This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

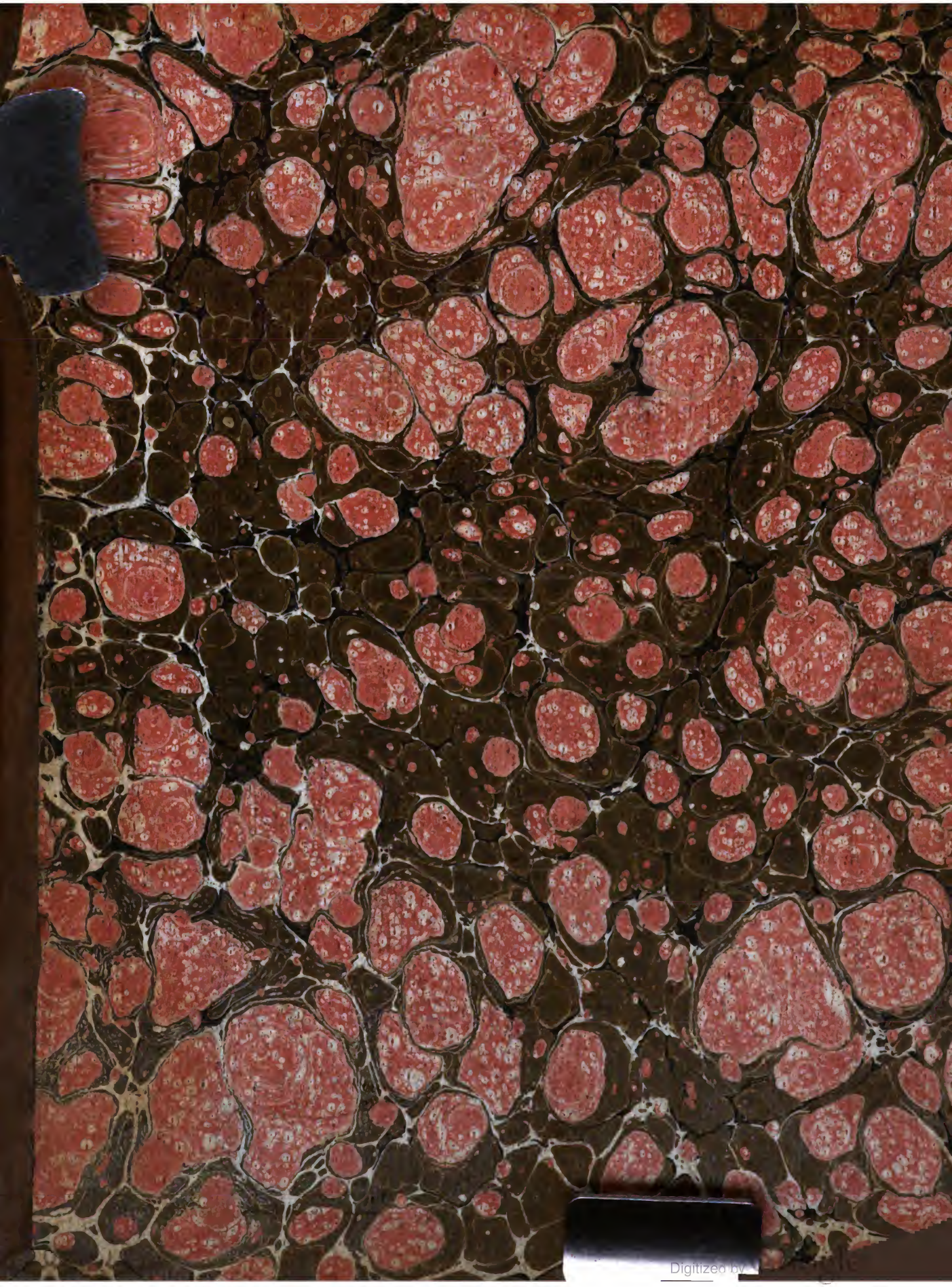
Digitized by

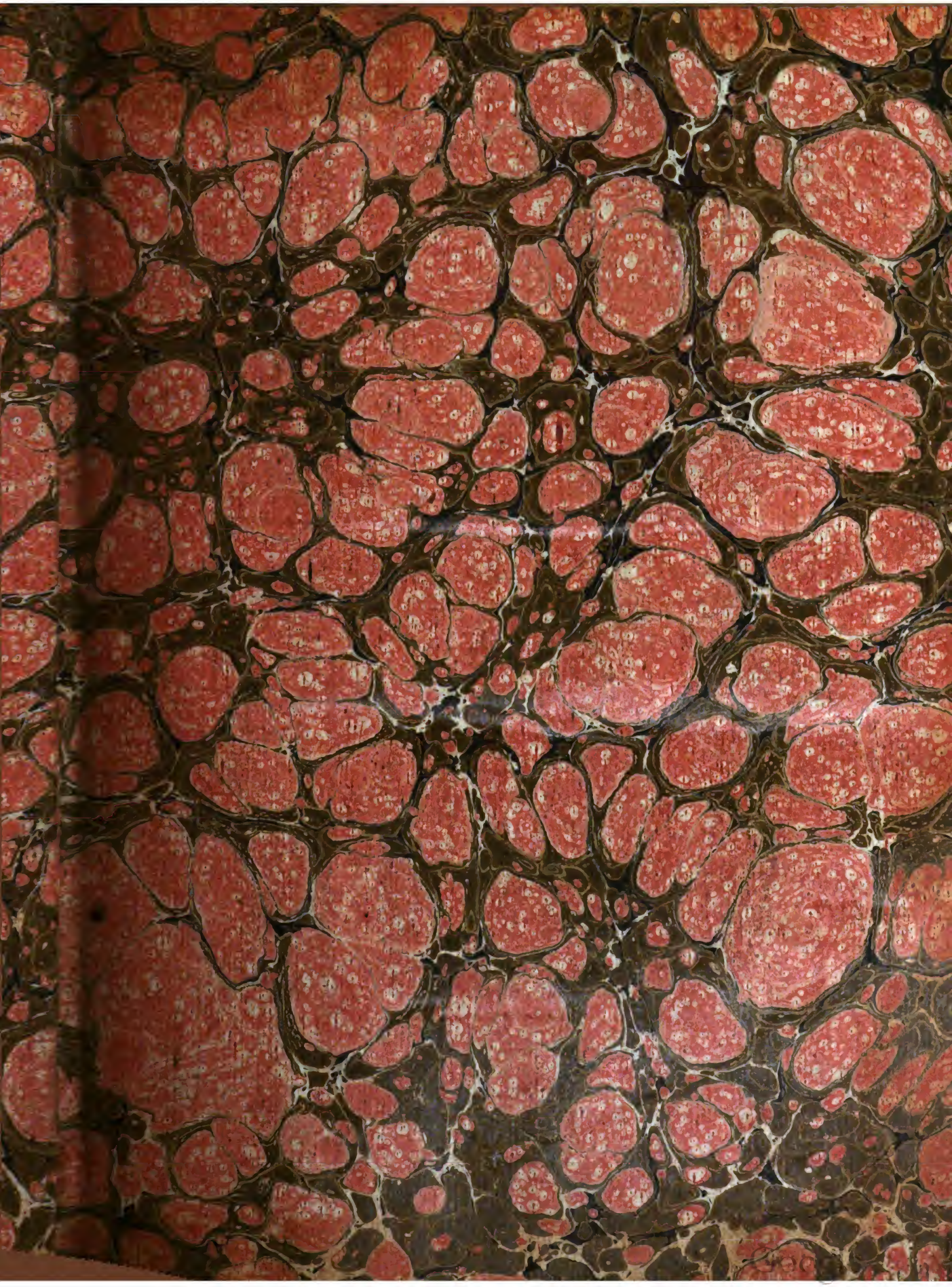

Σ. IV. 4 562.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL
DE GÉNÉALOGIES,
POUR SERVIR DE SUITE
OU DE SUPPLÉMENT
AU DICTIONNAIRE
DE LA NOBLESSE,

CONTENANT la ſuite des Généalogies, l'Hiſtoire, la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, l'état des grandes Terres du Royaume, aujourd'hui poſſédées à titres de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par créations, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats, ou autrement.

Le dernier Volume contiendra les additions, corrections & changemens à faire à pluſieurs Généalogies inſérées dans les douze premiers Volumes, le tout ſuivant l'ordre alphabétique, & finira par une Table générale qui indiquera les articles que l'on voudra conſulter, tant dans les premiers Volumes, que dans les ſuivans.

TOME XV, ou *TROISIEME DES SUPPLÉMENS.*

Prix, 15 liv. broché, en carton.

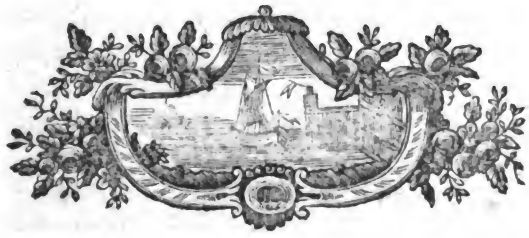

A PARIS.

Chez M. BADIER, Editeur & continuateur, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 78, près celle des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS A LA NOBLESSE.

Il eſt inutile de répéter ici le mérite & l'utilité aſſez connu de cet Ouvrage, qui en fait par lui-même tout l'éloge; les ſupplémens que je continue de donner au Public, ne ſont pas moinns intéreſſans; en conſéquence, MM. les Souſcripteurs de cet Ouvrage, ainſi que les perſonnes qui en ont une partie, ſont invités à ſe procurer, le pluttôt poſſible, la ſuite & les trois Volumes de Supplément, qui forment les XIII, XIV & XV^e Tomes de cette Collection, deſquels il n'a été imprimé qu'un nombre à-peu-près ſuffiſant pour completer celui des Exemplaires qui en a été vendu.

On trouvera chez moi, continuateur de cet Ouvrage, tous les moyens de ſe les procurer, tant à Paris qu'en province, même franc de port par la poſte, moyennant 2 liv. de plus pour chaque Volume broché en carton; je procurerai auſſi la Collection complette aux perſonnes qui deſireront l'avoir, reliée ou non reliée, à un prix raiſonnable.

Ce XV^e Volume renferme un grand nombre d'illuſtres maiſons, dont les Généalogies n'ont point encore parues, & qui ont droit d'intéreſſer tous les vrais patriotes.

Les familles qui ne ſont point encore inſérées dans cet Ouvrage, & qui deſireront y être admiſes, ſont invitées à me faire paſſer inceſſamment, & franc de port, (1) leurs Mémoires Généalogiques, collationnés & certifiés véritables par les Juges des lieux de leurs réſidences, ſur titres originaux, s'ils ne ſont point à portée de me les communiquer, & leurs Généalogies ſe trouveront par ce moyen compriſes au nombre de celles qui ſont déjà inſérées dans cet Ouvrage.

Je recevrai auſſi des perſonnes dont j'ai leurs Généalogies imprimées & non imprimées, les additions, corrections où changemens qu'elles auront à y faire, avec leurs obſervations, & même l'état actuel de chacune d'elle, pour en faire uſage dans le dernier Volume de cette Collection, afin de remédier aux omiſſions & autres fautes commiſes

(1) Ainſi que leurs lettres, ſans quoi elles ne ſeront pas reçues.

Digitized by Google

dans un Ouvrage qui doit être le Répertoire ou la Nation relira ſans ceſſe avec un nouveau plaiſir les noms des Grands-Hommes, qui, par des ſervices diſtingués en tous genres, auront bien mérité du Souverain & de la patrie.

Nota. Les perſonnes qui ont des recherches de titres de familles à faire, & d'anciens à déchiffrer, pour parvenir à completer leurs Généalogies, afin de participer aux grâces accordées par Sa Majeſté, pourront me les adreſſer avec toute confiance, ainſi que leurs notes, je leur indiquerai à cet effet, tous les moyens poſſibles, & les moins diſpendieux, pour réuſſir, par les ſecours de pluſieurs dépôts de titres à moi connus, & ignorés de la plus grande partie des perſonnes, dont la négligence de leurs ancêtres les obligent d'avoir beſoin de ces ſecours.

Lu & approuvé, ce 18 Mars 1786, DE SAUVIGNY.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, le 18 Mars 1786, DECROSNE.

Digitized by Google

SUPPLEMENT

AU

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE.

AMIEL, en Languedoc. Pluſieurs de cette ancienne nobleſſe ſe trouvent cités dans les vieilles chartes rapportées dans l'hiſtoire générale de cette Province. Il y a eu pluſieurs Capitouls de cette famille, miſe, par M. *de la Faille*, au rang de celles qui ont honoré le Capitoulat.

GÉRAUD D'AMIEL, I du nom, Seigneur de Tréville & d'Airoux, ancien Capitoul de Toulouſe, fondateur d'une chapelle en l'égliſe des Cordeliers de Caſtelnaudary, & bienfaiteur du chapitre & du college de la même ville, teſta en 1506, & avoit épouſé *Jeanne Rigaud de Vaudreuil*, fille de *Philippe*, Baron de Taix, &c. & de *Jeanne de Palatio*. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; 2. MARTIN, Seigneur d'Airoux ; — 3. JEAN, Protonotaire ; — 4. ANTOINETTE, femme de *Jacques le Roi*, Seigneur de la Rouquete ; — 5. GUILLELME, épouſe de *Jean de la Treille* ; — 6. & ASTURGE, femme d'*Etienne de Monfort*.

PIERRE D'AMIEL, Seigneur de Tréville, devint auſſi Seigneur d'Airoux par le décès de MARTIN, ſon frere. Il épouſa *Jacquette de Reſtes*, & laiſſa GÉRAUD D'AMIEL, qui ſuit.

GÉRAUD D'AMIEL fut héritier de JEAN, Protonotaire, ſon oncle. Il

Digitized by Google

devint Seigneur de Tréville & d'Airoux, & épouſa *Claire de Mirabel*, de laquelle il eut : — 1. HENRI ou ALRIC, qui ſuit ; — 2. & 3. PIERRE & GUILLAUME ; — 4. & 5. LISETTE & ANNE D'AMIEL.

HENRI ou ALRIC D'AMIEL, Seigneur de Tréville & d'Airoux, épouſa *Marie de Monmoure*, fille de *Thomas de Monmoure*, Seigneur de Saint-Affrique, & de *Marguerite de Vignoles*. De ce mariage il n'eut qu'une fille unique, nommée

CLAIRE D'AMIEL, Dame de Tréville, d'Airoux & autres lieux, qui épouſa noble *Marc-Guillaume de Bedos*, Seigneur de Pechdoſſieu, fils aîné de *Claude*, Seigneur du Palet, & de *Jeanne d'Auſſeran*. Elle lui porta tous les biens & les droits de la maiſon d'Amiel, qui s'éteignit en ſa perſonne.

ANDREOSSI, Nobleſſe originaire de Lucques en Italie, où elle occupoit, depuis très-long-tems, les charges de Sénateurs, & qui s'eſt établie en Languedoc à la fin du dernier ſiecle.

JÉROME ANDREOSSI, Gentilhomme Lucquois, fils de JEAN-BATISTE, obtint des lettres de naturaliſation, en date de l'an 1626. Il fut pere de JEAN-FRANÇOIS & de FRANÇOIS, qui ſuit ; leſquels tranſigerent en 1676.

FRANÇOIS ANDREOSSI voyagea en Italie, & fut inſtalé Sénateur à Lucques, en 1660 Il eut pour fils

FRANÇOIS ANDREOSSI, II du nom, marié avec *Germaine de Benazet*, de Caſtelnaudary, de laquelle vinrent JEAN-JOSEPH, qui ſuit, & pluſieurs autres enfans, dont un ſeul, nommé JÉROME s'eſt marié à Caſtelnaudary, & a pluſieurs enfans.

JEAN-JOSEPH ANDREOSSI fut maintenu en la place de Sénateur de Lucques. Etant Directeur du Sommail, ſur le canal royal de Languedoc, il ſe maria, à Ventenac, & eut quatre enfans. L'aîné, N..... ANDREOSSI, marié à demoiſelle *N..... d'Aubuiſſon de Voiſins*, a la direction de ſon pere ; le ſecond eſt dans le Génie La premiere fille a épouſé M. *Dalmas*, & nous ignorons le ſort de la cadette.

Cette famille a été maintenue dans ſa *nobleſſe*, par jugement du 25 Juillet 1669. On trouve, dans tous les auteurs qui ont traité de la conſtruction du canal royal, la part qu'elle a eu à ce grand ouvrage.

Les armes : d'*or*, *au palmier d'azur*, *ſurmonté d'une étoile d'argent*. Notice dreſſée ſur titres originaux.

ANGLARS (D') : famille noble, originaire d'Ecoſſe, établie en France, depuis le XV^e^ ſiecle.

I. GUI D'ANGLARS, Chevalier, qualifié *Comte*, fut un des cent Gentilshommes de la Garde-Ecoſſoiſe de CHARLES VII, & donna ſon nom d'Anglars à un fief ſitué proche d'Uxelles, dans la Haute-Auvergne, à 12 lieues au-delà de Clermont. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1422, paſſé devant Berthominas, Notaire, *Marie de Vaillac*, fille unique de Meſſire *Jean de Vaillac* & de *Marie de Beaufort*, de laquelle il eut

II. JEAN D'ANGLARS, Chevalier, marié, par contrat paſſé devant Martin,

Digitized by Google

Notaire, le 15 Décembre 1450, à demoiſelle *Luce de Chaſſeron*, fille de Meſſire *Jacques de Chaſſeron*, Chevalier, Seigneur de Pionſac, en Auvergne, & de Montfaucon, en Berri, & de *Marie de Murat*. Elle eut en dot la terre du Quartier, proche Pionſac en Combraille. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUI, nommé à l'abbaye de Ménat, ſituée en Combraille; — 3. & JACQUES D'ANGLARS, rapporté après ſon frere aîné.

JEAN D'ANGLARS, II du nom, Chevalier, épouſa *Marguerite du Peyroux*, fille de Meſſire *Pierre du Peyroux*, Chevalier, Seigneur du Peyroux, & de *Marie de Goudez*. Ils laiſſerent de leur mariage, en 1476, pour fille & unique héritiere, FRANÇOISE D'ANGLARS, mariée, par contrat paſſé devant Goujon, Notaire, le 3 Janvier 1494, à Meſſire *Roch de la Croix*, Seigneur de Caſtries.

III. JACQUES D'ANGLARS, Chevalier, troiſieme fils de JEAN, & de *Luce de Chaſſeron*, eut en partage la ſeigneurie du Quartier, & y fit bâtir un château qu'il nomma *Anglars le nouveau*. Il épouſa, en 1483, par contrat paſſé devant Joſſe Boisjallot, Notaire à Riom, Demoiſelle *Marie de Roche-Dragon*, fille de Meſſire *Philibert de Roche-Dragon*, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Barbançon*, dont : — 1. GUILLAUME, Abbé de Ménat, ordre de S. Benoît, après GUI D'ANGLARS, ſon oncle; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. GUI, Abbé de Ménat, après la mort de ſon frere, & nommé au prieuré d'Aubigny-ſur-Saudre; — 4. & MADELEINE, mariée à Meſſire *de la Cevele*, Chevalier, Seigneur de la Chau, Bailli & Gouverneur du Comté d'Auvergne.

IV. PIERRE D'ANGLARS, Chevalier, épouſa, par contrat paſſé devant Frapon, Notaire, le 4 Février 1520, Demoiſelle *Avoiſe de Tabou*, fille de Meſſire *Jean de Tabou*, Chevalier, Seigneur de Ferriere & de Creſancy en Berri (premier Ecuyer de FRANÇOIS I.), & de Dame *Perrine de Vendômois*. Dans ſon contrat de mariage, *Gilbert de Roche-Dragon* prend la qualité de ſon oncle paternel, & l'admet à la ſucceſſion de toute la terre de Roche-Dragon. Les enfans de PIERRE D'ANGLARS furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. BONNAVENTURE, rapporté ci-après; — 3. & 4. JEAN & ANNET; — 5. GUI, Prieur d'Aubigny-ſur-Saudre, Abbé de Ménat, & Aumônier du Roi, qui mourut en allant prendre poſſeſſion de l'archevêché de Tours; — 6. & FRANÇOISE D'ANGLARS, mariée, avec la qualité de *Dame de Saint-Victor*, à *Jacques de Senneterre*, Chevalier, Baron de Graulieres, dont poſtérité.

V. CLAUDE D'ANGLARS, Chevalier, premier Homme-d'armes de la Compagnie du Duc de *Vendôme*, & premier Maître-d'hôtel du Roi de Navarre, épouſa, par contrat paſſé devant Thibaut, Notaire à Beaujeu, en Berri, le 28 Février 1558, Demoiſelle *Renée de Meſnil-Simon*, dont : — JACQUES D'ANGLARS, marié, par contrat du 2 Avril 1578, paſſé devant Bras, Notaire à Montaigu, à *Jacqueline de Séville*.

V. BONNAVENTURE D'ANGLARS, Chevalier, ſecond fils de PIERRE & *d'Avoiſe de Tabou*, ſe maria, & eut pour fils :

VI. SÉBASTIEN D'ANGLARS, Chevalier, Baron de Roche-Dragon, qui épouſa Demoiſelle *N..... du Meſnil*, dont : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. SÉBASTIEN, Chevalier, Seigneur, Comte de Chatelu, & Seigneur de

Digitized by Google

Saint-Pierre; — 3. & ANNE D'ANGLARS, mariée à Meſſire *François de Berthier*, Marquis de Pinſaguel, en Languedoc.

VII. GUI D'ANGLARS, Chevalier, Baron de Roche-Dragon, épouſa Demoiſelle *Jeanne de Nicolaï.*

Les Armes : *d'Azur, au Lion de Gueules.*

APREMONT, en Lorraine. GÉRARD D'APREMONT, Seigneur de Marcheville, épouſa, vers l'an 1545, *Guillemette du Châtelet*, fille de *Claude* I. du nom, & d'*Hélene de Roucy.* Ce GÉRARD D'APREMONT étoit fils de GÉRARD & de *Dion de Ludres*, & petit-fils de GEOFFROI D'APREMONT & de *Jeanne des Armoiſes*; lequel avoit pour pere JACOB D'APREMONT, Seigneur de Marcheville & de Watronville, en 1458, marié à *Anne de Choiſeul*, dite d'*Aigremont*, fille de *Guillaume de Choiſeul* & de *Catherine de Clermont.*

Cette Maiſon d'APREMONT, quoique très-noble, n'eſt pas, dit *Dom Calmet*, dans ſa *Généalogie de la Maiſon du Châtelet*, une branche de celle qui porte *; de gueules, à la croix d'argent.* Elle venoit d'un Seigneur nommé WARIN, qui avoit ſa maiſon proche du château d'Apremont, ainſi que l'apprennent d'anciennes chartes où ce WARIN eſt appellé *de medio caſtro.* Elle a été ſurnommée *aux Merlettes*, tant pour la diſtinguer de l'autre, que parce que ſes anciennes armes étoient : *d'argent, à 3 merlettes*, ou plutôt *3 corbeaux de ſable, poſés 2 & 1, & une bordure engrélée de gueules.*

ARTOIS. Ce Comté a fait partie de l'héritage du dernier Duc *de Bourgogne*, & n'eſt revenu à la France que par le droit de conquête. *Robert II* Comte d'Artois, mourut en 1302. Il avoit eu un fils nommé *Philippe*, qui mourut avant lui, en 1298, laiſſant de *Blanche de Bretagne*, ſa femme, un fils nommé ROBERT III. Il ſemble que cet enfant devoit hériter du Comté d'*Artois*; mais ſa tante *Mahaud d'Artois*, qui avoit épouſé le Comte de *Bourgogne*, le lui diſputa, prétendant que la repréſentation n'avoit pas lieu en Artois, & que comme elle étoit fille de *Robert II*, elle devoit exclure *Robert III*, ſon petit-fils. Lorſque ce procès s'éleva, *Philippe-le-Bel* étoit ſur le trône; il adjugea le Comté d'*Artois* à *Mahaud*, qui prit poſſeſſion de cette Province, & en même-tems du titre, des honneurs & du rang de *Pair de France*, & en fit en perſonne les fonctions au ſacre des trois Rois, fils de *Philippe-le-Bel*, dont les deux derniers étoient ſes gendres. Elle aſſiſta & donna ſa voix dans pluſieurs Parlemens & Jugemens des Pairs. Elle mourut en 1329, après ces deux gendres, la ſeconde année du regne de *Philippe-de-Valois.* Son fils étant mort avant elle, ſans poſtérité, le Comté d'*Artois* paſſa à la veuve de *Philippe-le-Long*, qui avoit une fille que *Philippe-de-Valois* avoit exclue de la Couronne, mais à qui il ne vouloit point refuſer le Comté d'*Artois.*

ROBERT D'ARTOIS, III du nom, voulut en vain réclamer ſes droits; on ne daigna pas l'écouter. Alors réduit au déſeſpoir, il commit une grande faute; ce fut de fabriquer ou faire fabriquer des titres faux qu'il produiſit en ſa faveur; mais loin de lui être utile, cette infidélité fit prendre à ſon affaire

Digitized by Google

une très-mauvaiſe tournure ; de civile qu'elle étoit, elle devint criminelle, *Robert d'Artois* fut jugé par une Cour des Pairs convoquée, aſſemblée & préſidée par le Roi, en 1331. Le cérémonial & les pieces de l'inſtruction de ce procès, qui nous reſtent encore, ſont un des monumens des plus curieux & des plus intéreſſans de l'hiſtoire de notre Monarchie. Enfin la Cour ſuffiſamment garnie de Pairs, le Roi y ſéant en ſon Lit de juſtice, déclara les pieces produites par le Comte d'*Artois*, fauſſes & fauſſement fabriquées. Deux femmes accuſées & convaincues d'y avoir travaillé, furent brûlées vives ; & le Prince contumax, après avoir été ſommé & ajourné juſqu'à quatre fois, par des Chevaliers & des Conſeillers, fut banni à perpétuité du royaume, & ſes biens confiſqués. Au reſte ils ne conſiſtoient plus que dans le comté de Beaumont-le-Roger & la ſeigneurie de Conches.

Ce fut alors que *Robert d'Artois* paſſa en Angleterre, ſervit avec zele la cauſe du Roi *Edouard* contre *Philippe-de-Valois*. Ce dernier Monarque étoit pourtant ſon beau-frere. La femme de ce malheureux Prince reſta en France, & y mourut en priſon, près de 20 ans après que ſon mari fut mort des bleſſures qu'il reçut en Bretagne, en défendant la cauſe du Comte *de Montfort*. Sa poſtérité ſubſiſta encore pendant trois générations, & ne finit qu'en la perſonne de ſon arriere petit-fils, mort en 1472, Comte *d'Eu*, Pair de France, & reconnu inconteſtablement pour Prince du Sang, mais ſans que cette branche de la Maiſon Royale ait jamais pu recouvrer le Comté d'Artois, qui eſt revenu à la France, comme nous l'avons dit, par droit de conquête; dont le ſecond frere du Roi régnant, LOUIS XVI, porte le titre ; qualification qui lui a été donnée par LOUIS XV, ſon aïeul.

AUBER (D') : famille originaire de Normandie, & établie depuis en Agenois, qui, par la perte des monumens de ſon ancienneté, dans un incendie arrivée en 1581, dans la maiſon de RAIMOND D'AUBER (auteur du IV^e^ degré), ne peut aujourd'hui remonter ſa filiation qu'à JEANNOT ou JEAN D'AUBER, qui ſuit ; cependant, cette famille poſſede encore des titres antérieurs à cet époque, 1°. un acte conſenti par Roualard Juficq, du 3 Juillet 1277, par lequel il donne à honorable & brave homme CONSTANTIN D'AUBER, les fiefs de Peyrelongue, ſitués dans les juriſdictions de Marmande & de Sainte-Bazeille. & 2°. contrat de fondation, conſenti par la Dame de Juficq, de la ville de Saint-Macaire, en faveur d'honorable homme PEYS ou PIERRE D'AUBER, du 13 Septembre 1369, pour une dîme inféodée ſur la cure de Sainte-Bazeille, qui fait aujourd'hui partie des biens de cette famille.

I. JEANNOT ou JEAN D'AUBER, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, demeurant à Marmande, qui fit hommage, le 26 Mars 1478, à *Alain*, Seigneur d'Albret, de ce qu'il tenoit de lui en plein fief dans ſa Seigneurie de Saint-Bazeille, & mourut en 1511, ſuivant un acte où il eſt qualifié *le Seigneur noble Jeannot d'Auber*, lequel juſtifie qu'il eut pour fils : — 1. PEYS ou PIERRE, qui ſuit ; — 2. & ARMAND D'AUBER, vivant le 17 Décembre 1479, dont on ignore la deſtinée.

II. PIERRE D'AUBER, Seigneur de Peyrelongue, nommé, ainſi que ſon pere, dans un acte du 21 Octobre 1498, eſt qualifié *noble Seigneur de Fuis* (c'eſt-à-dire, *de Fief*) PEYS AUBÉ, dans un autre acte du 11 Décembre 1516. De ſa

Digitized by Google

femme dont le nom eſt inconnu, il eut pour fils ARNAUD D'AUBER, qui ſuit.

III. ARNAUD D'AUBER, Ecuyer donna procuration, le 4 Janvier 1539, à *Philippe* & *Guillelm de Mélet*, natifs de la ville de Gontaut en Agenois, & demeurant alors à Chalé en Normandie, pour recouvrer en ſon nom la ſucceſſion qui lui étoit avenue de la maiſon noble d'Auber, qui étoit en la Seigneurie de Saint-James-de-Beuvron en Normandie; & ce, par le décès des Seigneurs de ladite maiſon, qui tenoit ledit nom D'AUBER, & comme deſcendant de la lignée de ladite maiſon & d'un nommé GUILLELM D'AUBER, qui vint demeurer au pays d'Agenois & en la ville de Marmande. Il fit ſon teſtament, le 19 Avril 1545, par lequel il voulut être enterré dans l'égliſe de Notre-Dame de la Chapelle Saint-Blaiſe de Marmande, & mourut en l'année 1559. Ce teſtament porte qu'il étoit marié depuis 32 ans avec *Catherine de Madaillan*, dont il eut : — 1. PIERRE, marié lors du teſtament de ſon pere, avec *Catherine d'Armantieu*, fille de *Jean*; — 2. RAIMOND, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS D'AUBER, qualifié Chevalier, Seigneur de Peyrelongue, Gouverneur pour le Roi de la ville de Cental en Piémont, dans un acte du 28 Mai 1555, fit la ſeconde branche, éteinte dans FRANÇOIS D'AUBER DE MADAILLAN, Ecuyer, ſon arriere petit-fils, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, le 7 Mars 1667, par ordonnance du Lieutenant général en l'Amirauté de Guyenne, Commiſſaire-Subdélégué de M. Pellot, Intendant de cette province. Ce FRANÇOIS D'AUBER, Chevalier, fut nommé par le Roi HENRI II, le 10 Juillet ſuivant, Capitaine d'une compagnie de 300 hommes de pied, dont on lui trouva la qualité, ainſi que celle de Chevalier & Gouverneur de Cental en Piémont, dans un autre acte du premier Février 1556; ſoutint, en 1558, le ſiege de cette ville contre les Impériaux, auxquels il fut cependant obligé de céder, & ſervit avec beaucoup de diſtinction dans les guerres de ſon tems : il avoit été nommé, le 7 Septembre 1550, Capitaine de Saint-Michel en Piémont, par lettres d'HENRI II, Roi de France. On le trouve compris, avec PIERRE & RAIMOND D'AUBER, ſes freres, dans la convocation des nobles du ban & arriere-ban de la ſénéchauſſée d'Agenois, du 16 Mars 1557, & il obtint, le 26 Mars 1558, conjointement avec eux, une ordonnance du Lieutenant-général de la ſénéchauſſée de Bazadois, par laquelle ils furent employés au rôle & cotiſés à la contribution dudit ban & arriere-ban de cette ſénéchauſſée; — 4. JEAN, qui ſe rendit recommandable par ſa valeur, ſous le regne d'HENRI II, dans les guerres du Piémont, & étant monté le premier à l'aſſaut, au ſiege de Villeneuve, y fut tué d'un coup de piſtolet qu'il reçut à la tête, le 6 Avril 1554, n'étant âgé que de 25 ans; — 5. CATHERINE, mariée, lors du teſtament de ſon pere, vivante encore le 23 Octobre 1571; — 6. VIDALLE, femme de *Jean Baſin*, & morte, lors du teſtament de ſon pere; — 7. & MARGUERITE D'AUBER, auſſi mariée.

IV. RAIMOND D'AUBER, Ecuyer, mourut avant le 3 Mars 1582, ſuivant une enquête faite le même jour & le 15 du même mois, en l'auditoire royal de Marmande, dans laquelle les témoins qui y comparurent, dépoſerent que ſes papiers, livres & autres meubles avoient été brûlés dans un incendie arrivé dans ſa maiſon, au mois d'Août de l'année précédente. Il avoit fait ſon teſtament, le 3 Avril 1573, par lequel il déclara que, de ſon mariage

Digitized by Google

avec *Marguerite de Beaupuy*, encore vivante, ledit jour 3 Mars 1582, & qu'il avoit épouſée avant le 31 Décembre 1557, il avoit eu pour enfans: — 1. PIERRE, Cápitaine d'une Compagnie de gens de pied dans l'armée du Maréchal de Biron, & Lieutenant du Comte de Laugnac, Meſtre-de-camp de dix compagnies entretenues pour le ſervice du Roi; — 2. ALEXANDRE, qui ſuit; — 3. 4. 5. & 6. MARGUERITE, ANNE, MARIE & MARTHE D'AUBER, dont on ignore la deſtinée.

V. ALEXANDRE D'AUBER, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, Conſul de la ville de Marmande, le 21 Mai 1605, fit faire une enquête, le 18 Décembre 1606, devant le Juge de Marmande, député en cette partie par les Commiſſaires nommés par le Roi pour la recherche des francs-fiefs, dans laquelle les témoins qui y furent appellés, dépoſerent *que ſes prédéceſſeurs étoient iſſus de la maiſon noble d'Aubèr de Normandie*, & obtint en conſéquence, le 10 Janvier 1607, une ſentence du Commiſſaire député pour les francs-fiefs, par laquelle il fut déclaré exempt du paiement de ces droits, *attendu ſa qualité & extraction noble, & de ſes prédéceſſeurs, juſtifiée par cette enquête & pieces énoncées en la Sentence.* Il fit hommage au Roi, comme Duc d'Albret, le 4 Mars 1613, des biens & fiefs nobles qu'il poſſédoit dans la ſeigneurie de Sainte-Bazeille; fut nommé premier Conſul de la ville de Marmande, le 1^er^ Janvier 1627, & ayant été convoqué au ban & arriere-ban d'Agenois, il fut déchargé du ſervice perſonnel, à cauſe de celui que ſes enfans rendoient alors au Roi. Il avoit épouſé, par articles ſous ſeings-privés, du 29 Avril 1597, reconnus le 5 Juin ſuivant, *Marie Pigouſſet*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, *& de Jeanne Marrens*, & fit avec elle un teſtament mutuel, le 6 Février 1639, par lequel ils déclarerent avoir alors pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, né à Marmande, mort au ſiege de Fontarabie, où il ſervoit, comme volontaire, ſuivant un certificat du 14 Août 1628, n'eſt point nommé dans ce teſtament; — 3. & ANDRÉ, lequel eſt nommé dans le teſtament de ſon pere, qui déclare dans cet acte, *qu'il étoit alors à la guerre pour le ſervice du Roi.* Il fut fait, le 12 Juillet 1641, Enſeigne d'une compagnie entretenue dans les Etats d'Hollande pour le ſervice de Sa Majeſté, où il mourut.

VI. GUILLAUME D'AUBER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, élu troiſieme Conſul de la ville de Marmande, pour l'année 1630, obtint, le 17 Mars 1631, un arrêt du Parlement de Bordeaux, qui ordonna que la ſentence des Commiſſaires députés pour les francs-fiefs, rendue le 10 Janvier 1607, en faveur d'ALEXANDRE D'AUBER, ſon pere, ſortiroit ſon plein & entier effet. Le 30 Mai 1633, pluſieurs particuliers de cette ville lui donnerent une atteſtation comme *il avoit porté les armes pour le ſervice du Roi aux ſieges de Nérac, Montauban, Clérac, Monhurt & Tonnens;* & ce, tant en qualité d'Enſeigne d'une compagnie de gens-de-pied, qu'en celle de Volontaire. Il fut nommé premier Conſul de la ville de Marmande pour l'année 1640; fit hommage au Roi, comme Duc d'Albret, le 24 Septembre 1646, des biens nobles, fiefs & rentes qu'il poſſédoit en la juriſdiction de Sainte-Bazeille, dans la mouvance de ce Duché; teſta conjointement, le 1^er^ Mars 1663, avec *Iſabeau Robert*, qu'il avoit épouſée par articles ſous ſeings-

Digitized by Google

privés du 5 Août 1623, reconnus le même jour, fille de *Pierre*, Juge-Royal de Sainte-Bazeille; donna procuration, le 2 Juillet 1666, à son fils aîné pour représenter au Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, les titres & arrêts de maintenue de leur Noblesse, & mourut le 12 Juin 1668, ayant eu de sa femme, morte avant le 1er Mars 1664, date du codicile qu'il avoit fait : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. N....., lequel servit, en qualité de Lieutenant d'une compagnie de gens-de-pied, dans le régiment de Guyenne; — 3. ANNE, mariée, par contrat du 22 Juin 1647, avec *David de Lalyman*, Avocat en la Cour, Juge-Bailli Civil & Criminel de la ville de Marmande; — 4. MARGUERITE, alliée par contrat du 24 Janvier 1660, à *Bernard du Clos*, Avocat au Parlement de Bordeaux, natif & habitant de Sainte-Livrade; — 5. & 6. MARIE & MARTHE D'AUBER, dont on ignore la destinée.

VII. FRANÇOIS D'AUBER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, fut maintenu dans son ancienne Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 17 Mars 1670, & fit son testament, le 29 Septembre 1690, par lequel il voulut être enterré à Marmande, dans la chapelle de l'église paroissiale de Notre-Dame, où étoit la sépulture de ses prédécesseurs. Il épousa 1°. par contrat du 8 Mai 1659, *Jeanne Brau*, fille de *Jean*, Procureur du Roi, & Consul de la ville de Gontaut en Agenois, & de *Vivienne de Guigne*; & 2°. avec *Marie-Foi de Cours de Thomaseau*, morte sans enfans, fille de *Jean-Raimond de Cours*, Ecuyer, Seigneur de Pingiraud & de Thomaseau, Conseiller, Maître-d'hôtel ordinaire du Roi, Capitaine d'une compagnie, pour le service de Sa Majesté, dans les Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lérins, en Provence, Capitaine des Gardes du Duc d'Angoulême, & de *Marie de Guyon*, sa femme. Du premier lit vint un fils unique, nommé

VIII. GUILLAUME D'AUBER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, qui fit hommage au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret, le 13 Juin 1727, des biens nobles, fiefs & rentes qu'il possédoit dans la mouvance de ce Duché, en la juridiction de Sainte-Bazeille. Il épousa, par articles sous seings-privés, du 30 Juillet 1686, reconnus le 15 Août suivant, *Marie Malartic*, fille de *François*, de la ville de Bordeaux, & de *Catherine de Laura*. Elle mourut à Marmande, le 13 Mai 1745, âgée d'environ 80 ans, & son mari, le 15 Janvier 1748. De leur mariage sont sortis : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. DAVID, Ecuyer, qualifié *Chevalier*, dans le testament de FRANÇOIS D'AUBER, son aïeul, du 29 Septembre 1690, naquit le 2 Novembre 1689, & mourut Capucin; — 3. LOUIS, Ecuyer, né le.....; tint sur les fonts de batême MARGUERITE D'AUBER, sa sœur au mois de Juillet 1702, & JOSEPH D'AUBER, son frere, au mois d'Octobre 1703; fut fait Cornette au régiment de Marcillac, le 24 Mars 1711, & mourut en Savoie, en 1712; — 4. JEAN-BATISTE, né le 18 Février 1691, mort au berceau; — 5. FRANÇOIS, Ecuyer, né le 8 Mars 1694, successivement Lieutenant dans le régiment de Poitou, infanterie, en 1713, Capitaine en 1734, & Chevalier de Saint-Louis, le 10 Octobre 1745, s'est retiré à Marmande avec une pension du Roi de 500 liv.; — 6. ALEXANDRE, Ecuyer, né le 24 Septembre 1696, Lieutenant de cavalerie

au

Digitized by Google

au régiment de Montrevel, le 11 Avril 1720, mort à Marmande; — 7. PIERRE, Ecuyer, né le 7 Avril 1699, mort en bas-âge; — 8. LÉON-IGNACE, Ecuyer, Sieur de Beaupuy, né le 19 Avril 1700, a épouſé, le 20 Juin 1741, *Marie la Lanne*, de la ville de Marmande, dont ſont iſſus : — (*a*). JOSEPH D'AUBER DE PEYRELONGUE, Ecuyer, né le premier Février 1745; — (*b*). MARIE-FOY, née le 27 Mars 1743; — (*c*). & MARIE-JEANNE, née le 20 Décembre 1775; — 9. JOSEPH, Ecuyer, né le 27 Octobre 1703, nommé d'abord Lieutenant de Milice, le premier Janvier 1734, Cornette dans le régiment de Vogué, le 12 Juiliet 1735, Lieutenant le 20 Août ſuivant, Aide-Major le 14 Novembre 1738, Capitaine le 30 Octobre 1743, & Chevalier de Saint-Louis le 7 Décembre 1752, a obtenu une penſion du Roi le 18 Juillet 1760; — 10. CATHERINE-MARIE, née le 5 Août 1687, mariée, à Marmande, le 8 Février 1719, avec *Joſeph le Doux de Montigni*, Baron & habitant de Saint-Aman, au diocèſe d'Auch, où elle eſt morte; — 11. MARIE-FOY, née le 28 Septembre 1697, & tenue ſur les fonts de batême, le premier Octobre ſuivant, par JEAN-FRANÇOIS D'AUBER, Ecuyer, Sieur de Madaillan; — 12. & MARGUERITE D'AUBER, née le 8 Juillet 1702.

IX. FRANÇOIS D'AUBER DE PEYRELONGUE, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, né le 30 Août 1688, nommé Cornette de cavalerie, le 16 Décembre 1703, Lieutenant le 21 Décembre 1707, Chevalier de Saint-Louis le premier Février 1732, Aide-Major du régiment de Vogué le 28 Avril 1733, Capitaine & Major le premier Mars 1734, s'eſt retiré du ſervice le premier Février 1744, avec une penſion de 600 liv. de ſon mariage, contracté le 9 Juillet 1744, avec *Catherine Cloupeau*, fille de *Jean Cloupeau de la Peyrere*, Bourgeois & ancien Jurat de la ville de Marmande, & de *Marie Héraud*; duquel mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, né le 27 Septembre 1748, Capitaine d'artillerie, établi aux Sables d'Olonne, marié avec la Comteſſe *de Beſſai*, veuve de M. de Beſſai, Capitaine de haut bord; — 3. JEAN-URBAIN, Ecuyer, né le 14 Mai 1752, Prêtre & Docteur en théologie; 4. GUILLAUME, Ecuyer, mort le 10 Juillet 1745; — 5. & MARIE, née le 18 Février 1751, mariée avec *Guillaume de Lamouroux*, Gendarme de la garde du Roi, Commiſſaire-Contrôleur des Guerre.

X. JEAN-BATISTE D'AUBER, Marquis de Peyrelongue, Ecuyer, né le 29 Novembre 1746, reçu Page du Roi en ſa petite écurie, ſur les preuves de ſon ancienne nobleſſe, faites le 7 Juin 1762; Mouſquetaire de la ſeconde compagnie, le premier Juillet 1765; Ecuyer du Roi, le 13 Septembre 1778; Capitaine au Régiment du Roi, cavalerie, le 13 Septembre 1779; Chevalier de Saint-Louis, avec le brevet de Marquis & le rang de Lieutenant-Colonel, le 8 Mai 1785.

Les armes : *d'azur, à un pal d'argent accoſté de 4 étoiles d'or, poſées 2 de chaque côté, l'une au-deſſus de l'autre, au chef de gueules, chargé d'une faſce ondée d'argent.*

AUBERJON (D') : famille noble du diocèſe de Narbonne en Languedoc, actuellement à Limoux en Razès, & connue dans cette province, depuis le milieu du XVI^e ſiecle.

I. LOUIS D'AUBERJON, qualifié *noble*, Seigneur de la Chevaliniere, qu'on croit venu de l'Iſle de France, fut ſinguliérement protégé par les

Digitized by Google

Dames Madeleine & Eléonore de Bourbon, tantes du Roi HENRI IV, & ſucceſſivement Prieures de Prouilles. Cette famille conſerve pluſieurs letttes que ces Princeſſes lui écrivirent; d'où il réſulte que ces Dames étoient portées à lui faire beaucoup de bien, & l'honoroient de leur correſpondance. Il fit différentes acquiſitions aux environs de Prouilles, depuis 1752 juſqu'à ſon décès, entr'autres du domaine de Pechgauſy, que lui vendit la famille de Sabbatier, auquel il donna le nom de la Chevaliniere, & fut enterré le 14 Novembre 1555, dans la Chapelle de Saint-Eloy de Fanjaux, où toute ſa poſtérité eut droit de ſépulture. Il avoit épouſé, en 1549, *Liſette Sabbatier*, morte en 1611, fille de feu *François*, & de *Catherine Julien*, veuve de Jean Garrigue; celle-ci fille de noble *Bernard Julien*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux & de Lauſil, & de *Juliane Vilarde*. Le 28 Mai 1552, ledit d'AUBERJON donna quittance de la dot de ſon épouſe devant Pierre Valette, Notaire de Fanjaux; & ladite *Julien* teſta, en 1559, devant le même Notaire. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, d'abord donataire da *Catherine Julien*, ſon aïeule, par acte du 3 Décembre 1556, paſſé devant ledit Notaire, & enſuite héritier d'elle en 1559. Il teſta, en 1573, en préſence de ſon pere, mourut ſans lignée; — 2. CHARLES, mort ſans alliance; — 3. FRANÇOIS, tué par les Huguenots en 1587; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. ELÉONORE, épouſe de *Pierre de Falgons de Saiſſac*, mentionnée dans un acte retenu par Montanier, Notaire de la Force, en 1623: elle laiſſa poſtérité; — 6. & 7. MADELEINE & MARGUERITE D'AUBERJON, reçues Religieuſes à Prouille, ſuivant des actes paſſés les 21 Août 1560, 9 Octobre 1569 & 8 Novembre 1579, devant Monteil, Notaire de Montoulieu, & Valette, Notaire de Fanjaux.

II. JEAN D'AUBERJON, qualifié *noble*, comme ſon pere, Seigneur de la Chevaliniere, ſervit dans les compagnies franches de Mirepoix, ainſi qu'il appert d'un certificat du Marquis de Mirepoix, de l'an 1618; teſta le 19 Décembre 1625, & avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1582, paſſé devant Libéral Valette, Notaire de Fanjaux, *Iſabeau Marion*, morte le 19 Novembre 1598, fille de feu noble *Jean Marion*, Seigneur du Maza & de Gaja, & de *Marie de Reſtes*; celle-ci fille de *Philippe* & de *Marguerite Pradines*. De ſon mariage il laiſſa: — 1. JEAN-FRANÇOIS: qui ſuit; — 2. LOUISE, morte ſans alliance; — 3. & MARIE-DIANE D'AUBERJON, laquelle teſta, le 11 Janvier 1632, devant Ribairan, Notaire de Villaſavary, en faveur de ſon frere.

III. JEAN-FRANÇOIS D'AUBERJON, Seigneur de la Chevaliniere, eut, en 1598, après le décès de ſa mere, des diſcuſſions avec Jacques & Bernard Marion, ſes couſins, au ſujet d'un accord paſſé le 16 Juillet 1592, entre Florette Vidal, mere deſdits Marion, & JEAN D'AUBUSSON, ſon pere. Il épouſa, par contrat du 14 Janvier 1629, paſſé devant Milhau, Notaire de Fanjaux, *Françoiſe Marion* fille de noble *Raimond*, Sieur de Las Courtines, & de *Catherine Ogier*. Il eſt fait mention d'eux dans un teſtament de Gloriande de Loubens-Verdale, fille de François, Seigneur de Marceillas, & ſeconde femme dudit *Raimond Marion*. JEAN-FRANÇOIS D'AUBERJON teſta, le 27 Août 1667, devant Seneſſe, Notaire de Mirepoix, & fit deux codicilles les 12 Janvier & 27 Août 1668. Ses enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. RAIMOND, tige de la ſeconde branche, rapportée après celle de ſon aîné; — 3. GLORIANDE, filleule de ladite de Loubens.

Digitized by Google

& épouſe de noble *Gabriel Capriol*, Seigneur de Paira, qui donna quittance de la dot de ſa femme le 4 Juillet 1658, devant *Gourry*, Notaire de Fendeille; — 4. & JEANNE, mariée à *Simon de Jean*, à Fanjaux.

IV. PIERRE D'AUBERJON, Seigneur de la Chevaliniere, épouſa, le 12 Septembre 1670, *Louiſe de Nobles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſplas & de Saint-Amadour, & de *Marguerite d'Orbeſſan*. Il teſta, le 23 Novembre 1682, devant *Valette*, Notaire de Fanjaux, & mourut la même année, laiſſant de ſon mariage, — 1. PIERRE, qui tranſigea, le 6 Décembre 1694, devant *Albigès*, Notaire de Montréal, avec *Françoiſe Marion*, ſon ayeule, & mourut ſans lignée; — 2. & MARIE qui ſuit.

V. MARIE D'AUBERJON, épouſa *Léon d'Orbeſſan-de-Saint-Aulaire*, Capitaine de Cavalerie au régiment d'Autmont, auquel elle porta le domaine de la Chevaliniere. Elle en a eu — *François d'Orbeſſan*, qui teſta le 7 Avril 1771, & a fait ſon héritier ANTOINE D'AUBERJON, quatrieme fils de JEAN, & de feue *Marguerite d'Andrieu*, ſa premiere femme.

DEUXIEME BRANCHE.

IV. RAIMOND D'AUBERJON, ſecond fils de noble JEAN-FRANÇOIS & de *Françoiſe Marion*, s'établit à Gramaſis en Razès, où il ſe maria. Il donna quittance à PIERRE, ſon frere, le 19 Juin 1670, devant *Sauret*, Notaire à Caſtelnaudary; fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Lamoignon*, le 3 Novembre 1697, teſta, le 6 Mars 1701, devant *Albigès*, Notaire de Montréal, & mourut en 1703. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1670, paſſé devant *Antoine*, Notaire à Fanjaux, *Suſanne Dumas*, fille de *Jean* & d'*Iſabeau de Tourdes*, dont: — 1. JEAN D'AUBERJON, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, ſuivant ſon congé de retraite & un certificat ſigné *Saint-Viane*, Maréchal-de-Camps, du 26 Mars 1697, & mort ſans lignée de ſon mariage avec *N*..... *Brugelès*; — 2. LOUIS, tuteur de JEAN, ſon petit-neveu, & mort ſans alliance; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. LOUISE, morte fille; — 5. & JEANNE, femme de noble *Gaſpard de Bault*, réſidant à Ferrand en Razès.

V. FRANÇOIS D'AUBERJON épouſa, le 24 Janvier 1706, *Suſanne de Laſſet*, fille de noble *François*, Seigneur de Gaja, & de *N*..... *de la Roque-Fontiès*. Il mourut peu après, & ſon épouſe en 1713, laiſſant:

VI. JEAN D'AUBERJON, marié 1°. par contrat du 10 Avril 1731, paſſé devant *Caſtel*, Notaire de Limoux, à *Marguerite d'Andrieux*, morte le 23 Juin 1747, fille de *Martin*, Juge Criminel à Limoux, & de *Marie-Anne de Fonds*; & 2°. par contrat du 25 Avril 1747, paſſé devant *Bentajou*, Notaire de Limoux, à *Anne de Fonds*, fille de *Guillaume de Fonds*, Conſeiller du Roi au Sénéchal de Limoux, & d'*Iſabeau de Barry*. Du premier lit ſont ſortis: — 1. MARTIN D'AUBERJON, Officier au régiment de Béarn en 1746, réformé en 1748, puis Officier dans Royal-Artillerie, & Commandant l'Artillerie aux Iſles Sainte-Marguerite, mort ſans lignée, le 3 Octobre 1761; — 2. & 3. JEAN & HIPPOLITE, morts jeunes; — 4. ANTOINE, qui ſuit; — 5. & 6. MARIE-ANNE & ISABEAU, Religieuſes à

Digitized by Google

Prouille, reçues, l'une en 1752, & l'autre en 1758. Et du second lit : — 7. SUSANNE, femme de noble *Jacques de Caſſagnan*, à Limoux.

VII. ANTOINE D'AUBERJON, Chevalier, Seigneur de la Chevaliniere, (dont il a hérité par le teſtament du 7 Avril 1771, de noble *François d'Orbeſſan*, fils de *Léon d'Orbeſſan de Saint-Aulaire*, & de MARIE D'AUBERJON, ci-devant mentionnés); eſt entré jeune au ſervice; a été fait Lieutenant de Milice en 1746, ſous-Lieutenant au régiment de Monaco en 1748, Lieutenant en 1751, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1771, & eſt retiré du ſervice. Il a épouſé, par contrat du 6 Janvier 1772, *Jeanne-Marie d'Uſton*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Saint-Martin, d'Arſe & la Peyre, & de *Marie Rouch*, dont ſont iſſus : — 1. JEAN-ANTOINE-PAUL-SERGE D'AUBERJON, né le 12 Décembre 1773; — 2. JEAN-PIERRE, né le 1er. Janvier 1775; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS-MARIE, né le 4 Octobre 1777; — 4. ELISABETH-MARQUETTE-JACQUETTE, aînée du précédent, née le 23 Avril 1776.

Les Armes : *d'azur, à ſix beſans d'or, poſés 3, 2 & 1*. On préſume que cette famille pourroit bien être iſſue des AUBERJON-MURINAIS du Dauphiné, quoique ſes armes ſoient différentes. On n'en trouve aucun veſtige ; mais ce qui ſemble autoriſer cette préſomption, c'eſt que le nom d'AUBERJON n'eſt point commun.

AUBERT, ancienne famille noble, originaire du Poitou, & actuellement établie en Tourraine, qui a produit en original, au Juge-d'Armes de France, les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, depuis GEORGES AUBERT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, du Petit-Thouars, &c., lequel entra fort jeune au ſervice, & y périt avant que d'avoir pu recouvrer tous les anciens titres de ſa famille, qui avoient été pillés par les Huguenots pendant ſes longues abſences & les voyages qu'il avoit faits dans les Cours étrangeres, pour exécuter les ordres du Roi LOUIS XIII.

I. GEORGES AUBERT, dit *le Capitaine Saint-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, du Petit-Thouars, de la Foreſt, de Raſſay, de Fournieux, *aliàs* de Fourneyeux, du Château de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande, & Fondateur de l'égliſe de ce lieu, né à Poitiers, ſur la fin du XVe. ſiecle, fut, le 7 Avril 1631, Capitaine de pied dans le régiment de Greulich-Collaviſch, au ſervice de l'Empereur, ſuivant un certificat que lui donna, le 22 Avril 1632, *Jean-Chriſtophe Lobbel*, Colonel d'un Régiment. Il eſt qualifié *Gentilhomme François* dans un paſſe-port daté de Vienne, le 6 Mai ſuivant, que lui donna *Jean Cébéret*, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Réſident, pour le ſervice du Roi, près l'Empereur, pour ſe retirer en France; obtint un nouveau paſſe-port, le 30 Juin 1634, pour aller à Vienne & en Siléſie, & encore un autre de l'Empereur, le 6 Juillet ſuivant, pour aller trouver en Siléſie le Maréchal-de-Camp & Colonel *Rudolph de Colorédo*. Sa Majeſté Impériale le commit encore, le 31 du même mois, pour aller au camp Impérial devant Ratiſbonne, & le 7 Septembre de la même aunée, pour aller en Siléſie : il ſervoit alors dans le Régiment de Collorédo; mais il ſe fixa, peu de tems après, au ſervice de

Digitized by Google

France, où il se distingua par plusieurs négociations importantes. Il fut envoyé en Allemagne par ordre du Roi LOUIS XIII, le 18 Juillet, 1635, & en Suisse le 19 Août suivant, pour traiter, avec le Baron *de Kunig*, du Canton de Fribourg, sur les articles de paix envoyés de Chantilly à ce Baron, lequel donna audit Capitaine Saint-Georges un plein-pouvoir signé de lui à Bade, le 18 Octobre de la même année, pour traiter avec le Roi sur les mêmes articles de paix. Il obtint, le même jour, un passe-port des Consul & Sénat de Bade, & fut ensuite envoyé à Vienne & en Hongrie, pour conférer avec le Comte de Traumstorf, Ministre du Roi de Hongrie, sur la paix générale entre les Princes Chrétiens. Quoique chargé de différentes commissions de confiance de la part de la Cour de France, il fut toujours attaché au service de celle de Vienne; car dans un passe-port qu'il obtint, le 13 Septembre 1637, du Baron de *Kunig*, il y est qualifié *très-noble & très-illustre Seigneur de Saint-Georges, Capitaine au service de Sa Majesté Impériale.* Il paroît cependant que depuis il s'attacha entiérement au service de France, ayant été nommé, le 25 Mars 1644, à une place d'Exempt des Gardes-du-Corps du feu Roi. Il épousa, par contrat du 21 Juin 1642, célébration du 14 Juillet suivant, *Marie de Buisine*, sœur de *Jacqueline*; femme de *François de Gaignard*, Ecuyer, Sieur des Places, & mourut, suivant un mémoire de famille, en 1648, d'un coup de coude qu'il reçut dans le creux de l'estomac, en faisant faire place au Roi qui assistoit à une Procession à Saint-Severin. Ce Mémoire ajoute que Sa Majesté l'avoit nommé à un Gouvernement. De son mariage avec *Marie de Buisine*, morte, le 4 Janvier 1646, il eut, entre autres enfans: — 1. LOUIS, Seigneur de Saint-Georges & du Petit-Thouars, né le 5 Février 1645, qui fut tué en 1665, dans les armées du Roi, servant en qualité d'Enseigne-Colonel dans le régiment de Picardie, & sans avoir été marié; — 2. GEORGES, qui suit; — 3. & N..... mariée avec *Charles Briaud*, Seigneur de la Poupeliniere, mort âgé d'environ 46 ans, au mois de Mars 1685.

II. GEORGES AUBERT, I. du nom, né le 29 Décembre 1645, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, de Saint-Géorges, de la Forest, de Rassay, de Fournieux, du Château de Saint-Germain, & Seigneur-Fondateur de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande, servit avec distinction, en qualité de Gentilhomme à Drapeau, dans le régiment des Gardes-Françoises, fut pourvu, vers l'an 1677, de la charge de Lieutenant de la Grande Fauconnerie de France, au vol de la Corneille, & fut maintenu, par Ordonnance de M. *Chauvelin de Beauséjour*, Intendant de Tours, rendue le 20 Mai 1716, dans les qualités de *Noble & d'Ecuyer, & dans tous les privileges, honneurs & exemptions attribués aux autres Gentilshommes du Royaume.* Il mourut au commencement d'Octobre 1720, & fut inhumé le 6 de ce mois, dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande. Il avoit été marié deux fois: 1°. par articles sous seings-privés, du 20 Décembre 1672, reconnus le 24 du même mois, avec *Jeanne-Esther Philbert*, morte le 6 Mai 1688, âgée de 35 ans, fille de *Nicolas Philbert*, Sieur de Rochu, Conseiller du Roi au Bailliage de Chinon, &

Digitized by Google

de *Jeanne le Lievre*; & 2°. avec *Julie Catherine Meſnard de la Haye*, morte le 25 Décembre 1734, âgée d'environ 76 ans, & inhumée dans la paroiſſe de Nantilly de Saumur, Diocèſe d'Angers. Les enfans du premier lit furent:

1. GEORGES, qui ſuit; — 2 JOSEPH-AUBERT DU PETIT-THOUARS, né en 1683, Prêtre, Aumônier de Madame la Ducheſſe de Bourbon, & Prieur d'un Prieuré en Bretagne, eſt mort à Paris en 1740; — 3. MARIE-FRANÇOISE-AUBERT DE RASSAY, née le 24 Décembre 1674, fut Demoiſelle de Compagnie de Madame la Ducheſſe de Bourbon; — 4. ANNE-GENEVIEVE-AUBERT DE FOIX, fut auſſi Demoiſelle de Compagnie de Madame la Ducheſſe de Bourbon; — 5. JEANNE-FRANÇOISE AUBERT DU PETIT-THOUARS, inhumée le 20 Juin 1732, dans l'égliſe royale du Château de Saumur, étant âgée d'environ 50 ans; — 6. MARGUERITE-ALEXANDRE, batiſée le 27 Mai 1683, & morte Religieuſe de Saint-Joſeph à Paris; — 7. MADELEINE, Religieuſe Hoſpitaliere à Saumur, morte en 1748; — 8. CATHERINE, auſſi Religieuſe Hoſpitaliere à Saumur, morte en 1739.

Du ſecond lit, ſont iſſus —, 9. JEAN-BATISTE-AUGUSTE-CÉSAR PIERRE, Auteur de la ſeconde branche qui s'eſt établie en Languedoc, rapportée ci-après; — 10. JULIE, Religieuſe Hoſpitaliere à Saumur, morte en 1726; — 11. MARIE-ANNE-CATHERINE-AUBERT DU PETIT-THOUARS, fut Demoiſelle de Compagnie de Madame la Ducheſſe de Bourbon; — 12. MARIE-ROSE-AUBERT DE SAINT-GERMAIN, morte le 6 Juillet 1726, & inhumée le lendemain dans la Paroiſſe de Nantilly de Saumur, diocèſe d'Angers; — 13. LOUISE-ANGÉLIQUE, mariée par contrat du 26 Juin 1736, célébration du 31 Juillet ſuivant, avec *Charles-Euſtache le Gras*, qualifié Chevalier, Seigneur de Romany, du Ridret, du Coudray & de Rouzeaux, Capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans; — 14. & ELISABETH-AUBERT DU PETIT-THOUARS, morte Religieuſe aux Urſulines de Saumur.

III. GEORGES AUBERT, II du nom, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, de la Foreſt, de Raſſay, de Fournieux, du Château de Saint-Germain, du Chillon, &c. batiſé le 23 Juin 1677, ſervit d'abord en 1691, en qualité de Volontaire ſur l'Eſcadre de M. *du Magnan*, & entra au ſervice de terre en 1694, comme Cadet dans le régiment de *Navarre*, depuis *Viantois*. Il ſe trouva en 1701 à l'affaire de Chiari, où il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la jambe, & continua de ſervir en 1702 à la bataille de Luzara; en 1703 au ſiege de Gourcenols dans le Mantouan, & à ceux de Nago & d'Arco dans le Tirol; en 1704 au ſiege de Verceil & de Verue dans le Piémont, auquel il fut dangereuſement bleſſé à la tête, l'inciſion cruciale lui ayant été faite; en 1705 au ſiege de Chivas & à l'attaque de Contrabut, ſous Caſtagnito; en 1706 au ſiege de Turin, où il fut bleſſé aux vertebres; & en 1712 à l'attaque d'Anzin près Valenciennes, à celle de Denain, aux ſieges de Marchienne, de Douay, du Queſnoy & de Bouchain. Dans toutes ces actions il donna des marques diſtinguées de courage, de fermeté & de prudence que le Roi reconnut lui-même par des

Digitized by Google

lettres du mois de Mai 1714. Il fut nommé ſucceſſivement ſous-Lieutenant dans le régiment d'infanterie de Viantois le 28 Avril 1696, Lieutenant réformé le 3 Janvier 1698, & Lieutenant en pied le 5 Août ſuivant. Ce régiment ayant été incorporé, à la paix, dans celui de Breſſe, il en fut fait Enſeigne le 8 Mai 1700, Lieutenant le 29 Septembre 1701, Aide-Major le 21 Mai 1704, Capitaine le 29 Mars 1705, Sergent-Major le 28 Avril 1711, Chevalier de Saint-Louis, par proviſions du 20 Septembre 1714; Penſionnaire de 600 livres dans cet Ordre le 21 Mars 1720, Major du régiment de Breſſe, avant le 22 Janvier 1721, Major des ville & château de Saumur le 25 Août 1726; & enfin Lieutenant de Roi au Gouvernement de cette ville & Pays Saumurois le lendemain 26 Août de la même année, en ſurvivance de *Jean-Pierre le Marinier*, dit *le Chevalier de Cani*. Il obtint du Roi une penſion de 800 liv. le 10 Septembre ſuivant, & mourut ſur la fin de l'année 1762. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1723, *Hyacinthe-Céleſte-Blondé de Meſſemé*, morte au mois d'Octobre 1750, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meſſemé, de Gamaſche, du Chillon, &c. & de *Suzanne-Madeleine du Mouſtier*, morte le 25 Janvier 1741. De ce mariage ſont iſſus :

— 1. LOUIS-HENRI-GEORGES, rapporté ci-après; — 2. HIACINTHE-LOUIS, *dit le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 29 Août 1725, fut nommé Lieutenant au régiment de Noailles, infanterie, le 16 Septembre 1738, Capitaine dans le même régiment, le premier Juillet 1747, dans celui de Cuſtine, le 6 Août ſuivant, & dans celui de Saint-Chamand, le premier Septembre 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Capitaine de Grenadiers du régiment infanterie des Volontaires de Soubiſe, le 20 Février 1761, & Colonel Commandant, le 16 Mars 1762. Il fit en 1741 & 1742 les campagnes de Bohême & de Baviere, ſe trouva à la bataille du Mein, aux ſieges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, & en pluſieurs autres affaires dans l'une deſquelles il fut dangereuſement bleſſé; fit la campagne de 1745, ſous les ordres du Prince *de Conti* ſur le Rhin, ſe trouva aux ſieges de Mons, de Charleroi, de Namur & du Château d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Raucoux & de Lawfelt, au ſiege & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, à celui du Fort de Lillo & de Frédéric-Henry, & au ſiege de Maſtricht; fit en 1751 la campagne du bas-Rhin; ſe trouva à la bataille de Scheidingen, & aux affaires du Platau, de Neim, de Munſter; fit encore en 1757 la campagne de Saxe, & ſe trouva à la bataille de Rosbac, & depuis en 1758 au combat de Cherbourg & de Saint-Caſt lors de la deſcente des Anglois en Bretagne & en Normandie; & en 1759, au combat naval du Maréchal de Conflans près Belle-Iſle. Il a fait en 1762 la campagne ſur le haut-Rhin, & s'eſt trouvé à la bataille de Grebeinſtein près Caſſel; aux affaires de Falkenberg & d'Hoxter, à la bataille de Friedberg, aux deux attaques de Laubac, à celle d'Alsfeldt & d'Amenebourg, & à l'affaire de Ziegenheim, où il a été dangereuſement bleſſé d'un coup de feu à la jambe.

3. GILLES-LOUIS-ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. ANTOINE-AUGUSTIN-ANNE-JOSEPH AUBERT DE FOIX, dit

Digitized by Google

le Chevalier du Petit-Thouars, batiſé le 20 Août 1732. Il fut fait Lieutenant au régiment de Cuſtine ; en 1752 Ingénieur & Lieutenant réformé à la ſuite de régiment de Poitou, infanterie, & depuis Enſeigne d'Artillerie au Cap-François, Iſle & Côte de Saint-Domingue, où il ſert actuellement en qualité de Capitaine, depuis l'an 1753 ; ſe trouva au ſiege de Fribourg, en qualité de Volontaire ; fit en 1745 la campagne ſous les ordres du Prince de Conti ; ſe trouva aux ſieges de Mons, de Charleroi, de Namur & d'Anvers ; au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Raucoux & de Lawfelt, au ſiege & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du Fort Frédéric-Henry, & au ſiege de Maſtricht, & fut compris en 1749, dans la réforme des deux derniers bataillons du régiment de Cuſtine.

5. HIACINTHE-AUGUSTIN-CÉLESTIN AUBERT DE SAINT-GERMAIN, Chevalier, batiſé le 4 Décembre 1735, fut fait en 1746 Lieutenant d'infanterie au régiment de Rouergue, & en 1755 Capitaine dans ce régiment. Il ſe trouva aux ſieges de Mons, Charleroi, de Namur & d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Raucoux & de Lawfelt, au ſiege & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du Fort Frédéric-Henry, & au ſiege de Maſtricht, à la bataille de Minden où il fut bleſſé, à celle de Warbourg, de Cloſter-Camp & de Scheidingen, & au ſiege du Château de Schartzfeldt, à celui de Brunſwick, & en pluſieurs autres actions particulieres de la campagne.

6. MARIE-HIACINTHE-CÉLESTE AUBERT DU PETIT-THOUARS, batiſée le 14 Août 1731 ; a épouſé 1°. en 1752, *Michel Aubourg*, qualifié Chevalier, Seigneur de la Pelleterie, Mouſquetaire du Roi, & enſuite Capitaine d'infanterie au régiment de Mortemart ; 2°. par contrat du mois d'Avril 1755, *Joſeph-Deſmé du Buiſſon*, Ecuyer, Seigneur de la Morilioniere, Mouſquetaire du Roi ; — 7. N..., née le 20 Janvier 1738, & inhumée, le 20 Septembre 1739, dans le chœur de l'égliſe de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande, étant âgée de 20 mois ; — 8. & MARIE-MADELEINE SUZANNE, batiſée le 14 Juillet 1740.

IV. LOUIS-HENRI-GEORGES AUBERT DU PETIT-THOUARS, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, &c. ondoyé le 8 Octobre 1724, fut tenu ſur les fonts de batême, le 23 Septembre 1729, par le feu Prince *de Condé* & la Princeſſe *de Vermandois*. Il fut nommé, le 30 Avril 1737, Enſeigne de la compagnie colonelle du régiment d'infanterie de Breſſe, Lieutenant dans le même régiment, le 26 Mars 1742, Capitaine réformé à la ſuite du régiment d'infanterie de Bretagne, le 1^er^. Janvier 1748, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement des ville & château de Saumur, le 26 Septembre 1754, & Chevalier de Saint-Louis, le 24 Juillet 1757, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus dans le corps du Génie. Il ſervit dans la guerre de Bohême, & à la défenſe de Prague, en qualité d'Ingénieur-Volontaire, ſuivant le certificat honorable que lui en donna le Maréchal Duc de Broglie, le 30 Janvier 1744 ; avoit été reçu Ingénieur du Roi au commencement de 1743, & fit, en cette qualité, les campagnes d'Italie, où il ſervit aux attaques des retranchement de Montalbant & de ceux

Digitized by Google

ceux des Barricades, aux ſieges de Villefranche, de Démont, de Cony, où il fut bleſſé, de la ville & château de Tortone, d'Alexandrie, de Valence, & du châteu de Caſal, où il fut auſſi très-griévement bleſſé, & ſervit encore comme Aide-de-Camp du Comte *de Maillebois*. Il a épouſé, par contrat du 1er Août 1753, *Marie-Anne-Jeanne Deſmé du Buiſſon*, fille de *Claude*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de la compagnie des Fuſiliers du Cap-François, Iſle & Côte de Saint-Domingue, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie-Anne Marchand*, ſa femme. Il a eu de ce mariage ſix enfans, dont (en 1764) il ne reſte plus que quatre vivans. — 1. GEORGES-MARIE, Ecuyer, né le 10 Juillet 1755; — 2. YVES-SUZANNE-GEORGES, Ecuyer, dit *le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 24 Février 1757, a été tenu ſur les fonts de batême par le Comte de *Maillebois*, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes armées, & par la Marquiſe de *Paulmy*; — 3. ABEL-FRÉDÉRIC-PROSPER, Ecuyer, né le 6 Février 1760; — 4. N....., Ecuyer, né le 26 Décembre 1761; — 5. MARIE-CLAUDINE-HENRIETTE, née le 3 Juin 1754, qui a été agréée par le Roi, pour être élevée à Saint-Cyr, en conſéquence des preuves de ſa nobleſſe; — 6. & MARIE-ANTOINETTE-PAULINE, née le 1er. Septembre 1758.

IV. GILLES-LOUIS-ANTOINE AUBERT DU PETIT-THOUARS, qualifié Chevalier, Seigneur de Boumois, appellé d'abord *le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 9 Août 1727, troiſieme fils de GEORGES & d'*Hiacinthe-Celeſte Blondé de Meſſemé*, ſervit en 1740 & 1741, en qualité de Page, auprès de Madame VICTOIRE, lorſque cette Princeſſe étoit à Fontevrault. Il fut nommé Lieutenant au régiment d'Auxerrois, infanterie, le 10 Juin 1742, Lieutenant dans celui de Noailles, auſſi infanterie, le 15 Mars 1743, Enſeigne dans le même régiment, le 28 Juillet ſuivant, Lieutenant le 25 Septembre de la même année, & fut fait, le 24 Octobre 1746, Capitaine d'une des compagnies de 40 hommes d'infanterie, qui devoient compoſer le ſecond bataillon dont le Roi avoit réſolu d'augmenter le régiment de Rouergue. Il obtint encore, le 20 Mai 1752, une nouvelle commiſſion de Capitaine d'une compagnie dans le même régiment, & fut reçu Chevalier de Saint-Louis le 25 Novembre 1759, ayant été nommé à cet Ordre le 23 du même mois. Il fut bleſſé dangereuſement à la bataille du Mein, ſe trouva aux ſieges de Menin, d'Ypres, de Furnes, & à l'affaire de Reichenau en Alſace, & au ſiege de Fribourg, &c. fit, en 1745, la campagne, ſous les ordres du Prince *de Conti*, ſur le Rhin; ſe trouva aux ſieges de Mons, de Charleroi, de Namur & du château d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, à la bataille de Raucoux, à celle de Lawfelt, au ſiege & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du fort de Lillo & de Frédéric-Henry, au ſiege de Maſtricht, à la bataille de Minden, où il fut bleſſé dangereuſement & fait priſonnier, à celles de Warbourg de, Cloſtercamp & de Scheidingen, au ſiege du château de Schatzfeldt, à celui de Brunſwik & à pluſieurs autres actions particulieres de la campagne. Il a épouſé, par articles ſous ſeing-privés, du 30 Avril 1754, reconnus devant Notaires, le 11 Mai ſuivant, *Marie Gohin*, Dame du château de Boumois, fille de

Digitized by Google

Pierre, qualifié Chevalier, Seigneur de Boumois, & de *Marguerite Falloux.* De ce mariage ſont iſſus: — 1. GILLES-RENÉ-GABRIEL AUBERT DE BOUMOIS, Ecuyer, né le 3 Avril 1755, & tenu ſur les fonts de batême par le Marquis de *Paulmy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & la Marquiſe de *Valory*; — 2. GEORGES-LAURENT, Ecuyer, dit *le Chevalier de Boumois*, né le 3 Octobre 1756; — 3. AUBERT, Ecuyer, né le 5 Novembre 1758; — 4. Et ARISTIDE, Ecuyer, né le 31 Août 1760.

DEUXIEME BRANCHE,

Etablie en Languedoc, à la Salvetat, dans le dioceſe de Saint-Pons-de-Tomieres.

III. JEAN-BATISTE-AUGUSTE-CÉSAR-PIERRE AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, batiſé le 21 Juin 1694, fils de GEORGES I. du nom, & de *Julie-Catherine Meſnard de la Haye*, ſa ſeconde femme, commença à ſervir en 1707, fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant dans le régiment d'infanterie de Breſſe le 29 Mai 1708, Lieutenant le 5 Juillet 1710, Capitaine dans celui de la Gervaſais le 1^er^ Mai 1718, Chevalier de Saint-Louis le 20 Mars 1736, étant alors Capitaine d'infanterie dans le régiment de Gondrin, Commandant du ſecond bataillon du régiment d'infanterie de Montboiſſier le 2 Décembre 1746, étant pour lors Capitaine d'une compagnie de Grenadiers dans ce régiment; & Lieutenant-Colonel du régiment de Joyeuſe, infanterie, le 12 Avril 1754, étant Commandant du ſecond bataillon de ce régiment. Il ſe trouva dans les mêmes actions que GEORGES AUBERT, II du nom, ſon frere aîné, où il donna des preuves de ſon courage, de ſa fermeté & de ſa prudence, que le Roi reconnut lui-même par des lettres du mois de Mai 1714; fit de plus les guerres de Bohême & de Baviere en 1741 & 1742, les campagnes de 1743 & 1745 en Allemagne, celles de 1744, 1746, 1747 & 1748 en Flandre, & eſt mort à Antibes en Provence, le 16 Août 1754. De ſon mariage, célébré le 18 Février 1726, avec *Françoiſe-Madeleine de Calmel du Gazel*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Gazel, & de *Catherine de Durban de Gléon*, il a laiſſé, — 1. AUGUSTE-CÉSAR-JOSEPH, qui ſuit; — 2. JACQUES-AUGUSTE AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, connu ſous le nom de *Chevalier de Raſſay*, né le 29 Novembre 1732, a ſervi d'abord comme Volontaire aux ſieges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, &c. a été nommé Lieutenant en ſecond dans le régiment d'infanterie de Gondrin, à préſent Vaubecourt, le 1 Décembre 1744, & Capitaine en 1759; a fait la campagne de 1745, ſur le Rhin; s'eſt trouvé aux ſieges de Mons, de Charleroi, d'Anvers, de Namur, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Raucoux, & de Lawfelt, au ſiege & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du fort de Lillo, du fort de Frédéric-Henry, & à celui de Maſtricht; a fait les campagnes de de 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 & 1762 en Allemagne, au pays d'Hanovre, de Heſſe & ſur le haut & bas Rhin, & s'eſt trouvé à toutes les affaires qui ſe ſont paſſées dans ces différens pays; — 3. ANNE-MADELEINE-

Digitized by Google

JULIE, née le 21 Juillet 1727; — 4. & ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 18 Juillet 1728.

IV. AUGUSTE-CÉSAR-JOSEPH AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, né le 21 Juillet 1729, nommé Lieutenant dans le régiment de Gondrin; à préſent Vaubecourt, infanterie, en 1743, s'eſt trouvé à la bataille du Mein & aux ſieges de Menin, d'Ypres, de Furnes & de Fribourg, &c. a fait la campagne de 1745 ſur le Rhin; s'eſt trouvé aux ſieges de Mons, de Namur, de Charleroi & d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, à la bataille de Raucoux, à celle de Lawfelt, au ſiege de Berg-op-Zoom, du fort de Lillo & de Frédéric-Henri, & à celui de Maſtricht; a été compris, en 1749, dans la réforme qui ſe fit des deux bataillons du régiment où il ſervoit; a été nommé Lieutenant d'infanterie au régiment de Rouergue le 1^er^ Novembre 1755; a fait les campagnes de 1760 & 1761 en Allemagne & ſur le bas & haut Rhin, & s'eſt trouvé à toutes les affaires où ſon régiment a été. Il a épouſé, le 21 Octobre 1760, *Marie-Anne de Landes de Linieres*, fille de *Jean*, Sieur de Linieres, Capitaine au régiment Royal-Comtois, & de Dame *Jeanne de Montal*. De ce mariage eſt iſſu : — JEAN-JACQUES-AUGUSTE-JOSEPH AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, né le 27 Février 1762. *Voyez l'Armorial de France*, Regiſtre V, *Part. I.*

Les armes : *d'azur, à une cotte de maille d'or.*

AUDIBERT-DE-LUSSAN : ancienne Nobleſſe du Languedoc.

JACQUES D'AUDIBERT I du nom, donna le dénombrement de ſa terre & château de Luſſan le 16 Avril 1504, & fut Triſaïeul de GABRIEL qui ſuit, & de SIMON, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après :

GABRIEL D'AUDIBERT, Seigneur de Luſſan, fut aïeul de JACQUES D'AUDIBERT, II du nom, premier Comte de Luſſan, marié à *Jeanne de Beauvoir du Roure*, dont

JEAN D'AUDIBERT, Comte de Luſſan, Baron de Valroſe, Seigneur de Saint-Marcel, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Condé*, Chevalier des ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688, mort en 1712. Il avoit épouſé, en 1674, *Marie-Françoiſe Raymond*, morte le 8 Octobre 1710, fille de *Jean-Henri Raymond*, Seigneur de Brignon, de Senillac & de Roſieres, & de *Marguerite de Bruez de Sainte-Chapt*, dont pour fille unique;

MARIE-GABRIELLE D'AUDIBERT, Dame de Luſſan, Brignon, Senillac, &c. Ducheſſe de Melfort, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye le 15 Mai 1741, âgée d'environ 66 ans. Elle avoit épouſé 1°. le 20 Juillet 1700, *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'ordre de la Jarretiere, Lieutenant-Général des Armées Navales de France, mort à Bagnols en Languedoc le 27 Décembre 1702, âgé de 30 ans, fils naturel de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, & 2°. à *N... Mahony*, Colonel Irlandois, dont le mariage fut tenu caché, afin qu'elle pût conſerver le titre de *Ducheſſe d'Albermale*; & 3°. le 12 Mai 1721, à *André* ou *Jean Drummond*, Duc de Melfort, Pair de la Grande-Bretagne, fils de *Jean*, Comte, puis Duc de Melfort,

Digitized by Google

mort à Saint-Germain-en-Laye le 15 Juin 1714, & d'*Eugénie de Vallace*, ſa ſeconde femme, auſſi morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Mars 1743, âgée de 90 ans. La Ducheſſe de Melfort a eu du premier lit une fille, Religieuſe, & du troiſieme lit pluſieurs enfans, entr'autres *Forth Drummond de Melfort*, Comte de Luſſan, Seigneur de Brignon, Roſieres, &c. vivant.

DEUXIEME BRANCHE.

SIMON D'AUDIBERT, fils puîné de GABRIEL, épouſa *Claude de Mirmande-Fan*, & en eut

N... D'AUDIBERT, qui de ſa femme, dont on ignore le nom, eut pour fils :

ALEXANDRE D'AUDIBERT, Seigneur de Maſſillan, Colonel d'Infanterie, tué par les Camiſards du Vivarais au mois de Mai 1709. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1692, *Jeanne de Chieza*, décédée en 1723, fille de *Sébaſtien de Chieza*, Comte d'Entropé & de Sénicenque, envoyé des Etats Généraux en Eſpagne, dont : — 1. N... qui ſuit; — 2. LOUIS-JACQUES D'AUDIBERT DE LUSSAN, né en Août 1703, d'abord Vicaire-Général de Saint-Omer, & nommé par le Roi Archevêque de Bordeaux au mois de Mars 1743; — 3. & ALEXANDRE-LOUIS D'AUDIBERT-MASSILLAN, né en 1705, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Durbans au Prieuré de Saint-Gilles, mort à Paris en Janvier 1774, dans la 69ᵉ année de ſon âge.

N... D'AUDIBERT, Seigneur de Roche, Saint-Pons, Baïs-ſur-Baïs, &c. dit *le Comte de Luſſan*, Colonel du régiment de la Sarre, Brigadier des armées du Roi, premier Gentilhomme de la chambre du feu Comte de *Charolois*, Prince du Sang, a été fait Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Novembre 1744, & Lieutenant-Général des armées du Roi au mois de Décembre 1748. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes *d'or au lion de gueules*. Extrait du *dictionnaire des Gaules, tome IV*, au mot LUSSAN. *Voyez* LUSSAN, pour la terre érigée en Comté, *tome IX*.

AUTEL, illuſtre maiſon du duché de Luxembourg, éteinte.

JEAN D'AUTEL, Chevalier fils de HUET D'AUTEL, Chevalier, & d'*Halveſſe de la Petite-Pierre*, épouſa *Jeanne*, fille de *Geoffroy d'Apremont*, à laquelle ſon pere donna le Comté d'Apremont, au préjudice de *Gobert*, ſon fils. De cette alliance naquit : HUET D'AUTEL, Comte d'Apremont, qui épouſa *Agnès*, fille de *Wolfang*, Comte de *Hohenſtein* ou de la Haute-Pierre, & d'*Alix*, Comteſſe *de Rodemach*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir MANNE D'AUTEL, premiere femme de *Pierre du Châtelet*, I du nom, Seigneur dudit lieu; — & ANNE D'AUTEL, mariée à *Linich*, Comte *de Linange*. HUET D'AUTEL conſtitua en dot à ſa fille aînée la ſomme de 3000 florins ſur la quatrieme partie de la ſeigneurie d'Apremont, dont il la déclara héritiere, en cas qu'il mourût ſans enfans mâles.

Les armes d'AUTEL étoient : *de gueules, à la croix cantonnée de 20 billettes de même.*

Digitized by Google

B

BAILLET, famille noble originaire de Paris, dont *Duchêne* & *Blanchard* ont fait mention, & le dernier dans ſon catalogue des *Préſidens à mortier*, pag. 119 & ſuiv., qu'on a dit éteinte vers le milieu du XVI^e^ ſiecle, faute de connoiſſance, après avoir rempli les premieres charges de la magiſtrature, & avoir fait de très-belles alliances, tant dans l'épée que dans la robe, comme avec la maiſon de *Montmorency*, celles de *Potier*, de *Gevres*, *Nicolaï*, &c.

Mais une branche de cette ancienne nobleſſe, qui a été omiſe, faute d'inſtructions, après avoir paſſé de l'Iſle de France en Angoumois, puis en Périgord, ſubſiſte encore dans cette derniere Province, où elle s'eſt diſtinguée, depuis près de trois ſiecles, tant par ſes ſervices militaires que par ſes alliances. C'eſt ce que nous avons vu par un extrait des regiſtres du Conſeil d'Etat du Roi, les arrêts rendus & les lettres-patentes expédiées aux Commiſſaires-généraux députés par Sa Majeſté, pour la recherche des uſurpateurs du titre de *Nobleſſe* & de la qualité d'*Ecuyer*.

Nous y avons vu que ſur la production des titres, faite par FRANÇOIS, ISAAC, PIERRE & JEANNE BAILLET, devant l'Intendant de Guienne, le 26 Avril 1667, il été fait défenſes à toutes perſonnes de troubler leſdits BAILLET, établis en Périgord, dans la poſſeſſion des privileges, honneurs & exemptions dont jouiſſent les Gentilshommes du Royaume, tant qu'ils vivront & ne feront acte de dérogeance, & en cette qualité ſont compris dans le catalogue des Gentilshommes de la province, par arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Mars 1666.

Ceux du nom de BAILLET qui ſubſiſtent en Périgord, ſortis de la branche établie en Angoumois, qui eſt éteinte, ſont aujourd'hui diviſés en trois branches.

Le chef de la premiere eſt ISAAC-FRANÇOIS BAILLET, Baron de la Perche, Page du Roi en ſa Grande-Ecurie en 1754, Capitaine-Commandant d'eſcadron au régiment Royal-Etranger, cavalerie, en 1785. Il a deux freres; l'un nommé FRANÇOIS DE BAILLET, Page en 1755 de S. A. S. M^gr^ le Duc d'*Orléans*, aujourd'hui Capitaine d'infanterie (1785); le deuxieme auſſi nommé FRANÇOIS DE BAILLET.

L'aîné de tous ces freres, nommé ISAAC-FRANÇOIS DE BAILLET, Seigneur & Baron de la Perche, qui a pour mere une *Bonnaventure de Loupes*, & pour Grand'mere une *Marie de Rabbar*, toutes deux des meilleures familles nobles du Périgord, a épouſé en 1773 Demoiſelle *Suſanne de Labachauſſy*, d'une bonne famille noble de la province, de laquelle il n'a qu'une fille nommée MARIE, née en 1775.

Le chef de la ſeconde branche eſt JÉRÔME DE BAILLET DE FLORENZAC, qui eſt retiré du ſervice, eſt marié & a des enfans actuellement au ſervice.

Et le chef de la troiſieme branche eſt N..... DE BAILLET, ancien Capitaine de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, dont le pere a auſſi ſervi en qualité de Major de Cavalerie

Digitized by Google

Ces trois branches portent les mêmes armes que portoient les BAILLET de Paris, qui ſont : d'*azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux dragons ailés d'or.*

BARREL, DES BARRES OU DE BARREL, ancienne nobleſſe, originaire de Champagne, nommée dans leurs titres latins *Barrezus* ou *Barrelli*, dont le premier connu eſt JEAN DES BARRES, lequel vivoit en 1097, & fut noyé à la rupture du pont de Lepte; GUILLAUME DES BARRES, Comte de Rochefort, venu de lui, l'un des plus grands guerriers de ſon ſiecle, ſurnommé l'Achille de ſon tems, exiſtoit avec éclat ſous le regne de *Philippe-Auguſte*. Toutes les hiſtoires d'alors en font la mention la plus honorable. On voit, par un état des Chevaliers François qui ſuivirent le Roi *S. Louis* à la Terre-Sainte, en 1247, que JEAN DES BARRES, II du nom, étoit du nombre des plus illuſtres Croiſés. Depuis ces tems reculés, les Seigneurs DES BARRES ont vécu dans la province de Champagne, d'une maniere diſtinguée, ayant donné pluſieurs Officiers Généraux aux armées de nos Rois.

I. CLAUDE DES BARRES, Chevalier, qui deſcendoit des Seigneurs DES BARRES ci-deſſus mentionnés, eſt connu en Provence, par le contrat de mariage d'un de ſes fils, dont nous parlerons ci-après. Il épouſa, ainſi que le porte le même contrat, *Margueritte Gouffier*, ſœur d'*Artus Gouffier*, Comte d'Eſtampes, Gouverneur du Dauphiné. Il eut, entr'autres enfans de ce mariage, AUGUSTIN, qui ſuit, & pluſieurs autres qui formerent diverſes branches.

AUGUSTIN DES BARRES, le plus jeune de ſes freres, ayant quitté la maiſon paternelle, pour quelque mécontentemens domeſtiques, s'établit en Provence, ſous le nom de BARREL. Il conſte qu'il fut bienfaiteur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, ſuivant un acte du 24 Mars 1521. Il épouſa, à Avignon, par contrat du 30 Octobre 1535, reçu par Dalmas & Maugoni, Notaires d'Avignon, *Et ennette de Renaud*; s'étant enſuite attaché à la Cour d'*Henri*, Roi de Navarre, il devint Gentilhomme de ſa chambre, comme il eſt juſtifié par un paſſe-port donné à Paris, le 3 Septembre 1582, ſigné de ce Prince & contreſigné par Deloppes, ſon Secrétaire, duement ſcellé. Ce paſſe-port eſt conçu dans des termes qui font connoître l'état que tenoit le Seigneur DE BARREL à la cour du Roi de Navarre. Il eut pour fils JEAN-PIERRE DE BARREL, qui ſuit:

III. JEAN-PIERRE DE BARREL paſſa pluſieurs actes à Avignon, ès années 1611 & 1643, reçus par Fort & Bellou, Notaires. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mars 1588, paſſé devant Laville, Notaire, *Jeanne de Marrel*, d'une famille diſtinguée du Dauphiné, fille de *Pierre de Marrel* & de Dame *des Iſnards*. Leurs enfans furent GUILLAUME, qui ſuit, & ANNE DE BARREL femme de *Jean de Boulſicaud*, Gentilhomme de la ville d'Arles.

IV. GUILLAUME DE BARREL, Seigneur en partie du Reveſt, le Gubran & Vacheres, terres qu'il acquit par acte paſſé en 1679, devant Arnaud, Notaire de Forcalquier, s'adonna à l'étude des loix, & devint un des plus grands Juriſconſultes de ſon tems, fut fait Docteur ès droit de l'univerſité

Digitized by Google

d'Avignon en 1632, fut nommé premier Profeſſeur royal en celle d'Aix, choiſi en 1671 pour Aſſeſſeur & Procureur de la province, fit ſon teſtament le 14 Novembre 1684, devant Beauzin, Notaire d'Aix, par lequel il voulut être inhumé dans l'égliſe de Saint-Jean-de-Jéruſalem & en la chapelle de Notre-Dame-d'Eſpérance, appartenant à l'ordre de Malte, laquelle lui fut donnée en reconnoiſſance de ſervices rendus à l'ordre par ſa famille. L'acte en fut paſſé en 1676, devant Alpheran, Notaire. Il y eſt dit que GUILLAUME DE BARREL & ſes deſcendans jouiront de ladite Chapelle à perpétuité; qu'ils auront le droit d'y faire placer leurs armes, d'y faire bâtir un caveau pour leur ſépulture, & d'y avoir un banc diſtingué.

Il avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1638, paſſé devant Vaugier, Notaire d'Aix, *Madeleine de Raſſi*, veuve, en premiere noce, du Seigneur de *Porcheres*, du nom d'*Arbaud*, & fille de feu noble *François de Raſſi* & de Dame *Sibille de Ravel*, des Barons d'Eſclapon, dont pour enfans : — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. JACQUES, Officier dans les armées du Roi; — 3. & JEAN-FRANÇOIS DE BARREL, Chanoine, Docteur en Théologie en l'univerſité d'Aix.

V. JOSEPH DE BARREL, co-Seigneur du Reveſt, le Gubian, Vacheres & autres lieux, fut nommé Aſſeſſeur d'Aix & Procureur des gens des trois Etats de Provence en 1685, prêta hommage au Roi pour ſes terres en 1704, & fut maintenu la même année dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires Généraux députés pour le Roi, en exécution de ſes déclarations du 4 Septembre 1696, 30 Mai 1702 & 30 Janvier 1703. Le Roi ayant ordonné en 1675 la levée du ban & arrierre-ban, Joſeph de Barrel y fut convoqué; & lorſque Sa Majeſté eut conſenti de convertir en argent les ſervices perſonnels qu'elle étoit prête de lui faire. Le Seigneur du Reveſt ſatisfit ſur le champ à ce qui lui fut impoſé, il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1670, paſſé devant Beauzin, Notaire d'Aix, ſigné des principaux Gentilshommes de la Provence, parens reſpectifs des parties, Demoiſelle *Anne de Pontevès*, des Comtes de Carles, fille de feu Meſſire *Jean-Batiſte de Pontevès*, Chevalier, Seigneur de la Foreſt & autres lieux, & de Dame *Catherine de Richery*, dont vint FRANÇOIS-XAVIER DE BARREL, qui ſuit

VI. FRANÇOIS-XAVIER DE BARREL, Chevalier, Seigneur en partie des lieux du Reveſt, le Gubran & Vacheres, qui fut envoyé au ban & arriere ban en 1707, donna l'aveu & dénombrement de ſes Terres, à l'exemple de ſes pere & aïeul, prêta hommage au Roi & ſerment de fidélité en 1723, en la Chambre des Comptes de Provence, tranſigea le 13 Novembre 1750 avec la Dame de *Michery* ſa belle fille, & teſta le lendemain 14 dudit mois, devant Gollier, Notaire d'Avignon; il avoit épouſé, par contrat du 27 Mai 1696, paſſé devant Beauzin, Notaire d'Aix, Demoiſelle *Eliſabeth de Chanut*, fille unique de feu noble *de Chanut Valheres*, co-Seigneur du Reveſt & de Pierrefer, & de Dame *Gabrielle de Montolieu*, celle-ci ſœur de *Louis*, Marquis de Montolieu, Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Chef d'Eſcadre, & fille de Meſſire *Jean-Batiſte*, Marquis de Montolieu, Capitaine des Galeres de Sa Majeſté, & de Dame *Iſabeau de*

Digitized by Google

Valbelle, des Comtes de Tourvac; ladite Dame *Eliſabeth de Chanut* porta à ſon mari un tiers de la terre du Reveſt, outre ce qu'il poſſédoit de ſon chef, depuis pluſieurs générations; de leur mariage vinrent; — 1. HONORÉ-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN-CLAUDE, Prêtre, Doyen des Chanoines de Saint-Martin, décédé en 1774; — 3. & JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL DE BARREL, appellé l'Abbé du Reveſt, Chanoine de l'égliſe métropolitaine de la ville d'Avignon.

VII. HONORÉ-GUILLAUME DU BARREL, Chevalier, Seigneur en partie du Reveſt, de Gubran & Vacheres, ajouta à ſon nom celui de Pontevès, en exécution du teſtament de la Dame *de Pontevès*, ſon aïeule, & épouſa, par contrat du 20 Juin 1726, paſſé devant Gaudin, Notaire d'Avignon, Demoiſelle *Marie-Théreſe de Monery*, d'ancienne maiſon, originaire de Nice, fille de Meſſire *Jean-François de Monery*, & de *Dame Jeanne de la Vigiere*; il tranſigea, au nom de ſon épouſe, ſur la ſucceſſion de Demoiſelle *Anne-Théreſe de Monery*, ſa tante, avec les autres co-héritiers de ladite Demoiſelle, le 14 Janvier 1738, devant Carteau, Notaire d'Avignon; il eſt mort à Paris le 16 Octobre 1750, & a été inhumé dans l'égliſe de Saint-Sulpice, de ſon mariage il a eu JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui ſuit, & JEAN-ALBERT DE BARREL, dit le Chevalier du Reveſt, mort jeune.

VIII. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER DU BARREL-PONTEVÈS, Chevalier, co-Seigneur de Gubran & Vacheres, Seigneur du Reveſt & du Villars, ayant réuni les différentes portions de ſes Terres, dont il a prêté hommage au Roi les 13 Août 1760 & 24 Juillet 1767, a épouſé, par contrat du 23 Octobre 1753, paſſé devant Brunet & ſon Confrere, Notaires à Arles, Demoiſelle *Julie-Théreſe de Barras*, des anciens Barons de Mirabeau, fille de Meſſire *Jean-François de Barras*, Chevalier, ancien Capitaine au régiment de Chartres, Seigneur de Lanſac, Fos-les-Martiques, &c. & de Dame *Marthe du Begou*, de la ville d'Arles, dont pour fils unique,

IX. HONORÉ-GABRIEL-ELZEAR DE BARREL-PONTEVÈS, Chevalier, né & batiſé à Avignon, le 3 Octobre 1761; lequel a été admis, après avoir fait ſes preuves, en date du 12 Août 1774, au nombre des Pages de MONSIEUR, frere du Roi.

Le Baron de BARREL-PONTEVÈS, Seigneur des ſuſdits lieux, eſt aujourd'hui Capitaine de cavalerie au régiment des Cuiraſſiers du Roi, par commiſſion du 12 Juillet 1781, quelques mois après ſa ſortie des Pages. Il a épouſé, le 7 Janvier 1782, devant Bayle, Notaire d'Aix, Demoiſelle *Marguerite-Emilie d'Heſnieri de Moiſſac*, fille de Meſſire *Jean-Louis-Honoré d'Heſnieri*, Chevalier, Seigneur, Baron de Moiſſac, Conſeiller du Roi en la cour du Parlement de Provence, & de Dame *Marguerite-Roſe de Villeneuve*. Il a de ſon mariage; — 1. FRANÇOIS-XAVIER-EMILIEN, né le 10 Octobre 1782; — 2. & JULES-JOSEPH-VICTOR-AURELE DE BARREL-PONTEVÈS, Chevalier du Reveſt, né le 10 Mars 1784.

On trouve dans les hommages, aveux, dénombremens, tranſactions & autres actes originaux qui nous ont été préſentés, & qui ſervent à prouver la généalogie de cette famille, déchargée du droit de franc-fief en 1704, les

Digitized by Google

les qualifications de Nobles, d'Ecuyers, d'illuſtres Seigneurs, & de Chevaliers, données à ceux qui les ont paſſés. Nombre de certificats & de titres très-authentiques conſtatent ſon ancienne extraction. Outre les alliances ci-deſſus mentionnées, elle eſt encore alliée aux maiſons de *Caſtellane*, de *Valbelle*, de *Benau-Lubieres*, de *Clapiers-Saint-Tropès*, de *Quiqueran*, de *Beaujeu*, d'*Arlatan*, de *Lauris*, de *Gras*, de *Viguier*, de *Brun-de-Boades*; & en Italie, aux Comtes de *Blanchety*, aux Marquis de *Monty* & aux Comtes de *Vanuzzi*, &c. &c.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un pont d'or de 3 arches*, qui eſt de Pontevès; *au 2 & 3 d'or, au loup raviſſant d'azur*, qui eſt d'Agoult; & ſur le tout, *faſcé d'azur & d'or de ſix pieces & une bande de gueules brochant ſur le tout, chargée de 3 quintefeuilles d'argent*, qui eſt de BARREL.

On peut conſulter, ſur cette famille, les archives de Malte, à Arles, années 1521 & 1676; les archives du Roi, regiſtre des hommages, aux années 1684, 1704, 1723, 1760, 1767; celles de l'hôtel-de-ville d'Arles, aux années 1671, 1685; celles de la chambre Apoſtolique du Comtat, année 1692; celles de l'univerſité d'Avignon, année 1632; celles de l'univerſité d'Aix, aux années 1660, 1665; celles des aſſemblées du corps de la Nobleſſe de Provence; l'hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province; les tablettes généalogiques, &c. &c.

BARVILLE, AU PERCHE. Cette maiſon, répandue dans le Maine, la Normandie & autres lieux, porte: *d'argent, à deux bandes de gueules.*

EXTRAITS DE DIFFÉRENS ACTES ET TITRES, qui nous ont été communiqués.

1260. *Univerſis præſentes litteras inſpecturis Officialis Sagienſis, ſalutem in Domino: Noveritis quòd cùm contentio verteretur inter viros religioſos Capitulum Sancti Gervaſii Sagienſis, ex unâ parte, & GUILLELMUM DE BARVILL, militem, ex alterâ ſuper,..... quòd dicti Religioſi dicebant quòd dictus miles, in præjudicium ipſorum Religioſorum, quoddam foſſatum propè molendinum* de Barvill, *ad eoſdem Religioſos ſpectans, conſtruxerat, per quod rota dicti molendini impediebatur currere, &c. Datum de conſenſu partium, anno Domini milleſimo ducenteſimo ſexageſimo, die Sabbati poſt feſtum S. Albini* (1).

Du Samedi devant la Purification de la Vierge 1311, acte entre ROBIN DE BARVILLE, Ecuyer, & *Guillo de Blavette.*

(1) Cette charte eſt en original au Chartrier de Blavette, appartenant à MM. Clément de Boiſſy, qui ſont Seigneurs de Barville au Perche, d'où les branches des Seigneurs de Barville ſont étendues dans la Normandie, le Poitou & le Berri.

Digitized by Google

Mercredi avant la fête de la Pentecôte 1336, acte qui joute les hoirs de feu HUET ou HUE DE BARVILLE, Ecuyer.

Le 5 Juin 1350: JEAN DE BARVILLE passe un acte à son profit.

Le 20 Avril 1361, donation entre *Jean de Blavette*, Ecuyer, & JEANNE DE BARVILLE, son épouse.

Le 1^er^ Juin 1380, échange entre GUILLAUME-COLIN DE BARVILLE, Ecuyer, & *Jean de Blavette*, Ecuyer, des héritages tenans aux héritiers de feu JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, & à JEAN DE BARVILLE.

Le 2 Octobre 1382, aveu rendu à GUILLAUME-COLIN DE BARVILLE, Seigneur de Barville, dans lequel est citée *Jeanne de Marcouville de Montgoubert*, sa femme.

Le 11 Juin 1391, contrat d'acquêts faits par JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, & par *Robine*, sa femme, de *Jean Blavette*, Ecuyer, de vingt-huit sols de rente.

1394. Aveu rendu à noble JEAN DE BARVILLE.

Le 6 Juillet 1401, vente faite à JEAN DE BARVILLE l'aîné, Ecuyer.

Le 13 & le 28 Avril 1402, différens aveux rendus à JEAN DE BARVILLE l'aîné, Ecuyer.

Le 28 Avril 1403, transaction passée entre JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, & demoiselle *Robine*, fille de défunt *Colin Carel*, & sœur aînée de *Jean Carel*, Ecuyer. Ledit *Jean Carel* accorde audit JEAN DE BARVILLE présent, & à ladite *Robine*, sa femme, absente, à cause d'elle, & à leurs hoirs, pour toutes, telles parts & portions qui peuvent appartenir à ladite *Robine*, sa sœur, dans tous les héritages quelconques, demeurés du décès dudit défunt *Colin Carel* & feue sa femme, *douze livres* de rente à prendre sur la paroisse de Burre & sur celle de Saint-Julien-sur-Sarthe, & *cent livres* tournois, payables en quatre paiemens.

Le 12 Mars 1420, *Julien Blavette*, Ecuyer, pour demeurer quitte de de quarante-quatre sols de rente foncierre envers GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, fils, héritier de JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, & de *Robine Carel*, sa femme, vend audit GUILLAUME DE BARVILLE des héritages affectés à ladite rente, situés paroisse de Barville, amplement signés & confrontés audit acte. Lesquels héritages avoient été originairement acquis par ladite *Robine*, femme de JEAN DE BARVILLE, de *Julien de Blavette*; & qu'audit acte étoit présent, à la minute de Robert de la Lande, Notaire, JEAN DE BARVILLE, Prêtre, Ecuyer, le 24 Septembre 1428.

Le 23 Janvier 1451, GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, reçoit quittance d'un rachat, à cause de la mort & trépas de JACQUES DE BARVILLE, son frere aîné.

Le 2 Août 1453, partage entre noble GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, d'une part, & *André de Valandry*, aussi Ecuyer, & Dame MARIE DE BARVILLE, sa femme, des biens à eux venus & échus de la succession de feu JEAN DE BARVILLE, Ecuyer & Seigneur dudit lieu de Barville, & de ladite MARIE DE BARVILLE, ensemble des héritages qui leur pourront échoir après le décès de la Dame *Robine Carel*, leur mere, présente; & du consentement de Messire JEAN DE BARVILLE, Prêtre, frere dudit

Digitized by Google

défunt JEAN DE BARVILLE, & de ladite *Robine Carel*, mere desdits GUILLAUME & de MARIE DE BARVILLE.

AUTRE EXTRAIT.

Noble homme GUILLAUME DE BARVILLE s'eſt fait rendre, le 13 Octobre 1461, aveu, comme ayant le droit de feu JEAN DE BARVILLE l'aîné, en ſon vivant, Ecuyer, Seigneur de Barville.

Ce GUILLAUME DE BARVILLE ci-deſſus avoit épouſé *Marie de Feugerets*. Ils eurent ſept enfans, ſavoir: — 1. JEAN DE BARVILLE, Seigneur de Barville au Perche & de la Gaſtine, paroiſſe de Louze, Baronnie de Sonnois, au pays du Maine, qui épouſa *Jeanne Bellard* qui lui apporta en dot la Seigneurie de Boitron, celle du Jardin, & la métairie de la Mauguiniere, paroiſſe de Chalange, qu'il donna par échange, en 1496, à BERTRAND DE BARVILLE, ſon frere, qui ſuit: — 2. BERTRAND DE BARVILE, qui eut en partage la terre & ſeigneurie de la Lijardiere, ſituée dans la paroiſſe de Pervencheres, qu'il donna par échange à JEAN DE BARVILLE ci-deſſus, ſon frere aîné, pour la métairie de la Mauguiniere, en 1496; — 3. NICOLAS DE BARVILLE, Seigneur de la Lande, qui ratifia, le 5 Juillet 1506, une tranſaction du 30 Juin audit an, entre JEAN DE BARVILLE, ſon frere aîné, fils de GUILLAUME DE BARVILLE & de *Marie des Feugerets*, ſe faiſant fort de ſes freres & ſœurs, & de *Florent-Sébaſtien & Bertrand des Feugerets*, des biens de la ſucceſſion de *Bertrand des Feugerets* & de *Marie du Hamel*, ſa femme; — 4. ALEXANDRE DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Terriere, Archer de la garde du Roi, en 1497, & en 1503, ſous Myolant, avoit épouſé *Florine de Thouars*. Sa poſtérité exiſtoit en 1580, ſuivant un acte de tutelle, par lequel *Jean de Marcouville*, Seigneur de Mongoubert, & ALEXANDRE DE BARVILLE, Sieur de la Terriere furent établis tuteurs & curateurs des enfans mineurs de défunt CHRISTOPHE DE BARVILLE & de *Marie du Hamel*, ſa femme; ledit CHRISTOPHE DE BARVILLE, fils de JEAN, Seigneur de Barville & de la Gaſtine; — 4. JEHANNOT, qui épouſa *Suzanne de Thouars*, fit décréter la terre de Boiſlandry ſur THOMAS DE BARVILLE, ſon frere, Archer de la garde du Roi, en 1515; — 6. THOMAS DE BARVILLE, Seigneur de Roſais & du Boiſlandry, auteur d'une branche ci-après rapportée, épouſa *Perrine le Couturier*, fille de *Macé le Couturier* & de *Marie Gueroult*; fut partagé par JEAN DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Barville, ſon frere aîné, le 24 Mai 1495, dans les biens de *Marie des Feugerets*, leur mere, laquelle avoit rendu compte, en qualité de tutrice, le 12 Mai audit an; fut Archer de la garde du Roi en 1507, ſous *Robert de la Marck*. Il partagea avec ſes cohéritiers les biens de ladite *Marie Gueroult*, ſa belle-mere, le 13 Juillet 1523; émancipa JEAN DE BARVILLE, ſon fils aîné, le 19 Juillet 1529. Celui-ci rentra dans la terre de Boiſlandry, qu'avoit fait décréter JEHANNOT DE BARVILLE, ſon oncle, ſur THOMAS DE BARVILLE, ſon pere. — 7. MARGUERITE DE BARVILLE, mariée à *Philippe*

Digitized by Google

de Blavette, laquelle acheta, le 2 Novembre 1557, de *Jeanne Bellard*, ſa belle-ſœur & de CHRISTOPHE DE BARVILLE, ſon neveu, des biens.

PREMIERE BRANCHE.

Le 15 Novembre 1496, échange entre noble homme Meſſire JEAN DE BARVILLE, fils aîné de GUILLAUME & de *Marie des Feugerets*, & petit-fils de JEAN, & de *Robine de Carel*, Chevalier dudit lieu de Barville, & BERTRAND DE BARVILLE, Ecuyer, ſon frere, Archer de la garde du Roi, paſſé devant les Notaires Royaux de la ville de Breſt. Ledit Chevalier quitte, délaiſſe, par ladite voie d'échange, audit BERTRAND DE BARVILLE, Ecuyer, ſon frere, le lieu, manoir & métairie de la Mauguiniere, appartenant audit Chevalier DE BARVILLE, à cauſe de la Dame *Belard*, ſon épouſe, paroiſſe de Chalange, & ledit BERTRAND DE BARVILLE auroit, par retour, en récompenſe de ce, quitté & delaiſſé audit JEAN DE BARVILLE, Chevalier, le lieu, terre & ſeigneurie de la Ligeardiere, ſis en la paroiſſe de Pervencheres ; & le 7 Mars de la même année, ladite Dame *Belard* ratifie ledit acte devant les Tabellions en la Châtellenie de Perriere.

Le 12 Mai 1495, compte que *Marie des Feugerets*, tutrice & garde-noble de ſes enfans, leur rend. Ils partagent la ſucceſſion de ladite *Marie*, de leurs pere & mere, le 24 des mêmes mois & an.

Le 6 Juin 1506; NICOLAS DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Lande, ratifie une tranſaction dont copie eſt en tête, tenant lieu de partage, le 30 Juin audit an, entre Meſſire JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, fils de GUILLAUME DE BARVILLE & de *Marie des Feugerets*, ſe faiſant fort de ſes freres & ſœurs, d'une part, & *Florent-Sébaſtien* & *Bertrand des Feugerets*, des biens provenus de ſucceſſions de *Bertrand des Feugerets*, Ecuyer, & de *Jeanne Duhamel*, ſa femme.

CHRISTOPHE DE BARVILLE, Sieur dudit lieu, y demeurant, à préſent fils aîné de Meſſire JEAN DE BARVILLE, ſon pere, & auſſi aîné héritier principal de FRANÇOIS DE BARVILLE, ſon frere, tant en ſon nom, que comme Procureur de Dame *Jeanne Belard*, veuve de défunt Meſſire JEAN DE BARVILLE, Chevalier, ſa mere, & encore de GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, ſon frere puîné, Sieur de la Barre, & ſe faiſant fort de la Dame *Jeanne Belard*, ſa mere, & dudit GUILLAUME DE BARVILLE, ſon frere, demeurant auſſi en ladite Paroiſſe de Barville, d'une part, Demoiſelle *Claudine Mauny*, veuve de feu noble homme FRANÇOIS DE BARVILLE, en ſon vivant, Sieur de la Gaſtine, fils aîné & principal héritier de défunt ledit Meſſire JEAN DE BARVILLE, vivant, Chevalier dudit lieu de Barville, d'autre part. Appert ledit CHRISTOPHE DE BARVILLE, tant pour lui que pour ſes freres & ſœur, & encore comme ſe faiſant fort de ladite Dame *Belard*, ſa mere, avoir tranſigé ſur le procès mu pardevant le Bailli du Perche, avec ladite *Claudine Mauny*, veuve dudit FRANÇOIS DE BARVILLE, frere de lui CHRISTOPHE, au ſujet du douaire à elle dû, & qui auroit été fixé d'abord par le contrat de mariage de ladite *Claudine Mauny* & dudit FRANÇOIS DE BARVILLE, à la ſomme de

Digitized by Google

240 liv. par chacun an, à prendre, après ſon décès, ſur la terre, fief & ſeigneurie de la Gaſtine, & encore ſur le domaine & métairie de Barville, & autres fiefs & ſeigneurie à lui appartenant de proches en proches, qu'il avoit affectés audit douaire préfix, lequel a été enſuite réduit à la ſomme de 120 liv. affectée ſeulement ſur la terre de la Gaſtine, ſuivant & au deſir de ladite tranſaction, enſuite de laquelle eſt l'acte de ratification de ladite *Jeanne Belard*, atteſté dudit Auvray, de Jean Gueſtre, Tabellion, le 26 Juillet 1641. CHRISTOPHE DE BARVILLE n'eut que deux filles dont la ſeconde, nommée MARIE DE BARVILLE, épouſa *Léon Malard*, par contrat du 7 Janvier 1573, & lui porta la terre de Barville poſſédée aujourd'hui par M. *Clément*, qui ſert à la Chambre des Comptes, dont le frere, Avocat-Général à la Cour des Aides, porte le nom.

Par contrat devant Guilovau, Notaire à Mamers, le 20 Février 1556, noble homme GUILLAUME DE BARVILLE, Seigneur de la Gaſtine, d'une part, & *Marie de Guerouſt*, ont contracté mariage entre-eux. Il eut commiſſion de la Cour, le 17 Novembre 1562, pour faire la revue des Gentilshommes de l'arriere-ban pour la province du Maine.

Contrat de mariage paſſé devant Guillaume Touſte, Tabellion à la Perriere, le 6 Septembre 1580, entre noble homme FRANÇOIS DE BARVILLE, Seigneur de la Gaſtine, fils aîné & principal héritier de GUILLAUME DE BARVILLE, vivant, Seigneur de la Gaſtine, & de Dame *Marie Gueroult*, ſes pere & mere, d'une part, & noble *Marthe Dufay*, fille de noble homme *Gallerand Dufay*, & de Demoiſelle *Catherine Boiſſel*, ſes pere & mere.

Contrat de mariage du 8 Décembre 1611, entre GALOIS DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Gaſtine & de Chanceaux, fils aîné & principal héritier de défunt FRANÇOIS DE BARVILLE, Ecuyer, vivant, Seigneur dudit lieu de la Gaſtine, & de Demoiſelle *Marthe Dufay*, d'une part, & de Demoiſelle *Renée de Carion*, fille de défunt *Antoine de Carion*; Ecuyer, & de Demoiſelle *Renée des Vallées*, d'autre part, en préſence de Puiſſante Dame *Marie le Voyer*, ayeule de ladite *Renée de Carion*, & veuve de Meſſire *Jean des Vallées*, Chevalier des Ordres du Roi.

ORDONNANCE DE MAINTENUE DE NOBLESSE.

Par une Ordonnance rendue par *Claude de Paris*, Intendant de la province de Normandie, & *Etienne Paſcal*, Préſident en la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commiſſaires-généraux pour Sa Majeſté, en exécution de la déclaration & arrêt du Conſeil, pour l'exécution du droit de franc-fief, & décharge de toute indemnité, des dernier Février & dernier Mars 1640; ladite ordonnance en date du 3 Juillet 1640, & ſignée en fin d'icelle, *de Paris* & *Paſcal*. Et plus bas, par meſdits ſieurs, *Corneillan*.

Appert que, vu la requête préſentée à Noſſeigneurs les Commiſſaires par FRANÇOIS DE BARVILLE, Sieur de Lanbonniere, attendu ſa qualité & ancienne extraction de noble race, vu auſſi les pieces par lui produites, ſavoir deux actes & deux contrats des années 1493, 1506 & 1541, par

Digitized by Google

leſquels ſe voit que JEAN DE BARVILLE, qualifié Chevalier, Seigneur de Barville, eſt fils de GUILLAUME, auſſi qualifié Ecuyer. Plus deux contrats des années 1546, 1557, par leſquels appert que dudit JEAN DE BARVILLE eſt iſſu GUILLAUME DE BARVILLE, auſſi qualifié Ecuyer, Seigneur dudit lieu; plus d'une commiſſion émanée de Meſſire *Louis de Couaſmes*, Ecuyer, Seigneur de Lucé & Gouverneur du Maine, de l'année 1562, par laquelle ledit GUILLAUME DE BARVILLE avoit été commis pour faire les montres & prendre le ſerment des nobles & compagnie de l'arriere-ban pour Sa Majeſté audit Comté du Maine; plus autres actes & contrats des années de 1575, 1578 & 1580, par leſquels il eſt juſtifié que dudit GUILLAUME eſt iſſu FRANÇOIS DE BARVILLE, qualifié Ecuyer, Seigneur de la Gaſtine; plus un acte de l'année 1587, par lequel la Demoiſelle veuve dudit FRANÇOIS, ayant la garde-noble de ſes enfans, eſt reçue à faire foi & hommage dudit fief de la Gaſtine; plus autres contrats & actes des années 1587 & 1602, par leſquels il appert que dudit FRANÇOIS I eſt iſſu autre FRANÇOIS II du nom, qui étoit le Suppliant, auſſi qualifié Ecuyer, Seigneur de la Gaſtine; plus un autre contrat de mariage d'entre ledit FRANÇOIS II & *Marie de Belard*. Le tout conſidéré, ledit DE BARVILLE, ſuppliant, comme noble de race, a eu main-levée de la ſaiſie faite de ſes fiefs de Barville & de Lambonniere.

GALLOIS DE BARVILLE, dont on vient de parler, eut de ſon épouſe *Renée de Carion*: — 1. GALLOIS DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de la Gaſtine, paroiſſe de Louze, province du Maine, baronnie de Sonnoy, Chevalier de l'ordre du Roi, Lieutenant-Colonel au régiment de l'Iſle de France, marié en 1630 à *Marie le Paumier*, dont un fils ſans poſtérité, & pluſieurs filles, dont l'aînée lui porta la terre de la Gaſtine; — 2. ANTOINE DE BARVILLE marié en 1645 avec *Renée de More*, dont un fils nommé ANTOINE DE BARVILLE-BEAUREPERE, qui ſe maria avec MARGUERITE DE BARVILLE, ſœur de PIERRE DE BARVILLE, Sieur de la Bonneville, & fille de RENÉ DE BARVILLE, Sieur de Saint-Germain, & d'*Anne de Puiſaye*, couſine du 6^e^ ou 7^e^ degré; ladite MARGUERITE étant deſcendue de BERTRAND DE BARVILLE, ci-après — 3. JEAN DE BARVILLE, ſieur du Châtellier, qui vivoit en 1667; il avoit épouſé *Marthe de Vaſconſeil*, dont un fils nommé LOUIS DE BARVILLE, Sieur des Aulnais. Cette branche ſubſiſtoit encore il y a quelques années. — 4. & 5. GUILLAUME DE BARVILLE & FRANÇOIS DE BARVILLE, morts ſans poſtérité; — 6. RENÉ DE BARVILLE, qui avoit épouſé *Marie de Broſſet*, dont eſt iſſu PIERRE ANTOINE DE BARVILLE, mort à Dreux, âgé de 84 ans, laiſſant un fils nommé HENRY, marié en Lorraine, & a été Lieutenant de milice. Il a eu trois fils. L'aîné a embraſſé l'état Eccléſiaſtique, le ſecond eſt Sous-Lieutenant réformé dans la légion de Lorraine, & le troiſieme, Lieutenant en ſecond au régiment de Rouergue, dont a été Colonel M. le Comte de Guſtine; — 7. & PIERRE DE BARVILLE, Major de Bouillon, qui a eu deux garçons, dont le dernier a été élevé à l'Ecole Royale militaire, & eſt mort Lieutenant dans le régiment de Normandie; & ſix filles, dont trois ſont encore

Digitized by Google

vivantes; ſavoir, deux Religieuſes, l'une à l'Abbaye de Poiſſy, & élevée à Saint-Cyr; & la troiſieme penſionnaire aux Dames Miramiones.

Deuxieme Branche.

BERTRAND DE BARVILLE, ſecond fils de GUILLAUME & de *Marie des Feugerets*, épouſa, 1°. Demoiſelle *de Callonne*, 2°. *Renée de la Noue.* Il fut Archer de la garde du Roi, en 1495, partagea avec JEAN DE BARVILLE, ſon frere aîné, le 24 Mai de la même année, dans les biens de *Marie des Feugerets*, leur mere, laquelle avoit rendu compte à ſes enfans, en qualité de tutrice, le 12 Mai audit an, devant Pierre le Bel, Tabellion de la Châtellenie de la Perriere. Le 7 Mars 1496 Dame *Jeanne Belard*, femme autoriſée de Meſſire noble homme JEAN DE BARVILLE, ſon mari, Chevalier Seigneur dudit lieu de Barville, ratifie un contrat d'échange dont copie eſt tranſcrite en tête de ladite ratification faite entre ledit JEAN DE BARVILLE, ſon mari, BERTRAND DE BARVILLE, Ecuyer, ſon frere, atteſté des Notaires Royaux le 15 Novembre audit an; par lequel contrat, ledit Chevalier DE BARVILLE auroit quitté & délaiſſé, par ladite voie d'échange, audit BERTRAND DE BARVILLE, Ecuyer, ſon frere, le lieu, manoir & métairie de la Mauguiniere, appartenant audit Chevalier DE BARVILLE, à cauſe de ladite Dame *Belard*, ſon épouſe, paroiſſe de Chalange; & ledit BERTRAND DE BARVILLE auroit, pour retour & récompenſe de ce, quitté & délaiſſé audit JEAN DE BARVILLE & à ſes cohéritiers, le lieu, terre & ſeigneurie de la Ligeardiere avec toutes ſes dépendances, ſituées en la paroiſſe de Pervencheres.

Le 5 Août 1533, ſentence exercée devant Gervais Gaucher, Lieutenant de la Sergenterie de Seez, ſous M. le Bailli de Caen; appert avoir été mandé par Lettres-Royaux obtenues par FRANÇOIS DE BARVILLE, Ecuyer, fils de BERTRAND, auſſi Ecuyer, prenant ſon fait & cauſe d'envoyer à la Cour certaines informations faites contre *Noël Malet*, détenu priſonnier en la conciergerie de Rouen, & décrété de priſe de corps avec ſes complices.

Appert le 10 Novembre 1539, devant Huvé & ſon confrere, Notaires, noble homme FRANÇOIS DE BARVILLE, Seigneur de Vaudon, après avoir pris poſſeſſion de la métairie de Lavardin, ſituée paroiſſe de Saint-Aubin-de-Locquenay, près la Chapelle Soive, à lui appartenant, à cauſe de la ſucceſſion, mort & trépas de *Sainte-Renée de la Noue*, en ſon vivant, femme de noble homme BERTRAND DE BARVILLE, ſes pere & mere.

Le 22 Avril 1540, tranſaction entre noble homme FRANÇOIS DE BARVILLE, Archer de la garde du Roi, qui ſe trouva aux obſecques de FRANÇOIS Ier. Le ſieur FRANÇOIS DE BARVILLE, ſieur de *Vaudon* d'une part, & *Guillaume-François Marin Belard*, au ſujet du procès mu entr'eux, par rapport aux droits que leſdits *Belard* prétendoient alors en la métairie de la Mauguiniere, qui avoit été cédée par JEAN DE BARVILLE, Chevalier, à *Jeanne de Belard*, ſon épouſe, qui étoit héritiere de *Guillaume de Belard* ſon fils, vivant Ecuyer.

Le 28 Février 1555, devant le Notaire du Meſle-ſur-Sarthe, appert

Digitized by Google

que noble homme CYPRIEN DE BARVILLE, Archer de la garde du Roi, en 1555 & 1565, fils & préſomptif héritier de FRANÇOIS DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur *de la Mauguiniere*, paroiſſe de Chalanges, d'une part & Demoiſelle *Mathurine de Sormont*, fille de noble *Jean*, d'autre part, avoir contracté mariage entre-eux.

Le 6 Février 1562, devant le Notaire de Sainte-Eſcolaſſe, partage entre noble homme CYPRIEN DE BARVILLE, ſieur *de la Mauguiniere*, & JEAN DE BARVILLE, Archer de la garde du Roi, Ecuyer, ſieur *Dubuiſſon* fils & héritier de défunt FRANÇOIS DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du lieu de la Mauguiniere, des biens à eux venus & échus par la mort dudit FRANÇOIS DE BARVILLE leur pere, tous deux Archers de la garde du Roi, le 5 Juillet 1577.

Demoiſelle *Marie Thonin*, veuve de feu noble FRANÇOIS DE BARVILLE, donne devant le Notaire du Mans, quittance à CYPRIEN DE BARVILLE, Ecuyer, de la ſomme de deux cents livres, pour reſte de ſes deniers dotaux.

Le 5 Janvier 1579, tutelle devant le Juge de la châtellenie d'Eſſey. Les enfans mineurs iſſus de défunt noble JEAN DE BARVILLE, vivant ſieur *du Buiſſon*, & de *Gratiane Mallard*, ſa veuve, où ſont dénommés noble homme *François Mallard*, ſieur de *Fontaines*, Chevalier de l'Ordre du Roi, aïeul maternel deſdits mineurs, & CYPRIEN DE BARVILLE, oncle maternel.

Le 28 Novembre 1585, devant les Tabellions de Sainte-Eſcolaſſe, *appert* noble homme PHILIBERT DE BARVILLE, Archer de la garde du Roi, & JEAN DE BARVILLE, fils & héritiers de défunt noble CYPRIEN DE BARVILLE, vivant ſieur de la Mauguiniere, en la paroiſſe de Chalange; ledit JEAN DE BARVILLE, aſſiſté de noble hommme *Charles de Sormont*, ſon curateur, ordonné par juſtice, avoir procédé entre-eux au partage en deux lots de biens à eux échus par le décès dudit CYPRIEN DE BARVILLE, leur pere, & ledit PHILIBERT eſt qualifié d'aîné, Archer de la garde du Roi.

Le 26 Janvier 1587, contrat de mariage entre noble homme JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Saint-Germain, aſſiſté de CHARLES DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Boiſlandry, & de JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de la Fiance, couſin dudit ſieur de *Saint-Germain*, & de *Charles de Sormont*, Ecuyer, ſieur dudit lieu, oncle dudit DE BARVILLE, d'une part, & de Demoiſelle *Jeanne de Brehanon*, fille de noble *Jacques de Brehanon*, & de Demoiſelle *Antoinette de Soucelle*, veuve en ſecondes noces, de *Marin de la Goupilliere*, d'autre part; ledit contrat paſſé devant Froger, Notaire à Saint-Hilaire-le-Lierre; JEAN DE BARVILLE, fut Archer de la garde du Roi.

Le 4 Avril 1595, ſentence rendue par *Jacques de Barbier*, ſieur de Bonelles, Commiſſaire départi ſur le fait & convocation du ban du Bailliage d'Alençon, *appert* Dame *Marie de Faurie*, veuve de PHILIBERT DE BARVILLE, avoir été déchargé de la taxe à laquelle elle avoit été impoſée

poſée en ſadite qualité de tutrice des enfans mineurs dudit défunt & d'elle, pour raiſon de la métairie de la Mauguiniere, paroiſſe de Chalange, venue & échue à ſeſdits enfans, de la ſucceſſion de CYPRIEN, pere dudit PHILIBERT, aïeul deſdits enfans; laquelle métairie avoit été en partie acquiſe par FRANÇOIS DE BARVILLE, pere dudit CYPRIEN, & par BERTRAND DE BARVLLE, Ecuyer, auſſi pere dudit FRANCOIS.

Le 31 Décembre 1616, devant les Tabellions d'Argentan, le contrat de mariage entre JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Saint-Germain, fils & ſeul héritier de défunt JEAN DE BARVILLE, Chevalier, vivant ſieur dudit lieu, & de Demoiſelle *Jeanne de Brehanon*, ſes pere & mere d'une part, & de Demoiſelle *Marie Gautier*, fille de noble homme *Jacques Gautier*, ſieur de Launay & de Montreau, Vicomte d'Argentan d'Exmes, & de Demoiſelle *Barbe de Vauquelin*, ſes pere & mere, d'autre part.

Le 28 Janvier 1643, devant le Notaire de Courtomer, partage entre RENÉ DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Saint-Germain, & GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur dudit lieu, freres & héritiers de défunt JEAN DE BARVILLE, vivant Ecuyer, ſieur de Saint-Germain, & de Demoiſelle *Marie Gautier*, leur pere & mere, des biens à eux échus de la ſucceſſion dudit défunt ſieur de Saint-Germain leur pere; leſdits lots faits par GUILLAUME, le puîné des deux, & les choix faits par RENÉ DE BARVILLE, comme aîné.

Du 28 Janvier 1649, contrat de mariage entre RENÉ DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Saint Germain, & de Demoiſelle *Marie Gautier*, ſes pere & mere, aſſiſté de GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du lieu de Saint-Germain ſon frere, d'une part, & Demoiſelle *Anne de Puiſaye*, fille légitime de *Pierre*, Ecuyer, ſieur de Beaufoſſé, & de *Marguerite Dubois*, ſes pere & mere, (GUILLAUME DE BARVILLE, frere de RENÉ, eut un fils nommé JACQUES, qui fut Lieutenant-Colonel au régiment de Grancey).

1668. Contrat de mariage, entre PIERRE DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Bonneville, fils aîné & principal héritier de RENÉ DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Saint-Germain, & de Demoiſelle *Anne de Puiſaye*, aſſiſté de GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Saint-Germain, ſon oncle paternel, d'une part, & Demoiſelle *Héleine de Broſſard*, fille unique & héritiere de défunt *Gabriel de Broſſard*, Ecuyer, ſieur Devaux, & de Demoiſelle *Jacqueline Gallan*, d'autre part.

Le 23 Août 1717, contrat de mariage entre RENÉ-GASPARD DE BARVILLE, Ecuyer, (né en 1678, & mort en 1761) ſieur de la Bonneville, fils aîné de PIERRE DE BARVILLE, & d'*Héleine de Broſſard*, ſes pere & mere, d'une part, & Demoiſelle *Madeleine Charbonnier*, fille de *Nicolas Charbonnier*, Ecuyer, ſieur de Champré, & de Dame *Anne Duclos*, d'autre part. Il avoit été Capitaine d'infanterie & Chevau-leger de la garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort âgé de 84 ans en 1761, dont — 1. RENÉ-GASPARD-THOMAS, né le 12 Septembre 1718, mort en bas-âge; — 2. & NICOLAS DE BARVILLE, né le 11 Septembre

Digitized by Google

1721, Chevau-leger en 1734, Cornette des Carabiniers en 1746, dont il s'eſt retiré Lieutenant de Meſtre-de-Camp, avec commiſſion de Capitaine en 1761, à cauſe de ſes infirmités, ſuite de ſes bleſſures, marié en 1752, à Demoiſelle *Catherine de Carel*, mort Chevalier de Saint-Louis en 1777, a laiſſé quatre enfans, ſavoir — (*a*) ANTOINE, né en 1754, ſorti de l'Ecole Royale militaire en 1771, pour entrer Sous-Lieutenant au régiment des Carabiniers de MONSIEUR, & Chevalier de Saint-Lazarre; — (*b*) ETIENNE, né le 10 Septembre 1762, entré en Juillet 1772, à l'Ecole Royale militaire, & Lieutenant au régiment de la Sarre; — (*c*) NICOLAS, né le 9 Septembre 1764, entré à l'Ecole Royale militaire en 1776; — (*d*) & une fille, appellée Mademoiſelle DE BARVILLE, née en 1759, non mariée; — 3. GASPARD-ANTOINE, né le 3 Mai 1723, Capitaine de Cavalerie, Sous-Brigadier des Chevaux-legers de la garde du Roi, ancien Lieutenant & Inſpecteur-Général de la Capitainerie Royale des Chaſſes de Fontainebleau, & ancien Ecuyer de MONSIEUR, frere du Roi, Chevalier de Saint-Louis, — 4. JEAN-RENÉ-FRANÇOIS, né le 23 Octobre 1726, mort Volontaire au régiment de Bourbon infanterie, au ſiege de Fribourg en 1744; — 7. & ANNE-MARIE-MADELEINE DE BARVILLE, née le 19 Août 1720, mariée à *Adrien-Pierre Deſmoutis*, Ecuyer, Seigneur du Bois Hebert & de la Morandiere, dont ſont iſſus un garçon & deux filles, le garçon Page de ſon Alteſſe feu Monſieur le Comte *de Clermont*, & enſuite Chevau-leger de la garde du Roi; — (*a*) une fille morte à Saint-Cyr; — (*b*) & ANNE-RENÉE-FRANÇOISE DE BARVILLE, dite Demoiſelle *Deſmoutis*, née le 7 Juillet 1750, mariée à *N..... de la Haye*, Seigneur de la Barre, Capitaine Commandant au régiment de Beaujolois, dont ſont iſſus un fils & deux filles.

Le 6 Février 1562, ont été les partages entre CYPRIEN DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de la Mauguiniere, & JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du Buiſſon ſon frere, leſquels étoient fils de FRANÇOIS DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur de Vaudon & de la Mauguiniere, & petits-fils de BERTRAND DE BARVILLE, frere de JEAN, Seigneur de Barville, qui avoit épouſé la Dame *Belard*, leſquels JEAN, Seigneur de Barville & BERTRAND DE BARVILLE freres, étoient fils de GUILLAUME DE BARVILLE, & de *Marie des Feugerets*. Les BARVILLE DE LA MAUGUINIERE ſont aînés des BARVILLE DU BUISSON, & CYPRIEN DE BARVILLE DE LA MAUGUINIERE & JEAN DE BARVILLE DU BUISSON, étoient tous les deux Archers de la garde du Roi.

Le 20 Juillet 1609, traité de mariage entre FRANÇOIS DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du Buiſſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, fils & héritier de feu JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur dudit lieu, & de Demoiſelle *Gratienne Mallard*, ſes pere & mere, d'une part, & Demoiſelle *Marie de Geſne*, fille de feu *Henri*, FRANCOIS DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du Buiſſon, Lieutenant d'une compagnie de Chevaux-legers pour le ſervice de ſon Alteſſe le Duc de Savoie.

Le 3 Décembre 1652, partage entre ETIENNE DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du Buiſſon, & HENRI DE BARVILLE, ſon frere, de la ſucceſſion de feu FRANÇOIS DE BARVILLE, en préſence de *Marie de Geſne*, leur mere,

Digitized by Google

Le 4 Décembre 1659, reconnoiſſance du traité de mariage d'HENRI DE BARVILLE, Ecuyer, ſieur du Buiſſon, fils de défunt noble homme FRANÇOIS DE BARVILLE DU BUISSON, & de *Marie de Geſne*, avec Demoi- *Françoiſe Deſvallées.*

CADETS DES BARVILLE DU BUISSON.

Le 9 Mai 1592, contrat de mariage de noble JEAN DE BARVILLE, ſieur de Vauhulin, fils de défunt noble homme JEAN DE BARVILLE, ſieur du Buiſſon, & de Demoiſelle *Gratienne Mallard* avec Demoiſelle *Catherine d'Ambray*, fille du Baron de l'Aigle, ſœur de *Nicolas d'Ambray*, Baron de l'Aigle.

1598. Aveu rendu à noble Dame *Catherine d'Ambray*, Dame & Baronne de Belzaire, épouſe de noble JEAN DE BARVILLE, Capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-legers.

1618. Contrat de mariage du 20 Avril 1618, entre CHARLES DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de Belzaize, fils de feu JEAN DE BARVILLE, en ſon vivant, Seigneur de Veauhulin, & de Dame *Catherine d'Ambray* ſes pere & mere, avec *Hyppolite-Angélique de Morainvilliers*, paſſé au Châtelet. Il fut Capitaine d'une compagnie de Mouſquetaires à cheval de cent hommes en 1635, & nommé Chevalier de Saint-Michel en 1619.

Le 14 Juillet 1644, contrat de mariage entre Meſſire CHARLES DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Belzaize, fils légitime & naturel de feu Meſſire CHARLES DE BARVILLE, vivant Chevalier, Seigneur dudit lieu & de feu noble Dame *Hyppolite-Angélique de Morainvilliers*, avec Demoiſelle *Louiſe d'Hellainvilliers*, fille de *N..... d'Hellainvilliers*, Chevalier, Seigneur de Sommaire, & de noble Dame *Catinat* ſes pere & mere.

Le 26 Novembre 1657, tranſaction devant les Notaires de l'Aigle, entre Meſſire *Jacques des Acres*, Chevalier, Seigneur & Marquis de l'Aigle, & Meſſire CHARLES DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur & Baron de Belzaize & de Vimoutiers.

AUTRE BRANCHE.

1495. THOMAS DE BARVILLE, frere de JEAN DE BARVILLE, & BERTRAND DE BARVILLE DE LA MAUGUINIERE, &c. leſquels étoient fils de GUILLAUME DE BARVILLE, & de *Marie des Feugerets*, avoit épouſé *Périne le Couturier*, fille de *Macé* & de *Marie le Guerou.* Il fut partagé par JEAN DE BARVILLE, ſon frere aîné, le 24 Mai 1495, avec BERTRAND DE BARVILLE & ſes autres freres, dans les biens de *Marie des Feugerets*, leur mere, laquelle avoit rendu compte à ſes enfans comme tutrice, le 12 des mêmes mois & an; il partagea avec ſes co-héritiers les biens de *Marie le Guerou*, ſa belle-mere, & JEANNOT DE BARVILLE ſon frere, fit décréter ſa terre de Boiſlandry. Ce THOMAS DE BARVILLE étoit Archer de la garde du Roi, à la montre faite à Reims le 1^er^. Décembre 1507 du nombre de cent lances ſous *Robert de la Mark.*

Digitized by Google

JEAN DE BARVILLE, Seigneur de Boiſlandry, fut émancipé par THOMAS DE BARVILLE ſon pere, le 19 Juillet 1529, & épouſa par contrat du 1er. Décembre 1542, *Catherine de Lance*, fille de noble homme *Jean de Lance*, & de *Catherine de Floc.* Il étoit Archer de la garde du Roi, aux obſeques de FRANÇOIS I, en 1547, & il eſt qualifié Archer de la garde du Roi, dans une ſentence du 17 Novembre 1544, par laquelle il fut envoyé en poſſeſſion de la terre de Bloiſlandry, qui avoit été décrétée par JEANNOT DE BARVILLE, ſon oncle. Il ne vivoit plus le 10 Mars 1560, que *Catherine de Lance*, ſa femme, eut la garde-noble de ſes enfans. Elle obtint une ſentence contre *François Rochenis*, ſon gendre, & MARIE DE BARVILLE ſa femme, le 15 Mars 1574, par laquelle elle fut maintenue dans ſa Nobleſſe, tant de ſon chef que de celui de ſon mari.

CHARLES DE BARVILLE, fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Boiſlandry, de la Fiance & de la Matraſſiere, Archer de la compagnie de Monſieur de Matignon en 1575, homme d'arme de la compagnie de Monſeigneur le Prince de Conti, partagea en 1585, avec JEAN DE BARVILLE, & ſes ſœurs, la ſucceſſion d'OLIVIER DE BARVILLE, ſon frere aîné, & celle de ſes pere & mere le 15 Mars 1590. Il épouſa *Barbe d'Amilly*; demeuroit dans la paroiſſe de Gaſtine en 1611, ne vivoit plus le 26 Novembre 1615, que ſa veuve afferma la terre de Boiſlandry.

JEAN DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Boiſlandry, Naumoraſſin en Touraine, épouſa, par contrat du 24 Février 1626, Demoiſelle *Hélene de Rochefort*, fille d'*Imbert de Rochefort*, Seigneur de Villedieu en Berri, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de ſa chambre, & de *Françoiſe Crevant.* Il comparut avec les autres nobles de la Province de Touraine, avec un Gentilhomme à ſa ſuite, quatre chevaux & armes complettes, à la montre qui en fut faite à Amboiſe le 30 Août 1635, tranſigea le 20 Décembre 1637; maintenu dans la poſſeſſion de la terre de Fontaine, comme héritier de *Guillaume de Damas*, par arrêt du Parlement du 12 Janvier 1677.

JEAN-FRANÇOIS DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Naumoraſſin, Boiſlandry, Fontaine, du Buiſſon, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1664, Demoiſelle *Charlote Duham*, Dame de Montdetour, fille de *Charles* Chevalier, Seigneur de Tanay en Thimeraye, de Morteville, de Montdetour & de Neuville, & produiſit les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, depuis l'an 1524 devant Tubeuf en 1666, tranſigea avec FRANÇOIS DE BARVILLE ſon frere, ſur le partage de la ſucceſſion de ſes pere & mere.

Le 4 Mai 1689, CHARLES DE BARVILLE, Seigneur de Boiſlandry, Naumoraſſin, Chanteloup, Capitaine d'Infanterie dans le régiment d'Huniere, Gentilhomme de Monſeigneur le Prince de Conti, épouſa par contrat du 4 Mai 1689, devant Carnot, Notaire au Châtelet de Paris, *Marie-Anne Jacquinot*, fille de *Daniel Jacquinot*, ſieur des Preſſoirs, dans la forêt de Fontainebleau, & de *Nicole Miron*, l'an 1693, fut Capitaine de Cavalerie au régiment du Furtemberg, Chevalier de S. Lazarre en Janvier 1696; fut maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *Phelippeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, le 11 Mars 1701, fut Colonel d'un régiment de ſon nom. Il eſt

mort

Digitized by Google

mort ſans poſtérité, & n'a laiſſé qu'une ſœur, mariée, comme on l'a dit, à *N.... de Boiſmarmin.*

BRANCHE des SEIGNEURS de NOCEY, *au Perche.*

Suivant un Mémoire qui nous a été fourni par cette famille, nous trouvons noble homme BIN ou BERTRAND DE BARVILLE, Chevalier, & *Peronnelle de Beaumont*, ſon épouſe, fille de *Thibaut de Beaumont*, & *d'Iſabelle de Logny*, dont :

GUILLAUME DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de Nocey, marié le 22 Juillet 1413, avec *Marie Royer*, fille de *Guitte Royer ;* de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE ; — 3. & PÉTRONILLE DE BARVILLE.

JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de Nocey, marié avec *Flavette* ou *Frazette le Bouteiller*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, dont on ignore la deſtinée ; — 3. & ANNE DE BARVILLE, mariée à *Jean de Villeneuve.*

JEAN DE BARVILLE, II du nom, marié à *N....* dont eſt iſſu ROBERT, qui ſuit ;

ROBERT DE BARVILLE, Seigneur de la Mauſonniere, épouſa *Marguerite le Baleur*, fille de *N.... le Baleur*, dont vinrent : 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée à *François de la Motte ;* — 3. & ANNE DE BARVILLE, mariée à *Guillaume Roquer.*

RENÉ DE BARVILLE, marié, le 19 Janvier 1499, avec *Jeanne de Courboyer*, fille de *Jame de Courboyer.* De ce mariage vint :

JEAN DE BARVILLE, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Nocey, tranſigea, le 15 Novembre 1525, avec ANNE DE BARVILLE, ſa tante, ſur le partage des biens de ROBERT DE BARVILLE, & de *Marguerite le Baleur*, ſes aïeul & aïeule ; il épouſa *Jeanne de Cochefilet*, dont entr'autres enfans :

RENÉ DE BARVILLE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Nocey, fut fait Capitaine à l'arriere-ban, par commiſſion du 18 Août 1569. Il fut marié deux fois, 1°. à *Anne des Feugerets-Deſtouches*, le 9 Septembre 1551 ; il eut de ſon premier mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE ; & du ſecond lit, avec *Philippe de Vauviſſan* : — JEAN ; — 4. LOUIS ; — 5. & RENÉE DE BARVILLE ; il mourut à Nantes, en revenant de l'arriere-ban, & y fut enterré aux Jacobins, le 17 Mars 1540.

JEAN DE BARVILLE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Nocey, marié à *Françoiſe*, laquelle, devenue veuve, eut la tutelle de ſes enfans, le 24 Juin 1587, & la garde-noble, le 14 Octobre 1598, & rendit aveu aux Chanoines de Chartres au nom de ſes enfans, qui furent : — 1. FLORIMOND, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOISE DE BARVILLE, mariée à *N.... Dumouchel.*

FLORIMOND DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de Nocey, Capitaine

Digitized by Google

au régiment du Perche, le 14 Mars 1624, obtint un jugement, par lequel il fut conſervé au rang des nobles de ſa province ; il avoit épouſé, le 17 Septembre 1609, *Anne de Fontenay*, dont il eut entr'autres enfans :

ANDRÉ DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Nocey, qui leva une compagnie de cent hommes de pied, le 21 Juillet 1644, dans le régiment du Cardinal Mazarin, fut enſuite Capitaine d'une compagnie de Chevaux-légers de cinquante hommes, par commiſſion du 17 Mars 1652. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1634, *Barbe Girard*, fille de noble homme *Jacques Girard*, & de *Barbe Rignard*, dont pour enfans : — 1. FLORIMOND, tué à Saint-Godard en Hongrie ; — 2. ANDRÉ, qui ſuit ; — 3. PIERRE, qui épouſa *Marie-Catherine de Beauvau*, veuve *Bulion* ; — 4. CHARLES, mort ſans enfans, Lieutenant-Colonel du régiment Dauphin ; — 5. JEAN-ETIENNE, mort garçon, Lieutenant-de-Roi au Fort-Bareau, & pluſieurs filles.

ANDRÉ DE BARVILLE, II du nom, Chevalier, Seigneur de Nocey, Major au régiment de la Salle, marié, 1°. en 1677, avec *Renée Sevin*, morte ſans enfans ; 2°. en 1687, avec *Eſter-Louiſe Turpin* ; & 3°., en 1699, avec *Marie-Madeleine de Cleuche* ; il eut du ſecond lit : — 1. ANDRÉ-MADELEINE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, marié ; — 3. ANDRÉ-LOUIS, tué Capitaine de Grenadiers, au ſiege de Berg-Ob-Zoom ; — 4. une fille ; & du troiſieme lit : — 5. un fils, mort ſans poſtérité ; — 6. & une fille.

ANDRÉ-MADELEINE DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Nocey, marié en 1715, avec *Marie-Marguerite de Boiſnivineu*, tué à la bataille de Parme, Capitaine au régiment Dauphin, dont ſont iſſus : — 1. ANDRÉ, mort ſans poſtérité, Capitaine de carabiniers ; — 2. LOUIS-MADELEINE, tué Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, au ſiege de Maëſtricht ; — 3. LOUIS-AUGUSTE, qui ſuit ; — 4. & une fille, morte en bas-âge.

LOUIS-AUGUSTE DE BARVILLE, Chevalier, Seigneur de Nocey, Capitaine de carabiniers, marié en 1758, avec *Marie-Marguerite de Roſnivineau*, ſa couſine germaine.

Les armes : *d'or au ſautoir de gueules, engrelé & cantonné de quatre lions de ſable.*

BRANCHE DE BARVILLE, *établie dans l'élection de Liſieux, Intendance d'Alençon, que nous croyons ſortie de la précédente.*

JEAN DE BARVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barville, épouſa *Jeanne le Gris*, fille du Baron de Montreuil ; il eſt mentionné dans un acte du 8 Mars 1492, avec *Jeanne le Gris*, ſon épouſe, qui vivoit lors du mariage de ſa ſeconde fille, en 1482 ou 1483, avec le Baron *de Bethomas*. Ils eurent de leur mariage : — 1. CONSTANTIN DE BARVILLE, marié à *Jacqueline Martel*, morte ſans poſtérité, fille de *Jean Martel*, & de *Renée de Mallet-de-Graville*. La ſucceſſion de CONSTANTIN DE BARVILLE, fut partagée, en 1352, entre

Digitized by Google

ſes ſœurs qui ſont; — 1. GILLETTE DE BARVILLE, mariée à *Richard de Livet*, qui eut en partage les terres, fiefs & ſeigneuries de Barville, la Vavaſſaurie d'Eſperaudes, comme aînée dans la ſucceſſion, & cette terre de Barville eſt toujours dans la famille de *Livet*, dont les poſſeſſeurs portent le nom, joint à celui de Livet; — 2. GUILLEMETTE DE BARVILLE, mariée à *Etienne Vipart*, Baron de Bethomas en 1483, dont le fils nommé *Hector de Bethomas*, eut, à cauſe de ſa mere, les terres & ſeigneuries d'Yvetot, & de plus mille livres tournois de dot, comme deuxieme fille héritiere de CONSTANTIN ſon frere; — 3. JACQUELINE DE BARVILLE, mariée à *Gabrielle de Pommereuil*, laquelle eut en partage les terres & ſeigneuries de Bourg-Nainville, la Concinniere, la Tillaye, le fief de Vaucou & une partie de la ſeigueurie d'Yvetot; — 4. & CHARLOTTE DE BARVILLE, mariée à *Guillaume le Breton*, Seigneur de la Couture, dont les enfans eurent le fief, terre & ſeigneurie d'Anieres & partie du fief de Clipin dans la paroiſſe de ..... avec des rentes ſur le petit Cormilly.

ARMES.

Les anciens Chevaliers DE BARVILLE portoient pour armes, & leurs ſucceſſeurs les ont conſervées : *d'argent à deux bandes de gueules, avec un caſque mitourné d'acier aux 5 grilles d'orées.* Le hachement & le bourlet aux *ermaux du caſque;* ſupports *2 lions d'or, armés & lampaſſés de gueules;* deviſe, *Soldat & Brave*, ſymbole *un cocq éployé d'argent, becqué, membré crêté de gueules couronné d'or; placé ſur le dos d'un lion, léopardé d'or, armé & lampaſſé de gueules*, avec les mêmes mots : *Soldat & Brave;* cri de guerre : *Dieu à nous*, ce que les anciens Seigneurs de Barville figuroient par une foi de carnation *couronnée d'azur*, avec ces mêmes mots : *Dieu à nous*, comme voulant ſignifier que *Dieu nous donne ſa protection quand nous ſommes fideles à garder ſa foi.*

Ces mêmes armes ſont élevées en boſſe au Pignon de l'égliſe de Barville, dioceſe de Seez, élection de Mortagne au Perche, ſous la généralité d'Alençon.

BATZ (DE) en Gaſcogne; famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 2 Août 1668.

I. MATHIEU DE BATZ, Capitaine dans le régiment de Vignolles, épouſa *Marthe de Vignolles*, dont :

II. ETIENNE DE BATZ, Ecuyer, Docteur ès droits, Conſeiller du Roi, au ſiege de Saint-Séver, qui ſe maria, par contrat du 1er Février 1552, avec *Jeanne de Tauzin*, fille de *Bernard*, Avocat au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite d'Eſtoupignan*; il en eut;

III. PIERRE DE BATZ, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, du Levy & d'Artiguebarde, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au ſiege de Saint-Séver, & Avocat au Parlement de Bordeaux, qui teſta le 19 Juin 1640. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Novembre 1595, *Catherine de la Borde*, fille de *Chriſtophe*, Conſeiller du Roi au ſiege de Saint-Séver, & de *Jeanne*

Digitized by Google

de Paret. De cette alliance naquirent; — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. autre PIERRE, lequel étoit ſur le point d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, lors du teſtament de ſon pere; — 3. JEAN, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 4. N..... DE BATZ, mariée à *Jean du Junea*, dont elle étoit veuve, lors du teſtament de ſon pere, — 5. N..... femme pour lors de *Pirere de Cloche*, Avocat; — 6. & 7. CATHERINE & JEANNE DE BATZ, La premiere mariée à *Jean du Vacquier*, ſieur d'Aubaignan, de Lartigue, &c. & la ſeconde à *Michel Vincens*, Bourgeois de Grenade : elles étoient mortes toutes deux lors du teſtament de leur pere.

IV. PIERRE DE BATZ, Vicomte d'Aurice, Baron de la Mothe, Seigneur d'Eſcoubez, de Saint-Araille & du Levy, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au ſiege de Saint-Séver, épouſa par contrat du 3 Juin 1636, *Catherine le Blanc*, morte le 18 Mai 1676, fille d'*Alcibiade le Blanc*, Seigneur & Baron de la Batut, & de *Louiſe de Caſtet*, leurs enfans furent; — 1. BERNARD, batiſé le 13 Décembre 1637; — 2. JOSEPH qui ſuit; — 3. & N..... DE BATZ, Religieuſe Bénédictine.

V. JOSEPH DE BATZ, Vicomte d'Aurice, Baron de la Mothe, Seigneur d'Eſcoubez, de Saint-Araille & du Levy, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au ſiege de Saint-Sever, maintenu dans ſa *Nobleſſe* le 2 Août 1668, teſta le 15 Décembre 1691 & mourut avant le 7 Janvier 1696. De ſon mariage contracté le 20 Avril 1667, avec *Jeanne de Captan*, (nommée *Marie* dans le contrat de mariage d'ANTOINE DE BATZ ſon fils), morte le 7 Mars 1674, fille de *Jean de Captan*, Conſeiller du Roi, Receveur & Contrôleur alternatif des décimes du dioceſe d'Aire, & de *Madeleine de Tauzin*, ſa veuve : il laiſſa; — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. DANIEL, Eccléſiaſtique; — 3. & LOUIS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après,

VI. ANTOINE DE BATZ, batiſé le 28 Janvier 1671, Vicomte d'Aurice, Baron de la Mothe, Seigneur d'Eſcoubez, de Saint-Araille & du Levy, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au ſiege de Saint-Séver, puis Conſeiller au Parlement de Bordeaux, obtint le 26 Janvier 1697 un jugement des Commiſſaires-Généraux, députés par le Roi pour les francs-fiefs, qui le décharge de la taxe faite ſur lui comme propriétaire des maiſons nobles de la Mothe & d'Aurice, & fut maintenu dans ſa *Nobleſſe*, par ordonnance de M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Bordeaux, rendue le 3 Janvier 1698. Il fut marié deux fois; 1°. par contrat du 7 Janvier 1696, avec *Catherine Dalon*, fille de *Raimond*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident du Parlement de Navarre, & de *Catherine du Ribaud*; 2°. avec *Suzanne-Elizabeth du Vigier*, morte ſans enfans. Il vivoit encore le 11 Avril 1715, date de ſon teſtament & avoit eu de ſa premiere femme une fille & un fils nommé :

VII. JEAN-BATISTE DE BATZ, Vicomte d'Aurice, Baron de la Mothe, Seigneur d'Eſcoubez, de Saint-Araille & du Lévy, &c. né le 26 Février 1708, marié par contrat du 18 Février 1730, avec *Roſe de Caupéne*, fille de *Jean*, qualifié dans cet acte Marquis d'Amon & de Saint Pé, Baron de Pommarès, de Caſtelſarazin, &c. & de *Jeanne-Bédorrede Gayraſſe*. De

Digitized by Google

ce mariage ſont iſſus; — 1. JEAN-PIERRE, Ecuyer, né le 5 Janvier 1737; — 2. RAIMOND, Ecuyer, batiſé le 7 Novembre 1740; qui ont ſervi tous les deux dans le régiment de Navarre; — 3. & JEANNE-MARIE-THÉRESE DE BATZ, née le 13 Octobre 1731.

SECONDE BRANCHE.

VI. LOUIS DE BATZ, Ecuyer, Seigneur de Saint-Araille, Capitaine d'infanterie dans le régiment Royal, troiſieme fils de JOSEPH & de *Jeanne de Captan*, né le 19 Février 1674, fut marié par acte ſous ſeings-privés, le 28 Février 1696, avec *Jeanne Dartigues*, fille de *Guillaume*, bourgeois de la ville de Saint-Séver, & de *Marguerite Darmandieu*. Il fit ſon teſtament le 19 Avril 1724, par lequel il déclara qu'il avoit eu de ſon mariage une fille & un fils nommé:

VII. JEAN-PIERRE DE BATZ, Ecuyer, né le 9 Janvier 1710, ci-devant Officier dans le régiment de Lorraine, qui a épouſé, par articles ſous-ſeings privés du 13 Mars 1731, *Catherine-Gérarde de Captan*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Condé, & de *Jeanne de Monbeton-de-Bourrouillan*; leurs enfans ſont: — 1. ANTOINE, Ecuyer, né le 27 Septembre 1732, Lieutenant au régiment de Navarre; — 2. JOSEPH, né le 12 Février 1749; — 3. autre JOSEPH, né le 9 Juin 1752; — 4. N..... Religieuſe de Saint-Dominique à Prouillan, près Condom; — 5. ROSE-JOSEPHE, née le 16 Février 1735, — 6. CATHERINE, née le 27 Janvier 1736; — 7. ROSE, née le 22 Août 1740, reçue à Saint-Cyr, le 21 Juin 1751, ſur ſes preuves de Nobleſſe; — 8. & MARIE DE BATZ, née le 1er Août 1744.

TROISIEME BRANCHE.

IV. JEAN DE BATZ, Ecuyer, troiſieme fils de PIERRE, & de *Catherine de la Borde*, épouſa, par contrat du 11 Juin 1647, *Marguerite de la Lanne*, fille de *Pierre*, ſieur de Diuſſe, Abbé de Maſcaras, & de *Jeanne de Lurbe*, il en eut:

V. JEAN-PIERRE DE BATZ, Baron de Diuſſe, Seigneur de Buannes, de Montaut & de Maſcaras, déchargé du droit de francs-fiefs, par ordonnance de M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Bordeaux, rendue le 5 Octobre 1693, ſur la production qu'il lui avoit faite de ſes titres de nobleſſe depuis 1554. Il épouſa, par contrat du 2 Juillet 1676, *Françoiſe de Nogues*, fille de *Jean*, Baron d'Aſſat, Conſeiller d'Etat, Commiſſaire en la chambre de Juſtice, & de *Françoiſe d'Orthe*, dont:

VI. ANTOINE DE BATZ DE DIUSSE, Ecuyer, (nommé JACQUES, dans l'extrait batiſtaire de ſon fils) Seigneur de Bannes & en partie de Montaut, qui a épouſé, par contrat du 24 Avril 1722, en préſence de CLÉMENT DE BATZ, ſon parent, Docteur en théologie, & Chanoine de l'égliſe de Saint-Martin d'Oléron, Demoiſelle *Françoiſe de la Goyte*, fille de *Jean*, Lieutenant-Général d'épée au Sénéchal de Tartas, & de *Françoiſe de Larrey*. De ce

Digitized by Google

mariage eſt iſſu : — JEAN-PIERRE DE BATZ, Ecuyer, né le 9 Janvier 1723. *Armorial de France, Regiſtre V, Part I.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chicots de même poſés en pal, 2 en chef, & 1 en pointe; au chef d'argent, chargé d'un lion de gueules naiſſant.*

BAUPTE (DE) : Famille des plus anciennes de la province de Normandie, où elle poſſédoit, dans les premiers tems, de très-grands biens.

Elle impoſa ſon nom de BAUPTE à une paroiſſe, enſuite à une contrée entiere, appellée encore aujourd'hui *le Pays Bauptois*. La paroiſſe de Baupte appartenoit encore à cette famille en 1100, ainſi qu'on le remarque par quelques aveux rendus à JOSEPH DE BAUPTE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Bauptois.

Les guerres que la Province a eſſuyées dans preſque tous les tems, & même encore depuis peu, près Cherbourg & autres endroits, ont diſperſé les branches de cette famille & ſes anciens titres; mais celles qui ſe ſont perpétuées, ont toujours conſervé la pureté des ſentimens de ceux qui les leur ont tranſmis, ainſi que le nom.

Quoique cette famille ſoit *noble de race*, & que l'ennobliſſement s'en perde dans les tems les plus reculés, LOUIS XIV ayant jugé à propos de le renouveller dans la perſonne d'ANTENOR DE BAUPTE, Sieur de Jugauville, par lequel nous commencerons la filiation ci-après, il le fit par des lettres-patentes données à Paris, au mois de Juin 1653, en forme de charte & ſans finance; leſquelles lettres acceptées par ledit ANTENOR, furent préſentées à la cour des Aides, le 13 Mai 1654, aux fins de leur enregiſtrement. Cette Cour ordonna, comme en pareil cas, par arrêt du 21 Février 1657, les informations de droit, qui furent faites & finies au mois d'Octobre de ladite année. ANTENOR DE BAUPTE, Ecuyer, étant décédé en Octobre 1660, ces lettres furent enrégiſtrées par arrêt du 8 Août 1661, à la requête de PIERRE DE BAUPTE, Sieur de Contrepont, l'un de ſes fils. Mais LOUIS XIV, par déclaration du mois d'Août 1664, enrégiſtrée à la cour des Aides, le 8, ayant révoqué toutes les lettres d'ennobliſſement expédiées depuis le 1er Janvier 1639, ledit PIERRE, Sieur de Contrepont, obtint, au mois de Décembre 1664, des lettres de confirmation de celles accordées audit ANTENOR, en 1653; leſquelles lettres de confirmation furent enrégiſtrées en ladite Cour, le 12 Janvier 1665.

JEAN DE BAUPTE, Ecuyer, tige d'une branche cadette, aujourd'hui repréſentée par les Seigneurs *de Moon*, ſe trouvant dans le cas d'acquérir des fiefs mouvans de Sa Majeſté, ſe pourvut d'un office de Secrétaire du Roi, pour avoir l'exemption des droits de lods & ventes des biens qu'il projettoit d'acquérir. Les lettres de LOUIS XIV, du mois de Juin 1653, pour ANTENOR DE BAUPTE, l'office de Secrétaire du Roi, obtenu par ledit JEAN, donneroit, au beſoin, un double titre d'annobliſſement; mais cette vertu n'enleve pas à cette famille l'ancienneté de la nobleſſe dans laquelle ſes ancêtres étoient nés & ont vécu; au contraire, elle la fortifie & la corrobore. Les deſcendans conſervent encore, pour cet effet, une

Digitized by Google

partie de leur fortune dans la contrée de leur nom, qui eſt le Pays de Baupte, chef-lieu du Bauptois. Elle a, dans tous les tems, ſervi les Souverains, comme il eſt prouvé par les lettres que LOUIS XIV jugea à propos d'accorder à ANTENOR en 1653, & par la confirmation de celles qu'il donna à PIERRE, un de ſes fils, au mois d'Octobre 1664. Ceux qui exiſtent aujourd'hui, à l'exemple de leurs ayeux, continuent de ſervir.

ANTENOR DE BAUPTE, Ecuyer, ſieur de Jugauville, ſervit ſous LOUIS XIII, & fut ennobli ſans finance, lui & ſes enfans, nés & à naître en loyal mariage, par lettres-patentes de LOUIS XIV, au mois de Juin 1653, comme il a été ci-devant dit. Il décéda le 15 Octobre 1660, & fut inhumé le lendemain, en la paroiſſe de Vuide-Fontaine en Normandie. De ſon épouſe, Demoiſelle *N..... de Poupet*, il eut : — 1. ROBERT, Ecuyer, Sieur de Jugauville, marié avec demoiſelle *Françoiſe de Mauconvenant*; — 2. & PIERRE DE BAUPTE, qui ſuit :

PIERRE DE BAUPTE, Ecuyer, ſieur de Contrepont, ſervit Sa Majeſté dans ſes armées de Flandre & d'Italie, particuliérement au ſiege de Tortone & autres, en qualité de Lieutenant au régiment d'infanterie du Comte *du Pleſſis-Praſlin*, ès années 1639, 40, 41, 42 & 1643, s'acquitta dignement de la commiſſion qu'il avoit reçue du Roi, ſous les ordres du Maréchal *du Pleſſis-Praſlin*, pour faire mettre bas les armes aux mutins de la ville de Bordeaux, & faire ceſſer l'attaque du château Trompette; pour l'exécution de laquelle commiſſion il expoſa pluſieurs fois ſa vie; ſervit auſſi quatre années conſécutives, en qualité de Garde-du-corps du Roi, notamment au ſiege du Caſtelet, où il reçut pluſieurs bleſſures en montant des premiers à la breche avec les Enfans-perdus. C'eſt en conſidération de ſes ſervices rendus pendant plus de vingt ans, que LOUIS XIV le confirma, ſans finance, par lettres données à Paris au mois de Décembre 1664, lui, ſes enfans & deſcendans nés & à naître en loyal mariage, dans la *nobleſſe* accordée à feu ANTENOR DE BAUPTE, ſon pere : elles furent enrégiſtrées à la cour des Aides, le 12 Janvier 1665. Il produiſit les titres de ſa nobleſſe devant M. *Chamillard*, Intendant de la généralité de Caen, qui lui en délivra un certificat, le 22 Mars 1668. Il avoit épouſé Demoiſelle *Anne Jourdan du Meſnil*, dont : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. BONNAVENTURE, Ecuyer, Prêtre; — 3. JEAN, tige de la branche de Moon, rapportée ci-après; — 4. & autre ROBERT DE BAUPTE, Ecuyer, marié à Demoiſelle *N..... de Cuves*.

ROBERT DE BAUPTE, Ecuyer, Seigneur de Champcey, épouſa 1°. Demoiſelle *Françoiſe-Eliſabeth le Verrier de Thoville*; & 2°. par contrat du 3 Février 1702, *Madeleine du Halley*, veuve de *Pierre le Sauvage*, Ecuyer. Du premier lit il a eu : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE-BONNAVENTURE, Ecuyer, Seigneur de Champcey, marié à Demoiſelle *Jeanne de la Belliere de Vains*; — 3. & ANGE-FÉLIX DE BAUPTE, rapporté après ſon aîné.

ROBERT DE BAUPTE, Ecuyer, Sieur de la Monguerriere, batiſé le 1er Novembre 1698, épouſa Demoiſelle *Marie-Perrine du Prey de Pierreville*, dont : — 1. JACQUES-MARIE-ROBERT, Ecuyer, batiſé le 15 Mars 1755; — 2. & MARIE-CAROLINE-ANNE-FRANÇOISE DE BAUPTE, batiſée le 17 Avril 1752.

Digitized by Google

ANGE-FÉLIX DE BAUPTE, Ecuyer, Sieur de Contrepont, obtint des lettres de relevement en la Chancellerie du Palais à Rouen, le 17 Février 1720, contre CHRISTOPHE-BONNAVENTURE DE BAUPTE, Ecuyer, ſon frere aîné, au ſujet des ſucceſſions de ROBERT DE BAUPTE, Ecuyer, Seigneur de Champcey, & de *Françoiſe-Eliſabeth le Verrier de Thoville*, leurs pere & mere, & décéda le 20 Avril 1723. Il avoit épouſé *Marie le Vavaſſeur*, de laquelle il a laiſſé :

ANGE-FÉLIX DE BAUPTE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Manvieu, du Hamel, &c. appellé le *Chevalier de Contrepont*, ancien Lieutenant de frégate du Roi, retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures. Il a épouſé, le 19 Février 1739, en la paroiſſe Notre-Dame de Grandville. *Marie le Pelletier*, dont : — 1. ANGE-FÉLIX-FRANÇOIS-MARIE, Ecuyer, batiſé le 23 Avril 1748, Officier de marine ; — 2. LOUIS-MARIE, Ecuyer, batiſé le 20 Avril 1750, auſſi Officier de Marine ; — 3. ANTENOR-MARIE, Ecuyer, batiſé le 7 Février 1756, Officier de marine ; — 4. & ANGÉLIQUE-ANDRÉE-CHARLOTTE DE BAUPTE, batiſée le 29 Novembre 1746.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MOON.

JEAN DE BAUPTE, Ecuyer, troiſieme fils de PIERRE, Sieur ne Contrepont, & d'*Anne Jourdan du Meſnil*, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi, mort le 25 Février 1771, avoit épouſé Demoiſelle *Renée Hébert de Beaumer*, fille & héritiere de *Gilles Hébert*, Ecuyer, Sieur de Beaumer, mort le 12 Août 1676, & de *N..... de Marguerie de Vierville*, dont il a eu :

FRANÇOIS DE BAUPTE, Ecuyer, Seigneur de Moon, mort le 10 Juin 1749. Il avoit épouſé *Marie-Gillette de Bauquet*, Dame de Moon, morte le dernier deſdits mois & an, fille de *Henri de Bauquet*, Ecuyer, Sieur de la Buiſſonniere, & de *Marie de Groſourdy*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI, Chevalier, Seigneur de Moon ; — 2. LOUIS-CHARLES, appellé *le Chevalier de Baupte* ; — 3. & MARIE-GENEVIEVE DE BAUPTE, dite Mademoiſelle *de Beaumer*.

Les tems reculés ayant fait perdre de vue à quelques branches de cette famille leurs vraies armoiries, il s'y étoit gliſſé quelque changement ; mais les ayant recouvrées, toutes les branches les reprennent telles qu'elles ſont en effet, & connues de tout tems ; ſavoir : *de ſable, au pal d'or, chargé d'une fleche de gueules*. C'eſt ainſi qu'elles ſont blaſonnées en tête du certificat de M. Chamillart.

BEAUHARNOIS, (& quelquefois *Beauharnoys* & de *Beauharnoys*, ſuivant les titres), dans l'Orléanois & à Paris. Famille diſtinguée dans l'ordre de la Nobleſſe par ſes anciens ſervices, ſoit dans le Militaire, ſoit dans la Magiſtrature. Elle remonte ſa filiation à GUILLAUME BEAUHARNOIS, qui ſuit :

I. GUILLAUME BEAUHARNOIS, I du nom, Seigneur de Miramion & de la Chauſſée, épouſa, le 20 Janvier 1390, *Marguerite de Bourges*, dont : — 1. JEAN, l'un des témoins au procès fait pour la juſtification de la *Pucelle*

Digitized by Google

Pucelle d'Orléans. Il eut de ſon mariage accordé en 1423, avec *Anne de Loynes*; — 1. N..... BEAUHARNOIS, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, qui fut commis à l'adminiſtration du Duché d'Orléans, pendant que le Duc, depuis Roi ſous le nom de LOUIS XII, étoit détenu priſonnier à Bourges : il mourut ſans enfans; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. & JEANNE BEAUHARNOIS, mariée avec *Jean Hilaire*, iſſu d'une famille ancienne & diſtinguée de la ville d'Orléans.

II. GUILLAUME BEAUHARNOIS, II du nom, Seigneur de Miramion & de la Chauſſée, épouſa, le 15 Novembre 1425, *Jacquette le Maire*, de laquelle vinrent : — 1. & 2. JACQUES & PIERRE, morts ſans alliance; — 3. JEAN, qui ſuit; 4. & MARION BEAUHARNOIS, veuve en 1493, de *Pierre de Payeres*, dit *Moireau.*

III. JEAN BEAUHARNOIS, Seigneur de Miramion & de la Chauſſée, ſe maria par contrat du 7 Février 1472, avec *Jeanne de Boyleve*, dont il eut : GUILLAUME BEAUHARNOIS, qui ſuit :

IV. GUILLAUME BEAUHARNOIS, III du nom, Seigneur de Miramion, de la Chauſſée, de la Grilliere & de Villechauve, lequel donna ſon aveu à la Chambre des Comptes de Paris en 1504, des terres de Miramion & de la Chauſſée. Il avoit épouſé, le 20 Septembre 1499, *Marie le Vaſſor*, fille d'*Aignan*, & de *Jeanne Compain.* Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, Chanoine de l'égliſe de Saint-Aignan d'Orléans, & Prieur de Saint-Barthelemi de Sémoy; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. AIGNAN, auſſi Chanoine de l'égliſe Saint-Aignan d'Orléans; — 4. JEANNE, mariée le 13 Novembre 1517 à *François de Contes*, dont poſtérité; — 5. MARIE, alliée, le 19 Juillet 1521, avec *Nicolas Buaſtier.* Elle fut la biſaïeule de *Madeleine Fabry*, femme du Chancelier *Séguier*; — 6. CLAUDINE, mariée, le 29 Juin, *alias* le 19 Août 1531, à *Jacques de Contes*, Seigneur de Briou & de Villechauve; — 7. & ANNE BEAUHARNOIS, Religieuſe de l'Ordre de Fontevrault au couvent de la Madeleine-lès-Orléans.

V. GUILLAUME BEAUHARNOIS, IV du nom, Seigneur de Miramion, de la Chauſſée, d'Outreville, de la Grilliere, de Longueſve, de Villechauve, de Beaumont, de Sédenay, &c. épouſa, le 11 Février 1531, *Jeanne de Saint-Meſmin*, Dame de Sédenay, fille de *François* & de *Marie le Clerc*, dont la mere *Agnès de Saint-Meſmin*, étoit fille d'*Aignan de Saint-Meſmin*, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de la Cloye, Chambellan du Duc d'ORLÉANS, & de *Jeanne Simon*, ſœur de *Jean*, Evêque de Paris, & de *N..... Simon*, Avocat-Général au Parlement. Il vivoit encore le 5 Avril 1564, & eut de ſon mariage : FRANÇOIS BEAUHARNOIS, qui ſuit :

VI. FRANÇOIS BEAUHARNOIS, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Miramion, de la Chauſſée, de Sédenay, d'Outreville, de la Grilliere, de Longueſve & de Beaumont, compris en l'état de la Nobleſſe du Châtelet de la ville d'Orléans, dans le procès-verbal fait le 13 Avril 1583, pour la rédaction de la coutume. Il avoit épouſé, le 27 Avril 1561, *Madeleine Bourdineau*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villemblin ou Villembly & de Buſſy, & d'*Anne de Troyes.* Elle devint veuve avant le 8 Mars 1588, vivoit encore le 9 Juin 1593, & mourut avant le 15 Mars 1599. Ses enfans furent :

Digitized by Google

— 1. CHARLES, Seigneur de Villechauve, mort au ſervice du Roi avant le 25 Mai 1589, ſans laiſſer de poſtérité; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur d'Outreville, de la Chauſſée, de la Boiſſiere & de Sédenay, né vers l'an 1567, qui partagea avec ſa mere & ſes freres & ſœurs, le 25 Mai 1589, la ſucceſſion de leur pere. Il embraſſa d'abord la profeſſion des armes, & ſe fit pourvoir depuis d'une charge de Préſident, Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances d'Orléans; fut nommé, le 18 Janvier 1620, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à Sa Majeſté; prêta ſerment pour cette charge le 24 Février ſuivant entre les mains du Chancelier *de Sillery*; fut confirmé dans cette dignité le 15 Juin 1635; fit ſon teſtament le 10 Février 1642, &, depuis trois codicilles, le premier du 12 du même mois, & les deux autres des 29 Mai 1646 & 10 Novembre 1653, & mourut le 27 du même mois, ſans laiſſer d'enfant de ſon mariage, accordé le 25 Juillet 1599, avec *Marie Rouſſeau*, fille de *Jacques*, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de ſa maiſon, & de *Jeanne Allego*, mais de *Françoiſe Pothier* ſon amie, il eut un fils naturel nommé GUILLAUME DE BEAUHARNOIS, Seigneur de la Breteſche, légitimé au mois de Mai 1641, & qui fut légataire de ſon pere en 1642; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. JACQUES, Seigneur de Sédenay, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Légere, & mort ſans alliance; — 5. AIGNAN, Seigneur de Miramion & de la Chouarde, *aliàs* de la Choüarde, Conſeiller d'Etat & Contrôleur-Général de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Légere, le 27 Février 1628, mort à Paris au mois de Mai 1652. Il avoit épouſé, le 13 Septembre 1718, *Marguerite de Choiſy*, fille de *Jean de Choiſy*, Seigneur de Baleroy, Conſeiller d'Etat, & de *Madeleine le Charron*; de ce mariage naquirent deux enfans, (*a*) JEAN-JACQUES DE BEAUHARNOIS, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Miramion, Conſeiller au Parlement de Paris, reçu en 1644, allié le 27 Avril 1645, avec *Marie Bonneau*, fille de *Jacques*, Seigneur de Rubelles, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie d'Yvry*. Il mourut à Paris au mois de Novembre de la même année. Sa veuve décéda le 23 Mars 1696, âgée de 66 ans, & laiſſa MARIE-MARGUERITE DE BEAUHARNOIS, qui épouſa, le 22 Juin 1660, *Guillaume de Neſmond*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Saint-Dizan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, dont elle devint veuve ſans enfans le 19 Mars 1693. Elle mourut à Paris le 6 Novembre 1725, âgée de 80 ans. (*b*) & MADELEINE DE BEAUHARNOIS, Religieuſe au Couvent de la Viſitation de Saint-Denis en France; — 6. MARIE DE BEAUHARNOIS, alliée par contrat du 4 Juin 1597, & célébration le 14 Juillet ſuivant, avec *André Charreton*, Seigneur de la Douze, Conſeiller au Parlement de Paris, & morte de la peſte le 20 du même mois, ſept jours après ſon mariage; — 7. MARGUERITE, morte auſſi de la peſte le même jour; — 8. & ANNE DE BEAUHARNOIS, mariée le 11 Juin 1605, à *Paul Phelypeaux*, Chevalier, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire des Commandemens de la Reine, & depuis Conſeiller-Secrétaire d'Etat, aïeul du Chancelier de Pontchartrain, & triſaïeul du Comte de Maurepas, Miniſtre

Digitized by Google

& ci-devant Secrétaire d'Etat de la Marine. Elle devint veuve le 21 Octobre 1621, & mourut à Paris au mois de Janvier 1653.

VII. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS, II du nom, Seigneur de la Grilliere & de Villechauve, fut ſucceſſivement Conſeiller-Magiſtrat au Bailliage & ſiege Préſidial d'Orléans, & depuis premier Préſident & Lieutenant-Général audit Bailliage en 1598, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine le 2 Janvier 1610; & enfin Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, Privé & Finances, le 20 Septembre 1616: Sa Majeſté l'ayant confirmé dans cette dignité le 1er. Juillet 1635, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus depuis trente-huit ans en ladite qualité de Préſident au Préſidial & de Lieutenant-Général au Bailliage d'Orléans, il en prêta le ſerment le 9 du même mois, & jouiſſoit en cette qualité de 2000 livres de gages. Il fut député à l'aſſemblée des Etats tenus à Paris au mois d'Octobre 1614, & mourut avant le 20 Octobre 1651. Il avoit épouſé, le 17 Février 1599, *Anne Brachet*, Dame de la Boiſche, morte avant le 27 Février 1628, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Marolles & de la Boiſche, & de *Jeanne Jamet*: leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS, III du nom, Seigneur de la Grilliere & de Villechauve, Conſeiller d'Etat & du Conſeil de *Gaſton*, Duc d'Orléans. Il étoit auſſi Conſeiller de la Reine mere du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, ſuivant un acte du 27 Février 1628; fut nommé en 1635, Préſident & Lieutenant-Général au Bailliage & ſiege Préſidial d'Orléans; partagea, le 20 Octobre 1651, les ſucceſſions de ſes pere & mere, & de Dame *Jeanne Jamet*, ſon aïeul maternelle, veuve d'*Antoine Brachet*, Ecuyer, Seigneur de Marolles, avec JEAN DE BEAUHARNOIS ſon frere, ANNE & MADELEINE DE BEAUHARNOIS, ſes ſœurs, & fut fort conſidéré de Gaſton, Duc d'Orléans, comme il paroît par une lettre que ce Prince écrivit le dernier Décembre ſuivant, aux Officiers-Généraux & autres qui paſſoient aux environs des métairies & fermes ſitués dans l'étendue du Duché d'Orléans, appartenantes audit Seigneur de Villechauve. Cette lettre ſe trouve inſérée tout au long dans l'*Armorial de France*, & commence ainſi: Meſſieurs, l'*eſtime que je fais du Sr. de Villechauve de Beauharnois*, &c. *ſigné*, Gaſton. Ce Prince lui fit encore le 8 Avril 1654, don du profit de rachat qui lui étoit dû par la ſucceſſion du feu ſieur d'OUTREVILLE-BEAUHARNOIS, de la maiſon, terre & jardin de la Chauſſée aſſis au fauxbourg d'Orléans, & qui étoit mouvant de ſon Châtelet d'Orléans, *voulant lui donner*, dit-il, *dans cette occaſion des marques de ſa bienveillance & de l'eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne.* Il partagea, les 13 Juin & 3 Juillet 1654, la ſucceſſion de GUILLAUME DE BEAUHARNOIS, ſon oncle, Seigneur d'Outreville, Conſeiller d'Etat, &c. avec ſes freres & ſœurs & autres co-héritiers. Il étoit marié le 27 Février 1628, avec *Anne de Mareau*, fille d'*Hector*, Ecuyer, Seigneur de Villerégis & de Chilly, Gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, & de *Genevieve Lamirault*. Etant morte ſans enfans, il ſe remaria, le 10 Février 1630, avec *Charlotte Bugy*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Moulinet, & de *Charlotte Colas*, dont il eut FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS, Seigneur de la Grilliere, mort ſans alliance; CHARLOTTE, morte auſſi ſans avoir été mariée; & MARIE-

Digitized by Google

ANNE, alliée le 16 Septembre 1683, avec *Jean Phelypeaux*, ſon couſin, Chevalier, Comte de Mont-Lhéri, Seigneur d'Outreville, Conſeiller d'Etat & Intendant de Paris, frere du Chancelier de Pontchartrain; — 2. JACQUES DE BEAUHARNOIS, tué au ſiege de Cazal. Ce fut lui qui, ſous le nom du *ſieur de la Grilliere-Beauharnois*, fut fait Directeur des Fortifications de Lérida en Catalogne, le 22 Septembre 1642; — 3. GUILLAUME, qui ſervit le Roi dans le Corps de la Marine & fut fait Capitaine d'un Navire de la flotte commandée par l'Archevêque de Bordeaux en 1640; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. MICHEL, Prêtre, Docteur de Sorbonne & Aumônier de Gaſton, Duc d'Orléans; — 6. ANNE; mariée, par contrat du 27 Février 1628, à *Nicolas Thoynard*, depuis Conſeiller du Roi & Préſident au ſiege Préſidial d'Orléans : ils vivoient encore enſemble le 20 Octobre 1651; — 7. & MADELEINE DE BEAUHARNOIS, alliée, le 7 Juillet 1641, avec *Claude le Gloux*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, & Général de ſes Finances en la Généralité de Soiſſons, mort en 1651 ſans enfans. Elle fonda à perpétuité trente places de pauvres entretenus dans l'Hôpital d'Orléans, à la nomination de l'aîné de la famille DE BEAUHARNOIS, & teſta le 14 Novembre 1682.

VIII. JEAN DE BEAUHARNOIS, Chevalier, Seigneur de la Boiſche, de Villechauve, de Beaumont, & de la Chauſſée, fut d'abord Secrétaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Gentilhomme à la ſuite de Gaſton, Duc d'Orléans; ſervit auſſi en Catalogne; fut fait Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, le 4 Septembre 1652; & ayant été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 30 Avril 1653, il en reçut le collier le 15 Juin ſuivant, des mains du Maréchal d'Eſtrées, Chevalier des ordres, que le Roi avoit commis à cet effet. Il mourut en ſa maiſon de la Chauſſée, au mois d'Avril 1661, & fut enterré le 18 de ce mois dans le cimetiere de l'égliſe de Saint-Laurent des Orgeries-lès-Orléans. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Avril 1636, *Marie Mallet*, fille de *Claude*, Ecuyer, ſieur de Mériſau, & de *Marie de Varanne*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ELISABETH, vivante encore ſans alliance le 3 Décembre 1668, mariée depuis avec *Charles de Drouin*, fils d'*Henri*, Marquis de Bouville, Gouverneur de Pithiviers, & morte ſans enfans; — 3. & AGNÈS DE BEAUHARNOIS, alliée par contrat du 16 Juillet 1673, à *Charles Egrot*, Seigneur d'Hurdy, &c. Conſeiller du Roi, Magiſtrat au Bailliage & ſiege Préſidial d'Orléans.

IX. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS, qualifié *Chevalier*, Seigneur de la Boiſche, de la Chauſſée, de Beaumont, de Beauville, &c. ſervit avec diſtinction lors de la convocation de la Nobleſſe du Royaume, & reçut quittance le 15 Novembre 1676 de la ſomme de 100 livres qu'il avoit payée pour être déchargé du ſervice perſonnel qu'il devoit au ban & arriere-ban de la Généralité d'Orléans, comme étant du Corps de la Nobleſſe. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1664, *Marguerite-Françoiſe Pyvart de Chaſtullé*, laquelle vivoit encore le 26 Juin 1700, fille de *Jacques Pivart*, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Blois, & de *Catherine Thierry*. De ce mariage naquirent 14 enfans,

Digitized by Google

entr'autres — 1. JACQUES DE BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, Capitaine d'infanterie dans le régiment du Maine, par commiſſion du 7 Juin 1688, qui avoit été nommé Lieutenant dans ce régiment dès le 12 Avril 1687, & fut tué au ſiege de Mayence, ſans avoir été marié; — 2. FRANÇOIS, qualifié *Chevalier*, Baron de Beauville, Seigneur de la Chauſſée, de Beaumont, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Intendant Général de ſes armées navales & qualifié auſſi *Haut & Puiſſant Seigneur*, dans les actes qui le concernent. Il fut ſucceſſivement Commiſſaire de la Marine, Commiſſaire-Général des armées navales, Intendant de Juſtice, Police & Finances des pays de la Nouvelle France, Acadie, Iſles de Terre-Neuve & autres pays de la France Septentrionale le 1er. Avril 1702; Intendant Général de la Marine en 1704; Intendant de l'armée navale du Roi, commandée par le Comte *de Toulouſe* le 1er. Janvier 1706; Intendant de la Marine, ayant inſpection générale ſur les claſſes des Officiers-Mariniers & Matelots du Royaume le 1er. 1710; Intendant de la Marine à Rochefort, le 24 Mars ſuivant; Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Généralité de la Rochelle, le 30 du même mois, & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans le pays d'Aunis & Iſles adjacentes, & dans les provinces de Saintonge & d'Angoumois; Intendant des armées navales dans la mer Océane, & enfin Intendant général des armées navales, le 1er Avril 1739. Il obtint, le 2 Avril 1707, un brevet par lequel le Roi voulant favoriſer le deſſein qu'il avoit de former un établiſſement à la côte d'Acadie, au lieu appellé *le Port Maltois*, qui ne ſeroit pas moins avantageux à ceux de ſes ſujets qui voudroient aller s'y établir qu'à ceux qui viendroient y faire la pêche, lui fit don dudit lieu de *Port Maltois*, la riviere compriſe, de quatre lieues de front ſur deux de profondeur, tirant du côté de la Heve, à l'eſt-quart-nord-eſt, avec les Iſles & Iſlettes adjacentes, pour en jouir par lui, ſes héritiers ou ayant cauſe, à perpétuité, comme de leur propre, à titre de *fief* & *ſeigneurie*, haute, moyenne & baſſe juſtice, droit de chaſſe, pêche & traite avec les Sauvages, & autres droits ſeigneuriaux, à la charge de porter foi & hommage au château de *Saint-Louis* de Québec; & Sa Majeſté érigea en ſa faveur ladite terre & ſeigneurie de *Port-Maltois* en *Baronnie*, ſous le nom de *Beauville*, par lettres-patentes du 25 Juin de ladite année 1707, duement regiſtées, *en conſidération de ſes ſervices* & de ceux de ſa famille. Il mourut le 8 Octobre 1746, après ſoixante ans de ſervice, âgé de 81 ans; il avoit épouſé *Anne des Grés*, morte ſans enfans, le 24 Septembre 1731, âgée de 63 ans. — 3. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Moulon, Chevalier de Saint-Louis, qui étoit Lieutenant des vaiſſeaux du Roi, au mois de Juillet 1707. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Juin 1700, *Marie-Madeleine de Penillon*, Dame de Moulon, qui lui porta en dot cette terre, fille de *Nicolas de Penillon*, Ecuyer, Seigneur de Mondreville, de Courbaſſon & de Moulon, Seigneur & Patron d'Ouzouer-des-Champs, & de *Jacqueline des Prés-de-Mondreville-de-Moulon*. De ce mariage ſont iſſues trois filles: ſavoir, — MARIE-MADELEINE DE BEAUHARNOIS, mariée à *Georges-François de Ravault*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Mouſſeaux; — MARGUERITE-FRANÇOISE DE BEAUHARNOIS,

Digitized by Google

Religieuſe au couvent de Saint-Dominique-lès-Montargis ; — & ANNE DE BEAUHARNOIS DE MOULON, femme, par contrat du 8 Mai 1741, de *Guillaume Bouvier*, Chevalier, Marquis de Cépoy, &c. Colonel d'infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur, Grand-Bailli-d'Epée, & Capitaine des chaſſes de Montargis. — 4. CHARLES-DE-BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, appellé d'abord le *Chevalier*, enſuite le *Marquis de Beauharnois*, qualifié *haut* & *puiſſant Seigneur* dans les actes qui le concernent. Il fut d'abord admis dans la compagnie des Gentilshommes Gardes de la marine, ſucceſſivement Enſeigne, le 1^er^ Janvier 1692, puis Lieutenant des vaiſſeaux, le 1^er^ Janvier 1696, Capitaine d'une compagnie-franche d'infanterie de la marine, le 18 Janvier 1699, Capitaine de frégates, le 9 Mai 1707, Capitaine de vaiſſeaux, le 23 Avril 1708, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur particulier des ville & château de Québec, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi au Pays de la Nouvelle-France & autres Pays de la France Septentrionale, dans l'Amérique, le 11 Janvier 1726, Commandeur ſurnuméraire de l'ordre militaire de Saint-Louis, le 22 Mars 1732, avec permiſſion du Roi, datée du même jour, pour en porter les honneurs, en attendant ſa réception, Chef d'eſcadre des armées navalles, le 1^er^ Mai 1741 : & enfin Lieutenant-Général deſdites armées navales, le 1^er^ Janvier 1748. Il parvint à tous ces grades par ſes ſervices ſignalés, & donna des marques de la plus grande valeur dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent. On peut en juger par la lettre que lui écrivit le Comte de *Maurepas*, alors Miniſtre de la Marine, le 21 Avril 1732, au ſujet du titre de Commandeur qu'il lui obtint du Roi. Elle commence en ces termes : *Vous ne devez pas douter* (dit-il) *du plaiſir que je me ſuis fait de vous procurer une grace que vous deſiriez & que vous aviez méritée*, &c. & ſe trouve en partie inſérée dans l'*Armorial de France* ci-devant cité. Il mourut le 12 Juin 1749, après ſoixante-trois ans de ſervice, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 6 Août 1716, avec Dame *Renée Pays*, morte le 14 Août 1744, ſœur de *Louis*, Sieur de Bourjolly, & veuve, 1°. de *N..... Galichon*, & 2°. de *Pierre Hardouineau*, Ecuyer, Seigneur de Laudianiere, beau-pere de CLAUDE DE BEAUHARNOIS, ſon frere; — 5. CLAUDE, rapporté ci-après; — 6. GUILLAUME DE BEAUHARNOIS DE BEAUVILLE, Chevalier, qui ſervit quarante ans dans le Corps de la marine; fut ſucceſſivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine, en 1697, Lieutenant d'infanterie en Canada, en 1702, Capitaine d'une compagnie du détachement de la marine audit Pays, le 1^er^ Juin 1704, Enſeigne de vaiſſeaux le 1^er^ Novembre 1705, Aide-major des armées navales & du port de Rochefort, & Capitaine d'une compagnie-franche d'infanterie de la marine, le 20 Avril 1711, Lieutenant de vaiſſeaux en la même année, Chevalier de Saint-Louis le 23 Décembre 1721, reçu, le 20 Janvier 1724, & enfin Capitaine de vaiſſeaux le 10 Mars 1734. Il fut bleſſé d'un coup de fuſil au bras, dans un combat naval où il ſe trouva en 1705, ne ceſſa de donner des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions qui ſe preſenterent, & mourut au Petit-Goave, Iſle de Saint-Domingue, en 1741, ſans avoir été marié; — 6. JEANNE-ELISABETH DE BEAUHARNOIS,

Digitized by Google

femme de *Michel Bégon*, Chevalier, Seigneur de la Picardiere, de Saint-Sulpice, de Pommeraye, de Marbelin, de la Siſtiere, de Sérigny, de Meunes, &c. Conſeiller du Roi en ſes conſeils & en ſa cour de Parlement de Metz, premier Préſident au Conſeil ſouverain, & Intendant du Canada, & depuis Intendant du Havre & des armées navales, frere de *Scipion-Jérôme Bégon*, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Evêque-Comte de Toul, Prince du Saint-Empire. De ce mariage ſont iſſus, un garçon & trois filles, dont deux mariées, & la derniere Religieuſe; — 7. ANNE DE BEAUHARNOIS, mariée le 26 Juin 1700, avec *Pierre-François le Juge*, Chevalier, Seigneur de Loigny, de Gourry, de Bagneaux, de Bazoches, &c. — 8. & CATHERINE-FRANÇOISE DE BEAUHARNOIS, qui aſſiſta, le 26 Juin 1700, au contrat de mariage de JEAN-FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS, ſon frere, Seigneur de Moulon.

X. CLAUDE DE BEAUHARNOIS DE BEAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beaumont, & de Villechauve, fut ſucceſſivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la Marine, Enſeigne, puis Lieutenant des vaiſſeaux, Capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la Marine le 12 Mai 1707, Capitaine de Frégates le 25 Novembre 1712, nommé Chevalier de Saint-Louis le 28 Juin 1718, & reçu le 10 Juillet ſuivant, par le Roi en perſonne, étant à Paris; & enfin Capitaine des Vaiſſeaux le 17 Mars 1727. Il obtint encore du Roi, le 1^er^. Février 1736, une penſion de 1000 liv., & mourut au mois de Janvier 1738, après avoir ſervi 38 ans dans le Corps de la Marine. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mai 1713, *Renée Hardouineau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Laudianiere, de Laoul, de la Pivauterie, &c. Conſeiller du Roi, Receveur-Général des domaines & bois de la Généralité de la Rochelle, & de *Renée Pays*, ſa veuve, laquelle ſe remaria en 1716, avec le Marquis DE BEAUHARNOIS, frere de ſon gendre, comme on l'a dit ci-devant. Du mariage de CLAUDE DE BEAUHARNOIS avec *Renée Hardouineau*, naquirent, — FRANÇOIS, qui ſuit; — & CLAUDE DE BEAUHARNOIS, rapporté après ſon frere.

XI. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS, Chevalier, Marquis de la *Ferté Beauharnois*, ci-devant de la *Ferté-Aurain*, Baron de Beauville, Seigneur de Villechauve, de Montvoy, &c. qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur* dans les actes qui le concernent, naquit à la Rochelle le 8 Février 1714. Il a été ſucceſſivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la Marine en 1729, Enſeigne en 1733, puis Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1749, Capitaine des Vaiſſeaux en 1751, Major des armées navales en 1754, Gouverneur & Lieutenant-Général des Iſles de la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, la Deſirade, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade, les Grenadins, Tabago, Saint-Vincent, Cayenne avec ſes dépendances & autres Iſles du vent de l'Amérique, par proviſions du 1^er^. Novembre 1756; & nommé enfin Chef d'Eſcadre des armées navales en 1764. Il a obtenu du Roi, au mois de Juillet de cette année, des lettres-patentes duement regiſtrées, portant érection de la châtellenie, terre & ſeigneurie de la *Ferté-Aurain* en marquiſat, ſous le nom de la *Ferté Beauharnois*, en conſidé-

Digitized by Google

ration des ſervices de ſa famille & de ceux qu'il avoit rendus à Sa Majeſté depuis plus de 35 ans, tant dans le corps de la Marine, qu'en qualité de Gouverneur-Général de la Martinique, dont il avoit chaſſé, dans la derniere guerre, & avant ſon retour en France, les Anglois qui avoient débarqué dans cette Iſle pour s'en emparer. De ſon mariage, accordé par contrat du 6 Septembre 1751, & célébré le 13 du même mois, avec *Marie-Anne-Henriette Pivart de Chaſtullé*, ſa couſine-germaine, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Chaſtullé, &c. & de *Jeanne Hardouineau*, ſon épouſe, & ſœur de *François-Louis-Marie Pivart*, Chevalier, Seigneur de Chaſtullé, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine aux Gardes Françoiſes, Maréchal de Camp en 1782, il a eu : — 1. FRANÇOIS, mort en bas âge; — 2. autre FRANÇOIS, né à la Rochelle le 12 Août 1756; — 3. & N..... DE BEAUHARNOIS, né à la Martinique le 28 Mai 1760.

XI. CLAUDE DE BEAUHARNOIS, Chevalier, Comte des Roches-Baritaud, Seigneur de la Chauſſée, de la Boufferie, de la Cour, &c. né à Rochefort le 16 Janvier 1717, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur* dans les actes qui le concernent, eſt entré au ſervice vers l'an 1733, en qualité de l'un des Gentilshommes Gardes de la Marine, & eſt parvenu ſucceſſivement aux grades d'Enſeigne & de Lieutenant de Vaiſſeaux & de l'Artillerie de la Marine; a auſſi été pendant quatre ans Commandant de l'Artillerie en Canada, fait Capitaine de Galiote d'Artillerie & de Bombardiers du Roi, tant dans ſes ports qu'à la ſuite de ſes armées navales le 15 Novembre 1754, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine des Vaiſſeaux le 15 Mai 1756. Il a obtenu du Roi, au mois de Juin 1759, des lettres-patentes duement regiſtrées, portant érection de la châtellenie, terre & ſeigneurie des *Roches-Baritaud* en *comté*, en conſidération des ſervices de ſes ancêtres & de ceux qu'il avoit rendus à Sa Majeſté, en qualité de Commandant de ſes Vaiſſeaux, & en dernier lieu de la *Bellone*, avec laquelle il avoit eſſuyé un combat de cinq heures, des plus meurtriers, contre deux Vaiſſeaux Anglois, où il venoit de donner des marques de ſa valeur. Il a épouſé, par contrat du 1er. Mars 1753, *Marie-Anne-Françoiſe Mouchard*, fille de *François-Abraham-Marie*, Ecuyer, Seigneur de la Garde-aux-Valets, de Croix-Chapeaux & de Chamboneil, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Receveur-Général des Finances de Champagne, & d'*Anne-Louiſe Lazur*; de ce mariage ſont iſſus trois enfans, tous nés à la Rochelle, ſavoir : — 1. CLAUDE, né le 26 Septembre 1756; — 2. MARIE-FRANÇOISE, né le 7 Septembre 1757; — 3. ANNE-AMÉDÉE DE BEAUHARNOIS, née le 8 Janvier 1760.

Les armes : *d'argent, à une faſce de ſable ſurmontée de 3 merlettes de même deviſe :* AUTRE NE SERS, Voyez pour un plus long détail, l'*Armorial de France, regiſtre V, partie I.*

BÉGACZON, ou BÉGASSON, ſuivant les titres, au diocèſe de Saint-Malo en Bretagne. La Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, qui ſe trouve dans l'*Armorial de France, regiſtre II, partie I.* remonte, par filiation ſuivie, à Marquis de BÉGACZON, qui ſuit :

I. MARQUIS DE BÉGACZON, frere juveigneur & germain de pere & de

de mere de PERROT DE BÉGACZON, qui, comme aîné, lui avoit donné pluſieurs héritages, & entr'autres choſes l'hébergement de Bégaczon, ſans compter quelques rentes que MARQUIS DE BÉGACZON avoit retirées pour ſon droit de *preſmerie* (vieux mot de pratique qui ſignifie parenté ou proximité, & qui, ſelon *Meſnage*, vient du latin *proximus*, le plus proche). Il épouſa *Jeanne de Brignac*, d'une Nobleſſe des plus anciennes de la province, dont vint :

II. JEAN DE BÉGACZON-DE-LA-COMBE, I du nom, mentionné dans une tranſaction de 1430, paſſée en la Cour de Ploermel, avec THIBAUD DE BÉGACZON, ſon parent. Il étoit mort en 1446, & laiſſa JEAN DE BÉGACZON, qui ſuit :

III. JEAN DE BÉGACZON, II du nom, qui rendit, le 31 Août 1497, à *Jean, ſire de Rieux*, aveu du moulin à eau de Bégaczon, ſis ſur la riviere de Cleix, & mouvant en fief de la terre & juriſdiction de Rieux. Il eut pour fils JEAN DE BÉGACZON, qui ſuit :

IV. JEAN DE BÉGACZON, III du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Bégaczon, dans un titre du 12 Juin 1509, paſſé ſous les ſceaux de la Cour de Maleſtroit. LOUIS XII, Souverain Duc de Bretagne, lui accorda, le 28 Août 1512, des Lettres-Royaux qui le maintinrent dans la poſſeſſion de ſa maiſon de Bégaczon. Il mourut le 9 Avril 1532, ayant eu de ſon mariage avec *Jeanne de Couldebouc* : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. OLIVIER, tige de la branche des Seigneurs des Métairies & de la Ville-guichart, rapportée ci-après; — 3. & SUSANNE-SIMONNE DE BÉGACZON, aînée de ſes freres, mariée au Seigneur *de la Morinaie*, du ſurnom *du Bochſchet*, d'une famille noble & ancienne.

V. JEAN DE BÉGACZON, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Bégaczon, ayant perdu *Jeanne de Couldebouc*, ſa mere & tutrice, fut remis ſous la tutelle d'*Yvon Bugault*, Seigneur de Trebedan, qui, le 24 Septembre 1534, rendit, aveu pour ſon pupile, des manoir & hébergement de Bégaczon mouvans à foi & hommage des terre, juriſdiction & ſeigneurie de Rochefort, à *Claude*, Sire *de Rieux*. Il fut encore enſuite ſous la tutelle de SUSANNE-SIMONNE DE BÉGACZON, ſa ſœur; rendit lui-même perſonnellement aveu, le 18 Avril 1554, à *Gui*, Comte *de Laval*, Marquis de *Neſle*, & étoit mort le 2 Novembre 1565. Il avoit épouſé, 1°. *Perronnelle de la Haye*, fille de *Jean* & de *Françoiſe Cancouet*, tous deux d'une famille dont l'ancienneté eſt connue dans la Province; 2°. le 7 Mai 1555, *Jacquette le Coutellier*, fille de *François*, Seigneur de Broſſay, & de *Jeanne de Lieurre*. Du premier lit, il eut : — 1. PERRONNELLE DE BÉGACZON, accordée, du vivant de ſon pere, le 14 Juin 1561, avec *Julien Michel*, Ecuyer, ſieur de la Haye en Reignac; & du ſecond lit : 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & JUDITH DE BÉGACZON, morte ſans enfans.

VI. JEAN DE BÉGACZON, V du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de la Herbelinaie, étant reſté en bas âge, fut, avec JUDITH, ſa ſœur, mis ſous la tutelle de *Jacquette le Coutellier*, leur mere, le 3 Novembre 1565, par ſentence de la cour & juriſdiction de Rochefort, & le 9 Février 1566, elle rendit aveu des manoir & hébergement de Bégaczon à *Gui*,

Digitized by Google

Comte de *Laval*, puis de *Rochefort*. Il paſſa enſuite ſous l'adminiſtration d'OLIVIER DE BÉGASSON, ſon oncle, qui, en qualité de curateur, paroît deux fois avec *Jacquette le Coutellier*, le 7 Juillet 1573, & le 22 Avril 1575. Le premier acte qu'on ait de ſa majorité, fut un aveu qu'il rendit de ſa maiſon de Bégaſſon, le 23 Juillet 1583, à *François de Coligny*, Sire de Rieux, où il déclara que cette maiſon & les autres héritages lui étoient échus par le décès de JEAN, ſon pere, duquel il étoit héritier principal & noble. Il avoit épouſé, 1°. *Julienne Robitel*, fille de *Guillaume*, Sieur de la Herbelinaie, & de *Françoiſe le Berruyer*; 2°. *Julienne-Perrine Bouan*, de la maiſon du Tertre-en-Pleucadeuc. Il étoit mort le 7 Avril 1599, laiſſant de ſa premiere femme: — 1. JEAN, qui ſuit; & de ſa ſeconde: — 2. MADELEINE DE BÉGASSON, mariée, le 30 Juin 1607, avec *Alain Couillé*, Ecuyer, Sieur du Vivier.

VII. JEAN DE BÉGASSON, VI du nom, Ecuyer, Seigneur de Bégaſſon, de la Lardaye, &c. fut mis, à la mort de ſon pere, ſous la tutelle de *Jacquette le Coutellier*, ſon aïeule, qui, le 7 Avril 1599, obtint des Lettres-Royaux pour la caſſation d'un accord déſavantageux que JEAN DE BÉGASSON, ſon fils, pere du pupile avoit fait, le 18 Décembre 1586, avec OLIVIER, ſon oncle. Il ſervit dans la compagnie des cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, dont étoit Capitaine le Duc de Vendôme, *Céſar de Bourbon*, fils naturel de HENRI IV. Ce ne furent pas là ſes ſeuls ſervices, car il avoit mérité d'être fait Chevalier de l'ordre du Roi, qualité qu'il a dans un titre du 8 Avril 1646, avec celle de Seigneur de la Lardaye, de la Bouexiere, du Ronceray, de la Pagoudaye, terres ſituées dans la paroiſſe de Maure, mouvantes de Peillac, au bailliage du Pleſſis-Mahé, & qui lui vinrent de ſon mariage avec *Jeanne de Guillou*, par ſucceſſion de *Jacques*, ſon pere, Ecuyer, Seigneur de la Lardaye, &c. & de *Jacques de Guillou*, frere de ladite *Jeanne*, lequel fit profeſſion dans la maiſon des Chartreux de Nantes. Leurs enfans furent: — 1. CLÉMENT, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, Dame de la Lardaye, mariée le 13 Décembre 1639, à *Jean Collobel*, Seigeur du Bot, &c. — 3. RENÉE, mariée le 18 Janvier 1631, à *Olivier de Saint-Martin*, Seigneur de Kerpondarme; — 4. & MARGUERITE DE BÉGASSON, Dame de la Bouexiere, mariée le 15 Février 1639, à *Jean Gouro*, ſieur de la Boulaye, qui fut avantagé par *Anne du Lieu*, ſa mere, en faveur de cette alliance, des prétentions qu'elle avoit ſur la maiſon de la Boulaye & ſes dépendances, ſans en excepter même ſon douaire.

VIII. CLÉMENT DE BÉGASSON, Ecuyer, Seigneur de Bégaſſon & de la Lardaye, fut accordé, le 8 Avril 1646, avec *Marie Guido*, ſœur de *Pierre Guido*, Seigneur de Reſto, Tréſorier des Finances en Bretagne, tous deux enfans de feu *Jean Guido*, Seigneur de Kerdejarouk, Garde du Scel-Royal au Siege Préſidial de Vannes, & de *Jeanne le Mézec*, alors remariée à *François Loénan*, dont: — 1. GILLES-JEAN, qui ſuit; — 2. JULIEN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. PÉRONNELLE, morte après le 10 Juillet 1676; — 4. FRANÇOISE, Religieuſe au premier couvent de la Viſitation de Rennes, en 1581; — 5. & PRUDENCE-MAR-

Digitized by Google

GUERITE DE BÉGASSON, femme de *Jean-Renaud de Keraly*, Ecuyer, Seigneur du Fos.

IX. GILLES-JEAN DE BÉGASSON, Ecuyer, Seigneur de Bégaſſon, la Lardaye, &c. fut, avec JULIEN, ſon frere, ſous la tutelle de leur mere, qui fut aſſignée devant la Chambre établie à Rennes, pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne, par lettres-patentes du Roi, du mois de Janvier 1668. Mais ſur la production des titres de ſon mari, il fut permis à GILLES-JEAN DE BÉGASSON, ſon fils aîné, de prendre la qualité de *Chevalier*, & JULIEN, ſon frere, celle d'*Ecuyer*, & ils furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*. Le Seigneur de BÉGASSON laiſſa de *Marie Gabart*, ſon épouſe, JULIEN-RENÉ DE BÉGASSON, qui ſuit :

JULIEN-RENÉ DE BÉGASSON, Seigneur de Bégaſſon & de la Lardaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne, pourvu en même-tems de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France, dans la Juſtice de Machecoul, mort depuis pluſieurs années. Il avoit épouſé, le 11 Février 1703, MARIE-FRANÇOISE DE BÉGASSON, ſa couſine germaine, mentionnée ci-après; de laquelle il a laiſſé un garçon, dont nous ignorons l'état actuel.

DEUXIEME BRANCHE.

IX. JULIEN DE BÉGASSON, Ecuyer, Seigneur de la Lardaye & de Kergars, ſecond fils de CLÉMENT & de *Marie Guido*, fut maintenu dans la qualité d'Ecuyer, par arrêt du 18 Février 1669, & eſt mort en 1727, Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Quimperlay en Bretagne. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Avril 1683, *Marie du Bochet*, Dame de la Grandriere, dont; — 1. FRANÇOIS-RENÉ, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-EXUPERE, — 3. MARIE-FRANÇOISE, femme de JULIEN-RENÉ DE BÉGASSON, ſon couſin germain, dont on a parlé ci-deſſus; — 4. & APOLLINE DE BÉGASSON.

X. FRANÇOIS-RENÉ DE BÉGASSON, Ecuyer, Seigneur de la Lardaye, Page de la grande écurie du Roi, au mois de Mars 1703, Lieutenant des Marchaux de France le 13 Février 1727, a eu de ſon mariage, accordé le 19 Avril 1720, avec *Anne-Marie-Charlotte Grimaudet*, Dame de la Lande, fille unique de *Charles-Marie*, Seigneur de la Lande, & de *Marie-Eliſabeth de la Vallée de Bury*, JOSEPH-RENÉ DE BÉGASSON, qui ſuit :

XI. JOSEPH-RENÉ DE BÉGASSON, Ecuyer, Seigneur de la Lardaye, né le 20 Juillet 1722, a été reçu Page du Roi en ſa grande écurie, le 5 Mars 1738. Nous en ignorons l'état actuel.

SEIGNEURS DES MÉTAIRIES ET DE LA VILLEGUICHART.

V. OLIVIER DE BÉGACZON, Seigneur des Métairies, ſecond fils de JEAN, III du nom, & *de Jeanne de Couldebouc*, connu par des actes du 7 Mai 1555, 3 Novembre 1565, 16 Juin 1572, 15 Juillet 1573, & 22 Avril 1575, eut en partage, par accord fait antérieurement avec ſon frere aîné, dans la ſucceſſion de ſes pere & mere, les lieux & la maiſon noble des Métairies, ſitués dans la paroiſſe de Meſſiriac. Il étoit mort le 5 Août 1594, & avoit été marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme eſt

Digitized by Google

ignoré. La ſeconde fut *Catherine Jouchet*, de la maiſon noble de la Villeguichart. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond, — 2. GUILLAUME, mentionné ci-après ; — 3. & PIERRE DE BÉGASSON, Seigneur de la Porte-Bregan, qui, avec ſon frere aîné, fut ſous la tutelle de *Jacques Jouchet*, couſin germain de leur mere, par acte judiciaire paſſé en la Juſtice de Maleſtroit le 18 Août 1594.

JEAN DE BEGASSON, Seigneur des Métairies, épouſa, le 22 Novembre 1582, *Françoiſe de Couedro*, fille de noble homme *Jean de Couedro*, dont ISABEAU DE BEGASSON, marié au Seigneur de *Kerpondarme*.

VI. GUILLAUME DE BÉGASSON, Seigneur de la Villeguichart, qualifié Ecuyer, fils de défunt noble homme OLIVIER DE BÉGASSON & de *Catherine Jouchet* ſa ſeconde femme, étoit mort le 7 Juillet 1621. De *Jeanne Rion*, ſon épouſe, il laiſſa : CLÉMENT DE BÉGASSON, qui ſuit :

VII. CLÉMENT DE BÉGASSON, Seigneur de la Villeguichart, né le 5 Décembre 1601, qui épouſa, par contrat du 7 Février 1622, *Marguerite du Bot*, iſſue de l'ancienne maiſon de Kerbot : dont : — 1. CLÉMENT, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE DE BÉGASSON. Leur mere ſe remaria, & eut une fille nommée *Suſanne Dubois de la Salle*, à laquelle CLÉMENT DE BÉGASSON, ſon frere utérin, donna en partage quelques biens ſitués au Petit-Molac.

VIII. CLÉMENT DE BÉGASSON, II du nom, Seigneur de la Villeguichart, la Béraudaye, &c. fut aſſigné en 1668, pour faire ſes preuves de nobleſſe, & prouva ſa deſcendance depuis OLIVIER DE BÉGASSON, Seigneur des Métairies, & la liaiſon du même OLIVIER avec les auteurs de CLÉMENT DE BÉGASSON, pere de GILLES-JEAN, chef de la famille. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Octobre 1655, *Françoiſe de Kerraut*, fille aînée & principale héritiere de *François*, Seigneur de Tremarden, Conſeiller du Roi. A ſa mort arrivée au mois de Juin 1679, il ne laiſſa que deux filles ; ſavoir, HÉLENE-GILLETTE, femme de *René de Kermabon*, Seigneur de Kerprugent, au dioceſe de Tréguier, — 2. & MATHURINE-SÉBASTIENNE DE BÉGASSON, mariée le 12 Novembre 1686, à *Gui-Henri Grignart de Champſavoy*, Seigneur dudit lieu, du Reſto & de Jehardiere, en la paroiſſe d'Evran, au dioceſe de Saint-Malo.

Les armes : *d'argent, à une bécaſſe de gueules.*

BEGUE (LE) : ancienne Nobleſſe originaire de Normandie, & établie en Lorraine depuis plus de 200 ans. Elle eſt diſtinguée par ſes ſervices militaires.

I. THOMAS LE BEGUE, Seigneur d'Hannerville, *Chevalier*, eſt ainſi qualifié dans une lettre du 25 Janvier 1349, adreſſée par JEAN, fils aîné du Roi de France, Duc de Normandie, au Bailli de Caen ; il y eſt dit que ce THOMAS LE BEGUE tenoit en hommage un fief-franc de *Haubert*, baillé à *Richard de Gache*, Ecuyer. Cette lettre eſt enregiſtrée en la Chambre des Comptes de Normandie. Il fut pere de COLIN LE BEGUE, qui ſuit :

II. COLIN LE BEGUE, Ecuyer, Seigneur d'Hannerville, vendit, de concert avec *Guillemette Maupetit*, ſon épouſe en, 1394, un fief provenant

Digitized by Google

de THOMAS LE BEGUE ſon pere, & eut de ſon mariage; — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & GEORGES LE BEGUE, rapporté ci-après, tige des Seigneurs de Duranville, &c. Comtes de Germiny & du Saint-Empire.

III. GUILLAUME LE BEGUE, Chevalier, Seigneur d'Hannerville, partagea, avec ſon frere, la ſucceſſion de ſes pere & mere, le 11 Mars 1448, & épouſa *Jeanne de Tilly*, Dame de Sourville, il eut: COLIN LE BEGUE, qui ſuit:

IV. COLIN LE BEGUE, Chevalier, Seigneur d'Hannerville, marié en 1463, avec *Jacqueline Baron*, Dame d'Arvaut, de laquelle il eut: THOMAS LE BEGUE, qui ſuit:

V. THOMAS LE BEGUE, II du nom, Seigneur d'Hannerville, marié, en 1491, à *Gilette de Canonville*, dont pour fille unique: GILETTE LE BEGUE, mariée, en 1520, à *Georges*, Baron *de Saint-Germain*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DURANVILLE, &c. *Comtes de Germiny & du Saint-Empire.*

III. GEORGES LE BEGUE, Ecuyer, fils puîné de COLIN, I du nom, & de *Guillemette Maupetit*, partagea avec ſon aîné, le 11 Mars 1448, comme il a été dit, fut Seigneur de Duranville & de Mallerville, du chef de ſa femme *Marie de Crameſnil*, fille de *Ferry*, Seigneur de Duranville & de Mallerville; étant veuve & tutrice d'ANTOINE LE BEGUE, ſon fils, qui ſuit, elle tranſigea avec *Jeanne de Tilly*, ſa belle-ſœur.

IV. ANTOINE LE BEGUE, Ecuyer, Seigneur de Duranville & de Mallerville, épouſa, en 1484, *Jeannette d'Aſchey de Serquigny*, dont: — 1. GEORGES, qui n'eut que deux filles de ſon mariage avec *Jeanne de Mouy*, ſavoir: — MARIE LE BEGUE, femme de *Jean de Moncel*, Chevalier, Seigneur d'Eſtoubeville; & CATHERINE, femme d'*Audier*, Seigneur de *Vaſſy*; — 2. RENÉ, qui ſuit; — 3. & 4. PIERRE & JACQUES LE BEGUE, Prêtres.

V. RENÉ LE BEGUE, homme d'armes des Ordonnances du Roi, Ecuyer, ſous la charge du Comte *de Montrevel*, teſta le 25 Novembre 1540, & avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Jean de Queu*, Seigneur de la Queuriere, & de *Jeanne le Veneur*. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & RENÉ LE BEGUE, Ecuyer, qui fut pere de JEAN & de NICOLAS.

VI. FRANÇOIS LE BEGUE, dit PISTOR, Capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied au ſervice de France, paſſa en Lorraine & y épouſa, par contrat du 1er. Mars 1545, *Marie*, fille de *Franciſque Piſtor*, Gentilhomme ſervant de la Ducheſſe de LORRAINE, & de *Jeanne de Bourgogne*. Il s'obligea, par ce contrat, de joindre le nom & les armes de ſa femme aux ſiennes; teſta le 22 Avril 1603, & eut pour fils, JEAN PISTOR LE BEGUE.

VII. JEAN ou VIAN PISTOR LE BEGUE, Seigneur de Vitrey, Gauviller, Germiny, Praye au comté de Vaudemont, d'un fief à Velle-ſur-Moſelle & des Voueries de Creſpey & Viterne, qui, après avoir ſervi dans les guerres de Flandres, & en France pendant la ligue, & y avoir donné des preuves de valeur, fut chargé de pluſieurs commiſſions importantes par le Duc

Digitized by Google

Charles III vers le ſieur *de Rône*, Comte d'Etages, Maréchal de Camp, Général des armées Eſpagnoles aux Pays-Bas. Ce Prince le créa, par lettres-patentes du 15 Décembre 1607, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé. Le Duc *Henri* le fit auſſi Conſeiller d'Etat en 1610, & l'envoya en commiſſion vers l'Archiduc aux Pays-Bas. Le Duc *François* le nomma, en 1618, Sous-Gouverneur de la perſonne & maiſon du Prince *Charles IV* ſon fils, pendant ſa jeuneſſe, duquel il fut enſuite Secrétaire d'Etat & Ambaſſadeur vers l'Electeur *de Brandebourg*. Il acquit, en 1611, 1624 & 1627, pluſieurs portions en la ſeigneurie de Germiny, teſta le 31 Juillet 1641, & mourut à Vezeliſe le 11 Novembre 1645, âgé de 85 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1599, *Anne de Serre*, veuve de *Pierſon des Moynes*, Maréchal des Logis du Duc *Charles III*. Elle lui apporta le château bas de Germiny, & la ſeigneurie en dépendante, qu'elle eut, par partage du 7 Janvier 1610, de la ſucceſſion de *Jacques de Serre* & d'*Oudette du Doyer*, ſes pere & mere. Elle mourut en 1637, laiſſant; — 1. CHARLES, qui a continué la deſcendance ci-après; — 2. GASPARD, dont nous allons parler d'abord; — 3. & ANNE LE BEGUE, mariée en 1621 à *Jean l'Eſpée*, Seigneur de Saint-Valier & Labenville, Conſeiller d'Etat.

GASPARD LE BEGUE, né le 25 Juin 1610, mort en 1635, eut de *Barbe Nicolas*, pour enfans naturels : — 1. ISABEAU, morte jeune; — 2. & NICOLAS LE BEGUE, né le 30 Août 1635, lequel jouit, en qualité de *fils naturel de Gentilhomme*, des privileges de Nobleſſe, conformément à la coutume de Lorraine; & y fut autoriſé par arrêt du Parlement de Metz du 25 Août 1662, à la charge de porter le nom & les armes de ſon pere, *barrées*. Il fut Seigneur d'Igney, de Girmont & du fief Saint-Diez, ſis à Hoyecourt, pour leſquelles terres il fit ſes repriſes au Duc *Léopold*, le 13 Mars 1700, & épouſa *Hélene de Beauvais*, dont il eut : — 1. CHARLES-ANTOINE LE BEGUE, Chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux, à Straſbourg; — 2. JEAN-FRANÇOIS-AUGUSTIN, Seigneur de Girmont, Igney, Villoncourt & du fief de Bayecourt, pour leſquelles terres il fit ſes repriſes les 17 & 19 Juillet 1712. Il a laiſſé poſtérité; — 3. ANNE-MARIE LE BEGUE, femme de *Nicolas-François de Maneſy*, Ecuyer, Seigneur de Maxe, Capitaine-Prévôt du Pont-Saint-Vincent.

VIII. CHARLES LE BEGUE, Seigneur de Germiny, Olchey, Gauviller, Ognéville, Vitrey, Chantreine, Dompſevrin, des Voieries, de Creſpey & Viterne, fils aîné de VIAN, & d'*Anne de Serre*, fut Miniſtre & Secrétaire du Duc *Charles IV*, auquel il rendit ſes foi & hommage le 20 Juin 1664, pour ſes terres. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1630, *Marguerite de Rutant*, fille de *Jean*, Seigneur de Maizey, Gerbeuville, Relincourt, Senonville, Savonnieres, Maizerey, Troyon, Liſle, la Croix-ſur-Meuſe, Saint-Bauſſan, Varvigney, Eſſey en Voivre, Ambly, Montſot, Chantreine & Dompſevrin, Conſeiller d'Etat, & Lieutenant-Général du Bailliage de Saint-Mihiel, & d'*Anne de Marien*. Il partagea avec ſes beaux-freres & belles-ſœurs, la ſucceſſion des pere & mere de ſa femme le 10 Juin 1643; décéda à Nancy le 16 Juillet 1667, dans la ſoixante-huitieme année de ſon âge, & ſa veuve le 20 Octobre 1669; ils furent inhumés

Digitized by Google

dans le chœur de l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame de Nancy, où l'on voit leur épitaphe. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS LE BEGUE, Abbé Commendataire de Bouzonville, grand Doyen de l'égliſe de Saint-Diez, puis de la Primatiale de Nancy, Grand-Vicaire du Primat, Miniſtre & Secrétaire d'Etat des Ducs *Charles IV*, *Charles V*, & *Léopold*, & Garde des Sceaux de Lorraine. Il ſubſtitua à perpétuité aux aînés mâles de ſon nom, la terre & ſeigneurie de Germiny, en réédifia le château, mourut à Nancy le 19 Janvier 1699, & fut inhumé dans l'égliſe Primatiale; — 2. CHARLES-HENRI, Abbé Commendataire de Domevre au dioceſe de Toul, mort en 1688; — 3. CHARLES LE BEGUE, Baron de Vitrey, Seigneur en partie de Germiny, Colonel-Commandant du régiment des Cuiraſſiers de Baſſompierre pour le ſervice de l'Empereur, puis Grand-Bailli & Gouverneur du comté de Vaudemont, marié, par contrat du 15 Février 1681, à *Madeleine le Preudhomme*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Vitrimont, Monhairon, Nicey, Conſeiller d'Etat, & premier Maître des Requêtes de l'hôtel du Duc *Charles IV* de Lorraine, & d'*Eliſabeth de Caboat*. Il n'en eut que deux filles, ſavoir : — 1. BARBE-FRANÇOISE LE BEGUE, Baronne de Vitrey, Dame en partie de Germiny, mariée à *Nicolas-Joſeph*, Comte de *Bouzey*, Conſeiller d'Etat du Duc *Léopold*, & Maréchal de Lorraine & Barrois, morte en 1746; — MARGUERITE LE BEGUE, morte en 1712, femme de *François-Herman*, Comte *de Hunolſtein*, Conſeiller d'Etat, auſſi Maréchal de Lorraine & Barrois; — 4. JOSEPH, qui ſuit; — 5. MARGUERITE, morte ſans alliance; — 6. & ELISABETH LE BEGUE, née le 5 Avril 1657, au château de Germiny, mariée, par contrat du 10 Décembre 1678, à *Dieudonné de Bettainviller*, Chevalier, Seigneur de Menſberg, Bettainviller, Amnéville, Moyeuvre, Romba, Clouange, Bouſſange, Gandrange, Mondelange, & Sainte-Marie au-Chêne, ſon couſin-germain maternel, mort le 11 Janvier 1743. Elle eſt décédée le 20 Avril 1748, n'ayant eu de ſon mariage qu'une fille, *Anne-Dorothée de Bettainviller*, mariée par contrat du 7 Février 1711, à *Claude-Alexandre*, Marquis de *Pons-de-Rennepont*, Maréchal des Camps & armées du Roi, mort à Amnéville le 20 Décembre 1759, & elle au château d'Abans le 11 Février 1769, dont poſtérité. Voyez *Pons-de-Rennepont*, *tome XI de ce Dictionnaire*.

IX. JOSEPH LE BEGUE, Comte du Saint-Empire, & de Germiny, Baron de Thelot & de Torcheviller, Seigneur de Chantreine, Dompſevrin, la Neuveville, Olchey, Gauviller, premier Miniſtre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc *Léopold de Lorraine*, fut créé Comte du *Saint-Empire*, par diplôme du 30 Avril 1714, en conſidération de ſon *ancienne nobleſſe* & des ſervices que lui, ſes freres, pere & aïeul avoient rendus à la maiſon d'*Autriche*, & de ceux par lui rendus au Duc *Léopold*, qu'il avoit toujours ſuivi, ayant même reçu une bleſſure conſidérable à la journée de Temeſwar en Hongrie, étant près de ſa perſonne. Ce Prince érigea en ſa faveur la terre de Germiny avec ſes dépendances en Comté, par lettres-patentes du 8 Février 1724. (Voyez *Germiny*, *tome VIII*). Il rendit de grands ſervices, en qualité de Plénipotentiaire, au congrès de Riſwick, pour le rétabliſſement

Digitized by Google

de S. A. R. dans ſes Etats, & au traité d'Utrecht & de Baden; s'acquitta enſuite de pluſieurs commiſſions importantes dans les Cours de France, d'Angleterre & d'Hollande; décéda à Lunéville le 30 Janvier 1730, âgé de 82 ans, & fut inhumé à Nancy dans l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame, en la ſépulture de ſes pere & mere. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1688, *Jeanne-Françoiſe de Rennel*, fille de *François*, Comte *de Rennel*, & du Saint-Empire, Conſeiller d'Etat du Duc *Charles IV*, & d'*Antoinette le Maréchal*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte à Nancy, le 19 Février 1729, dans la ſoixante-quatrieme année de ſon âge, ayant eu de ſon mariage: — 1. LÉOPOLD-JOSEPH, qui ſuit; — 2. CHARLES ERNEST, né le 28 Mars 1701, reçu Chevalier de Malte de minorité au grand Prieuré de Champagne en 1703, élevé Page du Duc *Léopold*, enſuite Chambellan de ce Prince, puis de l'Empereur ſon fils, & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême; pourvu en 1744, des Commanderies de Châlon & de Pontaubert, & mort en celle de Châlon en 1754; — 3. MARIE, Religieuſe Bénédictine à Saint-Avold; — 4. ANNE-MARIE-ELISABETH LE BEGUE, née à la Haie en Hollande en 1709, pendant que ſon pere y étoit Miniſtre Plénipotentiaire du Duc *Léopold*. Elle fut mariée, par contrat du 13 Mai 1727, à *Louis-Hubert le Danois*, Marquis de Joffreville, Colonel aux Grenadiers de France; mort de la petite vérole à l'armée de Weſtphalie en 1759, âgé de 28 ans. Il avoit épouſé, en 1754, ſa petite niece à la mode de Bretagne, *Marie-Françoiſe-Colette le Danois de Cernay*, Marquiſe de Bouzies, Baronne de Wiege, fille unique de *François-Marie le Danois*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des armées du Roi; duquel mariage il n'a eu qu'une fille,

X. LÉOPOLD-JOSEPH, Comte de LE BEGUE, du Saint-Empire & de Germiny, Baron de Torcheviller, Seigneur de Gauviller, Holchey, Chantreine, Dompſevrin & la Neuville, né le 15 Mars 1700, Chambellan du Duc *Léopold*; obtint de ce Prince la charge de Bailli du Comté de Vaudemont, en ſurvivance du Comte de Gournay; fut mandé à Vienne pour y aſſiſter au mariage de S. A. R. avec l'Archiducheſſe; fit la campagne de Hongrie avec le Duc *de Lorraine*, en qualité de ſon premier Maître-d'hôtel, & fut envoyé à Lunéville, de la part de ce Prince, pour, en ſon nom, complimenter la Princeſſe, ſa ſœur, ſur ſon mariage avec le Roi de Sardaigne. Il acquit, des enfans de la Maréchale de Bauzey, ſa couſine germaine, le 2 Avril 1732, le château bas de Germiny & la part de ſeigneurie en dépendante, qu'ils avoient eue de la ſucceſſion de leur mere; ce qui fut uni à la ſubſtitution du comté de Germiny. Il eſt mort à Vienne en Autriche, le 14 Septembre 1738, & avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1724, ſa niece, à la mode de Bretagne, *Gabrielle-Agnès de Hunolſtein*, morte à Bouxietes, le 5 Mars 1760, âgée de 50 ans; ayant eu pour enfans, — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. autre ANTOINE-FRANÇOIS LE BEGUE, Comte du Saint-Empire, né le 1er Décembre 1727, Lieutenant de Vaiſſeaux en la marine du Roi à Breſt, en 1774, marié 1°. en Amérique, en 1754, à Demoiſelle N..... *le Bray*, ſœur de la Vicomteſſe *de Choiſeul*, morte ſur le vaiſſeau, en revenant en France, & en couches d'un

d'un enfant mort de même peu après ſa naiſſance. Il s'eſt marié, 2°. à Breſt, mais nous ignorons les noms de ſon épouſe, & s'il en a poſtérité; — 3. LOUIS, mort en bas âge; — 4. CHARLES-ERNEST LE BEGUE, Comte du ſaint-Empire, né le 13 Décembre 1730, reçu Page du Duc *Charles de Lorraine*, frere de l'Empereur, puis Officier dans ſon régiment d'infanterie en 1774. Il a épouſé à Nancy, le 4 Août 1772, *N.....de Sonet*, Dame de Belleau, fille de *N.....de Sonet*, Seigneur d'Auſſon en Franche-Comté, & de *N.....Piſchard*. Nous ignorons s'il en a poſtérité; — 5. & REINE-CHARLOTTE LE BEGUE, née le 5 Octobre 1733, Religieuſe à l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, à Paris.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS, Comte de LE BEGUE, du Saint-Empire & de Germiny, Baron de Torcheviller, né le 1er Juin 1725, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Roſe, Allemand, mort à Nancy en 1761, avoit épouſé, le 25 Février 1747, *Françoiſe-de-Sales de Thyrmois de Sacy*, fille unique de *Jacques-Raoul*, Seigneur de Sacy & de Saint-Chriſtophe en Normandie, Conſeiller au Parlement de Rouen, & d'*Angelique-Catherine-Françoiſe Longlois de Motteville*, dont pour fils unique: GABRIEL-JACQUES-RAOUL DE LE BEGUE.

XII. GABRIEL-JACQUES-RAOUL, Comte de LE BEGUE, du Saint-Empire & de Germiny, Baron de Torcheviller, Seigneur de Sacy & Saint-Chriſtophe, né à Nancy, le 23 Octobre 1752, Cornette au régiment Meſtre-de-Camp-Général des Dragons, puis Capitaine en 1772, a épouſé à Rouen, la même année, Demoiſelle *N.....de Puiſmartin*. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, au poiſſon d'ombre d'argent, mis en faſce, au 2 & 3 d'azur, à un écuſſon d'argent; & ſur le tout, d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

BERCKHEIM, famille noble originaire d'Alſace, avec titre de Baronnie, qui tire ſon nom du bourg *Mittel-Berckheim*, ſitué dans la baſſe-Alſace, près de la ville d'Andlau. C'eſt une branche ſubſiſtante de cette maiſon d'Andlau, & qui s'en eſt ſéparée en changeant le nom d'*Andlau* en celui de *Berckheim*. Les hiſtoriographes qui parlent de l'Alſace & de ſa Nobleſſe, ſont d'accord ſur ce point; comme *Schocpfflin*, Alſatia illuſtrata, *tome II*, *pag. 207 & 379*, & les autres qui en parlent tous dans les mêmes termes.

Mais la preuve la plus convaincante eſt celle qui ſe trouve alléguée dans la diſſertation de Wemker *de jure torneament. Nobil. Argent.* qui eſt un reverſaille de la famille d'Andlau, du Lundi avant S. Bartholomé en 1485, dont l'original ſe conſerve dans les archives de la famille BERCKHEIM, par lequel celle d'*Andlau* déclare que celle de BERCKHEIM eſt de la même ſouche, race, origine de nom & d'armes; que les *Andlau* reconnoiſſent les BERCKHEIM pour être de leur même famille. Les armes de BERCKHEIM & d'*Andlau* ſont les mêmes, c'eſt-à-dire, *d'or, à la croix de gueules*. Pour les cimiers, ils ſont différens: BERCKHEIM porte pour

Digitized by Google

cimier *un couſſin de gueules*, ſur lequel eſt debout un *canard d'or*; & d'*Andlau* a pour cimier *la moitié d'un homme blanc couronné.*

La ſéparation de ces deux familles, qui anciennement portoient le même nom d'*Andlau*, eſt provenue de ce qu'une branche étoit établie à Andlau, & ſe nommoit *Andlau d'Andlau*; & l'autre établie à Mettel-Berckheim, ſe nommoit *Andlau de Berckheim.* Mais comme par la ſuite des tems il y a eu de grands différens entre ces deux branches, il eſt arrivé que celle d'*Andlau de Berckheim* a quitté ſon nom d'*Andlau*, n'a conſervé que celui de BERCKHEIM, & a en même-tems changé de cimier à ſes armes.

On ne ſait pas en quelle année s'eſt faite cette ſéparation, puiſque cela ſe perd dans l'ancienneté des tems. Cependant on croit qu'elle s'eſt faite au commencement du XIII^e ſiecle; c'eſt ce que rapporte le P. Laguille, dans ſes *Preuves à l'Hiſtoire d'Alſace*; il fait voir que les familles de BERCKHEIM & d'*Andlau*, avant leur ſéparation, n'ont formé qu'une ſeule famille, ſous le nom commun d'*Andlau*; par conſéquent celle de BERCKHEIM peut s'attribuer avec juſtice tous les avantages honorifiques attribués à leurs ancêtres. *Schocpffin, tome II, pag. 708, § 576*, avance que les *Andlau* avoient été anciennement regardés de pair aux Dynaſtes; & en parlant des titres que l'on donnoit aux Ducs, Comtes & Dynaſtes, il cite un traité fait dans le XIII^e ſiecle, entre les Ducs de Lorraine & les *Andlau*, & dit qu'ils ont pris, les uns comme les autres, le titre de *nobiles viri*, que, dans ces ſiecles là, on ne donnoit qu'aux Ducs, Comtes ou Dynaſtes.

Ainſi la famille de BERCKHEIM, aujourd'hui ſubſiſtante, peut s'attribuer les mêmes prérogatives qu'elle avoit dans le ſiecle où elle a été ſéparée des *Andlau*, & elle peut auſſi prouver que ceux de BERCKHEIM ont été regardés, dans ces-tems là, de Pairs ou Dynaſtes, en ce que CANO DE BERCKHEIM a rempli, ſous l'Empereur Ludolphe d'Hasbourg, le poſte de Grand-Bailli d'Alſace, poſte qui n'a jamais été occupé au moins que par des Dynaſtes, mais le plus ſouvent par des Electeurs, Princes & Archiducs d'Autriche, ainſi que le prouve la liſte qu'on lit dans l'*Alſatia illuſtrata.*

CANNEMANE DE BERCKHEIM vivoit en 1232, & eſt, ſelon toute apparence, celui qui s'eſt ſéparé de la maiſon d'*Andlau.* Il eut pour fils: CUNO DE BERCKHEIM, dont on a déjà parlé, qui laiſſa, à ſa mort pluſieurs enfans, entre autres: CUNO DE BERCKHEIM, II du nom, Sous-Grand-Bailli d'Alſace, que pluſieurs auteurs appellent *præſidem principis in Alſatiâ.* Il poſſéda le château de Crax près d'Andlau, & la ville & forteresſe de Sermersheim près de Benfeld en Alſace, comme fief d'Empire: il eut beaucoup de différens avec Conrad, Evêque de Strasbourg, & beaucoup d'autres Seigneurs contre leſquels il eut guerre. Il ſuccomba; ſon château de Crax & ſa forteresſe de Sermersheim furent aſſiégés, pris & démolis, & les pierres détachées & tranſportées à Lichtenau, dont on bâtit la ville de ce nom. De ce CUNO DE BERCKHEIM ſortit une branche particuliere qui fit pluſieurs acquiſitions, & s'éteignit dans WERNHER DE BERCK-

Digitized by Google

HEIM, en 1386. Mais entre les enfans de CUNO DE BERCKHEIM il y eut LUDOLPHE DE BERCKHEIM, qui ſe maria avec *Eliſabeth Tleckenſtein*, qui furent inhumés à Jebsheim, ſelon leur épitaphe de l'an 1341.

Les deſcendans de ce LUDOLPHE vivent encore aujourd'hui en Alſace, & forment la famille des Barons de BERKCHEIM, qui ſe ſont ſouvent partagés en pluſieurs branches ſucceſſivement éteintes; de façon qu'au commencement du XVII^e ſiecle, il ne ſubſiſtoit qu'EGENOLPHE DE BERCKHEIM, qui eut trois fils, dont on va parler.

L'aîné de D'EGENOLPHE DE BERCKHEIM, né en 1585, eſt auteur de la branche de BERCKHEIM établie à Jebsheim. Il étoit Grand-Bailli de la Séréniſſime Maiſon de Wirtemberg, du comté de Horburg & de la ſeigneurie de Techenvich en Alſace. Il eſt mort en 1665. Sa femme étoit *Barbe Lemchengen*; ils ont laiſſé pour fils JULE-HEBERHARD, qui ſuit:

JULE-HEBERHARD DE BERCKHEIM, né en 1631, eſt mort en 1688. Il étoit attaché à la Cour de la Séréniſſime Maiſon de Bade-Dourlach, comme Gouverneur du Prince Charles-Frédéric. Il avoit épouſé *Anne-Éléonore de Brinning-Koffen*, dont il eut: GEORGES-FRÉDÉRIC DE BERCKHEIM, né en 1662, & mort en 1718. Il avoit épouſé *Charlotte-Eliſabeth de Brieten-Lendenberg*, dont il eut pour fils: LOUIS-FRÉDÉRIC DE BERCKHEIM, né en 1698, mort en 1733, laiſſant de ſon mariage avec *Jeanne-Hélene Eckbrecht-Durckheim*: PHILIPPE-FRÉDÉRIC DE BERCKEIM, né en 1731, Capitaine au régiment d'Alſace, infanterie Allemande, au ſervice de France. Il a épouſé *Marie-Octavie-Louiſe de Glaubitz*, qui, de ſon mariage, lorſque le mémoire nous a été fourni, n'avoit point encore d'enfant mâle.

DEUXIEME BRANCHE.

JEAN-LUDOLPHE DE BERCKHEIM, auteur d'une branche établie à *Krautergerheim*, né en 1587, & mort en 1664; a été Capitaine de cavalerie au ſervice de l'Empereur; enſuite Conſeiller Aſſeſſeur au directoire de la nobleſſe immédiate de la baſſe Alſace; il s'étoit marié avec *Suſanne Barbe de Nippenburg*, dont il eut: — CHRÉTIEN-EBERHARD DE BERCKHEIM, né en 1635, mort en 1708. Il étoit Capitaine au ſervice de Suede; & enſuite Conſeiller Aſſeſſeur au directoire de la nobleſſe immédiate de la baſſe-Alſace. Il a été marié en troiſiemes noces avec *Eliſabeth Marie de Landſperg*, dont il a eu deux fils, ſavoir: — 1. EGENOLPHE SIGISMOND DE BERCKHEIM, Lieutenant-Colonel d'infanterie au ſervice de France, & Chevalier de l'ordre Royal du mérite militaire. Il eſt né en 1694, & a épouſé, 1°. *Françoiſe-Eliſabeth Landſperg*; & 2°. *Sophie de Torſchener*, dont il n'a point eu d'enfans mâle; — 2. ſon frere cadet FRANÇOIS-SAMUEL DE BERCKHEIM, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, Chevalier de l'ordre Royal du mérite militaire, & de l'aigle rouge, de Brandebourg, prêteur au Magiſtrat de la ville de Straſ-

Digitized by Google

bourg, & Chancelier de cette Univerſité. Il a été marié avec *Charlotte Saſſalle de Landſperg*, dont il n'a point eu d'enfans.

La branche établie à *Krantergersheim*, ſubſiſte en deux freres, mais qui n'ont point d'enfans mâles.

TROISIEME BRANCHE.

Nous avons parlé plus haut de deux fils aînés qu'Egénolphe eut de ſon mariage. Le troiſieme auſſi nommé EGENOLPHE DE BERCKHEIM, né en 1591, mort en 1636, a été auteur de la branche établie à *Tibauvillé*, & a été marié avec *Anne Marie Truchs de Theinfelden*, dont il a eu: GEORGES-LUDOLPHE DE BERCKHEIM, né en 1629, mort en 1674. Il avoit épouſé SOPHIE-MARGUERITE DE BERCKHEIM ſa parente, ſortie de la branche *de Jebsheim*, dont il a eu: JEAN-GUILLAUME DE BERKHEIM, né en 1652; mort en 1723. Il avoit été Major au ſervice de Saxe, & avoit épouſé *Jeanne-Eliſabeth Wurmſer de Vendenheim*, dont il a eu; PHILIPPE-FRÉDÉRIC DE BERCKHEIM, né en 1686, mort en 1733. Il étoit Conſeiller privé, & Préſident de la Régence & de la Chambre des Finances du comté de Hanau Lichtenberg à Bouxviller en Alſace, & en même-tems Bailli de Lichtenau & Witſtett. Il s'eſt marié avec LÉONORE-HENRIETTE DE BERCKHEIM, de la branche de *Jebsheim*, dont deux fils vivans, ſavoir: LOUIS-CHARLES DE BERCKHEIM, né en 1726, Conſeiller Privé de la Régence de la Séréniſſime maiſon de Bade, & ſon grand-Bailli du Landgraviat de Sauſſenberg & de la ſeigneurie de Toettlen, qui demeure à Loyrach. Son frere cadet, nommé CHRÉTIEN-LOUIS DE BERCKHEIM, né en 1729, Commandant de bataillon au régiment d'infanterie Allemande de Royal Deux-Ponts, au ſervice de France, Chevalier de l'ordre Royal du mérite militaire, fut marié avec *Sophie-Jacobé de Talhſauhenuen d'Eheuweyher*, dont il n'y a point d'enfans; ainſi nous ignorons ſi cette branche DE BERCKHEIM, établie à *Tibeauvillé*, exiſte encore.

Pour faire voir l'illuſtration de cette famille DE BERCKEIM, le mémoire qui nous a été envoyé nous apprend que ceux de ce nom avoient des vaſſaux nobles. C'eſt ce que rapporte *Schoepflin*, *dans ſon Alſatia illuſtrata*, *tome II*, *page 44*, *ſ. 414*, & dont on a des titres originaux qui ſubſiſtent.

Les archives de Saint-Thomas de Straſbourg, prouvent clairement que ceux de la famille de *Turdenheim* étoient vaſſaux de celle DE BERCKHEIM, en ce que *Henri de Turdenheim*, Chevalier, vendit, en 1319, au chapitre de Saint-Thomas de Straſbourg, du conſentement des Seigneurs WERNER, EBERTIN & JEAN DE BERCKHEIM, tous les biens dans le ban de *Trutersheim* qu'il tenoit en fief des Seigneurs DE BERCKHEIM.

Cette maiſon DE BERCKHEIM, poſſede encore aujourd'hui les Seigneuries de Jebsheim, Krautergerheim, & Innenheim, ſituées dans la matricule de la nobleſſe immédiate de la baſſe-Alſace; & auſſi la ſeigneurie de Schoppenvihz, près de Colmar dans la haute-Alſace; ainſi que les ſeigneu-

Digitized by Google

ries d'Allmanwegher & Wethenwegher, ſituées dans la matricule de la nobleſſe immédiate d'Ortenan, dans l'Empire; & la famille DE BERCKHEIM eſt encore membre du corps de cette nobleſſe immédiate de l'Empire. Ceux du nom DE BERCKHEIM, ſont aujourd'hui vaſſaux du Roi de France; ils l'étoient autrefois de l'Evêque de Straſbourg, de celui de Metz, de la maiſon Palatine, comme Comtes de Tibeaupierre, de la maiſon de Heſſe-d'Armſtat, commes comtes de Hanau & de la maiſon de Wirtemberg, comme Princes de Montbeillard.

Nous avons dit que les armes des maiſons d'ANDLAU & DE BERCKHEIM ſont les mêmes; c'eſt-à-dire, d'*or à la croix de gueules*: mais les *cimiers* ſont différens. BERCKHEIM porte pour *cimier*, *un couſſin de gueules ſur lequel eſt debout un canard d'or; & le cimier de la maiſon d'Audlau eſt la moitié d'un homme blanc couronné.*

BESIGNAN ou BASIGNAN (DE), dans le Condomois en Guienne. Ancienne famille militaire, noble de race & lignée, ainſi qu'elle a été déclarée, tant par jugement des Intendans de la province, que par arrêt de la Cour des Aides & du Conſeil Privé. Cette famille, depuis le XIII^e^ ſiecle, ſuit la profeſſion des armes; ſa filiation ſuivie commence à GUILLAUME DE BESIGNAN, qui ſuit:

I. GUILLAUME, Sieur de BESIGNAN, Chevalier, qui rendit au Roi *Jean* hommage de deux cens livres tournois de rente à vie ſur le Tréſor, le 23 Mars 1355. (Layette homagia deux cens quatre-vingt-huit) ainſi que le rapporte Jean du Tillet, Evêque de Meaux, au titre intitulé: *Inventaire, fol. 79 verso*, dans ſon recueil des Rois de France, leur Couronne & Maiſon, traités d'entre les Rois de France & d'Angleterre, dépoſé à la bibliotheque du Roi. Il fit donation en 1415, en faveur de GUILLAUME, ſon petit-fils, en bas âge, & fut pere de JEAN DE BESIGNAN, qui ſuit.

II. JEAN DE BESIGNAN, Sieur de Baſignan, fut marié avec noble *Marie de Mareſtang*, puiſque le 4 Juillet 1409, il conſentit un bail à fief comme ſon époux, & eut pour fils GUILLAUME DE BASIGNAN qui ſuit:

III. GUILLAUME DE BESIGNAN, Sieur de Baſignan, II du nom, mis ſous la tutelle de ſa mere, & donataire en 1415 de GUILLAUME, ſon ayeul. Il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1468, Demoiſelle *de Maliot*; dans lequel contrat, il ſe qualifie de Noble & d'Ecuyer. Il rendit hommage, le 1^er^ Avril 1478, dans lequel il prend les mêmes qualités. Il eut pour fils ARNAUD DE BESIGNAN, qui ſuit:

IV. ARNAUD DE BESIGNAN, Sieur de Baſignan, Baron & Capitaine d'infanterie, ainſi qualifié dans ſon contrat de mariage en date du 25 Septembre 1503, avec Demoiſelle *Marguerite Cortades*, qui fit ſon teſtament le 3 Août 1528, dans lequel elle déclare avoir trois enfans mâles: ſavoir, — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE; — 3. & autre JEAN DE BASIGNAN.

V. JEAN DE BASIGNAN, II du nom, Capitaine d'armes, qui épouſa, par contrat du 28 Juin 1540, Demoiſelle *Catherine de Rens*. Il fit ſon teſtament le 25 Avril 1555, par lequel il déclare que de ſon mariage il a trois enfans: ſavoir, — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN, tige de la

Digitized by Google

ſeconde branche, rapportée ci-après; — 3. & autre JEAN DE BASIGNAN, tige de la troiſieme mentionnée enſuite.

VI. ARNAUD DE BASIGNAN, II du nom, épouſa en 1585, Demoiſelle *Jeanne de Baragnes*, dont ARNAUD DE BASIGNAN, qui ſuit:

VII. ARNAUD DE BASIGNAN, III du nom, Capitaine d'infanterie, marié en 1629 avec Demoiſelle *Jeanne de la Planche*, de laquelle vint FRANÇOIS DE BASIGNAN, qui ſuit:

VIII. FRANÇOIS DE BASIGNAN, auſſi Capitaine d'infanterie, qui épouſa en 1656 Demoiſelle *Anne de Cadillon*, & en eut ARNAUD DE BASIGNAN, qui ſuit:

IX. ARNAUD DE BASIGNAN, IV du nom, Garde-du-corps du Roi, marié en 1695, avec Demoiſelle *Anne de Maigneu*, dont FRIX DE BESIGNAN, qui ſuit:

X. FRIX DE BASIGNAN, Seigneur de Cauzia, Bertin, Lagarde & autres lieux, ancien Mouſquetaire de la garde du Roi, Chevalier de juſtice, Commandeur de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem. Il a épouſé, en 1736, Demoiſelle *Marguerite de Redon*, de laquelle ſont iſſus: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES, Capitaine au régiment de Berri, cavalerie; — 3. JEAN-FRANÇOIS DE BASIGNAN, Officier au corps Royal d'artillerie; — 4. & 5. & deux filles mariées.

XI. JEAN DE BASIGNAN, Capitaine de cavalerie, au régiment de Berri, en 1762, & Chevalier de Saint-Louis en 1779, a épouſé en 1778 Demoiſelle *Jacquette de Chabriere de Fonteaude*, dont: FRIX-MARIE-JEAN-JACQUES DE BASIGNAN, né en Novembre 1778.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN DE BASIGNAN, ſecond fils de JEAN, II du nom, Capitaine d'infanterie, & de *Catherine de Rens*, eut pour fils, JEAN-JACQUES DE BASIGNAN, qui ſuit;

VII. JEAN-JACQUES DE BASIGNAN, Sieur du Peyruſca, eut pour fils RAIMOND DE BASIGNAN, qui ſuit:

VIII. RAIMOND DE BASIGNAN, Sieur du Peyruſca; dont un fils nommé JEAN-BATISTE DE BASIGNAN, qui ſuit.

IX. JEAN-BATISTE DE BASIGNAN, Sieur du Peyruſca, décédé ſans enfans en 1756. Sa ſucceſſion a paſſé à la branche aînée avec ſubſtitution.

TROISIEME BRANCHE.

VI. JEAN DE BASIGNAN, Ecuyer, I du nom de ſa branche, troiſieme fils de JEAN DE BASIGNAN, II du nom, Capitaine d'armes, & de Demoiſelle *Françoiſe de Rens*. Il fut fait Capitaine de cavalerie de cinquante hommes d'armes, au camp de Coulomiers; la commiſſion eſt datée du 2 Juin 1589, & ſignée du Prince *Charles de Lorraine*; il fit ſon teſtament le 28 Décembre 1590, dans lequel il déclare que de ſon mariage avec Demoi-

Digitized by Google

ſelle *de Rens*, il a deux enfans : ſavoir, — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. & MARIE-ANGÉLIQUE DE BASIGNAN.

VII. ARNAUD DE BASIGNAN, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 28 Septembre 1636, Demoiſelle *Catherine d'Amblard*. Il fit une quittance le 13 Novembre 1636, comme ſon héritier, & eut trois enfans qu'il reconnut dans ſon teſtament du 11 Juin 1673 : ſavoir, — 1. MENAUD, qui ſuit; — 2. MARIE; — 3. & ANGÉLIQUE DE BASIGNAN.

VIII. MENAUD DE BASIGNAN, Ecuyer, conſentit une procuration avec ſa mere le 10 Janvier 1679, pour ſe marier avec *Marie de Bigut* le 26 du même mois; il rendit hommage le 26 Avril 1692 à Monſeigneur le Duc de Bouillon pour la Seigneurie de Bigut, dans lequel il ſe qualifia d'Ecuyer. Autre acte qu'il paſſa avec *Marie de Bigut*, ſa femme, le 8 du mois de Mai 1694, dans lequel il ſe qualifia auſſi d'Ecuyer. Il fut appellé, comme Gentilhomme, à une convocation de Nobleſſe, ſuivant ſa lettre datée du 4 Mai 1692. Il eut de ſon mariage cinq enfans : ſavoir, — 1. JACQUES, qui mourut Officier dans le régiment d'Harcourt; — 2. autre JACQUES, qui mourut Prêtre; — 3. JOSEPH, qui ſuit; — 4. MARIE; — 5. & ANGÉLIQUE DE BASIGNAN.

IX. JOSEPH DE BASIGNAN, Ecuyer, né le 7 Décembre 1679, Officier au régiment de Navarre, infanterie; ſe maria avec Demoiſelle *Françoiſe de Pauze*, le 8 Novembre 1712, conſeillé & aſſiſté de ſon pere. Vente faite par ledit JOSEPH, en date du 24 Février 1718, comme héritier de MENAUD DE BASIGNAN, ſon pere. Autre acte du dernier Février 1730, dans lequel il ſe qualifia de Noble. Il eut de ſon mariage trois enfans : ſavoir, — 1. MENAUD, qui ſuit, qu'il inſtitua pour ſon héritier général & univerſel dans ſon teſtament du 4 Octobre 1740; — 2. MARIE-MANON; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE DE BASIGNAN.

X. MENAUD DE BASIGNAN, II du nom, Ecuyer, né le 4 Juillet 1717, marié avec Demoiſelle *Marie-Melhior de Cambon* le 2 Novembre 1736. Arrêt de la cour des Aides & Finances de Guienne, du 13 Mars 1778, qui le maintient dans ſa nobleſſe de race & lignée. Il a pour enfans : — 1. LOUIS-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. JOSEPH-HENRI, rapporté après ſon frere aîné; — 3. JACQUES, Ecuyer, rapporté après ſes freres; — 4. autre LOUIS-EMMANUEL, Chevalier, Seigneur de Grenelle, Capitaine en premier au corps Royal de l'artillerie, dans le régiment de Grenoble; — 5. & MARIE-MANON DE BASIGNAN, mariée avec noble *François de Bernard du Barthez*, Sieur de la Pachere.

XI. LOUIS-EMMANUEL DE BASIGNAN, Capitaine au corps Royal du génie, s'eſt marié, à la Rochelle, avec Demoiſelle *du Ficharret*, le 25 Février 1770, & n'a de ce mariage qu'une fille nommée LOUISE-MARGUERITE-JUSTINE DE BASIGNAN. Il s'eſt marié en ſecondes noces, à Damazan, le 21 Décembre 1783, avec Demoiſelle *Iſabelle de la Coſte*.

XI. JOSEPH-HENRI DE BASIGEAN, Chevalier, Capitaine en premier au corps Royal du génie, ſecond fils de MENAUD DE BASIGNAN & de Demoiſelle *de Cambon*, s'eſt marié, à Monſégur, le 17 Avril 1772, avec

Digitized by Google

noble Demoiſelle *de Moreau*, & a deux enfans : ſavoir, — 1. PIERRE, né le 28 Mars 1776 ; — 2. & Demoiſelle EMILIE DE BASIGNAN.

XI. JACQUES DE BASIGNAN, Sieur de la Cheverry, Officier au corps Royal de l'artillerie, troiſieme fils de MENAUD DE BASIGNAN & de Demoiſelle *de Cambon*, s'eſt marié, à Cheverry, à Demoiſelle *le Seur Deperès de la Tucole*, le 17 Juin 1770. Il a pour enfans : — 1. JEAN-LOUIS DE BASIGNAN ; — 2. & 3. & deux filles.

Les armes : d'*azur*, *à une tour d'argent, maçonnée de ſable, ſupportée par deux lions affrontés d'argent.*

BEURGES, famille de Lorraine, dont le premier connu eſt JEAN DE BEURGES, qui ſuit :

I. JEAN DE BEURGES, Seigneur d'Aingeray, vivoit en 1440, & laiſſa :

II. JEAN DE BEURGES, Seigneur d'Aingeray, Sivry, Remicourt, Villers, Houdemont, Contrôleur-Général de Lorraine & Barrois, qui mourut en 1353, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé 1°. *Claude d'Eumont*, morte en 1542, fille de *Claude*, Capitaine des Château & Parc d'Einville, & de *Barbe de Pellegrin de Remycourt ;* 2° par contrat du 27 Janvier 1543, *Anne de Pellegrin de Remycourt*, couſine germaine de ſa premiere femme ; laquelle ſe remaria à *Pompejo de Gallo*, Seigneur de Saint-Jean, Chambellan du Duc *Charles III*, Gouverneur de Neufchâteau, avec lequel elle vivoit en 1581, du premier lit vinrent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. MAYELLES, mariée, par contrat du 17 Octobre 1534, à *Jean de Leſcut*, Seigneur de Piſericourt, morte en 1552 ; — 3. ISABELLE, femme de *Gerganne de Ferriet*, Seigneur Voué de Ley ; & du ſecond lit, il eut : — 4 LOUISE DE BEURGES, Dame de Houldemont, Brabois de la Cour, mariée à *Nicolas de Raricourt*, morte ſans enfans ; — 5. CHARLES DE BEURGES, Seigneur de Sieury, Bailli & Gouverneur du marquiſat de Nomeny, qui ſe maria avec *Jeanne de Leſcouet*, Dame de la Moguelaye en Bretagne, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Mercœur, dont il eut : — PHILIPPE DE BEURGES, Dame de Sivry, & de la Magnelaye, mariée à *Charles du Cambout*, Marquis de Couaſlin, Chevalier des ordres du Roi, Gouverneur de Breſt, Lieutenant-Général de la Bretagne, dont elle eut, *Pierre-Céſar du Cambout*, Marquis de Couaſlin, dont ſont iſſus les Ducs *de Couaſlin*, *Marie*, femme du Duc d'*Epernon ; Marguerite-Philippe du Cambout*, mariée en 1639, à *Henri de Lorraine*, Comte d'*Harcourt*, Grand-Ecuyer de France ; d'elle ſont auſſi iſſus les Princes de Lorraine qui ſont en France.

III. GASPARD DE BEURGES, Seigneur de Remicourt & Villers, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, mort en 1560, âgé de 42 ans, avoit épouſé *Marie de Treves*, Dame de Ville-ſur-Saulx, ſœur de *Gilles de Treves*, Doyen de Saint-Max de Bar, Fondateur du College de Bar, & fille de *Pierre de Treves*, Seigneur d'Yxirocourt ; de cette alliance vinrent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. MARIE, née en 1550, mariée 1°. à *Jean de Roſe*, Seigneur de Poirron & Dammarie, Bailli de Joinville ; 2°. à *Chriſ-*

tophe

Digitized by Google

tophe de Beaujeu, Baron de Jeualge; — 3. BARBE, née en 1551, mariée à *Simon d'Ernecourt*, Seigneur de Neuville en Verdunois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & des Ducs de Lorraine *Charles & Henri*, & Gouverneur de Vaucouleur; laquelle lui porta en mariage les terres & ſeigneuries de Remicourt, Villers, Communieres & Charbancourt; — 4. & ANNE DE BEURGES, femme de *N..... de Liſle.*

IV. GASPARD DE BEURGES, II du nom, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, Conſeiller au Parlement de Paris, & Maître aux Requêtes du Palais, épouſa *Françoiſe Hugeau*, dont il eut : — 1. JEAN, tué au ſiege de Royan en 1622, étant chef du vol pour Corneille en la grande Fauconnerie de France, par la démiſſion du Duc de Luynes, grand Fauconnier; — 2. GUILLAUME qui ſuccéda à ſon frere dans ſa charge, & mourut comme lui ſans alliance; — 3. & GASPARD DE BEURGES, qui ſuit;

V. GASPARD DE BEURGES, III du nom, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, Préſident unique de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies de Bar, épouſa *Marguerite de Mayelle*, fille de *Jean*, Seigneur de Villot, Conſeiller d'Etat, Préſident unique de la Chambre des Comptes de Bar, & de *Marguerite de Maingot & de Vaut-Rombois*, dont il eut : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Reneſſon, dont il ſera parlé ci-après; — 3. & LOUISE DE BEURGES, femme de *Charles d'Alençon*, Lieutenant-Général du Bailliage de Bar.

VI. ALEXANDRE DE BEURGES, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, Préſident unique de la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar, épouſa *Eliſabeth de Goſſelin*, Dame de la Taffante, dont — 1. N....., qui ſuit; — 2. & JEANNE DE BEURGES, femme de *Charles d'Allençon*, Baron de Beaufremont, Conſeiller d'Etat de Léopold, & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Bar, mort ſans enfans.

VII. N..... DE BEURGES, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, & de Vidampierre, épouſa *N..... de Tornizet*, & en eut : — 1. N..... DE BEURGES, Capitaine des Grenadiers au régiment de Pons, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance; — 2. JOSEPH DE BEURGES, Capitaine au même régiment, qui, de ſa femme *Marie de Hamecourt*, fille d'*Alexandre*, Baron d'Iſſamourt, Conſeiller d'Etat, & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Bar, & de *Jeanne Hannel de Lénoncourt*, a un fils qui a été Lieutenant aux Grenadiers de France; — 3. N..... DE BEURGES, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, de Morveaux, marié à *N..... de l'Eſcaille*, dont il a un fils, Capitaine au ſervice de France, & une fille mariée en 1669, à *N... de Viard*, auſſi Capitaine au ſervice de France; — 4. N..... DE BEURGES, mariée à JEAN-BATISTE DE BEURGES, Seigneur de Reneſſon & Trémont; — 5. & N..... DE BEURGES, mariée à *N..... de Joubert*, Seigneur de Villers en Champagne.

Digitized by Google

Seigneurs de Renesson.

VI. Claude de Beurges, deuxieme fils de Gaspard III, Seigneur de Bremont & de Reneſſon, eut de ſa femme *N..... Gérard*, trois filles, dont une veuve ſans enfans, de *N..... de Saint-Vincent*, Baron de Narcis, Capitaine au régiment de Marſan, & de Jean-Batiste de Beurges, Seigneur de Bremont & de Reneſſon, dont elle a une fille mariée en 1770, à *N.....*, Baron de Malvoiſin, Capitaine dans la Légion Royale.

Les armes de Beurges, *ſont d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, & en pointe d'un ſigne de même, tenant en ſon bec une couleuvre de gueules.*

* Biencourt : Maiſon ancienne qui tire ſon nom de la terre & ſeigneurie de Biencourt, ſituée au pays de Vimeu en Picardie, qu'elle poſſédoit encore dans le XVI^e. ſiecle.

La Morliere, en ſon livre des *Antiquités d'Amiens*, édition *in-folio*, *pag. 552*, ſemble la faire deſcendre de *Guillaume de Rambures*, Seigneur *de Biencourt*, fils de *Robinet*, Sire de Rambures, & d'*Yvette de Melun*, qui, au commencement du XIII^e. ſiecle, dit cet Auteur, donnerent les dixmes de Biencourt à l'Abbaye de Sery. *Carpentier*, dans ſon *Hiſtoire de Cambreſis*, aſſure la même choſe, ainſi que *Haudicquer* en ſon *nobiliaire de Picardie*, qui, vraiſemblablement a copié ces auteurs. Mais ni *Guillaume de Rambures*, Seigneur de Biencourt, ni *Yvette de Melun*, ſa femme, ne ſont connus dans les Généalogies aſſurées des maiſons de *Rambures* & *de Melun*; d'ailleurs, pour que l'aſſertion des Hiſtoriens qu'on vient de citer, eut quelque fondement, il faudroit que *Guillaume de Rambures*, eut pris le nom & les armes de Biencourt, en épouſant l'héritiere de cette Seigneurie; fait dont ils ne rapportent aucune preuve. C'eſt bien à la vérité ce qu'atteſte une ancienne tradition, avouée même autrefois, ſuivant des Mémoires par la maiſon *de Rambures*; mais qui n'en paroît ni plus certaine, ni plus vraiſemblable.

Quoi qu'il en ſoit, André de Biencourt, étoit Prieur de Biencourt dès l'an 1184. Le *Dictionnaire univerſel de la France* dit même que ce Prieuré, quoiqu'aſſez éloigné de Biencourt en Vimeu, eſt une fondation de la maiſon de Biencourt, & que les titres portent qu'*Anſcher*, Chevalier, & *Liedine*, ſa femme, en furent les Fondateurs. Cependant ces fonds ne peuvent ſuffiſament éclairer l'origine de la maiſon de Biencourt, ſoit comme ſortie de celle *de Rambures*, ſoit comme perpétuée par les anciens Seigneurs de Biencourt en Vimeu; ce qui paroît plus aſſuré. Au reſte, l'incertitude même de cette origine, place la maiſon de Biencourt dans la claſſe de celles dont la Nobleſſe d'ancienne race eſt hors de doute.

La terre & ſeigneurie de Biencourt, eſt ſortie de cette maiſon avec d'autres biens de ſon ancien patrimoine, ſur la fin du XV^e ſiecle, par le mariage d'Antoinette de Biencourt, héritiere de la branche aînée

Digitized by Google

avec *Louis d'Abbeville*, dit *d'Ivrigny*, Seigneur de Moimont & de Hercourt; & *Marguerite d'Abbeville*, leur fille, les fit paſſer dans la maiſon *de Monchy*, par ſon mariage, vers l'an 1500, avec *Jean de Monchy*, Seigneur de Sénarpont.

Quant au fief ſeigneurial de *Poutrincourt*, poſſédé encore aujourd'hui par la maiſon de *Biencourt*, qui y eſt connu depuis près de quatre ſiecles, la perte des anciens titres, même de ceux de la Seigneurie de Cayeu, dont Poutrincourt releve, empêche d'en fixer une époque plus éloignée : c'eſt auſſi faute de monumens anciens plus poſitifs que nous allons rapporter chronologiquement, avant d'entrer dans les détails de la Généalogie, ceux du nom DE BIENCOURT, dont on n'a pu trouver la jonction.

DREUX DE BIENCOURT, eſt qualifié *Meſſire*, (titre anciennement diſtinctif des Chevaliers), dans un compte des Bailliages de France, où il eſt mentionné, à l'article du Bailliage d'Amiens, pour le terme de l'Aſcenſion de l'an 1266. Ce titre, & les ſuivans, ſont au cabinet de l'ordre du Saint-Eſprit; — JEAN DE BIENCOURT étoit du nombre des gens de pied armés, en garniſon à Ribemont l'an 1339; — JEAN DE BIENCOURT eſt qualifié *Ecuyer du bailliage d'Amiens*, dans la quittance que lui & quatre autres Ecuyers donnerent le 3 Novembre 1355, de cinquante liv. cinq ſols pour leur gages, étant de l'eſt d'Amiens allant à Saint-Omer; — GILLES DE BIENCOURT étoit l'un des Ecuyers de *Jean de Foſſeux*, Chevalier, qui fit montre à Heſdin le 19 Juillet 1380; — PHILIPPE DE BIENCOURT, fut Capitaine d'une des Compagnies qui eſcorterent, en 1383, l'argent porté par *Colart le Caron*, Receveur des Aides en Ponthieu, ſuivant les lettres du 22 Décembre de cette année, dépoſées à la Bibliotheque du Roi; — AUBERT DE BIENCOURT, Ecuyer, plaidoit, en 1408, ſur l'appel d'une Sentence du Bailli de Vermandois à Laon, rendue au profit de *Raoul de Vendieres*, Chevalier, Seigneur de Genlis, ſuivant un compte des amendes du 12 Novembre au 27 Janvier de cette année 1408; enfin COLINET DE BIENCOURT ſervoit en 1410, comme Ecuyer de la compagnie de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, qui fit montre à Paris le 26 Septembre, & ſervoit encore avec deux Ecuyers & ſept Archers, ſous M. de *Gaucourt* en 1413. On trouve encore pluſieurs de ce nom, dont le détail ſeroit trop long à rapporter. Voici maintenant la Généalogie dreſſée en 1778, ſur titres originaux, par M. *Clabault*, Archiviſte & Généalogiſte.

I. ANSEL DE BIENCOURT, le plus ancien de cette maiſon, depuis lequel on a une filiation ſuivie, floriſſoit au milieu du XII^e. ſiecle. Il fut l'un des témoins, vers l'an 1145, de la charité de *Marguerite de Sully*, Comteſſe d'Eu, (qui mourut en 1146) de *Jean*, Comte d'Eu, & *Etienne d'Eu* ſes fils, par laquelle ils firent don de la Mairie de Blangies aux Religieux de Foucarmont, moyennant ſept muids de Bray (grain propre à faire de la bierre), qu'*Henri I*, Comte d'*Eu*, décédé le 12 Juillet 1140, mari de la Comteſſe, & elle, leur avoient donné à prendre ſur les moulins de Blangies; de ſorte que ces Religieux pouvoient affermer cette Mairie, & prélever ſur la ferme cent ſols, remettant le ſurplus à cette Comteſſe

Digitized by Google

ou à ſon fils : c'eſt ce qui appert du cartulaire de l'Abbaye de Foucarmont; *folio 54, recto.* ANSEL DE BIENCOURT, ſouſcrivit encore comme témoin, vers le même tems, à une autre charte faite en faveur de l'Abbaye de Sery, par *Jean*, Comte d'Eu, & la même *Marguerite de Sully*, Comteſſe d'Eu ſa mere : verbal de l'Abbaye de Sery, charte 65. Il avoit pour frere GAUTIER DE BIENCOURT, qui vivoit encore vers 1190, que lui & *Hugues Gorle* ſon neveu, furent du nombre des témoins du don fait alors par *Guillaume de Cayeu*, fils d'*Anſel*, à l'Abbaye de Sery. Cette charte, qui contient ce don, la premiere du cartulaire de cette Abbaye, eſt ſans date; mais on peut préſumer avec certitude qu'elle eſt d'environ l'an 1190, puiſque *Hugues Gorle*, qui y eſt nommé comme neveu de GAUTIER DE BIENCOURT, eſt dit, à ſon tour, oncle de HAINFROY, & de GUILLAUME DE BIENCOURT, freres, dans une autre charte auſſi ſans date, faite vers 1200, en préſence de *Raoul*, Abbé de Sery, qui gouvernoit en 1198 & 1203, & qui mourut avant 1206. Ledit ANSEL DE BIENCOURT, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans : — 1. AMAURY, qui ſuit; — 2. ROBERT DE BIENCOURT, rappellé à cauſe du don d'un petit champ de ſon fief qu'il avoit fait à l'Abbaye de Sery, dans une charte de *Thibaut*, Evêque d'Amiens, datée des calendes d'Avril 1185, (la dix-ſeptieme du cartulaire) où ce Prélat confirma les poſſeſſions de la même Abbaye; il fut préſent, vers 1190, à une charte de *Jean*, Comte *de Ponthieu*, (mort en l'expédition de la Terre-Sainte en 1191), par laquelle ce Comte confirma auſſi en aumône, au profit de cette égliſe de Sainte-Marie de Sery, le don de toute la Terre qu'il avoit à Franqueville à la priere d'*Enguerrand*, ſon maître d'hôtel, donateur, & du conſentement de *Guy* & *Aleaume*, freres de celui-ci, ſous certaines conditions (cette charte eſt la 81^e^ du cartulaire de l'Abbaye de Sery); — 3. & N..... DE BIENCOURT, mariée à *Hugues Gorle*, mentionné dans la charte de *Guillaume de Cayeu*, énoncée ci-devant, écrite vers 1190, & dans une autre faite vers l'an 1200.

II. AMAURY DE BIENCOURT étoit Seigneur de fiefs à Biencourt, & au Tranlay, comme il conſte par le don qu'il fit à l'égliſe de Sainte-Marie de Sery, d'une piece de terre contenant quatre journaux, aſſiſe près le chemin de Buſmenart à Framicourt (proche de Biencourt & Tranlay); don que GUILLAUME DE BIENCOURT, Chevalier, ſon petit-fils, confirma en faveur de ladite Abbaye au mois d'Avril 1253, charte 202, du cartulaire de cette égliſe. On ne ſait aucune autre particularité de lui; ſa femme ne nous eſt pas connue; mais il eſt certain qu'il en eut pour enfans : — 1. HAINFROY, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, témoin avec *Hugues Gorle*, ſon oncle, de la charte, (la 97^e^ du cartulaire) touchant la vente faite par HAINFROY DE BIENCOURT ſon frere, vers l'an 1200, du tems de Raoul, Abbé de Sery; — 3. & JEAN DE BIENCOURT, Seigneur de fiefs au Tranlay, ainſi qu'il appert d'une charte de *Simon de Dammartin*, Comte de Ponthieu, de Montreuil & d'Aumale, & de *Marie*, Comteſſe du Ponthieu, ſa femme, de l'an 123..... (Le reſte de cette date eſt effacé quant aux unités qui ſuivent les dizaines;) mais écrite avant le 1^er^ Octobre 1238,

Digitized by Google

deſquels ledit DE BIENCOURT étoit vaſſal, touchant la vente par lui faite à *Clément*, bourgeois d'Abbeville, fils de *Pétronille*, femme de *Jeanne de Pardieu*, & à WATIER DE BIENCOURT, Clerc « de tout ſon revenu du » Tranlay en dixmes & terrages, tenu, y eſt-il dit, des mêmes Comte & » Comteſſe, à l'exception des dixmes de lin, chanvre, féves, &c. pour huit » années, à compter depuis la Saint-Remi prochaine; » laquelle vente le Comte & la Comteſſe de Ponthieu, garantirent durant l'eſpace convenu. La ſeigneurie du Tranlay, appartenoit alors en toute ſuzeraineté à *Simon de Dammartin*, Comte de Ponthieu, lequel étoit mort le 21 Septembre 1239, ainſi la charte dont on parle, a dû certainement précéder l'année 1239, ſuivant cette énonciation de *Saint-Remy, prochaine.* Il eſt auſſi fait mention dans cette charte, que JEAN DE BIENCOURT poſſédoit encore un autre fief mouvant du Comte de Ponthieu. Par l'identité de poſſeſſions, il paroît donc conſtant qu'il fut fils d'AMAURY DE BIENCOURT.

III. HAINFROY DE BIENCOURT, Chevalier, ayant vendu le fief qu'il tenoit de l'égliſe de Sainte-Marie de Séry, conſiſtant en un demi muid de bled, moitié avoine, moitié froment, à *Jean de Pont;* celui-ci, du conſentement d'*Alix*, ſa femme, & de ſes freres *Vincent* & *Accard*, en fit hommage par ſa charte ſans date, écrite vers l'an 1200 à *Raoul*, Abbé de ce Monaſtere, s'obligeant de rendre deux ſols par an à ſon égliſe, de faire trois chevauchées auſſi chaque année pour cet Abbé vers l'Evêque d'Amiens, ou lui donner douze ſols pour ce ſervice; pour que ce fief rendu, devint l'héritage perpétuel de *Jean de Pont* : HAINFROY DE BIENCOURT promit encore ſur ſa foi, par cet acte, qu'il en feroit ratifier la vente par ſon fils, alors en bas-âge, lorſqu'il ſeroit parvenu en âge compétent, ainſi que par ſa femme. Parmi les témoins de cette charte (la 97^e^ du cartulaire de l'Abbaye de Sery), ſont auſſi nommés GUILLAUME DE BIENCOURT, frere dudit HAINFROY, & *Hugues Gorle*, leur oncle. Il avoit épouſé *Mathilde de Freſnoy*, morte avant 1245; laquelle donna à la maiſon & léproſerie du Queſme, ſituée à quelques lieues de Biencourt, au-deſſous de Sénarpont, (aujourd'hui Prieuré) une certaine terre qu'elle avoit acquiſe du conſentement de *Raoul de Neuville*, ſon frere, Seigneur du fonds. Il laiſſa pour enfans; — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & ETIENNE DE BIENCOURT, qui fit don & ceſſion, par acte du mois de Septembre 1245, à la maiſon & aux freres de la Léproſerie du Queſme, moyennant quatre ſetiers de bled, meſure d'Airaines, & vingt ſols pariſis à lui déja payés, pour acheter une robe; (ce qui annonce qu'il étoit d'égliſe, & peut-être l'un des freres de cette Léproſerie) de tout ce qu'il réclamoit ſans raiſon, *injuſte*, dans la terre acquiſe par *Mathilde de Freſnoy*, ſa mere, & donnée par elle en aumône à cette maiſon.

IV. GUILLAUME DE BIENCOURT, Chevalier, & ainſi qualifié, eſt dit petit-fils d'AMAURY DE BIENCOURT, dans une charte du mois d'Avril 1253, par laquelle, avec *Robert* ſon fils & ſon héritier, il renonça « à tout » droit qu'il pouvoit avoir ſur une piece de quatre journaux de terre, aſſis » près le chemin conduiſant de Buſmenart à Framicourt, donnée en aumône » par ledit AMAURY DE BIENCOURT, ſon aïeul, à l'égliſe de Sainte-Marie

Digitized by Google

» de Sery » en faveur de laquelle il confirma cette donation par la même charte. La parenté & la filiation exprimées distinctement dans les actes de 1200 & 1253, ainsi que dans une charte précédente de 1190, mentionnée ci-devant, prouvent que GAUTIER DE BIENCOURT. dont on a parlé, étoit certainement oncle d'AMAURY, aïeul de GUILLAUME, puisque, comme on l'a vu, *Hugues Gorle* est dit, dans la charte faite vers 1190, neveu de GAUTIER DE BIENCOURT, & dans celle d'environ l'an 1200, oncle de GUILLAUME DE BIENCOURT, frere de HAINFROY.; ce qui établit les quatre dégrés de généalogie qu'on vient de détailler, & prouve aussi évidament que GUILLAUME DE BIENCOURT possédoit, ainsi qu'AMAURY, son aïeul, des fiefs à Biencourt & au Tranlay. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut, entr'autres enfans, ROBERT DE BIENCOURT, qui suit:

V. ROBERT DE BIENCOURT, est dit fils & héritier de GUILLAUME DE BIENCOURT, Chevalier, dans la charte du mois d'Avril 1253, ci-dessus mentionnée. Il paroît qu'il étoit encore jeune & non marié alors. Quoiqu'on n'aie aucun renseignement sur lui ni sur son mariage, la possession des fiefs de Biencourt & du Tranlay par ses successeurs, prouve inconteslablement qu'il eut pour enfans: — 1. MATTHIEU, Seigneur de Biencourt, &c. nommé dans un aveu pour Biencourt, de l'an 1312, suivant l'inventaire du trésor des chartes, *Tome II, fol,* 1385, & mort vraisemblablement sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & WATIER DE BIENCOURT, rappellé dans l'aveu de JEAN, du mois de Juin 1311, & que l'on croit son frere. Il est peut-être le même WATIER, dit de *Biencourt*, nommé avec GUILLAUME DE BIENCOURT, son fils aîné, dans l'inféodation que *Geoffroy*, Evêque d'Amiens, leur fit au mois de Janvier 1339, d'un certain fief avec seigneurie vicomtiere, tenu de l'Evêché d'Amiens, suivant le contrat de vente de ce même fief, fait par *Thomas*, dit *Perceval d'Avesne*, Ecuyer, à HUGUES DE BIENCOURT, Bailli d'Abbeville, le 22 Novembre 1396.

On ne sait si GUILLAUME, fils de WATIER, est le même GUILLAUME DE BIENCOURT, qui fit relief, vers la fête de la Purification 1385, en faveur de l'abbaye de Foucarmont, d'un certain fief qui y avoit été relevé auparavant par *Jean d'Aouste*, Chevalier, auquel ledit GUILLAUME DE BIENCOURT l'abandonna enfin, comme plus prochain héritier que lui de Demoiselle *Perrine*. (Extrait du *Cartulaire* ou *Registre féodal de l'abbaye de Foucarmont, fol. 9 verſ.*) On ignore aussi s'il laissa postérité.

VI. JEAN DE BIENCOURT, I du nom, Seigneur de fiefs assis en la seigneurie du Tranlay, &c. rendit aveu, touchant ces fiefs du Tranlay, au Comte de Ponthieu, au mois de Juin 1311. Dans cet aveu, qui contient le détail de ses censitaires, est un article situé près le chemin du Tranlay à Martaineville. Il y est aussi fait mention de six journaux appartenans à WATIER DE BIENCOURT, sur lesquels JEAN, I du nom, est dit avoir droit de terrage. On n'y voit pas de preuve littérale que ce JEAN DE BIENCOURT fût fils de ROBERT, mais la possession successive en sa personne des fiefs du Tranlay, en est une assez grande certitude. C'est

Digitized by Google

auſſi cette même poſſeſſion qui fait croire indubitablement qu'il eut pour enfans : — 1. HENRI DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur des fiefs au Tranlay, à Martaineville, Framicourt, Vergies, &c. qui eſt nommé au rôle des Nobles du Vimeu, aſſemblés en armes à Oiſemont, pour la défenſe du royaume, le 9 Septembre 1337. Il demeuroit au Tranlay en Vimeu, lorſqu'il obtint, au mois de Janvier 1360, du Roi JEAN, des lettres par leſquelles, ſur ſon expoſé, & n'étant nullement coupable de ce dont on le croyoit auteur, ce Prince, en conſidération des ſervices que HENRI DE BIENCOURT lui avoit rendus dans ſes guerres pendant long-tems, lui remit toute peine criminelle réſultante d'un incendie d'une maiſon ſituée à Vifme, où la femme de Matthieu Becquet étoit avec Aleaume & Guillaume Becquet, ſes parens, qui vouloient procéder extraordinairement contre lui pour ce fait, mais ſauf la réparation civile. Dans l'aveu qu'il rendit au Roi, le 5 Décembre 1377, pour ſon fief noble avec toute juſtice & ſeigneurie, excepté la haute juſtice, aſſis au terroir de Martaineville-lès-Saint-Maixens, il eſt qualifié Ecuyer, ainſi que dans tous les aveux par lui rendus pour les autres biens qu'il poſſédoit. Il paroît qu'il étoit mort ſans poſtérité avant le 25 Janvier 1381, que HUE DE BIENCOURT, ſon neveu, jouiſſoit des fiefs de Martaineville; — 2. COLART, qui ſuit; — 3. ALEAUME, Ecuyer, qui fit hommage pour ſon fief du Tranlay, à Marie, Comteſſe de Gueldres, Dame du Tranlay, dans lequel il déclare qu'il étoit ſon homme. Cet hommage eſt ſans date, mais il doit avoir été rendu bien avant 1378, qu'Alix de Beauvais, femme de Jean de Waliquierville, Chevalier, étoit Dame du Tranlay en Vimeu. On croit que cet ALEAUME étoit fils de JEAN DE BIENCOURT; mais on ignore s'il laiſſa poſtérité; — 4. & JEAN DE BIENCOURT, nommé, ainſi que HENRI, ſon frere, dans un aveu rendu au Roi, pour la terre & ſeigneurie du Tranlay, le 10 Octobre 1378, par le même Jean de Waliquierville, Chevalier, Sire dudit lieu & du Tranlay, à cauſe d'Alix de Beauvais, ſpécialement douée de cette terre & châtellenie du Tranlay. On le croit auſſi fils de JEAN DE BIENCOURT, mais on ne ſait aucune particularité de lui.

VII. COLART DE BIENCOURT, Seigneur de Martaineville, Manchecourt-lès-Abbeville, de Neſlette, avec toute ſeigneurie, vicomtiere & arrieres-fiefs nobles, &c. Bailli d'Abbeville, eſt nommé avec HENRI DE BIENCOURT au rôle des Nobles de Vimeu, aſſemblés en armes à Oiſemont, le 9 Décembre 1337, pour la défenſe du royaume, en vertu des ordres du Roi PHILIPPE-LE-LONG, du 24 Août précédent, adreſſés à Guérad de Picquigny, Bernard, Seigneur de Moreuil, & Renaud d'Aubigny, Chevaliers. Il fit un accord, comme Seigneur de Noyellette, aujourd'hui Neſlette (terre ſituée à cinq quarts de lieue de Biencourt & du Tranlay), avec les Abbé & Religieux de Sery, par acte du 20 Novembre 13.... (le reſte de la date eſt effacé) au ſujet d'un arbre qu'il ſoutenoit être tombé en ſa ſeigneurie vicomtiere, & par conſéquent lui appartenir. Il eſt qualifié Bailli d'Abbeville dans une ſentence du 3 Février 1356; fut établi, en cette qualité, l'un des Commiſſaires pour recevoir l'information ou faire enquête au ſujet des droits dus par les denrées venant de la mer à Abbe-

Digitized by Google

ville, & pour raiſon deſquels il y avoit eu débat entre le Procureur-du-Roi de la ſénéchauſſée de Ponthieu & vicomté du Crotoy, & les Maire, Echevins & Communauté d'Abbeville, qui prétendoient en être francs. Il eſt auſſi qualifié Seigneur de Manchecourt, dans une vente faite le 20 Mars 1370, par Jean Beliart, aux Marguilliers de l'égliſe Notre-Dame de la Chapelle-les-Abbeville, de dix ſols pariſis de cens à prendre ſur deux journaux & demi ou environ de terre, ſis à Manchecourt, dont il les inveſtit par le même acte, comme Seigneur du fonds; & rendit aveu, pour ſa vicomté & ſeigneurie de Manchecourt, le 3 Août 1372, à Jean, Seigneur de Bains, Chevalier, & à Alips, Dame de Pont-de-Remy, ſa femme, à cauſe de leur château de Pont-de Remy. Il eſt auſſi fait mention de lui, à cauſe de ſon fief de Dourier, *aliàs* de Manchecourt, dans une vente entre deux particuliers d'Abbeville, du 11 Février 1375, & dans un dénombrement de la pairie de Bouberch, fait au Roi vers l'an 1380, où il eſt rappellé avec HUE DE BIENCOURT, ſon fils, pour leurs héritages ſitués au terroir de Martaineville & près le chemin de Martaineville au Tranlay. Par un accord du 1er Août 1386, où il eſt rappellé comme décédé, il paroît qu'il avoit épouſé *N.....* *de Haudrechies*, ſœur de *Jacques de Haudrechies*, Ecuyer, Seigneur de Haudrechies, dont les enfans ſe diſent couſins de HUE DE BIENCOURT, ſon fils. De ſon mariage il laiſſa :

— 1. HUE DE BIENCOURT, Seigneur de Biencourt, Manchecourt, Poutrincourt, Martaineville, Arry, Mayoc, la Bouvaque, &c. Lieutenant du Sénéchal de Ponthieu, Bailli d'Abbeville, de Crecy & de Saint-Valery, qui rendit deux aveux au Roi, à cauſe du Comté de Ponthieu, le 6 Janvier 1379, pour ſon fief noble ſis au terroir d'Arry, tenu par hommage de bouche & de mains, ainſi que pour ſon fief noble, ſitué au terroir de Mayoc, avec toute juriſdiction fonciere. Il eſt encore rappellé dans deux autres aveux des 6 Juillet 1380, & 25 Janvier 1381, rendus au Roi pour le manoir de Martaineville; eſt qualifié Bailli de Crecy dans la quittance qu'il donna le 10 Mars 1382, au nom de COLINET DE BIENCOURT, ſon frere, Chapelain de la chapelle du Tranlay en Vimeu, à Nicole de Lunel, Receveur de Ponthieu, de huit livres treize ſols qui étoient dus ſur la recette de Ponthieu, pour cauſe de cette chapelle. Le ſceau appoſé à cet acte, repréſente *un lion*, & eſt auſſi qualifié Bailli de Crecy & de Saint-Valery, dans un bail à cens & rente qu'il fit, le 2 Août 1385, de ſon hôtel, ſis à Abbeville, nommé l'*Oſtel au Corbel*, au profit de Jean Tourſaubos & de Hue, ſon fils, Bourgeois d'Abbeville. Il a encore le titre de Bailli de Crecy & de Saint-Valery dans une tranſaction, ſur procès, qu'il fit, le 1er Août 1386, avec Jean & autre Jean de Haudrechies, freres, ſes couſins, enfans de défunt Jacques de Haudrechies, Ecuyer, Seigneur de Haudrechies, par laquelle il eſt dit : » qu'en tems paſſé, feu Jacques de » Haudrechies avoit vendu à COLART DE BIENCOURT, alors Bailli d'Ab- » beville, pour HUE DE BIENCOURT, ſon fils, & éclipſé de ſa pairie de » Haudrechies, du conſentement du Seigneur de Hallecourt, de qui elle » étoit tenue, cent deux ſols pariſis de cens, & dix chapons à prendre » ſur certains tenanciers, avec douze journaux de terre, ſitués au terroir

de

» Haudrechies; & que HUE DE BIENCOURT prétendoit toute juſtice & » ſeigneurie ſur les tenanciers redevables de ces cent deux ſols pariſis & dix » chapons; ce que Jean, & autre Jean d'Haudrechies lui conteſtoient. » Mais pour obvier à procès entre-eux, & attendu qu'ils ſont parens & couſins, le même HUE DE BIENCOURT leur céda, par cet acte, & remit pour toujours à la table de leur terre & pairie de Haudrechies, la juſtice & ſeigneurie ſur les cent deux ſols pariſis & dix chapons ci-deſſus énoncés, » telle que feu Jacques de Haudrechies, leur pere, l'avoit avant la vente » faite au pere de HUE DE BIENCOURT », ſauf la continuation de cette rente, au profit de ce dernier, & la jouiſſance & la propriété des douze journaux de terre. Jean de Bergnettes, Chevalier, Seigneur de Hellicourt & de Bailleul, lui fit don, par lettres du 28 du même mois d'Août, des droits ſeigneuriaux qui lui étoient dus pour raiſon de la ceſſion contenue en cet accord. Il donna quittance, comme Bailli de Crecy, à Jean Gorre, en 1389, pour ſes gages du terme de l'Aſcenſion; laquelle eſt ſcellée de ſon ſceau repréſentant auſſi un *lion*; eſt qualifié Seigneur de Biencourt & de Manchecourt, dans le bail à ferme qu'il fit, le 2 Juillet 1395, de ſon four bannal de Manchecourt, & de ſes droits de Vicomté au même lieu, conſiſtans en touſlieu, acquits, arrêts, clains, &c. au profit de Wiot & Jean Petit, dits de Gueiſſart, freres; prend le titre de Lieutenant de Monſeigneur le Sénéchal de Ponthieu, dans un accord qu'il fit, en cette qualité, le 27 Août 1396, avec Edmond de Bouberch, Abbé de Saint-Valery, & les Maires & Echevins des villes de Crotoy & de Mayoc, au ſujet de la formation d'une chauſſée entre la mer & la terre, depuis le Crotoy juſqu'à Favieres; accord que Perceval, Seigneur d'Eſneval, Chevalier, Chambellan du Roi, Sénéchal de Ponthieu, ratifia, au nom de Sa Majeſté, par lettres du 27 Mars 1397, étant enſuite; & ſe qualifie Bailli d'Abbeville, dans la vente que lui fit, le 22 Novembre 1396, Thomas d'Aveſnes, dit Perceval, Ecuyer, moyennant huit-vingts florins d'or, d'un fief avec juſtice & ſeigneurie vicomtiere, tenu de l'égliſe & Evêché d'Amiens; lequel fief avoit été inféodé par lettres y viſées, du mois de Janvier 1339, de Geoffroy, Evêque d'Amiens, à WATIER, dit DE BIENCOURT, & à GUILLAUME, ſon fils aîné. Il a le même titre de Bailli d'Abbeville, dans des lettres-royaux obtenues le 5 Avril 1399, après Pâques, par les Maire & Echevins de cette ville, contre leſquels, comme Seigneur de Manchecourt, il étoit en différend, au ſujet du droit de mort & vif herbage, dont les habitans d'Abbeville ſe prétendoient exempts, & de la juſtice que ces Maire & Echevins réclamoient, à cauſe que le fief de Manchecourt étoit aſſis en leur banlieue. Il donna quittance, le 28 Novembre 1401, de vingt-ſept livres, à compte de trois cens francs d'or que le Roi lui avoit accordés, par lettres du 16 Avril 1399, & reconnut avoir reçu, le 16 Juin 1402, de Guillaume Breteau, vingt-ſix livres treize ſols quatre deniers, à compte du même don de trois cens francs d'or. Ces actes ont également un ſceau repréſentant *un lion, à une cotice en bande.* On le trouve encore qualifié Seigneur de Poutrincourt, dans une tranſaction ou accord, ſur procès, qu'il fit, le 20 Mars 1403, avec Jean de Courchelles, dit Luppart, Ecuyer, Seigneur du Petit-Hamel-lès-Brouſtelles, touchant la

Digitized by Google

juſtice vicomtiere que HUE DE BIENCOURT réclamoit ſur un fief près de Poutrincourt, tenu de Jean de Courchelles, à cauſe de ſa terre du Petit-Hamel; lequel, de ſon côté, ſoutenoit que ledit HUE de BIENCOURT n'y avoit que la baſſe-juſtice; mais, par cet accord, il fut convenu, qu'il auroit cette juſtice vicomtiere, ſauf le reſſort. Il fut auſſi Seigneur de la Bouvaque-lès-Abbeville, ſuivant une annotation en tête d'un aveu rendu au Roi, le 15 Mai 1378, par Fremin de Cremont, pour le fief, juſtice & ſeigneurie vicomtiere de la Bouvaque; par laquelle il paroît que HUE DE BIENCOURT le poſſéda après celui-ci; qu'il paſſa enſuite à Thierry de Diqueſme, & revint enfin au même HUE DE BIENCOURT, qui mourut ſans poſtérité, avant le 4 Février 1404. Il avoit épouſé *Ade Clabault*, qu'on croit avoir été fille de *Matthieu Clabault*, qui, comme l'un des Pairs de Ponthieu, fut préſent au ſerment réciproque prêté le 12 Août 1364, par les Maire & Echevins d'Abbeville & le Sénéchal de Ponthieu, pour le Roi d'Angleterre, au château de Ponthieu; & qui rendit aveu au Roi, pour ſon noble fief, ſis en la ville & terroir de Martaineville-lès-Saint-Mexens, le 6 Décembre 1380. Elle eſt nommée avec ſon mari dans des quittances pour rente à vie, des 8 Juillet 1391 & 15 Juillet 1392; & ils firent enſemble une fondation en rente & argent, en faveur des Chartreux de Saint-Honoré-lès-Abbeville, dont la jouiſſance fut accordée à ces Religieux, ſuivant des lettres de leur chapitre général de l'an 1401. — On trouve HENRI DE BIENCOURT, Ecuyer, ſervant, en cette qualité, dans la compagnie de M. de Bouberch, Chevalier, Bachelier, qui fit montre le 19 Septembre 1386. Cet acte eſt dépoſé à la bibliotheque du Roi, *Cab. de M. de Gaignieres, montres & revues, n°. 787, p. 226.* S'il étoit fils de HUE DE BIENCOURT, il faut qu'il ſoit mort ſans poſtérité avant lui; — 2. & NICOLE, *aliàs* COLART DE BIENCOURT, qui ſuit:

VIII. NICOLE, dit COLART DE BIENCOURT, II du nom, Seigneur de Biencourt, Poutrincourt, Manchecourt, des fiefs d'Arry & de Mayoc, &c. Bailli de Waben, puis Conſeiller au Parlement, & Maître des Enquêtes du Roi à Paris; fut d'abord pourvu de la chapelle du Tranlay en 1381 ou 1371, que le 13 Février il donna quittance de vingt livres Pariſis de rente, à cauſe de cette chapelle, pour le terme de Noel, à Pierre le Seine, Receveur de Ponthieu: le ſceau appoſé à cette quittance eſt *un lion, parti d'un chevron accompagné de trois étoiles.* Il eſt *dit Bachelier en loix & en decret & Chapelain de la chapelle du Tranlay en Vimeu* dans une autre quittance, donnée en ſon nom, par HUE DE BIENCOURT, Bailli de Crecy, ſon frere, à cauſe de cette chapelle, le 10 Mars 1382, à Nicole de Lunel, Receveur de Ponthieu, dont on a parlé ci-devant; & étoit *Bailli de Waben*, le 10 Avril 1383, qu'en cette qualité il donna auſſi quittance à Mathieu de Linieres, Receveur de Ponthieu, de la ſomme de vingt liv. Pariſis, pour les gages de ſon office, des termes de Touſſaint & de Chandeleur; le ſcel de cette quittance repréſente *un lion rampant avec un filet en bande, brochant ſur le tout;* ſupports *deux lions*, cimier, *un buſte de femme de front.* Il eſt qualifié Conſeiller du Roi, dans différentes quittances de gages, pour avoir deſſervi l'Echiquier de Normandie à Rouen & à Caen, qu'il donna

Digitized by Google

les 14 Mai 1391, 12 Juin 1392, 15 Juin 1395, 29 Mai 1398, 10 Juin 1400, 22 Novembre 1401, 28 Novembre 1403, 3 Décembre 1407, & 2 Juillet 1408, ainſi que dans divers mandemens du Roi à lui adreſſés, pour aller tenir cet Echiquier, les 8 Avril 1396, 25 Février 1397, 1^er. Mars 1399, 28 Juillet 1401, 22 Juillet 1407, & 12 Mars ſuivant, que l'on comptoit encore 1407. Les ſceaux appoſés aux quittances ci-deſſus énoncées, repréſentent auſſi *un lion à un filet en bande, brochant ſur le tout.* Il avoit été reçu Conſeiller au Parlement en 1400, ſelon *Blanchard*, dans ſon *Hiſtoire des Préſidens*, au catalogue des Conſeillers, *page 13*; eſt dit *ſeul & unique héritier ayant cauſe, & exécuteur teſtamentaire* de défunt HUGUES DE BIENCOURT, Seigneur de Manchecourt, ſon frere, dans des lettres-royaux qu'il obtint le 15 Avril avant Pâques 1404, portant mandement au Sénéchal de Ponthieu & au Bailli d'Abbeville, de mettre à exécution certain arrêt du Parlement rendu en ſa faveur contre les Mayeur & Echevins d'Abbeville; & rendit foi & hommage au Roi le 3 Janvier 1405, vieux ſtyle pour raiſon de ſes fiefs de Biencourt, d'Arry & de Mayoc le 19 Août 1407; il donna quittance devant Notaires au Châtelet de Paris, où il eſt qualifié *Maître des Enquêtes du Roi à Paris*, de la ſomme de quatre-vingt livres pariſis à lui dues, ſuivant le traité fait entre lui, *comme héritier de défunt* HUE DE BIENCOURT, ſon frere, & *Jean Dominus*, Procureur de la ville d'Abbeville, ſur tous les différens qui avoient eu lieu entre cette ville & lui. Le Parlement le commit le 9 Septembre de la même année 1407, pour examiner l'état du Prévôt des Marchands, afin de pourvoir à la réparation des chauſſées de la ville de Paris : c'eſt ce qu'on lit dans l'*Hiſtoire de Paris*, par D. *Lobineau*, *tome IV*, *page 549*, Il mourut avant le 28 Août 1414, & avoit épouſé vers 1390, *Luce Gentien*, fille de *Jean Gentien*, Général des Monnoies de France, & de *Jeanne Baillet.*

Nous obſerverons ici que la famille de *Gentien* étoit déja conſidérable du tems de PHILIPPE LE HARDI, Roi de France, qui, par des lettres données à Niort, au mois d'Avril 1286, fit don à *Pierre Gentien*, ſon Ecuyer, (*Dilectus uoſter ſculifer*) en conſidération de ſes ſervices, de ſoixante ſols d'accroiſſement de cens qui étoient dûs à ce Prince, ſur une maiſon ſiſe dans ſon domaine, rue de la Verrerie à Paris, acquiſe par ledit *Pierre Gentien*; ces lettres originales en parchemin, ſont ſcellées d'un grand ſceau en cire verte pendant ſur lacs de ſoie rouge & verte, & repréſentent d'un côté l'effigie du Roi aſſis ſur ſon Trône, & de l'autre au contreſceau, un écu ſemé *de fleurs de lis.* Elle s'eſt encore rendue célebre par la valeur de *Pierre* & *Jacques Gentien*, freres, qui défendirent, avec grande hardieſſe, la perſonne du Roi PHILIPPE LE BEL, à la journée de Mons-en-Puelle, contre les Flamands, & y périrent l'an 1304; en reconnoiſſance de ce ſervice, ce Prince permit à leur famille de charger ſes armes, qui étoient *d'argent, à trois faſces vivrées de gueules* d'une *bande d'azur, ſemée de fleurs de lis d'or.* Ce fait eſt rapporté dans les *journées des François*, par le P. *Girard*, & dans *Blanchard*, Hiſtoire des Préſidens à Mortier, au

Digitized by Google

catalogue des Conſeillers au Parlement, *page 13*, qui ne dit pas cependant que *Jacques Gentien* fut tué.

A l'égard de *Luce Gentien*, elle étoit veuve de COLART DE BIENCOURT, ſon mari, le 28 Août 1414, que Thomas le Vaſſeur, Clerc du dioceſe de Beauvais, ſon couſin, la nomma exécutrice de ſon teſtament avec Jean-Julien de Cautier, Ecuyer. Elle obtint, le 9 Mars que l'on comptoit encore 1414, comme ayant le bail de ſes enfans, une ſentence au Châtelet de Paris, qui renvoya aux Requêtes du Palais le procès qu'elle avoit contre Jean de Boſſy; eſt auſſi nommée dans un acte de l'Abbaye du Gard, du 9 Juin 1420, avec ſon défunt mari; fit ſon teſtament devant Notaires à Paris le 8 Avril 1422; par lequel elle élut ſa ſépulture en l'égliſe Saint-Jean-en-Greve, près le tombeau de ſon pere; & nomma exécuteur teſtamentaire GÉRARD, ſon fils aîné. De leur mariage ils laiſſerent: — 1. GÉRARD, qui ſuit; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Arc-lez-Rue, *aliàs*, Arry, auteur de la branche des Seigneurs de l'Eclauſe & de la Fortileſſe, en la Province de la Marche, rapportée en ſon rang; — 3. ALIPS DE BIENCOURT, mariée, 1°. au mois de Mai 1415, à *Denis de Paillart*, fils de *Philibert de Paillart*, Préſident au Parlement de Paris en 1369, mort en 1387, & de *Jeanne de Dormans*, ſa femme, morte ſans enfans. Arrêt du Parlement rendu le 22 Février 1465, qui adjugea ſa ſucceſſion à GÉRARD & à TASSINE DE BIENCOURT, ſes frere & ſœur; — 4. MARGUERITE, Dame de Saint-Aubin, près l'Abbaye de Saint-Joſſe-ſur-Mer, d'Airon, de Verton, Beaupré-les-Bois, la Talloterie, &c. mariée, par contrat du 20 Mai 1416, à *Robert le Cordelier*, Seigneur de Chenevieres, Ecuyer du Roi CHARLES VI, fils de *Robert le Cordelier*, dont poſtérité; — 5. & TASLINE DE BIENCOURT, rappellée avec MARGUERITE, ſa ſœur, & leurs pere & mere, dans un acte de l'Abbaye du Gard, du 9 Juin 1420; mariée, par contrat du 24 Décembre de la même année, à *André du Molin*, Ecuyer, & morte avant le 13 Décembre 1466, laiſſant poſtérité.

IX. GÉRARD DE BIENCOURT, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Biencourt, Poutrincourt, Manchecourt, des fiefs du Tranlay, &c. fut nommé exécuteur du teſtament du 8 Avril 1422, de *Luce Gentien*, ſa mere; par lequel elle lui fit auſſi don de ſon hôtel, rue Saint-Martin à Paris; partagea, comme on l'a dit, par acte du 27 Octobre 1441, avec ſes freres & ſœurs, la ſucceſſion de *Jeanne Baillet*, leur aïeule maternelle; eſt qualifié Seigneur de Biencourt & de Poutrincourt dans des lettres du 27 Janvier 1449, par leſquelles, en préſence de Jean de Nybat, Ecuyer, & du fondé de pouvoir de David de Beauchien, Ecuyer, ſes hommes liges, il accorda ſaiſine & poſſeſſion aux Religieux de la Chartreuſe Saint-Honoré près d'Abbeville, de quatre journaux de terre ſitués à Biencourt, & tenus de lui par hommage de bouche & de main, que Jean de Warcheville avoit donné à ces Religieux, moyennant que ceux-ci lui donneroient *homme vivant & mourant*, ſoit à Biencourt, ſoit à Manchecourt, ſous ſa juriſdiction. C'eſt auſſi comme Seigneur de Manchecourt qu'il eſt rappellé, dans la vente faite le 19 Juillet 1451, d'un pré au même lieu de Manchecourt,

Digitized by Google

par Enguerand le Pottier, demeurant à Abbeville, à Jean, Chambellan de cette ville. Il fit don, le 6 Février 1464, à JEANNET DE BIENCOURT ſon fils, de la terre, ſeigneurie & appartenances de Poutrincourt, & du fief de Bachimont, ſitué au terroir d'Aouſt & de Friencourt, pour en jouir, non après ſa mort, ainſi qu'il les lui avoit déjà donnés, mais dès maintenant, moyennant une penſion viagere de ſoixante-douze livres, de quarante gros de Flandre chacune annuellement; & eſt rappellé avec défunte TASSINE DE BIENCOURT, ſa ſœur, dans une tranſaction faite le 13 Décembre 1466, entre *Macé Gaulteron*, dit *de Nogent* & *Jeanne de Molin*, ſa femme, héritiers, à cauſe d'elle, de ladite TASSINE, ſa mere, & *Joſſe*, Seigneur de Waudricourt, Ecuyer, à cauſe de MARIE DE BIENCOURT, ſa femme. Il étoit mort avant le 12 Décembre 1478, ſuivant un accord fait alors entre GÉRARD & JEANNET DE BIENCOURT, ſes fils; & avoit épouſé *Jeanne de Lenchere*, veuve de *Jean de Waudricourt*, comme il appert d'un arrêt du Parlement qu'elle obtint avec GERARD DE BIENCOURT, ſon ſecond mari, le 16 Juillet 1454. Leurs enfans furent: — 1. GERARD, qui ſuit; — 2. JEAN, dit JEANNET, tige de la branche des Seigneurs de Poutrincourt, Saint-Mauvis, &c. rapportée ci-après; — 3. MILES, nommé dans l'acte d'émancipation de JACQUES DE BIENCOURT, ſon neveu, du mois de Février 1480; on ne ſait rien de plus de lui; — 4. MARIE, Dame d'Arry & de Mayoc, mariée, 1°. à *Joſſe*, Seigneur de Waudricourt, Ecuyer, avec lequel elle vivoit le 13 Décembre 1466, que par acte fait entre lui d'une part, *Marc Gaulteron*, dit *de Nogent*, & *Jeanne de Molin*, ſa femme, héritiere de TASSINE DE BIENCOURT, ſa mere, d'autre part; ils s'accorderent au ſujet de la ſucceſſion d'ALIPS, ſa ſœur aînée; tranſaction que ladite MARIE DE BIENCOURT, ſa femme, ratifia, par acte étant au dos, le dernier Février ſuivant, 1467. Elle fut mariée 2°. à *Jean de May*, qui, à cauſe d'elle, obtint relief pour un fief, ſitué au terroir de Mayoc, le 4 Février 1484: il ne vivoit plus le 13 Avril 1499, après Pâques, qu'elle releva ſes fiefs nobles d'Arry & de Mayoc, à cauſe de la mort de ſon ſecond mari; — 5. & N..... DE BIENCOURT, mariée, avant 1460, par GÉRARD, ſon pere, à *Guérard Boullain*, ſuivant un ancien regiſtre étant aux archives des Chartreux, près d'Abbeville.

X. GÉRARD DE BIENCOURT, II du nom, Seigneur de Biencourt, de Manchecourt, &c. Mayeur d'Abbeville, eſt nommé avec GÉRARD, ſon pere, dans la procuration que JEAN DE BIENCOURT, Ecuyer, frere de ce dernier, & oncle de GÉRARD II, leur donna, le 21 Septembre 1441, au ſujet du partage des biens de *Jeanne Baillet*, mere de *Luce Gentien*, ſa biſaïeule. Il fut inſtitué Mayeur d'Abbeville, le 24 Février que l'on comptoit encore 1476, ſur la démiſſion de Jean Maupin, pourvu par le Roi de l'office de Contrôleur du Grenier à ſel du comté de Ponthieu. Par un accord qu'il fit avec JEANNET, ſon frere, le 12 Décembre 1478, il conſentit qu'en employant vingt écus d'or en réparation de l'égliſe de Biencourt, ainſi, ajoute-t-il, que par leur feu pere, étoit ordonné, JEANNET DE BIENCOURT, demeureroit quitte avec lui de tout ce qu'il pouvoit lui

Digitized by Google

demander, à cauſe de Fleury & de Truyeau. Il fut encore fait Mayeur d'Abbeville en 1479; fit un nouvel accord avec JEAN, ſon frere, le 20 Août 1482, par lequel il conſentit auſſi que celui-ci jouiroit à toujours des fiefs de Poutrincourt & de Bachimont, tenus de la ſeigneurie de Cayeu, & d'un fief ſitué au petit-Hamel, tenu de Jean Taquet, ainſi que d'une cotterie tenue de Bouberch, par lui acquiſe; il mourut avant le 27 Janvier 1483, que MARIE DE BIENCOURT, ſa fille & héritiere, releva le fief de Biencourt. Il avoit épouſé, ſuivant des Mémoires, *Jeanne du Queſnoy*, fille de *Jean*, Seigneur du Queſnoy en Artois, & de *Jeanne de Gouy*, & laiſſa pour enfans; — 1. MARIE, Dame de Biencourt, de Manchecourt, &c. mariée à *Guillaume d'Abbeville*, dit d'*Ivrigny*, avant le 27 Janvier 1483, qu'il fit relief à cauſe de ſa femme, pour raiſon du fief noble de Biencourt, tenu du Roi. Elle mourut ſans enfans à la fleur de ſon âge, avant le 16 Mars 1490, & *Guillaume d'Abbeville*, ſon mari, vivoit encore en 1509; — 2. & ANTOINETTE DE BIENCOURT, qui ſuit.

XI. ANTOINETTE, Dame de Biencourt, de Manchecourt, &c. après ſa ſœur aînée, fut mariée à *Louis* d'*Abbeville*, dit d'*Ivrigny*, Seigneur de Moimont & & de Hercourt, avant le 16 Mars 1490, qu'Ithier de Poiſſy, comme Procureur fondé de ſon mari, fit relief en ſon nom, à cauſe de ſa femme, ſœur & héritiere de MARIE DE BIENCOURT, pour raiſon du fief noble de Biencourt tenu du Roi. Ils fonderent enſemble, par acte du 8 Mai 1504, une meſſe à perpétuité & deux *obits* ſolemnels, chacun an, en l'égliſe collégiale de Saint-Wulfren d'Abbeville. Son mari mourut avant le 21 Mai 1509, qu'elle rendit deux aveux ſcellés du ſceau emprunté de *Guillaume d'Abbeville*, ſon beau-frere, à Jean de Haucourt, Chevalier, Seigneur de Hupy & de Saint-Mexens; l'un, pour raiſon de ſon fief noble ſis au même lieu de Saint-Mexens; & l'autre, pour celui de Tilloloy auſſi ſitué en ce lieu, avec leurs arrieres-fiefs. Ils eurent de leur mariage: — 1. *Marguerite d'Abbeville*, dite *d'Ivrigny*, Dame de Biencourt, Manchecourt, &c. qui fut mariée à *Jean de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Senarpont, Viſmes & de Guinierville, dont elle étoit veuve le 14 Mars 1544, qu'elle obtint relief, comme fille & héritiere d'ANTOINETTE DE BIENCOURT, ſa mere, pour ſon fief & ſeigneurie de Biencourt, tenu en plein hommage de l'abbaye de Saint-Vallery; duquel fief *Jean de Monchy*, ſon fils aîné, & comme ſon donataire, obtint ſaiſine les 19 Septembre & 15 Octobre ſuivans. Leur poſtérité ſubſiſte encore; — 2. *Marie d'Abbeville*, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur d'Yaucourt, Hallencourt & de Brocourt en Picardie, dont elle eut poſtérité; & 2°. à *N.* ..... *de Soyecourt*, ſans enfans; — 3. & *Jeanne d'Abbeville*, femme de *Charles de la Motte*, Seigneur de Montigny.

SECONDE BRANCHE,

Seigneurs de POUTRINCOURT, SAINT-MAUVIS, &c.

X. JEAN DE BIENCOURT, dit JEANNET, III du nom, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, de Bachimont, du petit-Hamel, de Fleury,

Digitized by Google

Truyeau, &c. ſecond fils de GÉRARD DE BIENCOURT, I. du nom, & de *Jeanne de Lenchere*, eut en don de ſon pere, la terre, ſeigneurie & appartenances de Poutrincourt, & le fief de Bachimont, par acte du 6 Février 1464; & reçut de Jean Ferranes, le 12 Juillet 1466, aveu, pour raiſon de pluſieurs héritages ſitués à Poutrincourt & aux environs; il rendit lui-même aveu, le 11 Mai 1491, pour ſa terre & ſeigneurie de Poutrincourt, circonſtances & dépendances, à Engilbert de Cleves, comme ſeigneur de Cayeu; fit don de ſon fief d'Eſpaumeſnil à JACQUES, ſon fils aîné, par acte du 11 Novembre 1496; lui abandonna, le 14 du même mois, tous les biens énoncés en ſon contrat de mariage; rendit aveu au même JACQUES, ſon fils aîné, le 17 Février 1502, à cauſe de ſon fief de Saint-Mauvis, pour pluſieurs héritages acquis par lui dans l'étendue de ce fief, & vivoit encore le 21 Septembre 1507, qu'il aſſiſta à la rédaction de la Coutume de la Ferté-lès-Saint-Riquier. Il avoit épouſé, vers 1466, *Antoinette Sarpe*, fille aînée d'*Enguerand Sarpe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mauvis, d'Eſpaumeſnil, &c. & de *Jeanne Boyer*, niece de *Jacques Sarpe*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Commandeur de Troyes, & petite fille de *Jean Sarpe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mauvis, qui, par ſon teſtament du 20 Avril 1466, lui fit don d'une certaine ſomme pour l'avancement de ſon mariage; ſon pere lui fit don & à ſon mari, le 2 Décembre 1485, de ſa terre & ſeigneurie d'Eſpaumeſnil, & elle eſt encore nommée avec lui dans des actes des 22 Octobre, 11 & 14 Novembre 1496. Ils laiſſerent pour enfans : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ADRIEN, mentionné dans le contrat de mariage de ſon frere aîné, du 15 Octobre 1496, par lequel il fut dit, que lui ADRIEN, auroit pour ſa portion, tous les fiefs, terres & héritages appartenans à *Antoinette Sarpe*, leur mere, ſavoir, Douqueurre, le Ploye, Ganeufles, &c. — 3. NICOLE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Riquier, mort à Paris, le 5 Septembre 1500, que les Religieux de cette Abbaye reprirent les erremens d'un procès qu'il ſoutenoit au Châtelet. — 4. & JEANNE DE BIENCOURT, mariée 1°. à *Hue de Veigniers*, Ecuyer; & 2°. à *Nicolas de Saint-Remy*, Ecuyer, Seigneur de Guigny, fils de *Jean de Saint-Remy*, Seigneur de la Vacquerie, & d'*Anne le Vaſſeur*. Par acte du 19 Février 1502, où elle ſe dit veuve de *Hue de Veigniers*; elle & ſon ſecond mari donnerent quittance à JEAN DE BIENCOURT, leur pere & beau-pere, pour reſtant de la dot de ſon premier mariage.

XI. JACQUES DE BIENCOURT, I. du nom, Seigneur de Poutrincourt, d'Eſpaumeſnil, de Saint-Mauvis, en partie, &c. émancipé à l'âge de 15 ans, par JEAN, ſon pere, au mois de Février, que l'on comptoit encore 1480, fit un échange par lettres du 15 Juin 1504, avec Jacques de Château-Chalon, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, & Prieur de France, (agiſſant du conſentement du Chapitre de ſon ordre, aſſemblé à Paris, en préſence de Mery d'Amboiſe, Grand-Maître de Rhodes), qui lui donna un membre de fief, dit *Biencourt*, appartenant à Nicolas de Montmirel, à cauſe de ſa Commanderie de Saint-Mauvis; & reçut en contr'échange de JACQUES DE BIENCOURT, récompenſe ſuffiſante ſur

Digitized by Google

ſon fief, ſis à Saint-Mauvis. Il rendit foi & hommage au Seigneur de Cayeu, pour ſa terre & ſeigneurie de Poutrincourt, le 3 Avril 1505 ; donna deux fiefs vers l'an 1525, à FLORIMOND DE BIENCOURT, ſon fils ; & encore celui d'Eſpaumeſnil, par acte du premier Juin 1537. *Claire de Vaux*, ſa troiſieme femme, lui avoit légué par ſon teſtament tous ſes biens-meubles & immeubles, & l'avoit nommé l'un de ſes exécuteurs. Il rendit compte de cette exécution teſtamentaire à l'Official d'Amiens, ſuivant des lettres de cet Official, du 20 Juin 1531. Il avoit épouſé 1°. en préſence de ſes pere & mere, par contrat du 15 Octobre 1496, *Adrienne de Blecourt*, fille de *Pierre de Blecourt*, Chevalier, Seigneur de Bethencourt-ès-Vaulx, de la Neuville-lès-Houſtelles, de Meſnet, en partie, &c., & de défunte *Guillaumette de la Bove* ; 2°. Par contrat du 27 Décembre 1504, *N.... de Hondecouſtre*, de laquelle on ignore s'il laiſſa poſtérité ; & 3°. par contrat du 5 Septembre 1507, *Claire de Vaux*, fille de *Pierre de Vaux*, Ecuyer, Seigneur de Hocquincourt, & de *Marguerite de Griboval*. Par ſon teſtament, ſans date, inſéré dans des lettres de l'Official d'Amiens, du 20 Juin 1531, elle élut ſa ſépulture en l'Egliſe Saint-Mauvis, fit des legs pieux & autres ; donna tous ſes biens à ſon mari, qu'elle fit l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires, avec M. de Hocquincourt, ſon frere ; & elle étoit décédée avant 1531. Du premier lit, il eut entr'autres enfans : — 1. FLORIMOND, qui ſuit ; & du troiſieme, auſſi entr'autres : — 2. ANTOINE, qui fit ceſſion vers 1535, à FLORIMOND, ſon frere conſanguin, du quint de ſes fiefs ; & un autre don ou ceſſion, le 7 Mai 1544, qu'il ratifia le 29 Juin 1547. Il ſe qualifie *Clerc du dioceſe d'Amiens*, & *Curé d'Almanche*, dioceſe de Troyes, dans une procuration touchant la réſignation de ſa cure qu'il donna le dernier Février 1553, à JEAN DE BIENCOURT, ſon frere, Abbé de Sainte-Marguerite. — 3. JACQUES, reçu Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en 1545. *Cabinet de l'ordre du Saint-Eſprit, & hiſt. de Malte, par M. l'abbé de Vertot.* — 4. & JEAN DE BIENCOURT, Abbé de Sainte-Marguerite, ordre de Saint-Auguſtin.

XII. FLORIMONT DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Frenneville, d'Eſpaumeſnil, de Rigauville, Guibermeſnil, Marſilly, &c., étoit homme d'armes de la compagnie du Duc de Guiſe, le 16 Août 1528, qu'il fit montre à Châlons en Champagne ; fut pourvu par lettres du 27 Octobre 1532, de l'office de l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du Roi FRANÇOIS I ; & donna pluſieurs quittances, en cette qualité, pour ſes gages, ſur le pied de quatre cens livres par an, depuis & compris 1533, juſques & compris 1543 ; il donna ſon aveu pour ſon fief d'Eſpaumeſnil, le premier Avril 1540 ; obtint le 6 Juillet 1544, des proviſions de Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire de FRANÇOIS DE FRANCE, Dauphin, Duc de Bretagne, fils de FRANÇOIS I, charge dont il prêta ſerment le 10 du même mois ; étoit Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi HENRI II, le 10 Mai 1547, que ce Prince lui fit don de l'office de Bailli de Vermandois, qu'avoit exercé le ſieur de Longueval. Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, l'honora de la charge de

Digitized by Google

de Gouverneur du duché d'Aumale, par lettres du 28 Août ſuivant (publiées aux aſſiſes de ce duché, le 23 Avril 1548), en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant à ce Duc qu'au Duc d'Aumale, ſon fils. Il fut envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, vers l'Empereur Charles V, & chargé de procuration, en 1549, pour épouſer, au nom de François de Lorraine, fils du Duc de Guiſe, Anne d'Eſt, fille d'Hercule d'Eſt, II du nom, Duc de Ferrare & de Renée de France. Ce mariage fut fait le 4 Décembre. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, fils puîné de Claude, Duc de Guiſe, le confirma, par lettres du 14 Février, que l'on comptoit encore 1550, dans ſon office de Gouverneur du duché d'Aumale, qu'il avoit exercé juſqu'à la mort du Duc de Guiſe, ſon pere; lettres qui furent auſſi publiées aux aſſiſes du duché d'Aumale, le 8 Avril ſuivant 1551. Il ſe trouva à la bataille de Renty ou de Fauquemberg, gagnée ſur les troupes de l'Empereur, le 13 Août 1554, & y fut fait Chevalier; acquit un fief au terroir de Saint-Mauvis, par acte du 7 Décembre 1556, où il eſt qualifié Chevalier, Commiſſaire-général des vivres & avitaillement ès Pays de Picardie, Boulonnois & Artois, & dont il obtint ſaiſine, le 20 Mai 1557. Il étoit encore Conſeiller & Maître-d'hôtel ordinaire du Roi, le 13 Mars ſuivant, encore 1557, qu'il eut une atteſtation pour le paiement de ſes gages, en cette qualité; laquelle eſt mentionnée dans la déclaration de ſes fiefs pour le ban & arriere-ban, fournie au Bailli d'Amiens, le 19 Avril 1558; rendit aveu pour ſes fiefs de Saint-Mauvis, le 18 Septembre 1563, & en acquit un appellé le fief Mabile, ſitué à Saint-Mauvis, par acte du dernier Octobre 1565. Le Roi l'ayant commis pour faire la revue des compagnies des Marquis de Conti & d'Eſtrées, & des Comtes de Retz & de Piennes; il donna ſon certificat, le 8 Novembre 1566, portant que cette revue s'étoit faite le 5 de ce mois à Dourlans, & reçut ſes frais & vacations, au ſujet de cette revue, le 2 Janvier 1567. Il avoit fait un teſtament mutuel, en forme de partage, avec ſa femme, le 17 Janvier 1565, contenant des diſpoſitions en faveur de leurs enfans, & un codicile étant à la ſuite, le 6 Février 1567. Il mourut peu après, avant le 19 Septembre de la même année; & avoit épouſé *Jeanne de Salazar*, Dame de Marſilly-ſur-Seine, Beton, Potangy, &c. d'une très-ancienne maiſon originaire d'Eſpagne, fille d'*Hector de Salazar*, Chevalier, Seigneur de Marſilly, Baron de Saint-Juſt, Courſan, Coulange, Chambellan du Roi, Capitaine de cent hommes d'Armes des ordonnances de Sa Majeſté, frere aîné de *Triſtan de Salazar*, Archevêque de Sens, mentionné dans le *Gallia Chriſtiana*. Cette alliance en donne aux DE BIENCOURT, par les femmes, avec les maiſons de Bourbon, de Sully & de la Trimouille. Son mari & elle firent partage avec Jean Deſchamps, le 22 Novembre 1538, des biens de la ſucceſſion de *Claude de Salazar*. Elle en étoit veuve le 19 Septembre 1567, qu'elle obtint relief, comme ayant la garde-noble & tutelle de JACQUES DE BIENCOURT, ſon fils aîné, pour un fief noble ſitué en la ſeigneurie de Freſnoy, pour le fief noble de Wery, ſéant à Saint-Mauvis, & pour la ſeigneurie de Poutrincourt, les 27 & 29 du même mois de Septembre. Par un ſecond teſtament du 14 Mars 1577, elle avoit fait diverſes diſpoſitions en faveur de ſes enfans, & nommé pour

Digitized by Google

ſes exécuteurs teſtamentaires, les Seigneurs de Cavermont, de Clanleu & Huppy, ſes trois gendres; mais elle annulla ce teſtament par un codicile du 9 Septembre 1584, où elle fit des legs pieux & des dons à ſes ſerviteurs & autres. De ſon mariage vinrent :

— 1. LOUIS DE BIENCOURT, Page de la chambre du Roi HENRI II, ſuivant des mémoires de feu Dom Caffiaux. Il ſe trouva à la bataille de Dreux, donnée le 20 Décembre 1562; mais n'ayant plus reparu depuis, ſes pere & mere diſpoſerent, cependant conditionnellement, en ſa faveur, comme n'ayant aucune nouvelle certaine de ſa mort, par leur teſtament mutuel du 17 Janvier 1565; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. CHARLES, auquel ſes pere & mere, par leur teſtament ſuſdit, donnerent la ſeigneurie de Guibermeſnil. Il fut tué à la bataille de Moncontour, le 23 Octobre 1569, ſelon des mémoires de famille; 4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Marſilly, Guibermeſnil, &c. établie en Champagne, rapportée ci-après; — 5. CLAUDE, dite Religieuſe, dans le teſtament de ſes pere & mere, du 17 Janvier 1565, qui lui firent don de cent livres de rente viagere. Mais il paroît qu'elle n'a point ſuivi ſa vocation religieuſe, puiſque, par le ſecond teſtament du 14 Mars 1577, ſa mere la nomme ſa fille aînée, & lui fait d'autres legs aſſez conſidérables, avec la jouiſſance de la maiſon dite *le Pignon blanc*; — 6. ANTOINETTE, mariée 1°. à *Jean d'Offignies*, Seigneur d'Offignies, & 2°. par contrat du 21 Décembre 1558, à *Jean de Béthiſy*, Seigneur de Cayermont, Mézieres, &c. Gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi. Il reçut le reſtant de la dot de ſa femme, par acte du 25 Octobre 1573, ratifié par JACQUES DE BIENCOURT, ſon beau-frere, le 18 Novembre ſuivant : auquel il donna encore quittance le 18 Février 1579; — 7. JEANNE, morte à la Cour, étant Demoiſelle de la Reine Marie Stuart, femme de FRANÇOIS II, (*Mem. de Dom Caffiaux*) — 8. ANNE, légataire de huit mille livres, par le teſtament de ſes pere & mere, du 17 Janvier 1565, & mariée, en leur préſence, par contrat du 19 Septembre 1566, à *Guillaume d'Oſtove*, Seigneur de Clanleu, de Vimont & d'Hardenton, Homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. de Morvilliers. *Jeanne de Salazar*, ſa belle-mere, le fonda de ſa procuration, pour ſtipuler au contrat de mariage de JACQUES DE BIENCOURT, ſon fils, fait le 11 Septembre 1577; — 9. & FRANÇOISE DE BIENCOURT, auſſi légataire de huit mille livres, par le teſtament de ſes pere & mere, du 17 Janvier 1565, & mariée, par contrat du 6 Juin 1572, à *Robert de Milleville*, Ecuyer, Seigneur de Huppy, Eſtremont, &c. que *Jeanne de Salazar*, ſa belle-mere, chargea auſſi de ſa procuration, pour le mariage de JACQUES DE BIENCOURT, ſon fils, conclu le 11 Septembre 1577. De ſa femme il eut : *Anne de Milleville*, mariée, par contrat du 19 Novembre 1614, à *Mathieu Cartier*, Seigneur de Réauville, mort à l'armée ſans enfans.

XIII. JACQUES DE BIENCOURT, II du nom, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Freſneville, Eſpaumeſnil, Rigauville, Chauvincourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majeſté,

Digitized by Google

eſt nommé avec ſes freres & ſœurs dans le teſtament mutuel de ſes pere & mere, du 17 Janvier 1565, & étoit encore mineur en 1567. Il obtint du Roi, le 24 Juillet 1576, un brevet de l'état de Gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majeſté, dont il prêta ſerment le lendemain 25. HENRI III lui accorda la charge de Capitaine de cinquante Chevaux-legers, par commiſſion du 2 Avril 1585. Il eſt qualifié Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, dans une tranſaction du 27 Octobre 1588, touchant les ſucceſſions des pere & mere de ſa femme. Ayant embraſſé le parti des Catholiques, il rendit, au commencement de Juin 1590, Beaumont-ſur-Oiſe aux gens de HENRI IV, faute de munitions & de vivres, après avoir tenu vaillamment plus de cinq ſemaines (fait rapporté par Mézeray dans *ſon Hiſtoire de France in-fol. vol. III p. 798*. Il commandoit encore un régiment d'Infanterie, comme Colonel, pour le parti des Catholiques. Dans un aveu rendu au Roi, le 22 Août 1598, pour ſa terre & ſeigneurie de Chauvincourt, du chef de ſa femme, il a le titre de Chevalier de l'ordre du Roi, & de Capitaine de cinquante lances des ordonnances de Sa Majeſté. Cet aveu eſt ſcellé des armes de BIENCOURT, repréſentant *un lion*. Il mourut à Abbeville, le 22 Novembre 1603, ſuivant l'inventaire fait de ſes meubles, le 24, par le Bailli de Saint-Mauvis. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Septembre 1577, *Renée de Fumechon*, Dame de Chauvincourt & de Gamaches, fille aînée & héritiere pour moitié de *Philippe de Fumechon*, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, Seigneur-Patron de Chauvincourt, Fixancourt, Tilly, Gorgeville, la Roque-la-Lande, le Thuit, &c. & de *Françoiſe de Malterre*. Elle ſe remaria en 1608, à Pierre Alorge, Préſident du Préſidial d'Andely, & mourut à Andely, le 9 Avril 1611. Son cœur fut porté en l'égliſe de Saint-Sauveur du Petit-Andely, & ſon corps inhumé dans celle de Chauvincourt, le 11 du même mois d'Avril. De ſon premier lit elle eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. CHARLES, tige des Seigneurs de BIENCOURT, Barons de Creſecques, rapportés ci-après; 3. MICHEL, reçu en 1611, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Commandeur de Chantereine, puis de Fieffe. Il fit ſes preuves le 13 Juin 1612, dépoſées au cabinet de l'ordre du Saint-Eſprit. (L'Abbé de Vertot fait mention de lui dans ſon *Hiſtoire de Malte*); — 4. LOUISE, mariée par contrat du 23 Novembre 1604, à *Theſtus de Belloy*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cent hommes de pied au régiment de Navarre, Gouverneur des ville & Château de Crotoy, &c. qui fit ſon teſtament en 1622, en faveur de ſa femme & de leurs enfans, & fut tué au ſiege de Montpellier, au mois d'Octobre de la même année; — 5. CHARLOTTE, vivante, non mariée, ſuivant un acte du 5 Novembre 1633; — 6. & CATHERINE DE BIENCOURT, mariée, par contrat dudit jour 5 Novembre 1633, à *Louis de Maquerel*, Chevalier, Seigneur de Queſny, d'Arny, de Badiccart, Maubrin, Bonnay, Fontaine-ſur-Somme, &c.

XIV. PHILIPPE DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Freſneville, Eſpaumeſnil, Chauvincourt, Neufville, Bailli ſouverain d'Ardres & du comté de Guines, Capitaine de cavalerie

Digitized by Google

légere, &c. obtint relief pour ſa ſeigneurie de Poutrincourt, le 7 Février 1605; eſt qualifié Conſeiller du Roi, Bailli ſouverain d'Ardres & du comté de Guines, dans une procuration du 21 Juin 1617, touchant l'adjudication de la terre de Saint-Mauvis, & dans une déclaration concernant cette terre du 26 Mars 1619. Le Roi LOUIS XIII lui accorda, en conſidération de ſes ſervices, le 26 Février 1620, une commiſſion de Capitaine appointé en la cavalerie légere. Il eſt nommé dans une tranſaction paſſée au ſujet des droits du chef de ſa mere, le 28 Juin 1621, qu'il ratifia le 10 Mars 1622; fit ſon teſtament le 13 Octobre 1626, par lequel il laiſſa tous ſes biens à CHARLES, ſon frere, qu'il inſtitua exécuteur teſtamentaire, & mourut le lendemain. Il avoit épouſé, par contrat du 1.er Décembre 1611, *Françoiſe d'Ardres*, fille d'*Antoine d'Ardres*, Chevalier, Seigneur, Baron de Creſecques, Seigneur de Lincheux, le Bourgus, de Vercourt, Belloy, &c. Bailli d'Ardres, & de *Marguerite de Marſilly*. Elle renonça à la communauté des biens de ſon mari, par acte du 12 Juillet 1619. Ils laiſſerent entr'autres enfans: — 1. CHARLES, batiſé à Saint-Mauvis en 1619, étant âgé de 6 ans, mort ſans alliance; — 2. MENELAUS, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, batiſé en 1619, à Saint Mauvis, n'ayant que quinze jours, vivant encore en 1642, & mort ſans poſtérité; — 4. & 5. MARGUERITE & LOUISE DE BIENCOURT, décédée ſans alliance.

XV. MENELAUS DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Saint-Mauvis, &c. né & batiſé en 1617, fut préſent au mariage de CHARLES DE BIENCOURT, Seigneur de Poutrincourt, ſon oncle, en 1635; avoit cédé ſes droits en la ſucceſſion de Louis de Fumechon, au même CHARLES DE BIENCOURT, qui les vendit par acte du 14 Mars 1642, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ſentence de l'Intendant d'Amiens, du 4 Novembre 1666, & renonça à la ſucceſſion de ſon pere, vu le dérangement de ſes affaires. Il avoit épouſé, 1°. *Françoiſe de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Seigneur de Biencourt; & 2°. *Catherine du Caſtel*, morte ſans enfans. Du premier lit il eut: — CHARLOTTE DE BIENCOURT, Dame de Saint-Mauvis, &c. mariée à *André de Saint-Sulpice*, Seigneur de Crocquoiſon.

SEIGNEURS DE POUTRINCOURT, FEUCHEROLLES, &c. Barons de Creſecques, Grands-Baillis d'Ardres, &c.

XIV. CHARLES DE BIENCOURT, I du nom, Seigneur de Biencourt, Gamaches, Poutrincourt, Chauvincourt, Guibermeſnil, Vercourt, du Thuit, de la Roque, &c. (ſecond fils de JACQUES, II du nom, & de *Renée de Fumechon*,) Chevalier de l'ordre du Roi, ſon Conſeiller & Maître d'Hôtel ordinaire, Ecuyer de la grande écurie de Sa Majeſté, commandant ſon Académie; donna procuration à PHILIPPE DE BIENCOURT, ſon frere aîné, le 12 Mars 1612, touchant le retrait de la terre de Saint-Mauvis; ſe rendit adjudicataire de la ſeigneurie de Guibermeſnil en 1614, dont il obtint ſaiſine après en avoir rendu foi & hommage le 17 Mai 1621. Il donna quittance pour ſes gages d'Ecuyer du Roi, le 20

Digitized by Google

Novembre 1628; eſt qualifié Chevalier de l'ordre du Roi, dans le contrat de mariage de CATHERINE DE BIENCOURT, ſa ſœur, du 5 Novembre 1633, auquel il aſſiſta; & fut pourvu de la charge de Conſeiller & Maître-d'hôtel ordinaire de Sa Majeſté, par lettres du 6 Mars 1636. En conſidération de ſes ſervices le Roi lui fit don, le 1er. Avril 1638 de certains droits ſeigneuriaux. Il vendit tous ſes droits en la ſucceſſion de *Louis de Fumechon*, par acte du 14 Mars 1642, ſa terre de Chauvincourt à ANTOINE DE BIENCOURT, ſon fils, le 10 Mai 1644, & mourut avant le 28 Mars 1645. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 14 Août 1612, *Marguerite d'Ardres*, Dame, Baronne de Creſecques, morte en 1637, ſœur de *Françoiſe d'Ardres*, femme de PHILIPPE DE BIENCOURT, ſon frere aîné, & fille d'*Antoine d'Ardres*, Chevalier, Baron de Creſecques, & de *Marguerite de Marſilly*; & 2°. par contrat du 25 Juin 1635, à *Gabrielle de Pluvinel*, veuve de Robert Marion, Chevalier, Seigneur, Baron de Druy, & Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & fille d'*Antoine de Pluvinel*, Chevalier des ordres du Roi, Ecuyer ordinaire de ſa grande écurie, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chambellan & ſous-Gouverneur du Roi LOUIS XIII, Seigneur du Pleſſis-Saint-Antoine, Feucherolles, &c. & de *Marie du Mauſel*. Elle aſſiſta étant veuve, au mariage d'ANTOINE DE BIENCOURT, ſon beau-fils en 1645, étoit mariée en troiſieme noces en 1649, à *Pierre de Poix*, Ecuyer d'écurie du Roi, chef de ſon Académie Royale en 1649; vivoit encore veuve de celui-ci en 1664; morte avant 1677. Du premier lit vinrent : — 1. ANTOINE, DE BIENCOURT, Baron de Creſecques, Seigneur de Poutrincourt, Chauvincourt, Lincheux, & de Louches; grand Bailli d'Ardres & du comté de Guines, Ecuyer ordinaire du Roi en ſa grande écurie, &c. batiſé à Paris en 1615, & nommé avec CHARLES DE BIENCOURT, ſon pere, dans la vente qu'ils firent de leurs droits, en la ſucceſſion de *Louis de Fumechon*, le 14 Mars 1642; acquit de ſon pere, le 10 Mars 1644, la terre de Chauvincourt; rendit aveu pour ſon fief de Pleines-Armes, dit *le Roy*, ſitué à Chauvincourt, le 29 Juillet 1669, & mourut avant 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1645, *Marie d'Eſpinoy*, veuve de *Jean-Paul Daniel*, Chevalier, Seigneur de Boiſdenemerr, &c. de laquelle il eut : — 1. N..... DE BIENCOURT, mort jeune; — 2. CHARLOTTE, Dame de Chauvincourt, &c. mariée le 8 Janvier 1665, à *François d'Orléans*, dit *le Comte de Rothelin*, Seigneur de Neaufle, & mort avant le 31 Décembre 1682. La famille tient encore par cette alliance, à la maiſon de Bourbon. Elle vivoit encore en 1718, & laiſſa pluſieurs enfans; — 3. MARIE-MARTHE, morte ſans alliance, âgée de 49 ans, le 6 Juin 1695, fort regrettée des habitans de Chauvincourt; — 2. ROGER, Archidiacre de Tours, ſelon un ancien mémoire; — 3. MARIE, Religieuſe au Monaſtere de Saint-Jacques d'Andely en 1644; & du ſecond lit : — 4. CHARLES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 5. MARIE, morte fille; — 6. ANGÉLIQUE, née en 1640, morte avant le 24 Décembre 1690, laiſſant des enfans d'*Adrien de la Grandille*, ſon époux, Chevalier, Seigneur & Patron de Dondeauville; — 7. & ANNE

Digitized by Google

DE BIENCOURT, encore mineure en 1649, mariée à *Camille de Savary*, Comte de Breves, avec lequel elle eſt nommée dans un arrêt rendu en 1663, touchant la terre de Poutrincourt.

XV. CHARLES DE BIENCOURT, II du nom, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, &c. grand Bailli d'Ardres & du comté de Guines, fils poſthume de CHARLES DE BIENCOURT, I du nom, & de *Gabrielle de Pluvinel*, ſa ſeconde femme, batiſé en la paroiſſe Saint-Roch à Paris, le 28 Mars 1645; acquit la terre de Poutrincourt en 1663; rembourſa le capital d'une rente de 500 livres, par acte du 12 Mai 1677; mourut âgé de 58 ans, le 18 Janvier 1704; & fut inhumé dans l'égliſe des Dominicains, rue Saint-Honoré à Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1677, *Marie-Séraphique-Louiſe Chevalier*, fille de *Nicolas Chevalier*, Seigneur de Vaumontel, la Maiſon-Rouge, Boiſrenon, &c. Maréchal de bataille, Ecuyer des grande & petite écurie de Sa Majeſté, ancien Lieutenant de Roi au fort de Nieulay, & de *Marie Geſtant*. Elle fit ſon teſtament olographe le 3 Septembre 1719, & le 20 Novembre 1721, un codicille, & mourut en 1722, âgée de 63 ans. De leur mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Feucherolles, Aulnetz, Gaillou, Chauvincourt, &c. appellé le Marquis de Poutrincourt, qui partagea avec ſes freres, le 27 Mars 1725, la ſucceſſion de leur pere. Il rendit hommage au Roi entre les mains du Chancelier le 21 Décembre 1731, pour ſon fief de Chauvincourt; teſta le 29 Septembre 1756; eſt mort le 18 Janvier 1760, âgé de 81 ans, ſans poſtérité; & a été inhumé dans l'égliſe des Dominicains, rue Saint-Honoré à Paris. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 7 Juin 1716, *Marie-Anne Briçonnet*, morte à Paris le 13 Juillet 1725, fille de *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Feucherolles, & d'*Anne de Poncel*; & 2°. par contrat du 18 Octobre 1727, *Roſe de la Haye*, fille de *Denis de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Saint-Briſſon, la Bouſſellé, &c. & de *Catherine Groppo*; — 2. LOUIS-CHARLES, qui ſuit; — 3. & JEAN-SÉRAPHIN DE BIENCOURT, né en 1687, Chevalier, Seigneur de Feucherolles, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 24 Juin 1764, âgé de 77 ans, ſans poſtérité.

XVI. LOUIS-CHARLES DE BIENCOURT, Seigneur de Poutrincourt, &c. Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, grand Bailli d'Ardres & du comté de Guines, né à Paris le 26 Mars 1681, batiſé le lendemain en l'égliſe Saint-Roch; partagea avec ſes freres les biens de leur pere le 27 Mars 1725; eſt mort le 19 Novembre 1744; & a été inhumé le 20 au grand cimetiere de la paroiſſe de Notre-Dame de Vernon. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Novembre 1722, *Hélene-Eliſabeth-Gertrude de Picault*, fille de *Joſeph de Picault*, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & de *Catherine d'Evervin*; elle eſt morte ſans enfans le 9 Avril 1730; & 2°. par contrat du 4 Avril 1731, *Jeanne de Mauviel*, fille de *Michel de Mauviel*, Chevalier, Seigneur de Gamache, Saint-Martin, Montmirel, &c. & de *Marie-Françoiſe Jubert*; devenue veuve, elle obtint la tutelle de ſes enfans, par ſentence du Bailliage de Vernon, le 19 Janvier 1745; & eſt morte le 19 Février 1758, âgée de 46 ans. De ce ſecond lit ils ont laiſſé :

Digitized by Google

— 1. MICHEL-CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS SÉRAPHIN, rapporté après ſon aîné; — 3. ROSE-JEANNE DE BIENCOURT, née le 27 Mars 1736, batiſée le même jour en la paroiſſe de Vernon, mariée, par contrat du 22 Juillet 1761, à *Claude-Nicolas de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Prouvemont & de Fiſſancourt.

XVII. MICHEL-CHARLES-LOUIS DE BIENCOURT-DE-POUTRINCOURT, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Baron de Meſnieres, Creſecques, &c. grand-Bailli d'Ardres & du comté de Guines, né, le 20 Février 1732, Chevalier de Saint-Louis, a d'abord été reçu Page de la Reine ſur ſes preuves faites devant M. d'Hozier, ſuivant ſon certificat du 2 Décembre 1745, & a ſervi long-tems dans le régiment de Bourbon, Infanterie. Il a rendu foi & hommage au Roi, en ſa Chambre des Comptes de Paris, de la Baronnie de Creſecques, près Ardres, le 2 Décembre 1765, & pareillement, en la Chambre des Comptes de Normandie, pour la châtellenie de Martot & autres fiefs, le 2 Juillet 1777. Il a épouſé, par contrat du 15 Avril 1768, paſſé devant le Breton, Notaire à Rouen, noble Demoiſelle *Adelaïde-Genevieve-Emilie Lucas de Boucout*, fille de Meſſire *Alexandre-Jacques Luças de Boucout*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Martot, & de noble Dame *Marguerite Heudier*, dont : — 1. CHARLES-NICOLAS, Chevalier, né le 30 Octobre 1771; — 2. CHARLOTTE-ELÉONORE DE BIENCOURT, née le 2 Décembre 1769.

XVII. FRANÇOIS-SÉRAPHIN DE BIENCOURT-DE-POUTRINCOURT, Chevalier, né à Vernon, le 4 Mai 1740, appellé le Comte DE BIENCOURT, ancien Ecuyer ordinaire du Roi, (frere de MICHEL-CHARLES-LOUIS) a épouſé, par contrat du 15 Octobre 1770, paſſé devant Poultier, Notaire au Châtelet de Paris, (célébration le 18 deſdits mois & an, en la paroiſſe du Vaulmain au Vexin-François, dioceſe de Rouen), *Anne-Henriette de Fontelle du Vaulmain*, fille de feu *Louis-Philippe de Fontelle du Vaulmain*, d'une maiſon originaire de Bourgogne, dont les cadets ſont encore établis dans cette province, & de *Françoiſe-Catherine de Mauléon de Savaillant*, de la branche aînée de la maiſon de Mauléon, établie en la province de Gaſcogne. De ce mariage eſt iſſu : — ADAM-SÉRAPHIN DE BIENCOURT-DE-POUTRINCOURT, Chevalier, né le 30 Mars 1774.

SEIGNEURS DE MARSILLY, GUIBERMESNIL, D'AMBLEVILLE, Barons de Saint-Juſt & du Guérard, en Champagne.

XIII. JEAN DE BIENCOURT, III du nom, quatrieme fils de FLORIMOND, Seigneur de Poutrincourt, & de *Jeanne de Salazar*, Seigneur de Marſilly, Guibermeſnil, Chantenes, Baron de Saint-Juſt, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de l'ordre de Sa Majeſté, Meſtre de Camp de ſix compagnies de gens de guerre, Capitaine de l'une de ces compagnies; Gouverneur de Mery-ſur-Seine, &c. eſt rappellé avec ſes freres dans le teſtament mutuel de ſes pere & mere du 17 Janvier 1565, par lequel ils lui firent don de la ſeigneurie de Marſilly-ſur-Seine en Champagne. Il eſt également nommé dans le ſecond teſtament de ſa mere, du

Digitized by Google

14 Mars 1577, qui lui confirma ce don, à la charge de cent livres de rente viagere, au profit de CLAUDE DE BIENCOURT, sa sœur, & y ajouta le restant du partage de CHARLES, son frere, mort depuis le testament mutuel. Il étoit Ecuyer du Duc d'Aumale en 1581, que le 2 Août il contracta une obligation pour le prix d'un cheval. Le Roi HENRI IV l'honora singuliérement de sa confiance, ce qui est justifié par des lettres de ce Prince, écrites relativement à son service & aux affaires militaires dont il étoit chargé en 1593, 94, 95 & 1596; & par une autre lettre adressée au Duc de Nevers, où il est parlé de lui. Il a le titre de Chevalier de l'ordre du Roi, & de Mestre-de-Camp d'un régiment de pied, dans le contrat de mariage de LOUISE DE BIENCOURT, sa niece, avec *Theseus de Belloy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, passé le 23 Novembre 1604. Il fut du nombre des Volontaires, qui, en la même année, partirent pour la découverte de la Nouvelle-France, sous les ordres de M. de Mons, Vice-Amiral, Lieutenant-Général dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le 40^e^. jusqu'au 50^e^. degré de latitude, qui le fit son Lieutenant. Il obtint encore de ce Commandant la propriété du Port-Royal, qui lui fut confirmée par lettres-patentes ; mais ayant tourné toute son attention à la traite plus qu'à la culture des terres & à la solidité de son établissement, cette faute lui coûta cher. De Monts ayant vu révoquer son privilege ; il traita avec JEAN DE BIENCOURT, connu alors sous le nom de POUTRINCOURT. Celui-ci en conséquence arma un vaisseau à la Rochelle, & mit à la voile le 13 Mai 1606, accompagné entr'autres de Marc Lescarbot, voyageur éclairé & écrivain distingué dans son tems. Les voyages de POUTRINCOURT en France, & ses absences trop longues, tournerent à sa ruine. Argal, Capitaine Anglois, ayant enfin ruiné les établissemens François, tout y fut consumé par le feu, & la principal perte tomba sur POUTRINCOURT. Ce brave Officier, dit (*l'Histoire des voyages*), se vit obligé de renoncer à l'Amérique. Sa fortune se trouvant considérablement altérée, la branche dont il fut le chef n'a pu s'en relever depuis. Ce fâcheux événement fut sans doute le motif de la séparation de biens qui fut prononcée entre JEAN DE BIENCOURT & sa femme, le 9 Mars 1613, deux ans après son retour d'Amérique. Pendant son séjour dans ces contrées, on remarque qu'il fit batiser, entr'autres personnes, le Capitaine Gagault Mamberson, âgé de plus de cent ans. Le principal obstacle qu'il eut à éprouver en Amérique, lui fut suscité par les Jésuites, avec lesquels il eut de grands démêlés. On en trouve les détails dans un factum à la Bibliotheque du Roi, & nous nous dispenserons de le rapporter ici. Les persécutions que M. de POUTRINCOURT avoit essuyées en Amérique & en France, rejaillirent tellement sur ses affaires domestiques, que sa terre & seigneurie de Guibermesnil fut mise en criées, par procès-verbal du 3 Mai 1614, & adjugée par sentence rendue en la Sénéchaussée de Ponthieu, le 3 Juin suivant, à CHARLES DE BIENCOURT, Seigneur de Poutrincourt, son neveu. Enfin il termina glorieusement une vie qu'il n'avoit cessé de rendre utile à son Prince & à sa Patrie, ayant été tué, le 5 Décembre 1615, en défendant pour le Roi, Mery-sur-Seine, dont il étoit Gouverneur. Au lieu de tombeau, il fut élevé à l'endroit où

il

Digitized by Google

il avoit été tué, une croix qui ſubſiſte, ou qui ſubſiſtoit encore il n'y a pas long-tems, appellée la croix de Poutrincourt. Le célebre la Roque dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, le dit Auteur d'une hiſtoire touchant les établiſſemens des François dans le Canada. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1590, *Blaudine Pageot*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES DE BIENCOURT, qui paſſa, en 1610, avec ſon pere en Canada; mais on ne voit pas qu'il en revint jamais, ſoit que les Jéſuites, qui l'avoient excommunié, aient avancé ſes jours, comme c'eſt le bruit commun, ſoit qu'il n'ait pu réſiſter aux intempéries d'un climat ſi différent du nôtre, ſur-tout étant encore jeune quand il en fit le voyage; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. JEANNE, *aliàs* LOUISE DE BIENCOURT, mariée à *Charles Vion*, Chevalier, Seigneur de la Fie, dont une fille, femme de *Charles Quiry*, Seigneur de Moineville; — 4. MARIE, mariée 1°. par contrat du 27 Août 1620, à *Jacques du Bourg*, Chevalier, Seigneur de Mariol, & 2°. à *Charles Luillier*, Seigneur de Saint-Meſmin & de Courlanges; — 5. CLAUDINE, mariée 1°. à *Pierre Luillier*, Chevalier, Seigneur de Courlanges, frere de *Charles* ci-deſſus, & 2°. à *Charles Gautier*; — 6. & 7. deux autres filles, mortes à Chigy ſans alliance.

XIV. JACQUES DE BIENCOURT, II. du nom; Chevalier, Seigneur d'Ambleville, Baron du Guérard, &c. avoit épouſé 1°. par contrat du 1^er^ Octobre 1622, *Françoiſe de Mornay*, fille de *Jean de Mornay*, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, de Guérard en Brie, Ceuilly, Jeuſoſſe, &c. & de *Guillemette Luce*; & 2°. par contrat du 20 Janvier 1630, *Jacqueline-Guillaume de Margangis*, fille de *Robert Guillaume-Tobert*, Chevalier, & de *Jacqueline Lunel*. Du premier lit il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit; & du ſecond : — 2. GABRIEL, dont nous allons parler d'abord; — 3. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Chigy, marié deux fois, & mort ſans enfans; — 4. MARGUERITE, mariée à *Laurent Nugault*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, fils de *Laurent Nugault*, & d'*Adrienne de Bar*; — 5. & 6. JEANNE & CLAUDINE DE BIENCOURT, mortes ſans alliance.

GABRIEL DE BIENCOURT, dit *de Salazar*, à cauſe de ſon aïeule maternelle, Chevalier, Seigneur de la Motte, de Foiſſy, &c. né le 18 Décembre 1631, Capitaine au régiment de Longueville, fut aſſaſſiné dans une diſpute pour la chaſſe par Hubert & Jean-Batiſte de Potangis, Chevaliers, pere & fils. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Avril 1656, *Marie de Tremelet*, ſœur d'*Edmée de Tremelet*, femme de ſon frere aîné, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JACQUES DE BIENCOURT DE SALAZAR, Chevalier, Seigneur de la Motte, Marſangis, Sarmontel, des Simonets, &c. né à Terrigny, le 3 Novembre 1658, qui épouſa 1°. par contrat du 23 Novembre 1688, *Marie-Madeleine Duret*; & 2°. par contrat du 6 Juin 1696, *Anne-Angélique Thibouſt de Berry*, fille de *Jean-Pierre Thibouſt de Berry*, Chevalier, Comte des Aunois, & d'*Agathe de Sanneton*. Du premier lit il eut : — 1. MARIE-MADELEINE DE BIENCOURT, née le 12 Juin 1691, morte ſans poſtérité; & du ſecond lit : — 2. JACQUES, mort auſſi ſans poſtérité; — 3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, qui fut mariée; — 4. & MARIE DE BIENCOURT, morte ſans alliance.

Digitized by Google

XV. CHARLES DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Foiſſy, &c. fils aîné de JACQUES II, & de *Françoiſe de Mornay*, ſa premiere femme; épouſa, par contrat du 29 Novembre 1647, *Edmée de Tremelet*, fille de *Jean-Edme de Tremelet*, Chevalier, Seigneur de Gumery, & de *Marie de Raoul*, dont vinrent: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE DE BIENCOURT, qui épouſa, *Marie-Anne Guichon*, de laquelle eſt iſſue — MARIE-EDMÉE DE BIENCOURT, mariée en 1727, à *François-Claude Thibouſt*, Comte des Aulnois; — 3. MARIE EDMÉE, femme de *Pierre de Roſſet*, Chevalier, Seigneur de Cercy; — 4. COLOMBE, mariée à *Charles Broſſard*, Chevalier, Seigneur de Ronval, Capitaine de Dragons; — 5. & CÉCILE, mariée 1°. à *Jean Berruyer*, & 2°. à *Jean de Villers*, Ecuyer; — 6 & 7. Deux filles, mortes Religieuſes à Provins.

XVI. GABRIEL DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Gumery, &c. épouſa par contrat du 8 Mai 1696, *Marguerite le Pelletier*, fille de *Jean le Pelletier*, Seigneur de Montmort, & de *Madeleine Paré*, de laquelle il laiſſa: — CHRISTOPHE-AUGUSTIN-GABRIEL, qui ſuit, & *N....* DE BIENCOURT, morte ſans alliance.

XVII. CHRISTOPHE-AUGUSTIN-GABRIEL DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Gumery, &c. né en 1698, fut Mouſquetaire de la garde du Roi, & épouſa, par contrat du 29 Juin 1722, paſſé devant Charron, Notaire à Gumery, demoiſelle *Anne du Parc-du-Pleſſis*, fille de *Charles du Parc*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-du-Mée, & de *Marie de Guyenne*. De ce mariage ſont iſſus entr'autres enfans: — 1. CHARLES-AUGUSTIN-GABRIEL DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Gumery, né en 1726, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 10 Février 1767, paſſé devant Deſliens, Notaire à Sens, avec demoiſelle *Charlotte-Françoiſe Richard-de-Roſée*, fille de *François-Gabriel Richard-de-Roſée*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Charlotte-Françoiſe Benoiſt-de-la-Motte*; — 2. CHRISTOPHE-AUGUSTIN, qui ſuit; — 3. CHARLES-PIERRE, né le 10 Septembre 1733, Vicaire-Général & Official du dioceſe de Sens; — 4. MARIE-ANNE, née le 6 Mars 1725, aînée; — 5. *N....* DE BIENCOURT, morte Religieuſe en la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, où elle avoit été élevée; — 6. Une autre fille, Religieuſe aux Annonciades céleſtes de Sens; — 7. & *N....* DE BIENCOURT, morte à l'âge de 18 ans.

XVIII. CHRISTOPHE-AUGUSTIN DE BIENCOURT DE POUTRINCOURT, né le 24 Septembre 1728, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 18 Décembre 1758, paſſé à Sens, devant Lecour, Notaire, *Marie-Jeanne-Victoire Sandrier*, fille d'*Edme-Thomas Sandrier*, Ecuyer, Seigneur de Mailly, & de Dame *Catherine Gratien de Puygaillard*, dont: — 1. AUGUSTIN-PIERRE-SAVENIER, né le 19 Octobre 1761, mort en 1763; — 2. ANGE-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS DE BIENCOURT DE POUTRINCOURT, Chevalier, né le 18 Août 1762; entré Page chez MONSIEUR, frere du Roi, le 26 Juin 1776, & Garde-Marine au département de Breſt, en 1779; 3, 4, 5. — & 6. Et quatre filles.

Digitized by Google

Seigneurs de l'Escluse, Bedejun et de la Fortilesse, en la Marche..

IX. Jean de Biencourt, Ecuyer, Seigneur d'Arc, *aliàs* Arry-lès-Rue en Ponthieu, Puis de l'Eſclauſe, du Jaudoles, des Molles, de Voingt en Auvergne, &c. ſecond fils de Nicole de Biencourt II, du nom, Seigneur de Biencourt, Poutrincourt, &c., & de *Luce Gentien*, donna procuration à Gerard, ſon frere aîné, le 21 Septembre 1441, afin de procéder au partage des biens du chef de leur mere. Il étoit l'un des cent hommes d'armes de la grande ordonnance, ſous la charge d'Amanieu d'Albret, Seigneur d'Orval, en 1448, ſervoit encore en 1451 ſous ce Seigneur, ainſi qu'en 1460 & 1461; fit foi & hommage en la même année 1461, pour ſes fiefs des Molles & de Voingt; eſt titré Damoiſeau, Seigneur de Jaudoles, des Molles & de Voingt, dans l'aveu qu'il rendit en 1466; eſt qualifié Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, dans un procès-verbal du 28 Janvier 1474; & étoit mort avant le 20 Juillet 1489. Il avoit épouſé *Michelle de l'Eſclauſe*, Dame de l'Eſclauſe, &c. ſœur de *Dauphine de l'Eſclauſe*, femme de Jean Fricon, Ecuyer, Seigneur de Sané. La maiſon de l'*Eſclauſe* eſt des plus anciennes, & iſſue de *Guillaume de l'Eſclauſe*, Seigneur dudit lieu, vivant en 1334 & 1343. De leur mariage ils eurent entr'autres enfans Armand de Biencourt, qui ſuit.

X. Armand de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, Bédejun, &c. nommé dans des actes originaux de 1531, 1532 & 1533, & mort avant le 4 Août 1540. Il avoit épouſé *Anne du Peiroux*, Dame de Bedejun, dont vinrent : — 1. Léonard, qui ſuit; — 2. Gilbert, tige de la branche des Seigneurs du Noyer & de Boiſgeneſt, rapportée ci-après; — 3. Fiacre, vivant en 1554; — 4. Gabrielle, vivante la même année; — 5. & Jeanne de Biencourt, rappellée avec ſes freres & ſœurs dans des lettres de rachat du 28 Mai 1554.

XI. Léonard de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, en partie, de Bédejun, Saint-Maurice, Buxerette, la Chaſſaigne, Lavaux, &c. l'un des Archers de la compagnie d'ordonnance de M. de la Ferté, donna ſa déclaration pour le ban & arriere-ban, en 1540; fit la foi & hommage, & rendit aveu & dénombrement pour la ſeigneurie de la Chaſſaigne & autres fiefs, en 1543; & mourut avant le 9 Avril 1557. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Janvier 1522, *Léonarde du Peiroux*, fille de *François du Peiroux*, Ecuyer, de laquelle il laiſſa : — 1. Gilbert, Ecuyer, Seigneur de Bédejun, Lavaux, la Chaſſaigne, Saint-Maurice, &c. mort ſans poſtérité avant le 2 Mai 1599; — 2 Jean, Ecuyer, Seigneur de Bédejun & de Lavaux en partie, &c. qui étoit, en 1552, l'un des Archers de la compagnie de ſoixante-dix lances, ſous la charge du Duc de Nivernois, Comte d'Eu, Pair de France; & mourut ſans enfans avant le 23 Août 1586; — 3. Jean, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Troisfons, de la Baſſe-Bernard, Bédejun & de Lavaux en partie, qui fit ſon

Digitized by Google

teſtament le 13 Mai 1560, & décéda ſans poſtérité avant le 7 Avril 1588; — 4. & PIERRE DE BIENCOURT, qui ſuit.

XII. PIERRE DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de Bédejun, Lavaux, la Chaſſaigne, Saint-Maurice, Peizat, &c. rendit aveu le 11 Mars 1567 pour ſes fiefs nobles de Bédejun & de Lavaux, & mourut vers l'an 1578. Il avoit épouſé, par contrat du pénultieme Octobre 1569, *Marie Couſin-de-Peizat*, Dame de Peizat, fille de *François Couſin*, Ecuyer, Seigneur de Peizat en la paroiſſe de Genouillac. Elle laiſſa de ſon mariage entr'autres enfans CHARLES DE BIENCOURT, qui ſuit :

XIII. CHARLES DE BIENCOURT, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Peizat, Lavaux, &c. mort avant le 23 Janvier 1640. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Poyenne*, Dame de Mourtroux, fille de *Louis de Poyenne*, Ecuyer, Seigneur de Mourtroux, & de *Marguerite Eſmoing*. Leurs enfans furent : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Lavaux, &c. qui, étant prêt de partir pour le ſervice du ban & de l'arriere-ban, fit ſon teſtament le 8 Septembre 1674; — 3. FRANÇOIS, Prêtre, Curé du Mouſtier-Malcart, &c. vivant encore en 1683; — 4. CHARLES, Ecuyer, Seigneur du Breuil, vivant encore en 1674; — 5. RENÉE, mariée, par contrat du 23 Janvier 1640, à *Léon de Bouizet*, Ecuyer, Seigneur du Cloux; — 6. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 8 Février 1652, à *François Mandrault*, Ecuyer, Seigneur de la Tronchette; — 7. MARGUERITE, mariée avant le 18 Mai 1655, à *Claude Anſuldre*, Ecuyer, Seigneur du Mas; — 8. & FLORENTINE DE BIENCOURT, mariée, par contrat du 27 Février 1666, à *Pierre de Gratin*, Ecuyer, Seigneur de Gremolat.

XIV. GABRIEL DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de Peizat, Mouſtier-Malcart, Mourtroux, &c. vivant encore en 1656, mort avant le 21 Juin 1659, avoit épouſé, par contrat du 18 Mai 1655, *Françoiſe Chardon de la Fortileſſe*, ſœur de *René Chardon*, Chevalier, Seigneur de la Fortileſſe & d'Hoſmes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & fille puînée de *Jean Chardon*, Ecuyer, Seigneur de la Fortileſſe, & de *Gabrielle de Maleſſet*. Elle vivoit encore en 1683, & laiſſa de ſon mariage entr'autres enfans, pour fils aîné : SYLVAIN-JOSEPH DE BIENCOURT, qui ſuit :

XV. SYLVAIN-JOSEPH DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de Peizat, la Fortileſſe, du Mouſtier-Malcart, de Mourtroux, &c. mort à la fleur de ſon âge en 1691, ayant été aſſaſſiné par un Gentilhomme de ſes voiſins. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1693, *Gabrielle Tourniol*, fille de noble *Gabriel Tourniol*, Seigneur du Bouſchet, & de *Marie du Monteil*, de laquelle il laiſſa : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Lavaux, qui fit ſon teſtament olographe le 5 Mars 1733; — 3. & SILVIE DE BIENCOURT, mariée à *François Tourniol*, Seigneur de Rateau, dont eſt iſſu *Guillaume Tourniol*, Seigneur de Rateau, vivant en 1751.

XVI. FRANÇOIS DE BIENCOURT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fortileſſe, Peizat, du Mouſtier-Malcart, d'Ayen, de Mourtroux, &c. fit ſon teſtament le 22 Avril 1710, & avoit épouſé, par contrat du 11 Mai

Digitized by Google

1706, *Marie Boery*, fille de noble *Jean-Silvain Boery*, Seigneur du Mas, & de *Marie-Eſther Rondeau*, dont — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ETIENNE, vivant encore en 1733; — 3. MARIE-ESTHER, vivante encore fille en 1755; — 4. & SILVIE DE BIENCOURT, vivante ſans alliance en 1751.

XVII. FRANÇOIS DE BIENCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Fortilleſſe, Peizat, du Mouſtier-Malcart, d'Ayen, de Lavaux, Mourtroux, Masfort, Matribut, &c. né le 9 Septembre 1708, ancien Mouſquetaire de la ſeconde compagnie de la garde du Roi, mort en 1777, avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1744, *Marie-Perrette de Boueix-de-Villemort*, fille de *Robert de Boueix*, Chevalier, Seigneur, Comte de Villemort, Seigneur de Fontmorant, Fouſſac, de l'Iſle, &c. Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de Ligondais*. De ſon mariage il a laiſſé: — 1. CHARLES, qui ſuit: — 2. SYLVAIN-JACQUES, Chevalier, né en 1749; — 3. MARGUERITE-HENRIETTE, mariée, par contrat du 7 Février 1771, à *Sylvain-Pierre*, Comte *de Chaſtillon*, Chevalier, Seigneur de Malgranges, Neuville, Nerac, &c. — 4. MARIE-ANNE-THÉRESE, née en 1746; — 5. & HENRIETTE-PULCHÉRIE DE BIENCOURT, née en 1751.

XVIII. CHARLES DE BIENCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Fortilleſſe, de Masfort, d'Ayen, de Mourtroux, du Mouſtier-Malcart, de Matribut, &c. né en 1747, appellé *le Marquis de Biencourt*, d'abord Page des écuries de la Reine ſur ſes preuves faites, a enſuite été Officier au régiment des Gardes-Françoiſes, & a obtenu le brevet de Colonel en 1776. Il a épouſé, par contrat, ſigné du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale, les 15 & 18 Juillet 1770, *Marie-Jeanne Chauvelin*, fille de *Jacques-Bernard Chauvelin*, Conſeiller d'Etat, & de *Marie Ourſin*. Elle eſt morte en couches, laiſſant de ſon mariage: ARMAND-FRANÇOIS-MARIE DE BIENCOURT, Chevalier, né le 12 Février 1773.

SEIGNEURS DU NOYER ET DE BOISGENET.

XI. GILBERT DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, du Noyer, de Boiſgenet, &c. ſecond fils d'ARMAND, Ecuyer, & d'*Anne du Peiroux*, vendit ſa terre de l'Eſclauſe à Louis de Boſredon, Ecuyer, Seigneur d'Herment, par acte du 7 Juin 1556, & mourut vers 1565. Il avoit épouſé, par contrat, précédé d'articles, des 15 & 20 Avril 1541, *Gabrielle Pot*, fille de *Guy Pot*, Ecuyer, Seigneur de Boiſgeneſt & du Noyer, & de *Françoiſe de Marche*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & YSABEAU DE BIENCOURT, mariée, par contrat du 7 Juillet 1575, à *Jean de Saint-Trier*, Ecuyer, Seigneur du Mas.

XII. JACQUES DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur du Noyer, de Boiſgeneſt, &c. mort avant l'âge de vingt-cinq ans, avoit épouſé *Jeanne Morron*, rappellée avec lui dans le contrat de mariage de CHARLES DE BIENCOURT, leur fils, qui ſuit:

XIII. CHARLES DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur du Noyer, de

Digitized by Google

Boiſgeneſt, de Voſges, &c. mort avant le 19 Juin 1634, avoit épouſé; par contrat du 3 Février 1591, *Françoiſe de Leſtang*, fille de noble *Guillaume de Leſtang*, Seigneur de Boſchant, & de *Philippe Baillot*. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & NICOLAS DE BIENCOURT, maintenu dans ſa nobleſſe en 1634. Il paroît être le même NICOLAS DE BIENCOURT, qui, étant Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, ſur les galeres de Malte, combattit contre les Turcs, en 1638. (L'abbé de Vertot en fait mention dans *ſon hiſtoire de Malte, tom. 5, pag. 187*).

XIV. JEAN DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de Boiſgeneſt, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, par Sentence des Elus de la Marche, du 19 Juin 1634. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui.

La maiſon de BIENCOURT porte pour armes : *de ſable, au lion d'argent, couronné, armé & lampaſſé d'or.*

BIGOS, (DE) en Guienne : famille noble, qui, depuis plus de deux cens ans, a toujours exercé conſtamment la profeſſion des armes, & dont la filiation ſuivie, commence à JEAN DE BIGOS, qui ſuit :

JEAN DE BIGOS, Ecuyer, homme d'armes de la compagnie de M. d'Epernon, ainſi qualifié dans une donation de tous ſes biens, qu'il fit le 29 Août 1556, en cas de mort, à *Bertrande de Marens*, ſa mere. Il paroît encore avec la qualité de noble & d'Ecuyer dans tous les actes poſtérieurs qui le concernent, & reçut pluſieurs aveux de différens particuliers, pour des terres qu'ils tenoient de lui en fief. Ces aveux ſont énoncés, ſans date, dans un cahier de reconnoiſſances de fiefs dont il jouiſſoit dans la ville & juriſdiction de Franceſcas en Condomois. Il vivoit encore le 14 Février 1605, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom : JEAN DE BIGOS, qui ſuit :

JEAN DE BIGOS, Ecuyer, qui épouſa, le 14 Février 1605, *Toinette Bacqua*, fille de *Daniel*, dit *le Vieux*. Il vivoit encore le 23 Septembre 1634, & laiſſa de ſon mariage : 1. — JOSEPH, qui ſuit; — 2. & autre JOSEPH DE BIGOS, Prêtre, Docteur en théologie, d'abord Curé de Monteſquieu, avant le 16 Juin 1664, & enſuite de Nérac, ſuivant un acte du 8 Novembre 1684.

JOSEPH DE BIGOS, Ecuyer, Sieur de Belloc, né le 21 Décembre 1608, fut Capitaine d'une compagnie, dans le régiment de Montagnac, par commiſſion du Roi, donnée le 13 Février 1640, ſur l'aſſurance que Sa Majeſté avoit de ſa valeur, & de ſon expérience au fait des armes : il y eſt qualifié ſon cher & bien amé le Capitaine *Belloc Bigos*; étoit Capitaine-Major au régiment d'infanterie du ſieur de la Serre-Aubeterre, lorſque le Roi lui donna, le 22 Juin 1650, un brevet d'Aide-de-Camp dans ſes armées, en conſidération des fideles & agréables ſervices qu'il lui avoit rendus; & eut une commiſſion de Capitaine au régiment de Piémont, le 3 Octobre 1672. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Septembre 1634, *Marie Dempte*, veuve de Jean de Labat, & aſſiſtée de Raphael de Labat, homme d'armes. Ce contrat fut paſſé en préſence de JOSEPH BIGOS,

Digitized by Google

Sieur de la Roque & autres. Il étoit vœuf lorſqu'il teſta, le 8 Novembre 1684, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Sieur de Laurede, qualifié Capitaine dans le contrat de mariage de ſon frere : il vivoit encore le 8 Novembre 1684, & mourut à Paris ſans avoir été marié ; — 3. & MARIE DE BIGOS, mariée, par contrat du 18 Mars 1653, à *Joſeph de la Fitte*, Ecuyer, Sieur de la Coſte, Capitaine-Major d'un régiment de cavalerie des armées du roi. Elle vivoit encore lors du teſtament de ſon pere.

On trouve JEAN DE BIGOS, Ecuyer, Capitaine de la ville de Franceſcas, ainſi qualifié dans un acte original du 12 Février 1653, dit *l'Armorial de France.*

JEAN-ANTOINE DE BIGOS, Ecuyer, Sieur de Belloc, étoit Capitaine de cavalerie lorſqu'il ſe maria, ſervoit ſous le nom de *Sieur de Bigos*, en 1674, parmi la nobleſſe du Condomois & du pays d'Albret, ſuivant une déclaration qu'il fit dans l'hôtel-de-ville de Franceſcas, le 28 Avril 1718 ; & eut une commiſſion de Capitaine d'une compagnie de cinquante hommes à pied François, dans le régiment de Meaux, le 20 Juin 1690. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Juin 1664, *Françoiſe Bachere*, fille de *Jean*, demeurant à Condom, & de *Marthe Dauguin*, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-ETIENNE, Sieur de Bonnefont, lequel donna des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions de guerre où il ſe trouva. Il obtint, le 7 Février 1694, ſous le nom de *Chevalier Belloc*, une Lieutenance dans le régiment d'infanterie du Maréchal de Catinat ; fut fait Capitaine d'une compagnie dans le régiment d'infanterie des Feugerets, par commiſſion du 30 Septembre 1703, vacante par la promotion du Capitaine *Bigos*, ſon frere, à la charge de Lieutenant en la compagnie Colonelle dudit régiment ; obtint, le 4 Février 1706, un brevet d'Aide-Major du régiment de Clairefontaine, infanterie ; fut fait Capitaine audit régiment le 20 Février 1707 ; commandant une compagnie dans le bataillon de milice de Nérac, le 24 Mars 1742 ; & eſt mort à Franceſcas le 5 Juillet 1764, âgé d'environ 80 ans. Il avoit épouſé *Jeanne de Monteils*, de laquelle il a laiſſé un fils, nommé JEAN DE BIGOS, qui a ſervi auſſi comme Officier dans le bataillon de milice de Nérac, & eſt mort à Franceſcas le 30 Juin 1758, âgé d'environ 25 ans. — 3. ANNE, Religieuſe Urſuline ; — 4. & CATHERINE DE BIGOS, morte en bas âge.

JOSEPH-FRANÇOIS DE BIGOS, Ecuyer, Sieur de Belloc, donna des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, & fut fait Capitaine d'une compagnie dans le régiment des Feugerets, infanterie, par commiſſion du 7 Mai 1702, en conſidération de ces ſervices. Il épouſa 1°. par contrat du 14 Janvier 1706, *Marie de Gerbons-de-la Grange*, fille de *Jean*, Sieur de la Grange, co-Seigneur d'Andiran, Commiſſaire d'artillerie, & d'*Anne Rodé* ou *Roudé* ; & 2°. *Marthe de Verduc*, morte à Franceſcas le 2 Mars 1739, âgée d'environ 70 ans, & enterrée dans l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame de cette ville, en la ſépulture ordinaire de la famille de BIGOS. Du premier lit il a eu : — MARIE-ANNE DE BIGOS, Dame de Belloc, mariée le 17 Avril 1742, à *Armand-Joſeph*

Digitized by Google

de Gaun, Sieur d'Aiguillon, dont elle a resté veuve; — 2. FRANÇOISE, épouse de *François Caillarel*, Sieur de Couloumé; — 3. & MARIE, mariée, par contrat du 10 Juin 1743, à *Joseph de Castillon-de-Mouchan-de-Mauvezin*, Ecuyer, ancien Capitaine au régiment de Foix infanterie; & du second lit: — 4. JEAN, qui suit; — 5. GUILLAUME, Chapelain de Notre-Dame de la Conception; — 6. JOSEPH-ETIENNE DE BIGOS-DE-LA FALITRE, né à Francescas le 9 Novembre 1710, nommé successivement Garde-du-corps du Roi, le 6 Avril 1746, Capitaine de cavalerie, le premier Septembre 1751, Chevalier de Saint-Louis le 19 Janvier 1752; reçu, le 15 Février suivant, par JEAN DE BIGOS, son frere, que le Roi avoit nommé pour lui donner la Croix, en son nom; sous-Brigadier des gardes du Corps, le 25 Novembre 1759, & enfin Brigadier de cette compagnie, le 20 Mai 1762; — 7. & ANTOINETTE DE BIGOS.

JEAN DE BIGOS, Ecuyer, Seigneur de Douat, & des Domaines de la Falitre & de Larrouquet, successivement Garde-du-corps du Roi, le 25 Mars 1745; Chevalier de Saint-Louis le 3 Mars 1750, reçu le 11 du même mois; Capitaine de cavalerie le premier Septembre 1751; sous-Brigadier des gardes du Corps le 5 Juillet 1756, mort en 17.., avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1750, *Marie de Vigier*, fille de *Michel*, Conseiller du Roi, Président en l'Election du Condomois & Bazadois, & d'*Anne de Bonnet*, de laquelle il a laissé: — 1. ALEXANDRE DE BIGOS, Ecuyer, né le 3 Juin 1755; — 2. JOSEPH-BRUNO-CATHERINE-THÉRESE, né le 8 Octobre 1758; — 3. ANTOINE-JEANNE, née le 29 Octobre 1753; — 4. & MARIE-ANNE DE BIGOS, née le 26 Octobre 1756.

Les armes: *d'azur, à une levrette d'argent, courante, bouclée & accolée de même; & surmontée en chef de trois tours, aussi d'argent, maçonnées de sable, & posées en face.* Pour un plus long détail sur cette famille, on peut consulter l'*Armorial de France, Reg. 5, Part. 1.*

BINOS, (DE) famille noble, une des plus ancienne de la haute Guienne, & du Comté de Comminge, divisée en plusieurs branches, dont quelques-unes sont déjà éteintes, telles que celles de BINOS-DE-GOURDAN, DE BINOS DE TAILLEBOURG & de BINOS D'ARROS, faute d'enfans mâles: de cette derniere est sortie la branche de BINOS DU JARDIN. Elles se sont toutes alliées avec la meilleure noblesse de la province & des environs, & ont une origine commune, ayant porté les mêmes armes, auxquelles chaque branche a ajouté une distinction. Celles qui existent encore aujourd'hui, sont; BINOS DE SIGNAN, BINOS DE BACHOS, BINOS DE BOMPARAT, & BINOS DU JARDIN DE L'HOPITAL. C'est de cette derniere dont nous allons donner la filiation, n'ayant point celle des autres.

BERTRAND DE BINOS, qualifié noble, Seigneur d'Arros, demeurant au lieu d'Encausse, est mentionné dans un livre des fiefs-oublies, agriers & autres devoirs & redevances seigneuriales, à cause du cens & droit des héritiers de ce bien, pour s'en faire payer; lequel livre fut autorisé par noble Charles, bâtard de Bourbon, Ecuyer, Seigneur d'Aigues-Chaudes, de Malause, Chambellan du Roi, Sénéchal de Toulouse & d'Albi, à la réquisition

fition dudit noble BERTRAND DE BINOS, Seigneur d'Arros, le 5 Mai 1492. Il acquit, par acte de l'an 1506, passé devant Bartier, Notaire de la ville d'Apt, des biens, terres, moulins & les fiefs du Jardin & de l'Hôpital, de Marie de Galarcie, fille de noble Jean de Galarcie, & épouse de Jean de Lusan. Il eut pour fils : ROGER DE BINOS, qui suit.

ROGER DE BINOS, Seigneur d'Arros, qualifié noble, qui fit son testament le 4 Juillet 1542, devant Figuery, Notaire de Sauveterre en Nébouzan, dans lequel il déclare être déjà vieux; il avoit été marié deux fois. De sa premiere femme, dont le nom est ignoré, il eut noble FRANÇOIS DE BINOS, qui suit; & de *Béatrix de Martres*, sa seconde femme, Messire JEAN DE BINOS, ci-après, tige de la branche des BINOS-DU-JARDIN, Seigneurs de l'Hôpital.

FRANÇOIS DE BINOS, Seigneur d'Arros, institué héritier universel & général, par le testament de son pere, eut pour fils : JACQUES DE BINOS, qui suit :

JACQUES DE BINOS, Seigneur d'Arros, qualifié noble, comme ses ancêtres, dont la fille & héritiere, N..... DE BINOS, fut mariée à noble *Jacques de Meritans*, d'une ancienne noblesse issue du Couserans.

BRANCHE DES BINOS-DU-JARDIN, SEIGNEURS DE L'HOPITAL.

JEAN DE BINOS, qualifié noble, Sieur du Jardin, fils de ROGER DE BINOS, Seigneur d'Arros, & de Dame *Béatrix de Martres*, sa seconde femme, eut, par le testament de son pere, les biens du Jardin, de l'Hôpital & de Rieucazé. Il épousa, par contrat du 12 Janvier 1556, passé devant Lodet, Notaire de la ville de Saint-Gaudens, Demoiselle *Marguerite d'Uston de Cazeaux*, & en eut ROGER DE BINOS, qui suit :

ROGER DE BINOS, Sieur du Jardin, marié, par contrat du 11 Août 1584, passé devant Piccote, Notaire de Saint-Gaudens, avec *Anne de Latour*, dont JEAN DE BINOS, qui suit :

JEAN DE BINOS-DU-JARDIN, II du nom, qui épousa, par contrat du 18 Janvier 1626, passé devant Duchen, Notaire d'Encausse, *Bertrande de Vic*, de laquelle il eut JOSEPH DE BINOS, qui suit :

JOSEPH DE BINOS-DU-JARDIN, Seigneur de l'Hôpital, maintenu dans sa noblesse, sur la production de ses titres, par jugement du 24 Novembre 1666, de Claude Pellot, Seigneur de Port-David, &c. Intendant de Guienne. Il avoit épousé, par contrat du 19 Avril 1663, passé devant Gaillard, Notaire à Saleich, *Marguerite de Meritens*, dont LOUIS DE BINOS, qui suit :

LOUIS DE BINOS-DU-JARDIN, Seigneur de l'Hôpital, marié, par contrat du 22 Mai 1692, passé devant Acque, Notaire de Montespan, avec *Marie-Anne de Saint-Jean de Pointis*, de laquelle est issu PIERRE-PAUL DE BINOS, qui suit :

PIERRE-PAUL DE BINOS DU JARDIN, Seigneur de l'Hôpital, qui a épousé, par contrat du 15 Juillet 1758, passé devant Adema, Notaire de la ville de Saint-Gaudens, *Jeanne-Françoise Deveaux de Brouls*. Il est mort

Digitized by Google

laiſſant LOUIS-HENRI-MARIE DE BINOS-DU-JARDIN, Seigneur de l'Hôpital.

Les armes : *d'or, à deux vaches paſſantes de ſinople, au chef d'azur, chargé d'une roue de Sainte Catherine d'argent.*

BIOLÉS, BIOULÉS & BIOLET : ancienne famille noble originaire de France, établie dans le Comtat Venaiſſin, depuis plus de trois cens cinquante ans, & qui a fait branche en Lorraine. L'hiſtoire de la nobleſſe du comté Venaiſſin en fait mention par alliance, *tome IV, pag. 414 & 476.*

Une branche qui s'établit dans la ville de Bonnieux en 1440, s'eſt éteinte dans la perſonne d'un Eccléſiaſtique, qui a fait beaucoup de bien à l'égliſe & à l'hôpital de Bonnieux. Elle y a donné des Conſuls & des Viguiers dans des tems même aſſez orageux, & y a poſſédé pluſieurs terres du nom de Bioulés, qui ſont ſorties de la famille : on voit encore les débris d'un ancien château ſitué au haut de la montagne, qui lui appartenoit.

Une autre branche établie à l'Iſle, dioceſe de Cavaillon, remonte à RAIMOND DE BIOLÉS, qui paſſa un bail emphytéotique d'un certain bien qu'il poſſédoit, à un nommé Bernard, le 15 Septembre 1524, & épouſa noble *Catherine de Guyars*, de laquelle il eut entr'autres enfans : — 1. JEAN-JOSEPH DE BIOLÉS, qui ſuit : JEAN-JOSEPH DE BIOLÉS, qui continua la poſtérité à l'Iſle ; & laiſſa de ſon mariage : — ANTOINE DE BIOLÉS, qualifié Meſſire dans les actes de batême de tous ſes enfans, & mourut en 1572, au ſervice du Roi, dans la guerre contre les Huguenots. Il avoit épouſé *Jacquette Mercier*, laquelle vécut plus de quarante ans après lui, & fut tutrice de ſes enfans, ſavoir : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. SAUVEUR ; — 3. ESPRIT, auteur d'une branche établie en Lorraine, dont nous parlerons ci-après ; — 4. & 5. ETIENNE & REGNIER ; — 6. ANNE, femme de *N..... de Peliſſier*, de Carpentras ; — 7. & MARIE-MADELEINE DE BIOLÉS, mariée au Marquis de *Ravana*, de l'Iſle.

RENÉ DE BIOLÉS, qualifié Capitaine dans pluſieurs actes ſervit plus de cinquante ans, tant en France que dans les pays étrangers ; & mourut avant le 5 Avril 1636, ſuivant une lettre de Gabriël de Magnaty, Prieur de la Chartreuſe de Melun, dont il avoit épouſé la ſœur, nommée *Françoiſe de Magnaty*. Leurs enfans furent : — 1. ESPRIT, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, lequel fit pluſieurs campagnes en Flandres, en Piémont & en Lorraine, & mourut en 1627 ; — 3. FRANÇOIS, mort Religieux Carme ; — 4. FRANÇOIS-MATTHIEU, dont on ignore la deſtinée ; — 5. & FRANÇOISE DE BIOLÉS, mariée, le 28 Octobre 1636, à noble *Didier Bruni*, fils du Capitaine *Fouque Bruni*.

ESPRIT DE BIOLÉS, Ecuyer, ſervit long-tems ſous les Rois LOUIS XIII & LOUIS XIV, & obtint ſa retraite vers l'an 1650. Il avoit épouſé, par contrat paſſé en 1643, devant Jean Cadecombe, Notaire à Bonnieux, *Marguerite de Tulle*, d'une ancienne famille noble, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du comté Venaiſſin. De leur mariage vinrent : — 1. MATHIEU, mort ſans alliance ; — 2. JOSEPH, qui ſuit ; — 3. & 4. MARGUERITE & MARIE DE BIOLÉS, mortes ſans avoir été mariées.

Digitized by Google

JOSEPH DE BIOLÉS, Ecuyer, fut pendant plus de vingt ans Conſul de Labriere, & s'acquitta ſi dignement de cet office, qu'il s'attira la conſidération & l'eſtime de tous les habitans, ſurtout pour leur avoir conſervé la jouiſſance de la forêt de la montagne de Labriere, dont les Seigneurs Gentilshommes du lieu vouloient les priver en 1728. Il avoit épouſé *Marie-Delphine de Porte*, dont : — 1. FRANÇOIS-JACQUES, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Ecuyer, vivant en 1778, qui n'a qu'un fils; — 3. TOUSSAINT, Prêtre, mort le 2 Février 1745, âgé de 27 ans; — 4. MARGUERITE, morte ſans alliance; — 5. CATHERINE, morte jeune; — 6. & MARIE-MADELEINE DE BIOLÉS, morte auſſi ſans alliance.

FRANÇOIS-JACQUES DE BIOLÉS, Ecuyer, batiſé le 26 Mars 1700, mort en 1770, avoit épouſé, en 1739, *Marie-Françoiſe Durand*, de laquelle il a eu ; — 1. JOSEPH-RENÉ DE BIOLÉS, Ecuyer, né le 11 Janvier 1741, non encore marié, qui a obtenu un certificat le 24 Juillet 1775, de pluſieurs Gentilshommes de la province, qui atteſtent ſon ancienne nobleſſe; — 2. FRANÇOIS-MARIE-CASIMIR, mort jeune; — 3. LOUIS-EUGENE, non encore marié; — 4. MARIE-FRANÇOISE, mariée à Meſſire *Joſeph Traverſin*, arriere-petit-fils du Capitaine *Traverſin*, qui entra au ſervice du Pape, dans le comté, qui ſe maria à Maubec, dioceſe de Cavaillon, où il vivoit noblement; — 5. & MARIE DE BIOLÉS, morte jeune.

BRANCHE ÉTABLIE EN LORRAINE.

ESPRIT DE BIOLÉS, Ecuyer, troiſieme fils d'ANTOINE, & de *Jacquette Mercier*, alla s'établir en Lorraine, où il entra au ſervice de Charles III, Duc de Lorraine & de Bar, en qualité d'Archer de ſes Gardes-du-corps, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe, dont il obtint confirmation pour lui & ſes enfans nés ou à naître, par lettres-patentes de ce Prince données à Nancy, le 3 Juin 1601, dépoſées au tréſor des chartes de Lorraine, *fol. 68, pag. 10;* une copie de ces lettres a été collationnée par les Chevaliers-Conſeillers, Maître en la Chambre des Comptes de Lorraine, & délivrée le 26 Juin 1775, & ſcellée du grand ſceau de la Chambre, à JOSEPH-RENÉ DE BIOLÉS, Ecuyer.

Ledit ESPRIT, fut fait enſuite Gentilhomme de la Chambre du Duc Charles III, & avoit épouſé Damoiſelle *N..... Vion*, d'une ancienne nobleſſe de Lorraine, dont : — 1. SAUVEUR DE BIOLÉS; — 2. & 3. ESPRIT & FRANÇOIS, mentionnés dans le nobiliaire de Lorraine, par Dom Pelletier, Curé de Senones; — 4. & MARIE-ANNE DE BIOLÉS.

Nous ignorons la poſtérité de ces enfans, & tout ce que nous ſavons, c'eſt que cette branche s'eſt éteinte dans ce ſiecle, & n'a formé tout au plus que trois ou quatre degrés.

La branche aînée, dont les alliances ſont avec les maiſons d'Inguimbert, de Rabaſſe & pluſieurs autres, portoit, ſuivant l'Abbé Pithoncurt, pour armes : *de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours de même.*

Celle établie en Lorraine portoit à peu près mêmes armes, & la branche

Digitized by Google

qui ſubſiſte, établie à Labriere, dioceſe de Cavaillon, & qui remonte à RAIMOND DE BIOLÉS, porte : *écartelé au 1. de gueules, au lion d'or couronné de même, entouré de treize beſans d'argent, au 2. d'azur, chargé d'une étoile d'argent & d'une croix d'or en pal renverſée, accoſtée de deux pommes de même, tigées & feuillées de ſinople, & quatre points 2. en chef à côté de l'étoile, & 2. en pointe à côté de la croix; au 3. d'azur, à une étoile d'or en cœur, entourée de cinq trefles de même 2, 2 & 1; & au 4. de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours de même;* ſupports, *deux lions.* Article dreſſé ſur les titres originaux & pluſieurs papiers de famille communiqués.

BLOIS, CHARLES DE BLOIS, & *Jeanne de Bretagne*, ſi long-tems en guerre avec le Comte de Melfort, qui lui diſputoit le duché de Bretagne, eurent cinq enfans. Leur derniere fille épouſa *Louis d'Anjou*, Roi de Navarre, fils du Roi JEAN de France. L'aîné, JEAN DE BLOIS, ayant épouſé la fille du Connétable *de Cliſſon*, eut auſſi pluſieurs enfans; mais ſon petit-fils n'eut qu'une fille, qui épouſa *Jean de Broſſe*, & lui porta le vicomté de Limoge, le comté de Penthievre & ſes droits ſur la Bretagne. La poſtérité de *Jean de Broſſe* finit dans ſon arriere-petit-fils qui épouſa la *Ducheſſe d'Etampes*, maitreſſe de FRANÇOIS I, mais il n'en eut point d'enfans; ſes biens & ſes droits paſſerent à un fils de ſa ſœur, *Sébaſtien de Luxembourg*, en faveur de qui le comté de Penthievre fut érigé en duché-pairie. La fille unique de ce Duc de Penthievre, épouſa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, dont la fille, auſſi unique, fut femme de *Ceſar*, Duc de Vendôme, fils légitimé d'HENRI IV. A l'extinction de la maiſon de Vendôme, le duché de Penthievre a paſſé à M. le Comte de Toulouſe, & après ſa mort, au Prince ſon fils, qui le poſſede aujourd'hui, & en porte le nom.

BLOY (LE), famille noble originaire de Bourges en Berri, dont les titres ont été produits au Juges d'armes de France, & remontent la filiation à ANTOINE LE BLOY, qui ſuit :

ANTOINE LE BLOY, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, vivant en 1512, qui eut pour fils :

GEORGES LE BLOY, Ecuyer Seigneur de la Pornerie, marié le 17 Mai 1575, à *Jeanne de Boiſvilliers*, fille de *Jacques de Boiſvilliers*, Ecuyer, Seigneur du Marchais, & niece *de Charles de Boiſvilliers*, Ecuyer, Seigneur de la Granche, Gentilhomme ordinaire de Monſieur, Duc d'Alençon, frere du Roi HENRI III. Il fut le biſaïeul de FIACRE LE BLOY, qui ſuit :

FIACRE LE BLOY, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, Lieutenant-Colonel du régiment du Roi, infanterie, & Gouverneur de la citadelle de Verdun, eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. LOUIS LE BLOY, Ecuyer, Sieur de la Bellanderie, né le 4 Juillet 1670, marié le 24 Novembre 1698, avec *Marie-Suſanne Guenand*, dont un fils, reçu Page de la Ducheſſe du Maine en 1725, & deux filles, l'une nommée MARIE-

Digitized by Google

ANNE LE BLOY, Religieuſe à Jarzé en Anjou, & l'autre nommée MADELEINE LE BLOY, Penſionnaire au même Couvent; — 3. FRANÇOIS, Ecuyer, mort ſans enfans le 16 Avril 1716; — 4. JOSEPH, Capitaine dans le régiment Royal infanterie, tué à la bataille de Steinkerque, ſans enfans; — 5. & MARIE-ANNE LE BLOY, morte en 1719, femme d'*Hyacinthe de Boiſlinars*, Seigneur du Breuil près d'Argenton en Berri, dont deux fis & deux filles.

PIERRE LE BLOY, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, & de la Cheſnaie, ancien Capitaine au régiment Royal infanterie, demeurant en la paroiſſe Saint-Lactancin, élection de Châteauroux, dioceſe & généralité de Bourges, épouſa, le 3 Février 1711, *Marie-Anne de Poix*, fille de *Louis de Poix*, Ecuyer, Seigneur de Marereux & de la Noue, & d'*Anne de Boiſſay*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FIACRE, né le 24 Juin 1717; — 3. MARIE-ANNE, née le 3 Octobre 1713; — 4. & FRANÇOISE LE BLOY, née le 31 Juillet 1715.

LOUIS LE BLOY, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, né le 22 Janvier 1712, a été reçu Page de la Reine le 14 Août 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontées graduellement, par titres, à ANTOINE LE BLOY, ſon cinquieme aïeul, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie. Nous ignorons, faute de mémoire, s'il eſt marié, & ſa poſtérité.

Les armes : *d'azur, au lion d'or rampant, lampaſſé de gueules.*

BOISGUION, (DE) famille noble & ancienne, originaire de Normandie, dont une branche eſt établie dans le Comté de Dunois, & dans le grand-Perche. Voici ce que nous apprend un Mémoire dreſſé ſur titres.

I. PHILIPPE DE BOISGUION, Ecuyer, épouſa *Marie de la Hogue*, Dame de Mondoucet, & en eut : JACQUES DE BOISGUION, qui ſuit :

II. JACQUES DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, (terre ſituée dans la paroiſſe de Souencé, dioceſe de Chartres), Echanſon de René, Duc d'Alençon. Il épouſa, par contrat du 15 Juillet 1485, *Marguerite d'Alençon*, fille naturelle de ce Prince, qui lui promit la ſomme de deux mille livres, dont il devoit lui payer celle de ſept cens cinquante livres, la veille de ſes épouſailles. Pour l'acquit en entier de ces deux mille livres, le Duc d'Alençon leur céda, le 2 Juin ſuivant, que l'on comptoit encore 1485, la terre & ſeigneurie de Cetou, ſituée au pays du Perche-Goet. Les armes de BOISGUION ſe ſont vues en titre autour de l'Egliſe du Perche-Goet, avec celles de Pruſlay & d'Ardenay. Gilbret de la Clergerie, dans ſon *hiſtoire d'Alençon & du Perche, livre 5*, fait mention de cette bâtarde *d'Alençon*; laquelle étant veuve, ſe remaria à Henri de Bournel, à qui le Duc d'Alençon donna quelques terres. Elle eut de ſon premier lit : — 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. & ANNE DE BOISGUION, mariée à *Dominique d'Arquemont*, Ecuyer, qui fut fait priſonnier en 1514.

III. MATHURIN DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye & de Cetou, partagea avec ſa ſœur, la ſucceſſion de leur pere, par acte du 8 Juin 1515, conſervé dans la famille, fut auſſi Seigneur de Souencé & les Etilleuſes, du chef de ſa femme; & eut ordre de venir en perſonne

Digitized by Google

rendre ſa foi & hommage à HENRI II, Roi de France, lorſque ce Prince ſe fit reconnoître de tous les Gentilshommes de la province, comme il ſe voit dans le procès-verbal de rédaction de la coutume du grand-Perche, de l'an 1558. Il eut pour fils : JEAN DE BOISGUION, qui ſuit :

IV. JEAN DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye & de Villoiſeau, qui reçut un aveu, le 22 Septembre 1549, des gages de l'égliſe de Souencé, pour raiſon de la dîme de Souencé. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1538, Demoiſelle *Antoinette de Rouſſeau*, dont LOUIS DE BOISGUION, qui ſuit :

V. LOUIS DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, puis de Cetou le 27 Décembre 1566; il ſervit en qualité de Gendarme, dans la compagnie de M. de Torſy, en 1553. Il épouſa, par contrat du 20 Février 1565, Demoiſelle *Marie de Luſſienne*, fille de *Marie de Luſſienne*, Ecuyer, & en eut PAUL DE BOISGUION, qui ſuit :

VI. PAUL DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, qui fut Maréchal-des-logis de la compagnie des Gendarmes des ordonnances du Roi, commandée par le Maréchal de Saint-Luc, en 1604, & eut ordre en 1625, du Maréchal de Souvré, de conduire vingt cinq hommes d'armes de ladite compagnie. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1597, Demoiſelle *Anne d'Arlange*, fille de *Germain d'Arlange*, Ecuyer, & d'*Anne de Fouſſé*, dont vint LOUIS DE BOISGUION, qui ſuit :

VII. LOUIS DE BOISGUION, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, Lieutenant au régiment de Grancey, infanterie, en 1631; puis premier Capitaine audit régiment; tué au ſiege d'Arras, à l'attaque de l'ouvrage Saint-Nicolas, commandée par le Maréchal de Châtillon, ainſi qu'il appert d'un certificat de ſervice du 10 Février 1641, ſigné de Médavy. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1631, *Anne de Fontenay*, veuve en premieres noces d'*Emmanuel Grougnault*, Sieur de la Roſiere. Elle eut, par acte du 9 Novembre 1640, la garde-noble des deux fils iſſus de ſon ſecond mariage, ſavoir : — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. & LOUIS DE BOISGUION, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. PAUL DE BOISGUION, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, émancipé avec ſon frere, le 11 Octobre 1652, ſervit d'abord comme Lieutenant au régiment de Grancey, dont il devint Capitaine, ainſi qu'il conſte par deux certificats du Maréchal de Grancey, des 11 Septembre 1657, & premier Décembre 1658; fut enſuite Capitaine réformé du régiment Royal-Etranger, en 1668, & Maréchal-des-logis de la compagnie du Marquis le Clerc, en 1669. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance du 10 Mai 1669, de M. de Machault, Intendant de la Généralité d'Orléans; & avoit épouſé, en 1652, *Marguerite de Malard*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Trémont, & de *Madeleine de Serrai*. Il en eut ſix garçons, dont cinq tués au ſervice. L'aîné fut NICOLAS DE BOISGUION, qui ſuit :

IX. NICOLAS DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, & de Chauchepot, en la paroiſſe du Poilay, élection de Châteaudun, par donation de ſa premiere femme, commença à ſervir en 1682, d'abord trois

Digitized by Google

ans en qualité de Cadet dans la compagnie des Cadets-Gentilshommes, à Marſal en Lorraine; fut enſuite ſix années Lieutenant au régiment de Grancey, & environ huit ans Aide-Major de ce régiment; ce qui fait près de dix-ſept ans de ſervice, ſuivant un certificat du Lieutenant-Colonel, donné le 17 Mars 1698, ſigné Saint-Germain-de-Barville. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. Jubert-de-Bouville, Intendant de la généralité d'Orléans, rendu le 22 Février 1702; obtint, le 28 Mai 1705, ſentence du Bailliage & élection de Châteaudun, concernant l'enrégiſtrement de ſes titres de nobleſſe; par laquelle il fut confirmé dans le droit de jouir des privileges accordés aux nobles; & eſt mort en Octobre 1736. Il avoit épouſé, 1°. en 1702, *Madeleine Deſpierre*, morte ſans poſtérité; & 2°. par contrat de l'an 1708, *Marie-Marguerite de Givès*, fille de *Denis de Givès*, Ecuyer, Seigneur des Boiſbénards, de laquelle ſont iſſus: — 1. NICOLAS-ARMAND, qui ſuit; — 2. GABRIEL-ANDRÉ, rapporté après ſon frere; — 3. & LOUIS-NICOLAS DE BOISGUION, Ecuyer, d'abord Sous-Lieutenant, le 8 Octobre 1744, au régiment de Monconſeil, infanterie, devenu Beaujolois; fait Lieutenant le 16 Mai 1745; Capitaine le 4 Novembre 1746; réformé en 1748; remplacé en 1753; Chevalier de Saint-Louis en 1758; Capitaine de Grenadiers au régiment de Lambale-Prince en 1761, avec rang de Major; & retiré du ſervice en 1766; avec huit cens livres de penſion du Roi. Il réſide à Eſtrechy, dans l'Orléanois, généralité de Paris; & a épouſé, par contrat du 27 Décembre 1765, *Henriette-Théreſe Buchere-de-la-Beauvoiſiere*, fille de *Clément Buchere-de-la-Beauvoiſiere*, Ecuyer du Roi, & de *Henriette de Gabaille*, dont il n'a point d'enfans.

X. NICOLAS-ARMAND DE BOISGUION, Ecuyer, Seigneur de Chauchepot, a été Lieutenant le premier Janvier 1734, dans le bataillon de Milice, commandé par M. de Farville; enſuite Lieutenant réformé dans le régiment de Monconſeil, aujourd'hui Beaujolois, le 28 Octobre ſuivant; & remplacé Lieutenant en ſecond audit régiment, par lettres du 8 Décembre de la même année. Il a épouſé, en Octobre 1755, *Marie-Anne-Henriette de Saint-Pol-de-Maſle*, dont: — JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE BOISGUION-DE-CHAUCHEPOT, Ecuyer, né le 29 Juin 1759; reçu Page de Madame la Comteſſe d'Artois, le premier Novembre 1773; & Sous-Lieutenant à la ſuite du régiment Royal-Comtois, infanterie, depuis le mois de Décembre 1776.

X. GABRIEL-ANDRÉ DE BOISGUION, Ecuyer, ſecond fils de NICOLAS, & de *Marie-Marguerite de Givès*, ſa ſeconde femme, a d'abord été Lieutenant le premier Janvier 1734, dans le bataillon de Milice, commandé par M. de Farville; enſuite Lieutenant réformé au régiment de Monconſeil, aujourd'hui Beaujolois, infanterie, le 28 Octobre ſuivant; & remplacé Lieutenant en ſecond, par lettres du 8 Décembre de la même année, juſqu'au 8 Octobre 1744. Il a auſſi été Ecuyer de main de Madame Adélaïde de France, tante du Roi LOUIS XVI, par brevet du 25 Septembre 1750, & s'eſt retiré avec une penſion de ſix cens livres. Il réſide

Digitized by Google

à Châteaudun en Dunois ; & a épouſé, par contrat du 3 Mai 1757, *Anne-Erneſt Cuperly-de-Jany*, fille de *François Cuperly-de-Jany*, Seigneur de Bertaudier, Officier de la Grande-Fauconnerie du Roi, & de *Catherine Deſprés*, dont :

XI. GABRIEL-NICOLAS-FRANÇOIS DE BOIS-GUION, Ecuyer, né le 27 Mai 1758, d'abord Page de Madame la Comteſſe d'Artois, le premier Novembre 1773 ; & premier Page en 1775. Il en eſt ſorti pour ſervir Sous-Lieutenant à la ſuite du régiment de la Fere, infanterie, par lettres du 29 Octobre 1776 ; & a été remplacé Sous-Lieutenant en pied audit régiment, le 30 Juin 1778.

BRANCHE SORTIE DE LA PRÉCÉDENTE.

VIII. LOUIS DE BOISGUION, Ecuyer, fils puîné de LOUIS, II du nom, Seigneur de la Roſaye, & d'*Anne de Fontenay*, fut émancipé avec ſon frere aîné, le 11 Octobre 1652, & ſervit au régiment de Gondrin, infanterie. De *Marie de Graſſard*, ſa femme, il eut : HENRI DE BOISGUION, qui ſuit :

IX. HENRI DE BOISGUION, Ecuyer, qui ſervit dans le régiment de la Gervaſais. Il épouſa Demoiſelle *Henriette de Silly-de-Galot*, & en a eu pour enfans : — 1. N.... DE BOISGUION, Ecuyer, qui s'eſt marié à l'Iſle de Surinam, & y eſt mort laiſſant deux filles mariées ; — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. LOUIS DE BOISGUION-DE-LA-LAURENCIERE, Ecuyer, qui a ſervi Volontaire au régiment de la Gervaſais, pendant les campagnes d'Eſpagne, & eſt mort à Thionville, ſans alliance ; — 4. NICOLAS DE BOISGUION-DE-L'EPINAY, Ecuyer, d'abord Lieutenant au régiment de la Vieille-Marine, d'où ayant été réformé, il a paſſé, en 1747, Lieutenant au régiment de Beaujolois, infanterie, dans la compagnie de LOUIS-NICOLAS DE BOISGUION, Chevalier de Saint-Louis, ſon couſin, mentionné ci-devant au degré IX, & en a été réformé : il a été marié deux fois, & n'a point eu d'enfans ; — 5. & HENRIETTE DE BOISGUION, qui a été reçue à Saint-Cyr en 1714, morte non mariée.

X. HENRI DE BOISGUION, Ecuyer, a ſervi avec LOUIS, ſon frere, en qualité de Volontaire au régiment de la Gervaſais, pendant les campagnes d'Eſpagne, comme il appert d'un certificat donné à Nanterre, le 12 Juin 1721, ſigné de Roſiere ; Major dudit régiment. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *N.... Payée*, & 2°. Demoiſelle *N.... de Taille-Fumire*, de Saint-Maixent. Du premier lit il a laiſſé deux filles qui ſont mariées ; & du ſecond il a eu : — N.... DE BOISGUION, inſcrit pour l'Ecole-militaire, en 1775, mort à Verſailles, âgé de 9 ans ; — & une fille, morte à Saint-Cyr, dans ſa quatorzieme année.

MM. DE BOISGUION ſe croient cadets d'une famille noble de ce nom, originaire de Normandie, & qui peut être éteinte. On en juge par leurs armes, qui ſont : *d'argent, à la faſce d'azur, ſurmontée d'un lambel de trois pendans de même.*

BONAL (DE), en Agenois : c'eſt une des anciennes nobleſſes de la Province, dont on ne peut découvrir l'origine, à cauſe des grandes révolutions

lutions arrivées en Guienne, & causées par la guerre avec les Anglois, qui enleverent, brûlerent & pillerent les titres des principales familles nobles.

Le premier connu de ce nom, par la filiation suivie, est HÉLIE, ci-après, lequel avoit pour frere PIERRE DE BONAL, Evêque de Sarlat, en 1457.

I. HÉLIE DE BONAL, qualifié noble, s'établit en Agenois, vers la fin du XIV^e. siecle, & épousa noble *Esther de Montpezat*, ainsi qu'il est prouvé par le contrat de mariage de JEAN, leur fils, qui suit. Elle eut la terre de Noaillac, par succession, après la mort de *Charles de Montpezat*, son frere, qui avoit rendu son hommage au Roi, le 20 Août 1472, pour raison des châteaux & châtellenies de Montpezat, Linias, d'Aiguillon, Pressas, Dolmayrac & terre de Noaillac, avec ses appartenances dans la juridiction de Penne. De ce mariage vint :

II. JEAN DE BONAL, Seigneur de Noaillac, Bonal-la-Roquette & la Tour de Lascombes, qui épousa, assisté de PIERRE DE BONAL, son oncle, Evêque de Sarlat, par contrat, du 28 Janvier 1457, passé devant Arnaldy, Notaire-Royal, noble *Bertrande de Castillon*, fille de noble *Guillem-Bernard*, & de noble *Dona-Marie Estaramonda*, dont : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & ANNE-MARIE DE BONAL, mariée, par contrat du premier Juin 1485, passé devant Bolvene, Notaire, avec noble *Antoine d'Arvieu*.

III. PIERRE DE BONAL, Seigneur de Noaillac, Bonal-la-Roquête, & la Tour de Lascombes, testa, le 4 Mai 1545, devant Sourdis, Notaire, & institua pour héritiers, les enfans qu'il eut de deux lits, ayant épousé, 1°. *Jeanne Comtesse de Cours*, fille de noble *Jean de Cours*, Seigneur de Feyssonnac, & de la Mothe Taillefer; & 2°. *Henrie de Reyssac*, fille de noble *Jean de Reyssac*, & sœur de *Pierre de Reyssac*, Chevalier de l'ordre du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, qui fut chargé de commissions importantes, lors des révolutions de la province de la Guienne. Il eut, du premier lit : — 1. JEAN, Seigneur de la Roquette, auteur de la branche de Bonal-la-Roquette, qui subsiste encore en Agenois, dont nous ignorons la filiation; & du second lit : — 2. FRANÇOIS, qui suit, tige de celle des Seigneurs de Bonal, &c.; — 3. & YON DE BONAL, qui rendit hommage au Roi FRANÇOIS I, le 5 Avril 1540, pour les terres de Noaillac, Bonal-la-Roquette, & la Tour de Lascombes, & donna son dénombrement, le 5 Août suivant. Il obtint de ce Prince, par brevet du 15 Septembre 1560, une pension de huit cens liv. pour les bons & agréables services qu'il lui avoit rendus.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONAL.

IV. FRANÇOIS DE BONAL, Seigneur de Bonal & de Noaillac, fut Guidon des Gendarmes du Maréchal de Biron, par commission du 11 Décembre 1577, fit plusieurs transactions avec JEAN DE BONAL, son frere, du premier lit, touchant la succession de leur pere, entr'autres, une par la médiation de la

Digitized by Google

nobleſſe la plus diſtinguée du Pays, le 3 Février 1567; & cet acte fut paſſé devant Aiguilly, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juillet 1558, paſſé devant Ville, Notaire, *Françoiſe de Gimel*, fille de noble *Pons de Gimel*, Chevalier, Seigneur de Palant, & de Dame *Marguerite de Caumont*, & en eut :

V. JEAN DE BONAL, II du nom, Seigneur de Bonal & autres lieux, qui rendit ſon hommage au Roi, & ſon dénombrement, le 15 Août 1594, par acte paſſé, le 29 Juin 1595; il fut député par la nobleſſe de l'Agenois, dans une aſſemblée convoquée par elle au château de Roger, pour le ſoutient de ſes privileges; & par acte, du 10 Août 1607, paſſé devant Martafon, Notaire; il fut encore député dans l'aſſemblée faite au château de Leſtelle, pour, & avec les Seigneurs de Leſtelle, Boiſverdun & du Barrail, maintenir leſdits privileges. Il obtint du Roi HENRI IV, le 4 Février 1604, la permiſſion de tirer de l'arquebuſe ſur toutes les terres de Sa Majeſté, & le droit de pêche dans tous les étangs de la Couronne. Il teſta le 2 Avril 1620, & avoit épouſé, par contrat, du 8 Février 1594, *Gabrielle de Bonnafous*, alias *Bonaffos*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Maſſignac, & de feue noble *Jeanne de Meallet de Fargues*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ETIENNE; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Bonis, &c. établie en Périgord, rapportée ci-après; — 4. 5. & 6. FRANÇOISE, MARGUERITE & FRANÇOISE-GABRIELLE DE BONAL, mentionnées, ainſi que leurs freres, dans le teſtament de leur pere.

VI. FRANÇOIS DE BONAL, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonal, & autres lieux, rendit hommage au Roi, le 26 Février 1649, & donna ſon dénombrement, le 13 Février 1662. Il ſervit avec diſtinction; fut Maréchal de bataille, Capitaine & Gouverneur de la ville & château de Penne en Agenois, par brevet, du 20 Avril 1651. Nombre de Lettres conſervées dans la famille, prouvent que le Duc de Bourbon, le Duc d'Epernon, & le Maréchal de Biron, le chargerent de pluſieurs commiſſions importantes. Il tranſigea avec JEAN DE BONAL, ſon frere puîné, par acte du 25 Mai 1651, paſſé devant Veyſſiere, Notaire-Royal à Villeréal, en Agenois, & avoit épouſé par contrat du 17 Février 1623, paſſé devant Vuilerade, Notaire, noble *Marthe de Boudon*, fille de *Jean de Boudon*, Ecuyer, Seigneur de Poupejac & de la Roque-David, & de noble *Suſanne de Fayriny*. Il en eut :

VII. JEAN DE BONAL, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonal, & autres lieux, qui fut Capitaine au régiment Royal, infanterie, par commiſſion, du 10 Août 1671, & ſervit encore à l'arriere-ban de la nobleſſe, convoquée, ſuivant un certificat du Maréchal d'Albret, du 12 Juille 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Mai 1659, paſſé devant Demathieu, Notaire, *Marie de Montalembert de Monbeau*, fille de *Charles de Montalembert*, Seigneur de Monbeau, & autres lieux, Capitaine de cinquante Chevaux-legers, & de Dame *Marguerite de Bar-de-Mauſac*, dont :

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Bonal, & autres lieux, Capitaine au régiment de Nivernois, infanterie, par commiſſion du 27 Avril 1687, qui fit hommage de ſes terres au Roi, le 12 Août 1720, & eſt

Digitized by Google

mort le 15 Mars 1735. Il avoit épouſé, par contrat, du 27 Octobre 1696, paſſé devant Mourgues, Notaire, *Théreſe de Boſredon de la Garenie*, fille de *Henri de Boſredon*, Chevalier, Seigneur des Beſſannes & de la Garenie, & de *Madeleine de Fumel*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, dont nous allons parler d'abord; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel dans le Corps-Royal d'Artillerie, non marié ; — 4. JEANNE, veuve de noble *François de Plas*, Chevalier, Seigneur d'Iſſeps ; — 5. MARGUERITE-CHRISTINE, non mariée; — 6. & MADELEINE DE BONAL, veuve de Meſſire *Jean de la Boullene*, ancien Capitaine de Grenadiers, au régiment de Périgord, infanterie.

ANTOINE DE BONAL, Chevalier de Saint-Louis, a ſervi pluſieurs années dans le régiment de Briſſac, infanterie, aujourd'hui Vivarais, & s'eſt retiré avec le titre d'ancien Lieutenant-Colonel du même régiment. Il a épouſé, par contrat, du 2 Septembre 1755, paſſé devant Tournier, Notaire, *Louiſe de Boſredon*, fille puînée de feu *François de Boſredon*, Chevalier, Seigneur des Beſſannes, Baron de Lacourt, ancien Lieutenant au régiment de Toulouſe, & de *Marguerite-Jeanne-Chriſtine de Cadrieu*, dont pour fille unique : CATHERINE-FRANÇOISE DE BONAL, née le 5 Juillet 1756, mariée, le 25 Juin 1776, à *Georges-Louis de Pechpeirou*, Chevalier, Marquis de Beaucaire.

IX. JEAN, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Bonal, & autres lieux, Lieutenant au régiment de Jenſac, infanterie, mort le 15 Avril 1741; avoit épouſé, par contrat, du 6 Mars 1731, paſſé devant Alary, Notaire, *Catherine de Meallet de Fargues*, fille de feu *Louis de Meallet*, Chevalier, Baron de Fargues, Roufiac, &c. & de feu Dame *Jeanne-Chriſtine de la Roque-Senezergues*, ſœur de noble *Joſeph de Meallet*, Chevalier de Malte, mort grand Maréchal de l'Ordre & de l'Evêque de Saint-Claude, & tante de quatre Chevaliers de Malte. Elle eſt morte le 13 Octobre 1765, eut de ſon mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS DE BONAL, né le 9 Mai 1734, ſacré Evêque de Clermont, le 6 Octobre 1776; — 3. JOSEPH né le 9 Février 1737, Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi pluſieurs années dans le régiment de Vivarais, infanterie, & s'eſt retiré, étant Capitaine de Grenadiers du même régiment : il n'eſt pas encore marié; — 4 CHRISTINE, née le 11 Février 1736, morte Religieuſe au Couvent de la Viſitation, à Aurillac en Auvergne ; — 5. MARIE-MARGUERITE, née le 29 Juin 1738, mariée, le 10 Décembre 1764, à *François d'Ebrad-de-Saint-Sulpice*, Seigneur de Rocal; — 6. & MADELEINE DE BONAL, née le 3 Octobre 1739, morte Religieuſe aux Dames Maltoiſes de l'Hôpital-Saint-Dolus, en Querci.

X. JACQUES, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bonal, & autres lieux, né le 14 Mars 1732, héritier principal de ſes pere & mere, a rendu, ainſi que ſes prédéceſſeurs, aveu & dénombrement de ſes terres au Roi, le 20 Juillet 1776; a ſervi dix-huit ans dans le régiment de Briſſac, infanterie, ujourd'hui Vivarais; a été fait Capitaine par commiſſion, du 23 Octobre 1746; s'eſt retiré du ſervice, & a épouſé, par contrat du 6 Avril 1763,

Digitized by Google

passé devant Pons, Notaire-Royal, *Elisabeth d'Escayrac*, fille de *Jacques d'Escayrac*, Seigneur de Toufaitte, & autres lieux, & de feue *Paule de Gaullegeac*, dont : — 1. JACQUES, Chevalier, né le 27 Février 1764; — 2. FRANÇOIS, né le 23 Avril 1765; — 3. HENRI DE BONAL, né le 28 Septembre 1769.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONAL, DE BONIS, &c. en Périgord.

VI. JEAN DE BONAL, Ecuyer, Seigneur de Bonis, I du nom de cette branche, troisieme fils de JEAN II, Seigneur de Bonal, & autres lieux, & de *Gabrielle de Bonnefoux*, se retira à Montignac-le-Comte, en Périgord, où son domicile étoit fixé, lorsqu'il termina toutes discussions d'intérêt, relatives à ses droits légitimaires avec FRANÇOIS DE BONAL, II du nom, son frere aîné, par transaction, du 25 Mai 1691, passé devant Veyssiere, Notaire-Royal à Villereal, en Agenois. Il épousa, à Montignac, *Marie Goursac*; laquelle fut présente avec lui au contrat de mariage de FRANÇOIS, qui suit, leur fils.

VII. FRANÇOIS DE BONAL, Ecuyer, Seigneur de Bonis, épousa, par contrat, du 3 Octobre 1687, passé devant Veyssiere, Notaire-Royal à Montignac, *Marguerite Raynal*, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, mort sans alliance; — 2. & JEAN, qui suit :

VIII. JEAN DE BONAL, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonis, fut marié, par contrat du 24 Août 1716, passé devant Demons, Notaire-Royal à Montignac, à *Guillemette Deltruc*, de laquelle est issu :

IX. ANTOINE DE BONAL, Ecuyer, Seigneur de Bonis, du Petit-Change, &c. Marquis de Beauregard, en Périgord, qui a servi dix-sept ans, en qualité de Lieutenant d'infanterie, aux Isles du Vent, par commission de 1745. Il a épousé, par contrat du 26 Mai 1769, passé devant *Pérès*, Notaire à Bordeaux, Demoiselle *Marie de Chillaud-des-Fieux*, fille de Messire *Jean de Chillaud-des-Fieux*, Président-Honoraire au Parlement de Bordeaux, & de Dame *Thérese-Eléonore de Lage*, dont, jusqu'à présent : — 1. ANNET, Ecuyer, né au Petit-Change, le 17 Août 1772; — 2. ELISABETH DE BONAL-DE-BONIS, née audit lieu, le 30 Juin 1774.

Les Armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1.* Supports, *deux lions.*

BONNEFOY, ancienne noblesse du Languedoc, & très-bien alliée, mais la perte des anciens titres, suivant un mémoire dressé sur ceux qui lui restent, ne permet d'en commencer la filiation que depuis BERINGER, ou BRINGUIER DE BONNEFOY, qui suit :

I. BÉRENGER ou BRINGUIER DE BONNEFOY, vivant dans le XV^e. siecle, Seigneur de Montauriol, les Auriols, Fonvieille, Dremil, la Jugie, Plaisance, &c. qui fut marié deux fois. On ignore le nom de sa premiere femme : sa seconde fut *Lisette de Rocalis* ou *Racolis*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ISABELLE, femme d'*Antoine Costa*; & du second

Digitized by Google

lit; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Plaiſance & de Vemerque ou de Berneſques; — 4. & autre ISABELLE BERINGER DE BONNEFOY, dont on ne ſait rien.

II. JEAN DE BONNEFOY, Seigneur de Montauriol, Dremil, la Jugie, les Auriols, Fonvieille, Saint-Martin, & enſuite Baron de Villieres en vertu du teſtament d'ISABEAU DE BONNEFOY, ſa couſine-germaine, Dame de Tartarin, & Baronne de Villieres, rendit hommage, en 1530, & teſta le 5 Septembre 1573, devant Olivier, Notaire. Il avoit épouſé, 1°. en 1530, *Anne de Bernuy*, fille de *Jean*, Seigneur de Palficat, & ſœur de *Guillaume de Bernuy*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtat & de Laſbordes, en Lauraguais, & d'*Eléonore*, femme du Préſident du Faur de Saint-Jorry; 2°. *Marie de Sabbateri*, veuve avec enfans de *Simon Lancefac*, Seigneur de Venetque; & petite-fille de *Raimond de Sabbateri*, Conſeiller d'Etat & Avocat-Général au Parlement de Toulouſe; & 3°. *Marguerite de la Claverie*, d'une ancienne maiſon de l'évêché de Mirepoix, veuve de *N*..... *Murel*, Conſeiller au Parlement, dont il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. PIERRE, Seigneur de Plaiſance, marié à *Guillemette Imbert*, & pere de JEAN DE BONNEFOY, dont on ne ſait rien; — 2. & 3. deux autres garçons, dont on ignore auſſi la deſtinée; — 4. JEAN, marié à *Claire Guyot de Cabanac*; on ne ſait rien de leur poſtérité; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Martin de Ronſac; — 6. BOUGUINE, aïeule de *Guillaume Foreſtier*; — 7. MARGUERITE, mariée au Capitaine *Blanchard*; — 8. autre MARGUERITE, épouſe de *N*..... *de Ferrier*; — 9. & une autre fille. Du ſecond lit vinrent: — 10. JEAN, qui ſuit; — 11. JACQUES, Seigneur de Montauriol, & de la Jugie; — 12. ARNAUD; — 13. ISABEAU, mariée au Seigneur de Cunhaux; — 14. CLAIRE, femme de *N*... *d'Izarn*; — 15. & URSULE DE BONNEFOY, épouſe du ſieur *de Garand*.

III. JEAN DE BONNEFOY, II du nom, Baron de Villiers, eut le malheur de voir ſa maiſon à Toulouſe pillée & brûlée par les Ligueurs, en 1595, & ce fut alors que ſes anciens titres périrent. Il avoit épouſé, en 1586, *Marthe de Poitiers*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Terraſſe, Maître des Requêtes de l'hôtel, & de *Marie Raymond*, des anciens *Raimond* de Normandie, fille d'un premier Préſident au Parlement de Rouen. Il en eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. SIMON, Seigneur de la Laine, mort ſans poſtérité; — 3. & 4. FRANÇOIS & JEAN-FRANÇOIS; — 5. PIERRE, Curé de Vernoſe; — 6. JACQUES, Moine à la Grace; — 7. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1615; — 8. & 9. MARIE & ISABEAU DE BONNEFOY, dont on ignore la deſtinée.

IV. JEAN DE BONNEFOY, III du nom, Baron de Villieres, Co-Seigneur de l'Herm, épouſa *Marguerite Durand*, fille de *N*..... *Durand* & de *Catherine Dufaur*, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, Prieur d'Autrechas; — 3. autre GUILLAUME; — 4. & CATHERINE DE BONNEFOY, mariée à *Pierre de Maury*, Sieur de Seran.

V. GUILLAUME DE BONNEFOY, Baron de Villieres, Seigneur de l'Herm, Raſelles, le Cailar, Sainte-Foy, &c. épouſa, en 1645, *Marguerite*

Digitized by Google

d'Arſe, fille de *Guillaume*, Seigneur de Caſcaſtel, Pucheric, & de *Madeleine de Vernioles*. Par ce mariage GUILLAUME DE BONNEFOY devint auſſi Seigneur de Pucheric, au dioceſe de Mirepoix, terre qui appartenoit jadis aux anciens Donadieu. Barthélemi de Donadieu, Evêque de Comminges, étant héritier de François & d'un autre François de Donadieu, Evêque d'Auxerre & de Saint-Papoul, ſes oncles, la donna à *Guillaume d'Arſe*, ſon couſin-germain, comme mari de la Dame de *Verniolés*, fille de Jacqueline de Donadieu, ſœur deſdits François; & à la charge de porter le nom & les armes des Donadieu. GUILLAUME DE BONNEFOY, Baron de Villieres, eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & 3. MARGUERITE & LOUISE DE BONNEFOY.

VI. PIERRE DE BONNEFOY, Baron de Villieres, Seigneur de Pucheric, &c. maintenu dans ſa nobleſſe par M. de Baſville, Intendant de la province, avoit épouſé *Anne-Jacquette de Saint-Sernin*, fille de *Jean* & de *Jacquette de Serignot*, dont: — 1. GUILLAUME DE BONNEFOY, Baron de Villieres, qui, en ſa qualité d'aîné & d'héritier, céda Pucheric à ſes freres, pour leurs droits légitimes. Il épouſa 1°. N..... *Rouquette*, de la ville de Toulouſe; & 2°. N..... *Thomas*, de la même ville, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit il a eu trois garçons & trois filles. L'aîné hérita de ſes deux freres, & teſta en faveur du Sieur *Rouquette*, ſon oncle maternel. Des trois filles il n'en reſte qu'une, Religieuſe à Toulouſe; — 2. JEAN-BATISTE, Co-Seigneur de Pucheric, qui quitta le régiment de la Marine pour épouſer *Catherine de Valette*, fille d'*Arnaud* & de *Marie Mercier*; dont une fille unique, actuellement femme de *Jean-Henri de Maguelone de Saint-Benoît*, fils d'*Etienne* & de *Marie de Belliſſend*; — 3. JOSEPH, qui ſuit; — 4. JEAN-BATISTE-GUYON, marié à *Germaine-Catherine de Saint-Sernin*, fille de *Denis* & de *Marianne Mouſtelon*, dont poſtérité; — 5. & AUGUSTIN DE BONNEFOY, mort jeune.

JOSEPH DE BONNEFOY, Co-Seigneur de Pucheric, ſervit dans le régiment d'Artois; & épouſa *Germaine de Mercier-Bariol-la-Crave*, fille de *Michel* & de *Laurence Dat*, dont: — 1. JEAN-BATISTE-TOUSSAINT, qui ſuit; — 2. & MARIE DE BONNEFOY, épouſe de *Jean-François de Lourde*, fils de *Jean-François*, Sieur de la Muraſſe & du Courtalet, & de *Paule du Pac*.

VIII. JEAN-BATISTE-TOUSSAINT DE BONNEFOY, Co-Seigneur de Pucheric, a épouſé, le 13 Octobre 1763, *Anne-Laurence de Calouin*, fille de *Grégoire*, Seigneur de Tréville, & de *Charlotte de Vernès*, dont trois enfans.

Les armes: *d'azur, à un mouton d'argent, paiſſant ſur ſinople, au chef d'or, chargé de trois croiſettes de gueules.*

BONNET. Suivant un extrait des recherches de la généralité d'Alençon, les BONNET, Seigneur de Montgommery, Nauphle, Montormel, élection d'Argentan, ſont reconnus pour d'anciens nobles.

ODET BONNET ſe croiſa ſous PHILIPPE, I du nom, pour la Terre-Sainte.

Digitized by Google

OTHON BONNET, Seigneur de Montgommery, Nauphle & Montormel, fonda, en 1226, les Cordeliers de Séez. Il étoit petit-fils du précédent.

COLIN BONNET, Chevalier, Seigneur des mêmes terres, petit-fils d'OTHON, fonda l'hôpital de Trum près Argentan, en 1311, & se maria, en 1326, à la Demoiselle *Denise d'Anieres*, dont :

JEAN BONNET, Seigneur des mêmes terres, épousa, en 1409, *Colette de la Motte*, Dame de Buisson, de Manneville & de Louviere. Ils eurent pour enfans : — 1. JEAN ; — 2. RICHARD, desquels il sera parlé ci-après ; — 3. & COLIN BONNET, mort sans postérité.

JEAN BONNET, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgommery, épousa *Thomine Chardon* ou *Hardon*, & est la souche des BONNET DE LA TOUR, DE MOUVILLE, & DE MAUTRY, existans aujourd'hui en Normandie. MM. DE LA TOUR demeurent à Saint-Denis de Brionne, M. DE MOUVILLE auprès de Caen, & M. DE MAUTRY est établi à Caen, & a un frere marié dans le pays d'Auge.

RICHARD BONNET, frere de JEAN BONNET, II du nom, est la souche de M. BONNET DE NAUPHLE & de M. DE LA COUR-BONNET, ou de BELLOU.

JEAN BONNET, II du nom, n'eut qu'un fils appellé SAINTIN, marié à *Jeanne le Monnier*, dont vint :

SAINTIN BONNET, II du nom, qui conserva les mêmes terres de Montgommery, restées successivement dans les mains de JACQUES BONNET, de JEAN, III du nom, de FRANÇOIS & de GUILLAUME BONNET, descendans en ligne directe. C'est à GUILLAUME BONNET, Seigneur de la Tour & de Montgommery, Lisores, Seigneur des Bourdinieres, qu'il faut rapporter les trois branches des BONNET descendantes de JEAN BONNET, II du nom. Ce GUILLAUME BONNET épousa 1°., le 4 Novembre 1647, *Susanne de la Houssaie*, dont est sorti FRANÇOIS, tige des BONNET DE LA TOUR, dont on a parlé plus haut ; & 2°. *Marie de Guetteville*, dont sont issus JACQUES, CHARLES, GABRIEL & JEAN BONNET. CHARLES & GABRIEL n'ont point eu d'enfans. De JACQUES vint M. DE MOUVILLE ; il étoit Lieutenant des Maréchaux de France ; a conservé & passé la terre de Montgommery à GEORGES BONNET, Page de LOUIS XIV, qu'il a eu de son mariage avec *Anne Hérardin*. D'un second mariage avec Dame *Godard de Berigny* sont sortis CHARLES-JEAN-ALEXANDRE-AUGUSTE BONNET & MARC-ANTOINE BONNET, qui a servi long-tems dans le régiment de Tourraine.

CHARLES-JEAN-ALEXANDRE-AUGUSTE BONNET, Chevalier de Saint-Louis, a cinquante-trois ans de service ; & de six enfans qu'il a eus, il y en a cinq aujourd'hui au service, savoir : — 1. JEAN-ALEXANDRE, Officier dans Médoc ; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, Capitaine au Corps-Royal du Génie, élevé à l'Ecole Royale militaire ; — 3. JEAN-GABRIEL, Capitaine dans les canoniers gardes-côtes, élevé à l'Ecole militaire ; — 4. FRANÇOIS-AUGUSTE, Officier dans les régimens Provinciaux ; — 5. & ANTOINE-

Digitized by Google

AUGUSTE BONNET, Officier dans le régiment d'Angoumois, élevé auſſi à l'Ecole militaire.

De JEAN BONNET, dernier fils de GUILLAUME, ſont ſortis, MM. *de Mautry*, dont PIERRE-LOUIS, Sieur *de Mautry*, marié avec Mademoiſelle *de la Mare*, le 8 Juillet 1772; & a pour enfans LÉON & JEAN-EMMANUEL. De JEAN BONNET, eſt encore ſorti pour ſecond fils, PIERRE-GRÉGOIRE BONNET-DE-MALICORNE, marié avec *Marie-Anne-Eliſabeth Fouquet-de-Beauchamp*; a été Mouſquetaire, & a pour fils VICTOR-LÉONOR DE BONNET.

De RICHARD BONNET, fils de JEAN, frere de JEAN II, eſt ſorti JACQUES BONNET, dont eſt iſſu ROBERT BONNET, Seigneur de Nauphle.

De ce ROBERT BONNET, ſont venus: PAUL & ETIENNE BONNET; le premier a eu M. BONNET DE NAUPHLE; & du ſecond, deſcendent MM. DE LA COUR-BONNET.

La branche de NAUPHLE eſt repréſentée aujourd'hui par CHARLES-LOUIS BONNET, Seigneur de Mauretre, qui a ſervi dans les Gardes du corps de Sa Majeſté; il eſt marié avec noble Dame *du Thon*, dont il a deux fils.

D'ETIENNE BONNET, frere cadet de PAUL, eſt ſorti LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH BONNET, marié avec *Marie-Catherine de Fontenay*.

Cette famille a formé les plus belles alliances; elle a poſſédé la terre de Montgommery pendant plus de cinq cens ans. Ceux de ce nom ont ſervi dans toutes les guerres, & pluſieurs ont poſſédé des charges à la Cour, comme ROBERT BONNET, Ecuyer, Seigneur de Nauphle, qui a été gentilhomme de la chambre du Roi.

Les Armes ſont: *d'argent à la faſce de gueules, chargée de trois beſans d'argent, accompagnés de trois bonnets d'azur à l'antique ou morions: ſupport, deux anges d'azur, aux ailes incarnates, blanches & bleues*, cimier, *un cheval marin d'argent*.

BORAN, (DE) autrefois BOURAN, ancienne nobleſſe, originaire du dioceſe de Senlis, établie en Normandie.

GUILLAUME DE BORAN, vivant au XII^e^ ſiecle, donna à l'abbaye de Montebourg une acre de terre, ſiſe à Grenteville, don que HENRI II, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, & Richard, Evêque de Coutances, y confirmerent en 1163, comme il appert de l'indice du vieux cartulaire de ladite abbaye de Montebourg.

RAOUL DE BORAN, (fils de ce GUILLAUME) étoit Seigneur de Grenteville, terre ſiſe à Clitour, relevant aujourd'hui de Varanguebec. Il confirma, l'an 1204, la donation que Roger de Grenteville avoit faite à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des terres & bois, ſis à Clitour, avec une vavaſſorie ſituée au même lieu, & la dîme de ſon moulin, en la préſence d'Emme, femme de Roger du Hommet & autres: c'eſt ce qui conſte par le chartrier de l'abbaye Saint-Sauveur-le-Vicomte, & les titres du Prieuré de Clitour, aſſis en la paroiſſe de Clitour. Guillaume du Hommet,

Digitized by Google

met, Connétable de Normandie, donna & confirma à ladite Abbaye vingt deniers angevins de rente, qu'il prenoit d'aide ſur Robert de Grenteville, ſon homme, par les mains de RAOUL DE BORAN.

I. HUGUES DE BORAN, Ecuyer, Seigneur de la Borannerie, de Launé, du Coudré, &c. épouſa Demoiſelle *Madeleine de Villiers*, fille de *Hue*, Châtelain de Villiers-ſur-Port, & de *Jacqueline de la Ferriere*. Elle lui apporta en mariage les terres de Saint-Jean & de Cantereine, comme il appert d'un titre du 22 Juin 1263; il en eut:

II. THOMAS DE BORAN, I du nom, Seigneur de Saint Jean, de la Borannerie, de Cantereine, Launé & du Coudré, épouſa *Jacqueline de Creully*, fille de *Florent*, Seigneur de Saint-Clair & de Hotot, & de *Marie de Percy*, dont — RICHARD, qui ſuit, ainſi qu'il eſt porté par l'inventaire de 1580, & dans une ancienne généalogie.

III. RICHARD DE BORAN, I du nom, Seigneur de la Borannerie, Cantereine, &c. épouſa une Demoiſelle *de Quierron*, d'un famille ſortie d'anciens Chevaliers qui avoient donné leur nom à une terre ſiſe à Neuilly, & en eut:

IV. THOMAS DE BORAN, II. du nom, Seigneur des ſuſdits lieux, marié à Demoiſelle *N.... de Briqueville*, fille du Seigneur *de Briqueville*, & de Lame en Beſſin, dont: — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. & GEOFFROY DE BORAN, Capitaine de Cherbourg, tué à la bataille d'Auray, près Vannes en Bretagne, le 29 Septembre 1364.

V. RICHARD DE BORAN, II. du nom, appellé auſſi DE BOURRAN dans pluſieurs contrats, dont le premier eſt de l'an 1334, & le dernier de 1357, par leſquels on voit qu'il avoit acquis pluſieurs rentes à Neuilly-l'Evêque, & qu'il avoit baillé à fief pluſieurs héritages, tant dans cette paroiſſe qu'à Iſigny, à charge de lui faire des rentes avec foi & hommage. Il eſt qualifié dans une enquête, noble de nom & d'armes, & ſorti de Lanne & de Quierron, tous de grande lignée, ce qui fait aſſez connoître qu'il étoit d'ancienne nobleſſe. Il avoit épouſé *Renée de Creully*, fille du Seigneur de *Saint-Clair*, de laquelle il eut: — 1. JEAN; — 2. THOMAS, qui ſuit; — 3. RAULETTE, femme de *Vincent Suhard*, dit *de Caumont*, Seigneur de Berneſq, Crouay, Amferville & Blay; — 4. & GUILLEMETTE DE BORAN, mariée à *Guillaume Sonde*, Ecuyer, Sieur dudit lieu à Carentan.

VI. THOMAS DE BORAN, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, de la Borannerie, Cantereine, &c. partagea avec JEAN DE BORAN, ſon frere aîné, la ſucceſſion de leur pere. Il rendit aveu, en 1372, du fief du Belley, ſis en la paroiſſe de Neuilly & d'Iſigny; donna à l'égliſe de Neuilly ſix boiſſeaux d'orge, pour faire ſon obit à pareil jour de ſon décès, qui arriva le 20 Juin 1419. Il avoit épouſé *Madeleine de la Luzerne*, fille du Seigneur *de la Luzerne*, dont pour enfans: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. NICOLAS, mort ſans poſtérité, en 1448; — 3. ROGER, Ecuyer, Seigneur de Cantereine, du Belley, &c. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Vauchis*. Il mourut en 1448, laiſſant ſa femme veuve ſans enfans; — 4. & MARIE DE BORAN, aînée de ſes deux derniers

Digitized by Google

freres, femme de *Philippe de la Mare*, Seigneur de la Mare & de Cavigny.

VII. ROBERT DE BORAN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, de la Borannerie, &c. fut avec ROGER, ſon frere, du nombre des Gentilshommes de la ſergenterie d'Iſigny, que l'on cotiſa pour les frais du voyage de Robin Portefais, Ecuyer, qui avoit été choiſi par les nobles de la vicomté de Bayeux, en 1440, pour aller à l'aſſemblée des états de Normandie, convoqués à Caen, avec les autres Gentilshommes. Le dernier acte que l'on voit de lui, eſt du 17 Novembre 1463. Il ſe doit célébrer en l'égliſe de Neuilly, par chacun an, une meſſe de *requiem*, le 2 Mai, pour lui & *Raulette de Reviers*, ſa femme, fille de *Guillaume de Reviers*, Seigneur du Manoir, Courcy, le Meſnil, Vienne, près Bayeux, & de *Guillemette de Miſſy*. De leur mariage ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Sieur de la Chauſſée, vivant en 1460 ; — 3. GUILLEMETTE, femme en 1438 de *Jean Piavant*, Ecuyer ; — 4. & COLETTE, épouſe de *Jean Grafard*, Ecuyer, vivant en 1466.

VIII. JEAN DE BORAN, Seigneur de Saint-Jean, & de Caſtilly, du chef de ſa femme, donna des rentes, en 1450, aux curé & prêtres de Neuilly, pour être participans à leurs meſſes, prieres & oraiſons, & y fonda un obit qu'ils célebrent le 2 Mai pour ROBERT DE BORAN, ſon pere, & pour ſa mere. Ils reconnurent en même-tems un obit qu'ils ſont obligés de faire pour ROBERT, ſon pere, & un autre pour THOMAS DE BORAN, ſon ayeul. Il vivoit encore en 1497, & avoit épouſé, par contrat reconnu le 23 Février 1447, *Mariette de Bretteville*, fille de *Henri*, Seigneur de Bretteville-ſur-Bordel, Chevalier de l'ordre du Porc-épic, & de *Linette*, Dame *de Surville* & de Caſtilly. Le pere de la Demoiſelle *de Bretteville* étoit abſent lors de ce mariage, à cauſe des Anglois qui occupoient la Normandie, dont il ne voulut pas tenir le parti ; mais à ſon retour il l'approuva, & donna pour dot à ſa fille la terre & Seigneurie de Caſtilly, par acte du 29 Novembre 1475, paſſé devant les tabellions de Cheux. Elle vivoit encore en 1484, & eut pour enfans : — 1. THOMAS, Curé de Bretteville-ſur-Bordel, mort en 1466 ; — 2. ROGER, Prêtre, Curé de Bretteville après ſon frere, Seigneur de Caſtilly-le-Roi, qui partagea avec ſes freres la ſucceſſion de leur pere, en 1497, & mourut en 1502 ; — 3. GEOFFROY, qui ſuit ; — 4. GUILLAUME, Seigneur de la Chauſſée, mort en 1501, laiſſant de ſa femme *Guillemette Suhard*, fille de *Roger*, Seigneur de la Conſeillere, Colombieres & Saint-Jores, & de *Mariette Blondel* ; pour fille unique, ISABEAU DE BORAN, mariée en 1515, à *François de Guerville*, Seigneur de Colombiers, vivans en 1535 ; — 5. THOMAS, Seigneur de la Borannerie, Prêtre, vivant en 1521 ; — 6. CATHERINE, mariée en 1476, à *Anſelme du Chatel*, Seigneur de la Mare & de Courcy, vivant en 1533 ; — 7. MARGUERITE, femme de *Euſtache Lochard*, Ecuyer, vivant en 1481 ; étant veuve, elle fonda un obit pour lui dans l'égliſe de Trevieres, & mourut peu de tems après avoir fait ſon teſtament, le 4 Avril 1497 ; — 8. & RAULETTE, mariée, 1°. à

Digitized by Google

Mathieu le Vaſſeur, Ecuyer; & 2°. par traité reconnu en 1501, à *Zanon du Chatel*, Seigneur du Queſnay & de Chouain. Elle mourut en 1521.

IX. GEOFFROY DE BORAN, Ecuyer, Seigneur de Caſtilly, & de Saint-Jean, commença de ſervir dès ſa jeuneſſe ſous LOUIS XI; ſe trouva aux ſieges de Coutances & de Gavrey en Normandie; des châteaux de la Guerche & d'Ancenis en Bretagne; de Béthune, Heſdin & Boulogne en Picardie; fut choiſi avec le ſieur de Liſon, pour aller avec un détachement, en une courſe qui fut faite devant le château de Montfort, & aida avec lui à mener quatre ou cinq cens francs archers en garniſon en la ville d'Ardres, en 1477. L'année ſuivante, le 4 Mars, il ſe trouva au ſiege d'Arras, qui ſe rendit à LOUIS XI, qui y étoit en perſonne, & à deux courſes faites devant la ville de Douai. Il ſervit enſuite ſur mer dans l'armée navale contre les Anglois, prit à l'abordage la grande nef, nommée la Suprême, dans le port de Gantonne, & de-là il alla en Bretagne où il brûla ſoixante ou quatre-vingt barques. Le Roi CHARLES VIII, le fit, en 1487, Gentilhomme de ſa Vénerie, & ſon Lieutenant des toiles d'icelle. Il fit encore pluſieurs campagnes ſous LOUIS XII, qui lui donna, en 1501, les biens meubles & immeubles d'un nommé Jean de Chanviere, échus par droit d'Aubaine. Ce Prince lui permit, en 1505, de faire exercer ſon office de Verdier, par telle perſonne ſuffiſante que bon lui ſembleroit; lui accorda une ſauve-garde au commencement de 1507, & ordonna à tous juſticiers de Normandie, & d'ailleurs, de tenir en ſurſéance les cauſes & affaires du ſieur *de Caſtilly*, comme étant avec lui au voyage de delà les Monts, pour la conquête du Milanez. Quoiqu'exempt du ban & arriere-ban, par lettres données à Blois, en 1507, il ſe préſenta devant *Jean*, ſire *d'Eſtouteville*, Capitaine des nobles de Normandie, en 1512, & à cauſe de ſon âge, il eut congé pour ſe retirer dans ſa maiſon, où il mourut au commencement de 1522. Il avoit épouſé 1°. *Anne de Magneville*, fille du Seigneur de Geſoſſe & de la Bigne, & 2°. *Laurence le Breton*, veuve de *Thomas de Lanquetot*, Seigneur de la Riviere & de Liſon, & fille de *Guillaume le Breton de la Bretonniere*. Elle mourut peu de jours avant ſon mari. Du premier lit il eut: — 1. MARGUERITE DE BORAN, femme de *Charles de Marguerie*, Ecuyer, Seigneur de Colleville, décédé en 1525, ſecond fils de *Gilles de Marguerie*, Seigneur d'Eſtreham, &c. & de *Catherine de la Dangie*. Du ſecond lit vinrent: — 2. RICHARD, qui ſuit; — 3. & 4. LOUIS & JEAN, qui laiſſerent des enfans.

X. RICHARD DE BORAN, Seigneur de Caſtilly, n'avoit que 9 à 10 ans quand ſon pere mourut; & fut mis ſous la garde-noble & tutelle de *Thomas du Chatel*, Seigneur de la Mare, & de *Roger de Cuſſy*, Seigneur de l'If. Il épouſa, en 1529, *Catherine Piquod*, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Ruſſy, Hupain, Colleville, & de *Blanche de Marguerie-d'Eſtreham*. Il fit foi & hommage de ſon fief de Caſtilly au Roi, en 1532, & en rendit aveu. Le mardi au matin dernier jour d'Août 1568, une heure après le ſoleil levé, grand nombre de perſonnes tant de cheval que de pied, le vinrent attaquer derriere ſa maiſon de Caſtilly, du côté des prés. Ils lui donnerent un grand coup d'épée ſur le haut de la tête, lui abattirent

Digitized by Google

le menton d'un autre coup, lui en porterent deux autres au-deſſus, un au travers des poumons, & un autre coup au travers des inteſtins, dont il tomba mort. Ils emporterent tous ſes meubles, rompirent & briſerent les coffres & buffets, pillerent l'or & l'argent, même les cédules & obligations des défunts; & de tous ces meubles & effets ils chargerent cinq ou ſix chevaux qu'ils prirent auſſi aux écuries du château. Sa veuve mourut fort âgée, en 1595. Leurs enfans furent : — 1. JULIEN, qui, étant preſque toujours infirme & malade, céda, en 1560, ſon droit d'aîneſſe, à GUILLAUME, ſon frere; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Caſtilly, dont il rendit aveu en 1568. En équipage d'homme d'armes dans la compagnie de Pierre de Harcourt, Marquis de Beuvron, il ſe mit en route en 1587, avec Jean d'Eſcajeul, Seigneur de la Bretonniere, Lieutenant de ladite compagnie d'ordonnance, pour l'aller joindre à Saint-Florentin. Il mourut le 14 Février 1619, & fut inhumé dans le chœur de Caſtilly; — 3. GEOFFROY, qui ſuit; — 4. MARIE, femme 1°. de *Michel Theroulde*, Ecuyer, grand-Maître des eaux & forets du pays d'Auge; & 2°. de *François le Fillaſtre*, Ecuyer, Sieur de Rampen; elle vivoit en 1600; — 5. GUILLEMETTE DE BORAN, morte en 1581, femme de *Guillaume d'Amours*, Chevalier, Seigneur de Liſon.

XI. GEOFFROY DE BORAN, Seigneur de Caſtilly, des Rivieres & de Moſle, étoit en bas-âge, avec ſa ſœur GUILLEMETTE, lors de la mort de leur pere, en 1568. GUILLAUME, leur frere, & *Catherine Piquod*, leur mere, furent nommés par leurs parens pour avoir la garde de de leurs corps & de leurs biens. Il ne fut déclaré majeur qu'en 1579, & préſenta requête, en 1586, au Parlement de Normandie, contre Thomas Potier, Sieur de Preſtreville, priſonnier en la conciergerie de Rouen, & contre ſes complices, pour avoir inhumainement tué RICHARD, ſon pere, pillé & volé ſes effets, pour qu'il plût à la Cour retenir la connoiſſance du procès, ne pouvant eſpérer aucune juſtice à Bayeux ni ailleurs, attendu la parenté dudit Potier avec les principaux officiers de ce ſiége, &c. Cette requête fut répondue, & la Cour ordonna qu'il fut paſſé outre audit procès. Les guerres civiles, & les troubles de la province de Normandie occaſionnerent encore un accident au château de Caſtilly, les 18 & 19 Janvier 1590, après la mort de HENRI III. La ligue étant paſſée au plus fort, un nommé Bertot, Capitaine, s'en alla loger un ſoir au château de Caſtilly, avec une compagnie de ſoldats, dont il ſe diſoit Lieutenant, il outragea la Dame de Caſtilly, Douairiere, âgée pour lors de 80 ans, voulut forcer quelques filles, battit les ſerviteurs & ſervantes, prit, tant lui que ſes ſoldats, tout l'or & l'argent, rompit & briſa les portes, bahuts & coffres, emporta toutes les hardes, & emmena cinq chevaux chargés de meubles du château. Ladite Dame de Caſtilly & ſes enfans préſenterent une requête à M. de la Verune, Gouverneur de Caen, pour qu'il lui plût faire commandement audit Capitaine Bertot & à ſes ſoldats, de rendre tout ce qu'il avoit pris, ce qui fut exécuté. Le Seigneur de Caſtilly ſervit ſous le Seigneur de Caniſy, qui lui donna en 1590, étant devant Avranches, un paſſeport pour aller & revenir en ſûreté avec

Digitized by Google

ſes équipages. Il acquit, en 1607, le fief, terre & ſeigneurie de Moſle, de Guillaume Theroulde, qui l'avoit achetée de Guillaume de Marguerie, Seigneur de Saint-Côme; & mourut le 26 Avril 1610. Il avoit épouſé, le 22 Mars 1556, *Jeanne de Hericy*, fille de *Pierre*, Seigneur & Patron d'Eſtreham, Marcelet, & de *Jeanne le Valois*, Dame de Vierville en Cotentin. Cette Dame fut élue tutrice de ſes enfans, & maintenue par arrêt du Conſeil, en 1611, en cette qualité, contre les pourſuites du ſieur Eudes, Gouverneur de Bayeux, qui en avoit ſurpris la garde-noble. Elle fonda un obit dans l'égliſe de Caſtilly, pour elle & ſon mari, & mourut peu après 1636. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, Seigneur de Caſtilly, qui épouſa, en 1632, *Eliſabeth le Cordier*, & mourut la même année, ſans poſtérité; — 2. GILLES, qui ſuit; — 3. JULIEN DE BORAN, Seigneur de Semilly & de Moſle, qui forma une branche fondue dans la Dame d'*Aumonville Sainte-Mere-Egliſe*. Lui, PHILIPPE & FRANÇOIS DE BORAN, ſes couſins, furent maintenus dans leur nobleſſe par Montfaouq, en 1666; — 4. GILLETTE, aînée de tous ſes freres, mariée 1°. à *Julien de la Mare*, Ecuyer, Sieur de Surville; & 2°. en 1621, à *Robert de la Menardiere*, Seigneur & Patron de Giberville & de Formigny, dont elle reſta veuve en 1655; — 5. JEANNE DE BORAN, aînée de GILLES, mariée en 1631, à *Jean de Foullogne*, Seigneur & Patron de Caſtillon & de Bretteville.

XII. GILLES DE BORAN, Seigneur de Caſtilly, Moſle, & la Borannerie, batiſé à Caſtilly le 2 Mai 1602, fit des lots en 1610 avec ſes freres, & eut pour ſa part les fiefs & ſeigneurie de Moſle, avec des terres à Neuilly. Après la mort de ſon frere aîné, il eut la ſeigneurie de Caſtilly en 1632, acquit, en 1635, celle de la Borannerie, & terres en dépendantes, de *Julienne Blondel*, veuve de JEAN DE BORAN, Ecuyer, & des Demoiſelles leurs filles héritieres. Il ſervoit en Lorraine ès années 1635 & 1636, dans les troupes de la nobleſſe de Normandie, fit encore, étant marié, pluſieurs campagnes en Flandre & en Allemagne, ſous les Maréchaux de la Fare, de Châtillon & de Guebriant, & mourut en 1662. Il avoit épouſé, par traité du 27 Mai 1636, *Marie de la Dangie*, fille de *François de la Dangie*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Agy, de Noron, Hermanville & Ragny, & de *Rachel de Vaſſy*; celle-ci fille de Louis de Vaſſy, Seigneur de la Foreſt-Auvray, Beny, Breſſey, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, qui étoit fils de Gabriel de Vaſſy, Chevalier de l'ordre du Roi, & de Marguerite de Harcourt. Ladite *Marie de la Dangie* étant morte en 1676, fut enterrée dans le chœur de l'égliſe des Cordeliers de Bayeux. De ſon mariage ſortirent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Ragny, Diacre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen, Chanoine de Saint-Germain à Liſieux, & Chanoine de Saint-Martin à Bayeux en 1699, mort en 1703, âgé de 58 ans & quelques mois; — 3. JEANNE-GILLETTE DE BORAN, aînée du précédent, mariée 1°. en 1657, à *Jean de Mathan*, Seigneur & Patron de Semilly, la Meauffe, Villiers, & le Meſnil-Sigard; & 2°. en 1681, à *Antoine d'Auray*, Baron de Saint-Prix, mort d'un coup de fuſil à Semilly.

Digitized by Google

XIII. PHILIPPE DE BORAN, Marquis de Caſtilly, Seigneur & Patron dudit lieu, de Meſtry, Saint-Pierre-de-la-Folie, Agy, Ragny, Hermanville, Noron, du Bois, l'Iſle, Vallun, la Bretonniere, Rupalley, &c. né & batiſé à Agy, le 8 Octobre 1642, fut ſous la garde-noble de ſa mere, en 1662, & émancipé d'âge. Lui, FRANÇOIS, ſon frere, Seigneur de Ragny, & JULIEN, ſon oncle, Seigneur de Semilly, produiſirent devant Guy Chamillart, Intendant de Caen, leurs titres, par leſquels ils prouverent être nobles par Charte des francs-fiefs, dont leur fut délivré un certificat le 22 Janvier 1668. LOUIS XIV le fit Gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1671, & érigea en ſa faveur, en 1683, la terre de Caſtilly en Marquiſat, auquel ſont unis pluſieurs ſeigneuries & patronages, & d'où dépendent pluſieurs fiefs-nobles : les lettres cependant n'ont point été homologuées au parlement. Sa Majeſté lui donna la commiſſion de Capitaine-Colonel Garde-côte de Grand camp en Baſſe-Normandie. Il fit pluſieurs campagnes, tant en Flandre qu'en Allemagne, dans les armées commandées par Sa Majeſté en perſonne, par le Prince de Condé, par les Maréchaux de Turenne & de Créquy; & mourut à Paris le 7 Août 1702. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Février 1675, Demoiſelle *Marie Angrand*, fille de *Jean Angrand*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Aubery*. Etant veuve, elle fut établie tutrice, eut la garde-noble de ſes enfans, mourut en 1732, & fut inhumée dans l'égliſe de Saint-Patrice de Bayeux. De leur mariage ils ont eu douze enfans, dont quelques-uns morts en bas-âge. Ceux qui ont vécu plus long-tems, ſont : — 1. FRANÇOIS-PHILIPPE DE BORAN, Chevalier, Marquis de Caſtilly, Capitaine-Colonel Garde-côte de Grandcamp, & Mouſquetaire du Roi, mort à Paris, en 1707; — 2. PIERRE-AUGUSTIN, qui ſuit : — 3. GEOFFROY, Chevalier de Caſtilly; — 4. MARIE-ANNE, Religieuſe & Supérieure des Filles du Saint-Sacrement à Paris; — 5. MARIE-LOUISE, morte Religieuſe à la Charité de Bayeux, le 10 Octobre 1748; — 6. & 7. deux filles, Religieuſes à Cordillon; — 8. une autre, Religieuſe à la Viſitation de Caen; — 9. & MARIE-GENEVIEVE DE BORAN, mariée, en 1713, à *Raphael de Faoucq-de-Rockefort*, Marquis de Jucoville.

XIV. PIERRE-AUGUSTIN DE BORAN, Chevalier, Seigneur, Marquis de Caſtilly, Meſtry, Saint-Pierre-de-la-Folie, Saint André-de-Bayeux, Seigneur des fiefs de l'Iſle, la Bretonniere, la Boudelaye, Rupalley & du Bois, batiſé à Caſtilly, le 7 Mai 169..; fut relevé de garde-noble, le 3 Février 1715, accompagna M. de Crouſſy, Ambaſſadeur en Suede, & mourut à Bayeux, le 8 Janvier 1746, âgé de 50 ans, en l'hôtel qu'il avoit fait bâtir quelques années auparavant. Il avoit épouſé en 1716, Demoiſelle *Thérèſe-Eliſabeth Senot de la Paintrerie*, fille & héritiere de *François-Tanneguy Senot*, Seigneur & Patron de Marſalines, la Paintrerie, Montmirel, Grand-Prévôt-Général de Normandie, & d'*Anne Clément*, Dame de Bourgeauville. Elle eſt morte en ſon château de Caſtilly, le 28 Janvier 1765, âgée de 78 ans. De ce mariage ils ont eu pluſieurs enfans, dont deux ont ſurvécu, ſavoir : — 1. CLAUDE-JEAN-PIERRE DE BORAN, Chevalier, Marquis de Caſtilly, qui, n'étant âgé que de 20 ans, fut attaqué de la petite-vérole,

Digitized by Google

en ſon château de Caſtilly, dont il mourut le 6 Septembre 1750, dans le tems que l'on faiſoit les préparatifs de ſon mariage avec ſa couſine germaine, Mademoiſelle de *Rochefort-Jucoville*; laquelle fut depuis mariée à M. L'Anglois de la Fortelle, Conſeiller au Parlement de Paris; — 2. & MARIE-THÉRESE DE BORAN, qui ſuit:

XV. MARIE-THÉRESE DE BORAN, Dame de Caſtilly, &c. héritiere de la riche ſucceſſion de ſon frere, a épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de Bayeux, le 20 Février 1734, *Marie-Charles-Antoine de Faudoas*, Marquis de Faudoas-Caniſy, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-de-Roi en Baſſe-Normandie, Gouverneur des ville & château d'Avranches, fils de *Jacques-Antoine Pierre de Faudoas*, Chevalier, Comte de Sérillac, Capitaine de Cavalerie, & de *Marie Hervée de Carbonnel-de-Caniſy*, ſa ſeconde femme. Elle a porté à ſon mari toutes les terres de ſa Maiſon, & eſt morte au mois d'Octobre 1772, laiſſant poſtérité. Voyez FAUDOAS, *Tome VI de ce Dictionnaire*.

La famille de BORAN portoit pour armes: *d'argent, au lion rempant de ſable, armé & lampaſſé d'or, & accompagné de trois têtes de maure de ſable, bandées d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe.* Généalogie dreſſée d'après un mémoire fourni par M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

BORDES (DE) en Breſſe. Les titres produits devant le Juge d'armes de France, par M. de BORDES DU CHASTELLET, pour juſtifier ſa nobleſſe d'extraction, remontent à

I. PIERRE BORDES, qualifié Secrétaire du Duc de Savoie, dans un acte du 15 Mars 1520. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom: 1. PERCEVAL, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, auſſi qualifié Secrétaire du Duc de Savoie, lorſqu'il teſta, le 12 Avril 1521, fit ſon héritier univerſel, celui ou celle dont *Guillaume du Gour*, ſa femme, étoit enceinte, en lui ſubſtituant PERCEVAL, ſon frere; — 3. & CLAUDE PERCEVAL, lequel étoit Prêtre & Chanoine de Cerdon ſuivant un acte de 1569

II. PERCEVAL BORDES, avoit épouſé, dès le 4 Juin 1518, *Philiberte Charnet*, fille d'*Amblard*, habitant de Cerdon. Il nomma par acte du 25 Novembre 1541, en qualité de Patron Préſentateur, & le plus ancien de la noble famille des BORDES, à la chapelle de Saint-Antoine, fondée par ſes prédéceſſeurs en l'égliſe collégiale de Saint-Batiſte de Cerdon, & fit ſon teſtament le 5 Juin 1557, dans lequel il ſe qualifie Ecuyer d'écurie pour le Roi à Cerdon. De ſa femme, dont le nom eſt inconnu, il eut deux filles: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & ETIENNETTE BORDES, mariée, par contrat du 30 Septembre 1538, avec *Pierre Vermeil*, du lieu de Cerdon.

III. CLAUDE BORDES étoit mariée lors du teſtament de ſon pere, avec CLAUDE BORDES, dit *Grosjean*, qu'il inſtitua ſon héritier univerſel, lequel eſt qualifié Ecuyer d'écurie pour le Roi à Cerdon, dans un acte du 26 Juin 1565. Il vivoit encore lors du teſtament de ſon ſecond fils, & avoit

Digitized by Google

testé, le 2 Mars 1584. Ses enfans furent : — 1. GEORGES, qui fut pere d'ANDRÉ DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt, lequel, de ſon mariage avec *Innocente de la Roſſiere*, eut un fils nommé CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. JEAN, Seigneur du Chaſtellet, mort avant le 26 Février 1700; — 4. AMAND, habitant de Caſtres, pere de deux filles, à chacune deſquelles leur aïeule maternelle donna, par ſon teſtament, quatre cens cinquante écus pour ſe marier; — 5. ANTONIE, alliée à *Antoine Vermeil*, pere d'*Abraham de Vermeil*, Ecuyer; — 6. JACQUELINE, mariée avec *Abraham Criſtin*, du lieu d'Orgellet; — 7. BENOITE, femme de *Claude Bellet*, habitant, du Pont-Dain en Breſſe, dont entr'autres enfans une fille nommée *Etiennette Bellet*, mariée par contrat du 15 Mars 1592, à *Claude de Malivert*, Seigneur de Vaugrigneuſe; — ETIENNETTE, femme d'*André Rubal*, du lieu de Montréal; — 9. & PHILIBERTE DE BORDES, alliée avec *Jean Brun*, habitant de Cerdon.

IV. CLAUDE DE BORDES, qualifié Seigneur du Chaſtellet en Breſſe, dans un acte du 14 Juillet 1598, fit & prêta le ſerment de fidélité qu'il devoit au Roi, entre les mains d'Edme de Malain, Baron de Lux, Chevalier des ordres du Roi, & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Bourgogne, Breſſe, Bugey, &c. ainſi qu'il paroît par un certificat qu'il lui donna le 9 Août 1601. Il reçut quittance les 28 Mai 1602, & 30 Septembre 1604, des Commis à la recette des deniers que l'on avoit ordonné de lever pour les ſommes auxquelles il avoit été taxé pour ſa part des frais de leurs députations; fit ſon teſtament dès le 29 Octobre 1609, par lequel il voulut être enſeveli au tombeau de ſes prédéceſſeurs à Cerdon; fit différens legs à ſes enfans, & mourut avant le 29 Août 1627. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1586, *Jeanne Grenaud*, qui lui apporta en dot mille écus d'or, fille de *Bertrand Grenaud*, de la ville de Nantua, & de *Jeanne Paſſeract*, dont il eut; — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Ecuyer, Capitaine au régiment de la Valette, au ſervice des Vénitiens; — 3. PHILIPPE, Ecuyer, mort au ſiege de Montpellier; — 4. MARIE, alliée avec *Claude du Breul*, Seigneur de Balmey, Chevalier de l'ordre de Saint-Maurice de Savoie, fils d'*Antoine*, Chevalier, Baron de la Baſtie, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, premier Maître-d'hôtel de ce Prince, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & Commiſſaire-Général des guerres; & de *Claire de Grimaldi*; — 5. ANTOINETTE, mariée par contrat du 12 Octobre 1628, avec *Claude-Urbain du Cloz*, Seigneur de Haulteville en Faulcigny, pays de Savoie; — 6. & 7. ISABEAU & JEANNE; — 8. ESTHER, morte lors du mariage de ſa ſœur, nommée; — 9. PÉRONNE, qui épouſa par contrat du 29 Août 1627, *Michel Bertrier*, Ecuyer, Seigneur de la Motte en Savoie, & de Cernex, fils de *Benoît*, Seigneur & Baron du Villars, & de la Motte, & d'*Alexandrine de Mandole*; — 10. & 11. PERNETTE & CLAUDINE, celle-ci alliée avant le 15 Juin 1632, à *Philippe du Creſtz*, Seigneur de Clarmont en Savoie.

V. JEAN-CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Chaſtellet & de la Balme-ſur-Cerdon, Gentilhomme ordinaire d'Henri de Bourbon, Prince de

de Condé, par lettres du 2 Décembre 1633, testa le 22 Juin 1656, en présence de Jean-Louis de Grénaud, Seigneur de Nerciac, voulut être enterré dans l'église de Cerdon, au tombeau de ses ancêtres, & mourut avant le 12 Juillet suivant. Il eut de son mariage, qui avoit été accordé par contrat du 22 Juin 1633, avec *Claudine de Miette*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Lieutenant au château de Dijon, & de *Renée du Fraisne*, six enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Nerciac, lequel, suivant un acte du 9 Septembre 1674, servit dans l'arrierre ban de la noblesse du Bugey; — 3. BÉRARD, Ecuyer, Sieur de la Tour, & depuis Seigneur du Chastellet, Gouverneur pour le Roi du fort de l'Ecluze, & mort le 6 Juin 1679, avoit épousé *Véronique de Moyria*, fille de *Jean-Pierre*, Baron de Chastillon-de-Corneille, Maréchal de bataille des armées du Roi, & de *Christine du Péloux*. Elle fut chargée, par sentence rendue au Bailliage de Bresse le 23 Août 1679, de la tutelle de ses deux enfans; savoir, CLAUDE-FRANÇOIS DE BORDES-DU-CHASTELLET, né le 2 Mars 1678, Religieux & Sacristain de l'Abbaye Royale de Chassagne, mort en 1757; & MARIE-FRANÇOISE, née le 31 Septembre 1673; — 4. & 5. FRANÇOISE, & EMMANUELLE, Religieuses au Couvent des Dames Chanoinesses de Saint-Augustin, établi à Nantaux; — 6. & ANNE-MARIE DE BORDES, à qui son pere légua, par son testament, la somme de quinze mille livres, payable lors de son mariage.

VI. FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfaleon & du Chastellet, batisé le 18 Mai 1636, fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que ses deux freres, par ordonnance de M. Bouchu, Intendant de Bourgogne, rendue le 15 Octobre 1667. Il épousa par contrat du 30 Septembre 1681, *Marie-Hiacinthe de Villette*, fille de *Jean-Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Couz, & de *Jeanne de Boléas*, testa le 3 Janvier 1695; voulut être enterré dans la chapelle fondée en l'église d'Izenare, & mourut le 5 du même mois. Sa veuve, qui fut maintenue en la qualité de veuve d'Ecuyer, par ordonnance de M. Ferrand, Intendant de Bourgogne & de Bresse, du 27 Mars 1700, rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Bourgogne, de la terre & seigneurie du Chastellet, le 13 Août 1725; fit son testament le 7 Janvier 1732, par lequel elle choisit sa sépulture au tombeau de ses auteurs, en l'église de la Couz; mourut le 20 Octobre 1734, âgée de 75 ans, & fut enterrée en l'église de Saint-Etienne du Bois en Bresse. De ce mariage sont issus: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, Prêtre, Grand-Prieur du noble chapitre de Saint-Pierre de Nantua; — 3. MARIE-LOUISE, femme, par contrat du 21 Novembre 1720, de *Claude de Bouvant*, Comte de Châtillon-de-Michaille, fille de *Jean Aimé*, Baron de Saint-Julien, Seigneur du Jonchex, & de *Françoise Pacot*; — 4. & 5. FRANÇOISE & MARIE-ANNE DE BORDES.

VII. JOSEPH-FRANÇOISE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Chastellet, de la Couz & de Montfalcon, Baron de Lormey, Capitaine au régiment de Vivarais; fut marié deux fois, 1°. par contrat du 26 Septembre 1727, avec *Françoise-Barbe Simonet*, fille de *Georges*, Ecuyer, Maître des Requêtes de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du royaume, Préfi-

Digitized by Google

dent aux traites foraines de Breſſe & du Bugey, & d'*Eliſabeth de Grénod*; & 2°. par contrat du 23 Août 1731, avec *Jeanne-Marie de Becerel*. Il avoit fait ſon teſtament dès le 27 Septembre de l'année précédente, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ſes prédéceſſeurs en l'égliſe de Saint-Etienne du Bois, au cas qu'il décéda en ſon château du Chaſtellet, & mourut à Lyon le 16 Septembre 1733, âgé d'environ 48 ans, laiſſant de ſon mariage: — 1. LOUIS-MARIE; — 2. JOSEPH-GABRIEL, qui ſuit; — 3. & MARIE-LOUISE DE BORDES, batiſée le 22 Août 1728.

VIII. JOSEPH-GABRIEL DE BORDES, Seigneur du Chaſtellet, de la Couz, de Montfalcon & de Chalay, Baron de Lormey, né le 1er. Août 1730, obtint une Lieutenance dans le régiment de Languedoc, infanterie le 19 Mars 1747. Il a épouſé, par contrat du 15 Février 1751, *Anne-Françoiſe de Montdor*, veuve de Jacques de Verdonnet, demeurant à Lyon, fille de *Benoît de Montdor*, Seigneur de Saint-Laurent-de-Vaux & d'Hoirieux, & de *Catherine de Garnier*. De cette alliance il a — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS, né le 20 Mars 1752; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 17 Février 1753; — 3. JEAN-BATISTE, né le 1er. Avril 1754; — 4. GASPARD-ANTOINE, né le 1er Mai 1755; — 5. & LOUIS-FRANÇOIS DE BORDES, né le 19 Août 1756, tous Ecuyers.

Les armes : *d'or, à un cheval naiſſant de gueules, coupé de ſinople, à une molette à huit pointes d'or.* Voyez l'*Armorial de France*, regiſtre V. partie I.

BOUCARD, en Normandie, généralité de Caen. Famille dont étoit JEAN BOUCARD DE LA VAUCELLE, Aumônier, Confeſſeur du Roi LOUIS XI, Archidiacre, puis Evêque d'Avranches en 1453, & Abbé Commendataire du Bec en 1476, Prélat célebre en ſon tems, mort le 28 Novembre 1484, à Saint-Lo en Baſſe Normandie, ſa patrie, & tranſporté à Avranches, où il eſt enterré dans le chœur de la Cathédrale.

PIERRE BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, & RICHARD BOUCARD, Seigneur de la Vaucelle, juſtifierent de leur ancienne nobleſſe devant Raimond de Montfaoug, Commiſſaire député par le Roi LOUIS XI, pour la recherche des nobles de Normandie.

On trouve encore FRANÇOIS BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, ETIENNE BOUCARD & JACQUES, ſon fils, Seigneur de Saint-Lo, élection de Carentan, qui firent également leur preuve de nobleſſe le 6 Décembre 1598, devant M. de Roſſy, Commiſſaire départi pour la Normandie, & enfin HENRI BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, en fit autant en 1666, devant M. de Chamillart, qui lui donna un certificat comme iſſu d'ancienne nobleſſe.

GUYON BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, fut marié avant 1500, avec *Françoiſe de Pouillé*, dont JACQUELINE BOUCARD, mariée avant le 25 Octobre 1527, à *Richard de Briqueville-Bretteville*.

Les armes : *de ſinople, à trois têtes de bouc d'or, arrachées, 2 & 1.*

Digitized by Google

BOUCHER, au Maine : famille qui s'eſt toujours ſoutenue avec honneur, & s'eſt alliée aux plus nobles & aux plus anciennes maiſons du royaume.

JACQUES BOUCHER, Ecuyer, s'établit en la province du Maine vers l'an 1672, & épouſa *Genevieve de Chanlatte*, dont il eut : — 1. NICOLAS-JACQUES, qui ſuit; — 2. GENEVIEVE, mariée à *Vincent le Maire*, Chevalier, Seigneur de Courtemanche; — 3. & une fille, Religieuſe à l'Abbaye du Pré, au Mans.

NICOLAS-JACQUES BOUCHER, Ecuyer, épouſa *Anne-Louiſe Langlois*, de laquelle ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISTE-JACQUES, qui ſuit; — 2. N..... BOUCHER, mariée à *N..... de Vahaiſt-des-Bois*, Gentilhomme du Maine; — 3. GENEVIEVE, mariée à *N..... de Maridor*, Chevalier, d'une des meilleures maiſons de la province; — 4. & N..... BOUCHER, femme de *N..... Dernuſſon de la Borde*, Ecuyer.

JEAN-BATISTE-JACQUES BOUCHER, Ecuyer, Tréſorier-Général des Colonies Françoiſes de l'Amérique, avoit épouſé, en 1736, *Marguerite-Henriette de la Roche*, fille de *Pierre de la Roche*, Ecuyer, d'une famille noble du Lyonnois, & de *Marguerite le Bel*. Elle s'eſt remariée, le 1^er^. Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis de Foucault, Baron d'Aubroche, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, d'une des plus nobles & anciennes maiſons du Périgord. Du premier lit elle a : — 1. PIERRE-FRANÇOIS-HENRI BOUCHER, Ecuyer, né le 1^er^ Novembre 1747; — 2. & MARIE-VICTOIRE BOUCHER, mariée le 24 Juin 1757, à *Marie-Louis-François-Honorine*, Vicomte de *Rochechouart-Pontville*, Baron du Bâtiment, ancien Cornette de la premiere compagnie des Mouſquetaires, dont poſtérité.

Cette famille eſt alliée, par celle de la Roche, aux maiſons d'Albon, de Saſſenage, de Sainte-Colombe & de Choiſeul.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef de deux roſes de gueules, & d'une en pointe.*

*BOURDEILLES, c'eſt le nom d'une des plus anciennes, & des plus illuſtres maiſons de Guienne, qui le tire d'une ville & château très-conſidérable, avec titre de premiere baronnie de la province. Cette place eſt ſituée ſur la riviere de Drône, à trois lieues de Périgueux, & à une de la ville & abbaye de Brantôme; le fort ſervit de retraite aux moines de cette abbaye, quand elle fut brûlée par les troupes de France & d'Angleterre, au XII^e^ ſiecle, comme le raconte Geoffroy, Prieur de Vigeois, dans ſa chronique. Les ſiecles ſuivans, elle éprouva pluſieurs fois les fureurs de la guerre, & ſe diſtingua toujours par une réſiſtance des plus glorieuſes. Les Seigneurs de ce nom ont toujours eu le titre de premier Baron du Périgord. Pluſieurs romans François & Eſpagnols, du XII^e^ ſiecle, font mention d'un AYMOND & d'un ANGELIN DE BOURDEILLES, qui tenoient un des premiers rangs à la Cour de CHARLEMAGNE, qui fonda l'abbaye de Brantôme, & la mit ſous la protection de la maiſon de BOURDEILLES. Cela prouve que dès ce tems-là elle faiſoit une figure conſidé-

Digitized by Google

rable dans le royaume. En effet, il y avoit dès le milieu du XI^e^ siecle, pluſieurs branches de cette maiſon, qui, avec la terre de *Bourdeilles*, poſſédoient de grands biens.

HÉLIE DE BOURDEILLES, Seigneur en partie de ladite terre, rendit hommage à l'Evêque de Périgueux, le 9 Mars 1044, d'un fief relevant de lui, dans Agonac, dit le *Gallia Chriſtiana*, *tom. 2*, *col. 1462*. Et cet acte eſt rapporté par M. de Clairambaut, Généalogiſte des ordres du Roi.

HÉLIE, II du nom, fils du précédent, Seigneur en partie de Bourdeilles, eut de ſa femme nommée *Vierne*; — 1. EBLES, qui ſuit; — 2. AIMERIE; — 3. & VIERNE. Il fit, conjointement avec ſon épouſe, en 1099, une donation conſidérable à l'abbaye de Ligueux, en Périgord, entre les mains de Raymond, Evêque de Périgueux; il en fit encore une autre en 1115, avec EBLES, ſon fils aîné, d'une partie de la forêt de Ligueux, dont il étoit Seigneur, pour le ſalut de ſon ame & celle de ſa mere, de ſes enfans, & notamment de VIERNE ſa fille, & *de Vierne*, ſa tante. C'eſt lui, qui ſelon le Pere Mabillon, fonda cette abbaye en 1114, avec Itier de Laſtour.

EBLES DE BOURDEILLES, devoit être majeur en 1115, au moins aſſez âgé pour avoir part à l'adminiſtration particuliere des biens de ſon pere, puiſque celui-ci l'aſſocie d'une maniere ſpéciale à la donation qu'il fit cette année à l'abbaye de Ligueux, & qu'il lui donne un rang différent de celui de ſon frere & de ſa ſœur; car cet EBLES DE BOURDEILLES contracte avec ſon pere, intervient comme partie principale, tandis que ſa mere, AIMÉRIE, ſon frere, & VIERNE, ſa ſœur, n'y ſont rappellés que pour avoir part aux prieres & aux ſuffrages du nouveau monaſtere qu'il vient de doter; c'eſt tout ce qu'on ſait de cet EBLES, qu'on croit avoir été pere d'HÉLIE DE BOURDEILLES, qui ſuit:

HÉLIE DE BOURDEILLES, III du nom, paroît avec *Almoïs* où *Almodie*, ſon épouſe, dans pluſieurs donations qu'il fait en 1146, à l'abbaye de Chancellade, & en 1160, avec HÉLIE, IV. du nom, & EBLES, ſes fils. Il mourut en 1168; ſes enfans furent: — 1. HÉLIE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chanoine régulier de l'abbaye de Chancelllade; — 3. EBLES; — 4. BOSON; — 5. & BERNARD DE BOURDEILLES.

HÉLIE DE BOURDEILLES, IV du nom, Seigneur de Bourdeilles, & EBLES ſon frere, ſont qualifiés l'un & l'autre Chevaliers, dans une donation qu'ils firent à l'abbaye de Chancellade, ils ſe rendirent recommandables autant par leur valeur que par leur piété, au commencement du regne de PHILIPPE AUGUSTE. HÉLIE, IV du nom, épouſa *Tharis de Montmaurel*, avec laquelle il donna, vers l'an 1200, à l'abbaye de Chancellade, tous les lods & ventes que cette abbaye lui devoit, à raiſon des acquiſitions qu'elle avoit faite dans ſa feudalité; & il eut de ſon mariage: HÉLIE, qui ſuit. La terre de Bourdeilles fut alors partagée de façon, qu'HÉLIE V, dit *le Vieux*, fils aîné d'HÉLIE IV, n'en eut que la moitié; l'autre étant poſſédée par indivis, par ſes autres freres, EBLES, BOSON & BERNARD. Cette diviſion fut la ſource d'une longue & cruelle guerre.

Digitized by Google

Les trois cadets refuſerent à l'abbé de Brantôme un hommage qu'il leur demandoit; & après pluſieurs hoſtilités commiſes par EBLES & BOSON, contre l'abbé de Brantôme, les Seigneurs de Maumont, ſes parens & défenſeurs, &enfin contre les Vicomtes de Limoges, les deux freres furent contraints de paſſer dans la Terre-Sainte, & leurs biens furent confiſqués au profit de leurs ennemis, par un arrêt rendu en 1281, pour les indemniſer des pertes qu'ils avoient ſouffertes pendant la guerre; car BOSON DE BOURDEILLES, quoique cadet, avoit été aſſez puiſſant pour combattre pendant huit ans Ademar de Maumont, qui y étoit enfin péri. Le château fort de Châlus avoit été pris & ruiné après un long ſiége, malgré les inſtances & les menaces de la Vicomteſſe de Limoges, qui étoit appuyée des ordres & des troupes du Roi.

HÉLIE, V du nom, dit *le Vieux*, Chevalier, ne parut pas épouſer la querelle de ſes freres. En 1246, il rendit hommage à Pierre, Evêque de Périgueux, d'un fief qu'il avoit dans Agonac. Cet acte fut paſſé ſous ſon ſceau, & il ſe retira à Brantôme, où il vivoit encore en 1249. Il y a apparence qu'il mourut pendant le cours du procès de ſes freres, & peut-être avant le retour de ſon fils aîné, de la Terre-Sainte. Il eut de ſon mariage: — 1. HÉLIE, qui ſuit; — 2. & 3. EBLES & ITIER, connus par le teſtament de leur pere, en 1249, & de leur frere, en 1270.

HÉLIE DE BOURDEILLES, dit *le Jeune*, VI du nom, fit le voyage de la Terre-Sainte avec SAINT-LOUIS, teſta 1°. à Damiette, en 1249, légua des ſommes conſidérables à ſes freres, à ſes parens, à ſes écuyers, & à dix chevaliers. Au retour de cette expédition, trouvant ſes droits envahis par BOSON, ſon oncle, il fit une ligue, en 1259, avec Gui, Vicomte de Limoges, qui lui promit de le ſecourir dans la guerre qu'il ſeroit obligé de ſoutenir en ſa faveur. Il lui céda ſon château & ſes fortereſſes pour faire la guerre à ſon oncle & à ſes fauteurs, & le Vicomte de Limoge s'engagea de les lui remettre après la guerre; le même jour il fit hommage au Comte de Limoge de ſes terres de Creiſſac & de Saint-Julien; il fit un ſecond teſtament, le 14 Décembre 1270, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'égliſe de Brantôme, auprès de ſon pere & de ſes ancêtres, fit des legs à toutes les égliſes de la châtellenie de Bourdeilles, & à pluſieurs autres du dioceſe de Périgueux. Dans un acte du 30 Mars 1280, il eſt qualifié Seigneur de la moitié de Bourdeilles, titre qu'il ne prenoit pas durant la conteſtation avec ſes oncles. Il ne vivoit plus en 1285, & ſelon les mémoires de Brantôme, il avoit épouſé *Agnès*, de la maiſon d'*Albret*, qui lui donna les plus belles alliances; il en eut: — 1. AIMERIE, mort peu après le mois d'Août 1245; — 2. HÉLIE, qui ſuit; — 3. EBLES, légataire par le ſecond teſtament de ſon pere, marié le 17 Octobre 1301, avec *Jeanne*, fille de *Raymond Oaytz*, donzel, dont il n'eut point d'enfans; — 4. & 5. deux filles qui furent auſſi légataires par le même teſtament.

HÉLIE DE BOURDEILLES, VII du nom, Seigneur en partie de Bourdeilles, rétablit en 1303 la fortereſſe de Bourdeilles, dégradée par les troubles précédens; fonda en 1308, dans l'abbaye de Brantôme, deux

Digitized by Google

anniverſaires pour lui & pour ſes parens ; & il fut caution avec Hélie de Blanhac, Seigneur de Saint-Front, & autres, pour Bruniſſende de Foix, Comteſſe de Périgord, & veuve de Hélie de Taleyran, Comte de Périgord; laquelle demandoit au Sénéchal de Périgord la tutelle de ſes enfans, ſon mari n'y ayant pas pourvu avant ſa mort. HÉLIE DE BOURDEILLES, prend dans cet acte, la qualité de Damoiſeau. Il étoit mort avant 1324, & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans, GUI DE BOURDEILLES, qui ſuit.

GUI DE BOURDEILLES, Seigneur en partie de Bourdeilles, comptant partir pour la guerre que PHILIPPE-LE-LONG devoit déclarer, fit ſon teſtament à Brantôme, le 7 Juin 1317; il y nomme *Marie de Jauffre*, ſa femme, & lui donne l'adminiſtration de ſes biens, & de la tutelle de ſes enfans. Il eſt qualifié noble, puiſſant Seigneur, dans un aveu du 11 Septembre 1321, que lui rendit Hélie Fabri. Il mourut peu après, ſur la fin de cette année, & fut inhumé dans l'égliſe de Bourdeilles; ſa veuve vivoit encore en 1334, & elle eut la tutelle de HÉLIE, ſon fils, qui ſuit, & d'ARCHAMBAUD de BOURDEILLES, ſon petit fils.

HÉLIE DE BOURDEILLES, VIII du nom, ſe diſtingua dans les guerres de Guienne par une valeur à toute épreuve. Le Roi, pour l'indemniſer des grandes pertes qu'il avoit ſouffertes, lui accorda le droit, que l'on appelloit commun, ſur toutes les paroiſſes de ſa juriſdiction, qui étoient en grand nombre, deux mille écus pour payer ſa rançon, après le ſiége de Bergerac, & deux cens livres tournois de rente, pour lui & ſes ſucceſſeurs. Charles, Duc de Bretagne, le nommoit dans toutes ſes lettres, ſon couſin. Il épouſa *Faës de Biron*, le mardi avant la fête de Saint-Pierre 1330, & fit ſon teſtament le 3 Janvier 1346; il inſtitua pour ſon héritier, GUI, ſon fils aîné, lui ſubſtitua HÉLIE & ARCHAMBAUD, ſes deux autres fils, & ordonna que ſes filles ſoient Religieuſes. GUI, ſon fils aîné, & HÉLIE, ſon ſecond fils, ne jouirent pas long-tems de la ſucceſſion de leur pere, & ARCHAMBAUD DE BOURDEILLES, le troiſieme fils, leur ſuccéda.

ARCHAMBAUD DE BOURDEILLES, qui recueillit la ſucceſſion de ſon pere, poſſéda huit des plus conſidérables terres dans la ſeule province de Périgord. Il en employa tous les revenus à ſoutenir une guerre très-longue contre les ennemis du Roi, qui envahirent & ravagerent tous ſes biens. Il avoit épouſé *Gaillarde Vigier*, d'une maiſon très-illuſtre, ſelon André Ducheſne. Il fit ſon teſtament en 1384, & inſtitua pour ſon héritier ARNAUD DE BOURDEILLES, qui ſuit.

ARNAUD DE BOURDEILLES, I du nom, augmenta de plus en plus le luſtre & les richeſſes de ſa maiſon. Il fut Sénéchal & Gouverneur du Périgord, & Capitaine de cent hommes d'armes, & mérita, par ſa fidélité, la confiance des Rois CHARLES VI & CHARLES VII. C'eſt lui qui ſoutint un ſiege de neuf ſemaines contre les Anglois, dans ſon château & ville de Bourdeilles. Il eut, entr'autres enfans, de *Jeanne de Chamberlac*: — 1. HÉLIE, nommé le premier par Moréri, & qui eſt le cinquieme par ordre de progéniture; qui entra dans l'ordre de Saint-François, qui s'y diſtingua par ſa piété, ſa doctrine & ſon talent pour la chaire. Il fut d'abord nommé

Digitized by Google

Evêque de Périgueux, n'étant âgé que de 24 ans; Nicolas V approuva cette élection, CHARLES VII l'agréa. Il se trouva à l'assemblée générale des états du royaume, convoqués à Tours; & il s'y fit tellement estimer, qu'on l'éleva sur le siege métropolitain de cette ville, que Girard de Cruslol lui céda en 1468. Sixte IV, pour le récompenser d'avoir donné un mémoire contre les infracteurs des immunités ecclésiastiques, lui envoya le chapeau de Cardinal, qu'il reçut avec assez d'indifférence; & quelque tems après s'étant retiré à la campagne près de Tours, à Alanne, il y mourut en 1484, en odeur de sainteté; — 2. ARNAUD, qui suit; — 3. ARCHAMBAUD, substitué aux nom & armes de la maison de Chambrilliac; — 4. autre ARCHAMBAUD, tige de la branche des Seigneurs de Montaceys, & qui a formé celle des Seigneurs de la Salle. Elles seront toutes les deux rapportées ci-après, d'après un mémoire qui nous a été remis par le chef actuel des Seigneurs de la branche de la Salle, second Capitaine factionnaire du régiment Dauphin, cavalerie; — 5. JEANNOT, destiné, par le testament de son pere, à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. On croit qu'il s'est marié en Italie, mais on ignore la descendance; — 6. & autre ARCHAMBAUD, né depuis le testament de son pere, & mort en bas âge.

ARNAUD DE BORDEILLES, II du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Bourdeilles & de la Tour-blanche, suivit les traces de son pere, fit rétablir à grands frais le château de Bourdeilles, étant encouragé par le Vicomte de Limoges, qui devint, deux ans après, en 1437, propriétaire de la comté de Périgord, par l'acquisition qu'il en fit de Charles, Duc d'Orléans. Alain d'Albret, trisaïeul du Roi Henri IV, le qualifioit toujours, dans ses lettres, de son très-cher & amé cousin. Il fit son testament, le 21 Octobre 1473, par lequel il déclare son héritier FRANÇOIS DE BOURDEILLES, son fils aîné, qui suit. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Mareuil*; 2°. *Brunissende de Montberon*.

FRANÇOIS DE BOURDEILLES, I du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Bourdeilles & de la Tour-blanche, fit son testament, le 1er Novembre 1515, & eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GUI, mort jeune; 3 GABRIEL, qui eut un fils nommé FRANÇOIS, qui a été Evêque de Périgueux; — 4. JEANNE; —5. & autre JEANNE DE BOURDEILLES, Abbesse de Périgueux.

FRANÇOIS DE BOURDEILLES, II du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Bourdeilles & de la Tour-blanche, fit son testament le 28 Janvier 1546, par lequel il déclare qu'il à quatre fils & deux filles. Il avoit épousé *Anne de Vivonne*, fille de..... dont vinrent: — 1. ANDRÉ, qui suit; — 2. JEAN, dit le Capitaine de Bourdeilles; — 3. autre JEAN, Seigneur d'Ardelay; 4. PIERRE DE BOURDEILLES, connu sous le nom de Brantôme, d'abord Abbé de Brantôme, ordre de Saint-Benoit, diocese de Périgueux, dont il prit possession le 15 Juillet 1558, qu'il posséda sous ce nom jusqu'en 1583, & qu'il conserva ensuite sous celui de plusieurs confidenciaires. Il fut Seigneur & Baron de Richemont, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre des Rois CHARLES IX, & HENRI III, & Cham-

Digitized by Google

bellan du Duc d'Alençon, frere de ces deux Monarques, qu'il ſuivit dans ſes expéditions de Flandres, & voyagea en Italie, en Ecoſſe, en Angleterre, en Eſpagne & en Portugal, où il fut honoré de l'ordre de Chriſt par le Roi de Portugal. Il mourut le 5 Juillet 1614, âgé de 87 ans, & fut inhumé dans la chapelle de ſon château de Richemont en Périgord qu'il avoit fait conſtruire.

M. de Thou parle de Brantôme, au ſujet de ſon voyage de Malte, & le nomme entre ceux qui y paſſerent en 1565, lorſque les Turs en firent le ſiege. Brantôme avoue qu'il avoit deſſein de s'y faire Chevalier, mais que Strozzy, ſon bon ami, l'en détourna. On a quinze volumes *in*-12 de ſes Mémoires, qui ont été imprimés après avoir été long-tems manuſcrits dans les cabinets des ſavans. C'eſt à Brantôme que la Reine Marguerite adreſſa les ſiens; — 5. MADELEINE; — 6. & FRANÇOISE DE BOURDEILLES, Abbeſſe de Ligueux.

ANDRÉ DE BOURDEILLES, Vicomte & Baron de Bourdeilles, Seigneur de la Tour-blanche, Chevalier de l'ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, rendit à l'Etat les plus importans ſervices, dans les tems critiques des guerres de religion. La province & la ville de Périgueux, le regarderent comme leur ange tutélaire. La Cour s'en rapportoit entiérement à lui pour le gouvernement & la défenſe de tout le pays. Il eut le commandement de l'armée de Guienne, pendant la maladie du Duc de Montpenſier. Le don ſingulier de l'Abbaye de Brantôme & de l'Evêché de Périgueux lui fut accordé par HENRI III, pour lui & ſes ſucceſſeurs, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſa maiſon, avec le droit d'y nommer un titulaire à ſa volonté, & de jouir de tous les revenus. Les Rois le traitoient dans leurs lettres de couſin & affectionné ami ſire DE BOURDEILLES. Il avoit épouſé *Jacquette de Montberon*, qui lui porta entr'autres terres, le comté de Maſtas & le marquiſat d'Archiac. Elle fut Dame d'honneur de la Reine mere, & eut deux enfans, ſavoir: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. CLAUDE DE BOURDEILLES, Baron & Comte de Martas, auquel ſa mere legua cette terre par ſon teſtament de l'an 1594; il eſt la tige de la branche connue à préſent ſous le nom des Seigneurs DE BOURDEILLES, Barons de Martas, rapportés ci-après.

HENRI DE BOURDEILLES, Vicomte & Baron de Bourdeilles, Marquis d'Archiac, Seigneur de la Tourblanche, Conſeiller d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes, des Ordonnances, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, Conſeiller du Conſeil Privé du Roi, par lettre du 16 Avril 1572, reçu comme ſon pere, Chevalier des ordres, le 31 Décembre 1619, mourut le 14 Mars 1641. Il avoit épouſé *Madeleine de la Châtre*, fille aînée de *Gaſpard*, Seigneur de Nancay, Capitaine des Gardes-du-corps du Roi, & de *Gabrielle de Batarnay*, dont: — 1. FRANÇOIS-SUAIRE, qui ſuit; — 2. & CLAUDE DE BOURDEILLES, Comte de Montréſor, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Abbé Commandataire des Abbayes de Brantôme & de Launoy, qui, à l'exemple de PIERRE DE BOURDEILLES, ſon grand oncle, s'eſt rendu célebre par ſes écrits. Il s'attacha dès ſon enfance, à Gaſton, Duc d'Orléans,

Digitized by Google

léans, frere de LOUIS XIII, qui, par la ſuite, lui confia pluſieurs affaires d'importances. Il ſuivit ce Prince dans toutes ſes diſgraces, tant au dedans qu'au dehors. En 1636 le même Duc d'Orléans s'étant mis avec le Comte de Soiſſons, pour former un parti contre l'autorité du Cardinal de Richelieu, le Comte de Montreſor, & Henri d'Eſcars, Sieur de Saint-Ybar, ſon couſin, furent choiſis par ces Princes pour la conduite de cette affaire. Le même Prince Gaſton d'Orléans, ſans la participation du Comte de Montreſor, & ſans avoir ſtipulé ſa ſûreté, pour le mettre à couvert du reſſentiment du Cardinal de Richelieu; celui-ci voulut ſe retirer en Angleterre, où il ne paſſa qu'en 1642. Après la mort de LOUIS XIII, il revint en France, & ayant trouvé ce Prince, pour lequel il s'étoit ſacrifié, fort changé à ſon égard; il ſe retira, après avoir été vingt-deux ans attachée à ſon ſervice. Enfin après bien des diſgraces, tant ſous le Cardinal de Richelieu, que ſous le Cardinal Mazarin, & voyant que la réſolution qu'il avoit priſe de ne pas ſe raccommoder avec l'Abbé de la Riviere, ſeroit toujours un obſtacle à ſa fortune; il vécut dans la retraite, & ne ſe mêla plus d'aucune affaire. Il mourut à Paris le 2 Juillet 1663. On a de lui des mémoires contenant la retraite du Duc d'Orléans en Flandres, & diverſes autres pieces curieuſes, concernant l'Hiſtoire de ces tems-là. *Voyez* Moreri, au mot BOURDEILLES, édition de 1759, tome II.

FRANÇOIS SUAIRE, Marquis de Bourdeilles & d'Archiac, Conſeiller du Roi, d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances; leva en ſon nom, ſous la minorité de LOUIS XIV, quatre régimens de cavalerie & deux d'infanterie; fut fait Lieutenant-Général de l'armée de Guienne en 1630; Sénéchal de Périgord le 6 Avril 1641; Gouverneur le 10 du même mois; Conſeiller d'Etat le 21 Mai ſuivant, & mourut à Paris le 8 Mai 1678.

Moreri parle en peu de mots de la branche de CLAUDE DE BOURDEILLES, Baron & Comte de Maſtas, qui ſubſiſte aujourd'hui, & dont étoit HENRI DE BOURDEILLES, Chevalier, Comte de Maſtas, appellé le Marquis DE BOURDEILLES, mort à Paris, le 1^er^ Juillet 1751, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Marie-Suſanne Prevoſt de Sanſac*, dont il a eu: — 1. HENRI-JOSEPH, qui ſuit; — 2. HENRI-CLAUDE, né le 7 Décembre 1720, d'abord Grand-Vicaire de Périgueux, nommé en Avril 1753, Abbé Commandataire des Abbayes de la Trinité de Vendôme, ordre de Saint-Benoit, dioceſe de Blois, ſacré Evêque de Tulles, le 12 Décembre 1762, & nommé Evêque de Soiſſons en 1764; — 3. MARIE-SUSANNE, née le 28 Août 1717; — 4. MARIE-JOSEPH, jumelle de l'Evêque de Soiſſons, morte; — 5. & autre MARIE-SUSANNE DE BOURDEILLES, née le 27 Avril 1733, appellée Mademoiſelle de Maſtas.

HENRI-JOSEPH DE BOURDEILLES, appellé le Comte de Bourdeilles, Baron de Maſtas, né le 2 Mars 1715, ancien Colonel du régiment d'Orléans infanterie, a épouſé Mademoiſelle *Deſparbès de Luſſan d'Aubeterre*, ſœur du Vicomte d'*Aubeterre*, ci-devant Ambaſſadeur du Roi en Eſpagne, Chevalier des ordres, & fille de *Charles-Louis-Henri Deſparbès de Luſſan*, Marquis d'Aubeterre, Capitaine au régiment du Roi, infanterie. Nous igno-

Digitized by Google

rons l'état actuel de cette branche; nous savons seulement que le Comte DE BOURDEILLES, Baron de Mastas, à deux garçons qui doivent être au service, & deux filles qui étoient Pensionnaires, en 1760, aux Dames de la Visitation de la rue Saint-Jacques à Paris. Les alliances de cette maison sont illustres : on y trouve des filles des maisons de Vendôme, d'Albret, Bretagne, Laval, Savoie, Nemours, Craon, Flandres, Vivonne, Taleyran, la Force, Clermont en Beauvoisis, la Marche, Lévis, Biron, Mastas, Montberon, &c. Elle a donné plusieurs Evêques, dont est aujourd'hui celui de Soissons; un Cardinal, plusieurs Chevaliers des ordres du Roi, plusieurs Conseillers d'Etat, plusieurs Sénéchaux & Gouverneurs de Périgord, & plusieurs Capitaines, tant de cinquante que de cent hommes d'armes. Les Seigneurs de Bourdeilles ont toujours eu un rang très-distingué à la tête de la noblesse de la province de Périgord. Le titre & la préséance de premier Baron, leur fut confirmé de nouveau par la décision des Etats assemblés à Nontron en Périgord en 1576; & les Rois, soit dans leurs lettres, soit dans les actes les plus authentiques, leur ont donné le titre de bon cousin & d'affectionné ami sire de Bourdeilles.

Les armes : *d'or, à deux pattes de Griffon de gueules, onglées & posées en barre, l'une sur l'autre.*

Généalogie dressée en partie sur Moreri, & d'après un mémoire manuscrit & généalogique, déposé dans les archives de l'Abbaye de Chancellade, en Périgord.

Nous n'avons plus à présent qu'à donner la filiation de la branche des Seigneurs de Montanceys qui a formé celle des Seigneurs de la Salle.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTANCEYS.

Cette branche a commencé au troisieme degré, à ARCHAMBAUD DE BOURDEILLES, troisieme fils d'ARNAUD, & de *Jeanne de Chambrilliac;* il eut en partage les terres de Crauniac & de Montanceys, que son pere lui laissa par son testament, & il fut substitué par celui de sa mere à ARCHAMBAUD, son frere aîné, en 1423, où il est dit héritier de Crauniac, & de Montanceys. Il servit en 1451 & 1460, dans la compagnie de cent Lances du Maréchal de Xainterailles, composée des meilleurs Gentilshommes du royaume. Il fit hommage le 4 Mai 1664, à Alain, Sire d'Albret, du château & de la châtellenie de Montanceys, mouvans de ce Seigneur, à cause de son comté de Périgord. Le 27 Juin 1471, Bertrand de Grimour ou Grimouard, Seigneur de Monsal, lui en rendit un pour le château de Mauriac, dans lequel acte, il est qualifié Seigneur de Crauniac & de Montanceys, & Sénéchal de Périgord. Le même jour il fut substitué sous le nom seul de Montanceys, comme ARCHAMBAUD, son frere, le fut sous celui de Chambrilliac par le testament d'ARNAUD DE BOURDEILLES, leur frere aîné, aux enfans de cet ARNAUD; & dans les contrats de mariage, où il assista le 22 Février 1478, & le 10 Novembre 1482, d'ANDRÉ DE BOURDEILLES, sa niece, & de FRANÇOIS DE BOURDEILLES, son neveu, il

Digitized by Google

eſt qualifié Noble & puiſſant. Il mourut après avoir teſté, avant l'année 1511, & avoit épouſé, en 1475, *Jeanne de Laſtour*, d'une des plus anciennes maiſons du Limouſin, fille de *Jean de Laſtour* & de *Jeanne de Colonge*; de laquelle il laiſſa; — 1. GEOFFROY, Seigneur de Montanceys, mort en 1511, ne laiſſant de *Rochechandry*, ſon épouſe, qu'une fille nommée CATHERINE DE BOURDEILLES, miſe, après le décès de ſon pere, ſous la tutelle de FRANCOIS, Baron de Bourdeilles, & de JEAN DE BOURDEILLES, Seigneur de Montagrier, ſes oncles, à la mode de Bretagne; qui la marierent, avant le 14 Novembre 1524, à *Guillaume Hunaud*, Baron de Lanta en Languedoc; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3, & GAUTIER DE BOURDEILLES, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en 1511.

FRANÇOIS DE BOURDEILLES, I du nom de ſa branche. Après la mort de GEOFFROI, ſon frere aîné, en vertu de la ſubſtitution appoſée au teſtament de ſon pere, & tranſigeant, en 1511, avec *Jean*, Baron de Laſtour, ſur le paiement de la dot de *Jeanne de Laſtour*, ſa mere, il paſſa un acte de tranſaction, le 3 Septembre 1513, avec les Seigneurs de Bourdeilles & de Montagrier, curateurs de CATHERINE, ſa niece, ſur le procès qu'il avoit avec elle au Parlement de Bordeaux, au ſujet des terres de Crauniac & de Montanceys, dont il prétendoit la poſſeſſion, en vertu de la ſubſtitution qui en avoit été faite par le teſtament de ſon frere, en faveur de ſes enfans mâles. Par cette tranſaction ces terres lui demeurerent, moyennant la ſomme de douze mille ſix cens livres, qu'il s'obligea de payer à ſadite niece pour les droits qu'elle avoit ſur les mêmes terres & dans les ſucceſſions d'ARCHAMBEAU DE BOURDEILLES & de *Jeanne de Laſtour*, ſes aïeul & aïeule; & il paya mille ſix cens livres, à compte de cette ſomme. Il eut enſuite un procès au Parlement de Bordeaux, contre la même CATHERINE DE BOURDEILLES, alors Baronne de Lenta, pour le paiement du reſte, & il y fut condamné par arrêt de cette cour, en 1514. Il avoit épouſé 1°. le 17 Mars 1512, *Catherine de Montferrant-Biron*, d'une branche de la maiſon de Gontault-Biron, fille de *Jean de Montferrant* & de *Bernardine de Lavedan*; & 2°. après 1520, *Claire de Talleyran-de-Grignols*, veuve, ſans enfans, de Jean de Beaupoil, Seigneur de la Force en Périgord, & ſœur de *Louis de Talleyran*, Seigneur de Pilliac, dont il n'eut point d'enfans; mais du premier lit vinrent; — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JEAN DE BOURDEILLES, Protonotaire du Saint Siege, mort avant le 1er Mars 1583.

FRANÇOIS DE BOURDEILLES, II du nom, Seigneur de Montanceys, &c. épouſa, en 1542, *Anne de Talleyran de Pilliac*, fille de *Louis*, Seigneur de Pilliac, mentionné ci-deſſus, & d'*Andrée Bouchard*, & niece de *Claire de Talleyran*, ſa belle-mere; il mourut le 18 Mai 1573, laiſſant de ſa femme, qui lui ſurvéquit, — 1. PHILIBERT, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Bois, vivant en 1590, dont on ignore la deſtinée; — 3. JEAN, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de LA SALLE, rapportée ci-après; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Belliſle, en Périgord, vivant en 1592. Ce n'eſt pas de ce FRANÇOIS, que deſcend, comme le

Digitized by Google

marque le mémoire envoyé, la branche des Barons de Maſſas. Celle-ci rapportée après la premiere branche, a pour chef CLAUDE DE BOURDEILLES, Baron & Comte de Maſſas, fils puîné d'ANDRÉ, & de *Jacquette de Montberon*, comme on peut le voir ci-deſſus, à ſa branche; — 5. ANNE DE BOURDEILLES, mariée à *Clinet de Turenne*, Seigneur de Rozier en Limouſin.

PHILIBERT DE BOURDEILLES, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Montanceys, Seigneur de la Roffie & de Bonne-porte, déshérité par le teſtament de ſa mere, du 15 Septembre 1573, fit un échange avec JEAN DE BOURDEILLES, Seigneur de la Salle, ſon frere cadet, mentionné ci-après; & il aſſiſta au contrat de mariage d'ANDRÉE DE BOURDEILLES, ſa parente, du 16 Février 1579, fille d'ANDRÉ, Baron de Bourdeilles; il rendit hommage, le 8 Décembre 1580, à HENRI, Roi de Navarre, depuis Roi de France, ſous le nom de HENRI IV, pour la terre de Montanceys, mouvante du Comté dn Périgord, de même qu'ARCHAMBAUD DE BOURDEILLES l'avoit rendu à Alain ſire d'Albret, triſaïeul de ce Prince, le 9 Mai 1464; il eſt qualifié couſin du même Prince, dans l'acte de cet hommage; tranſigea, le premier Mars 1583, avec JEAN DE BOURDEILLES, Seigneur de la Salle, ſon frere puîné, ſur les biens de leur pere & ayeul; aſſiſta, en qualité de couſin, au contrat de mariage de Daniel de Talleyran, Seigneur de Grignols, Prince de Chalais, le 31 Octobre 1587; il fut préſent à une tranſaction, paſſée le 20 Janvier 1588, entre le même Daniel & Catherine de Talleyran, ſa ſœur; fit, le 5 Février 1590, un compromis avec JEAN DE BOURDEILLES, Seigneur de la Salle, FRANÇOIS DE BOURDEILLES, Seigneur de Belliſle, & ANNE DE BOURDEILLES, ſa ſœur, au ſujet des différens ſurvenus entr'eux pour la juriſdiction de Montanceys; il appella au Parlement de Bordeaux, de la Sentence qui intervint enſuite de ce compromis, le 3 & 29 Avril 1590, & fut condamné par arrêt de cette Cour, du 12 Septembre 1592, à payer à ſes freres & ſœur, trois cens écus, portés par ledit compromis, avant de dépoſer ſur ſon appel. Il avoit épouſé *Charlotte de Bellac*, Dame de la Roffie & de Bonne-porte, dont deux filles, ſavoir; — 1. JACQUETTE, mariée, en 1597, à *Antoine de Naucaze*, Seigneur dudit lieu, & de la Boiſe; — 2. & MARGUERITE DE BOURDEILLES, femme de *Gaſton de la Touche*, Seigneur de la Roche & de Bigneron.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SALLE.

JEAN DE BOURDEILLES, dit *le Jeune*, troiſieme fils de FRANÇOIS II, & de *Jeanne de Talleyran-de-Pilliac*, co-Seigneur de Montanceys, par le partage fait de cette terre entre lui & ſes freres, & Seigneur de la Salle, en la paroiſſe de Saint-Lazarre, en Périgord; du chef de ſa femme, fut inſtitué héritier univerſel de ſa mere, avec FRANÇOIS, ſon frere, par ſon teſtament du 15 Septembre 1573; paſſa, le 5 Février 1574, avec JEAN DE BOURDEILLES, ſon oncle, une tranſaction, par laquelle il lui fut abandonné une quatrieme partie du moulin de Montanceys, qu'il échangea,

Digitized by Google

le 15 Août ſuivant, avec PHILIBERT, ſon frere aîné, contre une métairie, ſituée dans la paroiſſe de Bauronne ; il rendit hommage au Roi de Navarre, entre les mains du Seigneur de Biron, pour le fief de la Salle, le 28 Janvier 1583 ; tranſigea, le premier Mars de ladite année, avec le même PHILIBERT, FRANÇOIS & ANNE DE BOURDEILLES, ſes freres & ſœur, ſur le partage des biens de leur pere & aïeul, & paſſa avec eux, le 23 Février 1590, un compromis, comme nous l'avons dit au degré de PHILIBERT. Il mourut en 1598, & avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1576, *Françoiſe de Saint-Gilles*, laquelle teſta le premier Mai 1598. Elle étoit fille de *Jean de Saint Gilles ;* Ecuyer, Seigneur de la Salle, au dioceſe de Périgueux, & de Sainte-Génies, dioceſe de Sarlat, & de *Gabrielle de Vante*, dont FRANÇOIS DE BOURDEILLES, qui ſuit :

FRANÇOIS DE BOURDEILLES, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Salle, né le 8 Janvier 1578, inſtitué héritier de ſa mere en 1598, teſta le 27 Décembre 1627, & mourut peu après, laiſſant d'*Anne de Sevrailles-de-Rouſſille*, qu'il avoit épouſée en 1608, GUI DE BOURDEILLES, qui ſuit :

GUI DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Salle, né en 1612, rendit hommage au Roi le 26 Octobre 1667, de la maiſon noble & ſeigneurie de la Salle, mouvante de Sa Majeſté, à cauſe de ſon Comté de Périgord, de la même maniere que JEAN DE BOURDEILLES, ſon grand-pere l'avoit rendu au Roi de Navarre, entre les mains du Seigneur de Biron, le 28 Janvier 1583. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance de M. Pellot, Intendant & Commiſſaire départi pour la recherche des nobles, en la généralité de Guienne, rendu le 6 Novembre 1668, ſur les lettres par lui produites, remontant en l'année 1542, (époque du mariage de FRANÇOIS DE BOURDEILLES, II du nom, tige de ſa branche.) Il mourut en 1680 ; il avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1639, *Juliette de Beaune*, dont pour fils & héritier :

ANTOINE DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Salle, de la Riviere & de Vieillemard, qui fut du nombre des gentilshommes de la ſénéchauſſée de Sarlat, nommés en 1689, pour ſervir à l'arriere-ban ; il fut diſpenſé d'une partie de ſes ſervices, à cauſe de ſes bleſſures ; teſta le 4 Octobre 1692 ; mourut le 9 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1660, *Marie Barbier-du-Repaire*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Repaire, & de *Madeleine de Paignon*, dont JEAN-JACQUES qui ſuit ; & FRANÇOIS DE BOURDEILLES, Seigneur de Laſbordas, mort au ſervice en 1711.

JEAN-JACQUES DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Salle, ſervit dans l'arriere-ban de la ſénéchauſſée de Sarlat, en 1706 ; obtint en 1722, du Curé & des habitans du bourg de Saint-Lazarre, des atteſtations, portant que lui & ſes ancêtres avoient de toute ancienneté joui, dans cette paroiſſe, de certains droits & prérogatives, en qualité de Seigneurs fonciers & directs d'icelle, & par leſquelles ils lui en aſſuroient la continuation. Il teſta le 30 Octobre 1747 ; il avoit épouſé, par contrat du 10 Novembre 1704, *Jeanne de Magneur*, fille de feu Meſſire *Albert de Magneur*, Seigneur de la Grave, & de *Catherine Rouſſier* : de ce mariage ſont iſſus,

Digitized by Google

— 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chevalier de Saint-Louis avec penſion, lequel a ſervi long-tems dans le régiment de Bigorre infanterie, & eſt entré dans le régiment provincial de Périgueux, en 1771; & eſt paſſé en la même qualité dans le bataillon de garniſon de Breſſe, & n'eſt pas marié; — 3, 4 & 5; trois filles, dont deux Religieuſes aux Dames de la Foi, à Sarlat en Périgord. Nous ignorons la deſtinée de la troiſieme.

PIERRE DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Salle, né le 28 Décembre 1705, a épouſé, par contrat du 15 Juillet 1745, *Marie-Anne de Luſſon*, fille de Meſſire *Yrier*, Seigneur de la Jarouſſe & de Taragodie, & de *Marie de Vaſſal*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, né le 19 Juin 1751, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, au département de Breſt, en 1775; — 3. autre JEAN-JACQUES, né le 8 Avril 1757, d'abord Officier au régiment de l'Amérique, d'où après la réforme il a paſſé Lieutenant dans les nouvelles troupes du Cap, en 1773; mort en 1778, ſans alliance; — 4. & une fille, MARIE-ANNE DE BOURDEILLES, Religieuſe à la Viſitation de Tulles en Limouſin, depuis 1776.

JEAN-JACQUES DE BOURDEILLES, né le premier Mai 1747, eſt entré au ſervice en 1761, a été ſucceſſivement Volontaire, Sous-Lieutenant, & Lieutenant au régiment de la Ferre, infanterie; a été fait Capitaine-Commandant au régiment Dauphin, cavalerie, le 4 Mai 1771, & y ſert encore; & il a épouſé à Dôle, en Franche-Comté, le 23 Octobre 1776, Demoiſelle *Marie de Rouſſel*, fille aînée de Meſſire *Guillaume-François de Rouſſel*, ancien Préſident à la Chambre des Comptes, au comté de Bourgogne, & de Dame *Marie-Angélique de Montguillot & Cambrône*, dont un enfant mort à quinze mois.

Les armes comme celles de la branche aînée; ſavoir, *d'or à deux pattes de griffon de gueules onglées d'azur, & poſées en barres l'une ſur l'autre*: ſupport *deux griffons*, *couronne de Marquis*, ſurmontée *d'un griffon iſſant à demi-corps*. Les alliances de cette branche ſont auſſi illuſtres, comme on l'a vu à ſon affiliation.

BOURGEOIS, (LE) en Normandie, élection de Caen: d'après un mémoire fourni par M. l'Abbé de Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen:

I. N..... LE BOURGEOIS, dit le Kermoiſin, Bailli de Troyes, fut Capitaine & Lieutenant pour le Roi CHARLES VII à Dieppe; il avoit été envoyé en France en qualité d'Ingénieur par JEAN II, Duc de Bretagne; & il ſe trouva, ſuivant d'Argentré, au ſiege de Dieppe, entrepris par le Milord Talbot, Capitaine Anglois; ſervit dans la compagnie de Louis de France, Dauphin de Viennois, depuis devenu Roi ſous le nom de LOUIS XI: il laiſſa de ſa femme, dont nous ignorons le nom.

II. PIERRE LE BOURGEOIS, Ecuyer, Sieur de Creſſonville ou Croiſſanville, qui ſe maria avec Demoiſelle *de la Planque*, fille de *Marin de la Planque*, Ecuyer, Sieur Deſtrels, dont il eut:

III. PIERRE LE BOURGEOIS, II du nom, Seigneur de Creſſonville & de Mathieu, lequel étant ſorti de la province de Bretagne & entré en celle

Digitized by Google

de Normandie, fit reconnoître ſa nobleſſe ſous LOUIS XI, en produiſant ſes titres, lors de la tenue des états aſſemblés à Caen, où il obtint des lettres de confirmation de nobleſſe auxquelles il attacha un acte en parchemin daté du 1er Décembre 1460; par lequel ledit Sieur de Creſſonville ou Croiſſanville, rendit hommage, de ſon chef de Mathieu, qui relevoit de Louis d'Harcourt, Evêque de Bayeux & de ſon Chapitre. Il épouſa, 1°. Demoiſelle *Jeanne d'Archy* ou *d'Arcy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cerquigny, d'une famille deſcendue de celle de Vaſſy; & 2°. *Marguerite Vilain*, fille de *Jean*, Sieur de la Carbonniere & de Hautcoudet: il n'eut des enfans que du premier lit, ſavoir: — 1. GIRARD, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Prêtre & Curé de Chalandrieu; — 3. PIERRE, dont la poſtérité ſera ci-après rapportée; — 4. & RICHARD LE BOURGEOIS, auteur d'une branche rapportée en ſon rang. Ses freres partagerent la ſucceſſion de leurs pere & mere, par acte paſſé devant Sanſon, Camail & Robert le Breau, Tabellions à Caen, le 19 Décembre 1479.

IV. GIRARD LE BOURGEOIS, Seigneur de Croiſſanville, épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Bigne*, fille de *Bertrand de la Bigne*, Sieur de Lanboſne, Saint-Chriſtophe, Brucourt, Londel, la Lambarierie, & de Demoiſelle *Lardine le Febure*. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, Ecuyer, Sieur de Croiſſanville; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Mathieu; — 3. GIRARD; — 4. LOUISE, qui devint héritiere de GUILLAUME, PIERRE & GIRARD LE BOURGEOIS, ſes freres, morts ſans poſtérité; & elle épouſa *Jean Bourdon*, fils de *Pierre Bourdon*, Sieur de Champgoubert, & de *Catherine Lallemand*; — 5. & JEANNE LE BOURGEOIS, Dame de Croiſſanville, qui ſe maria avec *Jean Saunier*, Ecuyer.

DEUXIEME BRANCHE.

IV. PIERRE LE BOURGEOIS, III du nom, troiſieme fils de PIERRE II, & de *Jeanne d'Archy*, fit acquiſition de la terre de Benanville, & épouſa Demoiſelle *Jeanne de Salle*, fille de *Jean de Salle*, Ecuyer, Sieur de Langrune & de la Picarriere, & de *Lucienne de Marconille*, de la maiſon de Montgobert, dont: — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. ANDRÉ LE BOURGEOIS, Licencié aux droits de Caen, Official de Bayeux, & qu'on trouve au nombre des Recteurs de l'Univerſité de cette ville.

V. RAOUL LE BOURGEOIS, Ecuyer, Seigneur de Benauville, ſe maria avec Demoiſelle *Philippine de Bourgneville*, Ecuyer, Sieur de Bras & de Brecourt, Juge en l'élection de Caen. Il eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, rapporté après ſon frere aîné, qui a continué la poſtérité, — 3. CHARLES, auſſi auteur d'une branche rapportée en ſon rang; — 4. MARIE, mariée à *Jean de la Cour*, Ecuyer, Seigneur de Maltot; — 5. ANNE, mariée à *Jean Marguerie*, Ecuyer, Seigneur de Breteville; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Bernieres*, Ecuyer, Sieur de Semilly; — 7. & BONNE LE BOURGEOIS, mariée à *Pariſy de Bellechaſſe*, Ecuyer, Sieur de Ramuel.

VI. PIERRE LE BOURGEOIS, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Na-

Digitized by Google

varre & de Benauville, Conſeiller & Lieutenant particulier au Bailliage de Caen, ſe trouva à l'entrée du Roi FRANÇOIS I. à Caen le 3 Avril 1532, & épouſa Demoiſelle *Jeanne de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Monderville, Lieutenant-Général au Bailliage de Caen, & de Demoiſelle *Jeanne Lavalette*. De ce mariage vint : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. ANDRÉ, auſſi rapporté en ſon rang; — 4. BLANCHE, mariée à noble homme *Pierre Beaulard*, Sieur du Maize; — 5. & MARIE LE BOURGEOIS, dont on ignore la deſtinée.

VII. CLAUDE LE BOURGEOIS, Ecuyer, Sieur de Navarre, épouſa, 1°. *Marie de Bellechaſſe*, fille de *N..... de Bellechaſſe*, Ecuyer, Sieur de Fontaine, & de *Madeleine de Berniere*, 2°. *Françoiſe de Fouqueville*. Il eut du premiere lit : — 1. MARIE, mariée à noble homme *Jean de Seve*, Sieur de Montreuil; — 2. MADELEINE, mariée, 1°. à *Jean d'Alleſchamp*, fils d'*André*, & frere de *Jacques*, célebre Docteur en Médecine à Caen; 2°. à *Claude Luc*, Conſeiller & Echevin de l'Hôtel-de-Ville de Caen.

VII. GUILLAUME LE BOURGEOIS, Ecuyer, Sieur de la Varende, ſecond fils de PIERRE IV, & de *Jeanne de Malherbe*, partagea avec ſes freres, le 5 Juillet 1567, la ſucceſſion de ſes pere & mere; & épouſa, le 30 Octobre 1567, *Marguerite d'Alleſchamp*, dont : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur d'une autre branche rapportée en ſon rang; — 3. ODET, Religieux dans l'ordre des Capucins, appellé le Pere Lazarre, — 4. FRANÇOISE, mariée à *Pierre Aubert*, Ecuyer, Sieur du Meſnil; — 5. & MARIE LE BOURGEOIS, mariée à *Pierre Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Poncy.

VIII. ANDRÉ LE BOURGEOIS, Ecuyer, Seigneur de la Varende, Conſeiller du Roi & Lieutenant de la vicomté de Caen, Avocat Civil dans l'univerſité de cette ville, Sénéchal de l'abbaye de Trouard, épouſa Demoiſelle *Catherine de Villy*, Dame du Manoir & de Beauvoir, fille de *Pierre de Villy*, Ecuyer, Seigneur du lieu de Marcomby, Conſeiller au ſiege préſidial de Caen, & de *Catherine de Ravie*, Dame du Manoir & de Beauvoir. Il eſt mort le 11 Juillet 1625, & ſon épouſe, le 13 du même mois, & ont laiſſé de leur mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Religieux profès en l'Abbaye de Savigny, ordre de Cîteaux; — 3. MARGUERITE LE BOURGEOIS, Religieuſe profeſſe en l'Abbaye de Canivet, ordre de Cîteaux, dont elle devint Abbeſſe, par la nomination du Roi en 1667, & mourut en 1670.

IX. JACQUES LE BOURGEOIS, Ecuyer, Sieur de Varende, Plemenil, le Manoir & Beauvoir, Conſeiller du Roi & Lieutenant-Général en la vicomté de Caen, étoit un des fils d'ANDRÉ, ci-devant rapporté; mais nous ignorons le mariage & la deſcendance.

Digitized by Google

Rameau sorti de Guillaume le Bourgeois.

VIII. Pierre le Bourgeois, Sieur Duhamel, Contrôleur en la vicomté de Saint-Silvain, II fils de Guillaume, Sieur de la Varende, & de *Marguerite d'Alleſchamp*, épouſa *Madeleine Germain*, veuve de Jean de la Cour, Ecuyer, & fils de noble homme *Jean Germain*, Sieur de la Roulliere, deſcendu des Milords Germain, d'Angleterre, dont il eut : — 1. André, Ecuyer, Sieur Duhamel, Contrôleur en la vicomté de Saint-Silvain ; — 2. Roch, Ecuyer, Sieur Deſban ; — 3. Jean, Religieux en l'abbaye de Barberie, puis en l'abbaye de Savigny, ordre de Cîteaux ; — 4. & Marguerite le Bourgeois, Religieuſe aux Urſulines de Caen.

Troisieme Branche.

VII. Charles le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Benauville, Conſeiller du Roi, aux bailliage & ſiege préſidial de Caen, troiſieme fils de Pierre, Seigneur de Navarre & de Benauville, IV du nom, & de Demoiſelle *Jeanne de Malherbe*, épouſa *Marie d'Alleſchamp*, ſœur de *Marguerite d'Alleſchamp*, femme de *Guillaume*, frere aîné de Charles, mentionné ci-deſſus. De ce mariage vinrent : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Michel, Religieux dans l'abbaye de Saint-Martin de Troyes, ordre de Saint-Benoît, entré enſuite chez les Chartreux ; — 3. Madeleine, mariée à *Guillaume le Mazuvis*, Seigneur de Saint-André, Bailli de Saint-Pierre-ſur-Dive ; de laquelle ſont iſſus deux garçons, & le pere a été Conſeiller en la vicomté de Caen ; — 4. Salomé, mariée à noble homme *Richard le Comte*, Sieur de la Richardiere, dont des enfans ; — 5. Anne, mariée à *Michel Graindorge de Londe* ; — 6. Louise, mariée à *Charles Graindorge Devaux* ; — 7. & Françoise le Bourgeois, dont on ignore la deſtinée.

VIII. Jacques le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Benauville, de Billy, de Tort, Conſeiller du Roi aux, bailliage & ſiege préſidial de Caen, fils aîné de Charles, Seigneur de Mauville, & de *Marie d'Alleſchamp*, fut député, en 1620, vers le Roi Louis XIII, par délibération commune de l'hôtel-de-ville de Caen, pour ſupplier Sa Majeſté, au nom des habitans, de vouloir bien venir diſſiper les différens qui s'étoient élevés entre les habitans & les officiers de la citadelle. Il mourut le premier Mars 1659, & avoit épouſé, 1°. *Marie de la Cour*, fille de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, Conſeiller du Roi, & Vicomte de Caen ; 2°. *Eliſabeth de Thouroude*, fille du ſieur de *Thouroude*. Du premier lit eſt ſorti : — 1. Jean-Louis, Ecuyer, Sieur de Billy, & du ſecond lit ; — 2. Marie ; — 3. Elisabeth ; — 4. Anne ; — 5. & Catherine le Bourgeois : nous ignorons ſi cette branche ſubſiſte.

Quatrieme Branche, Seigneurs de Tournay.

IV. Richard le Bourgeois, fils de Pierre, II du nom, Seigneur

Digitized by Google

de Croiſſanville, & de *Jeanne d'Aſſy*, épouſa Demoiſelle *Philippe le Chevalier*, fille de *Pierre le Chevalier*, Ecuyer, Sieur de Venoix, dont JEAN LE BOURGEOIS, Ecuyer, Seigneur de Tournay, qui ſe maria avec *Renée de la Haye*, fille de *Thomas de la Haye*, Ecuyer, Sieur de Coulomne, Conſeiller & Echevin de Caen en 1532, & de cette alliance vint :

VI. JEAN LE BOURGEOIS, II du nom, Seigneur de Tournay, qui ſe maria à Demoiſelle *Aliénor de la Daugie*, fille de *Jean de la Daugie*, Ecuyer, Sieur d'Agi, de Ranchy, & Daingleſqueville, & de *Catherine le Brun*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée à *François de Bouſſel*, Seigneur de Parfouru, dont des enfans; — 3. BARBE, mariée à *Euſtache du Vivier*, dont trois garçons; — 4. & JEANNE LE BOURGEOIS, mariée à noble homme *Charles Toury*, Sieur de Roullours, dont poſtérité.

VII. RICHARD LE BOURGEOIS, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Tournay, marié à Demoiſelle *Jeanne Auzeray*, fille & héritiere en partie de *François Auzeray*, Ecuyer, Sieur de May, des Hommais & de Démouville, de la maiſon des Sieurs de la Hogue, Courvaudon, la Fontenelles & Saint-Aignen, & de Demoiſelle *Marie de la Freſnayée*, de la maiſon des Sieurs de Saint-Aignen & de Crameſnil, dont : — 1. RICHARD, III du nom, Ecuyer, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, III du nom, auſſi mort ſans poſtérité; — 3. ROBERT, qui ſuit; — 4. JEANNE, mariée à *Jean Lhommhaut*, Ecuyer, Sieur de Londes; — 5. MARIE, mariée à *Robert le Lucas*, Ecuyer, Sieur de Grandcamp; — 6. ANNE LE BOURGEOIS, mariée, 1°. à *Jean Louhaut*, Seigneur de Condé; & 2°. à *François Robillard*, Sieur de Riviers, fils de *Senard Robillard*, Seigneur du Meſnil, & de *Marie Canal*.

VIII. ROBERT LE BOURGEOIS, Ecuyer, Seigneur de Tournay, Hermanville, & du Freſne, troiſieme fils de RICHARD, II du nom, & de *Jeanne d'Auzeret*, hérita de ſes freres, & épouſa *Anne le Babilleur*, Dame de la Commune, veuve de noble homme Jean de Vimis, Avocat-Général, par commiſſion, en la Cour du Parlement de Normandie, & fille aînée & héritiere de *Thomas le Babilleur*, Sieur de la Commune, & de Demoiſelle ANNE LE BOURGEOIS, fille de CLAUDE LE BOURGEOIS, Seigneur de Navarre. De ce mariage ſont nées : — 1. JEANNE, Dame de Tournay & du Freſnet, mariée à *Jean le Roux*, Ecuyer, Sieur de Goufreville, Conſeiller du Roi, & Tréſorier de France en la généralité de Caen; — 2. & MARIE LE BOURGEOIS, Dame de Hermanville, mariée à Meſſire *Charles Labbay*, Sieur de la Motte, Conſeiller du Roi en la Cour de Parlement de Roüen.

Les armes : *d'azur à la faſce d'or, accompagnée de trois bezans de même 2. & 3.* cimier *une Colombe d'or*, ſupports *deux lions d'or*. Deviſe : *reddite Deo & Cæſari.*

* BOUSIES, village dans le Cambreſis, qui a donné ſon nom à une famille noble, qui a produit grand nombre d'illuſtres perſonnages.

On trouve, en 1004, un JEAN DE BOUSIES, qui prêta ſerment de

Digitized by Google

fidélité à l'Evêque Herlean, créé par l'Empereur, premier Comte de Cambresis. La filiation suivie de cette ancienne noblesse commence à :

I. VATIER, Sire DE BOUSIES, qui vivoit encore en 1185, & avoit épousé *Ade de Roeux*, veuve de Nicolas de Boulers, fille d'*Eustache* dit le *vieux*, Sire de *Roeux*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

II. VATIER, II du nom, Sire DE BOUSIES, vivoit en 1214, & fut inhumé dans l'église de Saint-Aubert, à laquelle il fit quelques donations du consentement *d'Aldelvaie*, son épouse, & de ses enfans, qui furent, suivant une charte de ladite abbaye :— 1. VATIER, qui suit ; — 2. RIBAULD ; — 3. SIMON ; — 4. & EUSTACHE VATIER DE BOUSIES.

III. VATIER, III du nom, Sire DE BOUSIES, fit le voyage de la Terre-Sainte, & se croisa avec Baudouin, Comte de Hainaut, il vivoit en 1230 & 1248. Il épousa *Alix*, fille de *Royer*, Sire de Valloincourt, & on le trouve qualifié beau fils de la Dame de Vallincourt, dans une chartre de l'abbaye de Vancelles, de l'an 1238, ainsi que RIBAULD DE BOUSIES, son frere cadet, dont la femme se nommoit *Marie*, (*Voyez Carpentier, Histoire de Cambrai & du Cambresis, tome II, folio 312, 313 & 314*).

IV. VATIER, Sire DE BOUSIES, IV du nom, au pays du Cambresis, fils de VATIER, III, & de Dame de Vallincourt, mourut en 1268, & avoit épousé *Alix de Hainault*, fille de *Philippe*, Sire de Jelours, & sœur de Baudouin, Roi de Jérusalem, morte en 1292, suivant leur épitaphe qui se voit dans l'église des freres Récolets à Valencienne. (*Voyez Carpentier, tome XI, folio 479*). De leur mariage vinrent : — 1. BAUDOUIN, mort sans alliance ; — 2. VATIER, qui suit ; — 3. ELISABETH, morte en 1295 ; — 4. & MAHAUT DE BOUSIES, mariée à *Baudouin de Hainault*, Sire de Fontaine de ce Bourg, &c. (*Carpentier, tome II, folio 480.*)

V. VATIER, V du nom, Seigneur de Bousies, puis du Cambresis, après la mort de *Baudouin*, son frere, épousa *Isabeau de Conflans*, fille du Maréchal de Champagne, & cousine de la Reine de France, laquelle donna un vitrage à l'église des peres Dominicains de Valenciennes, où l'on voit les armes de Conflans & celles de Bousies. De ce mariage vinrent deux garçons, savoir : — 1. VAUTIER, qui suit ; — 2. & EUSTACHE VAUTIER DE BOUSIES, rapporté après la postérité de son aîné, & qui a continué la descendance.

VI. VAUTIER, VI du nom, Seigneur de Bousies, dans le Cambresis, vivoit en 1312 jusqu'en 1332, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, LOUIS, qui suit :

VII. LOUIS, Seigneur de Bousies, Pair de Cambresis en 1357 & 1360, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. VAUTIER DE BOUSIES, marié à *Idonie de Chin*, laquelle vivoit en 1420, & fut mere d'un fils nommé VAUTIER DE BOUSIES, marié à *Isabeau d'Esne*, Dame de Descrepin.

VIII. LOUIS, Sire de Bousies, II du nom, marié à *N.... de Rouvroy de Saint-Simon*, dont il eut une fille unique, JEANNE, qui suit :

IX. JEANNE DE BOUSIES, Dame de la terre & pairie de Bousies, épousa vers l'an 1450, selon l'extrait d'un livre des fiefs du Palais Archié-

Digitized by Google

piſcopal de Cambrai, *Jean de la Pierre*, Chevalier, Seigneur de Jugny, Verlay, &c. fils de *Jean Châtelain de Lipelmonde*, Maître d'hôtel du Duc de Bourgogne. (*Carpentier, tome II, folio 883.*

VI. EUSTACHE DE BOUSIES, ſecond fils de VAUTIER, VI du nom, fut Sire de Vertain, & épouſa *Marie de Treſignis*, fille de *Jean*, dont vint :

VII. EUSTACHE DE BOUSIES, II du nom, Chevalier, Sire de Vertain, qui vivoit en 1378, & avoit épouſé Demoiſelle *Agnès de Bierne*, fille d'*Arnould*, Seigneur de Felluy, & de *Mathilde de Veſemale*, Dame de l'Ecluſe, Gageldonnek, dont naquirent : — 1. PIERRE, Sire de Vertain, Romeries, & Felluy, Chevalier, fut grand-Bailli d'Hainaut, comme il ſe voit par une Chartre de l'Abbaye de Saint-Aubert, de l'an 1424. Il mourut ſans poſtérité ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. VAUTIER ; tige de la ſeconde Branche ; — 4. & ISABEAU DE BOUSIES, mariée à *Mathieu*, Baron de Candas, Chevalier, Seigneur de Varlain.

VIII. GUILLAUME DE BOUSIES-DE-VERTAIN, Seigneur de Romeries, épouſa *Guillemette de Heule*, fille de *Roger*, dont il eut : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. & JACQUELINE DE BOUSIES, Dame de Fremeſques, mariée à *Jean*, Seigneur de Nouvelles & de Varigny.

IX. EUSTACHE DE BOUSIES, III du nom Chevalier, Seigneur de Vertain & Romeries, épouſa, en 1446, *Iſabeau de Polenen*, dite le *Lecq*, fille de *Henri*, & de *Jeanne de Chiſtelles*. Elle étoit veuve en 1474, ſuivant un relief qu'elle fit le 24 Janvier de la même année, pardevant le bailli de Vertain, d'un fief donné à bail, au nom de ſes enfans, où elle eſt qualifiée douairiere de Vertain ; ſes enfans furent : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée en ſon rang ; — 3. ISABELLE, mariée à *Jean*, Comte de Doëtengen, Seigneur de Condé en 1499 ; — 4. JEANNE, morte Chanoineſſe de l'illuſtre chapitre de Sainte-Waudru, à Mons, le 30 Décembre 1522 ; — 5. & MARGUERITE DE BOUSIES, auſſi Chanoineſſe du même chapitre, morte le 21 Mai 1503, & toutes les deux inhumées en l'égliſe dudit chapitre.

X. EUSTACHE DE BOUSIES, IV du nom, Seigneur de Vertain, Romeries, Felluy, vivoit en 1454, & avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Mailly*, fille de *Fery*, Seigneur de Loſſignol, & de *Marie de Brabant*, fille de *Clugnet*, Amiral de France. De ce mariage naquirent : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. ADOLPHE, mort jeune ; — 3. ISABEAU, mariée à *Jean de la Hamede*, Seigneur de Condé, Renaix, &c. — 4. & FLORENCE DE BOUSIES, Dame de Fremerville, mariée à *Jean*, Seigneur d'Anvry, & de Villers, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne d'Ablincourt*.

XI. EUSTACHE DE BOUSIES, V du nom, Chevalier, Seigneur de Vertain, épouſa, 1°. Demoiſelle *Marie de Humieres* ; 2°. *Jeanne de Vaudercycken*, Dame de Louppoigne, &c. morte ſans hoirs ; il n'eut qu'une fille de ſa premiere femme, nommée JEANNE, qui ſuit :

XII. JEANNE DE BOUSIES, Dame, héritiere de Vertain, Goſſelier, Felluy, Guillain, épouſa Meſſire *Charles de Rubanpré*, Vicomte de Monteynac, Seigneur de Reves, Bieure, Varfuſée, Aubigny ; dont elle eut :

Digitized by Google

des enfans qui furent enterrés dans le chœur des Dominicains de Valenciennes; & la mere mourut en 1538.

SECONDE BRANCHE.

VIII. VAUTIER DE BOUSIES-DE-VERTAIN, troiſieme fils d'EUSTACHE, Seigneur de Dagnes, & d'*Agnès de Biernes*, épouſa en 1404, *Catherine de Varieres*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. VAUTIER DE BOUSIES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. JEAN DE BOUSIES-DE-VERTAIN, Seigneur d'Aubignys, épouſa Dame *Nicole de Hamme*, fille de *Robert*, & de *Guillemette de Mailly*, dont vint une fille unique, nommée NICOLE DE BOUSIES-DE-VERTAIN, Dame d'Aubignys & d'Eſtrées, mariée à *Jean de Rubanpré*, Chevalier de l'ordre de la Toiſon-d'Or, Seigneur de Bieure, &c.

IX. VAUTIER DE BOUSIES, frere cadet du précédent, dit Fierabras, Chevalier, Seigneur de Verreille, le Seque, Comte de Fauquenberry, épouſa *Jeanne de Beaumont*, Comteſſe de Fauquenberry, dont il eut : — 1. JEAN, Comte de Fauquenberry, Seigneur de Famillеurin, marié, ſans enfans, à *Banne de Flandre*; — 2. ENGLEBERT, qui ſuit; — 3. JEANNE dite DE VERTAIN, Comteſſe de Fauquenberry, Dame de Famillеurin, Courieres, mariée à ETIENNE DE BOUSIES, Chevalier, Seigneur d'Irtre & de Beaudemont.

X. ENGLEBERT DE BOUSIES-DE-VERTAIN, Comte de Fauquemberg, épouſa Demoiſelle *Jeanne de Mortaigne*, dite *Deſpierres*, dont il eut : — 1. JEAN DE BOUSIES DE VERTAIN, Chevalier, Comte de Fauquemberg, mort ſans poſtérité. De ſon mariage avec *Nicole de Radodinge*; — 2. & MARGUERITE DE BOUSIES, mariée à *Jacques de Marquete*, Sieur de Noyelle.

TROISIEME BRANCHE.

X. JEAN DE BOUSIES-DE-VERTAIN, ſecond fils d'EUSTACHE DE BOUSIES, III du nom, & d'*Iſabeau de Polanen*, dite de le Lecq, vivoit en 1454, & épouſa Demoiſelle *Iſabelle Moerkerke*, fille de *Louis*; ce qui ſe prouve par un acte du 23 Juin 1474 de ladite Dame de *Moerkerke*, en faveur d'EUSTACHE DE BOUSIES, ſon fils, qui ſuit; dans lequel acte elle eſt qualifiée veuve de JEAN DE BOUSIES, Chevalier.

XI. EUSTACHE DE BOUSIES, Seigneur d'Aubierbois, vivoit en 1538, & épouſa *Barbe le Poivre*, dont il eut; — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & CHARLES DE BOUSIES, Chanoine.

XII. CLAUDE DE BOUSIES, Ecuyer, Seigneur d'Aubierbois & des Carmin, fut du corps des Etats nobles des pays & comté d'Hainault, & ſe maria avec *Iſabeau de Treſignies*, fille de *Trocus de Treſignies*, Chevalier de l'ordre de la Toiſon-d'Or, & de Demoiſelle *Antoinette de Caroubde*, ce qui eſt prouvé par le teſtament conjonctif de ces deux époux, du 2 Juillet 1539. De ce mariage vinrent : — 1. ISAMBART, qui ſuit; — 2. ROBERT, mort jeune; — 3. JEANNE, mariée à *Philippe de Hove*; — 4. & CHARLOTTE DE BOUSIES, mariée à Don *Auguſtin de Bellabocca*.

XIII. ISAMBARD DE BOUSIES, Ecuyer, Seigneur de Carmin, ſervit

Digitized by Google

en 1571 ſur les galeres du Seigneur Don Jean d'Autriche contre les Turcs; ſe trouva auſſi dans l'armée du Duc de Parme, au ſecours de la ville de Rouen, en qualité de Lieutenant de la compagnie des hommes d'armes du Seigneur, Comte de Borra, & épouſa *Marguerite de Briard*, Dame & Vicomteſſe de Rouvrois, dont JEAN DE BOUSIES, qui ſuit :

XIV. JEAN DE BOUSIES, Vicomte & Seigneur de Rouvroy, Capitaine d'une compagnie ſous le Comte de Bouet; épouſa par contrat du 13 Août 1598, Demoiſelle *Marguerite de Barau-de-Magny*, Dame dudit Magny, fille de *François*, & de *Marie de Crohin*, & 2°. *Anne de Cabillan*, & 3°. Demoiſelle *Charlotte-Claudine de Maſſiette*, fille de *Guilbert*, Gouverneur de Chimay, & de Mahaut de la Marcke; du premier lit vinrent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; & du troiſieme lit : — 2. JEAN-BATISTE, DE BOUSIES, qui épouſa 1°. *Anne de Tramecourt*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marie-Michelle Deſclebe*, dont il eut une fille, nommée PHILIPPINE, mariée à *Nicolas-François de Buinies*, & un garçon nommé JOSEPH, Seigneur d'Eſcarmain, qui ſe maria à *Iſabelle Maes*, dont la poſtérité ſubſiſte encore dans N.... DE BOUSIES, Seigneur d'Eſcarmain; — 3. GUILBERT, mort jeune; — 4. PHILIPPE ISAMBARD, Chanoine de Notre-Dame de Cambrai; — 5. CHARLOTTE, Dame de Dion, morte ſans alliance; — 6. & DOROTHÉE DE BOUSIES, morte auſſi ſans alliance.

XV. PHILIPPE DE BOUSIES, fils de JEAN & de *Marguerite de Baran*, ſa premiere femme, par un acte du 20 Août 1612, hérita des biens de ſa mere, & épouſa *Eliſabeth de Graſſi*; il laiſſa de ſon mariage : — 1. FERY-BAZIL, qui ſuit; — 2. MATHIEU, Seigneur de Saint-Symphorien, mort ſans alliance; — 3. CAROLINE, morte jeune; — 4. ISABEAU-CLAIRE, morte ſans alliance; — 5. & MARGUERITE DE BOUSIES, mariée, 1°. à *Fery de Vazieres-de-Waurin*, & 2°. à *Erarme de Vanderdilſt*, Seigneur de Tembroeck, dont les Comtes de *Vanderdilſt*.

XVI. FERY-BAZIL DE BOUSIES, Seigneur & Vicomte de Rouvroy, Ponfayon, épouſa, le 6 Juillet 1768, Demoiſelle *Marie-Françoiſe-Victoire-Proſpere de Rocea*, fille de *Claude*, & de *Louiſe de Villeneuve*, dont : — 1. LÉON-CLAUDE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-HENRI, Capitaine de Grenadiers dans le régiment de Vrangel; — 3. & 4. PHILIPPE & EUSTACHE, morts jeunes; — 5. ISABELLE-CLAIRE-VICTOIRE, mariée à *Charles-Ignace-Florent Verreycken*, Vicomte de Brucq; — 6. MARIE-FRANÇOISE, morte ſans alliance; — 7. MARIE-MARGUERITE-VICTOIRE-CORNILLE DE BOUSIES, morte auſſi ſans alliance.

XVII. LÉON-CLAUDE DE BOUSIES, Seigneur & Vicomte de Rouvroy, Fayon, membre de l'ordre de l'état noble du pays & comté d'Hainault, Capitaine d'infanterie au régiment du Baron de Vrangel, épouſa, par contrat paſſé le 4 Août 1701, Demoiſelle *Marie-Anne le Brun*, Dame de la Vigne, fille de Meſſire *François-Lamoral le Brun*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Françoiſe Rivart de Martigny*; de ce mariage dont : — 1. CHARLES-LÉON, qui ſuit; — 2. HENRI-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné; — 3. HENRI-JOSEPH-HYACINTHE, Religieux & Proviſeur de la noble abbaye, Sainte-Gertrude à Louvin; — 4. EMMANUEL-LAMO-

Digitized by Google

RAL-JOSEPH, Religieux & Prieur de la même abbaye; — 5. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, Religieux, Receveur-général, puis Prévôt de la noble abbaye de Saint-Sauveur; — 6. ISAMBARD-JOSEPH, Chanoine de la métropole de Gand, puis Chanoine du chapitre noble de Saint-Vaudru, à Mons; — 7. MARIE-VICTOIRE-JOSEPH, Abbeſſe de l'abbaye de Foreſt, près Bruxelles; — 8. VICTOIRE-ISABELLE-JOSEPHINE, mariée à *Charles-Antoine-Joſeph Dumont-de-Rampmont*; — 9. & FRANÇOISE-ISABELLE-ANGÉLIQUE DE BOUSIES, reçue Chanoineſſe dans le noble chapitre de Montigny, en Franche-Comté.

XVIII. CHARLES-LÉON-JOSEPH DE BOUSIES, Seigneur & Vicomte de Rouvroy, Fayon, la Beaume, Feriere-le-petit, membre de l'ordre de l'état noble du pays & comté d'Hainault, s'eſt marié, par contrat du mois de Novembre 1746, avec Demoiſelle *Marie-Joſeph-Alexandrine*, Comteſſe de Corswarem, Looz, & du Saint-Empire-Romain, fille de *Joſeph*, Comte de Corswarem, & du Saint-Empire-Romain, & de Dame *Marie-Barbe*, Comteſſe de Glimes; de ce mariage ſont nés : — 1. FERY-FRANÇOIS-JOSEPH; — 2. CHARLES-ALEXANDRE-FERDINAND-JOSEPH-MAURICE; — 3. BONNAVENTURE-HYACINTHE-JOSEPH; — 4. & MARIE-LOUISE-BARBE-JOSEPH DE BOUSIES.

XVIII. FERY-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE BOUSIES, frere cadet du précédent, Capitaine de cuiraſſiers, au ſervice de France, a épouſé Demoiſelle *Anne-Eléonore de Saumier*, dont il a eu : — 1. CLAUDE-JOSEPH; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, Chanoine de l'égliſe collégiale, queſtrale & princiere de Mulback; — 3. ALEXANDRE-JOSEPH-EUGÈNE, Exempt des Gardes du corps du Roi d'Eſpagne, & Colonel de cavalerie; — 4. ANNE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée à *Claude-Philippe-Xavier de Boidelier*, Seigneur de Viſenée; — 5. Demoiſelle ALEXANDRINE-FRANÇOISE-PÉTRONIE DE BOUSIES, Marquiſe de Gaze.

Les armes : *d'azur à une croix d'argent.*

BOUVET, ancienne nobleſſe originaire de Bretagne. Ce nom eſt très connu dans les hiſtoires de cette province par D. Maurice & D. Lobineau, & dans les différentes recherches de la réformation de la Nobleſſe. Mais depuis l'incendie que la ville de Rennes a eſſuyé en 1720, où cette famille a eu le malheur d'avoir une maiſon appellée du Bouvet, qui lui appartenoit, conſumée par les flammes, ainſi que beaucoup de titres & papiers; il n'eſt pas poſſible d'en remonter une filiation ſuivie avant le XVI^e. ſiecle, & nous nous trouvons forcés à ne parler qu'hiſtoriquement de pluſieurs du nom DE BOUVET, d'après les auteurs ci-deſſus cités, qui en ont fait mention, & les diverſes montres auxquelles ils ont paru.

HENRI BOUVET, eſt qualifié Ecuyer dans les comptes des Gendarmes de la retenue du Roi de Navarre en 1314.

On trouve dans l'hiſtoire de Bretagne, par D. Lobineau, *tome 2, pag. 380*, le Chancelier BOUVET qui ſouſcrivit au traité de paix paſſé à Guérande le 12 Avril 1364.

JEHAN BOUVET, eſt compris dans la revue de Huguenin de Viarme,

Digitized by Google

du premier Août 1369, & dans la montre de Bertrand du Gueſclin, faite à Paris, le 18 Mars 1370.

GUILLAUME BOUVET, eſt qualifié Chevalier, dans un compte du prêt fait le 28 Septembre de la même année, au Maréchal de Sancerre.

JACQUES BOUVET, Capitaine de dix-huit Archers, eſt mentionné dans la retenue de l'Amiral, du 18 Septembre 1370; & auſſi GUILLAUME BOUVET, qui avoit à ſa ſuite trois Ecuyers, dans la retenue de M. Hutin de Vermelles.

JACQUES BOUVET, Capitaine de quarante Arbalêtriers, eſt cité dans un compte de 1388, de Guillaume d'Anfernet, pour la paie des Gendarmes. Le même ſervoit à Ardres, le 7 Mai 1389, avec trente-huit Arbalêtriers, ſuivant un compte général dudit d'Anfernet.

JEAN BOUVET, Ecuyer, Capitaine de vingt-cinq Arbalêtriers, parut en 1392, à la montre de Robert de la Ferriere, & eſt employé avec SIMON BOUVET, Capitaine de vingt-neuf arbalêtriers, dans le cinquieme compte de J. de Chanteprime, Tréſorier des guerres du Roi, depuis le 17 Mai 1394 juſqu'au mois d'Août 1395. Le même JEAN BOUVET fut du nombre des Chevaliers & Ecuyers qui accompagnerent le Duc Jean V en France, l'an 1418, dit D. Lombineau, *tome II, pag. 927, & Art. de Bretagne, tome II, fol. 969.* Il eſt encore compris au mandement du 22 Octobre 1419, dans l'extrait du compte de Jean Mauléon, Tréſorier de l'épargne, depuis le mois de Juin 1414 juſqu'au 21 Mars 1421, ſelon Lobineau, *tome II, pag. 968.* Il prit les armes, en 1420, avec RAOUL & EON BOUVET, pour la délivrance du Duc Jean, V du nom, détenu priſonnier par les Penthievres, & ils marcherent ſous la banniere du Vicomte de la Belliere, comme il eſt dit à l'art. de Bretagne, *tome II, fol. 1009 & 1012.*

GUILLAUME BOUVET, Sieur de la Roche, en la paroiſſe de Guer, dioceſe de Saint-Malo, eſt compris au nombre des nobles de cette province dans les réformations de 1426 & 1427, *livre 1, coté 1855 bis.*

JEAN BOUVET eſt employé au rôle des nobles de la paroiſſe de Saint-André, dioceſe de Nantes, dans la réformation de 1426, *livre 3, coté 1206.*

Un autre JEAN BOUVET ſe trouve ſur le rôle des nobles de la paroiſſe de Moigné, dioceſe de Rennes, dans la réformation de l'évêché de Rennes, faite en 1427.

JEHAN BOUVET, avec Jehan le Bugle & Julien Chevreuil, de la paroiſſe de Redon, ſont compris dans une quittance du Maréchal d'Alençon, en 1434.

JEHAN BOUVET prêta ſerment avec les nobles de l'évêché de Saint-Malo, à la Chambre des Comptes de Nantes, en 1437 *Arm. E. Caſſette A*, n°. 6). Il paroît être le même que JEAN BOUVET, Sieur de la Bourdelais, compris au nombre des nobles de la paroiſſe de Guer, dioceſe de Saint-Malo, dans les réformations de 1442 & 1444 (*livre 2, coté 1854.*

ROULIN

Digitized by Google

ROULIN & MARTIN BOUVET comparurent à la montre du ſieur de Lochac, du 13 Juillet 1456, pour la garde du pays de Normandie.

BERNARD BOUVET parut à la montre du Comte de Dunois, le 6 Septembre 1460.

ARTUR BOUVET, Chevalier, & *Catherine Odard*, ſa femme, vivoient en 1469. Il étoit mort en 1474, qu'il fut fait don à Jean Cloteaux du rachat échu au Duc de Bretagne, par la mort de feu ARTUR BOUVET, Chevalier, comme il appert du regiſtre de la Chancellerie de Bretagne pour l'an 1474, *coté 1193*.

OLIVIER BOUVET eſt employé dans la montre de la paroiſſe de Noyal-Mazuillac, de l'évêché de Vannes, faite à Auray, en Septembre 1481. JACQUES BOUVET y comparut auſſi pour Michel Fretart.

MICHELET BOUVET fut un des Gendarmes compris dans la revue de Pierre de Rohan, Maréchal de France, ſous M. de Beaujeu, en 1485.

GILLES BOUVET comparut à la montre du Sieur de Saint-Germain, faite à Saint-Aubin-du-Cormier, le 17 Octobre 1481.

JACQUES BOUVET eſt mentionné dans celle du Sieur le Gris, de la même date, & JEAN BOUVET dans la montre de Gui de Champagne, faite à Redon en Bretagne en 1491.

PONTUS BOUVET comparut à la revue de Graiſſay, faite le 1^er^ Octobre 1495, à Capelle en Piémont; & JULIEN BOUVET à celle de Chomdré, du 3 Octobre de la même année, au Camplis-Beyſel.

HENRI BOUVET, Ecuyer, Sieur de Brilhac, étoit Maître-d'hôtel de haut & puiſſant Seigneur Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronſac, & Maréchal de France, en 1498, & fut tué à la bataille de Ravennes en Italie, l'an 1512, ſuivant D. Lobineau, (*tome I, p. 832*).

JEAN BOUVET DE FABIERES, parut à la montre du Comte de Luxembourg, faite à Parme, le 25 Octobre 1501.

JEHAN BOUVET eſt employé dans la montre de M. d'Amboiſe, faite à Salles en Milanez, le 23 Juillet 1505, & auſſi dans celle de M. d'Eſcoulombre, faite à Valence en Milanez, le 3 Octobre de la même année.

JEHAN BOUVET, le jeune, MARTIN & JEHAN BOUVET l'aîné, parurent à la montre de Jean d'Haſſonville, faite à Novarre, en 1507.

Dans le rôle des nobles de la paroiſſe de Serent, évêché de Vannes, lors de la réformation de 1513, on y trouve compris un Seigneur DE BOUVET.

JEAN BOUVET, Sieur de la Roche, eſt employé au rôle des Nobles de la paroiſſe de Guer, lors de la réformation de 1513, & ſa maiſon au rang des maiſons nobles, comme on le voit au livre 3 des réformations de l'évêché de Saint-Malo, *coté 1856 bis*.

JEAN BOUVET, Ecuyer, Sieur de la Pleiſſe, poſſédant le manoir de la Babeliere, eſt compris au rang des Nobles de la paroiſſe de Guipel, lors de la réformation de l'évêché de Rennes, en ladite année 1513, *coté 1251*.

RAOULET BOUVET fut de la montre du Duc de Lorraine, faite au mois de Mai 1515. Il paroît être le même qui ſe trouve compris dans la

Digitized by Google

montre faite à Arcy-ſur-Aube, le 27 Novembre 1525, & dans celle du Duc de Lorraine, faite à Epernay-ſur-Marne, le 9 Août 1526.

PIERRE BOUVET comparut à la montre de M. de Beuil, faite en Dauphiné, le 27 Mai 1515, & ſe trouva auſſi à celle de M. de la Trimouille, à Auxonne, le 23 Juillet 1523.

COME & FLORENT BOUVET parurent à la montre du Duc d'Alençon, faite au camp de Saint-Germain, le 26 Avril 1515. Le dernier ſe trouva auſſi à celles du même Prince, faites à Evreux, le 25 Août 1516, & à Châlons en Champagne, le 16 Mai 1519; & encore avec COME BOUVET, à la montre du Duc d'Alençon, faite à la campagne de Bouſſe, en 1524

ANTOINE DE BOUVET parut à la montre de M. de Religny, faite à Banyo en Breſſau, le 9 Janvier 1515. Le même & ANTOINE BOUVET l'aîné comparurent à la montre de M. Stuart d'Aubigny, faite à Bar-ſur-Seine, le 23 Septembre 1522.

GUILLAUME BOUVET ſe trouva à la montre de M. de Coligny-de-Châtillon, faite à Sens, le 15 Janvier 1517.

FRANÇOIS BOUVET, Sieur de la Prevotais, fut maintenu dans l'office de Contrôleur des réparations du château de Nantes, ſuivant les regiſtres de la Chancellerie, pour l'an 1519, *coté 1177*.

JEAN BOUVET eſt compris dans la montre de M. Stuart d'Aubigny, faite en Piémont, le 22 Octobre 1524.

FLORENT BOUVET-DE-HERAU parut à la montre du Duc d'Alençon, faite à Lyon, le 1er Mars 1524.

NICOLAS BOUVET ſe trouva à celle de M. de Marik-de-Fleurenger, à Sens, le 29 Janvier 1525.

ANTOINE & JEAN BOUVET ſont compris au rôle de la montre d'Anne de Montmorency, Grand-Maître de France, faite à Gaillac en Languedoc, le 7 Mars 1529. Le même JEHAN & ETIENNE BOUVET comparurent à la montre de M. Stuart, Duc d'Albanie, faite à Montluçon, le 15 Mai 1536.

HENRI DE BOUVET, parut à celle du Duc d'Orléans faite à Laon, le 20 Mai 1542.

OLIVIER DE BOUVET, ſe trouva à celle de M. de Saulx-Tavannes, le 29 Août 1549.

GUY DE BOUVET, eſt compris dans la montre du Roi de Navarre, faite en Guienne, le 23 Juillet 1551.

ROCH DE BOUVET, ſervant dans la compagnie de M. de Boulainvilliers, parut à la montre faite à Verdun, le 24 Avril 1555, & FRANÇOIS DE BOUVET, eſt compris dans celle de M. de Damville, du 22 Août 1559.

L'hiſtoire de Bretagne, eccléſiaſtique & civile, par Dom Charles Taillandier, en 1742, *tome II, page 134 & 135*, fait mention de RENÉ HAMON DE BOUVET, Protonotaire du Saint-Siege, qui obtint, le 16 Avril 1501, l'Abbaye Commendataire de Notre-Dame de Paimpont, ordre de Saint-Auguſtin, dioceſe de Saint-Malo, & mourut en 1521. Il

Digitized by Google

deſcendoit de la maiſon DE BOUVET, dont étoit chef alors Meſſire FRANÇOIS-HAMON DE BOUVET, Seigneur de Bouvet, Vice-Amiral de Bretagne, décédé en 1522, lequel ſe trouva rappellé dans le *Gallia Chriſtiana, tome III, page 771*, ſous les noms de FRANCISCUS-HAMON, *è familiâ* de BOUVET, & dans l'hiſtoire généalogique de pluſieurs maiſons de Bretagne, par le Pere du Paz, *pag. 844*; — ANDRÉ-HAMON DE BOUVET, ſon frere, fut Evêque de Nantes; — ISABEAU-HAMON DE BOUVET, leur ſœur, prit poſſeſſion de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes en 1523. Les Religieuſes vivoient alors ſi licencieuſement, qu'elle fut obligée d'avoir recours au bras ſéculier pour les contraindre à vivre plus réguliérement. (*Voyez l'hiſtoire de Bretagne, eccléſiaſtique & civile, de Dom Taillandier, tome II, page 118.*

Le premier, dont les titres nous donnent une eſpece de filiation, eſt PIERRE DE BOUVET, Sieur du Parc, qui comparut à la montre du Duc d'Orléans, faite à Saint-Chamont en Lyonnois, le 23 Juin 1496. Il épouſa *Françoiſe de Ferrieres*, & en eut: — CHARLOTTE DE BOUVET, mariée à *François de Brilhac*, Sieur de Nouzieres & de Choiſy.

JEAN DE BOUVET, Sieur du Rhéal-Buſſon, & *Anne du Fau*, Dame du Rhéal-Buſſon, Auſezte & du Boiſguérin, ſon épouſe, ſont compris au nombre des nobles, dans la déclaration des maiſons nobles de la paroiſſe de Sitz, du 13 Octobre 1513. Ils eurent de leur mariage: — JEANNE DE BOUVET-DU-BOISGUÉRIN, mariée, en Janvier 1525, à *René de la Bourdonnaye-de-Couettion*; étant veuve, elle obtint un relief d'appel contre le Procureur de la Chambre, ſelon les regiſtres de la Chancellerie de Bretagne pour l'an 1543, *coté 1182*.

JEAN DE BOUVET, Sieur de la Bardoulais, reconnu pour très-noble en 1513 dans le livre 3, des réformations de l'Evêché de Saint-Malo, *coté 1856 bis*, avoit une maiſon au village de la Bardoulais, paroiſſe de Guer en Bretagne. Il obtint une ſauve-garde à Ploermel ſur des héritages, comme il appert des regiſtres de la Chancellerie pour l'an 1541, *cotté 21*. & un relief d'appel en 1543, contre le Procureur de la Chambre, ſuivant leſdits regiſtes, *coté 1182*. Il avoit épouſé *Guillemette de Linoudrais*, & en eut: MARGUERITE DE BOUVET, Dame de la Bardoulais, femme de *Julien Rouault*, Sieur de la Roche.

JACQUES DE BOUVET, Sieur de Crameſeul, Conſeiller du Roi, & Référendaire en la Chancellerie de Bretagne, & *Perrine Ribot*, ſa femme, préſenterent, le 1er Mars 1596, Jacques Colin à la chapelle de la Paſſion de Notre-Seigneur, contiguë à l'égliſe de Saint-Pierre d'Ancenis. Ils eurent pour fille aînée: — FRANÇOISE DE BOUVET, mariée en préſence de ſes pere & mere, le 12 Janvier 1578, à *Guillaume Colin*, aïeul de M. le Préſident de la Biochaye.

JEAN DE BOUVET, & *Jeanne Poher*, ſon épouſe, Sieur & Dame du Pin, rendirent aveu en 1605, aux auteurs de M. le Préſident de Rennefond, pour leur maiſon de Loizeliere relevante de la terre de la Haye.

Digitized by Google

Branche des Bouvet-de-Lozier, établie à Paris.

Cette branche, à cauſe de l'incendie arrivée à Rennes, en 1720, comme nous l'avons dit, ne peut remonter ſa filiation qu'à Meſſire JEAN DE BOUVET, qui ſuit:

JEAN DE BOUVET, Sieur de la Jamais, en Bretagne, épouſa, en 1590, *Mathurine de la Touche-Beaulieu*, de laquelle il eut:

MATHURIN DE BOUVET, Sieur de Beauſoleil, auſſi qualifié Meſſire, ainſi que ſes deſcendans. Il mourut le 18 Février 1670; & avoit épouſé *Françoiſe Ferard*, dont: — 1. GUY, qui ſuit; — 2. & YVES DE BOUVET, Sieur de Villeneuve, préſent au mariage de ſon frere.

GUY DE BOUVET, Sieur de Lozier, né le 8 Octobre 1627, fut enterré en l'égliſe des Religieux Cordeliers de Vannes, le 24 Octobre 1686, dans la nef de la chapelle Saint-Jean, du côté du chœur, tout en haut, où eſt ſa tombe. Il avoit épouſé, le 30 Mai 1656, *Genevieve Saiget*, ſœur de *Guillemette*, femme de Meſſire *Yves Guyement de Kerarlio*. Elle fut inhumée le 10 Avril 1703, en l'égliſe de Bleneau de Saint-Loup, au dioceſe d'Auxerre, & eut pour enfans: — 1. JULIEN, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Prêtre, Bachelier en Théologie, Curé de Bleneau; — 3. & JULIEN-ANNE DE BOUVET, Vicaire dudit Bleneau.

JULIEN DE BOUVET, Ecuyer, Sieur de Lozier, batiſé le 27 Octobre 1663, en la paroiſſe Saint-Aubin de Rennes, vint s'établir à Paris, où il ſe diſtingua dans le Barreau, & fut inhumé aux Charniers de la paroiſſe Saint-Benoît, le premier Juin 1714. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1703, célébration en l'égliſe Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 13 dudit mois, Demoiſelle *Marie Rouſſelet*, fille de défunt Meſſire *Antoine Rouſſelet*, Sieur de Segrès, Tréſorier de l'épargne, & de *Marguerite le Fevre*, dont: — 1. JEAN-BATISTE-CHARLES, qui ſuit; — 2. JULIEN DE BOUVET-DE-BEAUSOLEIL, Ecuyer, né le 16 Septembre 1712, Avocat honoraire au Conſeil, vivant non marié à Rennes; — 3. CATHERINE, aînée des précédens, née en 1704, morte en Octobre 1771, femme de *François Gamard*, Ecuyer, Avocat au Conſeil, fils de *François-Jean Gamard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi; elle n'a laiſſé que des filles; — 4. & JULIE DE BOUVET, dite Mademoiſelle de *Beauſoleil*, née en 1707, morte à 23 ans ſans alliance.

JEAN-BATISTE-CHARLES DE BOUVET-DE-LOZIER, Ecuyer, né le 14 Janvier 1706, ancien Capitaine de frégate, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Gouverneur de l'Iſle de Bourbon, s'eſt dévoué dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'étude des exercices de la guerre & de la marine, ce qui lui a fait obtenir, en 1738, le commandement de deux vaiſſeaux, l'*Aigle* & *la Marie*, avec leſquels il forma le projet d'aller reconnoître des terres inconnues. En effet, il découvrit, le premier Janvier 1739, le Cap de la Circonciſion, dans les terres Auſtrales, dont il a fait graver la Carte, ſous le privilege de l'Académie Royale des Sciences, le 5 Septembre de ladite année; fait Capitaine de frégate, par brevet du premier Novembre

Digitized by Google

1746, il a eu le commandement du vaiſſeau du Roi ; *le Lis*, de ſoixante-quatre pieces de canon, & de ceux *l'Invincible* & *le Jaſon* ; & devint Commandant de cette Eſcadre que devoit avoir M. Grouſt-de-Saint-Georges, obligé, après un combat glorieux contre les Anglois, de rentrer dans le port de l'Orient. Le ſieur DE BOUVET-DE-LOZIER, arrivé à l'Iſle de France, après avoir fait en route pluſieurs priſes angloiſes, fut chargé, en 1748, d'aller avec ſon Eſcadre au ſecours de Pondichery ; s'acquitta de cette expédition avec tant d'habileté & de bravoure, qu'il trompa l'Amiral Griffin, qui fut renvoyé en Angleterre pour l'avoir laiſſé paſſer & manqué la priſe de cette ville : la conduite qu'il tint en cette occaſion, lui fit mériter, à ſon retour, la Croix de Saint-Louis, par lettre du Roi, du 29 Septembre, 1749, & il la reçut le 4 Janvier 1750, des mains de M. de la Courneuve, alors Gouverneur de l'Hôtel-Royal des Invalides. Le 14 Mars ſuivant, il reçut des proviſions de Gouverneur particulier de l'Iſle Bourbon, & de Préſident du Conſeil ſupérieur, dont il prêta ſerment entre les mains de M. le Chancelier, & a donné dans ce gouvernement de nouvelles preuves de ſa capacité & de ſon intelligence. En 1757, il a eu le commandement d'une ſeconde Eſcadre deſtinée à porter des troupes dans l'Inde, a ſoutenu, dans cette expédition, la réputation qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe ; & a repris une ſeconde fois le gouvernement de l'Iſle Bourbon juſqu'à ſon retour en France, en 1763, après quarante-trois ans de ſervices, pendant leſquels il n'a ceſſé de donner des preuves de ſon zele, de ſes talens ſupérieurs pour la navigation, & de ſon déſintéreſſement : ce ſont les propres termes des lettres des Rois LOUIS XV & LOUIS XVI, enregiſtrées en toutes les Cours. Il a épouſé, en premieres noces, en Mars 1750, Demoiſelle *Pauline David*, morte ſans poſtérité ; & 2°. par contrat du 7 Octobre 1766, Demoiſelle *Hyacinthe-Madeleine de Leaumont*, fille de feu *Pierre de Leaumont*, Ecuyer, Contrôleur-général des fermes du Roi, & de défunte Dame *Madeleine de Fontanieu*. De ce ſecond mariage ſont iſſus : — 1. ANTOINE-JEAN-BATISTE DE BOUVET-DE-LOZIER, Ecuyer, né le 2 Juin 1768, Penſionnaire à l'Académie Royale de Juilly ; — 2. ATHANASE-HYACINTHE, né le 20 Juillet 1770, auſſi Penſionnaire à ladite Académie ; — 3. HÉLENE-MADELEINE DE BOUVET, née le 7 Septembre 1772.

D'une autre branche de cette famille, eſt N.... DE BOUVET, (couſin au VIII^e degré de MM. DE BOUVET, freres,) ancien Officier de la Compagnie des Indes, établi à l'Orient, Chevalier de Saint-Louis, très-habile marin, qui s'eſt diſtingué ſur le vaiſſeau *le Duc de Bourgogne*, dans un fameux combat qu'il a ſoutenu pendant la derniere guerre. Il a épouſé, en 1757, Demoiſelle *Dordelin*, & en a pluſieurs enfans. Son fils aîné a déjà fait quatre campagnes dans l'Inde, & va faire ſa cinquieme ſur le vaiſſeau l'*Ajax*, commandé par ſon couſin *Henri le Brun*, que le Roi vient de breveter Lieutenant de vaiſſeau & de port, pour commander ce vaiſſeau de ſoixante-quatre pieces de canon.

Suivant une déclaration, faite le 12 Janvier 1721, au greffe de la Cour du Parlement de Bretagne, par Demoiſelle *Guillemette le Brun*, veuve de

Digitized by Google

Pierre-Joſeph de Guibert, Conſeiller-Secrétaire du Roi, au Parlement, il conſte que la maiſon, ſiſe rue Saint-Georges, en la ville de Rennes, dans laquelle elle demeuroit, avoit été entiérement conſumée, & qu'il avoit été brûlé & incendié, dans ſon grenier, deux coffres de papiers que les ſieurs DE BOUVET-DE-LOZIER, ſes oncles, y avoient fait apporter par le ſieur le Breton, leur Procureur au Préſidial de ladite ville, qui étoient les inventaires & généralement tous les papiers, titres & actes inventoriés par leſdits DE BOUVET, dans les ſucceſſions bénéficiaires du feu Sieur DE BOUVET & *Genevieve Saiget*, leurs pere & mere. Cet acte eſt ſigné *Eon*, Commis au Greffe.

Les armes : *de ſinople, au bœuf d'or, accompagné de deux étoiles de même; cimier, un caſque poſé de profil, orné de ſes lambrequins, aux couleurs & métaux de l'écu.*

BRESSEY, famille noble, établie à Nancy en Lorraine, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, regiſtre 1, partie 1.*

Dans un ancien Catalogue des confreres de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, il eſt dit que RENARD DE BRESSEY y fut enregiſtré l'an 1431, & ſucceſſivement PIERRE-CLAUDE, FRANÇOIS, JACQUES, HUGUENIN, autre PIERRE & CLAUDE DE BRESSEY, & JEAN DE BRESSEY, Seigneur de Frétigny. Mais le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt :

CLAUDE DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Mélincourt, qui épouſa, par contrat du 30 Décembre 1520, paſſé ſous le ſcel de la Cour de Faverney, dans le comté de Bourgogne, *Catherine d'Abonne*, fille de *Jean d'Abonne*, Ecuyer, & de *Guillaine de Menoure*, dont :

FRANÇOIS DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Cubry, & de Saint-Julien, marié, le 2 Juin 1549, à *Claude Joufroy*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Gouzans, & d'*Anne d'Eſpontot*. Il en eut :

GABRIEL DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Cubry, qui épouſa *Etiennette de Thomaſſin;* laquelle, comme tutrice de ſes trois enfans, fit hommage des lieux de Rougemont, de Souhelans & des Moulins, le 28 Juin 1619 à Chriſtophe de Rie, Marquis de Varambon, & Seigneur de Rougemont. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & 3. FERDINAND & FRANÇOISE DE BRESSEY.

JEAN DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Frétigny, de Borey & de Coulenat, employé au rang des confreres de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, dans un Catalogue imprimé à Beſançon, l'an 1663, avoit épouſé, le 4 Septembre 1623, *Louiſe de Bildſtein*, fille de *Jean de Bildſtein*, Baron dudit lieu, Seigneur de Magnieres, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, Gentilhomme de ſa chambre, & Colonel de trois mille lanſquenets pour le ſervice de ce Prince, & de *Miremonde de Beherey-de-Saint-Etienne*, dit *du Halt*. Leurs enfans furent : — 1. CLAUDE-NICOLAS, qui ſuit; — 2. CHARLES-LOUIS, Religieux de l'abbaye noble de Saint-Claude, reçu le 22 Mars 1652; — 3. PIERRE-LOUIS, Chambrier de la

Digitized by Google

même abbaye ; — 4. & JEAN DE BRESSEY, Seigneur de la Coſte & de Rougemont, Capitaine d'infanterie au ſervice du Roi d'Eſpagne.

CLAUDE-NICOLAS DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Roville & de Frétigny, épouſa, le 2 Janvier 1650, *Jeanne-Deniſe Poutier*, fille de *Denis Poutier*, Seigneur des deux Sones, de Mamiroles, de Cenſay & de Chalezeul, ancien Co-Gouverneur de la cité Impériale de Beſançon, & de *Jeanne Etienne*, dont :

CHARLES-ANNE-NICOLAS DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, Conſeiller d'Etat, & Chambellan du feu Duc de Lorraine, marié, le 2 Juin 1710, à *Jeanne-Agnès de Ragecourt*, Dame & Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Bernard-Hyacinthe de Ragecourt*, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, Chambellan du même Duc de Lorraine, Meſtre-de-Camp d'un régiment de cavalerie, pour le ſervice du Roi, & d'*Antoinette de Gournay*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans :

MARIE-CLAUDE DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville ; d'abord reçu, le 3 Août 1722, au nombre des Gentilshommes élevés dans le college Mazarin, dit *des Quatre Nations*, à Paris, ſur les titres qu'il produiſit alors, leſquels établiſſent la filiation que nous venons de donner.

Les armes : *d'azur, à deux faſces d'or, une étoile d'argent au canton gauche du chef de l'écu, & un franc-quartier d'or, chargé d'une clef de gueules, poſée en pal, l'anneau en bas.*

BRETAGNE, famille établie à Avalon, en Bourgogne, & maintenue dans ſa nobleſſe, par arrêt des Commiſſaires du Conſeil, du 9 Mai 1669.

Elle remonte ſa filiation, prouvée par titres, devant le juge d'armes de France, à CLAUDE, qui ſuit ; lequel avoit pour frere JACQUES BRETAGNE, Avocat au Parlement, Lieutenant-Général en la Chancellerie d'Autun, mort avant 1596, ſans enfans, de ſon mariage, contracté le 27 Août 1543, avec *Anne de Montholon*, fille de *Guillaume de Montholon*, Avocat-Général au Parlement de Dijon, & de *Catherine Moiſſon*.

I. CLAUDE BRETAGNE, Conſeiller au Parlement de Dijon, par proviſions du 16 Avril 1554, avoit épouſé, le 28 Janvier précédent, *Deniſe Barjot*, anciennement *Berjot*, ſœur de noble homme *Philibert Barjot*, Conſeiller au Parlement de Paris, & fille de noble homme *Claude Barjot*, Seigneur d'Orval & de Selongey, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Dijon, & d'*Antoinette le Viſte*. Il en eut, entr'autres enfans : — 1. JULES, Seigneur de Blancey & de Trémont, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, à Dijon ; — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, dont nous allons parler d'abord ; — 4. CLAUDE, femme de *Jacques Boſſuet*, Conſeiller au Parlement de Dijon ; — 5. & MARTHE BRETAGNE, mariée, le 7 Mai 1600, à *Philbert Leſuel*, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne.

ANTOINE BRETAGNE, Seigneur & Baron de Loiſy, ſucceſſivement reçu Conſeiller au Parlement de Dijon, le 26 Mars 1587, premier Préſi-

Digitized by Google

dent du Parlement de Metz, le 9 Avril 1633; puis premier Préſident audit Parlement de Dijon, pourvu le 21 Juillet 1637, & reçu le 12 Août ſuivant, mort avant 1664, & enterré auprès de ſes peres, dans l'égliſe de la Madeleine de ladite ville, avoit épouſé, le 27 Février 1593, *Anne de Maſſol*, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans : — CLAUDE BRETAGNE, Baron de Loiſy, Conſeiller au Parlement de Dijon, reçu le premier Mars 1631, puis premier Préſident du Parlement de Metz, le 8 Mars 1641.

II. CLAUDE BRETAGNE, II du nom, ſecond fils de CLAUDE I, & de *Deniſe Barjot*, fut reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 13 Août 1602, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'état & privé, par lettres du 3 Avril 1639, mourut le 9 Novembre 1648, & fut enterré auprès de ſon frere le premier Préſident. Il avoit épouſé, 1°. le 5 Août 1618, *Marie Filsjean*, fille de noble *Nicolas Filsjean*, Seigneur de Sainte-Colombe, Gouverneur de la Chancellerie de Dijon, & d'*Anne Morin*; & 2°. le 27 Août 1628, *Hélene Maillard*, fille de *François Maillard*, Tréſorier de France. Du premier lit, il eut entr'autres enfans : — 1. ANTOINE, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 12 Juillet 1641, — 2. & ANDRÉ BRETAGNE, qui ſuit :

III. ANDRÉ BRETAGNE, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, Préſident, Tréſorier de France en la généralité de Bourgogne & Breſſe, épouſa, le 30 Octobre 1654, *Joſephe Galois*, fille de *Jean-Batiſte Galois*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & d'*Olympe de Maſſol*, de laquelle il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres pour fils aîné :

IV. ANTOINE BRETAGNE, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, qui a laiſſé de ſon mariage :

V. JOSEPH-ANDRÉ BRETAGNE, Ecuyer, Seigneur de Ruere, qui a épouſé, le 7 Novembre 1724, *Marie Breſſe*, fille de *Pierre Breſſe*, Conſeiller du Roi, Maître particulier des eaux & forêts du Bailliage d'Auxois au ſiege d'Avalon, & de *Didiere le Court-de-Beam*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans : NICOLE-ANTOINETTE-MADELEINE BRETAGNE-DE-RUERE, née le 22 Juillet 1725, & préſentée pour être reçue dans la maiſon de l'Enfant-Jeſus à Paris, d'après ſes peuves de nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or ondée, accompagnée en chef de trois grelots de même, & en pointe d'un croiſſant montant d'argent.*

BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, famille établie à Dunkerque, dont eſt :

JEAN-LOUIS DE BRIANSIAUX, Ecuyer, Seigneur de Milleville, né à Dunkerque le 29 Décembre 1727, (fils aîné de défunts MATHIEU BRIANSIAUX, commerçant dans la même ville, & de *Madeleine Hochart*), d'abord reçu ſecrétaire du Roi, Audiencier près la Chancellerie du Parlement de Flandres, en 1759, Chevalier de l'ordre du Roi, & penſionnaire de Sa Majeſté. Il a été ennobli, ſans finance, & ſes enfans & deſcendans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, par lettres patentes données à Verſailles le 10 Mars 1765, enregiſtrées au Parlement de

Digitized by Google

de Paris le 24 Mai, en la premiere Chambre de la Cour des Aides, le 26 Juin ſuivant, & au greffe du magiſtrat de la ville de Dunkerque, le 4 Janvier 1766, *regiſtre 14, folio 152*. Ces lettres-patentes ont été repréſentées le 26 Octobre 1776, tranſcrites & rétablies dans les regiſtres & dépôts de la Cour des Aides de Paris, en vertu des déclarations du Roi, des 11 Mars & 15 Août 1776, regiſtrées les 26 Mars & 21 Août ſuivant audit an, & des arrêts de la Cour des 29 Mars & 24 Avril ſuivant, même année. Elles portent, entr'autres choſes, que c'eſt en conſidération de ſon intelligence, & du zele qu'il a montrés dans les différentes opérations de commerce & de courſes. Pendant la paix il a entrepris pluſieurs branches de commerce dans différentes parties du monde. Lors de la déclaration de la guerre derniere de 1756 à 1762, il a été un des premiers & des plus ardens à courir ſur les ennemis; a fait conſtruire dix-huit corſaires qu'il a armés pluſieurs fois, un de 40 canons, un de 24, un de 14, & les autres de 10 à 6 canons, avec leſquels il fit vingt-huit armemens contre les ennemis de l'Etat, & s'eſt intéreſſé dans d'autres armemens de même eſpece; ſes entrepriſes ont employé une quantité conſidérable de matelots & d'ouvriers, ont attiré beaucoup d'étrangers à Dunkerque, & ont contribué à l'augmentation des gens de mer. Le ſuccès de pluſieurs de ſes corſaires, en produiſant un bénéfice réel à l'Etat, a cauſé un tort notable au commerce des ennemis. Les dépenſes du ſieur BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, & le produit des priſes de ſes corſaires, ont fait circuler un argent immenſe dans la Flandre. Voici comme Sa Majeſté s'exprime dans ſes lettres : « En mil ſept cent cinquante-neuf, pour aider notre ſervice de » ſes propres fonds, & faciliter les armemens que nous faiſions alors à » Dunkerque, il s'eſt mis à découvert de ſommes conſidérables, & a altéré » ſon crédit, &c. » Sa Majeſté conſtate encore les faits ci-deſſus, par commiſſion royale, du 10 Octobre 1765, & notamment les différentes branches de commerce que le ſieur DE MILLEVILLE a entrepris dans pluſieurs parties du monde, & les priſes que ſes corſaires ont faites pendant la guerre ſur les ennemis de l'Etat. Tant de zele & d'ardeur pour le ſervice du Roi & de la patrie, & tant d'avances & de dépenſes faites qui ont altéré ſes fonds, comme le diſent les lettres de nobleſſe, lui ont mérité le cordon & la croix de l'ordre royal de Saint-Michel, dans lequel il a été reçu au Chapitre tenu à Paris le 2 Décembre 1765, avec diſpenſe de deux autres degrés de nobleſſe. Il a obtenu auſſi de Sa Majeſté Danoiſe, une gratification de vingt mille livres par forme d'indemnité d'un de ſes vaiſſeaux corſaires pris dans un des ports neutres de ce Prince, contre toutes les regles de la guerre, par les Anglois, ſuivant une lettre de M. *de Bernſtorf*, premier Miniſtre de ce Monarque, datée de Copenhague, le 5 Septembre 1769. Enfin LOUIS XV, lui accorda, le premier Janvier 1772, une penſion de dix mille livres, ſans retenue. Il a épouſé, le 11 Mai 1750, *Marie Jacqueline Looten*, née à Dunkerque le 26 Septembre 1726, fille de *Nicolas Looten*, Capitaine de navire marchand, & de *Marie-Louiſe Verhaghe*. De ce mariage il a eu cinq enfans, dont deux garçons & une fille, morts; il ne reſte que deux filles, ſavoir : — 1.

Digitized by Google

JULIE-MARIE-JOSEPHINE, née à Dunkerque le 9 Février 1759; — 2. & EMILIE-MARIE-CLAIRE DE BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, née en la même ville, le 8 Février 1761.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, chargée de deux diamans d'argent en loſange, ſurmontée d'un lion de gueules paſſant; en cœur, deux ancres de ſable poſées en ſautoir; & la pointe de l'écu en forme de terraſſe d'azur, endentée par le haut, & chargée auſſi d'un diament d'argent en loſange;* ſupports, *deux lions.*

BRIOT, dans le Barrois. Voyez cet article au *tome IV de la repriſe de la nobleſſe maternelle*, par Lettres-Patentes, entérinées en la Chambre des Comptes. Il n'y a qu'un deſcendant des mâles de cette famille qui ait poſtérité.

JEAN-FRANÇOIS BRIOT DE MONREMY, né le 24 Mars 1725, Officier des Chevaux-legers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Ligny, Seigneur de Courcelles, & de Neuville en Verdunois.

Il a épouſé à Paris, *Henriette-Simone Bachoy*, ſœur de M. le Lieutenant-Criminel, dont trois enfans, un garçon & deux filles. (Voyez les *Etrennes de la Nobleſſe*,) année 1779, page 63.

Les armes : d'*hermine, au chef d'or, chargé d'un aigle à deux têtes naiſſantes & déployées de ſable, allumé & lampaſſé de gueules* : cimier, *l'aigle de l'écu*, & ſont telles qu'elles ont été accordées à *Gerard Mangeot*, par RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, à Aix en Provence. Cette famille en deſcend, & en a repris la nobleſſe, comme il a été dit ci-devant.

Elle ſe trouve dans l'*Armorial général de Lorraine, page 89* : mais on a écrit, par erreur, BRIET, au lieu de BRIOT.

Il y a pluſieurs familles nobles de ce nom, & la baronnie de *Briot* eſt en Picardie.

BUAT, (DU) de Buat, des Buats, & des Buaſts, en latin, *de Buato*, mot d'origine Celtique, qui ſignifioit montagne; en effet, le château du grand Buat, près la Trappe, eſt ſur l'une des plus hautes montagnes du Perche. Cette maiſon, l'une des plus anciennes de Normandie & du Perche, s'eſt toujours diſtinguée par ſes ſervices militaires, & ſes alliances.

Deshais Doudaſt, généalogiſte Breton, dans ſon nobliliaire de Bretagne, à l'article DU BUAT, après avoir rapporté les différentes preuves & maintenues de nobleſſe de cette maiſon, dit que, quoiqu'elle ſoit originaire de Normandie, elle peut trouver place dans le nobliliaire Breton, ayant été deux cens ans établie dans cette province, & y ayant contracté des alliances diſtinguées; ſavoir, dans les maiſons de Roſmadec, Coetquen, Budes, Romillé, Sevigné, Quatrevaux, Madaillan, Montmorency, &c. &c. Il ajoute en outre qu'on peut les regarder comme fondateurs de la paroiſſe du Buat, en Normandie.

Digitized by Google

Dans l'hiſtoire de Bretagne ; du Pere Lobineau, deuxieme volume ; dans les comptes des Tréſoriers des Ducs de Bretagne, des années 1452, 1453, 1454, 1455, 1457 & 1465, rapportés aux pages 1187, 1188, 1190, 1195, 1198 & 1367, on y trouve JEAN DU BUAT, Ecuyer du Duc.

JEAN DU BUAT, l'un des cinq lances que le Duc mit ſus pour la garde du pays, l'un deſquels fut Meſſire JEAN DU BUAT.

Pour les gages de pluſieurs Chevaliers & Ecuyers, pour eux entretenir au ſervice du Duc, pour neuf mois commencés le premier Mars 1454, l'un deſquels étoit Meſſire JEAN DU BUAT.

Le Duc Pierre ordonna, & mit ſus cent lances & deux cens archers, à commencer au premier Septembre 1456, au prix de vingt écus neufs par mois, lance garnie, au nombre deſquels fut le Sieur DU BUAT.

Au nombre de ceux qui ont vaqué à la garde du Château-Briand, on y voit GILLES DU BUAT, homme d'armes à la Morte-Paye.

Aux preuves du vingt-deuxieme livre de la même hiſtoire, page 1632, on trouve que Jean de Rohan, Capitaine de Concq, doua au Duc pour plaige, Meſſire JEAN DU BUAT, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

M. le Laboureur, en la généalogie du Maréchal du Guébriand, dit : Meſſieurs DU BUAT, ſont originaires de Normandie, où ils ont fondé des paroiſſes de leur nom : mais il y a pluſieurs ſiecles qu'il en paſſa en Bretagne, ainſi qu'on le voit dans l'hiſtoire du Pere Lobineau.

La Roque, dans un ancien rôle de la nobleſſe, pour le ban & arriere-ban, cite ROBERT DU BUAT, en ces termes : *Robertus du Buat, Miles, habet duas partes feodi.*

Dans un recueil des preuves de la maiſon DU BUAT, qui ſe trouve au nombre des titres domeſtiques de cette maiſon, qui, par ſa forme & ſes abréviations paroît être du commencement du ſeizieme ſiecle, eſt fait mention de CHARLES DU BUAT, par où commence la filiation ſuivie de cette maiſon.

I. CHARLES DU BUAT, fut marié avec Demoiſelle de la maiſon de Montauban en Bretagne, dont entr'autres enfans : JEAN DU BUAT, qui ſuit :

II. JEAN DU BUAT, né au pays de Dolais, en Bretagne, où il épouſa Demoiſelle *Guillemette du Vergier*, de laquelle il eut JEAN DU BUAT, qui ſuit :

III. JEAN DU BUAT, II du nom, qui eſt le premier qui paſſa en Anjou, où il épouſa Demoiſelle *Colette de Saint-Aignan*, fille de noble homme *Pierre de Saint-Aignan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, en la baronnie de Craon en Anjou ; il fit preuve de ſa nobleſſe le 13 Avril 1395, devant les Commiſſaires du Roi, ſur le fait des francs-fiefs, qui, en conſéquence, le renvoyerent comme noble ; il eut de ſon mariage : JEAN DU BUAT, qui ſuit.

IV. JEAN DU BUAT, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Braſſé, qui épouſa en premieres noces Demoiſelle *Jeanne de Lamboul*, maiſon de

Digitized by Google

Bretagne ; & en ſecondes noces, vers 1440, Demoiſelle *Louiſe de la Touchardiere*, Dame de la Motte des Ballots, maiſon d'Anjou, de laquelle il n'eut pas d'enfans. CHARLES VI, par ſes lettres du 30 Février 1439, données à Saumur, adreſſées aux Elus, ſur le fait des Aides, ordonnés pour la guerre, en la ville & élection d'Angers, maintint & confirma noble ledit JEAN DU BUAT, Ecuyer. Ces lettres ſe trouvent en original au chartrier de la Subrardiere. Il obtint encore, en 1465, d'autres lettres de confirmation de nobleſſe, & exemption de francs-fiefs, & qui donnent des preuves de ſon origine de Bretagne. De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne de Lamboul*, il eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & JEAN DU BUAT, tige de la branche de *la Subrardiere*, rapportée ci-après.

V. GUILLAUME DU BUAT, Ecuyer, épouſa, l'an 1434, l'unique héritiere de la maiſon *de Barillé*, Seigneurs dudit lieu, & de Chantelou en Craonnois, en Anjou ; duquel mariage eſt venu JEAN DU BUAT, qui ſuit :

VI. JEAN DU BUAT, Ecuyer, IV du nom, Seigneur de Barillé & de Chantelou, qui épouſa Demoiſelle *Perrine Neveu*, dont vint CLÉMENT DU BUAT, qui ſuit :

VII. CLÉMENT DU BUAT, Ecuyer, Sieur de Barillé & de Chantelou, qui épouſa Demoiſelle *Françoiſe de la Rochere*, maiſon d'Anjou, dont vint : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & GUYONNE DU BUAT, qui épouſa *Georges le Pecard*, Ecuyer, Sieur de la Grand-Maiſon en Anjou.

VIII. GUILLAUME DU BUAT, Ecuyer, II du nom, Seigneur de Barillé & de Chantelou, qui fut marié à Demoiſelle *Jeanne de Romillé*, Chevalier, Seigneur de la Chenelaye, d'Ardene & de Pont-Glou, & de Dame *Renée de Montecler ;* il eut de ſon mariage : — 1. CLAUDE, mort jeune, & ſans alliance ; — 2. RENÉE, principale héritiere après la mort de ſon frere, mariée avec *René Pellault*, Ecuyer, ſieur de Boiſbermer, en Anjou ; — 3. & Demoiſelle PHILIPPES DU BUAT, qui fut mariée à *Jacques de Mondamer*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſur les confins de l'Anjou & du Maine, dont eſt venu une fille unique, par laquelle cette branche aînée de la maiſon DU BUAT s'eſt fondue dans celle de Breon, & celle de Breon, en celle de Lancrau-de-Breon & de Chantail, toutes maiſons d'Anjou.

Les différens titres domeſtiques de cette branche aînée DU BUAT, qui ſe trouve fondue depuis beaucoup plus de deux cens ans, étant paſſés ſucceſſivement dans différentes autres maiſons, qu'il ſeroit aſſez difficile de découvrir, nous ont empêchés de donner des preuves par citations d'actes & contrats de mariages ; nous rapporterons ſeulement en preuve ſur cet article, deux pieces eſſentielles qui ſe ſont trouvées au chartrier du château de la Subrardiere, qui prouvent l'exiſtence de cette branche DU BUAT, ſes alliances, & ſa fonte dans les maiſons *le Pecard*, *Pellauts*, & de *Mondamer*.

La premiere piece, eſt un partage noble, fait le 20 Avril 1575, devant le Lieutenant-général de la ſénéchauſſée d'Angers, des biens immeubles

Digitized by Google

demeurés des ſucceſſions de défunts GUILLAUME DU BUAT, & de Demoiſelle *Anne de Romillé*, Sieur & Dame *de Barillé*, &c.

La ſeconde piece, eſt une tranſaction ſur partage, datée du 15 Septembre 1581, & paſſée devant René le Breton, Notaire de la Cour de Craon, entre *René Pellault*, Sieur Dubois-Bernier, Demoiſelle RENÉE DU BUAT, héritiere principale de ſon frere, & Demoiſelle PHILIPPES DU BUAT, héritiere puînée, & épouſe de *Jacques de Mondamer*, &c.

BRANCHE DE LA SUBRARDIERE ET DE BRASSÉ.

V. JEAN DU BUAT, Chevalier, ſecond fils de JEAN DU BUAT, III du nom, Chevalier, Sieur de Braſſé, & de *Jeanne de Lamboul*, fut auſſi Seigneur de Braſſé, en la paroiſſe de Beaulieu. Il épouſa, par contrat du 8 Août 1442, paſſé devant les Notaires Royaux de la Cour de Saint-Laurent-des-Mortiers en Anjou, Demoiſelle *Jeanne de Charnacé*, fille aînée d'*André de Charnacé*, Seigneur dudit lieu, en la paroiſſe de Champigny en Anjou, & de Demoiſelle *Catherine de la Touchardiere*. De ce mariage vinrent: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. autre GILLES, Sieur de la Blandiniere, décédé ſans poſtérité; — 3. CATHERINE, mariée, par contrat du 20 Mai 1462, paſſé devant Greterel, Notaire de la Cour de Craon, avec *Olivier Chemmart*, Ecuyer, fils de *Jean Chemmart*, Ecuyer, Sieur de la Porcherie, & de Demoiſelle *Bertranne du Tertre*. De ce mariage il y a eu poſtérité; — 4. BERTRANDE, Dame de la Carterre, mariée à *Pierre de la Touche*, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & de la Bennoche, par contrat du 2 Juillet 1478, paſſé devant Beudé, Notaire de la Cour de Craon, dont poſtérité; — 5. & JEANNE DU BUAT, mariée, par contrat du 23 Janvier 1480, paſſé devant Chenillart, Notaire de la Cour de Craon, avec *Pierre Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Pommeraye, en la paroiſſe de Marant en Anjou, fils de *Mathurin Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Celinaye, & de Demoiſelle *Marguerite le Pouere*.

VI. GILLES DU BUAT, Chevalier, Sieur de Braſſé, épouſa, en 1475, Demoiſelle *Catherine Pinçon de Boutigné*, dont pour enfans; — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. JEAN, mort ſans poſtérité; — 3. & PERRINE DU BUAT, mariée avec *Louis Baraton*, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle-Baraton, en la paroiſſe d'Athé en Anjou.

VII. GEORGES DU BUAT, Chevalier, Seigneur de Braſſé & de la Subrardiere, s'allia, par contrat du 29 Avril 1507, paſſé devant P. Boullay, Notaire de la Cour de Candé, avec Demoiſelle *Perrine de Bois-Joullain*, fille de feu *Jean de Bois-Joullain*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Béatrix de Seillons*. De ce mariage vinrent; — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & 3. THIBAUT & RENÉ, Prêtres-Religieux Cordeliers, en la Communauté des Anges, près Craon; — 4. FRANÇOIS, qui a formé une branche exiſtante en la province du Maine, rapportée après celle-ci; — 5. & FRANÇOISE DU BUAT, mariée, par contrat du 20 Septembre 1543,

Digitized by Google

passé devant Maulny, Notaire, avec *François de la Morellierè*, Ecuyer, Seigneur de la Behuignerie & de la Cour-Fourrée, paroisse de la Selle-Craonnoise en Anjou; dont postérité.

VIII. GUILLAUME DU BUAT, Chevalier, Seigneur de Brassé & de la Subrardiere, épousa, par contrat du 19 Juin 1533, passé devant Galery, Notaire de la Cour de Duretal, Demoiselle *Jeanne Mauviel*, fille aînée de *René Mauviel*, Ecuyer, Sieur de la Druere, &c. & de Demoiselle *Jeanne Coron*. GUILLAUME DU BUAT obtint, le 20 Septembre 1533, de l'élection d'Angers, une sentence en sa faveur, contre les habitans de la paroisse de Meral, qui avoient prétendu le rendre contribuable aux impositions roturieres de ladite paroisse. De son mariage vinrent; — 1. RENÉ, qui suit; — 2. MARIN, marié à Demoiselle *Jeanne de Bois-Hubert*, dont RENÉE DU BUAT, mariée à *Thibault le Gay*, Ecuyer, Sieur du Theilleul; — 3. PIERRE, mort sans alliance; — 4. MARTHE, mariée à *Claude de Langellerie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *François de Langellerie*, Ecuyer, par contrat du 18 Novembre 1559, passé devant Hunaud, Notaire en la Cour de Craon; — 5. & MARIE DU BUAT, mariée, par contrat du 12 Novembre 1562, passé devant Hunaud, Notaire de la Cour de Craon, avec *Jean l'Enfant*, Ecuyer, fils aîné de feu *Gui l'Enfant*, Ecuyer, Sieur de la Guesuerie, & de Demoiselle *Renée Guerif*, dont postérité.

IX. RENÉ DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardiere & de Brassé, épousa, par contrat du 2 Juillet 1559, passé devant Samson le Roux, Notaire Royal au Mans, Demoiselle *Anne de la Roussardiere*, fille de *René de la Roussardiere*, Ecuyer, Seigneur de Paronneau & de Gaultrel, & de Demoiselle *Renée d'Availlolles*. De ce mariage vinrent; — 1. JEAN, qui suit; — 2. & PERRINE DU BUAT, qui épousa, par contrat du 4 Février 1584, passé devant René Viel, Notaire de la Cour du Mans, *Louis de Champagne*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault & de la Roussiere, fils de *François de Champagne*, Ecuyer, & de Demoiselle *Marie de la Roussiere*, dont postérité.

X. JEAN DU BUAT, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardiere, Brassé & autres lieux, marié, par contrat du 12 Novembre 1609, passé devant Batiste Roullet, Notaire Royal au Mans, avec Demoiselle *Madeleine de Berague*, fille & héritiere portionnaire de Messire *François de Berague*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de Dame *Jeanne de la Pommeraye*. JEAN DU BUAT obtint des lettres de confirmation de noblesse, datées du 25 Juin 1635, qui lui furent données sur vu de pieces, par Messire Hiérôme de Bragelongue, Commissaire du Roi pour la recherche de la noblesse. De ce mariage sont issus; — 1. CHARLES qui suit; — 2. & MARIE DU BUAT, qui fut mariée à Messire *d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur de Langeron & de Launay, en la province du Maine, dont il a eu postérité.

CHARLES DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardiere, Chatel, la Bodiniere & Ballots, épousa, par contrat du 12 Févier 1646, passé devant Jean Marcoul, Notaire-Royal au Mans, Demoiselle *Elisabeth de la Corbiere*, fille de Messire *Charles de la Corbiere*, Chevalier, Seigneur de la Benichere, des Alleux, &c. & de Dame *Marie Pidoux*; de ce mariage

Digitized by Google

ſont venus : — 1. MAGDELON-HIACINTHE, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, Chevalier, Sieur de Voleinnes, marié ; — 3. MALO-MARIE, Chevalier, Sieur de Saint-Pean, marié, par contrat du 24 Janvier 1682, paſſé devant Jean Garnier, Notaire-Royal à Château-Gontier, avec Demoiſelle *Gabrielle de la Fontaine*, fille de *Julien de la Fontaine*, Ecuyer, Sieur du Tertre, & de Dame *Anne Charel*, duquel mariage il n'y a pas eu de poſtérité ; — 4. PHILIPPE, Chevalier, mort ſans alliance ; — 5. & 6. MADELEINE & MARIE, qui furent Religieuſes en la communauté du Baron de la ville de Château-Gontier ; — 7. ANNE-HENRIETTE, mariée à Meſſire *François Minault*, Ecuyer, Sieur de la Charbonnierie, dont poſtérité ; — 8. & CHALOTTE-ELISABETH DU BUAT, mariée à Meſſire *François de la Chevallerie*, Ecuyer, Seigneur de la Damnerie, dont poſtérité.

XII. MAGDELON-HIACINTHE DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardiere & de Chanteil, épouſa, par contrat paſſé devant le Roy, Notaire de la baronnie de Craon, du 10 Juin 1690, Demoiſelle *Marie-Eliſabeth Blavet*, fille de feu *René Blavet*, & de *Jeanne le Seure*, duquel mariage vinrent : — 1. MAGDELON-HIACINTHE, qui ſuit ; — 2. MALO-GABRIEL, Sieur de Ballots, mort ſans alliance ; — 3. PHILIPPE, Prieur de Loheac ; — 4. FRANÇOIS, Curé de Méral ; — 5. CHARLES, Chanoine Régulier & Prieur du Port Ringeard ; — 6. HENRI-LOUIS, Abbé ; — 7. ROSE-ELISABETH, qui épouſa, en 1746, Meſſire *Jean-Charles-César d'Aubert*, Chevalier, Seigneur de Launay en la province du Maine, dont poſtérité ; — 8. & Demoiſelle HIACINTHE DU BUAT, décédée ſans alliance.

XIII. MAGDELON-HIACINTHE DU BUAT, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardiere, épouſa, par contrat paſſé devant Jean Portier, Notaire, de la Baronnie de Condé, le 17 Février 1728, Demoiſelle *Marie-Renée du Mortier*, fille de Meſſire *Pierre du Mortier*, Chevalier, Seigneur de la Rachemere, & de Dame *Marie-Eliſabeth Serin*.

Par ce mariage, cette ancienne maiſon du Mortier, que pluſieurs hiſtoriens ont prétendu & aſſuré être une branche cadette de la maiſon de Rouge, en Bretagne, & dont les armes ſont ſemblables, s'eſt trouvée éteinte & fondue en celle du Buat, n'y ayant eu de ce nom que cette ſeule Demoiſelle *Marie-Renée du Mortier*, qui ait contracté alliance ; de ce mariage eſt ſorti : — LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-ANGE-HIACINTHE DU BUAT, qui ſuit :

XIV. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-ANGE-PIERRE-HIACINTHE DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardiere, Maupertine, la Hunaudiere, &c. ſeul fils & unique héritier, a épouſé, par contrat du 24 Mai 1763, paſſé devant Perrier, Notaire en la Sénéchauſſée de Hennebond en Bretagne, Demoiſelle *Théreſe-Charlotte du Boucheſ*, fille puînée de Meſſire *Jacques-Pierre du Boucheſ*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Kerlan & de Kerſené, Capitaine Général Garde-côte, Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine au régiment de Navarre, & de Dame *Jaquette Deſportes de Saint-Midec* ; de ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS-

Digitized by Google

CHARLES-MARIE, qui ſuit; — 2. LOUIS-JEAN-MARIE, né & batiſé en la paroiſſe de Meral, le 15 Avril 1772, reçu de minorité dans l'ordre de Malte, le 1er Avril 1775, & dont les preuves furent admiſes au mois de Février 1780, par MM. les Commiſſaires de la vénérable langue de France, au grand prieuré d'Acquitaine; — 3. THÉRESE-ESTER-MARIE-JACQUINE, non mariée; — 4. & Demoiſelle MARIE-FORTUNÉE DU BUAT, non encore mariée.

XV. LOUIS-CHARLES-MARIE DU BUAT, Chevalier, né & batiſé en ladite paroiſſe de Méral en Anjou, le 5 Juin 1765, Page du Prince de Condé en Mai 1778, enſuite Lieutenant au régiment de Bourbon, infanterie, en 1782, n'eſt pas encore marié en 1785.

BRANCHE DU TEILLAY-SAINT-GAULD, en la province du Maine.

IX. FRANÇOIS DU BUAT, Chevalier, Seigneur de Cramaillé, quatrieme fils de GEORGES DU BUAT, Ecuyer, Sieur de Braſſé & de la Subrardiere, & de Dame *Perrine de Bois-Joulain*, épouſa, en 1544, Demoiſelle *Jeanne de Teſſé*, qui lui apporta en dot, la terre du Teillay, en la paroiſſe de Saint-Gauld, province du Maine; de ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée à *Paul Poncher*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinay, paroiſſe de Bouchamp en Anjou; — 3. JEANNE, Religieuſe en l'abbaye Royale du Ronceray de la ville d'Angers, & enſuite Doyenne de ladite abbaye; — 4. & FRANÇOISE DU BUAT, Abbeſſe de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, où elle fut nommée en 1620.

X. FRANÇOIS DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay, épouſa, en 1610, Demoiſelle *Perrinette du Chaſtelet*, dont vinrent: — 1. ANCELME, qui ſuit; — 2. & MARIE DU BUAT, qui fut mariée en 1642, à Meſſire *François de Meulers*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt & de la Darbelliere en Poitou.

XI. ANCELME DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay, épouſa, en 1647, Demoiſelle *Anne Eveillard*, fille de noble homme Meſſire *Eveillard*, Ecuyer, Conſeiller au ſiege préſidial d'Angers, duquel mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, décédé ſans alliance en 1675, étant alors en Lorraine, au ſervice; — 3. & MARIE DU BUAT, qui épouſa Meſſire *François Moreau*, Ecuyer, Seigneur de la Martelliere, ſans poſtérité.

XII. FRANÇOIS DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, épouſa, en 1682, Demoiſelle *Anne d'Ade*, *Italienne*, niece du Cardinal d'*Ade*, dont vinrent: — 1. HIACINTHE, Prêtre & Curé de Quelames, en 1738; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, décédé au ſervice, ſans alliance; — 4. GABRIEL, Prêtre; — 5. HENRI, décédé auſſi ſans alliance; — 6. & MARTHE DU BUAT, décédée fille.

XIII. BERNARD DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld,

Digitized by Google

Gauld, après la mort de ſon frere aîné; il épouſa, en 1716, Demoiſelle *Anne-Marie Prezeau*, fille de Meſſire *Prezeau*, Ecuyer, Seigneur de Loiſellinière, dont vinrent; — 1. BERNARD-HIACINTHE-CHARLES, Prêtre, & enſuite Curé de Quelaines, par la réſignation de HIACINTHE DU BUAT, ſon oncle; — 2. ANNE, mariée en 1769, à Meſſire *Daudigné*, Chevalier, Seigneur de Maineuf, Lieutenant-Colonel au régiment d'Anjou, ſans poſtérité; par laquelle ANNE DU BUAT, cette branche du Teillay ſe trouve éteinte; — 3. LOUISE, ſans alliance; — 4. LUCIE, Religieuſe en l'abbaye de Nyoiſeau, près Sigré, en Anjou; — 5. & BERNARDINE DU BUAT, décédée ſans alliance.

Les armes : d'*azur*, *à trois quintes-feuilles d'or poſées* 2 & 1.

Digitized by Google

C

CAHIDEUC, en Bretagne. Suivant un mémoire qui nous a été remis depuis pluſieurs années, cette ancienne maiſon tire ſon origine de la terre de ce nom, ſituée dans la paroiſſe Diffendie, évêché de Saint-Malo, & a été poſſédée par les Seigneurs de ce nom, dès le XII^e^ ſiecle, avant le mariage de JEANNE DE CAHIDEUC, avec Meſſire *François Hervé d'Andigné*, laquelle lui porta cette terre par contrat de mariage du 3 Décembre 1649.

On peut regarder cette maiſon comme très-ancienne, puiſque dès 1220, ils uſoient de ſceau, & ſe gouvernoient en leurs partages, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy. Les partages à viage, ſuivant cette aſſiſe, qui exiſte encore dans les archives de la maiſon de CAHIDEUC, prouvent même qu'ils étoient iſſus d'ancienne Chevalerie, puiſqu'il eſt certain que cette aſſiſe ou ordonnance ne regardoit que les maiſons des Comtes, Barons ou Chevaliers. Il eſt vrai que lorſqu'on rédigea la très-ancienne coutume, l'on donna à tous les nobles la faculté de recevoir l'aſſiſe pour avoir lieu aux partages; mais ce ne fut qu'environ l'an 1350; de ſorte que l'on doit tenir pour conſtant, que les maiſons qui ſe gouvernoient dans leurs partages, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, avant l'an 1280, étoient maiſons de Chevalerie.

Le nom de CAHIDEUC s'eſt écrit de différentes manieres: AHEDOUC, AHIDOUC, & avant, QUEHEDOUC; c'eſt de cette ſorte, qu'il ſe trouve dans un acte de 1220, paſſé entre Guillaume, Seigneur de Montauban, & pluſieurs Gentilshommes, entre leſquels eſt EON DE CAHIDEUC, ou QUEHIDOUC, pour la mutation, & droit de bail, ou garde-noble, que le Seigneur de Montauban avoit ſur ſes vaſſaux, au droit de rachat à toute mutation. Cet acte eſt aux archives de la maiſon de CAHIDEUC, pris ſur l'original des archives de Montauban, & repréſenté le 31 Août 1697, devant le Sénéchal de Rennes, & par l'Intendant du Prince de Guimené; dont fut délivré copie en forme, pour reſter dans les papiers des Seigneurs de CAHIDEUC.

Pluſieurs généalogiſtes de Bretagne, le Laboureur, & MM. d'Hoſier, remontent le nom de CAHIDEUC au-deſſus d'EON DE CAHIDEUC, qui ſuit:

I. EON DE CAHIDEUC, eut pour femme, *Machaud d'Aſſigné*, dont vint GUILLAUME DE CAHIDEUC, qui ſuit:

II. GUILLAUME DE CAHIDEUC, ſe maria avec *Machaud de Veauferrier*, iſſue d'une noble & anciene maiſon, dont la terre de Veauferrier eſt ſituée dans le voiſinage de celle de CAHIDEUC. Cette anciene nobleſſe ſubſiſte encore dans la paroiſſe Diffendie; & dans la réformation de 1668, elle a prouvé par titres bien en ordre, depuis 1377, que GUILLAUME DE CAHIDEUC avoit épouſé *Machaud de Veauferrier*, dont le nom eſt employé dans les réformations de 1427, 1440, & 1513, leſquelles réfor-

Digitized by Google

mations l'ont déclaré maiſon d'ancienne extraction, ce qui a été confirmé par arrêt de la Chambre, du 14 Novembre 1668. *Machaud de Veauferrier* mourut en 1325, & GUILLAUME DE CAHIDEUC, ſon mari, en 1335 : ſon teſtament eſt dépoſé dans les archives de la maiſon de CAHIDEUC : de ce mariage vinrent ; — 1. GEFFROY, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME ; — 3. autre GUILLAUME, Prêtre ; — 4. GUILLOTTE DE CAHIDEUC, Dame *de la Barre*, de laquelle on ne ſait autre choſe ; — 5. & 6. & deux autres filles dont on ne connoît pas même les noms ; l'une fut mariée à *Raoul de la Chaſſe*, & l'autre à *Pierre de la Pomelaye*.

III. GEFFROY, Seigneur de CAHIDEUC, épouſa, en 1331, *Olive de la Morinays*, d'une ancienne maiſon éteinte dans la perſonne d'*Uſtave*, Dame de la *Morinays*. *Olive* de la *Morinays* mourut en 1349, dans le tems d'une grande mortalité, & ſon mari GEFFROY DE CAHIDEUC, mourut dans la ſemaine de Pâques, en 1359 ; de ce mariage vinrent ; — 1. GUILLAUME qui ſuit : — 2. JEHAN ; — 3. GEOFFROY ; — 4. PIERRE ; les trois derniers morts de la peſte au mois d'Août 1362 ; — 5. & MACHAUD DE CAHIDEUC, Religieuſe à l'abbaye de Saint-Sulpice, évêché de Rennes.

IV. GUILLAUME DE CAHIDEUC, II du nom, né le jour de Saint-Michel, en 1336, fut héritier principal, & noble de ſes pere & mere ; épouſa, apres la fête de Saint-Pierre, (nous ignorons en quelle année) *Jeanne de Tregaranteuc*, fille d'*Allain*, Seigneur de Tregaranteuc, & niece de *Jehan de Saint-Gilles*, étant fille de ſa ſœur. Cette maiſon de *Tregaranteuc*, aujourd'hui éteinte, bonne & ancienne, étoit établie dans la paroiſſe de Guegon, évêché de Vannes, & avoit fait de très-bonnes alliances, comme avec la maiſon de Boiſgelin. GUILLAUME DE CAHIDEUC, II du nom, teſta en 1377, & laiſſa de ſon mariage : — 1. GUILLAUME qui ſuit ; déclaré par ſes pere & mere, héritier principal, & noble ; — 2. BEATRIX, qui fut mariée à *Pérot Glé*, Seigneur de la Bennerays, dont elle eut un fils unique, mort avant ſon pere, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Jeanne de Quedillac* ; au moyen de quoi GUILLAUME, III du nom de CAHIDEUC, ſuccéda à *Guillaume Glé*, dans l'eſtoc maternel, & tranſigea, le 13 Mai 1446, avec *Jeanne de Quedillac*, lors encore mineure, autoriſée de *Thibault de Quedillac*, ſon pere, pour ce qui lui étoit dû ſur les biens de *Guillaume Glé*, ſon mari ; — 3. & MARIE DE CAHIDEUC, qui rendit aveu en juveignerie à ſon frere GUILLAUME, le 4 Mars 1420, des fiefs, juriſdiction, ſeigneurie ſitués dans la paroiſſe, & ſous la juriſdiction de Bedecq, au village du Puy, & de la chapellerie que GUILLAUME, ſon frere, lui avoit donnés pour ſa part & portion des ſucceſſions de leur pere & mere.

V. GUILLAUME DE CAHIDEUC, III du nom, ſe trouve parmi les nobles de la paroiſſe Diffendie ; il épouſa, par contrat paſſé au manoir de la Boulaye, le jour de Saint-Etienne, Demoiſelle *Hermine de Ferriere*, fille de *Raoul de Ferriere*, Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne Deſtaillée* ; par l'acte de mariage, *Raoul de Ferriere* leur céda certains héritages qu'il avoit dans les paroiſſes de Plumangal, & de Miniac-ſous-Buherel ; & il y eſt qualifié de Meſſire, & de Chevalier ; ce qui ſuffit pour faire connoître

Digitized by Google

l'ancienneté de la nobleſſe de cette maiſon : il eut de ſon mariage deux garçons ; ſavoir : — 1. N.... DE CAHIDEUC ; — 2. & CHARLES DE CAHIDEUC, qui ſuit :

VI. CHARLES DE CAHIDEUC, héritier principal, & noble de ſes pere & mere, eut un long procès depuis 1450 juſqu'en 1460, devant les juges de l'Officialité de Saint-Malo, touchant les droits honorifiques de l'égliſe de Diffendie, contre Roland, Sieur Dubreuil ; & ce CHARLES DE CAHIDEUC, dans les ſentences, en latin, qu'on trouve, eſt qualifié *nobilis armiger*. Il étoit marié, en premieres noces, vers l'an 1467, avec *Iſabeau d'Angoulvant*, & paſſa une tranſaction, de concert avec ſon épouſe, avec noble Jehan Brillant-de-Beaumanoir, & Marguerite de Creve, ſon épouſe, Seigneur, & Dame de Beſſo, par laquelle le Seigneur & Dame de Beſſo lui tranſporterent pluſieurs rentes, à valoir ſur l'aſſiette qu'ils devoient à la Dame DE CAHIDEUC.

CHARLES DE CAHIDEUC, épouſa en ſeconde noces *Béatrix de la Noë*, fille aînée, héritiere principale, & noble, de *Jean de la Noë*, Seigneur de la Broſſe, du Brigné & de la Hunaudays, à Saint-Colombin, & de *Françoiſe de la Chapelle*, & tranſigea comme mari & procureur de droit, de *Béatrix de la Noë*, avec Gilles, Seigneur de la Clartiere, touchant quelques héritages, acquis *par Jean de la Noë*, ſur leſquels héritages le Seigneur de la Clartiere prétendoit quelques droits. Cette tranſaction fut ratifiée à la Cour de Nantes, le 25 du même mois, par *Béatrix de la Noë*. CHARLES DE CAHIDEUC, n'eut de ſa premiere femme qu'une fille nommée JEANNE, mariée par ſon pere à *Jehan d'Yllifran*, en faveur duquel mariage il promit à ſa fille vingt-cinq livres de rente, laquelle devenue veuve, ſe remaria en ſeconde noces à noble homme *Raoul le Champion*, & il eut de ſa ſeconde femme ; — 2. CHARLES DE CAHIDEUC, & mourut en 1489 ; ſa veuve *Béatrix de la Noë* ſe remaria à Meſſire *Artur de Chantocé*, — 3. GILLES, qui ſuit ; — 4. GUILLAUME, établi en Poitou, où il épouſa une fille de la maiſon de Crue, auteur d'une branche éteinte ; — 5. JEAN, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Commandeur de la Guerche, qui aſſiſta en 1539, à la réformation de la Coutume ; il étoit Commandeur avant l'an 1539, avoit fait ſes preuves avant 1522, avant que l'Iſle de Rhodes eut été priſe par les Turcs ; — 6. & un fils appellé LE CLERC DE CAHIDEUC, qui s'établit dans la paroiſſe de Miniac.

VII. GILLES DE CAHIDEUC, fils de CHARLES, & de *Béatrix de la Noë*, fut autoriſé par *Jean de Ferriere*, Seigneur de la Boulay, ſon grand oncle, curateur de ce qui pouvoit appartenir à JEANNE DE CAHIDEUC, ſa ſœur, dans la ſucceſſion de leur pere, pour de quoi demeurer quitte, il lui céda l'hôtel, maiſon & manoir Dubois-Germigon & dépendances, dans la paroiſſe de Plouaſne, en préſence & du conſentement d'*Artur de Chantocé*, Seigneur de Laudevrau, lors mari de *Béatrix de la Noë*, de laquelle il promit de fournir la ratification du premier mariage de JEANNE DE CAHIDEUC.

GILLES DE CAHIDEUC, Seigneur de la Broſſe, du Brigné, & de la

Digitized by Google

Hunaudays, reſta mineur à la mort de ſon pere, ſous la tutelle de *Jehan de Ferriere*, ſon grand oncle. On le trouve ſous les qualités de noble & Ecuyer, dans la réformation de la nobleſſe de l'évêché de Saint-Malo, de l'an 1513, pour la terre de Cahideuc, & les dépendances toutes nobles, ſans qu'aucune roture y ſoit jointe dans la paroiſſe Diffendie, il eſt encore employé dans la même paroiſſe pour la terre de la Motte-Hunaud, & dans la paroiſſe de Bedec, pour la terre de Launay, tenant ces deux dernieres de ſa femme, dont il ſera parlé ci-après. Il vendit, par contrat paſſé à Ploermel, à Regnaud de la Touche, Seigneur de Limouſinniere, & de Montbert, la terre de la Hunaudays, ſituée à Saint-Colombin, qu'il avoit eue en partage de la maiſon de la Porte-Vezin; il avoit épouſé *Perronne d'Erbrée*, fille & ſeule héritiere de *François d'Erbrée*, Seigneur de la Chaiſe, & de *Jeanne*, Dame *de Launay*, d'une maiſon qui peut être comptée entre les plus anciennes de la province de Bretagne; *Perronne d'Erbrée* devint veuve de GILLES DE CAHIDEUC, ſon mari, & eut de ſon mariage, — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. RAOUL le jeune, qui fut partagé par FRANÇOIS, ſon neveu, dont il ſera parlé en ſon rang, le 3 Novembre 1555, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, & il eut pour tous ſes droits la ſomme de dix-huit cens livres, outre celle de mille ſoixante livres qu'il avoit déjà reçue de RAOUL DE CAHIDEUC, ſon frere aîné; il avoit épouſé, par contrat paſſé le 12 Janvier 1536, *Catherine*, Dame *de la Haye de Breal*, *de la Foreſtier*, laquelle lui fit don, par ſon contrat de mariage, de la tierce partie de tous ſes biens, qui fut publiée dans la Cour de Montfort, le 4 Janvier 1540. On ne croit pas qu'il ſoit reſté des enfans de ce mariage, & ſur-tout des garçons; — 3. JEAN; — 4. MICHEL; — 5. MATHURIN, qui furent partagés ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, comme RAOUL, en 1555; — 6. JEANNE, Religieuſe au couvent de Nantes, à qui ſon frere aîné donna une penſion de vingt livres, par acte du 4 Mai 1530, ſur la terre de Bregnay, ſituée en la paroiſſe de Fremay, évêché de Nantes; — 7. & autre JEANNE DE CAHIDEUC, dite *la jeune*, Dame de la Ville Luchete, mentionnée au même partage, mariée dans la maiſon de la Bedoyere.

VIII. RAOUL, Seigneur DE CAHIDEUC, & du Brigné, Ecuyer tranchant de la Reine, fut héritier principal & noble de ſon pere; reçut du Roi FRANÇOIS I, pour ſes bons & agréables ſervices, par lettres données à l'abbaye de Vauluiſant, le 29 Mars 1538, la ſomme de quatre cens quatre-vingt-cinq livres treize ſols quatre deniers, du rachat échu ſous le comté de Nantes, par le décès de Françoiſe de Maillée, Dame de Pontchâteau; ce qui fut confirmé par de nouvelles lettres du Roi, données à Amboiſe, le 8 Avril 1540; leſquelles lettres furent enrégiſtrées le 20 Juillet 1541. RAOUL DE CAHIDEUC, allant à la guerre, fit ſon teſtament, le 4 Avril 1530; par lequel on voit qu'il avoit épouſé; en 1527, Demoiſelle *Louiſe de Leſcoet*, fille d'*Olivier de Leſcoet* & de *Marie de la Foreſt*. On voit auſſi, par le même teſtament, qu'il avoit déjà un fils, dont il veut que la tutelle ſoit donnée à ſa femme, dans le cas qu'elle ne ſe remarie pas, ou à ſes freres; & par le même teſtament, il prie ſa mere de ne faire aucune dona-

Digitized by Google

tion contre ſon fils. Mais comme il a ſurvécu long-tems à ce teſtament; il n'a pas eu lieu. Il ſuivit en Flandre la Reine Eléonore d'Autriche, qui, après la mort du Roi FRANÇOIS I, lui donna un paſſe-port pour lui, trois hommes de cheval & deux hommes de pied de ſa ſuite, daté de Bruxelles, le 17 Septembre 1551. Il eut de ſon mariage FRANÇOIS DE CAHIDEUC, qui ſuit; le même qui partagea RAOUL DE CAHIDEUC, dit *le Jeune*, ſon oncle.

IX. FRANÇOIS, Seigneur DE CAHIDEUC, la Broſſe, du Brigué, né avant l'an 1530, épouſa, en 1555, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux de Ploermel, Demoiſelle *Françoiſe de Coetlogon*, fille de noble puiſſant *Julien*, Seigneur de Coetlogon, & d'*Anne le Rouge*, Dame de Kerberio. Sa femme mourut à Cahideuc, au mois de Juillet 1570, fut inhumée dans l'égliſe Diffendie, le 9 du même mois. FRANÇOIS DE CAHIDEUC ſe fit Prêtre quelque tems après, fut Chantre & Chanoine de Rennes, Prieur de Becherel & de Saint-Nicolas-de-Montfort; fit ſon teſtament, le 28 Octobre 1579, par lequel il choiſit ſa ſépulture; régla enſuite ſes affaires domeſtiques, ordonna que JEANNE DE CAHIDEUC, Dame de la Ville-Huchette, ſa ſœur, demeureroit toute ſa vie dans la maiſon de Cahideuc; nomma pour exécuteur de ſon teſtament, & tuteur de ſes enfans, Meſſire Pierre le Goux, Sieur de la Brardais, Conſeiller au Parlement, & mourut à Rennes, où ſon cœur & ſes entrailles furent portés dans l'égliſe des Cordeliers de ladite ville, & ſon corps dans l'égliſe Diffendie: il étoit Chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Ses enfans furent; — 1. ARTUR, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, né à Cahideuc, le 28 Mars 1563, batiſé le 4 Avril ſuivant; fut deſtiné par ſon pere pour l'état eccléſiaſtique, mais il embraſſa le parti des armes; fut Capitaine d'une compagnie d'arquebuſiers envoyés en garniſon dans le château de Montfort, par le Duc de Montpenſier, Lieutenant-Général des armées en Bretagne. Il trouva ce château hors d'état de défenſe, ce qui l'obligea de le faire rétablir à ſes frais. Il fut envoyé enſuite, en 1590, par le même Duc de Montpenſier, au ſecours de la ville de Sablé, où il fut fait priſonnier, conduit à Dinan par le parti de la Ligue, n'en ſortit qu'en payant une rançon de deux mille huit cens écus; ſervit encore ſous le Duc de Montpenſier; & après avoir reçu pluſieurs bleſſures, il ſe retira & entra dans l'état eccléſiaſtique où ſon pere l'avoit deſtiné, & mourut à l'âge de 35 ans, — 3. JEANNE née, le 20 Mai 1561, morte au mois de..... 1563; — 4. autre JEANNE, née le 10 Mars 1568, partagée par ARTUR, ſon frere aîné; reſta fille; teſta au mois de Mars 1622; mourut le même mois, & fut enterrée dans l'égliſe Diffendie; — 5. & FRANÇOISE DE CAHIDEUC, née le 15 Juillet 1570, qui ne vécut pas.

X. ARTUR, Seigneur de CAHIDEUC, née le 1er Février 1562, batiſé, le 7 du même mois, en l'égliſe de Saint-Germain, n'avoit que 17 ans à la mort de ſon pere; embraſſa le parti des armes, dans le tems que la Ligue déſoloit le royaume & preſque toute la Bretagne; il s'attacha au parti du Roi HENRI III, qui lui donna une compagnie de Chevaux-legers, avec laquelle il fut commandé, en 1592, d'aller défendre, ſous M. le Duc de Montpenſier, la ville de Malétroit; & en 1595, M. de Saint-Luc, Lieutenant-Général,

Digitized by Google

ayant arrêté de faire aſſiéger le fort de l'Iſle-Triſtan, ARTUR DE CAHIDEUC eut la commiſſion d'en faire le blocus avec les compagnies de Chevaux-legers des régimens d'infanterie de Sourdiac, de Courbouſſon, & autres forces tirées de différentes places. HENRI IV, en conſidération de ſes ſervices, l'honora, en 1596, du collier de ſon ordre; lui donna le brevet de Gentilhomme de ſa chambre, le commandement d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, dont il prêta ſerment entre les mains du Maréchal de Briſſac, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne; lui fit don, par brevet du 28 Mars 1609, d'une ſomme de cinq mille livres à prendre ſur les deniers extraordinaires de ſes épargnes; & LOUIS XIII, par un autre brevet du 29 Août 1611, lui donna une penſion de ſix cens livres qui lui fut augmentée juſqu'à la ſomme de deux mille livres, par brevet du 20 Février 1615; & par un autre du 17 Septembre 1616, il lui accorda une autre ſomme de trois mille livres, à recevoir ſur les deniers ordinaires & extraordinaires de ſes épargnes. Outre tous ces ſervices remplis avec aſſiduité à la guerre, il fut de l'aſſemblée des états de la province, & en fut penſionnaire, le 18 Mai 1598, par le Maréchal de Briſſac. Il y remplit les emplois les plus diſtingués. Il fut député à l'aſſemblée des Etats-Généraux convoqués à Sens, & enſuite à Paris; & ceux de Bretagne, par leſquels il avoit été député en 1616, lui donnerent une gratification pour les ſervices qu'il avoit rendus au Roi & à la province, & pour ce qui lui étoit dû de ſes appointemens & l'entretien de ſa compagnie de Chevaux-legers. En l'abſence du Baron de Pontchâteau, qui avoit préſidé à l'ordre de la Nobleſſe, les états le nommerent Chevalier de l'ordre du Roi, pour y préſider; ce qu'il fit depuis le 11 Octobre, jour de ſon élection, juſqu'au 29 du même mois. Il avoit épouſé, 1°. *Louiſe de Tyvarlan*, fille de *Nicolas de Tyvarlan*, & de *Louiſe de Roſmadec*, & veuve de Jean Lanveaux, Seigneur de Beaulieu, duquel elle avoit eu une fille qui ne vécut pas. Cette *Louiſe de Tyvarlan* mourut à Cahideuc, le 6 Janvier 1615, pendant que ſon mari étoit aux Etats-Généraux, & fut inhumée au chanceau de l'égliſe Diffendie; & 2°. il épouſa *Jeanne de Baude*, fille de *Guillaume* & de *Marguerite de Coeteruran*; & ayant appris qu'ils étoient parens au troiſieme degré, le Cardinal de Barbins, Légat en France, leur accorda une diſpenſe datée de Fontainebleau, le 25 Mai 1625, adreſſée à l'Official de Vannes, qui, en conſéquence, leur permet d'habiter enſemble, par ſon ordonnance du 22 Octobre 1627. *Jeanne de Baude* mourut à Beaulieu, le 29 Février 1629, & ſon corps fut inhumé dans la paroiſſe de Bignan, évêché de Vannes. Son époux fit ſon teſtament à Cahideuc, le 14 Juillet 1630, par lequel il régla le partage entre les deux enfans qu'il eut de ſes deux femmes; mourut au mois de Mai ſuivant, & fut enterré dans la même égliſe où l'avoit été ſon épouſe. Il eut de ſon premier mariage; — 1. SÉBASTIEN-RENÉ, qui ſuit; & du deuxieme; — 2. MARIE DE CAHIDEUC, qui reſta ſous la tutelle de SÉBASTIEN-RENÉ, Seigneur de Cahideuc, ſon frere conſanguin, du conſentement duquel & de celui de Meſſire François Loiſel, Préſident de Brie, & *Mathurine de Baude*, ſa compagne, couſine germaine de MARIE DE CAHIDEUC, elle fut mariée

Digitized by Google

à Meſſire *Touſſaint du Fai*, Seigneur de Quelhay, le contrat de mariage paſſé le 8 Septembre 1641.

XI. SÉBASTIEN-RENÉ DE CAHIDEUC, fils D'ARTUR, & de *Louiſe de Tyvarlan*, ſa premiere femme, né le 23 Mai 1605, & batiſé le 25 Juin ſuivant, fut député dans une aſſemblée tenue à Dinan, en 1634, pour aſſiſter dans la Chambre des Comptes à l'examen du compte du Tréſorier des Etats, ſe fit aimer, eſtimer & conſidérer dans cette aſſemblée près de quarante ans; les Députés des Etats en Cour, avoient été chargés de ſupplier le Roi d'accorder à SÉBASTIEN-RENÉ DE CAHIDEUC, la même penſion qu'avoit ſon pere. Il épouſa, le 2 Février 1633, *Guyonne de Montboucher*, reſtée fille unique de *Gabriel de Montboucher*, Chevalier, Seigneur de Tremereul, & de *Françoiſe Manuel*. Il y eut des oppoſitions à ce mariage, parce que *Guyonne de Montboucher* étoit mineure, & SÉBASTIEN-RENÉ DE CAHIDEUC, ſon mari, trouva dans ſa maiſon, & dans celle Dubois-Delamotte, beaucoup d'affaires qui l'occuperent déſagréablement toute ſa vie; il mourut à Saint-Malo le 25 Mars 1670. *Guyonne de Montboucher*, ſon épouſe, avoit hérité de la terre du Bois-Delamotte, en 1654, de *Jean d'Avaugour*, ſon couſin, & après la mort de ſon mari, elle ſuccéda encore à l'eſtoc paternel de Meſſire *François Loiſel*, Préſident à Mortier; elle mourut à Rennes, le 13 Février 1688, & ſuivant ſa volonté, elle fut inhumée, le 17 du même mois, dans l'égliſe de Trigavou; les enfans ſortis de ce mariage, furent: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. GABRIEL, né en 1636, & mort l'année ſuivante; — 3. FRANÇOIS, né le 5 Avril 1635, mort en 1639; — 4. JEANNE, née le 2 Février 1634, mariée par contrat du 3 Octobre 1649, avec Meſſire *François Hervé d'Audigné*, Seigneur de la Chaſſe, auquel elle porta la terre de Cahideuc, pour terminer des procès qui duroient depuis nombre d'années, entre les Seigneurs d'*Audigné* & les Seigneurs de Cahideuc; cette terre étant enclavée dans celle de la Chaſſe, & le château de même nom, où demeuroient les Seigneurs; elle eſt ſituée dans la paroiſſe Diffendie, dont MM. de CAHIDEUC étoient Seigneurs, & en conſéquence la terre de Cahideuc, qui eſt aujourd'hui poſſédée par le Marquis de la *Chaſſe d'Audigné*, un des riches Seigneurs de la province de Bretagne; — 5. & LUCRECE DE CAHIDEUC, née à Paris en 1638, & morte à Rennes en Octobre 1639, fut inhumée dans l'égliſe des Minimes.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE CAHIDEUC, Seigneur Dubois-Delamotte, né en 1640, batiſé en l'égliſe de Diffendie, épouſa Demoiſelle *Gillonne-Charlotte de Langan*, fille de Meſſire *Cezar de Langan*, Seigneur, Baron Dubois-Février, & de Dame *Charlotte de Conſtantin*. La maiſon de Langan eſt une des plus noble & des plus anciennes de la province de Bretagne. De ce mariage ſont ſortis; — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. HENRI-CHARLES, rapporté après ſon frere aîné; — 3. EMMANUEL-AUGUSTE, auteur d'une branche cadette, rapportée ci-après; — 4. ACHILLE, né au Bois-Delamotte, en Septembre 1688, tué dans le combat naval, commandé par EMMANUEL-AUGUSTE, ſon frere, commandant une Eſcadre de ſix vaiſſeaux de guerre, & de deux frégates, montant le vaiſſeau nommé le *Magnanime*,

Magnanime, où il remporta une victoire complette ; — 5. MARIE-ANNE, morte fille en 1679 ; — 6. JULIE-LUCRECE, auſſi morte fille ; — 7. & CLAIRE-HYPOLITE DE CAHIDEUC, née à Rennes en 1681, qui a pris le voile dans la maiſon de la Viſitation de la même ville, & en eſt morte Supérieure au mois de Juillet 1752.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE CAHIDEUC, II du nom, fils aîné de JEAN-FRANÇOIS, & de *Gillonne-Charlotte de Langan*, batiſé le 9 Juin 1665, s'acquit une grande eſtime dans le ſervice, fut tué en Savoie au mois d'Août 1692, étant Capitaine de Dragons, ſans avoir été marié.

XIII. HENRI-CHARLES DE CAHIDEUC, ſecond fils de JEAN-FRANÇOIS, I du nom, & de *Gillonne-Charlotte de Langan*, né à Rennes le 19 Novembre 1673, fut, ainſi que ſon pere, Marquis du Bois-de-la-Motte, & Seigneur de la terre de la Breteſche, en Poitou, il ne ſervit point, & épouſa 1°. Demoiſelle *Jeanne de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, d'une bonne & ancienne famille de la province, employé dans les réformations de 1414, 1440, & 1513, pour la terre de la Haye ; il fut marié 2°. avec une Demoiſelle de la *Tramblaye*, dont il n'eut point d'enfans ; mais il eut cinq garçons du premier lit, & deux filles ; l'aîné des garçons n'a point ſervi, & s'eſt retiré dans ſon Marquiſat du Bois-de-la-Motte, les quatre autres garçons ſont entrés au ſervice de la Marine, ſous la conduite de EMMANUEL-AUGUSTE, leur oncle ; deux ſont morts à Saint-Domingue, le troiſieme a été tué dans le combat naval donné par ſon oncle contre les Anglois, & le quatrieme, eſt mort de la ſuite d'une maladie à Breſt ; quand aux deux filles, l'une eſt morte fort jeune, & l'autre vit au château du Bois-de-la-Motte, avec ſon frere.

BRANCHE CADETTE.

XIII. EMMANUEL-AUGUSTE DE CAHIDEUC, troiſieme fils de JEAN-FRANÇOIS, I du nom, & de *Gillonne-Charlotte de Langan*, né à Rennes en 1683, entré au ſervice de la Marine en 1698, mort Vice-Amiral de France, cordon rouge, & Grand-Croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, le 24 Octobre 1764, il s'eſt acquis toute la gloire poſſible, & a joui toute ſa vie d'une grande réputation ; il avoit épouſé en 1695, *Jeanne-Françoiſe d'Audigné*, fille de Meſſire *Charles-René d'Audigné*, Seigneur de la Chaſſe, & de Dame *Jeanne de Brehan*, dont : — CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL DE CAHIDEUC, qui ſuit ; & une fille dont nous n'avons nulle connoiſſance.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL DE CAHIDEUC, né à la Chaſſe le premier Février 1720, eſt entré dans la Marine, & a continué ſon ſervice juſqu'en 1761, que ſa mauvaiſe ſanté l'a forcé à demander ſa retraite dès l'année 1758, & que le Roi & le Miniſtre lui refuſerent, comme on le voit par les lettres de MM. de Machaud & de Maſſiac ; il a épouſé, le premier Février 1757, Demoiſelle *Jeanne-Madeleine de Boisgelin*, fille de *Renaud-Gabriel de Boisgelin-de-Cucé*, Préſident à mortier du Parlement de Bretagne, Marquis de Cucé, & de Dame *Jeanne de Roſcouet*, Dame de Leſturdant, duquel mariage ſont ſortis : — 1.

Digitized by Google

EMMANUEL-PAUL-VINCENT, né le premier Mai 1764; — 2. & CHARLES-FRANÇOIS DE CAHIDEUC, mort le 5 Juin 1766.

Les armes : *de gueules & deux têtes de léopard d'or :* pour deviſe, *antiqua fortis virtute*, telle qu'on la voit autour deſdites armes, en alliances avec les maiſons de la *Hunaudays*, de *Roſmadec*, de *Tivarlan*, de *Coëtlogon*, de *Leſcoet*, d'*Erbrée*, de la *Boulaye-Ferriere*, en pierre, tant au-dedans qu'au dehors de la maiſon de Cahideuc, & baſſes-cours, ornés du collier de l'ordre de Saint-Michel, & ſoutenues de *deux léopards*. On voit encore leſdites armes ou liſiere dans le chanceau, & dans deux chapelles de l'égliſe de Diffendie; & l'antiquité de ces armes ſe prouve encore, par un acte de 1280, ſcellé du ſceau D'EON DE CAHIDEUC, qui eſt dépoſé aux archives de cette maiſon.

CASTAIGNOS : Famille noble & ancienne, dont une branche cadette eſt établie à Saint-Sever, capitale de Gaſcogne, depuis plus de deux ſiecles.

Un parent de cette famille nous a communiqué les titres qui lui avoient été confié, & qui en prouvent évidemment la nobleſſe. Ils donnent même des préſomptions avantageuſes ſur ſon compte. Ces titres ne remontent la filiation qu'à ſa ſéparation d'avec la branche aînée, qui ſut s'établir à Metz, où elle eſt tombée en quenouille. Elle y a joui de la plus grande conſidération, comme l'ont certifié des perſonnes notables de cette ville : elle poſſédoit encore des titres qui prouvoient ſon ancienneté & ſon mérite. Mais les Seigneurs DE CASTAIGNOS exiſtans aujourd'hui ont négligé de les raſſembler, parce qu'ils en avoient ſuffiſamment pour prouver leur état & leur nobleſſe. Il y a des maiſons de ce nom en Italie & en Eſpagne, où elles poſſédoient, au commencement de ce ſiecle, les premieres charges. Des deſcendans de ces maiſons ont dit à ceux de cette famille dont nous parlons, qu'ils étoient originaires de France, & qu'il y avoit une très-grande reſſemblance dans leurs armes.

Dans le pays on a une opinion très-avantageuſe de cette famille, qu'on appelle depuis pluſieurs ſiecles *lous guerriers de CASTAIGNOS*. Nous allons en donner la généalogie par filiation ſuivie, dreſſée d'après leſdits titres communiqués.

I. BERTRAND DE CASTAIGNOS, Lieutenant de la compagnie de gens de pied du Capitaine Laroque, fit ſon teſtament, le 17 Février 1544, devant Arnaud de Fagedet, Notaire à Saint-Sever. Il avoit épouſé *Suſanne de Laſitau*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & JEAN DE CASTAIGNOS.

II. PIERRE DE CASTAIGNOS fit ſon teſtament, le 15 Août 1589, devant Dupony, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épouſa Demoiſelle *Anne de Lucat*, dont il eut : — 1. SEVER, qui ſuit; — 2. MARC; — 3. ARNAUD; — 4. RAYMONE; — 5. & JEANNE DE CASTAIGNOS.

III. SEVER DE CASTAIGNOS fit ſon teſtament, le 22 Avril 1618, devant Ducaſſe, Notaire Royal à Saint-Sever; ne ſuivit pas l'exemple de ſes ancêtres à porter les armes pour ſa patrie; il ſe conſacra à l'utilité de

Digitized by Google

ſes concitoyens, en occupant avec diſtinction les premieres charges de la ville de Saint-Sever (comme le dit la lettre de la Reine de Navarre, en date du 9 Mars 1568). Il eut de Demoiſelle *Marthe de Ribe*, ſon épouſe: — 1. JEAN-JACQUES; — 2. ODET, qui ſuit; — 3. PIERRE; — 4. & ARNAUD-MATHIEU DE CASTAIGNOS.

IV. ODET DE CASTAIGNOS, Capitaine au régiment de Béarn, fut au ſiege de..... en..... après s'être diſtingué en pluſieurs occaſions. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Fort*, de laquelle il eut:— 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & ROCQUETTE DE CASTAIGNOS.

V. PIERRE DE CASTAIGNOS, II du nom, Capitaine d'infanterie, épouſa, par contrat paſſé le 8 Septembre 1668, devant Lafitte, Notaire Royal à Saint-Sever, Demoiſelle *Marie de la Doue*. Ils firent leur teſtament, le 10 Mars 1706, & eurent pour enfans: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE, Officier au régiment de Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. JEAN, qui a ſervi dans le régiment d'Auvergne l'eſpace de trente-ſept ans. Il fut bleſſé dans pluſieurs batailles, mais très-griévement à celle de Parme; il fut choiſi pour former & commander le troiſieme bataillon du régiment d'Auvergne, qu'on créa en 1743; en 1745, on créa le quatrieme bataillon du même régiment qu'il diſciplina; on l'aſſembla à Malines, où il commanda pour le Roi, en 1747 & en 1748. Ses bleſſures le forcerent de quitter le ſervice, & il en mourut peu de tems après. On conſerve encore pluſieurs lettres que le Maréchal de Saxe lui écrivit étant Commandant à Malines, par leſquelles on voit que ce grand Général l'honoroit de ſon eſtime; — 4. JEAN, Prêtre, Curé de Condures; — 5. & MARIE-THÉRESE DE CASTAIGNOS, mariée à *N.....* *d'Ortès*, Ecuyer. Le Chevalier d'*Ortès*, leur fils, eſt aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

VI. JOSEPH DE CASTAIGNOS, Ecuyer, Seigneur de Mirando, a ſervi pendant vingt ans dans les dragons. Il épouſa *Marie-Anne de Cloche*, fille de *Jean de Cloche*, Ecuyer, Baron de Fargues, & de Dame *Marguerite de l'Abadie-Gauzis*. De ce mariage ſont provenus: — 1. FORTANIER, qui ſuit; — 2. JEAN, Curé de Condures; — 3. MADELEINE; — 4. & MARIE-MADELEINE DE CASTAIGNOS. Ledit JOSEPH DE CASTAIGNOS fit ſon teſtament, le 2 Juillet 1742, devant le Notaire Royal de Saint-Sever.

VII. FORTANIER DE CASTAIGNOS, Chevalier, Seigneur de Mirando, entré Sous-Lieutenant au régiment d'Auvergne, en 1742; Capitaine en 1746; reçu Chevalier de Saint-Louis, au camp de Corbac, par M. le Maréchal Duc de Broglie, le 17 Juillet 1760; Capitaine de Grenadiers, en 1761, & Major d'infanterie, en 1768: dans laquelle année, ſes bleſſures le forcerent à demander ſa retraite. Il a fait toute la guerre de Flandre avec le Maréchal Comte de Saxe, & s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfeld; aux ſieges d'Ypres, Menin, Furnes, Tournay, Oudenarde, Bruxelles, Mons, Namur, Berg-op-Zoom & Maſtricht; a fait toutes les campagnes d'Hanovre & d'Allemagne; & il s'eſt trouvé à toutes les batailles, chocs, & ſieges où le régiment d'Auvergne a été employé pendant cette pénible guerre.

Digitized by Google

A l'affaire de Cloſtercamp, où le régiment fut preſqu'entiérement détruit, il s'y ſignala avec une valeur ſurprenante; chargea trois fois les ennemis, & fit priſonnier de guerre un Colonel Anglois.

Copie de la lettre de M. de Choiſeul, Miniſtre, à M. DE CASTAIGNOS, *Capitaine, &c.*

» Sur le compte, Monſieur, que j'ai rendu au Roi, de vos ſervices & » de la valeur avec laquelle vous avez chargé trois fois les ennemis, à » l'affaire de Cloſtercamp, où vous avez fait un Colonel Anglois priſon- » nier de guerre, Sa Majeſté a bien voulu, pour vous donner une marque » particuliere de la ſatisfaction qu'elle en a, vous accorder une penſion de » quatre cens livres dans l'ordre militaire de Saint-Louis. Je vous en donne » avis avec bien du plaiſir; & ſuis, Monſieur, votre très-humble & très- » affectionné ſerviteur. *Signé*, le Duc de CHOISEUL. »

Ledit FORTANIER DE CASTAIGNOS, a épouſé, par contrat paſſé à Bordeaux, le 11 Juillet 1769, devant Duprat, Notaire, Demoiſelle *Françoiſe d'Abadie*, fille de Meſſire *Jean d'Abadie*, Seigneur de Murailles, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Général de la ſénéchauſſée & préſidial de Bazas, & de feue Dame *Anne Dupuch Deſtrac de Vermond;* duquel mariage ſont nés: — 1. JEAN-MARIE-ANNE; — 2. FRANÇOISE; — 3. & MARIE-MADELEINE DE CASTAIGNOS.

Les armes: *d'or, à un châtaigner de ſinople;* au-deſſus, vers le chef, *un aigle éployé de ſable, membré & becqué de gueules, le tout dextré d'une épée priſe en pal, la pointe en haut; & ſeneſtré d'une étoile d'azur;* pour timbre; *le haume ou métal tarré du côté droit, à cinq grilles avec lambrequins compoſés du métail de l'écu.*

Il y a, à Saint-Sever, deux MM. DE CASTAIGNOS, freres, de la même famille que celle ci-deſſus; mais nous ne connoiſſons point l'époque de la ſéparation de cette branche, ni même ſa généalogie, n'ayant pas fourni de mémoire. L'un de ces Meſſieurs eſt décoré de la croix de Saint-Louis, & a été Capitaine de Grenadiers-Royaux.

Cette famille a été maintenue dans ſon ancienne nobleſſe par les Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la recherche des uſurpateurs des titres de nobleſſe.

CATHALAN, famille noble de Provence, dont les actes ſucceſſifs, qui font mention de cette famille, ſont une preuve inconteſtable de ſon ancienneté en Provence. Le premier dont on a connoiſſance, eſt GUILLAUME DE CATHALAN, qui ſuit:

I. *GUILELMUS CATHALANI*, ou GUILLAUME DE CATHALAN, ſe trouva, l'an 1160, parmi les Seigneurs-Gentilshommes qui aſſiſterent à l'accord paſſé entre Raimond V, Comte de Toulouſe, & Conſtance, ſa femme, d'une part; & l'abbé de Saint-Gilles, de l'autre; la même année il fut préſent, avec pluſieurs autres Seigneurs, à la vente d'un pré & d'un marais de biens, faite par le même Raimond & ſa femme, au chapitre de

Digitized by Google

Saint-Gilles; lorſqu'en 1178, les Vicomtes de Marſeille exempterent les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jéruſalem, du péage & autres droits; GUILLAUME DE CATHALAN fut du nombre des Gentilshommes appellés pour être préſens à l'acte: il eut pour fils & ſucceſſeur, — GUILLAUME DE CATHALAN, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE CATHALAN, II du nom, ſe trouva du nombre des Gentilshommes appellés en 1209, à une donation faite par Garſandre, femme d'Alphonſe II, du Comté de Forcalquier, à Raimond Béranger, ſon fils, en 1214, les mêmes témoins furens rappellés pour la ratification de la même donation, & GUILLAUME DE CATHALAN, fut du nombre des Gentilshommes qui ſignerent la confédération faite en 1228, entre Raimond Béranger & la ville d'Arles, contre Marſeille: il eut pour fils, — JACQUES DE CATHALAN, qui ſuit:

III. *JACOBUS CATHALANI*, ou JACQUES DE CATHALAN, fut du nombre des Gentilshommes qui accompagnerent Charles d'Anjou allant combattre Mainfroy, en 1264; laiſſa pour fils — *DEODATUS CATHALANI*, qui ſuit:

IV. *DEODATUS CATHALANI*, nommé Commiſſaire, en 1310, à l'interrogatoire des Templiers; laiſſa pour ſucceſſeur:

V. ANTOINE DE CATHALAN, Conſul de Marſeille en 1360; l'âge ſeul donnoit alors le pas, il laiſſa deux enfans, ſavoir: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & PIERRE DE CATHALAN, Abbé de Franquevaux, en 1390.

VI. ANTOINE DE CATHALAN, II du nom, eſt nommé parmi les illuſtres Barons qui s'oppoſerent au Duc d'Anjou; il laiſſa pour fils: — FRANÇOIS DE CATHALAN, qui ſuit.

VII. FRANÇOIS DE CATHALAN, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — PIERRE DE CATHALAN, qui ſuit.

VIII. PIERRE DE CATHALAN, qui eut par héritage la terre de Verdacher, de laquelle il prêta hommage en 1506; il avoit épouſé à Aix, en 1481, noble Demoiſelle *Antoinette de Planſſe*, dont il eut pluſieurs enfans, ſavoir: — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS; — 3. MARGUERITE, mariée à noble *François de Gombeſt*; — 4. DELPHINE, femme de noble *Alexix de Gaufredy*; — 5. & 6. & deux autres filles, dont une Religieuſe à Sainte-Claire à Aix, en l'année 1516. PIERRE DE CATHALAN Seigneur de Verdacher, fut Conſul d'Aix du rang des Nobles, en 1517; il fit donation entre-vifs de tous ſes biens, à HONORÉ, ſon fils aîné.

IX. HONORÉ DE CATHALAN, Seigneur de Verdacher, prêta hommage pour ſa terre, en 1529; il fut, ainſi que ſon frere, du nombre des Gentilshommes proclamés par Charles-Quint, en 1535, & furent obligés de quitter leur pays: il eut pour enfant, — JACQUES DE CATHALAN, qui ſuit:

X. JACQUES DE CATHALAN, II du nom, eut pour fils PIERRE DE CATHALAN, qui ſuit:

XI. PIERRE DE CATHALAN, II du nom, Aide-Major du régiment aujourd'hui Lyonnois, mort à Ath, en Hainault, de ſes bleſſures, en 1677.

Digitized by Google

Il avoit épouſé *Anne Paraire*, de laquelle il eut pour enfant JACQUES DE CATHALAN, qui ſuit :

XII. JACQUES DE CATHALAN, III du nom, marié, en Languedoc, à *Marie de Cauſſe*, duquel mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & ETIENNE DE CATHALAN, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

XIII. JACQUES DE CATHALAN, IV du nom, a épouſé Demoiſelle *Marie-Théreſe de Rua-de-Paradis*, de laquelle eſt ſorti un fils unique, nommé : — JACQUES-CHRISTOPHE DE CATHALAN, qui ſuit.

XIV. JACQUES-CHRISTOPHE DE CATHALAN, marié en Languedoc à Demoiſelle *Priſcile-Madeleine de Dejan-Caderouſſe-de-Montval*, dont pluſieurs enfans en bas-âge, en 1786.

XIII. ETIENNE DE CATHALAN, ſecond fils DE JACQUES DE CATHALAN, III du nom, & de *Marie de Cauſſe*, a épouſé, en Languedoc, *Marie d'Hugues*, dont pour fils :

XIV. JACQUES-JOSEPH-ETIENNE DE CATHALAN.

Les armes : *de gueules à trois bandes d'or.*

CHAMPAGNÉ (DE) : la maiſon DE CHAMPAGNÉ, iſſue d'ancienne Chevalerie de la province de Bretagne, & diſtinguée par ſes ſervices militaires, tant ſous les Ducs, ſes anciens Souverains, que ſous les Rois qui leur ont ſuccédé, réunit à ces avantages celui d'avoir des alliances directes avec l'auguſte Maiſon de France, la Maiſon Impériale & les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne, du chef des Maiſons de Vendôme & de Beauvau, indépendamment de celles qu'elle a contractées avec les Maiſons les plus illuſtres de Bretagne, telles que celles de Maleſtroit, de Beloczat, de Giffart, de Montbourcher & autres. Cette maiſon, dont l'origine ſe perd dans les ſiecles les plus reculés, jouiſſoit du droit de menée chez les Ducs de Bretagne, & du titre de Chevalier-Banneret.

MAINO DE CHAMPAGNÉ eſt nommé comme témoin dans la charte de donation faite, en 1050, par Geoffroy, de la dîme de Montbourcher à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, où ce Geoffroy faiſoit ſa fille Religieuſe. (Hiſtoire de Bretagne).

HERIO DE CHAMPAGNÉ fut préſent au don de Conan III, Comte de Bretagne, qu'il fit, en 1114, à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, d'une des écluſes qu'il avoit ſur la Loire.

PHILIPPE DE CHAMPAGNÉ fut auſſi préſent à une donation que Conan IV, Duc de Bretagne, fit, en 1158, à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, & en la même année 1158, à la confirmation des dons faits par le même Conan IV, à celle de Saint-Melaine de Rennes, où il eſt nommé au nom des Barons.

La terre & châtellenie de Champagné, d'où cette maiſon a pris ſon nom, & poſſédée originairement par la branche aînée, paſſa dans la maiſon de Montbourcher par le mariage de THIPHAINE DE CHAPAGNÉ, fille de BERTRAND, Seigneur de Champagné & de la Roſſignoliere, & de *Sibille de Chevigné*, contracta, le 26 Mai 1392, avec Simon de Montbourcher, Chevalier, Seigneur du Bordage, Grand-Ecuyer de Bretagne, & par la

Digitized by Google

mort, ſans enfans, d'ALAIN, ſon neveu, Seigneur de Champagné & de la Roſſignoliere, au diocèſe de Rennes, & d'HONORÉE DE CHAMPAGNÉ, ſa niece, l'un & l'autre enfans d'autre BERTRAND, ſon frere, Chevalier, Seigneur de Champagné & de la Roſſignoliere, qui s'étoit mariée, par le même contrat que THIPHAINE, avec noble Demoiſelle *Jeanne de Montbourcher*, fille aînée & héritiere principale de noble homme *Alain de Montbourcher*, Seigneur du Bordage, & de *Jeanne le Vayer*, Dame de la Tourniolle. THIPHAINE, Dame de Champagné & de la Roſſignoliere, vivoit encore le 28 Septembre 1417, date d'un acte où elle eſt qualifiée noble & puiſſante, & fut mere de Bertrand de Montbourcher, Chevalier, Seigneur du Bordage, auſſi Grand-Ecuyer de Bretagne, continua la branche des Seigneurs du Bordage juſqu'à leur extinction, en 1699, par Henriette de Montbourcher, Marquiſe du Bordage, mariée avec *François de Franquetot*, Duc de Coigny, Pair & Maréchal de France. THIPHAINE DE CHAMPAGNÉ eut auſſi pour fille SIBILLE DE MONTBOURCHER, qui épouſa *Lancelot Goyon*, Seigneur de Leide, Chambellan du Duc de Bretagne, &c.

Quant BERTRAND DE CHAMPAGNÉ, frere de ladite THIPHAINE, on le trouve compris au nombre des Seigneurs Bretons qui firent ſerment, par un acte du 7 Novembre 1397, ſcellé de leurs ſceaux reſpectifs, d'obéir au Duc & à la Ducheſſe de Bretagne toutes les fois que l'occaſion s'en préſenteroit, ou qu'ils ſeroient mandés à cet effet.

C'eſt-là tout ce qu'on ſait ſur la branche aînée de la maiſon DE CHAMPAGNÉ, dont l'origine paroît être des plus illuſtres: ce qui eſt conforme à la tradition des habitans de la terre de ce nom. Nous allons entrer actuellement dans le détail de celle des Seigneurs de la Montagne, qui fait la ſeconde branche.

SECONDE BRANCHE des Seigneurs DE LA MONTAGNE.

GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, poſſédoit des fiefs dans les paroiſſes de Meleſſe & Saint-Mard-ſur-Iſle, ſuivant un acte du mois de Juillet 1266.

GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, étoit mort lors dudit acte de 1266, qui leur donne pour fille PÉTRONILLE, alors veuve de *Guillaume de la Cage*, laquelle vendit, par cet acte, à GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, tous les droits, propriétés & jouiſſances qu'elle avoit & pouvoit avoir ſur les fiefs DE GOHIER DE CHAMPAGNÉ, dans les paroiſſes de Meleſſe & de Saint-Mard-ſur-Iſle.

Il paroît probable que GOHIER & GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, dont nous venons de parler, appartenoient à la branche des Seigneurs de la Montagne, étant cités dans les premiers titres qui concernent ceux-ci.

Le même GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, avoit fait un accord, au mois d'Octobre 1257, avec les deux freres Hugues & Thibaud Pouencé, Chanoines de Reims, au ſujet d'un bien, &c. Le Samedi avant la fête de la Nativité de Notre-Dame, au mois de Septembre 1262, il fut nommé un des

Digitized by Google

Exécuteurs du teſtament de Geoffroy, Seigneur de Châteaubrillant, Chevalier avec les Evêques de Nantes & de Rennes, & autres; il y eſt nommé *Dominus* GOHORIEUX *de* CHAMPIGNEIO. La qualité, précédée de celle de *Monſor*, *Monſour*, qui équivaut à *Monſeigneur*, dans un accord qu'il fit, au mois de Juin 1265, avec Rafrey du Pleſſis, Ecuyer, ainſi que dans un acte de 1281, par lequel Guillaume le Vicomte, Ecuyer, lui fit don du fief de Leſporanac, ſitué en la paroiſſe de Mordelle, en échange du fief de Vilate, aſſis en la paroiſſe de Lohéac, que ledit Chevalier avoit donné à ce Guillaume. Il vivoit encore, en 1291, date d'un acte énoncé à l'article de GOHIER DE CHAMPAGNÉ, ſon frere, qui ſuit.

I. GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, eſt connu par l'acte de 1266, cité à l'article précédent, & par un autre de 1291, où il eſt dit que Dom GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, prit de lui à cens ce que ledit Chevalier avoit en la paroiſſe de Meleſſe, comme juveigneur d'aîné, & qu'il y avoit alors quarante-cinq ans que ledit Ecuyer avoit laiſſé audit Chevalier l'obéiſſance de la paroiſſe de Meleſſe; il eſt dit auſſi, dans cet article, que le ſcel dudit Ecuyer y avoit été appoſé. On a tout lieu de croire, par le rapport des tems, des mêmes poſſeſſions, & du nom de GOHIER, porté par le frere de PIERRE DE CHAMPAGNÉ, auteur du ſecond degré, qui fut pere d'ESQUENOR, de PIERRE, GOHIER & de JEANNE DE CHAMPAGNÉ; mais au moins la preuve complette que ces trois derniers étoient freres & ſœur. Il paroît auſſi très-probable que ce fut de ſon mariage avec *Seraine de Saint-Didier*, qu'il eut les enfans ci-deſſus nommés, ſavoir, — 1. ESQUENOR, qui ſuit, & dont nous parlerons d'abord; — 2. PIERRE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné, & qui a continué cette branche; — 3. GOHIER, Chevalier, Seigneur de la Montagne, du Boullon & de Fumeçon, eſt appellé *Monſ.* GOHIER DE CHAMPAGNÉ, dans un mandement de 1366, par Marguerite de Poitiers, Vicomteſſe de Beaumont & Dame de la Guerche, à Guillemet Leveſque, ſon Sénéchal, pour faire donner congé audit GOHIER, *pour perſonne & pour menée* à la cour de la Guerche, à raiſon des villages & fiefs du Boullon & de Fumeçon, & des hommes ſujets & tenans deſdits fiefs, tout ainſi qu'en avoit joui ſon cher & amé couſin Monſ. *Hus de Pouencé*, mari de Dame JEANNE DE CHAMPAGNÉ, ſœur dudit GOHIER, qui en étoit héritier; — 4. & JEANNE DE CHAMPAGNÉ, Dame du Boullon, de Fumeçon & de la Motte-Ferchaut, fut mariée avec *Hus de Pouencé*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, qui mourut vers Noel 1352, laiſſant un fils, nommé *Pierre de Pouencé*, qui épouſa *Jeanne de Coueſme*.

ESQUENOR DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Montagne & de la Galliſſonniere, ne vivoit plus avant la Saint-Valentin 1350, date d'un acte où il eſt nommé ESQUENOR DE LA MONTAIGNE, (du nom de l'une de ſes terres), ainſi que dans un autre acte de la même année, & dans un autre de 1360, ſous le nom d'ESQUENOR DE CHAMPAIGNÉ, dit *de la Galliſſonniere*. On ignore l'alliance qu'il contracta; mais il eſt prouvé qu'il eut deux enfans, ſavoir: — 1. GULLAUME DE LA GALLISSONNIERE, nommé dans un acte de 1350, & dans un autre de 1362; — 2. & PHILIPPE DE CHAMPAGNÉ, qui fit un accord avec PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Montagne,

Digitized by Google

Montagne, en 1350, au ſujet des héritages de la Galliſſonniere, qui avoient appartenu à GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, ſon frere, & dont ledit PIERRE ſe diſoit en poſſeſſion.

II. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Montigné, de la Motte-Ferchaut & de la Galliſſonniere, deuxieme fils de GOHIER DE CHAMPAGNÉ, & de *Seraine de Saint-Didier*, ratifia, conjointement avec GUILLAUME, fils d'ESQUENOR DE CHAMPAGNÉ DE LA MONTAGNE, par acte de 1350, comme il eſt dit ci-deſſus. Il eſt nommé dans cet acte PIERRE, Seigneur de la Montagne; paroît encore ſous le même nom dans un autre acte de la même année, & un de 1360. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut admis dans l'ordre de Chevalerie; car, depuis cette époque, juſqu'à ſa mort, tous les actes qui le concernent le qualifient *Chevalier*. Il fit ſon teſtament le Samedi après Noel, 1384, & choiſit ſa ſépulture dans l'égliſe de Saint-Pierre de Viſeche, près du tombeau de *Jannette de Saint-Mervé*, qu'il avoit épouſée en premieres noces, & chargea de l'exécution du teſtament *Iſabeau de Beloczac*, ſa ſeconde femme. Il eut de ſon premier mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. THIBAUD, nommé au nombre des Ecuyers de la montre de Bertrand du Gueſclin, du premier Juin 1371, avec ROBIN & JEAN, ſes freres. Ils y ſont ainſi dénommés, THIÉBAUT, ROBERT & JEAN LES CHAMPAIGNÉS; — 3. ROBIN, tige de la branche des Seigneurs de la Motte-Ferchaut, rapportée ci-après; — 4. & JEAN DE CHAMPAGNÉ, compris au nombre des Ecuyers, dans une montre de Bertrand du Gueſclin, de 1371.

III. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Seigneur de la Montagne & de Montigné, reçut quittance, le Mardi avant la Saint-Michel, 1390, de Jamet de Chance, Châtelain du Déſert, pour le Seigneur de Laval & de Vitré; ſavoir, de la ſomme de 40 florins d'or qu'il lui devoit pour le rachat des terres de noble homme PIERRE DE CHAMPAGNÉ, ſon pere, fit un accord avec ROBIN, ſon frere, le Dimanche après la Saint-Macé, 1404, & ne vivoit plus le Vendredi après l'Aſcenſion, 1411. Il avoit épouſé *Marie du Gué*, qui fut tutrice de JEAN DE CHAMPAGNÉ, ſon fils aîné. Elle étoit fille de *Guy du Gué*, Chevalier, & de *Marguerite d'Ancenis*, Dame de la Rouveraye & de Lignieres. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme de *Gilles le Filzhus*, Seigneur de la Frenaye, de la Chenardaye & de la Noë; — 3. ISABEAU, qui épouſa, 1°. *Jean Pouez*, Seigneur Dellebertre, dont elle n'eut point d'enfans; & 3°. en 1458, *Philippot de Montehenoul*, Seigneur de Montehenoul; — 4. PERRONNELLE, mariée, en premieres noces, avec *Jean de la Fontaine*, Seigneur de la Greſleray, & en ſecondes, à *Henri le Bouteiller de la Cheſnay*, Seigneur de Racinoux. Ils ſont, l'un & l'autre qualifiés nobles gens; — 5. GUYONNE, qui épouſa, par contrat du 2 Janvier 1428, *Guillaume de Lamboul*; — 6. & MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée avec *Robert de Bernay*, Seigneur de Bernay.

IV. JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Louvigné, de Rochechaude, &c. Chambellan de Pierre II, Duc de Bretagne, eſt nommé & qualifié Meſſire JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier,

Digitized by Google

dans l'article des gages des Officiers, commencés le 18 Septembre 1442. Dans l'article des préſens que ce Prince fit à pluſieurs Seigneurs & Dames de ſa Cour, le premier jour de l'an 1447; il eſt dit que *JEAN DE CHAMPAGNÉ fut Roi de la feve chez le Duc le jour de la Epifanie*: d'où l'on doit conclure qu'il avoit l'honneur d'être admis à ſa table. Il épouſa *Jeanne de Grazay*, morte avant le 8 Novembre 1464, fille de *Jean de Grazay*, Seigneur de Grazay, &c. &c. Il mourut en ſa terre de Sarigné, en 1466, & fut inhumé, avec ſa femme, à Louvigné, au Maine. De ſon mariage vinrent: — 1. JEAN, mort ſans poſtérité avant ſes pere & mere; — 2. autre JEAN, qui ſuit; — 3. GOHIER, Chevalier; il eſt compris, & un Archer parmi les Gentilshommes, hommes d'armes & Archers, qui vaquerent à la garde de la place de Cliſſon, par Ordonnance du Duc de Bretagne, depuis le 16 Octobre 1464, juſqu'au premier Janvier ſuivant, & ſervoit dans la compagnie de cent lances & de deux cens Archers du Sire de Leſcun, ſuivant la montre faite à la Guerche, le 19 Janvier 1464, où il eſt encore nommé GOHIER DE CHAMPAGNÉ; — 4. AMAURY; — 5. GEOFFROI, Religieux à Marmoutier; — 6. PIERRE; — 7. FRANÇOIS, Religieux Cordelier à Laval, mourut au château de la Montagne, & fut inhumé dans l'égliſe de Viſéche; — 8. RENÉ, Religieux de l'ordre de Saint-François; — 9. GUYONNE, mariée avec *Jean de Pezé*, Seigneur de Pezé, au Maine, & eut en dot les terres de Menil & de Cherbonniere, en Anjou; — 10. JEANNE, femme d'*Amboiſe de Champ-de-Mauche*, Seigneur de Rouperoux; — 11. & MARGUERITE DE CHAMPAGNÉ, qui épouſa, 1°. *Guillaume d'Auteville*, Seigneur d'Auteville; & 2°. *Guy de Champ-Chevrier*, Chevalier, Seigneur de Soudé.

V. JEAN DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Montigné, &c. &c. Conſeiller, Chambellan de François, Duc de Bretagne, naquit en 1245. On le croit le même JEAN DE CHAMPAGNÉ qui ſervoit parmi les trente lances du Sire de Derval, à Saint-Malo, ſuivant un compte de Guillaume de Bogier, des années 1453, 1454 & 1455; il paroît auſſi au nombre des hommes de la compagnie du Sieur de Lohéac, revus à Vitré, en 1464. Il étoit déja décoré du grade de Chevalier, lors d'une tranſaction qu'il fit le 8 Novembre de cette derniere année, avec Meſſire JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, ſon pere.

JEAN DE CHAMPAGNÉ, II du nom, épouſa, avant le 7 Janvier 1456, *Jeanne du Pontroaud*, veuve de Raoulet du Bouchet, Ecuyer, qu'elle avoit épouſé le 6 Novembre 1446, & fille de Meſſire *Guillaume*, Chevalier, Seigneur du Pontroaud de la Rivaudiere & de Queneleuc, & de Dame *Iſabeau de Baulon*. Il étoit veuf le 14 Décembre 1501; mourut, l'an 1504, laiſſant de ſon mariage: — 1. THOMAS, Chevalier, Seigneur de Queneleuc & de Montigné, mourut ſans enfans avant le 13 Janvier 1507. Il avoit épouſé Demoiſelle *Anne de Maleſtroit*, Dame de Beaumont, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaumont, & de *Marguerite de Forhoet*; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. JEANNE, mariée, par contrat du 29 Août 1484 avec *François Juette*, Ecuyer, Seigneur du Boishamon, &c.; — 4. GUYONNE, qui épouſa,

Digitized by Google

par contrat du 7 Octobre 1473, *Jean de Montbourcher*, Seigneur du Pleſſis- — 5. autre JEANNE, mariée, ſuivant un acte du 13 Janvier 1507, Pillet; avec *Yvon de la Motte*, Ecuyer, Seigneur du Breil; — 6. & HELENE DE CHAMPAGNÉ, femme de *Patry de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, du Vert-Buiſſon, &c.

VI. JEAN DE CHAMPAGNÉ, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Montigné, de Queneleuc & de Sarigné, fut émancipé par ſon pere le 14 Décembre 1501. Le Roi ayant ordonné la levée du fouage dans ſes états, en Bretagne, JEAN DE CHAMPAGNÉ repréſenta, par acte du 20 Juin 1505, qu'il devoit en être exempté, attendu qu'il étoit noble, iſſu & extrait de gens nobles, & en poſſeſſion de nobleſſe & exemption, & que le lieu de Montigné, dont il étoit Seigneur, étoit auſſi noble & en poſſeſſion de nobleſſe. Il eſt qualifié noble & puiſſant dans deux actes des 13 Janvier 1507, & 20 Novembre 1509. Le 26 Octobre 1504, le Roi lui avoit accordé des lettres de ſauve-garde pour lui, ſa femme, ſes enfans, & pour tout ce qui lui appartenoit. Il avoit épouſé, 1°. le premier Mai 1500, Demoiſelle *Barbe Buſſon*, fille de Meſſire *Robert Buſſon*, Chevalier, Seigneur de Gazon, & de Dame *Madeleine de la Chapelle*. De ce mariage vinrent: — 1. GOHIER, qui ſuit; — 2. & RICHARDE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 6 Juillet 1527, avec *Rolland du Rouvre*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre, près Saint-Malo, &c. Il épouſa, 2°. Demoiſelle *Antoinette Papin*, de laquelle il n'eut pas d'enfans.

VII. GOHIER DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Queneleuc, de Sarigné & de Louvigné, étoit encore ſous la tutelle de ſon pere, le 10 Juillet 1521, épouſa noble Demoiſelle *Catherine de la Marzelliere*, qui avoit obtenu, le 9 Avril de la même année, une diſpenſe pour ſe marier avec lui, quoiqu'elle n'eût alors que quinze ans & demi, fille aînée de noble & puiſſant *Renaud de la Marzelliere*, &c. & de Dame *Jeanne de Brambeat*. Il mourut avant le 26 Octobre 1550; ſa femme vivoit encore alors, & il en eut les enfans ci-deſſous nommés, ſavoir: — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Queneleuc, qualifié noble homme JACQUES DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Montagne & de Queneleuc, dans une quittance qu'on lui donna, le 30 Juin 1561, & mourut ſans enfans de *Jeanne d'Uſt*, ſon épouſe, Dame d'Uſt & du Molant; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. RICHARD, dont on ignore la deſtinée; — 4. & GILLETTE DE CHAMPAGNÉ, mariée le 26 Octobre 1550, avec *François l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de l'Ouzil. Ils moururent l'un & l'autre avant le 3 Septembre 1558.

VIII. JEAN DE CHAMPAGNÉ, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Fretay, &c. qualifié noble & puiſſant, fut marié deux fois; 1°. avec Demoiſelle *Perronnelle de la Villounois*, dont l'inventaire fut fait après ſa mort, le 31 Janvier 1572; & 2°. par contrat du premier Février 1574, avec Demoiſelle *Catherine le Porc*, ou *le Port*, fille de noble homme *Vincent le Porc*, & de Demoiſelle *Antoinette Hingant*, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Du premier lit naquirent deux filles, ſavoir:

IX. FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, Dame de la Montagne, mariée,

Digitized by Google

par contrat du 21 Juillet 1583, comme fille aînée & héritiere principale, & noble de ſes pere & mere, avec Paul Ray, Chevalier, Seigneur Châtelain des Nétennieres, depuis Conſeiller d'Etat, & Préſident au Parlement de Bretagne.

IX. Et RENÉE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Fretay, qui épouſa *Claude Pepin*, Ecuyer, Seigneur de Sevigné, Préſident au Parlement de Bretagne; à raiſon de laquelle alliance la terre de Fretay entra dans cette famille, d'où elle paſſa enſuite dans la maiſon du Gueſclin.

TROISIEME BRANCHE, Seigneurs DE LA MOTTE-FERCHAUT.

III. ROBIN DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, en la paroiſſe du Lion d'Angers, en Anjou, troiſieme fils de PIERRE DE CHAMPAGNÉ, auteur du ſecond degré de la ſeconde branche, & de *Jeannette de Saint-Mervé*. Il épouſa, par contrat du Lundi après la fête de la décolation de Saint-Jean-Batiſte, 1365, *Jeanne Lorenz*, fille juveigneure de *Jamet Lorenz*, & de *Macée*, ſa femme. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, ſon pere, lui fit don, en faveur de ce mariage, de l'hébergement & domaine de la Motte-Ferchaut. Il eſt compris au nombre des Ecuyers dans la montre d'Olivier Cliſſon, faite à Montrelet, le premier Novembre 1379, & dans deux autres du même Seigneur, faites, l'une à Ploermel, le premier Avril 1380, l'autre à Château-Joſſelin, le premier Août ſuivant. Le 9 Juillet de la même année, il avoit aſſiſté, comme témoin & parent, au teſtament du Connétable du Gueſclin; &, le 12 Février 1382, on le trouve encore compris dans une revue de Meſſire Olivier du Gueſclin, frere du Connétable, Comte de Longueville, Banneret, reçu à Paris au nombre de ſeize Ecuyers de ſa Chambre. Le 10 Janvier 1384, le Seigneur Olivier du Gueſclin, Sire de la Rocheteſſon, l'établit ſon Receveur-général dans les pays d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Saintonge, & ſon Procureur dans toutes les cauſes & querelles qui pourroient arriver, lui donnant pouvoir d'inſtituer un ou pluſieurs Subſtituts avec la même autorité que la ſienne; &, dans ſes lettres, il le qualifie ſon amé couſin ROBIN DE CHAMPAGNÉ. Il mourut avant le 12 Novembre 1419, laiſſant pour enfans: — 1. OLIVIER; — 2. JEAN, qui fut préſent à un échange fait, le 10 Février 1429, entre Bertrand Goyon & Jean Racapé; — 3. N..... DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 4 Août 1405, avec *Guyon Rebouffy*, Ecuyer; — 4. MARGUERITE, qui épouſa, par contrat du 15 Février 1410, *Jean d'Ercé*; — 5. & MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 12 Novembre 1419, avec *Jean Racapé*, Ecuyer, Seigneur de la Gorderie, en la paroiſſe de Leoni.

IV. OLIVIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, marié, par contrat du 27 Mai 1405, avec *Roberte de Vendôme*, fille de *Pierre de Vendôme*, Seigneur de Segré, & de Dame *Jeanne de Chazé*, & arriere petite-fille de *Bouchard*, Comte de Vendôme, & d'*Alix de Bretagne*, ſa femme, vivoit encore le premier Avril 1434, & mourut avant le 12 Décembre 1450. Il avoient eu trois enfans, ſavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. THIBAUT, qui paroît être le même qu'un THIBAUT DE CHAM-

Digitized by Google

PAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Mozé, marié, le 15 Mars 1450, avec Demoiſelle *Michelette du Bois*, fille de *Robin du Bois*, Seigneur du Bois de Chambellé, & de *Béatrix Challopin*; — 3. & PERRINE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 14 Avril 1460, avec *Jean du Bois*, Ecuyer, Seigneur du Bois.

V. JEAN DE CHAMPAGNÉ, I du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut & de la Buzardiere, épouſa, 1°. par contrat du 15 Mars 1450, Demoiſelle *Roberte du Bois*, fille de Meſſire *Jean du Bois*, Chevalier, Seigneur du Bois, en la paroiſſe de Chambellé, & de Dame *Marguerite de Chamacé*. JEAN DE CHAMPAGNÉ fit hommage d'une partie de ſon domaine de la Buzardiere, en 1473, à noble & puiſſant Seigneur à M. Guyon du Bouchet, Ecuyer, Seigneur de la Haye de Torcé & de Meral, comme étant dans la mouvance de ladite terre & ſeigneurie de Mérel, à lui appartenante du chef de ſa femme. JEAN DE CHAMPAGNÉ avoit épouſé pour lors, en ſecondes noces, *Jeanne de Frezeau de la Frezeliere*, fille de *Lancelot Frezeau*, Chevalier, Seigneur de la Frezeliere, Capitaine du château de Laval, & de *Jeanne de Tuebeuf*; il paroît même, par ledit hommage, que cette terre de la Buzardiere lui étoit venue du chef de cette ſeconde femme, morte ſans enfans. Il fit ſon teſtament le 30 Juin 1477, & ladite *Jeanne Frezeau* ne fit le ſien que le 20 Septembre 1505, dans lequel elle ſe qualifie de Dame de la Grenonniere & de la Buzardiere. Elle y ordonna ſa ſépulture dans l'égliſe de Bierné. Du premier lit vinrent : — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la huitieme branche rapportée ci-après; — 3. & LOUIS DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, mort ſans poſtérité avant le 5 Juillet 1511.

VI. THIBAUT DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Liziere, &c. Il épouſa, 1°. Demoiſelle *Iſabeau Briend*, fille de *Jean Briend*, Ecuyer, Seigneur de Brez, & de Demoiſelle *Jeanne Frezeau de la Frezeliere*; il épouſa, 2°. par contrat du 9 Décembre 1484, Demoiſelle *Marguerite Chenu*, fille de nobles perſonnes *Jean Chenu*, & de *Guillemette du Plantis*, Seigneur & Dame de la Bernardiere. Ils firent un teſtament mutuel, le 16 Août 1490. Il eut de ſon premier mariage : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 2 Mai 1502, avec *Joachim de la Barriere*, Seigneur de la Barriere.

LOUIS DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Lohorie & de la Taillaye, eſt dit oncle paternel de LOUIS & SIMON DE CHAMPAGNÉ, dans le contrat de mariage de ce dernier, auquel il aſſiſta, le 30 Décembre 1529, on croit devoir en conclure qu'il étoit auſſi fils de THIBAUT DE CHAMPAGNÉ.

VII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Liziere & du Rouſſigneul, épouſa, par contrat du 9 Décembre 1484, Demoiſelle *Hardouine du Rouſſigneul*, fille de *Georges du Rouſſigneul*, Ecuyer, Seigneur du Rouſſigneul & de la Liziere, & de Demoiſelle *Marguerite Chenu*, remariée le même jour avec THIBAUT DE CHAMPAGNÉ, pere dudit RENÉ, qui eut de ſon mariage, entr'autres enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. SIMON, auteur de la quatrieme branche rapportée après celle-ci; — 3. & JEANNE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 27 Septembre 1506, avec *Jean de Vaugiraut*, Seigneur de Vaugiraut.

Digitized by Google

VIII. LOUIS DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de Coulons, &c. &c. né vers l'an 1488, épouſa, par contrat du 14 Octobre 1513, Demoiſelle *Renée Audebault*, fille aînée, héritiere principale de nobles perſonnes *René Audebault*, Seigneur de Villegaye, & de Demoiſelle *Renée de Souvigné de la Roche-Boiſſeau*. On lui connoît de ſon mariage trois enfans, ſavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Rouſſigneul, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne du Tilleul*, de laquelle il eut une fille, nommée ISABELLE, mariée, par contrat du 2 Décembre 1585, avec noble homme *Claude du Tertre*, Seigneur du Tertre; — 3. & RADEGONDE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Villegaye, qui épouſa par contrat du 11 Février 1542, *Jean d'Andigné*, Seigneur d'Andigné & d'Angrie.

IX. FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Perronniere, &c. &c., marié, par contrat du 10 Août 1544, avec Demoiſelle, *Marie de la Rouſſiere*, fille aînée & principale héritiere de noble homme *Chriſtophe de la Rouſſiere*, & de Demoiſelle *Louiſe de Bernezay*. Il ſervit ſous les ordres de M. de Matignon, Lieutenant-général en Normandie, au camp de Domfront, le 18 Mai 1574, obtint, en conſéquence, le 30 Juin ſuivant, des lettres de la Reine Régente Catherine de Médicis, avec pluſieurs autres Seigneurs, par leſquelles cette Princeſſe les exempta, à raiſon de leur ſervice dans l'armée de Normandie, de la contribution au ban & arriere-ban pour ladite année 1574. De ſon mariage il eut, entr'autres enfans : — 1. ADRIEN, Ecuyer, mort avant le 15 Novembre 1575; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. RENÉE, mariée, par contrat du 31 Juillet 1571, à noble homme *Triſtan de Fontenailles*, Seigneur de Jaubert & de Marigny; — 4. & FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 24 Octobre 1571, avec noble homme *Euſtache Hardouin*, Seigneur de la Girouardiere.

X. LOUIS DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Liziere, de la Peronniere, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur & Commandant pour Sa Majeſté de la ville de Château-Gontier, ſe rendit digne de la faveur dont l'honorerent HENRI IV, LOUIS XIII & la Reine-Mere. Il fut honoré par le Roi LOUIS XIII de l'ordre de Saint-Michel, qui étoit alors compoſé de la nobleſſe la plus illuſtre, mourut le 5 Octobre 1615; fut inhumé dans l'égliſe du Lion d'Angers, en ſa chapelle de la Motte-Ferchaut, où on lui érigea un mauſolée ſur lequel eſt une épitaphe, qui, entr'autres qualités, lui donne celle de haut & puiſſant &c. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1584, Demoiſelle *Perrine du Buat*, fille aînée de noble homme *René du Buat*, Seigneur de la Soubrardiere & de Cramaille, & de Demoiſelle *Anne de la Rouſſardiere*. De ce mariage naquirent entre autres enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit; 2. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Commer & de la Liziere, épouſa, le 16 Juillet 1623, Demoiſelle *Françoiſe d'Armaillé*, Dame de la Jacoppiere, fille unique & héritiere de *Claude d'Armaillé*, Seigneur de la Perriere, & de Demoiſelle *Marguerite de la Flechere*, & mourut avant le 29 Mai 1648. De ce mariage il eut cinq enfans, ſavoir : — A. RENÉ, marié à *Anne de Meaulne*, dont une

Digitized by Google

fille; B. MARIE, mariée à *Auguſtin de Racupé*; — C. PERRINE, mariée à *Antoine du Rivau*; — D. LOUISE; — E. & SUSANNE DE CHAMPAGNÉ, dont on ignore la deſtinée; — 3. GABRIEL, Seigneur de Cramaillé, épouſa, le 5 Septembre 1630, Demoiſelle *Suſanne de Cordon*, fille unique de *René de Cordon*, Seigneur de Boisbureau, & de Dame *Suſanne Quatrebarbes*. Il mourut ſans poſtérité avant le 3 Juin 1637; — 4. & MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 19 Avril 1610, avec *Jean du Boisbérenger*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté.

XI. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Liſiere, &c. Chevalier de l'odre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le 10 Octobre 1605, Capitaine & Gouverneur de la ville de Château-Gontier dans le même tems, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Boiſdauphin, ſervit avec diſtinction dans les guerres de ſon tems. Il obtint de la Reine-Mere, le 26 Avril 1620, une penſion de 2000 liv. & il épouſa, par contrat du 7 Juillet 1718, (dans lequel il prenoit la qualité de Chevalier) Demoiſelle *Françoiſe du Bouchet*, fille de *René du Bouchet*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de Dame *Anne Chenu*. Il eut de ce mariage trois enfans, ſavoir : — 1. PIERRE, Seigneur de Forges, par le don que lui en fit Dame *Anne Chenu*, ſon aïeule maternelle, vivoit encore le 28 Avril 1638; — 2. RENÉ, qui ſuit; — 3. & ANNE de CHAMPAGNÉ, Dame de la Perronniere, mariée, par contrat du 27 Février 1650, avec *Jean de la Landelle*, Chevalier, Seigneur de la Roſcagne. Leurs Deſcendans ont hérité de la Motte-Ferchaut en 1743, par la mort ſans enfans de RENÉ DE CHAMPAGNÉ, auteur du quatorzieme degré, & de LOUISE, ſa ſœur.

XII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Mote-Ferchaut, de la Liziere, &c. épouſa, par contrat du 21 Novembre 1649, Dame *Gabrielle de Beauvau*, qui avoit l'honneur d'appartenir au Roi LOUIS XIII, au ſixieme degré, fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de la Beſſiere, & de Dame *Louiſe Dollé*, produiſit, en 1668, les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe d'extraction à M. Voyſin de la Noiraye, Intendant de Tours, qui lui donna acte, le 16 Mars de cette année, de la repréſentation qu'il lui en avoit faite; & mourut au château de la Motte-Ferchaut, vers le mois de Juillet ou d'Août 1694. Sa femme y mourut auſſi le 19 Novembre de la même année, âgée d'environ 72 ans. De leur mariage étoient nés, ſavoir : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. 3. & 4. LOUISE, GABRIELLE, & N..... DE CHAMPAGNÉ, Religieuſes; — 5. RENÉE; — 6. GABRIELLE-MARGUERITE; — 7. & CECILE DE CHAMPAGNÉ, morte le 7 Septembre 1693, âgée de 23 ans.

XIII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, III du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de Villebernier, &c. batiſé le 8 Septembre 1664, épouſa en premieres noces, par contrat du 7 Février 1687, Demoiſelle *Anne d'Andigné*, morte à Angers le premier Mai 1693, fille de *Jean d'Andigné*, Lieutenant-Général commandant l'artillerie en Rouſſillon, & de Dame *Anne de Rebuffé*. Il eut de ce mariage : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN,

Digitized by Google

né jumeau le 15 Mars 1693. Il épouſa en ſecondes noces, par contrat du 25 Avril 1697, Demoiſelle *Gabrielle-Anne de Lantivy* fille de *Louis de Lantivy*, & de Dame *Marie Jouin;* fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe d'extraction par M. Chauvelin de Beauſejour, Intendant de Tours, le 21 Août 1715, & mourut le 28 Septembre 1718, laiſſant de ſon ſecond mariage; — 3 & LOUISE DE CHAMPAGNÉ DE LA MOTTE-FERCHAUT, mariée, en 1719, *avec Pierre de la Barre*, Seigneur de Teilleuil, & mourut ſans enfans le 2 Septembre 1743, âgée de 45 ans.

XIV. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, IV du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, &c. naquit le 15 Mars 1693, fut reçu page du Roi en ſa grande écurie, ſur les preuves de ſa nobleſſe, certifiées à Sa Majeſté au mois d'Avril 1710, par M. Charles d'Hozier, Juge d'armes de France, marié, le 10 Juin 1719, avec Demoiſelle *Jeanne-Renée Eléonore de la Haye-Montbault*, & mourut à Angers le 22 Juin 1726, ſans poſtérité, & ſa femme, le 29 Mars 1754, âgée d'environ 55 ans.

QUATRIEME BRANCHE, *Seigneurs* DE MOYRÉ, DE BRULON, *&c.*

VIII. SIMON DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Haye, de la Pommeraye, en la paroiſſe de Marans en Anjou, &c. ſecond fils de RENÉ, I du nom, & d'*Hardouine du Rouſſigneul*, épouſa, par contrat du 30 Décembre 1529, Demoiſelle *Louiſe Lambert* fille de noble homme *Jean Lambert*, & de Demoiſelle *Jeanne le Comte*. SIMON DE CHAMPAGNÉ, partagea, le 30 Mai 1553, avec LOUIS DE CHAMPAGNÉ, ſon frere, Seigneur de la Motte-Ferchaut, la ſucceſſion de Demoiſelle *Iſabeau de Rouſſigneul*, leur tante; fit ſon teſtament le 30 Décembre 1568, conjointement avec ſon épouſe, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GEORGE, mort entre les années 1569 & 1575; — 3. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Bonne-Fillaye, marié, par contrat du 28 Avril 1587, à Demoiſelle *Renée de Mont-Dragon*, & mourut avant le 22 Juillet 1628, laiſſant une fille, nommée RENÉE, qui épouſa *René du Tertre*; — 4. JEANNE, eut pour ſa part dans la ſucceſſion de ſes pere & mere le lieu de la petite Pommeraye; teſta le 4 Décembre 1606, & ne vivoit plus le 5 Juillet 1612; — 5. FRANÇOISE; — 6. ISABEAU; — 7. JACQUINE; — 8. & YVONE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 16 Mai 1576, avec Me *James Boyer*.

IX. JEAN DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Pommeraye, de la Haye, de Saint-Brice, &c. épouſa, par contrat du 8 Février 1584, Demoiſelle *Gabrielle de Vrigny*, fille de noble homme *Jean de Vrigny*, le jeune, & de Demoiſelle *Françoiſe de Piedouault*, Seigneur & Dame de Moyré, &c. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Brice en partie, épouſa, par contrat du 14 Septembre 1616, Demoiſelle *Charlotte de Salles*, fille d'*Antoine de Salles*, & de Dame *Jeanne Bourel*. On lui connoît cinq enfans de ce mariage : — A. LOUIS, né & batiſé le 14 Avril 1617; — B. autre LOUIS, né & batiſé le 20 Avril 1618; — C. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Brice, mort ſans

Digitized by Google

ſans poſtérité avant le 27 Mars 1654; — D. RENÉE, née & batiſée le 23 Janvier 1620; — E. & CLAUDINE de CHAMPAGNÉ, Dame en partie de Saint-Brice, fut batiſée le 6 Septembre 1621, teſta le 27 Mars 1654, & ne vivoit plus le 3 Juin de la même année; — 3. SIMON, auteur de la ſeptieme branche, rapportée en ſon rang; — 4. & BARBE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 20 Mai 1612, avec *René de Dieuſie*, Ecuyer, Seigneur de Vauſaine, &c.

X, RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, de la Motte, de Moyré &c. ſervit dans le régiment des Gardes Françoiſe obtint ſa retraite le 6 juin 1610, épouſa en premieres noces, par contrat du 20 Mai 1612, Demoiſelle *Jeanne de Dieuſie*, qui mourut en couche ſans poſtérité, fille de *Pierre de Dieuſie*, & de *Marguerite de Pincé*; & en ſecondes, en 1625, Demoiſelle *Charlotte de Quentin*, fille de *Jean de Quentin*, & de Demoiſelle *Roſe Bouju*. Il épouſa en troiſiemes noces, par contrat du 2 Janvier 1638, Demoiſelle *Marie de la Motte*, fille unique de *Laurent de la Motte*, & de Demoiſelle *Marie Tillon*, avoit été maintenu, le 22 Mai 1635, dans ſon ancienne nobleſſe, ainſi que LOUIS DE CHAMPAGNÉ, ſon frere, par les Commiſſaires-Généraux députés par le Roi pour le réglement des tailles de Touraine; fit ſon teſtament le 3 Février 1656, & ne vivoit plus le 23 Mai 1657, laiſſant pour enfans du ſecond lit : — 1. CHARLOTTE, mariée, en 1659, avec *Charles de Villiers*, Ecuyer Seigneur de la Ménicuere; — 2 CLAUDE, auſſi mariée, en 1659, avec *David de Sorhouette*, Ecuyer, Seigneur de Pommerieux; — 3. PERRINE, auſſi mariée, en 1659, avec *Guillaume de Sorhouette*, Seigneur du Bois-de-Soulaire; & du troiſieme lit; — 4. RENÉ, qui ſuit; — 5. MARC-ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Motte, mort vers le mois de Décembre 1718; — 6. GABRIELLE, qui épouſa, par contrat du 17 Décembre 1676, *Charles de Cantineau*, Chevalier, Seigneur de la Bemiherie; — 7. & MARIE DE CHAMPAGNÉ, morte ſans alliance.

XI. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, II du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Moyré, de Brulon, &c. naquit vers l'an 1640. Il obtint, le 20 Août 1667, de M. Voyſin-de-la-Noiraye, Intendant de la Généralité de Tours, conjointement avec MARC-ANTOINE DE CHAMPAGNÉ, ſon frere, acte de la repréſentation qu'ils lui avoient faite des titres juſtificatifs de leur nobleſſe d'extraction. Il épouſa, le 9 Septembre 1670, Demoiſelle *Anne Giffart*, fille de *Louis Giffart*, Seigneur de la Perrine, & de Dame *Marguerite Feillet*, & mourut avant le 23 Août 1675, laiſſant: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS-PÉLAGE, auteur de la ſixieme branche, rapportée ci-après; — 3 & LOUISE DE CHAMPAGNÉ, née le 14 Juin 1675, & épouſa, le 20 Mai 1710, *Charles Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de Fontenailles, &c.

XII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, III du nom, Chevalier, Seigneur de Moyré, des Tuffades, &c. né le 26 Août 1671, épouſa en premieres noces, par contrat du 23 Juin 1695, Demoiſelle *Françoiſe-Jacquine Louet*. Elle étoit fille de *Guuilaume Louet*, & de Dame *Marie Grimaudet*. Il épouſa

Digitized by Google

en ſecondes noces, en 1707, Demoiſelle *Agnès de la Joyere*, morte ſans enfans le 21 Avril 1727, il mourut le 3 Mars de la même année, laiſſant de ſon premier mariage : — 1. GEORGES RENÉ, né le 16 Mars 1697, & mourut, le 2 Novembre 1721, ſans alliance, — 2. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit; 3. & PÉLAGIE DE CHAMPAGNÉ, née le 15 Février 1705, fut Religieuſe Hoſpitaliere de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Châteaugontier, où elle fit profeſſion le 9 Juin 1721, & mourut le 7 Mars 1724.

XIII. GUILLAUME-FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Moyré, des Tuffades, &c. né le 16 Février 1703, épouſa, par contrat du 10 Février 1727, Demoiſelle *Renée-Anne de la Planche*, fille de *René Jean-Batiſte de la Planche*, & de Dame *Anne Bruault*. Il mourut le 27 Février 1761, & ſa femme, le 20 Août 1775, laiſſant de leur mariage : — 1 REMI-FRANÇOIS, appellé *le Marquis de Champagné*, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE-VICTOR, né le 14 Novembre 1730, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe cathédrale de Liſieux, & Vicaire-Général de ce dioceſe; — 3. GUILLAUME, appellé *le Marquis de Champagné-Giffatt*, tige de la cinquieme branche, rapportée après celle-ci. Ils furent préſentés au Roi, le 2 Avril 1775, par M. le Prince de Beauvau, comme iſſus de race d'anciens Bannerets de Bretagne, & comme alliés à la maiſon de Bourbon, par les maiſons de Vendôme-Ancien & de Beauvau (*); — 4. ADELAÏDE, née le 19 Juin 1732; — 5. & FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, née le 17 Octobre 1734, a été mariée le 4 Novembre 1764, avec *Gabriel-Jules Sourdille*, Chevalier, Seigneur de Chambrezais, Lieutenant des Maréchaux de France; & en cette qualité, Juge du point d'honneur de la nobleſſe.

XIV. RENÉ-FRANÇOIS, appellé le *Marquis de Champagné*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Moyré, des Tuffades, de la Noë, &c. vicomte de Perriere, né le 13 Décembre 1727, eſt entré au ſervice en 1744, s'eſt trouvé au ſiege de Namur & à la bataille de Rocoux en 1746, au Siege de Berg-op-zoom, où il fut bleſſé à la tête d'un coup de fuſil, & à la bataille de Lawfelt, en 1747, aux ſieges de Maëſtricht, en 1748, & de Munſter, en 1759; a commandé l'artillerie dans Cologne en 1760, & a été nommé Chevalier de l'ordre Royal & militaire de Saint-Louis le 18 Juin, & reçu le 3 Juillet 1763, Capitaine d'une Compagnie de Canoniers du régiment d'Auxonne du corps Royal de l'artillerie, le 15 Octobre 1765, & Major audit corps Royal d'artillerie, le premier Janvier 1777. De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne Tahureau*, qu'il a épouſé le 13 Février 1765, fille d'*Etienne Tahureau*, Chevalier, Seigneur de Couture, Colonel au corps Royal de l'artillerie, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Jeanne-Françoiſe Prudhomme de Mellé*, ſont iſſus : 1. GOHIER-ALEXANDRE-

(*) *Voyez* le tableau de cette parenté à la fin de la généalogie de la maiſon DE CHAMPAGNÉ, compriſe dans le regiſtre VII de la nobleſſe de France, tome XI.

Digitized by Google

JEAN-FRANÇOIS-DE-SALES, qui ſuit; — 2. CHARLES-MARIE, batiſé le 9 Juillet 1772; — 3. & JEANNE-PERRINE-RENÉE DE CHAMPAGNÉ, née le 12 Février 1766.

XV. GOHIER-ALEXANDRE-JEAN-FRANÇOIS-DE-SALES DE CHAMPAGNÉ-DE-MOYRÉ, né le 30 Juillet 1767.

CINQUIEME BRANCHE, dite DE CHAMPAGNÉ-GIFFART.

XIV. GUILLAUME, dit *le Marquis de Champagné-Giffart*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Normand, du Boulay, &c. troiſieme fils de GUILLAUME-FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ-DE-MOYRÉ, auteur du treizieme degré de la quatrieme branche, & de *Renée-Anne de la Planche*, né le 4 Juillet 1733, entra au ſervice en qualité de ſurnuméraire d'artillerie, le 14 Avril 1747, fut fait Officier pointeur le 27 Juin 1756, ſe trouva aux batailles de Berguen & de Minden en 1759; à l'affaire de Corbac en 1760; à la retraite de Caſſel le 14 Février 1761; & aux affaires, dites Philekauſes, des 15 & 16 Juillet de la même année; & fut fait Capitaine en 1765, Capitaine d'une compagnie de Sapeurs au régiment de Straſbourg le 7 Mars 1773, & Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis le 11 Août ſuivant. Il a été tenu de porter le nom & les armes de la maiſon de GIFFART, en vertu d'une donation que Dame *Pélagie Giffart-de-la-Roche-Giffart*, veuve de *Guy-Philippe des Vaulx de-Lévaré*, Chevalier, Seigneur de Loreſſe, Lieutenant des Maréchaux de France en Anjou, lui a faite de tous ſes acquêts & conquets immeubles, par ſon codicile du 26 Juin 1762, dans leſquels biens ſe trouvent compriſes la terre de la Roche-Normand & ſes droits ſur la terre du Boulay. De ſon mariage, par contrat du 28 Avril 1764, avec Demoiſelle *Marie-Anne Patry*, Dame de la Chartenais, fille de *François Patry*, & de Dame *Anne Cadock*, il a eu : — 1. GUILLAUME-RENÉ-ANNE, qui ſuit; — 2. & ANNE-MARIE DE CHAMPAGNÉ-GIFFART, née le 19 Septembre 1765.

XV. GUILLAUME-RENÉ-ANNE DE CHAMPAGNÉ-GIFFART, né le 5 Août 1766.

SIXIEME BRANCHE des Seigneurs DE LA PINSTERIE ET DE FOLVILLE.

XII. LOUIS PELAGE, dit *le Chevalier de Champagné*, Chevalier, Seigneur de la Pinſterie, ſecond fils de RENÉ DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Seigneur de Moyré, & d'*Anne Giffart*, batiſé le 29 Mars 1674; il épouſa en premieres noces, le 10 Décembre 1697, Demoiſelle *Renée le Lardeux*, fille d'*Olivier le Lardeux*, Seigneur du Pâtis, & de Dame *Julienne le Bourdais*, & en ſecondes noces il épouſa, par contrat du 11 Avril 1712, Demoiſelle *Charlotte Piau-du-Saulay*, fille d'*Hélie Piau*, & d'*Eliſabeth Quétin*. Il eut du premier lit : — 1. LOUIS-JOSEPH, né le 10 Mai 1700; — 2. RENÉ, qui ſuit; — 3. OLIVE-MARIE, née le 12

Digitized by Google

Avril 1703, mourut le 6 Mars 1722; — 4. FRANÇOISE-PÉLAGIE, née le 25 Mars 1705, morte le 14 Janvier 1742; elles furent l'une & l'autre Religieuſes Hoſpitalieres de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Châteaugontier, où elles firent profeſſion le 9 Juin 1721; — 5. LOUISE-RENÉE, batiſée le 8 Octobre 1706; & du ſecond lit: — 6. CHARLOTTE-LOUISE, née le 30 Août 1714, mariée le 9 Février 1747, avec *Antoine-Ceſar du Bois-de-Maquillé*, Chevalier, Seigneur de Vaujours; &c. — 7. & RENÉE-CATHERINE DE CHAMPAGNÉ, née le 27 Janvier 1719, morte âgée de 44 ans, le 10 Avril 1761.

XIII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pinſterie, du Pâtis & de Folville, né le 12 Mai 1701, épouſa le 21 Février 1735, Demoiſelle *Catherine-Henriette-Renée Boucault*, fille de *François Boucault*, & de Dame *Marie-Marguerite Gontard*, mort le 14 Avril 1761, laiſſant de ſon mariage: — 1. RENÉ-JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-RENÉ, dit *le Vicomte de Champagné-de-Folville*, né le dernier Février 1743, Capitaine au régiment de Flandres; — 3. CHARLES-PIERRE-MARIE, dit *le Chevalier de Champagné*, né le 19 Janvier 1747, Lieutenant au régiment de Saintonge; — 4. & MARIE-HENRIETTE-FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, née le 31 Mai 1740.

XIV. RENÉ-JOSEPH-FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, né le 29 Juin 1738, Seigneur de Folville, Doyen de Craon, & Curé de Saint-Quentin.

SEPTIEME BRANCHE des Seigneurs DE LA POMMERAYE.

X. SIMON DE CHAMPAGNÉ, Chevalier Seigneur de la Pommeraye, de Courléon-le-Lige, de la Touche-Champonneau & de la Houſſaye, troiſieme fils de JEAN DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Pommeraye, auteur du dixieme degré de la quatrieme branche, & de Demoiſelle *Gabrielle de Vrigny*. Il épouſa, le 2 Février 1623, Demoiſelle *Jacqueline de Cantineau*, fille de *Jean de Cantineau*, Ecuyer, Seigneur de Rinſſé, & de Demoiſelle *Renée d'Aguillon*. Il ne vivoit plus le 22 Mai 1635, ſa veuve fit ſon teſtament le 21 Mars 1676. De leur mariage ils eurent: — 1. ISAAC, qui ſuit; — 2. RENÉ, batiſé le 16 Mars 1626; — 3. JACQUINE, batiſée le 7 Octobre 1623; — 4. CATHERINE, batiſée le 25 Mai 1627; — 5. MARQUISE, née le.... 162....; — 6. MARIE, batiſée le 28 Août 1629; — 7. & SUSANNE DE CHAMPAGNÉ, batiſée le 19 Novembre 1630.

XI. ISAAC DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye & de Courléon-le-Lige, batiſé le 30 Janvier 1625; obtint le 20 Août 1667, de M. Voyſin-de-la-Noiraye, Intendant de Tours, acte de la repréſentation qu'il lui avoit faite des titres juſtificatifs de ſon ancienne nobleſſe, & mourut avant le 24 Janvier 1683. Il avoit épouſé en premieres noces, par contrat du 24 Juillet 1656, Demoiſelle *Anne Grenouillon*, fille de *Geoffroy Grenouillon*, Chevalier, Seigneur de Fourneux, & de Dame *Renée Bréau*; il épouſa en ſecondes noces Dame *Hélie Courtin*,

Digitized by Google

veuve de *Charles de l'Epinay*, Chevalier, Seigneur de Courléon, & ſœur de *Jean Courtin*, Ecuyer, Seigneur de la Hénaudiere, Gouverneur de Baugé. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, &c. épouſa, par contrat du 9 Octobre 1675, Demoiſelle *Catherine de l'Epinay*, fille de *Charles de l'Epinay*, & de Dame *Hélie Courtin*, & mourut avant le 24 Janvier 1683, laiſſant : — 1. CHARLOTTE-CATHERINE, née en 1677, reçue dans la Maiſon-Royale de Saint-Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, certifiées le 23 Novembre 1686, & mourut en 1716, Religieuſe Urſuline à Pontoiſe ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, &c. élevé Page des Duc du Maine & Comte de Toulouſe, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de vaiſſeaux du Roi, par commiſſion, du premier Février 1728 ; — 4. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Courléon-le-Lige, fut fait Lieutenant des Galeres du Roi le 23 Janvier 1713, & Chevalier de Saint-Louis le 28 Juin 1718 ; — 5. MARIE ; — 6. HÉLIE, morte fille ; — 7. RENÉE ; & du ſecond lit : — 8. RENÉ, Garde de la Marine, tué en 1704, à la bataille de Malaga ; — 9. & ISAAC DE CHAMPAGNÉ, mort au mois d'Octobre 1711, à la priſe de Rio-Janeiro, au Breſil.

XII. CHARLES DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, batiſé le 15 Décembre 1668, Lieutenant d'artillerie, Commandant dans les provinces de Bourgogne, Breſſe, Bugey, Gex & Valromey, entra en 1690 dans le Corps Royal d'artillerie, & ſe trouva en la même année à la bataille de Fleurus ; fit pluſieurs campagnes en Allemagne, en Flandres & en Italie, en qualité de Major d'artillerie ; ſe trouva en 1703 & 1704 aux deux batailles d'Hochſtet ; ſervit en 1705 dans l'armée d'Italie en qualité de Commiſſaire provincial, & fut bleſſé au ſiege de Chivas, ſe trouva en 1706 au ſiege de Turin, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 9 Mars 1709, fut envoyé en 1710 à Aire en Flandres, où il commanda l'artillerie à la place de M. de Valliere, qui y fut bleſſé, & mis hors de combat ; reçut en 1712 des ordres pour aller commander l'artillerie à Straſbourg ; fut envoyé à Nancy en 1713 pour le même objet ; paſſa en 1715 à Haguenau, où il réſida juſqu'en 1718, qu'il vint à Auxonne, où il fut nommé Commandant de l'artillerie le 30 Juillet 1721. Il mourut à Auxonne le 25 Janvier 1738. De ſon mariage, par contrat du 4 Mai 1707, avec Demoiſelle *Marie-Anne Becquet*, fille d'*Antoine Becquet*, & de Demoiſelle *Marie Lambert*, laiſſa trois enfans, ſavoir : — 1. JEAN-BATISTE-GABRIEL, dit *le Marquis de Champagné-de-la-Pommeraye*, né le 31 Décembre 1711 ; eſt entré au ſervice en 1728 ; a fait les campagnes de Baviere, de Bohême & d'Italie, a été ſucceſſivement Commiſſaire provincial d'artillerie, la commandant à Scheleſtat, Directeur d'artillerie dans le Rouſſillon, à Lille en Flandres, & dans les places de la Haute-Alſace, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du régiment de Straſbourg du Corps Royal de l'artillerie, le 15 Octobre 1765, Brigadier des armées du Roi le 16 Avril 1767, n'eſt pas marié ; — 2. CHARLES-NICOLAS-QUINTIN, qui ſuit ; — 3. & CHARLOTTE-BÉNÉDICTINE DE

Digitized by Google

CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 2 Décembre 1740, avec *François Potier*, Ecuyer, Seigneur de Rainant, Commiſſaire-général de la Marine.

XIII. CHARLES-NICOLAS-QUINTIN, dit *le Comte de Champagné*, Chevalier, Seigneur de Courléon-le-Lige, né le 25 Mai 1720, a épouſé, le 30 Juin 1750, à Ligny en Barrois, Demoiſelle *Marie-Madeleine Gilles*, fille de *Nicolas-Louis Gilles*, & de Dame *Françoiſe Savoy*; de ſon mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISTE-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE-BÉNÉDICTINE, née le 11 Novembre 1752; — 3. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 3 Novembre 1753; — 4. & MARIE-MADELEINE-SOPHIE DE CHAMPAGNÉ-DE-LA-POMMERAYE, née le 21 Février 1757.

XIV. JEAN-BATISTE-ALEXANDRE, dit *le Vicomte de Champagné-de-la-Pommeraye*, né le 13 Décembre 1755; reçu, le 3 Janvier 1774, Chevau-léger ſurnuméraire de la Garde du Roi.

HUITIEME BRANCHE des Seigneurs DE MOSSÉ.

VI. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Seigneur du Vieux-Moſſé, ſecond fils de JEAN DE CHAMPAGNÉ, (auteur du cinquieme degré de la troiſieme branche) & de Demoiſelle *Roberte du Bois*, ſa premiere femme. Il épouſa Demoiſelle *Cathérine du Pré*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, Seigneur de Moſſé; fit un partage noble, le 30 Août 1511, avec RENÉ DE CHAMPAGNÉ, ſon couſin, des biens de leurs aïeul & aïeule communs; — 2. AMAURY, qui ſuit; — 3. & FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, qui vivoit ſans alliance le 20 Janvier 1529, jour auquel elle vendit à AMAURY, ſon frere la part qui lui revenoit de la ſucceſſion de ſes pere & mere.

VII. AMAURY DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Moſſé, épouſa Demoiſelle *Madeleine du Rallié*, ils moururent l'un & l'autre avant le 29 Mars 1554, & avoient eu de leur mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN; — 3. CLAUDE, Prêtre, Prébendé en l'égliſe Collégiale de Saint-Etienne de Montauban, le 29 Mars 1554; — 4. & 5. CATHERINE & RICHARDE DE CHAMPAGNÉ.

VIII. FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Moſſé, épouſa, par contrat du 5 Janvier 1557, Demoiſelle *Antoinette de Chérité*, ſœur de noble homme *Léon de Chérité*, Seigneur de Voirie. De ſon mariage on lui connoît les deux enfans ci-après, ſavoir : — 1. ABDON, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE CHAMPAGNÉ, connue par une tranſaction en forme de partage qu'elle fit le 29 Mai 1593, avec ABDON, ſon frere.

IX. ABDON DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Moſſé, &c. obtint, le 10 Septembre 1587, des Commiſſaires du Roi pour le réglement des tailles en Touraine, acte de la repréſentation des titres de ſa nobleſſe. Il épouſa, par contrat du premier Octobre 1595, Demoiſelle *Françoiſe Thierry*, fille d'*Etienne Thierry*, Ecuyer, Seigneur de la Vieillere, & de

Digitized by Google

Demoiſelle *Anne Savin*, mourut avant le 8 Mai 1628, laiſſant de ſon mariage : — 1. BRANDELIS, Chevalier, Seigneur de Moſſé, &c. épouſa, par contrat du 8 Mai 1628, Demoiſelle *Marie de l'Eſtenon*, fille d'*Euſtache de l'Eſtenon*, & de Demoiſelle *Barbe d'Argy*, fut auſſi maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par jugement des Commiſſaires-généraux députés par le Roi, en Touraine, le 19 Mars 1635 ; on ne lui connoît de ſon mariage qu'une fille nommée MARIE, Dame de Moſſé, &c. mariée, par contrat du 17 Janvier 1660, avec *Gabriel de Charnieres*, Chevalier Seigneur de la Poſſonniere ; — 2. ABDON, qui ſuit ; — 3. RENÉE ; — 4. MARIE ; — 5. MARGUERITE ; elles partagerent noblement avec leurs freres, par acte du 24 Octobre 1629, la ſucceſſion de leurs pere & mere ; — 6. & FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, mariée le 22 Octobre 1628, avec noble homme *Marin Corbeau.*

X. ABDON DE CHAMPAGNÉ, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beſſeau, de Loriere & de la Sigoniere, épouſa 1°. par contrat du 15 Février 1647, Demoiſelle *Renée le Maire*, dont il n'eut point d'enfans, fille unique *d'Ambroiſe le Maire*, & de Dame *Gabrielle Vitain ;* & 2°. par contrat du 11 Septembre 1651, Demoiſelle *Louiſe de la Roche*, fille d'*Euſtache de la Roche*, & de Dame *Claude d'Ambrois ;* & 3°. le 18 Novembre 1666, Demoiſelle *Gabrielle de Launay*, fille puînée & héritiere, en partie, de ſes pere & mere. Il eut du ſecond lit : — 1. CHARLES, qui ſuit ; & du troiſieme lit : — 2. MARGUERITE-GABRIELLE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Loriere, mariée, par contrat du 5 Août 1701, avec *Honora Sigoneau*, Ecuyer, Seigneur de la Perdrilliere ; — 3. & CHARLOTTE DE CHAMPAGNÉ, morte ſans alliance avant le 5 Août 1701.

XI. CHARLES DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de Beſſeau & de Fontaine, épouſa, le 28 Avril 1700, Demoiſelle *Marie de la Clef*, fille d'*Etienne de la Clef*, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Marie de Briſſac.* De ce mariage il n'eut que deux filles qui ſuivent :

XII. MARIE-ROSALIE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Fontaine, en la paroiſſe de Touarcé, née le 15 Mars 1703, mariée, par contrat du 7 Juillet 1743, avec *Hyacinthe de la Lande*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin de Villengloſe, & mourut ſans enfans le 29 Janvier 1772.

XII. ANNE-CHARLOTTE DE CHAMPAGNÉ, née le 9 Mai 1704, épouſa, par contrat du 29 Janvier 1731, *Joſeph-Louis de Briſſac*, Ecuyer, Seigneur du Marais, dont poſtérité.

Voyez pour plus long détail le regiſtre VII^e^ de l'Armorial de France, *tome XI.*

* Les armes : *banniere de Bretagne herminée au chef de gueules ; la branche de* CHAMPAGNÉ-GIFFART, *porte l'écu en banniere, parti de* CHAMPAGNÉ, *& parti de* GIFFART *qui eſt d'argent à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, & cantonnée de quatre lions auſſi de gueules, langués, onglés & couronnés d'or.*

Digitized by Google

CHAMBRIER : famille qui tire ſon origine du Comté de Bourgogne, établie à Neufchâtel en Suiſſe, vers l'an 1465 ; les evénemens qui occaſionnerent ſa tranſplantation, ne lui permettent pas de reclamer aujourd'hui ſur ſon état ancien en Franche-Comté, que des préſomptions & des indications ; les ravages des guerres que cette province eſſuya vers le milieu du XV^e^ ſiecle, ayant occaſionné la diſperſion de beaucoup de titres & documens, ainſi que les hiſtoriens l'atteſtent, une tradition conſtante a conſervé l'opinion de la nobleſſe de cette famille antérieure à ſon établiſſement à Neufchâtel, le témoignage de ſes ſouverains eſt venu à l'appui de cette préſomtion, en la confirmant dans différentes époques, & elle paroît l'être d'une maniere bien formelle, par l'introduction de cette famille aux audiences générales du comté de Neufchâtel en 1547. Son aîné y ſiégea comme noble vaſſal, en vertu d'un fief qu'il venoit d'acquérir, & y fut reçu ſans contradiction, & ſans avoir beſoin des lettres du Souverain qui ſuppléaſſent aux preuves qu'un vaſſal étoit obligé de donner de ſa nobleſſe pour y être admis ; la famille de CHAMBRIER étoit anciennement établie à Traves, ville du comté de Bourgogne, & il paroît qu'elle y poſſédoit des droits du fief, & quelques domaines conſidérables ; cette ville fut priſe vers la fin du XV^e^ ſiecle, ſes murs renverſés, & depuis elle n'eſt plus qu'un bourg.

Il paroît que pour ſe ſouſtraire aux ravages de cette province, JEAN CHAMBRIER, s'attacha dès ſon bas-âge au Margrave de Bade, Hochberg, Comte de Neufchâtel, & le ſuivit dans ce pays ; quelques anciens documens portent qu'il fut Page du Margrave, & enſuite ſon Chambellan ou Chambrier ; cet office de Chambrier qu'il doit avoir exercé, a fait penſer que ſa deſcendance lui doit ſon nom actuel, mais cette tradition n'eſt pas appuyée de preuves, il ſe trouve nommé GIRARDIN dans quelques actes, mais à l'ordinaire il y porte le nom de CHAMBRIER ; une ancienne opinion établie à Beſançon, veut que cette famille deſcende de celle de Chambrier, ancienne nobleſſe de cette province, qui eſt éteinte dans la ville de Béſançon, depuis deux ſiecles : une tradition héréditaire depuis long-tems, l'a fait deſcendre d'un cadet de l'ancienne maiſon de Traves, appellé GIRARD, dont la deſcendance, par une ſuite de l'uſage aſſez commun dans ces tems anciens, adopta le nom de GIRARDIN, qui en dérivoit, pour ſe diſtinguer d'autres branches, où pour déſigner particuliérement un individu ; ce qui eſt certain, c'eſt que les ancêtres de ce JEAN CHAMBRIER, qui s'attacha au ſervice du Margrave de Hochberg, poſſédoient à Traves & aux environs quelques droits de fiefs & domaines, qu'on regardoit comme biens partagers, & un reſte de partage de l'ancienne maiſon de Traves ; ce fut ſur ce motif que ſon petit-fils fit des recherches pour les recouvrer. On ne cite les traditions ſur l'origine de cette famille, que pour prouver l'opinion de ſa nobleſſe ancienne. Dans une conceſſion citée, & faite par le Roi Fréderic I, en 1709, S. M. les appelle VON CHAMBRIER,

Digitized by Google

en françois, DE CHAMBRIER. La plupart des reſcripts ou lettres adreſſées par ce Prince, ou les Rois ſes ſucceſſeurs, à pluſieurs membres de cette famille, portent le nom DE CHAMBRIER. On ſe conformera donc à une autorité auſſi reſpectable, dans la ſucceſſion généalogique que nous allons en donner par filiation ſuivie.

I. JEHAN CHAMBRIER, premier auteur de cette famille en Suiſſe, s'établit dans le Comté de Neufchâtel, où il ſuivit, vers l'an 1465, comme on le croit, le Margrave Rodolphe de Hocberg, qui en étoit le Souverain. D'anciennes chroniques diſent qu'il fut Page & Ecuyer de ce Prince, & qu'il étoit d'une famille noble du Comté de Bourgogne. Il épouſa *Catherine du Locle*, dite *Beſançonet*, dont il laiſſa un fils unique, qui ſuit; ce qu'on prouve par ſon teſtament, dans lequel elle eſt appellée veuve de noble homme JEHAN CHAMBRIER, daté du 9 Mai 1521. Celui-ci mourut en 1505, & fut enſeveli dans l'égliſe collégiale de Neufchâtel. On voit encore ſur ſa tombe une partie de la légende & de ſes armes.

II. PIERRE CHAMBRIER reçut en don, pour ſes ſervices, de la Princeſſe Jehane de Hocberg, quinze livres de cens ſur un domaine en vignes qu'il poſſédoit. Elle l'avoit fait Châtelain de Neufchâtel, Conſeiller d'état; ce fut en cette derniere qualité qu'il fut choiſi un des quatre arbitres, qui, déliés de leur ſerment de fidélité envers elle, prononcerent ſur les différens qui s'étoient élevés entre le Souverain & le Magiſtrat de Neufchâtel, à l'égard des biens d'égliſe (*). On le voit nommé Lieutenant au gouvernement du pays, dès l'an 1537. Il préſida, comme tel, à la rédaction des ordonnances eccléſiaſtiques, faite par le Tribunal Souverain des audiences générales, après la réformation. Poſſeſſeur d'un domaine très-vaſte, dans un vallon du comté de Neufchâtel, on trouve un arrêt de Police, donné en Septembre 1552, qui le concerne, dans les manuels du Conſeil d'état, donnés peu d'années après ſa mort (**), où l'on rappelle la poſſeſſion de ce domaine par feu noble PIERRE CHAMBRIER, mort de la peſte en 1545, & enſéveli dans l'égliſe de Neufchâtel, à côté de ſon pere. Il laiſſa de *Jacqueline du Vieil-Marché* quatre fils; ſavoir: — 1. BENOIT, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui ſervit dans ſa jeuneſſe, à la ſuite de ſon Souverain, pour lors Colonel d'un corps de Suiſſes à la ſolde de FRANÇOIS Ier.; il fut Chancelier du Prince dans le comté de Neufchâtel, office connu alors ſous le titre de Secrétaire-Général des Princes; on voit qu'il fut envoyé par le canton de Soleure en 1536, au Roi de France pour le ſervir. Ce canton le lui recommanda comme iſſu de noble gens; ſon teſtament nous dit qu'il laiſſa un fils unique que le Seigneur de Traves lui demanda pour Page, voulant le traiter & nourrir dans ſa maiſon comme ſon parent & allié, après avoir vu les titres du teſtateur. Cet acte public fait en 1570, contient diverſes circonſtances ſur ſa

(*) Ce jugement fut prononcé par les nobles, prudens & ſages, PIEERE DE CHAMBRIER, &c.

(**) On doit obſerver ici que les regiſtres du Conſeil d'état établi par les Souverains, pour gouverner le pays, ne remontent qu'à l'an 1547.

Digitized by Google

famille, qui rendent ſa conſervation précieuſe : d'ailleurs on a vu dans les obſervations qui précedent cette généalogie, qu'il s'occupa beaucoup de recherches, dans le comté de Bourgogne, ſur l'ancien état de ſa famille. On a vu encore que traverſé par diverſes circonſtances, & ſur-tout n'agiſſant qu'après un ſiecle écoulé depuis la ſortie de ſon aïeul, elles devinrent inutiles; — ſon fils unique appellé PIERRE, comme lui, mourut jeune, ſans poſtérité; — 3. JEHAN, auteur d'une branche cadette, rapportée après celle de ſon aîné; — 4. GEORGES, on ignore ſa deſtinée, après avoir reçu la part qui lui revenoit dans l'héritage de ſa maiſon, il diſparut. Quelques notes anciennes ont donné lieu à la tradition conſervée juſqu'à nous, qu'il ſe retira en Allemagne; — 5. & CATHERINE DE CHAMBRIER, qui épouſa, 1°. *Claude de Sénarclens*, Seigneur du Perroy, Ully, Grandſy, &c. au pays de Vaud, Conſeiller d'Etat, à Neufchâtel : après la mort de ſon mari, elle eut pour ſes repriſes matrimoniales, la moitié de la ſeigneurie du Roſet au pays de Vaud, qu'elle ſubſtitua par l'acte de l'an 1585, aux mâles de ſa famille; elle épouſa en ſecondes noces, *Jacques de Menthon*, Seigneur d'Uſelly; (*) mais elle n'eut d'enfans ni de l'un ni de l'autre. Ses neveux qu'elle avoit fait héritiers, reçurent, après la mort du Souverain, huit cens écus d'or, qu'il devoit au ſieur de *Sénarclens*, ſon premier mari.

III. BENOIT CHAMBRIER, fut d'abord Chanoine de l'égliſe collégiale de Neufchâtel, pour obéir au vœu de ſon aïeul; la réformation embraſſée en 1530, dans le pays, anéantit ce chapitre. Il ſuccéda à ſon pere dans l'office de Châtelain de Neufchâtel en 1545; Conſeiller d'Etat en 1548. On voit par des actes publics, qu'il étoit Lieutenant de Gouverneur en 1566. On conſerve des inſtructions qui lui furent données, lorſqu'il fut envoyé pluſieurs fois auprès du canton de Berne, par le Gouvernement, au nom du Souverain, pour différentes négociations entre les deux Etats : il avoit acquis, en 1537, le fief de Gruyeres qui lui donnoit place dans le rang des nobles aux audiences générales où il ſiégea en 1547. Il acquit encore le fief de Savagnier, qui lui donnoit ſéance aux états du comté de Valengin. On a rapporté dans les preuves, différentes pieces concernant un procès que lui & ſes freres eurent à ſoutenir contre les héritiers du Seigneur de Prangin, Gouverneur de Neufchâtel : elles ſervent à prouver la filiation de cette famille, avec un extrait de partage, à défaut de teſtament & de contrat de mariage; ils y ſont nommés les nobles & prudens BENOIT, PIERRE, JEHAN & GEORGES CHAMBRIER, fils de feu noble & prudent PIERRE CHAMBRIER, Lieutenant au Gouvernement. BENOIT CHAMBRIER, mourut en 1571, (*) laiſſant de *Roſe de l'Ecureux-Simonin*, un fils unique qui ſuit :

(*) De cette maiſon de Menthon, ſont ſortis les Comtes de Varax en Savoie. Ce Jacques de Menthon étoit d'une branche Proteſtante établie au Pays de Vaud.

(*) Par une nouvelle ordonnance de Police, il fut défendu d'enſévelir dans l'égliſe collégiale de Neufchâtel. Par cette raiſon, il fut enterré dans un cimetiere qu'on venoit de former hors de la ville, dans une place affectée à ſa famille, & ſous une pierre armoiriée de ſes armes. (ancienneté de cette famille.)

IV.

Digitized by Google

IV. PIERRE CHAMBRIER, prêta hommage en 1575, à Iſabelle, Comteſſe de Challant, Dame de Valengin, pour le fief de Savagnier; dans cet acte on rappelle feu noble BENOIT CHAMBRIER ſon pere, nommé Conſeiller d'Etat en 1576; il fut établi Lieutenant au Gouvernement du pays, par l'Ambaſſadeur de France en Suiſſe, chargé de cette commiſſion par la Princeſſe régente, Marie de Bourbon en 1594; (*) & comme pendant quelques tems le Souverain n'eut point de Gouverneur dans l'Etat, on le voit à l'ordinaire titré de Lieutenant-Général : il paroît qu'il eut une grande part à la bienveillance de la Princeſſe, & qu'il fut ſoupçonné de poſtuler le Gouvernement de Neufchâtel, malgré la ſurvivance accordée à l'ancien Gouverneur pour ſon fils. On voit encore un témoignage ſenſible de la confiance que le Souverain avoit en lui, par la lettre, que Catherine & Marguerite d'Orléans, lui écrivirent après la mort de la Princeſſe régente leur mere, en 1602. Il fut employé dans pluſieurs négociations en Suiſſe, & ſur-tout à la Cour du Duc de Wirtemberg, pour l'achat de la Seigneurie de Valengin, vendue à ce Prince, & qu'il falloit engager à ſe déſiſter de ſes prétentions, mort en 1609, poſſeſſeur de quelques fiefs dans les terres de ce Prince, Evêque de Bâle. On trouve à cette date une lettre de citation de ce Prince, qui le requéroit de ſe tenir prêt, comme ſon fidele vaſſal, à ſe rendre auprès de lui, au premier ordre, avec armes, équipages de guerre & chevaux. Il avoit épouſé, 1°. *Iſabeau de Wallier-Gatchet*; 2°. *Anne Warnier*, veuve d'Henrick de Diesback; & 3°. *Iſabeau*, fille de *Nicolas de Graffenried*, Tréſorier & Sénateur de la République de Berne, dont il eut ſix enfans, ſavoir : — 1. BENOIT, qui ſuit; — 2. ABRAHAM, tige de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 3. JSAAC, établi à Berne, où il acquit le droit de bourgeoiſie; il y épouſa *Jehant*, fille de noble *Jean-François Manuel*, du Conſeil Souverain de la République, & de *Jeanne de Lutternau*, dont il n'eut que deux filles, l'une nommée CATHERINE, mariée à *N..... de Gingins*, Baron de Laſſara, & l'autre JEHANT, mariée à *Jehan Steigner*, Baron de Rolle; — 4. ISABELLE, qui épouſa, 1°. noble *Pétermand de Gléreſſe*, Conſeiller d'Etat, & 2°. noble *François-Louis d'Erlack*, Seigneur de Pomptitz.

V. BENOIT CHAMBRIER, qui prêta hommage en 1625 au Prince Henri II, pour le fief de Savagnier; il fut Major de la cote, mort en 1637; il avoit épouſé, 1°. *Iſabelle*, fille de noble *Jehan Merveilleux*, Conſeiller d'Etat; & 2°. *Dorothée*, fille de noble *N..... de Wittembres*; dont il eut : — 1. FRÉDERIC, Capitaine au ſervice du Duc de Savoie, mort ſans poſtérité; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JACOB, dont le petit-fils, DAVID-FRANÇOIS, Officier au ſervice des Etats Généraux, fut tué en 1702, au ſiege de Kaiſerworth, c'étoit un jeune homme de grande eſpérance; — 4. ANNE, mariée à noble *Jérémie de Houmoëns*, Seigneur dudit lieu au pays de Vaud; — 5. ESTER DE CHAMBRIER, mariée à noble *Samuel de Gingins*, Seigneur de Cornens, au pays de Vaud.

VI. PIERRE CHAMBRIER, qui prêta hommage en 1647, au Souverain

(*) Nicolas Brulart, Seigneur de Sillery, depuis lors Chancelier de France.

Digitized by Google

pour le fief de Savanier; fut établi Conseiller d'Etat, Procureur-Général, & ensuite Maire de Neufchâtel, mort en 1667, laissant : — 1. JOSUÉ, qui suit; — 2. SAMUEL, Conseiller d'Etat, & Chancelier du Souverain, dont la descendance est éteinte; — 3. ABRAHAM, Conseiller d'Etat & Maire de Valengin, auquel son fils BENOIT, succéda dans son emploi & qui obtint de Sa Majesté le Roi Fréderic Ier. l'office de Capitaine du comté de Valengin en 1709, mort sans postérité en 1726; — 4. & HENRI CHAMBRIER, qui a formé le premier Rameau, rapporté ci-après.

VII. JOSUÉ DE CHAMBRIER, fut établi Tréforier-Général du Souverain dans le pays, mort en 1700, laissant de *Judith*, fille de noble *Guillaume Tribolet*, Conseiller d'Etat : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRÉDÉRIC, tige de la seconde branche; — 3. GUILLAUME, mort sans postérité, en 1742; — 4. DAVID-FRANÇOIS, Capitaine d'une compagnie Suisse de deux cents hommes, au service du Duc de Savoie en 1704, nommé l'un des Lieutenants-Colonels de la souveraineté de Neufchâtel en 1708, par le Roi Frederic Ier. Il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Duc de Saxe-Balby en 1696. Son congé, lorsqu'il quitta cette Cour, est daté du 20 Août 1698, mort en 1729, sans postérité; — 5. & JEAN-JACQUES DE CHAMBRIER, Officier dans le régiment des Gardes Hollandoises du Roi, Guillaume III, d'Angleterre, mort jeune, sans être marié.

VIII. PIERRE DE CHAMBRIER, nommé Conseiller d'Etat, & Tréforier-Général pour le Roi FREDÉRIC Ier, en 1708, mort en 1744, & laissa de *Marguerite*, fille de noble *Georges de Montmollin*, Conseiller d'Etat, un fils unique, qui suit :

IX. JOSUÉ DE CHAMBRIER, Seigneur de Travanet, Saint-Pierre, Trevisy, &c. en Languedoc, reçut la clef de Chambellan du Roi Frederic Guillaume, en 1731, à laquelle fut attachée une pension de trois cens soixante-quinze rixdalers, Conseiller d'Etat & Tréforier-Général de la principauté de Neufchâtel, mort en 1763, laissant de Demoiselle *Henriette de Cabrol-Travanet*, d'une ancienne noblesse de Languedoc, deux fils, savoir : — 1. CHARLES-HENRI, qui suit; — 2. & JEAN-PIERRE DE CHAMBRIER-TRAVANET, Colonel d'infanterie, au service des Etats Généraux, qui, de Demoiselle *Salomé de Chambrier*, a un fils en bas-âge, en 1785.

X. CHARLES-HENRI DE CHAMBRIER, Conseiller au Conseil d'Ambassade de S. M. à Berlin, en 1748; Conseiller d'Etat de la principauté de Neufchâtel, en 1751. Il quitta Berlin en 1764, mort en 1769, laissant de *Charlotte-Albertine*, fille de noble *Charles-Albert Pury*, ci devant Officier au service de France, un fils unique qui suit;

XI. CHARLES-HENRI DE CHAMBRIER, II du nom, né en 1767, Pensionnaire dans l'Académie Royale des Gentilshommes à Berlin.

DEUXIEME BRANCHE.

VIII. FRÉDERIC DE CHAMBRIER, second fils de JOSUÉ DE CHAMBRIER, & de *Judith Tribolet*, servit pendant quelque tems en France, nommé Conseiller d'Etat, Commandant & Châtelain du Landeron par le

Digitized by Google

Roi Fréderic Ier, en 1709, mort en 1746, laiſſant de *Marie-Marguerite de Chambrier* : — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Lieutenant-Colonel, au ſervice des Etats Généraux, & Commandant en chef de la Colonie de Surinam, mort en 1754 ſans poſtérité; — 3. JOSUÉ, Major & Capitaine d'une compagnie dans le régiment Suiſſe de Chambrier au ſervice des Etats-Généraux, mort en 1756, ſans poſtérité; — 4. BENOIT, Officier au ſervice de France, dans le régiment Suiſſe dans la Marine de Karra, mort en 1742; — 5. & HENRI DE CHAMBRIER, Officier dans le même régiment, mort en 1741.

IX. CHARLES-LOUIS DE CHAMBRIER, Seigneur d'Oleires, Officier en 1709, dans le régiment des Gardes-Suiſſes en Hollande, paſſa en 1717 dans le régiment Suiſſe de Chambrier, comme Capitaine, Lieutenant-Capitaine d'une compagnie de deux cens hommes en 1728, Major en 1737, du régiment Suiſſe d'Hishel, Lieutenant-Colonel en 1745, fut bleſſé au ſiege de Tournay. La ſuite de ſes bleſſures l'obligerent à quitter le ſervice, ayant un brevet du Stadhouder, pour la levée du régiment qui lui étoit deſtiné, ſe retira en 1747, avec une penſion & le grade de Colonel; il ſervit avec diſtinction, mort en 1770, laiſſant de *Marie-Marguerite*, fille de noble *Jean-Pierre de Brun*, Seigneur d'Oleires, un fils unique, qui ſuit;

X. JEAN-PIERRE, Baron DE CHAMBRIER, Seigneur d'Oleires, né en 1753, nommé en 1780, par Sa Majeſté, ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de Turin, & l'un de ſes Chambellans, non marié en 1785.

PREMIER RAMEAU.

VII. HENRI DE CHAMBRIER, né en 1657, quatrieme fils de PIERRE CHAMBRIER, prêta ſerment en 1693 au Gouverneur du pays, comme Banneret ou chef choiſi du corps de la bourgeoiſie de Neufchâtel, portant la banniere ou l'étendart du Prince, mort en 1700, laiſſant de *Suſanne de Chambrier* : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & PIERRE DE CHAMBRIER, né en 1695, nommé Conſeiller d'Etat en 1727, mort en 1774, ſans poſtérité.

VIII. HENRI DE CHAMBRIER, II du nom, né en 1688, nommé Banneret de Neufchâtel en 1741, prêta ſerment en cette qualité entre les mains du Gouverneur de S. M., mort en 1761, laiſſant d'*Eſter*, fille de noble *Pierre-Jean Jacquet*, Conſeiller d'Etat : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRÉDERIC, né en 1726, Enſeigne en 1745, dans le régiment Suiſſe d'Hirtrel, au ſervice de Hollande, Capitaine Lieutenant en 1747, bleſſé dangereuſement au ſiege de Berg-op-Zoom, obligé de quitter le ſervice. Il avoit paſſé dans le régiment de Chambrier, & s'eſt retiré avec le brevet de Capitaine & une penſion, vivant non marié, en 1785.

IX. PIERRE DE CHAMBRIER, né en 1721, mort en 1761, laiſſant de *Jeanne-Henriette de Chambrier-Travenet*, un fils unique, qui ſuit :

X. FRÉDERIC DE CHAMBRIER, né en 1753, Sous-Lieutenant en 1773,

Digitized by Google

dans le régiment Suiſſe de Caſtellay, au ſervice de France, vivant non mariée, en 1785.

TROISIEME BRANCHE.

V. ABRAHAM CHAMBRIER, ſecond fils de PIERRE DE CHAMBRIER, & d'*Iſabeau de Graffenried*, acquit du Souverain la moitié du fief de Grand-Jacques, qu'il réunit à l'autre moitié qu'il avoit déjà; fut pourvu par HENRI II, Prince de Neufchâtel, à l'Office de Conſeiller d'Etat & de Tréſorier-Général en 1630. On conſerve pluſieurs lettres de ce Prince qui prouvent ſa bienveillance pour lui, mort en 1642, laiſſant de *Marguerite*, fille de noble *Jean-François du Tiller*, Membre du Conſeil Souverain de la République de Berne, & de *Marguerite de Bomtellen-Vauxmarcus*: — 1. RODOLPHE, qui ſuit; — 2. & DANIEL CHAMBRIER, qui ſervit pendant quelques tems en France & fut pourvu enſuite par le Souverain de l'Office de Capitaine & Châtelain de Vauxmarcus, mort en 1684. Il eut deux de ſes fils Officiers au ſervice de France; RODOLPHE, Capitaine dans le régiment Suiſſe d'Erlach, & HUGUES, Officier dans le même régiment ſervoient avec diſtinction, & moururent jeunes, ſans avoir été mariés; DANIEL, ſon petit-fils, Officier dans le régiment Suiſſe de Chambrier ſe diſtingua à la bataille de Denain en 1711; il y fut tué & ſa deſcendance éteinte.

VI. RODOLPHE DE CHAMBRIER, prêta hommage, en 1656, au Souverain, pour le fief de Grand-Jacques, nommé Tréſorier-Général en 1662, Conſeiller d'Etat en 1669, mort la même année, laiſſant de *Suſanne*, fille de noble *François Marval*, Conſeiller d'Etat: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & DANIEL DE CHAMBRIER, rapporté après la poſtérité de ſon frere, tige du deuxieme Rameau.

VII. FRANÇOIS DE CHAMBRIER, né en 1663, ſervit pendant quelque tems dans le régiment des Gardes Suiſſes en France; fut nommé Conſeiller d'Etat & Maire de Neufchâtel en 1702; ſouvent envoyé aux Dietes pour différentes négociations, à la reſcripts des Rois Fréderic I, & Fréderic Guillaume, ſont des témoignagnes de la bienveillance dont ils l'honoroient; mort en 1730, laiſſant de SALOMÉE DE CHAMBRIER: — 1. JEAN, Baron de CHAMBRIER, nommé en 1722, Miniſtre du Roi Fréderic Guillaume, à la Cour de France, reçut en 1724, des mains de Sa Majeſté, l'ordre de la généroſité, obtint la même année l'expectative du premier canonicat au chapitre d'Havelberg, nommé par Sa Majeſté, le Roi régnant, ſon Envoyé extraordinaire en la même Cour. Il ſe rendit en 1751 à Wezel, mandé par le Roi, attaqué d'une maladie mortelle. Il fut honoré deux fois de la préſence de Sa Majeſté; il finit ſes jours dans cette ville, ſans poſtérité; — 2. FRANÇOIS, Baron de CHAMBRIER, qui prêta hommage en 1752, pour la moitié du fief de Grand-Jacques, mort en 1757, laiſſant de *Roſe-Marguerite*, fille de noble *Etienne Meuron*, Conſeiller d'Etat, FRANÇOIS, Chambellan de Sa Majeſté, en 1764, à Berlin, mort à Paris, ſans être marié en 1781, & SALOMÉ DE CHAMBRIER, Colonel d'infanterie au

Digitized by Google

ſervice des Etats-Généraux ; — 3. & DANIEL DE CHAMBRIER, qui ſuit;

VIII. DANIEL, Baron de CHAMBRIER, né en 1708, nommé par le feu Roi Fréderic Guillaume, Conſeiller d'Etat en 1738, Doyen & Préſident de ce corps en 1769; il a pluſieurs enfans de *Suſanne-Marguerite de Luze*, ſon épouſe, ſavoir : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. SAMUEL, né en 1744; — 3. & RODOLPHE DE CHAMBRIER, né en 1755, Officier au régiment de Blumenthal, en garniſon à Stargard en Pruſſe.

IX. JEAN-FRANÇOIS, Baron DE CHAMBRIER, né en 1740, Conſeiller d'ambaſſade de Sa Majeſté, en 1781, a épouſé *Charlotte Albertin de Pury*, veuve du Baron CHARLES-HENRI DE CHAMBRIER, Conſeiller d'ambaſſade, dont une fille en bas âge, en 1785.

DEUXIEME RAMEAU.

VII. DANIEL DE CHAMBRIER, ſecond fils de RODOLPHE & de *Suſanne de Marval*, ſervit en Piémont, en 1690, comme Capitaine, dans le régiment de Montbrun, & Aide-de-camp du Lord Duc de Schomberg, Général de l'armée des Alliés, bleſſé dangereuſement, en 1693, à la bataille d'Orbaſſan ou de la Marſaille. Il paſſa d'abord après en Angleterre pour demander de l'emploi au Roi Guillaume; en obtint le brevet de Major & cent guinées pour ſes équipages. Il leva, en 1696, une compagnie de deux cens hommes Suiſſes, au ſervice des Etats-Généraux, qui fit partie d'un corps particulier dont le Roi lui donna le commandement. Réuni, en 1678, au régiment de Muralt, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, il obtint ce régiment, en 1702, après le ſiege de Kaiſerverth, où il fut dangereuſement bleſſé, & le Colonel de Muralt tué. Il fit toute la guerre de la ſucceſſion, & s'y diſtingua; priſonnier à l'affaire de Denain, en 1711. Il étoit Brigadier en 1709; il ſervit comme tel dans le corps que les Hollandois envoyerent en Angleterre, en 1715, contre les rebelles; choiſi, en 1717, Gouverneur du Prince d'Orange; nommé Général-Major, en 1727; mort, en 1728, laiſſant de *Catherine-Gratiane de Schwertz-Landas*, d'une ancienne nobleſſe de Flandres : — 1. SAMUEL, qui ſuit; — 2. LUDVIC-GUILLAUME, né à Bois-le-Duc, en 1709, Officier dans le régiment de Chambrier, mort, en 1726, ſans poſtérité; — 3. & JEANNE-LUCRECE DE CHAMBRIER, qui épouſa, en 1725, à Bois-le-Duc, *Jean de Sayer*, Gentilhomme Ecoſſois, Brigadier au ſervice des Etats Généraux.

VIII. SAMUEL DE CHAMBRIER, né à Bois-le-Duc, en 1705, reçut une partie de ſon éducation à la Cour du Prince d'Orange; Officier en 1721, dans le régiment de Chambrier; Capitaine d'une compagnie de deux cens hommes, en 1737, dans le régiment d'Hichel; Colonel d'un régiment de ſon nom, en 1748; réformé en 1751; Général-Major, en 1766; Lieutenant-Général, en 1779; vivant à Bois-le-Duc, ſans être marié, & ayant pour unique héritiere ſa niece, *Jeanne-Lucrece de Sayer*, Comteſſe douairiere de Lymbourg-Stirum, dont pluſieurs fils au ſervice des Etats.

Digitized by Google

QUATRIEME BRANCHE CADETTE, éteinte en 1743.

III. JEAN DE CHAMBRIER, troiſieme fils de PIERRE & de *Jacqueline du Vieil-Marché*, s'attacha au ſervice de France; capitula, en 1515, pour la levée d'une compagnie de quatre cens hommes, par moitié avec un autre Officier; ſervit, comme Maréchal-Général des régimens Suiſſes, dans l'armée du Duc d'Alençon; obtint ſon congé de ce Prince, en 1576. On voit, dans pluſieurs actes, qu'il fut compris avec ſes freres, BENOIT, PIERRE & GEORGES, dans les difficultés qu'ils eurent à ſoutenir contre la famille du Gouverneur de Neufchâtel de Prangin; ces divers actes ſervent du moins à établir la filiation; mort, en 1582, laiſſant: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & JACQUES CHAMBRIER, qui fut Gentilhomme de la maiſon du Prince Henri II; établi Maire en chef de Valengin, en 1618; mort ſans poſtérité.

IV. JEAN CHAMBRIER, Gentilhomme de la maiſon du Prince Henri II, par brevet du 17 Septembre 1618, dans lequel le Souverain reconnoît ſon ancienne nobleſſe; mort, en 1642, laiſſant de *Suſanne*, fille de noble *David Merveilleux*, Conſeiller d'état: — 1. SAMUEL, nommé, en 1643, Tréſorier-Général du Souverain, Conſeiller d'état en 1644, Doyen & Préſident de ce corps pendant long-tems. Il reçut pluſieurs fois des lettres du Prince, qui prouvent ſes ſervices; mort, en 1675, laiſſant de *Suſanne*, fille de noble *Philippe d'Eſtavayer*, Seigneur de Buſſi-Mézieres, &c. au pays de Vaud: — 1. SUSANNE, fille unique, mariée à HENRI CHAMBRIER, Banneret de Neufchâtel, dont la deſcendance ſubſiſte; — 2. HENRI, qui ſuit; — 3. & DAVID CHAMBRIER, Capitaine d'une compagnie de deux cens hommes, en 1625, au ſervice du Duc de Savoie, mort jeune ſans poſtérité.

V. HENRI CHAMBRIER. Il commanda le ſecours envoyé par le Souverain à la république de Berne, en 1653, pour ſa défenſe, à l'occaſion d'une révolte qu'elle eſſuya. Il reçut de ce canton, par reconnoiſſance de ſes ſervices, une médaille d'or accompagnée d'une lettre flatteuſe; & laiſſa de *Marie Brun*, fille de noble *Jean Brun* & de *Marie Watteville*, un fils unique, qui ſuit.

VI. FERDINAND CHAMBRIER, qui ſervit en France, dans ſa jeuneſſe; mort en 1668, laiſſant de *Marguerite de Montmollin* un fils unique, qui ſuit.

VII. JONAS DE CHAMBRIER fut nommé, par le Souverain, Conſeiller d'état & Procureur-Général, en 1705. Il contribua beaucoup à faire reconnoître les droits du Roi Frédéric I à la ſucceſſion de Neufchâtel; le Prince daigna lui écrire qu'il en étoit informé; Conſeiller privé du Roi Frédéric-Guillaume, en 1713; mort, en 1743, ayant eu de LUCRECE DE CHAMBRIER un fils unique, qui ſuit auquel il ſurvécut.

VIII. SAMUEL DE CHAMBRIER fut pourvu de l'office de Procureur-Général de cette principauté, par la réſignation de ſon pere, agréée de la

Digitized by Google

Cour, en 1730; il avoit été établi Conſeiller d'état, en 1725; mort, en 1736, ne laiſſant d'ELISABETH DE CHAMBRIER, que trois filles.

Les armes portent: *un champ d'or, au chevron droit, entrelaſſé d'un autre renverſé de ſable, à la faſce de même, brochant ſur le tout*; pour cimier, *un héraut d'armes, portant dans ſa main droite une maſſe d'armes, qu'il appuie ſur ſa hanche, couvert d'un bonnet à l'Albanoiſe & d'une bandée d'or & de ſable*; ſupports, *deux lions.*

Par diplôme dont le Roi Frédéric I honora cette famille, en 1709, qui la reconnoiſſoit pour être d'ancienne nobleſſe, & qui l'agrégeoit, comme telle, à celle de tous ſes autres états, il lui accorda, par conceſſion, *un quartier portant la tête de l'aigle de Pruſſe, au champ d'argent.*

Le feu Roi, Frédéric-Guillaume, daigna accorder au feu Baron DE CHAMBRIER, ſon Envoyé à la cour de France, *un écu d'argent ſur le tout, portant un aigle de ſable couronné d'or*, qui eſt celui du royaume de Pruſſe. Cette conceſſion a paſſé, avec l'agrément de Sa Majeſté le Roi régnant, à ſes deux freres & au Baron DE CHAMBRIER, Conſeiller d'ambaſſade à Berlin, mort en 1769, ne laiſſant qu'un fils unique. (*Voyez la généalogie ci-devant.*)

Généalogie dreſſée ſur copie des titres vidimés & légaliſés de deux Notaires & de Samuel de Merval, Préſident du Conſeil d'état établi par Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, en ſa ſouveraineté de Neufchâtel; ces copies à nous préſentées en bonne forme.

* CHARRIER: terre & ſeigneurie ſituée en Beaujolois, qui tire ſon nom, d'une ancienne famille noble, originaire de la ville d'Iſſoire, établie en Auvergne depuis le XIII^e. ſiecle; laquelle ayant toujours joui des droits & prérogatives de la nobleſſe, y a été maintenue par différens arrêts du Conſeil & par des lettres-patentes. Elle poſſédoit dans le XIII^e. ſiecle pluſieurs fiefs, ce qui lui donnoit alors la qualité d'Ecuyer & de Chevalier, & en 1650, une partie de la Nobleſſe d'Auvergne certifia, par des actes conſervés, que la nobleſſe de la famille de CHARRIER, avoit été reconnue de tout tems dans la province, & que les droits & privileges lui en avoient toujours été conſervés. Pluſieurs branches ſe ſont répandues dans diverſes provinces du royaume, dont trois ſubſiſtent ſous le nom de CHARRIER-LA-VARENNE, CHARRIER-FLECHAC, & CHARRIER-LA-ROCHE, qui toutes reconnoiſſent avoir pour chef:

I. DURAND CHARRIER, Seigneur de la Varenne, près d'Iſſoire en Auvergne, & du Bois-Charrier, nommé dans un échange fait en 1296 entre le Roi PHILIPPE-LE-BEL, & Guillaume, Abbé d'Iſſoire, de pluſieurs cens & droits dûs au Roi & à l'Abbé, en divers lieux voiſins. Il mourut avant 1309, laiſſant de *Jeanne Molinier*, ſa femme: — 1. MICHELET, qui n'eut qu'une fille; — 2. DURAND, Prêtre; — 3. & JEAN, qui ſuit:

II. JEAN CHARRIER, Seigneur de la Varenne, vivoit encore en 1373, ainſi qu'il appert d'un arrêt du Parlement de Paris, du mois de Juillet de la même année, rendu entre lui & les Religieux de l'abbaye de Saint-Auſtremoine d'Iſſoire. Il avoit épouſé *Antoinette du Prat*, fille d'un des aïeux du

Digitized by Google

Cardinal de ce nom. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui s'établit à Riom, & dont on ignore la postérité; — 2. PIERRE, duquel on ne connoît que le nom; — 3. URBAIN, Religieux Bénédictin, & Aumônier de l'abbaye de Saint-Austremoine; — 4. GUILLAUME, Secrétaire du Roi CHARLES VI, Receveur-Général des Finances en 1419 & 1423 (d'autres prétendent que ce GUILLAUME étoit fils de DURAND ci-après); — 5. JEAN, auteur d'une branche considérable, éteinte en 1650; laquelle avoit donné deux Lieutenans-Généraux de la ville de Montferrant en Auvergne. On voit encore, dans l'église collégiale de cette ville, la chapelle de cette famille avec ses armes; — 6. & DURAND, qui suit :

III. DURAND DE CHARRIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, vivoit encore en 1431, & avoit épousé *Claudine d'Issard*, de laquelle vinrent : — 1. JACQUES, Secrétaire du Roi CHARLES VII, qui fut pourvu de la charge de Changeur de son trésor; — 2. DURAND, dont on ne connoît que le nom; — 3. PIERRE, Abbé de Saint-Austremoine d'Issoire; — 4. JEAN, Prieur de Saint-Pierre; — 5. ROBERT, mort jeune; — 6. GUILLAUME, Ecclésiastique, nommé Evêque d'Orléans en 1437 par le chapitre de cette ville, à la recommandation du Roi CHARLES VII, & transféré deux ans après à l'évêché de Maguelone, aujourd'hui Montpellier; — 7. PIERRE, qui suit; — 8. & ALIX CHARRIER, mariée en 1459, à *Jean*, Seigneur de Saumeron, près de Gannat.

IV. PIERRE DE CHARRIER, Ecuyer, mort avant son pere, avoit épousé *Alix Boyer*, fille de *Jean Boyer*, Chevalier, & de *Catherine Briçonnet*, & grand'tante d'*Antoine Boyer*, Cardinal, Archevêque de Bourges, de *Thomas Boyer*, Général des Galeres de France, de *N..... Boyer*, Maître des Requêtes, & Evêque de Nevers, de *Guillaume Briçonnet*, Archevêque, Duc de Reims, & de *N..... Briçonnet*, Evêque de Meaux; de ce mariage, il eut pour fils unique :

V. JEAN DE CHARRIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, qui, suivant son testament, fait à Issoire le 3 Septembre 1473, laissa d'*Alix Chandon*, son épouse, trois filles, & pour fils unique LAURENT, qui suit :

VI. LAURENT DE CHARRIER, Ecuyer, qualifié dans les actes, Seigneur de la Varenne & de Syourac, testa le 3 Mars 1479, & avoit épousé *Isabeau Morin*, fille de *Raphael Morin*, d'une famille distinguée du Vélay, & d'*Agnès Portal*, & cousine de *Jacques Morin*, Baron de Beage & de Villeneuve, Sénéchal du Puy. Il rappella dans son testament ses enfans, savoir : — 1. JEAN, mort sans postérité; — 2. autre JEAN, Prêtre; — 3. JACQUES, qui suit; — 4, 5 & 6. ISABEAU, ANNE & ALIX; — 7. BÉRAUDE, qui fut aïeule du Cardinal *du Prat*, Chancelier de France, Archevêque de Sens, après avoir été premier Président du Parlement de Paris; — 8. & DAUPHINE DE CHARRIER.

VII. JACQUES DE CHARRIER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne; après avoir quitté le service, occupa les principales charges de la ville d'Issoire, & mourut en 1530. Il eut de *Gabrielle Chambon*, son épouse, de la ville de Montpensier : — 1. JEAN, mort sans enfans; — 2. JACQUES, qui

Digitized by Google

& ſept filles, dont ſix mariées, & la ſeptieme Religieuſe au monaſtere de Marrac, près de Riom.

VIII. JACQUES DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, mort le 27 Décembre 1563, & inhumé dans la chapelle de Saint-Michel, fondée par ſes ancêtres dans l'égliſe de l'abbaye d'Iſſoire, avoit épouſé, le 15 Juin 1532, deux ans après la mort de ſes pere & mere, *Claire de Minard*, morte le 11 Mai 1595, fille d'*Antoine de Minard*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Grollier, Tréſorier-Général & Auditeur des Comptes des provinces d'Auvergne & de Bourbonnois, & de *Charlotte Coeffier-d'Effiat*, grand'tante du Maréchal de ce nom, Grand Maître d'Artillerie, mort en Allemagne ſous LOUIS XIII, & tranſporté à Effiat. En vertu de cette alliance, MM. DE CHARRIER, ont droit aux douze places de Gentilshommes, fondées par le Marquis d'Effiat, Ambaſſadeur en Angleterre, dans le college d'Effiat, tenu par les Peres de l'Oratoire; & pluſieurs ont joui & jouiſſent encore de ce droit comme parens du Fondateur. *Claire de Minard*, avoit pour frere aîné, *Antoine de Minard*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, Chancelier & Curateur de Marie Stuart, Reine de France & d'Ecoſſe, dont la vertu, la fermeté & la fidélité pour ſon Prince, lui attirerent la haine des ennemis de l'Etat, qui l'aſſaſſinerent à Paris, le 12 Décembre 1559; il fut inhumé aux Blancs-Manteaux, avec épitaphe.

Les enfans de JACQUES DE CHARRIER, & de *Claire de Minard*, furent: — 1. JEAN, mort à Paris pendant le ſiege de cette ville en 1590, ſans poſtérité; — 2. FRANÇOIS, mort au berceau; — 3. MICHEL, qui ſuit; — 4. ANTOINE, qui s'établit à Lyon, où il fut nommé deux fois Echevin durant les troubles de la ligue, & mourut à Paris en 1614, laiſſant de grands biens à GUILLAUME, ſon frere, ci-après rapporté; — 5. autre ANTOINE, né le 9 Septembre 1546, pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Gendarmerie de France, mort en 1590, à Brie-Comte-Robert; — 6. ANNET, né en 1551, dont on ne connoît que le nom; — 7. JEAN, mort ſans enfans; — 8. GUILLAUME, auteur de la branche des CHARRIER DE LA ROCHE, établie à Lyon; — 9. un autre garçon, mort en naiſſant; — & ſept filles, mariées ſelon leur état.

IX. MICHEL DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne & de Mardogne, né le 30 Mars 1541, occupa les principales charges de la ville d'Iſſoire, à laquelle il rendit de grands ſervices dans les temps les plus difficiles. Les Etats de la province d'Auvergne le députerent ſouvent à la Cour & ailleurs pour les affaires publiques. Comme la ville d'Iſſoire avoit pris le parti de la ligue; il obtint ſon rétabliſſement & la confirmation de ſes privileges, après qu'elle eut été ſaccagée & brûlée par le Duc d'Alençon, frere du Roi HENRI III, pendant les guerres civiles. Il mourut à Iſſoire le 6 Septembre 1622, fut inhumé dans la chapelle de ſes ancêtres auprès de ſa femme, morte en 1607. De leur mariage vinrent: — 1. PIERRE, Religieux Bénédictin à la Chaiſe-Dieu, puis Prieur & Vicaire-Général du Cardinal de Richelieu, qui en étoit Abbé, — 2. GUILLAUME, mort ſans alliance; — 3. ANTOINE, qui ſuit; — 4. autre ANTOINE, auteur du Rameau

Digitized by Google

des Seigneurs de la Barge, rapporté en ſon rang; — 5. ANNET, mort jeune; — & cinq filles.

X. ANTOINE DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né le 22 Février 1578, Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, décédé le 10 Septembre 1652, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GUILLAUME, mort à cinq ans; — 2. MICHEL, qui ſuit; — 3. ETIENNE, DE CHARRIER, tige des Seigneurs de Flechac, rapportés ci-après; — & neuf filles, dont une nommée GABRIELLE, mariée à *Jean de Gaignon de Regimbeau*, Conſeiller au Préſidial d'Auvergne.

XI. MICHEL DE CHARRIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né le 14 Avril 1607, fut Tréſorier de France en la généralité de Riom, & ce fut de ſon tems que les Seigneurs DE CHARRIER DE LA ROCHE, ſes oncles, vinrent, en 1650, faire la recherche des titres de nobleſſe de leur famille, dans laquelle ils furent maintenus par des lettres-patentes. Il mourut en 1679, & avoit épouſé *Gabrielle Begon*, dont : — 1. ANNET, Officier de Dragons, mort ſans alliance; — 2. GUILLAUME-MICHEL, qui ſuit; — 3. & 4. JACQUETTE & GABRIELLE DE CHARRIER.

XII. GUILLAUME-MICHEL DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né à Riom, le 29 Juin 1652, eut le chagrin de voir ſa fortune très-diminuée par des malheurs domeſtiques, & mourut en 1725, âgé de 71 ans, laiſſant de *Gabrielle de Benoiſt*, ſon épouſe : — 1. ANTOINE-MICHEL, Seigneur de la Varenne, Colonel au ſervice du Prince de Ragotzi, qui s'eſt diſtingué dans les troupes des Mécontens de Hongrie, & eſt mort à Paris; — 2. GILBERT, Officier de Galeres, mort à Marſeille; — 3. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 4. MARIE-MARTHE, épouſe de *N... de Matharel*, Gentilhomme d'Auvergne; — 5. & THÉRESE DE CHARRIER, veuve de *N..... d'Auriere*, Chevalier.

XIII. JEAN-BATISTE DE CHARRIER DE LA VARENNE, Ecuyer, ſervit pendant vingt-cinq ans en Eſpagne, & épouſa en ſeconde noces, le 3 Septembre 1741, *Henriette du Verdier*, dont il a laiſſé :

XIV. JACQUES DE CHARRIER-LA-VARENNE, Chevalier, qui a rempli une des douze places de Gentilshommes, fondées dans le college d'Effiat, par le Marquis de ce nom, comme parent du Fondateur, & a épouſé Demoiſelle *de N..... de Saint-Prieſt*, dont deux enfans, ſavoir : — 1. N..... DE CHARRIER-LA-VARENNE; — 2. & GABRIELLE DE CHARRIER-LA-VARENNE.

PREMIER RAMEAU, SEIGNEURS DE FLECHAC.

XI. ETIENNE DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de Flechac, troiſieme fils d'ANTOINE, Seigneur de la Varenne, entra de bonne heure au ſervice, en 1625, & étoit Garde-du-corps du Roi en 1650, comme il appert des lettres de vétérance qu'il obtint la même année. De ſon épouſe *Marie de Gaignon de Regimbeau*, fille de *N..... de Gaignon*, Préſident en la ſénéchauſſée de Riom, & ſœur de *Jean de Gaignon*, Préſident au pré-

Digitized by Google

fidial d'Auvergne, beau-frere de ſon mari, il eut entr'autres enfans pour fils aîné :

XII. FRANÇOIS DE CHARRIER, appellé le Chevalier de Flechac, qui a ſervi dans une des compagnies des Gardes-du-corps du Roi, & a laiſſé de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. N..... DE CHARRIER, appellé le Chevalier de Rigaumont, Capitaine au régiment de Ganges, tué au ſiege de Lérida en Catalogne; — 2. JEAN, appellé le Chevalier de Dancourt, Capitaine au régiment de Fimarcon, auſſi mort ſans alliance, ayant été tué au ſiege d'une petite ville d'Italie; — 3. & autre JEAN DE CHARRIER, qui ſuit :

XIII. JEAN DE CHARRIER, appellé le Chevalier de Flechac, entra de bonne heure au ſervice, fut Garde-du-corps du Roi, enſuite Commiſſaire d'artillerie, & mourut à Paris ſur la paroiſſe de Saint-Jean en Greve en 1709, laiſſant quatre garçons & quatre filles en bas-âge. Les garçons ſont : — 1. JEAN-ANTOINE, appellé le Chevalier de Flechac, Chevau-leger de la Garde ordinaire du Roi en 1725, qui s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & eſt mort en 1762, Maréchal des Logis des Chevaux-legers; — 2. JEAN, mort en 1759 ou 1760, après avoir quitté le ſervice, & ſon fils tué en 1759, à la bataille de Menden; — 3. N..... DE CHARRIER, Prêtre & Curé au dioceſe de Clermont; — 4. & JOSEPH-ETIENNE DE CHARRIER, qui ſuit :

XIV. JOSEPH-ETIENNE DE CHARRIER, appellé le Chevalier de Flechac, après avoir ſervi quinze ans dans les Gardes du corps du Roi, a été obligé de ſe retirer à cauſe de ſes infirmités, & a eu quinze enfans, dont onze morts en bas-âge. Les quatre autres ſont : — 1. MICHEL, dit le Chevalier de Flechac, élevé à l'Ecole Royale militaire, enſuite Officier de Cavalerie dans le régiment Dauphin, réformé à la paix de 1763, puis Garde-du-corps du Roi, & mort en 1773; — 2. PIERRE, qui a rempli une des douze places de Gentilshommes au college d'Effiat, aujourd'hui Prêtre & Chanoine de Montferrant, Curé de Vimarie, à Sillé-le-Guilhaume, dans le bas Maine; — 3. ANTOINE-MARIE, qui ſuit; — 4. & JEANNE DE CHARRIER, non mariée.

XV. ANTOINE-MARIE DE CHARRIER-DE-FLECHAC, Chevalier, d'abord Lieutenant au régiment de Hainaut, enſuite Gendarme de la Garde du Roi, & réformé en 1776, a épouſé, en 1765, *N..... Luzuy de Maillargue*, fille de feu *N..... de Luzuy-de-Maillargue*, Ecuyer, Viſiteur-Général des Gabelles du Languedoc, dont : — 1. ANTOINE DE CHARRIER DE FLECHAC, Chevalier, nommé par le Roi, en 1776, à une des places du college d'Effiat; — 2. PIERRE-THOMAS; — 3. & 4. MARIE-AGNÈS & JEANNE MARIE-ROSE DE CHARRIER.

SECOND RAMEAU, SEIGNEURS DE LA BARGE.

X. ETIENNE DE CHARRIER, Ecuyer, né en 1586, quatrieme fils de MICHEL, I du nom, fut Receveur des Tailles en Auvergne, alla s'établir à Lyon en 1616, où il fut Receveur-Général des décimes, enſuite des

Digitized by Google

Finances & Tréſorier de celles de la généralité de cette ville, acquit la Seigneurie de la Barge en 1615, & épouſa *Jeanne du Gué*, fille de noble *Jean du Gué*, Tréſorier Général de la gendarmerie de France, & d'*Antoinette de Turgis*, & ſœur de *Gaſpard du Gué*, Baron de Bagnols, & de *Jean du Gué*, Maître des Comptes à Paris. Il en eut : — 1. GASPARD ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. GUILLAUME, tué au ſiege de Lérida en Catalogne ; — 5. & 6. PIERRE & ALEXANDRE ; — 7. ANTOINETTE ; — 8. & GENEVIEVE DE CHARRIER, femme de *N*..... *de Fetau*, Conſeiller au Conſeil de Gaſton, Duc d'Orléans, Maître des Requêtes ordinaire de ſon hôtel. Dans pluſieurs endroits des mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier, il eſt parlé de la Dame *de Fetau*, qui étoit belle, & femme d'eſprit.

XI. JEAN DE CHARRIER, Ecuyer, Baron de Sandran en Breſſe, Seigneur de la Barge, né 1619, Capitaine au régiment de Lorraine, bleſſé au ſiege de Lérida, quitta le ſervice pour exercer la charge de ſon pere, fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1671, & avoit épouſé, en 1653, *N*..... *Gayot ;* tous ſes grands biens, dit le mémoire qui nous eſt parvenu, n'ont point paſſé à ſes enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA ROCHE, établie à Lyon.

IX. GUILLAUME DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, né le 12 Mars 1556, à Iſſoire en Auvergne, huitieme fils de JACQUES, Seigneur de la Varenne, & de *Claire de Minard*, ſe retira à Lyon auprès d'un de ſes freres, dont il hérita ; fut nommé Echevin & enſuite Prévôt des Marchands de Lyon en 1596 & 1597 ; teſta, le 23 Mai 1618, devant Coppier, Notaire de cette ville, au profit de ſa femme, & y mourut le 3 Juin ſuivant : il avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1587, paſſé devant Girard Dazergues, Notaire à Lyon, Demoiſelle *Gabrielle du Four*, morte à l'âge de 95 ans, à l'enterrement de laquelle ſe trouverent plus de cent de ſes deſcendans en ligne directe. Il en eut dix-neuf enfans, ſavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MICHEL ; — 3. JEAN-BATISTE, Abbé Commendataire de Notre-Dame du Chaâge, au dioceſe de Meaux, & Aumônier du Roi ; — 4. & 5. MARC-ANTOINE & BALTHASARD ; — 6. AIMÉ, auteur des Seigneurs de la Roche-Juillé, rapporté ci-après ; — 7. GUILLAUME, Abbé Commendataire de Notre-Dame du Chaâge après ſon frere, puis Aumônier de Gaſton de France, Duc d'Orléans & Grand Obédiencier du chapitre de Saint-Juſt de Lyon, mort à Paris en 1665. Il eſt parlé de lui dans les mémoires du Cardinal de Retz, dont il fut l'ami & le compagnon de ſes diſgraces ; — 8. GASPARD, dont nous parlerons d'abord ; — & onze filles, dont ſix mortes au berceau. Les autres furent — 9. MARIE, née le 12 Septembre 1592, mariée en 1609, à *Gaſpard du Gué*, Baron de Bagnols, dont la poſtérité ſubſiſte à Paris, & morte en 1628 ; — 10. MARGUERITE, femme de *Jean Minet*, Seigneur de la Gardette en Beaujolois ; — 11. ANNE, mariée à *N*..... *du May*, Tréſorier-Général de la Gendarmerie de France ;

Digitized by Google

— 12. ELÉONORE, épouſe de *Charles-Henri Grollier*, Seigneur de Belair, Conſeiller au Parlement de Dombes; — 13. & GABRIELLE DE CHARRIER, née en 1616, femme de *N..... du Bourg*, Seigneur de la Rigaudiere, dont les biens ſont poſſédés par le Marquis de Varenne, ſon petit-fils.

X. GASPARD CHARRIER, huitieme fils de GUILLAUME, & de *Gabrielle du Four*, né le 11 Décembre 1610, fut Prévôt des Marchands de Lyon, en 1664, Conſeiller d'Etat en 1665, & mourut en 1694. C'étoit un homme de tête & de beaucoup d'eſprit, craint & reſpecté. Il eut pour enfans : — 1. JEAN, mort jeune; — 2. GUILLAUME, Prêtre, Abbé Commendataire de Quimperlay, dans la baſſe-Bretagne, pendant plus de cinquante ans. La célebre Marquiſe de Sevigné, parle, dans pluſieurs de ſes lettres, de cet Abbé, qui inſtitua pour ſon héritier GUILLAUME DE CHARRIER, ſon neveu, Préſident de la Cour des Monnoies de Lyon, & mourut au château de la Roche en 1717; — 3. & GABRIELLE CHARRIER, Religieuſe au couvent de l'Antiquaille à Lyon.

X. JEAN CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, épouſa *Dorothée de Maſeranny*, fille du Seigneur de la Verriere, & de *Françoiſe Pollaillon*, & ſœur de *N..... de Maſeranny*, aïeule du feu Préſident *de Maſeranny*, de M. de la Verriere, Prévôt des Marchands de Lyon en 1667, & de la Ducheſſe de Geſvres alors vivante. De ce mariage vinrent onze garçons & ſix filles, dont l'une appellée DOROTHÉE DE CHARRIER, épouſa en 1668, *Paul de Grignan*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf. Des garçons il n'eſt reſté que JEAN DE CHARRIER, qui ſuit :

XI. JEAN DE CHARRIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, de Solémieu, & autres lieux; Magiſtrat & Préſident des Tréſoriers de France à Lyon; épouſa, le 2 Juillet 1682, *Anne Gaboury*, fille de *Louis*, Intendant des Menus, enſuite nommé Intendant de Juſtice en Flandres : elle fut tenue ſur les fonts de batême par la Reine mere, Anne-Théreſe d'Autriche, & par Philippe de France, Duc d'Orléans, ſon ſecond fils, tige de la maiſon d'Orléans d'aujourd'hui; & mourut en couches à Lyon, le 19 Octobre 1684, & ſon mari, en 1713, âgé de 80 ans, ne laiſſant que deux filles, dont l'aînée, ANNE DE CHARRIER, née le 29 Juillet 1683, fut mariée, en 1723, à *Ceſar-Charles l'Eſcalopier*, alors Conſeiller au Parlement de Paris, depuis Maître des Requêtes, Intendant en Champagne, & Conſeiller d'état : elle eſt morte de la petite vérole, en 1712, ne laiſſant que trois fils; le premier, Conſeiller d'état; le ſecond, Maître des Requêtes & Préſident au Grand-Conſeil; & le troiſieme, ancien Capitaine de Cavalerie. C'eſt par l'alliance de cette ANNE DE CHARRIER que les biens de la branche des Seigneurs de la Rochette ſont paſſés dans la famille de MM. *l'Eſcalopier*.

Digitized by Google

Seigneurs de la Roche-Juillé, Juliénas, &c.

X. Aimé de Charrier, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Juillé, Juliénas, &c. ſixieme fils de Guillaume, Seigneur de la Rochette, & de *Gabrielle Dufour*, fut Prévôt-des-Marchands de Lyon, en 1633, & fit un teſtament mutuel avec ſa femme, le 15 Mai 1676, pardevant Roſſignol, Notaire de cette ville; il mourut au château de la Roche, qu'il avoit fait bâtir dans le Beaujolois. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1633, paſſé devant Terraſſon, Notaire à Lyon, *Iſabeau de Rouviere*, & en eut onze enfans, ſavoir: — 1. Eustache, qui ſuit; — 2. & 3. Jean & Marc-Antoine; — 4. Guillaume, Colonel du régiment de Sourches; — 5. Jean-Batiſte, Prieur de la Salle, bénéfice fondé par la famille; — 6. & 7. Gaspard & Pierre, dont on ne connoît que les noms; — & quatre filles, dont une mariée à *Jean-Batiſte Michon*, Seigneur de Pierreclau; les trois autres mortes ſans alliance.

XI. Eustache de Charrier, Seigneur de la Roche, forcé de quitter le ſervice par ſa mauvaiſe ſanté, épouſa, par contrat du 5 Janvier 1665, paſſé devant Valoux, Notaire, *Catherine de Badol*, fille de *Louis*, Baron de Rochetaillé, Ecuyer du Roi, & de *Jeanne de Bardonenche*, dont: — 1. Georges-Antoine, qui ſuit; — 2. Jacques, mort au berceau; — 3. Gaspard-Aimé, Capitaine de cavalerie, qui ſe trouva à la bataille d'Hochſtet, où il perdit toute ſa compagnie, à la réſerve d'un ſeul cavalier; — 4. Jean-Batiste, Prieur de la Salle, & Chanoine d'Aiſnay, à Lyon; — 5. Jeanne-Marie, femme de *Jean-Aimé de Rochefort-Dally*, Comte de Saint-Point, Baron de Senaret, fils de feu *Jean-Batiſte de Rochefort-Dally* & de *Catherine Brulart de Sillery*, dont poſtérité; — 6. Benoite, Religieuſe au prieuré de Saint-Benoît; — 7. & Catherine-Théreſe Charrier.

XII. Georges-Antoine Charrier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Juillé, Chenas, &c. né en 1675; Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant-Civil de la même ville; épouſa, le 18 Janvier 1701, *Marie-Marguerite Rauvier*, fille de noble *Annet Rauvier*, ancien Echevin de la ville de Lyon, & de *Catherine Rigioly*. Il en eut: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jacques-Catherin, Capitaine au régiment de la Vieille-Marine; mort en Bohême; — 3. Elisabeth-Sabine, Religieuſe Profeſſe à Saint-Benoît; — 4. Jeanne-Françoise-Gervaise-Protaise, épouſe de *N.....* *du Roſier*, Ecuyer; — 5. Jeanne-Antoinette-Sylvestre, morte au berceau; — 6. Jeanne-Romaine; — 7. Antoinette-Roſine, épouſe d'*Antoine Pierreclau*, Baron de Ceuve, Tréſorier de France à Lyon; — 8. & Catherine-Blanche-Marie Charrier, morte Religieuſe.

XIII. Guillaume Charrier, Chevallier, Seigneur de la Roche-Juillé, Chenas, Saint-Jacques, &c. né le 11 Mai 1703, Préſident en la cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant-Civil de la même ville, en 1727, a épouſé, par contrat du 23 Avril de la même année, paſſé devant Vernon

Digitized by Google

& Vignière, Notaires à Lyon, *Françoiſe-Théreſe Durret*, fille de *Jean Durret*, Chevalier, Seigneur de Grigny, Premier Préſident au bureau des Finances de Lyon, & d'*Eliſabeth Richer*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Prieur de la Salle, Chanoine d'Aiſnay, & Vicaire-Général de Lyon; — 3. JACQUES-CATHERIN, Officier au régiment des Gardes-Françoiſes, mentionné après ſon frere aîné; — 4. ELISABETH-AGNÈS; — 5. MARIE-MARGUERITTE-GERTRUDE, épouſe de *N.... de Ferrari-de-Romans*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-de-Roi de la Breſſe & du Bugey; — 6. ANTOINETTE-ROSINE; — 7. & FRANÇOISE-GABRIELLE DE CHARRIER.

XIV. JEAN-BATISTE CHARRIER DE LA ROCHE, Chevalier, Préſident en la cour des Monnoies de Lyon, Lieutenant-Particulier de la même ville, en 1755; a épouſé, en 1764, *Claudine-Octavie Chollier*, fille de *Louis-Hector Chollier*, Chevalier, Préſident de la cour des Monnoies de Lyon, & d'*Antoinette Panelly de la Valette*, dont : — 1. LAURENT-FRANÇOIS, né le 14 Août 1775, mort en nourrice, au château de Grigny en Lyonnois; — 2. & GUILLEMETTE-ANTOINETTE CHARRIER, née le 22 Juin 1765.

XIV. JACQUES-CATHERIN CHARRIER DE LA ROCHE, Chevalier, troiſieme fils de GUILLAUME & de *Françoiſe-Théreſe Durret de Grigny*, ancien Officier au régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis; a épouſé, par contrat du 13 Février 1775, *Suſanne-Chriſtophe de la Fraſſe-de-Seynas*, fille de Meſſire *Claude de la Fraſſe*, Chevalier, Seigneur de Sury-le-Comtal, en Forez, Seynas, Saint-Romain, le Puy, & de *Madeleine de Cavaſſe de Lery*, dont : GUILLEMETTE-HIPPOLITE CHARRIER, née, le 16 Décembre 1775.

Les armes : *d'azur, à une roue de canon d'or.*

CHASTEIGNIER, en Poitou. La généalogie de cette ancienne maiſon, d'abord imprimée à Paris, en. 1634, par les ſoins du célebre André Ducheſne, Géographe du Roi, vient d'être dreſſée de nouveau ſur les pieces juſtificatives rapportées par Ducheſne, ſur pluſieurs autres chartres anciennes, d'après les titres originaux, monumens & documens authentiques, par M. Clabaulx, auteur, en 1764, du tableau généalogique de l'*auguſte maiſon de France*, & de pluſieurs autres généalogies, qu'il a pareilement données au public.

Celle de la maiſon DE CHASTEIGNIER, imprimée *in*-4°. chez Lottin l'aîné, Imprimeur du Roi & de la Ville, à Paris, tient un rang des plus notables dans la province du Poitou; a produit, dans tous les tems, d'illuſtres Capitaines, dont un grand nombre tué à la guerre, en combattant généreuſement pour le Roi, la religion & la patrie. Pluſieurs ont été décorés du collier de l'ordre du Roi, & un a été fait Chevalier du Saint-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1583; & l'on trouve, dans les alliances de cette maiſon, des veſtiges continuels de l'ancienne chevalerie. La généalogie que nous allons donner, n'eſt qu'un extrait abrégé, qui remonte à GISELEBERT, qui ſuit.

Digitized by Google

I. GISELEBERT CHASTEIGNIER, I du nom, Chevalier, vivoit sous le regne de PHILIPPE I, qui monta sur le trône en 1060. Il souscrivit avec Guy, fils de Guy de Monlhery, Gautier, fils de Guy de Ric, Hubert de Palaiseau, & d'autres Seigneurs, à la fondation du prieuré de Saint-Christophe-de-Château-Fort, dépendant de l'abbaye de Bourgeuil, ce qui fut confirmé par le même Roi en 1068. Le nom de sa femme est ignoré, mais on lui donne pour fils:

II. FOUCAULT CHASTEIGNIER, contemporain des Rois PHILIPPE I, & LOUIS VI, dit *le Gros*, qui vivoit encore en 1115, suivant une charte de Guillaume, Evêque de Périgueux, datée du 15 des kalendes de Mai de cette année, concernant la fondation & dotation de l'abbaye de Sainte-Marie de Ligueux, où il est au nombre des bienfaiteurs actuels de cette abbaye avec ses enfans, qui furent: — 1. HÉLIE, qui suit; — 2. ARNAUD, qui florissoit en 1115; — 3. & PIERRE CHASTEIGNIER, mentionné avec ses feres, dans la charte de fondation ci-dessus mentionnée.

III. HÉLIE CHASTEIGNIER, mentionné avec son pere & ses freres dans la charte de fondation de l'abbaye de Ligueux, ci-dessus rapportée, eut de sa femme, qui n'est pas nommée: — 1. THIBAUT, qui suit; — 2. GUILLAUME, nommé dans un titre de l'abbaye d'Absie; — 3. & PIERRE CHASTEIGNIER, qui fut un des témoins d'une fondation faite avant l'an 1168, en faveur des Religieux de l'abbaye d'Absie, & de leur Abbé. On le croit, avec assez de fondement, l'auteur des Seigneurs de Haut-Castel, de Loubéjac, de Casse-Martin, de Sainte-Foy & autres, subsistans encore dans le Quercy & ailleurs; suivant la généalogie de cette maison, rédigée sur les mémoires de l'Abbé CHASTEIGNIER, Archidiacre & Vicaire-général du diocese de Lombez.

IV. THIBAUT CHASTEIGNIER, I du nom, Seigneur de la Chasteigneraye, en Bas-Poitou, contemporain de LOUIS VII, dit *le Jeune*, mourut avant l'an 1186, & laissa pour enfans; — 1. THIBAUT, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de la Chataigneraye, après son frere aîné, auteur des Seigneurs de la Melleraye & de Saint-Georges-de-Rex, rapportés ci-après; — 3. GUILLAUME, souche des Seigneurs de Bougon, &c. rapportés ci-après; — 4. & PIERRE CHASTEIGNIER, que Duchêne donne sans preuve certaine, & qui paroît avoir été confondu avec son oncle ou son neveu du même nom.

V. THIBAUT CHASTEIGNIER, II du nom, Seigneur de la Chasteigneraye, né en 1140, amortit en faveur de Regnier, III du nom, Abbé d'Absie, & de ses Religieux, le don qui leur avoit été fait par Papot & Ménard, de quelques héritages tenus de lui en fief, sous condition que ces Religieux prieroient Dieu pour le salut de l'ame de sa femme n'a guere décédée; il leur remit encore la taille qu'il avoit sur le lieu de la Trolliere. Il mourut avant l'an 1212. Il laissa: — 1. THIBAUT, qui suit; — 2. & GUILLAUME CHASTEIGNIER, dont la postérité est éteinte dans ses petits enfans.

VI. THIBAUT CHASTEIGNIER, III du nom, mourut avant l'an 1246, & laissa pour fils;

VII.

Digitized by Google

VII. THIBAUT CHASTEIGNIER, IV du nom, qui rendit foi & hommage à Alphonſe de France, Comte de Poitou, & eſt compris dans le rôle des Seigneurs qui payerent dans ce tems-là, pour la croiſade de la Terre-Sainte, certaines aides. Il laiſſa pour enfans : — 1. EMERI, qui ſuit ; — 2. & THIBAUT CHASTEIGNIER, qui paroît être celui à qui le Pape Grégoire écrivit touchant les deniers levés pour le recouvrement de la Terre-Sainte, après le concile général, convoqué à Lyon en 1274.

VIII. EMERI CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Chaſteigneraye, eut ordre de Jean de Sors, Chevalier, Sénéchal de Saintonge, par lettres datées du jour de la Pentecôte 1263, écrites par Alphonſe de France, Comte de Poitou, de ſe rendre auprès de ſa perſonne. Il mourut avant 1300, & laiſſa : — 1. GUI, Seigneur de la Chaſteigneraye, qualifié Chevalier dans un arrêt du Parlement de 1307 ; — 2. & THIBAUT CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Chaſteigneraye, de l'Iſleau, du Paſtis, &c. épouſa, par contrat du ſamedi fête de Saint-Barnabé, Apôtre, *Iſabeau de la Guyerche*, d'une des plus anciennes maiſons du Poitou, fille aînée & principale héritiere de *Géoffroy*, Seigneur de la Guyerche, de laquelle il n'eut point de poſtérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RÉAUMUR, DE LA MEILLERAYE ET DE SAINT-GEORGES-DE-REX.

V. JEAN CHASTEIGNIER, Seigneur de la Chaſteigneraye, ſecond fils de JEAN, I du nom, qualifié Chevalier dans un titre de 1207, paroît dans un catalogue des Chevaliers Bannerets de France, dreſſé ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, où il eſt nommé le quatrieme après les Comtes d'Eu & de la Marche, & Géoffroy de Leſignem ; & épouſa *Arſente de Réaumur*, Dame dudit lieu, fief tenu de la baronnie de Vouvente. Elle vivoit encore veuve en 1246, qu'elle tranſigea avec Jean Jouſſeaume, Pieur de Réaumur. Elle laiſſa de ſon mariage : — 1 JEAN, Chevalier, Seigneur de Réaumur, Sérizay, Bourneau, &c. marié à *Olive de Sérizay-de-Bourneau*, fille héritiere de *Benoiſt de Sérizay*, Chevalier, Seigneur des mêmes terres, dont il eut un fils nommé JEAN, mort ſans poſtérité, du vivant de ſon pere, & enterré dans l'égliſe de la Chaſteigneraye ; — 2. & GISLEBERT CHASTEIGNIER, qui ſuit :

VI. GISLEBERT CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Melleraye & de la Laudiere, par ſa femme, en rendit hommage en 1259, fut nommé parmi les Seigneurs, en 1269, traita avec Alphonſe de France, Comte de Poitou, pour le rachat des fiefs à Merci, & épouſa *N.... de la Laudiere*, dont il eut entr'autres enfans : — 1. JEAN, Seigneur de la Melleraye & de la ville de Rex en partie, mort ſans poſtérité ; — 2. GISLEBERT, qui ſuit ; — 3. & GUILLAUME CHASTEIGNIER, tige des Seigneurs de la Brouere, &c. rapportée en ſon rang.

VII. GISLEBERT CHASTEIGNIER, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Melleraye, étoit mort dès le mercredi d'après l'Epiphanie en 1318, & avoit épouſé, après l'an 1271, *Jeanne Barrabin*, Dame de Saint-Geor-

Digitized by Google

ges-de-Rex, d'Amuré & autres fiefs, fille de *Guillaume* & de *Marie de Rex;* elle étoit morte avant 1378. Ses enfans furent : — 1. SIMON, qui suit; — 2. & 3. GISLEBERT & JEAN, qui partagerent, en 1318, avec leur aîné & leur sœur la succession de leurs pere & mere; — 4. & MARGUERITE CHASTEIGNIER, mariée avec *Pierre Barriere*, Chevalier, Seigneur de Saveilles en Angoumois, dont elle eut un garçon & une fille.

VIII. SIMON CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de la Melleraye & de Saint-Georges-de-Rex, rendit hommage au Comte de la Marche, pour raison de sa terre de Saint-Georges-de-Rex, & mourut en 1327. Il avoit épousé, avant 1318, *Létice de la Guyerche*, fille de *Géoffroy*, Chevalier, Seigneur de la Guyerche, qui consentit au partage que son mari avoit fait avec ses freres. De leur mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. SIMON, tige de la branche des Seigneurs de Réaumur, rapportée en son rang; — 3. GISLEBERT, qui partagea seulement avec son frere aîné, en 1365; — 4. & JEANNE CHASTEIGNIER, mariée après la fête des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, en 1327, à *Guillaume Rogres*, Ecuyer, fils de *Guillaume*, Chevalier, & de *Jeanne Poupart.*

IX. JEAN CHASTEIGNIER, II du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, prêta serment avec les autres Chevaliers au Roi d'Angleterre, en 1361, lors de la délivrance de diverses places du Poitou, par le Maréchal de Boucicaut, en vertu du traité de paix, conclu entre ces deux Princes, s'étant trouvé engagé à cause de sa seigneurie de Rex, dans la guerre qui se ralluma en Saintonge contre les Anglois, en 1369, il servit l'espace de trois mois sous le Prince de Galle, Duc d'Acquitaine, comme les autres Gentilshommes du pays, en qualité de Chevalier, ayant à sa suite un autre Chevalier & sept autres Ecuyers : mais Jean de France, Duc de Berri, s'étant approché de la Saintonge, il fut l'un des premiers à rentrer sous l'obéissance du Roi CHARLES V, & le Roi pour le récompenser des pertes qu'il avoit souffertes, lui permit d'établir dans la ville de Saint-Georges un marché tous les lundis de chaque semaine, & trois foires à trois différens jours de l'année, ce qui n'eut lieu, à cause de l'opposition des habitans de Saint-Jean-d'Angely & de Frontenay-l'Abatu, qu'au mois de Septembre 1375. Il étoit mort avant le 17 Mai 1384, & avoit épousé *Isabeau de Gourville*, Dame de Lindois, veuve de Gauvain Chénin, fille d'*Hélie de Gourville*, Chevalier, Seigneur de Gourville-de-Lindois, &c. & de Marquise d'*Archiac*; étant veuve, elle plaidoit au Parlement en 1401, vivoit encore en 1405, qu'elle transigea pour son douaire, à cause de son premier mariage. Elle eut du second lit : — 1. HÉLIE, qui suit; — 2. SIMON, II du nom, Seigneur de Melleraye, dont la postérité sera rapportée en son rang; — 3. ISABEAU, mariée à *Jacques de Saint-Gelais*, Ecuyer, Seigneur du Grand-Hôtel de Saint-Gelais, dont elle eut deux garçons & une fille, (voyez la généalogie imprimée, page 30); — 4. & JEANNE CHASTEIGNIER, Dame de Saint-Marsen-Gâtine, qui fut la seconde femme de *Louis d'Appelvoisin*, (voyez ses enfans, page 31).

X. HÉLIE CHASTEIGNIER, II du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-

Digitized by Google

Georges-de-Rex, de la Salle-d'Aitré, qualifié Seigneur de la Roche-Faton, dans un hommage qui lui fut rendu à cauſe de ſa femme, mourut vers la fin de l'année 1395. Il avoit épouſé, le 19 Janvier 1377, *Philippe de la Roche-Faton*, Dame dudit lieu, veuve ſans enfans de *Louis d'Argenton*; elle teſta le 17 Février 1423, en préſence de ſon fils aîné, donna à la fabrique de la paroiſſe de Lomoye, ſa coupe d'argent dorée, pour faire un vaiſſeau à porter & mettre le corps de Jeſus-Chriſt, à la fête du Saint-Sacrement, & ordonna d'autres fondations pieuſes. Ses enfans furent : — 1. GEOFFROI, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Amuſé, qui teſta le 16 Novembre 1428, & légua à perpétuité au couvent & chapitre de Saint-Georges-de-Rex, deux boiſſeaux de froment de rente, & mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie de Rougemont*, que l'on croit avoir été fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Rougemont; — 3. SIMON, Religieux en l'abbaye de Saint-Juin-de-Marnes, mort avant le 28 Mai 1450; — 4. HÉLIE, auteur de la branche des Seigneurs d'Avaux & de Saint-Vincent-ſur-Jard, rapportée en ſon rang; — 5. JEAN, Religieux de Saint-Michel-en-l'Herm, mort avant le 28 Mai 1450; — 6. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Leu, mort vers l'an 1426, marié à *Jeanne Buffeteau*, Dame de la Leu, laquelle ſe remaria en 1429, à *Louis Chabot*, & mourut vers l'an 1471, laiſſant du premier lit HÉLIE, morte en bas-âge, & PIERRE, mort ſans poſtérité; — 7. Autre JEAN, mort avant le 28 Mai 1450; — 8. CATHERINE, mariée, le 17 Juin 1395, avec *Conſtantin Aſſé*, Chevalier, Seigneur d'Augé, dont elle eut deux garçons, (voyez page 38 de la généalogie que nous ſuivons); — 9. & MARTHE CHASTEIGNIER, mariée 1°. à *Guillaume de Cnucheze*, elle étoit veuve, & fut tutrice de leurs enfans en 1423, & ſe remaria avec *Guillaume Chauſſon*, Ecuyer.

XI. GEOFFROY CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, de la Salle-d'Aiſtré, & de la Roche-Faton, rendit hommage de ſa ſeigneurie de Saint-Georges à Perrenelle, Vicomteſſe de Thouars, le 3 Septembre 1393, en rendit un autre pour la même terre, le pénultieme Septembre 1406, à Ingerger d'Amboiſe, Seigneur de Rochecorbon & de Frontenay-l'Abatu. Les Officiers du Roi CHARLES VI ayant ſaiſi ſa terre & ſeigneurie de la Salle-d'Aiſtré, faute d'hommage, quoiqu'il ſoutint l'avoir rendu, & que l'acte s'en étoit perdu dans l'incendie de l'hôtel-de-la Roche-Faton, que les Gendarmes de Partenay, du parti contraire, avoient brûlé; il en eut main-levée, pourvu que de nouveau il prêtât ſerment de fidélité au Roi, entre les mains du Gouverneur de la Rochelle, ce qui lui fut accordé par ſentence du juge de cette ville, le 28 Janvier 1421; il fut préſent au teſtament de ſa mere, le 27 Février 1423, & mourut le 29 Octobre 1424. Il avoit épouſé, vers l'an 1410, *Louiſe de Preuilly*, Dame de la Roche-Pozay & d'Audonville-en-Beauce, fille héritiere d'*Eſchivat*, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pozay, & de *Sarraſine de Prie*, Dame d'Audonville, ſa troiſieme femme. Ses enfans furent : — 1. GUYON, mort jeune; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du Verger, d'Izeure & d'Audonville, rappor-

Digitized by Google

tée en ſon rang; — 4. & FRANÇOIS CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Bourdigal, mort ſans poſtérité, le jour de la mi-carême, en 1471, âgé de 50 ans, de ſon mariage avec *Iſabeau de Couhé*, fille de *Jean* & *d'Ythiere Berland*; elle ſe remaria avec *Jean Berland*, Ecuyer, Seigneur de Charlée.

XII. PIERRE CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Roche-Pozay, Saint-Georges-de-Rex, la Salle-d'Aiſtré, la Roche-Faton & Lindoy, mis ſous la tutelle d'ELIO CHASTEIGNIER, ſon oncle, rendit hommage au Roi pour ſa terre & ſeigneurie de la Salle-d'Aiſtré, le 25 Août 1436. Voulant aller au ſervice du Roi, conformément à la publication de l'arriere-ban, il vendit à Guillaume Chauſſon, Seigneur Des-Iſles, pour le prix de cent cinquante livres tournois, quinze livres de rente ſur tous ſes biens, qu'il racheta depuis, le 4 Septembre 1444. Il a le titre de Chevalier, dans l'hommage qu'il rendit le 24 Mars 1461. Il vivoit encore en 1476, qu'il plaidoit au Parlement, à cauſe de ſa femme *Jeanne de Vareze*, Dame de la Melleraye, de Château-tiſon, ſa parente au troiſieme degré, qu'il avoit épouſée, le 20 Mars 1443, fille de *Jean de Vareze*, Chevalier, & de JEANNE DE CHASTEIGNIER, Dame de la Melleraye; il laiſſa pour enfans: — 1. GUY, qui ſuit; — 2. JEAN, qui ſervit, & mourut ſans poſtérité, au mois de Septembre 1507; — 3. PIERRE, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Commandeur de la Feuillé, près Guingamp en Bretagne; qui fut l'un des Electeurs, pour la langue de France, à l'élection d'Emery d'Amboiſe, fait Grand-Maître de l'ordre; — 4. BERNARD, Doyen de l'égliſe Cathédrale de Saintes, dont il prit poſſeſſion, en vertu de la bulle du Pape Sixte IV, du 3 Avril; — 5. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Septembre 1470, à *Charles Cathens*, Chevalier, Seigneur des Granges, mort ſans poſtérité; — 6. & MARGUERITE CHASTEIGNIER, mariée avec *Jean de Bayf*, Ecuyer, Seigneur de Bayf en Anjou. Il laiſſa de ſon mariage, entr'autres enfans, *François de Bayf*, marié, le 10 Janvier 1614, à *Françoiſe de Villiers*, Dame de Meſangeres, d'où deſcendent les Princes de Guémené, Ducs de Montbazon.

XIII GUY CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Roche-Pozay, &c. Chambellan des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, rendit foi & hommage-lige en 1475, à la Comteſſe d'Angoulême, pour raiſon de pluſieurs terres qu'il tenoit d'elle, à cauſe de ſa terre de Montberon; ſuivit les Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, mourut à Lindois, avant le 5 Mai 1507, & fut inhumé devant le grand autel de l'égliſe de cette paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1480, *Madeleine du Puy*, d'une maiſon noble & ancienne du Berri, fille de *Louis*, & de *Catherine de Prie de Bezançois*. De leur mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, Religieux, puis Abbé, Baron de Charroux; — 3. LÉON, Religieux de l'abbaye du Bourg-Dieu, Prévôt de celle de Charroux, depuis Abbé de Fougonbaut, de Saint-Millaire près Carcaſſonne, de Nanteuil en Vallée, &c. Grand-Vicaire, de l'Archevêché de Lyon, pour Odet de Coligny, Cardinal de Châtillon, mort en 1537; — 4. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siege, Abbé Commandataire de la Merci-Dieu, qui fit imprimer à Paris en 1533, (les Commentaires de Saint-Auguſtin, ſur les Epitres de Saint-Paul); il

Digitized by Google

mourut le 19 Mars 1565, & fut inhumé dans l'égliſe de la Mercy-Dieu, où ſe voit ſon épitaphe; — 5. GODEFROY, auteur des Seigneurs de Lindois, rapportés en leur rang; — 6, 7. & 8. JEANNE, MARGUERITE, & MADELEINE, toutes les trois mariées & eurent poſtérité; — 9. & LOUISE DE CHASTEIGNER, Religieuſe à la Trinité de Poitiers, le 23 Novembre 1511; depuis nommée à l'Abbaye de Saint-Jean de Bonneval-les-Thouars, où elle mourut le 4 Décembre 1543, & fut inhumée dans le chœur de ſon égliſe, où ſon épitaphe marque le 4 Décembre 1543.

XIV. JEAN CHASTEIGNER, III du nom, Seigneur de la Roche-Pozay, Conſeiller, Chambellan des Rois FRANÇOIS I, & HENRI II, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fit l'office de maître des cérémonies aux obſeques du Roi FRANÇOIS Ier, mourut fait Chevalier de Saint-Michel par CHARLES IX, âgé de 77 ans, après avoir glorieuſement ſervi les Rois LOUIS XII, FRANÇOIS Ier & HENRI II, qui l'employerent dans leurs affaires & charges importantes. Il fut inhumé auprès de ſa femme en l'égliſe de la Roche-Pozay, où l'on voit ſon épitaphe faite par le fameux Scaliger; il avoit épouſé, le 20 Juin 1519, *Claude de Monleon*, d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du Poitou, elle eſt morte le 8 Juillet 1564, après avoir fait ſon teſtament & ordonné ſa ſépulture, dans l'égliſe de la Roche-Pozay, auprès du Seigneur de Touſtau, ſon troiſieme fils, alors l'aîné. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, Ambaſſadeur du Roi, qui ſe noya par accident en la riviere de Vienne, près Touſtau; — 2. CLAUDE, mort en bas-âge; — 3. ROCH, né à Touſtau, le 7 Février 1527, dont le détail de ſes belles actions, ſous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, eſt ſi beau & ſi long, qu'il n'eſt pas poſſible d'en donner un abregé : nous dirons ſeulement qu'à peine arrivé au ſiege de la ville de Bourges, par l'armée du Roi, il reçut une mouſquetade, âgé de 36 ans, mort ſans poſtérité. (Le Poëte Ronſard leur fit un poëme en forme d'épitaphe) Nous renvoyons à la généalogie de ſa maiſon, imprimée page 65 & ſuivantes; — 4. JEANNOT, né le 3 Juillet 1529 ſeulement nommé; — 5. autre ANTOINE, deſtiné à l'égliſe, mais qui quitta ſes études en 1550, pour aller ſervir à la Mirandole, qui s'enferma avec ſon Capitaine dans Thérouenne, quand l'armée de l'Empereur CHARLES-QUINT en fit le ſiege, & y fut tué âgé de 22 ans, le 23 Juin 1553, comme il enlevoit le drapeau d'un Porte-Enſeigne qu'il avoit tué. Il a laiſſé un livre de Poéſie françoiſe à la louange des François qui ſervoient en Italie; — 6. FRANÇOIS, né le 21 Avril 1532, pourvu dans ſa jeuneſſe de l'abbaye de la Grennetiere, qu'il quitta pour entrer au ſervice; parut dans le monde ſous le titre de Seigneur de Talmont, fut pourvu de la charge de Maître d'Hôtel ordinaire du Roi CHARLES IX; honoré enſuite de l'état de Gentilhomme de ſa Chambre, & du collier de ſon ordre de Chevalerie. Il donna des preuves ſignalées de ſa valeur au ſiege de Brouage, & à celui de la Rochelle en 1573; accompagna en Pologne, Henri de France, depuis Roi de France ſous le nom d'HENRI III; de retour en France, obtint le 28 Janvier 1576, la charge de Capitaine d'une compagnie de cinquante lances, des ordonnances du Roi, vacante par le Seigneur de la Valette, dont il prêta ſerment, & mourut à

Digitized by Google

Nanteuil en Vallois, chez le Comte de Chombert ſon beau-frere, âgé de 47 ans, après avoir teſté le Mercredi 9 Septembre 1579, & avoir ordonné divers legs; il fut inhumé dans l'égliſe de l'abbaye de la Merci-Dieu. Il avoit épouſé, le 26 Septembre 1566, *Louiſe de la Val*, de la maiſon de Montmorency. Elle eut de ſon mari : — RENÉ CHASTEIGNIER, mort âgé de 13 ans, le 18 Mai 1591, dans la ville de Chartres, pendant qu'HENRI IV en faiſoit le ſiege. FRANÇOIS CHASTEIGNIER, eut auſſi deux fils naturels, dont la poſtérité paroît éteinte; — 7. CHARLES, dont on ne trouve que le nom; — 8. LOUIS, qui ſuit; — 9. ANTOINE, né le 21 Février 1536, c'eſt tout ce qu'on en ſait; — 10. JEANNET, né à Touſtau le 24 Juin 1538, c'eſt auſſi tout ce qu'on en trouve; — 11. JEAN, dit JEANNET, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Georges-de-Rex, rapportée en ſon rang; — 12. PHILIPPE, née à la Roche-Pozay, le 28 Septembre 1524, Abbeſſe de Saint-Jean-de-Thouars, par la réſignation de ſa tante; — 13. FRANÇOISE, née le 5 Mars 1525, Religieuſe de Saint-François, dont elle fut Prieure, morte en 1570, à Abain; — 14. & 15. MARIE & SYBILLE, mortes jeunes; — 16. JEANNE, née le 5 Avril 1543, mariée, 1°. à *Henri Clutin*, Seigneur de la Ville-Pariſis & de Saint-Aignan au Maine, Vice-Roi en Ecoſſe, pour le Roi FRANÇOIS II, & enſuite Ambaſſadeur à Rome, pour le Roi CHARLES IX, où il mourut en 1566, âgé de 56 ans; elle n'eut qu'une fille morte en bas-âge, & ſe remaria de retour en France, le 15 Juillet 1573, à *Gaſpard de Schomberg*, Colonel des Reiſtres ou des Allemands entretenus en France, mort le 17 Mars 1599, dont elle eut des enfans, & elle mourut le 23 Décembre 1622.

Outre tous ces enfans, JEAN CHASTEIGNIER, III du nom, eut pour fils naturel CLAUDE DE LA ROCHE-POZAY, qui, après avoir été long-tems ſur les Galeres, ſe maria au royaume de Naples, & eut un garçon & une fille.

XV. LOUIS CHASTEIGNIER, huitieme enfant d'HENRI, III du nom; né le 15 Février 1535, étudia dans l'univerſité de Paris, ſous le ſavant Adrien de Tournébut, enſuite à la Roche-Pozay, ſous Jean d'Aurat, Poëte & Profeſſeur du Roi, & le fameux Scaliger. Sous ces grands hommes, il ajouta à l'avantage de ſon extraction, une connoiſſance non commune des langues grecque & latine, de la Philoſophie, de l'Hiſtoire, de la Politique & des autres ſciences libérales, qui le rendirent capables d'être employé aux plus importantes affaires de l'Etat. Après un voyage de Naples & de Malte, par ordre du Roi HENRI II, la foibleſſe de ſon tempéramment lui fit accepter l'abbaye de Nanteuil en Vallée, qu'ANTOINE ſon frere lui réſigna; il fut paſſer neuf mois à Milan en 1559, pour ſolliciter la liberté de ſon frere ROCH, détenu priſonnier par les Eſpagnols; après la mort de ce frere aîné, arrivée devant Bourges en 1562, il embraſſa le parti des armes, ſous le titre de Seigneur d'Abain; ſe trouva, au mois de Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, à celle de Jarnac en 1569, à celle de Montcontour la même année, au combat de la Roche-Abeille, au ſiege de la Rochelle en 1573, à pluſieurs autres places tenues par les Huguenots, il fut pourvu par CHARLES IX, de la charge de Gentilhomme ordinaire

Digitized by Google

de ſa Chambre. Sa Majeſté lui écrivit qu'elle vouloit qu'il accompagnat Henri, Duc d'Anjou, ſon frere, élu Roi de Pologne; paſſant par l'Allemagne, il fut député vers les Archevêques de Treves & de Pologne & les Electeurs de l'Empire. Après la mort de CHARLES IX, HENRI III ſon ſucceſſeur, l'envoya à Rome auprès du Pape Grégoire XIII, où il réſida en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire l'eſpace de cinq ans; défendit courageuſement les intérêts de la Cour de France auprès du Pape; fut rappellé de ſon ambaſſade, en chargeant le Cardinal d'Aix des affaires du Roi, & fut choiſi pour l'un des députés du Conſeil d'Etat, pour aller avec Philippes du Bec, Evêque de Nantes, René Baillet, ſecond Préſident au Parlement de Paris, viſiter les provinces de Lyonnois, Forêtz, Beaujolois, Dauphiné & Provence. A ſon retour il fut créé Chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, & il en reçut le collier des mains du Roi, dans le ſixieme chapitre tenu, le dernier Décembre 1583, aux Auguſtins de Paris. Il ſervit glorieuſement pendant toute la guerre d'HENRI III contre les Ligueurs : après la mort de ce Prince, il reconnut pour ſon légitime Souverain HENRI IV : après beaucoup de travaux & avoir acquis une grande gloire, tant dans les armées que dans ſes négociations, & eſſuyé des peines & des fatigues infinies, il mourût à Moulins, à ſon retour de la Franche-Comté, où il avoit accompagné HENRI IV, âgé de 60 ans, le 29 Septembre 1595. Il aima toujours l'étude des lettres, les ſciences & les ſavans; garda, pendant trente ans, Joſeph Scaliger, pour l'éducation de ſes enfans; ſon corps fut tranſporté à la Roche-Pozay : l'Evêque de Poitiers fit la cérémonie de ſon enterrement: ſon oraiſon funebre fut prononcée; & on lit ſur ſon tombeau ſon épitaphe, faite par Scaliger. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1567, *Claude du Puy*, ſa parente au troiſieme degré, qui lui ſurvécut long-tems, n'étant morte que le 30 Octobre 1632, âgée de 93 ans. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, né en 1567, & mort en 1568; — 2. HENRI, né le 14 Janvier 1569, fit ſes premieres armes ſous le Comte d'Abain, ſon pere, à l'âge de 18 ans; fit un voyage en Italie pour ſon inſtruction particuliere; continua enſuite ſon ſervice; mais attaqué, le 1er Octobre 1591, par une compagnie d'arquebuſiers à cheval, des Ligueurs de Poitiers, il reçut, dans cette action, trois arquebuſades, dont il mourut ſur le champ, âgé de 22 ans & 8 mois; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. GERMAIN, dont on ne connoît que le nom; — 5. CLAUDE, né à Abain, en 1580; — 6. LOUIS, dont on ne connoît que le nom; — 7. HENRI-LOUIS, né à Rome, pendant l'ambaſſade de ſon pere; nommé par le Roi LOUIS XIII à l'Evêché de Poitiers, en 1611; mort en 1651, après avoir rempli glorieuſement les devoirs de l'épiſcopat; — 8. FERDINAND, né auſſi à Rome, le 15 Décembre 15...., mort à Paris, en 1607, & inhumé dans l'égliſe de Saint-Benoît; — 9. FRANÇOISE, née le 26 Mai 1582, mariée au mois de Février 1614, à *Anne d'Aubierre*; morte en Berri, en ſa terre de Vaude-Bonheur, n'ayant eu qu'une fille, morte à 6 mois; — 10. & GABRIELLE CHASTEIGNER, née le 13 Juillet 1587; fondatrice, en 1633, dans la ville de Poitiers, d'un monaſtere de Religieuſes de la Viſitation, où elle ſe retira, ſans ſe faire Religieuſe.

Digitized by Google

XVI. JEAN CHASTEIGNER, IV du nom, Seigneur de la Roche-Posay, né à Abain, le 22 Janvier 1571, prit d'abord le titre de Baron de Preuilly; se trouva au siege de Saint-Jean-d'Angely & à celui de la Rochelle, par LOUIS XIII, en 1628; fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la haute & basse Marche, & Maréchal-de-camp-des-armées, vivoit encore en 1634. Il avoit épousé, le 30 Mars 1603, *Diane de Fonseque*, fille de *Charles*, issu des Comtes de Montereyo en Espagne, & d'*Esther Chabot-Jarnac*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. LOUIS, Abbé de Beauport, de la Grenetiere, de la Mercy-Dieu, de Preuilly, né le 21 Juin 1613, mort le 21 Septembre 1637; — 3. JEAN, mort en 1615; — 4. N.... mort sans avoir été nommé, un mois après sa naissance; — 5. ANNE, garçon, né en 1623, batisé en 1633; c'est tout ce qu'on trouve de lui; — 6. MARIE, morte, peu après sa naissance; — 7. une autre fille, morte sans être nommée, en 1618; — 8. MARIE-LUCIE, mariée à *N.... Sabatier*, dont elle eut plusieurs enfans; — 9. & 10. DIANE CHASTEIGNER, dont on ne trouve que le nom; & une autre fille, morte en 1625, sans avoir été nommée.

XVII. CHARLES CHASTEIGNER, Marquis de la Roche-Posay, &c. servit sous LOUIS XIII, au siege de la Rochelle; en Piémont en 1630, où il fut blessé d'un coup de canon; fut député par les Gentilshommes du Poitou, assemblés à Poitiers, pour se trouver à l'assemblée générale des Etats, tenue à Tours. Il eut de son mariage, en 1640, avec *Charlotte Jousserain*, deux garçons, morts jeunes; & ANNE-MARIE-GABRIELLE CHASTEIGNER, qui, par son mariage, contracté en 1662, avec *René Yssoré*, Marquis de Pleumartin, a porté les biens de sa branche, dont les descendans subsistent, au Marquis de Pleumartin, Seigneur de la Roche-Posay, Capitaine de Cavalerie au régiment de Royal de Roussillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-GEORGES-DE-REX, Comtes de Chiussé.

XV. JEAN CHASTEIGNER, dit *Jeannette*, onzieme & dernier fils de JEAN III & de *Claude de Mauléon*, se trouva au siege de la ville de Poitiers par le Maréchal de Saint-André, le 1^er^ Août 1562; à la bataille de Saint-Denis, au siege de la Rochelle, en 1573; fut fait Chevalier de l'ordre du Roi; mourut à Poitiers, le 6 Janvier 1581, âgé de 38 ans; fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où on lit son épitaphe, faite par Scaliger. Il avoit épousé, le 19 Avril 1567, *Jeanne de Villers*, fille de feu *Antoine de Villers* & d'*Hélene de Belloy*. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; & quatre filles, JEANNE, LOUISE, HÉLENE & FRANÇOISE, toutes mariées, & qui ont laissé postérité.

XVI. FRANÇOIS CHASTEIGNIER, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, &c. fut émancipé, le 24 Décembre 1581, à l'âge de 18 ans; se trouva aux sieges d'Epernay, de Provins & de la Ferté-Milon. Le Prince l'honora du collier de son ordre & de la charge de Gentilhomme ordinaire de sa chambre.

Digitized by Google

chambre. LOUIS XIII, qu'il accompagna à Bordeaux, le nomma un de ſes Conſeillers d'état, le fit Chef & Capitaine d'une compagnie, au titre de cinquante hommes d'armes d'ordonnance ; fut fait Lieutenant-Général de Poitiers & du Poitou ; mourut à Poitiers, en l'abbaye de la Celle, le 10 Mars 1637 ; fut enterré aux Cordeliers, près de ſon pere. Il avoit épouſé, le 3 Février 1605, *Louiſe de Fonlebon*, fille de feu *Charles*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Catherine Tiſon d'Argence*, dont : — 1. ROCH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. RENÉ-LOUIS, qui partagea avec ſon frere aîné, le 5 Juillet 1646, & mourut ſans poſtérité, en 1693 ; — 3. JEANNE, Religieuſe à l'abbaye de la Trinité de Poitiers ; — 4. & MARIE CHASTEIGNER, d'abord une des Demoiſelles de la Reine Anne d'Autriche, & enſuite Religieuſe Profeſſe Carmelite, au fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XVII. ROCH-FRANÇOIS CHASTEIGNIER, né le 24 Novembre 1605, titré Comte de Saint-Georges, acquit quelques héritages près de ſon château de Touffoux, le 8 Décembre 1657, & ne vivoit plus en 1665. Il avoit épouſé, le 2 Octobre 1629, *Gabrielle Regnaud*, fille de défunt *Emery Regnaud*. De ce mariage vinrent : — 1. HENRI-FRANÇOIS, mort à Chiuſſé, marié deux fois ; n'eut des enfans que de ſa premiere femme ; dont un garçon, duquel la poſtérité eſt éteinte ; — 2. JOSEPH ROCH, qui ſuit ; — 3. ANNE, Religieuſe Carmelite à Poitiers ; — 4. & CHARLOTTE CHASTEIGNIER, mariée, en 1657, à *Louis d'Allougny*, Marquis de la Groye, dont la poſtérité eſt éteinte.

XVIII. JOSEPH-ROCH CHASTEIGNER, Chevalier, Comte de Saint-Georges, Capitaine & Major d'un régiment de cavalerie, mourut, en 1698, & laiſſa de ſon mariage, en 1665, avec *Anne de Guinodeau*, fille d'un Capitaine aux Gardes, deux garçons, morts ſans alliance ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, mort auſſi ſans alliance, en 1707 ; — 4. HENRI-JOSEPH, mort en 1706 ; — 5. EUTROPE-ALEXIS, qui ſuit ; — 6. MARIE ANNE, mariée, en 1700, à *Charles de Béchillon*, dont elle eut un fils, né en 1706 ; — 7. THÉRESE, mariée à *Charles Chénel*, Chef d'eſcadre, dont un fils, mort ſans poſtérité, en 1754, & deux filles ; l'une morte en 1771, ſans enfans de ſon mariage avec le Comte de *Galard de-Béarn* ; la ſeconde, nommée *Anne-Marie-Louiſe*, femme de *Louis Guilloux*, Comte d'Orvillers, qui a commandé en chef l'armée navale du Roi, en 1778 & 1779 ; — 8. CÉCILE, Religieuſe à la Trinité de Poitiers ; — 9. MONIQUE, morte Religieuſe à la Viſitation de la même ville ; — 10. AGNÈS, morte fille ; — 11. MADELEINE-MARGUERITE-AGATHE, jumelle d'EUTROPE-ALEXIS, morte fille ; — 12. & AGATHE CHASTEIGNIER, morte en naiſſant.

XIX. EUTROPE-ALEXIS CHASTEIGNIER, Chevalier, Marquis de Saint-Georges, né à Touffoux, le 7 Juillet 1681 ; ſervoit, en qualité de Capitaine, au régiment de Turenne, Cavalerie ; mourut, le 22 Juillet 1760, ayant eu de ſon mariage, contracté le 29 Décembre 1712, avec *Eléonore de Meſgriny*, fille de *François-Romain-Luc* ; dont : — 1. un fils, mort jeune à Paris ; — 2. MONIQUE, morte ſans alliance, âgée de 19 ans ; — 3. & MARIE-ELÉONORE-ARMANDE DE CHASTEIGNIER, mariée à JEAN-

Digitized by Google

HENRI CHASTEIGNIER, mentionné au degré XX^e de la branche des Seigneurs de ROUVRE, qui ſubſiſte.

TROISIEME BRANCHE DES SEIGNEURS DE LINDOIS, qui ſubſiſte.

XIV. GODEFROY CHASTEIGNIER, Seigneur de Lindois, &c. voyagea dans ſa jeuneſſe en Italie; mérita, par ſes études, d'être mis au nombre des ſavans; fut inhumé dans l'égliſe de Lindois, où l'on voit ſa tombe & ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Madeleine*, Dame de *Fontenay-Néronde*, dont il eut: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. & PIERRE, auteur des Seigneurs DES ÉTANGS, qui font la cinquieme branche, rapportée ci-après.

XV. RENÉ CHASTEIGNER, Seigneur de Lindois, &c. mourut en 1605. Il avoit épouſé, au château de Lindois, le 28 Décembre 1563, *Claude de Salaignac*, fille aînée de *Giraud*, Seigneur de Rochefort & des Étangs, près de Laſtour en Limoſin, Gouverneur du Roi HENRI IV, en ſa jeuneſſe, & d'*Iſabeau-Pierre Ruffiere*, dont: — 1. ISAAC, qui ſuit; — 2. autre ISAAC, mort ſans poſtérité; — 3. ISABEAU, mariée, le 29 Mai 1590, à *Iſaac de Monneins*, en Périgord; — 4. MARIE, femme de *Jacob de Bans*; — 5. SUSANNE, mariée, le 9 Octobre 1600, à *Jacques du Rouſſeau*, morte âgée de 28 ans; — 6. ESTHER, mariée, le 3 Mai 1597, à *Geoffroy Plaiſant de Bouchiat*, Seigneur de la Roch en Limoſin; — 7. MADELEINE, mariée, en 1604, à *Jean de Monfrebeuf*, Seigneur de la Nadalie; — 8. JEANNE, mariée, en 1606, à *Jean Beauroire*, Seigneur de la Peyre en Périgord; — 9. ANNE, mariée en 1605, à *Jean de la Meſſerie*, en Provence; — 10. ISABEAU, mariée, en 1604, à *Daniel de Beauchamp*, Seigneur de Ville-Neuve-de-Buſſac; — 11. MARTHE, mariée trois fois; — 12. & EVE CHASTEIGNIER, morte ſans enfans.

XVI. ISAAC CHASTEIGNIER, Seigneur de Lindois, &c. obtint du Roi, en 1622, une penſion de deux milles livres; fut Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; épouſa, 1°. le 10 Août 1614, *Madeleine de Pons*, fille de *Ponce de Pons* & de *Cécile de Durfort*; & 2°. le 24 Octobre 1628, *Eſther de Larmandie*, veuve de Gabriël d'Abzac, Marquis de la Bouze, fils d'Henri & de Suzanne Truſtar. Il eut des enfans de ces deux mariages.

XVII. PONS CHASTEIGNIER, l'aîné de tous, Chevalier, Seigneur de Lindois, teſta, le 9 Octobre 1680; mourut, le 3 Novembre 1684, après avoir fait abjuration de la religion prétendue réformée. Il avoit épouſé, 1°. en 1634, *Madeleine d'Abſac*, fille de feu *Gabriel d'Abſac* & d'*Eſther de Larmandie*, ſa belle-mere. Ayant été enlevée, elle ſe remaria, par contrat du 27 Août 1645, avec Charles de Gouffier, Comte de Maulevrier. PONS CHASTEIGNIER épouſa, 2°. en 1656, *Charlotte de Neſmond*, fille de *Philippe* & d'*Iſabeau de Preſſac*, dont il eut: — 1. un fils mort en bas âge; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CHARLES CHASTEIGNIER, auteur des Seigneurs de Sauvagnac, qui fait la quatrieme branche rapportée ci-après; & huit filles, dont trois mariées, & cinq mortes ſans alliance.

Digitized by Google

XVIII. JEAN CHASTEIGNIER, Chevalier, Baron de Lindois, Seigneur de la Grolle, mort, le 21 Août 1707, avoit épouſé, le 4 Octobre 1705, *Iſabeau de la Rochemont*, fille d'*Antoine* & de *Marie d'Abſac*. Elle mourut en 1734, laiſſant:

XIX. FRANÇOIS-JOSEPH CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, a épouſé, 1°. le 31 Octobre 1726, *Eliſabeth de Mazieres-du-Paſſage*, fille de feu *Philippe-Benjamin* & d'*Eſther Guilhaudeau*. Elle eſt morte le 1er Janvier 1734. Il a épouſé, 2°. le 4 Janvier 1736, *Marie Virouleau*, veuve de Jacques Laîné, Chevalier, Seigneur du Deffens, & fille de *Jean-François Virouleau* & de *Marie Fournel*. Du premier lit ſont nés: — 1. LÉONARD, qui ſuit; — 2. SUSANNE, mariée, en 1750, à *Charles de la Rouſſie*, fils de feu *Pierre* & de *Gabrielle de Neſmont*; — 3. MADELEINE, vivant ſans alliance, en 1779; — 4. MARIE-MADELEINE, morte en bas âge: & du ſecond lit; — 5. FRANÇOIS-XAVIER, Capitaine au régiment d'Auvergne, tué à l'affaire de Cloſterkam, en 1760; — 6. EUTROPE-ALEXIS, Garde-du-corps du Roi, avec brevet de Capitaine de cavalerie, en 1779; — 7. LÉONARD, dit *de Graville*, vivant ſans alliance, en 1779; — 8. SUSANNE, Religieuſe Viſitandine à la Rochefoucault; — 9. & MARIE-LOUISE CHASTEIGNIER, morte au berceau.

XX. LÉONARD CHASTEIGNIER, Baron de Lindois, Seigneur du Deffens, &c. né en 1728, mort en 1772, avoit épouſé, en 1746, *Marie Laiſné du Deffens*, fille de *Jacques Laiſné* & de *Marie Virouleau*, dont: — 1. FRANÇOIS-XAVIER, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Lieutenant au régiment d'Enghien; — 3. MARIE-THÉRESE, mariée, le 1er Juin 1773, à *Jean de Nasfrant*; — 4. & MADELEINE CHASTEIGNIER, morte au berceau.

XXI. FRANÇOIS-XAVIER CHASTEIGNIER, Baron de Lindois, Seigneur du Deffens, du Fraiſſe, &c. né, en Août 1753, Garde du pavillon de la Marine de la brigade du Havre, depuis Enſeigne de vaiſſeaux du Roi, au département de Rochefort; employé, en 1778 & 1779, dans la flotte commandée par le Comte d'Orvillers; a épouſé, par contrat du 3 Novembre 1774, *Marie-Victoire de Calvimont*, fille de feu *Jacques-Léon de Calvimont*, Lieutenant de vaiſſeaux du Roi, & de *Geneviève Roche*, dont, en 1779, il n'avoit eu encore qu'un fils, mort au berceau.

QUATRIEME BRANCHE, *qui ſubſiſte.*

XVIII. CHARLES CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, de la Couriere, de la Grolle, &c. troiſieme fils de PONS & de *Charlotte de Neſmont*, ſa ſeconde femme, né le 3 Juillet 1667, mort, en 17.... avoit épouſé *Suſanne de Lambertie*, Seigneur de la Chapelle-Mont-Moreau, dont:

XIX. LÉONARD CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, mort, le 6 Mars 1746, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé, le 9 Novembre 1741, *Jeanne de Roquart*, morte ſubitement à Bourbon, le 8 Décembre 1766, dont: — 1. FRANÇOIS Seigneur de Sauvagnac, &c. né, le 13 Décembre 1742;

Digitized by Google

qui a été Page de la grande Ecurie du Roi; — 2. & FRANÇOIS-JOSEPH CHASTEIGNIER, Seigneur de Pons, Lieutenant au régiment d'Artois; né le 26 Février 1744; marié, par contrat du 22 Juin 1773, à *Eſther de Roquart*, ſa couſine, par diſpenſes du Pape.

CINQUIEME BRANCHE DES SEIGNEURS DES ETANGS. éteinte.

XV. PIERRE CHASTEIGNIER, Baron des Etangs, ſecond fils de GEOFFROY, Seigneur de Lindois, & de *Madeleine de Fontenay*, épouſa *Jacquette de Mouſſy*, fille de *René*, Gouverneur de Metz, & d'*Anne Cauchon de Maupas*, de la maiſon des Barons *du Tour* en Champagne, & fut nourri avec *Barbe de Cauchon*, ſa tante, femme de Symphorien de Durfort, & couſine germaine de Jacques de Durfort, Marquis de Duras, auteur des Marquis puis Ducs de ce nom. Elle étoit veuve en 1601, & eut la garde-noble de ſes enfans, qui furent NICOLAS & deux filles. NICOLAS CHASTEIGNIER étoit jeune, à la mort de ſon pere, & vivoit encore en 1634. Il laiſſa *de Madeleine Barbarin*, ſon épouſe, entr'autres enfans, LOUIS & MARIE CHASTEIGNIER, dont on ne trouve que le nom. On ignore la poſtérité de LOUIS, qui fait le XVII^e degré.

SIXIEME BRANCHE DES SEIGNEURS DU VERGER, &c.

XII. JACQUES CHASTEIGNIER, I du nom, troiſieme fils de GEOFFROY & de *Louiſe de Preully*, épouſa, en 1445, *Jeanne Guerinet*, Dame du Verger. Sa poſtérité a fini au ſeizieme degré, dans HENRI CHASTEIGNIER, qui fut employé à l'armée du Roi, au voyage de Lorraine, en 1633, & qui, lors de la reddition de Nancy, ſe noya en paſſant la Meuze à cheval, & fut le ſeul de la troupe, qui périt de cette maniere.

SEPTIEME BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUDONVILLE, de Marigny, de Marlande, &c. éteinte.

Cette branche a pour auteur, au troiſieme degré, FRANÇOIS CHASTEIGNIER, ſecond fils de JACQUES & de *Jeanne Guerinet*, qui a fini au ſeizieme degré, dans EDMOND CHASTEIGNIER, II du nom, Seigneur d'Audonville, qui vivoit encore en 1634. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui.

HUITIEME BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GABILLERE & de la Chaize, ſortie de la précédente, au XIV^e. degré.

Elle n'en a formé que deux. Le dernier, FRANÇOIS CHASTEIGNIER, n'a eu qu'un fils nommé ANTOINE, & trois filles.

ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs des Touches, n'a eu que deux garçons & deux filles. Le cadet, nommé CHARLES, eſt mort de maladie au ſiege de la Rochelle, en 1622; & l'aîné, nommé JEAN, épouſa

Digitized by Google

une fille de la maiſon de *Muſſay* ; mais on ignore s'il a laiſſé poſtérité.

Neuvieme Branche des Seigneurs d'Avaux & de Saint-Vincent-ſur-Jard.

Elle a pour auteur HÉLIE CHASTEIGNIER, III du nom, quatrieme fils d'HÉLIE II & de *Philippe de la Rochefaton*. Cette branche, qui commence au onzieme degré, a fini au quatorzieme, dans JEAN CHASTEIGNIER, II du nom, mort ſans poſtérité.

Dixieme Branche des Seigneurs de la Melleraye & de Magné.

Cette branche a pour auteur, au dixieme degré, SIMON DE CHASTEIGNIER, II du nom de ſa ligne, Seigneur de la Melleraye, &c. dont la poſtérité s'eſt éteinte au treizieme degré, dans ANTOINE, mort âgé de 14 ans, le 15 Janvier 1487, étant ſous la tutelle de ſa mere *Catherine de Couetivi.*

Onzieme Branche, Seigneurs de Réaumur & d'Autigny.

Cette branche, qui commence au neuvieme degré, à SIMON CHASTEIGNIER, II du nom de ſa ligne, s'eſt éteinte au ſeizieme degré, dans une fille qui a porté les biens de ſa branche dans une autre maiſon.

Douzieme Branche, Seigneurs de Prinçay, &c. qui ſubſiſte.

Cette branche, qui commence au ſeptieme degré, à GUILLAUME CHASTEIGNIER, I du nom, né vers l'an 1235, ſecond fils de GISLEBERT CHASTEIGNIER & de la Dame *de la Landiere*, ne ſubſiſte plus que dans deux freres, qui ſont le vingtieme degré, qui ſont : JEAN-GABRIEL LÉANDRE CHASTEIGNIER, ancien Mouſquetaire du Roi, vivant ſans alliance en 1779 ; & dans ALEXANDRE-HENRI-ROCH, appellé le Comte DE CHASTEIGNIER, fait Aide-Maréchal-Général-des-Logis des armées du Roi, en 1772, avec commiſſion de Lieutenant-Général de dragons ; créé Chevalier de Saint-Louis, le 26 Février 1774 ; a commandé pour le Roi à Saint-Malo, en 1778 ; & le 8 Octobre 1779, deux corſaires Anglois ayant donné chaſſe à pluſieurs petits bâtimens François qui étoient entré enſuite dans la baie de Cancale, ville au nord-eſt du Saint-Malo, & ſe préparant de débarquer près de la pointe du château Richeux, où commence la digue des marais de Dôle, avoient déjà répandu l'alarme dans le pays, lorſque le Comte DE CHASTEIGNIER, arrivé vers le midi, ſur les hauteurs de Cancale, avec cinquante grenadiers commandés par M. Lefevre,

Digitized by Google

& 75 fuſiliers du régiment de Rouſſillon, quatre pieces de canon & un détachement du corps Royal; forca ces corſaires de rentrer hâtivement dans leurs vaiſſeaux, & de prendre le large. Le Comte DE CHASTEIGNIER ne ſe retira, à cinq heures du ſoir, qu'après avoir fait entrer toutes les troupes dans leurs quartiers. Ces deux freres ont pour ſœur MARIE-HENRIETTE-CÉLESTE CHASTEIGNIER, vivant ſans alliance en 1779.

TREISIEME BRANCHE, SEIGNEURS DE LA CHAIGNELAYE.

Cette branche, qui commence au quinzieme degré, a pour tige CLAUDE CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de la Chaignelaye, qui, de ſon mariage avec *Guillemette Biron*, en 1562, n'a eu que deux garçons. Le cadet, nommé JACQUES, eſt mort ſans poſtérité; l'aîné, nommé RENÉ, épouſa *Françoiſe Girault*, dont il a eu un fils nommé JEAN, mort ſans poſtérité.

QUATORZIEME BRANCHE, SEIGNEURS DU ROUVRE, DE LA MELLERAYE, &c. qui ſubſiſte.

Elle commence au douzieme degré, & a pour auteur ANTOINE CHASTEIGNIER, ſecond fils de LOUIS & de *Catherine de Saint-Aubin*, qui eſt dit mort dans une ſentence de tutelle, du 16 Août 1499. Il avoit épouſé, le 27 Janvier 1494, *Louiſe-Thibault de la Carte*, fille de *Floridas* & de *Marguerite Arembert*; laquelle, par ſentence du Juge de Mallevaut, du 16 Août 1499, eut la tutele de GEOFFROY, qui ſuit, & de MARGUERITE CHASTEIGNIER, ſes enfans mineurs.

XIII. GEOFFROY CHASTEIGNIER, Seigneur des terres que poſſédoit ſon pere, ſervit, en qualité d'homme d'armes, à la vue du ban & arriere-ban; mourut avant le 4 Avril 1558. Il avoit épouſé, en 1522, *Jeanne des Francs*, Dame de Rouvre, fille aînée & principale héritiere de feu *Jean des Francs* & de *Renée Rouſſeau*, dont LOUIS, qui ſuit, & trois filles mariées.

XIV. LOUIS CHASTEIGNIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Rouvre, de Mallevaut, &c. fit déclaration de ſes biens, le 4 Avril 1558, à la montre du ban & arriere-ban du Poitou. Défendant courageuſement le château de la ville de Poitiers, il fut bleſſé d'un coup de canon, dont il mourut, le 15 Août 1559, & fut inhumé dans l'égliſe de Saint-Didier de Poitiers, où l'on voit ſon épitaphe érigée, le 15 Août 1594, par AMBROISE CHASTEIGNIER, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, & Commandeur de Saint-Remi, ſon ſecond fils. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 21 Novembre 1556, avec *Marie Turpin*, fille de *Jean*; — 1. CÉSAR, qui ſuit; — 2. AMBROISE, mentionné ci-deſſus, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves; reçu depuis Commandeur de Saint-Remi en Gâtine; — 3. & FRANÇOISE CHASTEIGNIER, mariée à *Jean de Ponthieu*.

XV. CÉSAR CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, Mallevaut, &c. reçut quittance pour ſa contribution au ban & arriere-ban, le 10

Digitized by Google

Avril 1601, & ne vivoit plus le 30 Novembre 1617. Il avoit épouſé, le 30 Septembre 1681, *Renée de la Greze*, Dame du Pleſſis-d'Anche, fille de *Gabriël* & de *Marie d'Anche*, ſa ſeconde femme. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe avec ſon fils aîné, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Chevalier de Malte, tué par les Turcs, dans un combat ſur mer, en 1620 ; — 3. FRANÇOIS, mort à Blois, en 1630, revenant de la guerre d'Italie ; — 4. CLAUDE CHASTEIGNIER, qui partagea avec ſes freres ; — 5. 6. & 7. & trois filles ; les deux dernieres, Religieuſes Urſulines.

XVI. JEAN CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, de Mallevaut, &c. diſpenſé, pour ſes incommodités, le 26 Juillet 1635, par le Comte de Parabere, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, de ſe trouver au rendez-vous à Saint-Maixent ; fournit à ſa place un Gentilhomme nommé Moïſe Loubeau, en état & équipage de ſervice, dont il eut un certificat, le 13 Novembre ſuivant. Il ne vivoit plus en 1659, & n'eut point d'enfans de *N..... de Brillac*, ſa premiere femme ; & avoit épouſé, 2°. le 21 Novembre 1629, *Madeleine Paſtureau*, fille de feu *Guillaume* & de *Marie Martin*, dont : — 1. CÉSAR, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. JOSEPH, qui partagea avec JEAN, ſon frere, les biens de la ſucceſſion de JEAN, leur pere ; qui fut marié, & dont la poſtérité ſubſiſtoit dans deux garçons qui étoient au ſervice en 1767 & 1768, & dans une fille, morte, en 1767, Religieuſe Carmelite, à Poitiers.

XVII. JEAN CHASTEIGNIER, V du nom, Commandant d'un eſcadron des Gentilshommes du Poitou, & Capitaine d'une compagnie franche de dragons, en 1676, avoit épouſé, le 5 Novembre 1659, *Jeanne Sochet*, fille de *Louis* & de *Marie Serizin*, dont il eut : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. & MARIE CHASTEIGNIER, mariée dans la maiſon de Barbézieres.

XVIII. RENÉ CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rouvre, &c. Cornette dans la compagnie franche des dragons de ſon pere, ſervoit encore au mois de Juillet 1693, dans l'eſcadron des Gentilshommes du Haut-Poitou ; fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ſentence de l'Intendant de Poitiers, le 17 Janvier 1699. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Septembre 1691, *Catherine Chevaleau de Boisragon*, fille de feu *Jean* & de *Catherine de Marconnay*, morte, le 4 Juillet 1716, dont vinrent : — 1. JEAN-RENÉ, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Abbé des Châtelliers, près Saint-Maixant en Poitou ; — 3. PIERRE, mort ſans alliance ; — 4. GABRIEL, ancien Capitaine de cavalerie au régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, marié à Tournus en Bourgogne : il n'a point laiſſé de poſtérité ; — 5. JOSEPH, mort ſans alliance ; — 6. FRANÇOIS, marié en 1744, à *N.... de Verteuil*, qui a eu une fille mariée, dont des enfans ; 7. CATHERINE, mariée en 1742 ; — 8. MARIE-ANNE, morte ſans alliance ; 9. & SUSANNE CHASTEIGNIER, dite Mademoiſelle *de Nézay*, vivant ſans alliance, en 1779.

XIX. JEAN-RENÉ CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rouvre,

Digitized by Google

de la Grolliere, servit, en qualité de Mousquetaire, dans la seconde compagnie du Roi, pendant cinq ans neuf mois, que le Marquis de Vins lui en délivra un certificat; fut élu Commandant en second de la Noblesse du Poitou, lors du ban convoqué le 15 Juin 1758; mourut le 7 Juin 1779, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, le 4 Juillet 1716, *Marie Gabrielle Guiscard d'Orfeuil*, Dame de la Grolliere, fille de *Charles* & d'*Anne-Marie Piniot*. Elle est morte en 1724, laissant de son mariage: — 1. JEAN HENRI, qui suit; — 2. ROCH, Lieutenant-Colonel du corps des Carabiniers du Roi avec brevet de Colonel, Chevalier de Saint-Louis, né en 1723, & marié en 1774, à *N.... du Chillau*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. ANNE-RENÉ GEORGES, reçu, sur ses preuves, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, & mort en 1750; — & trois filles, dont une vivante, née en 1717, nommée MARIE-GABRIELLE CHASTEIGNIER, a porté les biens de sa branche dans celle des Seigneurs de la Grolliere, où elle est mentionnée au vingtieme degré; & les deux autres mortes.

XX. JEAN-HENRI CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rouvre, de la Grolliere, &c. né le 10 Mai 1718, Capitaine d'une compagnie de Chevaux-legers de nouvelle levée, sous la conduite du Marquis de Clermont-Tonnerre, Mestre de-Camp-Général; s'est trouvé à la bataille d'Ettingen en 1743; a été nommé, le 30 Septembre 1746, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le régiment de Grammont, cavalerie, le 15 Juin 1758, premier Commandant en chef de la Noblesse du Poitou; fit hommage au Roi de ses terres & seigneuries, le 27 Août 1763, & a épousé, le 10 Octobre 1741, MARIE-ELÉONORE-ARMANDE CHASTEIGNIER DE SAINT-GEORGES, fille & héritiere d'EUTROPE-ALEXIS & d'*Eléonore de Masgrigny*, dont: — 1. JEAN-RENÉ-HENRI, qui suit; — 2. LOUIS-GABRIEL, né le 19 Juillet 1748, Capitaine d'une compagnie de chasseurs, en 1779; — 3. ROCH-HENRI, reçu au Grand-Prieuré d'Aquitaine, sur ses preuves, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; mort le 30 Octobre 1771, Officier au corps des Carabiniers du Roi; — 4. CHARLES-LOUIS, né & ondoyé le 9 Avril 1751; reçu, sur ses preuves, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; a servi, en qualité de Garde-marine, ensuite en qualité de Lieutenant dans le corps des Carabiniers du Roi; a été nommé, la même année 1774, Capitaine à la suite de la cavalerie; & a obtenu, en 1779, une réforme à la suite du régiment de la Reine, cavalerie; — 5. JEANNE-HENRIETTE, née le 6 Décembre 1743, morte le 29 Janvier 1755, au couvent de Châteauroux en Berri; — 6. ELÉONORE-SOPHIE-EUTROPE, Religieuse à l'Encloître près Poitiers; — 7. ARMANDE-ELÉONORE, mariée, le 15 Octobre 1770, à *Armand de Laistre*, Chevalier, Seigneur de Larry, dont un garçon & une fille; — 8. & 9. GABRIELLE-HENRIETTE & MARIE-JEANNE; la premiere dite Mademoiselle DE ROUVRE, née le 1er Mars 1754; & MARIE-JEANNE dite Mademoiselle DE CHASTEIGNIER, née le 17 Septembre 1755.

XXI. JEAN-RENÉ-HENRI CHASTEIGNIER, dit le Comte DE CHASTEIGNIER, Mestre-de-Camp de cavalerie, a epousé, par contrat du 6 Février 1774, signé du Roi & de toute la famille Royale, *Marie-Louise-Madeleine-Gabrielle*

Digitized by Google

Gabrielle de Merville-des-Urſins, fille de *Claude-Conſtant Juvénal*, Lieutenant-Général des armées du Roi. De ce mariage ſont nés un garçon & une fille; le garçon, né le 6 Janvier 1775, mort en 1778; & la fille, née le 18 Décembre 1777.

Quinzieme Branche des Seigneurs de Bougon & de la Berlaire.

Cette branche a commencé à GUILLAUME CHASTEIGNIER, troiſieme fils de THIBAULT, I du nom, dont on ignore le nom de la femme. Elle a fini au treizieme degré, dans la perſonne de RENÉ CHASTEIGNIER, Seigneur de Bougon, de la Berlaire; qui vivoit encore en 1532, & n'a laiſſé qu'une fille nommée FRANÇOISE, Dame de Bougon & de la Berlaire, mariée à *Jean de la Lande*, Seigneur de Vieille-Vigne.

Seizieme Branche des Seigneurs du Breuil, de Chalans, &c.

Cette branche a commencé au ſeptieme degré, & a fini au quinzieme, à GILLES CHASTEIGNIER, Seigneur du Breuil & de Chalans, qui mourut à Boulogne en Italie ſans poſtérité, en 1572, & laiſſa pour ſon héritiere univerſelle NICOLE DE CHASTEIGNIER, ſa ſœur, mariée à *François de Beaumont*, Seigneur des Dorddes, dont elle n'eut qu'un garçon, mort ſans poſtérité, & une fille nommée *Suſanne*, mariée en 1621, dans la maiſon de la Rochefoucauld, branche des Seigneurs de Bayers.

Dix-ſeptieme Branche des Seigneurs de la Grolliere.

Cette branche commence au dixieme degré, par GILLES CHASTEIGNIER, I du nom, Seigneur de la Grolliere, & a fini au dix-neuvieme degré, à GABRIELLE CHASTEIGNIER, Dame de la Grolliere, &c. mariée à *Jacob Guiſcard*, Seigneur d'Orfeuil, dont : *Charles Guiſcard*, Seigneur d'Orfeuil & de la Grolliere, marié avec *Anne-Marie Piniot*, dont elle eut *Marie-Gabrielle Guiſcard d'Orfeuil*, Dame de la Grolliere, dont il eſt fait mention à la branche quinzieme, où l'on voit ſa poſtérité.

Les armes : *d'or, au lion paſſant de gueules;* ſupports, *deux ſauvages de même, armés de leurs maſſues.*

CHAVIGNY, famille noble établie en Brie, au dioceſe de Meaux, qu'on n'a fait qu'annoncer au tome IV de ce Dictionnaire. Elle a produit au Juge d'armes de France ſes titres originaux, par filiation ſuivie, depuis :

I. CHARLES DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny; homme d'armes des ordonnances du Roi, en 1546. Il avoit épouſé, par contrat du

Digitized by Google

11 Juillet 1541, *Anne de Seiſſon*, fille de *Chriſtophe de Seiſſon*, Sieur de Moux, dont:

II. FRANÇOIS DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & de Raucourt, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié 1°. à *Madeleine de Poſtel*; & 2°. le 24 Octobre 1579, à *Anne de Nully*, fille unique de *Benott de Nully*, Ecuyer, Seigneur de Montretu, & d'*Antoinette de Vieilsmaiſons*. Du premier lit vinrent: — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & du Meſnil, qui fit hommage au Roi entre les mains du Lieutenant-Général du bailliage de Meaux, le 4 Novembre 1624, tant en ſon nom, que pour ſes deux freres ci-après nommés, à cauſe de ladite terre & ſeigneurie de Chavigny, mouvante du Comté de Meaux. Il avoit épouſé, le 16 Avril 1597, *Chrétienne-Péronne de Grandmont*, fille unique de *Claude de Grandmont*, Seigneur de Bellechevre, & d'*Huguette d'Oiſeley*; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 3. & ALOPH DE CHAVIGNY, Ecuyer, mentionné dans l'hommage de JACQUES, ſon frere aîné.

III. CHRISTOPHE DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, de Chavigny, de Courbois & de Courbonnin, épouſa *Antoinette Poinſſant*; après la mort de laquelle, il fut, le 29 Mai 1626, nommé tuteur de ſes enfans; ſavoir: — 1. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, qui tranſigea, le 17 Septembre 1641, ainſi que ſon frere, avec MADELEINE, leur ſœur, pour le paiement de la dot qui lui avoit été promiſe par ſon contrat de mariage; — 2. NICOLAS, qui ſuit; — 3. & MADELEINE DE CHAVIGNY, mariée, par contrat du mois de Novembre 1631, avec *Edmond de Chaſſy*, Ecuyer, Seigneur de Miraucourt.

IV. NICOLAS DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Courbois, épouſa, le 21 Mai 1641, *Blanche de Sapincourt*, fille de *Triſtan de Sapincourt*, Ecuyer, Seigneur de Sapincourt, & d'*Anne de Mereleſſart*, dont: — 1. FRANÇOIS DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & de Courbois, Cornette de la compagnie des Chevaux-legers du Duc d'Enghein; qui, du conſentement d'*Anne de Rivaie*, ſa femme, céda, par tranſaction du 28 Avril 1693, conjointement avec ANTOINE, ſon frere, tous les droits qu'il pouvoit prétendre ſur la terre de Chavigny & le fief de Courbois; — 2. & ANTOINE, qui ſuit:

V. ANTOINE DE CHAVIGNY, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, de Courbois & de Neuilly en partie, épouſa, le 29 Septembre 1673, *Catherine de Leſtre*, fille de *Nicolas de Leſtre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte de Taſſin*. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & 3. autre ANTOINE & LOUIS DE CHAVIGNY, Ecuyer.

VI. ANTOINE DE CHAVIGNY, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Courbois & de Neuilly, fut maintenu dans ſa qualité de noble & d'Ecuyer par ordonnance de M. Phelipeaux, Conſeiller d'état ordinaire & Commiſſaire départi en la généralité de Paris, du 5 Août 1706; & fit hommage au Roi, en ſa chambre des Comptes à Paris, le 14 Novembre 1729, tant pour lui, que pour ANTOINE & LOUIS DE CHAVIGNY; ſes freres, Ecuyers, à cauſe du fief de Chavigny & de la terre de Courbois qu'ils poſſédoient

Digitized by Google

dans la mouvance des comté & château de Meaux. Il avoit épouſé, le 12 Février 1722, *Marie-Catherine Choppin*, fille de *Philippe Choppin*, Conſeiller du Roi en ſa cour des Monnoies, & de *Marie de Vendieres*, dont, entr'autres enfans : — MARIE-ANGÉLIQUE-ELÉONORE DE CHAVIGNY, née le 20 Juin 1723 ; reçue, le 2 Février 1735, à la maiſon de l'Enfant-Jéſus à Paris, ſur la production de ſes titres depuis CHARLES DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſon cinquieme aïeul.

Il y a encore d'autres branches de cette famille, mais dont nous ne pouvons parler, faute de connoiſſance.

Les armes : *d'argent, à une croix de gueules, endentée de ſable & alaiſée, ſurmontée d'un lambel auſſi de ſable de trois pendans.*

CHOPPIN : famille d'Anjou, diviſée en deux branches, de laquelle il n'a été donné que la filiation de la branche aînée (*tome IV, page 516 & ſuiv.*), faute d'inſtruction. Mais un mémoire dreſſé ſur des titres, qui nous a été fourni de la ſeconde branche, depuis cette époque, nous oblige d'en donner ici la filiation ſuivie, qui commence à JEAN CHOPPIN, qui ſuit ; lequel étoit frere de RENÉ CHOPPIN, Sieur de Chatou, Avocat au Parlement, & chef commun de cette famille.

I. JEAN CHOPPIN, Avocat en 1550, fut s'établir à Auxerre en Bourgogne, & eut pour enfant :

II. FRANÇOIS CHOPPIN, marié à Demoiſelle *Olivier*, ſuivant le contrat de mariage en date du 20 Février 1574, dont ſont iſſus : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, qui a formé une branche rapportée aprés celle de ſon aîné ; — 3. GABRIELLE, mariée à Meſſire *Denis Deſpenſe*, Seigneur de la Loge, dont poſtérité ; — 4. MARIE, épouſe de noble *Nicolas Poncet*, Avocat ; — 5. GENEVIEVE, mariée à M^e *François Robelot*, Avocat ; — 6. & EDMÉE CHOPPIN, qui épouſa, le 25 Novembre 1623, noble *Charles du Breuil de Veniſy*.

III. FRANÇOIS CHOPPIN, II du nom, Avocat au Parlement, marié à *Anne Gourmant ;* duquel mariage eſt ſorti :

IV. FRANÇOIS CHOPPIN, III du nom, né le 28 Octobre 1622, Avocat au Parlement, décédé à Auxerre en 1655, laiſſant pour enfant :

V. CLAUDE CHOPPIN, Avocat, marié à Demoiſelle *Jeanne Epaulard*, dont :

VI. PHILIPPE CHOPPIN, né le 2 Décembre 1651, décédé ſans poſtérité, & le dernier de la branche.

BRANCHE CADETTE.

III. JACQUES CHOPPIN, ſecond fils de FRANÇOIS, I du nom, & de Demoiſelle *Olivier*, marié à Demoiſelle *Lauverjat*, par acte du 24 Novembre 1619 ; duquel mariage ſont ſortis : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. JEANNE ; — 3. & MARIE CHOPPIN.

IV. JACQUES CHOPPIN, II du nom, marié à *Germaine Gouraut*, le 24 Novembre 1664, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Officier en la Maîtriſe des Eaux & Forêts, marié à Demoiſelle *Caillat* en 1693,

Digitized by Google

dont : PIERRE CHOPPIN, Officier chez le Roi, marié à Demoiſelle *Deſlandes ;* mort ſans poſtérité, en 1754; — 3. & GABRIELLE CHOPPIN, épouſe de *Nicolas Raveneau*, Bourgeois de Paris, dont, *Nicolas Raveneau*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-corps du Roi, exiſtant, marié à Demoiſelle *Guinebault*, d'Orléans.

V. CLAUDE CHOPPIN, Commiſſaire aux Saiſies-réelles, marié, en premieres noces, à Demoiſelle *Gouſſe*, en 1692; & en ſecondes, à Demoiſelle *Duvoigne*, en 1701. Du premier lit ſont ſortis : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 2. MELCHIOR, Conſeiller au bailliage d'Auxerre, marié à Demoiſelle *Marie*, dont : CLAUDE-MELCHIOR CHOPPIN, Avocat, mort ſans poſtérité ; — 3. & N.... CHOPPIN, épouſe de M. *Houſſet*, Conſeiller au bailliage d'Auxerre, dont poſtérité.

VI. CLAUDE CHOPPIN, II du nom, Avocat; marié à Demoiſelle *Henry*, dont : — 1. CLAUDE-GERMAIN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE-FRANÇOISE, veuve en premieres noces de *N.... Briand de Fortbois*, Préſident, Lieutenant-Criminel au bailliage d'Auxerre, dont poſtérité ; & en ſecondes noces de *François Dupille*, Chevalier de Saint-Louis, & Major du régiment de Lyonnois, infanterie, morte en 1786 ; — 3. & Demoiſelle MADELEINE-EDMÉE CHOPPIN, fille.

VII. CLAUDE-GERMAIN CHOPPIN, Avocat, Lieutenant-Aſſeſſeur de la Maréchauſſée d'Auxerre, marié à Demoiſelle *Didelet*, en 1748. Duquel mariage ſont ſortis : — 1. PIERRE-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-GERMAIN CHOPPIN-DE-VILLY, Seigneur de la Motte-Saint-Jean, Avocat au Parlement de Paris ; — 3. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Conſeiller au bailliage d'Auxerre ; — 4. & MARIE-MARGUERITE-SUSANNE CHOPPIN.

VIII. PIERRE-CLAUDE-CHOPPIN, Lieutenant-Aſſeſſeur de la Maréchauſſée, marié à Demoiſelle *Marie-Théreſe de la Porte*, dont : MARIE-MADELEINE, & MARIE-ANNE-JOSEPHINE CHOPPIN. Les armes : *d'azur, à une pique d'argent, futée d'or, ſurmontée en chef d'un cerf ailé d'or.*

COETLOSQUET (DU) : ancienne maiſon de Bretagne, du reſſort de Leſneven, paroiſſe de Plounéourmenez, Evêché de Léon, diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances.

Dans le Mémoire pour ſervir de preuves à l'hiſtoire de Bretagne, par *Dom Maurice*, *tome II*, *page 437*, on trouve OLIVIER QUOETLOSQUET, l'un des trente Ecuyers de la chambre d'Alain de Rohan, Sire de Léon, Chevalier banneret, dont la montre fut faite à Thérouane, le 18 Septembre 1383. Mais le premier de cette maiſon depuis lequel on a une filiation ſuivie, par titres originaux & autres, eſt :

I. JEHAN ou JEAN DU COETLOSQUET, qualifié noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, nommé dans le rôle de la réformation de Quimper-Corentin, faite en 1426, fut compris au nombre des exempts. (*Voyez* le Cabinet de l'ordre de Saint-Eſprit, au mot *Bretagne*, *tome II*, *folio 235*. Il avoit une métairie à Kerteziou, en la paroiſſe de Plouénan, au fief du Duc, ſelon la réformation de l'évêché de Léon, faite le 22 Janvier 1427, dans laquelle il ſe trouve mentionné parmi les perſonnes nobles, comme on le voit au *tome II du Cabinet de Bretagne*, *folio 181*. Le même JEHAN, ſous

Digitized by Google

les noms DU COLLOSQUET, DU COETLOSQUET & DU QUOETLOSQUET, eſt encore compris au rang des nobles de toute ancienneté (*ab antiquo*), & ſon métayer au nombre des exempts, dans le rôle de la réformation des paroiſſes de Ploékerneau & Ploémaorn (aujourd'hui Plouguerneau & Plouvorn) au dioceſe de Léon, faite le 11 Février 1443; lequel rôle eſt au greffe de la chambre des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1487; & avoit épouſé 1°. *Conſtance de Penhoedic*, vivante en 1458; & 2°. *Peronnelle de Kerlouvan*, vivante encore en 1464. Du premier lit il eut: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. HENRI, auquel ſon aîné donna partage. Il mourut ſans alliance; — 3. PIERRE, qualifié noble homme, qui tranſigea avec OLIVIER, ſon frere aîné, par acte du 21 Novembre 1487. Il mourut auſſi ſans alliance; — 4. JEHANNETTE, mariée, par contrat paſſé le 26 Novembre 1458, ſous le ſceau de la cour de Leſneven, à *Gueguen*, fils de *Guillaume Eſtienne*; & du ſecond lit: — 5. AMICE DU COETLOSQUET, mariée, par contrat paſſé le 3 Octobre 1466 ou 1468 ſous le ſceau de la Cour de Leſneven, avec *Guillaume Breuzal*, fils aîné d'*Yon Breuzal*, & de *Marie de Launay*.

II. OLIVIER, Seigneur du COETLOSQUET, fut l'un des vingt hommes d'armes des ordonnances du Duc de Bretagne, ſous la charge de M. de la Hunaudaye, qui ſe trouverent à la montre de cette compagnie, faite à Fougeres, le 18 Juillet 1474, ainſi que le rapporte l'hiſtoire de Bretagne par D. Lombineau, *titre 2, pag. 1343*. Il comparut, avec deux chevaux, à la montre générale des nobles de l'évêché de Léon, faite le 8 Janvier 1479; le rôle de laquelle montre eſt au greffe de la chambre des Comptes de Bretagne. Le même OLIVIER, poſſédoit un fief de quatre-vingt-trois livres de rente dans la paroiſſe de Plounéourmenez, & un de vingt livres dans celles de Ploékerneau & Treffmenech, ſuivant les montres générales des nobles, annoblis & autres, ſujets aux armes dans l'évêché de Léon, faites les 4 & 5 Septembre 1481, à Leſneven, & auxquelles il comparut encore avec un archer en brigandine, & deux chevaux, *bras couverts*. Le *tome III, fol. 718 & 716, du Cabinet de Bretagne*, en fait auſſi mention. Il étoit mort en 1502, & avoit épouſé, par contrat paſſé ſous le ſceau de la cour de Daoulat, le 17 Juillet 1464, *Margilie du Méaſgoetz*, fille de feu *Hervé du Meaſgoetz*, & de *Perronnelle de Kerlouvan*, & ſœur juveigneure de feu *Bernard de Méaſgoetz*. Leurs enfants furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HERVÉ, tige de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. GUILLEMETTE, mariée, par contrat paſſé ſous le ſceau de la cour de Leſneven, le 18 Février 1494, avec noble Ecuyer *Pierre du Coetquelfen*, Sieur de Leſlouch. Elle mourut ſans poſtérité, ſuivant la tranſaction paſſée entre JEAN, ſon neveu, le 6 Mars 1570; — 4. MARGILIE, qui étoit fiancée avec *Guillaume Denys*, le 11 Avril 1504, après Pâques, qu'ils tranſigerent avec la mere & le frere aîné de ladite MARGILIE. *Tunguy Denys*, ſon fils, demanda à HERVÉ DU COETLOSQUET, devenu aîné, le partage de ſa mere, en 1550; — 5. MARGUERITE, mariée avec *N... le Gall*, & morte le 13 Octobre 1523, que *François le Gall*, ſon fils, tranſigea avec JEAN DU COETLOSQUET, ſon oncle, frere de ladite

Digitized by Google

MARGUERITE; — 6. ALIETTE, morte ſans poſtérité, ſuivant la tranſaction du 6 Mars 1570, paſſée entre JEAN, ſon neveu; — 7. CATHERINE, mariée avec *Alain de Coëtangars*, le 5 Octobre 1525, ſelon une ſentence rendue en la cour de Penſez, par laquelle elle fut autoriſée à plaider. Elle mourut ſans hoirs; — 8. & CONSTANCE DU COETLOSQUET, auſſi morte ſans poſtérité, ſuivant la tranſaction du 6 Mars 1570.

III. JEAN DU COETLOSQUET, II du nom, qualifié noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fournit le dénombrement de ſes terres & héritages, le 3 Avril 1502, à haut & puiſſant Seigneur *Tanguy du Chaſtel*, Seigneur de Leſlein, &c. Il épouſa, par contrat paſſé ſous les ſceaux des cours de Leſneven, Morlaix & les Réguaires de Tréguier, le 10 Octobre 1508, *Etiennette de Tuolong*, fille aînée de noble Ecuyer *Jehan de Tuolong*, Seigneur de Kerhir, & de *Marguerite de Coatgueveran*. Il mourut ſans hoirs, ainſi qu'il appert d'une ſentence de main-levée, rendue aux plaids généraux de Leſneven, du pénultieme Février 1530, par laquelle ſa ſucceſſion fut baillée à HERVÉ, qui ſuit, ſon frere puîné; & ladite Dame *Etiennette de Tuolong* miſe en poſſeſſion de ſes droits & douaire, du conſentement du Procureur de ladite cour.

SECONDE BRANCHE, SEIGNEURS DU COETLOSQUET, KERDU, KERGOAT, &c.

III. HERVÉ DU COETLOSQUET, Ecuyer, ſecond fils d'OLIVIER & de *Margilie de Méaſgoetz*, devenu aîné par le décès de ſon frere, ſans hoirs, fut Seigneur du Coetloſquet, puis de Kergoarec, du Runiou, de Kerloſquet, &c. du chef de ſa femme. Il eſt compris au nombre des perſonnes nobles, & eſt dit poſſéder la maiſon du Coetloſquet (noble) dans la réformation de l'évêché de Léon, faite en 1536, & épouſa Demoiſelle *Gillette du Bois*. De leur mariage naquirent: — 1. OLIVIER, Sieur de Kergoarec, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CHRISTOPHE, qui fut partagé par ſes pere & mere & par JEAN, ſon frere aîné, le 16 Février 1547. Il mourut auſſi ſans alliance; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du dernier Juin 1538, à *Jehan de Kermenguy*, fils de *Tanguy*, Seigneur de *Kermenguy*; 5. MARGILIE, mariée, par contrat du 28 Octobre 1539, paſſé ſous le ſceau de la cour de Leſneven, avec *Olivier*, Seigneur *de Coëtudaven*; — 6. CATHERINE, mariée, par contrat du 6 Juillet 1543, paſſé ſous le ſceau de la cour de Leſneven, avec *Chriſtophe de Kerhoent*, fils aîné de feu noble *François*, Seigneur de *Kerhoent*, de Kergoff, en la paroiſſe du Crucifix-ès-Champs, & de noble *Anne de Kerlozrec*, Dame douairiere dudit lieu de Kergoff; — 7. JEANNETTE, partagée par ſes pere & mere, le 16 Février 1547. Elle avoit épouſé *N.... Pinart*, ſuivant la tranſaction du 6 Mars 1570, paſſée entre *Hervé* & *Jean Pinart*, ſes enfans, & noble homme JEAN DU COETLOSQUET, leur oncle; — 8. & 9. GILLETTE & ELIETTE, partagées par leurs pere & mere, le 16 Février 1547; — 10. & MARIE DU COETLOSQUET, Dame de Kergrach, qui demanda partage à JEAN, ſon frere, le 16 Juin 1563. Elle eſt nommée avec *Guillaume*

Digitized by Google

de la Roche, ſon mari, dans l'acte d'ajournement de JEAN, ſon frere, qui lui donna partage, le 1er Janvier 1567.

IV. JEAN DU COETLOSQUET, III du nom, Seigneur du Coetloſquet, accompagna d'abord Philippe Kerleau, Grand-Prieur de France, à Malte, & fut reçu par lui Chevalier de Rhodes, ſuivant les lettres du 3 Mars 1543, données à Paris, au Temple. Etant devenu aîné, par le décès d'OLIVIER, ſon frere, mort ſans alliance, il épouſa *Marie de Brezal*, de laquelle vinrent: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 19 Novembre 1576, paſſé devant Guy le Maucazre & ſes confreres, Notaires de la cour de Leſneven, avec noble homme *Jacques Tréanza*, Sieur de Kergern, Lauvilliau, &c. — 3. GILLETTE, mariée, par contrat paſſé le 2 Février 1589, ſous les ſceaux des cours de Leſneven & de Camdour, à noble homme *Alain de Kerſaingily*, Sieur de Coskerou; — 4. FRANÇOISE, qui étoit mariée, le 19 Juillet 1623, avec *Jacques de Penfeuntenyou*, Ecuyer, Seigneur de Penhoat, Penauſtang, Guillemaron, &c. — 5 & N..... DU COETLOSQUET, déſignée & non nommée dans le contrat de mariage de GILLETTE, ſa ſœur, du 2 Février 1589.

V. OLIVIER, Seigneur DU COETLOSQUET, Kerouarec, de la Salle, Kermorvan, Kerdu, Kerloſquet, Kergoat, &c. qualifié noble & puiſſant Meſſire. Il étoit mort, le 6 Novembre 1631, & avoit épouſé, par contrat du 16 Avril 1597, noble Demoiſelle *Anne de Kerſauſon*, ſeconde fille de noble & puiſſant *François de Kerſauſon*, Seigneur de Penhoat, Kerugelou, Lavalot, Guerment, &c. & de *Marie de Kergadiou*, ſa veuve, Dame douairiere deſdits lieux, & propriétaire de Kereneur, Cerromp, &c. De leur mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ALAIN, Ecuyer, Seigneur des Iſles; lequel étoit âgé de 18 ans, lorſqu'il fut mis ſous la tutelle de ſa mere, par acte exercé le 6 Novembre 1631, devant le Sénéchal de la cour de Penſez. Il conſentit, le 15 Juillet 1662, à l'acte de majorité de GUY, ſon neveu; fut marié à Dame *Françoiſe de la Foſſe*, & mourut ſans poſtérité en 1667; 3. MARIE, femme, 1°. par contrat du 13 Mars 1631, de Meſſire *Tanguy de Quelen*, Ecuyer, Seigneur de Kerhouant, Conſeiller du Roi, Préſident au ſiege préſidial de Quimper; mariée, 2°. à *Jacques de Louvetel*; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Septembre 1643, à Meſſire *René de Penſentenyou*, Seigneur de Meſgrall, &c. fils aîné, héritier principal & noble de feu *Jean de Penſentenyou* & de Dame *Jeanne de Parſeau*; — 5. & GUILLEMETTE DU COETLOSQUET, âgée de 12 ans, le 6 Novembre 1631; mariée, par contrat du 11 Janvier 1640, *à Sébaſtien le Borgne*, Ecuyer, fils aîné de *Jean le Borgne*, Ecuyer, Seigneur de la Tour-Keraouel, &c. & de noble *Marguerite Polvais*.

VI. GUILLAUME, Seigneur DU COETLOSQUET, de la Salle, Kerdu, Kergoat, la Palue, Kerannot, Keranlivin, Penſez, Kerguelven, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, qualifié noble & puiſſant, Meſſire, héritier principal & noble de ſes pere & mere; il étoit âgé de 22 ans le 6 Novembre 1631, qu'il fut déclaré majeur & mis dans la jouiſſance de ſes biens. Il fut nommé Capitaine des habitans contribuables de la paroiſſe de Plounéourmenez, par commiſſion datée de Morlaix le 10 Septembre 1639, de *Charles*

Digitized by Google

de Cambout, Baron de Pontchâteau, &c. Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant pour Sa Majeſté en Bretagne, & reçu Chevalier de l'ordre de Saint-Michel à Breſt, le 3 Septembre 1647 par ledit Seigneur de Cambout, en conſéquence des lettres-patentes du Roi à lui adreſſées du 20 Mars précédent. Il étoit mort le 26 Octobre 1653, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 23 Novembre 1636, devant Gabriel le Maucazre & Pierre Olivier, Notaires des juriſdictions de Leſneven, Daoudour, &c. Demoiſelle *Louiſe Simon*, Dame de Kerannot, fille unique & héritiere de noble homme *François Simon*, Seigneur de la Palue, Kerannot, Keranlivin, &c. & de *Barbe Denys*. Ils eurent de leur mariage : — 1. GUY, qui ſuit ; — 2. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de Kerannot, rapportée en ſon rang ; — 3. SÉBASTIEN, Ecuyer, Seigneur de Penſez, &c. qui étoit ſous la tutelle de ſa mere le 26 Octobre 1653, & fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes freres, par arrêt rendu en la chambre de la réformation de la nobleſſe de Bretagne, le 26 Juin 1669. Il épouſa, par contrat du 24 Novembre 1684, paſſé devant Jacques de Pas, & A. la Roue, Notaires-Royaux à Quimper-Corentin, Dame *Marie-Nicole Tallec*, Dame douairiere de Poulconq, dont : — LOUISE-ROBINE DU COETLOSQUET, mineure & ſous la tutelle de ſa mere le 16 Septembre 1697. Elle épouſa Meſſire *René de Mœlien*, Seigneur de Gouandour, comme il appert d'une ſubdivion de partage entre Meſſire GUY DU COETLOSQUET DE KERRANNOT, & les petits enfans de Meſſire GUILLAUME DU COETLOSQUET, du 24 Septembre 1708 ; — 4. PIERRE, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes freres le 26 Juin 1669, & mort à Quimper-Corentin au mois de Mai 1670, faiſant ſes études ; — 5. BARBE, mariée, par contrat du 28 Novembre 1664, à haut & puiſſant Meſſire *François du Dreſnay*, Chevalier, Seigneur du Dreſnay, Villeray, Kerven, Kerhuel, le Quellenec, &c. fils aîné, héritier principal & noble de haut & puiſſant Meſſire *François du Dreſnay*, Seigneur deſdits lieux, & de haute & puiſſante Dame *Marie de Penmarch* ; — 6. LOUISE-FRANÇOISE, mariée, 1°. par contrat du 7 Juillet 1670, à Meſſire *François*, chef de nom & d'armes de Peſtivien, Seigneur de Keroudren, Penamprat, Kergoff, &c. fils aîné, héritier principal & noble de feu Meſſire *Guillaume de Peſtivien*, Seigneur de Keroudren, & de Dame *Jeanne de Kergariou* ; 2°. à *Sébaſtien Lauſanne* ; & 3°. à *François-Louis Princey* ; — 7. & MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, mariée, 1°. par contrat du 4 Février 1678, à haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Gabriel de Kerſauſon*, Chevalier, Seigneur de Roſarnou, Poncelin, Kerbréder, le Saff & Saint-Sauné ; & 2°. à *Jean du Dreſnay*.

VII. GUY DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Coetloſquet, de la Salle, Kermorvan, Kerdu, Kergoat & Kerannot, batiſé le 16 Janvier 1639, en l'égliſe paroiſſiale de Plounéour ; étoit âgé de 14 ans, lorſqu'il fut mis ſous la tutelle de ſa mere avec ſes freres & ſœurs, le 26 Octobre 1653. Il fut nommé Capitaine de la paroiſſe de Plouénourmenez, en conſidération de ſa valeur & de ſon expérience aux armes, par commiſſion datée de Morlaix, le 14 Juin 1666, d'Hercule-François de Boyſéon, Comte de la Belliere, Gouverneur pour le Roi des ville & château de Morlaix,

Digitized by Google

Morlaix, Capitaine-Général du ban & arriere-ban & garde-côtes de Léon, & fut déclaré noble, iſſu d'ancienne extraction noble, maintenu dans la qualité d'Ecuyer & de Chevalier avec ſes deux fils & ſes freres puînés, ROBERT, SÉBASTIEN & PIERRE DU COETLOSQUET, par jugement de la chambre établie pour la réformation de la nobleſſe de la province de Bretagne, rendu le 26 Juin 1669, ſur le vu de ſes titres remontés à l'année 1434. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1662, paſſé devant Diouguel, Notaire Royal de la cour de Morlaix, Demoiſelle *Françoiſe le Segaler*, Dame de Penvern, fille unique de feu Meſſire *Jean le Segaler*, Conſeiller du Roi, Bailli de Morlaix, Seigneur du Meſgouez, de Kergomar, Trebompé, &c. & de Dame *Françoiſe Siochan*, ſa veuve. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. ALAIN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs des Iſles, rapportée ci-après; — 3. & MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, mariée, par contrat du 22 Décembre 1691, paſſé devant G. Allain, Notaire Royal, avec *Louis le Borgne*, Chevalier, Seigneur de Keruzoret, &c. fils aîné, héritier principal & noble de feu Meſſire *Jean le Borgne*, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Suſanne Barbier*.

VIII. CHARLES-LOUIS, Chevalier, Seigneur DU COETLOSQUET, &c. batiſé le 21 Octobre 1662, en l'égliſe paroiſſiale de Saint-Melaine de Morlaix, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction avec ſon pere, ſon frere & ſes oncles, le 26 Juin 1669. Le Seigneur DU COETLOSQUET avoit épouſé, par contrat du 7 Mai 1685, paſſé devant le Roux & G. Allain, Notaires & Tabellions du Roi à Morlaix, Demoiſelle *René-Radegonde du Trevou-de-Kerſauſon*, fille de Meſſire *Jean-Batiſte du Trevou*, Chevalier, Seigneur de Kerſauſon, Châtelain de Breſſailhac, Chef-du-Bois, Kerriec, Guiéarmon, Troffeuntcunniou, &c. & de Dame *Catherine de la Foreſt*. Elle eut en dot la terre & ſeigneurie de Chef-du-Bois, que ſes pere & mere lui conſtituerent. De ce mariage naquirent: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JEANNE-FRANÇOISE DU COETLOSQUET, mariée à *N.... de Kermenguy*.

IX. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, appellé Comte DU COETLOSQUET, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Chevalier, Seigneur du Coetloſquet, de Kergoat, Kerdu, Kervrach & autres lieux, fut nommé Chevalier de juſtice des ordres Royaux, militaires & hoſpitaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem, par lettres de Louis d'Orléans, Duc de Chartres, premier Prince du Sang, Grand-Maître deſdits ordres (pere de M. le Duc d'Orléans d'aujourd'hui), datées de Paris, le 20 Janvier 1722, & en prêta ſerment entre les mains de M. le Comte de Leſcoet, Commiſſaire à ce député par mondit Seigneur le Grand-Maître. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1716, paſſé devant Nicolas & le Bigot, Notaires des cours & juriſdictions de Plounès-Yvias & Féage-noble-de-Plourivio, Demoiſelle *Marie-Jeanne-Yvonne-Antoinette de la Noë*, fille unique, héritiere principale & noble de Meſſire *Louis de la Noë*, Seigneur de Coetpeur, & de Dame *Madeleine de Coetloury*, dont: — 1. ALAIN-YVE-MARIE DU COETLOSQUET, né le 17 Mars 1717, reçu Page dans la grande Ecurie du Roi, le 18 Juillet 1731, d'après ſes preuves faites devant

Digitized by Google

d'Hozier, Juge d'armes de Erance. Il obtint, le 30 Avril 1734, en ſortant des Pages, un brevet de Cornette au régiment de Béthune, cavalerie, & eſt mort ſans alliance; — 2. FRANÇOIS-ETIENNE, qui ſuit; — 3. N..... DU COETLOSQUET, mort jeune au ſervice; — 4. JEAN-FRANÇOIS-YVES, rapporté après ſon aîné; — 5. MARTHE-GUYONNE, morte ſans alliance, le 11 Novembre 1739; — 6. & MARIE-MARGUERITE-THÉRESE-CLAUDINE DU COETLOSQUET, mariée, par contrat du 27 Octobre 1741, à Meſſire *Jacques-Claude le Bilhan*, Chevalier, Seigneur de Pénélé, fils aîné de haut & puiſſant Meſſire *Touſſaint le Bilhan*, & de haute & puiſſante Dame *Marie-Charlotte de Sévigné*, Seigneur & Dame de Pénélé, Tréouret, Veauberger & autres lieux.

X. FRANÇOIS-ETIENNE, Comte DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Coetloſquet, Peulan & autres lieux, qualifié haut & puiſſant Seigneur, né le 13 Avril 1720, batiſé le 21, dans l'égliſe paroiſſiale de Plounéourmenez, fut d'abord employé ſur la liſte des Gentilshommes deſtinés à ſervir en qualité de Garde de la marine, au département de Breſt, ſuivant un certificat de M. le Comte de Maurepas, ancien Miniſtre de la marine, daté de Verſailles, le 22 Mars 1734; fut nommé Sous-Brigadier des Gardes de la marine, compagnie de Breſt, par brevet du Roi, le 1^er^ Mai 1741; Brigadier, le 1^er^ Janvier 1742; chef de Brigade de cette compagnie, le 1^er^ Juin de la même année; Enſeigne de vaiſſeaux, par brevet du 10 Octobre 1743; reçut ordre du Roi, daté de Dunkerque, le 9 Juillet 1744, de s'embarquer, en cette qualité, ſur le vaiſſeau l'*Auguſte*, commandé par M. le Comte d'Aché; obtint, le 1^er^ Février 1747, la permiſſion de ſe retirer du ſervice que ſa ſanté l'empêchoit de continuer, Sa Majeſté étant ſatisfaite de ceux qu'il lui avoit rendus, en qualité d'Enſeigne de vaiſſeaux. Il fut nommé Lieutenant de la capitainerie-garde-côte de Saint-Brieux, par commiſſion datée de Verſailles, le 10 Septembre 1752, & enfin Major de la capitainerie-garde-côte de Pontrieux, par commiſſion du 14 Juin 1757, auſſi datée de Verſailles. Il eſt mort en 1761, & avoit épouſé, en préſence de ſon pere, par contrat du 17 Juillet 1745, paſſé devant le Breton & Bourel, Notaires Royaux de la ſénéchauſſée de Saint-Brieux & de la juriſdiction & baronie de Pordic, Demoiſelle *Marie-Anne Callays*, Dame de Châteaucroq, fille de Meſſire *Jean-Vincent Gallays*, Chevalier, Seigneur de Châteaucroq, & de Dame *Marquiſe Martin*. De ce mariage il a eu: — 1. JEAN-BATISTE-MARIE-MARC, mort à Rennes, le 10 Juillet 1760, ſans alliance; — 2. & ETIENNE-MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, né le 7 Juin 1753, mis ſous la tutele de ſa mere, Dame douairiere du Coetloſquet, par acte du 11 Juin 1761, auſſi mort ſans alliance, à Saint-Brieux, le 8 Avril 1769.

X. JEAN-FRANÇOIS-YVES, Vicomte DU COETLOSQUET, chef des nom & armes de ſa maiſon, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Chevalier, Seigneur de Peulan, le Val-Kerret, Boisboixel, Kerannot, Kergrach, Kergoat, &c. né le 12 Mars 1728, batiſé le même jour dans l'égliſe paroiſſiale de Plounez-Paimpol (quatrieme fils de JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Comte DU COETLOSQUET, & de *Marie-Jeanne-Yvonne-Antoinette de la Noë*) d'abord

Digitized by Google

reçu Page du Roi, en la petite Ecurie, le 1er Avril 1743; a été nommé ſecond Enſeigne dans la compagnie de Guers, au régiment des Gardes-Françoiſes, par brevet du 7 Avril 1746; premier Enſeigne au même régiment, compagnie de Dambray, le 20 Mai 1748; dans leſquels grades il a fait les campagnes de Flandres; nommé Commandant de la Garde-côte dans tout l'évêché de Tréguier, par lettres du Roi, du 13 Septembre 1759; s'eſt trouvé, en cette qualité, au combat de Saint-Caſt, en Bretagne; a été reçu Aide-de-camp du Maréchal de Soubiſe, par lettres de ce Prince, du 10 Mars 1761; a fait, en cette qualité, les campagnes de 1761 & 1762; a été nommé Capitaine de dragons à la ſuite du régiment de la Reine, par commiſſion du 12 Avril 1762; a reçu la croix de Saint-Louis des mains du Maréchal de Soubiſe, ſuivant lettre du Roi, écrite à Verſailles, le 29 Mars 1763; a été choiſi par LOUIS XV pour être Gentilhomme de la manche du Dauphin, aujourd'hui le Roi LOUIS XVI, du Comte de Provence, depuis MONSIEUR, & du Comte d'Artois, par lettres du 1er Janvier 1769; & a été fait Colonel du régiment provincial de Vannes, à la formation des régimens provinciaux, par commiſſion du 4 Août 1771. Les Princes préſenterent eux-mêmes un mémoire au Roi, en faveur du Vicomte DU COETLOSQUET, auquel ils vouloient donner une marque de bonté particuliere, & Sa Majeſté leur accorda pour lui une gratification annuelle de quatre mille livres, en attendant qu'il fût pourvu d'un gouvernement militaire de même valeur, par lettres du 17 Mai 1774. Il a été nommé Colonel en ſecond du régiment Dauphin, par lettres du 18 Avril 1776, & a quitté le ſervice, en 1777, après avoir cédé ſon régiment au Baron DU COETLOSQUET, ſon couſin, de la branche des Iſles, qui s'eſt démis de ſa compagnie de cavalerie au régiment de Royal-Piémont, en faveur de ſon fils.

Par arrêt du Conſeil, du 1er Avril 1767, le Roi a accordé au Vicomte DU COETLOSQUET, le droit d'établir une pêcherie à perpétuité, le long de la mer, vis-à-vis la terre de Penſornon; ce qui a été exécuté d'après le procès-verbal de l'amirauté de Morlaix, du 25 Mai 1775. Il a épouſé, 1°. par acte de célébration du 15 Décembre 1755 (acte de notoriété paſſé le 29 Juin 1769, devant le Beuf de le Bret, Notaire au châtelet de Paris), Demoiſelle *Deniſe-Françoiſe de Tréanna*, héritiere de Penſornon; 2°. par contrat du 20 Octobre 1767, paſſé devant Félix, Notaire à Paris, Dame *Anne-Claire-Nicole Millet*, veuve de Meſſire Antoine-Philippe de Roſſet, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes conſeils, Préſident en la cour des Aides, morte ſans enfans, & fille de *N..... Millet* & de Demoiſelle *N..... le Texier* (Marquiſe de la Mark, en ſecondes noces); & 3°. par contrat du 22 Septembre 1772, paſſé devant Coltet, Notaire à Paris, Demoiſelle *Jeanne-Eliſabeth-Royer de-Balnot*, fille unique de Meſſire *Jean-Gerard Royer-de-Balnot*, Chevalier, ancien Préſident-Tréſorier de France, & de Dame *Eliſabeth-Françoiſe Poirier d'Origny*. Ladite Dame *Royer-de-Balnot*, lui apporté en dot la terre & ſeigneurie de Balnot-le-châtel en Bourgogne, avec toutes ſes prééminences, droits honorifiques de pêche, &c. Le Vicomte DU COETLOSQUET, ſon mari, poſſede auſſi pluſieurs

Digitized by Google

terres seigneuriales dans les évêchés de Léon, Tréguier & Saint-Brieux, & de belles prééminences dans les égliſes paroiſſiales de Plouénourmenez, Pleiber-Chriſt, Saint-Egormec, Saint-Martin de Morlaix, au couvent de Saint-Dominique de la même ville, &c. De ſon premier mariage avec feu *Deniſe-Françoiſe de Tréanna* ſont iſſus : — 1. ETIENNE-FRANÇOIS-DENIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-MARIE, né le 4 Novembre 1757, mort au college de Juilly ; — 3. MARIE-JOSEPHE-GILLETTE, née le 10 Mars 1759 ; — 4. & JULIE-JEANNE DU COETLOSQUET, née le 6 Juillet 1760.

XI. ETIENNE FRANÇOIS-DENIS, Comte DU COETLOSQUET, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Chevalier, né le 24 Septembre 1756 ; d'abord reçu Page de Madame la Dauphine, le 1^er^ Avril 1770, a été nommé Lieutenant au régiment provincial de Vannes, le 1^er^ Mai 1773, & Capitaine au régiment de Royal-Piémont, cavalerie, par lettres du 2 Juin 1777,

BRANCHE DES SEIGNEURS DES ISLES.

VIII. ALAIN-FRANÇOIS DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur des Iſles, ſecond fils de GUY, Chevalier, & de *Françoiſe le Segaler*, Dame de Penvern, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction avec ſon pere & ſon frere aîné, le 26 Juin 1669, & épouſa, par contrat du 14 Juin 1692, paſſé devant Allain, Notaire Royal, Demoiſelle *Gillette de Kergus*, fille de Meſſire *René de Kergus*, Seigneur de Meſaubez, & de Dame *Marie de Tanouarn*, dont : — 1. RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-GILLES, né le 15 Septembre 1700, ci-devant Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, du Comte de Provence, MONSIEUR, & du Comte d'Artois, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, ſacré Evêque de Limoges, le 7 Février 1740, dont il a donné ſa démiſſion en 1758, Prélat-Commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, nommé Abbé Commandataire de l'abbaye de Saint-Philibert de Tournus, dioceſe de Châlons-ſur-Saone, en 1745, de celle Saint Paul au dioceſe de Verdun, en 1759, & premier Aumônier de MONSIEUR, frere du Roi ; — 2. ALAIN-RENÉ, Chanoine-Tréſorier de l'égliſe Cathédrale de Tréguier, & Abbé Commandataire de Saint-Gildas-des-Bois, mort en 176... ; — 4. JOSEPH-GABRIEL, Seigneur de la Palue, ancien Capitaine au régiment de Marſan, infanterie, Chevalier de Saint-Louis ; marié, 1°. à Demoiſelle *Marie de Bléas*, Dame dudit lieu ; & 2°. à Demoiſelle *Marie le Gac*, Dame de Lanſalut. Du premier lit il a MARIE-GILLETTE DU COETLOSQUET, née le 18 Novembre 1742, mariée en 1764, à Meſſire *Louis-Félix de Bedée*, Seigneur dudit lieu ; & du ſecond lit : MARIE-JEANNE DU COETLOSQUET, née le 7 Novembre 1753, mariée le 11 Février 1777, à Meſſire *Pierre-Jean le Roux*, Seigneur de Kerninon ; — 5. MARIE-FRANÇOISE, morte au couvent des Dames du Calvaire à Paris ; — 6. & GILLETTE DU COETLOSQUET, appellée *Mademoiſelle des Iſles*.

IX. RENÉ-FRANÇOIS DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur des Iſles ; a épouſé, par contrat du 10 Mai 1749, paſſé devant Courtois,

Digitized by Google

Notaire Royal, Demoiſelle *Urſule Oriot de Coëtamour*, fille mineure de feu Meſſire *Jean-Euſebe de Coëtamour*, & de défunte Dame *Urſule-Dorothée Boutouiller*. Elle eſt morte laiſſant:

X. JEAN-BATISTE-GILLES, appellé le Baron DU COETLOSQUET, Chevalier, né le 20 Août 1751, nommé Chevau-leger de la garde ordinaire du Roi, le 15 Mars 1768, puis Capitaine-Commandant de la compagnie Lieutenance-Colonel du régiment Royal-Piémont, cavalerie, par commiſſion du 23 Janvier 1771; a été choiſi par le Roi, le 16 Septembre 1773, pour, en qualité de Gentilhomme d'honneur de Monſeigneur le Comte d'Artois, ſervir près de ſa perſonne, & l'accompagner par-tout où il lui plairoit; & a été fait Colonel en ſecond du régiment Dauphin, infanterie, par brevet du 2 Juin 1777.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE KERANNOT.

VII. ROBERT DU COETLOSQUET, Ecuyer, Seigneur de Kerannot, ſecond fils de GUILLAUME, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Louiſe Simon*, Dame de Kerannot, étoit mineur, le 26 Octobre 1653, que ſa mere en eut la tutele. Il fut déclaré noble, iſſu d'ancienne extraction noble, & maintenu dans la qualité d'Ecuyer & de Chevalier, avec ſes freres, par Arrêt de la chambre de la réformation de la nobleſſe de Bretagne, rendu le 26 Juin 1669, comme il a été dit ci-devant; & épouſa, par contrat du 5 Mai 1671, paſſé devant le Breton & Criber, Notaires Royaux, Demoiſelle *Bonaventure Quintin*, Dame du Hellin, fille aînée, héritiere préſomptive de *Gilles-Quintin*, Ecuyer, Seigneur du Hellin, & de Dame *Anne le Roux*, de laquelle il eut: — 1. GUY, qui ſuit; — 2. & 3. ANNE-BONAVENTURE & MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, mortes ſans poſtérité.

VIII. GUY DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Hellin & de Kerannot, Conſeiller du Roi, & ſon Lieutenant-Général de l'amirauté de Breſt, eſt nommé dans la ſentence arbitrale, rendue le 18 Mars 1699, entre lui & CHARLES-LOUIS DU COETLOSQUET, ſon couſin germain, au ſujet de la ſucceſſion de GUILLAUME, Chevalier de l'ordre du Roi, leur aïeul commun; & ſubdiviſa à ſes puînés, par acte du 24 Septembre 1708, paſſé devant Rannou, Notaire Royal, la part qui leur étoit échue dans la ſucceſſion de leurs aïeul & aïeule communs. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1705, paſſé devant le Guen & le Brun, Notaires Royaux, Demoiſelle *Marie-Anne Monot*, Dame dudit lieu, & de Ranvelin, dont:

IX. MICHEL-YVES-MARIE DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur de Kerannot, né le 31 Octobre 1708, qui a épouſé, par contrat du 22 Août 1731, paſſé devant Buiſſon, Notaire Royal à Quimper, Demoiſelle *Eliſabeth le Pape*, Dame de Kerminy. De leur mariage ſont iſſus: — 1. MARC-SESNY-GUY-MARIE, qui ſuit; — 2. MARIE-JEANNE, née le 7 Décembre 1732, mariée, par contrat du 3 Avril 1750, paſſé devant Landois, Notaire Royal, célébration le 5 deſdits mois & an, avec Meſſire *François-Louis-Hyacinthe de Penfentayo*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Chefontaine, Baron de Coetconq, Seigneur de Boſigno, Rergoet, Kermonès,

Digitized by Google

Saint-Georges, la Lande, &c. Chevalier de Saint-Louis; — 3. ANNE-MARIE-MICHELLE, née le 23 Février 1734, mariée, par contrat du 17 Janvier 1752, passé devant ledit Landois, Notaire-Royal, célébration le 25 du même mois, avec Messire *Nicolas-Pierre-François Ameline*, Chevalier Seigneur de Cadeville, fils de *Nicolas*, Maréchal des camps & armées du Roi, & Gouverneur pour Sa Majesté, des isle & citadelle d'Oléron; — 4. MARIE-RENÉE GENEVIEVE, née le 23 Novembre 1738, mariée, par contrat du 26 Octobre 1756, célébration le 16 Novembre suivant, avec Messire *Annibal-Louis Regon*, Chevalier, Seigneur de Carcaradec, Kerivon & autres lieux; — 5. & MARIE-JOSEPH-ANNE DU COETLOSQUET, née le 19 Août 1747, mariée, par contrat du 10 Septembre 1766, passé devant ledit Landois, Notaire Royal, avec haut & puissant Seigneur *Louis-Marie-Ambroise-René du Dresnay*, Chevalier, Seigneur de Montrelaix, Guîdon des Chevaux-legers, fils de *Joseph-Michel-René*, Chevalier, Comte du Dresnay, & d'*Elisabeth de Cornulier*, sa premiere femme.

X. MARC-SEZNY-GUY-MARIE DU COETLOSQUET, Chevalier, appellé le Marquis DU COETLOSQUET, né le 31 Juillet 1744, qualifié haut & puissant Seigneur; a épousé, par contrat du 7 Mars 1767, passé devant Sohier & Richelot, Notaires, Demoiselle *Pauline-Anne-Pélagie de Farcy-de-Cuillé*, niece de feu Messire *Auguste-François-Annibal de Farcy-de-Cuillé*, Evêque de Quimper-Corentin, qui leur a donné la bénédiction nuptiale. Leurs enfans sont : — 1. ANNIBAL-RENÉ-GUY-PAUL, Chevalier, né le 16 Janvier 1768; — 2. FRANÇOIS-JEAN-MARIE-MAGLOIRE, né le 14 Juin 1769; — 3. LOUIS-MARIE-JOSEPH-FORTUNÉ, né le 20 Mars 1772; — 4. PAULINE-ANNE-MARIE DU COETLOSQUET, née le 30 Août 1770, aînée du précédent.

Cette maison porte pour armes : *de sable, semé de billettes d'argent, au lion morné aussi d'argent, brochant sur le tout;* devise, *franc & loyal.*

COPONS ou COPON. C'est une ancienne maison originaire d'Espagne, divisée en plusieurs branches, dont six dans ce royaume, deux en Allemagne, & une en France, à Perpignan. Les histoires d'Espagne font mention de la maison de COPONS depuis le commencement du cinquieme siecle jusqu'à présent. (Voyez *Ribera militia mercenaria ;* ouvrage qui se trouve dans le cabinet des ordres du Roi, où il est parlé, *pages 484 & suiv.* dans un assez grand détail, des titres de cette maison.

Dans un mémoire présenté par la nation Catalane à LOUIS XIII, en 1640, appellé *Proclamation Catholique*, on dit, chapitre 19 que les COPONS, Chevaliers Romains, vinrent s'établir à Tarragone du tems de l'Empereur Auguste. On voit dans une charte de 1015, vérifiée par le Sénat de Catalogne, que la maison de COPONS, dans le Comté de Cervera, étoit reconnue noble du tems de CHARLEMAGNE; & dans le procès pendant au même Sénat, en 1554, sur la succession de RAYMOND DE COPONS le jeune, il fut convenu que le château, lieu & terroir de Copons, situé

Digitized by Google

dans une gorge des montagnes de la Gagarra, où les Maures ne pénétrerent jamais, avoit été poſſédé ſans interruption par les mâles de la maiſon de COPONS, depuis 800 ans.

Le château de Durban, appartenant à Alemany, qui l'avoit reçu de ſon Souverain, en 1010, le donna à un COPONS, ſon parent, en 1036; ſuivant l'hiſtoire des Rois d'Arragon, *fol.* 22, qui ſe trouve à la bibliotheque du Roi, le château de Durban parvint à BÉRENGER DE COPONS, Seigneur del-Llor, huitieme aïeul de Dom FRANÇOIS DE COPONS, le 6 Avril 1429, par le teſtament de PIERRE-RAYMOND DE COPONS, Seigneur de Durban, ſon oncle; qu'il fit ſon héritier univerſel BÉRENGER DE COPONS, ſon neveu, à condition que le château de Durban, ne perdroit jamais le nom & les armes de COPONS. C'eſt en vertu de cette ſubſtitution que DOM FRANÇOIS DE COPONS, aîné de ſa maiſon, plaide actuellement devant le Sénat de Catalogne pour rentrer dans la propriété de ce château.

GUILLAUME DE COPONS ſigna, avec le Comte de Barcelone & quelques autres Seigneurs, à la conſécration de l'égliſe de Tortoze en 1151; & l'on trouve dans les monaſteres de Valldaura & de Montferrat, dans le même ſiecle, pluſieurs chartes où les COPONS ont ſigné avec le Comte de Barcelone, leur Souverain, & avec d'autres Seigneurs, & fait pluſieurs actes & contrats, comme poſſeſſeurs de fiefs.

Il y a dans les archives Royales d'Arragon plus de cent diplômes relatifs à la maiſon de COPONS, des dons de récompenſe pour des ſervices rendus dans les premiers grades militaires, dans les grandes charges de la couronne & maiſon du Roi, & dans les ambaſſades. JACQUES DE COPONS étoit dans la maiſon de Jacques, Roi d'Arragon, en 1305; BÉRENGER DE COPONS étoit Viguier de Cervera, en 1332; RAYMOND DE COPONS fut nommé tuteur de Dona Cécile, Comteſſe d'Urgelle, épouſe de l'Infant Dom Jacques, frere du Roi; prêta ſerment en cette qualité le 6 des calendes d'Octobre 1339, & eut pour caution l'Infant Dom Pierre, Comte de Rebargoça, frere du Roi, qui ſigna avec lui dans le même acte. Ce RAYMOND DE COPONS étoit Grand-Chambellan de la Reine Eléonore d'Arragon, en 1354; enfin BÉRENGER DE COPONS, Seigneur del-Llor, qui avoit réuni la terre de Copons ſur ſa tête, en 1401, & qui y réunit celle de Durban, en 1429, fut un des nobles nommés dans les états de Catalogne, pour maintenir, conjointement avec le Comte de Cardonna & Bérenger d'Oms, la Catalogne en tranquillité, pendant l'interregne, à la mort du Roi Dom Martin, en 1411; le même BÉRENGER DE COPONS fut également choiſi par le Parlement de Catalogne aſſemblé à Tortoſe, pour un des Juges qui devoient décider lequel des Prétendans ſuccéderoit au royaume d'Arragon.

D'une branche cadette de cette maiſon, établie à Perpignan, Dom PHILIPPE DE COPONS fut nommé, à l'âge de 26 ans, par LOUIS XIII, en 1640, au moment où la Catalogne ſe donna à ce Monarque, Conſeiller de la Royale audience de Barcelone. Il fut créé Conſeiller d'état en 1646, & en 1653, Conſeiller du Conſeil Royal ſéant à Perpignan, où il ſe retira

Digitized by Google

à cauſe de ſa nombreuſe famille & de ſes biens. Il fut Conſeiller au Conſeil Souverain de Rouſſillon, lors de ſa création; en fut le Doyen pendant vingt-quatre ans.

Dom MICHEL DE COPONS DE TAMARIT, ſon fils lui ſuccéda dans ſa charge de Conſeiller, en 1684; fut Préſident à Mortier en 1695, juſqu'en 1732 qu'il mourut: il eut pour fils:

Dom FRANÇOIS DE COPONS, Avocat-Général au même Conſeil, auquel il réſigna ſa charge de Préſident à Mortier; il mourut le 29 Octobre 1729, laiſſant de Dona *Marie-Anne d'Ours* & *de Foix-Béarn*, qu'il avoit épouſée, en 1712, entr'autres enfans:

Dom FRANÇOIS DE COPONS DEL-LLOR, Chevalier d'honneur de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Baron del-Llor, del-Toſſal, Seigneur de Copons, d'Acqua-Viva-Salomo, &c. Châtelain de Montonelle & Vila Rodona, Préſident à Mortier honoraire au Conſeil Souverain, où il a ſervi pendant quarante ans, ayant rempli les fonctions de Doyen des Conſeillers, & très-long-tems celles du premier Préſident. Il avoit épouſé 1°. Dona *Marie Loms de Montal*; duquel mariage il ne lui a reſté que deux filles; ſavoir: MADELEINE DE COPONS, mariée à *Joſeph de Réart & d'Oms*, Capitaine d'infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France en Rouſſillon; & MARIE-LOUISE DE COPONS, Chanoineſſe régulière de Saint-Sauveur à Perpignan. Il a épouſé en ſecondes noces *Françoiſe-Aymée de Vergors de Maupertuis*, dont nous ne connoiſſons pas l'origine, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Cette maiſon, ſans interruption & ſans diſtance, a donné des Chevaliers de Malte depuis quatre ſiecles. L'Abbé de Vertot fait mention de HUGUES DE COPONS, Drapier de l'ordre, & Chef de la langue d'Arragon, au ſiege de Rhodes. Il n'y a point d'ordre, ni de religion, ni de chapitre d'hommes & de femmes, dans la Catalogne & dans l'Arragon, dont les charges aient été affectées à la nobleſſe, où l'on ne trouve pluſieurs COPONS, depuis leur inſtitution juſqu'à préſent; & cette maiſon ſe flatte d'avoir une filiation prouvée de tous les degrés, par contrats dans la plus grande rigueur, depuis 1266.

Les armes: *de gueules, à une coupe d'or*, appellée *copons* en langue du pays, en forme de vaſe, avec *trois têtes de ſerpent au naturel, ſortant d'un même col poſé ſur la coupe*: on les voit à Copons, au Llor, & autres châteaux de cette maiſon, dans une quantité prodigieuſe d'égliſes, monumens, au ſanctuaire de celle del-Llor, ſur le mauſolé de HUGUES DE COPONS armé de toutes pieces, mort en Sardaigne au ſervice du Roi, en 1354, & au monaſtere de Poblet, ſépulture des Rois d'Arragon, où on les voit dans le cloître du chapitre, ſur le tombeau de la maiſon DE COPONS: *Ici ſont enſevelis les COPONS, Chevaliers très-nobles & très-anciens, Dom PHILIPPE avec ſon épouſe, en 1218.*

Il faut obſerver que les *trois têtes de ſerpent* forment le cimier des armoiries de cette maiſon, à côté duquel on lit pour deviſe: *Edomitum virtute vitium*; ſymbole ancien, antérieur aux armoiries.

Article rédigé ſur ce qu'on lit dans l'Etat actuel de la nobleſſe, *tome I, pag. 241 & ſuiv. de 1782.*

COSSIN

Digitized by Google

COSSIN : ancienne famille noble, établie en Poitou.

Suivant plusieurs copies de ses titres & d'un procès-verbal, en date du 23 Mai *1666*, vidimés par les Notaires de Châtillon sur Sevre, & légalisés par le Subdélégué de l'intendance de Poitiers.

Ce procès verbal, dressé en conséquence de la représentation des titres de noblesse de PIERRE COSSIN DE LA BRAUDIERE, faite devant M. Barentin, Chevalier, Seigneur d'Hardivilliers, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son hôtel, & Président en son Grand-Conseil, Commissaire départi & député pour l'exécution des ordres de Sa Majesté, en la généralité de Poitiers.

Ces pieces nous ayant été communiquées en bonnes formes, nous avons dressé la généalogie de cette ancienne famille que nous allons donner, & qui commence par JEHANOT COSSIN, qui suit :

JEHANOT COSSIN DU BOIS-VALLET, fils de JEHANOT COSSIN, fit une vente de plusieurs terres, fiefs & juriſdictions du vendredi après la fête de la Conversion de Saint-Paul en 1357, signé Reygnier; titre qui prouve l'origine noble de la famille COSSIN, de la Mairi & de Partenay.

Un JEAN COSSIN fut Capitaine ou Gouverneur du château de Partenay par lettres du 18 Juillet 1363, données par Guillaume l'Archevêque, Seigneur dudit Partenay, pour récompense de services.

PIERRE COSSIN, dont il sera parlé ci-après, représenta, lors du procès-verbal, qu'il tiroit son origine de noblesse d'ETIENNE COSSIN, son septieme aïeul, vivant Châtelain de Partenay, Capitaine du pays de Gastine pour le Prince de Richemont, Connétable de France, mort en 1436, ainsi qu'il appert par une donation de trois livres de rente à perpétuité, faite par ledit ETIENNE COSSIN, à l'église de Saint-Laurent de Partenay: on voit par cette donation qu'ETIENNE COSSIN, étoit Châtelain de Partenay; on voit aussi par une transaction entre Louis de Marconnaye, Ecuyer, Seigneur de la Mairé, & JACQUES COSSIN, petit fils d'ETIENNE, du 25 Janvier 1498, par laquelle il est justifié que la maison noble de la BRAUDIERE avoit appartenu à JEAN COSSIN, & lui venoit à titre successif de pere en fils.

JACQUES COSSIN, fut Lieutenant du pays de Gastine : cettte Lieutenance ne pouvoit être donnée qu'à un homme d'épée, étant défendu alors aux Châtelains d'en choisir d'autres. Il paroît, par un acte de 1482, qu'il avoit épousé *Catherine Buignon*, fille de *Jean Buignon*, Ecuyer, Seigneur de la Foucherie & de la Gachere, & de *Charlotte de Montours*. Acte de foi & hommage du 18 Février 1494, qui prouve que JACQUES COSSIN étoit alors Lieutenant-Général de Gastine pour les Comtes de Dunois & de Longueville, & qu'il faisoit sceller de son sceau lesdits actes, & conséquemment portoit les armoiries comme ETIENNE COSSIN, son aïeul, qui existent encore sur son mausolé en l'église de Saint-Laurent de Partenay, sur les châteaux de la Boutrochere, de la Coquetiere, & sur plusieurs hôtels qui ont appartenu à ses descendans en la ville de Poitiers. JACQUES

Digitized by Google

COSSIN eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JACQUES, dont on ne dit rien; — 3. ETIENNE, qui a formé une branche rapportée ci-après; — 4. LÉONNE; — 5. & MARIE COSSIN. Il paroît, par une enquête du 15 Octobre 1560, que LÉONNE COSSIN avoit épouſé *Jacques Pidoux*, Ecuyer, Seigneur de Laudebertiere; & que MARIE COSSIN fut mariée à *Mathurin Pidoux*, Ecuyer, Seigneur de la Rochefaton, deſquelles ſont iſſus les Pidoux qui ont fait alliance par la ſuite avec les plus grandes maiſons.

GUILLAUME COSSIN, Lieutenant de Gaſtine, rendit foi & hommage, le 9 Septembre 1519, à Madame la Ducheſſe de Longueville, Dame dudit Partenay, pour raiſon de l'ancienne maiſon noble des COSSIN, appellée encore aujourd'hui le fief COSSIN, ſiſe audit Partenay, paroiſſe Saint-Laurent. GUILLAUME COSSIN reçut des lettres de Claude Gouffier, Grand-Maître de France, le 2 Mars 1537, pour préſider au bureau de ſes états à Oyron, avec pluſieurs autres Gentilshommes diſtingués de la province. Nous ignorons s'il a eu poſtérité.

DEUXIEME BRANCHE.

ETIENNE COSSIN, troiſieme fils de JACQUES COSSIN & de *Catherine Buignon*, Seigneur de la Boutrochere, épouſa *Marie Belluteau*, ſuivant une tranſaction, partage & ſubſtitution reçues devant Bon, Notaire à Partenay, du 20 Décembre 1561, qui le juſtifie. Il eut de ſon mariage pour fils unique MICHEL COSSIN, qui ſuit :

MICHEL COSSIN, Seigneur de la Boutrochere, épouſa *Madeleine Garnier*, fille de *François Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Maurivet, & de *Marie Berland du Pleſſis-Berland*, ſa premiere femme. Ils eurent pour fils JEAN COSSIN, qui ſuit.

JEAN COSSIN, Seigneur de Vaune, épouſa, par contrat du 19 Mars 1584, *Madeleine Champion*, Dame de Serçay-Montbazon & du Marchioude-Partenay, lors veuve de Jacques de Coignac. De ce mariage naquit FRANÇOIS COSSIN, qui ſuit.

FRANÇOIS COSSIN, Avocat au Parlement de Paris, où il ſe diſtingua, & y épouſa, par contrat paſſé devant Murat & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 18 Octobre 1615, Demoiſelle *Catherine Emery*, fille de Meſſire *Philibert Emery* & de Dame *Catherine le Noir*. Proviſions à lui accordées de l'office de Conſeiller-Elu pour le Roi au ſiege particulier de Partenay, Lieutenant-Général du bailliage de l'artillerie de France & à l'Arſenal de Paris. Il eut, entr'autres enfans, JEAN, qui ſuit, & LOUIS COSSIN, pourvu, par proviſions du 18 Août 1649, dudit office de Lieutenant-Général du bailliage de l'artillerie de France & à l'Arſenal de Paris, vacant par la mort de ſon pere; parvenu un des quarante Maîtres des requêtes de l'hôtel de la Reine, mere du Roi, & agent de ſes affaires en la province de Bretagne. CHARLES COSSIN, ſon frere, fut pourvu dudit office après lui.

JEAN COSSIN, II du nom, né & batiſé le 22 Mars 1618, en la paroiſſe

Digitized by Google

de Saint-Chriſtophe de Paris, épouſa Demoiſelle *Jeanne-Jallais*; petite-fille de *Nicolas Jallais*, Conſeiller en la ſénéchauſſée & ſiege preſidial de de Poitiers, dont pour fils unique :

PIERRE COSSIN, Seigneur de Braudiere, épouſa, par contrat paſſé devant Depoy & Rouſſeau, Notaires à Saint-Loup, le 21 Novembre 1680, Demoiſelle *Marie Collon*, fille de *Mathurin Collon* & de *Marguerite Barcon*. Il mourut en ſon château de Maurivet, & fut enterré, le 29 Janvier 1711, dans le chœur de ſon égliſe de Saint-Martin d'Oroux, comme fondateur d'icelle. *Marie Collon*, ſa femme, étant proche parente & marraine d'*Henri-Louis Collon*, Conſeiller, Aumônier du Roi, Protonotaire du Saint-Siege, & Doyen du chapitre de Saint-Marcel de Paris, à qui il fit de grands biens, en reconnoiſſance deſquels ſon tableau a été placé en l'égliſe dudit Saint-Marcel, où il fut enterré, le 7 Juillet 1733. PIERRE COSSIN eut de ſon mariage : — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur d'Oroux, Préſident-Tréſorier de France au bureau des finances de Poitiers, marié à Demoiſelle *Marie-Eliſabeth Garreau*, ſans poſtérité, qui a épouſé, en ſecondes noces, Meſſire Armand Clabat, Chevalier, Seigneur de la Pomeraye, ancien Mouſquetaire de la garde du Roi ; — 2. JEAN COSSIN, III du nom, Seigneur de Chourſes, qui épouſa Demoiſelle *Suſanne Pallu de Villeandron*, en 1718; dont pour fils unique FÉLIX-MATTHIAS COSSIN, Ecuyer, Seigneur de Chourſes, Contrôleur des guerres, & Subdélégué de l'Intendance de Tourraine, mort en 1781, en ſa terre de Villeaudron, près Lille-Bouchard. Il épouſa, par contrat reçu devant Jouanne, Notaire Royal à Saumur, le 5 Novembre 1759, *Marthe-Félicité Dolbeau*. De ce mariage ſont iſſus trois garçons & une fille, vivans ſous la tutele de leur mere ; — 3. & ELIE COSSIN, qui ſuit.

ELIE COSSIN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin d'Oroux, Mouſquetaire de la garde du Roi, en 1712, fit les guerres de Flandres ſous LOUIS XIV ; & fut Inſpecteur-Général des poudres & ſalpêtres de la province du Poitou. Il épouſa Demoiſelle *Jeanne Girardeau*, ſuivant leur contrat de mariage reçu devant Bretonneau & ſon confrere, Notaires à Berſuive, le 10 Juillet 1719, qui paroît doté par *Marie Collon*, ſa mere, pour lors veuve. Il eut de ſon mariage : — 1. HENRI-ELIE, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, mort Capitaine au régiment de Bourgogne, le 22 Juin 1753, après avoir fait les guerres d'Italie ; — 3. & CHARLES-LEZIN COSSIN, Ecuyer, Seigneur de Billetouche, Conſeiller du Roi en ſa chambre des Comptes de Nantes ; mort en la ville de Châtillon en Poitou, en 1784. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne-Angelique Rocquet de Montour*, troiſieme fille de *Nicolas-Martial Rocquet*, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon-Neuve, & de *Louiſe Rocheton*. De ce mariage ſont nés ſept enfans, qui vivent ſous l'autorité de leur mere.

HENRI-ELIE COSSIN, Ecuyer, Seigneur de Maurivet, Conſeiller du Roi en ſa chambre du domaine & bureau des finances de la généralité de la Rochelle, marié à Demoiſelle *Louiſe-Andrée-Aimée Rocquet du Perre*, fille de *Nicolas-Martial Rocquet* & de *Louiſe Rocheton*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. LOUIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & Demoiſelle MARIE-ROSALIE COSSIN, née en 1751 ; mariée le 4 Septembre 1775, par contrat paſſé

Digitized by Google

devant Quetton, Notaire à Maulevrier, avec Meſſire *François-Andre du Moutier*, Ecuyer, Seigneur de la Fon, Garde-du-corps du Roi, fils de Meſſire *François du Moutier*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, &c. & de Dame *Jeanne Poirier*, dont poſterité.

LOUIS-JOSEPH COSSIN, né en 1759, non marié, en 1785.

Les armes : *d'or, à trois têtes de milan en deviſe, arrachées de gueules, 2 & 1*; deviſe : *Spes mea, Deus.*

COURTIN : Seigneurs de Tanqueux en Brie, & autres terres, dont le premier connu eſt, ſuivant un acte de rachat du 13 Avril 1415.

I. PIERRE COURTIN, Ecuyer, qui laiſſa de ſon mariage : — 1. JACQUES, Officier de M. Charles, Duc d'Orléans, mort ſans poſtérité; — 2. & MICHEL COURTIN, qui ſuit.

II. MICHEL COURTIN, Ecuyer, étoit comme ſon frere Officier de M. le Duc d'Orléans, ſigna pluſieurs actes en 1415 & 1420, & laiſſa pour enfans; — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ETIENNE, auſſi Officier de M. le Duc d'Orléans; — 3. & JEANNE COURTIN, qui épouſa *Hélie de Cotteblanche*, dont poſtérité;

III. JEAN COURTIN, Ecuyer, Archer de la compagnie de M. le Comte de Dunois en 1455, puis Ecuyer tranchant de Mademoiſelle Marie, fille de Madame la Ducheſſe d'Orléans; en 1470, il a rendu hommage, tant en ſon nom qu'en celui de JEANNE COURTIN DE COTTEBLANCHE, ſa ſœur, pour le fief de Neuville, en date du 5 Octobre 1483, & laiſſa pour enfant NICOLAS COURTIN, qui ſuit.

IV. NICOLAS COURTIN, Ecuyer, Seigneur de la Goliere, Neuville, &c. rendit foi & hommage pour ſon fief de Neuville, au Seigneur Deſcheres, le 29 Septembre 1500; il avoit épouſé *Jeanne Serin* ou *Sevin*, dont pour enfans : — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, compris dans la montre des hommes d'armes & Archers de la compagnie de Houdelot, datée du 7 Octobre 1509; — 3. & NICOLAS COURTIN.

V. ETIENNE COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Neuville, la Goliere, compris dans la montre des hommes d'armes & Archers de la compagnie de Mauplan, datée du 27 Mai 1500; il avoit épouſé *Marie de Noyon*, & il fit ſon teſtament en forme de partage noble de ſes biens, devant Fraſtia & Pajonet, Notaires à Paris, l'an 1557, il eut pour enfans : — 1. HERMAN, Ecuyer, Seigneur de Neuville, la Goliere, Référandaire en la Chancellerie; il avoit épouſé *Jeanne Taquet*; — 2. GERMAIN, qui ſuit; — 3. CHARLES, — 4. & MARGUERITE COURTIN.

VI. GERMAIN COURTIN, Ecuyer, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, épouſa Demoiſelle *Marie Simony*, ſon contrat de mariage a été paſſé à Paris chez Godard & Mahau, Notaires, le 20 Avril 1578, & laiſſa pour enfans : — 1. GERMAIN, qui ſuit; — 2. & NICOLAS COURTIN, Abbé de la Reolle.

VII. GERMAIN COURTIN, Ecuyer, II du nom, batiſé en la paroiſſe Saint-Médéric, le 8 Octobre 1587, Contrôleur des Guerres, Conſeiller d'Etat, par brevet du 22 Mai 1624, Seigneur de Tanqueux, &c. de

Digitized by Google

laquelle seigneurie il rendit aveu le 6 Juillet de la même année ; il fut marié, 1°. par contrat du 25 Septembre 1618 avec *Marie le Bel*, fille d'*Antoine le Bel*, Ecuyer, Seigneur de Lys, & de *Marguerite Martin*; & 2°. par autre contrat du 11 Février 1640, avec *Catherine de Laffemas;* il eut du premier lit: — 1. GERMAIN, qui fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1641, en une charge de nouvelle création, depuis supprimée, & se fit ensuite Prêtre; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. PIERRE, auteur de la seconde branche; — 4. MARIE, dite *l'aînée*, alliée, par contrat du 14 Octobre 1637, à *François Vidau de Grammont*; — 5. 6. & 7. CATHERINE, MADELEINE & AGNÈS COURTIN, Religieuses; & du second lit; — 8. ISAAC, tige de la troisieme branche: — 9. CHARLES, chef de la quatrieme branche; — 10. ELÉONOR, tige de la cinquieme branche; (ces trois dernieres rapportées au tome V de ce Dictionnaire, *pag. 261 & suiv.*) 11. CATHERINE, mariée à *Jacques-René de Brisay*, Vicomte de Denonville; — 12. ANNE, morte jeune; — 13. & autre MARIE COURTIN, femme de *Melchior du Jourdy-de-Cabanne.*

VIII. JACQUES COURTIN, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Charé, Monsel, &c. Capitaine au régiment de Valois, cavalerie, marié, 1°. par contrat du 7 Février 1650, avec *Marguerite du Coudroy;* & 2°. sans enfans, avec *Anne Accarie.* Il eut du premier lit; — 1. ALEXANDRE-GERMAIN, qui suit; — 2. & 3. & deux filles, Religieuses.

IX. ALEXANDE-GERMAIN COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Saunay & de Thierville, épousa, en 1682, *Blanche d'Estampes*, dont il eut; — 1. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Autry, Baron d'Ardreloup & de Theillay, &c.; — 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Saunay & de Thierville, mort sans hoirs, en 1720; — 3. & ANNE COURTIN, femme d'*Alexandre le Lauge.*

DEUXIEME BRANCHE.

PIERRE COURTIN, Seigneur de Tanqueux en Brie, troisieme fils de GERMAIN, II du nom, & de *Marie le Bel*, sa premiere femme, Ecuyer de main de la petite écurie du Roi, par lettres de provisions du 3 Mars 1659, & compris dans les états en 1676; obtint un arrêt de maintenue de noblesse, en date du 10 Mai 1698; Capitaine au régiment de Valois: cavalerie. Il épousa, le 26 Août 1656, Demoiselle *Anne Périn;* a réhabilité son mariage à Saint-Gervais, le 8 Juin 1676, & a laissé pour enfant PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, qui suit.

IX. PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, Officier au régiment des Gardes-Françoises, lorsqu'il fut blessé au combat de Steinkerque, le 30 Août 1692; Il fut ensuite Commandant d'Artillerie en Espagne, & Brigadier des armées du Roi, & fut tué au siege de Francavilla en Sicile, le 20 Janvier 1719. Il avoit épousé *Anne-Marguerite le Feron;* ses enfans furent: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & ANTOINE COURTIN, Lieutenant-Colonel à la suite du régiment d'Orléans, qui épousa *Marguerite Marguerie*, sans enfans.

Digitized by Google

X. PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, II du nom, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, &c. ancien Lieutenant aux Gardes Wallones, mourut le 29 Novembre 1765, âgé de 73 ans. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1720, *Claude du Port*; ſon contrat paſſé ledit jour devant Langlois, Notaire à Paris, dont: ANTOINE-PIERRE, qui ſuit; — 1. LÉONOR-PIERRE, Chevalier, Lieutenant de Carabiniers, puis Capitaine dans le régiment de Bourbon-Buſſet. Il a épouſé, 1°. le 8 Novembre 1763, *Marie-Louiſe-Genevieve de Bonnaire*, fille du Procureur-Général du Grand-Conſeil, & de *Françoiſe Neau*; & 2°. *Henriette Frain de Maupertuis*, fille du Brigadier des armées du Roi & de Demoiſelle *Henriette Haïcot*. De ce mariage il exiſte un garçon & une fille; — 3. CLAUDE-MADELEINE COURTIN, femme de *Jacques Anfrie*, Marquis de Chaulieu & de Quitry, dont poſtérité.

XI. ANTOINE-PIERRE COURTIN, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, & d'Uſſy, appellé le Comte d'Uſſy, Capitaine de cavalerie dans le régiment de Bourbon-Buſſet, ancien Capitaine, Gouverneur & Grand-Bailli de Meaux en Brie, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en premieres noces, Mademoiſelle *Adélaïde de Briſay*; & en ſecondes noces, Demoiſelle *Catherine de Béritault de Salbeuf*. Du dernier mariage il eut un garçon & deux filles.

Les armes: d'*azur, à trois croiſſans d'or.*

Article rédigé ſur titres originaux communiqués.

Voyez, pour plus long détail ſur cette famille, le tome V de ce Dictionnaire, *p. 259 & ſuiv.*

CROÉZER (DE): famille noble établie à Ypres aux Pays-Bas, dont les titres produits au Juge-d'armes de France, remontent la filiation à:

I. CORNIL DE CROÉZER, Ecuyer, vivant avant l'an 1600, avec *Marie de Semillan*, ſa femme, Dame d'Audincthum, d'Ennebruch, & en partie d'Arbelinghem, dont vint:

II. JEAN DE CROÉZER, Ecuyer, Seigneur d'Ennebruch & d'Audincthum, qui rendit de grands ſervices ſous l'Archiduc Albert, pendant douze années, & donna des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions, & particuliérement au ſiege d'Oſtende, au ſecours de l'Ecluſe & de Groll, ainſi qu'à la priſe de Rimberg & de Lingen; fut enſuite envoyé par le Marquis Spinola, Meſtre-de-Camp Général, à l'armée du Duc de Brunſwick, pour des affaires ſecrettes & d'importance, & rendit encore un ſervice particulier au Roi d'Eſpagne, à Nidenzéel, en empêchant la mutinerie des Allemands, & ayant courageuſement ſoutenu contre une compagnie commandée par le Capitaine & le Sergent-Major du Comte d'Embden, dont les ſoldats l'avoient menacé de l'arquebuſer, s'il ne ſuivoit leur parti. C'eſt en conſidération de tous ces ſervices, que Philippe, Roi d'Eſpagne, le créa Chevalier, par lettres-Patentes, en forme de charte, données à Madrid, le 28 Mai 1626, pour jouir par lui de cette dignité, de même que ſi Sa Majeſté l'eût fait & créé Chevalier de ſa propre main; elles furent regiſtrées par le ſieur Colbrant, Chevalier, Lieutenant de l'état, & premier Roi d'armes dans les Pays-Bas. Il avoit épouſé, le 29 Décembre 1612, *Catherine*

Digitized by Google

de Rodoan, fille de *Philippe de Rodoan*, Chevalier, Seigneur de Berleghem, & de *Maximilienne de Bougogne*, dame d'Amerval, & eut pour fils :

III. CHRÉTIEN-VICTOR DE CROÉZER, Chevalier Seigneur d'Ennebruch, d'Audinthum & d'Arbelinghem, Capitaine d'une compagnie de ſoldats Allemands au régiment de Becq, francoſte & ſupôt des pays & terroir du Franc, &c. qui avoit épouſé, le 30 Avril 1647, *Joſſine-Levine de Boom*, fille de *Jacques de Boom*, Ecuyer, Bourg-Meſtre & Echevin dudit pays du Franc. De ce mariage vint :

IV. DIEU-DONNÉ-THADÉE DE CROÉZER, Ecuyer, qui épouſa, le 1er Juin 1682, *Anne-Théreſe Clais Vanderhulſt*, fille de *Jacques Clais*, Ecuyer, Seigneur de Vanderhulſt & de Stéentoerfve, Capitaine d'une compagnie d'infanterie pour le ſervice de Sa Majeſté Catholique, & Bourg-Meſtre de ville & châtellenie de Bergues-Saint-Winox, dont : — 1. JOSEPH-ANTOINE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. & ANNE-THÉRESE DE CROÉZER, femme de *Jacques-René Cordier*, Ecuyer, Sieur de Launay & de Verrieres, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de l'extraordinaire des guerres.

V. JOSEPH-ANTOINE-LOUIS DE CROÉZER, Ecuyer, Echevin de la ſalle & châtellenie d'Ypres, né le 27 Octobre 1685, épouſa, le 26 Mai 1714, *Anne-Thereſe Van-Wel*, après la mort de laquelle il s'eſt fait d'égliſe. De ce mariage, il a laiſſé :

VI. PIERRE-LÉONARD DE CROÉZER, Ecuyer, né le 26 Août 1720, reçu, le 2 Septembre 1732, au nombre des Gentilshommes élevés dans le college Mazarin à Paris, ſur la preuve de ſa nobleſſe, certifiée par le Juge d'armes de France.

Les armes : *de ſable, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois gobelets de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

Digitized by Google

D

DIENNE (DE), autrefois DIANE : c'eſt une baronnie des plus conſidérables de la haute Auvergne, tant par ſon étendue & ſon ancienneté, que par les revenus qu'elle produit, ſoit dans la vallée, en terres labourables, ſoit ſur la montagne, en herbages. Elle a donné ſon nom à des Seigneurs qui l'ont toujours poſſédée juſqu'à l'extinction de la branche aînée, fondue dans la maiſon de Beaufort-Canillac, dont l'héritiere GABRIELLE DE DIENNE, épouſa en 1592, *Jean-Claude de Beaufort*, Vicomte de la Mothe-Canillac, dont ſont ſortis les Seigneurs de Montboiſſier, aujourd'hui Seigneurs de DIENNE ou DIANE.

Cette baronnie a emprunté ſon nom de la déeſſe Diane, qui y étoit adorée, & qu'on repréſentoit avec un croiſſant au front : c'eſt la cauſe que les anciens Seigneurs de ce nom ont porté trois croiſſans à leurs armes, auxquelles les deſcendans, depuis pluſieurs ſiecles, ont ajouté le chevron. L'ancien château de cette ſeigneurie étoit ſur la cime d'un rocher vis-à-vis l'égliſe de Diane, vers le midi. Il fut bâti des ruines du temple de Diane, ſous le regne de l'Empereur Charlemagne, vers l'an 800. Ceci ſe prouve par une ancienne charte en baſane, viſée dans une ſentence de l'an 1369, donnée à Uſſon dans le Conſeil ſecret du Duc de Berri & d'Auvergne, entre les Seigneurs de DIENNE & ſes amphitéotes. Ce Seigneur, par cette charte, prouva que l'antiquité de ſon château, ſes droits & ſes privileges étoient du regne de Charlemagne. Mais ce château étant inhabitable & preſqu'inacceſſible par la hauteur extraordinaire de ſa ſituation, les Seigneurs de ce nom ſe virent obligés d'en bâtir un autre au bas de la montagne, & c'eſt celui qu'on y voit encore aujourd'hui.

La maiſon de DIENNE eſt très-ancienne & très-illuſtre, tant par ſes alliances, que par les grandes terres qu'elle a poſſédées. Elle n'a jamais changé de nom, & ne s'eſt point méſalliée. Elle a donné un grand-Prieur d'Auvergne, pluſieurs Chevaliers de cet ordre de Saint Jean de Jéruſalem, & des Officiers qui ſe ſont ſignalés dans les armées pour le ſervice de l'état & de l'égliſe. On n'a nulle connoiſſance de ſes plus anciens Seigneurs, mais on trouve des mémoires dans les archives de Bleſle, de Clermont & d'Obazine, qui diſent que ce fut un Seigneur de DIENNE ou de DIANE, comme on prononçoit autrefois, qui, vers l'an 1009, donna à Enſilde, Abbeſſe de Bleſle, l'Egliſe de DIENNE, avec ſes dîmes, & que l'an 1095 lors du Concile de Clermont, un Seigneur de DIENNE, en prenant la croix pour le voyage de la Terre-Sainte, ſoumit ſa terre de Chavanchac à Notre-Dame de Clermont, pour qu'elle relevât en fief de ſes Evêques, & ce, à l'exemple des plus grands Seigneurs d'Auvergne, qui en firent de même lorſqu'ils ſe croiſerent. On trouve encore un autre Seigneur de DIENNE vers l'an 1140, qui donna au bienheureux Pierre de Mercœur, Fondateur de l'abbaye d'Obazine en Limoſin, les montagnes de Graule dans

Digitized by Google

dans le Limon, où depuis on bâtit un Monaſtere qui prit le titre de Granger.

I. LÉON, Chevalier, Seigneur de DIENNE, eſt le plus ancien de cette maiſon pour la filiation ſuivie, dont on ait connoiſſance. Il en eſt fait mention dans une Sentence de l'an 1369, obtenue par Jean Dedon, Seigneur de Moiſſac-le-Châtel, &c. où eſt inſérée la liſte des plus grands Seigneurs qui ſe croiſerent contre les Sarraſins, pour la conquête de la Terre-Sainte, ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE en 1187, & contre les Albigeois en 1208, du nombre deſquels fut LÉON DE DIENNE. Il en eſt auſſi fait mention dans la liſte produite dans le réglement donné à Iſſoire, entre les Seigneurs du haut pays d'Auvergne, pour la préſence aux Etats & au ban & arriere-ban de l'an 1369. La poſtérité de LÉON DE DIENNE nous eſt inconnue, mais il y a apparence qu'il fut pere d'AMBLARD, qui ſuit :

II. AMBLARD, Chevalier, Seigneur DE DIENNE, de Chavanhac & de Collandre, rendit hommage des châteaux & terres de Chavanhac & de Collandre en 1224, à Robert de la Tour, Evêque de Clermont, à cauſe de ſon égliſe de Notre-Dame de Clermont. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il eut pour enfans : — 1. ARMAND, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME DE DIENNE, auteur de la branche de DUPUY DE DIENNE, ou de CHAYLADET, rapportée ci-après.

III. ARMAND, Chevalier, Seigneur DE DIENNE & de Chavanhac, s'allia à *Arzende*, Dame du Chaylart. Il vendit le village de la Coſte à GUILLAUME DE DIENNE, ſon frere, & eut pour enfans : — 1. ARMAND, qui ſuit; — 2. & ASTORG DE DIENNE, qui tranſigea en 1278 avec AMBLARD, II du nom, ſon neveu, alors âgé de 15 ans, & eut la terre du Chaylart en jouiſſance ſa vie durant, avec ce qui en dépendoit dans les paroiſſes de Moiſſac, de Chalinargues & de Celles, ce qui fut accordé, de l'avis de Guy de Tiſſieres, Chevalier, & d'ETIENNE DE DIENNE. Il mourut ſans poſtérité.

IV. ARMAND, II du nom, Seigneur DE DIENNE & de Chavanhac, rendit hommage de cette terre & de celle de Collandre à l'Evêque de Clermont, & épouſa, le ſamedi d'après la Purification, *Marguerite de Tournemire*, fille de *Rigal*, Seigneur de Tournemire; il donna à ſa fille en dot cinquante ſols de rente ſur chacun des villages de Morteſaignes & de la Baſtide, ſitués dans la paroiſſe de Ghargolz & ſur ceux de Freiſſanet, de Chabroltz & de Mazievres, ſitués dans la paroiſſe de Celles. Ses enfans furent: — 1. AMBLARD, qui ſuit; — 2. BERARD, qui eut pour ſon partage la terre du Chaylart; — 3. ASTORG, qui ſe fit Religieux après l'an 1303. Ce fut en cette année qu'AMBLARD, ſon frere, & lui, tranſigerent avec Aymar, Curé de Chavanhac, ſur le droit des dîmes de cette égliſe; — 4. ANGLISE, mariée à *Bernard de Zanche*, Seigneur de Châteauneuf, près Riom, le Dimanche d'après la Saint-Martin d'hiver de l'an 1282; — 5. & HÉLENE DE DIENNE, mariée à *Hugues de la Roque-Chiengornu*.

V. AMBLARD DE DIENNE, II du nom, Chevalier, Seigneur dudit

Digitized by Google

lieu, de Chavanhac & du Chaylart, rendit hommage de la terre de Dienne à Henri, Comte de Rodez, à cauſe de ſa vicomté de Carlat, en 1296. Il tranſigea auſſi avec Etienne de Goiſſe, Grangier ou Prieur de Graule, ſur les limites des terres de Graule & de Dienne, en 1288. Il tranſigea encore avec GUILLAUME & BERTRAND, Seigneurs de la Bogeolie, fils de GUILLAUME DE DIENNE, ſon grand-oncle, ſur le fief des terres & rentes qu'ils avoient dans la paroiſſe de Dienne. On voit dans cette tranſaction l'origine de la branche de DUPUY DE DIENNE, dont il ſera parlé à la fin de ce mémoire, & la filiation dudit AMBLARD juſqu'à ARMAND, I du nom, ſon aïeul. Cet AMBLARD teſta en 1307, le Mardi après la Pentecôte; fit ſon héritier ſon fils aîné, & lui ſubſtitua ſes autres enfans mâles, nomma pour exécuteurs teſtamentaires Guillaume de Linieres, Bérard de Groſſa'det, ASTORG DE DIENNE, Bernard de Zanche, Viſian de la Roque, Chevalier, & ASTORG DE DIENNE, Moine, ſon frere. Il vivoit encore en 1325, & avoit ſouſcrit à la quittance qu'avoient faite, en 1295, Bernard de la Tour, & Henri, Comte de Rodez, avec pluſieurs autres grands Seigneurs. AMBLARD, II du nom, eut de ſon épouſe, appellée *Alaſie* dans la ceſſion qu'il fit en 1306, à Hugnes de la Veyſiere, Damoiſeau; — 1. ARMAND, Seigneur de Dienne, mort environ l'an 1325. Il avoit épouſé *Marguerite Feidide*, fille d'*Aymar*, Chevalier, Seigneur de Feidide, laquelle ſe remaria à Bertrand de Cardaillac, Seigneur de la Capelle-Marimal, duquel elle ſe dit encore veuve dans une procuration qu'elle donna en 1328, pour traiter avec AMBLARD DE DIENNE, ſon beau-frere, pour la reſtitution de ſa dot, dont elle donna quittance en 1330. Elle eut de ſon premier mari ALASIE DE DIENNE, mariée, en 1327, avec *Jobert Alcher*, fils de *Jobert*, Seigneur de Moncelé; — 2. AMBLARD, qui ſuit; — 3. ASTORG, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Commandeur de Blondeau, puis Grand-Prieur d'Auvergne; — 4. DAUPHINE, mariée, le Jeudi après la Converſion de Saint-Paul, en 1308, avec *Jobert de Bréon*, Seigneur de Mardogne; — 5. & GALHARDE DE DIENNE, morte ſans laiſſer de poſtérité.

VI. AMBLARD DE DIENNE, III du nom, Seigneur dudit lieu & du Chaylart, recueillit la ſucceſſion de ſa maiſon après la mort d'ARMAND, ſon frere aîné, décédé ſans enfans mâles, en vertu de la ſubſtitution qui lui en fut ouverte après la Saint-Hilaire de l'an 1325, & de la nouvelle donation que lui en fit ſon pere : il épouſa *Marguerite de Clanieres*. Elle étoit veuve, le 3 Mai 1366, jour auquel elle fit ſon teſtament, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires Viſian de Montal, Seigneur de Violet, & GUILLAUME DE DIENNE, Damoiſeaux. Ses enfans furent : — 1. AMBLARD, qui ſuit; — 2. JOBERT, rapporté après ſon frere aîné; — 3. BERARD, Commandeur de Carlat & de Celles, qui vivoit en 1392; — 4. ASTORG, Prieur de Sainte-Marie-de-Nazareth; — 5. ARMAND, Prieur de Pauling & Puy-d'Orſet, en 1392; — 6. BRÉIDE, mariée, en 1342, à *Guillaume de la Roche*, Damoiſeau, fils de *Hugues Montboiſier*, Vicomte de la Mothe, dont elle ſe dit veuve dans les quittances qu'elle fit de ſa dot, en 1366, à JOBERT, ſon frere, où ſont ſouſcrits BERARD DE

Digitized by Google

DIENNE, Commandeur de Carlat & de Celles, Guillaume du Chaylart & Guillaume de la Roche, Chevaliers; — 7. & GUÉRINE DE DIENNE, femme de *Bérard de Rochefort*, fils du Seigneur d'Aurouſe & de Salians.

VII. AMBLARD DE DIENNE, IV du nom, Seigneur dudit lieu, de Chavanhac, du Chaylart, de Saint-Etienne, de Chaumelz & de Neuville, rendit, le 18 Mars 1352, hommage à Montpellier à Pierre, Evêque de Clermont, de la terre de Chavanhac, &c. Il rendit auſſi hommage au Vicomte de Murat du fort de Courbines, par la perſonne de GUILLAUME DE DIENNE, ſon fondé de pouvoir. Il épouſa *Dauphine de Bréon*, fille de *Maurin*, Seigneur de Mardogne, de laquelle il n'eut pour fille unique que GUÉRINNE, qui ſuit. N'ayant point laiſſé d'enfans mâles, JOBERT DE DIENNE, ſon puîné, ſuccéda aux biens de ſa maiſon, tant à cauſe de la ſubſtitution faite par ſon pere, que de la démiſſion que lui en fit ſon frere aîné, moyennant la ſomme de deux mille florins d'or, & de ſoixante de rente annuelle, aſſis ſur la terre de Dienne.

VIII. GUÉRINE DE DIENNE épouſa, 1°. le 24 Mars 1354, *Louis d'Aubuſſon*, fils de *Guy*, Seigneur de Bornes, & 2°. *Bertrand de Rochefort*, Seigneur d'Aurouſe & de Salians. De l'autorité de ce ſecond mari, elle tranſigea, le Samedi après la Saint-Martin de l'an 1367, avec JOBERT, Seigneur DE DIENNE, ſon oncle, & renonça aux prétentions qu'elle avoit ſur les terres de Dienne, de Chavanhac & du Chaylart, ainſi que ſur celles ſituées dans la prévôté de Mauriac.

VII. JOBERT DE DIENNE, Seigneur dudit lieu, ſecond fils d'AMBLARD, III du nom, & de *Marguerite de Clanieres*, recueillit la ſucceſſion de ſa maiſon, en vertu de la ſubſtitution faite par ſon pere, de la donation ou démiſſion d'AMRLARD IV du nom, ſon frere, & de la tranſaction paſſée avec GUÉRINE, ſa niece. Il teſta, le 3 Juillet 1392, fit ſon fils aîné ſon héritier; donna la terre de Chavanhac à ſon ſecond fils qu'il ſubſtitua à l'aîné, dans le cas que celui-ci mourût ſans enfans mâles; fit ſes exécuteurs teſtamentaires BERARD, Commandeur de Celles, ARMAND, Prieur d'Orſet, ſes freres, & Louis de la Mothe, Chevalier, ſon neveu. Il reçut, en 1369, l'hommage d'Armand-Etienne, Curé de Chavanhac. Il avoit épouſé *Jeanne d'Aubuſſon*, fille de *Guy*, Seigneur de Bornes. Ses enfans furent: — 1. JEAN, marié avec *Jeanne de Giac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Château-Gay, Chancelier de France. Il mourut ſans poſtérité avant ſon pere; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. & PIERRE DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, lequel tranſigea avec ſon frere LOUIS, le 8 Mars 1409, & eut, outre la terre de Chavanhac, trente livres de rente, aſſiſes ſur les terres de Dienne & du Chaylart. Il s'allia avec *Guyotte du Mezet*, Dame du Vialard, dont il n'eut point d'enfans; & lui & ſa femme donnerent, le 19 Juin 1434, en faveur des Jacobins de Saint-Flour, la ſomme de deux cens écus d'or, en principal, pour le bâtiment de la chapelle de Ste. Catherine, ou pour la fondation d'une meſſe, chaque jour de l'année, & une haute pour chaque premier Lundi du mois, à perpétuité, avec droit de ſépulture, & à la charge que leurs armes ſeroient miſes à la clef de la voute de ladite nouvelle cha-

Digitized by Google

pelle, que l'on voit encore aujourd'hui dans l'égliſe, du côté du cloître. PIERRE DE DIENNE donna la terre de Chavanhac à LOUIS DE DIENNE, ſon neveu, ſous la réſerve de quatre cens écus d'or; & *Guyotte de Mezet*, ſon épouſe, donna auſſi, par ſon teſtament, la terre de Vialard à Bernard-Armand d'Armanhac, Comte de la Marche, de Carlat & de Murat. Ce Comte s'en démit en faveur de LOUIS DE DIENNE, donataire de PIERRE, ſon oncle; & ce PIERRE DE DIENNE traita, le 8 Mai 1447, avec Antoine du Mezet, Seigneur de Saint-Bonnet & de Colange.

VIII. LOUIS DE DIENNE, I du nom, Seigneur dudit lieu, du Chaylart, de Saint-Etienne, des Chaumeils & de Neuville; teſta, le 6 Décembre 1442; fit ſon héritier général ſon fils aîné; donna à ſon troiſieme fils, qui a fait la branche de CHAVANHAC, les terres de Saint-Etienne, des Chaumeils & de Neuville avec les rentes qu'il avoit dans les paroiſſes de Salers, de Saint-Bonnet, de Saint-Martin & de Valmouroux, qui avoient appartenu à la maiſon de la Queuile de Fleurac; voulut que ſon quatrieme fils, Chevalier de Malte ou Eccléſiaſtique, eût douze cens écus, & nomma ſes ſix fils qu'il légitima. Il fit ſes exécuteurs teſtamentaires, PIERRE, Seigneur de Chavanhac, ſon frere, Rigal de Tournemire, ſon gendre; fonda la chapellenie de Dienne & du Chaylart; reçut l'hommage des Chanoines de Murat, à cauſe de leur égliſe de Chavanhac, le 9 Juillet 1400. Il avoit épouſé, 1°. le 11 Janvier 1392, *Gabrielle de Langheac*, fille d'*Armand* & de *Gaufrede de la Tour*; celle-ci fille d'*Aimé*, Seigneur d'Oliergue; elle mourut ſans enfans; & LOUIS, I du nom, épouſa, 2°. *Iſabeau de la Tour*; & 3°. le 14 Février 1412, *Baranne d'Eſtaing*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſtaing.

Ses enfans du troiſieme lit furent: — 1. GUYOT, qui ſuit; — 2. BERNARD, Prieur de Saint-Pierre du Puy; — 3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Chavanhac & du Chayladet, rapportée ci-après; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean de Panonſe*, Seigneur de Loupiac; — 5. LOUISE, mariée, le 27 Septembre 1438, avec *Louis*, Seigneur *de Scorailles*, de Rouſſille & de Montpenſier; — 6. JEANNE, alliée, le 10 Avril 1438, à *Rigal de Tournemire*; — 7. MARGUERITE, mariée, le 10 Juillet 1441, à *Jean Héral*, Seigneur d'Aligons, au dioceſe de Rodez; — 8. LÉONARDE, femme, le 18 Février 1450, de *Hugues de Gibertès*, Seigneur dudit lieu & de Creuſe; — 9. & GENTE DE DIENNE, Religieuſe de l'Abbaye de Chazes.

IX. GUYOT DE DIENNE, Seigneur dudit lieu & du Chaylart, s'allia avec *Françoiſe de Tournon*, fille de *François*, Seigneur de la Chaiſe, & d'*Hélix de Tinieres*. Il partagea ſes biens entre ſes enfans, le 19 Octobre 1479; donna la terre de Dienne à ſon fils aîné, celles de Moiſſac & de Muſſargues à ſon ſecond, une penſion à ſon troiſieme, Chanoine de Brioude, & nomma ſa fille. Il traita auſſi avec ſes quatre enfans, en 1481, pour les biens délaiſſés par *Françoiſe de Tournon*, leur mere, & remit l'uſufruit de la terre du Chaylat qu'il s'étoit réſervé lors de ſon mariage. Cet acte ſe fit de l'avis de LOUIS DE DIENNE, ſon frere, & d'*Antoine*, bâtard de *Dienne*, habitant de Saint-Anaſtaſie. Sa poſtérité ſubſiſte encore à Saint-Anaſtaſie en Auvergne. GUYOT DE DIENNE, LOUIS, ſon frere, & *Antoine*, ſont

Digitized by Google

des premiers dans la liſte des nobles. De cet *Antoine* ſont ſortis les Seigneurs de Saint-Anaſtaſie. Les enfans de GUYOT DE DIENNE & de *Françoiſe de Tournon* furent : — 1. GUILLOT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Moiſſac & de Muſſargues, qui tranſigea, en 1495, avec GUYOT, ſon pere, & GUILLOT, ſon frere ; — 3. JEAN, Chanoine & Comte de Brioude, à qui ſon pere, donna, comme on l'a dit, une penſion ; — 4. & ANTOINETTE, mariée, le 8 Septembre 1461, à *Annet de la Volpilliere*, Damoiſeau, Seigneur de Chaluſſet, de Mazerat & de Roffiac.

X. GUILLOT DE DIENNE, Seigneur dudit lieu & du Chaylart, fut choiſi par la nobleſſe d'Auvergne pour commander le ban & l'arriere-banc, & Antoine de Pouzolz, Seigneur de Fabregues, étoit ſon Lieutenant, en 1477. Les biens de Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, Vicomte de Carlat & de Murat, ayant été confiſqués, le Roi LOUIS XI donna le gouvernement du château de la Vicomté de Murat à GUILLOT DE DIENNE. Il teſta, le 26 Mars 1516 ; nomma ſon fils aîné ſon héritier, rappella tous ſes enfans ; il fit ſes exécuteurs teſtamentaires, Guillaume de la Volpilliere, Abbé de Saint-André de Clermont, Prieur de Molomgriſe, & Antoine de Pouzolz, Seigneur de Fabregues. Il avoit épouſé, le 24 Octobre 1481, *Françoiſe de Seneret*, fille de *Bernard*, Seigneur de Seneret au dioceſe de Mende, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & 3. GABRIEL & LOUIS, morts ſans poſtétité ; — 4. JEANNE, mariée, le 7 Août 1502, à *Nicolas de Beauclaire*, Seigneur dudit lieu, Peſtel, la Voute, Armagnac & Fontanges, dont vint *Louis de Beauclaire* ; — 5. & GABRIELLE, alliée, le 26 Octobre 1515, à *Antoine de Peyre*, Baron de Peyre-Triſſac, Cheirouſe, Roye, Cornillon & la Valdagne. Il mourut peu après ſon mariage, & ſa veuve ſe remaria, le 6 Août 1521, à *Louis de Foix*, Seigneur de Mardogne, fils de *Germain*, & de *Jeanne de Tiguires*.

XI. JEAN, Seigneur de DIENNE & du Chaylart, épouſa, le 11 Juin 1521, *Hélene de Chabannes*, fille de *Jean*, Baron de Lurton ; il en eut — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & JACQUELINE DE DIENNE, mariée à *Jean d'Aubuſſon*, fils de *Jean*, Seigneur de la Feuillade, & de *Jeanne Vouet*.

XII. FRANÇOIS, Seigneur DE DIENNE & du Chaylart, s'allia auſſi dans la maiſon d'Aubuſſon, en épouſant la ſœur du mari de ſa ſœur *Jeanne d'Aubuſſon*, fille de *Jean* & de *Jeanne de Vouet*. Il fit ſon héritier JEAN, qui ſuit ; légitima JACQUELINE, ſa fille, mariée en 1560, à *François de Scorailles*, XI du nom, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Scorailles, d'Ailly, de Rillac, de Chauſſenac & de Collonge, & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires François de Chabannes, Seigneur de Curton, & Claude de Foix, Seigneur de Mardogne.

XIII. JEAN, Seigneur DE DIENNE, &c. épouſa, le 17 Novembre 1563, *Anne de Roffignac*, fille de *François*, Seigneur de Couſage & de Chavanhac en Limoſin, & de *Gabrielle de Themmes*. JEAN DE DIENNE teſta le 17 Mars 1579, & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires François d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, Jean de Senneterre, Seigneur de Fontenilles, & laiſſa quatre enfans, ſavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. GABRIELLE,

Digitized by Google

rapportée après ſon frere ; — 3. MADELEINE, mariée à *N*..... *de Beauclaire*, Seigneur de la Voûte ; — 4. & FRANÇOISE DE DIENNE, femme de *N*..... Seigneur de Montmenge.

XIV. FRANÇOIS, Seigneur DE DIENNE & du Chaylart, s'allia à *Gabrielle de Foix*, dont il n'eut point d'enfans. Ainſi finit la branche des aînés de la maiſon DE DIENNE. Il teſta le 30 Mars 1586, & fit ſon héritiere GABRIELLE, ſa ſœur, alors mariée à *Louis du Gay*, à la charge que ſon ſecond fils ſuccéderoit aux biens de la maiſon de DIENNE & en porteroit le nom & les armes.

XV. GABRIELLE DE DIENNE, héritiere de FRANÇOIS, ſon frere, n'ayant point eu d'enfans de *Louis du Gay*, Seigneur de Ternes & de Perſenat, ſe remaria le 11 Décembre 1592, avec *Jean-Claude de Beaufort-de-Canillac*, Seigneur de Montboiſſier, dont vint *Philippe de Beaufort-de-Canillac*, qui ſuccéda à la terre de DIENNE, à cauſe que cette terre lui étoit ſubſtituée par ſon oncle maternel FRANÇOIS, Seigneur de DIENNE, aux conditions de porter ſes noms & armes, & *Philippe de Beaufort*, Seigneur de DIENNE, épouſa *Marie d'Alegre*, dont deſcendent MM. de Montboiſſier d'aujourd'hui.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAVANHAC.

IX. LOUIS DE DIENNE, troiſieme fils de LOUIS I. & de *Barane d'Eſtaing*, eut en partage les terres de Saint-Etienne, des Chaumeils & de Neuville, ſituées dans la Prévôté de Merillac. Il rendit hommage de ces dites terres & autres qu'il poſſédoit à Salers, Saint-Bonnet, Saint-Martin, de Valemouroux, au Duc de Bourbon & d'Auvergne, le 28 Juin 1450, & en 1456 il le rendit auſſi pour les mêmes terres au Seigneur d'Apchon. Il fut Seigneur de Chavanhac, par la donation que lui en fit PIERRE DE DIENNE, ſon oncle, & en rendit aveu le 6 Septembre 1448, à Jacques, Evêque de Clermont. Il épouſa, par contrat paſſé le 24 Avril 1454, devant Euſtache Bariac, Notaire, *Jeanne du Fay*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Solompuhac, *aliàs* Solignac, & d'*Antoinette de Tournon*. Laiſſa de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ANNE DE DIENNE, mariée à *Antoine de Pouzols*, Seigneur de Fabregues.

X. JEAN DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, de Courbines, de Saint-Etienne, des Chaumeils & de Neuville, s'allia avec *Claude de Mirambel*. Elle ſe dit veuve dans un hommage rendu le 4 Juin 1508 de la terre de Chavanhac, à Georges d'Amboiſe, Evêque de Clermont, où il eſt dit que cette terre ſeroit du reſſort du Bailliage de Saint-Flour : elle racheta en 1509 les rentes ſiſes dans la paroiſſe de Saint-Bonnet, que JEAN, ſon époux avoit vendues au Seigneur de Vallans. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, qui donna quittance le 9 Octobre 1435 à FRANÇOIS, ſon frere, de ſes droits paternels & maternels, & mourut ſans poſtériſté ; — 3. ANTOINETTE, femme de *Claude de Maſſabeau*, Seigneur de Javrouſſez, dont vint *François de Maſſebeau*. Elle fit bâtir le corps-de-logis de Maſſebeau, & l'on y voit encore ſes

Digitized by Google

armes; — 4. & CHARLOTTE DE DIENNE, mariée à *Antoine*, Seigneur de la Chadene, qui traita, le 28 Septembre 1535, avec IBRIER DE DIENNE, Seigneur de Saint-Anaſtaſe, fils d'un bâtard de DIENNE, comme fondé de pouvoir de FRANÇOIS, Seigneur de Chavanhac, pour la dot de CHARLOTTE, ſa femme.

XI. FRANÇOIS DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, &c. Il épouſa le 26 Avril 1512, *Delphine de Monlezun*, il en eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE DIENNE, qui fut enlevée par *Jean-Julien*, Seigneur de Chambeul, lequel pour ce rapt fut pourſuivi en juſtice. Elle ſe maria à *Jean de Mainade*, Seigneur de la Chaſſagne près Coltines.

XII. CLAUDE DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac & de Courbines, héritier de ſon pere par ſon teſtament du 8 Juin 1536, épouſa, au mois d'Octobre 1550, *Charlotte de Belvezer*, fille d'*Antoine*; Seigneur de Monteil, & de *Léonarde de Monceaux*. CLAUDE DE DIENNE fut aſſaſſiné à Murat, avec JEAN DE DIENNE dit *la Roche*, fils bâtard de JEAN DE DIENNE, ſon couſin. Il avoit teſté le premier Février 1567; fit ſon héritier ANTOINE, qui ſuit; légitima ſes quatre filles HÉLENE, CLAUDE, JEANNE, & GABRIELLE DE DIENNE, & nomma pour exécuteurs teſtamentaires, Joſeph de Foix, Seigneur de Mardogne, François de Maſſebeau, Seigneur de Javrouſſez, Jean Pauliez, Seigneur de Vareliette, & revendit à ladite de Belvezer, la montagne de Courbines, le 7 Mai 1512. Ses quatre filles firent diverſes alliances. La premiere fut mariée au Seigneur *de la Roche*, la troiſieme à *Pierre*, Seigneur de Bennatel; la quatrieme au Seigneur *du Fayet*; & CLAUDE la ſeconde mourut ſans poſtérité.

XIII. ANTOINE DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, &c. tranſigea, le 18 Juin 1588, avec *Maurice de Chalus*, fils de *François*, & de *Charlotte de Belvezer*, ſur les biens de François du Monceaux, leur aïeul. Il fut tué au ſiege d'Iſſoire, où il ſervoit en qualité de Lieutenant de M. de Randan, Gouverneur d'Auvergne; il avoit épouſé, le 19 Février 1585, *Anne de Pons*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Grange, & de *Catherine de Breſons*. De ce mariage ſortirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE DIENNE, mariée le 17 Novembre 1612, à *Henri d'Entil de Ligonez*, Seigneur de Beliniers & de la Coharde. Il teſta en 1615, & ſa femme en 1620, & laiſſerent *Gaſpard-François*, & *Jean de Ligonez*, deſquels FRANÇOIS DE DIENNE, leur oncle maternel fut tuteur.

XIV. FRANÇOIS DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, & de Courbines, acheta, le 20 Février 1615, la rente du Chayladet, de Louis, Seigneur de Chambeul, pere de François, & il épouſa en 1613, *Jeanne d'Oſſandou*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs du Chayladet, rapportée ci-après; — 3. LOUIS, Lieutenant d'infanterie au régiment de Cinq-Mars, mort au ſervice en 1643; — 4. PIERRE, Prieur de Glenat, mort à Aurillac en 1644; — 5. CHARLES, auſſi Prieur de Glenat après ſon frere, dit l'Abbé de Chavanhac; — 6. autre GABRIEL, Capitaine de Cavalerie au régiment de M. de Turenne, décédé ſans poſtérité; — 7. BALTHAZARD, Chevalier de Malte, Commandeur de Madieu, & enſuite de Meſoniſſe;

Digitized by Google

— 8. LÉONARDE, mariée à *François de Béral*, Seigneur du Lapxou & de Maſſebeau; — 9. MARGUERITE, alliée à *Antoine*, Seigneur de Chanaroche près Triſſac; 10, 11 & 12, JEANNE, MARGUERITE & MADELEINE DE DIENNE, Religieuſes de la Viſitation, à Aurillac & à Brioude.

XV. PIERRE DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, Capitaine d'infanterie dans le régiment de M. de Cinq-Mars, grand Ecuyer de France, enſuite Capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Ferté-Senneterre, s'allia, le 25 Novembre 1656, avec *Claude de Chambeul*, veuve d'Annet de Coſnal, Seigneur de la Marque, & fille de *François*, Seigneur de Chambeul, & de *Madeleine de Laſtic*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, mort ſans poſtérité, à l'âge de 22 ans, après avoir ſervi trois ans dans les Gardes-du-corps; — 2. & GABRIEL DE DIENNE, qui ſuit.

XVI. GABRIEL DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, mort, le 11 Juin 1702, avoit épouſé, 1°. *Marie-Marthe de Caſſagne-Beaufort*, fille de *Jacques*, Seigneur de Peſteil-Pominiac, & de *Marguerite de la Roque-Breſons*, décédée ſans enfans, en 1684; 2°. *Marguerite d'Ailly-de-Rochefort*, fille de *Hugues de Rochefort*, Seigneur, Comte dudit lieu, & Marquis de Saint-Vidal, & de *Jeanne-Simonne d'Apchon*. Il laiſſa de ce ſecond mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Chevalier de Malte de minorité, né le 13 Janvier 1695; — 3. ANNET, né poſthume, le dernier Octobre 1702, quatre mois après la mort de ſon pere: — 4. 5. & 6. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 11 Février 1691; JEANNE, née le 26 Mai 1692; & MARIE-THÉRESE DE DIENNE.

XVII. PIERRE DE DIENNE, Seigneur de Chavanhac, eſt né le 26 Mai 1689; il avoit épouſé, en premieres noces, une DIENNE-CHAYLADET; & en ſecondes noces, une *la Tour d'Auvergne*, dont il n'a point eu d'enfans. La terre de Chavanhac a paſſé dans la branche des DUPUY DE DIENNE.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU CHAYLADET.

XV. GABRIEL DE DIENNE, Seigneur du Chayladet, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Chavanhac, & de *Jeanne d'Oſſandou*, fut Capitaine d'infanterie dans le régiment de Noailles, épouſa, le 24 Mars 1647, *Jeanne de Feiden*, dont: 1. FRANÇOIS, Seigneur du Chayladet, Brigadier de Cavalerie, & Colonel du régiment du Maine, ſucceſſivement Maréchal de Camp & Lieutenant-Général des armées du Roi, marié le 10 Mars 1691, à *Madeleine le Court*, fille de *Jean*, Seigneur de Vazeilles, Conſeiller à la Cour des Aides de Clermont, & d'*Anne Guérin*. Nous ignorons ſa poſtérité; — 2. autre FRANÇOIS, Seigneur de la Souche, Capitaine-Major, & enſuite Meſtre-de-Camp de Cavalerie au régiment du Comte de la Feuillade; — 3. CHARLES, dit le Chevalier du Chayladet, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au régiment de Noailles, enſuite premier Enſeigne des Gardes-du-corps dans la compagnie de Noailles, & Brigadier des armées du Roi, marié en 1702. Nous ignorons le nom de ſon épouſe & ſa poſtérité; — 4. un troiſieme FRANÇOIS, Seigneur de la Dauphy,

Digitized by Google

Dauphy, Major du régiment de Noailles, Cavalerie, puis Lieutenant-Colonel du même régiment, tué à la bataille de Spire; — 5. BALTHASARD, Seigneur de Monnillier, Capitaine de Galeres; — 6. un quatrieme FRANÇOIS, Seigneur de la Sauval, Lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Montal, mort au ſervice en France; — 7. JEAN-FRANÇOIS, dit d'abord l'Abbé du Chayladet, qui a été Aide-de-Camp, & enſuite Capitaine dans le régiment de Lévis; — 8. MARIE-FRANÇOISE, femme du Comte *de Sevrat*, Seigneur du Chaylart, Chalinargues & du Bac, &c. dont poſtérité; — 9. & BLANCHE DE DIENNE, décédée ſans poſtérité.

La branche des DUPUY DE DIENNE, établie en Auvergne, au château de Cariere, paroiſſe de Chaylade, ſubſiſte encore dans les perſonnes de JEAN DE DIENNE, marié en 1758, à *Louis de Forget*, dont HYPPOLITE DE DIENNE, mariée, en 1776, à *Auguſtin-François-Céſar-Dauphin de Layval*, Baron de Monteil-de-Gelat, Officier au régiment des Gardes-Françoiſes, frere de JEAN DE DIENNE; ANTOINE DE DIENNE, Prêtre; FRANÇOIS DE DIENNE. Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au régiment de Lyonnois, infanterie; JOSEPH DE DIENNE, ancien Lieutenant au régiment de Lyonnois; CHARLES DE DIENNE; & JEAN DE DIENNE, ancien Officier au régiment d'Orléans, infanterie, marié à *N*..... *Libeck*, dont ſix enfans, quatre garçons & deux filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſſans d'or, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

DOUBLET DE PERSAN. Cette famille noble, originaire de Normandie, dont il a été donné une notice dans le tome II, *pag. 27 & 28* de la premiere édition de ce Dictionnaire, remonte ſon origine & ſon établiſſement dans cette province à l'an 1280, au rang des familles nobles. Mais le premier de ce nom, dont on a une connoiſſance plus aſſurée, & depuis lequel cette famille prouve ſa filiation, eſt :

OLIVIER DOUBLET, I du nom, mort vers l'an 1336 ou 1340, qui prenoit la qualité d'Ecuyer dans des comptes par lui rendus à Philippe III, Comte d'Evreux, & Roi de Navarre, par ſa femme, fille de LOUIS-HUTIN, Roi de France. Ces comptes regardoient la geſtion des biens que poſſédoit Philippe III, Comte d'Evreux, en Normandie. Il laiſſa pour fils de *Marie d'Aiſy*, ſa femme, :

OLIVIER DOUBLET, II du nom, qui fut élevé auprès de Charles III, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Son attachement pour ce Prince lui fut fatal; car le Roi de France, JEAN I, ayant ſurpris le Roi de Navarre dans le château de Rouen, le fit priſonnier, & ſur le champ fit trancher la tête à pluſieurs Gentilshommes de ſa ſuite, en 1356, du nombre deſquels il étoit. Il avoit épouſé *Suſanne d'Orovella*, du royaume de Navarre, de laquelle il eut deux fils : — 1. OLIVIER, III du nom, qui reſta en Navarre, auprès de ſes parens maternels, où il s'eſt établi, & où ſa famille a ſubſiſté long-tems; — 2. & CHARLES DOUBLET, qui ſuit.

CHARLES DOUBLET, tenu ſur les fonts de Batême par Charles-le-Mauvais, Roi de Navarre, n'avoit que cinq ans lors de la mort de ſon pere, en 1356,

Digitized by Google

& reſta ſous la tutele de ſa mere. Le Roi de Navarre lui donna la charge de Capitaine-Châtelain de la ville de Nemours, qui lui appartenoit. Il mourut, en 1406, laiſſant de *Marie d'Iſſonne*, ſa femme, fille du Juge de Nemours, qu'il avoit épouſée en 1378, pluſieurs enfans, qui paſſerent les uns en Angleterre, les autres auprès du Duc de Bourgogne; mais MARTIN DOUBLET, le dernier de ſes fils, qui vint s'établir à Paris, eſt la tige commune des trois branches de cette famille, aujourd'hui connues ſous les noms de *Seigneurs & Marquis de Perſan*, *Seigneurs & Marquis de Bandeville*, & *Seigneurs d'Ollot & Breuillepont.*

NICOLAS DOUBLET, I du nom, Marquis de Perſan, Seigneur de Nerville, Saint-Aubin, &c. mort le 23 Mars 1695, avoit épouſé *Anne Lair*, morte le 1er Avril 1704. Il en a eu, entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. PIERRE DOUBLET DE CROUY, Marquis de Bandeville, Seigneur de Saint-Aubin, &c. qui fut Maître des Requêtes, le 20 Juin 1711, & mourut en ſa ſoixante-douzieme année, le 31 Juillet 1739. Il avoit épouſé, 1°. le 5 Janvier 1699, *Marie-Françoiſe Pollart*, morte le 3 Mai 1707, fille de *Jacques*, Seigneur de Villequoy, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Anne Larcher*; 2°. *N.... Mathé de Vitry*, veuve de Roland-Pierre Gruyn, Seigneur de Tigery, Maître de la chambre aux deniers, mort le 3 Septembre 1721. Il n'en a point eu d'enfans, & a laiſſé du premier lit, PIERRE-FRANÇOIS DOUBLET, Marquis de Bandeville, mort ſans poſtérité, en 1761, de deux femmes qu'il avoit épouſées; & MICHEL, Seigneur de Bauche, puis Marquis de Bandeville, après ſon frere, Conſeiller au Parlement, le 20 Juillet 1731; — 3. & ANNE DOUBLET, morte le 21 Mai 1727, âgée de 55 ans; femme d'*Antoine de Barillon d'Amoncourt*, Marquis de Branges. (Voyez BARILLON)

NICOLAS DOUBLET, II du nom, Marquis de Perſan, né en Février 1659, Conſeiller au Parlement, mort le 15 Novembre 1728. Il avoit épouſé *Bonne-Eliſabeth-Urſule Garnier de Salins*, fille d'*Arnoul Garnier*, Marquis de Salins, &c. mort le 15 Octobre 1695, & de *Bonne Fay d'Eſpeiſſes*, morte le 30 Octobre 1712. Il en a eu, entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. & ANNE-BONNE DOUBLET DE PERSAN, mariée le 11 Mars 1711, à *Armand-Louis-François Foucault*, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, Gouverneur de la Marche; mort le 9 Mars 1752; & elle au château de Saint-Germain-Beaupré, le 26 Septembre 1754. Ils n'ont laiſſé qu'une fille, la Comteſſe d'*Auroy*, morte ſans enfans.

NICOLAS DOUBLET, III du nom, Marquis de Perſan, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, le 7 Février 1714, Maître des Requêtes en 1718, Intendant du commerce, & mort en 1757, avoit épouſé, le 14 Mars 1724, *Marie-Madeleine Frezeau de la Frezeliere*, fille de *Jean-François-Angélique Frezeau*, Marquis de la Frezeliere, Lieutenant-Général des armées & premier Lieutenant-Général d'artillerie, mort le 19 Octobre 1711, & de *Paule-Louiſe-Marie Briçonnet d'Oyſonville*. Elle eſt morte à Paris le 16 Janvier 1755, à 49 ans, laiſſant: — 1. ANNE-NICOLAS, qui ſuit; — 2. & BON-GUY DOUBLET, Seigneur de Candeuvre, dit *le Chevalier de*

Digitized by Google

Perſan, d'abord Capitaine de cavalerie dans le régiment du Colonel-Général, puis Meſtre-de-camp-Lieutenant de ce régiment en 1758, actuellement Maréchal des camps & armées du Roi.

ANNE-NICOLAS DOUBLET, Marquis de Perſan, de Saint-Germain-Beaupré, Comte de Dun & Croſan, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Yonne, le Pleſſis & autres lieux, a été reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 9 Août 1748, enſuite Maître des Requêtes en 1754. Il a épouſé, le 11 Septembre 1752, *Anne-Adélaïde Aymeret de Gazeau*, née le 26 Mars 1735, fille de *Jean Aymeret*, Seigneur de Gazeau en Poitou, Conſeiller au même Parlement, & d'*Anne-Louiſe-Françoiſe de Montpellier*, dont : — 1. ANNE-NICOLAS DOUBLET DE MONS, né le 19 Décembre 1753 ; — 2. & 3. un fils & une fille, morts en bas âge ; — 4. ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ DOUBLET, née le 1er Septembre 1766.

Les armes : *d'azur, à trois demoiſelles à doubles ailes d'or volans en bande, 2 & 1.*

DOUJAT : famille d'extraction noble & originaire du Berri, laquelle, au rapport de Catherinot, avoit porté les armes ſous les Rois CHARLES VII & LOUIS XI, & vint s'établir à Paris au commencement du XVIe. ſiecle, où elle remplit depuis différentes places dans la Magiſtrature.

LOUIS DOUJAT, fils de JEAN, Avocat au Parlement de Paris, que l'on prétend avoir fait la fonction d'Avocat-Général audit Parlement, par commiſſion ; mort en 1527, & de *Jacquette le Voyer*, fut Subſtitut du Procureur-Général du Roi au Grand-Conſeil, pendant cinq ans, & pourvu de l'office d'Avocat du Roi en la même Cour, créé par édit donné à Lyon le 22 Mai 1522, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier, le 5 Juin ſuivant, & au Grand-Conſeil le 16 du même mois. Il mourut le 4 Novembre 1523, & avoit épouſé *Jacquette Bonin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Corpoy & de Nouriou, Procureur-Général du Grand-Conſeil, & de *Jeanne Fumée*. Sa femme fut tutrice de ſes enfans, qui furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME DOUJAT, tige d'une branche rapportée ci-après.

JEAN DOUJAT, II du nom, Avocat-Général & Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, mort en 1581, avoit épouſé *Marie Doé*, fille unique de *Robert Doé*, Conſeiller ès Conſeils, & de *M..... Brinon*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. DENIS, Avocat au Parlement & Avocat-Général de la Reine Marie de Médicis & de Gaſton de France. Il mourut en 1633, & avoit épouſé *Madeleine de la Haye-Ventelet*, fille d'*Hilaire*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Gilles*. Il en eut deux garçons & quatre filles, ſavoir : NICOLAS, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1648 ; DENIS, Maître des Comptes, mort le 5 Janvier 1667 ; FRANÇOISE, femme d'*Omer Talon*, Avocat-Général au Parlement de Paris, morte le 17 Avril 1667 ; MARIE, premiere femme de *Charles Hervé*, Doyen du Parlement de Paris, morte en Septembre 1697 ; MADELEINE, Religieuſe à l'Aſſomption, morte en 1672 ; & MARIE-MARTHE, Religieuſe Urſu-

Digitized by Google

line; — 3. 4. & 5. trois fils Jéſuites; — 6. MARIE, femme de *Jacques* ou *Pierre Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais; — 7. LOUISE, femme de *Pierre Paumier*, Secrétaire du Roi; — 8. & JEANNE DOUJAT, mariée à *Jacques Defita*, Sieur du Vivier, Prévôt de Melun, dont une fille.

JEAN DOUJAT, III du nom, Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 15 Décembre 1610, avoit épouſé *Françoiſe Heves*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi & du Parlement, dont

JEAN DOUJAT, IV du nom, Conſeiller au Parlement, le 4 Décembre 1617, mort le 3 Décembre 1663; il avoit épouſé *Anne le Roux*, morte le 23 Mai 1658, fille de *Pierre*, Seigneur de Baule, Secrétaire du Roi, & de *Marie Ruaux*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Maître d'Hôtel du Roi, marié à *Madeleine Tiraqueau*, morte en 1709, fille de *Pierre Tiraqueau*, Seigneur de Sainte-Hermant, & d'*Edmée de Rubentel*, Dame d'Arex & d'Anjou, dont il eut un fils & une fille, ſavoir, JOACHIM-FRANÇOIS, Seigneur d'Arcueil, Conſeiller au Châtelet, mort le 2 Février 1753, âgé de 81 ans, & FRANÇOISE-CATHERINE, femme de *Jean-François le Boindre*, Conſeiller au Parlement; — 3. MARIE, alliée à *René de Maupeou*, Préſident des Enquêtes, morte en Février 1698; — 4. & HÉLENE DOUJAT, Religieuſe à la Congrégation de N. D., morte en 1646.

JEAN DOUJAT, V du nom, Conſeiller au Parlement le 30 Août 1647; mort Doyen le 18 Janvier 1710, âgé de 89 ans & demi; il avoit épouſé *Catherine Targer*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Genevieve Coulas*, dont: — 1. JEAN-CHARLES, qui ſuit; — 2. & MARIE DOUJAT, née le 7 Août 1656, femme d'*Antoine Subtil*, Auditeur des Comptes, morte le 1er Mai 1739.

JEAN-CHARLES DOUJAT, Conſeiller au Parlement de Metz, le 27 Septembre 1680, puis Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1686, Maître des Requêtes le 22 Mars 1701, Intendant de Poitiers en 1706, de Hainaut en 1707, de Bordeaux en 1708, de Maubeuge en 1709, de Moulins en 1721, mort le 9 Mai 1726, âgé de 73 ans, avoit épouſé, en Juillet 1688, *Eliſabeth de Rollinde*, morte ſans enfans le 29 Mai 1719, fille de *Marc-Antoine*, Secrétaire des Commandemens de Mademoiſelle de Montpenſier, & d'Eliſabeth du Bois.

SECONDE BRANCHE.

GUILLAUME DOUJAT, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1553, ſecond fils de LOUIS, & de *Jacquette Bonin*, auteur de quelques traités de droit, mourut en 1573; il avoit épouſé *Catherine Daigua*, morte en Juin 1573, fille de *Bertrand*, Avocat au Parlement de Toulouſe, & de *Catherine Tournoer*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LOUIS, Prieur de Garcinville; — 3. & BERNARD DOUJAT, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après.

JEAN DOUJAT, Avocat au Parlement de Toulouſe, Conſeiller au Grand

Digitized by Google

Conſeil, où il ne fut pas reçu à cauſe des troubles, Capitoul de Toulouſe en 1581, mort le 2 Septembre 1622, avoit épouſé, 1°. *Madeleine de Durand*, fille de *Jean*, Gentilhomme du Lauraguais, des Seigneurs de Montjard, & de Moneſterolle, morte en 1587; & 2°. *Jeanne de Montaud*, fille de *Jean*, des Vicomtes de Conſerans, morte en 1619. Ses enfans furent : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chanoine de Saint-Felix, mort en 1649; — 3. MARIE, femme de *Geraud de Brunonchon*; — 4. & MADELEINE DOUJAT, épouſe de *Guillaume de la Rouge*, Sieur de Luzeau près Beaumont.

BERNARD DOUJAT, Avocat au Parlement, & deux fois Capitoul de Toulouſe, mort le 17 Septembre 1631, avoit épouſé *Jeanne Dejean*, morte vingt-quatre heures avant lui, ſœur d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont : — 1. JEAN, qui fut Conſeiller au même Parlement, où il prêta ſerment en 1637, enſuite Avocat à celui de Paris en 1639, reçu à l'Académie Françoiſe le 20 Août 1650, Profeſſeur en droit canon au College Royal en 1651, Docteur Régent en droit en 1655, & Hiſtoriographe latin du Roi. Il fut Inſtituteur des études du Dauphin, ſous M. de Perigny, Précepteur de ce Prince, & eut une penſion du Roi, du Clergé & du Chancelier, & mourut le 27 Novembre 1688, âgé de 79 ans; — 2. JACQUES, Avocat au Parlement de Toulouſe, marié en 1676, à *Georgette de Fargues*, fille d'*Arnaud*, Avocat, & de *Catherine du Loup*; — 3. JACQUES-FIRMIN, Chanoine de Meaux; — 4. MARIE, Religieuſe de Sainte-Claire, — 5. autre MARIE, femme de *Claude Dalmas*; — 6. & JEANNE DOUJAT, femme de *Pierre Delpy*, Capitoul de Toulouſe.

TROISIEME BRANCHE.

BERNARD DOUJAT, troiſieme fils de GUILLAUME, & de *Catherine Daigna*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mort en 1598, avoit épouſé *Marie d'Auxonne*, fille de *Jean Vital*, Conſeiller au même Parlement, & de *Catherine Barthelemy*. Elle mourut en 1620, laiſſant : — 1. PAUL-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Chanoine Théologal de Lille; — 3. JOSEPH, Prieur de Noé; — 4. GABRIEL, Religieux Dominicain; — 5. LOUISE, femme de *Raimond de Maſnau*, Gentilhomme de Rouergue; — 6. JEANNE, mariée à *Pierre de Viguerie*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; — 7. & MARGUERITE DOUJAT, Abbeſſe de Saint-Cernin de Toulouſe.

PAUL-ALEXANDRE DOUJAT, Avocat au Parlement de Toulouſe; mort le 24 Août 1631, avoit épouſé *Anne de Platea*, fille de *Jean*, Conſeiller au Préſidial de Toulouſe, & d'*Anne de Babut*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & JEAN-VITAL DOUJAT, Capitaine au régiment de Bretagne, tué au ſiege de Condé en 1655.

PIERRE DOUJAT, Avocat au Parlement, & Capitoul de Toulouſe en 1660, mourut en 1671; il avoit épouſé *Bourguine de Paynaguet*, fille de *Jean*, Sieur de Peyrigne, & de *Marie Potier de la Teraſſe*, ſa ſeconde

Digitized by Google

femme. Ses enfans furent : = 1. JEAN-VITAL, Religieux de la Mercy ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Capitaine au régiment de Dauphiné ; — 4. & SIMON DOUJAT, Eccléſiaſtique.

FRANÇOIS-JOSEPH DOUJAT, Sieur de Saint-Martin de Toheus, a épouſé *Jacquette de Buſta*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Borraſſol*, dont : — 1. & 2. JEAN & HENRI ; — 3. GABRIEL-BONAVENTURE, Conſeiller au Parlement de Toulouſe ; — 4. & 5. MARIE & JACQUETTE DOUJAT.

Cette famille eſt anciennement alliée avec celles de Tudert, Fumée, Molé, Montholon, Briçonnet, & quantité d'autres diſtinguées dans la robe ; & en dernier lieu, avec celles de Talon, Bignon, Phélipeaux, Pontchartrain, Joly de Fleury, & avec la branche de l'ancien Chancelier de France M. de Lamoignon,

Les armes : *d'azur, au griffon d'or rampant, couronné d'une couronne de même.*

DROUIN, Seigneur de Bonville en Gâtinois. Celui dont on peut ſuivre la filiation, eſt :

PHILIPPE DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Cheſnon, près Château-Landon. Il étoit Capitaine d'une compagnie d'infanterie ſous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut pere de :

II. GUILLAUME DE DROUIN, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Cheſnon & Marchery. Il eut de N..... *de Vievre*, ſa femme : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Cheſnon, pere de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur du Baux, paroiſſe de Cheſnon, marié à *Nicole Jenſon*, dont on ignore la poſtérité ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, qui épouſa, en 1500, par contrat, préſent Herpin, Notaire à Orléans, *Suſanne du Monceau*, veuve en 1521 ; — 3. & GUILLAUME DE DROUIN, qui ſuit.

III. GUILLAUME DE DROUIN, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Preſſoir & de Cheſneteau en Gâtinois, préſent à la réformation de la coutume de Sens, en 1553, eut pour fils :

IV. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau, Marchery & du Preſſoir. Il épouſa, par contrat devant Provincher, Notaire à Petiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette de la Taille*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts, & de *Marie de Poilloue*, dont : — 1. LÉON, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, femme, en 1556, de *François Pelet*, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. LÉON DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau & de Bouville, du chef de ſa femme, épouſa, par contrat devant Conſte, Notaire à Petiviers, le 29 Août 1558, *Claude de Vaux*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudiere, & auſſi de Bouville, par ſucceſſion de *Pierre de Vaux*, ſon couſin germain, & de *Marie du Petit-Juvan*, dont pour fils unique :

VI. ROBERT DE DROUIN, Seigneur de Bouville, Gendarme de la compagnie du Roi, maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance des Commiſſaires départis dans la généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épouſa,

Digitized by Google

par contrat, préſent Pezard, Notaire à Yevre-le-Châtel, du 11 Juin 1587; *Eliſabeth Broſſet*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne Dumoulin*, dont :

VII. FLORISET DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, né le 15 Mars 1599, Capitaine au régiment d'Harcourt, en 1628; Gentilhomme de la maiſon d'Orléans, en 1632; Lieutenant-Colonel au régiment de Saint-Luc, par commiſſion du 12 Septembre 1635; Gouverneur de la ville & du château de Petiviers, par lettres du 2 Juin 1649; & enfin Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Valois, par lettres du Roi, du 20 Septembre 1650. Il épouſa, 1°. préſent Bruneau, Notaire à Paris, le 23 Février 1638, *Eliſabeth Hubert*, veuve, en premieres noces, de François Colar, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des comptes; en ſecondes, de Charles du Verger de Hauranc, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat, & fille de *François Hubert*, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des comptes; 2°. *Anne du Rouſſeau*, veuve de Pierre de Barbançon, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers, près Petiviers, & de *Jeanne de Billy*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, dit *le Chevalier de Bouville*, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des cent Mouſquetaires du Roi; — 3. & FRANÇOISE, dont on ignore l'alliance.

VIII. FRANÇOIS DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Petiviers, & Capitaine au régiment d'Orléans, infanterie, épouſa, par contrat devant Clouet, Notaire à Orléans, le 7 Février 1665, *Madeleine Guyon*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Catherine Lhoſte*; dont :

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de l'Epinette en Poitou, Gouverneur de Petiviers, Sous-Lieutenant de grenadiers au régiment des Gardes Françoiſes, mort dans ſon château de Bouville, le 26 Juillet 1748, veuf de *N.... de Gauville*, Dame de Moncelard, fille du Seigneur de Javerſy, dont ſont iſſus : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Gouverneur de Petiviers, Seigneur de Bouville & de Moncelard, par les partages qu'il a faits avec ſes freres & ſœurs, du conſentement & en préſence de leur pere, le 1^er^ Mai 1747. Il a épouſé *Marie-Anne de Vaudeberg*, d'Orléans, dont en 1759, il n'avoit point d'enfans; — 2. PHILIPPE, dit le *Chevalier de Bouville*, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon du régiment de la Marine, non marié; — 3. ELISABETH, dite *Mademoiſelle de Bouville*, Dame de Ramoulu; — 4. CATHERINE, dite *Mademoiſelle de Drouin*, Dame de Ferrieres, non mariées, — 5. & CATHERINE-MADELEINE DE DROUIN, dite *Madame de Moncelard*, Religieuſe-Profeſſe à la Congrégation d'Etampes.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, 2 & 1, accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1 & 2, de même.*

Digitized by Google

DRUMMOND, famille noble & ancienne d'Ecoſſe, dont le Comte de Perth étoit chef en 1695. Le premier qui ait porté le nom du DRUMMOND, dans cette famille, étoit un Gentilhomme Anglois nommé MAURICE, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline, héritier légitime du pays, pour éviter la perſécution de Guillaume le Conquérant, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. MAURICE commandoit le vaiſſeau où Edouard Atheline, accompagné de ſa mere *Agathe*, & de MARGUERITE & CHRISTINE ſes ſœurs, s'embarqua; une violente tempête les contraignit de relâcher en Ecoſſe, & ils aborderent à un port ſur la riviere de Fort, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des Sœurs d'Edouard (Saint-Magarets Houp); c'eſt celle qui, ayant été fort illuſtre par ſa ſainteté pendant ſa vie, fut canoniſée après ſa mort, eſt connue ſous le nom *de Sainte-Marguerite.* Elle épouſa *Milcolombe III* du nom, Roi d'Ecoſſe, qui donna beaucoup de biens & de dignités à MAURICE DRUMMOND, beaucoup de terres dans la province de Dombarton, & la charge de Sénéchal de Lennox : la Reine lui donna auſſi des marques de ſon eſtime; car elle lui fit épouſer une de ſes filles d'honneur. De ce mariage ſortit un fils qui s'appella MILCOLOMBE, & qui fut pere de MAURICE; celui-ci le fut de JEAN, & ce dernier de MILCOLOMBE. On ignore leurs actions & leurs alliances; mais on ſait leur ſuite généalogique, par des actes qui ont été conſervés avec grand ſoin, pendant quelques ſiecles dans l'abbaye d'Inchaffri, & tranſportés enfin dans les archives de la famille. Il s'en eſt perdu quelques-uns par les pillages, où elle fut expoſée dans la grande révolution de l'an 1688; mais il en reſte aſſez pour faire foi de ce l'on expoſe dans cet article, & d'ailleurs les hiſtoriens Ecoſſois en fourniſſent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE DRUMMOND, II du nom, eut MILCOLOMBE III, ſurnommé BEGG, c'eſt-à-dire *le Petit;* celui-ci épouſa *Ada*, fille de *Malduin*, Comte de Lennox, laquelle n'avoit qu'un frere, qui ne laiſſa point d'enfans, & qui épouſa la ſœur de ce Jean Monteilh, lequel vendit aux Anglois l'illuſtre Guillaume Wallace, Viceroi d'Écoſſe. Ce Jean Monteilh prévoyant que le Comte de Lennox, ſon beau-frere, laiſſeroit ce comté à MILCOLOMBE, mari de ſa ſœur, conſeilla au Roi de le demander. Il eſpéra que le Roi l'ayant obtenu le lui donneroit; mais il ſe trompa, le Roi en gratifia Robert Stuard, dont les deſcendans ont été Comtes de Lennox. MILCOLOMBE BEGG eut d'*Ada*, ſa femme, quatre fils, JEAN, MAURICE, THOMAS & WALTER; ce dernier fut Secrétaire du Roi. MAURICE épouſa la fille du Sénéchal de Strathern, & ſuccéda à ſa dignité & à ſes grands biens. THOMAS fut fait Baron de Balfron. Leur aîné JEAN DRUMMOND, ſeptieme Sénéchal de Lennox, déclara la guerre à Jean Monteilh. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles. Monteilh fut vaincu, & perdit trois fils dans cette guerre; le Roi impoſa la paix aux parties.

Les grands du royaume s'aſſemblerent pour cette pacification, de laquelle furent garants les Comtes de Douglas, d'Angus & d'Arran, & Mylord Robert,

Digitized by Google

Robert, neveu du Roi Robert Bruce. DRUMMOND ayant perdu par l'un des articles du traité, les terres qu'il poſſédoit au Comté de Lennox, à cauſe de la mort des trois fils de Jean Monteilh; ſe retira avec ſa famille dans la province de Perth, où il poſſédoit les terres de Stobhell & de Cargil. Il épouſa la fille aînée de *Guillaume de Montifex*, Grand Tréſorier d'Écoſſe. ſon fils aîné MILCOLOMBE, IV du nom, épouſa *Iſabelle Douglas*, Comteſſe héréditaire de Marr, fut lié d'une amitié très-étroite, avec le Comte Douglas, ſon beau-frere; il s'aſſocia avec lui pour faire la guerre aux Anglois; ſe ſignala à la ſanglante bataille de d'Olterburn, où il fit priſonnier Rolph Percei, Général de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une penſion viagere pour cette action. Son frere GUILLAUME épouſa la fille du Baron d'*Airth*; laquelle lui apporta en dot la baronnie de Carnock. De ce mariage eſt iſſue la branche d'Athornden.

L'aînée des quatre filles de JEAN DRUMMOND, qui s'appelloit ANABELLA, épouſa *Rorbert*, III du nom, Roi d'Ecoſſe; elle eſt fort louée par les hiſtoriens Ecoſſois, à cauſe de ſa vertu & de ſa prudence ſinguliere, & fut mere de JACQUES I, Roi d'Ecoſſe; l'une de ſes ſœurs fut mariée à *Archibald*, Comte d'Argvi, une autre à *Alexandre Macdonald*, Seigneur des Iſles, fils aîné du Comte de *Roſſe*, & une autre à *Stuart de Duſſli*.

MILCOLOMBE, IV du nom, étant mort ſans enfans, JEAN DRUMMOND, ſon frere, fut le chef de la famille. Il épouſa *Eliſabeth de Sainte-Clare*, fille du Comte d'Orknei, Caithneſſe, Roſſin, &c. très-illuſtre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecoſſois. Il eut trois fils & une fille, laquelle fut mariée au Seigneur *Thomas*, Baron de Kinnord. Nous parlerons de WALTER, l'aîné des trois fils. ROBERT ſon puîné ſe maria avec l'héritiere de *Barnbougall*. JEAN le cadet de tous, s'en alla aux Iſles de Madere, où ſa poſtérité fait encore belle figure. WALTER DRUMMOND, marié à *Marguerite*, fille du Seigneur Patrice Ruthven, chef d'une noble maiſon, fut pere de: — 1. MILCOLOMBE, qui ſuit; — 2. JEAN, Evêque de Domblan; — 3. & WALTER DRUMMOND, qui fut fait Baron de Liderief, duquel eſt ſortie la branche du BLAIR-DRUMMOND, qui a produit deux autres branches, celle de NEWTON, & celle de GERDRUM.

MILCOLOMBE, V du nom, épouſa *Marie Murrai*, fille du Seigneur de Tullibardin, & en eut: — 1. JEAN, Milord DRUMMOND, créé Pair du Royaume; — 2. WALTER, Seigneur de Demſton; — 3. JACQUES, Seigneur de Corrivechter; — & THOMAS DRUMMOND, Seigneur de Druminernorch, duquel ſont ſorties les branches d'INVERMOI, DE CULTMALINDRE, DE COMRIE ET DE PITCAIRNS.

JEAN DRUMMOND, fils aîné de MILCOLOMBE, ſe maria avec *Eliſabeth Lindſei*, fille du fameux Comte de Grawford, & ſe rendit puiſſant & illuſtre. Il fut grand Juſticier d'Ecoſſe, qui, en ce tems là étoit la principale charge du royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de Congraing, ſon parent, ſituées dans la province de Straltherne, & avec la permiſſion du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette Province. Il rendit de grands ſervices à Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, car il mit en déroute le Comte de Lennox & le Seigneur de Liſre, avec les aſſociés qui alloient joindre

Digitized by Google

le Comte de Mariſball & le Seigneur de Gordon, afin d'exécuter le complot qu'ils avoient tramé de s'aſſurer de la perſonne du jeune Monarque, & de gouverner le royaume, ſous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix, avec Richard III, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi, on le dépouilla de ſes biens & de ſes charges, parce qu'il avoit donné un ſoufflet à un Roi d'armes qui étoit allé le citer, dans le château de Drummond, à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine; mais l'interceſſion des Grands du royaume fit, qu'en conſidération de ſa nobleſſe & de ſes ſervices, on le rétablit dans ſes biens & dans ſes honneurs, deux jours après. Il eut quatre filles, dont l'une, nommée MARGUERITE, plut ſi fort au Roi Jacques IV, qu'il la voulut épouſer; mais comme il falloit une diſpenſe du Pape, à cauſe de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince, impatient, célébra ſes noces en ſecret. De ce mariage clandeſtin vint une fille qui fut femme du Comte de Huntlei. La diſpenſe étant venue, le Roi voulut célébrer ſes noces publiquement; mais la jalouſie de quelques Grands contre la maiſon de DRUMMOND, leur inſpira la criminelle penſée de faire empoiſonner MARGUERITE, afin que ſa maiſon n'eût pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecoſſe. Sa ſœur ELISABETH fut Comteſſe d'*Angus*; EUPHÉMIE, ſon autre ſœur fut femme du Seigneur *de Flenming*; ANNABELLA, ſon autre ſœur, fut Comteſſe de *Montroſ*.

GUILLAUME DRUMMOND, fils de JEAN, & mari d'*Iſabelle Campbell*, fille du Comte d'*Argyll*, eut deux fils, WALTER & ANDRÉ. Il entra en guerre ouverte, lui & ſa famille, avec celle de Murrai. Quelques-uns de ſes amis brûlerent dans une égliſe quelques Gentilshommes de la maiſon de Murrai. Il étoit fort innocent de ce crime; & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête; ce qui fut exécuté. Son fils ANDRÉ fut créé Baron de Bellichelon, & forma une branche, dont le dernier mâle, MAURICE DRUMMOND, laiſſa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre; l'une d'elles fut femme de *Caryl*, Secrétaire du Roi Jacques.

WALTER DRUMMOND, fils aîné de GUILLAUME, n'eut d'*Eliſabeth Groham*, fille du Comte de *Montroſ*, qu'un fils, qui ſuit:

DAVID DRUMMOND, marié, 1°. à *Marguerite Stuart*, fille du Duc d'*Albanie*, Vice-Roi d'Ecoſſe, de laquelle il n'eut qu'une fille, femme du Seigneur de *Pouri-Ogibi*; & 2°. à *Lilia Ruthven*, dont il eut deux fils & cinq filles, ſavoir: — 1. PATRICE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Maderli, duquel ſont ſortis les Vicomtes de STRATHALLAN, & les Barons de MARCHANI. Le premier qui fut créé Vicomte de Strachallan, s'appelloit GUILLAUME DRUMMOND; il étoit Lieutenant-Général des armées du Roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre que pour le cabinet; — 3. JEANNE, femme de *Jean*, Comte de Montroſ, Chancelier & Vice-Roi d'Ecoſſe; — 4. ANNE, mariée à *Jean*, Comte de Marr, Grand-Tréſorier d'Ecoſſe; — 5. LILIA, Comteſſe de Cravsford; — 6. CATHERINE, Dame de Tullibardin; — 7. & MARGUERITE DRUMMOND, Dame de Kerr.

Digitized by Google

PATRICE DRUMMOND, mariée à *Marguerite Lindſei*, fille du Comte de *Cravsford*, tige de la branche d'Edzel, eut deux fils & cinq fillles: — 1. & 2. JACQUES & JEAN, qui ſuivent; — 3. CATHERINE, Comteſſe de *Rothes*; — 4. LILIA, Comteſſe de *Dumferlin*, mere des Comtes de Lauderdale, de Kelli, de Balcarres & de Cathneſs; — 5. JEANNE, Comteſſe de *Rexburgh*, Gouvernante des enfans du Roi Charles I; — 6. ANNE, Dame de *Torrai-Barelas*; — 7. & ELISABETH DRUMMOND, femme de Milord *Elphinſtin*.

JACQUES DRUMMOND, créé Comte de Perth, épouſa *Iſabelle Scotoun*, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, laquelle a été Comteſſe de *Sunderlan*, & mourut jeune.

JEAN, ſon frere, Comte de Perth, lui ſuccéda, & fut marié avec *Jeanne Kerr*, fille du Comte de Roxburgh, de laquelle il eut quatre fils & deux filles, l'une deſquelles fut Comteſſe de *Wigton*, & l'autre Comteſſe de *Tullibardin*; les quatre garçons furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ROBERT, mort en France; — 3. JEAN, qui a fait la branche de *Logi-Almond*; — 4. & GUILLAUME, Comte de Roxburgh, qui a fait celle de *Roxburgh* & de *Bellandin*.

JACQUES DRUMMOND, II du nom, Comte de Perth, épouſa *Anne Gordon*, fille du Marquis de Hutlei, dont deux fils & une fille; ſavoir: — 1. JACQÇES, qui ſuit; — 2. & 3. JEAN & ANNE DRUMMOND; c'étoit, dit-on, une Dame de grand mérite, qui épouſa le Comte d'*Erroll*, Connétable héréditaire d'Ecoſſe. JEAN DRUMMOND, Duc de Melford, Chevalier de la Jarretiere, Secrétaire de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, mort le 25 Janvier 1714, âgé de 64 ans, avoit épouſé, 1°. l'héritiere de *Lundin*, dont il eut trois fils & trois filles; celles-ci ſont: ANNE, mariée au Baron de *Houſton*; ELISABETH, femme du Vicomte de *Strathallan*; & MARIE, qui n'étoit pas mariée en 1695. Les trois fils ſont: JACQUES, Baron de Lundin; ROBERT & CHARLES. JEAN épouſa, 2°. *Euphémie Wallace*, fille de *Thomas Wallace*, Baron de Graigie, chef d'une très-ancienne famille, dont il eut ſix fils & trois filles; JEAN, Seigneur de Thorth, THOMAS, GUILLAUME, ANDRÉ, RENAUD, PHILIPPE, CATHERINE, THÉRESE & MARIE.

JACQUES DRUMMOND, III du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretiere & de Saint-André, chef de cette famille, en 1695, fut fait Conſeiller d'état, l'an 1670; Grand-Juſticier d'Ecoſſe, l'an 1680; & Grand-Chancelier d'Ecoſſe, l'an 1684. Il fut ſi touché par la lecture des papiers qui furent trouvés dans le cabinet de Charles II, concernant la controverſe, qu'ayant examiné l'affaire de la religion très ſincérement, il crut que la religion Catholique étoit la ſeule véritable, & en fit profeſſion publique. Son attachement à cette religion & au ſervice du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'expoſerent, dit-on, à pluſieurs mauvais traitemens ſoit de la part de la populace, ſoit de la part du Conſeil d'Ecoſſe. Il fut gardé très-étroitement dans le château de Sterlin, deux ans & ſept mois, après quoi, on lui permit de reſpirer un peu de tems, à cauſe qu'il étoit malade; puis on le mit en priſon, d'où il ne ſortit qu'au bout de neuf mois; enfin

Digitized by Google

on lui permit de ſortir du royaume. Il ſe retira à Rome, où ſa vertu & ſon zele pour la religion catholique le firent fort eſtimer. Etant paſſé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi Jacques II, Gouverneur de Jacques III, connu ſous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, & Grand-Chambellan de la Reine, ſa mere; il mourut à Saint-Germain-en-laye, le 10 Mai 1716, en ſa ſoixante-huitieme année, d'où ſon corps fut porté à Paris, & enterré au college des Ecoſſois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime que la catholicité. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne Douglas*, fille de *Guillaume*, Marquis de Douglas; 2°. *Lilia*, Comteſſe de Tullibardin; & 3°. *Marie Gordon*, fille de *Louis*, Marquis de Huntlei, & ſœur du Duc de Gordon. Du premier lit ſont ſortis : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *Guillaume*, Comte de Marshall, Maréchal héréditaire d'Ecoſſe; — 3. ANNE, qui n'étoit point mariée en 1695. Les deux autres mariages du Duc de Perth, lui ont donné chacun deux garçons.

JACQUES, Milord DRUMMOND, quitta, à l'âge de 15 ans, à Paris, l'académie & les exercices, pour paſſer en Irlande avec le Roi JACQUES, en 1689. Il ſe trouva au ſiege de Lodonderri, aux combats de Newton, de Butler & de la Boyne. Etant repaſſé en France avec le Roi Jacques, il reprit ſes exercices dans les académies de Paris, puis voyagea en France, en Italie, en Flandres & en Hollande. Il étoit en Ecoſſe en 1695.

Ceci eſt tiré de *Moréri*, & copié ſur un manuſcrit compoſé en 1689.

Le Comte de DRUMMOND DE BETFORT, Maréchal des camps & armées du Roi, & Commandeur dans l'ordre de Saint-Louis, depuis le 1er Juillet 1775, par la mort du Chevalier de la Valliere.

Les armes de DRUMMOND, ſuivant l'armorial de Dubuiſſon, ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois faſces ondées de gueules; au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent enclos dans un double trécheur, contrefleuré de même.*

DUCHESNE, en.....

PIERRE DUCHESNE, ſervit pendant trente-deux campagnes ou ſieges, & ſuivit, en qualité de premier Médecin, M. le Dauphin, fils de LOUIS XIV, & en la même qualité les Ducs de Bourgogne, de Berri & d'Anjou, celui-ci avant ſon avénement à la Couronne d'Eſpagne; & en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes enfans, JACQUES DUCHESNE, Major de la ville de Philippeville, & auparavant Capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de Louvigny, qui a ſervi pendant trente trois ans, & reçu des bleſſures conſidérables dont il demeura eſtropié; & de ceux d'ANTOINE DUCHESNE, ſon ſecond fils, Capitaine au régiment de la Marine, qui ſervoit depuis vingt ans, ce Monarque leur a accordé des lettres de nobleſſe pour eux & leurs enfans, nés & à naître en loyal mariage, datées du mois de Novembre 1700.

JACQUES-ANTOINE DUCHESNE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine du Corps-Royal de l'Artillerie, réformé avec appointemens, & LOUIS-ROLAND DUCHESNE, ancien Lieutenant du même corps, ſon frere, ayant expoſé à LOUIS XV, que PIERRE DUCHESNE, leur biſaïeul, pre-

Digitized by Google

mier Médecin des enfans de France, avoit obtenu des lettres d'annobliſſement pour les ſervices par lui rendus pendant trente-deux campagnes ou ſieges, en aucun deſquels il avoit ſuivi le Dauphin, ſon aïeul, le Duc de Bourgogne, ſon pere, & le Duc de Berri, ſon oncle, & que JACQUES DUCHESNE, leur pere, Major de Philippeville, auparavant Capitaine d'infanterie au régiment de Louvigny, mort Commandant à Bouillon, eſtropié des bleſſures conſidérables qu'il avoit reçues à la guerre; qu'ANTOINE DUCHESNE, ſon oncle, Capitaine au régiment de la Marine, y avoit ſervi pendant vingt-un ans; que PIERRE-JACQUES, leur pere, a conſacré toute ſa vie au ſervice, tant en qualité de Commandant de bataillon de Milice de Châlons, que comme Capitaine de Grenadiers, & enfin comme Lieutenant-Colonel d'infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & qu'eux ſe ſont auſſi conſacrés aux ſervices depuis leur tendre jeuneſſe & ſe ſont efforcés par ce moyen de ſe rendre dignes de la grace accordée à leur biſaïeul, dont il a joui paiſiblement ainſi que leur pere & aïeul pendant ſoixante-dix ans; comme LOUIS XV, régnant, par ſon édit de 1715, a révoqué les annobliſſemens accordés depuis le 1^er^. Janvier 1689; ce Monarque a bien voulu les excepter de la révocation portée par ledit édit, & Sa Majeſté s'y eſt déterminé avec d'autant plus de confiance, qu'Elle s'eſt réſervée par l'article premier de cet édit, d'excepter de la révocation générale des annobliſſemens, ceux qui auroient été accordés pour ſervices rendus à l'Etat; & les lettres de nobleſſe obtenues pour PIERRE DUCHESNE, ayant été la récompenſe des ſervices rendus pendant longues années auprès des Princes, enfans de France, ainſi que de ſes deux enfans qui avoient ſervi & reçu des bleſſures dangereuſes en défendant l'Etat; & le pere des expoſans ayant auſſi continué de s'y conſacrer à leur exemple, & MAURICE-REINE-CHARLES-GRÉGOIRE DUCHESNE, fils de LOUIS-ROLAND, ayant été nommé pour entrer en qualité d'éleve à l'école Royal-militaire, pour ſe mettre à portée de ſervir dans la ſuite avec le même zele; ont porté Sa Majeſté par des lettres-patentes en forme de charte, données à Verſailles, au mois d'Avril 1771, de confirmer dans leur nobleſſe JACQUES-ANTOINE & LOUIS-ROLAND DUCHESNE, leurs veuves & deſcendans, nés & à naître en légitime mariage.

En vertu des premieres lettres de nobleſſe accordées en 1701, le juge d'armes de France, a enregiſtré dans ſon regiſtre général.

Les armes qui ſont : d'*azur à trois glands d'or, poſés 2 en chef & 1. en pointe.* L'un timbré *d'un caſque de profil orné de ſes lambrequins d'or & d'azur.*

DULONG, anciennement LELONG, à Beaucaire en Languedoc: famille originaire de Toſcane, où elle a occupé les premieres charges, comme celles de Grand Magiſtrat & de Sénateur.

Suivant les recherches faites dans cette ville ſur ſon origine en 1732, & compriſes dans un inventaire général de ſes titres, légaliſés par les Conſuls, Viguiers & Lieutenans-Généraux de la ville de Beaucaire; on trouve que MICHEL DULONG a préſidé au grand Magiſtrat de Sienne

Digitized by Google

en 1382. PIERRE & JACQUES DULONG, en 1420; JACQUES, fils de PIERRE en 1441; PIERRE, fils de JACQUES-SIMON, en 1445; PIERRE, fils de JACQUES-PIERRE, en 1484; LÉONARD, fils de PIERRE, en 1527; ANTOINE, fils de LÉONARD, en 1535; OCTAVIEN, fils d'ANTOINE, eſt le dernier qui ait préſidé en 1570 au ſuſdit Grand Magiſtrat de Sienne.

LIONNETTE, ſœur d'OCTAVIEN, & fille d'ANTOINE, fut mariée en 1564, à *Lélie Zondadary*, fils de *Marc-Antoine*, d'une maiſon connue en Italie, qui a donné de nos jours un Grand-Maître de Malte & un Archevêque de Sienne, dans *Antoine-Félix Zondadary*, qui vivoit en 1732, lors de la recherche de l'origine de cette famille dans les archives de Sienne. On trouve auſſi dans celles de la ville de Beaucaire, un JEAN DULONG, Chevalier, Maître-d'hôtel du Roi CHARLES VII, & Sénéchal en 1455.

I. Le premier connu en France eſt DENIS DULONG, qui vint s'établir à Aigues-Mortes, port de mer, alors conſidérable. Le Roi LOUIS XI lui donna le commandement de ſa premiere galere, nommé la grande Galéaſſe. Sa valeur & ſon mérite le firent diſtinguer. Il fut envoyé, par Sa Majeſté, en commiſſion à Naples, à Meſſine & à Palerme. Dans une lettre que le Pape Sixte IV lui écrivit, datée du 18 Mai 1482, il eſt qualifié de noble Capitaine DULONG de la Galéaſſe. Il eut deux fils, PIERRE & ARNAUD, qui ſuit. PIERRE fut marié à *Helene d'Arlot*, & en eut FRANÇOIS, mort ſans enfans.

II. ARNAUD DULONG vint s'établir à Beaucaire, & ſe maria, le 25 Novembre 1519, à *Thiphene d'Arlot*, fille de noble *Pierre d'Arlot*, de Beaucaire. Il partagea, le dernier Février 1536, avec PIERRE, ſon aîné, les biens qu'ils poſſédoient par indivis à Florenſac. Leurs enfans furent: — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, qui commanda une compagnie de cent hommes de pied, réduite le 26 Mars 1563, à cinquante hommes, & eut commiſſion de M. de Cruſſol, Duc d'Uzès, le 7 Novembre 1567, d'aſſembler & de commander trois cens hommes de pied. Il teſta, le 9 Octobre 1583, & eut de *Marguerite de Marcourel de Beziers*, qu'il avoit épouſée, le 10 Juin 1563, un fils nommé PAUL, marié le 26 Août 1590, à *Claude de Caſſole*; il teſta le 26 Avril 1606, & mourut ſans enfans; — 3. & ANTOINE, allié par contrat du 21 Septembre 1567, à *Claude de Gueydan*, mort auſſi ſans poſtérité.

III. HONORÉ DULONG eut, le 3 Juillet 1575, commiſſion de M. de Montmorency de faire la levée des bleds & vins pour munir le château de Beaucaire. Il fut chargé, par le Seigneur de Saint-Salle, d'aller commander au lieu de Somhac, pour le ſervice de Sa Majeſté, & pour s'oppoſer aux courſes & invaſions des ennemis, & par M. de Montmorency, de l'entretien de la garniſon de Saint-Hilaire. Il fut nommé pour garder ce lieu ſous la domination du Roi. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1567, *Marguerite de Folcalquier*, & en faveur de ce mariage, ſa mere, *Thiphene d'Arlot*, qui teſta le 23 Juin de la même année, lui fit donation d'une maiſon ſituée dans la ville de Beaucaire. Il eut pour fils:

Digitized by Google

IV. PIERRE DULONG, lequel eut commiſſion du Sieur de la Guiche, de conduire dans le Bourbonnois la compagnie de M. le Duc de Vendôme, compoſée de vingt Chevaux-legers & de quarante arquebuſiers. M. de Montmorency, Lieutenant-Général pour le Roi, le chargea, le 23 Mai 1616, de ſe ſaiſir d'un nommé Beaulieu, qui avoit des liaiſons ſecrettes avec des Princes étrangers. Le même Seigneur lui donna, le 26 Juin 1621, commiſſion de mettre ſur pied une compagnie de cent hommes dans le régiment de Languedoc. Il en eut une autre du Roi, le 15 Juin 1632, pour faire la levée de cent hommes de guerre dans le régiment du Marquis de Corbonne. Il épouſa, du vivant de ſon pere, par contrat du 29 Mars 1594, *Madeleine de la Tour*, de la ville d'Arles en Provence, dont pour fils aîné :

V. LOUIS DULONG, Ecuyer, fidele à ſon Prince, ſe mit à la tête du peuple, & donna des marques de ſa valeur, en 1632, dans le tems que le château de Beaucaire ſe déclara contre le Roi & contre l'état. Ses ſucceſſeurs ont ſuivi ſon exemple, & ont fini leur carriere, dans les dernieres guerres de LOUIS XIV. Le Maréchal de Schomberg lui accorda, le dernier Novembre 1637, le commandement d'une compagnie de cent dix hommes, dans l'occaſion de la défaite de Leucate ; & le 14 Janvier 1538, il eut celle de mettre ſur pied une autre compagnie de cent hommes dans le régiment de Saint-André. Il fit preuve de ſa nobleſſe, le 10 Août 1668, & il y fut maintenu avec ſon frere ANTOINE, le 12 Juin 1669, par M. de Bazin de Bezons, Intendant du Languedoc. Il épouſa, 1°. le 3 Novembre 1638, *Catherine de Bourdinot* ; 2°. le 8 Janvier 1656, *Jeanne de Gueydan*, & teſta le 1er Octobre 1669, laiſſant de ſon ſecond mariage : — 1. DENIS-DANIEL, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, qui porta les armes dans la compagnie de M. de Caſtellanne, comme il paroît par un certificat de ſes ſervices, du 20 Octobre 1657 ; — 3. & HERCULE-ANTOINE DULONG, dit *le Chevalier Dulong*. Il eut, le 20 Octobre 1657, un brevet d'Aide-Major au ſecond bataillon de Mourangis ; un autre d'Aide-Major, du mois de Septembre 1701, & une commiſſion de Capitaine dans le même régiment, le 25 Juin 1702. Il fut bleſſé à l'attaque du fortin de Viadana, en Italie, & mourut de ſa bleſſure.

VI. DENIS-DANIEL DULONG épouſa, le 14 Janvier 1679, *Jeanne de Mendre de Garrigue*, & eut de ce mariage : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. JACQUES-HIACINTHE, Lieutenant de Grenadiers, par lettres du 13 Juin 1710 ; enſuite Capitaine, par commiſſion du 19 Mai 1711 ; — 3. LOUIS, Lieutenant dans le régiment Dauphin, par lettres du 19 Octobre 1707. Il paſſa, avec permiſſion, au ſervice du Roi d'Eſpagne, où il fut Capitaine dans le régiment de Bourgogne, infanterie Wallonne ; — 4. & JOSEPH DULONG, Lieutenant au régiment d'Appeville, par lettres du 20 Septembre 1712.

VII. HENRI DULONG, Ecuyer, Commandant au régiment d'infanterie de Bourgogne, troupes Wallones, ſe maria, le 27 Février 1724, avec *Marie-Anne de Freſſieux*, fille de noble *Jérôme de Freſſieux*. De ce mariage eſt né :

Digitized by Google

VIII. JEROME DULONG, marié le 13 Janvier 1746, avec *Marie-Anne de Laſplane*, dont il n'a pas d'enfans, fille de *Jacques* & de *Philippe de Guibert.*

Les armes : *d'argent, au vol de ſable, attaché d'un lion de gueules.*

DUPAC : cette famille noble eſt diviſée en trois branches. La premiere eſt celle de DUPAC, Seigneurs de Bellegarde, au dioceſe de Narbonne. La terre & ſeigneurie de Bellegarde, eſt une des plus honorifiques du canton où elle eſt ſituée, & quoiqu'elle ſoit du dioceſe de Narbonne, elle eſt cependant regardée quelquefois comme du dioceſe d'Aleth, à cauſe de la proximité de ces deux villes, étant du dioceſe d'Aleth, pour le paiement des deniers royaux. La ſeconde branche eſt celle de DUPAC, Seigneurs de Badens, au dioceſe de Carcaſſonne. Et la troiſieme eſt celle de DUPAC, Seigneurs de Ponſerme, au dioceſe de Narbonne; cette nobleſſe eſt originaire du Bearn, & attachée de tems immémorial aux Rois de Navarre. C'eſt delà que lui eſt venu la conceſſion de joindre à ſes armes, *une vache de gueules clarinée d'azur*, ſemblable à celle de l'écu de Bearn. Elle a poſſédé la terre & ſeigneurie de la Salle, dans la vallée de Biros en Comminge, avant l'an 1389 & pluſieurs ſiecles après. Il y a toujours eu des DUPAC au ſervice de nos Rois; mais, peu partagés des biens de la fortune, ils n'ont pu parvenir aux premiers grades militaires. JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, rendit hommage au Roi CHARLES VI, de cette terre, en l'année 1389. JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, que l'on croit ſon fils, & pere de FORTUNÉ, qui ſuit, rendit hommage au Roi CHARLES VII, de la même terre de la Salle, le 24 Septembre 1456.

I. FORTUNÉ DUPAC, Seigneur de la Salle, Gouverneur de Caſtillon, par brevet du 12 Juillet 1509, s'acquit dans cette charge une grande réputation, de ſageſſe, de vertu & d'équité. Il fut un des députés de la nobleſſe vers le Roi LOUIS XII, en 1512, pour obtenir des graces envers les habitans de la Sénéchauſſée de Toulouſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CATHERINE DUPAC, mariée le 18 Mai 1528, avec *Roger de la Paſſe de Montbrun.*

II. FRANÇOIS DUPAC, I du nom, Seigneur de la Salle, Gouverneur de Caſtillon, dit fils de FORTUNÉ DUPAC, dans ſon contrat de mariage du 15 Juin 1525, avec *Françoiſe de Leſtandard*, fille de *François de Leſtandard*, Seigneur de Bellegarde : *Jean de Leſtandard*, fils de *François*, Seigneur de Bellegarde, fit ſon teſtament le 21 Août 1542, & inſtitua héritier de ſes biens FRANÇOIS DUPAC, ſon neveu, fils de *Françoiſe de Leſtandard*, ſa ſœur, & par ce teſtament la terre de Bellegarde eſt entrée dans la famille de DUPAC. Du mariage de FRANÇOIS DUPAC avec *Françoiſe de Leſtandard* vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la branche de PONSERME, rapportée ci-après; — 3. & JEANNE DUPAC, mariée, par contrat du 25 Janvier 1549, avec *Jean de Nos*, Sieur de Belbaſſe & de Montauriol.

III. FRANÇOIS DUPAC, II du nom, Seigneur de Bellegarde & de la Salle,

Salle, épouſa, 1°. par contrat du 21 Juin 1545, *Catherine de Saint-Jean d'Honoux*, fille d'*Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honoux, & de *Delphine de Leſtandard*, par contrat du 7 Avril 1557, avec *Géraude de Noé*, fille de *Jean de Noé*, Seigneur de Durfort. Il teſta le 28 Juillet 1560, conjointement avec ſa ſeconde femme. Du premier lit vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort ſans poſtérité ; — 3. JEANNE, mariée, par contrat du 12 Février 1564, avec *Jean d'Hélie*, Seigneur de Villarſel, Co-Seigneur de Montauriol, fils de *Pierre d'Hélie* & de *Madeleine de Château-Verdun* ; & du ſecond lit ; — 4. & FRANÇOIS DUPAC, Seigneur de Badens, rapporté ci-après.

IV. ANTOINE DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, épouſa, par contrat du 25 Mai 1572, *Helene Duluc*, fille de *Nicolas Duluc*, Seigneur dudit lieu, & de *Julienne Chambert*. Il obtint, le 9 Mars 1580, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui le maintint dans la jouiſſance de la moitié des biens de FRANÇOIS DUPAC, ſon pere. Il teſta, le premier Août 1593, & nomma les enfans nés de ſon mariage. Il vendit la terre de la Salle, le 26 Novembre 1596, à CHARLES DUPAC, Seigneur de Marbé, & eut de ſon épouſe — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1592, avec *François de Guy*, Seigneur de Moncamp ; — 3. & CLAIRE DUPAC, Religieuſe.

V. PIERRE DUPAC, Seigneur de Bellegarde, épouſa, par acte du 25 Février 1603, *Cécile Dencauſſe*, fille de *Savary Dencauſſe*, Seigneur de la Baſtide, & de *Catherine de la Tour*. Il paſſa une tranſaction avec JEAN-FRANÇOIS & ANTOINE DUPAC, le 21 Juin 1606, teſta le 12 Août 1638, & laiſſa de ſon mariage : — 1. GUY, qui ſuit ; — 2. & BLAISE DUPAC.

VI. GUY DUPAC, Seigneur de Bellegarde, épouſa, par acte du 3 Juillet 1637, *Diane de Montfaucon*, fille de *Gabriel de Montfaucon*, Baron de Rogles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Jeanne de Châteauverdun*. Il teſta le 10 Octobre 1680, & eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & GABRIEL DUPAC.

VII. PIERRE DUPAC, II du nom, Seigneur de Bellegarde & de Leſtaing, épouſa, par contrat du 16 Février 1665, *Dorothée de Saint-Jean*, fille d'*Olivier de Saint-Jean*, Baron de Mouſſoulens, & de *Catherine de Roquelaure*, laquelle par un codicile du 22 Juin 1673, fit héritiere *Dorothée de Saint-Jean*, ſa fille, épouſe dudit PIERRE DUPAC, acte paſſé devant Richard, Notaire. Il fit un teſtament le 26 Mars 1692, dans lequel il déclare avoir eu de ſa femme : 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Gravelines, mort en 1742 ; — 3. autre GABRIEL, nommé *le Chevalier de Bellegarde*, ancien Lieutenant-Colonel du régiment de Blaiſois, marié à *Agathe de Roſtagni*, originaire du pays de Monaco, dont JEANNE-ANTOINETTE-DOROTHÉE DUPAC, qui a épouſé, par contrat du 14 Février 1746, *Louis-Alexandre Duvivier*, II du nom, Seigneur de Sarraute, de Laiſſac, de Saint-Martin, de Feuilluns, &c. fils de *Léon*

Digitized by Google

Duvivier, Capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc, & de *Marie-Thérese de Casteras-de-Sournia*; — 4. & FRANÇOIS DUPAC, nommé Page du Grand-Maître de Malte, le 9 Mai 1679.

VIII. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de Lestaing, épousa, par contrat du 5 Août 1708, *Jeanne-Marie de Belliſſen*, Il testa, le 4 Juillet 1745, & mourut le 6 du même mois, ayant eu de son mariage : — 1. GUY-HENRI, Sieur de Lestaing, Capitaine au régiment de Blaisois, qui a servi dans les Guerres de 1734 & 1735, & est mort en 1740, des suites des blessures qu'il avoit reçues à Dantzick; — 2. JEAN-PIERRE, qui suit; — 3. GABRIEL, nommé l'*Abbé Dupac*, ancien Comte de Lyon; — 4. GUILLAUME, Docteur de Sorbonne, en 1748; Vicaire-Général du diocese de Carcassonne, la même année; nommé par le Roi à l'Abbaye de Montolieu, au même diocese, le 15 Août 1754, & reçu Comte de Lyon, le 23 Juin 1758; — 5. FRANÇOIS, appellé le *Chevalier de Bellegarde*, Capitaine au régiment de Blaisois, tué en Italie, en 1744; — 6. & FRANÇOISE DUPAC, nommée Prieure du Monastere Royal de Prouille, ordre de Saint-Dominique, Diocese de Saint-Papoul, en 1752.

IX. JEAN-PIERRE DUPAC, Seigneur de Bellegarde, né le 20 Novembre 1715, fait Chevalier de Saint-Louis, le 18 Septembre 1751, a épousé, le 29 Octobre 1753, *Marie-Thérese Gros*, fille d'*André Gros*, Seigneur de Besplas, & de *Catherine Sanches*, dont il a : — 1. GABRIEL-MARIE, né le 10 Août 1754; — 2. GUILLAUME-MARIE, né le 6 Juillet 1757, — 3. GABRIEL-PROSPER, né en Avril 1764; — 4. MADELEINE-MARIE-FRANÇOISE, née le 25 Avril 1756, reçue, ainsi que ses trois sœurs, Chanoinesses-Comtesses de Neuville, par brevet du mois de Décembre 1762; — 5. MADELEINE-RANÇOISE, née le 11 Octobre 1758; — 6. CLAIRE, née le 14 Juin 1761; — 7. & LOUIE-HENRIETTE DUPAC, née le 30 Août 1762.

SEIGNEURS DE BADENS.

IV. JEAN-FRANÇOIS DUPAC, Seigneur de Badens, fils de FRANÇOIS, II du nom, & de *Géraude de Noé*, sa seconde femme, reçut un renouvellement de reconnoissance de ses vassaux, en 1595. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1583, *Madeleine Ferroul de Seilhes*, fille de *Godet Ferroul*, Seigneur de Seilhes, dont vint BLAISE, qui suit :

V. BLAISE DUPAC, Seigneur de Badens, épousa par contrat du 7 Mars 1621, *Honorée Thoulouse*, fille de *Pierre Thoulouse*, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Isabeau Puturel*. Il rendit foi & hommage de sa terre de Badens & de ses fiefs de Mazeroles, les 10 Avril 1631 & 3 Septembre 1644. Sa veuve fit un testament, le 10 Janvier 1656, lequel fut ouvert le 30 Octobre de l'année suivante. Par cet acte, son fils aîné est nommé héritier de ses biens. Elle eut pour enfans : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. & 3. FRANÇOIS & ANNE; — 4. & GERMAINE DUPAC, mariée, par contrat

Digitized by Google

du 2 Mars 1652 avec *Gabriel Dalibert*, Seigneur de Villemouſtauſſon.

VI. GABBRIEL DUPAC, Seigneur de Badens, épouſa, par contrat du 19 Septembre 1667, *Marie de Verſeille-de-Villeneuve*, fille de feu *Henri de Verſeille-de-Villeneuve*, Seigneur d'Argens, & de *Claire Belliſſen*. Il rendit foi & hommage de ſa terre de Badens & de ſes fiefs de Mazeroles, le 29 Janvier 1689, & fit un teſtament, le 3 Août 1697. Par cet acte, il laiſſe un legs à ſon fils puîné, & nomme héritier univerſel de tous ſes biens ſon aîné; laiſſe l'adminiſtration deſdits biens à *Marie de Verſeille-de-Villeneuve*, ſa femme, & déclare avoir eu d'elle; — 1. GABRIEL-BATISTE, qui ſuit; — 2. & GABRIEL DUPAC, mort ſans poſtérité, le 20 Octobre 1742.

VII. GABRIEL-BATISTE DUPAC, Seigneur de Badens, né le 18 Avril 1685; Capitaine, puis Major du régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare, rendit foi & hommage de ſa terre & ſeigneurie de Badens, le 19 Février 1748, & mourut le 5 Février 1752. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1726, *Catherine Aldin*, fille de feu *Henri-Victor Aldin*, Seigneur de Belveſé, & de *Marguerite-Anne Chaſtan*, dont il a eu: — 1. GABRIEL, qui ſuit: — 2. GABRIELLE, née le 14 Décembre 1732, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du chapitre de Neuville en Breſſe, au mois de Décembre 1757; — 3. CLAIRE, née le 17 Janvier 1740, Religieuſe à Sainte-Marie de Narbonne, le 5 Septembre 1753; — 4. & MARGUERITE DUPAC, née le 14 Janvier 1742.

VIII. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Badens, né le 22 Octobre 1737, reçu Page de la petite Ecurie, le 1er Juin 1751, & Officier dans le régiment du Roi, au mois de Mai 1755, s'eſt marié en 17..... à *N..... de Bruyeres de Chalabre*.

SEIGNEURS DE PONSERME.

III. PIERRE DUPAC, Second fils de FRANÇOIS, I du nom, & de *Françoiſe de Leſtandard*, fut Seigneur de Ponſerme. Les habitans des vallées de Vallongues, de Biros & de Bemale firent une députation à la cour, en 1569, pour ſupplier Sa Majeſté de leur donner pour Gouverneur de Caſtillon ledit PIERRE DUPAC, ajoutant que, de tems immémorial, ce gouvernement étoit dans la famille de DUPAC. Il eut en 1597, la charge de Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; mourut en 1610, & fut pere de JACQUES, ſuit.

IV. JACQUES DUPAC, Seigneur de Ponſerme, Lieutenant du Grand-Maître d'artillerie: épouſa, le 13 Mars 1608, *Iſabeau de Caïlar*. Il teſta le 14 Octobre 1639, & laiſſa — 1. LOUIS, qui ſuit, — 2. & PIERRE DUPAC.

V. LOUIS DUPAC, Seigneur de Ponſerme, s'allia, le 3 Février 1641, avec *Marie Juer*, fille de *Paul Juer*, Seigneur du Doul, & d'*Anne Veye*, dont il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. PAUL, né en 1648; — 3. LOUIS,

Digitized by Google

né en 1654; — 4. ESPRIT, né en 1655; — 5. & HIACINTHE DUPAC, né en 1663.

V. HENRI DUPAC, Seigneur de Ponſerme, épouſa, le 23 Avril 1674, *Marie de Maſſia*, fille de *Guillaume de Maſſia*, Seigneur de Salelles, & de *Marguerite de Bermont du Caïla*. De cette alliance vint HENRI DUPAC, qui ſuit.

VI. HENRI DUPAC, II du nom, Seigneur de Ponſerme, eſt entré dans le ſervice dès l'âge de 15 ans; a été Lieutenant en 1712; Capitaine en 1717, & a été bleſſé dangereuſement d'un coup de feu au ſiege de Philisbourg, en 1734. Etant hors d'état de pouvoir ſervir, il s'eſt retiré, & a eu la croix de Saint-Louis, en 1736. Il avoit épouſé, en 1733, *Louiſe Lenoir*, fille de *Louis Lenoir*, Seigneur de Ribaute, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *d'or, à un arbre de ſinople & une vache de gueules, clarinée d'azur, brochante ſur le fût de l'arbre.*

Généalogie dreſſée par M. Latour-Gatelier, auteur du Nobiliaire du Languedoc.

DUPERRIER. Voyez PERRIER, à la fin de ce volume.

DURANTY: famille connue à Aix de toute ancienneté. Elle remonte à:

I. GUILLAUME DURANTY, qualifié Damoiſeau dans l'hiſtoire des plus célebres poëtes Provençaux, traduite de l'Italien, imprimée à Lyon, en 1573. Il mourut en 1270, ainſi qu'il conſte par la même hiſtoire, où il eſt dit qu'il deſcendoit de la noble & ancienne famille de DURANTY. Il eut pour fils:

II. PIERRE DURANTY, un des Gentilshommes de Provence qui accompagnerent Robert d'Anjou, Comte de Provence, dans une expédition que ce Prince alla faire en Italie contre l'Empereur Louis de Baviere. Il fut premier Syndic d'Aix en 1326, comme il appert du regiſtre de l'Hôtel de cette ville, & fut pere de:

III. LOUIS DURANTY, que la Reine Jeanne pourvut, par lettres données à Naples, en 1359, ſignées *Bourilly*, de la charge de Conſeiller-Secrétaire Rational & Archivaire en la grande cour Royale & chambre des comptes de Provence. Il eut pour fils:

IV. LAURENT DURANTY, qui fut premier Syndic d'Aix, en 1410, & pere de:

V. JACQUES DURANTY, auſſi premier Syndic d'Aix, en 1456. Il épouſa, le 7 Septembre 1434, *Catherine de Pigono*, fille de noble *N.... de Pigono*, Maître Rational en la chambre des comptes de Provence, dont vint;

VI. JEAN DURANTY, qui étoit premier Conſul d'Aix, aux années 1501, & 1507. Ce fut par ſa ſage conduite que les lettres-patentes de Sa Majeſté, envoyées pour l'érection d'un Parlement en Provence, furent enrégiſtrées. En récompenſe du zele qu'il avoit montré, le Roi le pourvut d'un office

Digitized by Google

de Conſeiller en ce Parlement, qu'il ne put exercer, à cauſe qu'il n'avoit point de grade, & d'une penſion dont ſes deſcendans jouiſſent encore en partie. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1475, *Guillemette de Caſtelane*, fille de *Florent*, Seigneur de Mazaugues, & en eut:

VII. ANTOINE DURANTY, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays, en 1539, marié avec *Françoiſe de George-d'Olliere*, fille de *Priam d'Olliere-de-Lirac*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Conſul d'Aix, Procureur du pays, en 1569, marié à *Marguerite d'Iſnard*, de laquelle il eut un fils, marié à *Louiſe de Tournefort*, & pere de THÉRESE DURANTY, mariée, par contrat du 13 Avril 1658, à MARC-ANTOINE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, mentionné ci-après.

VIII. JEAN DURANTY, Aſſeſſeur d'Aix, procureur du pays, ès-années 1562 & 1568, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & finances de Provence, dont il mourut Doyen, le 5 Février 1569 Il avoit épouſé, par contrat du 19 Août 1555, Demoiſelle *Marguerite de Lopis*, fille de noble *Jean de Lopis*, de la ville de Carpentras, & en eut: — 1. HONORÉ, qui entra dans l'ordre des Minimes. Il fut Confeſſeur de HENRI III, l'un des plus grands Prédicateurs de ſon tems, & élu Correcteur-général de ſon ordre au Chapitre d'Avignon, tenu en 1599; — 2. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 3 & 4. JÉRÔME & MARC-ANTOINE, Chartreux: ce dernier mourut en odeur de ſainteté, après avoir compoſé pluſieurs livres de dévotion; — 5. JOSEPH, mort ſans alliance; — & 6. PAUL-EMILE DURANTY, dont la fille fut mariée dans la famille de *Durand-Sartoux*.

IX. JEAN-BATISTE DURANTY, Seigneur de Bonrecueil & de Montplaiſant, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, le 11 Mars 1595, épouſa 1°. *Claire de Mazargues*, veuve du Conſeiller de Bompar, & 2°. *Diane de Pontevès*, des Seigneurs d'Amirat. Du premier lit naquirent: — 1. JEAN, qui a continué la branche des Seigneurs de Bonrecueil, terminée en la perſonne de SÉBASTIEN DURANTY, mort ſans poſtérité; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Montplaiſant, mort ſans alliance; — 3. JÉRÔME, qui ſuit; 4. MARC-ANTOINE, tige des Seigneurs de Colongue, dont eſt chef, en 1757, JEAN-BATISTE DE DURANTY-COLONGUE, marié avec Demoiſelle *N.... de Jean*, de laquelle il a MARC-ANTOINE & CHARLES-GONZALE DURANTY; — 5. Une fille, mariée, en 1616, avec noble *Charles d'Etienne*, Seigneur de Villemus; & du ſecond lit vint: — 6. MARGUERITE DURANTY, femme de noble *Jacques Duperier*.

X. JÉRÔME DURANTY, Seigneur de Saint-Antonin & de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, le 4 Mars 1627, mort Doyen de ſa compagnie, comme ſon pere & ſon aïeul; il avoit épouſé 1°. *Madeleine de Remuſat*, dont il eut deux filles; 2°. *Gabrielle de Glanderès-Beaudinar*, morte ſans enfans; & 3°. par contrat du 2 Novembre 1627, *Sibille d'Eſcalis*, fille de *Pierre d'Eſcalis de Bras*, Seigneur de Saint-Louis, Conſeiller en la cour des comptes, & de *Louiſe de Guiran de la Brillane*. De ce mariage il a eu: — 1. MARC-ANTOINE,

Digitized by Google

qui ſuit ; — 2. HENRI-ELZÉAR, Conſeiller en la cour des comptes, qui épouſa *Marguerite de Caſtellane*, dont un fils, mort ſans alliance, & une fille, mariée à *N.... de Blacas*, de la branche de Taurenes ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Prêtre & Grand-Miſſionnaire ; — 4. JÉROME, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays, ès années 1688 & 1689, qui n'a laiſſé qu'un fils mort ſans alliance, & quelques filles ; — & MELCHIONA DURANTY, Religieuſe Urſuline.

XI. MARC-ANTOINE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, maintenu, en 1668, dans ſa nobleſſe, après l'avoir prouvée depuis GUILLAUME DURANTY, Damoiſeau ; fut ſecond Conſul d'Aix, en 1678, & avoit épouſé par contrat du 13 Avril 1658, THÉRESE DURANTY, ſa couſine, fille de N.... DURANTY & de *Louiſe de Tournefort*, dont :

XII. JEAN-BATISTE-JOSEPH DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, marié le 2 Décembre 1690, à *Théreſe le Franc*, ſœur de *François le Franc*, Conſeiller au Parlement de Provence, de laquelle il a eu pluſieurs garçons, entr'autres, MARC-ANTOINE, qui ſuit, & deux fils Eccléſiaſtiques.

XIII. MARC-ANTOINE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la cour des comptes, aides & finances de Provence, le 4 Février 1726, avoit épouſé, le 4 Juin 1723, *Madeleine le Blanc*, ſœur d'*Hyacinthe le Blanc*, Chanoine de l'égliſe de Reims, Evêque de Joppé, dont eſt iſſu :

XIV. CLAUDE-JEAN-BATISTE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la cour des comptes, aides & finances de Provence, le 10 Décembre 1750, qui a épouſé, par contrat du 19 Avril 1746, *Françoiſe-Félicité Gueyroard*, de laquelle il a : — 1. FÉLIX-JÉROME ; — 2. JOSEPH-HYACINTHE ; — 3. MARC-ANTOINE ; — 4. JEAN-BATISTE ; — 5. & THÉRESE-FÉLICITÉ DURANTY.

Les armes : *d'argent, à un cerifier de ſinople, fruité de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile à ſix rais d'or.*

Extrait de l'Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence, *tome I, pag. 330 & ſuiv.*

Digitized by Google

E

EINVILLE, en Lorraine.

JEAN-DIDIER D'EINVILLE, Seigneur de Valhey, Ohéville, Hincourt, Courbesaut, Semibesanges & d'Athienville, vivoit au commencement du XV^e. siecle. Marguerite d'Athieville, lui donna après elle & à ses plus proches hoirs mâles, la collation de la chapelle qu'elle avoit fondée, le 26 Avril 1414, à Einville-au-Jard, sous le titre de Saint-Nicolas, comme étant son plus proche parent. Il fut aïeul — 1. de CLAUDE, qui suit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs d'Ohéville, Hincourt, &c. rapportés ci-après; — 3. JEANNE, femme de *Ferry de Chastel-sur-Mozelle*, Chevalier; — 4. & MARGUERITE EINVILLE, mariée à *Nicolas de Janin-de-Manoncourt*.

CLAUDE D'EINVILLE, dit *le Vieux*, Seigneur de Valhey, Courbesaut, & Athienville, épousa 1°. *Catherine de Chastel-sur-Mozelle*, sœur de son beau-frere, & fille de *Ferry de Chastel*, & de *Marguerite de Veroncourt*; & 2°. *Isabeau*, Dame de Montcointin, fille de *Jean*, Seigneur de Noviant-aux-Prez, & de *Pernette de Sampigny*, Dame de Montcointin. Du premier lit il eut : — 1. CLAUDE, qui suit; & du second lit : — 2. CLAUDINE, dite *de Valhey*, Dame de Montcointin, mariée à *Hans-Bastien de Rheinack*, Seigneur de Saint-Baslemont.

CLAUDE D'EINVILLE, dit de *Valhey*, Seigneur de Valhey, Athienville, Courbesaut, épousa *N..... Destie*, dont pour fille unique & héritiere CATHERINE D'EINVILLE DE VALHEY, mariée à *André des Porcelets*, Seigneur de Maillanne en Provence, Capitaine de Bruyeres & Bailli d'Espinal, qui, de Provence étoit venu au service du Duc de Lorraine.

SEIGNEURS D'OHÉVILLE, HINCOURT, &c.

JEAN D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt, Sennibesanges, petit-fils puîné de JEAN DIDIER, Seigneur de Valhey, &c. décéda le 25 Janvier 1481, & avoit épousé *Marguerite de Baudinet*, fille d'*Etienne*, Bailli d'Espinal, de laquelle sortit :

ETIENNE D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt & Sennibesanges, Capitaine & Gruyer du parc d'Einville-au-Jard, qui ne vivoit plus en 1557, que ses enfans partagerent sa succession, le 17 Juillet de ladite année. Il avoit épousé *Catherine de Pellegrin-de-Remycourt*, fille de *Pierre de Thelot*, dit *Pellegrin*, Seigneur de Remycourt & Villers, premier Camerier de René II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Madeleine de Symier*. De son mariage il n'eut que deux filles, savoir : — 1. MARGUERITE, mariée, 1°. à *Arnoul de Colart-de-Linden*, Seigneur de Blenod, Gentilhomme du Duc Charles III; & 2°. à *Chardin de Serrieres*, Maître, Echevin de Pont-à-Mousson; — 2. & MADELEINE D'EINVILLE, Dame en partie d'Ohéville, Hincourt & de Semibesanges, mariée à *Nicolas des Fours*, Capitaine, Prévôt, Gruyer & Garde du Parc-d'Einville, qui, le 26 Juin 1562, fit ses reprises pour lesdites terres qu'il tenoit du chef de sa femme.

Digitized by Google

Les armes : d'*argent*, *à la bande engrelée de gueules, accompagnée de douze billettes de même cotoyant la bande, 3, 2 & 1 en chef, & de même en pointe.*

EINVILLE-DE-GUEBLANGES, en Lorraine : famille noble.

ROGIER DE NEUFVILLER, dit d'EINVILLE, vivoit au commencement du XV^e. ſiecle. Il avoit épouſé *Catherine*, fille de *Ferry de Dombaſle*, dit *le Jal*, Ecuyer, & de *Comteſſe d'Einville*, Dame de Valhey en partie. Il partagea, le 30 Janvier 1445, au nom de ſa femme, avec *Féliſe de Dombaſle*, veuve de *Guiot de Châtillon*, *Didiere de Dombaſle*, femme de *Claude de Beaudoire*, & *Nicolas de Dombaſle*, dit *le Jal*, Capitaine de Preſny, ſon beau-frere ; & partagea encore, le 15 Novembre 1452, la ſucceſſion de la mere de ſa femme, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & DIANE D'EINVILLE, mariée à *N..... de Barrezey*.

FRANÇOIS D'EINVILLE, Seigneur de Blainville & d'Ameleviere, épouſa 1°. *Sibille de Bariſy* ; & 2°. *Jacquette de Barrezey*. Du premier lit il eut pour fils unique : — 1. ROGER, qui ſuit ; & du ſecond vinrent : — 2. ANDREU ou ANDRÉ, Seigneur de Blainville, vivant en 1542 ; — 3. & 4. FRANÇOIS & GABRIEL ; — 5. & JACQUETTE D'EINVILLE.

ROGER D'EINVILLE, Seigneur en partie de Blainville & de Gueblanges, du chef de ſa femme, fit ſes repriſes le 5 Mars 1528, pour la ſeigneurie de Gueblanges ; obtint avec ANDREU D'EINVILLE, ſon frere conſanguin, un decret du Duc Antoine de Lorraine, le 8 Août 1542, par lequel ils ſont reconnus être extraits de noble lignée de deux cents ans & plus, comme autres Gentilshommes du pays, ſur preuves par eux préalablement faites. Il mourut le 12 Mars 1562, & avoit épouſé *Barbe de Gueblanges*, fille d'*Antoine Arnoul*, Seigneur de Gueblanges, & d'*Anne d'Inviller*. De leur mariage naquit :

CLAUDE D'EINVILLE, Seigneur de Gueblanges & Blainville, qui fit ſes repriſes au Duc Charles III, en 1562, au nom de ſa femme, pour les ſeigneuries qui lui appartenoient en Lorraine & Barrois ; décéda le 13 Avril 1572. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1548, *Comteſſe de Craimcourt*, fille de *Philippe*, Seigneur de Craimcourt & de Moncel-ſur-Seille, & d'*Alix Collart*, Dame de Sorbey, & petite-fille de *Balthaſard*, Seigneur de Craimcourt, & de *Jacquette de Guermange* ; celle-ci fille de *Hans*, Seigneur de Guermange, & de *Jeanne de Voy*. Ledit CLAUDE D'EINVILLE, eut de ſon mariage :

NICOLAS D'EINVILLE, Chevalier, Seigneur de Gueblanges, Blainville, Craimcourt, Jalaucourt, Sorbey, Dombaſle & Moncel-ſur-Seille, qui épouſa *Marie de Vigneulles-du-Sart*, fille de *Claude*, Seigneur du Meſnil-la-Tour-du-Sart, de Bettainviller, d'Auderny & Trieux, & de *Marie de Neſves*. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS, mort ſans alliance ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MARIE, femme, par contrat du 12 Septembre 1595, de *Nicolas de Greiche*, Seigneur de Bifontaine & Leſpoliere ; — 4. & NICOLE D'EINVILLE, mariée en 1605 à *Claude de Baillivy*, Seigneur de Dolchey, Selincourt,

Digitized by Google

Selincourt, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'hôtel du Duc Henri de Lorraine.

JEAN D'EINVILLE, Seigneur de Gueblanges, & Blainville en partie, Gouverneur de Bruyeres, épousa *Jeanne des Jobarts*, dont — 1. NICOLAS, mort jeune ou sans alliance; — 2. CHARLES-HENRI D'EINVILLE, qui suit :

CHARLES-HENRI D'EINVILLE, Seigneur de Gueblanges, épousa *Catherine de Kiecler*, & en eut :

CHARLES EMMANUEL D'EINVILLE, Seigneur de Gueblanges, marié, par contrat du 13 Février 1686, à *Jeanne de Xaubourel*, Dame de Dompnom, laquelle étant restée veuve & sans enfans, se remaria en 1690, à *Joseph-François*, Comte de Saint-Félix.

Les armes d'EINVILLE DE GUEBLANGES, sont : *de gueules, à la licorne passante d'argent, accornée d'or.*

ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, en Bretagne, diocese de Saint-Brieux. Cette famille originaire de l'Evêché de Saint-Brieux, dit un mémoire domestique, est noble & ancienne en Bretagne. Ceux de ce nom portoient le titre de Chevalier, dès l'an 1437, comme il appert par le serment de fidélité, fait en cette année au Duc de Bretagne, par GUILLAUME & JEAN ESPIVENT, compris avec les autres Gentilhommes du territoire de Gouelo. Les mêmes sont aussi compris dans la réformation de l'Evêché de Saint-Brieux, de 1441. GUILLAUME fut pere de CHARLES, qui suit :

CHARLES ESPIVENT, compris dans la montre générale des nobles, faite en 1475, eut pour fils :

PIERRE ESPIVENT, aussi compris dans les montres faites ès années 1477, 1479, 1480 & 1483, eut pour fils :

CHARLES ESPIVENT, II du nom, qui fut compris au rang des nobles dans la reformation de 1513 ; il fut pere de THOMAS, qui suit :

THOMAS ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de Malbrousse, compris de même au rang des nobles dans la réformation de 1535 & dans la montre générale des nobles en 1543, eut pour enfans, YVES & CHARLES, qui suit. Il y eut un partage noble fait en 1577, entre ces deux freres, où ledit YVES reçut à foi de juveignerie, son frere puîné CHARLES, qui devint ensuite l'aîné par le décès d'YVES, mort sans enfans.

CHARLES ESPIVENT, III du nom, Chevalier, Seigneur de Malbrousse, épousa *Jeanne de Quelen*, d'une famille noble de Bretagne, dont il eut : FRANÇOIS, qui suit :

FRANÇOIS ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de la Villetrouble, se maria à *Anne d'Arcelles*, de laquelle vint :

JEAN ESPIVENT, II du nom, Chevalier, Seigneur des Aunais, marié à *Marguerite de Sorres*, d'une famille noble de Bretagne, qui porte : *& d'argent, à la quinte-feuille, accompagnée de 8 merlettes de gueules, 3, 2 3.* Il en eut : — 1. LOUIS, mort sans enfans mâles; — 2. & JEAN ESPIVENT, qui suit :

Digitized by Google

JEAN ESPIVENT, III du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, eut pour fils :

GUILLAUME ESPIVENT, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, pere de DENIS, Garde du Roi en 1692, mort garçon, & d'ANTOINE ESPIVENT, qui ſuit :

ANTOINE ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, a eu pour enfans : — 1. PIERRE-ANTOINE, Chevalier, Seigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719; — 2. JULIEN, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, né le 17 Octobre 1725, qui ſervit en 1746, en ſa qualité de Gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la province de Bretagne; — 3. ANTOINE-GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Perran, né le 2 Septembre 1731; — 4. DENIS-JEAN, Chevalier, Seigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732; — 5. & ANNE-JULIE ESPIVENT, dite Mademoiſelle *de la Villeboiſnet*, née le 13 Octobre 1726, mariée, par contrat du 9 Février 1747, à *Bonaventure Guy*, Chevalier, Seigneur de Mareil, &c.

On trouve RENÉ D'ESPIVENT, Ecuyer, Seigneur de Kercadene & de Sainte-Paſſone, qui, en 1575, étoit Gentilhomme de la maiſon du Roi de Navarre. Il eut de Dame *Charlotte de Montlouis*, ſon épouſe, LOUIS D'ESPIVENT, Ecuyer, Seigneur de la Villedieu, Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi; & JEANNE D'ESPIVENT, Dame de Kercadene & de Kerſuiville, mariée en 1575 à *François de Cheſneau de la Vieuville*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, de Jouarenne en haut-Poitou, Baron de Bordebure, de Kervillio, de Kaiſſelone, Saint-Gildas, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Maire du Palais de Madame Renée de France, Douairiere de Ferrare & de Modene, Ducheſſe de Chartres, Comteſſe de Giſors & Dame de Montargis; fils aîné & principal héritier de *Charles de Cheſneau de la Vieuville*, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Châteauneuf, d'Iſſoudun, de Morlaix, de Kervillio, de Montejean, de Saint-Vaaſt, &c. Gouverneur de Soiſſons, & de Dame Jeanne de Beauvau.

La famille d'ESPIVENT eſt alliée en Bretagne avec celle de Courſon, de Geſlin, de Quelen, de Nouel, le Borgne, Bethelot, d'Hallenaut, d'Arcelles, Boiſgelin, de Cheſneau de la Vieuville, &c. & porte pour armes : d'*azur, à trois croiſſans d'or montans, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnés d'une molette d'éperon à ſix pointes de même en abîme.*

ESTUT ou STUTT-DE-TRACY; ancienne maiſon originaire d'Ecoſſe, dont il exiſte une branche dans le nord de l'Angleterre, connue ſous le nom de STOD, STUTT, STUDS, STUTVILS & STOTEVILS.

On voit un STUTT, dit *Stutvils*, qui ſigna, comme témoin, un acte paſſé le 17 Avril 1194, entre Richard, Roi d'Angleterre, & Guillaume, Roi d'Ecoſſe. Cet acte eſt tiré du capitulaire d'Holmenltran.

GODERROY DE STUTT, fut, en 1492, un des Barons qui prêterent ſerment de fidélité à Edouard I, Roi d'Angleterre.

GUILLAUME DE STUTT-DE-LAGGAN épouſa *Jeanne Kikpetrik*, dont

Digitized by Google

JEAN DE STUTT, qui signa une donation faite par Will. Lart, Comte de Douglas, à l'abbaye de Witthorn ; & THOMAS, qui suit

THOMAS DE STUTT épousa *Jeanne de Williame-Gordon-de-Glencenne*, & en eut :

JOHN DE STUTT, marié à *Jeanet Swinton*, dont vint :

WILLIAM DE STUTT, qui épousa *Mariota Mansfwell*, de laquelle sortirent : — 1. JOHN DE STUTT, qui s'établit dans le Weitmorsan, où il changea son nom en celui de SVUTVILS ; il eut postérité ; — 2. & WALTHER DE STUTT, qui épousa *Eliz Herrics*.

C'est ce WALTHER, autrement dit GAUTHIER DE STUTT, Gentilhomme Ecossois, qui vint avec Jean Stuart, Comte de Douglas, au secours de CHARLES VI, & fut Officier de la garde Ecossoise du Roi CHARLES VII. Il épousa, en 1433, *Anne Brise-formé*, & reçut pour récompense de ses services, en 1440, la terre d'Assé en Bourgogne, que ses descendans possedent encore aujourd'hui. Il fut pere de :

THOMAS DE STUTT, Seigneur d'Assé, qui épousa, en 1476 *Anne le Roi de Saint-Florent-sur-Cher*, & en eut :

ALEXANDRE DE STUTT, marié, 1°. à *Anne d'Assignies*, Dame de Saint-Perre, dont le fils unique nommé FETI, fut tué à la guerre. Il épousa, 2°. en 1526, *Anne Regnier de Guerchy*, dont sortit, entr'autres enfans :

FRANÇOIS DE STUTT, Seigneur de Saint-Perre, Gouverneur de Cosne-sur-Loire, & Chevalier de l'ordre du Roi, en récompense de ses services & de sa fidélité pendant les troubles. Il épousa, en 1552, *Renée de Boiselet*, dont :

FRANÇOIS DE STUTT, II du nom, Exempt des Gardes-du-corps de la compagnie Ecossoise, Seigneur de Tracy ; marié, 1°. à *Antoinette de Bar*, qui lui donna la terre de Tracy ; & 2°. à *Marie de Buferant*, de laquelle il eut : — 1. LOUIS, Chevalier de Malte ; — 2. & FRANÇOIS DE STUTT-DE-TRACY, qui suit.

FRANÇOIS DE STUTT, III du nom, Seigneur de Tracy, Mestre-de-camp de cavalerie, épousa, en 1636, *Edmée de la Platiere*, de la famille du Maréchal de Bourdillon. Par ce mariage, la baronnie de Paray en Bourbonnois, est entrée dans sa maison. De cette alliance naquit :

FRANÇOIS DE STUTT, IV du nom, Seigneur de Tracy & de Paray, qui épousa, en 1686, *Catherine-Charlotte de la Magdelaine de Ragny*, dont :

ANTOINE DE STUTT, Comte de Tracy, Seigneur de Paray, Capitaine de cavalerie, qui a épousé, en 1719, *Charlotte-Victoire Marion de Druy*. Leurs enfans sont : — 1. LOUIS, Religieux Théatin ; — 2. & CLAUDE-CHARLES-LOUIS DE STUTT-DE-TRACY, qui suit :

CLAUDE-CHARLES-LOUIS DE STUTT, Chevalier de Malte, puis Marquis de Tracy, Sous-Lieutenant de la compagnie des Gendarmes-Dauphins, a épousé, le 2 Mai 1753, *Marie-Emilie de Verlure* ; mort en 17.....

N.... DE STUTT, Comte de Tracy.

Les armes : *d'or, à trois pals de sable, écartelé d'or, au cœur de gueules.*

Digitized by Google

F

FARGÈS; famille originaire du Beaujolois, où elle étoit connue ſur la fin du quatorzieme ſiecle, comme il paroît par différens actes, contrats de mariage, fondations, &c. & eſt alliée aux anciennes maiſons de Damas, Foudras, Sarron, &c.

JEAN-BATISTE DE FARGÈS, Sieur de Montjoly, épouſa, le 16 Juillet 1627, *Catherine de Damas*, fille de *Jean de Damas* & de Dame *Eléonore de Foudras*, demeurant à Cours, dioceſe de Mâcon.

Son fils, noble ANTOINE FARGÈS, Seigneur de Konzieres en Lyonnois, épouſa, par acte du 12 Septembre 1645, noble *Eléonore de Damas*, veuve de *Jacques de Sarron*, Seigneur de Fontbaron, dont il eut:

CLAUDE DE FARGÈS, Seigneur du Martorey, marié en 1648 à *Raymonde de Sarron*, fille dudit *Jacques de Sarron* & de ladite *Eléonore de Damas*, dont vint JEAN-BATISTE, qui ſuit.

JEAN-BATISTE DE FARGÈS, Seigneur de Martorey, épouſa *Catherine de Damas*, dont il eut:

BARTHEMY DE FARGÈS, Ecuyer, ſieur de Montjoly, qui ſe maria le 27 Novembre 1660, à Demoiſelle *Jeanne Deſplaces*, dont JEAN-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit.

JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Ecuyer, Seigneur de Poliſy, Montfermeil, &c. eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit; & trois filles; la premiere mariée à M. de *Moras*; la ſeconde au Marquis de *Parabere*; la troiſieme au Marquis de *Crevecœur*, premier Ecuyer de Son Alteſſe Royale femme de Monſeigneur le Régent.

FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Seigneur de Poliſy, & Conſeiller d'état, voulant acheter de grandes terres, prit une charge de Secrétaire du Roi, ſeulement à cauſe des droits attachés à ceſdites charges; car il eſt aiſé de prouver, par les actes qu'on vient de rapporter, & par d'autres plus anciens, que ſes peres étoient qualifiés nobles, vivoient noblement, & s'allioient aux meilleures maiſons de la province.

De ſon ſecond mariage avec Demoiſelle de *la Marque*, ſont nés LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS DE FARGÈS, Seigneur de Poliſy, Intendant de Bordeaux, & ſucceſſivement Intendant des finances, & Conſeiller d'état.

LOUIS-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Seigneur de Domerac, Maréchal-des-camps & armées du Roi, a épouſé, en 1770, N..... Comteſſe *de Broſſe*, Chanoineſſe de Neufville-les-Dames, fille de *Charles de Broſſe*, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Françoiſe de Crevecœur*, ſa niece, dont deux filles vivantes.

Les armes: *écartelé au 1 d'or, à un if de ſinople; au 2 d'azur, à un agneau d'argent attaché à une colonne de même; au 3 d'azur, à un lion d'argent; & au 4 de gueules, à une cloche d'argent.*

Digitized by Google

G

GAUVILLE, (*) maiſon originaire de Normandie, dont le nom primitif étoit HARENC, qui eſt un nom Danois. Les Seigneurs qui l'ont porté ſont connus en Normandie dès la plus haute antiquité : ils étoient tellement multipliés, & poſſédoient une ſi grande quantité de fiefs dans la haute & baſſe Normandie, que parmi le grand nombre d'individus dont l'hiſtoire & les chartes nous ont tranſmis la connoiſſance, il ſeroit facile de faire un choix, pour former une généalogie ſuivie & très-apparente ; mais ne voulant rien haſarder, nous nous bornerons à rendre compte de pluſieurs actes qui concernent cette maiſon, juſqu'au premier degré où commence la filiation certaine & ſuivie.

Dans le milieu du XI^e ſiecle, ſous le regne de Guillaume le Conquérant, la maiſon d'HARENC, étoit déjà diviſée en pluſieurs branches. Odéric Vital, Moine de Saint-Evroult, nous les fait connoître, ſoit en rapportant des faits hiſtoriques, ſoit en parlant des aumônes que les Seigneurs de cette maiſon ont fait à l'abbaye de Saint-Evroult. Dans *le livre V, pag. 595*, de ces aumônes, regne de Guillaume ſecond, dit le Conquérant, il y eſt fait mention d'UNFROY HARENG, *Haviſe*, ſa femme, ASSELIN, leur fils aîné, PAYEN, ALEXANDRE, leurs puînés, & GOEL, fils d'ASSELIN ; UNFROY, attaqué d'une grande maladie, & dans la crainte de la mort, ſe retira à l'abbaye du Bec, y prit l'habit monaſtique & y mourut. ASSELIN, ſon fils aîné, prit d'aſſaut le château d'Ivry. Il falloit qu'ASSELIN HARENC fut bien puiſſant & bien redouté, puiſque Guillaume de Breteuil, qui devoit être furieux de la félonie de ſon vaſſal, lui donna en mariage *Iſabelle*, ſa fille, de laquelle il eut ſept fils, reſta en poſſeſſion du château d'Ivry, & eut pour ſucceſſeur, RAOUL HARENC, ſon fils aîné, qui, à la ſuite de ſes pere & aïeul conſerva le château d'Ivry.

On voit à la Bibliotheque du Roi, *verſo 40* des généalogies, que ce RAOUL HARENC, ſouſcrit à une charte de Robert, comte de Meulan, datée de 1099 ; il eſt probable que les enfans d'ONFROY, les ſept fils d'ASSELIN, & ceux de RAOUL, formerent les différentes branches qui étoient établies dans la haute-Normandie, ſur la fin du douzieme ſiecle.

La paroiſſe de la Ferriere-Harenc, dans le dioceſe de Bayeux, annonce qu'elle avoit été poſſédée, dès la plus haute antiquité, par les Seigneurs de ce nom. Dans le petit cartulaire de l'Evêché de Bayeux, eſt une charte de Henri premier, Roi d'Angleterre, dans lequel ROGER HARENC, eſt compris au nombre des nobles, tenants de l'Evêché de Bayeux ; le même

(*) Article inſéré, *tome VII de ce Dictionnaire, pag. 144 & ſuiv.* Mais nombre de corrections & d'additions que nous avons reçues de la famille, nous obligent d'en redonner ici la généalogie.

Digitized by Google

ROGER eſt employé dans le Domeſday, & l'on voit à la page 44 du cartulaire de Philippe-Auguſte, qui eſt à la Bibliotheque du Roi, que Robert HARENC y eſt appellé pour ſon fief Harenc ; ainſi il n'eſt pas douteux que les HARENC occupoient la paroiſſe de la Ferriere-Harenc ; mais leurs plus conſidérables poſſeſſions étoient entre Evreux & Conches ; nous allons donner le détail de ceux dont les chartes des Religieux de ce canton ont tranſmis la connoiſſance.

ROBERT HARENC, Seigneur de Waudreville ou Gaudreville-ſous-Gliſoles, eſt ſouſcrit à une charte de confirmation des biens de l'abbayé de Conches, donnée par Rotrou, Archevêque de Rouen, qui fut élu en 1162 ; nous ne ſavons rien de la deſcendance de ce Seigneur.

GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tornedos, & de Jumelles, vivoit dans le milieu du douzieme ſiecle, il avoit épouſé *Baſile de Formoville*, qui étoit veuve de lui en 1192, ſuivant une charte de l'abbaye de la Noé, qui porte cette date. Elle y eſt dite : *Baſilia Formavilla, Domino de Gliſolus.* La terre de Gliſoles, entra ainſi dans la maiſon HARENC. Du mariage de GUILLAUME, avec *Baſile de Formoville*, vinrent deux enfans, SIMON & BASILE HARENC, dont nous allons parler.

SIMON HARENC, Seigneur de Tornedos ; BASILE, Dame de Gliſoles & de Jumelles ſa ſœur, ſont prouvés par une charte ſans date, qui eſt à l'abbaye de la Noé, dans laquelle il eſt fait mention de GUILLAUME HARENC, leur pere ; cet acte qui eſt poſtérieur à l'an 1192, contient que ROBERT, Comte de Meulan, après avoir confirmé à l'abbaye de la Noé, tout ce qui lui avoit été donné par ſon pere, en qualité de Seigneur de Virolet, confirme en outre tout ce qui avoit été donné par GUILLAUME HARENC, à prendre ſur la grange de Jumelles, & dont l'abbaye avoit déjà obtenu la confirmation de *Baſile de Gliſoles*, ſœur de SIMON HARENC : cette charte eſt à la bibliotheque du Roi, dépôt de M. Bejon, n°. 55, &c. &c. BASILE HARENC fut mariée, mais elle n'eut point d'enfans, & fut long-tems veuve. La preuve en eſt qu'après ſa mort, ſes terres de Gliſolles & de Jumelles revinrent à GUILLAUME HARENC, ſon neveu, qui étoit fils de SIMON HARENC, Seigneur de Tornedos, qui étoit mort, ainſi que ſa ſœur, en 1202.

GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tornedos, de Gliſoles & de Jumelles, avoit ſuccédé à SIMON HARENC, ſon pere, & à BASILE HARENC, ſœur dudit SIMON.

Original ſans date, très-bien conſervé à l'abbaye de la Noé, par lequel GUILLAUME HARENC confirma aux Religieux de cette abbaye toute l'aumône que leur avoit faite BASILE DE GLISOLES, &c. Au bas de cette charte pend un ſceau de cire verte, repréſentant un homme à cheval, la lance à la main, avec cette inſcription : *P. Willelmii Harenc* ; ainſi que pluſieurs autres, également ſans date, dans cette même abbaye. GUILLAUME HARENC avoit une ſœur nommée AVICIE, qui avoit épouſé un Seigneur *d'Orvaux*. C'eſt ce qu'on voit, *p. 65, cotte 26* du cartulaire de la Noé, dans une charte datée de 1230, par laquelle GUILLAUME HARENC DE GLISOLES déclare qu'il a eu pour agréable la donation qu'a faite aux Reli-

Digitized by Google

gieux de la Noé, ſon neveu *Raoul d'Orvaux*, de tout ce qu'il poſſédoit à Tornedos; à ceux du mariage de ſa mere AVICIE, qui étoit ſœur dudit GUILLAUME HARENC DE GLISOLES. Après GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tornedos & de Gliſoles, on trouve, dans le cartulaire de l'abbaye de Conches, *p. 137 rect.* RICHARD HARENC, Chevalier qui aſſiſta aux plaids de Conches, le 1er Mercredi après la Circonciſion 1244, à ceux du 6 Mars 1247, & à ceux qui furent tenus le jour de S. Clément 1249. Certainement c'étoit un des fondataires de la ſeigneurie de Conches, qui, en cette qualité, étoit tenu au ſervice de la juriſdiction. Il devoit être le fils de GUILLAUME HARENC, puiſqu'alors il n'y avoit plus que cette branche dans le canton; mais nous n'oſons l'aſſurer. Nous voyons quelque choſe de plus indicatif ſur JEAN HARENC, Chevalier, qui aſſiſta aux plaids de Conches, la premiere ſemaine après la Saint-Jean-Batiſte 1251. Suivant qu'il eſt parlé, *p. 132* du cartulaire de l'abbaye de Conches, ce JEAN HARENC devoit être le pere de JEAN HARENC, Seigneur de Tornedos, qui n'étoit qu'Ecuyer, en 1276, ſuivant une charte de l'abbaye de la Noé, datée du Lundi avant la Nativité de S. Jean-Batiſte 1276. Certainement l'Ecuyer de 1276 n'étoit pas le même que le Chevalier de 1251; il devoit être ſon fils.

Il ſe peut que RICHARD HARENC, en 1244, 1247 & 1249, & JEAN HARENC, Chevalier en 1251, fuſſent les enfans de GUILLAUME, qui vivoit en 1230; qu'ils euſſent partagé ſa ſucceſſion, & que Gliſoles & Jumelles aient été le lot de RICHARD; que ce RICHARD n'ait eu qu'une fille, qui ait épouſé *Lucas Chevreuil*, Seigneur de Nogent-le-Sec; car il eſt certain que les terres de Gliſoles & de Jumelles paſſerent à *Lucas Chevreuil*. Nous apprenons cela d'une charte qui eſt au cabinet du Roi, dépôt des titres de la Noe (M. Bejon), paſſée au mois de Mai 1272. Il y a auſſi au cabinet de l'ordre du Saint-Eſprit, quantité de notes ſous le nom de HARENC.

Nous avertiſſons qu'il y a, à l'Abbaye de Saint-Evroult, une quantité de chartes qui nous aſſurent que dans le douzieme & treizieme ſiecle, il y avoit une famille qui portoit le nom de GAUVILLE. Ceux-ci tiroient leur nom de la terre de Gauville, paroiſſe de Cernieres. Nous avons même apperçu qu'ils étoient des puînés des Seigneurs de Cernieres. Cette maiſon de GAUVILLE ſubſiſtoit encore en 1399; car dans une information, qui eſt à la chambre des Comptes de Paris, du 17 Janvier 1399, pour mettre hors de garde Guillaume le Comte, Ecuyer, fils de Gervais, il eſt dit qu'en 1381, le fief de Cernieres, appartenant audit enfant mineur, avoit été enchéri & porté à la ſomme de quarante-cinq livres de fermage, par COLIN DE GAUVILLE, Ecuyer. Mais ſans nous arrêter davantage à cette maiſon de GAUVILLE, qui n'exiſte plus, & qui n'a aucune connexité avec les HARENC, Seigneurs de Gauville près Evreux, deſquels nous allons donner une généalogie plus ſuivie, où l'on appercevra qu'ils ſont les deſcendans d'UNFROY D'ASSELIN & de RAOUL HARENC, qui, dans les onzieme & douzieme ſiecles, s'étoient emparé du château d'Ivry.

RAOUL HARENC eſt le premier Seigneur de Gauville, dont le nom

Digitized by Google

ſoit venu juſqu'à nous. Il étoit contemporain de GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tornedos, qui avoit épouſé *Baſile de Formoville*, Dame de Gliſoles, & de ROBERT HARENC, Seigneur de Gaudreville. Ces Seigneurs, qui vivoient dans le milieu du douzieme ſiecle, poſſédoient des fiefs limitrophes; ce qui fait croire qu'ils étoient d'une même famille. Si après cela, on ſuit la trace des noms, qui, pour l'ordinaire, ſe perpétuent dans une même ligne; ſi l'on rapproche les époques, on ſera porté à croire que RAOUL HARENC, Seigneur de Gauville, qui vivoit dans le milieu du douzieme ſiecle, étoit le fils ou le petit-fils de RAOUL HARENC, qui poſſédoit le château d'Ivry, en 1119. Les chartes qui en ſont la preuve, ſont à la cathédrale d'Evreux, &, par copies collationnées, au chartrier de M. le Marquis de Gauville, du douzieme & du commencement du treizieme ſiecle. RAOUL HARENC, Seigneur de Gauville, avoit épouſé *Deniſe de Glos*, l'une des trois héritieres de *Robert de Glos*. Ils eurent pour fils unique ROGER, qui ſuit, & pluſieurs filles, deſquelles nous ignorons le ſort.

ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, héritier de ſon pere, après ſa mort, avant 1202, au commencement du regne de PHILIPPE-AUGUSTE, en Normandie; il confirma ſes dons par une charte ſans date, à la Cathédrale d'Evreux; autre charte dans le cartulaire de la Noé, *chap. Morant*, *art.* 44, *&c.* Nous n'avons pas de preuves ſuffiſantes, pour aſſurer que SIMON HARENC, qui ſuit, ait été ſon fils; on doit le préſumer, puiſqu'il portoit le même nom, & poſſédoit la terre de Gauville, dès l'an 1245.

SIMON HARENC-DE-GAUVILLE, connu par un acte, en 1240, qui eut pour ſucceſſeur ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, qui ſuit;

ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, II du nom, connu par deux actes, le premier, *pag.* 97, *recto* du cartulaire de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, eſt daté du mois de Février 1266; le ſecond ſe trouve auſſi dans le cartulaire de ladite abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, qui eſt une notice des aſſiſes d'Evreux, tenues le mercredi avant Noel 1294, eſt du nombre des Chevaliers qui compoſoient cette aſſiſe: il eut pour fils & ſucceſſeur SIMON HARENC-DE-GAUVILLE, qui ſuit;

SIMON HARENC, II du nom, Chevalier, Seigneur de Gauville, ſuivant une charte à la Cathédrale d'Evreux, en date du 9 Novembre 1318; c'eſt une Sentence arbitrale, rendue par Gaufridus Dupleſſis, Evêque d'Evreux, entre le Chapitre, d'une part, & SIMON HARENC, Chevalier, Seigneur de Gauville, d'autre part; qui eut pour fils & ſucceſſeur GUILLAUME HARENC-DE-GAUVILLE; qui ſuit;

Nous voyons que dans les actes qui n'étoient pas directs à GUILLAUME-DE-GAUVILLE, on ſe ſervoit de ſon nom de famille, GUILLAUME HARENC, & que lorſqu'il a paſſé les actes lui-même, il n'a pris que le nom de ſa ſeigneurie, GUILLAUME-DE-GAUVILLE; GUY, ſon fils, en ayant fait de même, le nom de HARENC s'eſt trouvé totalement abandonné: c'étoit un uſage ſi fréquent alors, qu'on ne peut en faire de reproches aux Seigneurs. On voit à la voute du Palais, à Rouen, dans les

échiquiers

Digitized by Google

échiquiers de 1341, 1342 & 1344, que GUILLAUME y a été appellé, ſous le ſeul nom de HARENC, mais dans les actes qui ſont émanés de lui, il n'a pris d'autre nom que celui de ſa ſeigneurie, GUILLAUME DE GAUVILLE; ceci eſt fort indifférent, puiſque ſes auteurs en avoient ſouvent uſé de même, & qu'il a été ſucceſſeur direct de SIMON, II du nom, qui vivoit encore en 1318, & qui a pu vivre encore aſſez de tems pour que GUILLAUME ait pu lui ſuccéder en 1341, & même plutôt. Si nous ne prouvons pas ſuffiſamment juſqu'à préſent cette filiation ſuivie, nous préſentons au moins une chronologie ſuivie, pendant un ſiecle & demi, de cinq générations du nom de HARENC, tous ſucceſſivement Seigneurs de Gauville; d'ailleurs, c'eſt tout ce que nous avons pu tirer des ombres de l'antiquité. Nous allons parcourir une carriere plus éclairée, en donnant une filiation ſuivie & prouvée par titres qui ſe ſont multipliés. Il eſt indubitable que lorſque (ſous le regne de SAINT-LOUIS) les ſceaux arbitraires furent abandonnés, & qu'on ſubſtitua des armoiries, les Seigneurs de Gauville qui (comme ceux des autres branches de leur maiſon) avoient mis l'empreinte d'un HARENC ſur leur ſceau, y ſubſtituerent une armoirie *de gueules au chef d'hermines*, qui ſont les mêmes qu'ils portent aujourd'hui.

I. GUILLAUME, Sire DE GAUVILLE, Chevalier, Châtelain d'Orbec, qui donna, en cette qualité, quittance, en 1377, ſcellée des armes qui ſont les mêmes que portent ceux de ce nom. Il y en a une premiere, du 3 Avril 1354, donnée à Jean Chauvel, de la ſomme de vingt deniers d'or à l'écu, pour ſix mois de ſes gages. Il commandoit dans le comté d'Evreux; ce qui paroît par deux ordonnances rendues en ſon nom, & celui de Guenart-Malſergent, Bailli d'Evreux & Lieutenant du Captal de Buch, (*) il fut fait priſonnier à la bataille de Cocherel, par Guy-le-Baveux, Sire de Longueville, qui porta ſa rançon (**) à dix mille francs d'or, & prit pour ôtage ſes deux fils, — 1. GUY, qui ſuit; — 2. & SIMON, qui a continué la poſtérité, que CHARLES V redemanda à Guy-le-Baveux, en échange de Brumort-de-Laval, Chevalier, qui avoit été fait priſonnier par GUY DE GAUVILLE. Le Roi donna en dédommagement, le 4 Janvier 1370, à Guy-le-Baveux, les terres

(*) La reſſemblance des noms de *Gauville* & de *Graville* a fait auſſi tomber en erreur l'hiſtorien de Bertrand du Gueſclin, qui attribue mal-à-propos cet événement à Gravillo-Mallet. Le titre que l'on cite a été fourni par M. d'Hérouval, qui l'avoit tiré de la chambre des Comptes. Ce titre prouve le contraire. Voyez l'hiſtoire de Froiſſart, *tome I, pag. 259 & 254*, récit de la bataille de Cocherel.

(**) Ces deux ordonnances prouvent que ce fut par GUILLAUME DE GAUVILLE que fut repris Evreux pour le Roi de Navarre, & non par Jean de Graville, comme le dit le Braſſeur, en ſon hiſtoire d'Evreux; ce qui eſt confirmé par Froiſſart, *tome I, pag. 66*. On y voit que les noms ont été confondus, & que la ville d'Evreux fut repriſe par GUILLAUME DE GAUVILLE, puiſqu'il y commandoit. Pour Jean de Graville, il fut décapité avec le Comte de Harcourt, quelque tems avant cet événement, lorſque le Roi de Navarre (Charles-le-Mauvais) fut arrêté dans Rouen.

Digitized by Google

de Villiers-le-Châtel, qu'il avoit achetées de Gilbert, jadis Chevalier; — 3. MABILLE, qui épouſa, en 1368, *Jean du Merle*, Baron du Merle-Raoul; — 4. & MARGUERITE DE GAUVILLE. GUILLAUME DE GAUVILLE, eſt nommé avec GUI, ſon fils aîné, dans l'amniſtie accordée par CHARLES V, le 2 Décembre 1360.

Tous les biens de ce GUILLAUME DE GAUVILLE furent confiſqués par le Roi CHARLES VI, pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre; & ce même Prince, par lettres-patentes données à Vincennes, le 12 Juillet 1378, rendit à GUY, ſon fils aîné, toutes les terres & héritages, & appartenances quelconques, aſſiſes en la comté, dioceſe d'Evreux, & au bailliage de Chartres, ainſi que la terre d'Amfreville-la-Champaigne, en la châtellenie de Conches, que ledit GUY avoit achetée pour le tems qu'il étoit au ſervice du Roi de Navarre, de Robert de Tournebu, Chevalier. Cette donation lui fut faite en conſidération de Charles de Navarre, fils aîné de Charles-le-Mauvais, & neveu du Roi Charles VI.

II. GUY ou GUYOT DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Behurville, Gouverneur de Montpellier, pour le Roi de Navarre, en 1378, ſon Chambellan, & Capitaine du château de Chambrais, donna en cette qualité pluſieurs quittances, ſcellées du ſceau de GUILLEAUME, ſon pere, & du ſien. Il étoit mort en 1388, ce qui paroît par un ordre du Roi CHARLES VI, adreſſé le 11 Septembre de ladite année, à Gillet de Bor, Sergent-d'armes à Evreux, de ſaiſir pour certaines cauſes, certains coffres & biens de feu GUY DE GAUVILLE, jadis Chevalier; iceux coffres & biens étant au tréſor de l'égliſe d'Evreux, ainſi que tous autres biens, meubles & héritages dudit DE GAUVILLE. Il eut de *Marguerite d'Ailly-Pequigny*, ſon épouſe: — 1. CHARLES, tenu ſur les fonds de batême, au nom de Charles-le-Mauvais, Roi de Navarre, par Pierre, Comte de Mortain, ſon fils, qui lui fit expédier, le 22 Octobre 1376, le brevet d'une penſion de cent livres tournois. Ce CHARLES DE GAUVILLE eſt mort ſans poſtérité; — 2. & MARGUERITE DE GAUVILLE, mariée à *Philippe de Normay*, Ecuyer. Elle eut, à la mort de CHARLES, ſon frere, tous ſes biens, par lettres-patentes de HENRI II, Roi de France & d'Angleterre. La terre de Gauville eſt paſſée dans la maiſon de Courcy, par le mariage de Françoiſe de Monnay avec François de Courcy, III du nom, qui la vendit, le 3 Mai 1603, à noble homme Conſtant de Litolphy, Ecuyer ordinaire du Roi, qui la poſſédoit encore en 1652. L'Abbé de Courcy a remis au Marquis DE GAUVILLE le ſeul titre en original qui lui étoit reſté ſur ſon nom. C'eſt un bail à ferme paſſé le 3 Juin 1350, pardevant Guillaume Deshayes, Clerc-Tabellion-Juré à Amiens, ſous l'autorité du Bailli de Giſors, par JEAN DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur d'Outrebois, qui donne, pour ſept ans, à Pierre des Ourmeaux & à ſes hoirs, ſon manoir d'Outrebois, les jardins, &c. *Voyez* COURCY, *tome V de ce Dictionnaire.*

II. SIMON DE GAUVILLE, dit *le Fort*, ſecond fils de GUILLAUME, I. du nom, donna deux quittances, l'une ſcellée du ſceau de ſon pere, & l'autre de celui de Jean Hallebout, au défaut du ſien. Il fut Lieutenant

Digitized by Google

d'Helion de Jacqueville, Gouverneur de Chartres, dans un aveu rendu le 10 Mars 1398, par Jean d'Aulnay, Seigneur dudit lieu, au Duc d'Alençon, alors Seigneur de Châteauneuf en Themirais, d'où la terre d'Aulnay releve, &c. SIMON DE GAUVILLE épouſa *Guillemette la Baveuſe*, laquelle étoit veuve, le 2 Octobre 1486, & en eut:

III. GUILLAUME DE GAUVILLE, II du nom, Chevalier, Seigneur du Nonet, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. & 2. JEAN & SIMON, morts ſans poſtérité. Il y a, dans le cabinet des ordres, une quittance donnée en 1416, par JEAN DE GAUVILLE, homme-d'armes, ſcellée des mêmes armes que celles que portent MM. DE GAUVILLE d'aujourd'hui; — 3. & ROBERT ou ROBINET DE GAUVILLE, qui ſuit.

IV. ROBERT ou ROBINET DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Chenouville, eſt qualifié Capitaine d'armes dans un acte de 1440, qui eſt l'acquiſition qu'il fit de la terre d'Aulnay, de Jean d'Aulnay, de laquelle relevoit le fief du Nonet, qu'il tenoit de GUILLAUME, ſon pere. Il épouſa, 1°. *N.... de la Gouffiere*, fille de *Pierre*, lequel céda, le 3 Juillet 1445, à noble homme Richard de Prulay les terres de Malaiſe & de la Verriere, pour certaines ſommes dues audit Prulay par *Pierre de la Gouffiere*, Ecuyer, Seigneur d'Emoiſe; 2°. *Marie Mouſſelard*, fille de *Guillaume Mouſſelard*, Ecuyer, & de *Marguerite Guillier*; 3°. *Jeanne d'Illier*, fille de *Macé d'Illier*, & de *Catherine de Languedoue*; 4°. *Perrine Touchard*; & 5°. *Perrette des Taillis*. Du premier lit vint une fille, morte ſans poſtérité; du ſecond: — 2. JEAN, qui ſuit; du troiſieme lit ſortit: — 3. MARIE, alliée, par contrat du 12 Décembre 1456, paſſé devant Denis le Tellier, Clerc-Tabellion-Juré en la châtellenie de Châteauneuf en Thimerais, avec noble homme *Pierre Leceſne*, Ecuyer, Seigneur de la Pichardiere, dont elle eſt dite, dans ſon contrat de mariage, héritiere pour le tout de *Jeanne d'Illiers*, ſa mere. Elle eut procès avec JEAN & PIERRE de GAUVILLE, ſes neveux, prétendant avoir la moitié des biens du fief de Nonet, qui avoit appartenu à GUILLAUME DE GAUVILLE, ſon aïeul; & du cinquieme lit il eut: — 4. ROBERT, Prêtre; — 5. CHARLES; — 6. JACQUES; — 7. JEANNE; — 8. & GUILLEMETTE DE GAUVILLE.

V. JEAN DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chenouville, de Javergy, & de Bréconville, vivoit encore en 1476 avec ſon épouſe, *Catherine Patry-Calin*, fille aînée de *Mathurin Patry-Calain* & de *Jeanne Errault de la Panne*; il étoit mort en 1486. Ses biens furent partagés, par acte paſſé devant Badoux, ſous le ſceau de la châtellenie de Chartres, le 17 Septembre de la même année, entre ſes enfans; ſavoir: — 1. JEAN, qui ſuit: — 2. PIERRE, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après; — 3. MARGUERITE, femme de *Bernard de Saint-Preſt*, Ecuyer; — 4. TASSINE, mariée à *Guillaume Balu*, Ecuyer, Seigneur du Bois; — 5. JEANNE, alliée à *Pierre de Gorran*, Ecuyer; — 6. PERRINE, épouſe de *Guillaume de Bérou*, Ecuyer, Seigneur de Preſſainville; — 7. & ANNE DE GAUVILLE, mariée à *Guyot de Villiers*, Seigneur d'Andilly-le-Marais, près la Rochelle. Les terres qu'ils partagerent, furent: Chenouville, Javergy, le Boulay, Formaville, Monteclard, Auſſy, Poilly, Hyevres, toutes terres ſituées en

Digitized by Google

Gâtinois; celles de Blancheſource, de Breconville, de Jouy, de Dureval, &c. &c. &c. avec des maiſons & cenſives ſiſes à Chartres.

VI. JEAN DE GAUVILLE, II du nom, Chevalier, Seigneur de Javergy, paroiſſe de Pithiviers-le-vieux, de Boulay, &c. épouſa *Anne de Champron*, fille de *Michel de Champron*, Ecuyer, Seigneur de Villecoy en Chartrain, & de *Jeanne Parent*, dont il eut — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE GAUVILLE, mariée à *Guyon de Saint-Benoît*, Ecuyer, Seigneur de Premont, par contrat paſſé devant Blanchard, Notaire à Chartres, le 17 Juillet 1508.

VII. RENÉ DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Javergy, de Montalard, &c. épouſa, par contrat paſſé, le 26 Février 1518, devant Antoine Volturier, Notaire à Montargis, *Françoiſe de Longueau*, fille de *Jean de Longueau*, Vicomte de Feſſard, & de *Jeanne de Sainville*. La maiſon de Longueau, eſt alliée à celle de Courtenay, par le mariage de Catherine de Courtenay, avec *Jean de Longueau*, Seigneur de Crignelle & de Javergy. RENÉ DE GAUVILLE eut de ſon mariage:

VIII. JEAN DE GAUVILLE, III du nom, Chevalier, Seigneur de Javergy, Vicomte de Feſſard, près Montargis, Seigneur de Saint-Vincent-ſous-Feſſard, &c. Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi en 1557. Il épouſa, par contrat paſſé, le 28 Avril 1548, devant Creſpin, Notaire en la Prévôté d'Auxerre, *Marie d'Eſtampes*, fille de *Louis d'Eſtampes*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Imbaut, & de *Marie-Anne le Rotier*, Dame de Villefargeau & du Mont Saint-Sulpice. Ses enfans furent — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Javergy, rapportée ci-après; — 3. EDMÉE, femme de *Gaucher Raguier*, Seigneur de Champmoreau & d'Eſtreles; — 4. & MARIE DE GAUVILLE, alliée 1°. à *Jacques de Courtenay*, Chevalier, Seigneur du Chene & de Changy, tué le 21 Août 1589, près Rilliers-Saint-Benoît; & 2°. à *Charles le Loroy*, Baron de Limenton.

IX. JEAN DE GAUVILLE, IV du nom, Chevalier, Vicomte de Feſſard & de Saint-Vincent, s'allia, par contrat du 12 Juillet 1599, avec *Marguerite de Piedefer*, fille de *François de Piedefer*, Chevalier, Seigneur de Champtort, & de *Marguerite de Voré*. Il en eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. AMÉE, mariée, le 8 Octobre 1623, avec *Alexandre de Châtelus-Beauvoir*, Baron de Coulanges, Seigneur du Val-de-Marcy; — 3. MARGUERITE, Abbeſſe d'Amtay en Brie; — 4. & CÉCILE DE GAUVILLE, Religieuſe aux Jacobines de Montargis.

X. JEAN DE GAUVILLE, V du nom, Chevalier, Vicomte de Feſſard & de Saint-Vincent, Capitaine au régiment de Charlier, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1618, *Eléonore de Ravenel*, fille de *Jacques*, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, &c. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, marié, 1°. le 8 Février 1660, à *Jacqueline de Beaujeu*, fille de *Henry*, Chevalier, Seigneur de Montréal, &c. & de *Marie Gatault*; & 2°. à *Marie Marchand*, fille de *Nicolas Marchand*; du premier lit vinrent ſix enfans, morts ſans poſtérité, à l'exception

Digitized by Google

d'une fille qui fut mariée avec *N..... de Regnier de Vaubepin:* & du second vinrent un garçon mort jeune, & trois filles, dont l'aînée, nommée EDMÉE, fut mariée, en 1707, à *Jacques d'Eſtud*, Chevalier, Seigneur de Neuilly; la ſeconde MARIE-ANNE, a été mariée à *Henry de Mathé*, Seigneur de Tonnerre; & la troiſieme Religieuſe; — 3. JACQUES, marié à *Françoiſe de Grally*, & aſſaſſiné au ſortir de la Meſſe; — 4. HILAIRE, alliée à *Louis d'Eſterlin*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Palaie, Capitaine des Gardes, & Maître-d'hôtel de la Reine Marguerite; — 5. & 6. FRANÇOISE & BÉNÉDICTINE DE GAUVILLE.

XI. JEAN DE GAUVILLE, VI du nom, Vicomte de Feſſard & de Saint-Vincent, Capitaine au régiment de Vandevares, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1654, *Madeleine-Judith de Forbois*, fille de *Nicolas de Forbois*, Ecoſſois, Chevalier, Seigneur d'Aloſt & de Dracy, & d'*Hélie de la Ferté*, dont: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Pennery, Capitaine au régiment de Chartres, Cavalerie, allié le 26 Février 1616, avec *Marie-Catherine de Sucre*, fille de *N..... de Sucre*, Chevalier, Vicomte de Bailleul en Artois; — 2. EDME, qui ſuit; — 3. ANNE, & pluſieurs autres filles, mortes ſans alliance.

XII. EDME DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Pennery, Capitaine au régiment d'Orléans, Cavalerie, épouſa, le 15 Février 1708, *Charlotte Delcamp*, fille de *François Delcamp*, Gentilhomme Napolitain, naturaliſé par lettres du 23 Décembre 1698, & d'*Anne de Foiſſy*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS DE GAUVILLE, qui fut un des Chevaux-légers de la garde du Roi.

XIII. LOUIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Pennery, ancien Mouſquetaire de la garde du Roi, s'eſt allié par contrat du 11 Décembre 1738, avec *Marie-Angélique de Mathé*, fille de *Henry de Mathé*, Chevalier, Seigneur de Côlus, & de MARIE-ANNE DE GAUVILLE, petite-fille de JACQUES-CLAUDE, grand-oncle dudit LOUIS. Il demeure en ſa terre de Côlus, près Châlons en Champagne; il a eu de ſon mariage: — 1. LOUIS-SÉBASTIEN, mort Lieutenant au régiment de Picardie, en 1760; — 2. EUSTACHE, un des Chevaux-légers de la garde du Roi; — 3. CÉSAR-LOUIS, mort Lieutenant au régiment de Beaujolois; — 4. JACQUES-HENRI-GODEFROY, Prêtre, Licentié de la maiſon de Navarre, Vicaire-Général du dioceſe de Clermont, Comte de Brioude; — 5. ANTOINE-JEAN, mort en bas âge; — 6. MARIE-ANNE-LOUISE, mariée en 1769, à *Antoine-Jean Cloſier*, ancien Lieutenant-Colonel au régiment de Piémont, infanterie; — 7. JEANNE-GÉRARDINE, Religieuſe à Châlons; — 8. HENRIETTE, Religieuſe à Andecy; — 9. LOUISE-BLANCHE; — 10. CHARLOTTE-BLANCHE; — 11. & GABRIELLE-ANGÉLIQUE DE GAUVILLE.

BRANCHE DITE DU JAVERSY.

IX. FRANÇOIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Javergy, Acoux, Moncorbon & de la Mothe, ſecond fils de JEAN, III du nom, & de *Marie d'Eſtampes*, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou,

Digitized by Google

frere du Roi, par lettres du 7 Janvier 1579, Capitaine des Gardes de Charles-Emmanuel de Savoie, Duc de Nemours, le premier Août 1590; qui lui donna, le 30 Mai 1592, la terre du Pleſſis, paroiſſe de Sainte-Foix, en Lyonnois, pour l'indemniſer des dommages qu'il avoit ſoufferts en ſes terres, & en outre, le 10 Février 1593, la ſomme de trois mille écus, en récompenſe de ſes ſervices. Il commanda dans la ville de Saint-Pourçain la même année; fut fait enſuite Maréchal de Camp; reçut du Roi une ſomme de trois mille écus, le 15 Juin 1597, & fut fait Gouverneur de Pluviers, le 7 Août 1620. Il avoit épouſé, 1°. le 19 Septembre 1580, *Anne du Pleſſis*, fille de *Pierre du Pleſſis-Perigny-de-Liancourt*, Chevalier, Seigneur de Perigny, & de *Marguerite de Barres*, & 2°. par contrat paſſé devant Chriſtophe Thion, Notaire à Orléans, le 21 Avril 1600, *Suzanne de Vetus*, fille de *Jean de Vetus*, Seigneur d'Argent, &c. Préſident au Parlement de Bretagne, & de *Michelle Calmet*.

Du premier lit, il eut: — 1. LOUIS, Capitaine de Cavalerie en 1618, & Maréchal Général-des-Logis de la Cavalerie; il donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny, en 1638; & du ſecond lit; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs d'Argent, rapportée ci-après; — 4. CHARLES, Seigneur de la Mothe, Capitaine au régiment de Champagne, marié, par contrat paſſé le 7 Avril 1650, devant Thenart, Notaire à Pithiviers, avec *Eliſabeth de la Taille*, fille de *Lancelot de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Bondaroy; — 5, 6, 7, 8 & 9. LOUIS, THOMAS, JACQUES, CHARLES & CÉSAR; & huit filles, ſavoir: ANNE, ISABELLE, ELÉONORE, ELISABETH-MADELEINE, MARIE, THÉRESE, AIMÉE & CHARLOTTE DE GAUVILLE.

X. FRANÇOIS DE GAUVILLE, II du nom, Chevalier, Seigneur de Javergy, Acoux & de Lorme, Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France en 1633, député de la nobleſſe aux Etats de Tours en 1651, épouſa, par contrat paſſé devant Maleſcot, Notaire à Grez, en la châtellenie de Nemours, le 19 Février 1647, *Eliſabeth de Vignon*, veuve de Jacques de Pampelune, Seigneur de Livry, Boine, Monceaux, Meſtre-de-Camp du régiment du Duc d'Enghien, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, lequel a ſervi dans le régiment de Picardie. Il épouſa, par contrat paſſé à Vergnin, le 16 Septembre 1698, dépoſé au greffe de Bethune, *Florence de Coupigny*, dont MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE DE GAUVILLE, née le 16 Février 1699, mariée, 1°. par contrat paſſé devant Colin & Devey, Notaires à Aire, le 12 Février 1729, à *Guillaume d'Oshannuſſy*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Colonel du régiment de Clare, mort ſans enfans, à Gravelines, le 12 Janvier 1744; & 2°. par contrat paſſé devant Queulin & Baret, Notaires à Cambrai, le 24 Juillet 1745, à *Antoine-Dominique-François de Coupigny*, Chevalier, Seigneur d'Eſtringhuem, ſon couſin germain, mort ſans poſtérité, le 5 Janvier 1750. (*Voyez Coupigny, tome V, page 211*); — 3. JACQUES-FERDINAND, Prieur des Jacobins de Provins, & enſuite de Reims; — 4. FRANÇOIS, Major du régiment de Catinat, marié à *N..... du Quemel-de-Cou-*

Digitized by Google

pigny, d'une maiſon de Flandres; — 5. & ANNE DE GAUVILLE, mariée le 10 Juin 1669, à *Benoît Amat*, Seigneur de Sigoyer & Chabeſtin.

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Javergy, Acoux, Lorme & les Moutils, Cornette de Cavalerie par lettres du 30 Juillet 1675, Commandant des ville & château d'Arques, par commiſſion du 28 Février 1691, épouſa, 1°. par contrat paſſé à Paris, le 13 Janvier 1679, devant Bouſier, de Jean & Curon, Notaires, *Jeanne de Machault* fille de *Louis de Machault*, Chevalier, Seigneur de Baronville & de la Foreſt, & de *Françoiſe Gautier*; & 2°. par contrat paſſé devant Lange & Venant, Notaires à Paris, le 19 Février 1686, *Catherine de Courtenay*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Monteclard, & de *Catherine Guyon-de-la-Mothe*; & 3°. par contrat paſſé devant Savigny & Lange, Notaires à Paris, le 3 Mars 1690, *Marie-Charlotte d'Angeſt-Argenlieu*, fille de *Louis d'Angeſt*, Chevalier, Seigneur de Verty, & de *Madeleine-de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle il n'eut pas d'enfans; du premier lit vinrent: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. N..... mort Lieutenant au régiment Royal-Artillerie; — 3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe à l'abbaye Saint-Antoine, à Paris; & du ſecond lit; — 4. & CATHERINE DE GAUVILLE, mariée à *Charles-François de Drouin*, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu, &c. Gouverneur de Pithiviers, dont la poſtérité ſubſiſte dans deux garçons & deux filles.

XII. CHARLES-FRANÇOIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, Capitaine au régiment de Sourches, épouſa, par contrat paſſé devant Mautin, Notaire à Eſtampes, le 16 Juin 1713, *Charlotte le Clerc de Fleurigny*, fille unique de *Charles-François-Nicolas le Clerc de Fleurigny*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Marie du Lac de Montereau*, dont: — 1. CHARLES, mort jeune, dans le régiment Royal-Artillerie; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. HENRI, Seigneur de Vilchaumont, Capitaine au régiment de la Marche; — 4. & JACQUES DE GAUVILLE, auſſi Capitaine au même régiment.

XIII. LOUIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur, Baron de la Forêt-le-Roi près Dourdan, épouſa, par contrat paſſé devant Tué, Notaire à Orléans, le 20 Avril 1746, *Madeleine-Françoiſe de Chauvreux*, fille de *Charles*, Seigneur en partie de Honville, & de *Genevieve-Madeleine Jarron*, dont; — 1. LOUIS-HENRI-CHARLES, Sous-Lieutenant au régiment des Carabiniers de M. le Comte de Provence; — 2. RICHARD-NICOLAS, Lieutenant au régiment d'artillerie de la Fere; — 3. ELIE-FRANÇOIS-LOUIS, Capitaine en ſecond des Chaſſeurs du régiment de la Reine, infanterie; — 4. & 5. MARIE-ANNE & MADELEINE-GENEVIEVE DE GAUVILLE.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ARGENT.

X. JOSEPH DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux, d'Argent, Clémont & Vilſon, troiſieme fils de FRANÇOIS, I du nom, & de *Suſanne de Vetus*, Maréchal-des-Logis de la Cavalerie, en 1656, épouſa, par con-

Digitized by Google

trat passé le 13 Janvier 1639, devant Louis Ferré, Notaire à Montargis; *Jeanne David*, fille de *Barthélemi*, Chevalier, Seigneur de la Bérauniere, la Brosse, &c. premier Gendarme de la compagnie de la garde du Roi, & de *Anne de Birat*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit; — 2, JEANNE, mariée le 20 Février 1667, à *Pierre du Closel*, Chevalier, Seigneur de la Baudiniere, par contrat passé devant Hureau, Notaire à Montargis; — 3. & CATHERINE DE GAUVILLE, femme de *Charles du Roux de Godigny*.

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux & d'Argent, élevé Page du Roi, & Capitaine au régiment du Roi, dragons, épousa, le 20 Mars 1677, contrat passé devant Regnault & Clerjault, Notaires à Bouges, *Anne de Gamaches*, fille de *Claude*, Vicomte de Remont & de Jussy, & de *Catherine Nisier*. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES, Officier au régiment de Normandie, mort à Brescia, des blessures qu'il reçut au combat de Chiari, en Italie en 1701; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. CLAUDE, Seigneur de Clémont, &c. mort Capitaine au régiment de Normandie; — 4. & MARIE-ANNE DE GAUVILLE, Religieuse aux Dames de l'Annonciade à Bourges.

XII. JACQUES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Argent, Clémont, Vilson, &c. d'abord Capitaine dans le régiment de Normandie, ensuite gratifié d'une Sous-Aide-Majorité dans le régiment des Gardes-Françoises, où il devint Lieutenant, avec le brevet de Mestre-de-Camp; épousa, par contrat du 30 Juillet 1714, *Marie-Pétronille de la Planche*, fille de *Jules de la Planche*, Chevalier, Seigneur de Balinvilliers, & de *Claude de Robal-de-Solage*, dont : — 1. MARIE-JULES, Abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, & Vicaire-Général d'Evreux, mort dans cette derniere ville, le 27 Février 1773; — 2. MARIE-JOSEPH-ROCH, qui suit; — 3. & MARIE-MONTAIRE DE GAUVILLE, Religieuse à l'abbaye de l'Eau, près Chartres.

XIII. MARIE-JOSEPH-ROCH, appellé le Marquis DE GAUVILLE, cidevant Colonel au régiment de Cambresis, Brigadier des armées du Roi, au mois de Juin 1768, nommé, en Mai 1771, Capitaine des Chasses d'apanage de M. le Comte de Provence, a épousé, par contrat passé devant Gueret, Notaire à Paris, le 15 Décembre 1763, *Apolline-Madeleine Filleul*, Dame des Chenets, de Saint-Martin-le-Vieux, & de Brucourt, fille de *Joseph Filleul*, Chevalier, Seigneur des Chenets, Crocy, & de *Marie-Madeleine de la Hogue*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU NONET ET DE TESILLY.

VI. PIERRE DE GAUVILLE, second fils de JEAN, I du nom, & de *Catherine Patry-Calain*, épousa *Marie de Renty*, nommée dans le contrat de mariage de *Catherine*, sa fille, avec *Jean de Faveroles*. Ses enfans furent : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. JACQUES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. JEAN, un des Hommes-d'Armes de la compagnie du Comte de Dammartin, lors de la revue

Digitized by Google

revue qui en fut faite à Corbie, le 26 Mars 1527. Il étoit marié, le 22 Juin 1536, avec *Louiſe de Saint-Julien ;* — 4. LOUIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celles de ſes deux freres ; — 5. HECTOR, Religieux, Prieur de Jouy ; — 6. & CATHERINE DE GAUVILLE, mariée, le 29 Septembre 1510, avec *Jean de Faverolles*, Seigneur de Grateuil, en Touraine.

VII. PHILIPPE DE GAUVILLE, Seigneur du Nonet, ſe trouve employé dans les états des Officiers de la maiſon du Roi, en qualité d'un des cent Gentilshommes de l'hôtel de Sa Majeſté, ſous la charge du Grand-Sénéchal de Normandie ; ce qui eſt prouvé par pluſieurs quittances, dont une de 400 livres tournois, pour ſes gages de l'année 1523, donnée à Julien Bonnacorſy, Notaire & Secrétaire du Roi. Il épouſa *Jacqueline de Ligneris*, & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & JEANNE DE GAUVILLE, mariée le 28 Septembre 1539, avec *Jacques de Sabrevois*, Seigneur du Meſnil & des Cluſelles, paroiſſe de Cherpont, près Dreux.

VIII. JEAN DE GAUVILLE, Seigneur du Nonet, épouſa *Renée le Morhier*, fille de *N.... le Morhier*, dont il n'eut qu'une fille, nommée PHILIPPE DE GAUVILLE, Dame du Nonet, mariée à *Louis de Pilliers*, Seigneur de Moſelles, au dioceſe d'Evreux.

VII. JACQUES DE GAUVILLE, Seigneur du Nonet, ſecond fils de PIERRE, & de *Marie de Renty*, fut un des cent Gentilshommes archers de la maiſon du Roi, ſous la charge du Comte de Sancerre, ce qui ſe juſtifie par trois de ſes quittances, données à Bonnacorſy, Notaire & Secrétaire du Roi, en date de 1560, 1561 & 1562 ; il épouſa 1°. *N....* & 2°. *Françoiſe le Timbre.* Du premier lit ; il eut : — 1. ADRIEN ; — 2. ETIENNE, Seigneur de Teſſonville, marié à *Françoiſe Frouillars*, dont JACQUELINE DE GAUVILLE ; — 3. JEAN, Seigneur d'Amilly, marié à *Louiſe de Crachis*, & qui fut pere de GEORGES ; — 4 & 5. JACQUES & CLAUDE ; — 6. RADEGONDE ; & du ſecond lit ; — 7. GUILLAUME DE GAUVILLE, Seigneur de Breconville, Duhamel & des Bruyeres, vivant le 24 Février 1601, tems où il rendit à Caillebot, Seigneur de la Salle, deux cens écus ſur le fief de Houillier : il fut marié avec *Nicole la Rouſſe.*

VII. LOUIS DE GAUVILLE, quatrieme fils de *Pierre & de Marie de Renty*, fut Seigneur de Teſilly, & épouſa *Louiſe de Conchis*, dont il eut : — 1. VINCENT, Ecuyer, Seigneur de Teſilly ; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit ; — 3. SÉBASTIEN, mort ſans enfans en 1587 ; — 4. MADELEINE, morte ſans alliance la même année ; — 5. & JEANNE DE GAUVILLE, qui céda à CHRISTOPHE, ſon frere, ſes droits à la ſucceſſion de ſes freres & ſœur, la même année 1587.

VIII. CHRISTOPHE DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Teſilly & du Nonet, épouſa, par contrat du 7 Février 1577, *Renée d'Eu*, fille de *Guillaume d'Eu*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle. Il partagea les meubles de ſa mere, le 4 Mars 1587, & ſa femme veuve de lui, tranſigea,

Digitized by Google

le 21 Février 1610, pour ſon douaire qui étoit aſſigné ſur la terre de Teſilly. Elle eut pour fils :

IX. GEORGES DE GAUVILLE, Seigneur d'Amilly & de Matanvilliers, qui fut déchargé, comme noble, de la taille, par jugement du 6 Août 1610; il eſt qualifié Seigneur de Matanvilliers, de Fontaine, & en partie de Teſilly, dans un dénombrement qu'il donna au Sieur du Colombier, à cauſe de ladite terre de Matanvilliers, qui lui appartenoit du chef de ſes pere & mere; & le 27 Septembre 1587, il avoit fait hommage au Seigneur de Breſoles, à cauſe de la terre de Fontaine à lui échue par la mort de Charles de Conchis, ſon couſin. Il épouſa *Eliſabeth de Laval*, dont :

X. CHARLES DE GAUVILLE, Seigneur d'Amilly, Maréchal-des-Logis de la compagnie d'hommes d'armes du Duc de Valois, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'état du Roi, le 27 Juillet 1671. Il vivoit encore le 24 Juin 1674, & étoit mort le 21 Septembre 1678. Il avoit épouſé dans la paroiſſe d'Almeneſche, proche Argentan, ſuivant le certificat du Curé de ce lieu, le 22 Avril 1668, *Anne de Langrune*, fille de *Jean de Langrune*, Seigneur de la Salle, dont deux filles, l'aînée FRANÇOISE, mariée le 24 Juin 1674, à *Pierre d'Avouſt*, Seigneur de Noſt; & la cadette MARIE DE GAUVILLE, alliée, le 21 Septembre 1678, à *Jean de Saint-Quentin*, Seigneur du Petit-Mont, Avocat & Procureur du Roi, à Magny en Vexin.

Généalogie dreſſée en partie par Charles d'Hozier, oncle de feu M. d'Hozier, pere de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, qui l'a laiſſé dans le cabinet qu'il vendit au Roi, où MM. DE GAUVILLE ont trouvé, par le moyen de M. de la Cour, Garde des archives, les titres dont ils ont obtenu des copies en formes, ſignées de M. Bignon, Conſeiller d'état. Elle eſt auſſi dreſſée en partie ſur d'autres titres qui leur ont été communiqués par Don Chamon, Bibliothécaire de Saint-Martin-des-Champs. Feu M. Deronval, leur a auſſi eu de la Chambre des Comptes l'acte de rançon de GUILLAUME DE GAUVILLE. Les autres pieces dont ils ſe ſont ſervi, ſont de la famille, & nous ont été communiqués.

Les armes : *de gueules, au chef d'argent, ſemé d'hermines*, & pour ſupports, *deux licornes.*

GIMEL, maiſon d'ancienne Chevalerie, originaire de la province de Limoſin.

Juſtel, dans les preuves de la maiſon de Turenne, *livre I, chap. 13*, rapporte un acte du 7 des calendes de Février 1163, par lequel Reynal, Vicomte de GIMEL, remit ſon château & ſes terres entre les mains de Raymond, Vicomte de Turenne, & les reprit de lui, à la charge d'un hommage-lige.

Le même auteur rapporte, *au livre II, chap. 7*, le contrat de mariage de Pierre de Beaufort, Vicomte de Turenne, avec BLANCHE DE GIMEL,

Digitized by Google

en date du 8 Juillet 1432 (*). On voit, dans la généalogie de la maiſon de Noailles, que JEANNE DE GIMEL, ſœur de BLANCHE, épouſa *Jean de Noailles*, III du nom, le 4 Septembre 1439 (**).

I. PIERRE DE GIMEL, Ecuyer, qui a formé la branche de PALVEL, établie en Périgord, que nous allons rapporter ici, eſt le premier par où commence la filiation ſuivi. Il épouſa, en 1446, *Mathive de Vigier*, héritiere de la terre, ſeigneurie & château de Palvel; laquelle deſcendoit de *Jean de Maillard*, dit *de Vigier*, qui avoit épouſé, le 30 Août 1375, *Gaillarde de Noailles*. De ce mariage vint GUINOT DE GIMEL, qui ſuit.

II. GUINOT DE GIMEL, Ecuyer, marié, en premieres noces, avec noble *Perrette de la Chaſſaigne*, de laquelle il eut pour fils unique PONCE DE GIMEL, qui ſuit. Il épouſa, en ſecondes noces *Marie de Salignac*, des Marquis de Fénélon, dont il eut pluſieurs enfans, rapportés dans la tranſaction du 3 Janvier 1516.

III. PONCE DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur de Palvel, marié, par contrat du 19 Août 1520, avec *Marguerite de Caumont-de-la-Force*, fille de *Charles de Caumont*, Seigneur, Baron de Berbiere & de Rouffignac. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, dont l'aîné, nommé CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Palvel, fit ſon teſtament, le 10 Janvier 1546, par lequel il inſtitue pour ſon héritier univerſel JEAN DE GIMEL, ſon frere le plus jeune, & par lequel teſtament il legue les uſufruits de ſes biens à *Marguerite de Caumont*, ſa mere. Tranſaction paſſée entre GUILHEM, JEAN, ANTOINE & HÉLIE DE GIMEL, Ecuyers, tous fils de PONCE DE GIMEL & de *Marguerite de Caumont*, du dernier Août 1555. Teſtament de ladite *Marguerite de Caumont*, du 17 Septembre de ladite année 1555, par lequel elle declare avoir eu de ſon mariage avec PONCE DE GIMEL, entr'autres enfans qu'elle nomme, GUILLAUME, RAYMOND, JEAN, ANTOINE, HÉLIE, FRANÇOIS, CHARLES & autre JEAN DE GIMEL, qui ſuit. Tranſaction paſſée entre ces freres, du 20 Avril 1561. Autre tranſaction du 1er Mars 1562. Teſtament de RAYMOND DE GIMEL, Prieur de Saint-Crépin, du 29 Mars 1568, par lequel il legue cinq ſols à chacun de ſes freres & ſœurs, & inſtitue pour ſon héritier FRANÇOIS DE GIMEL, Seigneur des Fraux, tige de la branche de Laſcours, rapportée ci-après. Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Avril 1596, rendu entre FRANÇOIS, CHARLES & JEAN DE GIMEL, freres.

IV. JEAN DE GIMEL, Seigneur de Palvel, Ecuyer, Chevalier des ordres du Roi, ſuivant ſon codicile du 18 Janvier 1575. Il avoit épouſé *Iſabeau de Mcuvin*, dont vint JEAN DE GIMEL, qui ſuit.

V. JEAN DE GIMEL, II du nom, Ecuyer, Seigneur Palvel, épouſa, par

(*) De cette alliance vinrent deux filles, dont une fut alliée à la maiſon de Ventadour, d'où deſcendent les Princes de Soubiſe & de Condé; ce qui pourroit faire étendre la parenté de la maiſon de GIMEL à celle de Condé; & l'autre fut alliée à la maiſon d'Auvergne.

(**) De cette alliance ſont venus, en ligne directe, les Ducs de Noailles & de Mouchy, & une fille, qui a épouſé un Comte de Toulouſe, Duc de Penthievre.

Digitized by Google

contrat du 24 Février 1584, Demoiſelle *Judith de Gontaut*, fille de Meſſire *de Gontaut*, Chevalier des ordres du Roi, Seigneur, Vicomte de Saint-Genies, &c. Gouverneur & Sénéchal de Béarn, & de Dame *David de Foix*. De ce mariage vint pour fille unique & héritiere JACQUELINE DE GIMEL, mariée à Meſſire *Jacques de Durfort*, Comte de Boiſſiere en Quercy; laquelle a porté les biens de ſa branche dans cette maiſon, de laquelle les deſcendans ont aliéné la ſeigneurie & le fief de Palvel & les autres biens de cette branche.

SECONDE BRANCHE DES SEIGNEURS DE LASCOURS

IV. FRANÇOIS, Chevalier DE GIMEL, Seigneur des Fraux, cinquieme fils de PONCE DE GIMEL & de *Marguerite de Caumont*. Il épouſa *Gabrielle de la Borie*, par contrat du 15 Juillet 1571, aſſiſté de JEAN DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Palvel, ſon frere; fit ſon teſtament, le 30 Juillet 1590, par lequel il inſtitue pour héritier JEAN-CHARLES DE GIMEL, ſon fils aîné, qui ſuit. Actes paſſés le 28 Novembre 1599, & 6 Mars 1601, entre *Gabrielle de la Borie* & ſon fils. Tranſactions paſſées entre les mêmes, du 9 Mai 1602; teſtament de ladite *Gabrielle de la Borie*, du 6 Avril 1603, par lequel elle inſtitue pour ſon héritier JEAN-CHARLES, ſon fils; elle eut auſſi de ſon mariage CATHERINE DE GIMEL, mariée, par contrat du 12 Juin 1621, à *Guillaume de Taillefer*.

V. JEAN-CHARLES DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur des Fraux, né & batiſé le 21 Mars 1581, ſuivant ſon extrait de batême, marié le 9 Février 1604, avec *Jeanne de Valette*, des Seigneurs, Barons de la Valette la Finou, aſſiſté du Sieur *de Valette*, ſon beau-pere, laquelle devenue veuve ſe remaria, par contrat paſſé le 30 Novembre 1638, à noble homme Balthaſard Severrieres, Ecuyer, Seigneur de Laubepin : elle eut de ſon premier mariage avec JEAN-CHARLES DE GIMEL, entr'autres enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GABRIEL, Ecuyer, Lieutenant-Colonel au régiment de Turenne, Seigneur de la Clavelie; — 3. & JACQUES DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur Delpech; ces trois freres tranſigerent, le 11 Août 1659, pour le partage des biens de leur pere, décédé *ab inteſtat*. Contrat de vente conſenti par JEAN-CHARLES DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur de Laſcours, en faveur du Sieur de Carſac, le 10 Décembre 1608, par lequel cette deſcendance eſt prouvée, tranſaction paſſée le 15 Avril 1604, entre ledit JEAN-CHARLES DE GIMEL, Seigneur des Fraux, & JEAN DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur de Palvel. Autre tranſaction paſſée entre CHARLES & PIERRE DE GIMEL, freres, Ecuyers, du 15 Mai 1620.

VI. GUILLAUME DE GIMEL, Ecuyer, Sieur des Fraux, épouſa, par contrat du 30 Octobre 1638, *Marguerite du Verrier*, firent leur teſtament mutuel, le 4 Avril 1673. Codicille dudit GUILLAUME DE GIMEL, du 2 Juillet 1683, en faveur de FRANÇOIS, ſon fils, qui ſuit, & lui ſubſtitue JACQUES DE GIMEL, ſon ſecond fils.

VII. FRANÇOIS DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur de Laſcours, épouſa

Digitized by Google

Demoiſelle *Marie de Paſcal*, ſuivant le contrat de mariage du 7 Fevrier 1692; il fit ſon teſtament le 3 Juillet 1724, par lequel il inſtitue ſon héritier, JEAN DE GIMEL qui ſuit.

VIII. JEAN DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Laſcours, épouſa par contrat du 29 Juillet 1725, *Catherine Delpech*, qui a fait ſon teſtament, dans lequel elle charge ſon mari de remettre ſon héréditaire à JACQUES DE GIMEL, leur fils aîné, qui ſuit; — 2. & JEAN DE GIMEL, tige de la troiſieme branche rapportée apres celle-ci.

IX. JACQUES DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Laſcours Vicomte de Gimel, Seigneur de Fonnoyer, près Sarlat en Périgord, du Buiſſon, & autres lieux, chef actuel de ſa maiſon. Lors de la recherche de la nobleſſe en Périgord, par M. Pelot Intendant de Guienne, Commiſſaire & député par Sa Majeſté à cet effet, fut maintenue avec dignité dans ſon ancienne nobleſſe d'extraction. JACQUES DE GIMEL a été Garde-du-Corps du Roi compagnie de Noailles, & Penſionnaire de Sa Majeſté : il a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1754, Demoiſelle *Suzanne de Saint-Viances*, d'une maiſon d'anciene nobleſſe. Acte de dépôt fait au Greffe de la Cour des Aides de Guienne de ſes titres de nobleſſe, du 30 Décembre 1776; ſignification dudit acte de dépôt au Syndic Général & Habitans de la paroiſſe de Calviat, du 5 Janvier 1777, &c. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-PAUL THIMAULÉON, qui ſuit; — 2. CHARLES, Garde du-corps du Roi compagnie de Noailles; — 3. HÉLIE PHILIPPE, dit l'Abbé de GIMEL, Prêtre & Licentié en Sorbonne; — 4. CHARLES BERTRAND, Chevalier; — 5. & Demoiſelle MARGUERITE-DOROTHÉE DE GIMEL, non mariée en 1786.

X. JEAN-PAUL-THIMAULÉON, Chevalier DE GIMEL, qui a pour Parain M. le Duc d'Ayen, non marié en 1786.

TROISIEME BRANCHE.

IX JEAN DE GIMEL, dit *le Chevalier de Gimel*, ſecond fils de JEAN DE GIMEL, & de *Catherine Delpech*, marié en la ville de Montignac-le-Comte ſur-Veſare, en 1761, ſuivant ſon contrat de mariage retenu par Ceſſac, Notaire Royal, le 4 Février 1755, à Demoiſelle *Marcel*, lequel fut aſſiſté à ſondit contrat, de JEAN DE GIMEL, Seigneur de Laſcours, ſon pere, & de la Dame DE GIMEL, ſa mere, & de JACQUES de GIMEL, ſon frere aîné. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. & une fille, morte ſans alliance.

X. JEAN-JACQUES DE GIMEL, Chevalier, a ſervi le Roi, en qualité de Gentilhomme, au régiment de M. le Prince de Poix, fils de M. le Maréchal de Mouchy-de-Noailles; mort à ſon régiment, en 1785.

Les Seigneurs DE GIMEL ont ſervi de tout tems nos Rois avec diſtinction, en qualité de Capitaines de cavalerie, de dragons & d'infanterie; de Lieutenans de cent hommes d'armes, de Lieutenans-Colonels, Commandans & Colonels, de Brigadiers des armées, de Maréchaux-de-camps, &c. Cette maiſon a auſſi donné des Chevaliers des ordres du Roi.

Digitized by Google

Les alliances de la maiſon DE GIMEL ſont, entr'autres, celles de Ducalle, de la Tour-d'Auvergne, de Bouillon, de Turenne, de Vantadour, de Noailles, de Gontaut-Biron, de Caumont-la-Force, de Salignac, de Fénelon, des Barons de la Valette-la-Finou, aînés des Pariſots, de Saint-Alvere, de Loſtanges, de Durfort-Boiſſiere, de Durfort-Peſtillac, de Lentillac, de Saillant, de la Rochefoucault, de Royere-de-Peyraux, de Cugnac-Périllot, de Beynac, de Polignac, de Bourdeilles, de Roux-de-Moncheuil, de la Dame Comteſſe d'Eten, de Saint-Viances, de la Renaudie, de Carbonniere, de Bar, &c. &c.

Les armes : *d'azur, à quatre barrettes d'argent traverſées de dextre à ſeneſtre, d'une bandelette de gueules, le tout formant un ſautoir ; couronne de Comte ;* ſupports, *deux grifons mouchetés.*

Généalogie dreſſée ſur un mémoire rédigé d'après les titres originaux, & ſur un arrêt de maintenue de nobleſſe de la Cour des Aides de Bordeaux, duement en forme.

GLUTZ ou GLOUTZ. Famille ancienne & illuſtre du canton de Soleure ; on trouve deux Avoyers ou chefs de cette ſouveraine République, tirés de ſon ſein, deux Bannerets, & un Tréforier, qui ſont les premieres dignités de cet Etat ; un grand nombre de Sénateurs, de Membres du Grand-Conſeil ſouverain, & de grands-Baillis : elle a produite auſſi pluſieurs Prélats dans l'égliſe Helvétique, comme trois Prévôts, dont l'un du Chapitre Royal de Saint-Urs, dans la capitale, les deux autres à Schonewert, dans le canton de Soleure, & pluſieurs Chanoines dans ces deux Chapitres ; quatre Abbés mitrés, deux à Saint-Urbain, canton de Luzerne, & deux à Notre-Dame-de-la-Pierre, canton de Soleure ; pluſieurs Capitaines & Officiers au ſervice de France, d'Eſpagne, de Naples, d'Autriche, de Sardaigne & de Veniſe. L'ancienne nobleſſe de cette famille a été atteſtée pluſieurs fois par l'Etat de Soleure, reconnue & jurée dans les chapitres nobles, tant en France qu'en Allemagne, comme à Migette en Franche-Comté, en 1719, dans l'arbre généalogique, préſenté par Madame de Sury-de-Steinbroug, & en 176...., dans le Chapitre noble des Dames Chanoineſſes de Neüs, près de Bonne, dans l'archevêché de Cologne, dans les preuves de Madame Narciſſe, Baronne de Thurn & Valſaſſine ; elle fut auſſi atteſtée pour telle, le 14 Septembre 1763, par la nobleſſe immédiate de Suabe, quartier du Danube, qui tient des conférences à Ehinguen.

Suivant un mémoire qu'on nous a fait paſſer, dreſſé ſur titres dépoſés aux archives de l'Etat de la république de Soleure, & ſur des documens authentiques conſervés dans la famille de GLUTZ ; ce mémoire certifié véritable par Jacques-Joſeph-Antoine Gerber, Secrétaire du Conſeil d'Etat, & légaliſé par Bacher, chargé des affaires du Roi en Suiſſe ; nous allons donner la filiation ſuivie de cette famille, qui commence à CONRAD DE GLUTZ, qui ſuit.

I. CONRAD DE GLUTZ, qui vivoit en 1490, & ſe trouva le 22 Juillet,

Digitized by Google

en 1499, à la fameuſe bataille de Dorneck, il eut pour fils CONRAD DE GLUTZ, qui ſuit :

II. CONRAD DE GLUTZ, II du nom, Sénateur de la république de Soleure, entra dans le Grand-Conſeil en 1504, Sénateur du ſecond rang en 1506, Grand-Bailli de Grenche, ou de Lœberen en 1515, Sénateur du premier rang en 1518, député de la part de l'Etat vers le Duc de Wirtemberg, pour terminer une négociation; vivoit encore comme Sénateur en 1539, mort en 1542; de Dame *Urſule Mazer*, ſon épouſe, il eut : — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. CONRAD DE GLUTZ, du Grand-Conſeil en 1535, & Sénateur en 1542.

III. JOACHIM DE GLUTZ, fit ſes études en l'Univerſité de Paris, en 1525; de retour dans ſa patrie, il préféra le repos aux affaires & aux agitations dont la Suiſſe fut moleſtée par rapport à la réforme de la religion; il ſe retira dans ſa campagne, ſituée dans le bailliage de Kriegſtelten, & eut pour fils : NICOLAS DE GLUTZ, qui ſuit;

IV. NICOLAS DE GLUTZ, Membre du Grand-Conſeil Souverain, en 1565, laiſſa de *Marguerite Pfluger*, ſon épouſe, fille d'*Ulrich*, Sénateur, les enfans ſuivans : — 1. BENOIT, Banneret de la république de Soleure, mort à Straſbourg, en 1624, ſans poſtérité mâle, & enterré dans l'égliſe de Saint-Jean; — 2. ULRICH, qui ſuit; — 3. ETIENNE, auteur de la branche DE GLUTZ-DE-RUCHTY, rapportée ci-après; — 4. & NICOLAS DE GLUTZ, tige de la branche DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, auſſi rapportée en ſon rang.

V. ULRICH DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, en 1618, fut marié deux fois, 1°. à *Marguerite de Sury*, & 2°. à *Urſule Mathis*. Il eut du premier lit : — 1. URS, qui ſuit; & du ſecond lit entr'autres enfans : — 2. NICOLAS, tige de la troiſieme branche, rapportée ci-après;

VI. URS DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, fut un homme très-ſavant; ſelon l'hiſtorien Haffner : il mourut en 1642, ayant eu de *Marie de Schwaller*, ſon épouſe; — 1 JEAN ULRICH, qui ſuit; — 2. & BENOIT DE GLUTZ, tige de la branche rapportée après celle-ci, & pluſieurs autres enfans qui ſont entrés dans des ordres Religieux.

VII. JEAN ULRICH DE GLUTZ, fut du Grand-Conſeil, & Grand-Sautier, en 1662, il avoit épouſé *Marie-Urſule Brunner*, dont JEAN-JOSEPH DE GLUTZ, qui ſuit;

VIII. JEAN-JOSEPH DE GLUTZ, fut élu Abbé mitré de Notre-Dame-de-la-Pierre ou de Beinville, ordre de Saint-Benoît, ſous le nom d'Eſſo, en 1695, mort en 1710.

SECONDE BRANCHE.

VII. BENOIT DE GLUTZ, ſecond fils d'URS DE GLUTZ, & de *Marie de Schwaller*, Sénateur & Grand-Bailli de Kriegſtelten, laiſſa de *Suſanne Brunner*, entr'autres enfans : — 1. JOSEPH-FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. URS, élu en 1706, ſous le nom de Malachie, Abbé mitré de Saint-Urbain, ordre de Cîteaux. Il a fait bâtir à l'Italienne tout le monaſtere,

Digitized by Google

monument qui excite même encore aujourd'hui l'admiration de tous les connoiſſeurs ; — 3. JEAN-VICTOR, Prévôt du chapitre de Saint-Legier-de-Schonewerth, en 1708 ; — 4. & IGNACE-BENOIT DE GLUTZ, co-Adjuteur de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Pierre, en 1719, élu Abbé ſous le nom d'*Auguſtin*, en 1734.

VIII. JOSEPH-FRÉDÉRIC DE GLUTZ, Sénateur en 1710, épouſa en premieres noces, *Marie-Urſule Gottard*, & en ſecondes, *Marie-Urſule Gugger*, deſquelles il eut pluſieurs enfans, & entr'autres, du ſecond lit, FRANÇOIS-JOSEPH-XAVIER DE GLUTZ, qui ſuit :

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-XAVIER DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, ci-devant Grand-Bailli de Dorneck, eut de ſa femme, *Théreſe de Sury-de-Buſſy* : — 1. URS-VICTOR-ANTOINE, du Grand Conſeil, & Capitaine dans le régiment Suiſſe de Buch, au ſervice d'Eſpagne, mort à Carthagene, en 1783 ; — 2. JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE, qui ſuit ; — 3. URS-FRANÇOIS-JOSEPH, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urs, à Soleure, & Vicaire-Général de l'Evêque de Lauſanne, Prince du Saint-Empire ; — 4. AUGUSTIN-FÉLIX-VICTOR-XAVIER, mort à Barcelone, Lieutenant & Aide-Major au régiment de Buch ; — 5. & CHARLES DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, en 1780.

X. JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE DE GLUTZ, du Grand-Conſeil de la république de Soleure, & Chancelier d'Olten, où il eſt mort, & a laiſſé de ſon mariage, avec *Anne-Eliſabeth Zeltner*, fille de *François-Pierre Zeltner*, Sénateur de Soleure, — JOSEPH DE GLUTZ, qui ſuit ; & pluſieurs filles mariées dans les nobles familles de Staal, & DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM.

XI. JOSEPH DE GLUTZ, qui fait encore ſes études.

TROISIEME BRANCHE.

VI. NICOLAS DE GLUTZ, II du nom, ſecond fils d'ULRICH DE GLUTZ, & d'*Urſule Mathis*, ſa ſeconde femme, Sénateur du premier rang, en 1660 ; il épouſa *Anne-Marie Gibelin*, dont il eut, entre pluſieurs enfans, PIERRE DE GLUTZ, qui ſuit ;

VII. PIERRE DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, en 1690, laiſſa d'*Anne-Marguerite de Glutz-de-Blozheim*, ſon épouſe, JEAN-GEORGES-JOSEPH DE GLUTZ, qui ſuit ;

VIII. JEAN-GEORGES-JOSEPH DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, en 1747, eut de *Claire-Marguerite Vogelſang*, ſon épouſe, trois fils, morts ſans avoir été mariés.

QUATRIEME BRANCHE DE GLUTZ DE RUCHTY.

V. ETIENNE DE GLUTZ, troiſieme fils de NICOLAS DE GLUTZ, I. du nom, & de *Marguerite Pfluger*. Il avoit épouſé *Madeleine d'Arregger*, dont entr'autres enfans : JEAN-JACQUES DE GLUTZ, qui ſuit ;

VI. JEAN-JACQUES DE GLUTZ, Seigneur, Banneret de la république de

Digitized by Google

Soleure, mort en Janvier 1651 : il avoit épouſé en premieres noces, *Madeleine Darx*, & en ſecondes noces, *Eliſabeth de Greder-de-Wartenfels*. Il eut du premier lit : — 1. NICOLAS, dit *le Jeune*, membre du Grand-Conſeil, qui, de *Marie Tharandy*, ſon épouſe, eut : — 1. JEAN-LOUIS DE GLUTZ, élu Abbé mitré de Saint-Urbain, en 1687, ſous le nom d'ULRICH ; fut réputé ſecond fondateur de ce célebre monaſtere, & en 1669, nommé Vicaire-Général de l'ordre de Cîteaux ; — 2. PIERRE ou PETERMANN, du Grand-Conſeil, & Capitaine au ſervice de la république de Veniſe, fut pris par les Turcs, en 1654, & conduit à Conſtantinople, où il mourut en eſclavage au moment qu'on avoit obtenu ſa liberté ; — 3. & PHILIPPE DE GLUTZ, qui ſuit :

VII. PHILIPPE DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, en 1689, marié avec *Catherine de Ruchty* : elle étoit la derniere de cette ancienne & illuſtre famille. Ils laiſſerent entr'autres enfans ; — 1. JEAN-JACQUES-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & JEAN-CHARLES DE GLUTZ, Grand-Prévôt du Chapitre Royal de Saint-Urs, & Vicaire-Général du Comte-Evêque de Lauſanne, un des Prélats des plus diſtingués de l'égliſe Helvétique, par ſes vertus & ſes talens.

VIII. JEAN-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, & Seigneur Avoyer ou chef de la république ſouveraine de Soleure, mort en 1723, ſigna en 1715, au nom de ſon canton, l'alliance conclue entre Louis XIV, & les cantons catholiques. De *Marie-Jacobe de Wallier de Saint-Albin*, ſon épouſe, il laiſſa : — 1. PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. URS-CHARLES-HENRI, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urs ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-ANTOINE, auteur de la branche ſuivante ; — 4. & JEAN-VICTOR-ANTOINE DE GLUTZ, auteur de la ſeptieme branche, rapportée en ſon rang.

IX. PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, avoit été Grand-Bailli de Boechbourg en 1718, marié à *Marie-Marguerite Settier*, dont il a eu : PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, qui ſuit.

X. PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, II du nom, Sénateur à Soleure, eut d'*Eliſabeth de Wagner*, ſon épouſe : — 1. VICTOR EDMOND, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE-JOSEPH-ANTOINE-FÉLIX, du Grand-Conſeil en 1782 ; Lieutenant au régiment des Gardes Suiſſes en France ; — 3. & MARGUERITE-ANTOINETTE DE GLUTZ, née en 1764.

XI. VICTOR-EDMOND DE GLUTZ, Sénateur en 1777, Grand-Bailli de Flumenthal en 1781.

CINQUIEME BRANCHE.

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-ETIENNE DE GLUTZ, troiſieme fils de l'Avoyer JEAN-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, & de *Marie-Jacobe de Wallier de Saint-Albin*, fut nommé Sénateur en 1732, après avoir été quelques années Officier au régiment des Gardes Suiſſes en France : de *Marie-Jacobée de Wagner*, ſon épouſe, ſont ſortis : — 1. JEAN-CHARLES-ETIENNE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH, auteur de la ſixieme branche rapportée après

Digitized by Google

celle-ci ; — 3. & URS-CHARLES-JOSEPH-ANTOINE DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, en 1760, & enſuite Grand-Bailli de Falkenſtein, n'étoit pas marié en 1784.

X. JEAN-CHARLES-ETIENNE DE GLUTZ, Chevalier & Seigneur Avoyer de la république de Soleure en 1773, préſida à pluſieurs diettes, tenues à Soleure au ſujet du renouvellement d'alliance avec la couronne de France, qu'il ſigna au nom de ſon canton en 1777 & en 1780, député pour renouveller l'alliance entre les cantons catholiques & la république de Valais ; il fut d'abord Officier au ſervice de France, au régiment Suiſſe de Waldner, & après Capitaine au ſervice d'Eſpagne, dans le régiment de Buch, avoué par l'Etat de Soleure ; il quitta en 1759 le ſervice, pour entrer dans le Sénat de Soleure : de *Marie-Claire de Veſperleder*, ſon épouſe, fille de *Philippe de Veſperleder*, Sénateur, il a un fils, nommé ANTOINE DE GLUTZ, qui ſuit ;

XI. CHARLES-ANTOINE DE GLUTZ, né en 1776.

SIXIEME BRANCHE.

X. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DE GLUTZ, ſecond fils de FRANÇOIS-JOSEPH-ETIENNE DE GLUTZ, & de *Marie-Jacobée de Wagner* ; il a été du Grand-Conſeil, & Capitaine au ſervice d'Eſpagne, après avoir été quelques années au ſervice de Naples ; de *Lucie Schmid*, ſon épouſe, il laiſſa AMANS DE GLUTZ, qui ſuit ;

XI. AMANS-LOUIS-MARIE DE GLUTZ, né à Sarragoſſe en Eſpagne, en 1760, Sénateur du premier rang en 1784, a quitté le ſervice de France où il étoit Officier dans le régiment Suiſſe de Caſtella, pour prendre place dans le Sénat.

SEPTIEME BRANCHE.

IX. JEAN-VICTOR-ANTOINE DE GLUTZ, quatrieme fils de JEAN-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, & de *Marie-Jacobée de Wallier de Saint-Albin*, d'abord Capitaine de Grenadiers au ſervice d'Eſpagne, enſuite Avoyer d'Olten en 1748, nommé Sénateur du premier rang en 1777, mort en 1780 ; il a laiſſé de ſon mariage avec Demoiſelle *Anne-Marie de Vogelſang* : — 1. URS-VICTOR-ANTOINE-JOSEPH-FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urs, en 1770 ; — 2. URS-CHARLES-HENRI-FÉLIX-FRANÇOIS, Capitulaire de l'abbaye de Saint-Urbain, où il eſt nommé Dom *Ambroiſe* ; — 3. PHILIPPE-JACQUES, Prevôt de la collégiale de Schenenwerth en 1781 ; — 4. PIERRE-JACQUES-JOSEPH-ANTOINE, qui ſuit ; — 5. & CHARLES-ANTOINE-NICOLAS DE GLUTZ, Lieutenant & Sous-Aide-Major au régiment des Gardes-Suiſſes, en France, fut nommé du Grand-Conſeil, en 1780.

X. PIERRE-JACQUES-JOSEPH-ANTOINE DE GLUTZ, d'abord Officier au régiment Suiſſe de Buch en Eſpagne, fut nommé du Grand-Conſeil, en 1778, Sénateur en 1780.

Digitized by Google

HUITIEME BRANCHE DE GLUTZ DE BLOZHEIM.

V. NICOLAS DE GLUTZ, quatrieme fils de NICOLAS DE GLUTZ, & de *Marguerite de Pfluger*, nommé du Grand-Conſeil en 1612, Grand-Bailli de Lugan en 1629, Sénateur en 1624, mort en 1644. Il avoit épouſé *Marie de Brunner*, & laiſſa : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. BENOIT, qui leva, en 1640, deux compagnies de cavalerie pour le ſervice de l'Archiducheſſe Claudine du Tirol, & en 1658, une compagnie d'infanterie pour le régiment Suiſſe de Pfiffer, au ſervice de France ; il obtint enſuite de Sa Majeſté très-Chrétienne, en don gratuit, pour ſes ſervices rendus, le fief noble de Traubach en Alſace, avec ſes appartenances & dépendances, & mourut comme Sénateur du premier rang, en 1672, ſans laiſſer d'enfans de *Barbe d'Egler de Wangen*, en Suabe, ſon épouſe ; — 3. & MARIE DE GLUTZ, mariée 1°. à *Chriſtophe de Zurmatten*, Chevalier, Sénateur de Soleure ; 2°. à *Martin de Beſenval*, Seigneur de Brunſtatt, du Grand-Conſeil de Soleure, & Grand-Bailli de Lugan ; 3°. à *François de Sury*, Chevalier & Seigneur Avoyer de Soleure ; & 4°. à *Jean-Jacques de Sury*, Chevalier, Sénateur de Soleure, ci-devant Capitaine au ſervice de France.

VI. FRANÇOIS DE GLUTZ, Lieutenant au ſervice de France, mort en 1668. Il avoit épouſé 1°. en 1626, *Marie-Madeleine Ucheret*, d'une famille ancienne de Soleure, actuellement éteinte ; & 2°. *Marie-Urſule de Gibelin*. Du premier lit il eut : — 1. URS, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. & JEAN DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, mort en 1688, ayant été nommé Grand-Bailli de Gilgenberg. De ſon épouſe, *Marie Stettener*, il laiſſa pluſieurs enfans, dont il n'exiſte plus de mâles.

VII. URS DE GLUTZ, Seigneur de Blozheim en Alſace, du Grand & Souverain Conſeil de Soleure, en 1661 ; Grand-Bailli de Thierſtein, en 1674. C'eſt pendant ſa préfecture que le Comte de Staremberg a voulu pénétrer par la Suiſſe pour renforcer l'armée de l'Empereur ; mais URS DE GLUTZ ayant pénétré les deſſeins des Impériaux, fit les préparatifs néceſſaires pour les empêcher ; & ce projet divulgué, on diſpoſa les troupes de façon que Staremberg n'a pu effectuer la jonction. URS DE GLUTZ fit inſérer dans l'Armorial de France ſes armes & celles de ſon épouſe *Eliſabeth de Brunner*, ſuivant deux brevets dans la famille, ſignés & expédiés par M. d'Hozier, Conſeiller du Roi & Garde de l'Armorial général de France, datés de l'an 1696. Ces brevets ſont cotés *Alſace Briſach* & *Straſbourg Briſach*, *regiſtre I, n. 321 & 322*. Il avoit acquis, en 1680, la terre de Blozheim, après en avoir demandé l'agrément à Sa Majeſté très-Chrétienne. LOUIS XIV ne ſe contenta pas de la lui accorder, mais pour les ſervices qu'il avoit rendus à la France, il lui fit don des lods & ventes, quints & requints, & généralement de tous les autres droits ſeigneuriaux, par brevet du 31 Octobre 1680. L'année d'enſuite, le 20 Octobre, LOUIS XIV ayant viſité la province d'Alſace, URS DE GLUTZ eut l'honneur de loger, en ſon château de Blozheim, le Roi, Monſeigneur le Dauphin, avec pluſieurs Seigneurs de ſa ſuite. Il mourut en ſon château

Digitized by Google

de Blozheim, en 1697, & fut enterré dans l'égliſe Filiale, dite Supérieure, où l'on trouve ſon épitaphe, que voici :

Anno 1697, die octavâ Martii, pie in Domino obiit prænob. ſtrenuus ac conſultiſſimus Dominus Dominus URSUS GLUTZ, *inclit. Reipub. Solodori Senator; quondam Toparcha, Comit. Tierſt. Dominus in Blozheim, ætatis ſuæ ſexageſimo-ſeptimo anno, poſt ab ipſo in hoc loco ven. Sacramenti Altaris fundatam confraternitatem; poſteritati pietatis ſuæ relinquens exemplum; cujus anima requieſcat in ſanctâ pace.*

Il avoit épouſé, 1°. *Suſanne de Byſſ*, dont il n'exiſte plus de deſcendance; 2°. *Marie-Eliſabeth de Brunner*, morte & enterrée à Blozheim, en 1719, dont entr'autres enfans : — 1. URS-PIERRE, Provincial des Cordeliers, ou freres Mineurs ſous le nom d'URS, dans le tems que la Suiſſe & l'Alſace ne faiſoient que la même province de cet ordre, il en fut auſſi deux fois Commiſſaire Général, mort à Soleure en 1736; — 2. JACQUES-JOSEPH, qui ſuit; — 3. JEAN-VICTOR-ANTOINE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Lieutenant au régiment des Gardes Suiſſes, & du Grand-Conſeil de Soleure, mort à Argenteuil de la ſuite de ſes bleſſures en 1726, après 36 années de ſervices. Il avoit épouſé une Pariſienne, dont deux fils morts Capitaines au ſervice de France, & une fille, mariée à M. *Stouppa*, Capitaine au régiment des Gardes-Suiſſes, neveu du Lieutenant-Général de ce nom; — 4. WOLFGANG-IGNACE, Capitaine de grenadiers au ſervice de France, mort en 1732; — 5. JEAN-FRANÇOIS-BATISTE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment Suiſſe de la Cour-au-Chantre, & du Grand-Conſeil Souverain de Soleure, en 1710; mort de la ſuite de ſes bleſſures à Bruxelles, en 1747. Il avoit épouſé *Anne-Hélene de Bazel-de-Porrentruit*, de laquelle il n'exiſte plus d'enfans mâles; — 6. & MARIE-SUSANNE DE GLUTZ, qui épouſa, 1°. le 30 Août 1706, au château de Blozheim, *Charles-François de la Chevardiere*, Ecuyer, Seigneur du Frety & de la Grandville, Officier au régiment d'Eſtrades, dragons; & 2°. *Louis de la Chevardiere-de-Proriſy*, auſſi Capitaine au régiment d'Eſtrades, dragons, couſin au troiſieme degré du précédent; & 3°. *Florent de Lamock*, Seigneur de Botaſſart & de Groſfays. Elle mourut à la Grandville près Mezieres, le 14 Février 1746.

VIII. JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, Seigneur de Blozheim, né le 20 Septembre 1672; mort en 1740, comme Seigneur & du Conſeil ſecret de la république de Soleure. Il a paſſé douze ans au ſervice de France, comme Officier & Aide-Major au régiment des Gardes-Suiſſes. Il épouſa, en 1698, *Marie-Véronique de Sury*, petite-fille de *Henri de Sury*, Gentilhomme ordinaire & Colonel d'un régiment Suiſſe de ſon nom au ſervice de France, de laquelle vinrent : — 1. URS-VICTOR-JOSEPH, Lieutenant au régiment des Gardes-Suiſſes, mort à Bayonne; du Grand-Conſeil de Soleure en 1720; — 2. FRANÇOIS-JACQUES-ALEXIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de la Cour-au-Chantre, & du Grand-Conſeil de Soleure; il s'eſt trouvé, en 1744, aux ſieges de Tournay, d'Oſtende & de Nieuport; en 1746, à ceux d'Antewerbe &

Digitized by Google

de Namur; mort à Thann en Alſace, en 1765, ne laiſſant de *Catherine-Françoiſe-Angélique de Goetzman*, ſon épouſe, qu'une fille, mariée au Chevalier *Raymond d'Eſperiés*; — 3. JEAN, GEORGES, qui ſuit; — 4. JEAN-VICTOR-ANTOINE, auteur de la neuvieme branche, rapportée après celle-ci; — 5. JACQUES-JOSEPH-NICOLAS, tige de la dixieme & derniere branche; — 6. PIERRE-JOSEPH, Capitulaire de l'abbaye de Mury, ſous le nom de *Dom Egide*, mort à Soleure, en 1740, déſigné Prince Abbé de ce célebre monaſtere; — 7. & BERNARD-MALACHIE DE GLUTZ, Chanoine du chapitre Royal de Saint-Urs, mort en 1780.

IX. JEAN-GEORGES DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Beſenval, entra au ſervice de France en 1721, fit la campagne de 1742, & ſe trouva en 1744 aux ſieges de Tournay, d'Oſtende & de Nieuport, mort à Soleure en 1773, Sénateur du premier rang, qui, de MARIE-ANNE-JACOBÉE DE GLUTZ, ſon épouſe, laiſſa: — 1. GEORGES-VICTOR-JOSEPH-FÉLIX, du Grand-Conſeil de Soleure en 1773: il avoit épouſé, en 1782, *Roſe-Marguerite de Rudolf*, morte en couche en 1783; — 2. BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-FRANÇOIS, d'abord Lieutenant au régiment de Buc en Eſpagne, du Grand-Conſeil de Soleure en 1777, Chancelier d'Olten en 1783; épouſa en 1782, MARIE-JEANNE-THÉRESE DE GLUTZ; — 3. GEORGES-LOUIS-XAVIER-HYPPOLITE, qui s'eſt fait d'égliſe, après avoir été au College Germanique de Rome, où il étoit entré en 1781; — 4. 5. 6. & trois filles.

NEUVIEME BRANCHE.

IX. JEAN-VICTOR-ANTOINE DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, troiſieme fils de JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, & de *Marie-Véronique de Sury*, Officier au régiment Suiſſe de Bettens en France, fut nommé du Grand-Conſeil de Soleure en 1725, mort en 1784: de *Marie-Eliſabeth de Byſſ*, ſon épouſe, il a laiſſé entr'autres enfans: — 1. FRANÇOIS-PHILIPPE-VICTOR-JOSEPH-IGNACE, Sénateur du premier rang de la république de Soleure, Maréchal-des-Logis, Général des troupes du corps Helvétique, & Intendant de l'Arſenal de l'état de Soleure: il entra au ſervice de France comme Officier dans le régiment de Waldner, avec lequel il fit une campagne en Allemagne; enſuite il fut nommé Capitaine-Commandant des troupes envoyées par l'état de Soleure, pour appaiſer les troubles de Neufchâtel en 1768. Depuis qu'il eſt entré dans le Sénat il a été pluſieurs fois député à la Diette général de Franenfeld: il a épouſé en 1783, *Marie-Eliſabeth de Tugginer*, fille de ſon Excellence l'Avoyer de *Tugginer*; — 2. & BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-SÉBASTIEN DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, qui ſuit.

X. BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-SÉBASTIEN DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, du Grand-Conſeil de Soleure, fut nommé Grand-Bailli de Thierſtein en 1779, après avoir été pluſieurs années Officier dans le régiment de Buch en Eſpagne: il a épouſé, en 1780, *Suſanne de Rudolf*, dont: FRANÇOIS-VICTOR-MARTIN DE GLUTZ, qui ſuit.

Digitized by Google

XI. FRANÇOIS-VICTOR-MARTIN DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, né au château de Thierſtein en 1780.

DIXIEME ET DERNIERE BRANCHE.

IX. JACQUES-JOSEPH-NICOLAS DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, quatrieme fils de JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, & de *Marie-Véronique de Sury*, entra fort jeune au ſervice de France, comme Officier dans le régiment de Bettens, avec lequel il fit, comme Capitaine-Lieutenant, les campagnes du Rhin, en 1734 & 1735, Capitaine en 1738; paſſa, en 1742, au ſervice d'Eſpagne, comme Grand-Major du régiment d'Arregger, avec lequel il fit auſſi les campagnes de Savoie & de Provence; fut nommé Grand-Bailli de Thierſtein, en 1749; mort en 1782. Il avoit épouſé, en 1749, *Marie-Marguerite de Wallier*, de laquelle il eut, entr'autres enfans: — 1. URS-JOSEPH-NICOLAS-ALOYSE, qui ſuit; — 2. & FRÉDÉRIC-JOSEPH-NICOLAS DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, Officier dans le régiment Suiſſe de Vigier; qui fut nommé du Grand-Conſeil de Soleure, en 1779.

X. URS-JOSEPH-NICOLAS-ALOYSE DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM, Lieutenant des Grenadiers dans le régiment de Sury, aujourd'hui Chablais, au ſervice du Roi de Sardaigne, en 1769; du Grand-Conſeil en 1773; Sénateur en 1779; Procureur-Général & du Conſeil ſecret le 3 Mars 1786. Il a épouſé, en 1783, *Marie-Madeleine-Joſephine de Sury*, dont une fille née en 1784, nommée MADELEINE-CAROLINE-DOMINIQUE DE GLUTZ-DE-BLOZHEIM.

Les armes: *d'or à trois croix de ſable, fichées du pied l'une dans l'autre, l'écu timbré d'un caſque ſurmonté d'une couronne de Comte à deux demi-vols d'or bordé de ſable.*

La branche de Ruchty: *écartel au 1. & 4. de* Glutz, *au 2. & 3. de* Ruchty, *qui eſt de gueules au chevron d'or, accompagné d'une étoile de même en pointe, l'écu timbré de deux caſques de profil, ſurmontés d'une couronne de Comte, dont l'un à deux demi-vols de* Glutz, *l'autre un demi-vol aux armes de* Ruchty; ſupports: *deux cygnes.*

La branche de Blozheim, *écartel au 1. & 4. de* Glutz, *au 2. & 3. de gueules au triangle d'argent, ſurmonté d'une croix fichée de même, qui eſt de* Blozheim, *l'écu timbré de deux caſques de profil, ſurmonté d'une couronne de Comte, dont l'un à deux demi-vols, de* Glutz, *& l'autre aux armes de* Blozheim; ſupports: *deux aigles.* Deviſe: *FORTITER, ET SUAVITER.*

GOUYON, en Bretagne; maiſon d'ancienne extraction noble qui a formé pluſieurs branches. Nous allons rapporter ici la filiation de la branche de GOUYON-MARCÉ, d'apres les preuves faites au Parlement de Bretagne.

VII. ALAIN DE GOUYON, III du nom, Chevalier, Sire de Matignon, fils d'ETIENNE, III du nom, Chevalier, Sire de Matignon & de la Roche-Gouyon, & de *Jeanne de Paynel*, ſa premiere femme, épouſa *Jacqueline de Rieux*, de laquelle il laiſſa: — 1. BERTRAND, II du nom, Chevalier, Seigneur de Matignon & de la Roche-Gouyon, chef de la branche aînée, aujourd'hui repréſentée par le Prince de Monaco & le Duc de Valentinois; — 2. ETIENNE, dont nous allons donner la filiation; — 3. & JEAN DE

Digitized by Google

GOUYON, qui ſuivit le parti de Charles de Blois, & qui, ſelon ſa quittance du 9 Juillet 1351, ſcellée de ſon ſceau, commanda une compagnie.

VIII. ETIENNE DE GOUYON, IV du nom, Seigneur de Launay-Boquien; auteur de la branche qui a produit, en 1770, à la chambre de la réformation de la nobleſſe tous ſes titres, en remontant à GUILLAUME DE GOUYON tige de cette maiſon, vivant vers l'an 1030. Il fut Maréchal-Amiral de Bretagne, envoyé en Ambaſſade en Angleterre & en France, en 1380; fit ſerment de fidélité au Duc de Bretagne, le 20 Octobre 1379; fut fait Capitaine des ville & château de Rennes, le 10 Septembre 1392. Il avoit épouſé *Mahaut du Boais*, fille de *François du Boais*, Chevalier, & de *Jeanne de la Houſſaye*, dont:

IX. BERTRAND DE GOUYON, Chevalier; Seigeur de Launay, qui fit un accord, en 1404, avec BERTRAND DE GOUYON, Seigneur de Matignon, ſon couſin germain; & épouſa *Marie du Rouvré*, fille de Meſſire *Elie du Rouvré* & de Dame *Marguerite de Pledran*, Seigneur & Dame de Boisbouexel, de laquelle il eut:

X. BERTRAND DE GOUYON; II du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, qui fut Chambellan des Ducs de Bretagne, Pierre II & François II; obtint des lettres de majorité aux plaids généraux de Matignon, le 4 Septembre 1422, & eut une Sauvegarde du Duc Pierre, le 27 Novembre 1455. Le Duc François II, lui donna un mandement, le 7 Mai 1466, pour mettre une ſentence en exécution, concernant le partage des biens qui lui revenoient du chef de ſa mere. Il épouſa *Marguerite Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Guemadeuc, & d'*Honorée de Montbourcher*, & en eut: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. GILLES; — 3. & ALIÉNORE, mariée à *Clément Couëſpelle*, avec lequel elle vivoit en 1504.

XI BERTRAND DE GOUYON, III du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, partagea noblement & à viage, le 8 Août 1475, avec GILLES DE GOUYON, ſon frere puîné, & tranſigea, comme juveigneur d'aîné, avec BERTRAND DE GOUYON, Seigneur de Matignon, par acte du 2 Décembre 1475. Il avoit épouſé *Iſabelle Berard*, fille de *Lancelot Berard*, Seigneur de Kermartin, & de *Jeanne de Saint-Meloir*; lequel *Lancelot Berard*, en faveur de ce mariage, avoit aſſuré, le 11 Avril 1456, cent dix livres de rente; ſavoir cinquante livres, & ſoixante livres après ſa mort, ſur les biens dont jouiſſoit en douaire Béatrix de Rohan, veuve de Thébauld Bérard, ſon pere. Leurs enfans furent: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. & GILLES DE GOUYON, Ecuyer, marié à *Jeanne de Baudouin*, Dame de la Billardaye. Ayant reçu de BERTRAND DE GOUYON, ſon frere aîné, Seigneur du Vaudoré, lors de ſon mariage avec ladite *Baudouin*, vingt livres de rente, il en fit don à GUYON DE GOUYON, Ecuyer, ſon neveu, le 6 Janvier 1598.

XII. BERTRAND DE GOUYON, IV du nom, Seigneur de Launay & du Vaudoré, paſſa avec ſon pere, en la cour de Matignon, un accord, le 4 Décembre 1484, au ſujet de ſon mariage avec *Marie de Marcillé*; & un autre accord, ſous le ſceau de la cour de Châteauneuf, le 20 Septembre

Digitized by Google

1497, avec N..... de la Marzelliere, touchant la ſucceſſion de Bernabé Giffart, que *Marie de Marcillé* avoit épouſé en premieres noces. De ladite *Marie de Marcillé*, ſa femme, fille de *Jean de Marcillé* & de *Marie de Ronmilley*, Dame de la Cheſnelaye, il eut:

XIII. GUYON DE GOUYON, Seigneur de Launay & du Vaudoré, qui eut procès, en 1504, avec noble homme *Clément Coueſpelle*, qui lui demandoit l'aſſiette de cent écus d'or, qui lui avoient été promis lors de ſon mariage avec ALIÉNOR DE GOUYON, fille de BERTRAND DE GOUYON, II du nom, ſon biſaïeul. Il épouſa, par contrat paſſé le 20 Décembre 1506, *Gillette de la Mouſſaye*, fille d'*Amaury*, Seigneur de la Mouſſaye, & de *Catherine de Plouer*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & MATHURIN DE GOUYON, Seigneur du Vaudoré, qui eut pour fils JACQUES DE GOUYON, Seigneur du Vaudoré, lequel tranſigea, les 7 Juin 1577, 18 Mars & 8 Juin 1581, avec AMAURY DE GOUYON, Baron de la Mouſſaye, ſon couſin germain, & François Deſnos, Ecuyer, Sieur de Hémenars & autres lieux, à raiſon de la ſucceſſion de *Louiſe de Châteaubriand*, femme de JACQUES DE GOUYON, Seigneur de la Mouſſaye, laquelle ſe maria en troiſiemes noces avec Jean Deſnos, Sieur de Vauherbert, pere dudit François.

XIV. JACQUES DE GOUYON, I du nom, Seigneur de la Mouſſaye, de Tourande, de Plouer & de la Riviere, fils & héritier principal & noble préſomptif de GUYON DE GOUYON, ſon pere, épouſa, par contrat paſſé en la Cour de Rennes, le 14 Août 1529, *Louiſe de Châteaubriand*, Dame de Varade, fille de *Jean de Châteaubriand*, Seigneur de Saint-Léger, de laquelle vint:

XV. AMAURY DE GOUYON, I du nom, Baron de la Mouſſaye, Comte de Plouer, Sire de Launay-Gouyon, qualifié haut & puiſſant Chevalier de l'ordre du Roi; il fut mis, le 7 Août 1538, ſous la tutelle de *Louiſe de Châteaubriand*, ſa mere, ſur le refus de GUYON DE GOUYON, ſon aïeul paternel, & à laquelle MATHURIN DE GOUYON, Seigneur du Vaudoré, ſon oncle, délibéra. Il tranſigea, le 22 Janvier 1554, avec *François*, Sire du Guemadeuc, ſon beau-frere, pour la ſucceſſion des pere & mere de ſa premiere femme. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine du Guemadeuc*, fille de *Jacques*, Seigneur du Guemadeuc, & de *Madeleine du Châtelier*; & 2°. *Claude d'Acigné*, veuve de Claude, Sire du Châtel, & fille aînée de *Jean*, Sire d'Acigné, & d'*Anne de Montejean*. Du premier lit il eut:

XVI. CHARLES DE GOUYON, Baron de la Mouſſaye, Comte de Plouer & de Marcé, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, qui étoit ſous la tutelle de ſon pere, le 5 Janvier 1554, comme ayant la garde-noble des biens de ſa mere, & obtint des lettres de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 19 Octobre 1565; le 15 Novembre 1576, & le 2 Mars 1578, il tranſigea avec *Thomas du Guemadeuc*, ſon couſin-germain, touchant la ſucceſſion de *Jacques du Guemadeuc*, & de *Madeleine du Châtelier*; & le 30 Janvier 1592, il tranſigea encore avec JACQUES DE GOUYON, Seigneur de Vaudoré, fils de MATHURIN, ſur la ſucceſſion de GUYON DE GOUYON, & de *Gillette de*

Digitized by Google

de la Mouſſaye, ſes biſaïeux & aïeux dudit Seigneur du Vaudoré. Le Roi CHARLES IX accorda au Baron de la Mouſſaye, des lettres-patentes, les 12 Février, 21 Septembre 1570, & 20 Mai 1571, pour réſoudre, & approuver ſon mariage avec Demoiſelle *Claude du Châtel*, fille puînée de *Claude*, Sire du Châtel, & de *Claude d'Acigné*, dont : — 1. AMAURY, Seigneur, Marquis de la Mouſſaye, Comte de Quintin, pere d'ELISABETH DE GOUYON, mariée à *René de Montbourcher*, Marquis du Bondage; — 2. CHARLES, Vicomte de Pommerits, tué aux guerres de Hollande; — 3. JACQUES, qui ſuit; — 4. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de Touraude, & de Tonquedec. Il eut pour fils, CLAUDE DE GOUYON, Seigneur de Touraude, marié à *Anne de l'Epinay*. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de FRANÇOISE-SOPHIE DE GOUYON, Comteſſe de Beaufort, décédée en 1765; — 5. FRANÇOISE, mariée à *David Meſnard*, Seigneur de Toucheprès en Poitou; — 6. 7. & 8. CLAUDE, CHARLOTTE, & MARGUERITE DE GOUYON, mortes ſans alliance. Les ſept derniers enfans puînés furent partagés le 8 Décembre 1592, par leur pere.

XVII. JACQUES DE GOUYON, II du nom, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Marcé, tranſigea le 16 Août 1616, ſur partage avec AMAURY DE GOUYON, Marquis de la Mouſſaye, ſon frere aîné, & épouſa, par contrat du 18 Juin 1629, Demoiſelle *Eliſabeth du Mats*, fille aînée de *Philippe*, & de *Marguerite de Beaumanoir*, de laquelle vinrent : — 1. CLAUDE-CHARLES, qui ſuit; — 2. & 3. PHILIPPE & ISAAC, morts enfans; — 4, 5, 6 & 7. HENRIETTE, ELISABETH, JUDITH & MARTHE, mortes ſans alliance; — 8. MARGUERITE, mariée à *Gabriel d'Allibert*, Seigneur de Langevigniere, dont elle étoit veuve le 9 Juin 1664, qu'elle tranſigea avec ſa mere, auſſi veuve, & CLAUDE-CHARLES, ſon frere aîné; — 9. & CLAUDE DE GOUYON, mariée à *Benjamin Amproux*, Seigneur de Corneſſe & de Brulate.

XVIII. CLAUDE-CHARLES DE GOUYON, Chevalier, Baron de Marcé, Vicomte de Terchants, tranſigea, le 21 Décembre 1677, avec Dame *Anne de l'Epinay*, veuve de CLAUDE DE GOUYON, Seigneur de Touraude, en ſon privé nom, & comme tutrice des enfans mineurs iſſus de ſon mariage, ſur le compte de tutelle qu'il devoit à CLAUDE, ſon mari, dont JACQUES, II du nom, avoit été tuteur; & donna partage, le 31 Décembre de la même année, à Demoiſelle CLAUDE DE GOUYON, ſa ſœur, tant pour elle, que pour MARGUERITE, HENRIETTE & ELISABETH, ſes autres ſœurs; il avoit épouſé, 1°. par contrat du 5 Février 1660, Demoiſelle *Marie d'Appelvoiſin*, fille de *Samuel d'Appelvoiſin*, Chevalier, Vicomte de Fercé, & de Dame *Eliſabeth de Pierre Buffierre*; & 2°. par contrat du 7 Avril 1678, Demoiſelle *Claude-Henriette de la Muce*, fille aînée de *Céſar de la Muce*, Banneret de Bretagne, Seigneur du Pont-Hus, & de Dame *Urſuline de Champagne de la Suze*. Du premier lit il eut : — 1. ELISABETH, mariée à *Théodore de Beringhen*; & du ſecond lit : — 2. AMAURY-CHARLES, qui ſuit; — 3. RENÉE-MARGUERITE, femme de *Chriſtophe de Coutance*, Chevalier, Seigneur de la Selle.

Digitized by Google

XIX. AMAURY-CHARLES DE GOUYON, Chevalier, Comte de Marcé, Marquis de la Muce, Banneret de Bretagne, donna partage le 24 Février 1720, à RENÉE-MARGUERITE, ſa ſœur, & avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1714, Demoiſelle *Marguerite-Françoiſe-Catherine Boſchier d'Ourxigné*, fille de *René-Jean Boſchier*, Seigneur d'Ourxigné & de *Marguerite-Renée du Bouilly*, dont : — 1. AMAURY DE GOUYON, Chevalier, Marquis de Gouyon, Banneret de Bretagne, Comte de Marcé, Seigneur, Baron de la Muce, né le premier Septembre 1717, émancipé par Sentence du 4 Juillet 1737; eſt Maréchal des Camps & Armées du Roi, par brevet du 20 Février 1761; il a épouſé, par contrat du 24 Décembre 1747, Demoiſelle *Marie-Madeleine-Cécile de Saint-Pierre de Saint-Julien*, fille de *Henri-Euſtache de Saint-Pierre*, Marquis de Saint-Julien, & de Dame *Marie-Charlotte-Cécile le Doyen*, Dame de Fatonville, dont il n'a point d'enfans; — 2. & JEAN-AMAURY DE GOUYON, qui ſuit.

XX. JEAN-AMAURY DE GOUYON, Chevalier, Comte de Nort, Marquis de Loheac, né le 25 Mai 1720, a été ſubſtitué aux noms & armes d'Angier de Loheac, & a été autoriſé à les prendre par lettres-patentes du mois de Décembre 1745. Il a épouſé, par contrat du mois de Novembre 1745, Demoiſelle *Charlotte-Hermine-Gédéon-Angier de Loheac*, fille de feu Meſſire *Donatien-Rogatien Angier de Loheac*, Marquis de Crappado, & de Dame *Eliſabeth-Charlotte-Françoiſe du Chatellier*, de laquelle ſont iſſues : — 1. MARGUERITE-EMMANUEL-AUGUSTINE ANGIER DE LOHEAC, née le 17 Décembre 1752, mariée, par contrat du 1er. Juillet 1771, à Meſſire CLAUDE-HYACINTHE DE GOUYON, Chevalier, Seigneur du Vaurouault, Comte de Marcé; — 2. & CÉLESTE-SOPHIE-MARIE-CHARLOTTE ANGIER DE LOHEAC, née le 2 Janvier 1754, mariée, par contrat du 29 Mai 1773, avec Meſſire *Maurice-Gervais-Joachim Geſlin*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Tremergat.

Les armes : *d'argent, au lion d'or.*

Digitized by Google

H

HAYER (LE) : famille fort ancienne, & reconnue d'une ancienne nobleſſe dont l'origine n'en eſt pas connue, mais elle a eu le ſort des familles pauvres, leſquelles faites pour avoir des illuſtrations & des places honorables, ſont reſtées dans leurs provinces. La perte de la plus grande partie des principaux titres de cette famille, arrivée lorſque la maiſon de PIERRE LE HAYER, fut pillée par les ligueurs l'an 1589, ne permet d'en donner la filiation ſuivie que depuis AYMOND LE HAYER, qui ſuit :

I. AYMOND LE HAYER, Intendant de la maiſon de Marguerite de Lorraine, Ducheſſe d'Alençon, veuve de René de Valois, Duc d'Alençon & Comte du Perche, place qui a toujours été occupée par la meilleure nobleſſe, ce qui prouve que dans ce tems-là on regardoit la famille de LE HAYER, comme noble d'ancienneté ; il eſt certain que les ancêtres de cette famille n'ont manqué que de fortune, pour être connus & parvenus aux plus grandes dignités, car ils étoient ſi dignes, tant par leur mérite, eſprit, que par leur fidélité à leur Souverains. Les alliances avec les maiſons de la Palue & de Touſtain, ſont encore preuve qu'on les regardoit comme iſſus de très-ancienne nobleſſe. En 1589 AYMOND LE HAYER, étoit un des Echevins & Gouverneur de la ville d'Alençon, avec François Bouvet, Jean Perron & Iſaac Langlois ; fut chargé par la Ducheſſe d'Alençon, de veiller à la conſtruction du Monaſtere de l'Ave-Maria, qu'elle avoit fondé dans la même ville près de ſon château. S'obligea à faire des avances de plus de quatre-vingt mille livres pour le parachever, ainſi que celui d'Argentan ; de laquelle ſomme il ne put être rembourſé après la mort de la Fondatrice ; & contraint de payer cette ſomme, qu'il n'avoit ni reçue, ni employée pour lui : il en demeura tellement incommodé en ſes affaires, que cette perte engagea quelques-uns de ſes enfans à ſe jeter dans le trafic & commerce, entr'autres LAURENT LE HAYER, ſon ſecond fils, qui s'embarqua ſur mer, & ſe retira en Ecoſſe, où il porta ce qu'il put, même la plus grande partie de leurs papiers & titres de nobleſſe de la maiſon, qu'il perdit.

C'eſt ſans doute en reconnoiſſance qu'on voit encore aujourd'hui ſon portrait dans un des vitraux du premier de ces Monaſteres, avec cette inſcription : AYMOND LE HAYER, donnant le voile à une de ſes filles, & ſes armes au maître autel de l'égliſe ; il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. LAURENT, qui paſſa en Ecoſſe ; — 3. & JOSEPH LE HAYER, ainſi qu'il paroît par le contrat de mariage de ce dernier, paſſé devant des Tabellions de Montfort près Alençon, le 4 Août 1541.

II. PIERRE LE HAYER, Ecuyer, Seigneur de Heſtré, terre qui a depuis été érigée en baronnie, fut marié trois fois ; le nom de ſa premiere

Digitized by Google

femme n'eſt pas connu. La ſeconde fut *Marie de Cougeles ;* & la troiſieme *Jeanne le Couſtelier*, fille de *Pierre le Couſtelier*, Ecuyer, & d'*Iſabelle de Rouillé*, dont : PIERRE LE HAYER, qui ſuit.

III. PIERRE LE HAYER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Cuiſſés, qui vivoit encore en 1537 ; il épouſa *Françoiſe le Bovier*, de la même famille dont étoit le célebre Fontenelle ; de ce mariage ſortit PIERRE LE HAYER, qui ſuit.

IV. PIERRE LE HAYER, III du nom, Ecuyer, Seigneur du Chable, qui exerça pendant plus de quarante ans, la charge de Lieutenant du Bailliage d'Alençon, au milieu des troubles du calviniſme & de la ligue, & toujours avec un égal attachement pour ſon Roi. Nicolas le Barbier, Lieutenant-Général du Bailliage d'Alençon, s'étant déclaré pour le parti de la ligue, trouva le moyen d'introduire, au mois de Mai 1589, le Duc de Mayenne dans la ville d'Alençon : les fideles ſujets du Roi eurent beaucoup à ſouffrir ; dans leſquels ſujets, PIERRE LE HAYER étoit tellement demeuré dans la fidélité & l'obéiſſance d'un bon Officier & ſujet, que ladite ville ayant été ſurpriſe par ceux dudit parti, ne l'ayant pu gagner, pour ſe ſauver de leurs mains, & éviter leur mauvaiſe volonté, fut contraint de s'enfermer dant un cachot de la priſon de la ville, de nuit ſe faire deſcendre des murailles de ladite ville, & ſe retirer en la plus prochaine forêt pour ſe rendre en la ville de Caen, preſque ſeule, en ladite province, qui ſe ſoit maintenue en la fidélité & l'obéiſſance d'un bon Officier qu'elle devoit. Sa maiſon fut pillée pendant qu'il étoit dans les priſons & qu'il échappa, à la faveur des ténebres. Le Parlement de Normandie, ſéant à Caen, le commit, par arrêt du 14 Juillet ſuivant, pour exercer la charge de Lieutenant-Général du Bailli, au lieu de Nicolas le Barbier, jugé indigne de la poſſéder. Il avoit épouſé *Madeleine le Teſſier*, fille d'*Edmond* & de *Catherine Pannétot*. Leurs enfans furent : — 1. ABRAHAM, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Cerceaux, Lieutenant-Particulier au bailliage & ſiege préſidial d'Alençon, auteur d'une branche aujourd'hui éteinte ; — 3. PIERRE, Ecuyer, tige des Seigneurs de SEMALLÉ, rapportés ci-après ; — 4. ADAM, Seigneur du fief de Say, ſitué dans la ville d'Alençon, qui a formé une branche auſſi éteinte ; — 5. MADELEINE, mariée à *Hector Hamon*, Sieur de Bemchon ; — 6. MARIE, femme de *Robert de Chamdebois*, Sieur de la Haye, dont deſcend, par ſa mere, le Marquis de *Bouvouſt* ; — 7. ANNE, mariée à *René Gaillard*, Ecuyer, Sieur du Buot ; — 8. RACHELLE, femme de *Léonard Ruel*, Sieur du Pere ; — 9. FRANÇOISE, alliée à *Abraham le Moine*, Sieur de la Palliere. Ils firent partage d'une partie des biens de leurs pere & mere devant les tabellions d'Alençon, le 2 Décembre 1607 ; — 10. N..... LE HAYER, mariée avant 1587, à *Antoine Bouvet* ; — 11. & une autre fille, femme de *Pierre Cagu*, Seigneur du Pin.

V. ABRAHAM LE HAYER, Ecuyer, Sieur du Perron, Docteur en droit, remplit ſucceſſivement différentes charges, & fut pourvu, en 1629, de celle de Procureur-du-Roi au bailliage & ſiege préſidial d'Alencon. Il obtint des lettres de maintenue de nobleſſe, dans leſquelles il eſt dit : » Pour remédier aux empêchemens qu'on lui pourroit donner, tant pour avoir

Digitized by Google

» les enfans dudit AYMOND LE HAYER dérogé & fait trafic de marchandi-
» ſes, de pouvoir à préſent faire apparoir deſdits titres; & attendu que
» lui & ſes pere, aïeul & biſaïeul ont toujours vecu noblement, ſans avoir
» dérogé audit titre & qualité de nobleſſe, ſinon les enfans dudit AYMOND:
» deſirant le gratifier & favorablement traiter pour les conſidérations ſuſ-
» dites, avons icelui ABRAHAM LE HAYER, de grace ſpéciale, pleine
» puiſſance & autorité Royale, par ces préſentes, pour ce ſignées de notre
» main, relevé & relevons de la dérogeance & trafic de marchandiſes
» que peuvent avoir fait les enfans dudit AYMOND, comme auſſi l'avons
» diſpenſé & diſpenſons de repréſenter leſdits titres, & en tant que beſoin
» eſt ou ſeroit, pour faire ceſſer toutes difficultés; icelui ABRAHAM LE
» HAYER & ſes enfans, tant mâles que femelles, nés & à naître en
» loyal mariage, ennoblis & ennobliſſons par leſdites préſentes, & iceux
» décorés & décorons, du titre & qualité de nobles. Voulons & nous
» plaît qu'ils puiſſent & leur ſoit loiſible porter le nom d'Ecuyer, & les
» écuſſons & armoiries, &c. Donné à Paris, au mois de Février 1635.

ABRAHAM LE HAYER épouſa *Françoiſe Blanchet*, fille de *Bertrand Blanchet*, Ecuyer, & de *Marie le Maire*, dont — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ROBERT, Bénédictin; — 3. ABRAHAM, mort ſans alliance; — 4. GABRIELLE, mariée à *Noël Ferault*, Sieur de Giberville; — 5. SUSANNE, mariée, 1°. à *N..... Caget*, Sieur de la Foſſe & de Bonnefoy; & 2°. à *Charles le Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Jaminiere; — 6. & MARGUERITE LE HAYER, femme de *Jacques le Couſtellier*, Ecuyer, Sieur de la Borde.

VI. PIERRE LE HAYER, IV du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, entra jeune au ſervice du Roi, comme il paroît par une lettre de M. Deſnoyers, Secrétaire d'Etat du 8 Octobre 1636. Le Duc de Longueville & d'Etouteville, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la province de Normandie, & Commandant une armée en cette province, lui donna les proviſions de la charge de Commiſſaire en l'armée de Normandie, le 2 Octobre ſuivant, pour la conduite de quelques régimens & compagnies de Cavalerie de l'armée du Roi, levées en ladite province, ne pouvant faire choix d'une perſonne plus digne, pour vaquer à la conduite de ces deux régimens des Seigneurs d'Etot & Aere, ou Cler, & de ſix compagnies de Cavalerie de ladite armée, &c. Il y rendit de ſi bons ſervices, que Sa Majeſté lui adreſſa une lettre & un brevet pour être élu Chevalier de ſon ordre, le 16 Avril 1638, & commiſſion du même jour au Duc de Briſſac, pour lui en donner le collier. « Nous ayant ſervi, dit
» le Roi, dans toutes les dernieres occaſions qui ſe ſont préſentées, &
» témoigné ſa générosité à l'exemple de ſes prédéceſſeurs & auteurs qui
» réuniſſant les lettres avec les armes, ſe ſont employés courageuſement
» au ſervice de cet Etat, & notamment depuis le regne de FRANÇOIS I. ».
Le Duc de Briſſac, lui donna le collier de Saint-Michel le 29 du même mois; il fut pourvu le 22 Février 1639, d'une charge de Procureur du Roi de l'ancienne vicomté d'Alençon nouvellement créé, & de celle de ſon pere le 22 Février 1642.; fait Conſeiller d'Etat par brevet du 13

Digitized by Google

Novembre 1662. Il a compoſé un aſſez grand nombre d'ouvrages, tant en vers qu'en proſe, dont on peut voir le détail, pour la meilleure partie, dans les lettres de M. Moiſant de Brieux, & dans Moreri. Il obtint des lettres de confirmation de nobleſſe, données à Aveſnes au mois de Juin 1667, regiſtrées ès regiſtres de la Cour des Aides en Normandie, ſuivant l'arrêt d'icelle le 8 Août 1667.

Il avoit épouſé, par contrat paſſé en la châtelenie de Mortagne, devant Jean Deshayes, Notaire, le 5 Janvier 1626, Demoiſelle *Catherine de la Palue*, fille de *Jean de la Palue*, Ecuyer, Seigneur de la Violliere, & de *Catherine Danot*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ROBERT, Prêtre, Archidiacre de Corbonnois, en l'égliſe Cathédrale de Seez; — 3. EMERIC, mort à la bataille de Straſbourg; — 4. FRANÇOISE, mariée à *François de Foulogne*, Seigneur de la Molle Madré; — 5. CATHERINE, femme de *Charles de Bailleul*; — 6. & MARIE LE HAYER, mariée, 1°. à *Jacques Got*, Sieur Debray; & 2°. à *Charles Breſnard*, Seigneur de Saint-Pere.

VII. PIERRE LE HAYER, V du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, fut pourvu, le 24 Juillet 1663, ſur la démiſſion de ſon pere, de l'office de Procureur du Roi au Bailliage & Siege Préſidial d'Alençon, il épouſa *Marie Guillel*, fille d'*André Guillel*, Ecuyer, Sieur du Coudré, Receveur, Payeur des gages de MM. les Juges & Officiers du ſiege Préſidial d'Alençon, & de *Marie Bigot*, dont : — 1. JACQUES-PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Boligny, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon; il commanda en cette qualité, en l'abſence du Bailli, la nobleſſe du Bailliage, lors de la derniere convocation du banc & arriere-banc, & mourut ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé *N..... Dumas de Monthail*, fille de *N..... Dumas de Monthail*, Lieutenant-Colonel d'un régiment d'infanterie, & de *N..... Duval*, laquelle ſortit de France, lors de la révocation de l'édit de Nantes, & paſſa à Berlin, où elle fut Gouvernante des enfans de Pruſſe, & du Roi aujourd'hui régnant; — 3. & PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, auteur des Seigneurs du Breuil, rapportés après la poſtérité de ſon aîné.

VIII. JACQUES-PIERRE LE HAYER, Chevalier, Seigneur du Perron, la Violliere, &c. pourvu de la charge de Procureur du Roi d'Alençon en 1696; épouſa, 1°. par contrat paſſé, le 26 Avril 1690, devant Renard & Clément, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiſelle *Jeanne-Marguerite Audoul*, fille de Meſſire *Gaſpard Audoul*, & de Dame *Marguerite Martinot*, & 2°. *N..... Nau*, de la ville de Caen : du premier lit, il eut; — 1. JACQUES-PIERRE, qui ſuit; — 2. PIERRE-JACQUES, morts ſans alliance; — 3. & MARIE LE HAYER, Religieuſe à la Viſitation d'Alençon.

IX. JACQUES-PIERRE LE HAYER, II du nom, Seigneur du Perron, de la Violliere, Colimer, Buré, auſſi Seigneur haut-juſticier du Monty-ſambert, Seigneur de la terre des Aunais (vendue, après ſa mort, par ſa veuve), &c. Conſeiller au Parlement de Rouen; il épouſa, par contrat paſſé devant Leger & ſon Confrere, Notaires à Rouen, le 4 Avril 1732,

Digitized by Google

Demoiſelle *Henrique-Marie-Françoiſe le Page*, fille de *M. le Page*, ancien Prieur, & Juge-Conſul des Marchands à Rouen, ſœur de la célebre Mademoiſelle *du Boccage*, dont : — 1. JACQUES-LOUIS-PIERRE-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & PIERRE-MARIE LE HAYER, Chevalier, de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au corps des Carabiniers, Seigneur Haut-Juſticier de Montyſambert.

X. JACQUES-LOUIS-PIERRE-ANTOINE LE HAYER, Chevalier, Seigneur du Perron, de la Violliere, Colimer, Buré & autres lieux, a épouſé, par contrat paſſé devant le Breton & ſon Confrere, Notaires à Rouen, le 17 Décembre 1765, Demoiſelle *Françoiſe le Cornu-de-Bimorel*, fille de Meſſire *François-Marie le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bimorel, &c. Préſident à mortier au Parlement de Rouen, & de Dame *Marie-Anne Haron d'Honneville* (*), dont ſont iſſus : — ALEXANDRE-MARIE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & ANGÉLIQUE LE HAYER, Demoiſelle.

XI. ALEXANDRE-MARIE-FRANÇOIS LE HAYER, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Rouen.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BREUIL.

VIII. PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, troiſieme fils de PIERRE, V du nom, & de *Marie Guillel*, Seigneur du Breuil, de la Bougrie, &c. épouſa le 12 Novembre 1706, MARGUERITE LE HAYER, fille de THOMAS-FREDÉRIC, & de *Marie Blanchard*, ſa premiere femme, dont : — 1. JEAN-FREDÉRIC, mort au ſervice en 1735 ; — 2. PIERRE-JACQUES, qui ſuit ; — 3. RENÉ-MARIE-MARGUERITE, mariée en 1739, à *Nicolas de Monteſſon*, Chevalier, Seigneur de Corinier, morte ſans enfans ; — 4. MARIE, Religieuſe à la Viſitation d'Alençon, en 1739 ; — 5. & FRANÇOISE, dite Mademoiſelle *des Angles*, morte en 1739.

IX. PIERRE-JACQUES LE HAYER, Seigneur du Breuil, de Semallé, &c. épouſa, le 15 Janvier 1751, *Catherine Morel de Than*, fille de *N.... de Than*, & de *Marie Blouet*, dont : — 1. PIERRE, mort enfant ; — 2. & LOUISE-MADELEINE LE HAYER, mariée ; le 24 Avril 1770, *à Marie-Céſar de Montagu*, Chevalier, Marquis d'O, Capitaine au régiment Meſtre-de-Camp de dragons, dont poſtérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SEMALLÉ.

V. PIERRE LE HAYER, Ecuyer, Sieur de la Gueſlandiere, troiſieme fils de PIERRE, III du nom, & de *Madeleine le Teſſier*, épouſa, le 15

(*) La famille de le Cornu de Bimorel eſt une des plus anciennes de Normandie ; elle a eu une alliance avec la maiſon de Lorraine, par une femme, à condition que le Cornu de Bimorel en porteroit la livrée. Il en exiſte encore deux filles, dont Madame LE HAYER d'aujourd'hui en eſt une.

Digitized by Google

Juillet 1592, *Suſanne de Semallé*, fille de *Clériadus*, Seigneur de Sémallé & de Valoger, qui deſcendoit d'un frere de Grégoire Langlois, Evêque de Seez; lequel fonda à Paris le college de Seez, à Angers celui de Beuil, & à la Baſoche la chapelle de Saint-Julien, dont la préſentation a été conſervée à la famille du nom LE HAYER, par arrêt rendu au Parlement de Normandie, en 1748. PIERRE LE HAYER eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. N..... LE HAYER, femme de *N.....* *Malrot*, Seigneur du Bel, — 3. FRANÇOISE, mariée le 2 Mars 1630, à *Edmond de Touſtain*, Sieur des Landelles, dont le ſavant *Dom Touſtain*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, auteur de la nouvelle diplomatique.

VI. PIERRE LE HAYER, II du nom de ſa branche, Seigneur de Semallé, de Laquevrie & du Medil-Crochard, ſurnommé *le Jeune*, ſervit longtems, en qualité de Gendarme-de-la-garde, & épouſa, par contrat du 12 Juin 1619, *Marguerite Lemerault*, fille de *Guillaume Lemerault*, Avocat-Général à l'échiquier d'Alençon, & après la ſuppreſſion de cette cour ſouveraine, Avocat-du-Roi au bailliage & ſiege préſidial d'Alençon, & d'*Eliſabeth Houſſemaine*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRÉDERIC, né le 2 Octobre 1622; — 3. & ABRAHAM, Ecuyer, Sieur de Saint-Julien, né le 21 Mars 1631, marié le 26 Mars 1663, à *Anne le Moine*, fille de *Paul le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Coudehard, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

VII. PIERRE LE HAYER, III du nom, né le 13 Octobre 1621, Seigneur de Semallé, de Laquevrie & du Menil-Crochard, épouſa, en 1660, *Renée Duval*, fille de *Thomas Duval*, Seigneur du Noyer, Lieutenant particulier du Bailli d'Alençon, Maître des Eaux & Forêts de ce duché, & de *Marthe Biſeul*, dont: — 1. PIERRE, né le 8 Octobre 1661, Seigneur de Semallé, mort ſans alliance, vers l'an 1685; — 2. & THOMAS-FRÉDERIC LE HAYER, qui ſuit.

VIII. THOMAS-FRÉDERIC LE HAYER, Ecuyer, Seigneur de Sémallé, de la Quevrie, & du Meſnil-Crochard, après la mort de ſon aîné, épouſa, 1°. le 11 Juillet 1682, *Marie Blanchard*, fille de *Nicolas Blanchard*, Seigneur de Bois Hubert, & de *N.....* *Ruel de Launay*; & 2°. le 19 Septembre 1700, *Marie Houſſemaine*, fille de *Pierre Houſſemaine*, Sieur du Tertre, & de *Suſanne Rouillon*. Du premier lit vinrent: — 1. THOMAS, mort ſans poſtérité; — 2. MARGUERITE, mariée, le premier Octobre 1706, à PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, Seigneur du Breuil, & du ſecond lit; — 3. JEAN-FRÉDERIC, qui ſuit; — 4. SUSANNE, mariée à *N.....* *de Leſcalé*, Ecuyer, dont poſtérité; — 5. MARIE, dite Mademoiſelle de *Sémallé*; — 6. & MARGUERITE LE HAYER, dite Mademoiſelle *de la Quevrie*.

IX. JEAN-FRÉDERIC LE HAYER, Seigneur de Sémallé, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon, mort ſans enfans; il avoit épouſé en 1738, *Marie-Marguerite Lefrere-de-Maiſons*, fille de *N.....* *Lefrere-de Maiſons*, & de *N.....* *Lefrere du Boulais*.

Les

Digitized by Google

Les armes : *d'or au chevron de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent, dont un en chef.*

Genéalogie dreſſée ſur les copies des titres originaux, communiquées en bonne forme par M. LE HAYER DU PERRON, chef actuel de la branche aînée, collationnées par les Notaires de Rouen, & légaliſées par M. Borel, Conſeillller du Roi, & Lieutenant-Particulier-Civil au Bailliage & Siege préſidial dudit Rouen.

HOZIER : famille noble & originaire de Salon, en Provence, établie à Paris depuis plus de cent cinquante ans; nous allons en donner l'état actuel qui nous a été envoyé.

LOUIS XIII créa la charge unique de Juge d'armes de la nobleſſe de France, pour réformer les abus ſur les armoiries, & conſtater les véritables. François Chevrier de Saint-Maurice, fut le premier honoré de cette dignité; & depuis lui, la famille de MM. D'HOZIER l'exercent.

PIERRE D'HOZIER Seigneur de la Garde, Chevalier de l'ordre du Roi, & Conſeiller d'Etat d'épée, mort en 1660, en fut revêtu en 1641. Les deſcendans ſont : — 1. DENIS-LOUIS D'HOZIER, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident honoraire de la Chambre des Comptes de Rouen, Commiſſaire du Roi pour juſtifier à Sa Majeſté la nobleſſe des ſujets de ſon royaume, pour être reçus pages de la Chambre du Roi & de la Reine, de la grande & petite écuries, & pour la réception des Demoiſelles à Saint-Cyr. Il a épouſé Demoiſelle *Adelaïde-Genevieve de la Croix*, fille de l'Intendant de la Martinique, dont il a quatre garçons.

Il a pour freres & ſœurs : — 1. ANTOINE-MARIE D'HOZIER-DE-SERIGNY, auſſi Juge d'armes de la nobleſſe de France, Chevalier, Grand-Croix de l'ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazarre de Savoie, Commiſſaire du Roi pour juſtifier à Sa Majeſté de la nobleſſe des Eleves de l'Ecole-Royale-Militaire; — 2. CHARLES-PIERRE D'HOZIER, Ecuyer, Vicaire-Général de Chartres; — 3. JEAN-FRANÇOIS LOUIS D'HOZIER, appellé le Comte d'HOZIER, Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Chambellan actuel de l'Electeur Palatin, Duc de Baviere, Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Maurice & de Saint-Lazarre de Savoie. Il a épouſé, en 1779, Demoiſelle *Eliſabeth-Charlotte du Verger de Saint-Etienne*, dont une fille, née en 1780; — 4. MARIE-HENRIETTE-LOUISE D'HOZIER, épouſe de Meſſire *Etienne de Vaſſart*, Seigneur d'Audernay; — 5. Et ANNE-LOUISE D'HOZIER, mariée avec Meſſire *Pierre Poncet-de-la-Riviere*, Comte d'Ablis, Seigneur des Faurs, &c. Préſident Honoraire au Parlement de Paris. Voyez la généalogie de cette famille pour un plus long détail, *tome VIII de ce Dictionnaire, pag.* 139 *& ſuivantes.*

Digitized by Google

I

ISNARD, D'ISNARD ou DES ISNARDS indiſtinctement, Quoiqu'il ſoit difficile de remonter la filiation de cette maiſon par titres ſuivis, plus haut qu'à LOUIS, vivant au milieu du XIV^e^ ſiecle, auteur direct de deux branches; l'une établie, eſt toujours reſtée à Carpentras, au comté Venaiſſin, l'autre à Orange, ſucceſſivement à Saint-Savin en Berry, Châtellerault en Poitou, & à Paris. Cependant différens actes & mémoires, notamment les Hiſtoires de Provence, du comté Venaiſſin & de la principauté d'Orange, en font remonter le nom juſqu'au commencement du XII^e^ ſiecle. Le premier fait hiſtorique où il en eſt parlé eſt.

On ne voyoit en Provence de toutes parts qu'enſeignes déployées, tambours battans, ou ſous la banniere de Barcelone & de Provence, ou ſous la cornette des Baux, & parmi les Barons ou Chevaliers qui ſe rangeoient du parti du Comte de Provence. On y trouve un PIERRE ISNARD DE ROCHEBRU (1).

Par des lettres-patentes, Alphonſe, Duc de Provence, confirme les privileges accordés par ſes prédéceſſeurs au monaſtere de Selles, & BERNARD ISNARD eſt au nombre des Seigneurs & Gentilshommes qui ſont préſents (2).

Dans une information concernant les torts faits à l'Egliſe de Vezou par Remond, Comte de Toulouſe & du Venaiſſin, GUILLAUME DES ISNARDS, Chanoine-Sacriſtain de Vezou, dépoſe comme témoin avec Florenti, Evêque d'Orange, & autres (3).

Par une bulle du Pape Honorius III, du 15 des calendes de Décembre 1241, ALPHONSE DES ISNARDS, Chanoine de Cavaillon, eſt nommé Prévôt de l'égliſe collégiale de l'Iſle en Venaiſſin, lors de la fondation de ce chapitre.

HUGUES ISNARD, Chevalier, Conſul de Cavaillon, fut un de ceux qui dreſſerent des ſtatuts municipaux ſous l'autorité de Remond, Comte de Toulouſe & du Venaiſſin, approuvés le premier des calendes de Juin (4). Dans un hommage rendu à Giraud, Evêque de Cavaillon, devant Silveſtre, Notaire, le 6 des calendes de Septembre 1272, ſont comparus les Gentilshommes de cette ville, dont les noms ſont en latin. Il y eſt nommé *FULIO ISNARDUS DE LANCIS MILES* (5).

HUGUES ISNARD, & pluſieurs autres Gentilshommes de Provence, qui avoient paſſé la mer pour le ſervice du Roi, ſont compris en la montre de 1327. Le même HUGUES ISNARD, au mois d'Octobre 1328, & pluſieurs autres Chevaliers de Provence, & du comté Venaiſſin, accompagnerent

(1) Année 1140, hiſtoire de Provence, par *Noſtradamus*, édition de Lyon 1614, page 121 & 125.

(2) Année 1167, même hiſtoire, page 140.

(3) Année 1211, hiſtoire de la nobleſſe du comté Venaiſſin & d'Orange de Pithoneurt, édition de Paris, quatrieme volume, page 631.

(4) Année 1241, Chronique de Provence, part. 2, page 201.

(5) Année 1272, hiſtoire de Provence, par Gaufredy, & de la nobleſſe de la principauté d'Orange, édition de 1750, page 501.

§.

Digitized by Google

Charles de Calabre, fils de Robert d'Anjou, Roi de Naples, en Italie, où ce Prince avoit été appellé par les Florentins pour les protéger contre l'Empereur Louis de Baviere (6).

On voit PIERRE ISNARD, Chevalier de la ville de l'Isle, en Venaissin, contemporain à-peu-près de HUGUES. Il fut marié avec *Pompée d'Astrée*, ou d'*Estrion*, d'une famille noble de Provence. Il en eut, entr'autres enfans, MARGUERITE ISNARD, comme il paroît par son contrat de mariage avec *Jean de Seudery*, fait à l'Isle, en 1360, par lequel elle est dotée de mille florins, somme alors considérable (7).

Il est donc plus que vraisemblable que ces différens personnages, cités du nom ISNARD ou DES ISNARDS, n'ont fait qu'une seule & même famille, répandue & habitante dans les villes du Venaissin, mais dont les titres ce sont égarés par les révolutions & l'éloignement des tems. On peut croire que LOUIS, que nous allons établir pour auteur direct, par titres suivis & authentiques de la maison d'ISNARD, comme aujourd'hui, étoit fils de HUGUES ou de PIERRE, & qu'il avoit fixé son nom à celui DES ISNARDS, par la variation qu'il voyoit dans la nomenclature de ses peres dans les siecles postérieurs, ainsi qu'on l'a dû remarquer.

I. LOUIS DES ISNARDS, qualifié Damoiseau (c'est-à-dire Chevalier ou fils de Chevalier) dans un bail nouvel passé devant Paris Mornilli, Notaire de la ville de l'Isle, en Venaissin; fut nommé Syndic de cette ville par une délibération des habitans, passée par Jacques Baillini, le 29 Mars 1473; il eut de sa femme dont le nom est ignoré, quatre garçons, en faveur desquels il fit son testament, reçu par le même Baillini, le 12 Mars 1488; il fit encore l'acte de partage entre ces quatre enfans, le 17 Novembre 1490, dans lequel ils sont nommés: — 1. JEAN; — 2. PIERRE; — 3. GARCIAS, qui suit; — 4. & GABRIEL DES ISNARDS, dont trois paroissent morts sans postérité.

II. GARCIAS DES ISNARDS, né à l'Isle en 1460. Il s'établit à Carpentras, à l'occasion de la place de Vice-Recteur du comté Venaissin, dont il fut pourvu par brevet du Pape, du 24 Mars 1520, & qu'il exerça jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans. Il avoit été marié, le 13 Mars 1480, avec *Madeleine de Baux*, de la maison de ce nom, fille de *Jean de Baux*, & d'*Agnès d'Estigrins*, par contrat passé par Baillini, Notaire. Il eut de son mariage: — 1. GAUCHER, qui suit; — 2. JEAN DES ISNARDS, Colonel des Bandes, infanterie, & Maréchal de bataille, mort sans postérité.

III. GAUCHER DES ISNARDS, nommé aussi Vice-Recteur du comté Venaissin, par bref du 27 Mars 1547, fut en grande faveur auprès du Pape Pie IV, de qui il obtint plusieurs privileges, & celui en outre d'avoir un autel portatif. Il fut marié, par contrat passé devant Desmarets, Notaire à Avignon, le 3 Octobre 1672, à *Jeanne de Fougasse*, fille de *Gabriel de Fougasse*, & de *Marguerite de Berton-Crillon*. Il est dit & qualifié, dans ce contrat, GAUCHER ISNARDI, Docteur ès droits. Il eut de son mariage: — 1.

(6) Même histoire, édition 1694, livre 6, page 343.
(7) Histoire du comté Venaissin, second vol., pag. 166, année 1350.

§.

GAUCHER, qui fut Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, frere de CHARLES IX, & Chevalier de l'ordre de Saint-Michel & de l'Eperon doré. Dans des lettres de naturalité, qu'il obtint au ſervice de France le, 5 Janvier 1568, il eſt nommé & qualifié GAUCHER DES ISNARDS, Capitaine d'une des vieilles compagnies de gens de pied du Roi, & Ecuyer d'écurie; — 2. JEAN, marié avec *Madeleine de Seguin*, fille de *Gabriel de Seguin*, Procureur-général du Pape, au comté Venaiſſin. Il n'eut qu'une fille de ce mariage, nommée DIENNE DES ISNARDS, mariée, par contrat du 15 Juin 1588, à *Jean-Scipion de Fougaſſe*, ſon parent, &c. JEAN DES ISNARDS fut Sergent de bataille de l'infanterie françoiſe, en Piémont; Chevalier de l'ordre du Roi, l'un de ſes Chambellans, Maréchal-de-Camp dans les armées du Roi en Italie; Gouverneur de Coni, en Piémont, de Rue, en Picardie, — du Pont-Saint-Eſprit. Il ſe démit de ſes deux gouvernemens en faveur de Louis de Berton-Crillon, (ſon allié, ſurnommé, par HENRI-LE-GRAND, *le Brave Crillon*), par acte paſſé devant Marchand & Vaſſard, Notaires à Paris, le 18 Mai 1575, & mourut, après de longs ſervices, à Carpentras, le premier Mai 1578, & fut enterré dans la chapelle fondée par ſes peres; — 3. HELIN, Capitaine de la citadelle de Mornac, au comté Venaiſſin, fut un des Gentilshommes de la Chambre de FRANÇOIS II, Duc d'Alençon, depuis Roi de France. Il fut marié, par contrat paſſé devant Jacques Balbis, Notaire à Carpentras, le 29 Octobre 1566, à *Jeanne de Raymond*, Dame de la Roque-Henri. Il a ſorti, entr'autres enfans de ce mariage, l'auteur de la branche DES ISNARDS, établie & exiſtante à Carpentras, de laquelle nous n'avons pas la filiation; nous ſavons ſeulement qu'HENRI DES ISNARDS, chef actuel de cette branche, aujourd'hui vivant, porte la croix de Malte, comme ſon pere, la portoit quoique marié, & qu'il a trois enfans Chevaliers du même ordre; — 4. GABRIEL DES ISNARDS, qui ſuit; — 5. 6. & 7. & trois filles, dont deux mariées, & l'autre Religieuſe.

IV. GABRIEL DES ISNARDS, frere d'HELIN, fils, comme lui, de GAUCHER, I du nom, fut Conſeiller au Parlement d'Orange, vers 1560, & eut beaucoup de part à l'adminiſtration de la principauté. Le Vice-Légat d'Avignon le chargea de viſiter & veiller à la citadelle d'Orange, ainſi qu'à la garniſon qui la défendoit. Il quitta ſa charge, en 1563, pour embraſſer la religion proteſtante; & ce fut à l'occaſion des troubles (8) cauſés par cette nouveauté de religion, qu'il fut prononcé un eſpece d'interdit contre lui, dont il fut relevé & réintégré dans ſa place, par lettres de Guillaume de Barchon, Gouverneur pour le Prince de la principauté d'Orange, du 12 Avril 1573, comme cela eſt vérifié par deux expéditions de ſes proviſions & réceptions à la Chambre des Comptes de Grenoble, où ont été dépoſées les archives d'Orange. Il épouſa, par contrat paſſé devant Molineſt, Notaire à Aix, en 1560, *Pierre de Piolene*, fille de *Thomas de Piolene*, Procureur-général au Parlement de Provence, & de *Perrinette de Filliollé*, niece de l'Archevêque d'Aix. Il eut de ſon mariage: — ULISSES, qui ſuit; — &

(8) Voyez la Piſe, Hiſtoire des Princes d'Orange, page 277.

§.

Digitized by Google

DIANNE DES ISNARDS, mariée, par contrat passé devant Balbis, Notaire à Carpentras, le 16 Novembre 1580, *Henri de Rabasse*, Docteur ès loix, & Avocat au Parlement d'Aix.

V. ULISSES DES ISNARDS, fut Avocat & Procureur-général au Parlement d'Orange, pendant les troubles (9) qui agiterent long-tems cette principauté, & qui ne prirent fin que par la présence de Philippe-Guillaume, Prince de Nassau & d'Orange, qui rendit un édit, le dernier Août 1607, pour le rétablissement de son Parlement, & par lequel ULISSES DES ISNARDS reprit l'exercice de ses charges, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 Octobre 1619, comme on le voit par l'inventaire fait en sa maison, à Orange, le 19 Juin 1620. Il avoit épousé, par contrat reçu le 10 Février 1583, par Lambert, Notaire, *Marguerite de Colla*, fille du premier lit d'*Antoine de Colla*, premier Président au même Parlement d'Orange, & d'*Antoinette Burnet*. Il eut de son mariage : — 1. LAURENT, qui suit; — 2. PAUL DES ISNARDS, mort sans alliances, & quatre filles, toutes mariées convenablement.

VI. LAURENT DES ISNARDS commanda les compagnies franches de la ville d'Orange sous Philippe-Guillame, Prince de Nassau & d'Orange. Il quitta cette ville pour aller s'établir à Lussan, au diocese d'Uzès, où il fut maintenu de la religion prétendue réformée. Il fut marié avec *Rolette Martin*, de la ville de Nîmes, comme il est prouvé par le contrat de mariage d'ANTOINE DES ISNARDS, qui suit.

VII. ANTOINE DES ISNARDS, qualifié de noble dans son contrat de mariage passé par Jean Serres, Notaire à Cavillarges, diocèse d'Uzès, le 22 Juillet 1649, avec *Jeanne d'Arnaud*, fille de *Jacques d'Arnaud*, Capitaine d'infanterie, & de Dame *Sabatier*, de la ville de Nîmes. Il prit le parti de la finance, quitta la ville de Nîmes, en 1660, à l'occasion de l'emploi que lui avoit donné Jacques d'Arnaud, oncle de sa femme, Receveur général des finances dans la ville de Menir, en Flandres, où il mourut en 1678. Il avoit eu deux enfans de son mariage, qu'il laissa en très-bas-âge sous la tutelle de leur mere, & du même Jacques d'Arnaud, savoir : — 1. REMOND, qui prit, comme son pere, le parti de la finance, & il fut nommé Receveur général des Traites de l'Anjou ; mais il fut assassiné en voyageant dans cette province, en Décembre 1690, & ne fut pas marié; — 2 JEAN DES ISNARDS, qui suit.

VIII. JEAN DES ISNARDS, né à Nîmes, & batisé dans la religion prétendue réformée, le 27 Mars 1660. Comme il prit le parti des armes, contre les vues de son oncle d'Arnaud & de sa mere, il entra Volontaire dans le régiment Royal-Cravatte. Il fut obligé, à cet effet, de faire abjuration, par acte du 18 Janvier 1684, dans lequel il est qualifié Volontaire dans la cavalerie françoise. Comme il étoit en garnison aux environs de la Rochelle, il fit connoissance de *Jeanne Guillemot de la Guedonniere*, tenue dans cette ville par ses parens pour son éducation, quoiqu'habitans la ville de Sain-Savin, en Berri; il l'obtint en mariage, par contrat passé, le 19 Novembre 1689, par

(9) Voyez la Pise, page 568, année 1597, & pages 574 & 582.

§.

Digitized by Google

Michelet, Notaire à Saint-Savin. Il quitta le ſervice peu de tems après; ſa femme & ſes parens, pour le fixer plus ſûrement au milieu d'eux, lui firent vendre les intérêts & poſſeſſions qu'il pouvoit avoir à Saint-Cezari, dont il portoit le ſurnom au territoire de Nîmes. Dans ces tems-là, le Roi ayant créé les Mairies en titre d'office, il fut pourvu de celle de Saint-Savin, ſous le titre de Maire perpétuel, où il eſt mort le 12 Février 1729, laiſſant, de ſon mariage, quatre garçons, ſavoir : — 1. JEAN, mort ſans enfans mâles; — 2. JULES, mort ſans alliance; — 3. CHARLES, qui ſuit; — 4. & JEAN-BATISTE DES ISNARDS, qui a formé une autre branche, de laquelle nous n'avons pas la filiation.

IX. CHARLES DES ISNARDS, (connu communément ſous le nom d'ISNARD), fut envoyé par ſes parens, à Paris, pour étudier & ſuivre la juriſprudence au Parlement; il y fut reçu Avocat le 14 Juin 1717. Ayant eu une longue maladie & un flux de ſang qui l'avoient épuiſé de forces, il fut conſeillé par les Médecins d'aller prendre l'air natal, pour unique eſpérance de guériſon. Il paſſa à Châtellerault, où il fut bien accueilli de quelques parens de ſa mere. Cela lui donna occaſion d'y revenir après ſa convaleſcence. Il s'y maria, par contrat paſſé devant de la Combe, Notaire, le 7 Mai 1720, à *Louiſe-Marie-Anne Simon*, fille d'*Iſaac Simon de Beauchene*, Capitaine d'infanterie au régiment d'Angoulême, ſans avoir deſſein de demeurer en cette ville; mais s'étant laiſſé aller aux ſollicitations de ſes amis, qui lui connoiſſoient des talens pour le plaidoyer, il ſe fit recevoir Avocat à la Sénéchauſſée, où il jouit bientôt de l'applaudiſſement de la province. Il fut chargé, par commiſſion du Conſeil, d'exercer la Maîtriſe des Eaux & Forêts, dont il s'acquitta, pendant cinq ans, avec la même vigilance. Sa réputation s'étendit juſqu'à Paris, d'où il fut pluſieurs fois conſulté. MM. de la Tremoille, Princes de Talmond, Seigneurs du duché de Châtellerault, lui ayant confié pluſieurs affaires contentieuſes de leur maiſon, qu'il vint à bout de débrouiller & de terminer à leur ſatisfaction. Ils le préſenterent au Roi pour remplir l'office de ſon Procureur & de Police en cette Sénéchauſſé, vacante à leurs parties caſuelles, & dont ils lui firent préſent; Sa Majeſté lui en ayant donné les proviſions, il prêta ſerment, & fut inſtallé au mois de Décembre 1754; il la remplit avec la même intégrité juſqu'en 1756, que ſon âge & les infirmités l'en firent démettre; mais pour continuer à rendre ſes ſervices au public ſous un titre, le Roi lui donna des lettres patentes de ſon Conſeiller honoraire, enregiſtrées au Parlement le 12 Juillet de la même année. Pour faire voir qu'on peut conſerver ſa nobleſſe & ſervir la patrie dans la robe comme dans l'épée, avec l'approbation de ſon Prince, en remarquant que CHARLES DES ISNARDS n'avoit que douze ans d'exercice, & qu'il en faut vingt ordinairement à ceux qui cherchent les privileges de la vétérence. Le motif de l'exception à la regle en ſa faveur en l'honorant, caractériſent dans la bonté du Prince d'où elles ſont émanées; nous allons en donner ici un extrait.

« Le Sieur ISNARD, diſent les lettres patentes, connu par ſa probité & » ſes talens dans la profeſſion d'Avocat, qu'il a exercée pendant plus de » trente ans en notre Sénéchauſſée de Châtellerault, remplit les fonctions de

§.

Digitized by Google

» notre Conſeiller-Lieutenant Particulier en la Maîtriſe des Eaux & Forêts » de ladite ville ; il s'y diſtingua pendant les cinq années de ſon exercice, il » établit la regle ſur les bois des Eccléſiaſtiques du reſſort, &c. Le grand » âge du Sieur ISNARD, un travail continuel le met hors d'état de ſe livrer » aux fonctions de ſon office avec les mêmes aſſiduités ; mais deſirant le » mettre en état de nous continuer ſes ſervices, & ne pas priver le public de » l'expérience & des lumieres qu'il a acquiſes, &c ».

CHARLES DES ISNARDS mourut, le 5 Octobre 1768, en ſa maiſon de campagne, paroiſſe d'Ingrande, où ſes cendres repoſent, ſous la chaire évangélique. Il eut de ſon mariage dix-huit enfans ; treize étoient encore vivans lors de ſon décès ; & d'une famille auſſi nombreuſe, il ne reſte plus que FRANÇOIS, qui ſuit ; LOUIS-FELIX, Chanoine de l'égliſe Royale & Collégiale de Châtellerault ; & JEANNE-MARIE DES ISNARDS, demeurante avec lui.

X. FRANÇOIS DES ISNARDS, Seigneur du fief de Tirchapt à Paris, né à Châtellerault le 25 Janvier 1730. Après avoir fait ſes études au college de cette ville, fut envoyé à Paris par ſon pere, en 1748, pour y ſuivre le barreau ; il y a fixé ſon établiſſement, en ſe mariant, par contrat paſſé devant Gueret, Notaire, le 22 Juin 1765, avec *Marie Grace du Moulin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Officier de la Maiſon du Roi, dont il a pluſieurs enfans, qui promettent & donnent eſpérance de ſoutenir l'honneur du nom qu'ils portent.

Les armes : *au ſautoir de gueules, cantonné de quatre molettes d'épon d'azur*, avec la deviſe : *ſi approchez elles piquent.*

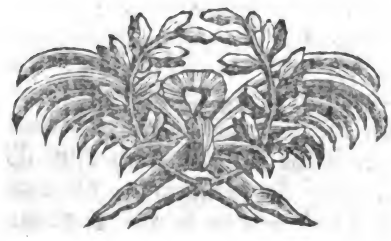

§.

Digitized by Google

L

* LACEPEDE : terre & Seigneurie en Agenois, érigée au mois d'Octobre 1653, en faveur de MARC-ATOINE DE LAS-DE-LACEPEDE, Seigneur de Lacepede & de Gayon, Maréchal-des-camps & armées du Roi, Conseiller d'Etat & Commandant en chef en la province de Guienne. Elle passa, par hérédité, à son petit-neveu, JEAN-JOSEPH-MÉDARD, Comte de la ville-sur-Ilon, Seigneur de Lacepede, Coupat, Plaisance, Cadillac & autres lieux, qui, de son mariage avec *Marie la Font*, Dame de Maleden, &c. eut pour fils unique BERNARD-GERMAIN-ETIENE, Comte de la Ville, appellé *le Comte de Lacepede*, né le 26 Décembre 1756, membre de plusieurs Académies, Colonel des troupes de l'Empire, &c. non marié. Voyez à la fin de ce volume, au mot VILLE (DE LA), la généalogie de cette maison, originaire de Lorraine.

LAMBERT : famille originaire du pays de France, dont le commencement de sa noblesse n'est point connu, mais elle est extrêmement ancienne : non-seulement tous les titres de cette famille portent, que de tradition immémoriale, elle a toujours été noble, ou suivant l'expression de l'un de ces titres anciens, que MM. LAMBERT sont issus d'ancienne & noble race, & ont toujours pris le titre de nobles, par tous les titres, chartres & renseignemens, de tous tems & ancienneté, ou, comme s'exprime un autre titre ancien, que de tous les tems leur noblesse n'a été révoquée en doute, ayant toujours joui d'icelle, sans doute ni contredit; mais de plus, une enquête faite judiciairement, il y a deux cens ans, qui constate que cette famille est originaire de France, où elle avoit beaucoup de biens, & y vivoit noblement, & qu'ensuite elle s'est habituée en Normandie, près de Cherbourg, où elle a possédé plusieurs fiefs notamment le fief de Rouville; qu'elle est ensuite revenue à Paris, où l'un d'iceux fut pourvu en l'état de Conseiller en la Cour de parlement, ou autre Cour; que postérieurement encore un puîné de cette famille, nommé THOMAS LAMBERT, fut s'établir en Normandie, en la paroisse de Tourlaville, & y vécut noblement.

Cette famille ne possede que ces notions historiques, mais judiciairement constatée en 1573, sur son ancien état, soit dans la premiere époque de son origine françoise, soit dans sa premiere transmigration en Normandie, & ses acquisitions des fiefs de Rouville & autres, soit dans son retour en France, & son entrée dans les charges. Il en résulte clairement qu'elle tenoit un rang distingué long-tems avant l'existence de THOMAS LAMBERT, puîne de cette famille, qui

Digitized by Google

retourna en Normandie, & qui eſt l'auteur de MM. LAMBERT d'aujourd'hui, exiſtans à Paris. Nous allons en donner la filiation ſuivie, qui eſt prouvée par l'Enquête de 1573.

I. THOMAS LAMBERT, nommé dans l'enquête de 1573, dont nous venons de citer, vivoit en 1422, il fit l'acquiſition d'un fief conſiſtant en pluſieurs pieces de terres, cens & rentes en la paroiſſe de Tourlaville, en Normandie, par acte paſſé le 21 Décembre de la même année 1422. Il eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée par les titres que poſſede cette famille, les plus anciens n'étant pas entre les mains de ce THOMAS LAMBERT. (puiſqu'il étoit puîné) Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : ROBIN LAMBERT, qui ſuit.

II. ROBIN LAMBERT, demeurant à Tourlaville, paſſa auſſi pluſieurs actes, (reſtés à MM. Lambert) les 27 Juillet 1460, 7 Septembre 1476, 17 Octobre 1478, dans leſquels il eſt toujours qualifié Ecuyer. Pluſieurs de ces actes prouvent que ROBIN LAMBERT poſſédoit pluſieurs fiefs, entr'autres celui appellé *les métiers*, fief de Digoville & du cenſif de la forêt, fief mouvant du Roi ; à cauſe de la ſeigneurie de Valognes, qui donnoit droit d'inſpection ſur la forêt du Roi, & de ſéance avec les Officiers de Sa Majeſté, pour juger les affaires relatives à la forêt, & à raiſon de ſes fonctions, le titre de Voyeur de Tourlaville. Ce fief donnoit de beaux droits & même pluſieurs vaſſaux, comme le prouve un dénombrement rendu au Roi pour ce fief, par un des deſcendans de ROBIN LAMBERT, le 19 Septembre 1541. Le ſervice dont nous venons de parler, étoit au reſte compatible avec celui des armes, que MM. LAMBERT profeſſoient alors avec diſtinction, comme le conſtate encore la même enquête de 1573. ROBIN LAMBERT eut pour fils THOMAS LAMBERT, qui ſuit.

III. THOMAS LAMBERT, II du nom, ſuivit les guerres dès ſon jeune âge, eut au ſervice du Roi, la garde de la ville & château de Cherbourg, où il s'étoit retiré en ſa vieilleſſe, après avoir été en pluſieurs guerres, eſtimé le plus vieux Gendarme du pays. Il étoit bien honoré des autres Gentilhommes qui étoient en ladite garniſon, pour l'expérience des armes qu'il avoit pratiquée & ſuivie en ſon jeune âge ; enfin, qu'il étoit noble & venu de noble lignée : il eut entr'autres enfans, ANCEL LAMBERT, qui ſuit. Cette filiation eſt conſtatée par une procédure faite le 5 Octobre 1576, à la requête de GUILLAUME LAMBERT, lors encore Voyeur de Tourlaville, qui énonce que ROBIN LAMBERT étoit ſon triſaïeul, & THOMAS LAMBERT, ſon biſaïeul ; ce qui eſt conſtaté par les dépoſitions unanimes de douze témoins entendus dans l'enquête de 1573.

IV. ANCEL LAMBERT fut marié, par contrat du premier Août 1498, avec Demoiſelle *Guillemette Cabart*, fille de *Jean Cabart*, Sieur d'Enneville & des Eſſards, homme d'armes de la garniſon de Cherbourg, lequel n'eût donné ſa fille en mariage audit Voyeur, s'il n'eût été connu &

Digitized by Google

réputé noble : (ce ſont les termes de l'enquête) ce qui conſtate qu'il étoit fils de THOMAS LAMBERT. Ce degré de filiation eſt conſtaté auſſi par pluſieurs autres actes, & par le partage de la ſucceſſion de THOMAS LAMBERT, entre ANCEL LAMBERT, & ſes freres, tous qualifiés Ecuyers en date du dernier Novembre 1521, par lequel ANCEL LAMBERT partagea noblement comme aîné. L'enquête de 1573, conſtate auſſi qu'ANCEL LAMBERT, porta les armes, qu'il poſſédoit le fief qui lui donnoit le titre de Voyeur de Tourlaville, & qu'il vivoit noblement. Il mourut en 1535, & laiſſa de ſon mariage trois enfans, ſavoir : — 1. GRATIEN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Chanoine de Coutances, & Aumônier du Roi ; — 3. & HUBERT LAMBERT, Médecin ordinaire de la Reine Eléonore d'Autriche, ſeconde femme de FRANÇOIS I. La même enquête de 1573, conſtate que ces trois freres vivoient noblement, &, diſoit-on, qu'à l'exemple de leurs prédéceſſeurs, (prédéceſſeurs eſt employé en nombre d'endroits de cette enquête, pour ſignifier ancêtres) ils ſuivoient la Cour, & étoient tenus & réputés nobles, avoient beaucoup de Gentilhommes leurs parens, qui étoient riches & avoient de grands biens, demeurant au pays de France, & ils étoient beaucoup eſtimés en celui de Normandie, par tous les Gentilhommes de la plupart deſquels ils étoient alliés.

V. GRATIEN LAMBERT, Ecuyer, qui conſerva le fief de l'état de Voyeur, & rendit aveu & dénombrement au Roi le 19 Décembre 1541, (que MM. LAMBERT ont entre les mains) tant pour le fief des Métiers, fief de Diegoville & les cenſives de la fôret, que pour différens autres fiefs qu'il poſſédoit dans la mouvance immédiate du Roi, à cauſe de ſa ſeigneurie de Valognes, GRATIEN LAMBERT, y eſt qualifié d'Ecuyer, & fils d'ANCEL LAMBERT, auſſi Ecuyer ; il mourut en 1579, & laiſſa deux fils, ſavoir : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & JEAN LAMBERT, qui a formé la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. GUILLAUME LAMBERT, Ecuyer, fut encore Voyeur de Tourlaville en 1572, (*) maintenu en l'état de nobleſſe & immunités d'icelle. Il

(*) Des Commiſſaires pour le réglement des tailles de la paroiſſe de Tourlaville, ayant fait aſſigner devant eux tous ceux qui ſe prétendoient exempts, pour en juſtifier ; GUILLAUME LAMBERT n'ayant pas répondu à l'aſſignation, ces Commiſſaires décernerent un mandement pour le faire employer ſur le rôle. GUILLAUME LAMBERT ſe pourvut auſſi-tôt à l'élection de Valognes, où comparurent, le 4 Novembre 1572, les Collecteurs de la paroiſſe & le corps des paroiſſiens. GUILLAUME LAMBERT allégua qu'il étoit noble & iſſu de noble & ancienne lignée ; que ſa nobleſſe étoit notoire, tant auxdits habitans qu'à tous autres du pays. A quoi fut répondu, par le corps des paroiſſiens, qu'ils n'avoient jamais douté de la nobleſſe dudit LAMBERT, ni de celle de ſes prédéceſſeurs, & ne l'avoient mis de gré & volonté au rôle de leurs tailles ; mais ayant reçu mandement de MM. les Commiſſaires députés pour le réglement des tailles, d'aſſeoir ledit LAMBERT, faute d'avoir devant eux comparu à l'aſſignation qui lui avoit été donnée pour faire apparoir de ſa nobleſſe, leſdits paroiſſiens, après avoir eu ſur ce l'avis du procureur-du-Roi, qu'il falloit obéir au commandement deſdits Sieurs Commiſſaires,

Digitized by Google

ſuivit les guerres & la Cour comme ſes ancêtres, & fut en bonne réputation, au pays de Normandie, de tous les Gentilshommes qui y étoient, la plupart deſquels étoient ſes parens ou ſes alliés, & fut Gouverneur du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, près Valognes. Il épouſa une Demoiſelle du Temple, de l'une des plus nobles & des plus anciennes familles du pays Chartrain, de laquelle il n'eut que deux filles, l'aînée nommée MARIE, épouſa *Jacques Poirier*, Baron d'Amfreville, commandant une compagnie de Gendarmes ſous le regne de HENRI IV, & depuis Préſident à mortier au Parlement de Rouen; la ſeconde ANNE LAMBERT, épouſa *Julien Poirier d'Amfreville*, frere de *Jacques*; les deſcendans de l'une & de l'autre ont donné pluſieurs Préſidens à mortier au Parlement de Rouen; & ſe ſont enfin fondues par des filles dans la maiſon d'Harcourt.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN LAMBERT, Ecuyer, ſecond fils de GRATIEN LAMBERT, qui vint s'établir à Paris; il y fut reçu le 15 Janvier 1587, dans la charge de Procureur du Roi au ſiege général de l'amirauté de France, établie en la table de marbre du Palais à Paris, trois ans après il ſuivit HENRI IV à Tours, & à Bordeaux; abandonna ſa maiſon & ſes biens pour demeurer fidele au Roi & aller à Tours y continuer l'exercice de ſa charge; ce fait honorable eſt ateſté en ces termes par un arrêt du Conſeil du 31 Mars 1590, concernant le paiement de ſes gages à Tours : Il epouſa, en 1581, *Marie*

---

l'ont véritablement aſſis, par proteſtation qu'ils ne ſeroient reſponſables de ladite aſſiette, & par ledit Sieur Procureur du Roi, a été dit que l'on a toujours tenu ledit Sieur LAMBERT & ſes prédéceſſeurs pour nobles en ce pays; & puiſqu'il y a ordonnance deſdits Commiſſaires, il lui ſemble que ledit Sieur LAMBERT doit être renvoyé devant eux, pour en ordonner. Mais GUILLAUME LAMBERT ayant inſiſté pour être préſentement rayé du rôle; parties ouies, par l'opinion uniforme des aſſiſtans; vu les déclarations & conſentement des paroiſſiens & Procureur du Roi, il fut ordonné que ledit LAMBERT ſeroit rayé dudit rôle, & au ſurplus ſe pourvoiroit par devers leſdits Commiſſaires, ainſi qu'il aviſera. GUILLAUME LAMBERT ſe pourvut en effet devant les Commiſſaires. Par une requête du 7 Octobre 1576, il expoſa qu'il étoit noble, iſſu d'ancêtres nobles, & tel tenu & réputé au pays par ceux qui connoiſſoient ſa lignée; qu'il étoit en poſſeſſion & jouiſſance de nobleſſe, ſans avoir jamais contribué aux tailles des roturiers, & en tous actes & inſtrumens s'étoit dit & arrêté tel, ayant ſuivi les armes, & fait pluſieurs ſervices à Sa Majeſté, comme domeſtique & commenſal, & outre, ayant ſes prédéceſſeurs fait pluſieurs ſervices aux Rois, & ſuivi les armes, ſans qu'aucun d'iceux ait dérogé à l'état de nobleſſe, conſéquemment y doit être maintenu; que de tout tems ſa nobleſſe n'a été révoquée en doute, & ne la pourroit juſtifier par lettres, ayant tous ſes prédéceſſeurs joui d'icelle ſans doute ou contredit. En conſéquence il fut fait, de l'ordonnance de ces Commiſſaires, par le Lieutenant-Général de Valognes, le 10 Octobre 1573, une enquête compoſée de douze témoins, âgés de 70, 75, 80, 90 ans, qui tous depoſent de tous les tems de leur connoiſſance & de tradition immémoriale de leurs peres, connoître MM. LAMBERT pour nobles de tout tems; & ils rendirent un compte uniforme des faits relatifs à l'ancienne origine noble de cette famille, même des faits antérieurs à tous les actes & à tous les degrés de filiation que connoiſſent aujourd'hui MM. LAMBERT. GUILLAUME LAMBERT fut en conſéquence maintenu en l'état de nobleſſe & immunités d'icelle.

Digitized by Google

Barat; de laquelle il eut neuf enfans, dont le huitieme a ſeul continué la poſtérité, & nommé GUILLAUME LAMBERT, qui ſuit.

VII. GUILLAUME LAMBERT, Ecuyer, né le 26 Juin 1603, reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, premier Février 1632, puis Maître des Comptes à Paris, le 15 Juillet 1655; il avoit épouſé, en Juin 1638, *Marie de Montchal*, fille de *Pierre de Montchal*, & de *Jeanne Bochaſſon*; ce mariage a formé les alliances avec MM. d'Argouges, Bignon, Merault, Barbin de Broyes, Barentin, &c. GUILLAUME LAMBERT eſt mort le 25 Mai 1684; il a laiſſé de *Marie de Montchal*, ſon épouſe, dix enfans, tous décédés en bas-âge, excepté JEAN-PIERRE, qui ſuit; & JOSEPH LAMBERT, né le 28 Octobre 1654, Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Palaiſeau, mort le 31 Janvier 1722.

VIII. JEAN-PIERRE LAMBERT, né le 14 Février 1642, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Avril 1683; il épouſa, le premier Juillet 1692, *Marie-Catherine Pepin*, fille de *Claude Pepin*, Correcteur des Comptes; ce mariage a donné les alliances avec MM. Séguier, le Lievre, de Mauroy, &c. & eſt mort le 18 Février 1728, laiſſant deux enfans, ſavoir: — 1. CLAUDE-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & JEAN-BATISTE PIERRE LAMBERT, tige d'une branche rapportée après celle-ci.

IX. CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, né le 9 Novembre 1694, reçu Conſeiller au Grand Conſeil, en Janvier 1718, depuis Doyen de cette compagnie, a épouſé, le 28 Mai 1724, *Catherine-Thérèſe Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la cour des Aides de Paris, & de *Louiſe-Claude de Launay*. Ce mariage a formé les alliances avec MM. de Murard, le Feron, Tartarin, de Fourquieux, Coignet, le Grant de Vaux, &c. Il eſt mort le 29 Novembre 1774, après ſon épouſe, qui étoit décédée le 20 Octobre de la même année. Ils ont laiſſé deux enfans CLAUDE-GUILLAUME, qui ſuit, & JEAN-BATISTE-PIERRE LAMBERT, né le 11 Mars 1728, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 3 Mai 1763. Il a épouſé, le 7 Mai 1765, *Anne-Louiſe Guignau de Villeneuve*, fille du Sieur *Guignau de Villeneuve*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne le Maître*; il n'a point eu d'enfans.

X. CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, II du nom, né le 9 Août 1726, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 20 Août 1748, puis Maître des Requêtes, le 18 Novembre 1767, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, le 22 Juillet 1768, nommé Conſeiller d'Etat, le 9 Mai 1778, & reçu le 5 Octobre ſuivant. Il a épouſé en premieres noces, le premier Septembre 1756, *Marie-Madeleine Beiſſier*, fille d'*Auguſtin Beiſſier-de-Peſany*, Maître des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Marguerite Gaultier*, décédée le 12 Juin 1772; & en ſecondes noces, le 4 Mai 1774, *Anne-Henriette Guignau-de-Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre Guignau-de-Villeneuve*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne le Maitre*; elle eſt décédée le 2 Mars 1783. Du premier lit il a eu huit enfans, dont quatre vivans à la mort de leur mere, ſavoir, — 1. AUGUSTIN-

Digitized by Google

CHARLES-PASCAL, qui ſuit ; — 2. PAUL-AUGUSTIN-JOSEPH, né le 8 Août 1764, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 24 Mars 1784 ; — 3. CLAUDE-GUILLAUME, III du nom, né le 24 Septembre 1768, nommé ſous-Lieutenant au régiment des Chaſſeurs des Pyrénées, le 21 Septembre 1784 ; — 4. AUGUSTIN-LOUIS LAMBERT, né le 24 Décembre 1769. Et du ſecond lit trois enfans, dont une fille ſeulement, a ſurvécu à ſa mere nommée ARMANDE-FÉLICITÉ LAMBERT, née le 10 Novembre 1781.

XI. AUGUSTIN-CHARLES-PASCAL LAMBERT, né le 16 Décembre 1761, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 3 Juillet 1782.

TROISIEME BRANCHE.

IX. JEAN-BATISTE-PIERRE LAMBERT, ſecond fils de JEAN-PIERRE LAMBERT, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Catherine Pepin*, né le 27 Décembre 1696, reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, en Novembre 1718, a épouſé en Février 1725, *Marie-Genevieve l'Echaſſier Deſchamps de Morel*, fille de *Chriſtophe-Nicolas l'Eſchaſſier Deſchamps de Morel*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Charlotte-Genevieve Soufflot*, décédée en Juillet 1749, & ſon mari le 31 Janvier 1763 ; il a laiſſé trois enfans, ſavoir : — 1. JEAN-BATISTE-LOUIS qui ſuit ; — 2. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH ; rapporté après la poſtérité de ſon frere ; — 3. & AUGUSTIN-LOUIS LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, auſſi rapporté en ſon rang, après ſes freres.

X. JEAN-BATISTE-LOUIS LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, né le 26 Janvier 1734, reçu Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, le 16 Mai 1757, puis Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mars 1763, reçu Conſeiller honoraire en la Cour des Aides, le 30 Juillet 1766, marié le 16 Mai 1763, à *Marie-Thérèſe Maſſon de Vernon*, fille de *Pierre-Antoine Maſſon*, Chevalier, Seigneur de Vernon, & de *Marie-Anne Jogues de Villery ;* ladite Dame LAMBERT, décédée le 4 Avril 1779, laiſſant : — 1. JEAN-BATISTE-ANTOINE, né le 25 Juin 1770 ; — 2. & ANTOINE-CHARLES LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, né le 16 Avril 1774.

X. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, ſecond fils de JEAN-BATISTE PIERRE LAMBERT, & de *Marie-Genevieve l'Eſchaſſier Deſchamps de Morel*, né le 23 Février 1738, reçu Auditeur des Comptes en Janvier 1761, marié le 29 Janvier 1771, à *Henriette-Madeleine l'Eſchaſſier*, fille d'*Etienne-Robert l'Eſchaſſier*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marie-Henriette Thoré*, dont : — 1. ANNE-NICOLAS, né le 13 Juin 1779 ; — 2. & AUGUSTE-LOUIS LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, né le 10 Août 1781.

X. AUGUSTIN-LOUIS LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, troiſieme fils de JEAN-BATISTE-PIERRE LAMBERT, & de *Marie-Genevieve l'Eſchaſſier Deſchamps de Morel*, né le 11 Juin 1739, reçu Auditeur des Comptes, le 11 Juillet 1761, marié en Février 1771, à *Catherine-Marguerite de Villiers*, fille de *Prudent de Villiers de la Noue*, Conſeiller

Digitized by Google

au Châtelet, & de *Françoiſe-Marguerite Grégoire*, dont trois enfans, ſavoir : — 1. AUGUSTIN-CLAUDE, né le 18 Décembre 1771 ; — 2. AUGUSTIN-PRUDENT, né le 5 Juillet 1773 ; — 3. & THÉRESE LAMBERT DESCHAMPS DE MOREL, née le 25 Juin 1780.

Les armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiſſans, montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché d'or.*

LARGE, (LE) famille originaire du Rethelois, annoblie par lettres-patentes de LOUIS XIV, au mois de Décembre 1652, enregiſtrées à la chambre des Comptes de Paris, le 26 Mars 1659, & à la cour des Aides, le 3 Septembre ſuivant.

Arrêt qui confirme & maintient NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, en l'annobliſſement à lui accordé par ſes lettres-patentes de 1652 ; jugement de l'Intendant de la province de la Champagne, qui ordonne que ledit Sieur de la Plante ſera inſcrit ſur le rôle des nobles de ladite province, du 16 Décembre 1669. *Voyez* le jugement à la derniere page de ce volume.

Lettres-patentes qui confirment & maintiennent ledit ſieur de la Plante en ſon annobliſſement de 1652, en date du mois de Juillet 1659, dans leſquelles lettres d'annobliſſement, on y lit ce qui ſuit : « LOUIS, » par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, &c. Par la » conſidération des bons & recommandables ſervices que notre cher & » bien amé NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, Lieutenant d'une » compagnie de Chevaux-legers, au régiment du Maréchal de la Ferté-» Senneterre, a rendu au feu Roi, notre honoré Seigneur & pere, de » glorieuſe mémoire, & à nous depuis notre avénement à cette Cou-» ronne, depuis vingt-un an & plus, en divers emplois & charges de » guerre, ayant ſervi dix-huit mois dans le régiment de Touraine ; deux » années, en la même qualité de cavalier, dans le régiment de cavalerie » étrangere de Carquois ; huit années en ladite qualité de cavalier ou en » celle de Maréchal-des-logis dans le régiment de la Claviere, cavalerie ; » deux années en qualité de Capitaine dans le régiment d'infanterie, » commandé par le Maréchal de Grand-Pré, trois années en qualité » de cornette d'une compagnie de cavalerie dudit Comte de Grand-» Pré ; & trois années en qualité de Lieutenant d'une compagnie de » Chevaux-legers, s'étant trouvé au ſiége de Vic, & Moyenvic, de » Treves, Secours, d'Heidelberg, où il fut bleſſé d'un coup de mouſ-» quet à la cuiſſe, à la retraite de Mayence, premier ſiege de la Motte, » ſiége de Saint-Omer, où il fut bleſſé d'un coup de piſtolet au bras » gauche, & ſon cheval tué ſous lui ; ſiége d'Arras, ſiége d'Aire, où » il fut bleſſé d'un coup de canon à l'épaule ; à la bataille Donnecourt, » à celle de Rocroi, où il eut un cheval tué ſous lui ; au ſiége de » Thionville, où il eut la cuiſſe percée de trois balles, & un cheval » tué ſous lui ; à la bataille de la Vallée, contre l'armée Lorraine, » commandée par le Comte de Ligueville ; en la bataille de Sou-

gy,

Digitized by Google

» gy, (*) & en plusieurs autres occasions de guerre qui se sont présentées, » ayant passé par tous les degrés qui peuvent élever à la vraie noblesse, » nous avons estimé le devoir gratifier de quelques marques d'honneur » dignes de sa générosité & de son affection, afin de l'exciter par cette » reconnoissance & sa postérité à nous servir de bien en mieux ; savoir » faisons, que nous, pour ces causes, & autres bonnes considérations à » ce nous mouvans, avons, de notre grace spéciale, pleine puissance & » autorité Royale, ledit LE LARGE, avec sa femme, ses enfans & » postérité, nés & à naître en loyal mariage, annoblis & annoblissons, » & du titre & qualité de Gentilhomme, décoré & décorons par ces » présentes, signées de notre main ; voulons & nous plaît qu'en tous » actes & endroits, soit en jugement & dehors, ils soient tenus & re- » présentés pour Gentilshommes & nobles, & que comme tels ils puissent » porter le titre d'Ecuyer, jouir & user des honneurs, privileges, fran- » chises, exemptions, prérogatives & prééminences dont jouissent & » accoutumés de jouir les autres nobles de notre Royaume, acquérir & » posséder tous fiefs & seigneuries, tout ainsi que s'ils étoient nés nobles » & ancienne race ; permettons & octroyons en outre audit sieur LE » LARGE, & à sesdits enfans & postérité, de porter dorénavant leurs » armoiries timbrées & figurées, les faire mettre & élever en toutes » leurs maisons, terres & seigneuries nobles, sans que, pour raison de » notre présente grace, ils soient tenus nous payer, ni aux Rois nos » successeurs, aucunes finances ou indemnité desquelles à quelques sommes » qu'elles puissent se monter, nous leur avons fait & faisons don par ces » présentes (**). »

LOUIS XIV, par sa déclaration du mois de Février 1661, avoit taxé les nouveaux ennoblis, depuis 1634, au paiement de la somme de 1500 livres ; NICOLAS LE LARGE, qui avoit refusé de les payer à M. de Lommenis, alla trouver LOUIS XIV, & lui dit : que s'il étoit digne

---

(*) « Il étoit pour lors Capitaine au régiment des Cravattes. Le 12 Février 1650, » la même faute qu'avoit commise, dans Dainvilliers, la Rochefoucaud, la Mousfaye » la fit dans Clermont, où il commandoit ainsi qu'à Stenay, & elle eut les mêmes » résultats ; il avoit gardé les soldats, & même quelques vieux Officiers de l'ancienne » garnison, & entr'autres un Capitaine nommé *la Plante*, attaché de tout tems à la » Ferté-Senneterre, Gouverneur de Lorraine, & qui l'avoit été de Clermont ; *la* » *Plante* saisissant le moment, gagne la plus grande partie des soldats, il écrit à » Senneterre, & s'avance, ce qu'il fait précéder d'un détachement de quinze cens » hommes de pied, commandés, & suivant lui-même avec quelques cavaliers ; *la Plante* » averti de son approche, trouve le moyen de s'introduire dans la citadelle ; on crie vive » le Roi, & tout ce qui n'est pas du complot, voyant l'nutilité de la défense, se » rend prisonnier de guerre. (*Extrait de l'histoire de la Fronde, tom. 3, pag. 365*) ».

(**) LOUIS XIV, demeurant pour lors à Saint-Germain-en-Laye, étant à son balcon avec ses courtisans, apperçut dans son jardin un soldat tout tremblant, qui se présentoit à lui, pour le remercier des lettres de noblesse qu'il venoit de lui accorder, dit à ses courtisans : Voyez donc ce pauvre soldat comme il tremble ; LE LARGE, dit *la Plante*, l'ayant entendu : oui, Sire, répondit-il, je tremble devant vous, mais vous ne m'avez pas vu trembler devant vos ennemis.

Digitized by Google

de la grace que Sa Majeſté lui avoit accordée de l'ennoblir, il ne devoit rien payer ; en conſéquence, le Roi le déchargea de cette taxe, par autres lettres de confirmation de nobleſſe, du mois de Juillet 1669, dans leſquelles on lit : « tant en conſidération deſdits ſervices de NICOLAS » LE LARGE, que de ceux qu'il nous a rendus depuis l'expédition de » noſdites lettres d'ennobliſſement ; ſavoir, en l'année 1652, au combat » du fauxbourg Saint-Antoine de Paris, & aux ſieges de Bar, & de » Ligny, Château-Portien à Vervins, en qualité de Capitaine au régiment » de Cavalerie du Maréchal de la Ferté. En 1653, aux ſieges de Rethel, » Mouſon & Sainte-Menehould. En 1654 & 1655, au ſecours & à la » défaite des ennemis, devant Arras, où il eut un cheval tué ſous lui, » & un autre la cuiſſe percée d'nn coup de mouſquet, & aux ſieges du » Queſnoy, de Condé, Saint-Guillain (*). En 1656, au ſiege de Va- » lenciennes, & enſuite à celui de la Chapelle, où ayant été commandé » avec ſoixante cavaliers & quarante mouſquetaires, pour conduire un » convoi à Saint-Guillain, il fut attaqué par cent cinquante chevaux des » ennemis qui s'étoient mis en embuſcade à deſſein d'enlever ledit convoi ; » mais il ſe défendit ſi vigoureuſement, qu'il donna le tems à la cavalerie, » qui étoit à Saint-Guillain, de venir à ſon ſecours, ce qu'ayant obligé » les ennemis de prendre la fuite, il les chargea en queue, de ſorte, » qu'outre le grand nombre qu'il en tua, il fit priſonnier de guerre » le Maréchal-des-logis, qui commandoit l'arrière-garde, avec les cavaliers » d'icelle, & reprit ſur eux cinq chariots, ayant, en cette occaſion, reçu » un grand coup de ſabre ſur le bras gauche, & ſon cheval trois coups de » piſtolet ou de mouſqueton. En 1657 & 1658, il s'eſt trouvé aux ſiéges » de Mont-Médy, Saint-Venant, au ſecours d'Ardres, & au ſiége de » Gravelines, & enſuite dans toutes les occaſions qui ſe ſont offertes juſ- » qu'à la publication de la paix des Pyrénées, à l'occaſion de laquelle, » ſa compagnie fut réformée en 1667 : étant entré en Flandres à la tête » de notre armée, ledit Sieur DE LA PLANTE y ſervit volontairement, » s'étant trouvé aux ſiéges & priſes de Charleroy, Douay, Oudenarde, » Tournay, Ath, Liſle, & au combat donné contre les troupes com- » mandées par Marſin, ce qui nous engagea à le rétablir en ladite com- » pagnie du régiment Royal-des-Cravates, dans lequel il continue de nous » ſervir journellement à notre entiere ſatisfaction, &c. &c. ».

NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, comblé des bienfaits du Roi, & regretté de ſes Officiers-Généraux, lorſque ſes bleſſures & ſon grand âge l'obligerent à demander ſa retraite, ayant ſervi pendant quarante campagnes ſans perdre une ſeule occaſion ; il ſe retira à Coegny dans ſon château, où, peu de tems après, il eut une maladie ſi conſidérable, quelle lui en fit tourner la tête, & vécut encore près de cinq ans dans la derniere démence, & mourut en 1683. Il fut enterré à Chaffelly,

(*) C'eſt après l'affaire de Saint-Guillain qu'on lui fit cette chanſon : *Vous avez raiſon, la Plante, il eſt bon ſur ce ton-là.* &c.

Digitized by Google

ſa paroiſſe; il étoit Seigneur de Coegny, de Sar, Sery & autres lieux. Il avoit épouſé *Iſabeau Drouet*, de laquelle il eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS LE LARGE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. & 4. & deux filles.

NICOLAS LE LARGE, II du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de cavalerie au régiment de la Valiere-de-Varennes, mort avec penſion en ſon château de Coegny, près Rethel, en Champagne. Il avoit épouſé *Perette Watelet*, de laquelle vinrent trois enfans, entr'autres :

PONCE LE LARGE, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de dragons dans le régiment de Vibray, retiré du ſervice avec penſion, & mort ſans poſtérité en 1770.

LOUIS-FRANÇOIS LE LARGE, Ecuyer, Sieur de Sar, ſecond fils de NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, I du nom, & d'*Iſabeau Drouet*, Garde du corps du Roi, en la compagnie du Duc de Lorge, & enſuite porte-Etendart, retiré avec une compagnie aux Invalides, avec penſion, où il eſt mort en 1720, & la moitié de ſa penſion a reſté à *Catherine de Granet*, ſa veuve, juſqu'à ſa mort; il a laiſſé pour enfans LOUIS-CHARLES LE LARGE, qui ſuit.

LOUIS-CHARLES LE LARGE, Sieur de Sar, Lieutenant au régiment de Chartres, infanterie, qui fut envoyé lors de la peſte à Marſeille, en 1720, pour former la chaîne; il s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, a eu ſon fuſil emporté d'entre ſes bras, par un boulet de canon; & dont la commotion lui fit avoir un tremblement qu'il a toujours gardée; il eſt mort à Paris en la paroiſſe Saint-Sulpice, en 1750. Il avoit épouſé *Françoiſe Bronval*, dont deux filles & deux garçons; ſavoir, — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & JACQUES LE LARGE, Ecuyer, Sieur de Sar, que des malheurs arrivés dans ſon enfance ont mis hors d'état de ſervir le Roi.

JOSEPH LE LARGE, Ecuyer, Sieur de Sar, mort en 1784, avoit épouſé *Marguerite Fillion*, dont JEAN-BATISTE LE LARGE, qui ſuit.

JEAN-BATISTE LE LARGE, Sieur de Sar, Ecuyer, qui a ſervi ſept ans en qualité de Volontaire, tant dans le régiment de Condé, que dans la même légion; a épouſé *Françoiſe-Eléonore Breton*, en 1781, & a un fils qui s'appelle FRANÇOIS LE LARGE, Ecuyer, Sieur de Sar.

Les armes : *écartelé au premier & quatre, d'azur, au lion d'or, ſurmonté de trois coquilles d'argent en faſce, & au deux & trois, de gueules à trois pattes de Griffon d'or, deux & un.* C'eſt ainſi qu'elles ſont enregiſtrées dans l'armorial-général de France, Regiſtre coté *Champagne.*

Article dreſſé ſuivant les lettres-patentes en original, & celles de confirmation de nobleſſe, dont partie eſt ici extraite.

LEAUMONT : maiſon originaire d'Allemagne, dont le nom en Allemand eſt écrit LEAULMONT, & eſt établie en France depuis quatre cens ans. Elle a contracté de belles alliances & a donné un Chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, reçu à la promotion du 31 Décembre 1580, dans la perſonne de JEAN DE LEAUMONT, Seigneur de Puygaillard, Baron de Blon

Digitized by Google

& de Moré, Capitaine de cinquante hommes d'armes, &c. qui s'eſt diſtingué ſous les regnes de CHARLES IX & d'HENRI III: il en eſt parlé avec éloge dans l'Hiſtoire de France, par le Pere Daniel, en l'année 1570, dans les mémoires de Câſtelnau, *page 263, chap. 11*, & auſſi dans la vie du célebre *François de la Noue*, *page 42* & ſuivantes, où il eſt dit qu'il défit JEAN DE LEAUMONT DE PUYGAILLARD, & non pas qu'il prit le fort de Puygailliard, où il défit les Catholiques, comme on l'a avancé par erreur dans les étrennes à la nobleſſe de 1775, page 197, article *de la Noue*, & aux anecdotes hiſtoriques, page 197.

Cette maiſon de LEAUMONT ſubſiſte en quatre branches.

CHEF DE LA PREMIERE BRANCHE.

GUI, Marquis de LEAUMONT, Seigneur de Garies, neveu du Grand-Prieur de Toulouſe, marié à Demoiſelle *de Lupé*, fille du Comte *de Lupé-Garané*, & de *N..... Colbert de Saint-Mars*, dont ſix garçons & quatre filles; l'aîné a été reçu Page de la petite écurie du Roi, le 31 Décembre 1778, trois reçus chevaliers de Malte de minorité, le cinquieme auſſi Chevalier de Malte; il a pour frere N..... DE LEAUMONT, Chevalier de Malte, & deux ſœurs, l'une mariée à *N..... d'Agreſt de Toulouſe*, l'autre à *N..... Combes de Puimeral*, en Agenois.

CHEF DE LA SECONDE BRANCHE.

ANTOINE DE LEAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Gachot, en Agenois, né le 4 Mars 1706, établi à Aiguillon, où il s'eſt marié, mort en 1770, & a laiſſé quatre fils vivans, dont deux Eccléſiaſtiques, l'un Curé, & l'autre Chanoine, un Gendarme, & l'aîné vivant ſur ſon bien de Gachot.

Ces enfans ont pour oncles, JEAN DE LEAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Rieubet, né le 7 Septembre 1713, ancien Officier d'Infanterie, marié en 1763, à Demoiſelle *de Maſſac*, dont deux fils; & PIERRE DE LEAUMONT, né le 12 Août 1720, élevé à Toulouſe par brevet du Roi, Curé de Feſpect en Agenois, reçu Bachelier en 1760, & pour tantes deux filles non mariées.

CHEF DE LA TROISIEME BRANCHE.

PAUL-JACQUES DE LEAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Caſtille près Clairac, né le 16 Novembre 1722, mort en 1775: de ſon mariage, avec Demoiſelle *de Fonthourgade*, a laiſſé deux fils; l'aîné a été reçu cadet Gentilhomme dans le régiment de Neuſtrie, en Mars 1777, ſur ſon certificat de nobleſſe ſigné par quatre Gentilshommes, par le Lieutenant des Maréchaux de France, & de plus par le Maréchal de Mouchy, Gouverneur de la province; le ſecond a été auſſi reçu ſur leſdites preuves, cadet Gentilhomme dans le même régiment de Neuſtrie en 1779.

Digitized by Google

Ces enfans ont deux oncles & trois tantes; le premier GABRIEL HENRY DE LEAUMONT, Ecuyer, né le 31 Octobre 1723, ancien Officier de Cavalerie établi aux Iſles Saint-Domingue, où il vit ſur ſon habitation depuis 1746, s'y eſt marié avec Demoiſelle *Bezin*, dont il reſte cinq garçons & une fille, ſavoir : — 1. GABRIEL-HENRI, Ecuyer, né le 24 Février 1755; — 2. JEAN-SUSANNE, né le 2 Mars 1756, tous les deux Lieutenans dans le régiment de Royal-Dragons, depuis le mois de Mai 1777; — 3. ROBERT, le Chevalier, Officier au régiment d'Agenois, percé de quatre coups de bayonnette au ſiege de New-Yorck en Virginie, pour quoi Sa Majeſté lui a accordé une penſion de trois cens livres; — 4. NICOLAS-MARIE, ci-devant Officier au régiment du Port au Prince, qui a fait en cette qualité le ſiege de Savannach en Georgie, où il fut légerement bleſſé & lequel ſert aujourd'hui en France, à la ſuite des Dragons; — 5. N..... DE LEAUMONT, qui ſert toujours dans la colonie; — 6. & une fille, mariée en 1777, à *N..... de Lomenie de Marmé*, fils du Marquis *de Marmé*.

Le ſecond oncle eſt JOSEPH DE LEAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 3 Novembre 1725, ancien officier au régiment de Picardie, Gouverneur de Sauveterre en Agenois, depuis 1767, qui réſide à ſa terre de Saint-Martin du Bidat, avec ſon épouſe, *N..... de Fontbourgade*, dont il a deux filles.

La premiere des tantes, eſt N..... DE LEAUMONT, mariée à *N..... Baglerie*, Seigneur de Paillieres près Clairac, ſans enfans; la ſeconde eſt veuve de l'Ecuyer de l'Académie Royal de Bordeaux, auſſi ſans enfans; & la troiſieme s'appelle Mademoiſelle de Saint-Martin.

CHEF DE LA QUATRIEME BRANCHE.

Feu PIERRE DE LEAUMOMT, Ecuyer, marié en 1722, à *Madeleine de Fontanieu*, morte en 1734, dont il a eu huit enfans, deſquels il n'en reſte plus que trois filles, ſavoir : BENIGNE & FRANÇOISE, vivantes ſans alliances, à Hambourg, & HYACINTHE-FRANÇOISE DE LEAUMONT, né le 5 Mai 1730, mariée, par contrat du 7 Octobre 1766, à Meſſire *Jean-Batiſte-Charles de Bouvet de Lozier*, Ecuyer, d'une ancienne nobleſſe de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur de l'Iſle-Bourbon, &c. dont poſtérité, (*Voyez Bouvet, page 144 de ce volume, & ſuivantes.*

Les armes : d'*azur au faucon d'argent, les ailes étendues, perché & grilleté de même.*

LEON : en Bretagne, le nobiliaire manuſcrit de cette province fait mention de trois familles nobles d'extraction, dès le commencement du XIII^e. ſiecle, & lors des réformations de la nobleſſe de cette province, en 1423, 1513 & 1669, deſquelles trois familles, nous ne parlerons ici

Digitized by Google

que de celle de LEON DES ORMEAUX, établie depuis pluſieurs ſiecles dans l'Evêché de Saint-Brieux, au duché de Penthievre.

ALAIN LÉON, eſt compris parmi les Nobles & Ecuyers, dans une montre de 1356.

PERREN ou PIERRE LÉON, eſt compris dans un compte de 1426, comme maître des monnoies de Bretagne, place qui n'étoit occupée pour lors que par des Gentilshommes. Cette famille fut maintenue dans ſa nobleſſe dans la réformation des nobles en 1426, 1440, 1460, 1513, 1535, & par arrêt du Parlement de Bretagne, (dit alors les grands jours) en 1545.

PIERRE LÉON, de la paroiſſe Saint-Michel-de-Moncontour, fut celui maintenu en ſa nobleſſe, & déclaré noble, comme deſcendant de MATHELIN LÉON, puîné de la Ville-Tauvé, en la paroiſſe de Pommeret, en 1426, ſur des actes de partage, prouvant la nobleſſe de ladite famille juſqu'en 1302, de laquelle nous allons donner la filiation ſuivie, qui commence à OLIVIER LÉON, qui ſuit.

I. OLIVIER LÉON, eſt mentionné dans un contrat d'échange, de l'an 1323, d'entre un Sire de Rohan & Guillaume Urvoy, d'une piece de terre ſituée paroiſſe de Plouguena, au Duché de Penthievre; il eſt auſſi mentionné dans un acte de 1385. Il paroît qu'il eut deux fils; ſavoir, GUILLAUME LÉON, mort ſans poſtérité, paya, en 1416, au Comte de Penthievre le rachat d'OLIVIER LÉON, duquel il eſt dit dans le même acte, fils aîné, héritier principal & noble. Ce même GUILLAUME LÉON eſt cité en 1388 & 1397, comme tenant fief ſous la ſeigneurie de Penthievre; il fit, en 1415, le retrait lignager d'une piece de terre vendue par MATHELIN LÉON, ſon frere, qui ſuit.

II. MATHELIN LÉON, puîné de la famille de la Ville-Tauvé, comme il eſt prouvé par arrêt de 1545, fut déclaré noble d'extraction à la réformation de 1426, comme il eſt dit ci-deſſus; il eſt appellé par le Seigneur de Penthievre au nombre des ſergens féodés du Duc de Bretagne, avec les Sires de Penthievre, de Góyon, Mathignon-de-Quengo, & autres gens de même qualité. Il rendit hommage de la ſucceſſion de Jean le Foreſtier, pere de *Jeanne le Foreſtier*, ſa femme, de laquelle il eut quatre fils; ſavoir, — 1. ROLLAND, dont nous allons parler d'abord; — 2. PIERRE; — 3. YVES; — 4. & GUILLAUME LÉON, qui a continué la poſtérité.

III. ROLLAND LÉON, ſergent féodé du Duc de Bretagne, ſuivant la déclaration qu'il fit en 1445, audit Duc de Bretagne. Rendit hommage à la ſeigneurie de Penthievre, comme fils aîné, & principal héritier de MATHELIN LÉON, & de *Jeanne le Foreſtier*, ſes pere & mere. Il rendit aveu pour une maiſon noble, ſiſe au bourg de Pommeret, avec des terres qui en dépendoient, dont une partie tomba en partage à GUILLAUME LÉON, ſon frere puîné, qui ſuit; ROLLAND LÉON, épouſa *Jeanne Baucouet*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée CATHERINE LÉON, unique & principale héritiere, qui fut mariée à *Bertrand Hus*, dont poſtérité.

Digitized by Google

III. GUILLAUME LÉON, frere puîné du précédent, épouſa *Thomine le Moyne*, & tranſigea, en 1487, avec *Bertrand Hus*, gendre de ſon frere aîné. En 1492, il lui donna, à rente cenſive, deux pieces de terres, ſituées en la paroiſſe de Pommeret, qui fut payée aux héritiers de GUILLAUME LÉON, Seigneur de Chaucheix, ſon fils aîné, qui ſuit; il eut pour ſecond fils, ALAIN LÉON, tige de la ſeconde branche rapportée après celle-ci.

IV. GUILLAUME LÉON, II du nom, Seigneur du Chaucheix, en la paroiſſe de Trédaniel, près Moncontour. Il eſt cité au nombre des nobles de la paroiſſe de Trédaniel, à la reformation de 1513, comme poſſédant la maiſon de Chaucheix, qui appartenoit avant à Robert & Olivier Chaton. Il avoit épouſé en premieres noces Demoiſelle *Marie Hamon*, décédée en 1513, laiſſant : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & autre PIERRE LÉON, tige de la troiſieme branche rapportée ci-après. Il épouſa en ſecondes noces *Guillemette le Métayer*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il tranſigea, en 1538, avec Guillaume de Kméné, pour la terre & fief de la Ville-Amaury, dépendante de la ſucceſſion de ladite *Guillemette le Métayer*, ſa ſeconde femme, dont ledit de Kméné, étoit héritier principal.

V. PIERRE LÉON, Seigneur du Chaucheix, épouſa *Marie de Kméné*, veuve en 1538, lorſqu'elle partagea avec autre PIERRE LÉON, ſon beau frere, la ſucceſſion de *Marie Hamon*, leur mere. Elle partagea auſſi noblement, en 1539, la ſucceſſion de GUILLAUME LÉON, Seigneur de Chaucheix, ſon beau-pere. Elle rendit hommage au Seigneur de Penthievre, comme tutrice de ſes enfans, dont entr'autres :

VI. RENAUD LÉON, qui épouſa Demoiſelle *Catherine de Boſcq*, héritiere de la Ville-Meno, qui eut pour unique & principale héritiere;

VII. FRANÇOISE LÉON, Dame de Chaucheix, mariée à *Alain Kemar*, Seigneur de Kphilippe, qui tranſigea ſur les diſcuſſions ſurvenues pour l'entiere liquidation d'une rente de vingt ſols, due à PIERRE LÉON, Sieur de Cardry, comme repréſentant autre PIERRE LÉON, fils juveigneur de GUILLAUME LÉON, Seigneur de Chaucheix.

DEUXIEME BRANCHE ÉTEINTE.

IV. ALAIN LÉON, ſecond fils de GUILLAUME, I du nom, & de *Thomine le Moyne*, fut partagé noblement en 1499. Il épouſa *Perrine Chaignon*, dont :

V. JULIEN LÉON, Seigneur de la Haye, autoriſé de ſon pere, rendit aveu de ſes biens à la Seigneurie de Moncontour en Penthievre. Cet acte fut paſſé en l'année 1538, chez GUILLAUME LÉON, Seigneur de Chaucheix. JULIEN LÉON avoit épouſé *Hélene Visdeloup*, dont :

VI. ALAIN LÉON, II du nom, mort ſans poſtérité, & dont hérita FRANÇOISE LÉON, mariée à *François Piron*, Seigneur de Meléen, en la paroiſſe de Pommeret.

Digitized by Google

Troisieme Branche.

V. PIERRE LÉON, second fils de GUILLAUME, II du nom, Seigneur de Chaucheix, & de Demoiselle *Marie Hamon*, partagea noblement, comme il est dit ci-dessus, avec *Marie de Kméné*, sa belle-sœur, & tutrice de ses enfans. Il eut en partage la rente due par les héritiers de *Bertrand Hus*, suivant le contrat de rente censive, fait en 1492, entre ledit *Bertrand Hus*, & GUSTINE LÉON, son épouse, héritiere de ROLLAND LÉON, & GUILLAUME LÉON, I du nom; il eut aussi en partage la rente censive, due par lesdits *Hus*, suivant l'acte de 1524, entre GUILLAUME LÉON, II du nom, Seigneur du Chaucheix, & *Guyonne Hus*. Il rendit aveu au Prieur de Saint-Michel, de Moncontour, en 1537 Il rendit pareillement hommage & aveu au Seigneur de Penthievre, en 1537 & 1555, pour les rentes qui lui étoient dues dans les paroisses de Pommeret, Hillion & Trédaniel. Il fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt du Parlement, en 1545, sur des actes & partages nobles, & remontant jusqu'en l'année 1302, comme nous l'avons déjà dit au commencement de cet article. Il épousa *Jacquemine le Douaren*, Dame de Vauxboëdes, de laquelle il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & LÉONARD LÉON, qui transigea en 1565, avec le Seigneur du Frescheclos, pour une rente qu'il devoit à PIERRE LÉON, son pere, suivant l'acte de 1492.

VI. GUILLAUME LÉON, I. du nom de sa branche, Seigneur des Vauxboëdes & des Ormeaux, rendit hommage & aveu en 1585, comme héritier principal de PIERRE LÉON, son pere, à la seigneurie de Moncontour; il est cité aussi au nombre des vassaux nobles du Prieur de Saint-Michel-de-Moncontour, &c. Il épousa Demoiselle *Jeanne Thuron*, Dame de Cardry, qui fut, en 1609, tutrice de ses enfans, entr'autres: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & FRANÇOIS LÉON, mort sans postérité. Elle donna quittance de la rente qui leur étoit due par *N.... Hus*, Seigneur de Frescheclos.

VII. PIERRE LÉON, Sieur de Cardry, prit, sous bénéfice d'inventaire, la succession de FRANÇOIS LÉON, son frere, & de GUILLAUME LÉON, Sieur des Vauxboëdes & des Ormeaux, son pere. Il rendit aveu, en 1630, au Prieur de Moncontour, & au Seigneur de Penthievre. La terre de Cardry, la plus considérable de la famille, fut vendue par decret, & retirée par N.... Poulain de Gueféron, comme parent de *Jeanne Thuron*, épouse de GUILLAUME LÉON, son pere. Il épousa Demoiselle *Hélene-Henri du Faux*, duquel mariage sont issus: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. GUILLAUME; — 3. JEAN, tige d'une branche rapportée après celle-ci; — 4. JEANNE; — 5. & ELISABETH LÉON, mariée à *Yves le Forestier-du-Joucheray*, Ecuyer, qui eut en mariage la rente due sur la maison du Frescheclos en Pommeret, suivant l'acte de 1524.

VIII. PIERRE LÉON, II du nom, Seigneur des Ormeaux, épousa Demoiselle *Marguerite Berthelot-de-Saint-Illan*. Il obtint un arrêt de maintenue

maintenu de nobleſſe d'extraction ; & eut pour fils : — 1. CHARLES, Prêtre, qui vendit la terre & ſeigneurie des Ormeaux à *Jean-batiſte le Foreſtier*, Seigneur du Joncherai, fils d'*Yves* & d'ELISABETH LÉON ; — 2. GUILLAUME ; — 3. PIERRE, qui ſuit ; — 4. & BONNAVENTURE LÉON, dont on ne dit rien.

IX. PIERRE LÉON, III du nom, épouſa Demoiſelle *le Rouxeau-de-la-Villepierre*, dont :

X. PIERRE LÉON, IV du nom, qui épouſa Demoiſelle *Bureau-de-la-Villeſvent*, dont il ne paroît point de poſtérité.

QUATRIEME BRANCHE.

VIII. JEAN LÉON, troiſieme fils de PIERRE LÉON, I du nom, Sieur de Cardry, & de Demoiſelle *Hélene-Henri du Faux*, épouſa Demoiſelle *Béatrix Guillon*, & mourut en 1682, dont entr'autres enfans :

IX. GUILLAUME LÉON, Sieur de la Lande-Chaton, épouſa Demoiſelle *Claude Moy-de-la-Croix*, fille de *Robert Moy*, & de Demoiſelle *Michelle Patenôtre*, dont pour enfant :

X. JOSEPH LÉON-DE-LA-LANDE-CHATON, Seigneur des Loges, épouſa 1°. Demoiſelle *Genevieve le Royer*, & 2°. Demoiſelle *Anne-Françoiſe de Ponthays* ; du premier lit il a eu :

XI. FRANÇOIS-JOSEPH LÉON, Seigneur des Loges, Capitaine de Dragons au régiment des Deux-Ponts, marié de l'agrément du Roi & de la Famille Royale, à Demoiſelle *Anne-Louiſe de Magallon*, de la Morliere, fille d'*Alexis de Magallon*, Comte de la Morliere, Lieutenant-général des armées du Roi, & Maître de la Garde-Robe de la Reine, & de *Henriette-Louiſe-Catherine de Ségent* ; de ce mariage eſt iſſu :

XII. ALEXIS-FRANÇOIS DE LÉON.

Les armes : *d'argent au lion de gueules à trois pendans.* Dans les différens aveux rendus par cette famille, elle déclare porter l'écuſſon cirelaté, & tel que le Seigneur de Breffeillac le porte en liſiere ſur l'égliſe de Pommeret. Sur le château de Breffeillac, qui exiſtoit dans le XIV^e^ ſiecle, on voit le même écuſſon, à double alliance de mari & femme, ſans lambel, ce qui prouve que la famille LÉON étoit puînée de celle de Breffeillac, ou que le Seigneur de Breffeillac avoit épouſé l'héritiere de la branche aînée de la famille LÉON, à charge d'en porter les armes. La terre de la Ville-Tauvé, en la même paroiſſe, dont MM. LÉON ſont puînés, ſuivant l'arrêt de 1545, eſt depuis pluſieurs ſiecles réunie à la ſeigneurie de Breffeillac.

Digitized by Google

M

MEUNG-DE-LA-FERTÉ (DE), en Bourgogne : la généalogie que nous allons donner de cette maiſon, eſt dreſſée d'après un extrait tiré des manuſcrits du Cabinet du Roi en Juillet 1768, & d'après des recherches faites au cabinet des ordres.

I. JEAN-DE-LA-FERTÉ, Ecuyer, Seigneur d'Alouze, paſſa un bail d'héritage, conjointement avec PIERRE-DE-LA FERTÉ, ſon frere, devant Jean Berry, Notaire à la Ferté-Nabert, le 11 Mars 1459; il étoit marié avec Demoiſelle *Pantaléonnes Deſvignes*, le 5 Janvier 1462, lorſqu'il partagea avec ſon frere, devant Jean-André Prévoſt, Notaire de Boiſgency. Il fit un autre partage avec lui devant Pierre le Loyer, Notaire à Jargeau, le 18 Août 1475 : il rendit hommage pour ſa femme, à la Ducheſſe d'Orléans, pour la métairie de Fontenaille, aſſiſe dans la paroiſſe d'Uiſy, &c. & remiſe de la châtellenie de la Ferté-Nabert, le 8 Juillet 1476 : il eut de ſon mariage :

II. JEAN-DE-LA-FERTÉ, II du nom, Ecuyer, étant au ſervice du Roi, obtint lettres de ſouffrance d'un an de la Ducheſſe d'Orléans, pour l'hommage de ſa terre de Fontenaille, le 24 Août 1477; il épouſa Demoiſelle *Anne de la Riviere*, par contrat du 30 Août 1480; il prit le nom & les armes de MEUNG-DE-LA-FERTÉ, pour obéir à la clauſe de la donation à lui faite de la terre de la Ferté-Aurain, de celles de Douhars, Boisjardin, Neuvy, &c. par JEAN DE MEUNG, Seigneur de la Ferté-Aurain, & *Jacquette Garreau*, ſa femme. Il fit hommage de cette terre à la Ducheſſe d'Orléans, de Milan & de Valois, le 14 Octobre 1480, en paya les droits au Receveur du domaine du comté de Blois, le 21 Novembre 1481 : il y eſt qualifié Ecuyer, Seigneur d'Alouze & de la Ferté-Aurain. Il fit hommage, le 25 Juin 1489, à Pierre de la Rable, Ecuyer, Seigneur du Lude, de la Grande-Dixme de Chaumont, & il eut main-levée de la ſaiſie féodale de la terre de la Ferté-Aurain, le 25 Décembre 1498. Ses enfans furent : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, marié à Demoiſelle *Claude Duverne*; — 3. & BARTHELEMI DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, rapporté ci-après.

III. RENÉ DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, Ecuyer, épouſa *Anne Trouſſebois*; il partagea avec ſes freres, les biens d'*Anne de la Riviere*, leur mere, & de *François de la Riviere*, leur aïeul, le 27 Novembre 1531; ils ſont qualifiés Ecuyers. Ladite *Trouſſebois*, veuve, eut la tutelle de ſes quatre enfans, ſuivant un acte du 9 Mai 1536; il avoit partagé auparavant avec ſes freres, le 18 Février 1528, & eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN; — 3. & 4. REINE & FRANÇOISE DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ.

IV. CHARLES DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, Ecuyer, Seigneur d'Oſais, fait Chevalier de l'ordre du Roi par lettres de CHARLES IX, du 4 Mars

Digitized by Google

1572, épouſa, par contrat du 29 Novembre 1549, *Marie de Belin*; il teſta le 24 Février 1586, & eut pour enfans : — 1. JEAN; — 2. & FRANÇOIS DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, qui ſuit.

V. FRANÇOIS DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, Ecuyer, Seigneur de Villaine, épouſa, par contrat du 16 Juin 1597, Demoiſelle *Gabrielle du Port*, dont :

VI. LOUIS DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, batiſé à Cuny-lès-Taré, dioceſe d'Autun, le 4 Juillet 1612; il épouſa, par contrat du 18 Septembre 1639, Demoiſelle *Charlotte de Saint-Quentin*, de laquelle vint :

VII. JEAN-FRANÇOIS DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, batiſé à Cuny, le 16 Septembre 1649; il épouſa, le 2 Mars 1668, Demoiſelle *Michelle de Chery*; il eſt qualifié, dans ſon contrat de mariage, de Chevalier, & auſſi de Meſſire & de Chevalier dans un jugement des Elus des Etats de Bourgogne, du 15 Juillet 1694; il eut de ſon mariage : — 1. JEAN-MICHEL; — 2. CHARLES-ALEXANDRE; — 3. & SAMUEL DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, qui furent renvoyés avec ladite *de Chery*, leur mere, de l'aſſignation donnée par M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, le 15 Février 1698.

SECONDE BRANCHE.

III. BARTHELEMI DE MEUNG, troiſieme fils de JEAN, II du nom, & d'*Anne de la Riviere*, Seigneur de la Ferté-Aurain, rendit hommage de la grande dixme de Chaumont, à Guillaume de la Rable, Ecuyer, Seigneur du Lude, le 23 Juin 1530, & de ſa terre de la Ferté-Aurain, en la Chambre des Comptes de Blois, le 23 Septembre 1534; il comparut à la montre du ban & arriere-ban, le 15 Mai précédent, obtint du Roi, au mois de Septembre ſuivant, l'établiſſement de deux foires & d'un marché à la terre de la Ferté-Aurain; obtint une Sentence au Bailliage d'Orléans, au ſujet de la dixme de Chaumont, le 21 Novembre 1540, & en fit hommage en 1566; il eut de ſon mariage contracté le 13 Juin 1530, avec *Françoiſe Daverne*, fille de *Simon*, Seigneur de Challemant, & de *Françoiſe de Trouſſebois*, & ſœur de la femme de FRANÇOIS DE MEUNG, ſon frere : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. & RENÉE DE MEUNG, appellée Mademoiſelle *de la Ferté*, mariée, par contrat paſſé devant Jean Greſlé, Notaire à Clamecy, le 7 Janvier 1561, à *Georges Gentil*, Ecuyer, Seigneur des Eſcots.

IV. RENÉ DE MEUNG, Chevalier, Seigneur de la Ferté, fit hommage au Seigneur du Lude, de la grande dixme de Chaumont, le 8 Juillet 1574, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Blois, pour ſa châtellenie de la Ferté-Aurain, le pénultieme Juillet 1596; il avoit une penſion de quatre cens livres en 1577, étoit Chevalier de l'ordre du Roi, Lieutenant au Gouvernement de la citadelle de Metz, ſuivant une lettre de Sa Majeſté, du 5 Août 1578; fut fait Gentilhomme de ſa Chambre, le 4 Janvier 1583, dont il prêta ſerment le 9 ſuivant, & eut un *committimus*, le 17 Avril 1597; il épouſa, par contrat du 28 Octobre 1564, *Aimée de Chatelus*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Anne de la Rouere*, dont : — 1.

Digitized by Google

JEAN, qui ſuit; — 2. & 3. GABRIELLE & BLANCHE DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ.

V. JEAN DE MEUNG, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, ſe trouva au ſiege d'Amiens en 1597, & fut fait Capitaine au régiment du Duc de Fronſac, le 4 Juillet 1621, eut une autre commiſſion de Capitaine d'infanterie, le 3 Juillet 1630, il avoit rendu hommage de ſes terres en la Chambre des Comptes de Blois, le 9 Janvier 1597; il épouſa, par contrat du 5 Février 1609; *Elie de la Terriere*, fille de *François de la Terriere*, dit *de Chappes*, Chevalier, Seigneur de Bonnaventure, & d'*Anne de Mary*; ils ſe firent l'un & l'autre une mutuelle donation le 15 Avril 1639, de l'uſufruit de tous leurs biens au ſurvivant d'eux, s'y réſervant chacun ſeulement cinq cens livres pour en diſpoſer à leur volonté, ſoit par teſtament ou autrement; & par cet acte reçu par Pierre Pierre, Notaire-Royal au ſiege préſidial de Saint-Pierre-le-Mouſtier; ils firent partage de leurs biens à leurs enfans, qui furent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. HUGUES, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné; — 3. RENÉ, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Auvergne, qui fit ſes preuves de nobleſſe remontées à l'an 1480, devant frere Pierre de Bar, dit Buvanlure, Commandeur de Celles, & Gabriel du Cloſel, Chevalier dudit ordre, & Commiſſaires à ce députés, le 10 Novembre 1632; — 4. & CLAUDE DE MEUNG, laquelle fut donataire de ſes pere & mere en 1639, de la ſomme de trois mille livres, payable lors de ſon mariage, par ſon frere aîné.

VI. CLAUDE DE MEUNG, Chevalier, eut pour ſon partage de ſes pere & mere, comme fils aîné, en 1639, la terre & ſeigneurie de la Ferté-Aurain, à la charge de payer à ſon frere, le Chevalier de Malte, deux cens livres, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'une commanderie, & ce par forme de penſion. Il rendit hommage au Seigneur du Lude, pour la grande dixme de Chaumont, & auſſi en la chambre des Comptes de Blois, le 4 Juillet 1647, pour ſa terre de la Ferté-Aurain, relevant du comté de Blois; il épouſa, par contrat paſſé devant Richer, Notaire au Châtelet de Paris, le 6 Mai 1639, *Eliſabeth de Galinet*, fille de feu Meſſire *Thimoléon de Galinet*, Chevalier, Seigneur de Gaſchetieres, &c. & de *Louiſe d'Artays*. Il eſt qualifié dans ſon contrat de mariage, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain & de Tremblenit. Après qu'elle fut veuve, elle produiſit leurs titres de nobleſſe, & remonta à 1459, devant M. de Machault, Intendant de la généralité d'Orléans, qui maintint dans leur nobleſſe, par jugement du 3 Juin 1678, ſes enfans qui furent: — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, qui rendit hommage de cette terre en la Chambre des Comptes de Blois, le 21 Juillet 1661, & au Seigneur du Lude, pour la grande dixme de Chaumont, le 20 Mars 1666, tant pour lui que pour ſon frere & ſa ſœur; — 2. CLAUDE, Chevalier; — 3. & BLANCHE DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ.

TROISIEME BRANCHE.

VI. HUGUES DE MEUNG, ſecond fils de JEAN, & d'*Elie de la Terriere*,

Digitized by Google

eut pour ſon partage en 1639, les terres & ſeigneuries de Saulliere & de Chevaine, à la charge de payer deux cens livres de penſion à ſon frere, le Chevalier de Malte, & trois mille liv. une fois payées aux trois enfans de feu *Eliſabeth de Grandie*, fille du premier lit, de la Dame *de la Terriere*, ſa mere; il épouſa, par contrat paſſé à Châtillon, devant Didier Colin, Notaire-Royal à Monſtierender, le 27 Mars 1640, Demoiſelle *Louiſe de Vernœil*, fille de Meſſire *Antoine de Vernœil*, Seigneur du Guey, de la terre de Langlée & de Creuds, & de feu Dame BLANCHE DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ; elle eut en dot outre ſes droits maternels, par donation de ſon pere, tout ce qu'il pouvoit prétendre ſur les biens de Meſſire Hélion de Foiſſy, Seigneur de Creuds, à cauſe de la donation qui avoit été faite par Dame LOUISE DE MEUNG, à ladite Dame BLANCHE, ſa ſœur, mere de la future épouſe. Ils obtinrent diſpenſe pour leur mariage en 1642, & la célébration en fut faite à la Paroiſſe de Crenay, le 25 Janvier 1642, ſuivant le certificat du Curé dudit lieu; ils étoient parens au ſecond degré. Après ſa mort, ſes enfans, qui furent mis en tutelle par acte de la juſtice de Saulliere, du 28 Juin 1658, ſont : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & ÉLIE DE MEUNG, Ecuyer, Seigneur de Crenay. Il ſervit en 1668 âgé de vingt ans, demeuroit avec ſon frere en 1669, & aſſiſta à ſon mariage en qualité de Chevalier, en 1670.

VII. CLAUDE DE MEUNG, Ecuyer, Seigneur de Saulliere, étoit au ſervice en 1668 âgé de 22 ans, & demeurant dans la paroiſſe de Sainte-Pereuſe, élection de Nevers. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere, ſur le vu de leurs titres, & principalement du jugement de M. de Machault en 1668, par celui de M. Tubeuf, Intendant des généralités de Moulins & de Bourges, du 8 Mars 1669, *ſigné* Tubeuf, & plus bas Maréchal. Il eſt qualifié Chevalier, Seigneur de Saulliere, Chevaine ou Chevane, Laribade, Carnay & Châtillon-ſur-Brené, demeurant audit Saulliere, paroiſſe de Sainte-Pereuſe, majeur âgé de 25 ans; il épouſa, par contrat paſſé au château de Champdiou, en la paroiſſe de Maulx, le 1er. Juin 1670, Demoiſelle *Catherine Salonnier*, fille de défunt noble *Dominique Salonnier*, Seigneur dudit Champdiou, Chamenay, Blangy, Chaumoy, &c. & de *Marie Benard*, alors ſa veuve, préſente avec noble *François Salonnier*, Seigneur dudit Champdiou, ſon fils, frere de ladite future épouſe. Le contrat de mariage eſt ſigné Doilet, Notaire. De cette alliance vinrent : — 1. FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Broué, en 1701; — 3. & JEAN-FRANÇOIS DE MEUNG, Chevalier en 1701, Seigneur de Monſaux, Capitaine au régiment de la Sarre, & Chevalier de Saint-Louis; il aſſiſta, comme Procureur de ſon frere, au mariage de ſon neveu en 1732.

VIII. FRANÇOIS-MARIE DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, fut fait Capitaine d'une compagnie dans le régiment Royal, Cavalerie, en la place du ſieur de la Ferté, ſon oncle, par commiſſion du 18 Avril 1695; il acquit, pour la ſomme de 14200 livres, les domaines de Margot & Maleurty, ſitués dans la paroiſſe de Fermage, avec les beſtiaux qui s'y trou-

Digitized by Google

voient, de Meſſire Jean-Pierre, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cy, Conſeiller du Roi, au préſidial de Moulins & ſénéchauſſée de Bourbonnois, Préſident & Tréſorier de France en la généralité de Moulins, & de Dame *Marie de Vauvrille*, ſon épouſe, par contrat du 8 Octobre 1723, paſſé dans la ville de Moulins-en-Gilbert, *ſigné* Fillozeau, Notaire-Royal à Château-Chinon; il épouſa, après la mort de ſes pere & mere, en préſence de ſes freres, par contrat paſſé au château de Cuſy, le 7 Juillet 1701, Demoiſelle *Anne le Roy*, fille majeure de Meſſire *Nicolas-François le Roy*, Seigneur de Lavault, la Fay, Cuſy, &c. & de feu Dame *Marguerite le Gaſtelier*, demeurante au château de Cuſy, paroiſſe de Cervon; ce contrat eſt ſigné Buſſy, Notaire-Royal à Lonne. Leurs enfans ſont : — 1. JACQUES-LOUIS, qui ſuit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS DE MEUNG, qualifié Chevalier, Sieur de la Ferté, qui étoit mineur en 1732.

IX. JACQUES-LOUIS DE MEUNG ou MEUN, acheta les terres & ſeigneuries de la Roche & de Milay, annexes & dépendances, ſituées ès provinces de Nivernois, Bourgogne & Bourbonnois, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, droits honorifiques & directs, ſeigneuries, &c. de Dame Jeanne-Angélique Rogue de Varangeville, veuve du Maréchal Duc de Villars, moyennant le prix & ſomme de 130000 livres, par contrat paſſé à Paris, le 15 Avril 1736, ſigné Fortier & Langlard, Notaires, & inſinué au bourg de la Roche-Milay, le 12 Juillet ſuivant; il épouſa, par contrat paſſé au château de Quincize, paroiſſe de Bleſme & Pouſſignol, le 17 Novembre 1732, Demoiſelle *Marie-Louiſe-Françoiſe Pitois de Quincize*, fille de feu Meſſire *Pierre Pitois*, Seigneur de Quincize, Commandeur des ordres Royaux de N. D. de Montcarmel & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem, & de Demoiſelle *Louiſe Gevalois*; il eſt qualifié, dans ſon contrat, de Chevalier, Seigneur de Saulliere, demeurant ordinairement dans la paroiſſe de Sainte-Pereuſe en Nivernois. JACQUES-LOUIS DE MEUNG, en qualité de Comte de la Roche-Milay, fit avec ſa femme, échange le 11 Novembre 1749, des héritages provenans du feu pere d'elle, contre d'autres appartenans à Me Henri Gory, Avocat en Parlement, par acte ſigné Moreau, Notaire-Royal à Château-Chinon. Ils ont eu de leur mariage.

X. NICOLAS DE MEUNG-DE-LA-FERTÉ, batiſé en la paroiſſe de Sainte-Pereuſe, dioceſe de Nevers, le 7 Octobre 1737, a été Chevau-léger de la garde du Roi, Surnuméraire, & a eu ſon certificat de nobleſſe le 20 Mars 1754.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'hermines au ſautoir de gueules; au 2 & 3 d'argent, écartelé de gueules*, ſupports *deux hermines au naturel.*

* MONTFORT : terre & ſeigneurie ſituée dans un pays montagneux, au dioceſe d'Uzès, paroiſſe de Saint-Maurice de Vautalon, qui appartient à la famille D'ANDRÉ.

Ceux de ce nom n'en avoient anciennement que le domaine utile; mais

Digitized by Google

en 1605 ils acquirent une partie de la directe & de la juſtice du Baron de la Fare, en qualité de Seigneur du marquiſat de Montclar, d'où dépendoit ladite direſte en juſtice. *Voyez* ANDRÉ-DE-MONTFORT dans le *tome XIII, pages 7, 8 & ſuivantes.*

MOULIN : (DU) PIERRE-CHARLES DUMOULIN, Seigneur des maiſons nobles de Martet & de Garbes; célebre Avocat du Parlement de Guienne, y a rendu des ſervices importans à l'Etat, & à la ville de Bordeaux pendant le tems de ſa Jurade, où il fut appellé unanimement par ſes concitoyens, en l'année 1743, quoiqu'alors il n'eut pas l'âge requis pour remplir les fonctions de cette charge; le zele avec lequel il s'en eſt acquitté, lui a mérité le ſuffrage de ſa patrie, dont ſa mémoire y eſt en vénération, & en cette conſidération, a mérité les bontés du Roi LOUIS XV, qui l'a ennobli au mois de Juillet 1743, (dont ſes lettres de nobleſſes s'expriment ainſi) :

« Les témoignages avantageux qui nous ont été rendus de la réputation » brillante que le ſieur PIERRE-CHARLES DUMOULIN s'eſt acquiſe, ſoit » dans l'exercice du Bareau, qu'il a ſoutenu avec la premiere diſtinction, » dès ſes plus tendres années, ſoit dans les fonctions politiques ou celles » du gouvernement de la ville de Bordeaux, où ſon mérite l'a fait ap- » peller avant le tems ordinaire, & qu'il a rempli avec un applaudiſſement » univerſel, &c. »

PIERRE-CHARLES DUMOULIN avoit épouſé, par contrat paſſé devant Jeaneau & ſon confrere, Notaires à Bordeaux, le 26 Juillet 1733, Demoiſelle *Thérèſe Cholet*, fille de *Pierre Cholet*, ancien Commiſſaire du Roi, &c. de laquelle il a eu : CHARLES DUMOULIN, Ecuyer, Seigneur des maiſons nobles de Martet & de Garbes, né le 25 Août 1741, lequel a été maintenu dans ſa nobleſſe, par arrêt de la Cour des Aides de Guienne, du 31 Mai 1777.

Les armes : *un écu de gueules à une croix d'hermine, cantonnée de quatre annilles où fers à moulin d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de lambrequins d'or, de gueules, d'argent & de ſable*, ſuivant le réglement & certificat *de M. d'Hozier*, Juge d'armes de la nobleſſe de France, du 27 Juillet 1743.

Article dreſſé & rédigé ſur les lettres de nobleſſe communiquées.

Digitized by Google

N

NIERT : famille établie à Paris.

FRANÇOIS DE NIERT, premier Valet-de-Chambre du Roi LOUIS XIV, acquit, en 1690, le marquiſat de Neuville, de Jean-Batiſte Vallot, & obtint de nouvelles lettres-patentes, le 26 Janvier 1692, par leſquelles le titre de marquiſat de Neuville fut changé en celui de Gambais. Pour le motif de ce changement de nom, *Voyez* Gambais, *tome 7, page 63*. FRANÇOIS DE NIERT, mourut en 1719, & avoit épouſé *Charlotte de Vangangelt*, de laquelle il eut pour fils unique :

LOUIS DE NIERT, premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, qui hérita du marquiſat de Neuville. Il fut gouverneur du Louvre, & de Limoges, & Grand-Bailli d'Amont; & mourut le 27 Mars 1736. Il avoit épouſé *Marie-Anne Marſollier*, dont : — 1. ALEXIS, mort quelques heures avant ſon pere; — 2. ALEXANDRE-DENIS, Seigneur du marquiſat de Gambais, premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, mort le 30 Janvier 1744, ſans enfans; — 3. & 4. JEANNE & AGNÈS DE NIERT; leſquelles hériterent du marquiſat de Gambais, & des autres biens d'ALEXANDRE-DENIS, leur frere. JEANNE DE NIERT, l'aînée, a cédé, en 1749, ſa portion ſur ce marquiſat à AGNÈS, ſa cadette, mariée le 4 Septembre de la même année, à *François-Henri de Revol*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes, ſelon Chevillard, ſont : *d'argent, à deux panaches de ſable entrelacées; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

NIQUET : famille de Bourges.

N.... DE NIQUET, Lieutenant-de-Roi d'Antibes, Directeur du canal Royal qui joint les deux mers, & des fortifications de Provence & de Languedoc, après l'avoir été de Bretagne & d'Antibes, ſervit le Roi avec diſtinction pendant plus de cinquante années; fit fortifier Metz, Toul & Verdun, ainſi qu'Antibes & Toulon, où il a fait conſtruire des Arſenaux d'une beauté achevée; ſe trouva au bombardement de Gênes, ſous les ordres du Marquis de Seignelay, & donna des preuves de ſa capacité & de ſa bravoure; mais ce qu'il fit de plus remarquable, c'eſt la conſtruction du port de cette ville, capable de contenir des vaiſſeaux de trois cens tonneaux. Il rendit les ports des Graux, d'Agde & de la Nouvelle, aujourd'hui navigables pour les plus grandes barques; garantit des inondations du Rhône, pour environ deux cens ans, les ſalins de Peccais, & toutes terres qui y étoient expoſées, depuis Beaucaire & Taraſcon juſqu'à la mer : ce qui a amélioré le bien de la province de pluſieurs millions de rente, & mourut à Antibes le 24 Mai 1726, âgé de 86 ans.

M.

Digitized by Google

M. DE NIQUET descendoit de la même famille que les NIQUETS de Bourges, qui y étoient Maires sous le regne de CHARLES VII. Il étoit parent de l'Abbé DE NIQUET, l'un des principaux bienfaiteurs des Jésuites de Bourges. Il a laissé un fils : — 1. N.... DE NIQUET, Président à Mortier au Parlement de Toulouse ; — 2. & une fille, mariée au Marquis *de Grammont-Lanta*, Baron des Etats de Languedoc. *Mercure de France, du mois de Juin 1726, pag. 1272.*

* NISAS, en Languedoc. Terre & seigneurie possédée par la maison de CARRION, qui rapporte son origine aux CARRIONS d'Espagne.

HENRI-FRANÇOIS DE CARRION-DE-NISAS, Marquis de Murviel, en Languedoc, & en cette qualité, Baron des Etats de la province, ancien Capitaine d'infanterie, au régiment d'Ancenis, depuis Chevreuse, & Brancas, fils aîné de feu HENRI DE CARRION, Marquis de NISAS, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de feue *Anne-Gabrielle de Marviel*, a épousé, le 10 Juin 1744, *Henriette-Madeleine-Julie-Josephe de Crussol-Saint-Sulpice*, morte le 27 Juillet 1775, au château de l'Hermenault en bas-Poitou, dans la cinquantieme année de son âge. *Voyez* CARRION-DE-NISAS, *tome III.*

NOBLES : famille originaire de Lucques, où elle étoit au rang des nobles.

JOSEPH DE NOBLES, épousa, au milieu du XVI^e^ siecle, *Lucrece de Senaux*, & en eut :

JULES DE NOBLES, qui s'allia avec *Marie de Castel*, dont :

ALBERT DE NOBLES, Seigneur de Besplas, marié à *Marguerite d'Orbessan*. On ignore leur descendance, mais on sait qu'à la fin du dernier siecle DELPHINE DE NOBLES étoit femme de *Pierre d'Orbessan* ; & LOUISE DE NOBLES, mariée à *Pierre d'Auberjon*, Sieur de la Chevaliniere.

La famille DE NOBLES portoit pour armes : *parti d'or & d'azur, à l'aigle à deux têtes, ayant le vol levé, le tout moitié sable sur l'or, & moitié argent sur l'azur.*

NOCÉ : de cette famille étoit CHARLES DE NOCÉ, Seigneur de Fontenay, la Chapelle, sous-Gouverneur du feu Duc d'Orléans, & auparavant Gouverneur de Charles Paris d'Orléans-Longueville, Comte de Saint-Paul : il mourut le 10 Mars 1704, âgé de 87 ans, & avoit épousé *Marie le Roy*, décédée âgée de 75 ans, le 21 Octobre 1714, laquelle étoit fille de *Marin le Roy*, Seigneur de Gomberville, l'un des quarante de l'Académie Françoise.

CHARLES DE NOCÉ, leur fils, Chevalier, Seigneur de Fontenay, & de la Chapelle, ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc d'Orléans, Régent de France, dont il avoit obtenu le brevet avec 10000 liv. de pension, au mois de Juin 1719, & auparavant Maître de sa

Digitized by Google

garderobe, mourut à Saint-Germain-en-Laye, âgé de 75 ans; il avoit épouſé, au mois de Février 1690, *Marguerite de Rambouillet*, veuve de Guillaume Scott, Seigneur de la Meſangere, de Boſcherville, &c. Conſeiller, au Parlement de Normandie, & fille d'*Antoine Rambouillet*, Seigneur de la Sabliere, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Heſſin*: elle mourut le 30 Novembre 1714, âgée de 57 ans; il n'en avoit point eu d'enfans.

NOCEY DE TORQUESNE, en Normandie : famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Novembre 1669.

COLARD DE NOCEY, Seigneur de la Mothe-ſous-Rouvre, fut pere de JEAN DE NOCEY, marié vers l'an 1530, à *Catherine de Murdrac*.

M. l'Abbé de Vertot parle de CHARLES DE NOCEY DE BOUCEY, reçu Chevalier de Malte en 1603.

Les armes : d'*argent*, *à trois faſces de ſable*, *accompagnées de dix merlettes de même*, 4, 3, 2 & 1.

NOÉ (DE LA), en Bretagne, & du reſſort de Saint-Brieux : famille déclarée noble d'ancienne extraction, par arrêt rendu en la chambre de la réformation, le 21 Mars & 19 Août 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'azur au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

NOSSAY-DE-LA-FORGE : famille noble, établie en Poitou, de laquelle étoit;

RENÉ DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de la Forge, Chevalier de l'ordre du Roi, qui, de *Marie Hélie*, ſa femme, a laiſſé :

PIERRE DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de Tillou, marié, par contrat du 29 Juillet 1704, avec *Louiſe de Brémond d'Ars*, fille de Meſſire *Joſias de Bremond*, Chevalier, Seigneur d'Ars, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Maréchal de ſes camps & armées, & de feue *Marie de la Rochefoucaud*, dont :

PIERRE DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de la Forge, marié à *Jacquette Theboult*, fille de *Charles Theboult*, & de *Jacquette de Poix*; de cette alliance eſt iſſue : — MARIE-ANNE-THÉRESE DE NOSSAY, qui a épouſé, par contrat du 30 Août 1734, *François Ague*, Chevalier, Seigneur de la Voute-Saint-Toutant, fils de *René*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Charlotte Girard*. Voyez AGUE, Tome XIII de ce Dictionnaire, page 37 & ſuivantes.

Digitized by Google

O

O-KELLY : maiſon originaire d'Irlande, dont eſt le Comte O-Kelli, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi près le Duc de Deux-Ponts en 1777, & nommé par le Roi, Miniſtre Plénipotentiaire près l'Electeur de Mayence, dont il a fait ſes remercimens à Sa Majeſté le 25 Juillet 1779; il a épouſé, (contrat ſigné le 24 Novembre 1776), *Angélique-Marie-Gabrielle de Galard-de-Béarn*, Chanoineſſe, Comteſſe du chapitre noble & régulier de Saint-Louis de Metz, préſentée à leurs Majeſtés le premier Décembre ſuivant, fille aînée de feu *François-Alexandre*, Comte de Galard, Vicomte de Bearn, & d'*Angélique-Gabrielle Joumard-des-Ackards*. Voyez la Généalogie de la maiſon de Gallard-de-Braſſac, *Tome VII, pages 18 & ſuivantes.*

O-MORE : maiſon très-ancienne & très-illuſtre, au royaume d'Irlande, qui deſcend, par une filiation ſuivie & non interrompue, des anciens Souverains de ce pays, & depuis des Comtes de Leix, comme il eſt prouvé, & comme le Roi d'Angleterre, Henri VIII, l'a reconnu par des lettres expédiées l'an trente-trois de ſon regne; à Rorius Omore, Comte de Leix, ſurnommé *Caouch*, leſquelles lettres ont été enregiſtrées & reconnues duement accordées par le Parlement d'Angleterre; la branche aînée de cette maiſon eſt reſtée en Irlande, & ſubſiſte dans la perſonne de Jacques Omore, Seigneur de Ballynna dans la comté de Kildare, lequel étant, ainſi que tous ſes peres, reſté attaché à la religion catholique, n'a pu poſſéder aucune dignité en Irlande.

Murtach-Maratius Omore, ayant toujours été très-particuliérement attaché au Roi Jacques II, ſuivit cet infortuné Prince en France; il s'y eſt marié; il a eu des enfans qui ſe ſont établis en Lorraine; ſon fils a fait les recherches en Irlande pour pouvoir prouver ſon origine, & on lui a envoyé, de ce pays, une généalogie de ſa famille, revêtue de tout ce qui peut en conſtater la vérité, dreſſée & ſignée par le ſieur Guillaume Hawkins, Ecuyer, Roi d'armes & héraut principal de toute l'Irlande, ſcellée du ſceau de ſon office, vérifiée par Mylord d'Harcourt, vice-Roi de l'Irlande, & ſcellée du ſceau de ſes armes, avec déclaration, de ſa part, que le ſieur Guillaume Hawkins eſt, en vertu des lettres-patentes ſcellées du grand ſceau de ce royaume, Roi d'arme & héraut principal de toute l'Irlande, & doit tenir les regiſtres des armes & généalogies de toute la nobleſſe de ce royaume. La ſignature de Milord Harcourt, eſt atteſtée véritable par le ſieur Jean-Paul du Bourg, Notaire-Royal à Londres, & légaliſée par le ſieur Garnier, chargé des affaires du Roi à la Cour de la Grande-Bretagne, ſcellé de ſon cachet; par cette piece revêtue de toutes ces formes authentiques & uſitées dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, & regiſtrée à la Chambre des Comptes de Lorraine, le 18 Août 1775, il eſt établi & prouvé la filiation que nous allons en donner.

Digitized by Google

I. RORIUS, ſurnommé CAOUCH OMORE, Lord, Comte de Leix, a eu pluſieurs enfans de *Marguerite*, fille de *Jacques Butler*, de la maiſon des Comtes d'Ormond, & qu'il eſt mort en 1578, ayant laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné CHARLES OMORE, a fait la tige des Seigneurs de Ballinna, aujourd'hui chef de cette famille, & EDMON, qui ſuit.

II. EDMON OMORE, Ecuyer, troiſieme fils de RORIUS OMORE, & de *Marguerite Butler*, a eu pour femme *Marie*, fille de *Henri Ocouot de Faley*, du comté du Roi, de laquelle il a eu :

III. GUILLAUME OMORE DE CLAUMELLE, dans le comté de Tipperary, Ecuyer, a pris alliance avec *Dorothée*, fille de *Fergus O-Madden de Longford*, dans le comté de Galway, de laquelle eſt iſſu :

IV. JEAN OMORE, Ecuyer, a eu pour femme, *Eliſabeth*, fille de *Jean Burke de Carintrille*, dans le comté de Galway, de laquelle eſt né :

V. HENRI OMORE, Ecuyer, Colonel & Seigneur de Strad-Bally, a épouſé *Marie*, fille d'*Edmond O-Duun de Dowregan*, dans le comté de la Regue, de laquelle il a eu :

VI. HUGH OMORE DE BALYNAKILL, dans le comté de la Reyne, a épouſé *Eliſabeth*, fille de *Luc Odempſey*, de la maiſon des Vicomtes Clairmallier, de laquelle eſt né :

VII. MURTAGH OMORE, Ecuyer, expatrié avec le Roi Jacques II, & Câpitaine dans les troupes du Duc de Lorraine, a épouſé, le 9 Septembre 1710, *Françoiſe*, fille de M. *Jean de Caillou*, Seigneur de Valmont, Lieutenant-Colonel dans les troupes Lorraines, & de Dame *Charlotte de Blaires*, ſon épouſe, de laquelle il a eu : — 1. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Lieutenant-Colonel au ſervice de S. M. I. & mort ſans alliance ; — 2. & JEAN-CHARLES OMORE, Ecuyer, Seigneur de Valmont, marié le 17 Novembre 1749, à Demoiſelle *Madeleine Forget de Barſt d'Hemeſtrotte*, fille Meſſire *Jean-Henri Forget de Barſt d'Hermeſtrotte*, & de Dame *Charlotte de Caillou*, ſon épouſe, de laquelle ſont iſſus — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Ecuyer, Sous-Lieutenant au régiment Royal-Baviere, mort en 1776 ; — 3. JEANNE-MADELEINE, Religieuſe à l'Abbaye noble de Marienthall, au duché de Luxembourg ; — 4. FRANÇOISE-VICTOIRE OMORE, née en 1774.

IX. PHILIPPE OMORE, Ecuyer, Seigneur de Valmont, qui a épouſé, par contrat du 19 Mai 1780, Demoiſelle *Barbe-Chriſtine-Marguerite de Limoſin*, fille de Meſſire *Jean-Batiſte*, Baron de Limoſin, Dalheim, Chevalier, & de Dame *Madeleine de Liupach*, ſon épouſe, de laquelle il a eu :

X. JEAN-BATISTE-EMMANUEL OMORE, Ecuyer, né le 25 Février 1781.

Les armes : *de ſinople, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, chargé en chef de trois étoiles d'or ;* le cimier *ſurmonté de trois têtes de maures.* Deviſe, *ſpes mea, Deus.*

ORLAN DE POUYPETIT, ancienne nobleſſe, établie dans le Condomois, qui depuis plus de ſept cens ans, poſſede ſans interruption la

Digitized by Google

terre de Pouypetit. Elle a également poſſédé dans tous les tems deux dîmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée : l'une eſt ſituée dans la terre de Pouypetit. Les Archevêques d'Auch ont fait, dans les ſiecles paſſés, inutilement tous leurs efforts pour les en dépouiller. L'autre eſt ſituée dans la paroiſſe de Saint-Orens, dioceſe de Condom. Ce ſont de reſpectables monumens qui prouvent l'antiquité de cette nobleſſe, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à pluſieurs égliſes de Gaſcogne.

Les Comtes d'Aſtarac & d'Armagnac, avec leſquels elle a eu des alliances, & pluſieurs autres anciens ſouverains, ont rendu en ſa faveur des ſentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. La généalogie qu'on donne de cette famille eſt dreſſée ſur des titres authentiques, dont on a tiré des extraits.

I. Le premier connu, dont la filiation ſoit ſuivie, eſt ALEXANDRE D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit, & d'un fief nommé Polignac, en Condomois, marié à *Hélene de Sedirac*, dont :

II. PIERRE D'ORLAN, I du nom, Seigneur de Pouypetit, qui fit, en 1047, donation de la moitié de la dîme de ſa métairie d'Anloue, en faveur des recteurs de l'égliſe de Pouypetit, afin qu'ils priaſſent Dieu pour le repos de ſon ame, & de celles de ſes pere & mere ; & il prie JÉROME & BERNARD D'ORLAN, ſes fils, de ne point réclamer contre ſa donation. Il frappe d'anathême tous ceux qui voudroient tenter de la faire rompre. . . . . Cette donation fut approuvée par Guillaume de Copa, alors Archevêque d'Auch, en 1047.

III. BERNARD D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, marié à *N.... de Tauſia*, eut procès avec Guillaume de Montaut, Archevêque d'Auch, qui vouloit le dépoſſéder de ſa dîme inféodée, & il s'oppoſa à ſes prétentions. BERNARD, Comte d'Armagnac, & BERNARD, Comte d'Aſtarac, couſins & amis de BERNARD D'ORLAN, furent choiſis pour terminer leurs différents. Ils prononcerent leur Sentence arbitrale en faveur de BERNARD D'ORLAN, en 1095, & Guillaume de Montant confirma ce jugement.

IV. LÉANDRE D'ORLAN, ſon fils, Seigneur de Pouypetit, fit, en 1145, une donation de la quatrieme partie de la dîme de Pouypetit, aux recteurs de ladite égliſe, afin qu'ils priaſſent Dieu pour le ſalut de ſon ame, celle de BERNARD, ſon pere, & celle de *N.... de Tauſia*, ſa mere : ſes deux fils, LOUIS & HYPPOLITE, furent préſens à cette donation, & la confirmerent.

V. LOINS ou LOUIS D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, marié à *N.... de Barbazan*, obtint, en 1192, une ſentence arbitrale des Comtes de Cominges, d'Armagnac & de Fezenſac, qui le maintinrent dans la poſſeſſion de ſa dîme, contre Bernard de Sedirac, Archevêque d'Auch, qui le menaça de l'excommunier, s'il ne lui rendoit toute ſa dîme de Pouypetit ; mais il prouva qu'elle étoit exempte de toute juriſdiction Epiſcopale.

VI. HENRI D'ORLAN, fils de LOUIS, Seigneur de Pouypetit & de

Digitized by Google

Polignac, confirma, en 1253, la donation de LÉANDRE, ſon aïeul, faite aux recteurs de l'égliſe de Pouypetit, & dans ſa confirmation, il prie les recteurs de ladite égliſe de prier Dieu pour le ſalut de ſon ame, de celle de ſon pere LOUIS, & de celle ſa mere *N.... de Barbazan*, & pour la conſervation de ſes enfans, HECTOR & PHILIPPE D'ORLAN. Il maudit tous ceux qui voudroient anéantir ſa confirmation. . . . . ,

VII. HECTOR D'ORLAN, ſon fils, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, eut un procès, en 1292, avec Amanien, Archevêque d'Auch. Il fut rendu en ſa faveur une ſentence arbitrale par Arnaud, Abbé de Condom, & par Odet de Loumagne, Seigneur de Fimarcon. L'Archevêque vouloit que ledit HECTOR lui payât la quatrieme partie de ſa dîme, mais il le refuſa conjointement avec ſon fils GUILLAUME, & prouva que ſon pere, HENRI, en avoit joui étant exempte de toute charge Epiſcopale.....,

VIII. GUILLAUME D'ORLAN, ſon fils, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, vivoit en 1323, & eut pour fils.

IX. PIERRE D'ORLAN, II du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, marié à *N.... de Laſſeran*. Par ſon teſtament de 1328, il fonda une chapelle dans l'égliſe de Saint-Orens, dioceſe de Condom. Il voulut être enterré dans la même égliſe, aux pieds de ſon pere GUILLAUME. Il pria ſon fils GÉRAUD D'ORLAN, d'aſſigner un fonds néceſſaire pour la ſubſtantion du Chapelain. La famille nomme encore à cette chapelle. N.... de Pierrefite, ancien Curé de Pouypetit, en étoit encore Chapelain en 1761.

X. GÉRAUD D'ORLAN, ſon fils, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, tranſigea, en 1333, avec le Comte d'Ampuymartin, comme on le voit dans le ſecond volume des regiſtres du Greffe du Parlement de Paris, intitulé : *Concordiæ*, *pag. 338*. Il obtint la même année des lettres-patentes de la Prévôté de Paris, qui confirment une tranſaction paſſée entre lui, & Guillaume de Flavacourt, Archevêque d'Auch, qui lui diſputoit ſa dîme inféodee ; mais celui-ci prouva que ſon pere, PIERRE D'ORLAN, & ſes ancêtres, en avoient de tout tems légitimement joui. Il promit de la faire ratifier par ſon fils PIERRE D'ORLAN ; ledit Archevêque promit auſſi de la faire approuver par le Pape & par le Roi. En effet, le tout fut confirmé par un arrêt du Parlement de Paris, en la même année 1333. Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, *tom. 1*, *pag. 317*, d'un Chevalier D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac de Guyenne, tué dans la guerre contre le Duc de Bretagne, en l'an 1392.

XI. PIERRE D'ORLAN, III du nom, ſon fils, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, donna, en 1401, l'autre moitié de la dîme de ſa métairie d'Aulouë aux recteurs de l'égliſe de Pouypetit, ſuivant la recommandation qui lui en avoit été faite par GÉRAUD, ſon pere, avant que de mourir..... Les Curés de cette égliſe jouiſſent encore aujourd'hui de la dîme de toute la métairie d'Aulouë.

XII. PIERRE D'ORLAN, IV du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, épouſa en l'an 1440, *Marquaiſe de Larroquaiſe*, fille de

Digitized by Google

noble *Guillaume de Larroqualnis*. Elle inſtitua, en 1486, pour ſon héritier, DURAND D'ORLAN, ſon fils, qui ſuit;

XIII. DURAND D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, eut, en 1512, un procès avec François de Clermont, Archevêque d'Auch, qui vouloit que ſa dime fut taxée pour les dépenſes de la conſtruction de l'égliſe Métropolitaine d'Auch; mais ledit DURAND, & ſon fils GUILLAUME, refuſerent de payer la ſomme d'argent à laquelle ils avoient été taxés. Il rapporte que PIERRE D'ORLAN, de Pouypetit & de Polignac, ſon pere, n'avoit encore rien payé, lorſque le Parlement de Toulouſe rendit un arrêt en 1488, qui ordonnoit que la troiſieme partie des dîmes de l'Archevêque, ſeroit employée à l'édifice de ladite égliſe. . . . . DURAND D'ORLAN, de Pouypetit & de Polignac, obtint, en l'an 1503, un brevet pour commander cinq cens hommes. Il eut de *Bertrande de Crabanſere*, ſon épouſe: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & JEAN D'ORLAN, qui obtint auſſi un brevet de cinq cens hommes, en 1515.

XIV. GUILLAUME D'ORLAN, II du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, ſervit dans les troupes du Roi, & eut ordre, en 1526, d'aller, avec des compagnies détachées pour lors de l'armée, à Villefranche, pour détruire tout ce qui pourroit ſervir de commodité aux ennemis de Sa Majeſté. En 1539, il rendit hommage au Roi, étant fondé de procuration par DURAND & *Bertrande*, ſes pere & mere. Il épouſa, par contrat de l'an 1531, noble *Marguerite du Boſquet*, dont il eut:

XV. FRIX D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui fut, en 1560, Capitaine d'une compagnie de trois cens hommes des ordonnances du Roi. Il ſervit ſous le commandement du Comte de Briſſac, alors Colonel-Général des troupes de France. *Blaiſe de Montluc*, ſon couſin, Lieutenant-Général, le chargea de ſe rendre à Vic-Fezenſac, en Armagnac, pour empêcher le progrès de la religion Proteſtante. Il eut ordre du Roi, en 1574, de lever un corps de deux cens hommes de pied, pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis de Sa Majeſté; & pour l'entretien de ces compagnies, il eut un autre ordre, en 1576, de faire contribuer les villes & villages des environs de Lavardac. Il eut la même année le gouvernement de Lanapax, dans le comté d'Armagnac. Il épouſa, par contrat de l'année 1570, noble *Jeanne de Boutet*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & Lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, dont il eut:

XVI. JEAN D'ORLAN, I du nom, Seigneur de Pouypetit, Polignac & du Boutet. Il ſervit avec le Marquis de Fimarcon, & ſe trouva à la priſe de Salces, de Perpignan & autres places. Il épouſa, par contrat de l'an 1623, noble *Jeanne de Seyches*, fille de *Fabien de Seyches*, Seigneur de Sirac, & de *Louiſe d'Eſparbès*, dont il eut: — 1. JEAN-CHARLES, qui ſuit; — 2. PIERRE, Capitaine dans le régiment de Breſſe, en 1646; — 3. FRANÇOIS, Major au régiment d'Anjou, en 1650; — 4. Un autre FRANÇOIS D'ORLAN, Exempt d'une compagnie des Gardes du Corps, & Aide-Major de celle commandée par M. le Duc de Luxembourg, en 1675.

XVII. JEAN-CHARLES D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit, de Poli-

Digitized by Google

gnac & du Boutet, Capitaine dans le régiment d'Anjou, en 1647, testa en 1676, & laissa de *Sireine de Melet*, son épouse, JEAN, qui suit ; plusieurs autres garçons, dont un mourut Lieutenant dans le régiment de Guiche, en 1689, & des filles, dont une fut Abbesse de la Roumieu, dans le diocese de Condom.

XVIII. JEAN D'ORLAN, II du nom, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, fait Capitaine au régiment de Picardie, en 1689, & épousa *Marquaise de Testas*, dont :

XIX. JOSEPH D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, marié, en 1721, à noble *Marie-Louise-Françoise de Puymerol*, Seigneur de Saint-Martin & Lartigue, & de *N.... de Borista*, dont sont issus — 1. ANTOINE, né en 1725, Lieutenant dans le régiment de Touraine, en 1744, retiré du service par infirmité ; — 2. JEAN-MARIE, Prêtre, né en 1731, Prieur de Beaulieu, diocese de Limoges, en 1768 ; — 3. PIERRE, né en 1741 ; — 4. LOUIS D'ORLAN, né en 1742 ; & trois filles non mariées.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'or, à trois fasces de gueules ; au 2. de gueules, chargé d'une épée d'or, surmontée d'une couronne de France, aussi d'or ; au 3. d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croissants d'argent.*

Digitized by Google

P

PARFAIT : famille établie à Paris, elle a pour auteur :

I. JEAN PARFAIT, vivant dès 1440, qui épousa, le 23 Juillet 1469, *Denise Meunier*, fit plusieurs présens en cuivre & orfévrerie à l'église de Saint-Paul en 1496, & fit construire la chapelle des PARFAITS, en la même église, le 25 Octobre 1500. De son mariage il eut six fils & neuf filles, entr'autres : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & JEANNE PARFAIT, née le 15 Avril 1471, mariée à *Jean le Paumier*, mort sans enfans, le 13 Août 1521, & elle le 8 Septembre 1525.

II. JEAN PARFAIT, né le 6 Mars 1484, obtint du Cardinal du Bellay, l'érection de sa chapelle en titre bénéfice à sa nomination ; fut Echevin de Paris en 1539, & mourut le 23 Août 1554 ; il avoit épousé *Jeanne Huot*, morte le 4 Novembre 1543, & en eut huit garçons & huit filles, entr'autres : — 1. GUILLAUME, qui suit, — 2. DENISE, née le 20 Mai 1522, Religieuse au Val-de-Grace ; — 3. MARIE, née le 8 Février 1524, mariée en 1543, à *Pierre Poulain*, Secrétaire du Roi, morte sans enfans ; — 4. & CATHERINE PARFAIT, née le 10 Février 1529, mariée à *Claude Godefroy*, dont des enfans.

III. GUILLAUME PARFAIT, né le 11 Avril 1520, Echevin de Paris, mort le 11 Janvier 1592, avoit épousé le 24 Novembre 1546, dans l'église du Saint-Sépulcre, *Marie Jacquemin*, laquelle fonda le logement & la sépulture du Chapelain, & mourut le 7 Août 1612. Leurs enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. PIERRE, rapporté ci-après ; — 3. GUILLAUME, auteur d'une branche mentionnée ensuite ; — 4. JACQUES, né le 5 Juillet 1561, Président en la Cour des Monnoies, le 2 Juin 1594, mort le 25 Novembre 1629 ; il avoit épousé *Madeleine Mallet*, décédée le 20 Novembre 1612, laissant JACQUES PARFAIT, Seigneur de Saint-Supleix, Contrôleur-Général des Ponts & Chaussées de France, dont des enfans ; — 5. & CLAUDE PARFAIT, née le 13 Avril 1556, mariée à *Pierre du Moulin*, Trésorier de France à Paris.

IV. CLAUDE PARFAIT, né le 12 Novembre 1550, obtint du Roi HENRI IV, la noblesse & la permission de porter dans ses armes une fleur-des-lis d'or, par lettres-patentes de 1603, & mourut le premier Août 1623 ; il avoit épousé, le 12 Avril 1580, *Marguerite Perrochel*, sœur du grand Audiencier *Valerand*, Contrôleur de la maison de Marie de Médicis, & de Guillaume, Doyen de la Chambre des Comptes. Elle fit avec son mari, de nouvelles fondations dans leur chapelle, & mourut le 23 Décembre 1649. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE, né le 3 Mars 1584, Contrôleur-Général de la grande Chancellerie, Echevin & Conseiller de ville en 1628, marié, 1°. à *Rachel Lescuyer*, & 2°. à *Marie Midorge* ; il mourut sans enfans en 1658,

Digitized by Google

— 3. ANTOINE, né le 6 Juin 1586, Chanoine de Verdun; — 4. CHARLES, né le 22 Février 1594, Receveur Général des décimes du Clergé; qui épouſa *Anne Poulet*, dont deux garçons & deux filles, ſavoir: — NICOLAS, Chanoine de Verdun; — CHARLES, Receveur Général des Finances, mort ſans enfans; — MARIE, femme d'*Antoine de Morus*; Seigneur de Fouronges & de Saint-Martin du Bochet, Capitaine de cavalerie, dont des enfans; — & ANNE PARFAIT, mariée à *François Chevalier*, Maître d'hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, mort ſans enfans, dont le pere, l'aïeul & biſaïeul ont été Conſeillers au Parlement de Paris; — 5. CLAUDE, né le premier Novembre 1606, Capucin, dit *le Pere Archange*, célebre Prédicateur, mort âgé de plus de 80 ans; — 6. JEANNE, née le 6 Septembre 1587, morte Religieuſe à Longchamp, le 8 Juillet 1667, après 62 ans de profeſſion; — 7. CATHERINE, née le 23 Mai 1590, mariée à *Pierre Marchand*, Receveur des Tailles en Brie, morte ſans enfans; — 8. & MADELEINE PARFAIT, née le 9 Septembre 1602, mariée à *Etienne Deſchamps*, Tréſorier du marc d'or, & Payeur des rentes, dont des enfans.

V. GUILLAUME PARFAIT, né le 21 Février 1583, Auditeur des Comptes, épouſa *Madeleine de la Haye*, & en eut huit enfans, entr'autres: — 1. JACQUES, né le 9 Octobre 1627, Capitaine au régiment de Navarre, mort au ſervice; — 2. MARIE, née le 10 Septembre 1616, Religieuſe aux Carmélites de la rue Chapon, à Paris; — 3. MARGUERITE, née le 20 Août 1617, Annonciade à Saint-Denis; — 4. MADELEINE, née le 11 Janvier 1619, Carmélite, dans la rue Chapon; — 5. FRANÇOISE, née le 18 Septembre 1620, Religieuſe, Cordeliere au fauxbourg Saint-Marceau; — 6. & ANNE PARFAIT, née le 27 Décembre 1622, Annonciade à Saint-Denis.

IV. PIERRE PARFAIT, ſecond fils de GUILLAUME, & de *Marie Jacquemin*, né le 22 Février 1551, fut Greffier en l'élection de Paris, & Echevin de la ville. Ce fut ſous ſon échevinage en 1608, que la Cour de l'Hôtel-de-Ville fut bâtie; il avoit épouſé, en Septembre 1572, *Marie Drouare*, d'une famille noble qui a ſa chapelle & ſa ſépulture à Saint-Merry; il en eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *N.... le Vaſſeur*, Correcteur des Comptes, mort ſans enfans; — 3. MARGUERITE, mariée à *Jean Michault*, Seigneur de Valdurane & de Benvilliers, dont des enfans; — 4. RENÉE, alliée avec *Guillaume le Mire*, Sénéchal du Bailliage d'Evreux; — 5. MADELEINE, femme de *Jacques Rioult*, Seigneur de Douilly; — 6. ELISABETH, mariée à *Jean Thieulain*, Seigneur des Iſles, Officier de la Reine Anne d'Autriche; — 7. JEANNE, dite *la mere des Anges*, qui contribua beaucoup à l'établiſſement des Religieuſes de Mantes, & de celles de Giſors, dont elle fut Supérieure; — 8. & ANNE PARFAIT, Urſuline, à Sainte-Avoie de Paris, qui en fut Supérieure, & mourut âgée de 82 ans.

V. PIERRE PARFAIT, II du nom, fut Contrôleur-Général de la maiſon de Henri de Bourbon, Prince du Sang, & mourut ſans poſtérité, de ſon mariage avec *Jeanne Nicolardot*:

Digitized by Google

IV. GUILLAUME PARFAIT, quatrieme fils de GUILLAUME, & de *Marie Jacquemin*, né le 2 Septembre 1558, Conſeiller d'Etat & Contrôleur-Général de la maiſon du Roi, chéri de HENRI IV, fut employé dans pluſieurs commiſſions, rendit auſſi des ſervices aux ſiéges de Laon, la Fere, d'Amiens, & dans les armées de Franche-Comté & de Savoie. Le Roi lui permit de joindre à ſes armes une fleur-de-lis, par lettres du mois d'Août 1609, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 29 Décembre de la même année, & en la Cour des Aides, le 13 Septembre 1625, confirmées par arrêt du Conſeil, le 17 Juin 1669; il fonda une meſſe pour HENRI IV, avec un ſervice de Trépaſſé, & mourut le 9 Juin 1625; il avoit épouſé, le 2 Septembre 1582, *Louiſe Perrin*, née le 4 Juillet 1562, niece de *Jean Perrin*, Seigneur de Parpaille. De ce mariage vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. GENEVIEVE, née le 23 Mars 1585, mariée, 1° le 13 Septembre 1605, à *Jean de la Boiſſiere*, Seigneur de Chambord, Conſeiller au Parlement; 2°. le 4 Décembre 1617, à *Jacques Buiſſon*, Seigneur de Sainte-Juliite, auſſi Conſeiller au Parlement : elle eut des enfans de ces deux mariages; — 4. CLAUDE, née le 28 Mai 1586, Religieuſe à Longchamp; — 5. ANNE, née le 25 Juillet 1592, mariée à *Nicolas de Baugy*, Seigneur du Fay, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Allemagne, Flandre & Hollande; — 6. & autre ANNE PARFAIT, née le 11 Janvier 1596, Religieuſe à Vernon.

V. ETIENNE PARFAIT, né le 30 Juin 1583, Conſeiller en tous les Conſeils, & Contrôleur-Général de la maiſon du Roi; épouſa, 1°. le 11 Février 1610, *Marie l'Advocat*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Conſeiller d'Etat & Intendant de la maiſon d'Antoine de Bourbon, fils naturel de HENRI IV; & 2°. le 16 Janvier 1637, *Anne Vaillant de Guelis*, veuve de Guillaume Feydeau, Seigneur de Sanville. Du premier lit vinrent : — 1. NICOLAS, Abbé de Bonzonville, Chanoine de l'égliſe de Paris, qui fonda une meſſe haute tous les ans le 18 Avril, en l'honneur de *SAINT-PARFAIT*, Martyr à Cordoue; — 2. GUILLAUME, Prédicateur, Capucin, ſous le nom de *P. Ange*; — 3. HONORÉ, qui ſuit; — 4. ETIENNE, Lieutenant aux Gardes, tué à Armentieres, ſans alliance; — 5. FRANÇOIS, né le 18 Août 1621, Contrôleur ordinaire de la maiſon du Roi, qui augmenta de cinq cens livres la fondation de la chapelle, pour une meſſe faite par HONORÉ PARFAIT, ſon neveu; — 6. LOUIS, né le 11 Novembre 1623, Lieutenant de galere, mort le 15 Juin 1669, laiſſant de ſon mariage contracté avec *N..... Nazart*, — LOUISE PARFAIT, Religieuſe Urſuline à Argenteuil; — 7. GASPARD, mort Capitaine d'infanterie, ſans alliance; — 8. MARTHE, Religieuſe à Montmatre; — 9. MARIE, femme d'*Edme Renaut*, Seigneur de Garchy & de Rebourſeau, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 4 Juin 1649, & elle le 26 Janvier 1651, dont une fille mariée à *N..... Berthelot*, & du ſecond lit : — 10. JEAN, marié à *Genevieve Mallet*, dont — NICOLAS & GENEVIEVE; — 11. GUILLAUME, né le 9 Août 1640, Page de la grande Ecurie, Mouſquetaire, puis Capitaine dans les troupes du Roi d'Eſpagne, contre

Digitized by Google

le Portugal, qui se signala dans une bataille où il reçut un coup d'épée en dégageant M. de Charny de dessous son cheval, dont il mourut le 10 Mars 1677. De son mariage contracté à Paris le 22 Janvier 1671, avec *Anne Pelet*, morte le 20 Mai 1677, il laissa — ANNE-CATHERINE PARFAIT, née le 15 Mai 167.; — 12. & ANNE PARFAIT, née le 27 Octobre 1641, mariée, 1°. le 5 Mai 1665, à *Benoît le Savoye*, Seigneur d'Essenay, Trésorier-Général des fortifications en Champagne, & dans les trois Evêchés; 2°. à *Jean-François-Paul d'Escalopier*, Maréchal des Logis de la seconde compagnie des Mousquetaires. Elle est morte le 3 Février 1735, âgée de 94 ans, & a eu des enfans de ses deux maris.

VI. HONORÉ PARFAIT, Seigneur de Crespon, Albret, Garancieres, Conseiller, Contrôleur-Général de la maison du Roi, né le 15 Mai 1617, mourut le 16 Octobre 1676; il avoit épousé, le 26 Avril 1646, *Elisabeth-Franco-Francini*, dont : — 1. HONORÉ, Contrôleur-Général de la maison du Roi, Lieutenant aux Gardes, né le 18 Mars 1647; il s'est trouvé à trois batailles, fut tué à l'attaque de la citadelle de Cambrai, le 11 Avril 1677, sans alliance : il a laissé 6000 livres à la chapelle des PARFAITS, pour la fondation d'une messe; — 2. autre HONORÉ, né le 24 Août 1648, marié, le premier Avril 1681, à *Louise-Zacharie du Lourdet*, (veuve, 1°. de François Palou, Marquis de la Thibaudiere; & 2°. de Claude Gouffier, Comte de Caravas, Mestre-de-Camp de cavalerie) fille de *N... de Lourdet*, Capitaine au régiment des Gardes; — 3. un troisieme HONORÉ, qui suit; — 4. TIMOLÉON-GUILLAUME, rapporté après son aîné; — 5. LOUISE, Religieuse à Argensoles; — 6. & ANNE-HYACINTHE PARFAIT, Religieuse au Cherche-Midi, morte le 11 Octobre 1684.

VII. HONORÉ PARFAIT, né le 5 Janvier 1650, Receveur-Général du Lyonnois, épousa, à Lyon, le 24 Février 1683, *Marie-Anne Mazulyer*, fille de *N..... Mazulyer*, Président des Tréforiers de France à Lyon, & de *Jeanne Berthaud*, dont des enfans.

VII. TIMOLÉON-GUILLAUME PARFAIT, Seigneur de Fontenay, né le 10 Février 1659, mort en 1754, avoit épousé, le 2 Février 1697, *Madeleine Audibert*, morte le 19 Mars 1740, à 69 ans, fille de *Pierre Audibert*, Seigneur de Favas, & de *Catherine Sire*. De ce mariage sont issus : — 1. FRANÇOIS, né le 10 Mai 1698, mort le 29 Octobre 1753, laissant une fille alors âgée de 12 ans. Il a travaillé avec son frere à différens ouvrages pour les Théâtres; — 2. CLAUDE, né le 2 Novembre 1706; — 3. & SUSANNE-LOUISE PARFAIT, née le 2 Janvier 1711.

V. GUILLAUME PARFAIT, second fils de GUILLAUME, & de *Louise Perrin*, Seigneur des Tournelles, né le 16 Septembre 1587, Conseiller au Parlement de Paris, le 15 Juillet 1610; épousa, le 21 Novembre 1611, *Marie le Gros*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. MARIE, femme d'*Etienne Foullé*, Seigneur de Prunevaux, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, dont des enfans; — 3. ANNE, Religieuse à Pontoise; — 4. GENEVIEVE, Religieuse à Montmartre; — 5. MARTHE, mariée, 1°. à *Jean Vion*, Seigneur d'Oinville, Maître d'hôtel ordinaire du Roi & Gentilhomme ordinaire, mort sans enfans; & 2°. à *François-Mauleon de*

Digitized by Google

Savaillan, Capitaine au régiment des Gardes, mort auſſi ſans enfans; — 6. & 7. LOUISE & JEANNE, Religieuſes à Pontoiſe; — 8. ELISABETH, Religieuſe à Montmartre; — 9. CATHERINE, Religieuſe Urſuline, Supérieure de Sainte-Avoie, puis des Madelonnettes; — 10. & MADELEINE PARFAIT, femme de *François Bernard*, Marquis de Montebiſe, dont : *François*, Enſeigne aux Gardes, & *Guillaume Bernard*.

VI. GUILLAUME PARFAIT, Seigneur des Tournelles, épouſa *Marie Chaumejan de Fourille*, fille de *Michel*, Marquis de Fourille, Lieutenant Colonel du régiment des Gardes, & Lieutenant-Général des armées du Roi, mort le 2 Avril 1691, & inhumé à Saint-Paul, dont : MARIE-MADELEINE-MICHELLE PARFAIT, mariée, le 19 Mai 1683, à *Louis de Melun*, Marquis de Maupertuis, Capitaine de la premiere compagnie des Mouſquetaires.

Les armes : d'*argent*, *à deux bandes d'azur*, *entre leſquelles ſont trois flammes de gueules miſes en bande; au chef d'azur chargé d'une fleur-de-lis d'or.*

PAS; (DU) il y a deux familles de ce nom en Bretagne.

De la premiere, du reſſort de Nantes, étoit LOUIS DU PAS, Seigneur de Creuy, Maître des Comptes, qui fut maintenu en vertu des privileges de ſa Charge, par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 17 Décembre 1668, au rapport de M. le Fevre.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'un ſanglier paſſant, de ſable, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, & en pointe de deux croiſſans montans d'argent.*

De la ſeconde, étoit MICHEL DU PAS, Seigneur de la Charaudiere, auſſi Maître des Comptes, qui a été maintenu en conſéquence des privileges de ſa Charge, par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 31 Décembre 1668, au rapport de M. Deſcartes.

Les armes : *d'argent à trois pals d'azur, au chef d'or, chargé d'une hure de ſanglier, de ſable, arrachée & miraillée de gueules.*

PÉ, (DU) en Bretagne, reſſort de Nantes. Famille déclarée noble d'ancienne extraction, par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 17 Décembre 1668, au rapport de M. Deſcartes. Elle remonte à :

HERVÉ DU PÉ, Seigneur de Launay, Marquis d'Orvault, marié, par contrat paſſé à Nantes, le 9 Septembre 1467, avec *Jeanne Leſpervier*, fille aînée de *Jean*, Seigneur d'Orvault, dont : — 1. GUILLAUME, tige de la branche aînée qui ſubſiſte; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & RAOUL DU PÉ.

JEAN DU PÉ, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, eſt qualifié Seigneur, Baron de Tannere, dans un acte d'hommage que lui rendit Gui-le-Roi,

Digitized by Google

Seigneur de Grandchamp, le 19 Juillet 1521. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Septembre 1504, *Antoinette de Thoiſy*, laquelle étoit veuve en 1528, & eut la garde noble de ſes enfans, ſavoir ; — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. HERVÉ, rapporté après ſon frere ; — 3. & EDME DU PÉ, à laquelle ſes freres donnerent la ſomme de vingt mille livres en mariage.

PIERRE DU PÉ, Baron de Tannere, Chevalier de l'ordre du Roi, & un des cent Gentilshommes de ſa maiſon, épouſa, 1°. par contrat du 26 Juin 1549, *Jeanne d'Arpajon*, fille de Haut & Puiſſant Seigneur Meſſire *René d'Arpajon* ; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1564, *Melchiore de la Chaſtre*, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Joachim de la Chaſtre*. Il n'eut point d'enfans de ſes deux mariages.

HERVÉ DU PÉ, ſon frere, Ecuyer, Seigneur de la Bruere, Lieutenant de la Garde Ecoſſaiſe du Roi, épouſa 1°. une Demoiſelle *de Courtenay*, morte ſans enfans, iſſue en ligne directe de LOUIS LE GROS, Roi de France ; & 2°. par contrat du 11 Mai 1556, *Claude Stuart*, fille de *Jean*, ſœur de *Claude*, Seigneur de Veſines, cadet de la maiſon Royale d'Ecoſſe, & niece de *Robert Stuart*, Comte d'Aubigny, Maréchal de France, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe. Il eut de cette alliance :

EDME DU PÉ, Seigneur de la Bruere, Baron de Tannere & de Loueſme, Chevalier de l'ordre du Roi, & Capitaine de cent hommes d'armes de ſes ordonnances. Par lettres-patentes du Roi HENRI IV, en forme de proviſions, datées du camp devant Rouen, le 4 Avril 1592, ce Prince, content de ſes bons ſervices, le créa pour commander ſous ſon autorité, & en l'abſence des Gouverneurs des provinces de Bourgogne & d'Orléans, & le fit Gouverneur de l'Auxerrois & de la ville de Gien. Il avait épouſé, par contrat du 20 Septembre 1580, *Madeleine d'Orléans*, fille de *Jean*, Chevalier de l'ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. Etant veuve, par actes des 7 & 18 Août 1596, elle eut la garde noble de ſes deux fils : — 1. EUSTACHE, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Anne d'Halluin* ou *Halluines* ; — 2. & EDME-FRANÇOIS DU PÉ, qui ſuit.

EDME-FRANÇOIS DU PÉ, Baron de Tannere & de Loueſme, épouſa, par contrat du 21 Octobre 1633, *Marthe de Humes*, d'une maiſon des plus anciennes du royaume d'Ecoſſe, dont les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons. Ceux de cette famille qui portent le même nom, ſont Comtes & Pairs d'Ecoſſe. Le premier qui paſſa en France, ſous le regne de FRANÇOIS I, fut un des Gentilshommes de ſa Garde Ecoſſoiſe, aux ordres de *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France, Prince de la maiſon Royale d'Ecoſſe. Cette *Marthe de Humes*, devenue veuve, ſe remaria à *Jean de Gourtenay*, dont elle n'eut point d'enfans ; mais de ſon premier lit vint :

FRANÇOIS DU PÉ, Chevalier, qualifié Marquis de Loueſme dans ſes brevets, Seigneur de Veſigne, Sency en Bourgogne, & de Saint-Aubin en Touraine, qui eut pour tuteur ſon beau-pere. Il fut Capitaine de Cavalerie, & Brigadier des armées du Roi, commanda le ban & arriere-ban de la Généralité d'Orléans & de Blois, & épouſa, en 1662, *Claude*

Digitized by Google

Bouchard, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & CHARLES-ANTOINE DU PÉ, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & premier Commandant au régiment de Sainte-Aldegonde, cavalerie, vivant non marié en 1760.

PIERRE DU PÉ, Chevalier, Marquis de Loueſme, &c. ancien Capitaine au régiment Royal, infanterie, a épouſé Demoiſelle *Françoiſe-Marguerite de Laverne-de-Gamache*, dont : — 1. PIERRE-EDME, Chevalier, Comte de Loueſme, ancien Capitaine de Cavalerie au régiment de la Reine ; — 2. LOUIS, ancien Capitaine au régiment de la Marine, infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. LOUIS-MICHEL, Eccléſiaſtique ; — 4. CATHERINE, mariée à *N.... de Viel-Châtel-de-Montalan* ; — 5. MARGUERITE, non mariée en 1763 ; — 6. & THÉRESE-JULIE DU PÉ, Religieuſe aux Hoſpitalieres de Saint-Gervais de Paris.

La branche aînée, dite *des Seigneurs d'Orvault*, qui a pour auteur GUILLAUME, (fils aîné d'HERVÉ DU PÉ, & de *Jeanne Leſpervier*) ſubſiſte dans ARMAND DU PÉ, Chevalier, Marquis d'Orvault, Seigneur, Baron d'Aubigny, de Thorigny, Noje, premier Commiſſaire des Etats de Bretagne, veuf depuis le 18 Janvier 1763, de *Marie-Charlotte de Reals-de-Mornac*, de laquelle il a eu : — 1. ARMAND-CHARLES MARIE, Capitaine de Dragons de la Colonel-Général, — 2. & LOUIS-LÉON DU PÉ, Officier de la Marine du Roi, & quatre filles, non mariés en 1763.

Il y a une troiſieme branche qui ſubſiſte dans N.... DU PÉ, Chevalier, Seigneur de la Graulet, Sambion, la Guiche, &c. Commandant des troupes Gramontoiſes à Bayonne, marié à *N.... de Biaudos de Caſteja*, dont un fils nommé *M. de Biaudos*, qui étoit en bas-âge en 1763.

Les armes : *de gueules, à trois lions d'argent, armés, lampaſſés & couronnés d'or.*

PERIER (DE), en Provence : nom qui y eſt très connu par deux anciennes familles nobles, nommées PERIER ; il en eſt parlé dans l'état de la nobleſſe de Provence, par l'Abbé Robert de Briançon, Tome II, page 450 & ſuivantes. La premiere famille DE PERIER, maintenue dans ſa nobleſſe, en 1667, a donné au Parlement d'Aix un Conſeiller, en 1598, & eſt mort Doyen. De lui deſcendent, au ſixieme degré, les enfans de PIERRE DE PERIER FLAYOSE, Seigneur de Clamaus, ſecond Conſul d'Aix, en 1738, marié avec *Marthe Clemeur de Fortis*, qui ſont : — 1. LOUIS-DENIS ; — 2. JEAN-ANDRÉ-JULIEN ; — 3. JOSEPH-ARMAND ; — 4. & ANNE-CHARLOTTE DE PERIER-FLAYOSE, qui étoit encore jeune, lors de l'impreſſion de l'hiſtoire héroïne de la nobleſſe de la province. Cette famille portoit pour armes, lors que l'Abbé Robert écrivoit, d'*or, à un poirier de ſinople, fruité d'argent au chef de gueules, chargé d'une étoile à huit raies d'argent*, avec cette deviſe : *AD SIDERA RAMOS.*

Cette famille a ajouté aux branches qui ſubſiſtent en Provence, à ſes armes, une *Aigle éployée d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, poſée ſur le tronc de l'arbre, & chargée ſur l'eſtomac d'un écuſſon de ſable,*

Digitized by Google

surchargée d'une fleur-de-lis d'or; & après pour support, *une aigle de sable becquée & membrée d'or, à dextre un lion d'or, à senestre, armé & lampassé de gueules;* pour cimier, *une aigle naissante, de sable*, ou bien *un signe d'argent.* Aujourd'hui, suivant le même armorial de Provence, cette branche porte : d'*or*, *au poirier de sinople, fruité d'or, à l'aigle de sable couronnée brochant, & un chef de gueules, chargé d'une molette à huit feuilles d'argent.*

De cette ancienne noblesse, mentionnée par l'Abbé Robert, il subsiste encore une branche reconnue noble, par le Parlement d'Aix, le 3 Novembre 1710, & qui a été, sur ces titres, & des preuves justificatives, confirmée dans son ancienne noblesse, le 21 Juin 1726.

Voici l'état actuel de cette branche, qu'on nous a fait passer. GILLES DE PERIER, Ecuyer, Sieur de Rives, Comte Palatin; épousa en Décembre 1678, *Ursule de Vivete*, dont il a eu : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. & ESPRIT-JACQUES DE PERIER, rapporté après la postérité de son aîné.

NOBLE-LOUIS DE PERIER, a épousé, le 27 Avril 1711, *Marie Michel*, dont il a eu :

HENRI-JOSEPH DE PERIER, co-Seigneur de Laval, marié à Demoiselle *Susanne de Saint-Martin.* De ce mariage sont nés : — 1. LOUIS-JOSEPH, Sieur de Laval, né le 17 Juin 1746; — 2. JEAN-BATISTE, — 3. & LOUIS-SERVER DE PERIER.

ESPRIT-JACQUES DE PERIER, second fils de GILLES, & de Demoiselle *Ursule de Vivete*, a épousé *Marie-Antoinette de Piellas*; cousine-germaine de *Thérese de Piellas*, épouse d'Alexandre de Cheylus, mort en 1744, chef d'Escadre de Sa Majesté. De ce mariage sont nés : — 1. ROCH-LOUIS, qui suit; — 2. JOACHIM-DOMINIQUE, retiré depuis plusieurs années en Normandie, à Camby, dans le diocese de Bayeux, proche Caen; — 3. PHILIPPE, mort à Rome, Officier de la Garde du Pape; — 4. ESPRIT; — 5. MARIE-ANNE DE PERIER, mariée à *N..... Lambert.*

ROCH-LOUIS DE PERIER, Sieur de Rives, a épousé *Thérese-Madeleine d'Amphoux*, veuve de Messire Jacques de Rois de Brescou, de la ville de Beaucaire. De ce mariage sont nés : PAUL DE PERIER-DE-RIVES, ancien Officier dans le régiment de Lionnois, & une fille, mariée à *N..... Finiels.*

Cette branche porte les mêmes armes que ci-dessus, c'est-à-dire : d'*or*, *à un poirier de sinople, fruité d'argent, au chef de gueules, chargé d'une étoile à huit raies d'argent*, avec cette devise : *AD SIDERA RAMOS.* Il n'y a de différence de ces armes, avec les précédentes, que pour les émaux, & quelques pieces ajoutées.

Digitized by Google

PERIER, (DE) DE PERIE, DU ET DE PERER, ainſi qu'il eſt indiſtinctement dans les titres; & en latin, *DE PERERIO.*

Cette maiſon eſt ſans contredit une des plus anciennes & des plus illuſtres de la province de Bretagne. Elle eſt ſortie inconteſtablement des anciens Rois, Comtes & Princes de Bretagne, de la branche cadette des Comtes de Cornouailles, qui avoit une origine commune avec les Rois, Comtes & Ducs de Bretagne. *Voyez* Dom Maurice, livre premier, folio 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20, où il établit que Gerenton, Prince d'Albanie fut, ſuivant Ingomar, pere de Conan, qui, ayant ſuivi le tyran Maxime dans les Gaules, l'an 383, fut gratifié par cet uſurpateur d'une portion de l'Armorique. C'eſt de ce Conan, reconnu généralement pour le premier auteur de la maiſon des Rois, Princes, Comtes & Ducs de Bretagne, que ſont ſortis, ſuivant Dom Maurice, folios ci-deſſus cités, les Comtes de Cornouailles, les Comtes de Léon, les Seigneurs de Château-Neuf & de Noyon-ſur-Andelle ſortis de ceux-ci: les Comtes de Vannes, de Rennes & de Nantes, d'où ſont ſortis les Comtes de Penthievre, auteurs des Comtes de Quintin, & les Comtes de Porhoet, auteurs des Vicomtes de Rohan. Budic, I du nom, Comte de Cornouailles, ſuivant Dom Maurice, livre premier, folio 14, fut pere de Budic ou Benedic II, Comte de Cornouailles, mort très-âgé, vers l'an 980, & qui avoit eu Benedic, Comte de Cornouailles, & PÉRIOU ou PERIER, que l'on croit l'auteur de la maiſon DU PERIER, qui a pris ſon nom de la Sirerie DU PERIER, premier fief de la comté de Cornouailles, où cette terre eſt ſituée, comme Geoffroy II, fils d'Alain, I du nom, Comte de Penthievre, & *Déladis*, ſa quatrieme femme, prit le nom de Quintin, ayant eu en partage la ſeigneurie de Quintin, que ſa poſtérité a continué de prendre juſqu'au moment que cette branche de Bretagne, iſſue des Comtes de Penthievre, a fondue dans la maiſon DU PERIER, par le mariage de Pleſſon-de-Quintin, avec GEOFFROY, Sire DU PERIER. *Voyez* Dom Maurice, livre premier, folio 18; comme l'ont fait les ſeigneurs de Château-Neuf & de Noyon-ſur-Andelle, iſſus des Comtes de Léon, auſſi de la maiſon de Bretagne. Dom Maurice,

Digitized by Google

livre premier, folio 16; comme enfin l'ont fait les Comtes de Porhoet, iſſus pareillement de la maiſon de Bretagne, & les Vicomtes de Rohan qui en ſont ſortis. *Voyez* Dom Maurice, livre premier, fol. 20. D'après des faits auſſi notoires, il n'eſt donc point étonnant que le fils cadet de Budic ou Benedic, Comte de Cornouailles, ait pris, vers 940, le nom du premier fief ou juveignerie de la Comté de Cornouailles où la terre du Perier eſt ſituée, & qu'il ſe ſoit appellé PERIOU ou PERIER. Le fait eſt, que ce PERIOU étoit fils cadet de Budic ou Benedic, II du nom, Comte de Cornouailles. *Voyez* Dom Maurice, livre premier, folio 12; voyez-le au même livre, folio 849. Il en eſt fait mention dans les Cartulaires de l'égliſe de Quimper, dans les dons faits à cette égliſe par les Comtes de Cornouailles; ces actes ſont cités par Dom Maurice, livre 3, folio 378, où PERIOU eſt dit fils de Benedic, Comte de Cornouailles, & GUEGON, fils de PERIOU, dans les mêmes donations faites à l'égliſe de Quimper par les Comtes de Cornouailles. *Voyez* Dom Maurice, livre premier, folio 376, 377, 378 & 379. Ce GUEGON vivoit vers 980, & en l'an 1000, mourut HUDRAN, le premier qualifié de Sire DU PERIER, que l'on avoit regardé juſqu'aujourd'hui comme le premier comparateur de cette maiſon, n'ayant point pu découvrir encore s'il étoit fils de GUEGON ou de PERIOU, reconnu ſi authentiquement être fils cadet de Budic ou Benedic, II du nom, Comte de Cornouailles, deſcendant des Rois Alain, Judicaël, Salomon II, Noël III, Noël II, enfin de tous les Rois de l'Armorique & de la Bretagne, comme l'hiſtoire l'a établi, & que la généalogie des Rois, Comtes & Ducs de Bretagne, dans Dom Maurice, livre premier, folio 13 & 14, le prouve inconteſtablement. Le fils cadet de Budic ou Benedic, II du nom, Comte de Cornouailles, qui exiſtoit vers 940, eſt nommé PERIOU, ou GUEGON, qui vivoit vers 980, eſt reconnu pareillement pour être le fils de PERIOU, dans un ſiecle, ſur-tout où tous les cadets des branches cadettes de la maiſon de Bretagne ont tous pris le nom de leurs apanages, & des armes différentes, témoins les Comtes de Penthievre, de Gouello & Davaugour, & les Comtes de Quintin, ſortis des Penthievre; les Comtes de Léon qui ont produit les Seigneurs de Château-Neuf & de Noyon-ſur-Andelle; les Comtes de Vannes, de Rennes & de Nantes, qui ont produit les Comtes de Porhoet, & de ceux-ci, les Vicomtes de Rohan; mais d'autres preuves auſſi fortes que celles-ci, vont établir plus vivement ce que nous avançons. Le bourg de la ſeigneurie DU PERIER, qui eſt le premier fief de la Comté de Cornouailles, eſt une Sirerie conſidérable, dont HUDRAN, Sire DU PERIER, frere ou fils de GUEGON, jouiſſoit l'an 1000. Depuis cette époque, où les noms ſe ſont franciſés, ſortant d'un ſiecle barbare & très-peu connu, cette maiſon a toujours été qualifiée de Sire DU PERIER, & de couſin par les Ducs de Bretagne; elle a joui, dès ces premiers tems, de la plus grande conſidération dans la province : & quoique Pierre de Dreux, *dit* Mauclerc, en parvenant à la duché de Bretagne, par ſon mariage, en 1213, avec Alix, héritiere de Bretagne, ait travaillé toute ſa vie à abattre les grands vaſſaux de la duché, & notamment les branches cadettes de la

Digitized by Google

maiſon ſouveraine, dont il venoit d'en épouſer l'héritiere, encore voyons-nous celle de DU PERIER ſe maintenir toujours dans ce degré de conſidération que lui donnoit ſa haute naiſſance, formant toujours les premieres alliances, & épouſer Pleſſonne de Quintin, héritiere de la branche cadette de Bretagne, & fille unique de GEOFFROY, IV du nom, Comte de Quintin, deſcendant au ſixieme degré de GEOFFROY II, fils D'ALAIN, I du nom, Comte de Penthievre, & *Déladis* ſa quatrieme femme; il eſt aiſé de s'imaginer que ſi GEOFFROY, Sire DU PERIER, n'avoit pas été deſcendant, comme Pleſſonne de Quintin, de la maiſon de Bretagne, qu'on ne lui auroit pas donné une auſſi riche héritiere, & de ce rang. *Voyez* Dom Maurice, livre premier, folio 18; mais il l'étoit inconteſtablement, comme le dit Jean, Duc de Bretagne, en 1420, en accordant le droit de mené à la Cour de Guincamp, à Jean, Seigneur DU PERIER, qu'il traite de couſin, en diſant qu'il tient ſes fiefs, héritages & terres des Ducs de Bretagne, prochement. *Voyez* Dom Maurice, livre 4, folio 1048 & 1049. Le Duc Pierre, le dit encore d'une maniere bien plus forte, en 1451, en créant pour TRISTAN DU PERIER, Comte de Quintin, une baronnie des Etats du nombre des neuf premieres baronnies, qui étoient les pairies de Bretagne; nous rapporterons les diſpoſitions de cette érection.

« PIERRE, par la grace de Dieu, Duc de Bretagne, Comte de Mont-» fort & de Richemont. A tous ceux qui ces préſentes lettres verront : » Salut. Comme à nous de nos droits ſouverains, royaux & ducaux appar-» tiennent, &c. Savoir faiſons, que nous, bien certains du degré & pa-» renté dont notre très-cher & très-amé couſin & féal Triſtan, Seigneur » de Quintin, nous atteint, lequel eſt extrait & conſanguin proche de » notre maiſon, &c. » *Voyez* à la Bibliotheque du Roi, d'Argentré, Dupas, Lobineau, & Dom Maurice, livre 4, folio 1562 & 1563, où ce titre d'érection en baronnie eſt rapporté en ſon entier. *Voyez* le même Dom Maurice, livre 4, folio 1565, ſur le débat qui vint à mouvoir aux Etats ou Parlement, tenu à Vannes, le mardi 25 Mai 1451, en préſence du Duc, ſur la préſéance que TRISTAN DU PERIER prétendoit ſur les maiſons de Derval & de Maleſtroit, créés Barons avant lui. Ne prétendoit-il pas qu'elle lui étoit due, étant anciennement le premier Banneret de Bretagne? Qu'a dit Pierre le Baud, hiſtorien preſque contemporain? ne dit-il pas, page 526 de ſon Hiſtoire de Bretagne, qui eſt à la Bibliotheque du Roi : « que ledit Sire de Quintin avoit été mal conſeillé » de ſe faire créer Baron, car auparavant lui & ſes prédéceſſeurs s'étoient » nommés Comtes, par privilege de la nobleſſe qu'ils avoient d'être auſſi » deſcendus en droite ligne légitime de la génération des Rois, Ducs & » Princes de Bretagne, ainſi que avoient, d'ancienne coutume, tous ceux » qui en étoient extraits? »

Dupas dit la même choſe, folio 181, à la Bibliotheque du Roi; le Duc Pierre de Bretagne l'auroit-il dit auſſi, ſi cela n'avoit pas été? Le Baud, hiſtorien contemporain, l'auroit-il avancé ſi le fait n'étoit point notoire? A-t-il été contredit par perſonne? D'après cela il eſt donc prouvé

Digitized by Google

que la maiſon DU PERIER deſcend par PERIOU, vers 940, de la maiſon de Bretagne, & que la Sirerie DU PERIER aura été une juveignerie de la maiſon des Comtes de Cornouailles, juveigneurs de la maiſon de Bretagne, qu'elle eſt d'une origine des plus illuſtres, & qu'elle poſſédoit cette Sirerie DU PERIER, déjà dans le Xe ſiecle, & au commencement du XIe, & l'a poſſédée encore plus de quatre cens cinquante ans après que l'héritiere de la branche aînée l'a portée dans la maiſon de Laval, ainſi que le comté de Quintin, créé baronnie, aujourd'hui duché de Lorge; la terre du Pleſſis-Baliſſon & de Queſtemberg, & nombre d'autres ſituées auſſi en Bretagne, avec celle de la Roche-Dyré, en Anjou, & & pluſieurs autres ſeigneuries conſidérables, qui, de la maiſon de Laval, ont paſſé dans celles de la Trémoille, de Rohan, de Montmorency & de Rieux, où elles ſont encore en grande partie.

Elle a produit dans ſes différentes branches pluſieurs Officiers de mérite, des Ambaſſadeurs, de grands Magiſtrats, un Maréchal de Bretagne, & nombre de Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, & de différens ordres; tous les hiſtoriens de Bretagne en parlent avec le plus grand avantage, tel que *le Baud*, *Dupas*, *d'Argentré*, *Lobineau*, *Dom Maurice & autres*, *Marca*, *Olagaraye*, *Oyenard*, & le Cahier des Etats pour la branche établie en Béarn, l'hiſtoire héroïque de la nobleſſe de provence, le Pere *Anſelme* dans l'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Morery*, *le Dictionnaire de la Nobleſſe*, à la généalogie de Rohan, tome XII; celles de Matignon & autres, où elle a donné & priſes des filles en mariage, & qui ſont compriſes dans les volumes précédens. Le premier de ce nom, dont la deſcendance eſt établie, eſt :

I. HUDRAN, Sire DU PERIER, mort l'an 1000, & qui paroît, ſuivant toutes les préſomptions, être fils ou frere de GUEGON, vivant vers l'an 980, & petit fils de PERIOU, dans le langage Gothique, ou PERIER en François, fils puîné de BUDIC ou BENEDIC II, Comte de Cornouailles, auquel HUDRAN on donne pour fils :

II. GRASLON, Sire DU PERIER, qui épouſa, l'an 1030, *Guyonne de Quellenec*, fille du Sire *de Quellenec*, dont :

III. EON, Sire DU PERIER, Chevalier, vivant en 1065, marié à *N.... de Morſan*, fille du Seigneur *de Morſan;* il en eut :

IV. MORVAN, Seigneur DU PERIER, mort en 1091, qui, d'*Annette de Kerlech*, ſon épouſe, fille *Daudran de Kerlech*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Triſtanne de la Mothe*, laiſſa entr'autres enfans :

V. YVON, Seigneur DU PERIER, Chevalier; il mourut en 1122, & avoit épouſé *Sibille de Niblemont*, fille de *N.... de Niblemont*, Seigneur de la Roche-Marie, & de *Marguerite de Dolus*, dont :

VI. MAURICE, Sire DU PERIER, mort en 1150, qui de *Marie du Pont*, ſon épouſe, fille du Seigneur *du Pont*, & de *N.... de Kervé*, laiſſa :

VII. HERVÉ, Seigneur DU PERIER, Chevalier, mort en 1181, qui avoit épouſé *Anne de Kulec*, & en eut :

VIII. CONAN, Sire DU PERIER, Chevalier, qui, ſuivant un acte

Digitized by Google

déposé en la Chambre des Comptes de Nantes, dès l'an 1200, cité par *Dom Lobineau*, *livre 2*, *page 429 ou 439*, devoit fournir des Ecuyers & Chevaliers d'Oſt au Duc de Bretagne. Il ne vivoit plus en 1236, & avoit épouſé *Eléonore de Pledran*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Pledran*, Chevalier, & de *Robine de la Mouſſaye*, il laiſſa entr'autres enfans :

IX. HERVÉ, II du nom, Chevalier, Seigneur DU PERIER, qui fit à la mi-Août 1294, une reconnoiſſance au Duc de Bretagne, pour un Chevalier d'Oſt ; c'eſt ce dont fait mention *Dom Maurice*, *livre 3*, *folio 1220*, *1221*, *1222 & 1223*, où il ſe trouve. Le Duc de Bretagne ayant aſſemblé ſon Parlement, le 19 Août 1294, où Oſt de Bretagne, parmi les Seigneurs qui s'y trouverent, eſt compris le Sire DU PERIER, qui l'accompagna auſſi en Gaſcogne, pour joindre ſes forces à Edouard, Roi d'Angleterre, contre le Roi de France. *Voyez* l'hiſtoire de Bretagne, par *Dom Lobineau*, livre premier, folio 282. De ſon mariage contracté avec *Sibille de Faru*, fille de *Jean*, Seigneur de Faru, Chevalier, & de *Marie du Pont*, il eut :

X. ALAIN, Chevalier, Sire DU PERIER, Maréchal de Bretagne, contre lequel un ajournement fut donné devant le Duc de Bretagne, par PHILIPPE, Roi de France, à l'occaſion d'un procès contre Roland de Dinan-de-Montafilan, qui avoit appellé d'un jugement, en cas civil, rendu au profit dudit ALAIN DU PERIER, Chevalier, le 23 Août 1304, comme le rapporte *Dom Maurice*, *livre 3*, *folio 1191* ; il obtint, en 1322, contre le même Roland de Dinan, Seigneur de Montafilan, un arrêt qui occaſionna des différents, leſquels furent portés devant le Roi de France, dit *Dom Lobineau*, *livre premier*, *folio 203*. Il mourut Maréchal de Bretagne, très-âgé, après avoir rendu de grands ſervices à ſon Prince ; & avoit épouſé *Julienne de Lancelot*, fille du Seigneur de Lancelot, Chevalier, dont entr'autres enfans : — 1. GEOFFROI, qui ſuit ; — 2. SALOMOM, marié à *Julienne de Quelen*, pere *Diſnard*, qui a fait la branche de Provence ; — 3. & JEAN DU PERIER, Ecuyer, qui donna quittance, en 1347, au Tréſorier Chauvel, de vingt-une livres douze ſols, de ſa compagnie d'Ecuyers & de Sergens, fut envoyé en ambaſſade en Angletetre, en 1352, ſigna & ſcella de ſon ſceau les lettres que la Ducheſſe de Bretagne adreſſa à Edouard, Roi d'Angleterre, pour traiter de la délivrance de Charles de Blois. *Voyez* Dom Maurice, tome 3, folio 1465 & 1486, & comparut dans la montre du Capitaine Geoffroy de Kerrimel, qui avoit quatre Chevaliers & vingt-ſix Ecuyers, lors du ſiége de Breſt, par le Connétable de Bretagne, en 1375. Dans une révolution ſurvenue en cette province, en 1379, où ſe forma une ligue de la nobleſſe en faveur du Duc, où ſe trouva ce JEAN DU PERIER, Chevalier, lequel fut auſſi du nombre des Chevaliers Bretons, qui, la même année, promirent au Duc de l'accompagner dans la guerre qu'il ſe propoſoit de faire au Roi de France ; il ſe trouva encore au ſiege de Carthage, où il fut tué avec nombre d'autres Seigneurs Bretons. *Voyez* Dom Lobineau, livre premier, pages 346, 407, 421, 425 & 472. On ne croit pas qu'il ait été marié.

XI. GEOFFROY DU PERIER, Comte de Quintin, Seigneur du Perier, épouſa *Pleſſonne de Quintin*, fille unique & héritiere de *Geoffroy*

Digitized by Google

IV, Comte de Quintin, dernier mâle de la maiſon de Bretagne, de la branche cadette des Comtes de Penthievre & de *Robine de Quibriac*, dont le frere *Jean*, II du nom, Comte de Quintin, avoit épouſé, en 1372, *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, Vicomte de Rohan, nommé dans le teſtament dudit Vicomte comme ſon gendre. *Voyez* Dom Maurice, livre 4, folio 657, dont : — 1. ALAIN, Sire DU PERIER, qui fut préſent à la montre de Bertrand du Gueſclin, le premier Août 1371, & premier Octobre de la même année, comme Chevalier-Bachelier, dit *Dom Maurice*, tome 3, pages 1654 & 1657, aſſiſta, le 26 Avril 1379, ainſi que ſes freres, à l'aſſociation de la nobleſſe, pour empêcher l'invaſion des ennemis dans le pays, au rapport du même hiſtorien, tome 2, page 214. Le même ALAIN, Chevalier, avec GUILLAUME DU PERIER, ratifierent à Guincamp, le dernier Avril 1381, le traité fait entre le Roi de France & le Duc de Bretagne, comme il eſt dit tome 2, page 278, de *Dom Maurice*. Ce fut lui qui obtint, en 1383, de ce Prince, de rebâtir ſon château du Perier, à condition cependant qu'il ne ſerviroit point de retraite aux ennemis du Duché de Bretagne. Il eſt repréſenté armé de toutes pieces, ayant ſon ſceau à la main gauche, d'azur, à dix billettes d'or, telles que cette maiſon les porte encore aujourd'hui, & les banieres de Bretagne en plein, avec l'écuſſon de Bretagne à droite, & de Rochefort ou Rieux à gauche, & autour du médaillon il eſt écrit : S. DALAIN, SIRE DU PERIER, ET DU PLESEIZ, BALICSON, ET DE QUESTAMBERT, & au-deſſous, ALAIN DU PERIER, 1387, tel qu'il eſt repréſenté ci-deſſous.

CCLXXXI.

ALAIN DU PERIER.

1387.

Voyez Dom Maurice, à la feuille ou planche 17 des armes, livre 2.

Voyez Lobineau, les divers enregiſtremens faits à la Chambre des Comptes de Bretagne, l'Armorial-général à la Bibliotheque du Roi, le Pere *Anſelme*, les tablettes hiſtoriques & généalogiques, &c. Le Duc convoqua la même année, au mois de Juin, les Etats de la province à Vannes, & parmi les Seigneurs qui s'y trouverent, fut ledit ALAIN DU PERIER, ſelon *Lobineau*, livre premier, page 446 & 459; *Dom Maurice*, tome 2, page 461, ajoute qu'il s'étoit tenu à Rennes un Parlement en 1384, pour la cauſe de Dame Alienor de Kergorlay, contre Meſſire ALAIN, Sire DU PERIER. Il fut du nombre des Seigneurs Bretons, qui, le 28 Novembre 1393, jurerent au Duc de vivre & mourir plus proche à lui qu'aucun autre, en foi de bonté, gentilleſſe, & comme loyaux Chevaliers; c'eſt ce que rapporte *Dom Lobineau*, livre premier, page 486. On ne voit point qu'il ait été marié. — 2. GEOFFROY, qui ſuit.

XII. GEOFFROY DU PERIER, II du nom, Comte de Quintin, Seigneur du Perier, compris, en 1370, dans la montre de Pierre, Sire de la Hunaudaie, où il eſt qualifié Ecuyer, ſelon Dom Maurice, tome III, page 1646, eut ſon château pris & raſé par le Connétable de Cliſſon en 1394, qui faiſoit la guerre aux Ducs de Bretagne pour le Roi CHARLES VI. *Voyez l'Hiſtoire de France, par Villaret, tome XII, page 198, & Dom Maurice, Lobineau, d'Argentré, Lebaud & Dupas*; il avoit épouſé *Suſanne de Kergrois*, fille de *Jean*, Seigneur de Kergrois, & de *Marie de Trogoff*, dont : — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. HENRI, qui s'établit en Bearn en 1380, & eſt auteur de la branche qui y ſubſiſte, rapportée ci-après.

XIII. GEOFFROY DU PERIER, III du nom, Comte de Quintin, Seigneur du Perier, de la Roche-Diré & du Pleſſis Baliſſon; fit une donation en 1405, pour la fondation d'une égliſe collégiale à Quintin, en préſence du ſon neveu, JEAN DU PERIER, fils aîné de HENRI, ſon frere, établi en Bearn : il falloit qu'il n'eût point encore de garçon, puiſqu'il appelle JEAN, ſon héritier. Il fut un des principaux Seigneurs qui ſignerent avant l'Amiral de Bretagne, & promirent fidélité au Duc dans les états tenus à Vannes le 16 Octobre 1410; ſuivit ce Prince en 1425 dans ſa pourſuite contre les Anglois en Normandie; ſe trouva au ſiege de Pontorſon, & à celui de Poincé. *Voyez* Dom Maurice, tome I, page 1015, ratifia, en 1427, avec Alain de Rohan, Comte de Porhoet, Charles de Rohan, Seigneur de Guemené-Quincamp & autres Chevaliers, le traité de paix que le Duc de Bretagne fit avec les Anglois; aſſiſta, le 22 Juillet 1439, à Saint-Malo, avec les autres Seigneurs bretons, au ſupplice d'un Normand, qui avoit voulu livrer la ville de Saint-Malo aux Anglois; fut tué au ſiege de Saint-James : ces faits ſont rapportés dans Dom Maurice, tome II, page 754, tome III, page 792 & 793, & Lobineau, livre I, page 567 & 568; il avoit épouſé, 1°. *Iſabeau de la Motte*, fille unique & héritiere de *Louis de la Motte*, Seigneur de Boſſac, Kerdavi & de Sourdeac, & de *Marguerite Auger*; 2°. *Philippine de Montauban*; 3°. *Tiphaine de Kerandron de Keranrais*, Dame de Coetcanton & de Kernaſſer, dont il eut JEAN DU PERIER, qui paſſa en Guienne, & que l'on croit l'auteur de la branche DU PERIER DE LISLEFORT &

Digitized by Google

DE LARSAN, établie à Bordeaux, rapportée en ſon rang, dont la mere, *Tiphaine de Kerandron de Keranrais*, ſe remaria à Robert le Borgne, Ecuyer, & en eut une fille, mariée en 1457, à Robert de Leſcoet, Chevalier, Chambellan du Roi, Seigneur de Gueriperez, Grand-Veneur de France, veuf de Thomine Péan.

Le Comte de Quintin eut de ſa premiere femme : — 1. TRISTAN, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, *aliàs*, ANNE DU PERIER, mariée à *Silveſtre de la Feuillée*, Vicomte de Plehedel, dont il eſt parlé dans la généalogie de Rohan, tome XII, du Dict. de la Nobleſſe, page 282; — 3. MATHURINE, mentionnée dans le pere Anſelme & Morery, livre 6, page 578, comme deſcendans des anciens Comtes de Quintin, mariée à *Jean de Tournemine*, III du nom, Sire de la Guerche, fils puîné de *Jean de Tournemine*, Sire de la Hunaudaie : elle fut, en 1506, premiere Dame d'honneur de la Reine Anne de Bretagne, & eut cinq aunes trois quarts & demi de drap noir pour le deuil de CHARLES VIII, Roi de France, au rapport de Dom Maurice, tome III, page 792 & 793, & de tous les hiſtoriens du temps : elle avoit aſſiſté au ſacre à Saint-Denis, de la même Reine, en qualité de premiere Dame d'honneur, comme on le verra dans les grands Officiers de la Couronne, à la Bibliotheque du Roi, & dans toutes les relations dudit Sacre.

De la ſeconde femme vint; — 4. JEAN DU PERIER, Seigneur du Pleſſis, Baliſſon, qui, ſuivant un cinquieme compte rendu par Olivier Baud, Tréſorier des guerres en 1455, fut payé pour ſept mois de gages de ſes huit hommes d'armes & deux cens archers, il fut marié, 1°. en 1409 à *Olive de Rougé*; 2°. en 1428, à *Conſtance Gaudin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Marcigné, & de *Jeanne Reboul*, Dame Daſſé & de Lavardin; il n'eut qu'une fille de ſon premier mariage, MARIE DU PERIER, femme de *Roland de Dinan*, Seigneur de Beaumanoir & de Montafilan, mort ſans poſtérité. *Voyez* le Pere Anſelme, folio 8, page 579, à la généalogie de Dinan, & Morery, livre 3, page 219; du ſecond mariage vint : JEANNE DU PERIER, mariée, par contrat du 20 Septembre 1441, à *Bertrand de Goyon*, IV du nom, Sire de Matignon, Baron de Thorigny, auquel elle porta 300 livres de rente. C'eſt d'elle que deſcendent les Comtes de Matignon, les Ducs de Valentinois, & les Princes de Monaco d'aujourd'hui. Et de ce mariage eſt ſorti, par les Matignon, les Ducs d'Harcourt, les Marquis de Corbonnel-Caniſy, les Ducs de Coigni, les Comtes de Marſan de la maiſon de Lorraine, les Marquis de Seignelai, les Marquis de Balleroy, les Ducs de Fitzjames, les Marquis de Traiſnel. *Voyez* la généalogie de Goyon-Matignon, dans le Dictionnaire de la Nobleſſe, dans le pere Anſelme, & à la Bibliotheque du Roi.

XIV. TRISTAN DU PERIER, Chevalier, Comte de Quintin, Seigneur de la Roche-Diré, du Pleſſis-Baliſſon & du Perier; aſſiſta au ſerment prêté à LOUIS XII, Roi de France, par les Barons à ſes Ambaſſadeurs, en 1477, fut témoin au ban de la baronnie Davaugour, fait par le Duc à ſon fils naturel, en 1480, & fut excuſé de ne s'être pas trouvé au Parlement tenu à Rennes, en 1482, parce qu'il étoit, diſent les hiſtoriens bretons, à Saint-Jacques, il fut exécuteur teſtamentaire de Jean de Montauban,

Amiral

Digitized by Google

Amiral de France, ſon beau-frere en 1476, donna quittance au Seigneur de Montauban, ſon beau-pere, le 14 Avril 1448, d'une ſomme de cinq mille livres, faiſant partie de la dot de ſa femme; fut caution de Jean de Rieux, auprès du Duc de Bretagne, en 1476, & parut à la montre de la nobleſſe dans l'Archidiaconé de Dinan, le 24 Juin 1481; il avoit épouſé *Iſabeau de Rohan Montauban*, fille de *Guillaume de Rohan*, & de *Bonne Viſcomti*, dite de *Milan*, fille de *Charles Viſcomti*, Seigneur de Parme, & de *Béatrix d'Armugnac;* c'eſt ce que diſent Dom Maurice, tome II, page 1412, tome III, page 43, 123, 314, 368, 392, 393 & 394, le Dictionnaire de la Nobleſſe, tome XII, page 286, article *Rohan Montauban*, & Lobineau, dans ſon hiſtoire de Bretagne; il n'eut de ce mariage qu'une fille unique nommée JEANNE, qui ſuit, & quoiqu'il fût créé Baron par le Duc de Bretagne, il continua à ſe titrer de Comte comme ſes auteurs, par droit de naiſſance, & comme deſcendant des Rois & Princes de Bretagne.

XV. JEANNE DU PERIER, Comteſſe de Quintin, Dame du Perier, de la Roche Diré, héritiere de cette branche aînée, & Dame d'honneur de la Ducheſſe de Bretagne en 1480, ſelon Lobineau, livre 2, page 1466; épouſa, 1°. *Jean de Laval*, Baron de la Roche-Bernard & de Belle-Iſle, fils puîné & héritier de Gui XIV du nom, Comte de Laval, & d'*Iſabelle de Bretagne*, & 2°. *Pierre de Rohan*, Seigneur de Pont-château, dont elle fut la premiere femme; de ſon premier lit elle eut: *Gui*, XV du nom, Comte de Laval, de Quintin & du Perrier, Seigneur de Vitré, Gouverneur & Amiral de Bretagne, Chevalier de l'ordre du Roi; marié, 1°. à *Charlotte*, Princeſſe de Tarente, fille aînée de *Fréderic*, Roi d'Arragon & de Sicile, & d'*Anne de Savoie*, dont il n'eut que des filles mariées dans les maiſons de la Trémoille & de Montmorency; & 2°. à *Anne de Montmorency*, de laquelle il n'eut encore que des filles, dont l'aînée fut mariée à *Louis de Rohan*, V du nom, Seigneur de Guémené-Monbazon, &c. auquel elle porta la terre du Perier, & l'on croit que cette maiſon la poſſede encore. *Voyez* la généalogie de Laval, de la Trémoille, de Rohan, & de Montmorency. Par ce détail l'on voit que les maiſons de Laval, de la Trémoille, de Montmorency & de Rohan, deſcendent tous aujourd'hui de cette héritiere du Perier, & par eux toutes les premieres maiſons du royaume. Nous ajouterons encore que la maiſon de Laval, depuis que l'heritiere du Perier y eſt entrée, a eu l'honneur de s'allier à la couronne de France, par le mariage de Jeanne de Laval de Montfort, avec Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, cinquieme aïeul direct de HENRI IV.

BRANCHE ÉTABLIE EN BÉARN.

XIII. HENRI DU PERIER, qualifié de Meſſire, d'Ecuyer, de Haut & Puiſſant Seigneur, fils puîné de GEOFFROY, II du nom, Comte de Quintin, & de *Suſanne de Kergrois*, comparut à Caen, le premier Octobre 1371, à la montre de la compagnie du Connétable du Gueſclin, qui étoit de trois Chevaliers Bannerets, vingt-deux Chevaliers-Bacheliers,

Digitized by Google

& de cent ſoixante-quinze Ecuyers, où il faiſoit ſes premieres armes en qualité d'Ecuyer, ſous ſon oncle ALAIN DU PERIER, Chevalier-Bachelier, frere de ſon pere GEOFFROY DU PERIER, Comte de Quintin. *Voyez* Dom Maurice, livre 3, folio 1657 & 1658. Il fut du nombre des douze Chevaliers que le Duc de Bretagne mena avec lui, en 1377, au ſervice du Roi d'Angleterre, avec cent quatre-vingt-ſept Ecuyers, lorſqu'il ſe mit à ſon ſervice. *Voyez* Rymer, tome 7, page 174, & *Dom Maurice*, livre 4, page 178 & 179. Il ſe diſtingua au ſervice du Roi d'Angleterre, qui le fit ſon Lieutenant en Aquitaine, & s'établit en Béarn, vers 1380; & quoique le nom de ſa femme nous ſoit encore ignoré, il eſt cependant à préſumer que ce ſera ſon mariage avec une héritiere de cette province, dont ſon commandement étoit limitrophe, qui y aura fixé ſa deſcendance; ſon frere GEOFFROY, Comte de Quintin, n'ayant point encore d'enfans, en 1405, regarda ſon neveu JEAN, fils aîné, comme ſon héritier, dans la fondation qu'il fit en 1405, d'une égliſe collégiale à Quintin, & le fit ſigner à ladite fondation, en qualité de neveu & d'hoir préſomptif, & qu'il ſcella de ſes armes DU PERIER, le 15 de Mai 1405. *Voyez* Dom Maurice, livre 4, folio 754, en ſa qualité de Lieutenant d'Aquitaine. Le même HENRI DU PERIER, permit, par ſes lettres ſcellées de ſon ſceau, datées du château de Mauléon-en-Soule, limitrophe du Béarn, en 1393, à Louis de Servilho, Ecuyer du royaume d'Arragon, d'aſſigner dans le duché de Guyenne le Sire Dallemant-de-Queralt, Chevalier du même royaume, pour combattre à toute outrance avec ledit Louis de Servilho, promettant d'être le juge de ce combat. Ces lettres ſe trouvent dans les archives de l'Hôtel-de-Ville d'Orthez en Béarn. Il fit ſon teſtament le 20 Mars 1396, & ſubſtitua en faveur de GASSIOT ou PIERRE, *aliàs* GASSIOT, ſon fils puîné, tous les biens qui lui étoient échus, comme puîné de la maiſon DU PERIER, des Comtes de Quintin en Bretagne. On ignore le tems de ſa mort, mais il laiſſa pour enfans : — 1. RAIMOND, dont la poſtérité nous eſt inconnue, qui nomma, le 26 Février 1428, Gaillard de Serre, à une Prébende dans l'égliſe de Naye; on ne ſait ſi c'eſt par droit d'acquiſition ou de fondation d'HENRI ou de ſa femme, ou des auteurs de celle-ci; c'eſt ce qui appert d'un extrait des premiers regiſtres de la collation des bénéfices à Leſcar; — 2. JEAN, qui étant appellé en Bretagne par ſon oncle, s'y fixa, & devint Seigneur de Sourdeac, fut tige de la branche des Seigneurs de Sourdeac, & eut trois fils; ſavoir, JEAN DU PERIER, II du nom, Seigneur de Sourdeac, qui, ſelon *Dom Maurice*, tome 2, page 1722, reçut, en 1457, quinze écus d'Olivier le Roux, Tréſorier, Receveur-général du Duc de Bretagne; GUILLAUME & ALAIN DU PERIER, qui aſſiſterent l'un & l'autre, le 19 Septembre 1467, à la priſe de poſſeſſion des fortereſſes du comté de Ponthieu, & dont GUILLAUME fut Capitaine. JEAN, II du nom, fut du nombre des Chevaliers qui ſervirent dans l'armée du Duc de Bretagne en France, en 1465, dit *Dom Lobineau*, livre premier, page 696; ce peut être le même qui fut nommé Commiſſaire, en 1485, avec le Chancelier de Bretagne, le Bouteiller & les Ambaſſa-

Digitized by Google

deurs du Duc, pour juger le Miniſtre Landais, qui fut condamné à être pendu; il fut auſſi du nombre des Seigneurs Bretons, qui prirent, en 1487, le parti de la France contre leur Duc. *Voyez* Lobineau, livre premier, page 746 & 765, & *Dom Maurice*, tome 2, page 1759. De ces trois freres, JEAN, GUILLAUME & ALAIN, l'un d'eux fut, à ce que l'on croit, auteur d'une branche qui a exiſté en Bretagne; elle a donné des Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, a juſtifié de ſon ancienne nobleſſe lors des recherches faites en 1683, & étoit connue ſous les noms des Seigneurs du Menez & de Kermeluen: on ignore ſi elle ſubſiſte encore; — 3. GASSIOT, qui ſuit; — 4. & PASCAL DU PERIER.

XIV. GASSIOT ou PIERRE GASSIOT DU PERIER, Chevalier, nomma, le dernier Décembre 1438, en ſa qualité de Patron à la Prébende de Naye, vacante par la mort de PASCAL, ſon frere puîné, JEAN DU PERIER, que l'on croit être le même que Jean, Seigneur de Sourdeac, en Bretagne, ainſi qu'il appert de l'extrait des regiſtres des collations des bénéfices à Leſcar. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mail il en eut:

XV. PÉÉS ou PIERRE DU PERIER, ou DU PERER, ſelon l'idiôme Béarnois, Chevalier, Panetier du Roi, Seigneur de Tire, Conſeiller d'Etat du Roi de Navarre, François Phœbus, & de Catherine, ſa ſœur, & premier Juge de Béarn, charge de Magiſtrature alors équivalente à celle de premier Préſident, aſſiſta dans le château de Pau, le 24 Novembre 1482, au ſerment fait par le Roi de Navarre en ſa province de Béarn; & après la mort de ce Prince, il fut député par la Reine Catherine, qui lui ſuccéda au royaume de Navarre, en qualité de Commiſſaire & de Juge de Béarn, pour régler les péages de cette province, par acte paſſé à Pau, le 7 Octobre 1484; c'eſt ce qu'apprend le livre intitulé: *Compilation des anciens privileges & réglemens du Béarn*, que l'on trouve par-tout en Béarn, & notamment dans les archives des Etats du Béarn, ſéant à Pau; à la feuille du ſerment qu'a fait François Phœbus, Roi de Navarre, à la province de Béarn. Il paroît qu'il a été marié deux fois, ſans que l'on ſache encore ſi JEAN, qui ſigna, le 4 Décembre 1489, comme ſon héritier, une quittance donnée par les Généraux, Conſeillers du Roi, ſur le fait & gouvernement de ſes finances, tant en Langue de Oël qu'en Languedoc, de la ſomme de vingt-cinq livres, en récompenſe de certains voyages faits par Meſſire PIERRE DU PERIER, en ſon vivant, l'un des Généraux de la Cour de la juſtice des Aides, ſéant à Montpellier, étoit le ſeul fils du premier lit, comme il y a lieu de le préſumer, & nous feroit croire qu'en quittant l'office de Panetier du Roi pour prendre le parti de la robe, il fut nommé un des Généraux de la Cour de juſtice, ci-deſſus, où il ſe ſera marié, & en aura eu JEAN, & que de-là il repaſſa au ſervice du Roi de Navarre, dont il étoit né ſujet en Béarn; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que, ſuivant ces mêmes lettres en original, en parchemin, ſignées Briçonnet, & ſcellées d'un ſceau en cire vermeille, dont il en reſte encore quelques traces; il ne vivoit plus le 4 Décembre 1489, que ſon fils JEAN donna quittance. Nous ignorons encore ce qu'eſt

Digitized by Google

devenu ce JEAN, qui étant ſon héritier, du premier lit, a dû faire ſouche, & emporter avec lui les biens & les titres de ſa maiſon, & en priver la branche cadette, encore ſubſiſtante; mais de ſon ſecond mariage avec *Marie Dartiguelouve*, il eut: — 1. PIERRE RAIMOND, qui ſuit; — 2. & MARIE DU PERIER, Dame de Momas & de Sevignac, mariée par contrat du 11 Février 1523, à *Jean*, aliàs *Thomas de Terride*, d'une très-ancienne maiſon ſubſiſtante en Béarn.

XVI. PIERRE-RAIMOND DU PERIER, qualifié de Meſſire & de Chevalier, prit d'abord le parti des armes, & fut, le 25 Novembre 1496, homme d'armes dans la compagnie de cent vingt hommes d'armes & archers du Seigneur Robert de Balzac, ſuivant la montre que nous avons en original, de la date ci-deſſus: ladite compagnie toute compoſée de la premiere nobleſſe du Languedoc, du Béarn, de l'Agenois & de la Guienne. Il paſſa de-là, comme ſon pere, dans la haute Magiſtrature, en Béarn, fut Conſeiller d'Etat, & Juge des appeaux de Bigorre. Le Roi de Navarre le nomma arbitre & Ambaſſadeur auprès de LOUIS XII, Roi de France, pour régler, de concert avec Pierre de Biax, Conſeiller du Roi de Navarre; Etienne Poncher, Evêque de Paris, depuis Garde des Sceaux de France; & Pierre de la Bernade, Conſeiller d'Etat: (ces deux derniers nommés par le Roi de France), le différent qui ſubſiſtoit entre la France & la Navarre pour le Béarn: l'acte en fut paſſé à Blois, en 1512, tout à l'avantage du Roi de Navarre, ſuivant un titre en parchemin, intitulé: *le procès-verbal fait pardevant les arbitres, ſur la caſſation de l'arrêt de Béarn*, dépoſé au Tréſor des chartes du Roi à Pau, ainſi que pluſieurs autres titres, coté 9, 12 & 16, au chapitre des Sentences, Lettres-patentes du Béarn, de l'inventaire troiſieme; on doit les trouver auſſi à la Bibliotheque du Roi. Voyez auſſi *Marca*, hiſtoire de Béarn. Ledit PIERRE RAIMOND DU PERIER, jouit, après le décès de ſon pere, de la ſubſtitution faite par HENRI, ſon biſaïeul, & il ſubſtitua de nouveau, par ſon teſtament, trois cens écus d'or à Meſſire GUILHEM-ARNAUD DU PERIER, ſon fils, à la charge de les faire paſſer au ſecond fils qui proviendroit du mariage dudit GUILHEM-ARNAUD DU PERIER, avec Dame *Jeanne de Béarn*, & cela, dit-il, pour imiter la coutume qu'ont eue depuis ſi long-tems ces ancêtres. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut:

XVII. GUILHEM-ARNAUD DU PERIER, Conſeiller du Roi de Navarre, qui acquit au territoire d'Orthez en Béarn, le 10 Octobre 1517, beaucoup de terres, bordes, vignes, côteaux, &c. d'honorable homme Johanicot de Peré, Abbé de Luganhon, au dioceſe d'Oléron, pour la ſomme de deux cens écus de dix-huit ſols piece, par acte paſſé devant Dagos & Vergez, Notaires de Pau; acquit encore de Louis du Plaa, & de Gratiana, ſa femme, une vigne blanche, & un verger, ſitués au terroir de Juranſon, pour le prix de vingt-ſix écus, valant dix-huit ſols piece, par acte paſſé devant François Dagos & Jean Dheriter, Notaires de Pau, depuis 1530 juſqu'en 1533: ces deux actes ſont dépoſés aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Pau, cotés 10 & 12. Il aſſiſta, comme parent & ami, au contrat de mariage de *Jean de Béarn*, avec Demoiſelle *Bertrande de Foye*,

Digitized by Google

passé le premier Septembre 1532, & il y signa après Charles de Gramont, Archevêque de Bordeaux, & avant Etienne de Poylaud, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Guilhem de Baylens, Jean de Poyanne, Jean Damon, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & noble Etienne de Caunar, Chevalier. La minute de ce contrat de mariage est déposée au Greffe de la Cour de Dax, dans les papiers de Gerard Dubois, en son vivant, Lieutenant-Général, & Notaire en la prévôté de cette ville. GUILHEM-ARNAUD DU PERIER avoit épousé *Jeanne de Béarn*, de l'illustre maison de ce nom, descendue des anciens souverains de Béarn, & en eut plusieurs enfans : l'aîné nous est inconnu, & l'on croit qu'il porta ses biens dans la maison Darricaut & de Moncaup, dont l'héritiere est entrée dans celle de Montesquiou-Fesensac, & se disoit Dame DU PERIER ou DE PERER, en Béarnois; le second fils fut MARTIN DU PERIER, qui suit.

XVIII. MARTIN DU PERIER, Conseiller de la Reine Jeanne d'Albret, assista, comme témoin, à l'accord passé entre noble homme Jehan de Secondat, Seigneur de la Roque, Conseiller, Maître d'hôtel ordinaire de la Reine, portant revente en faveur de la Reine, des terres & seigneuries de Roquefort, Sévignac, Montesquieu, Segoignac, Pleissac ou Plessac, Goulard & Cucq : l'extrait de ce titre, en parchemin, est déposé au trésor des chartes du Roi, à Pau, coté 5 au chapitre des reçus & documens d'Armagnac, de l'inventaire troisieme : il fit son testament olographe, le 8 Février 1571, scellé de plusieurs sceaux en lacs de soie jaune, représentant les mêmes armes que sa postérité porte encore aujourd'hui, & que sa maison a toujours porté en Bretagne, qui est d'*azur à dix billetes d'or.* Il y rappelle la substitution ouverte sur la tête de haut & puissant Seigneur HENRI DU PERIER, Lieutenant d'Aquitaine, son quart-aïeul, comme puîné de la maison du Perier, des Comtes de Quintin, de Bretagne : la substitution de celui-ci, du 21 Mars 1396, en faveur des puînés de sa descendance, qui, après avoir passé de Gassiot, son fils, à Messire Pées ou Pierre, son petit-fils, prit fin sur la tête de Messire PIERRE-RAIMOND, DU PERIER, Conseiller du Roi, son arriere-petit-fils, & aïeul de lui MARTIN, lequel PIERRE-RAIMOND, ayant substitué trois cens écus d'or, à son fils GUILHEM ARNAUD, Conseiller du Roi, & aux puînés de sa descendance, ladite substitution s'étoit ouverte sur sa tête, & comme un bienfait qui est, dit-il, depuis si longtemps dans sa famille, ne sauroit trop se perpétuer; il laisse & legue à Messire JEAN DU PERIER DE BENTENJON, Ecuyer, son fils puîné, outre & au-delà de sa légitime, & des avantages qui lui ont été faits dans son contrat de mariage, les trois cens écus d'or qui lui ont été légués & laissés par Messire PIERRE-RAIMOND DU PERIER, son aïeul, voulant qu'ils soient pris du plus clair de son bien, en bonnes obligations ou argent comptant, s'il s'en trouve après son décès, avec la priere qu'il fait d'en laisser après sa mort, la jouissance à noble JEHAN, son fils aîné, pour être transmis à son puîné, s'il lui en vient, &c. il avoit épousé *Catherine de Cassebée*, & en eut plusieurs enfans, dont deux vivoient lors de son testament, savoir; — 1. DANIEL, homme d'armes du Roi de Navarre, depuis HENRI IV, & institué héritier général & universel

Digitized by Google

de ſon pere : on ignore s'il laiſſa poſtérité, & où ſes biens ſont paſſés; — 2. & JEAN DU PERIER, qui ſuit.

XIX. JEAN DU PERIER, Seigneur de BETENJON, fut homme d'armes du Roi de Navarre, depuis HENRI IV, & eſt employé comme Capitaine, le 23 Février 1593, dans le rôle de cinquante chevaux légers, de la compagnie de M. Jean d'Alouzier, toutes compoſées de nobleſſe & de pluſieurs Capitaines; il eſt qualifié de noble Meſſire & d'Ecuyer, & eut le malheur d'embraſſer les erreurs de Calvin, avec une telle force, qu'il ſe fit chef de parti & devint Miniſtre de la religion prétendue-réformée; & faiſant embraſſer à ſon fils, avec la même force, les mêmes erreurs. Ce ſont les différentes révolutions arrivées en Béarn contre la religion, qui ont été cauſe de la ruine & de la décadence de cette branche, & le peu de biens que JEHAN DU PERIER avoit, comme cadet, fut ravagé & incendié; cependant il paroît par deux lettres, que l'on conſerve, de HENRI IV, Roi de France, ſous lequel il avoit ſervi, & de CATHERINE, ſa ſœur, datées de Paris, le premier Décembre 1601, qu'il en étoit fort eſtimé; il avoit épouſé *Marguerite de la Garigue*, comme le dit MARTIN DU PERIER, ſon pere, dans ſon teſtament du 8 Février 1571, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. autre JEAN, tige des Seigneurs de la Hitole, rapportée ci-après; — 3. DANIEL, ſervant dans la marine ſous LOUIS XIII, marié à l'abbaye de Peyraube, & mort ſans poſtérité; — 4. PIERRE DU PERIER, *mort au* château de Bentenjon, ſans alliance, après avoir fait ſon teſtament, le 24 Décembre 1631.

XX. JEAN DU PERIER, II du nom, nommé indiſtinctement dans les actes DU PERIER, DU PERER & DE PERER, comme ſes ancêtres, fut le premier qui prit le *de* au lieu de *du*, avec ſon nom, ce que ſa poſtérité a continué de faire indiſtinctement juſqu'à ce jour; il eſt qualifié de noble, de Meſſire & d'Ecuyer, & fut homme d'armes du Roi, dans la compagnie de ſoixante hommes de guerre à cheval, du Comte de la Rochepot, toute compoſée de perſonnes nobles ou qualifiées, ſuivant le rôle que nous avons du 12 Janvier 1596; il n'eut de ſon pere qu'une médiocre ſucceſſion, & épouſa, le 24 Novembre 1610, *Jeanne de Marque d'Uſſau*, fille d'*Arnaud de Marque* ou *Marca*, Seigneur d'Uſſau, de la même maiſon de *N..... de Marca*, hiſtorien de Béarn & Archevêque de Paris. Cet *Arnaud de Marque* ou *Marca*, fut Miniſtre auſſi de la religion proteſtante, & ſœur de *Jean de Marque*, qui, de ſon mariage, avec *Jeanne de la Fargue*, fille du Procureur Général à la chambre des Comptes, n'eut qu'une fille unique, Dame d'Uſſau, mariée à *Jacques de Béarn*, deſcendant des anciens Souverains de Béarn. C'eſt par le décès du petit-fils de celui-ci, nommé *Jean-Jacob de Béarn*, Baron d'Uſſau, que la baronnie d'Uſſau, & tous les biens appartenans au dernier mâle de la maiſon de Béarn, ont paſſé dans celle de Perier : les terres de Béarn-Saint-Maurice ont paſſé dans la maiſon de Galard, vers 1510, qui en ont pris le nom, & la branche de Béarn-Gerdereſt, dans celle de Béarn-Mioſſens, par le mariage de *François de Béarn*, Baron de Mioſſens, Sénéchal de Marſan, avec *Catherine de Béarn-Gerdereſt*, dont il n'y a eu qu'une fille, *Françoiſe de Béarn*, héritiere

Digitized by Google

des baronnies des états du nom de Mioſſens & de Gerdereſt, mariée à *Etienne-Arnaud d'Albret*, dont la fille unique du feu Maréchal *d'Albret*, a porté tous ſes biens dans la maiſon de Lorraine, & les a laiſſés à ſa mort, en 1692, ſans poſtérité, à Charles de Lorraine, Comte de Marſan, ſon mari, au préjudice des Béarn, Barons d'Uſſau, ſeuls mâles exiſtans & repréſentant la maiſon de Béarn, & au mépris de l'avitinage, qui eſt la ſubſtitution de la province du Béarn, & qui ne permet point de diſpoſer des biens poſſédés par trois dégrés, qui forme l'avitinage, & les fait retourner à la ſouche d'où ils ſont ſortis; de maniere que les baronnies de Mioſſens & de Gerdereſt, ainſi que tous les biens de la branche de Béarn-Mioſſens, portés dans la maiſon d'Albret, & de celle-ci dans la maiſon de Lorraine, devoient retourner de droit, en 1692, au décès de l'héritiere d'Albret ſans poſtérité, malgré ſon teſtament fait en faveur de Charles de Lorraine, Comte de Marſan, ſon mari, à la branche de Béarn, Baron d'Uſſau, repréſentée aujourd'hui par le Baron DU PERIER D'USSAU, héritier du dernier mâle de cette branche, qui ſubſiſtoit, par mâle du nom de Béarn; les Béarn d'Eſpagne étant répréſentés par les Ducs de Medina Cely..... JEAN DU PERIER, eut de ſon mariage : — 1. DANIEL, Capitaine au régiment de Toneins; — 2. JACOB, Enſeigne Colonel du régiment de Betlmne, tué à la bataille des Dunes; — 3. THÉOPHILE, Capitaine au régiment d'Hoquincourt, qui ſuit; — 4. ESTRINGUE DU PERIER, mariée au Sieur *de Benquet.*

XXI. THÉOPHILE DE PERIER, Seigneur de Bentenjon, Sieur de Claverie, Capitaine au régiment d'Hoquincourt, qualifié de Meſſire, de noble & d'Ecuyer, ſe retira, en 1659, après avoir ſervi très long-tems ſous les ordres du Maréchal de Turenne, & s'être trouvé à différens ſieges & batailles, où il reçut pluſieurs bleſſures; il eut ordre du Duc de Gramont, Gouverneur de la province, de ſe tenir prêt avec la nobleſſe, pour marcher au premier ordre à l'arriere-ban, avec armes & bagages, comme il convient à un Gentilhomme de ſon rang; tant qu'il vécut, il aſſiſta aux états généraux de la province dans le corps de la nobleſſe; fournit ſon dénombrement en 1682; fit ſon teſtament; rentra dans le ſein de l'égliſe catholique & romaine, & mourut fort âgé; il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1659, *Anne de Lauboye*, fille de noble *Henri de Lauboye*, & *d'Anne d'Arros*, celle-ci fille de *Jacques d'Arros*, Baron de Biven, & *d'Anne de Béarn*, d'une ancienne nobleſſe qui ſubſiſte, & qui a donné, de nos jours, un Lieutenant-Général des armées du Roi, dans la perſonne du Comte *d'Arros*, mort depuis peu, un Capitaine de Vaiſſeau du Roi, dont eſt le Baron d'*Arros* encore vivant : l'héritiere de la branche d'*Arros*-Biven, eſt fondue dans la maiſon de Meſplez, qui n'a laiſſé qu'une fille, mariée à M. *de Verthamon*, Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux. THÉOPHILE DU PERIER eut de ſon mariage : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. DANIEL, appellé le Chevalier DU PERIER, Capitaine au régiment de Picardie, auteur d'une branche établie à Saint-Jean-de-Luz, rapportée ci-après; — 3. & pluſieurs filles.

XXII. HENRI DU PERIER, Seigneur de Bentajon, Sieur de Claverie,

Digitized by Google

qualifié de Meſſire, Noble & Ecuyer, fut Lieutenant au régiment de Navarre; quitta de bonheur le ſervice; aſſiſta toute ſa vie à l'aſſemblée des états de la province dans le corps de la nobleſſe; reçut une lettre du Gouverneur, pour marcher avec lui pour le ſervice du Roi, & ſe trouver à Pau à l'entrée du Duc de Guiche dans la province, & mourut jeune; il avoit épouſé, 1°. le 21 Décembre 1696, *Jeanne de Salinis de Morlaas*, morte ſans enfans, le 11 Juillet 1709, qu'elle inſtitua ſon héritier; 2°. par contrat du 20 Avril 1711, Demoiſelle *Madeleine de Louboye*, ſa couſine-germaine, niece du Baron de Bordes Deſpoey, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Philiſbourg, où il fut tué, & ſœur de pluſieurs Louboye, Officiers très-diſtingués par leurs ſervices & leur valeur. De ce mariage ſont iſſus: — 1. N.... DU PERIER-CLAVERIE, mort Lieutenant au régiment de Navarre; — 2. & PIERRE DU PERIER-DE-CLAVERIE, qui ſuit.

XXIII. PIERRE DU PERIER-DE-CLAVERIE, qualifié de Meſſire & Chevalier, Seigneur de Bentajon, Capitaine de Grenadiers au régiment de Navarre, & Chevalier de Saint-Louis, commença de ſervir dans les cadets Gentilshommes de Straſbourg, fit toutes les guerres de Bohême & autres pendant près de quarante ans, aſſiſta toute ſa vie, ainſi que ſon frere aîné, à l'aſſemblée des Etats dans le corps de la nobleſſe, eut la douleur de perdre ſon oncle, le Baron *de Bordes-Deſpoey*, Lieutenant-Général des armées du Roi, qui l'avoit appellé auprès de lui pour en faire ſon héritier; mais il eut le malheur d'être tué, peu de jours après ſon arrivée à Philiſbourg, ce qui fit paſſer ſa ſucceſſion à ſon neveu, le Marquis *de Jaſſe*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, d'une des premieres maiſons de la province de Béarn, qui jouit dans ce moment de la terre Deſpoey; il mourut en 1756, à Rennes en Bretagne, ſans alliance, à la veille d'être placé avantageuſement. Par ſon décès, la ſeigneurie de Bentajon paſſa à Meſſire MARTIN DU PERIER, Baron d'Uſſau, ſon couſin germain, dont il ſera parlé ci-après.

BRANCHE DES BARONS D'USSAU, établie à Saint-Jean-de-Luz.

XXII. DANIEL DU PERIER, Chevalier, fils puîné de THÉOPHILE, Chevalier, Seigneur de Bentajon, Capitaine au régiment d'Hoquincourt, & d'*Anne de Lauboy*, commença à ſervir dans les cadets Gentilshommes, fut ſucceſſivement Lieutenant au régiment du Roi, infanterie, Capitaine dans celui de Picardie, & Commandant du Socoa, près Saint-Jean-de-Luz. Il étoit mort en 1710, fort jeune, & a été inhumé dans la ſépulture de la maiſon d'Harneder-de-Salaberinéa, en l'égliſe de Saint-Jean-de-Luz, ne laiſſant à ſa veuve & à ſes enfans qu'une ſimple penſion de cent écus, que LOUIS XIV lui avoit faite, reverſible ſur la tête du dernier de ſes enfans. Il avoit épouſé, le 3 Janvier 1704, *Marie de Harneder*, héritiere de Miriteinénéa, de la même famille de Harneder, dont étoit la mere du Vicomte de Belſunce, mort Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur-Général de Saint-Domingue, & de laquelle ſont les d'Harneder,

Digitized by Google

neder, Vicomtes de Macaye, encore ſubſiſtans. De ſon mariage il a eu : — THÉOPHILE, mort jeune ; — 2. MARTIN, qui ſuit ; — 3. Autre MARTIN, né en 1709, Prêtre, & inhumé dans la Cathédrale de Bayonne ; — 4. JEANNE, née en 1706, morte Religieuſe Urſuline à Saint-Jean-de-Luz ; — 5. Autre JEANNE DU PERIER, née en 1710, vivante ſans alliance.

XXIII. MARTIN DU PERIER, Chevalier, Baron d'Uſſau, Seigneur de Bentajon, Abbé Lay de Saint-Armon & Danos, né le 17 Mars 1708, tenu ſur les fonds de batême par THÉOPHILE DE PERIER, Chevalier, Seigneur de Bentajon, Capitaine au régiment d'Hoquincourt, ſon aïeul paternel, par la Dame *de Harneder*, ſon aïeule maternelle, paſſa à la Guadeloupe très-jeune, où il ſe maria ; devenu héritier de la branche aînée de ſa maiſon, en 1756, par le décès de Meſſire PIERRE DE PERIER-CLAVERIE, Seigneur de Bentayon, mort Capitaine de Grenadiers au régiment de Navarre, & Chevalier de Saint-Louis ; il repaſſa en France, en 1760, & devint auſſi, par le teſtament de Meſſire Jean-Jacob de Béarn, Baron d'Uſſau, dernier mâle de la maiſon de Béarn, en qualité de plus proche parent, héritier de tous les biens de cette maiſon, héritier auſſi des domaines d'Ornoague, d'Haria, & des autres biens ſitués en Baſque, que la Dame Damou, ſa couſine, fille du Baron Damou-Dornoague, avoit tranſmis à ſa fille la Dame de Galtier, après la mort de celle-ci. Il prêta foi & hommage au Parlement de Pau, pour la terre & ſeigneurie de Bentajon, qu'il vendit depuis au Sieur Baron de Maur, pour acquitter les dettes de ſon couſin, prêta auſſi foi & hommage au même Parlement, pour la terre, ſeigneurie & baronnie d'Uſſau, & l'abbaye de Saint-Armon & Danos, ſe fixa & rentra en Béarn, où ſa branche étoit établie depuis 1380, époque de ſa ſortie de la province de Bretagne ; il teſta au château d'Uſſau le 7 Février 1776, eſt mort le 14 du même mois, & a été inhumé dans la chapelle de la paroiſſe d'Uſſau, égliſe de Tadouſſe, auprès du Baron de Bearn d'Uſſau ſon couſin. Il avoit épouſé à la Guadeloupe, en 1742, *Chriſtine de Courtois*, dont : — 1. MARTIN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. MARIE-CLAIRE, née en 1744, mariée à Bordeaux, en 1765, à Meſſire *Marcel-Guillaume de Marin*, Chevalier, ancien Officier de Marine, Gouverneur de Rieux, fils de Meſſire *N.... de Marin*, Commiſſaire Ordonnateur, & Intendant de l'Iſle de la Guadeloupe, & de *N. de la Grigue de Savigny*, & ſœur d'un chef d'eſcadre, vivant encore, & d'un Capitaine de vaiſſeau ; — 3. JEANNE-CHRISTINE, née en 1754, mariée le 5 Août 1771, à Meſſire *Lazare l'Abbé de Talſy*, Chevalier, Chef de brigade, & Colonel dans le corps du Génie, & Chevalier de Saint-Louis.

XXIV. MARTIN-LOUIS DU PERIER, Chevalier, Baron d'Uſſau, Abbé Lay-de-Saint-Armon & Danos, né le 16 Août 1745, a commencé de ſervir dans la premiere compagnie des Mouſquetaires du Roi, a été fait, en 1771, Capitaine de dragons au régiment Royal ; en 1778, Colonel du régiment de Naſſau, Gouverneur de Saint-Jean-de Luz & de Cybour, & fait, en 1782, Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de

Digitized by Google

Saint-Louis ; a prêté foi & hommage au Parlement de Pau, pour ſa ſeigneurie & baronnie d'Uſſau, & fournit ſon dénombrement, a été admis, comme tous ſes ancêtres l'ont été, aux Etats de la province, dans le corps de la nobleſſe, & a épouſé, le 22 Mars 1772, à Bordeaux, Dame *Jeanne-Marie de Bataillard*, veuve du Comte de Thalas, dont juſqu'à préſent : — 1. MARIE-LOUIS-MARTIN-AUGUSTE-THÉOPHILE-MARCEL-CÉSAR, Chevalier, Comte du Perier, né à Saint-Jean-de-Luz, le 6 Décembre 1772, tenu ſur les fonts de batême par Meſſire MARTIN DU PERIER, Chevalier, Baron d'Uſſau, ſon aïeul paternel, & par Dame *MARIE-CLAIRE DU PERIER-MARIN*, ſa tante paternelle ; — 2. BLANCHE-SOPHIE-ADRIENNE-CHRISTINE-ESPRITE-MARIE-ALEXANDRINE, dite Mademoiſelle DU PERIER, née au château d'Uſſau, le 2 Décembre 1773, tenue ſur les fonts de batême par Meſſire ESPRIT-MARIE-ALEXANDRÉ DE CATON, Comte de Thalas, ſon frere utérin, & par Dame *JEANNE-CHRISTINE DU PERIER*, Dame *de Talſy*, ſa tante paternelle ; — 3. JEANNE-DOROTHÉE-CHARLOTTE-HENRIETTE-NICOLAS-OTHON, dite Mademoiſelle d'Uſſau, née à Bordeaux le 3 Décembre 1774, tenue ſur les fonts de batême par le Prince de Naſſau-Siegen, Colonel du régiment Royal Allemand, cavalerie, Chevalier de l'ordre de l'Aigle-Blanc, & de Saint-Staniſlas de Pologne, & par Demoiſelle *DU PERIER*, ſa grande tante paternelle ; — 4. & ANNE-MARIE-HORTENSE-AGLAÉ-GUILLAUMETTE-THÉOPHILE-LOUISE-JEANNE-CLARICE DU PERIER, dite Mademoiſelle de Quintin, née à Saint-Jean-de-Luz le 30 Septembre 1777, tenue ſur les fonts de batême par Meſſire *Guillaume-Théophile de Livin*, Chevalier, Baron de Donop, couſin iſſu de germain paternel, ancien Capitaine des Gardes du Landgrave de Heſſe-Caſſel, Gouverneur & Droſſard de Schwalemberg, d'Oldembourg & de Stappelberg, & par Dame *MARIE-ANNE DU PERIER-LA-HITOLE*, Douairiere de Heiderſtaedt, ancienne Dame d'Honneur de la Princeſſe de la Lippe, couſine maternelle de l'Infant. Cette branche a été dreſſée ſur titres originaux communiqués.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA HITOLE.

XX. JEAN DU PERIER, III du nom, fils puîné de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Bentajon, & de *Marguerite de la Garrigue*, épouſa, le 28 Avril 1608, *Catherine de Layus*, & en eut :

XXI. DAVID DU PERIER, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, marié en 1656, à Demoiſelle *N.... de Belard*, fille de *N.... de Belard*, Seigneur de Bordes, la Hitole & Caſtillon, laquelle lui porta en dot la ſeigneurie de la Hitole ; leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & THÉOPHILE DU PERIER, tige d'une branche ſubſiſtante en Allemagne, rapportée ci-après.

XXII. JEAN DU PERIER, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, épouſa en 1687, CATHERINE DU PERIER DE BENTAJON, ſa couſine au troiſieme dégré, fille de Meſſire THÉOPHILE DU PERIER, Seigneur de Bentajon, Capitaine au régiment d'Hocquincourt, & d'*Anne de Loboy*,

Digitized by Google

dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HENRI, qui paſſa au ſervice du Roi de Naples, devenu depuis Roi d'Eſpagne; il l'y ſuivit, & eſt auteur d'une branche qui y ſubſiſte encore, mais dont la filiation nous eſt inconnue; On croit qu'elle a donnée un Colonel de Dragons, marié à une Dame du Palais de la Reine d'Eſpagne, dont le fils ou petit-fils, Dom JOSEPH DU PERIER, Gouverneur de Cotta-Riſca dans le Mexique, vit encore dans ſon Gouvernement. Il doit avoir des freres, & l'on ignore s'ils ſont mariés.

XXIII. JEAN DU PERIER, V du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, Capitaine au régiment de Baſſigny; épouſa, en 1727, Demoiſelle *Marie de Pémartin*, & en eut : — 1. JEAN-BATISTE, Seigneur de la Hitole, qui n'a point été marié; — 2. HENRI-DANIEL, qui ſuit; — 3. ALEXANDRE, Prêtre, Curé de Saint-Armon & d'Anos, y ayant été nommé par le Baron DU PERIER, ſon couſin.

XXIV. HENRI-DANIEL DU PERIER-DE-LA-HITOLE, Ecuyer, s'eſt marié, le 9 Février 1773, & a pour enfans : — 1. JEAN-HENRI; — 2. & MARIE-THÉRESE DU PERIER.

BRANCHE ÉTABLIE EN PRUSSE.

XXII. THÉOPHILE DU PERIER-DE-LA-HITOLE, Chevalier, fils puîné de DAVID DU PERIER, Seigneur de la Hitole, & de *N..... de Belard*, quitta la France pour cauſe de religion, après la révocation de l'édit de Nantes, ſur la fin du dernier ſiecle, s'établit à Berlin; fut Capitaine dans les grands Mouſquetaires, & chef d'un eſcadron de la Gendarmerie de Sa Majeſté Pruſſienne, mourut dans ſa garniſon de Lebendorf, près de Halle, dans le duché de Magdebourg, en 1713; de ſon mariage contracté avec *Marie-Anne de Gervaiſe Couſi*, il laiſſa : — 1. THÉOPHILE, qui ſuit; — 2. DAVID, Lieutenant au ſervice de Pruſſe; qui repaſſa à celui de France, où il mourut Lieutenant-Colonel & Adjudant Général du Maréchal de Belle-Iſle; — 3. EMILE, Capitaine des Grenadiers au ſervice des Etats-Généraux, mort à Maſtricht, le 13 Avril 1757; — 4. ARMAND, Capitaine de cavalerie dans les troupes de Heſſe, tué au camp de Stade en 1757, ſans poſtérité; — 5. SUSETTE, née à Berlin, le 13 Février 1673, reçue Dame d'honneur de la Princeſſe Régente de la Lippe, puis mariée le 13 Septembre 1725, au Baron *Adolphe-Maurice de Donop*, Seigneur de Ludershof, & Droſſard de Sa Majeſté Britannique, pour le comté de Stornberg, morte à Ludershof, le 6 Mars 1773; elle a eue de ſon mariage : — *Guillaume de Donop*, premier Lieutenant au ſervice de Pruſſe, tué en 1759, à la bataille de Cunersdorf, donnée contre les Ruſſes; — *Simon*, Aide de Camp & Lieutenant Quartier-Maitre pour le Roi de Pruſſe, mort au Quartier-Général de Sa Majeſté Pruſſienne, à Hilſdorf en Saxe, en 1760; — *Auguſte*, Enſeigne au ſervice de Pruſſe, tué à la chaſſe à Ludershof en 1754; — *George-Frédéric-Louis*, mort depuis peu; — *Frédéric-Charles*, Lieutenant Pruſſien, qui a eu d'abord les deux jambes emportées d'un coup de canon, tué à la bataille de Liſſa en Siléſie en 1759; —

Digitized by Google

Guillaume-Théophile, Seigneur de Ludershof, Baron de Donop, né le 19 Juillet 1741, qui a ſervi dans les armées Pruſſiennes, & s'eſt retiré en 1769, étant Capitaine des Gardes de Heſſe-Caſſel ; il eſt Droſſard des Bailliages de Shwalemberg, Doldembourg & de Stappelberg, & a épouſé une de ſes couſines du même nom, dont il a pluſieurs enfans reçus dans les Chapitres nobles d'Allemagne ; — *Marie-Antoinette de Donop*, ainée des trois derniers, mariée à Meſſire *de Swerde*, Seigneur d'Obernauſen, morte en 1765, ſans poſtérité ; — 6. MARIE-ANNE, née en 1709, reçue Dame d'honneur de la Princeſſe de la Lippe, mariée, le 29 Septembre 1731, à *Auguſte de Heiderſtadt*, Droſſard du Bailliage de Barntroup, veuve ſans enfans, & vivante en 1778 ; — 7. LOUISE DU PERIER-LA-HITOLE, né en 1713, vivante à ſa terre de Bourgſolms.

XXIII. THÉOPHILE DU PERIER-LA-HITOLE, Chevalier, Capitaine au régiment de Wirtemberg, dans les troupes Impériales, mort jeune, n'a laiſſé qu'un fils, décédé peu après lui, ſorti de ſon mariage avec une Baronne de Minigérode.

BRANCHE ÉTABLIE EN PROVENCE, formée au dixieme degré, rapportée dans le Nobiliaire de cette province, par Robert, *& dans* Artefeuil.

X. SALOMON DU PERIER, fils d'ALAIN DU PERIER, Maréchal de Bretagne, eut de ſon mariage avec *Julienne de Quelen* : — ISNARD, qui ſuit :

XI. ISNARD DU PERIER, qualifié Damoiſeau, étoit Syndic de cette ville, l'an 1337, s'établit en Provence.

XII. PHILIPPE DU PERIER, en 1351, fut député des états de Provence, en qualité d'Ambaſſadeur auprès du Roi & de la Reine de Naples, en conſidération de ſes ſervices, le Roi de Naples lui fit donation d'un domaine conſidérable, ſitué à Brignole, de la valeur de vingt onces d'or.

XIII. BERTRAND DU PERIER, Chevalier, ſon fils, obtint la confirmation de ce don aux années 1379 ou 1380 ; on trouve dans le regiſtre d'Aix, SIMON DU PERIER, préſent avec pluſieurs Gentilhommes de la ville, pour l'union du bourg Saint-André avec la ville Comtale.

XIV. LOUIS DU PERIER, Chevalier, fils de BERTRAND, fut pourvu de l'office de Viſiteur-Général des Gabelles, par lettres de CHARLES VIII, données à Amboiſe, le 4 Décembre 1486, charge, qui pour lors n'étoit occupée que par des perſonnes de qualité ; puiſqu'il ſuccédoit à Louis de Villeneuve & Raimont d'Agout. Il eut de ſon mariage avec *Anne Teſé* : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. & JACQUES DU PERIER, Chevalier de Rhodes, tué au ſiege de cette place en 1580. *Voyez* Gouſſancourt.

XV. GASPARD DU PERIER, fut Conſeiller au Parlement de Provence lors de ſon inſtitution par LOUIS XII, l'an 1501, il teſta l'an 1530, & laiſſa de *Sibille du Pré*, ſa femme, entr'autres enfans :

XVI. LAURENT DU PERIER, Chevalier, marié avec *Anne du Murotte*,

Digitized by Google

dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CLAUDE DU PERIER, qui eut pluſieurs enfans, mort ſans poſtérité, entre leſquels CHARLES DU PERIER, dont il y a pluſieurs poéſies.

XVII. FRANÇOIS DU PERIER, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI LE GRAND, l'an 1607; c'eſt à lui que Malherbe adreſſa les ſtances qui commencent par ce vers :

Ta douleur, DU PERIER, ſera donc éternelle ?

il ſe maria avec *Catherine d'Etienne*, l'an 1584, dont il eut :

XVIII. SCIPION DU PERIER, Procureur de la province, l'an 1637, qui ſe maria, en 1609, avec *Sibille de Garnier*, des Seigneurs de Montfuron, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE; — 3. & 4. FRANÇOISE & MARIE DU PERIER.

XIX. FRANÇOIS DU PERIER, II du nom, ſe maria à *Marguerite de Duranty de Saint-Louis*, dont il eut : — 1. SCIPION, II du nom, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, — 3. FRANÇOIS, Capitaine des Cuiraſſiers, enſuite Conſul d'Aix, & Syndic de la Nobleſſe, l'an 1698; — 4. MELCHIOR; — 5. LOUIS; — 6. & ANNE DU PERIER.

XX. SCIPION DU PERIER, II du nom, Chevalier, prit le parti de la robe, & fut Conſeiller au Parlement de Provence; marié avec *Gabrielle de Fabry*, fille de *Claude*, Marquis de Rians, dont il eut : — JEAN-BATISTE, qui ſuit :

XXI. JEAN-BATISTE DU PERIER, Chevalier, Officier des Gendarmes Bourguignons, marié avec Demoiſelle *Boyer d'Argens*, dont il a eu FRANÇOIS, qui ſuit :

XXII. FRANÇOIS DU PERIER, III du nom, Chevalier, Officier de Marine, marié avec Demoiſelle *Hamard de Chavrigny*, dont il a eu :

XXIII. CHARLES-PHILIPPE, Chevalier, Marquis DU PERIER, Officier aux Gardes Françoiſes, Ecuyer des Rois LOUIS XV & LOUIS XVI, marié, en 1768, avec Demoiſelle *Ireſne de Villeneuve de Vence*, fille du Marquis *de Vence*, Maréchal de Camp, & de *N..... de la Rochefoucaud.*

Nous avons tout lieu de croire que l'Abbeſſe de Fervaque, la baronne de Schomberg, femme du Lieutenant-Général des armées du Roi & leur frere Brigadier des armées du Roi, Commandant à Cherbourg, ſont auſſi de cette branche de Provence.

BRANCHE DE GUIENNE.

XIV. Noble JEAN DU PERIER, I du nom, que l'on dit être le même que celui qui étoit fils de GEOFFROY DU PERIER, III du nom, Comte de Quintin, & de Tiphaine, de *Kerandron de Keranrais*, ſa troiſieme femme, qui, ſuivant Dom Lobineau, livre premier, page 696, fut du nombre des Chevaliers qui ſervoient en France, dans l'armée du Duc de Bretagne & en Guienne, où il avoit épouſé en ſecondes noces, *Marguerite*

Digitized by Google

de Léon, fille de noble *François de Léon*, & de *Catherine de Noailles*; ce mariage eſt prouvé 1°. par une tranſaction du 20 Août 1487, paſſé par devant Dubaſco, Notaire, dans laquelle JEAN DU PERIER tranſige avec les ſieurs & Demoiſelles *de Léon*, ſes beaux-freres & belles-ſœurs; 2°. par une procuration du 24 Février 1530, paſſée pardevant Peyra, Notaire, que donna *Marguerite de Léon*, veuve de JEAN DU PERIER, à noble ARNAUD DU PERIER, ſon fils, (ces deux actes ſont à la garde note de Bordeaux, en original); de ce mariage eſt iſſu ARNAUD, qui ſuit :

XV. Noble ARNAUD DU PERIER, ſous-Maire de la ville de Bordeaux, en 1539, charge qui a été toujours occupée par la premiere nobleſſe; ſoutint le parti du Roi; ſes maiſons, tant de ville que de campagne, ayant été ſaccagées, le Roi lui ordonna, en conſidération de ſes ſervices & de ſon déſintéreſſement, la ſomme de deux mille quatre cens écus ſol; ce qui apert par deux ordonnances ſignées de Hauticlien & Montmorençy, leſquelles furent produites & inventoriées lors de la recherche de la nobleſſe en 1666; il épouſa *Marguerite de Boudier*, ce qui eſt prouvé par ſon teſtament, du 3 Juillet 1552, retenu par Laffon, Notaire, par lequel il inſtitue ſes héritiers généraux & univerſels, BERNARD, GERMAIN, JOSEPH, & FRANÇOIS DU PERIER; il voulut être enterré dans l'égliſe des Récolets de Bordeaux, en la chapelle de ſa maiſon. De ſon mariage ſont iſſus dix enfans dont ſept garçons & trois filles. GERMAIN en a continué la *poſtérité*.

XVI. GERMAIN DU PERIER, I du nom, Seigneur de Lillefort & de Larſan, épouſa Demoiſelle *Armoiſe de Thibaud*. De ce mariage eſt iſſu PIERRE, qui ſuit :

XVII. PIERRE DU PERIER, I du nom, Chevalier, Seigneur de Lillefort & de Larſan, épouſa, par contrat paſſé devant Bernarge, Notaire-Royal, le 20 Août 1582, Demoiſelle *Marie de la Riviere*, & ſe dit dans ledit contrat, fils de GERMAIN DU PERIER, & de feue *Armoiſe de Thibaud*, de ce mariage ſont iſſus : PIERRE, qui ſuit, & GERMAIN, qui a formé la branche de Larſan.

XVIII. PIERRE DU PERIER, II du nom, Seigneur de Lillefort, épouſa, par contrat paſſé devant Dugus, Notaire, le 2 Mai 1621, Demoiſelle *Jeanne de Jouſſeran*, fille de *Pierre de Jouſſeran*, Marquis de Geniſſac, Chevalier des ordres du Roi. De ce mariage eſt iſſu JEAN, qui ſuit :

XIX. JEAN DU PERIER DE LILLEFORT, épouſa, par contrat paſſé devant Marchais, Notaire-Royal, le 22 Février 1654, Demoiſelle *Charlotte Dubreuil*, fille d'*Alain Dubreuil*, Chevalier. De ce mariage eſt iſſu ALEXIS, qui ſuit :

XX. ALEXIS DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Lillefort, épouſa, par contrat paſſé devant Poupris, Notaire-Royal, le 16 Mai 1699, *Jeanne de Lauvergniac*, fille de *Jean de Lauvergniac*, Chevalier. De ce mariage eſt iſſu PIERRE, qui ſuit :

XXI. PIERRE DU PERIER, III du nom, Chevalier, Seigneur de Lillefort, épouſa, par contrat paſſé par devant Fauga, Notaire-Royal à Bordeaux, le 11 Mars 1736, Demoiſelle *Marguerite de la Molere*, fille de *Bernard de la Molere*, Ecuyer. De ce mariage ſont iſſus : — 1,

Digitized by Google

RAIMOND, qui ſuit; — 2. GUILLAUME; — 3. JOSEPH; — 4. GUILLAUME; — 5. JEAN-MARIE; — 6. RAIMOND; — 7. JEANNE; — 8. JACQUETTE; — 9. BÉATRIX; — 10. MADELEINE; — 11. JEANNE; — 12. & FRANÇOIS DU PERIER.

XXII. RAIMOND DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Lillefort, Capitaine, Commandant au régiment de Beauvoiſis, Chevalier de l'ordre Royal & militaire de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, a épouſé, par contrat paſſé, le 13 Janvier 1778, Demoiſelle *Marie-Jeanne Barel*, fille de *Jean-Touſſaint Barel*, Officier d'Artillerie. De ce mariage ſont iſſus: — 1. RAIMOND-PIERRE DU PERIER-DE-LILLEFORT, né le 24 Février 1779; — 2. MARGUERITE DU PERIER, née le 15 Novembre 1781.

BRANCHE des DU PERIER-DE-LARSAN, iſſue de la précédente.

XVIII. GERMAIN DU PERIER, II du nom, Chevalier, Seigneur de Larſan, épouſa, le 7 Mai 1622, par contrat paſſé devant Gautier, Notaire en Guienne Demoiſelle *Ducréan*. De ce mariage eſt iſſu PIERRE DU PERIER, qui ſuit:

XIX. PIERRE DE PERIER, III du nom, Seigneur de Larſan, épouſa, par contrat paſſé devant Bayer, Notaire Royal à Bordeaux, le 24 Avril 1647, Demoiſelle *Catherine de Lavergne*. De ce mariage eſt iſſu GERMAIN DU PERIER, qui ſuit:

XX. GERMAIN DU PERIER, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Larſan, épouſa, par contrat paſſé devant Bonnet, Notaire de Bordeaux, le 26 Février 1683, Demoiſelle *Serenne de Sauvage*. De ce mariage eſt iſſu JEAN DU PERIER, qui ſuit:

XXI. JEAN DU PERIER, Seigneur de Larſan, épouſa, par contrat paſſé devant Dufaut, Notaire à Bordeaux, Demoiſelle *Marie de Gerus de Montignac*. De ce mariage eſt iſſu MARC-ANTOINE DU PERIER, qui ſuit:

XXII. MARC-ANTOINE DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Larſan, ancien Capitaine au régiment d'Auvergne, Grand-Sénéchal & premier Baron de Guienne, épouſa, par contrat paſſé devant Terſac, Notaire de Bordeaux, le 19 Juin 1749, Demoiſelle *Marie de Verthamont Saint-Fort*. De ce mariage ſont iſſus; — 1. JEAN-BATISTE-GERMAIN, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, né le 17 Juin 1757, reçu Chevalier de Malte en 1780, ayant produit dans ſes quartiers les maiſons de Varthemont, de Gerus, de Gaſq, Page de Monſeigneur le Prince de Conti, & Sous-Lieutenant au régiment de Conti, Dragons; — 3. LOUIS, auſſi Chevalier de Malte, Lieutenant au régiment d'Anjou, infanterie, né le 7 Septembre 1758; — 4. JEANNE, née le 8 Septembre 1750, mariée à *Jean*, Marquis de Galard, Seigeur de Salledebrue; — 5. MARIE-SERENNE, née le 6 Avril 1752; — 6. JEANNE, Religieuſe au Couvent du Paradis, ordre de Fontevrault, née le 8 Juin 1753; — 7. & MARIE DU PERIER, née le 3 Août 1750.

Digitized by Google

XXIII. JEAN-BATISTE-GERMAIN DU PERIER, Chevalier, né le 28 Octobre 1754, eſt entré, en 1771, dans la compagnie des Chevaux-légers de la Garde du Roi, a été Sous-Lieutenant au régiment de cavalerie de la Reine en 1773, retiré en 1783, auſſi Chevalier de Malte, marié, en 1785, à . . . . . a obtenu du Grand-Maître la permiſſion de conſerver la croix de Malte, quoique marié.

Les alliances de cette ancienne Maiſon ſont avec les premieres de la province de Bretagne & du royaume; telles que, Quillenec, Morſan, Kerlech, Niblemont, Dupont, Kulec, Pledran, Lancelat, Kergrois, Bretagne-Quintin, Lamotte-Boſſac, Maleſtroit, Montauban, Kerandron-de-Keranrais, de Coëtcauton, Gaudin, Gayon-Matignon, Rougé, Dinan de Beaumanoir, le Borgne, Langan-la-Feuillée, Tournemine, Laguerche, Beaumanoir-Laverdier, Rohan, Laval, Viſcomti-Ducs de Milan; Montmorency, la Tremoille, Rieux, la Roche-Bernard, Dartiguelouve, Terride-Lomagne, Béarn, Caſſebée, Lagarrigue, Marque Duſſau, Louboy, Harneder, Marin, Talſy, Couſy, Minnigerolde, Donop, Heyderſtatd, de Bourre, Coetmen, Quelen, Dumené, Kernelech, Kergriſt, Kerprig, la Cour, le Borgne, Kerlech, de Perrien, du Chatel-de-Kerlech, Labourdonnois de Roſec, Cliſſon de Keralio, Kermeluen, dans la branche de Provence, d'Etienne, Garnier, Duranty, Fabrideriant, Boyer d'Argens, Rovrigny, Villeneuve-de-Vence, du Mourier, Belloy, Perry-Hauteville, Schomberg; dans la branche de Guienne, Noailles, Jouſſeran de Geniſſac, Dubreuil Lauvergniac, Geres de Montignac, Verthamont de Saint-Fort, & pluſieurs autres, dont le détail ſeroit trop long à rapporter; ce qui donne aujourd'hui à la maiſon DU PERIER des alliances directes avec les plus grandes maiſons de France, quelques-unes des pays étrangers, & même des Souverains.

Les armes : *d'azur, à dix billettes d'or; 4. 3. 2. 1.*

La branche de Béarn *écartele au 1. d'or, à deux vaches paſſantes de gueules, accollées, clarinées d'azur, qui eſt Béarn; au 2. & 4. d'argent, au lion de gueules, armé d'or, qui eſt de Léon; au 3. d'azur, à la tour d'argent crenelée, qui eſt de Caſtille.* Sur le tout, *d'azur à dix billettes d'or, 4. 3. 2. & 1. qui eſt* DU PERIER. Supports, *deux lions, tenant à leur patte chacun un étendard, le premier aux armes de Bretagne, & le ſecond aux armes* DU PERIER, *comme le portoit, en 1387, Alain* DU PERIER, *petit-fils d'*ALAIN, *Maréchal de Bretagne.* Deviſe, *ni vanité, ni foibleſſe; couronne de Comte ou de Baron indiſtinctement.*

La branche de Provence *écartele, au 1. & 3. d'azur à la bande d'or, accampagnée en chef d'une tête de lion, couronnée & arrachée d'or, lampaſſée de gueules; au 2. & 4. de* DU PERIER, *d'azur à dix billettes.* Supports, cimier & deviſe, *de même.* Voyez le martyrologe des Chevaliers de Malte par Gouſſancourt, tom. 2, p. 94.

La branche de Guienne : *porte au 1. & 3. d'azur, à trois poires feuillées & tigées d'or à un épervier, perché ſur un bâton en abyme de même; au 2. & 4. de* DU PERIER, *d'azur à dix billettes d'or.* Supports, cimier & deviſe, de même.

PERRACHE,

Digitized by Google

PERRACHE, en Provence. Les Seigneurs d'Ampus & de Villehaute du nom de PERRACHE descendent de :

Noble FRANÇOIS DE PERRACHE, Conseiller du Roi, Maître des Ports de Provence, dès l'an 1555, & Seigneur de Villehaute l'an 1557. Il a épousé, le 21 Avril 1555, *Marguerite de Chabaud*, & fit son testament le 19 Juin 1582, laissant — JACQUES qui suit, & PIERRE DE PERRACHE.

JACQUES DE PERRACHE, co-Seigneur de Villehaute & d'Ampus, s'allia, le 21 Février 1610, à *Claire de Chabert*, fille de *Jules, & d'Antoinette Martin*, Dame, en partie, d'Ampus, & testa le 15 Novembre 1654: leurs enfans furent; — 1. PIERRE, qui suit; 2. FRANÇOIS; — 3. & BALTAZAR DE PERRACHE.

PIERRE DE PERRACHE, Seigneur d'Ampus & de Villehaute, épousa, le 7 Février 1655, *Anne de Rafelis*, fille de noble *Melchior*, Seigneur de Broves, & de *Gabrielle de Demandols-Trigance*, dont :

JEAN DE PERRACHE, Seigneur d'Ampus, qui de *Veronique de Marin*, son épouse, a laissé plusieurs enfans.

N..... DE PERRACHE, l'aîné, Seigneur d'Ampus, étoit marié, en 1759, à Demoiselle *N.... Gazan*, de la ville de Toulon, dont il a des enfans.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'azur, à la gruë d'argent; & au 2. & 3. d'or, à un serpent tortillé de sinople, mis en pal, au chef de gueules.*

Il y a une autre famille de ce nom à Marseille, qui porte les mêmes armes, dont est chef.

Noble FRANÇOIS DE PERRACHE, Seigneur de Pierrerue, reçu Secrétaire du Roi le 11 Mai 1743, après le décès de noble ANDRÉ DE PERRACHE, son pere, Avocat au Parlement, Seigneur de Pierrerue, lequel avoit été pourvu de la même charge, le 4 Avril 1732, par la démission de noble Claude Boyer, Seigneur de Trebillane. FRANÇOIS DE PERRACHE a épousé Demoiselle *N.... Rippert*, sœur de *Pierre-François*, Baron de Montclar, Seigneur de Saint-Savournin & de Salonet, Procureur-Général au parlement, de laquelle il n'a que des alliances *Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, tome 11, p. 208 & suiv.*

PERROT, à Paris.

NICOLAS-CHARLES PERROT, Auditeur des Comptes, mort en 1747, a laissé, de *Marguerite Martin*, son épouse, — ANTOINE-NICOLAS PERROT, né le 26 Juillet 1737, Conseiller au Grand-Conseil, par lettres du 29 Mai 1761, & reçu le 26 Juin suivant; il a épousé, le 27 Novembre 1769, *Adélaïde-Marie le Marié d'Aubigny*, fille de *Jérôme le Marié d'Aubigny*, Maître des Comptes, & d'*Angélique Jeanne Cousinet*; elle est morte des suites de ses couches, le 17 Novembre 1770, laissant : AUGUSTIN-JEAN-BATISTE PERROT, né le 26 Octobre de la même année.

Digitized by Google

Les armes : *coupé d'azur d'argent, chargé d'un mouton paſſant d'argent ſur l'azur, & l'argent chargé d'un demi-pal ondé, qui joint auſſi une faſce ondée, l'un & l'autre de gueules, & au milieu de la faſce un annelet d'argent.*

PERROT, Seigneur de Saint-Dié : autre famille qui a donné des Conſeillers au Parlement de Paris, un Prévôt des Marchands, & un Préſident, &c. Elle a formé deux branches.

De la premiere étoit FRANÇOIS-HENRI PERROT, Marquis de Fercourt, Capitaine de cavalerie, qui ſe maria, le 19 Décembre 1721, à *M..... Antoinette-Léonore de Créquy*, fille de *François-Léonore de Créquy*, & de *Marie-Antoinette de Schadecte*. Nous ignorons s'il y a poſtérité de ce mariage.

De cette même branche il y a eu un Gouverneur des Iſles & Côtes d'Acadie, dans la Nouvelle France, qui, de ſa femme, *Madeleine de la Guide*, morte en 1698, a laiſſé poſtérité.

Le dernier de la ſeconde branche, étoit CHARLES PERROT, Seigneur de la Malmaiſon, Conſeiller au Parlement de Paris, le 2 Avril 1632, qui n'a eu de ſon mariage, avec *Françoiſe de l'Aubépine*, que : — 1. NICOLAS, Seigneur de la Malmaiſon, mort ſans alliance, Conſeiller au Parlement de Paris ; — 2. & MADELEINE PERROT, mariée à *Jacques-Honoré Barentin*, Préſident au Grand-Conſeil.

Les armes : d'*azur*, *à deux croiſſans d'or l'un ſur l'autre ; celui de la pointe renverſé, au chef d'argent chargé de trois aigles, les vols abaiſſés de ſable.*

PEVREL en françois, & en anglois PEWRELL, ancienne famille noble, originaire d'Angleterre, dont un cadet alla s'établir en Normandie, comme nous le dirons ci-après. Il en eſt parlé dans les ouvrages des Héraults d'armes d'Angleterre, Regiſtres où l'on voit les états des illuſtres familles de ce royaume.

Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, donna le comté de Nottingam à GUILLAUME PEWRELL, que Camdem, hiſtorien Anglois, croit avoir été ſon fils naturel. Ce GUILLAUME PEWRELL, I du nom, en laiſſa la poſſeſſion à GUILLAUME ſon fils, II du nom, & celui-ci laiſſa ce comté à GUILLAUME III, ſon ſucceſſeur : mais Henri II, Roi d'Angleterre, confiſqua tous les biens de ce GUILLAUME III, après l'avoir convaincu d'avoir empoiſonné Ranulphe de Maſtinez, Comte de Ceſtres ; mais ſes biens furent rendus à MARGUERITE PEWRELL, ſa fille, en faveur *de Robert de Ferrieres*, qu'elle avoit épouſé. Ce *Robert de Ferrieres* étoit fils de *Henri de Ferrieres*, Seigneur de Livarot, auquel le Roi Guillaume avoit donné le comté d'Erbi & le château de Sutesbec, où étoient des carrieres d'albâtres, & pluſieurs autres poſſeſſions dans la Province de Stafort ; & ce *Robert de Ferrieres* eut de ſon mariage avec MARGUERITE PE-

Digitized by Google

WRELL, *Guillaume de Ferrieres*, qui fut Comte d'Erbi & auſſi de Nottingam par ſa mere. Ce Comte de Nottingam a paſſé dans la maiſon d'Yorc, ainſi qu'on le voit dans l'hiſtoire d'Angleterre.

C'eſt un nommé HUVELINE PEVREL, cadet de ſa maiſon, qui vint s'établir en Normandie en 1094. Il fut Gouverneur d'Argentan & du château du Homme, dit l'hiſtoire de cette province.

Il avoit un frere, GUILLAUME PEVREL, qui accompagna, en 1112, Henri I, Roi d'Angleterre, duc de Normandie, qui paſſa à l'abbaye de Saint-Evroult, la viſita, & fit ſigner avec lui ce GUILLAUME PEVREL & les autres Seigneurs qui l'accompagnoient, les privileges qu'il confirma à cette abbaye.

JEAN DE PEVREL, I du nom, eut deux fils, ſavoir; — 1. JEAN II, dont nous parlerons en ſon lieu; — 2. & GUILLAUME DE PEVREL, Sire de Monteirollier, connu par ſa valeur ſous le nom de *grand Pevrel, pere des Cauchois*. Il fut tué au ſiege d'Harfleur, en 1436, ſous le Duc de Somercet ou Sombreſſet. Il y a encore trois croix plantées entre les paroiſſes de Neſtreville, Valliquerville & Caudebec, appellées vulgairement *les croix du grand Pevrel, pere des Cauchois*.

Cette famille a poſſédé au pays de Caux & d'Evreux, dans la même province, les terres, fiefs & Seigneuries d'Offranville, Varengeville, Monteirollier, Bémecourt, Hotot, Lauvray, Nogent-le-ſec, Neubot, Beaumeſnil, Martonil, Saint-Martin d'Erblane, Bois-Guerard, Porquet, Pelletot & Saint-Aubin-de-Cretot; ce qui eſt prouvé par les aveux & dénombremens rendus au Roi, avec les foi & hommages deſdits fiefs, en ſa Chambre des Comptes de Paris, par les Seigneurs DE PEVREL, pour le ſerment de fidélité de ſervices dûs à Sa Majeſté, & ratifié par neuf ou dix des chefs de cette famille. On n'y comprend pas les aveux qui ont été perdus dans les guerres des Anglois avec la France, leſquels ont été maîtres de la Normandie pendant l'eſpace de plus de trente années. Ces aveux cependant pourroient encore ſe recouvrer à la Chambre des Comptes de Paris, avant la réduction de la province de Normandie, en 1450. JEAN, RENÉ, GUILLAUME & LOUIS DE PEVREL, maintenus, le 10 Avril 1669, lors de la recherche de la Généralité de Rouen, par M. Barrin de la Galiſſonniere.

Il nous reſte à préſent à donner la filiation de cette famille, qu'on peut remonter, comme on l'a dit, à JEAN, I du nom, qui eut deux fils; — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME DE PEVREL, qui eſt ce *grand Pevrel, pere des Cauchois*, Sire de Monteirollier, connu pour ſa valeur, tué devant Harfleur, en 1435, après avoir chaſſé les Anglois pour la ſeconde fois.

II. JEAN DE PEVREL, II du nom, obtint du Roi d'Angleterre, le 27 Juin 1448, en donation, les fiefs du Porquet & de Varengeville, pour les ſervices importans qu'il avoit rendus à ce Prince. Il épouſa *Thomaſſe de Tournebu*, fille de *Jean de Tournebu*, Ecuyer, dont vinrent; — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME DE PEVREL, dont nous ignorons

Digitized by Google

la deſcendance, tous les deux Seigneurs de Bémecourt, Varengeville, Offranville, Hotot, Lauvray, & autres terres & ſeigneuries; ce qui eſt juſtifié par pluſieurs partages des biens de *Jean de Tournebu*, avec Jean le Gris, Ecuyer, Baron d'Echaufour, qui avoit épouſé la ſeconde fille dudit *de Tournebu*, Seigneur de Bémecourt & de Marbœuf (*).

III. JEAN DE PEVREL, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Bémecourt, de Varengeville, Offranville, Hotot, Lauvray, &c. épouſa *Etiennette Martel*, fille de *N.... Martel*, Seigneur de Marguerite & de Bacqueville en Caux, dont:

IV. ROBERT DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur d'Offranville, Chandolan & Bémecourt, qui ſe maria, en 1456, à *Rauline de Caux*, Dame de Monteirollier, dont vint GUILLAUME DE PEVREL, qui ſuit: ledit ROBERT, tué au ſiége de Gerberoy, ainſi qu'il eſt dit dans l'hiſtoire de Normandie, ſous le nom de Sire de Monteirollier.

V. GUILLAUME DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur de Monteirollier & de Bémecourt, ſe maria avec *Jeanne de Gourlay*, dont il eut: — 1. ANTOINE, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui mourut ſans poſtérité au ſervice du Roi; — 2. LOUIS, qui fut Prêtre, Abbé de Saint-Victor en Caux, & Aumonier du Roi; — 3 RENÉ, mort ſans hoirs; —. 4. JEAN, Seigneur de Monteirollier, Chevalier de l'ordre du Roi, un des cent Gentilshommes de ſa maiſon, épouſa *Eliſabeth de Cauriſy*, dont il eut FRANÇOIS DE PEVREL, Seigneur de Monteirollier, qui ſe maria avec *Françoiſe de Mouchy*, de la branche de Senarpont, tué au ſiége de Gravelines, Enſeigne d'une compagnie de Gendarmes; — 5. & ANNE DE PEVREL qui ſuit:

VI. ANNE DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bémecourt, d'abord Page du Roi, ſervit juſqu'à l'âge de 60 ans. En 1540, la nobleſſe du royaume fut recherchée, & ANNE DE PEVREL produiſit ſes titres de nobleſſe pour lui & pour JEAN DE PEVREL, ſon petit-neveu, Seigneur de Monteirollier, laquelle terre, a paſſé, par mariage, dans la maiſon de Tilly-Blaru, & ANNE DE PEVREL, épouſa, en 1547, *Charlotte de Fumichon*, laiſſa de ſon mariage EME ou AIMÉ PEVREL, qui ſuit, & fut inhumé dans le chœur de Bémecourt, ſous une tombe de pierre, ſur laquelle ſont détaillés ſes ſervices militaires.

VII. EME ou AIMÉ DE PEVREL, I du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bémecourt, ſe maria, le 28 Décembre 1581, avec *Genevieve le Monier*, dont il eut EME ou AIMÉ DE PEVREL, qui ſuit:

VIII. EME ou AIMÉ DE PEVREL, II du nom, ſe maria, le 4 Mars 1612, avec *Marguerite de Moucheron*, de laquelle il eut:

IX. LOUIS DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Béme-

(*) Il eſt bon de remarquer ici, qu'à-peu-près dans le même-tems, un PEVREL avoit armé ſur mer pour l'Angleterre, qu'il penſa périr avec ſa flotte; que le lieu de ce paſſage ſe nomme encore aujourd'hui le pas de PEVREL.

Digitized by Google

court, maintenu comme ancien noble, par M. de Marle, en l'élection de Conches, en 1666. Il avoit épouſé, en 1646, *Marguerite de la Barre*, de Verdun, fille de Meſſire *Daniel de la Barre*, & de Dame *Marie de Clie;* de ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. & PIERRE, qui fut Capitaine de cavalerie pendant 16 ans dans le régiment de Picardie, enſuite Gouverneur de Squerpen, dans l'électorat de Cologne, en 1689, & nommé Capitaine de ſoixante-dix grenadiers au ſiege de Bonne, par le Cardinal de Furtemberg, commanda, en 1679, à Lêve, près Maſtricht, paſſa en Angleterre, en 1688, avec l'Ambaſſadeur de France, ſous le nom ſeul DE PEVREL, dans lequel tems les Anglois commencerent à ſe ſoulever contre le Roi Jacques, par l'intrigue du Prince d'Orange. Les Milords du nom DE PEVREL lui firent un grand accueil & beaucoup d'amitié, & tenterent en vain à le faire entrer dans leur parti contre la France & le Roi Jacques; & malgré leurs ſollicitations, il paſſa d'Angleterre en Hollande, ſe rendit à Bonne, où le Cardinal de Furtemberg, qui y commandoit, ſur ſa réputation & ſur le témoignage de M. d'Asfeld, Gouverneur de la place, lui donna le commandement de ſoixante-dix grenadiers. PIERRE DE PEVREL, de retour en France, fut aſſaſſiné à Paris, par des voleurs, qui lui prirent ſeize cens louis d'or qu'il avoit gagnés dans ſon gouvernement du fort de Squerpen, par les contributions qu'il tiroit des pays circonvoiſins. Il étoit brave & intrépide, & Officier eſtimé parmi ceux de ſon tems. LOUIS XIV, inſtruit de cet aſſaſſinat, en fit informer, tant au Châtelet de Paris, qu'en la juriſdiction de Paſſy-ſur-Seine, regrettant beaucoup ce brave Officier qu'il venoit de perdre.

X. LOUIS-ALEXANDRE DE PEVREL, fils aîné de LOUIS, & de *Marguerite de la Barre*, de Verdun, Chevalier, Seigneur & Patron de Bémecourt, épouſa, en 1698, *Marie-Charlotte le Doux-de-Broſville*, fille de Meſſire *Claude le Doux*, & de *Marthe le Maréchal*, par contrat paſſé à Evreux, le 7 Septembre 1698, devant Gervais Pourru & Pierre Ravault Notaires, dont il eut : LOUIS-FRANÇOIS DE PEVREL, qui ſuit.

XI. LOUIS-FRANÇOIS DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bémecourt, ſe maria avec *Gabrielle Martel*, dont il eut un fils mort ſans hoirs, en 1762, Cornette de dragons au régiment d'Apchon, & deux filles, ſavoir : — 1. MARIE-GABRIELLE, qui ſuit; — 2. & N.... DE PEVREL, mariée à *N.... de Nervet*, d'une ancienne famille d'Evreux, dont poſtérité.

XII. MARIE-GABRIELLE DE PEVREL, a épouſé, en 1732, Meſſire *Louis de Saint-Aignan*, Seigneur de Bois-Revert & de Monteilles, &c. dont poſtérité. *Voyez* SAINT-AIGNAN dans ce volume.

Les armes DE PEVREL, famille qui vient de s'éteindre, & fondue dans la maiſon de *Saint-Aignan*, au dioceſe de Seez, ſont *d'or, au lion iſſant de gueules, fretté d'azur.*

Digitized by Google

PONSONNAILLES (DE) : famille originaire d'Auvergne, où elle eſt connue depuis pluſieurs ſiecles, à Famyrolle, dioceſe & élection de Saint-Flour. Elle eſt diſtinguée par ſes ſervices militaires & ſes belles alliances ; mais malgré ſa haute antiquité, par filiation ſuivie connue ſur titres, le premier eſt BERANGER, qui ſuit :

I. BERANGER DE PONSONNAILLES, vivoit en 1422 ; ce qui eſt prouvé par la donation que lui fit SOUVERAINE DE PONSONNAILLES, Dame de Recouce, ſa ſœur, le 14 Octobre de la même année, & par celle à lui faite de la directe & Seigneurie de Chaſſan, en récompenſe de ſes ſervices & bienfaits, par le Séréniſſime & Magnifique Prince Bernard d'Armagnac, le 9 Août 1432 ; le nom de ſa femme eſt ignoré, mais le terrier du village de Chagouze, paroiſſe de Saint-Flour, dont il étoit Seigneur, fait mention qu'il étoit pere de BONNET, qui ſuit :

II. BONNET DE PONSONNAILLES, Seigneur de Grizoles, du Chaſſan, reçut du Pape, Martin V, un bref d'indulgence, pour avoir contribué par ſes libéralités à la rédemption d'un Roi de Chypre, détenu captif par les Saraſins ; ce bref que l'on conſerve en original, eſt du premier des calandes d'Octobre 1430 ; BONNET DE PONSONNAILLES étoit Seigneur de Grizoles, du Chaſſeran, de Ferprat & de quelques autres terres, dans les paroiſſes de Pauliat & de Saint-Clément en Auvergne, & de Théroudet en Rouergue, ainſi qu'il paroîtra par un regiſtre d'obligations pour arrérages de cens à lui conſentis depuis 1450 juſqu'en 1467. Il vivoit encore en 1491, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré.

III. BERNARD DE PONSONNAILLES, Seigneur de Grizoles & du Chaſſan, marié, le 30 Janvier 1517, avec Demoiſelle *Gabrielle de Miremont*, fille de noble *Arnaud de Miremont*, Seigneur de Montchanſon, & de Demoiſelle *Iſabeau de Montperoux*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, qui a continué la poſtérité après ſon frere aîné ; — 3. PIERRE ; — 4. BERNARD ; — 5. autre PIERRE ; — 6. GUYON ; — 7. JEAN ; — 8. LOUISE ; — 9. autre LOUISE ; — 10. & MARIE-JACQUETTE DE PONSONNAILLES : on ignore le ſort de tous ces enfans, excepté des deux premiers.

IV. CHARLES DE PONSONNAILLES, inſtitué héritier par ſon pere, le 25 Octobre 1541, Seigneur de Grizoles & du Chaſſan, épouſa, le 21 Janvier 1545, Demoiſelle *Jeanne de Laire*, fille de noble *Jean de Laire*, de laquelle il eut un fils mort ſans alliance, & une fille nommée FRANÇOISE DE PONSONNAILLES, mariée avec noble *Louis de Chambeuil*, Seigneur de Chayladet, le 5 Août 1583, auquel elle porta la terre de Chaſſan, qui n'eſt rentrée dans la famille de PONSONNAILLES qu'environ cent ans après.

IV. FRANÇOIS DE PONSONNAILLES, ſecond fils de BERNARD, & de

Digitized by Google

Gabrielle de Miremont, épouſa, le 6 Août 1564, *Jeanne de l'Arbre*, fille de noble *Guyot de l'Arbre*, & de *Marguerite de Murat*, dont :

V. GUYOT DE PONSONNAILLES, Seigneur de Grizoles, qui ſe maria, par contrat du 20 Février 1594, avec *Charlotte d'Apchier*, fille de noble *Jacques d'Apchier*, Seigneur de Billiere, la Beaume, le Beſſons, & de *Jeanne d'Amblard*, dont : — 1. MATHIEU-INNOCENT, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, reçu Chanoine & Comte de Brioude en 1649, ſur ſes preuves faites de quatre générations, tant paternelles que maternelles ; — 3. & PHILIBERT, Prieur de Javoles, diocèſe de Mende, quelque tems Curé de Fauciſolles, & enſuite Archidiacre de Saint-Flour, premiere dignité de cette Cathédrale, par permutation de ſon Prieuré de Javoles, avec Pierre de Pons de la Grange, qui avoit été Chanoine & Comte de Lyon ; ſes bulles ſont du 14 des calandes de Décembre 1666. Il mourut le 12 Octobre 1680.

Nota. Dans le catalogue des Comtes de Brioude, on trouve un PHILIBERT DE PONSONNAILLES, de Grizoles, du Chaſſan, reçu en 1667. Il n'eſt pas aiſé de décider ſi c'eſt ce PHILIBERT dont nous venons de parler, ou un de ſes deux neveux, qui ont porté le même nom de batême. Les auteurs du *Gallia Chriſtiana* n'en diſent rien à l'article des Archidiacres de Saint-Flour.

VI. MATHIEU-INNOCENT DE PONSONNAILLES-DE-GRIZOLES-DU-CHASSAN, Seigneur de Champiol, ſervit dans les compagnies d'ordonnances de ſon tems, nomément dans celle du Baron de Villeneuve, ſuivant un certificat de congé qu'il obtint du Duc de Rohan, le 10 Janvier 1630, & un autre du 12 Septembre 1635, de M. la Merenede, Maréchal-des-logis de la compagnie de Montclar. Il ſervit auſſi dans les ban & arriere-ban, & épouſa *Françoiſe de Chambeuil*, fille de *François*, Seigneur de Chayladet, & *Madeleine de Flouride de Clamouſe*, laquelle apporta en dot la terre de Chaſſan, ſortie de la famille de PONSONNAILLES, en 1593. De ce mariage vinrent : — 1. RAIMOND ; — 2. JOSEPH, qui ſuit ; — 3. PHILIBERT, qui ont été ſucceſſivement Archidiacres de Saint-Flour ; le premier par la réſignation que lui en fit ſon oncle, & ſes bulles ſont du 5 des calendes de Mai 1673, & fut Vicaire-Général du diocèſe, le ſiege vacant par la mort de Jérôme de la Mothe d'Houdaucourt, Evêque de Saint-Flour, arrivée en 1693 ; il mourut lui-même en 1695, & eut pour ſucceſſeur, à l'Archidiaconé, ſon frere cadet, nommé PHILIBERT, qui fut nommé à cette dignité par le Chapitre de la Cathédrale, & mourut le 2 Juin 1710.

VII. RAIMOND-JOSEPH DE PONSONNAILLES-DE-GRIZOLES-DU-CHASSAN, épouſa, le 24 Février 1677, *Françoiſe de Montvallat*, fille de *Charles*, Comte de Montvallat, & de *Gabrielle d'Apchon*. De ce mariage vinrent : — 1. MATHIEU, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, nommé Archidiacre de Saint-Flour, après le mort de PHILIBERT, ſon oncle, qui fut eſtimé,

Digitized by Google

chéri & reſpecté de tout le monde, par la nobleſſe de ſes ſentimens, la pureté de ſes mœurs & ſon affabilité; — 3. VICTOR, d'abord Lieutenant des Grenadiers, dans le régiment de Tournon, d'où il paſſa dans celui de la Reine Dragons, & eſt mort Chevalier de Saint-Louis, après quarante ans de ſervice, dans les guerres de Bavieres; — 4. PHILIBERT, Capitaine dans le régiment de Saillant, qui fut incorporé dans celui de la Gervézaye; — 5. & N..... DE PONSONNAILLES, auſſi Officier dans le même régiment que ſon frere, & tous les deux morts ſans alliances.

VIII. MATHIEU DE PONSONNAILLES-DE-GRIZOLES-DU-CHASSAN, reçu Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere compagnie, où il ſervit pendant ſix ans, paſſa dans le régiment de Champigny, infanterie, où il fut Capitaine; quitta ce régiment pour prendre une compagnie de Dragons, dans le régiment de la Lande du Deffend, & épouſa, le 14 Juin 1715, *Eliſabeth Albòni*, de laquelle il eut :

XIX. JEAN-ERANÇOIS DE PONSONNAILLES-DE-GRIZOLES, Chevalier, Seigneur, Comte de Chaſſan, Seigneur des Angles, la Bruſſiere, Champiol, & autres places, co-Seigneur auſſi de Fancyrolles, qui fut reçu Page du Roi en ſa grande écurie, en 1734, d'où il ſortit pour entrer Officier dans le régiment de Talard, connu aujourd'hui ſous le nom de régiment de Flandres. Il y ſervit l'eſpace de dix ans, & s'eſt trouvé dans les premieres campagnes de Flandres; il a épouſé, le 22 Octobre 1754, *Marie Falçon de Lougevialle*, fille de noble *Antoine-Guérin de Falçon de Lougevialle*, & de *Marie de Talluendier*. De ce mariage ſont nés ſept enfans, ſavoir : — 1. ANTOINE-AUGUSTIN-CLÉMENT, qui ſuit; — 2. ANTOINE, appellé le Chevalier *de Chaſſan*, reçu à l'Ecole Royal Militaire en 1777, & eſt du nombre des éleves du College Royal d'Effiat; — 3. BERNARD-MAURICE; — 4. & 5. MARIE-THÉRESE, dite Madame *de Chaſſan*; & MARIE-JEANNE, dite Madame DE PONSONNAILLES, l'une & l'autre Religieuſes Profeſſes, le 27 Avril 1778, à l'Abbaye-Royale de Blêle, où l'on ne reçoit que des filles de condition; — 6. MARIE-JEANNE; — 7. & MARIE-ANTOINETTE DE PONSONNAILLES, appellée Mademoiſelle *du Chaſſan*, reçue, en 1772, parmi les nobles Demoiſelles de la Maiſon-Royale de Saint-Cyr.

X. ANTOINE-AUGUSTIN-CLÉMENT DE PONSONNAILLES, appellé le Chevalier *du Chaſſan*, a été reçu en Novembre 1771, au College-Royal de la Flêche, en qualité d'éleve de l'Ecole Royale Militaire, dont il a été envoyé au College Royal d'Effiat, & après y avoir reſté un an, il été reçu parmi les cadets de l'Ecole Royale Militaire de Paris, dans le chapitre tenu, le 20 Juillet 1779, par MONSIEUR, Frere du Roi; il a été nommé Chevalier de Notre-Dame de Mont-Carmel.

Généalogie miſe en ordre d'après un mémoire dreſſé ſur les titres.

Les armes : d'*azur à trois cloches, ou ſonnailles d'argent, bataillées de ſable*,

Digitized by Google

ſable, 2 en chef & 1 en pointe, à la bordure d'or, pour deviſe : *TRES IDEM SONANT,* ſupport 2 *lions d'or, langués & onglés de gueules ; pour* cimier, *Couronne de Marquis.*

PONTESCOULANT ou PONT D'ESCOULANT, en Normandie, dioceſe de Bayeux, comme il eſt dit dans ce Dictionnaire, tome IX, page 424 & ſuivantes, de JACQUES LE DOULCET, II du nom, eſt iſſu LOUIS LE DOULCET, qui a formé la branche ſuivante.

LOUIS LE DOULCET, batiſé le 28 Mai 1654, Ecuyer, Seigneur de la Freſnay, Brigadier de l'arriere-ban en 1674, ſecond fils de JACQUES LE DOULCET, II du nom, & de *Françoiſe de la Riviere ;* il épouſa, le dernier Février 1683, *Marie Radulphe*, fille d'*Edmond Radulphe*, & de *Marie Duhamel ;* (*) il mourut le 9 Juin 1727, & ſon épouſe le 31 Octobre 1730, ſuivant leurs extraits mortuaires, & laiſſerent entr'autres enfans : EDMOND-RENÉ, & FRANÇOIS-LOUIS LE DOULCET, qui ſuit

FRANÇOIS-LOUIS LE DOULCET, Ecuyer, né le 3 Septembre 1698, marié, par contrat du 5 Octobre 1728, à *Charlotte-Marie-Madeleine*, ſuivant l'acte de célébration du 4 Novembre 1728 ; il mourut le 15 Août 1776, & ſon épouſe étoit morte le 4 Octobre 1771, ſuivant les extraits mortuaires, laiſſant pour enfans : EDMOND-LOUIS LE DOULCET, qui ſuit, & pluſieurs filles.

EDMOND-LOUIS LE DOULCET, Ecuyer, né & batiſé le 25 Janvier 1740, Cornette au régiment de Meſtre-de-Camps Dragons, le 20 Mars 1759, Lieutenant au régiment de Damas, au mois de Mai 1760, ſous-Aide-Major dans le même régiment au premier Mars 1763, Aide-Major le 24 Mars 1769, commiſſion de Capitaine dans la même annee, réformé en 1776, remplacé Capitaine en ſecond au régiment Royal Navarre, cavalerie en 1777, Capitaine-Commandant, le 13 Mai 1779, paſſé le 4 Juin ſuivant du quatrieme régiment des Chevaux-Legers, aujourd'hui régiment de Septimarie cavalerie, dont il eſt le premier Capitaine - Commandant ; il a épouſé, par contrat du 22 Novembre 1779, & par acte de célébration de mariage, du 25 deſdits mois & an, *Louiſe-Madeleine-Claudine de la Mouche*, fille d'*Antoine-Pierre de la Mouche*, Chevalier, Auditeur des Comptes & Procureur-Général de MONSIEUR, Frere du Roi, & de *Madeleine Thoré.* De ce mariage ſont nées : MADELEINE-AGLAÉ, batiſée le 31 Octobre 1780 ; — & ADELE-MADELEINE-LOUISE LE DOULCET, batiſée en Juillet 1783.

Les armes : *à la croix fleurdeliſée de ſable.*

(*) C'eſt mal-à-propos qu'il eſt dit dans l'Armorial de France, que le nom de la femme de LOUIS LE DOULCET eſt inconnu, & qu'on ne lui donne que deux enfans, ſavoir, EDMOND RENÉ, & MADELEINE.

Digitized by Google

PREVOST (LE), Seigneur d'Aiſec, de Touchimbert, de Sanſac, Beaulieu, Puybotier ou Puybautier, & Traverſay en Poitou : ancienne nobleſſe diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances.

M. de Boulainvilliers, dans ſon état de la France, tome V, page 336, met au rang des Seigneurs Poitevins un HUGUES PREVOST, qui vivoit ſous Guillaume VII, Comte de Poitou, mort en 1086, & enterré à l'abbaye de Mouſtier-Neuf, mais la filiation prouvée par titres de cette famille ne remonte qu'à :

I. PIERRE PREVOST-DE-SALLES, qualifié Varlet, *Varletus*, vivant en 1140; il avoit une ſœur qui fut mariée en 1136, à *Bernard de Broſſe*, dont la fille porta la Vicomté de Limoges, à Aymard d'Angoulême, comme le rapporte du Cheſne. PIERRE PREVOST-DE-SALLES, épouſa *Jeannette Guiot*, & en eut :

II. JEAN PREVOST-DE-SALLES, I du nom, qualifié Varlet & Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, qui rendit hommage de la terre de Salles, en Angoumois, à Hugues, Abbé de Nanteuil en Vallée, le jour de la fête Saint-Pierre, en 1173. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut : — 1. EMERIC; qui ſuit; — 2. GUILLAUME PREVOST, Evêque de Poitiers en 1217, qui ſiégeoit encore, ſuivant le rituel de Poitiers, avant 1225; mais on ignore le tems de ſa mort.

III. EMERIC PREVOST, qualifié Ecuyer, rendit ſon dénombrement de la terre de Salles, comme héritier de JEAN, ſon pere, à l'abbé de Nanteuil, en 1220, & laiſſa pour fils :

IV. JEAN PREVOST, II du nom, Ecuyer, auſſi qualifié Varlet, qui rendit, en 1281, hommage plein, & ſous la redevance de cinq ſols par mutation de Seigneur, de tout ce qu'il poſſédoit dans les Ganheres de la paroiſſe d'Olerac, mouvant de l'aleu des Eſſarts, paroiſſe de Villehonneur, à Aquilin, Evêque d'Angoulême, à cauſe d'*Almode*, ſon épouſe, fille de feu *Pierre Mathei*. Il rendit encore hommage à cet Evêque pour pluſieurs pieces de terre qui dépendoient de ſon évêché, & eut de ſon mariage :

V. EMERIC PREVOST, II du nom, Chevalier, *Miles*, Seigneur d'Aiſec, qui rendit hommage, en 1320, à l'Abbé de Nanteuil, pour pluſieurs pieces de terre qu'il avoit dans la paroiſſe d'Aiſec, dépendantes de cette abbaye; & aveu, en 1330, à l'Evêque d'Angoulême, pour les biens dont il avoit hérité de JEAN PREVOST, ſon pere. Il avoit épouſé, en 1302, *Berthe*, fille de *Guillaume d'Ignac*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit, — 2. & HÉLIE PREVOST, Chevalier, marié à *Catherine de Talleyran-de-Grignols*, qui le fit pere de JEAN PREVOST, Seigneur de la Force, mort ſans alliance, & de MARIE PREVOST, laquelle hérita de cette terre de la Force, & fut mariée le premier Novembre 1441, à *Jean de Beaupoil*, qui rendit hommage de la terre de la Force, en 1450.

VI. JEAN PREVOST, III du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, rendit ſon dénombrement à Ruffec, en 1391, le lundi après l'octave de la Pentecôte, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils unique.

Digitized by Google

VII. GUILLAUME PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec; qui épouſa, par contrat du lundi avant la fête Notre-Dame d'Août 1375, *Catherine de Sanſac*, fille d'*Olivier de Sanſac*, & d'*Agnès de Chambe*. Il tranſigea, en 1390, avec *Jean Corgnoul de Brette*, & *Olivier de Sanſac*, rendit hommage pour la terre de Sanſac, qu'il tenoit de ſon épouſe, à l'abbaye de Nanteuil, le jour de la fête Saint-Barthelemi, l'an 1396, & autre hommage à Ruffec, en 1408, de quelques autres biens qu'il tenoit de ſon épouſe, & qui relevoient de Ruffec. Il eut pour fils :

VIII. JEAN PREVOST, IV du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, de Sanſac & de Touchimbert, marié 1°. à *Jeanne de Paiſette*, & 2°. à *Jeanne de Féris*, Dame de la Boiſſiere & de Beauregard, laquelle étant veuve, rendit hommage de la ſeigneurie de Puybotier, en Novembre 1477. Du premier lit vinrent : — 1. AYMARD, qui ſuit; — 2. SAVARY, auteur de la branche des Seigneurs de Sanſac, rapportée ci-après; — 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en 1470; il fut Procureur de ſon ordre à Poitiers; — 4. FRANÇOISE, mariée à *N.... de la Cropte-de-Bourſac*; & du ſecond lit : — 5. GUYOT, tige de la branche des Seigneurs de Puybotier, de Beaulieu, & de Traverſay, mentionnée en ſon rang; — 6. PIERRE, mort ſans alliance; — 7. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, marié à *Florence d'Ardilionne*, dont : PIERRE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, mort ſans poſtérité; — 8. CHARLOTTE; — 9. & MARIE PREVOST, femme de *Jacques du Couvet*, Seigneur du Genouillé.

IX. AYMARD PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Touchimbert, épouſa, en 1468, *Jeanne de Saugieres*, Dame du Pouyau, dont :

X. ROLAND PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, marié en 1491, à *Guillemine de la Haye-Montban*. Il en eut : 1. AYMARD, qui ſuit; — 2. & JEANNE PREVOST, mariée en 1510, à *François du Laur*, Seigneur de la Coſte.

XI. AYMARD PREVOST, II du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fut chargé, en 1517, de deux curatelles, ſavoir, de GUILLAUME PREVOST, Seigneur de Sanſac, & de celle de *Jean du Couvet*, Seigneur de Genouillé, fit pluſieurs partages, & rendit ſes aveux & dénombremens des biens qu'il poſſédoit. Il vivoit encore en 1546, & épouſa *Françoiſe Bouchard*, dont : 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, femme de *N.... de Ferriere*; — 3. SUSANNE, mariée à *Roland de la Maiſonneuve*; — 4. & ISABELLE, alliée en 1570, avec *N.... d'Argenterie*.

XII. PIERRE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fit pluſieurs partages, rendit ſes aveux & dénombremens de ce qu'il poſſédoit, & épouſa, en 1565, *Marie Braſſard*, de laquelle vint :

XIII. ISAAC PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ſes dénombremens, & épouſa, en 1584, *Iſabeau Guy*, dont pour fils unique :

XIV. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ſes dénombremens, & paſſa des actes de partage, en 1668,

Digitized by Google

avec le Duc de la Force & M. de la Rochefoucaud. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Mars 1628, *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CASIMIR, auteur de la branche des Seigneurs de Londigny, rapportée ci-après ; — 3. & CHARLES PREVOST, Chevalier, marié à *Catherine de la Rochefoucaud*, dont CHARLOTTE PREVOST, mariée avec *Gabriel de Vaſſelot*, Chevalier, Seigneur de Regnier, & mere de *Thérèſe de Vaſſelot*, mariée le 23 Avril 1748, avec JEAN PREVOST-DE-LA-VAUSELLE, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au régiment de Poitou, infanterie, tué à la bataille de Roſbach, mentionné au degré XVI de la branche des Seigneurs de Puybotier & de Beaulieu.

XV. FRANÇOIS PREVOST, II du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert & de Saveille, épouſa en 1688, *Marthe Joly*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & autre FRANÇOIS PREVOST, mort Lieutenant des Vaiſſeaux. Il avoit épouſé *Catherine de la Rochefoucaud*, de laquelle il n'a eu qu'un fils, auſſi nommé FRANÇOIS PREVOST, mort Garde de la Marine.

XVI. FRANÇOIS PREVOST, III du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant des vaiſſeaux, mort en 17 , avoit épouſé *Marie Giton-de-Monlaurier*, dont : SUSANNE PREVOST, Dame de Touchimbert, mariée, en 1713, avec *Henri de Bourdeille*. Elle s'eſt retirée, en 1764, à Port-Royal.

SEIGNEURS DE LONDIGNY.

XV. CASIMIR PREVOST, Chevalier, ſecond fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur de Touchimbert, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, épouſa, 1°. en 1657, *Marie de Robillard*, & 2°. en 1689, *Marie Coullaud*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, tué Capitaine de dragons au ſervice d'Angleterre ; — 2. DIANE, née au mois de Juin 1673, femme de *Charles d'Appelvoiſin*, Marquis de la Roche-du-Maine ; — 3. JULIE, née au mois de Juillet 1674, mariée à *N.... de Volvire* ; — 4. SUSANNE, mariée à *Pierre du Rouſſeau*, Marquis de Fayolle ; — 5. MADELEINE, morte à Saint-Cyr ; — 6 & 7. Deux filles, mortes à Londres ; & du ſecond lit : — 8. AUGUSTE, qui ſuit ; — 9. FRANÇOIS, Capitaine au régiment de Champagne, mort ſans poſtérité, en 1770 ; — 10. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 11. ELISABETH, morte à Saint-Cyr, en 1704 ; — 12. & JEANNE PREVOST, morte Religieuſe en 1756.

XVI. AUGUSTE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, a ſervi dans les Mouſquetaires, & eſt mort en 17 . Il avoit épouſé, en 1729, *Jeanne-Madeleine de Buſſy-Lameth*, dont : AUGUSTE-FRANÇOIS, qui ſuit ; & deux filles, l'aînée, mariée avec *Pierre de Vaſſogne*, Chevalier, Seigneur de la Brechinie ; la cadette, nommée THÉRÈSE PREVOST, entrée à Saint-Cyr en 1749, en eſt ſortie en 1761, & eſt morte ſans alliance au mois de Novembre 1772.

Digitized by Google

XVII. AUGUSTE-FRANÇOIS PREVOST, appellé le Marquis de Touchimbert, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challone, Coulombier, Montalembert, &c. D'abord Page du Roi, à ſa grande écurie, au mois de Juillet 1749, ſucceſſivement Capitaine de cavalerie, en 1764, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1775, *Jeanne-Charlotte Chapt-de-Raſtignac*, dont : JEAN PREVOST, Chevalier, né le 22 Février 1776.

SEIGNEURS DE LA ROCHEGROSBOIS.

XVI. JEAN-PREVOST, Chevalier, Seigneur de la Rochegroſbois, fils puîné de CASIMIR, & de *Marie Coullaud*, ſa ſeconde femme, ci-devant Officier de dragons, a épouſé, 1°. en 1736, Demoiſelle *Jeanne de Lauvergnat*, & 2°. Demoiſelle *Benigne de la Chauſſée*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE-CHARLES, Chevalier, Capitaine au régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu ; — 3 & 4. Deux filles, nommées MARIE ; — 5 & 6. THÉRESE & SUSANNE ; & du ſecond lit : — 7. GABRIEL PREVOST, reçu Chevalier de Malte, en 1772 ; — 8. & ANGÉLIQUE PREVOST.

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-LA-ROCHEGROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épouſé, 1°. en 1770, Demoiſelle *Cherade de Montbron*, morte ſans enfans ; & 2°. en 1774, Demoiſelle *Roſe-Angélique de Ferrou*, fille de Meſſire *N.... de Ferrou*, Chevalier, Seigneur de Mondion, dont eſt née ROSE-SILVIE-PREVOST.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SANSAC.

IX. SAVARY PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanſac, ſecond fils de JEAN, IV du nom, Seigneur d'Aiſec, & de *Jeanne de Paiſette*, ſa premiere femme, épouſa *Louiſe d'Ardillione*, dont ſortit :

X. GUILLAUME PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanſac, marié à *Catherine Guy*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE-PREVOST-DE-SANSAC, Archevêque de Bordeaux, qui célébra un Concile provincial, en 1582, & mourut en 1591 ; — 3. & LOUISE PREVOST, alliée dans la maiſon des Comtes de Chabans.

XI. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanſac, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, Conſeiller en ſon Conſeil-privé, Gouverneur de FRANÇOIS II, & Gouverneur du pays Bordelois, Lieutenant-Général des armées du Roi, fut du nombre des Seigneurs élevés avec FRANÇOIS I. Ce Prince diſoit ſouvent : (comme le rapporte Brantôme dans la vie des hommes illuſtres) *Nous ſommes quatre Gentilshommes de la Guyenne qui combattrons en lice, & courrons la bague contre tous allans & venans de la France, MOY, SANSAC, D'ESSÉ & CHATEIGNERAYE.* Le Duc d'Aumale, Colonel-général de la cavalerie légere, ayant été fait priſonnier par le Marquis Albert, LOUIS PREVOST, connu ſous le nom *de Sanſac*, exerça ſa charge par *interim*. Les plus grands Seigneurs de ce tems-là commençoient par ſervir dans

Digitized by Google

la cavalerie. On lit dans les *Annales d'Aquitaine*, « que le Roi étant à » Rancour, fut averti de la proueſſe & valeur des aſſiégés à la Miran- » dole, & de leurs ſaillies, où le neveu du Pape fut occis, & pluſieurs » autres de ſon parti; & que là le Seigneur *de Senſac*, qui y comman- » doit, éterniſa ſon nom ſur le ſang ennemi, & ſe tailla un trophée » d'immortalité ». Ce fut pour la belle défenſe qu'il y fit, que HENRI II l'honora du collier de ſon ordre, qui ne ſe donnoit alors que pour un acte ſignalé. Il commanda pluſieurs fois les armées pendant les guerres civiles, notamment aux ſiéges de la Charité & de Vezelay, reprit la ville d'Angoulême ſur les Huguenots, en 1562, & mourut en titre de Maréchal de France, (dit encore Brantôme) non qu'il en ait jamais été pourvu, mais il en avoit l'état, les gages & la penſion. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1565, Demoiſelle *N.... de Montbron*, dont:

XII. JEAN PREVOST, Baron de Sanſac, auſſi Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances, Commandant à Bordeaux & pays Bordelois. Il paroît par la lettre que lui écrivit CATHERINE DE MÉDICIS, le 31 Octobre 1578, qu'elle l'honoroit autant de ſa confiance que de ſon eſtime. Cette Princeſſe parle avec éloge des ſervices de feu M. *de Sanſac*, exhorte ſon fils à l'imiter, & à bien faire, comme il a fait juſqu'ici, ce dont le Roi & Elle ſont contens; & que, ſuivant cela, le Roi lui a continué, à ſa requête, la penſion de quatre mille livres tournois, que lui avoit accordée le feu Roi, ſon fils. Le Baron *de Sanſac* mourut au ſiége de Chartres, en 1595, ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle *N.... de Maillé-Brezé*. Ainſi tous les biens de cette branche paſſerent aux Comtes *de Chabans* qui en furent héritiers, à cauſe de LOUISE-PREVOST-DE-SANSAC, entrée dans leur maiſon, comme on l'a vu ci-devant.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PUYBOTIER, DE BEAULIEU, &c.

IX. GUYOT PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, fils de JEAN, IV du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, &c. & de *Jeanne de Séris*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 19 Juin 1512, avec *Raimond-Nicolas*, Abbé de Nanteuil. Il épouſa *Marguerite Tiſon*, laquelle devenue veuve, fournit ſon dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 26 Mars 1519, pour les fiefs de la Michelie, la Boiſſiere, &c. au nom & comme mere & tutrice de ſes enfans, ſavoir: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JACQUETTE, mariée, par contrat du dernier Avril 1532, à *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve; — 3. & FRANÇOISE PREVOST.

X. JACQUES PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, rendit aveu & dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 15 Octobre 1534; tranſigea, le 19 Décembre 1535, avec *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, ſon beau-frere, touchant la ſucceſſion de ſes pere & mere, & la dot promiſe à JACQUETTE PREVOST, ſa ſœur, par ſon contrat de mariage. Il eut de *Robine des Prés*, ſon épouſe;

Digitized by Google

XI. JEAN PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, marié par contrat du premier Avril 1567, à *Françoiſe d'Archiac*, fille de feu *Jean d'Archiac*, Ecuyer, Seigneur de Montenac, & d'*Anne des Motiers*, dont:

XII. FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier & de la Michelie, qui tranſigea, le premier Mars 1618, ſur les droits ſucceſſifs de FRANÇOISE PREVOST, avec *Jean Dupont*, Ecuyer, Sieur de la Vallée, *François Megret*, Ecuyer, Sieur de Fondireuſe, faiſant pour Demoiſelle MARIE PREVOST, ſa mere; & LOUIS PREVOST, Ecuyer, Sieur de la Chaume, & autre FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Octobre 1599, *Jacquette de Nouſieres*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſiere & de Sauze, & de *Françoiſe de Baudry*. Il en eut:

XIII. FRANÇOIS PREVOST, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, qui rendit hommage à l'abbaye de Nanteuil, le 4 Juillet 1657. Il fut maintenu, le 2 Mars 1665, ſur la production de ſes titres de nobleſſe, par M. Colbert, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majeſté, dans les Généralités de Poitiers & de Tours. Il ſervoit au ſiége de Montauban lorſque le Duc de Mayenne y fut tué; & avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1635, *Madeleine Barbarin*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, & de *Françoiſe Charpentier*, de laquelle il eut:

XIV. FRANÇOIS PREVOST, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu & de Puybotier, marié, par contrat du 21 Janvier 1664, à *Renée Mandron-de-Rancogne*, Dame de Traverſay, fille de *Jacques Mandron*, Ecuyer, Seigneur de Rancogne, & de *Charlotte de la Gréſe*. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, d'abord Page du Roi dans ſa grande écurie, enſuite Mouſquetaire, & Capitaine de cavalerie au régiment de la Reine, d'où il fut tiré pour être Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefoucaud. Il eſt mort garçon, retiré du ſervice, en ſon Château de Traverſay, en 1716; — 2. ACHILLE, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara; — 3. Autre ACHILLE, Cornette de cavalerie, tué à la bataille de la Marſaille; — 4. LOUIS, qui ſuit; — 5. GABRIEL, appellé *le Chevalier de Traverſay*, mort Cornette de cavalerie; — 6. JEAN PREVOST, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; & ſix filles, mortes Religieuſes, trois à la Trinité de Poitiers; deux à la Viſitation de la même ville; & la ſixieme à la Viſitation de la Rochefoucaud.

XV. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, Puybotier & la Vauſelle, Capitaine de cavalerie au régiment de la Reine, mort à Niort en Poitou, en 1729, avoit épouſé, le 12 Janvier 1717, *Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Chevalier, & de *Catherine de Bret*, dont: — 1. GABRIEL, Capitaine d'infanterie dans le régiment de la Marche-Province, mort à Ratiſbonne; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS PREVOST-DE-PUYBOTIER, ci-devant Major du régiment de la Marche, infanterie, enſuite Commandant les recrues de Poitiers, Chevalier de Saint-Louis, & retiré Lieutenant-Colonel d'infanterie; — 4. Une fille, mariée au Seigneur *de Juyer*; — 5. Une autre fille, Religieuſe à

Digitized by Google

Puyberland; — 6 & 7. Et deux autres filles, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. JEAN PREVOST-DE-LA-VAUSELLE, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au régiment de Poitou, infanterie, tué à la bataille de Roſback, en 1757, avoit épouſé, le 23 Avril 1748, *Thérèſe de Vaſſelot-de-Regnier*, fille de *Gabriel de Vaſſelot*, Chevalier, Seigneur de Regnier, & de CHARLOTTE PREVOST-DE-TOUCHIMBERT, dont: FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL PREVOST, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Lieutenant au régiment de la Sarre, en 1776.

BRANCHE DE TRAVERSAY.

XV. JEAN PREVOST-DE-TRAVERSAY, Chevalier, ſixieme fils de FRANÇOIS, III du nom, & de *Renée Mandron-de-Rancogne*, Dame de Traverſay, ancien Officier de cavalerie, s'eſt trouvé aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, a été bleſſé à la derniere, & eſt mort, en 1773, à Rochefort. De ſon mariage, avec Demoiſelle *Henriette du Queſne-Guiton*, fille d'*Abraham*, IV du nom, Marquis *du Queſne*, Lieutenant-général des armées navales, & de Dame *N.... de Voutron*, ſa ſeconde femme. Il a eu: — 1. LOUIS-ABRAHAM PREVOST-DE-TRAVERSAY, Capitaine de cavalerie au régiment de Penthievre, en 1743, qui s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, a été fait priſonnier à celle de Roſback, où il a reçu quatre bleſſures, & vit retiré du ſervice, ſans alliance, Chevalier de Saint-Louis, avec rang de Lieutenant-Colonel de cavalerie; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. ABRAHAM HENRI, Lieutenant des vaiſſeaux du Roi, puis Aide-Major de la Marine, péri dans un naufrage, en 1767, ſur les côtes de Bretagne, Commandant la frégate *le David*. Il refuſa de ſe ſauver, répondant à ceux qui vouloient l'y engager, *qu'il s'occuperoit de lui quand la derniere perſonne du vaiſſeau ſeroit hors de danger*; — 4. JEAN-BATISTE, mort Lieutenant d'artillerie à la Martinique, en 1762, ſans alliance; — 5. HENRIETTE, mariée, en 1753, à *François-Xavier le Moine-de-Sérigny*, ancien Capitaine au régiment du Roi, infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons, Gardes la marine, & deux filles; — 6. CHARLOTTE, qui a été élevée à Saint-Cyr, d'où elle eſt ſortie encore fille; — 7. MARGUERITE, auſſi élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 8. & MARIE-PREVOST, Religieuſe Bénédictine, à Sivray en Poitou.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-TRAVERSAY, Chevalier, entré dans la Marine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1756, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, a épouſé, en 1753, à la Martinique, *Claire du Queſne-de-Longbrun*, dont: — 1. JEAN PREVOST-DE-TRAVERSAY, reçu Garde la Marine en 1766, & Enſeigne des vaiſſeaux du Roi en 1776; — 2. AUGUSTE-JEAN; — 3. SEVERE; — 4. LOUIS-JUSTIN; — 5. ARMAND; — 6, 7 & 8, CLAIRE, LAURE & PAULINE PREVOST, non encore mariées.

Les

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à deux faſces de ſable, acompagnées de ſix merlettes de même, 3, 2 & 1.*

PREZ, (DES) *BRANCHE AINÉE DE CETTE MAISON.*

CHARLES DES PREZ, XV du nom, Marquis des Prez, Seigneur de Roche, Chévigny, Veſvre, & autres lieux, &c. fut d'abord Page du Roi à la grande Ecurie en 1756, enſuite Cornette au Régiment de Royal Lorraine, cavalerie, où il a fait, en cette qualité, partie de la derniere guerre, à la paix de 1762, fut fait ſous-Aide-Major au même régiment, a quitté le ſervice immédiatement après la reforme de 1776, faite par M. le Comte de Saint-Germain, alors Miniſtre de la Guerre, & n'eſt point marié.

GABRIEL DES PREZ-DE-ROCHE, ſon frere, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Cathédrale de Nevers forment cette branche.

BRANCHE des DES PREZ-DE-BEAUREGARD, cadette de la précédente.

GUILLAUME-JOSEPH, Marquis DES PREZ-DE-BEAUREGARD, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, penſionnaire du Roi, retiré avec rang de Major, après 24 ans de ſervice, en 1780, &, ainſi que ſon couſin, n'eſt point marié.

VICTOIRE-ARMAND DES PREZ, Chevalier de Beauregard, au ſervice depuis 1760, actuellement Capitaine à la ſuite du régiment de la Rochefoucaud, dragons.

La maiſon DES PREZ, dont l'origine ſe perd dans l'antiquité, eſt connue en Nivernois depuis la fin du XII^e^ ſiecle, comme il appert d'après les regiſtres de la Chambre des Comptes de Nevers, où l'on voit un fief de ſon nom (regardez au nombre des plus anciens de cette Province) qu'a poſſédé cette maiſon. Le Pere Anſelme dans ſon hiſtoire *des grands Officiers de la Couronne*, rapporte à la généalogie de la maiſon DES PREZ, de Montpeſat en Quercy, GUILLAUME DES PREZ, Echanſon du Roi CHARLES VI, qui eſt de celle-ci, dont la filiation, non interrompue, remonte à ODET DES PREZ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Loudun, l'Ecluſe & Soullerin, dont il a rendu foi & hommage au mois de Juillet 1332. On compte au nombre de ceux de cette maiſon, qui a formé quatre branches, un Chevalier de l'ordre, inſtitué par le Roi JEAN, en 1360, un Echanſon du Roi CHARLES VI, un Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & Capitaine d'une compagnie de gens de pied, ſous les Rois HENRI IV & LOUIS XIII, un Commandant de l'arriere-ban des années 1690 & 1692, & quantité d'Officiers, ſoit de cavalerie, dragons & infanterie, &c.

Les alliances directes de cette maiſon, ſont en 1595, avec celle de Cleves, des anciens Ducs de Nevers, celle de la Grange, d'Arquien, en 1628, dont il y a eu un Maréchal de France, celle de

Digitized by Google

Gouffier, en 1440, auſſi illuſtrée, celle de Maumigny, en 1638, celle de Chéry, dont il y a eu un Evêque de Nevers, & celle d'Orléans, Seigneurs de Crécy, &c.

ANECDOTES HISTORIQUES.

GUILLAUME DES PREZ, Ecuyer, Seigneur de Loudun, la Mothe, Latigny, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, ſuivit le Roi à la conquête du royaume de Naples & de Sicile, qui, en récompenſe de ſes ſignalés ſervices, le gratifia, par lettres en forme de Charte, du 9 Avril 1494, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris, des terres & marquiſats de Montagnano & Limozam, ſitués dans le comté Moliſe, près Naples, confiſqués ſur Girard d'Aragon, de la maiſon ſouveraine de ce nom, pour en tranſmettre la propriété & le titre, à perpétuité, à tous ceux de ſon nom & famille, nés ou à naître, en légitime mariage, ſeul avantage qu'il ait pu conſerver, puiſque, par la révolution arrivée peu de tems après la ſoumiſſion du royaume de Naples, ledit GUILLAUME fut obligé d'abandonner les terres dont le Roi lui avoit fait don, & a été du nombre des Français reſtés dans ce royaume, qui furent aſſez heureux pour échaper aux excès de fureur & de vengeance des Napolitains. Il revint en Nivernois avec ſon titre de donation, & peu de fortune, ayant engagé les terres qu'il y poſſédoit avant ſon départ pour ſe ſoutenir pendant la guerre.

Armes de cette maiſon, telles qu'on les voit encore peintes ſur les vitraux de la chapelle, fondée par les ſeigneurs de cette maiſon, en l'égliſe de Saint-Martin-de-Nevers; *trois coquilles d'or en champ d'azur, dont deux en pointe, & une en bas, & deux chevrons briſés, d'argent.*

PUIS (DU): Pierre du Puis, né le 8 Février 1689, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, le 10 Juillet 1709, Conſeiller au Parlement, le 27 Janvier 1712, Préſident au Grand-Conſeil, le 10 Février 1720, Maître des Requêtes Honoraire, mourut le 16 Février 1758, âgé de 69 ans. Il étoit fils de JEAN DU PUIS, Tréſorier de la maiſon du Roi, mort le 24 Juin 1724, & de *Marie-Théreſe Poyret de Grandval*, morte le 28 Janvier 1734; il avoit épouſé *Marie-Anne-Charlotte Ruau du Tronchot*, morte en Août 1761, fille de *Charles Ruau du Tronchot*, Seigneur de Villedieu, Chevalier de Saint-Michel, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, mort le 20 Juillet 1729, & de *Marie-Anne Lépineau*. De ce mariage ſont nés : — 1. JEAN-CHARLES-PIERRE, Conſeiller au Parlément de Paris, le 2 Mai 1748; — 2. un autre garçon, mort; — 3. ELISABETH-MARIE, mariée, le 15 Août 1742, à *Louis-Léon le Bouthillier*, Comte de Beaujeu, Capitaine dans le régiment du Roi, depuis Brigadier des Armées, lors veuf de *N..... le Bouthillier de Chavigny*, ſa couſine; — 4. & ANNE-MARIE-JEANNE DU PUIS, mariée, le 10 Septembre 1742, à *Louis-Alexandre Savary*, Seigneur de Saint-Juſt, Grand-Maître

Digitized by Google

des Eaux & Forêts de Rouen, & de *Marie-Angélique le Cordier de Troncq.* Elle eſt morte, laiſſant de ſon mariage un fils & une fille.

Les armes : d'*azur*, *à la bande d'or*, *engoulée de 2 têtes de lions de même*, *& accoſtée de ſix beſans d'argent*, *chargée d'une hermine de ſable.*

PUJOL, & non PUJOLS, comme il eſt dit au tome XI de ce Dictionnaire, pages 577 & 578.

La famille de PUJOL, dont les armes ſont en effet d'*argent*, *au lion de ſable*, *couronné*, *armé & lampaſſé de gueules*, eſt bien originaire du Languedoc, mais rien ne prouve que ce ſoit poſitivement de la ville de Beaucaire. Son nom, & la maniere dont il s'écrit ſans *s*, prouve aſſez ſon origine, qui vient indubitablement du château de PUJOL, dans le Toulouſin, aſſiégé, pris & raſé en 1213, par Simon de Monfort, Comte de Toulouſe. *Hiſtoire Général de Languedoc*, *tome III*, *liv. 22*, *p. 247*, *preuves de la même Hiſtoire*, *même volume*, *page 51.*

Dans tous les actes, notamment celui du jugement de maintenue de nobleſſe, rendu le 17 Octobre 1670, par M. Bazin de Bezons, Intendant de la province de Languedoc, jamais le nom de PUJOL n'eſt écrit avec une *s*; l'Hiſtoire Général de Languedoc déjà citée, où il eſt fait mention de ce nom, ne l'écrit pas autrement que PUJOL. *Voyez le tome IV*, *preuv. pag. 443*, *V. pag. 64*, *234*, *319*, *449*, *452*, *495*, *585*, *590*, *616*, *658*, *preuv. col. 84.*

Dans le jugement même de M. Bazin de Bezons, non-ſeulement JEAN DE PUJOL y eſt reconnu propriétaire de la baronnie de la Grave, mais qualifié Baron de la Grave, Seigneur de Roſnel, &c.

Il n'y avoit point de PUJOL, Lieutenant-Colonel de Carabiniers en 1761, comme on le lit dans ce Dictionnaire, & comme on va le prouver ci-après.

BRANCHE établie à Valenciennes, Capitale du Hainaut-Français.

VI. PIERRE-JEAN DE PUJOL, cinquieme fils de PIERRE, qui acheta du Marquis d'Ambre, le 7 Mai 1665, la terre & baronnie de la Grave, fut cadet dans le régiment d'infanterie de la Fere, en 1666, dans celui de l'Amiral, Lieutenant dans le régiment de Monpeſat, en 1667, Capitaine dans le régiment de cavalerie de Verdelin, en 1674, Capitaine dans le régiment de cavalerie de Has, en 1677, dans ceux de Laurieres & de Bligny, en 1679; leva, en 1682, une compagnie de cavalerie à ſes frais; paſſa dans Bellegarde la même année, fut reçu Chevalier dans l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazarre, en 1684, paſſa en 1693, avec ſa compagnie de Carabiniers du régiment de Girardin, pour être incorporé dans le régiment Royal Carabiniers, fut fait Chevalier de l'ordre Royal & militaire de Saint-Louis, en 1694, Lieutenant-Colonel d'une brigade de Carabiniers, en 1702, Meſtre-de-

Digitized by Google

Camp de cavalerie, en 1704, Brigadier des Armées du Roi, en 1710, & eut une brigade de ſon nom l'année ſuivante 1711; il mourut à Valenciennes, le 13 Novembre 1727, avec trente-deux bleſſures. Un certificat donné par les ennemis même qui le firent priſonnier, atteſte qu'il en reçut douze en défendant ſon étendart au combat de Maurillac, donné en Catalogne, le 27 Juin 1674. De ſon mariage, en 1693, avec *Marie-Philippe Réfroy le Clercq*, il a eu quatre enfans, ſavoir : — 1. PIERRE-JEAN-LOUIS-JOSEPH, mort à Paris, le 18 Janvier 1704; — 2. JEAN-BATISTE-DENIS-JOSEPH, qui ſuit; — 3. CATHERINE-FRANÇOISE-DENISE, reçue à Saint-Cyr, par brevet du 6 Octobre 1708, mariée, le 7 Octobre 1717, à *N..... Desbaraux*, Baron de Montagus, Lieutenant pour le Roi, en la citadelle de Lille en Flandres, morte au château de Montargis en Languedoc, le..... — 4. & JEANNE-ELISABETH-DENISE DE PUJOL, mariée en..... à *Pierre de Faure de Saint-Maurice*, Baron de Montpéon, ancien Page de LOUIS XIV, Major de ſon régiment d'infanterie & ſon Lieutenant à Valenciennes, morte à Toulouſe le 16 Août 1776.

VII. JEAN-BATISTE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL, fut Cornette de carabiniers, en 1709, Lieutenant en 1714, Capitaine en 1718, reçu Chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint-Lazare, en 1728, Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, en 1735, Lieutenant-Colonel en 1743, bleſſé à la bataille de Fontenoy, en 1745, Meſtre-de-Camp la même année, Brigadier des armées du Roi le premier Janvier 1748. Il épouſa, le 18 Février 1727, *Floride le Hardy*, fille de *Charles-Albert le Hardy*, Seigneur de Famars, Laloge, & ancien Prévôt de la ville de Valenciennes, morte le 13 Juillet 1775, de laquelle il eut ſept enfans, ſavoir : — 1. N...., mort en naiſſant; — 2. CHARLES-PHILIPPE-DENIS-JOSEPH, qui ſuit; — 3. N.... mort au maillot; — 4. LOUIS-DENIS-JOSEPH, d'abord Abbé, étant à l'hôtel des nobles à Douay, puis Lieutenant dans le bataillon de milice du Hainaut, eſt mort à Pondichéry, en 1754, Capitaine au ſervice de la compagnie des Indes; — 5. JEAN-DENIS, rapporté après ſon aîné; — 6. ALEXANDRE-DENIS-JOSEPH, mentionné après ſes freres; — 7. MARIE-CAROLINE-DENISE, mariée en 1776, à *N.... Poiſſon Deſlondes*, Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Colonel au Corps Royal du Génie.

VIII. CHARLES-PHILIPPE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL, élevé au college des Quatre Nations, puis Enſeigne & Lieutenant, en 1735, dans le bataillon de milice de Soiſſons, Enſeigne, en 1743, dans le régiment d'infanterie d'Aubetere; Cornette, en 1744, dans le régiment Royal, carabiniers; Lieutenant dans le même corps en 1746; Capitaine à la ſuite du régiment de cavalerie de Lénoncourt, en 1755; & en pied, la même année, dans les carabiniers; Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, en 1758; bleſſé, en 1759, à la bataille de Minden; mourut à Valenciennes, ſans avoir pris d'alliance, le 29 Novembre 1774.

VIII. JEAN-DENIS DE PUJOL, étoit déjà Lieutenant au régiment d'infanterie Allemande de la Marck, à la bataille de Lauwfeld, en 1747,

Digitized by Google

où il fut bleſſé. Son nom Français le fit réformer à la paix de 1749. Il ne diſcontinua point ſes ſervices, fut Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant dans le régiment de Carabiniers de MONSIEUR. Il fut encore dangereuſement bleſſé aux batailles de Créevelt & de Minden. Il mourut dans ſa terre du grand-Perray, en Août 1782. De ſon mariage, avec *N.... Dorvaux*, qu'il épouſa, à Angers, en 1775, eſt né à Angers, le 20 Janvier 1778, ULFRIED DE PUJOL.

VIII. ALEXANDRE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL, a été ſucceſſivement Page du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Enſeigne, Lieutenant, & nommé à une compagnie au régiment d'infanterie du Dauphin. Il fut bleſſé à la bataille de Berghen, en 1759. Il n'a point diſcontinué ſes ſervices, & eſt aujourd'hui Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Commiſſaire-principal des guerres en Hainaut, Prévôt, Chef de la ville & du Magiſtrat de Valenciennes. De ſon mariage avec *Marie-Louiſe de Valicourt*, le 18 Décembre 1763, ſont nés une fille & huit garçons, tous morts en bas-âge.

Les armes : comme nous l'avons dit au commencement de cet article.

Digitized by Google

R

REFUGE, du reſſort de Rennes en Bretagne; ceux de ce nom, par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Novembre 1668, furent déclarés nobles d'ancienne extraction; la filiation de cette famille remonte à

I. ALAIN DE REFUGE, Seigneur de Menchay, paroiſſe de Prévalay & de Kernazret, Evêché de Léon, qui ſe maria, en 1380, à *Tiphaine du Chaſtel*, fille de *Tanneguy du Chaſtel*, célebre dans l'Hiſtoire de France, il en eut : — 1. HERVÉ, Seigneur de Menchay & de Kernazret, dont la poſtérité, qui reſta en Bretagne, s'eſt éteinte en 1660; — 2. GAUVAIN, qui ſuit; — 3. & BRICET DE REFUGE, lequel ſervoit avec Olivier de Cliſſon, en 1375, ſous Jean de Rie Gouverneur de la Rochelle, dont la poſtérité reſta auſſi en Bretagne.

II. GAUVIN DE REFUGE, vint en France avec *Tanneguy du Chaſtel*, ſon oncle, & teſta en 1448; il avoit épouſé, 1°. la fille d'*Yvon de Liſle*; 2°. la fille de *Jean de Villebreſme*; & 3° *Nicole de la Ferté*. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RAOUL, Chanoine d'Orléans, qui, le 30 Mai 1399, fit l'acquiſition de la terre de Courcelle, dans la paroiſſe de Ligneres près Freteval; — 3. & GUILLAUME DE REFUGE, mort ſans alliance.

III. JEAN DE REFUGE, Général des Aides, puis des Finances, Conſeiller de Louis, Duc d'Orléans, frere de CHARLES VI, Gouverneur, pour lui, de la ville d'Aſt en Piémont, vivoit en 1430, & épouſa *Jeanne de Faucrois*, fille de *Renaud de Faucrois*, Maître des Eaux & Forêts de Blois, dont; — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & RAOUL DE REFUGE, rapporté après ſon frere aîné.

IV. PIERRE DE REFUGE. Seigneur de Fougeres, Général de France, Gouvernenr d'Aſt, Capitaine de cinquante lances, Chambellan du Duc d'Orléans, aſſiſta au procès de Jean, Duc d'Alençon, en 1458, vivoit encore en 1480, & eut de *Marguerite Chambellan*, ſon épouſe; — 1. JEAN, Seigneur du Cartier, marié à *Marie de Barbançois*, & mort ſans enfans; — 2. MARIE, femme 1°. d'*Abel de Maillé*, Seigneur de Villerorain, en 1484; & 2°. de *Jean Potin*; — 3. JEANNE, mariée à *Jean de Villebreſme*, Seigneur de Fougeres; — 4. & MARGUERITE DE REFUGE, mariée à *Pierre de Prunelé*, Seigneur d'Ouarville, au pays Chartrain, dont elle fut la ſeconde femme, & n'en eut point d'enfans.

IV. RAOUL DE REFUGE, ſecond fils de JEAN, & de *Jeanne de Faucrois*, Conſeiller du Roi CHARLES VII, Maître des Comptes, puis Chancelier & Gouverneur des finances du Duc d'Orléans & de Milan en 1469, & Podeſtat d'Aſt, épouſa *Marie Cadier*, fille de *Jean Cadier*, Maître des Comptes du Duc de Bourbon, & de *Deniſe Raguier*, dont; 1. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Paris, Conſeiller au Parlement

Digitized by Google

le 14 Janvier 1484, & Préſident des Requêtes, mort le 31 Mai 1515, & inhumé à Notre-Dame, derriere le chœur; — 2. RAOULET, qui ſuit; — 3. ETIENNE, Chanoine de Troyes; — 4. RENAUD, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 5. ELIE, tige de la troiſieme, mentionnée en ſon rang; — 6. FRANÇOIS, Seigneur de la Raviniere, Conſeiller & Aumonier du Roi LOUIS XII; — 7. CHRISTOPHE, Seigneur de Marolles, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 8. GUILLEMETTE, Dame de la Malle, femme de *Jean Potart*, Conſeiller au Parlement de Paris, en 1496, dont des enfans; — 9. DENISE, Religieuſe à la Guiche; — 10. JEANNE, Dame de la Baſme & de la Pitardiere, femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Saint-Denis, Maître-d'Hôtel de Charles, Duc d'Orléans, mort le 8 Juillet 1488, — 11. & YOLANDE, Dame de la Villette, Saint-Ladre, mariée à *Etienne Anjorrant*, Seigneur de Lantigny.

V. RAOULET DE REFUGE, Seigneur du Four & de Courcelle, Conſeiller, Echanſon & Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XII, en 1499, & Maître ordinaire de ſa Chambre des Comptes de Paris, épouſa *Catherine Ruzé*, laquelle fit acquiſition de la terre de Précy-ſur-Marne, fille de *Louis Ruzé*, Seigneur de Stains & de la Herpiniere, Bailli de Melun, & de *Pernette Gaillard*. Elle ſe remaria à Euſtache Allegrain, maître des Requêtes, & eut de ſon premier lit; — 1. FRANÇOIS, qui ſuit, — 2. & MARIE DE REFUGE, femme de *Guillame Allegrain*, Seigneur de Valence, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

VI. FRANÇOIS DE REFUGE, Seigneur de Precy & de Courcelle, Conſeiller & Avocat-Général en la cour des Aides, puis Maître des Comptes, ſuivant ſon épitaphe aux Blancs-Manteaux, mort le 4 Juin 1531, avoit épouſé *Jeanne Allegrain*, fille d'*Euſtache Allegrain*, Conſeiller en la cour des Aides, & de *Catherine de Nanterre*, dont; — 1. JEAN, qui ſuit, — 2. CATHERINE, mariée à *Robert Choart*, Seigneur de Buzenval, mort le 24 Mars 1564, dont des enfans; — 3. MADELEINE, femme de *Jean Prevoſt*, Seigneur de Saint-Cyr & de Villabry, Conſeiller en la cour des Aides, dont des enfans; — 4. & MARIE DE REFUGE, Religieuſe.

VII. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Precy & de Courcelle, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis Conſeiller au Parlement de Paris en 1563, épouſa 1°. *Marie Barthelemi*, fille de *Guillaume Barthelemi*, Seigneur de Beauverger, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Bailly*; & 2°. *Anne Hennequin*, veuve de Jean le Maſſon, Conſeiller au Parlement, fille de *Jean Hennequin*, Seigneur de Dammartin, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne Molé-de-Juſanvigny*. Du premier lit il eut: — 1. EUSTACHE, qui ſuit; & du ſecond: — 2. BERNARD, Seigneur de Dammartin, Maître des Comptes, le 23 Mai 1602, marié à *Hélene Girard*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Tillet, & de *Lucrece de Marle*, inhumé aux Blancs-Manteaux, en 1625, dont: — CHARLES, mort jeune; & deux filles, ſavoir; ANNE-MARIE, alliée 1°. à *Gabriel Thibouſt*, dit *de Berry*, Seigneur des Aulnois, Comte de la Chapelle; & 2°. à *Jean Leſcuyer*, Seigneur d'Oignon, Maître des Requêtes; — & CHAR-

Digitized by Google

LOTTE DE REFUGE, femme, le 27 Avril 1628, de *Gui d'Elbene*, Seigneur de Villeſceau, Lieutenant des Chevaux-légers d'Orléans, mort le 16 Octobre 1655, & elle le 3 Septembre 1680; — 3. JEAN, Seigneur de Courcelle & de la Raviniere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué en duel par M. de Montmorency-Bours, ſuivant les mémoires de Caſtelnau. Il avoit épouſé *N.... de Saint-Mauriz*, fille de *N.... de Saint-Mauriz*, Maître de la Fauconnerie du Cabinet, & en eut: N.... DE REFUGE, femme de *Louis de Gouth*, Marquis de Rouillac, dont deux fils; — & MARGUERITE, mariée à *Denis Vialart*, Seigneur de Favieres, dont des enfans; — 4. & ANNE DE REFUGE, femme de *Timoléon de Granger*, Seigneur de Liverdis, Préſident aux Enquêtes, dont des enfans.

VIII. EUSTACHE DE REFUGE, Seigneur de Precy & de Courcelle, Conſeiller au Parlement de Paris, le 20 Mars 1592, Maître des Requêtes, le 20 Février 1600, Ambaſſadeur en Suiſſe, en Hollande & en Flandre, Conſeiller d'Etat ordinaire, mort en 1617, avoit épouſé, en 1594, *Hélene de Bellievre*, fille de *Pompone de Bellievre*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*, dont: — 1. POMPONE, tué, en 1619, au ſervice du Roi en Hollande, ſans alliance; — 2. TIMOLÉON, tué, en 1622, au ſiége de Royan, auſſi ſans alliance; — 3. CHRISTOPHE, Abbé de Saint-Cibar d'Angoulême; — 4. HENRI, Conſeiller au Parlement, le 12 Juillet 1624, Abbé de Saint-Cibar après ſon frere, en 1670, puis de Morigny, mort Conſeiller Honoraire, en Mai 1688; — 5. CLAUDE, qui ſuit; — 6. MARIE, femme de *Bernard Preudhomme*, Seigneur de Freſchines; — 7. & MADELEINE DE REFUGE, Religieuſe à Poiſſy.

IX. CLAUDE DE REFUGE, Seigneur de Precy, Lieutenant au régiment des Gardes, puis Capitaine en 1638, Gouverneur de Mouzon, Maréchal-de-Camp, & enſuite Lieutenant-Général des armées du Roi, en 1643, épouſa *Marie Berzeau*, fille de *Théodore Berzeau*, Seigneur de Grève, Préſident aux Requêtes du Palais, & de *Jeanne Lottin*, dont: — 1. POMPONE, qui ſuit; — 2. HENRI, Seigneur de Precy, Enſeigne au régiment des Gardes, en 1668, Sous-Lieutenant en 1669, Aide-Major en 1674, puis Capitaine; bleſſé à la bataille de Caſſel, en 1677, mort, retiré à l'Oratoire de Montmorency, le 13 Mars 1725; — 3. THÉODORE, Chevalier de Malte, Commandeur de Puiſieux, mort, le 4 Mai 1714, Grand-Bailli de ſon Ordre; — 4. & MARIE DE REFUGE, alliée à *Nicolas Tiercelin*, Seigneur de Richeville.

X. POMPONE, Marquis de Refuge, Seigneur de Precy & d'Arcueil, Lieutenant-de-Roi au Bailliage d'Evreux, Colonel du régiment de Bourbonnois, en 1672, Brigadier d'infanterie en 1676, Gouverneur de Charlemont en 1685, Maréchal-de-Camp en Mai 1688, Lieutenant-Général en 1696, Commandant en Franche-Comté en 1703, & dans les Trois-Evêchés en 1705, mort en Octobre 1712, avoit épouſé *Anne-Françoiſe d'Elbene*, fille de *Gui d'Elbene*, Chambellan du Duc d'Orléans, & de *CHARLOTTE DE REFUGE*. Elle eſt morte le 14 Septembre 1712, dont trois enfans morts en bas-âge, le premier, le 7 Août 1678; les deux autres,

Digitized by Google

tres, jumeaux, le 17 Juin 1684; — 4. HENRI-POMPONE, qui ſuit; — 5. MADELEINE, mariée le 10 Juillet 1700, à *Charles-Louis Petit-de-Montenay*, Colonel d'un régiment d'infanterie, mort le 19 Mai 1723, dont deux fils & une fille, & eſt morte le 22 Juin 1762, à 82 ans; — 6. MARIE-ANNE, femme, en 1702, de *François de Barbançois*, Marquis de Sarzay, morte ſans enfans; — 7. & MARIE-CHARLOTTE DE REFUGE, mariée le 18 Juin 1714, à *Gaſpard-Hubert-Madelon de Vintimille*, Marquis du Luc, Lieutenant-Général des armées du Roi, morte le 5 Février 1756, à 68 ans, dont des enfans.

XI. HENRI POMPONE, Marquis de Refuge, Seigneur de Villeſceau, né le 10 Juillet 1686, Guidon, puis Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, Brigadier en 1734, Maréchal-de-Camp en 1738, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744, a commandé toute la Gendarmerie, & eſt mort, non marié, le 11 Novembre 1766.

SECONDE BRANCHE.

V. RENAUD DE REFUGE, Seigneur de Vilaines, de Foſſez & de Galardon, quatrieme fils de RAOUL, & de *Marie Cadier*, premier Ecuyer de LOUIS XII, & de FRANÇOIS I, en 1516; il avoit épouſé *Marie Chauvet*, de Saintes, dont: — 1. JEAN, Doyen de l'égliſe Cathédrale de Saintes, en 1520, Prieur de Saint-Eutrope, puis Evêque de Saintes; — 2. GUI, qui ſuit; — 3. ELIE, Chanoine de la Cathédrale de Saintes; — 4. CHARLES, Commiſſaire de l'artillerie, & Capitaine de cinquante lances, ſous le Duc de Mantoue, en 1522, mort à Navarre; — 5. & LOUISE DE REFUGE, Dame de Villabry, mariée à *Honorat de la Jaille*.

VI. GUI DE REFUGE, Seigneur de Dannemarie, Ecuyer tranchant du Roi FRANÇOIS I, en 1522, épouſa *Jeanne de May*, Gouvernante des filles de France, en 1553, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. Autre JEAN, mort ſans enfans; — 3. & MADELEINE DE REFUGE, femme de *François*, Sieur de Saint-Simon, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort en 1545.

VII. JEAN DE REFUGE, I du nom, Baron de Galardon, Echanſon du Dauphin, en 1545, Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'HENRI II, épouſa *Madeleine de la Roue*, héritiere de la terre de Coueſmes en Bretagne, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & ANNE DE REFUGE, femme de *N.... d'Armilly*, en Touraine.

VIII. JEAN DE REFUGE, II du nom, Comte de Coueſmes, Seigneur de Galardon, Chambellan du Duc d'Alençon, fut tué en duel, en 1579, par la Barrée, à Paris. Il avoit épouſé *Claude de Montgommery*, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, dont: — JEAN DE REFUGE, qui ſuit; — & trois filles, ELISABETH, SUSANNE & MADELEINE, dont on ignore la deſtinée.

IX. JEAN DE REFUGE, III du nom, Baron de Galardon, Comte de Coueſmes, épouſa *Marie* ou *Madeleine de Clugny*, Dame de Conforgien, fille unique de *Guillaume de Clugny*, Seigneur de Conforgien, &

Digitized by Google

de *Charlotte de Saint-Belin*, il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & JEAN-LOUIS DE REFUGE, marié, à *Catherine Letant*, mort ſans poſtérité.

X. JEAN DE REFUGE, IV du nom, Baron de Galardon, & Comte de Coueſmes, épouſa, en 1632, *Suſanne de Meauſſé*, fille de *Paul*, Seigneur de Rinville & de la Boutelaye, & de *Marie de Remigioux*. Leurs enfans furent : — 1. GÉDÉON, qui ſuit ; — 2. & MADELEINE DE REFUGE, mariée à *Anne de Tenare*, dont : *Louiſe-Aimée de Tenare*, femme de *Claude d'Achey*, Seigneur de Toraiſe.

XI. GÉDÉON DE REFUGE, Comte de Coueſmes, épouſa *Louiſe de Chaumont*, fille de *Henri*, Baron de Lecques, Maréchal de Camp, mort en 1678, & de *Louiſe de Bouquetot*, dont deux filles : — 1. MARIE-MADELEINE ; — 2. & LOUISE DE REFUGE ; la derniere mariée, en 1652, à *Jacques de Saint-Denis*, Seigneur de Vervaine, dont des enfans.

TROISIEME BRANCHE.

V. ELIE DE REFUGE, Seigneur des Bordes, cinquieme fils de RAOUL, & de *Marie Cadier*, Maître-d'hôtel de Louiſe de Savoie, mere de FRANÇOIS I, épouſa *Madeleine de Sery*, & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, trois enfans ; — 3. JEANNE, mariée à *Jean de Dieſbach*, Maître-d'hôtel de FRANÇOIS II ; — 4. & MADELEINE DE REFUGE, Religieuſe.

VI. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Raviniere, Bullou & Salvert, épouſa *Françoiſe de Voiſines*, fille de *Pierre de Voiſines*, Seigneur de Laleu, & de *Charlotte de Marchéville*, dont : — 1. CLAUDE, mort ſans hoirs ; — 2. PIERRE, marié 1°. à la Dame *de Simon*, 2°. à la Dame *de Villandry-le-Breton*, mort auſſi ſans hoirs ; — 3. THOMAS, Seigneur de Bullou, marié 1°. à *Jacqueline de Villebreſme*, & 2°. à *Jeanne de Saint-Moris*. Du premier lit ſortirent : — ANNE & SCIPION, dont on ignore les deſtinées ; & du ſecond vint : — MARGUERITE DE REFUGE, mariée à *Denis Vialart*, Seigneur de Ville-l'Evêque & de Favieres, dont des enfans. Elle ſe remaria à *Pierre Joulet*, Seigneur de Châtillon, Conſeiller d'Etat, dont elle étoit veuve, le 11 Janvier 1526 ; — 4. JEAN, qui ſuit ; — 5. CHARLES, Chevalier de Malte en 1556, qui fut au ſecours de Malte en 1565 ; — 6. FRANÇOIS, mort ſans hoirs ; — 7. FRANÇOISE, mariée à *N.... de Maillé*, Seigneur de Benehard ; — 8 & 9. Autre FRANÇOISE & JEANNE, Religieuſes ; — 10. & autre JEANNE DE REFUGE, mariée 1°. à *Galois du Pleſſis*, Seigneur de l'Iſle, dont des enfans ; & 2°. au Seigneur de la Moriniere.

VII. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Salvert & des Bordes, épouſa, le 29 Juin 1557, *Jeanne de la Tuille*, de la maiſon de l'Eſtaupinage, & en eut : — 1. HENRI, Seigneur de Bullou, marié à *Anne de Honville*, dont : — HENRIETTE, femme, en 1631, de *Pierre de Pellevé*, Comte de Flers, duquel elle eut des enfans ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3, 4, 5 & 6, FRANÇOIS, MARGUERITE, GUILLEMETTE & ANNE DE REFUGE, dont on ignore la deſtinée.

Digitized by Google

VIII. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Salvert, des Bordes, la Baupiniere, épouſa, le 11 Novembre 1597, *Claude Auguſtin*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE DE REFUGE, mariée à *Jacques Gougnon*, Seigneur du Bois-de-Vevre, Avocat du Roi à Bourges.

IX. CHARLES DE REFUGE, Seigneur de Salvert & du Courbat, épouſa, le 5 Octobre 1625, *Marie Morin*. De ce mariage naquirent : — 1. CHARLES, dont on ignore la deſtinée; — 2. & FRANÇOIS DE REFUGE, Seigneur de Salvert, la Baupiniere & Rebarſin.

QUATRIEME BRANCHE.

V. CHRISTOPHE DE REFUGE, Seigneur de Marolles, au dioceſe de Chartres, & des Menus, ſeptieme fils de RAOUL, & de *Marie Cadier*, fut Correcteur des Comptes, & Maître-d'hôtel de Charles, Duc d'Alençon, en 1516. Il épouſa *Julienne Jouvelain*, & en eut : — 1. JEAN, Archidiacre de Bourges; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 3. CHARLES, Chevalier de Malte en 1547, Commandeur de Villedieu en Drugeſin, en 1552; — 4. MARIE, Religieuſe; — 5. PERRETTE, mariée à *Gui de Carnel*, Seigneur de Borran, Maître-d'hôtel du Duc d'Anjou, dont des enfans; — 6. ANNE, femme 1°., le 3 Mars 1522, de *Pierre de Marle*, Vicomte d'Arcy-le-Ponſart, mort en 1531, dont des enfans; & 2°., de *N.... de la Perſonne*, qui ſoutint le ſiége de la Fere en Picardie, dont elle eut auſſi des enfans; & elle mourut le 11 Avril 1544.

VI. CHRISTOPHE DE REFUGE, II du nom, Seigneur des Menus & de Thieulloy, comparut pour l'état des nobles à Montfort, en 1556, fut Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur du pays de Ternois, Sénéchal & Grand-Bailli du Comté de Saint-Paul, en 1572. Il épouſa *Anne de la Forge*, dont : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer du Duc d'Anjou, qui ſe battit en duel, & s'enferra avec ſon ennemi. Il avoit épouſé *Françoiſe de Velin*, & en eut une fille nommée MARIE; — 2. CHARLES, Seigneur des Menus & de Groſcouve, Baron de Cany, d'abord Chevalier de Malte, puis marié à *Genevieve de Chantelou*, & mort en 1600, dont : — ANGÉLIQUE, Baronne de Cany, mariée à *Jean* ou *Louis le Marinier*, Baron de Cany; — & ANNE, appellée Mademoiſelle de Chantelou, qui ne prit point d'alliance; — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. & ANNE DE REFUGE, morte jeune.

VII. LOUIS DE REFUGE, Seigneur de Thieulloy, d'Aix & de Vergny, tué à la bataille de Moncontour, en 1569, avoit épouſé *Marie de Bigant*, dont il laiſſa JACQUELINE DE REFUGE, mariée, le 17 Février 1594, à *Adrien des Eſſarts*, Seigneur de Linieres en Picardie, dont des enfans vivans en 1647.

Les armes : *d'argent, à deux faſces de gueules, & deux biſes affrontées d'azur, armées de gueules, brochantes ſur le tout.*

REVEREND (LE) : famille du Beſſin dans la baſſe Normandie.

Digitized by Google

MICHEL LE REVEREND, Seigneur de Bougy, eſt compté entre les Seigneurs qui allerent joindre à Caen, en 1589, le Duc de Montpenſier, que HENRI III, avoit envoyé pour empêcher que la ligue ne lui débauchât entiérement cette province. Il ſe trouva à la défaite des Gautiers, qui tenoient pour faire lever le ſiege de Falaiſe aux troupes du Roi, & à la priſe de cette ville; ſelon Mezerai, *Hiſtoire de France*, *tome III*, *page 776*, édition de 1685; Maſſeville, *Hiſtoire de Normandie*, *tome V*, *page 268*, ſeconde édition. MICHEL LE REVEREND, eut pour fils :

OLIVIER LE REVEREND, Seigneur de Bougy, qui entra fort jeune au ſervice, & s'y diſtingua par pluſieurs belles-actions. Mezerai en parle en ces termes (*ibid. ut ſuprà*, *page 1097*, ſous l'année 1593).

« Caen étoit perdu, ſi la réſolution & le jugement d'OLIVIER LE » REVEREND DE BOUGY, Gentilhomme du pays qui s'y rencontra, » n'euſſent arrêté cette irruption : la Mothe-Corbiniere, Capitaine de » la ligue avoit formé le deſſein de ſurprendre cette ville pendant l'abſence » de ſon Gouverneur. BOUGY ſort courageuſement dans la rue, fait avertir ſes » amis, excite les habitans, & cependant, prévoyant bien que les ennemis » fermeroient la porte du pont Saint-Pierre, il envoie promptement un de » ſes gens y clouer une piece de bois entre les feuillures, de ſorte que » lorſqu'ils la voulurent fermer, plus ils ſe hâtoient, moins ils s'apper- » cevoient de l'empêchement. BOUGY arrive là-deſſus avec quinze ou » vingt hommes animés par ſon exemple; ſa venue les étonne & les met » en trouble, & comme ils ne peuvent faire joindre la porte, un de » ceux qui accompagnoient BOUGY, nommé la Riviere Renouf, s'étant » pouſſé avec autant de hardieſſe que de courage par l'ouverture, va » donner du piſtolet dans la tête à la Mothe-Corbiniere, & fait par ſa » mort, évanouir ſon entrepriſe & ſon parti. La ville reconnut mieux » la grandeur du péril quand il fut paſſé, & le Roi rendit depuis ce » témoignage à BOUGY, que ſa fidélité qu'il avoit déjà éprouvée dans » d'autres occaſions, lui avoit, en celle-ci, ſauvé toute la baſſe-Normandie ».

Sa famille jouiſſoit depuis long-tems des privileges de la nobleſſe, mais HENRI IV, voulut cependant reconnoître les ſervices qu'elle lui avoit rendus, ainſi qu'à ſes prédéceſſeurs, par des lettres d'annobliſſement, du mois de Septembre 1574, leſquelles furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 10 Février, & à la Cour des Aides, le 14 Mars 1595, ſans indemnité; OLIVIER LE REVEREND-DE-BOUGY produiſit ſes lettres devant M. de Roiſſy, & fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes trois fils, ſavoir — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Calix, qui, conjointement avec Pierre le Marchant, Seigneur de Saint-Manvieux, fit bâtir, en 1619, dans l'égliſe des Cordeliers de Caen, la belle chapelle des Deux-Amans, laquelle a ſervi de commune ſépulture à l'un & à l'autre après leur mort. *Voyez* les origines de Caen, par M. Huet, page 230, ſeconde édition; — 3. & LOUIS LE REVEREND, employé avec ſes freres dans la recherche de M. de Roiſſy.

MICHEL LE REVEREND, II du nom, Seigneur de Bougy, porta les

Digitized by Google

armes pendant plusieurs années, & prit dans son pays, une alliance dont sortirent seize enfans, tant garçons que filles; l'aîné fut THOMAS, qui suit; & le cadet, JEAN LE REVEREND, rapporté après son frere.

THOMAS LE REVEREND, Seigneur de Bougy, fut maintenu dans sa noblesse, en *1666*, par M. *de Chamillart*, se fit recevoir Avocat à Paris, & y fréquenta le Barreau. Le partage des biens de sa famille l'ayant rappellé à Caen, il y passa le reste de ses jours, & mourut le 20 Mai *1672*, âgé de *61* an.

JEAN LE REVEREND, Marquis de Bougy, frere du précédent, embrassa le parti des armes, fut Lieutenant-Général des armées, sous LOUIS XIV; se distingua dans plusieurs rencontres par des actions de valeur & d'intelligence, & par une fidélité inviolable qui le tint toujours attaché à son souverain, lorsque tant d'autres embrasserent le parti des rebelles, au tems de la derniere guerre civile, en *1649*; cependant il étoit de la religion prétendue réformée. Il fut Cornette des Gendarmes du Maréchal de Gassion, qui conçut pour lui tant d'amitié & d'estime, que cela seul peut nous convaincre de sa bravoure & de ses autres vertus. De-là il s'avança de degré en degré jusqu'à celui de Lieutenant-Général, & l'on eut une si bonne opinion de sa conduite & de sa fidélité, qu'il fut choisi pour commander en chef les troupes qui demeureroient auprès du Roi, de quoi il s'acquitta si heureusement, qu'après avoir battu les Rebelles qui vouloient lui empêcher le passage de la Loire à la Charité, & étant entré dans le Berri, il contraignit leur chef d'abandonner la ville de Bourges, où le Roi fut reçu peu de tems après. Il avoit auparavant commandé en chef au siége de Château-Porcien, & après la prise de cette place, le Roi lui en donna le Gouvernement. Il se signala encore à la prise du Mas-d'Agenois, à la retraite de Saint-Andras, & en diverses autres occasions, & mourut en *1658*, âgé de 40 ans. Il avoit épousé *Marie de la Chausade*, Dame de Calonge, dont:

JEAN-JACQUES LE REVEREND, Marquis de Bougy, né en *1655*, qui obtint en sa faveur l'érection de la baronnie de Calonge en marquisat, sous le nom de Bougy, par lettres-patentes du mois de Novembre *1667*, enregistrées en la Chambre des Comptes le 9 Septembre *1669*. Il servit neuf ans en qualité de Mestre-de-Camp du régiment Colonel, & ne se retira qu'à cause de sa religion, en Hollande, où il mourut. Il y avoit épousé, en *1674*, *Elisabeth Bar-de-Camparnan*, & en eut un fils qu'il perdit depuis sa sortie de France, & deux filles, mortes sans enfans.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de sinople, à trois mouches d'or; au 2 & 3 de gueules, à l'aigle d'argent.*

RIGAUD-DE-VAUDREUIL, en Languedoc. Cette maison, dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité, joint à cet avantage la possession non interrompue, depuis près de six cens ans, de la baronnie de Vaudreuil, en Languedoc, que le Marquis de RIGAUD-DE-VAUDREUIL,

Digitized by Google

Capitaine des vaiſſeaux du Roi, chef des nom & armes, poſſédoit encore lors de ſa mort, arrivée en 17.....

Un ancien proverbe, uſité dans la province de Languedoc, prouve bien que le nom de RIGAUD y étoit connu de tems immémorial. En voici les preuves.

Les Hunauds, les Lévis & les RIGAUDS,
Ont chaſſé les Viſigots;
Les Lévis, les RIGAUDS & les Voiſins,
Ont chaſſé les Sarraſins.

Borel, dans ſes antiquités de Caſtres, dit que l'an 879 LOUIS-LE-BEGUE, étant fort malade, fit vœu à Saint-Vincent de Caſtres, & le fit exécuter par Frodroin, Evêque de Barcelone, qui porta le poids de vingt-deux livres d'argent, & le donna à l'Abbé RIGAUD, de la famille des nobles RIGAUDS, *ex familiâ nobilium Rigaldorum.*

PIERRE RIGAUD ſouſcrivit à une donation faite à l'abbaye de Saint-Victor de Marſeille, le Dimanche de l'Incarnation 1058, par divers Seigneurs du pays de Gévaudan. BERNARD RIGAUD fit don de tout ſon fief, en 1097, à Berenger, Abbé de Saint-Guillem-du-Déſert, au diocèſe de Lodeve.

HUGUES RIGAUD étoit Chevalier de l'ordre des Templiers en 1130. BERNARD poſſédoit, en 1152, un domaine ou ſeigneurie dans le comté de Toulouſe. CATO RIGAUD eſt nommé parmi les Chevaliers qui rendirent hommage au Vicomte de Béziers, le 13 des calendes de Septembre 1162.

DIEUDONNÉ RIGAUD vivoit en 1161, tems auquel RICHARD, Abbé de Saint-Guillem-du-Déſert, au même dioceſe, le confirma, ainſi que *Marie*, ſa femme, dans la poſſeſſion de leur fief, à condition qu'après leur mort, il retourneroit à ce monaſtere; ledit Abbé s'engageant alors de leur donner l'habit de Moine, & la ſépulture. *Marie* en étoit veuve en 1171.

PÉTRONILLE eſt nommée, dans un acte de l'an 1171, ſœur de DIEUDONNÉ RIGAUD. BRUN eſt nommé, dans un acte de l'an 1171, comme couſin de DIEUDONNÉ RIGAUD: PIERRE & BERNARD RIGAUD furent témoins des privileges accordés par le Comte de Toulouſe à l'abbaye de Candeil en 1190. Frere PONS DE RIGAUD étoit Maître des Templiers, en-deçà de la mer, en 1198.

On peut ajouter ici le témoignage que la Faille rend ſur la nobleſſe de cette maiſon. « Les RIGAUDS, dit-il, Seigneurs de Vaudreuil, la Becede » Greiffeil, Auriac en partie, Agut, Iſſel, Maurens, & de pluſieurs » autres terres, la plupart aliénées depuis longtems, dont on trouve des » titres depuis environ ſix cens ans, & dont la famille a toujours pro- » duit des Officiers de diſtinction dans les armées, & même des Cheva- » liers à l'ordre des Templiers. L'hiſtoire & les titres nous apprennent » que Raymond Bérenger, Comte de Barcelone & de Provence, vou-

Digitized by Google

» lant se rendre quelque tems avant sa mort Religieux de cet ordre, il » y fut reçu par HUGUES RIGAUD, l'un des Chevaliers, le 3 des ides » de Juillet 1130. Il ne faut pas aussi oublier REYNAL DE RIGAUD, » l'un des cinq Barons, que Bardin, dans sa chronique, rapporte avoir » été nommés pour tenir un Parlement à Carcassonne en 1283 ».

Dès l'an 1355, on voit prendre aux Seigneurs de cette maison les qualités de très-haut & puissant Seigneur, Monseigneur; tems où ils possédoient de grandes terres.

ALZIAS RIGAUD, Chevalier, étoit, en 1405, Seigneur, Baron de Vaudreuil, d'Auriac & d'Auriaguais, d'Aliat, de Genat, d'Onat-la-Pege, Laburat, Enhaus, Cabanial, du Faget, de Cuq, Issel, Mouzens, la Becede, Dreuil, Tréville, Ludiez, Carlar & de Sussat, co-Seigneur, avec le Roi, de Saint-Amadour. Il étoit Lieutenant-Général au Gouvernement du Dauphiné.

Cette maison a toujours contracté des alliances avec les plus anciennes du royaume, & a donné à l'Etat des Officiers de la plus grande distinction. On a vu de nos jours quatre freres vivans, du nom *de Vaudreuil*, avoir l'avantage unique d'être décorés du grand cordon de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, dont trois grand-croix, & d'avoir eu leur pere pareillement décoré de cette grand-croix.

Passons maintenant à la Généalogie de cette maison, prouvée par titres originaux, sans la moindre interruption.

I. BERNARD DE RIGAUD, épousa, l'an 1189, *Anne d'Adhémar*, laquelle lui porta en dot la baronnie de Vaudreuil, & eut pour fils unique:

II. PIERRE RIGAUD, Seigneur de la Becede, nommé dans un acte du 4 Mai 1249, qui fit un codicile à Tivoli, près de Rome, le 7 Décembre 1260, par lequel il ratifia le testament qu'il avoit fait en sa patrie: sa femme, qu'il ne nomme pas, étoit encore vivante. Il en eut — 1. GUILLAUME, Seigneur, en partie, de Vaudreuil & de la Becede, connue par plusieurs actes des années 1270 & 1272. Il est qualifié Messire dans deux autres actes des années 1292 & 1314, & ne vivoit plus lors de cette derniere date; 2. PIERRE, qui suit; — 3. ARNAUD, Seigneur, en partie, de Vaudreuil & de la Becede, connu par plusieurs actes des années 1270 & 1272; — 4. & RAIMOND-GARSIAS DE RIGAUD, Seigneur, en partie, de Vaudreuil & de la Becede, pareillement connu par plusieurs actes desdites années 1270 & 1272, & qualifié Messire dans un acte du 12 Octobre 1312, tems auquel il ne vivoit plus. Cet acte est une cession que PIERRE DE RIGAUD, Damoiseau, son frere, fit à son neveu. Il eut pour fils; PIERRE RIGAUD, dit *le Jeune*, qualifié Damoiseau dans le testament de PIERRE RIGAUD, son oncle, du 3 Octobre 1319.

III. PIERRE RIGAUD, II du nom, Damoiseau, co-Seigneur de Vaudreuil & de la Becede, connu par plusieurs actes des années 1270 & 1312, est qualifié Messire dans quatre autres actes des années 1292, 1293 & 1313. Il épousa 1°. par contrat du 13 des calendes d'Octobre 1290 *Cesselis*, alias, *Cecile de Pepyons*, fille de Messire *Geraud de Pepyons*, Chevalier, & de Dame *Aladaxis*, sa veuve; & 2°. *Bonete*. Il testa à Issel le 3 Octobre 1319, & vivoit encore le 10 Janvier 1322. Ses enfans du premier lit

Digitized by Google

furent : — 1. PIERRE, encore mineur en 1314, qui ne vivoit plus, à ce qu'il paroît, en 1319, n'étant point nommé dans le teſtament de ſon pere ; — 2. BLANCHE, qui embraſſa l'état monaſtique en 1319 ; — 3. BERNARDE, mariée, pour lors, avec *Raimond d'Aure*, Damoiſeau ; — 4. ADHÉMARE ou AZÉMARE, mariée à *Aimeri du Puy* (en latin *de Podio*) ; — 5. GERMAINE, qui vivoit ſans alliance en 1319, & fut mariée depuis à *Gui Signier*, Damoiſeau, co-Seigneur de Bolbene. Elle mourut avant le 24 Octobre 1346 ; & du ſecond lit ; — 6. GERMAIN, qui ſuit ; — 7. & PAUL RIGAUD, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, en 1319, conjointement avec GERMAIN RIGAUD, ſon frere. Il y a apparence qu'il a formé une branche, dont nous n'avons point la filiation prouvée.

GERMAIN RIGAUD, Damoiſeau, co-Seigneur de Vaudreuil & de la Becede, qualifié noble Seigneur, épouſa 1°. peu de tems avant le 6 Février 1331, *Gaujouze de Quier*, fille de noble homme Meſſire *Jacques de Quier*, Seigneur & Baron d'Aliat, & *d'Alemande*, ſa femme ; & 2°. noble *Arpays*, veuve de Meſſire Jean de Marſan, Chevalier, Seigneur de Saint-Félix. Il fit un codicile, le 25 Juillet 1361, & eut de ſon premier lit : — 1. ARNAUD, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME RIGAUD, Abbé de Lézat, qualifié Monſeigneur dans un acte du 25 Septembre 1394. Il vivoit encore le 26 Avril 1400.

On trouve AIMERY RIGAUD qualifié vénérable & diſcrete perſonne, Meſſire & Chanoine de l'Egliſe de Saint-Félix, dans un acte du 18 Avril 1369, où il eſt nommé germain d'ARNAUD RIGAUD. Etoit-il ſon frere-germain, ou ſon couſin-germain ? c'eſt ce que les titres n'apprennent point.

V. ARNAUD RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Vaudreuil, la Becede, Dreuil, Durfort, Peyrens, Treſville, Iſſel, Saint-Félix & d'Auriac, qualifié noble & puiſſant homme, & noble Seigneur. Il épouſa 1°. *N.... de Marſan*, fille de Meſſire *Jean de Marſan*, Chevalier, Seigneur de Saint-Félix, & de noble *Arpays*, ſa veuve : il épouſa 2°. Dame *Jeanne de Lanta* (d'une ancienne maiſon), qualifiée noble & puiſſante Dame, dans un acte du 28 Novembre 1382. Il fit ſon teſtament le 29 Août 1376, & mourut avant le 21 Mai 1378. Il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans de ſa premiere femme ; mais il en eut trois de ſa ſeconde, ſavoir : — 1. ALZIAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Greffeil, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 3. & DELPHINE ou DAUPHINE RIGAUD, née vers 1377, morte jeune.

VI. ALZIAS RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Vaudreuil, Seigneur & Baron d'Auriac, &c. Lieutenant-Général au gouvernement de la province de Dauphiné, qualifié noble & puiſſant Seigneur, noble & puiſſant homme & noble Seigneur, épouſa, par contrat du 7 Août 1405, *Marguerite de Bellafar*, Dame & Baronne d'Auriac, d'Auraguais, &c. qualifiée noble & puiſſante Dame dans pluſieurs actes, fille de noble & puiſſant homme Meſſire *Geraud*, alias *Guiraud de Bellafar*, Chevalier, Seigneur & Baron deſdits lieux d'Auriac, &c. & de *Jeanne de Lautrec*. Il mourut le 24 Février 1435, & ſa femme entre les années 1462 & 1463. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Vaudreuil, &c. ma-

rié

Digitized by Google

rié par contrat de l'an 1439, avec *Seguine d'Orneſan*, fille de *Bernard*, Seigneur de Saint-Blancard & d'Orneſan. Il vivoit encore le 28 Janvier 1496, & mourut ſans enfans dans un âge fort avancé; mais il eut pour fils naturel PIERRE RIGAUD marié avec *Marie Aignieille*, dont JEAN RIGAUD, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere en 1495; — 2. PIERRE, Seigneur & Báron de Trémolet, d'Aliat, Genat, &c. & co-Seigneur, avec le Roi, de Saint-Amadour, vivant en 1435, mort ſans alliance; — 3. PHILIPPE, qui ſuit; — 4. JEAN, vivant en 1486, deſtiné à l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem; — 5. RICA, ou RIQUETA, qui vivoit en 1426; — 6. JEANNE, mariée, par contrat du 8 Décembre 1448, à *Antoine de Montlaur*; — 7. FINE, FINETTE, ou FINAS, vivante en 1426; — 8. & PERRETTE RIGAUD, vivante en 1435.

VII. PHILIPPE RIGAUD, Damoiſeau, Baron de Taix, de Trémolet, Seigneur d'Aguts, de Blaye & de Sainte-Geme, *aliàs* de Sainte-Genie, épouſa, par articles du 25 Octobre 1458, & reconnus le 6 Février ſuivant, noble *Jeanne du Palais*, fille de *Geraud du Palais*, Seigneur de Taxavel, & de *Jeanne de Villette*, ſa veuve. Il fit ſon teſtament le 29 Août 1465, étant alors ſur le point d'aller à la guerre, & mourut avant le 4 Novembre 1482. Sa veuve vivoit encore le 13 Juillet 1483, & laiſſa: — 1. VITAL, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE RIGAUD, qui fut mariée.

VIII. VITAL DE RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Vaudreuil, Baron d'Auriac & d'Auriaguais, &c. qualifié noble & puiſſant Seigneur, Monſeigneur, & haut & puiſſant homme, épouſa 1°. par contrat du 13 Juillet 1483, Demoiſelle *Roſe de Rochefort*, fille de *Hugues de Rochefort*, Seigneur du Palais & de Rochefort, de Cauſac, Naugaret & d'Engarvaquez, & de *Gailharde de Morlans*; & 2°. par contrat du 30 Juin 1506, Demoiſelle *Catherine de Lauzieres*, veuve de noble Mathelin de Combret, Seigneur de Broquies, fille de *Guy*, aliàs *Guynot de Lauzieres*, Chevalier, Seigneur de Montreuil, de Peze en Rouergue, de la Chapelle & de Monteſquieu, Seigneur Châtelain de Sainte-James de Beuvron, Maître, Viſiteur & Général-Réformateur de l'artillerie de France (charge connue aujourd'hui ſous le titre de Grand-Maître de l'artillerie), Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Sénéchal d'Armagnac, & de *Jeanne de la Roche*. Il fit ſon teſtament le 29 Août 1526, & mourut avant le 17 Décembre de la même année, étant âgé de ſoixante-dix à quatre-vingts ans. Sa veuve, que l'on trouve qualifiée noble & puiſſante Dame, dans un acte du premier Mai 1522, teſta le 11 Décembre 1542. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Baron de Trémolet, Seigneur de Carlaret, dit *le Protonotaire de Vaudreuil*, Chanoine & Préſentateur de l'Egliſe collégiale de Saint-Félix de Carmin, & Protonotaire du Saint-Siege Apoſtolique, qui teſta le 12 Août 1563; — 3. PIERRE, Religieux Bénédictin à Moiſſac, Prieur-Mage de Vabre, Curé & Recteur de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin-lès-Moiſſac, vivant encore en 1543; — 4. SIMON, dont on ignore la deſtinée; — 5. GAILLARDE, mariée par articles du 26 Octobre 1509, reconnus le 15 Juillet 1510, avec noble *Gilles de Gallard*, Seigneur de Tarraube, de Ferrieres & de Bordes; — 6.

Digitized by Google

JEANNE, femme, par contrat du 3 Octobre 1518, de *Pierre de Toulouſe-de-Lautrec-de-Montfa*, Baron de la Bruyere, dont elle étoit veuve le 13 Juillet 1582; & du ſecond lit : — 7. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur d'Aguts, de Boſcau, de Barthêmes, &c. qualifié magnifique perſonne dans un acte du 12 Février 1536, & noble Seigneur dans un autre, du 8 Juillet ſuivant, marié, par contrat du 27 Juin 1532, à *Françoiſe de Lordat*, fille *de Corbeiran de Lordat*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazeneuve. Il mourut au commencement de 1563, ſans enfans; & ſa veuve, avant le 16 Décembre 1576; — 8. GIRARD, Ecuyer, Seigneur de Mouzens, &c. d'abord Protonotaire du Saint-Siege Apoſtolique, marié depuis à *Françoiſe de Monteſquieu*, fille de *Jean de Monteſquieu*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Couſtauſſa, & de *Germaine de Lévis de Leran*. Il teſta en 1580, mourut avant 1582; — 9. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Aguts & de la Becede, d'abord Prêtre & Religieux Bénédictin de Saint-Pons de Tomieres, & Archi-Prêtre d'Azilhanet. Ayant été relevé de ſes ordres, il épouſa, par contrat du 12 Septembre 1563, Demoiſelle *Anne d'Anti-Camatéra*, & mourut dans la religion P. R. le 9 Septembre 1566; — 10. JEANNE, mariée, par contrat du 29 Mars 1528, à *Gaillard de Baruigne*, ou *de Vareigne*, Ecuyer, Seigneur de Béleſta, &c.; — 11. MARQUISE, ou MARQUESE, femme, par contrat du 8 Juillet 1537, de *Jean Fodoas*, Ecuyer, Seigneur de Sérempouy, d'Engalin & de Seguemville, dont elle étoit veuve en 1542; — 12. & 13. ISABEAU & DAUPHINE, qui étoient Religieuſes au monaſtere de Prouille le 19 Août 1526, — 14. & autre ISABEAU DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, qui étoit Religieuſe au monaſtere de Nomingues en Rouergue, dès le 9 Août 1526.

IX. JEAN DE RIGAUD, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, d'Auriac, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa maiſon, qualifié noble & puiſſant Seigneur; il épouſa, en 1537, Demoiſelle *Marguerite d'Antin*, fille de *Jean d'Antin*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Antin, de Bonnefont & des Affites, & de Dame *Anne de Roquefeuil*, teſta le 12 Août 1563, & mourut avant le 28 Juillet 1584, date du teſtament de ſa veuve, avec laquelle il eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, qui ſuit: — 2. PIERRE, mort ſans alliance; — 3. & ISABEAU DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, Dame d'honneur de la Reine Eliſabeth d'Autriche, femme du Roi CHARLES IX. Elle fut mariée 1°. avant l'an 1560, avec noble *François-Joſeph de Laurem*, Seigneur de Soupex; 2°. par contrat du 23 Décembre 1565, à *Jacques d'Arros*, Ecuyer, Seigneur de Loubié; & 3°. par contrat du 3 Décembre 1567, ou 1577, à *Pierre de Lavedan*, Seigneur & Baron de Montblanc & d'Alès. Elle teſta le 14 Mars 1595.

X. CHARLES DE RIGAUD, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, d'Auriac, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 10 Décembre 1564, Demoiſelle *Marguerite de Narbonne*, fille de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *Bernard de Narbonne*, dit *de Lomagne*, Chevalier, Marquis de Fimarcon, Baron de Taleiran, de Saint-Martin-du-Lac, & de Villefalce ou de Villefauxe, Chevalier de

Digitized by Google

l'ordre du Roi, & de *Françoiſe de Bruyere-de-Chalabre.* Il mourut ſans enfans, au mois de Mai 1580, dans un combat qui ſe donna entre la ville de Revel & celle de Sorèſe. Ses biens paſſerent dans la branche ſuivante.

SECONDE BRANCHE, Seigneurs de Greffeil.

VI. JEAN RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Greffeil, Baron de Montauriol, & Seigneur en partie de Vaudreuil, la Bécede, d'Auriac, d'Iſſel, Treſville, &c. qualifié noble & puiſſant homme, & noble Seigneur, ſecond fils d'ARNAUD RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Vaudreuil, & de *Jeanne de Lanta*, ſa ſeconde femme, fut Capitoul de Toulouſe, & vivoit encore le 9 Juillet 1453. Il avoit épouſé Demoiſelle *Agnès de Montlaur*, fille de *Jean de Montlaur*, Damoiſeau, Seigneur de Meurles, co-Seigneur de Courmonteral, de Grabels, & du château de Londres, & de Dame *Toreſme de Cailard.* Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. Autre JEAN, Ecuyer, Seigneur de Poze ou Pouze, & auſſi Seigneur de Saint-Sernin, Montgaſcon & d'Aigueſcaves, qu'il vendit en 1491. On préſume qu'il eut encore pour troiſieme fils ALZIAS RIGAUD, qualifié noble & puiſſant Seigneur de Greffeil, Chevalier, dans un acte du 13 Août 1454.

VII. JEAN RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Greffeil, Saint-Sernin, Montgaſcon & d'Aigueſcaves, Baron de Montauriol & de Lanta, que l'on croit être le même qu'un JEAN DE RIGAUD, Chevalier, Seigneur de Verfeuil, fait Capitoul de Toulouſe, le 28 Novembre 1441, eſt qualifié noble & puiſſant homme dans un acte dont la date eſt déchirée, & qui paroît être de l'an 1460 ou environ. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut:

VIII. ARNAUD RIGAUD, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Greffeil, Saint-Sernin, Montgaſcon, d'Aigueſcaves & de Miremont, Baron de Montauriol, de Lanta & d'Auriac, qualifié Damoiſeau dans un acte du 14 Juin 1470, épouſa, le 8 Juin 1480, Demoiſelle *Jeanne de Cominges*, fille de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *Raimond-Roger de Cominges*, Chevalier, Seigneur de Solan, d'Alos, &c. Chambellan du Roi, & de Dame *Violant de Toralhe*; de cette alliance vint pour fils unique:

IX. ARNAUD RIGAUD, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Greffeil, Saint-Sernin, Montgaſcon, d'Aigueſcaves, de Miremont, Lautrec, la Salveta-Saint-Gilles, Baron de Montauriol, de Lanta & d'Auriac, Capitoul de Toulouſe, qualifié noble & puiſſant homme, marié avec Demoiſelle *Françoiſe de la Marche*, Dame de la Salveta-Saint-Gilles, laquelle fit ſon teſtament le 21 Février 1529; il fit le ſien à Toulouſe le 30 Janvier 1548, & vivoit encore le 9 Décembre 1550; de leur mariage naquirent: — 1. ARNAUD RIGAUD, Ecuyer, Seigneur de Greffeil & de la Salveta-Saint-Gilles, marié, par contrat du 3 Janvier 1545, à Demoiſelle *Jacquettte de Voiſins*, fille de *Nicolas de Voiſins*, Seigneur d'Auſſone & de Boiſſe, & de *Bernarde de Coyrans.* Il en eut un fils, nommé JEAN DE RIGAUD, Seigneur de Greffeil & de la Salveta-Saint-Gilles, mort

Digitized by Google

ſans alliance avant le 6 Avril 1566 ; — 2. JEAN DE RIGAUD, Seigneur de la Salveta-Saint-Gilles, né avant le 12 Février 1514, & décédé avant le 3 Janvier 1545 ; — 3. ANDRIEU, nommé dans le teſtament de ſa mere, en 1530 ; — 4. PIERRE DE RIGAUD, Seigneur de Greffeil, Protonotaire du Saint-Siege Apoſtolique, qui teſta le 20 Décembre 1575, & mourut avant le 18 Juillet 1578 ; — 5 & 6. ANTOINE & CLAUDE, morts jeunes ; — 7. BLAISE, Ecuyer, Seigneur de Gourſis, marié à Demoiſelle *Mauricette de Gameville-de-Mont-Papoul*. Il teſta le 9 Avril 1550, déſirant, dit-il, s'en aller à l'exercice des armes pour le Roi au pays de Piémont ; & n'eut qu'une fille, nommée CLAIRE DE RIGAUD, Dame de Gourſis, mariée avant le 13 Mai 1578, avec Meſſire *Bertrand-Roger de Cominges*, Vicomte de Bourniquel ; — 8. JEAN, dit *le vieux*, nommé dans le teſtament de ſa mere, en 1530 ; — 9. JEAN, Seigneur & Baron de Vaudreuil, qui a continué la deſcendance ci-après ; — 10. Autre JEAN, mort jeune ; — 11. BALTHASARD DE RIGAUD, Seigneur de Lamory, qui épouſa Demoiſelle *Françoiſe de Pradines*, & en eut poſtérité ; — 12. JACQUETTE ou JACMA, femme, par contrat du 20 Février 1522, de noble *Pierre de Gargas*, co-Seigneur de Montrabe ; — 13. ANNE, mariée peu après le 21 Février 1529, à noble *Bernard de Verneuil*, Ecuyer, Seigneur de Bellepech : elle eſt morte ſans enfans ; — 14. CLAIRE, nommée dans le teſtament de ſa mere, de l'an 1530 ; — 15. JULIENNE, auſſi rapportée dans le teſtament de ſa mere, & qui fut depuis mariée ; — 16. & ANTOINETTE DE RIGAUD, alliée 1°. par contrat du 24 Novembre 1545, avec noble *Jean de Gameville* ; & 2°. avec *N.... de Cominges*, Vicomte de Bourniquel.

On trouve qu'ARNAUD RIGAUD, III du nom, eut encore pour fils ; PIERRE DE RIGAUD-DE-GREFFEIL, vivant le 3 Octobre 1585, qui s'établit en Normandie, & forma une branche, dont les titres n'ont point été produits.

X. JEAN DE RIGAUD, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, d'Auriac, &c. ſuccéda, en 1583, aux biens de la branche aînée des Seigneurs & Barons de Vaudreuil, finie en 1580, dans la perſonne de CHARLES DE RIGAUD, Chevalier. Il avoit épouſé, en 1571, Demoiſelle *Louiſe de Verneuil*, Dame de Beaupuy-de-Graniague en Gaſcogne, fille de noble *Bernard de Verneuil*, co-Seigneur dudit lieu de Beaupuy-de-Graniague, & de Demoiſelle *Anne Dupuy*, teſta le 3 Octobre 1585. Il eut pour enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HENRI, Chevalier, vivant le 29 Juin 1610, & mort ſans avoir été marié ; — 3. ANNE DE RIGAUD-DE-GREFFEIL, vivante encore ſans alliance le 28 Février 1615 ; — 4. & CHARLOTTE DE RIGAUD, mariée, par contrat du 28 Février 1615, à *Antoine d'Azémar*, co-Seigneur de Cranſſac en Rouergue, & morte ſans enfans.

XI. CHARLES DE RIGAUD, Seigneur & Baron de Vaudreuil, d'Auriac, &c. épouſa, par contrat du 22 Novembre 1605, Demoiſelle *Jeanne de Rabaſtens-de-Paulin*, fille de noble *Samuel de Rabaſtens*, Seigneur de Mailloc, & de Dame *Marie de Lautrec*, alors femme de Jacques de Toulouſe & de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, de Cayla, &c. Sénéchal de Caſtres, & mourut le 19 Juillet 1614, laiſſant de ſon mariage :

Digitized by Google

— 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE-BALTHASARD, dont nous parlerons d'abord; — 3. JEANNE-MARIE, laquelle fit ſon teſtament le 9 Septembre 1630, & mourut avant le 7 Juillet 1632; — 4. & CHARLOTTE-JACQUETTE DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, mariée, par contrat du 15 Mai 1632, avec *Guillaume de Viguier*, Ecuyer, Seigneur de Durfort; elle teſta le 10 Juillet 1639, & mourut avant le 7 Mai 1641.

PIERRE-BALTHASARD DE RIGAUD, Seigneur d'Aliat, épouſa, par contrat du premier Mai 1631, Demoiſelle *Georgette de Bonfontan*, fille de noble *Nicolas de Bonfontan*, Seigneur de la Garde en Albigeois, & de Demoiſelle *Jeanne de Brailh*. Il mourut avant le 30 Avril 1656, & eut pour enfans: — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Lambry, marié, par contrat du 30 Avril 1656, à Demoiſelle *Marie de Polaſtre*, fille de *Germain de Polaſtre*, Docteur & Avocat en la Cour, & de Demoiſelle *Louiſe d'Andrieu*. Il vivoit encore le 5 Juin 1691, & décéda ſans enfans; — 2. EDME, Ecuyer, Seigneur du Londel en Normandie, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, en 1667, conjointement avec NICOLAS, ſon frere; & ſix autres garçons, ſavoir; NICOLAS, PIERRE, MELCHISEDECH, FRANÇOIS, EDME, & autre NICOLAS DE RIGAUD, Ecuyers, deſquels on ignore la deſtinée.

XII. JEAN-LOUIS DE RIGAUD, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, d'Auriac, de Cabaniál, du Faget, &c. Cornette, Commandant l'arriere-ban de la Sénéchauſſée de Lauraguais, décédé le premier Novembre 1659, avoit épouſé, par contrat du 4 Novembre 1628, Demoiſelle *Marie de Châteauverdun*, fille de *François de Châteauverdun*, Seigneur de la Razerie, & de Dame *Françoiſe de Vernon*. Il en eut douze enfans, entr'autres: — 1. ARNAUD DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, dit *le Marquis de Vaudreuil*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, d'Auriac, du Faget, de Cabanial, Dreuil, &c. né vers 1633, Capitaine d'une compagnie de Chevaux-légers, mort peu de tems avant le 8 Février 1710. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Septembre 1653, Demoiſelle *Antoinette de Colombet*, fille de *Philippe de Colombet*, Seigneur & Baron de Giſſey-le-Vieux, en Bourgogne, & de Dame *Renée de Luc*. De ſon mariage il eut: — 1. RENÉE DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, décédée jeune; — 2. PHILIPPE, appellé *le Baron de Vaudreuil*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Auriac, de Cabanial, &c. Capitaine au régiment des Gardes-Françoiſes, mort d'apoplexie, le 5 Juin 1693; — 3. ANTOINE, dit d'abord l'*Abbé*, puis *le Chevalier de Vaudreuil*, décédé à Revel, le premier Mai 1699; — 4. FRANÇOIS-ANNE ou AIMÉ, Seigneur d'Aliat, Prieur de Boſcau, Prêtre, Chanoine & Sacriſtain de Saint-Félix, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe en 1671, conjointement avec ARNAUD, ſon frere aîné; — 5. PHILIPPE, Baron de Vaudreuil, qui ſuit; — 6. & 7. MARIE-GEORGETTE & JEANNE, qui étoient Religieuſes-Novices au couvent de Sainte-Claire-des-Ormeaux à Caſtres, le 18 Mars 1662, — 8. MARIE, femme, par contrat du 2 Novembre 1674, de noble *Gabriel de Foucaud*, Seigneur de Mouzens & de la Maſtre, co-Seigneur de Gomies & de Pech-Joures. Elle mourut avant le 22 Juin 1681; — 9.

Digitized by Google

ANNE, mariée, par contrat du 13 Octobre 1647, à noble *Pierre d'Azémar-de-Lantagnac*, Ecuyer, Seigneur d'Escaves; — 10. & ROSE DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, morte sans alliance.

XIII. PHILIPPE DE RIGAUD, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *le Marquis de Vaudreuil*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, de Cabanial, de Dreuil, &c. Capitaine des vaisseaux du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Canada, Gouverneur de Montréal audit pays de Canada, & de la ville de Revel en Lauraguais, Chevalier, Grand-Croix de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, épousa, par articles du 19 Novembre 1690, reconnus le 10 Décembre suivant, Demoiselle *Louise-Elisabeth de Joibert*, fille de *Pierre de Joibert*, Chevalier, Seigneur de Soulanges & de Marson en Champagne, Commandant pour le Roi à l'Acadie en Amérique, & de Dame *Marie-Françoise Chartier*. Ce mariage fut célébré par l'Evêque de Quebec, le 21 dudit mois de Novembre. Il fit son testament le 10 Novembre 1718, & mourut au château de Saint-Louis de Quebec, le 10 Septembre 1725. Sa veuve testa le 19 Janvier 1740, & est décédée à Paris peu de jours après dans le même mois, laissant: — 1. LOUIS-PHILIPPE, qui suit; — 2. PHILIPPE-ANTOINE, dit *le Baron de Vaudreuil*, né le 30 Mars 1693, Colonel d'infanterie, Capitaine de grenadiers, & depuis Commandant de bataillon au régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & des ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazarre de Jérusalem, tué à Prague le 5 Septembre 1742; — 3. JEAN DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, appellé d'abord le *Chevalier*, & après le *Vicomte de Vaudreuil*, né le 23 Janvier 1695, mort en 17.... Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur & Grand-Bailli de Gravelines & de Bourbourg, Chevalier, Grand-Croix de l'ordre de Saint-Louis, Chevalier des ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazarre-de-Jérusalem, marié le 4 Janvier 1759, à Demoiselle *Louise-Therese le Clerc de Fleurigny*, fille de *Charles-Henri le Clerc-de-Fleurigny*, Chevalier, Seigneur d'Erainville, &c. & de Dame *Marie-Louise Barré*, sa seconde femme. De cette alliance il a eu un garçon & une fille morts en bas-âge; & un autre fils nommé — JEAN-LOUIS DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, né le 14 Février 1763, auquel le Roi a accordé en naissant une pension de mille livres, & la survivance de la charge de Grand-Bailli de Bourbourg & de Gravelines; — 4. PIERRE, dit *le Marquis de Vaudreuil*, Chevalier, né le 22 Novembre 1698, Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier, Grand-Croix de l'ordre de Saint-Louis, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Nouvelle-France; — 5 & 6. HECTOR, né à Montréal en Canada, batisé le 13 Décembre 1699; & FRANÇOIS, aussi né à Montréal, le 4 Octobre 1702, tous deux morts jeunes; — 7. FRANÇOIS, Chevalier, né à Montréal le 8 Février 1703, appellé *le Marquis de Vaudreuil*, ci-devant Gouverneur de Montréal en Canada, & Chevalier de Saint-Louis, marié en 1733, à Demoiselle *Louise-Thérese Fleury-de-la-Gorgendiere*, fille de *Joseph Fleury*, Ecuyer, sieur de la Gorgendiere, Seigneur de Déchambault, Fleury, &c. & de Dame *Claire*

Digitized by Google

Jolliet. De ce mariage il a eu pluſieurs enfans, morts en bas-âge; — 8. JOSEPH-HYACINTHE DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, né le 26 Juin 1706, auſſi appellé *le Marquis de Vaudreuil*, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, Chevalier, Commandeur de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur & Commandant-Général en chef des Iſles Françaiſes de l'Amérique ſous le vent, qui a épouſé, le 12 Juin 1732, Demoiſelle *Marie-Claire-Françoiſe Guyot-de-la-Mirande*, fille de *Charles Guyot-de-la-Mirande*, Lieutenant-de-Roi à Saint-Domingue, & de Dame *Agnès le Maire.* Il eſt décédé à Paris le 30 Octobre 1764, & a laiſſé de ſon mariage: — JOSEPH-HYACINTHE-FRANÇOIS-DE-PAULE DE RIGAUD, dit *le Comte de Vaudreuil*, né le 2 Mars 1740, Brigadier des armées du Roi, Colonel du régiment Dauphin, dragons, Chevalier de Saint-Louis; — & MARIE-JOSEPHINE, née le 3 Juin 1743, mariée le 2 Mai 1765, avec *Charles-Armand-Fidele de Durfort*, Comte de Duras, ci-devant Colonel aux grenadiers de France; — 9. MARIE-LOUISE, née à Montréal, le 23 Juin 1701, mariée, par contrat du 21 Novembre 1719, à *Gaſpar de Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Saint-Sernin & de la Croiſelle; — 10. MARIE-JOSEPHE, batiſée à Montréal, le 15 Août 1708, morte en 1753; — 11. & LOUISE-ELISABETH DE VAUDREUIL, batiſée à Quebec le 12 Septembre 1709, décédée à Paris au mois de Novembre 1760.

XIV. LOUIS-PHILIPPE DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, dit *le Comte de Vaudreuil*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil & de Dreuil, Lieutenant-Général des armées navales, Chevalier, Grand-Croix de l'ordre de Saint-Louis, décédé le 27 Décembre 1763, avoit épouſé, le 22 Décembre 1723, Demoiſelle *Catherine-Eliſabeth le Moine*, fille de *Joſeph le Moine-de-Sérigny*, Chevalier, Seigneur de Loire, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de la ville de Rochefort, & de Dame *Marthe-Eliſabeth Héron.* De ce mariage ſont iſſus: — 1. LOUIS-PHILIPPE, qui ſuit; — 2. LOUIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & LOUISE-ELISABETH DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, née à Rochefort le 29 Novembre 1725, mariée le 15 Septembre 1749, avec *Gui le Gentil*, Seigneur & Marquis de Paroy, Lieutenant-de-Roi des provinces de Champagne & de Brie, Grand-Bailli d'épée des villes & comtés de Provins & Montereau-Faut-Yonne, & Chevalier de Saint-Louis.

XV. LOUIS-PHILIPPE DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, dit *le Marquis de Vaudreuil*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaudreuil, de Dreuil & d'Iſſel, né le 28 Octobre 1724, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé 1°. le 13 Juillet 1752, Demoiſelle *Jeanne-Roſe Durand-de-Beauval*, décédée le 20 Mai 1761, fille de *Jérôme Durand-de-Beauval*, Ecuyer, & de Dame *Simonne Olivier*, dont il a eu quatre enfans, morts en bas-âge; & 2°. le 13 Août 1767, Demoiſelle *Madeleine-Pétronille de Roquefort*, fille de *N.... de Roquefort*, Marquis de Marquin, Baron de Salles, Seigneur de Cambonnes, du l'Hiſpitalet, &c. & de Dame *Marie-Jacob de Fontenu.* La Marquiſe de Vaudreuil a été préſentée au Roi & à la famille Royale, & a eu l'honneur de monter dans les ca-

Digitized by Google

roſſes de Sa Majeſté, au mois de Mai 1771. Leurs enfans ſont : — 1. LOUIS-MARIE-CHARLES DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, né à Marquien le 27 Avril 1768; — 2. JEAN-CHARLES-PHILIPPE-JOACHIM, né audit lieu le 12 Juin 1769; — 3. & LOUISE-ELISABETH-CHARLOTTE DE RIGAUD, née le 23 Novembre 1770.

XV. LOUIS DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, appellé *le Comte de Vaudreuil*, né à Revel, le 17 Octobre 1728, frere du précédent, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 27 Mai 1766, Demoiſelle *Anne-Marie du Breuil-de Théon*, fille de *Jean du Breuil-de-Théon*, Chevalier, Seigneur de Théon, Château-Bardon, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au régiment de Normandie, & de Dame *Marie-Madeleine de Marconnay*. Ils ont pour enfans : — 1. JEAN-LOUIS DE RIGAUD-DE-VAUDREUIL, né à Rochefort le 18 Mai 1768; — 2. PIERRE-LOUIS, né à Saintes le 18 Septembre 1770; — 3. & MARIE-MADELEINE-LOUISE DE RIGAUD, née à Saintes le 24 Avril 1767.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné de même, à l'orle de huit écuſſons de gueules, chargés chacun d'une faſce d'argent*, ſelon *Dubuiſſon*. Généalogie dreſſée ſur un Mémoire imprimé d'après les titres originaux, & rapportée dans *l'Armorial de France, Regiſtre VI.*

RIVIERE (DE), maiſon ſortie du royaume d'Aragon, ancienne en Provence & dans le Comté-Vénaiſſin. Elle portoit dans ſon pays d'origine le nom de *Fluviano*, qui eſt le même que celui de *Riveria* en latin, & de *Riviere* en François.

Elle a donné à l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem des Conſervateurs, des Commandeurs & un Grand-Maître en la perſonne d'ANTOINE FLUVIANO, élevé au Magiſter en 1421. La filiation, ſelon l'hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Vénaiſſin, *tom. III, pag. 63*, remonte à

I. RAINAUD FLUVIANUS, ou FLUVIANO DE RIVIERE, auteur de cette famille de RIVIERE en France. Il paſſa d'Aragon en Provence, à la ſuite d'Alphonſe I, en 1166, lorſque ce Prince vint prendre poſſeſſion du Comté de Provence après la mort de Raimond Béranger, dernier Comte de Provence, de la maiſon de Barcelone. Ses ſervices engagerent ce Prince à lui donner la Seigneurie de la Charce, dépendante du comté du Forcalquier, en fief héréditaire; ce qui le fixa en Provence. Il épouſa *Philis de Roſans*, fille & héritiere de *Perceval*, Seigneur de Mont-Maurin en Dauphiné, dont ſortit pour fils unique :

II. JACQUES DE RIVIERE, qui changea, ſans doute pour ſe conformer à l'idiome du pays, ſon nom de FLUVIANO en celui de RIVIERE, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Il ſuccéda à ſon aïeule maternelle dans la Seigneurie de Montmaurin, & fut marié, en 1230, avec *Cecile d'Agoult*, fille de *Raimond*, Seigneur de la vallée de Sault, qui la dota de pluſieurs biens conſidérables dans le Comté-Vénaiſſin & dans la vallée

de

de Sault. Leurs enfans furent : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & RANDONNE DE RIVIERE, mariée à *Jourdan*, Seigneur de Roſans en Dauphiné.

III. HUGUES DE RIVIERE, Seigneur de la Charce, de Carcere & de Montmaurin, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

IV. JACQUES DE RIVIERE, II du nom, Seigneur de la Charce, de Montmaurin & de Pomerols, qui, par traité du 17 Octobre 1320, acheta d'Arnaud-Flotte, Seigneur de la Roche-Arnaud, le territoire d'Entre-Conſors, ſouſcrivit, comme témoin, à la chartre par laquelle, Louis, Comte d'Oëttinghen, Ambaſſadeur de l'Empereur Louis de Baviere, fit offre du titre de Roi de Vienne au Dauphin Humbert II. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 10 Janvier 1306, *Sanche* ou *Sanchette de du Puget d'Albanez*, fille de *Bertrand*, Seigneur du Puget, au dioceſe de Toulon, & d'*Emenjarde*, Dame de Roquebrune, &c. De ce mariage vinrent : — 1. RAINAUD, qui ſuit; — 2. JACQUES DE RIVIERE, ſucceſſivement Commandeur de Sainte-Croix, de Marſeille & de Navarre dans l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, premier Conſeiller du Dauphin Humbert II. Il ſigna, en cette qualité, pluſieurs actes, entr'autres celui de tranſport que ce Prince fit de ſes états au Roi PHILIPPE DE VALOIS, le 13 Avril 1343; — 3. HUGUES, Chanoine de Gap; — 4. AUGER DE RIVIERE, Damoiſeau, Servant d'armes du Roi JEAN, qui eut ordre d'aller tirer du tréſor de l'Egliſe de Grenoble l'épée & la banniere de Saint Georges, qu'il apporta à Surcelle, où il les remit à Charles de France, nouveau Dauphin de Viennois; — 5. & ELÉONORE DE RIVIERE, mariée, par contrat paſſé au château de la Charce, le 5 Novembre 1340, avec *Jourdain de Roſans*, Seigneur de Ribiez.

V. RAINAUD DE RIVIERE, II du nom, Seigneur de la Charce, de Montmaurin, d'Ancezune, &c. Capitaine de la Châtellenie de Cerres, lors du tranſport du Dauphiné dans la maiſon de France, en 1343 & 1344, avoit épouſé, en 1330, *Bérangere de Roſans*, Dame d'Alons, fille & unique héritiere de *Jourdain*, Seigneur d'Alons, la derniere de cette famille. Il en eut : — 1. JACQUEMET, qui ſuit, — 2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs du Puget-d'Albanez, éteinte au XVI^e degré dans FRANÇOIS DE RIVIERE, III du nom, Seigneur du Puget, &c. Syndic de la Nobleſſe de Provence, marié, le 21 Décembre 1704, à *Françoiſe Adrien*, dont les enfans ſont morts en bas-âge; — 3. JOURDAIN, mort ſans alliance; — 4. JACQUES-RAINAUD, Religieux de l'ordre de Saint-Antoine, Commandeur de Navarre; — 5. AUGIER, Chanoine-Infirmier de l'Egliſe de Vienne; — 6 RANDONNE, mariée, le 2 Juillet 1359, à *Jean Hilaire*, Damoiſeau; — 7. & ANNETTE DE RIVIERE, Religieuſe à l'abbaye de Montfleury, près Grenoble.

VI. JACQUEMET DE RIVIERE, Seigneur de Laval-Sainte-Marie, épouſa, en 1367, *Philippine de Laval*, Dame, en partie, de Remuſat, fille de *Jacques*, Seigneur de Remuſat, dont : — 1. JOURDAIN, qui ſuit; — 2. HUGUES, duquel on ignore la deſtinée; — 3. & FRANÇOISE DE RIVIERE, mariée avec *Jean Silve*, Seigneur de Ventavon.

Digitized by Google

VII. JOURDAIN DE RIVIERE, dit quelquefois *Jourdanon*, Seigneur de Laval-Sainte-Marie, fit l'acquiſition de la terre de Brueix (de Braccio), contiguë à celle de Sainte-Marie, dont il rendit hommage au Roi Dauphin le 5 Décembre 1413. Il eut de *Béatrix Dupuy-Montbrun*, ſon épouſe : — 1. GIRAUD, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de Pomerols, pere de GABRIEL, de FRANÇOIS & de FRANÇOISE DE RIVIERE, morts ſans alliance; — 3. DAUPHINE, femme d'*Antoine d'Upays*, Seigneur de Gouvernet; — 4. & RANDONNE, femme de *Jacques de Bonne*, Seigneur de Saint-Bonnet en Champſaur.

VIII. GIRAUD DE RIVIERE, Seigneur de Laval-Sainte-Marie, de Brueix & de Ramuſat, eut de *Jeannette de Saint-Ours*, ſon épouſe, fille de *Marron de Saint-Ours*, ou *Saint-Urſin* : — 1. ANTOINE qui ſuit; — 2. CLAUDE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. JEAN, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem en 1461; — 4. GUILLAUME, Religieux de Cluny, Prieur de Brueix; — 5 MARGUERITE, mariée, le 5 Novembre 1475, avec *Chabert Faure*, Seigneur de Vercors; — 6. LUCIE ou LUQUE, femme de *Jean d'Albert*, Seigneur de Lux en Dauphiné; — 7. RANDONNE, femme de *Raimond de Bonne*, Seigneur de Leſdiguieres, ayeul de François, Connétable de France; — 8. & DAUPHINE DE RIVIERE, Religieuſe à l'abbaye de Montfleury.

IX. ANTOINE DE RIVIERE, Seigneur de Brueix, épouſa, du conſentement de ſon pere, le 29 Août 1484, *Catherine de Pontevès*, dont vinrent : — 1. JEAN; — 2. & MARIE DE RIVIERE, alliée, en 1489, avec *Etienne d'Aultane*, Seigneur de Piégon.

X. JEAN DE RIVIERE rendit hommage, pour ſa terre de Brueix, le 12 Septembre 1541, & fut un des grands Capitaines de ſon tems. Le Roi FRANÇOIS I, par des lettres datées de Chambort, le 8 Mai 1544, lui donna le commandement des galeres qui étoient reſtées dans les ports de Provence, les autres étant paſſées dans l'Océan, pour renforcer l'armée navale que la France avoit deſtinée contre les Anglois. Il obtint, le 18 Mai 1547, par brevet de Saint-Germain-en-Laye, le Gouvernement des Iſles de Lerins, & celui de la citadelle de Toulon, par autre brevet donné à Villers-Coterets, le 19 Avril 1548; parvint, par ſes ſervices, à la charge de Lieutenant-Général des galeres ſous le Comte de Tende, & mourut ſans alliance, dans une grande réputation de valeur.

IX. CLAUDE DE RIVIERE, Seigneur de Laval-Sainte-Marie & de Remuſat, ſecond fils de GIRAUD, & de *Jeannette de Saint-Ours*, épouſa, par contrat paſſé à Carpentras le 24 Février 1484, *Alix d'Agoult*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piégon & de la Baume, & de *Louiſe Raimbert*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. LAURENT, Moine Bénédictin, Prieur de Brueix, de Saint-Mai & de Remuſat; — 3. JEAN, Seigneur de Vaudrome, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, mort Commandeur; — 4. & CLAUDINE, femme de *Jean Féléon*, Seigneur de Beaulieu, au dioceſe de Carpentras.

X. ANTOINE DE RIVIERE, Seigneur de Laval-Sainte-Marie & de Remuſat, mérita les bonnes graces du Roi FRANÇOIS I, par ſon aſſi-

Digitized by Google

duité auprès de ſa perſonne, & par les ſervices qu'il rendit à l'Etat dans toutes les guerres de ce Prince, où il commanda une bande de cinq cens hommes de pied; ce qui engagea le Roi à le choiſir pour défendre la ville d'Arles, lors de l'irruption de Charles-Quint en Provence, & à lui donner, dans la ſuite, le commandement de mille hommes, ſous le nom de *bande de Sainte-Marie*. Il mourut en 1550, & avoit épouſé, par contrat paſſé au château de Montmaurin le 23 Octobre 1520, *Jeanne du Puy*, fille de *Foulques*, Seigneur de Montbrum & de Ferraſſieres, & de *Louiſe d'Urre-de-Molans*. Il en eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, dont nous allons parler d'abord, — 3. GUILLAUME, Moine de Cluny, Prieur de Brueix & de Saint-May; — 4. THOMAS, reçu Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem en 1650, mort au ſervice de ſon ordre; — 5. LAURENT, Chevalier du même ordre, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, qu'il défendit avec beaucoup de valeur contre les Calviniſtes; — 6. & Genevieve, mariée, en 1566, à *François Artaud-de-Montauban*, Seigneur de la Roche.

FRANÇOIS DE RIVIERE, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Jeanne du Puy*, Seigneur de Remuſat, fut élevé auprès de Jean de Bourbon, Duc d'Enghien, qui l'envoya en Italie, pour y apprendre le métier de la guerre, ſous le fameux Maréchal de Briſſac, auquel ce Prince le recommanda par ſa lettre, en lui marquant « qu'il vouloit ſavoir de lui toutes » les actions de *Sainte-Marie*, comme d'un Gentilhomme qui lui appar- » tenoit ». Le Roi FRANÇOIS I lui donna la commiſſion d'une compagnie de cent cinquante hommes de pied, avec laquelle il ſervit dans les guerres d'Italie; reçut de HENRI II le commandement de cinq cens hommes, ſous le nom de *bande de Sainte-Marie*, & le Roi FRANÇOIS II le pourvut de la charge de Gentilhomme de ſa Chambre. CHARLES IX le fit Gouverneur de Dourlens en Picardie, & lui témoigna la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices dans pluſieurs lettres, & ſur-tout dans celle qu'il lui écrivit de Paris le 6 Décembre 1572, dans laquelle ce Prince lui marque « qu'il » ne tardera pas à reconnoître les ſervices importans qu'il lui a rendus ». La Reine Catherine de Médicis n'oublia rien pour le mettre dans ſes intérêts, comme il conſte par une lettre ſignée de la main de cette Princeſſe, datée de Paris le 11 Juillet 1574. En effet, le Roi HENRI III, à ſon retour de Pologne, le fit Chevalier de ſon ordre, & le traita toujours comme un de ſes bons ſerviteurs. Ce Prince lui en donna des marques dans pluſieurs de ſes lettres, dont l'adreſſe eſt à *Monſieur de Sainte-Marie, Chevalier de mon Ordre, & Gouverneur de ma ville & citadelle de Dourlens*. Il mourut, ayant ſervi ſous cinq de nos Rois, dont il fut également eſtimé, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 26 Juillet 1591, *Marguerite filleul*, fille de *Simon*, Sieur de la Madelene, & d'*Helene de Rhodes*, de la ville de Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria avec Balthaſard de Quiqueran, Seigneur de Ventabren.

XI. CLAUDE DE RIVIERE, II du nom, Seigneur de Sainte-Marie, de Brueix, &c. frere aîné du précédent, eut la terre de Vaudrome de JEAN DE RIVIERE, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, ſon oncle,

Digitized by Google

qui le fit élever à la Cour, où il s'acquit tellement la bienveillance & l'eſtime de Henri II, que ce Prince l'envoya, l'an 1552, en ambaſſade avec Gabriel de Luth, Seigneur d'Aramon, auprès du Grand-Seigneur, pour le porter à rompre la treve que la Porte avoit conclue avec l'Empereur, à quoi ils réuſſirent. De retour à la Cour, il fut nommé Conſeiller d'Etat, & employé dans diverſes négociations. La Reine Catherine de Médicis, qui l'eſtimoit, le mena avec elle à la rencontre du Roi HENRI III, qui le reçut gracieuſement, & le retint auprès de ſa perſonne, juſqu'à l'aſſemblée des Etats de Blois, en 1576, d'où ce Prince le fit partir pour aller appaiſer les troubles ſurvenus en Provence. Il fit ſon teſtament devant Piot, Notaire à Serres en Dauphiné, en 1587, dans lequel il prend, entr'autres qualités, celle de Chevalier de l'ordre du Roi. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Juin 1553, en l'Iſle de Chio, alors au pouvoir des Génois, d'*Eſpinette* ou *Eſpinette de Franchis*, d'une maiſon grecque d'origine, & établie en cette Iſle après la conquête de la Grece par les Turcs, fille de *Caſſano de Franchis*, Gouverneur de l'Iſle de Chio, & petite fille de *Georges de Franchis*, Doge de la République de Gènes. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Brueix, éteinte dans la perſonne de FRANÇOISE DE RIVIERE, ſa petite-fille, mariée avec *Céſar de Vincens-de-Mauléon*, Seigneur de Savoillans, dont les enfans ont hérité de la ſeigneurie de Brueix, par la ſubſtitution appoſée au teſtament de JOSEPH-HERCULE DE RIVIERE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant le régiment de Lyone, mort ſans poſtérité le 29 Août 1729. — 3. GUILLAUME, Prieur de Saint-May & de Remuſat ; — 4. & DIANE DE RIVIERE, mariée avec *Claude d'Agoult*, Seigneur de la Baume-des-Arnauds, en Dauphiné.

XII. CLAUDE DE RIVIERE, III du nom, Seigneur de Laval-Sainte-Marie, &c. Capitaine de deux cens Arquebuſiers à cheval dans les guerres d'HENRI III & d'HENRI IV, épouſa, par contrat paſſé au dioceſe de Carpentras, le 30 Avril 1584, *Eſprite de Vacheres*, fille de *Louis*, dit *de Saint-Paul*, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, Colonel-Général des troupes du Pape au Comté Vénaiſſin, pendant les guerres civiles, & de *Madeleine d'Alleman-de-Châteauneuf*, dont : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. FÉLICE, femme de *Louis de Vincens-de-Mauléon*, Seigneur de Propiac à Carpentras ; — 3. & JEANNE DE RIVIERE, mariée, en 1600, avec *François Léon-de-Quiqueran-Beaujeu*, à Arles.

XIII. GASPARD DE RIVIERE, Seigneur, Baron de Laval-Sainte-Marie, ſurnommé le Capitaine ; fut fait, en conſidération de ſes ſervices, par le Roi LOUIS XIII, Meſtre-de-Camp-Général, de l'infanterie entretenue en Dauphiné. Il porta dans ſes drapeaux un ciboire & un ſceptre paſſés en ſautoir, & une épée au milieu, liés enſemble, avec la deviſe : *PRO UTROQUE*, c'eſt-à-dire pour les deux. Auſſi jamais homme n'eût plus de zele pour la religion, ni plus de fidélité pour ſon Prince. Le château de Sainte-Marie, fut l'aſyle des Curés & des Religieux, pendant les troubles des Religionnaires, & il s'y trouva, en 1621, juſqu'à vingt

Digitized by Google

Eccléſiaſtiques, tant ſéculiers que réguliers, qui furent nourris & entretenus à ſes dépens. La famille en conſerve une déclaration faite en préſence du ſieur de la Baſtide, Vice-Bailli des baronnies du Dauphiné, le 4 Octobre 1624. Il mourut dans la ville de Pernes, au dioceſe & près de Carpentras, accablé de fatigues & couvert de bleſſures; il avoit épouſé, 1°. *Lucrece de Guillaumont*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ambonil, & de *Jeanne d'Alleman-Châteauneuf*; 2°. par contrat paſſé à Pernes, devant Arnaudi, Notaire, le 27 Juin 1627, *Richarde de Quiqueran*, fille de *Balthaſard*, Seigneur de Ventabren, & de *Marguerite Filleul*, Dame de Remuſat. Du premier lit il eut: — 1. JEAN-MARC, mort ſans alliance; — 2. JEANNE, femme de *Pierre de Tritis*, à Carpentras; & du ſecond lit: — 3. 4. & 5. FRANÇOIS-EMMANUEL, THOMAS & ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte, en 1661; — 6. GASPARD, qui ſuit; — 7. ANNE, femme en 1663, de *François-Antoine Barbier*, ſieur de Valaiſe à Carpentras; — 8. MARGUERITE, mariée à *Barthelemi de l'Egliſe*, à Avignon; — 9. & autre MARGUERITE DE RIVIERE, Religieuſe.

XIV. GASPARD DE RIVIERE, II du nom, Baron de Laval-Sainte-Marie, épouſa, par contrat paſſé devant Jean Roche, Notaire, vers l'an 1680, *Perrine Baude*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pilio, & de Saint-Laurent de la Roche en Franche-Comté, dont: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & MARIE DE RIVIERE, morte en bas-âge.

XV. HENRI DE RIVIERE, Capitaine d'infanterie, épouſa, par contrat paſſé devant Gemisfren, Notaire à Mornar, le 27 Décembre 1710, *Marie-Anne Matichon*, de laquelle ſont iſſus: — 1. JOSEPH-ANTOINE-BALTHASARD; — 2. THÉRESE-URSULE; — 3. & JEANNE-MARIE DE RIVIERE, deſquels nous ignorons la deſtinée.

Les armes: *de gueules, à la croix componée d'or & d'azur, de treize pieces, engrelée de même.*

RIVIERE-RIFFARDAU (DE): cette famille noble, qui, ſuivant les titres originaux qui nous ont été communiqués, paroît établie dans les provinces de Berri & du Bourbonnois depuis plus de trois cens ans, & même avant 1400.

GUILLAUME DE RIVIERE, Damoiſeau, fit hommage du fief de Chezal-David, ſitué en Bourbonnois, par acte en original, de l'an 1407. Cette famille a toujours été reconnue noble de nom & d'armes, comme le prouvent différens jugemens rendus par les Commiſſaires nommés par nos Rois, & notamment celui du 17 Février 1716.

ETIENNE DE RIVIERE, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, étoit homme d'armes du Roi FRANÇOIS I. en 1545; pour être reçu dans ces compagnies, il falloit être né Gentilhomme; il eut, de Demoiſelle *Françoiſe Ribathar*, ſon épouſe.

JEAN DE RIVIERE, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere & de Pinoniere, terres relevantes de la groſſe Tour de Moulins en Bourbonnois, & dont les foi & hommages ont été rendus au Bureau des Finances de

Digitized by Google

cette ville. Il fut homme d'armes, ſervit dans la compagnie du Maréchal de Retz, & avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1571, Demoiſelle *Anne des Coutures*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Pinoniere, & de *Claude Boiſſonnat*, dont:

GILBERT DE RIVIERE, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Pinoniere, (terres qui ont paſſé dans d'autres mains), la Vauvril & l'Epiniere, échangea la terre de la Vauvril, avec celle de Riffardau, par acte du 6 Juillet 1620. Depuis cet échange, ſes deſcendans joignent au nom de RIVIERE celui de RIFFARDAU; il mourut en Flandres étant Enſeigne d'hommes d'armes ſous la charge du Maréchal de Vitry. De ſon mariage contracté, le 9 Août 1616, avec Demoiſelle *Antoinette de Monbſaulnin*, fille d'*Adrien*, Baron de Fontenay, & de Dame *Eliſabeth d'Angelliers*, il laiſſa:

CHARLES DE RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Riffardau, l'Epiniere, Coquebelande, Vicomte de Bel-Air, &c. Capitaine au régiment de Sainte-Meſme, & enſuite dans celui de Caſtelnau, mort Lieutenant de Roi, Commandant au fort de la Pérouſe, en Piémont, après avoir reçu pluſieurs bleſſures, comme il conſte par pluſieurs de ſes certificats, brevets & paſſe-ports; il avoit épouſé, 1°. par contrat du 14 Février 1656, *Catherine Robin*, fille de *Charles*, Vicomte de Cologne; & 2°. *Marie-Gaſparde de Moneſtay-des-Forges*, veuve de Philibert, Marquis de la Roche-Aymon. Il vendit, comme ayant la garde-noble des enfans de ſa premiere femme, la grande dîme de Seneçay, aux Religieuſes de la Viſitation de Bourges, par acte du 11 Décembre 1668; acquit, le 15 Novembre 1673, la terre de Bel-Air, & traita avec les co-Seigneurs pour les droits de vicomté Veherie qui en dépendent. Ce traité fut confirmé par un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du mois de Juillet 1675, dans lequel il eſt qualifié de Vicomte, comme dans le traité de partage; il mourut en 1681, laiſſant de ſon ſecond mariage: — CHARLES, qui ſuit, & pluſieurs filles. Ils furent tous ſous la garde-noble de leur mere, qui, en cette qualité, ſoutint contre le Roi un procès pour des poſſeſſions dépendantes de la terre, vicomté Veherie de Bel-Air: dans toutes les procédures & dans l'arrêt du 7 Septembre 1690, CHARLES DE RIVIERE, ſon mari, eſt qualifié Chevalier, ainſi que dans la décharge d'une partie de la taxe pour le ban que cette Dame obtint, en conſidération de ſon mari, & du pere de ſon mari, morts au ſervice.

CHARLES DE RIVIERE, II du nom, Chevalier, Seigneur de Riffardau, l'Epiniere, du Châtellier & Chomaſſon, Vicomte du Bel-Air, rendit foi & hommage pour ſa terre de Bel-Air, le premier Juin 1702, & ſon aveu & dénombrement en 1712. Il acquit, le 19 Juin 1711, de MARIE DE RIVIERE, ſa ſœur, la terre de l'Epiniere, & le 6 Février 1733, celle du Châtellier. Dans les foi & hommages, il eſt qualifié d'Ecuyer ou de Chevalier; il ſervit deux ans en qualité de Lieutenant au régiment de Normandie, & fut contraint de quitter le ſervice à cauſe d'une bleſſure qu'il reçut à la jambe droite, étant âgé de 20 ans, dont toute ſa vie il a été incommodé, & eſt mort à l'âge de plus de 60 ans, des ſuites de cette bleſſure, qui ſe rouvroit tous les cinq ou ſix ans; il avoit épouſé, par

Digitized by Google

contrat du 10 Novembre 1707, *Marguerite Soumar*, veuve de Jean Baucheron, Seigneur du Breuil, de laquelle il a eu neuf enfans, entr'autres — 1. CHARLES-JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, né jumeau avec ſon frere, le 2 Juin 1717, Eccléſiaſtique; — 3. & 4. & deux filles.

CHARLES-JEAN, Vicomte DE RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Riffardau, la Ferté, Lazenay, Paudy, la Beuvriere, &c. a ſervi pendant la campagne de 1734, en qualité d'Aide-de-Camp du Prince de Carignan, & quelque tems en celle de Lieutenant dans le régiment Royal la Marine; il a été depuis obligé de ſe retirer auprès de ſon pere, pour lui rendre les ſoins dont il avoit beſoin, ſa bleſſure rouverte l'ayant tenu au lit cinq ou ſix ans avant ſa mort; il avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Août 1750, Dame *Marie-Anne-Louiſe-Céleſte de la Riviere*, veuve de Meſſire Claude-Adrien de la Fond, Maître des Requêtes, morte le 12 Juillet 1754, fille puînée de feu *Charles-Yves-Jacques de la Riviere*, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois, Gouverneur de Saint-Brieux, & de *Marie-Françoiſe-Céleſte de Voyer*, Dame de Paulmy; & 2°. par contrat du 11 Février 1760, Demoiſelle *Agnès-Eliſabeth Cailleteau de la Chaſſeloire*, née en 1728, fille de Meſſire *Pierre*, Seigneur de la Chaſſeloire, & de Dame *Agnès-Madeleine-Foyal de Donnery*. Du premier lit il n'a point eu d'enfans, & du ſecond ſont iſſus : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, né le 17 Décembre 1763; — 2. AGNÈS-MADELEINE DE RIVIERE, née le 11 Juillet 1761; — 3. & une autre fille, née le 20 Mars 1766.

Tous ceux du nom DE RIVIERE-RIFFARDAU, dont nous venons de donner la filiation ſuivie, en conformité des contrats de mariage qui nous ont été communiqués, dans leſquels ils ont pris, ainſi que dans leurs acquiſitions, les aveux, foi & hommages rendus, tant aux différens Bureaux des Finances, qu'aux Seigneurs Suzerains de leurs terres, dans leurs tranſactions, & tous leurs autres actes, les qualités de Damoiſeau, de Chevalier ou d'Ecuyer. Tous ont porté les armes pour le ſervice de nos Rois & de la Patrie; pluſieurs y ſont morts, & d'autres de la ſuite de leurs bleſſures après s'en être retirés.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur, de ſix pieces, au chevron de gueules, ſur le tout.*

Il y a encore pluſieurs autres familles du nom DE RIVIERE, en Dauphiné, Languedoc, Touraine & ailleurs, dont nous n'avons que les armes.

ROCHE-AYMON (DE LA) : maiſon originaire de Limoges, illuſtrée par le feu Cardinal de ce nom, Archevêque, Duc de Reims, Pair de France, &c. & par pluſieurs Officiers de diſtinction, dont la généalogie a été rédigée par les ſoins de M. l'Abbé d'Eſtrées, pour être inſérée dans le Tome II, du Supplément de l'hiſtoire des Grands Officiers de la cou-

Digitized by Google

ronne. Dans ſon introduction, page 1ere., il dit que le nom DE LA ROCHE-AYMON, s'eſt formé, comme ceux des maiſons de la Rochefoucaud & de Rochechouart, avec la jonction du nom DE LA ROCHE, à un prénom ou nom de batême, qui eſt celui d'AYMON DE LA ROCHE, par lequel commence la généalogie qu'il en donne. Elle doit celui de la ROCHE à une ancienne terre, ſituée à l'extrêmité du dioceſe de Limoges vers le Bourbonnois, & preſqu'au centre du pays de Combrailles, mais qui eſt cenſée du Bourbonnois, parce qu'elle en releve féodalement depuis plus de cinq ſiecles & demi, juſqu'au milieu du dernier ſiecle. Le chef-lieu de la ſeigneurie DE LA ROCHE-AYMON a été un château dont l'enceinte a été très-conſidérable; il n'en reſte plus aujourd'hui que d'anciennes fondations, à demi-enſevelies ſous les ruines du château, avec une tour auſſi à demi-ruinée; à côté de cette tour eſt une ancienne chapelle, preſque toute taillée dans le roc, aujourd'hui ſous l'invocation de Saint-Blaiſe, qui jouit des mêmes privileges que toutes les égliſes ſuccurſales du dioceſe de Limoges, & on y dit le Dimanche une meſſe paroiſſiale de quinzaine en quinzaine.

La terre DE LA ROCHE-AYMON avoit autrefois des mouvances conſidérables dans le Bourbonnois, dans la Marche & juſques dans le Berri; mais le laps de pluſieurs ſiecles, la négligence de quelques-uns de ſes maîtres, & la preſcription qu'admettent les Coutumes de ces provinces lui en ont fait perdre la plus grande partie. Les Seigneurs DE LA ROCHE-AYMON poſſédoient originairement leurs terres nobles & indépendantes, ne relevant de perſonne; mais ſous les Rois PHILIPPE-AUGUSTE, LOUIS VIII, & SAINT-LOUIS, l'Auvergne & les provinces limitrophes ayant été miſes en combuſtion par les partiſans des Anglois, les Seigneurs DE LA ROCHE-AYMON pourvurent à leur propre ſûreté par une oblation volontaire de l'hommage de leur terre, aux Sires de Bourbon, qui ſoutenoient dans ces provinces l'autorité du Monarque & l'honneur de ſa couronne.

La filiation ſuivie de cette maiſon, commence à

I AYMON DE LA ROCHE, I du nom, connu par deux chartes ſans date, de deux de ſes fils, qui ſe qualifient fils d'AYMON, lequel devoit être né vers l'an 1100, marié vers 1120, & mort vers 1140; il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré; — 1. BERNARD DE LA ROCHE, qui ſuit, dont la ligne s'eſt perpétuée d'aîné en aîné juſqu'à préſent, ſans aucune interruption; — 2. RAIMOND, tige d'une ſeconde branche principale qui s'eſt ſubdiviſée en un très-grand nombre de rameaux, rapportée en ſon rang; — 3. AYMON DE LA ROCHE, mort ſans enfans légitimes, ayant eu pour héritiers ſes deux freres, dont l'aîné donna à l'abbaye de Bonlieu, quelques rentes ſeigneuriales qui lui étoient échues par ſa mort; — 4. & une fille, mariée à *Renaud de Saint-Loup*, qualifié beau-frere de BERNARD DE LA ROCHE, dans la même charte, où celui-ci ſe qualifie fils d'AYMON DE LA ROCHE. Le terme de la charte eſt le mot latin *Sororgius*, qui, ſelon du Cange, ſignifie mari d'une ſœur.

PREMIERE

Premiere Branche principale.

II. Bernard de la Roche, ſuivant ſix ou ſept chartes ſans date, mais dont les époques peuvent ſe fixer avec autant de certitude que ſi elles étoient datées, fit de très grands biens à l'abbaye de Bonlieu. On croit qu'il vivoit encore en 1179; il avoit épouſé *Agnès d'Aubuſſon*, ſœur du Vicomte *Gui I*, laquelle eut pour dot des fonds de terre, ſitués en diverſes paroiſſes du voiſinage de la ville d'Aubuſſon, & entr'autres dans celle d'Ars, où les Religieuſes de Fontevrault venoient d'obtenir l'établiſſement d'un Prieuré de leur ordre, qui ſe nomme le Prieuré de Bleſſac. Ladite *Agnès d'Aubuſſon*, donna, en 1179, à ce Prieuré, tout ce qu'elle poſſédoit à Ars, à titre de patrimoine ou d'acquiſition. De ce mariage vinrent : — 1. Aymon, qui ſuit ; — 2. Guillaume, qualifié Chevalier, qu'on croit avoir été marié & avoir eu des enfans; mais il étoit mort & probablement ſans poſtérité légitime, le 17 avant les calendes de Mai, c'eſt-à-dire le 15 Avril 1207; — 3. & Bernard de la Roche, Eccléſiaſtique, mort le dixieme jour avant les calendes de Septembre, c'eſt-à-dire le 20 Août 1203.

III. Aymon de la Roche, II du nom, confirma, par un acte particulier la donation que Bernard, ſon pere, avoit faite entre les mains du premier Abbé de Bonlieu, & en fit auſſi pluſieurs à cette abbaye. Il paroît qu'il vivoit encore le 5 avant les calendes d'Avril, c'eſt-à-dire le 28 Mars 1208; mais il vécut peu, après cette époque; il avoit épouſé *Emengarde* ou *Hermengarde*, connue ſous ce nom dans une charte du 7 Juin 1204, & dans deux autres actes de 1212. Ses enfans furent : — 1. Aymon, dont nous allons parler d'abord; — 2. Bernard, qui ſuit; — 3. Guillaume, Seigneur de la Thirade, près de Mainſat. Il eſt probable qu'il ne fut point marié, ou, au moins, qu'il mourut ſans enfans, puiſqu'après lui la terre de la Chirade retourna à ſon frere Bernard, II; — 4. & Franche ou Franque de la Roche, nommée avec ſa mere & ſes freres, dans deux actes de 1212. Elle paroît avoir été mariée avec un Chevalier, nommé *Pierre Beraut*.

Aymon, III du nom, eſt le premier de ſa maiſon qui ait porté le titre de Seigneur de la Roche; il entra dans les différens que ſa mere, ſes deux freres & ſa ſœur eurent avec les Religieux de Bonlieu; mais ils furent terminés par l'entremiſe de l'Evêque de Limoges. Il en eut lui-même un avec les Religieux de la Prévôté d'Eſvaux, au ſujet de quelques dîmes qu'il revendiquoit; mais il le termina en 1214. Il étoit mort entre le mois de Mars 1215, & le 15 Avril 1219, ce qui peut répondre à l'an 1220. On ignore s'il avoit été marié ou non, cependant il eſt certain qu'il ne laiſſa point d'enfans; s'il en eut, ils lui ſurvécurent peu.

IV. Bernard de la Roche, II du nom, ſecond fils d'Aymon II, & d'*Emengarde*, d'abord ſeulement Seigneur de Champagnac, ſuccéda à Aymon III, ſon frere aîné dans la poſſeſſion de la terre & ſeigneurie de la Roche-Aymon, dont il étoit propriétaire, le 15 Avril 1219; il eut

Digitized by Google

de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUY ou GUYON, mort Religieux de Saint-Pourçain, mentionné dans le teſtament de ſon pere. L'auteur de cette généalogie, dit que du nombre des autres enfans de BERNARD DE LA ROCHE, doit avoir été AYMON DE LA ROCHE, Seigneur de Champagnac, tige de cette branche éteinte dans le XIII^e. ſiecle, & qui n'a formé que trois degrés.

V. GUILLAUME DE LA ROCHE-AYMON, n'étoit que Seigneur de Mainſat, mais déjà Chevalier, au mois d'Août 1256, lorſque, par un acte ſcellé de ſon ſceau, où il eſt appellé en latin, *Guillelmus de Rupe Aymõnis*, puis qualifié *Miles*. L'acte original en latin, eſt le premier monument de la maiſon où le nom DE LA ROCHE-AYMON ſe trouve formé par la jonction de ceux de la ROCHE & d'AYMON; & c'eſt de cette dénomination que l'on infere que GUILLAUME DE LA ROCHE-AYMON étoit alors l'aîné de la famille; il étoit mort le 9 Avril 1263, & avoit épouſé *Aloïs* ou *Alix*, connue par deux actes, des 17 Avril 1269, & Jeudi après la fête de l'Annonciation 1278. Dans le premier, ſon nom de batême n'eſt déſigné que par la lettre *A*, ſans addition d'aucun nom de famille dans l'un ni dans l'autre. Ses enfans, furent — 1. AYMON, qui ſuit; — 2. GAUVAIN, dont il ſera parlé d'abord; — 3. BERNARD, qui paroît avoir poſſédé en commun avec ſon frere aîné, le patrimoine de leurs ancêtres, & peut avoir eu l'avantage de l'aîneſſe ſur GAUVAIN, étant nommé avant lui dans une notice latine de l'acte du 17 Avril 1269; — 4. GUILLAUME DE LA ROCHE, Seigneur de Char, près de la ville d'Auzence en Combrailles, dont la poſtérité s'eſt continuée au huitieme degré, par HUGUES DE LA ROCHE, Seigneur de Char, (frere puîné ou couſin-germain de ROGER DE LA ROCHE,) qui doit avoir été la tige de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, Tournoelle & autres terres en Auvergne, éteinte au commencement du XVI^e ſiecle; — 5. & HUGUES DE LA ROCHE, mort Chevalier, poſſédant en propriété au moins une portion des dîmes de la paroiſſe de Mainſat, ſous la mouvance de l'Evêque de Limoges. Il fut pere d'une fille, mariée à un Gentilhomme du nom *de la Garrigue*, qui habitoit en la paroiſſe de Saint-Pierre-de-Tarde.

GAUVAIN DE LA ROCHE, fils puîné de GUILLAUME I, fut Seigneur du fief de la Chirade, en la paroiſſe de Mainſat, & de celui du Teil-au-Faure, dans la paroiſſe de Buxiere-Vieille, par acte de partage fait entre ſon frere aîné & lui, & reconnu devant Aimery Arnaud, Chanoine de Limoges, Archi-Prêtre du pays de Combrailles, qui, dans le cours des viſites de ſon Archi-Prêtré, le revêtit de lettres-patentes, le 17 Avril 1269. Il ne vivoit plus le 26 Octobre 1299, & avoit fait un teſtament, qui n'eſt connu que par quelques actes poſtérieurs. Il avoit épouſé *Ayſſeline* ou *Ayceline*, dont le ſurnom eſt ignoré, & en eut : — 1. AYMON, ou AYMONET, qualifié Damoiſeau ou Ecuyer, mort ſans poſtérité, après le 10 Juin 1301; — 2. AYCELINE ou ALIX, qui tranſigea, le 26 Octobre 1299, avec ſon frere, ſur quelques droits que lui donnoit le teſtament de leur pere. Elle n'eſt plus nommée dans les actes, après le 10 Juin

Digitized by Google

1301 ; — 3. & ISABELLE DE LA ROCHE, mariée, avant le 13 Novembre 1300, avec ROGER DE LA ROCHE-DE-CHAR, fils de GUILLAUME DE LA ROCHE, Seigneur de Char.

VI. AYMON, IV du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, d'abord qualifié d'Ecuyer dans une ceſſion que lui fit, le 9 Avril 1263, un Religieux-Convert de l'abbaye de Bonlieu, de divers fonds qu'il poſſédoit dans le bourg de Mainſat, & enſuite décoré du titre de Chevalier dans une reconnoiſſance féodale d'un bourgeois de la ville de Felletin, qui étoit Seigneur propriétaire de quelques villages ou hameaux mouvans en fief-lige du bourg de Mainſat, du 2 Avril d'une des premieres années ſuivantes, & auſſi dans le partage des biens de ſon pere qu'il fit avec GAUVAIN DE LA ROCHE, ſon frere puîné, ſuivant des lettres expédiées le 17 Avril 1269. Il ne vivoit plus lors de cette date, & fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme eſt inconnu ; on croit cependant qu'elle étoit de la maiſon d'*Aubuſſon*. Le célebre du Bouchet la nomme *Agnès d'Aubuſſon ;* & elle eſt dite dans les grands Officiers de la Couronne, ſans preuve, fille du Vicomte *Renaud ;* mais du Bouchet, dans ſes tables généalogiques, la dit ſa petite-fille. Sa ſeconde femme fut *Mathilde de Pradeaux* ou *de Preaux*, en latin *Mathildis Domina de Praellis*. Il eut de ſon premier mariage : — 1. BERNARD, qui ſuit, — 2. AYMOND ou AYMONET, né en 1263 ; il teſta le 14 Août 1286, nomma pluſieurs exécuteurs teſtamentaires, tous qualifiés de domiciles, & fit pluſieurs legs, &c. Il mourut ſans poſtérité vers le milieu d'Août 1290 ; — 3. & une fille, mariée avec un Gentihomme nommé *Perren de Saugeres* ou *de Sogeres*, à qui elle porta en dot des fonds ſitués dans la paroiſſe de Sarmat, l'une de celles qu'embraſſe la terre & ſeigneurie de la Roche-Aymon.

VII. BERNARD, III du nom, Seigneur de la Roche-Aimon, étoit majeur en Septembre 1278 ; il ne vivoit plus le 25 Mai 1285. Il avoit épouſé *Iſabelle le Bois*, fille du premier mariage de *Jean le Bois*, troiſieme mari de Mathilde de Pradeaux, & tuteur des enfans de BERNARD DE LA ROCHE-AYMON, laiſſés en bas-âge, ſavoir ; — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & AYMON, mort ſans poſtérité, après avoir poſſédé pendant quelque tems, par *indivis*, avec ſon frere aîné, la terre de la Roche-Aymon, & les autres fonds de ſa maiſon.

VIII. GUILLAUME, II du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, devenu majeur en 1290, reçut l'hommage d'un habitant du lieu d'Arfeuille, près de Mainſat, pour des fonds qu'il tenoit de lui dans le même lieu. Un autre particulier lui rendit pareil hommage le mardi après Pâques 1291. Il fit pluſieurs acquiſitions en 1303, 1308, & les années ſuivantes, juſqu'en 1324 ; reçut dans les mêmes années grand nombre de reconnoiſſances féodales ; & il poſſédoit, en 1321, les deux villages dont la propriété avoit paſſé à *Jean le Bois*, par ſon mariage avec *Alix Scot*. Il étoit mort le premier Août 1326, & avoit épouſé (on ne ſait en quel tems) *Alix de Chaſlus*, que quelques généalogies manuſcrites font deſcendre de la maiſon du Cardinal Aymery de Chaſlus, envoyé à Naples par le Pape Clément VII, avec le titre de Légat du Saint-Siége ; mais on n'a aucune preuve

Digitized by Google

de cette conſanguinité. Elle eut la tutelle de ſes enfans juſqu'à la fin d'Août 1338, & reçut en leur nom trois actes de foi & hommage-lige, dans leſquels elle eſt qualifiée noble & puiſſante Dame, Madame *Alaſie* ou *Alaide de Chaſlus*, tutrice de ſes enfans mineurs, & de défunt Meſſire GUILLAUME, Seigneur de la Roche-Aymon, ſon mari. Elle ne paroît plus après l'époque du 28 Mai 1346, qu'elle fit deux acquiſitions, l'une en ſon propre nom, & l'autre avec un de ſes fils, alors chef de la maiſon. Ses enfans furent : — 1. GAUVAIN, Seigneur de la Roche-Aymon, qui reçut, le 21 Septembre 1326, un acte de foi & hommage, dans lequel il eſt qualifié puiſſant & noble Seigneur, mais ſeulement Damoiſeau ou Ecuyer. Le Dimanche après la Fête-Dieu, en 1328, il fit une acquiſition avec *Alix Chaſlus*, ſa mere, & ne paroît plus après cette époque ; vraiſemblablement il mourut ſans avoir été marié ; — 2. GUILLAUME, III du nom, Seigneur de la Roche-Aymon ; qui commence à paroître dans les actes, où, le mardi après la Pentecôte 1341, ISABELLE DE LA ROCHE, Dame de la Chirade & du Teil-au-Faure, lui vendit ou donna tout ce que GAUVAIN DE LA ROCHE, ſon pere, avoit eu en partage de la maiſon. Quoique devenu majeur, *Alix de Chaſlus*, ſa mere, ne ceſſoit point de préſider à ſes actions, & l'aſſiſta, le 16 Juin 1343, dans un acte de foi & hommage qu'il fit ce jour-là au Prévôt du Monaſtere d'Eſvaux, pour les fonds qu'il poſſédoit dans la mouvance de ce monaſtere. Il mourut ſans alliance. — 3. GUY, qui ſuit ; — & pluſieurs filles, qui, en 1326, étoient ſous la tutelle de leur mere, avec GUILLAUME & GUY, leur frere. On croit qu'il y en eut une mariée à un Gentilhomme nommé *Roger de la Noüe*.

IX. GUY, Seigneur de la Roche-Aymon, reçut dans le cours des années 1348, 1349, 1350 & 1351, divers actes de foi & hommages de ſes vaſſaux, tant nobles que roturiers, & rendit lui-même le ſien au Prévôt de l'abbaye Deſvaux, pour les fonds qu'il tenoit en fief de ce monaſtere. Dans les troubles du royaume, ſous le regne du Roi JEAN, & au commencement de celui de CHARLES V, il reſta fidele à *ſes maîtres* ; & après la journée de Poitiers, les brigands Anglois & Bretons, & même des Gentilshommes François pillerent le château de la Roche-Aymon & ſa fortereſſe, & en enleverent des beſtiaux que GUY DE LA ROCHE-AYMON y avoit mis depuis peu de tems. Il n'eut la qualité de Chevalier qu'après 1365, & ne vivoit plus le 18 Novembre 1377. Il avoit épouſé 1°. par contrat du mercredi avant la Chandeleur 1347 ou 1348, *Doulcette* ou *Douce Brandon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Chaume ; & 2°. *Luque de Barmont*, veuve du Seigneur de Nouhent, en Berri, & héritiere en partie d'Aymar, Seigneur de Barmont, dans la paroiſſe de Saint-Avit-de-Tarde, dont elle partagea la ſucceſſion. Le tems de ſa mort eſt ignoré, & elle n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage. GUY DE LA ROCHE-AYMON eut de ſa premiere femme : — 1. JEAN, mort ſans enfans. Il avoit épouſé *Jeanne de Nouhent*, fille & héritiere du premier mari de *Luque de Barmont*, ſa belle-mere ; — 2. & LOUIS, qui ſuit.

Digitized by Google

X. LOUIS, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat & autres lieux, qualifié de noble & puiſſant homme, ou noble & puiſſant Seigneur, rendit hommage au mois de Septembre 1392, à Jean de Tyniere, Prévôt de l'abbaye d'Eſvaux, pour les fonds qu'il tenoit en fief de ce monaſtere; fut un des bienfaiteurs du couvent des Freres Prêcheurs de Limoges, dont le Prieur & les Religieux s'engagerent, par acte du 18 Février 1420, à célébrer, pour lui & ſa femme, un anniverſaire après leur mort; & reçut une reconnoiſſance féodale comme Seigneur de Mainſat, le 3 Décembre 1422. Il ne vivoit plus le 13 Juin 1428, & avoit épouſé *Boquine de la Queulhe*, fille de *Bertrand*, Chevalier, de la maiſon de la Queulhe en Auvergne. Elle a été une des principales bienfaitrices de l'abbaye de Saint-André-de-Clermont, Ordre de Prémontré, où elle donna pour le repos des ames de ſes parens, une ſomme d'argent à employer à l'achat d'une rente en bled, pour augmenter le revenu d'un Vicaire qu'ils avoient fondé dans une chapelle de l'égliſe de la même abbaye où ils étoient inhumés. Elle eut auſſi part au don que ſon mari fit aux Freres Prêcheurs de Limoges. On ignore le tems de ſa mort; mais elle ne vivoit plus le 24 Mars 1433. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. AHELISSENT ou ALIX DE LA ROCHE-AYMON, femme de *Louis de Saint-Quintin*, Seigneur de Beaufort, dans la paroiſſe de Chade au dioceſe de Clermont. Les clauſes de ſon contrat de mariage ne ſont connues que par l'acte du 24 Mars 1433, où il eſt dit qu'elle eut en dot cinq cens livres tournois, monnoie du Roi ayant cours alors; — 3. MARQUÈSE DE LA ROCHE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur de Chaſlus & de Hume, près de Montluçon en Bourbonnois, dont elle étoit veuve le 30 Décembre 1414; & 2°. à *Brient de Chouvance*, Chevalier. Elle ne vivoit plus le 23 Juillet 1453; — 4. & DAUPHINE ou DELPHINE DE LA ROCHE, qu'on trouve mariée avec *Jean d'Autmens*, Ecuyer, Seigneur de Marſat, paroiſſe de Teillet-l'Argentie, & dotée de la métairie de Marſat, ſituée au lieu d'Artige, & de quelques autres fonds en dîme ou en terres & vignes au terroir de la Roche, & dans la paroiſſe de Corom, que le mari & la femme vendirent depuis à Euſtache du Ligondeix, Ecuyer, & dont celui-ci fit hommage, le 12 Septembre 1439, à titre de mouvance du château de la Roche-Aymon.

XI. JEAN, II du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, puis de Fougeres en Berri, né vers l'an 1383, rendit hommage, le 18 Juillet 1428, à Jean de la Garde, Prévôt de l'abbaye d'Eſvaux, pour ce qu'il tenoit en fief-lige de ce monaſtere; obtint, le 4 Août 1432, du Duc de Bourbon, comme propriétaire des duchés de Bourbonnois & d'Auvergne, répit juſqu'à Noël, d'une ſaiſie féodale des fonds qu'il poſſédoit dans la mouvance de ce Prince, & ſervit ſous CHARLES VII, dans un corps de troupes, les 18 Août, 19 Septembre & 24 Octobre 1424, ſuivant ſes trois quittances de trois cens livres tournois chacune, ſcellées en cire rouge, aux armes de ſa maiſon, données au Tréſorier des guerres, tant ſur ſes propres gages que ſur ceux de dix-neuf autres Ecuyers ou Gens-d'armes de ſa Chambre ou compagnie. Il parvint, en 1428, au grade de Chevalier,

Digitized by Google

agit pour les intérêts du Roi, & pour ceux de ſes compatriotes, dans une aſſemblée des trois états du pays de Franc-Aleu, qui fut tenue en la ville de Croc, au mois de Juillet 1444. Les états furent ſi ſatisfaits de ſa conduite, & de celle d'un Chevalier, ſon voiſin, appellé Troulhart de Montvert, Seigneur de Chaſtaing, près Mainſat, qu'après avoir accordé au Roi une aide de cinq cens livres tournois, ils y ajouterent pour ces deux Chevaliers vingt livres tournois, qu'ils reçurent du commis à la recette de l'aide. Le Seigneur DE LA ROCHE-AYMON accorda, le 3 Juillet 1451, au Prieur de Mainſat de faire bâtir une maiſon dans ſon prieuré; mais ſous condition de ne pouvoir la faire fortifier ſans ſa permiſſion, & d'en payer le droit d'amortiſſement. Il étoit mort le 22 Octobre 1456, & avoit épouſé *Catherine de Saint-Julien*, fille du Seigneur *de Saint-Julien*, dans la Marche, qui eut pour dot la terre de Fougeres, en Berri, avec quelques annexes. On ignore ſi elle avoit fait un teſtament. Elle eut de ſon mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. GUYOT ou GUY, auteur de la branche des Seigneurs de Fougeres, Langé & Boiſbertrand, en Berri, qui a formé huit degrés, & s'eſt éteinte dans GABRIEL-FRANÇOIS DE LA ROCHE-AYMON, Garde du Corps du Roi LOUIS XIV, mort le 27 ou 28 Décembre 1731, ſans alliance, & inhumé dans l'égliſe de Montchévrier, auprès de CHARLES, II du nom, & d'*Antoinette Chapus*, ſes pere & mere. Cette branche portoit pour armes : *de ſable, au lion d'or, ſemé d'étoiles de même, avec un lambel d'or à trois pendans*, pour briſure de puîné. On peut en voir la filiation dans la généalogie de cette maiſon, *in-folio, page 154 à 188*, & une addition, *p. 436*. — 3. & CATHERINE DE LA ROCHE-AYMON, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Ville-Monteix, dans la Marche, à qui le pere de CATHERINE DE LA ROCHE-AYMON vendit le lieu & village du Teil-au-Faure, avec toute juſtice, moyenne & baſſe; reſtée veuve, elle fonda à perpétuité deux meſſes par ſemaine en l'égliſe paroiſſiale de Saint-Pardoux-l'Eſcar, au dioceſe de Limoges, & en aſſigna la rétribution ſur ſes deniers dotaux, qui n'étoient pas entierement acquittés au tems de ſa mort, & ne l'ont été qu'après un long procès entre ſes enfans & deſcendans, & ceux de ſon frere aîné.

XII. JACQUES, Chevalier, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat & autres terres, eut un procès avec l'Abbé & les Religieux de l'abbaye de Bonlieu, au ſujet d'un droit de dîme qu'il revendiquoit; mais il termina ce différent par une tranſaction. On ignore s'il avoit teſté, mais il ne vivoit plus le 5 Mars 1481. Il avoit épouſé *Fleur de Malleret*, fille de *Philibert*, Seigneur de la Roche-Guillebault, dans la Marche ou dans le Berri, & de *Jeanne Brandon*. Elle ſe porta héritiere, en partie, des terres de Luſſac, Gouzon & Flayac, ſituées dans la Marche ou dans le pays de Combrailles, & teſta le 27 Avril 1486. Ses enfans furent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. GABRIEL, émancipé, du conſentement de ſon pere, le 13 Juin 1464. Il s'attacha au Cardinal Charles de Bourbon, pour lors Archevêque de Lyon, & Evêque de Clermont en Auvergne, dont il fut le premier Ecuyer, & étoit mort dès le 17 Juin 1485, ou

Digitized by Google

au moins lors du teſtament de ſa mere ; — 3. MARIE, mariée 1°. en 1476 à *Louis de Montroignon*, Seigneur de Char & de Salvert en Auvergne; & 2°. par traité du 28 Janvier, à *Guillaume de Mont-Jehan* ou *de Mont-Jouhan*, Seigneur de Prunget, auquel contrat furent préſens ſes pere & mere, & l'aîné de ſes freres, qui tous les trois s'engagerent à lui donner en dot deux mille écus d'or, dont cinq cens payés le jour de la célébration des noces, & le reſte dans les termes preſcrits par la convention. Elle vivoit encore lors du teſtament de ſa mere, en 1486, & il n'eſt plus fait mention d'elle après cette époque ; — 4. CATHERINE, qui paroît avoir été élevée à Montferrand en Auvergne avec Gabrielle de Bourbon, fille de Louis I, Comte de Montpenſier, & femme du Sire de la Trémoille, Vicomte de Thouars. Elle épouſa, par contrat paſſé le 12 Juillet 1485, *Pierre de Saint-Julien*, Seigneur de Veniers, près de la Châtre en Berri, veuf d'*Iſabeau Machaut*, qui, en mourant, lui laiſſa l'uſufruit de tous ſes biens. Gabrielle de Bourbon, en reconnoiſſance de ſon attachement, lui donna mille écus d'or, en paya la moitié comptant, & le reſte payable dans cinq ans ſur la recette de l'Iſle-Bouchard ; — 5. & LOUISE, qui s'attacha auſſi à Gabrielle de Bourbon, & épouſa, le 14 Septembre 1488, *Jean de Mont-Jouhan*, frere de *Guillaume*, ſecond époux de MARIE, ſa ſœur. LOUIS, ſon frere aîné, la dota de mille quatre cens écus d'or pour tous ſes droits ſucceſſifs, & Gabrielle de Bourbon y ajouta en don cinq cens livres tournois, qu'elle paya en or le même jour.

XIII. LOUIS, II du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat & autres terres, ne fit point de teſtament, ayant diſpoſé de tous ſes biens meubles & immeubles, par une donation entre-vifs, du 8 Juin 1508, à ſes deux fils, ſous condition d'en demeurer le maître ſa vie durant, & avec réſerve de dix mille livres tournois pour en faire ſa volonté derniere; mais de maniere que cette ſomme reſteroit au donataire s'il n'en avoit point diſpoſé autrement. Il ne vivoit plus le 17 Mai 1521, & avoit épouſé, par contrat du 9 Décembre 1473, *Claude de Tinière*, fille de *Jacques*, Seigneur de Murſent, Mérinchal, & en partie de Farnoel en Auvergne, & de *Jacquette du Puy*, des Seigneurs de Vaſtan en Berri, dont : — 1. RENAUD, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, &c. mort ſans enfans, le 17 Mai 1521. De ſon mariage, contracté le 30 Août 1517, avec *Anne de Bellenave*, fille de *Louis*, Seigneur de Bellenave en Bourbonnois, & de *Madeleine d'Anjou*, l'une des filles naturelles de René, Duc d'Anjou, Comte de Provence & de Forcalquier, Roi titulaire de Sicile, de Jéruſalem & d'Aragon ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MARIE, donataire de *Fleur de Malleret*, ſa grand'mere, mariée, le 30 Janvier 1499, avec *Jean Morin*, Seigneur d'Arfeuille, mort le 18 Juin 1524, qui ne laiſſa qu'un fils nommé *Louis Morin*, lequel ne porta d'autre nom pendant ſa vie que celui d'*Arfeuille* ; — 4. MARGUERITE, mariée ſur la fin de 1498, avec *Louis de Saint-Julien*. Ils étoient morts tous les deux le 24 Avril 1529, & laiſſerent pluſieurs enfans ; — 5. & GILBERTE, femme de *Jean de Liberteix* ou *de Lubertès*, Seigneur de Laſcoux, en la

Digitized by Google

paroiſſe de Saint-Germain-le-Lievre, près de l'abbaye de Meymat en Limoſin. Elle étoit veuve le 5 Mars 1516, eut, comme ſes ſœurs, en dot, la ſomme de deux mille huit cens livres tournois, & mourut le 27 Mai 1521, laiſſant une fille Religieuſe pendant l'eſpace d'onze à douze ans dans l'abbaye de Bonneſaigne en Limoſin, puis transférée en la ville de Brives. Elle quitta le voile, réclama contre ſes vœux, & ſe maria.

LOUIS, II du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, eut encore pour fils naturel DURAND, tige des Seigneurs de la Serre & de Fournoux, dont le petit-fils nommé GILBERT DE LA ROCHE-AYMON, eſt mort ſans poſtérité dans le ſiecle dernier. *Voyez* la deſcendance de ce DURAND dans la Généalogie de cette maiſon, §. 3, pag. 146 & ſuiv. & une notice, pag. 435 & 436. Cette branche portoit pour armes : *de ſable au lion d'or, ſemé d'étoiles de même, avec une barre en cotice, pour briſure de bâtardiſe*

XIV. JEAN, III du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat, &c. ſervit dès ſa premiere jeuneſſe ſous le Maréchal de Gié, enſuite ſous les ordres de Ferry de Mailly, Sire de Conty, en Picardie; & fut auſſi employé dans la maiſon du Roi. Il avoit ſuccédé, le 17 Mai 1521, à ſon frere aîné dans la ſucceſſion de ſes propres, & l'acte de ce jour-là le qualifie Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, &c. avec les qualités de noble & puiſſant Seigneur, Meſſire & Chevalier. FRANÇOIS I lui accorda, le 28 Mai 1522, des lettres de ſauve-garde ſpéciales pour ſa perſonne, ſa femme, ſes gens, ſes biens & ſes droits, où il eſt qualifié ſon amé & féal Conſeiller & Chambellan, Chevalier, Prévôt de ſon Hôtel. Il avoit ſous ſes ordres, en cette qualité, trois Lieutenans & un Greffier, qui étoient à la tête de ſa troupe, compoſée de trente Archers, tous Gentilshommes ou cenſés tels. Des Mémoires domeſtiques diſent qu'il fut tué à la bataille de Pavie. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Novembre 1519, *Sébaſtienne de la Chapelle*, fille cadette d'*Olivier*, Seigneur de la Chapelle au Maine, que l'on nomme vulgairement la Chapelle Rainſouin. Elle étoit alors attachée à Louiſe de Savoie, mere du Roi FRANÇOIS I, vraiſemblablement en qualité de ſa Dame d'honneur. Devenue veuve, elle vécut d'abord dans une grande intimité avec le bâtard DURAND DE LA ROCHE-AYMON, & eut enſuite divers procès tant avec lui qu'avec ſon propre fils. Elle épouſa en ſecondes noces, le 5 Juillet 1544, JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur en partie de Saint-Maixent dans la Marche, puîné de la ſeconde branche dont il ſera parlé dans la ſuite. Elle en devint veuve au mois de Décembre 1557, & décéda le 22 Avril 1570, dans le château de Chier-ſur-Tarde, où elle faiſoit ſa réſidence, & qu'on nomme aujourd'hui le Chier-ſur-Barmont. De ſon premier mari elle eut pour fils unique :

XV. LOUIS, III du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat, &c. né au mois d'Avril ou de Mai 1521, qui fut ſous la tutelle de ſa mere; elle le fit émanciper dans ſa quatorzieme année, le plaça dans les compagnies d'ordonnance, qui étoient pour lors une véritable école militaire pour toute la nobleſſe du royaume, & où, ſelon Montluc, les

Digitized by Google

les plus grands Seigneurs se faisoient honneur de faire l'apprentissage du service. L'irruption des Impériaux & des Anglois en Picardie, donna lieu à la convocation de l'arriere-ban en France, & il fut cité à celui convoqué à Riom en Auvergne; mais il fut dispensé d'y comparoître sur le certificat de Jean Stuart, Duc d'Albanie, qui déclara que LOUIS DE LA ROCHE-AYMON étoit inscrit dans sa compagnie, quoiqu'il fût trop jeune pour faire le service, n'étant alors âgé que de quatorze ans. Ce certificat fut admis, mais l'ordre du Commissaire ayant été négligé, LOUIS DE LA ROCHE-AYMON fut déclaré défaillant dans une nouvelle convocation de l'arriere-ban à Clermont; & il n'en suivit pas moins la profession des armes aussi-tôt que l'âge lui permit. Suivant un rôle du 28 Juillet 1555, il servoit dans une compagnie de cent lances composée de quatre-vingt-seize hommes d'armes, & de cent quarante-sept archers que commandoit, comme Capitaine, le Connétable Anne de Montmorency, & il en étoit le troisieme homme d'armes. Il se trouva à la journée de Saint-Laurent, le 10 Août 1557, où il fut fait prisonnier, & conduit à Valenciennes, où il mourut de ses blessures, sur la fin de Décembre de la même année. Il avoit vendu pour se soutenir au service, la terre de Farnoel, qu'il tenoit de *Claude de Tynière*, son ayeule paternelle. Il avoit épousé, le 25 Mars 1541, *Françoise de Rochefort*, fille de *François*, Seigneur de Salvert, Char, & de la Prugne, & de FRANÇOISE DE LA ROCHE, des Seigneurs, Barons de Châteauneuf, qu'on croit être sortis de la seconde branche principale des Seigneurs DE LA ROCHE-AYMON. Elle eut la tutelle de ses enfans, par Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne, du 23 Avril 1558, sur l'avis de leurs parens, qu'elle garda jusqu'au 7 Février 1571, & elle ne vivoit plus en 1575; ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & ANTOINE, qui n'avoit que deux ans lorsqu'il fut mis sous la tutelle de sa mere, ainsi que son frere aîné, avec lequel il partagea en 1575. Peu après il entra au service, étoit, le 20 Mars 1590, Capitaine de cinquante Chevaux-légers, & Commandant de la ville de Guéret, capitale du Comté de la Marche, & mourut sans postérité de son mariage, par contrat du 27 Juillet 1577, avec *Isabeau Dally*, surnommée *de Rochefort*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Orset & de Jozeran en Auvergne, & de *Gilberte de la Queulhe*, des Seigneurs de Florac; mais il eut une fille naturelle, nommée GILBERTE; la mere n'en est point connue, non plus que le sort de la fille.

XVI. FRANÇOIS, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainsat, Sarmat, &c. né le 16 Janvier 1553, fut d'abord Lieutenant dans la compagnie des Chevaux-légers & de Gendarmerie, que commandoit *Gilbert de Chazeron*, créé Chevalier des ordres par HENRI IV, & Gouverneur du Bourbonnois. Il le suivit au siége de Loudun & à beaucoup d'autres, & porta l'enseigne de Louis, Vicomte de Pompadour, dans le tems de la réduction de la ville d'Issoire, & de toute l'Auvergne, montra le même zele pour le service du Roi dans toutes les guerres de la ligue; eut le gouvernement de la ville de Chénerailles, dans la Marche, dont la conservation décidoit de celle de toute la province; fut créé Chevalier de l'ordre de Saint-Mi-

Digitized by Google

chel ; vendit, après la mort de ſon frere ANTOINE, une partie des terres qu'il avoit dans le Maine, & en employa le prix à acquérir la propriété incommutable de la baronnie de Barmont, que *Sébaſtienne de la Chapelle*, ſon aïeule paternelle, avoit achetée, & dans laquelle le vendeur ou ſon héritier étoit rentré en vertu du droit de *réméré* qu'il s'étoit réſervé. Après avoir contribué de tout ſon pouvoir à la paix de ſa province, il s'occupa du ſoin de fixer le ſort de chacun de ſes enfans, par un acte de partage, daté du 6 Août 1606, qu'il confirma par ſon teſtament du 7 Octobre ſuivant ; choiſit ſa ſépulture dans l'égliſe de Mainſat, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & mourut au château de la Roche-Aymon, le lendemain 8 du même mois. Il avoit épouſé, le 26 Février 1576, *Françoiſe le Loup*, fille de *Chriſtophe*, Baron de Menetou-ſur-Cher, Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, &c. & de *Claude de Malain*, dont la mere étoit fille de *Chriſtophe*, Seigneur du Châtelet, chef de toute la maiſon de ce nom. A la mort de ſon mari, elle eut la tutelle de ceux de ſes enfans qui étoient en bas-âge, traita avec l'aîné, le 24 Avril 1617, au ſujet de ſes repriſes matrimoniales, de ſon douaire, des acquêts & conquêts qu'elle avoit faits avec ſon mari, & mourut au château de la Roche-Aymon, le 9 Décembre 1626. De ſon mariage vinrent : — 1. ARNAUD ou RENAUD, qui ſuit ; — 2. ANNET, qui n'étoit que tonſuré en 1603, lorſqu'Henri de la Marthonie, Evêque de Limoges, le pourvut de la cure de Néoux, & de la dignité d'Archi-Prêtre Rural d'Aubuſſon, qui étoit alors annexée. Il en prit poſſeſſion, & jouiſſoit déjà de l'abbaye de Bonlieu, près Mainſat, par ceſſion d'un Eccléſiaſtique appellé Gilbert Morelon, qui s'en étoit fait pourvoir à Rome, le 8 Août 1588. HENRI IV admit la ceſſion, le 30 Janvier 1606, & ANNET DE LA ROCHE-AYMON en prit poſſeſſion le 27 Juin ſuivant, ſans attendre ſes bulles, qui ne furent expédiées que le 16 Juin 1608. Dans l'intervalle il fut fait Doyen de l'égliſe Collégiale de Montluçon en Bourbonnois, & fut pourvu à Rome, le 22 Juin 1607, du Prieuré de Mainſat, ſur réſignation en ſa faveur. Il avoit été alors promu ſucceſſivement au ſous-Diaconat & Diaconat, mais non à l'ordre de Prêtriſe, pour cauſe d'infirmité, ce qui fut cauſe que la cure de Néoux & l'abbaye de Bonlieu lui furent diſputées. Il ſe démit de cette abbaye après le mois d'Octobre 1607. Le tems de ſa mort eſt ignoré ; — 3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs du Chier & de Moulin-Porcher, qui n'a formé que trois degrés, & s'eſt éteinte dans deux filles, MARIE-CATHERINE, morte Religieuſe Bernardine au couvent de Montluçon, le 23 Février 1735, & ANNE, morte à Montluçon le 3 Septembre 1744, âgée de 78 ans, ſans avoir été mariée, & inhumée dans l'égliſe de Saint-Pierre de cette ville. Voyez-en la filiation dans la généalogie citée page 38 & ſuiv. Elle portoit pour armes : *de ſable, au lion d'or, ſemé d'étoiles de même.* — 4. CHARLES, qui teſta, le 10 Octobre 1627, & ne laiſſa que deux filles naturelles, ſavoir ; — GILBERTE DE LA ROCHE-AYMON, mariée avec un fils ou frere de ſon beau-pere, qui ſe nommoit *Pierre Prieuret*, & dont la poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui dans le bourg de Mainſat ; — & JEANNE, mariée avec un particulier, nommé *Louis Rou-*

Digitized by Google

gier. Ces deux filles naturelles furent dotées par la maiſon de la Roche-Aymon; — 5. JEAN, batiſé le 10 Janvier 1596, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 13 Mars 1604, & admis au Chapitre de la Langue d'Auvergne, le 2 Juin 1612; — 6. HÉLENE, d'abord Religieuſe profeſſe en l'abbaye de Bleſle, au dioceſe de Saint-Flour, depuis Abbeſſe ou Prieure de Saint-Julien-les-Meuges, dans la même province, morte en 1643; — 7. ELISABETH-LOUISE-ABEL, Chanoineſſe de l'abbaye de Remiremont en Lorraine, le 8 Août 1606, qui ne vivoit plus le 13 Novembre 1618; — 8. ROSE, auſſi Chanoineſſe de la même abbaye, vivante en 1618; — 9. CLAUDE ou CLAUDINE, mariée 1°. le 18 Janvier 1600 avec *Jacques de Chaſlus*, Seigneur de Châteaubrun & de Condat en Auvergne, & 2°., le premier Février 1608, avec *Jean Barthon-de-Montbas*, dont elle étoit veuve le 28 Juillet 1628, lors de ſon teſtament, par lequel elle choiſit ſa ſépulture dans l'égliſe paroiſſiale d'Ahun en la Marche, au tombeau de la famille de ſon mari; — 10. JACQUELINE, mariée, par contrat du 13 Août 1602, avec *Jean de Saint-Julien*, qui donna quittance de ſa dot, les 23 Juillet 1613, & 8 Avril 1621; — 11. CHARLOTTE, accordée le 8 Juillet 1609, avec *Annet le Loup*, Seigneur du Chier dans la paroiſſe de Bioulet, mais dont le mariage fut décreté en la Sénéchauſſée d'Auvergne, pour cauſe de ſa minorité, & comme orpheline de pere, quoique ſa mere conſentît au mariage; — 12. & ANNE DE LA ROCHE-AYMON, Chanoineſſe à Remiremont, puis mariée, ſuivant un acte du 10 Décembre 1609. Quelques Mémoires Généalogiques de la maiſon lui donnent pour époux *Antoine Chauſſe-Courte*, Seigneur de Leſpinas, d'une famille qui ſubſiſte encore dans la Marche.

XVII. ARNAUD ou RENAUD, II du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat, &c. voyagea, en 1579, en Italie, & à ſon retour, l'année ſuivante, il eut une affaire d'honneur qui l'obligea au mois de Juin 1603 d'avoir des lettres de rémiſſion, qui furent entérinées au Parlement par arrêt du 28 Juin 1605; & le 8 Août 1606, ſon pere diſpoſa en ſa faveur des terres de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat, Hume & Barmont, à la charge de pourvoir ſes freres & ſes ſœurs, conformément aux mêmes diſpoſitions. Il fit un partage de ſes biens entre ſes enfans, le 9 Août 1630, le confirma par ſon teſtament du 24 Septembre de la même année, à Mainſat, y étant malade & alité. Il choiſit ſa ſépulture dans l'égliſe de Mainſat, laiſſa l'adminiſtration de la tutelle de ſes enfans à ſon épouſe, qu'il chargea du ſoin de ſes obſeques, & mourut le 30 du même mois. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 22 Juin 1614, (ratifié par *Françoiſe le Loup*, ſa mere, le 24 Avril 1617, & inſinué à Riom en Auvergne le 22 Août ſuivant) *Antoinette de Brichanteau*, fille d'*Antoine*, Marquis de Nangis, Chevalier des ordres du Roi, & d'*Antoinette de la Rochefoucaud*, & ſœur de *Benjamin* & de *Philibert de Brichantau*, ſucceſſivement Evêques, Ducs de Laon. Elle fut tutrice de ſes enfans par Sentence rendue à Riom, le 16 Décembre 1630, fonda un couvent de filles de l'ordre de la Viſitation dans la ville de Donzy, en Nivernois, avec *Lucie de Brichanteau*, ſa ſœur cadette, femme de

Digitized by Google

Claude Regnier, Baron de Guerchy. Elle se retira dans ce couvent, & y mourut le 8 Juin 1668. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Barmont, rapportée ci-après ; — 3. & 4. FRANÇOISE & CLAUDE, mentionnées dans l'acte du 9 Août 1630, par lequel ARNAUD, son pere, ordonna que ses deux fils seroient chargés de payer leur dot. La derniere fut mariée, par contrat du 16 Octobre 1637, à *Gilbert d'Ussel*, Baron de Châteauvert.

XVIII. ANTOINE, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainsat, Sarmat, Hume & autres terres, appellé *le Comte de la Roche-Aymon*, fut, (suivant quelques mémoires domestiques) en 1652, Enseigne de la compagnie des Gendarmes, que commandoit Louis de Valois, Duc d'Angoulême ; mais il n'y a point de preuve littérale de ce fait. Il rendit hommage, le 31 Juillet 1669, au bureau des finances de la généralité de Riom, pour sa terre de Mainsat, mouvante du Duché d'Auvergne ; fit un pareil hommage pour celle de la Roche-Aymon au bureau des finances de la généralité de Moulins, & un troisieme, le 9 Août suivant, pour la terre de Vaugraton, & quelque dimes & villages de la paroisse de Mainsat, qu'il tenoit directement en fief de Mademoiselle de Montpensier, Dame du pays de Combrailles. Le 13 Décembre 1683, il réitéra, au bureau des finances de la généralité de Riom, l'hommage qu'il avoit déjà fait pour Mainsat & ses dépendances. C'est de son tems que ledit château de la Roche-Aymon a achevé de tomber en ruine, & a cessé entiérement d'être habité. Il mourut au mois de Février 1697, & avoit épousé, par contrat passé à Paris le 7 Février 1652, *Marie de Lezay*, fille de *Pierre*, Comte ou Marquis de Lusignan, & de *Louise de Grangier*. Elle avoit pour frere l'Evêque de Rodès, & sa mere étoit sœur de Balthasard de Grangier, Evêque de Tréguier, en Bretagne. Devenue veuve, elle se retira à Donzy, & y mourut, le 26 Juillet 1701, ayant eu, selon un acte du 18 Juillet 1670, onze enfans vivans alors ; savoir : — 1. RENAUD-NICOLAS, qui suit ; — 2. CLAUDE, batisé le 30 Novembre 1658, d'abord Chanoine de Mende, Archidiacre & Vicaire-Général de l'Evêque en 1702, nommé à l'Evêché de Puy en Velay le 4 Décembre 1703, sacré à Paris le 21 Juin 1704, & mort dans son diocese au mois de Juin 1720 ; — 3. PIERRE-FRANÇOIS, batisé le 4 Mai 1660, Chevalier de Malte de minorité, par bref du 10 Avril 1665, reçu, en cette qualité, au Grand-Prieuré d'Auvergne le 12 Novembre 1674, Page du Roi, en sa grande écurie, en Janvier ou Février 1676, tué à la bataille de Stafarde en Piémont, le 18 Août 1690, étant Major du régiment de Montgommery, cavalerie ; — 4. MARIE-CLAUDE batisée à Mainsat le 9 Février 1654, mariée par contrat du 30 Juin 1678, avec *Jacques de Chauvigny-de-Blot*, Seigneur de Saint-Angoulin en Auvergne, dont un fils Chanoine Comte de Lyon, & deux filles mariées. *Voyez* CHAVIGNY-DE-BLOT ; — 5. LOUISE ou MARIE-LOUISE, batisée à Mainsat, le 2 Avril 1655, ensuite Prieure Perpétuelle du Monastere de Saint-Jean-Batiste-lès-Andelys, ordre de Saint-Benoît, diocese de Rouen, où elle est morte âgée de 74 ans ; — 6. LUCIE, batisée le 16 Septembre 1657, Religieuse à Donzy, le 4 Octobre 1676, morte & inhumée dans

Digitized by Google

la même maiſon, le 12 Novembre 1699; — 7. GILBERTE, batiſée le 25 Août 1661, morte en bas-âge, ou non mariée; — 8. MARGUERITE, batiſée le 18 Mars 1663, auſſi morte en bas-âge ou ſans alliance; — 9. FRANÇOISE, batiſée le 24 Septembre 1666, Religieuſe Profeſſe à Donzy, le 4 Octobre 1682, morte le 23 Mai 1709, aux Andelys, où elle avoit ſuivi ſa ſœur; — 10. MADELEINE, née au mois d'Avril 1668, morte en bas-âge ou non mariée; — 11. & ANTOINETTE DE LA ROCHE-AYMON, née & batiſée le 8 Mars 1670, Religieuſe Profeſſe à Donzy, le 6 Juin 1689, où elle eſt morte le 28 Août 1737.

XIX. RENAUD-NICOLAS, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainſat, Sarmat, Hume & autres terres, appellé *Comte de la Roche-Aymon*, batiſé à Mainſat, le 4 Novembre 1652, fut inſtitué héritier univerſel de ſes pere & mere. Servant comme Capitaine dans le régiment de Beauvilliers, cavalerie; LOUIS XIV le diſpenſa de ſervir en perſonne aux ban & arriere-ban convoqués les 15 Mai 1694, 21 Mai 1695, & 13 Mai 1696, & de contribuer aux taxes qu'il devoit partager à cauſe des fiefs dont il étoit propriétaire. Il rendit hommage, le 20 Septembre 1698, à MONSIEUR, frere unique du Roi, pour ſa terre de Vaugraton, & pour les dîmes & autres fonds qu'il poſſédoit dans la mouvance de ce Prince, à cauſe du pays de Combrailles, & en fit un pareil hommage le 3 Novembre 1700, au Bureau des Finances de Riom, pour ſa terre de Mainſat, où il mourut le 18 Novembre 1716, & y fut inhumé le 19 au tombeau de ſa famille. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au château de Thoſny, vicomté des Andelys, le 13 Février 1680, *Françoiſe-Genevieve de Baudry*, fille de *René*, Seigneur de Thoſny & autres terres près de Vernon-ſur-Seine, & de *Françoiſe Mahaut*. Elle mourut au couvent de Saint-Jean-des-Andelys, le 25 Mars 1744, ayant eu dix-huit enfans, dont neuf morts en bas-âge, les neuf autres rapportés ci-après. Elle avoit deux oncles, dont l'un étoit Chevalier de Malte, & l'autre Evêque de Mende. Les neuf enfans qui reſterent, furent: — 1. PAUL-PHILIPPE, qui ſuit; — 2. CHARLES-ANTOINE, dit *le Cardinal de la Roche-Aymon*, dont nous parlerons d'abord; — 3. MARIE, mariée, par contrat du 30 Avril 1706, avec *François de Laſtic*, Seigneur de Sieujac, Murat & autres terres, au dioceſe de Clermont & de Saint-Flour en Auvergne, morte en Mars 1753. *Voyez* LASTIC, Tome VIII de ce Dictionnaire; — 4. MARIE-LOUISE, batiſée à Mainſat, le 8 Avril 1689, d'abord Religieuſe au couvent des Andelys, le 17 Octobre 1706, enſuite Prieure-Perpétuelle ſur la réſignation de ſa tante, le 20 Décembre 1717, miſe en poſſeſſion du Prieuré, le 17 Mars 1720, & nommée par le Roi, en Juin 1730, à l'abbaye de Saint-Laurent de Bourges, où elle eſt morte, le 24 Septembre 1738; — 5. GENEVIEVE ou MARIE, d'abord Religieuſe à Saint-Jean-des-Andelys, le 17 Octobre 1706, Prieure-Perpétuelle, le 31 Octobre 1730, nommée enſuite à l'abbaye d'Andecy, dioceſe de Châlons-ſur-Marne, le 19 Juin 1746, miſe en poſſeſſion de cette abbaye, le 31 Octobre ſuivant, où elle eſt morte le 16 Septembre 1765; — 6. ANTOINETTE, auſſi Religieuſe à Saint-Jean-des-Andelys, le 30 Octobre 1708, puis Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges,

Digitized by Google

après sa sœur, morte en cette abbaye, le 16 Septembre 1761; — 7. MARGUERITE, née le 12 Février 1696, Religieuse à Saint-Jean-des-Andelys, le 4 Octobre 1712, & morte dans ce Monastere, le 16 Juillet 1726; — 8. HENRIETTE-BLANCHE, née le 5 Août 1698, mariée, le 30 Août 1723, à *Philippe-Gilbert de Cordebœuf-de-Beauverger*, appellé *Comte de Montgon*, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, Gouverneur des Isle, ville & Citadelle d'Oleron, morte au château du Tillay, près Gonesse, le 7 Août 1763, laissant une fille, mariée au Marquis *de Plas*, en Limosin, & mere de la Comtesse *des Escotais*, l'une des Dames pour accompagner Madame SOPHIE; — 9. & MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE DE LA ROCHE-AYMON, née le 29 Mai 1700, morte en l'abbaye de Saint-Laurent de Bourges le 28 Août 1759, sans avoir été mariée.

CHARLES-ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, second fils de RENAUD-NICOLAS, & de *Françoise-Génevieve de Baudry*, batisé le 17 Février 1697, successivement Chanoine de l'église de Saint-Pierre de Mâcon, Vicaire-Général du Diocese de Limoges, Evêque de Sarept en Phénicie, le 5 Août 1725; suffragant de l'Evêque de Limoges la même année; Abbé Commendataire d'Obasine au même diocese, en Février 1729; transféré à l'évêché de Tarbes au mois de Novembre suivant; nommé à l'abbaye de Sorde, au diocese d'Acqs, en remettant celle d'Obasine, en Août 1731; Archevêque de Toulouse, en Août 1740, puis de Narbonne, en Octobre 1752; Prélat, Commandeur des ordres, le 2 Février 1753, Abbé de Beaulieu en Argone, au mois de Juillet 1757; pourvu de la charge de Grand-Aumônier de France, le 13 Juillet 1760; de l'abbaye de Fécamp, en remettant celle de Sorde, en Mars 1761; Archevêque de Reims, par brevet du 5 Décembre 1762, serment prêté le 7 Février suivant, reçu au Parlement, le 14 Mars, comme Duc de Reims, & premier Pair Ecclésiastique de France; nommé encore à l'abbaye de Cercamp, diocese d'Amiens, le premier Novembre 1765; chargé de la feuille des bénéfices le 13 Avril 1771; créé Cardinal le 7 Décembre *suivant*, & nommé, le 13 Février 1772, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en remettant celles de Cercamp & de Beaulieu; a sacré & couronné le Roi LOUIS XVI, le 11 Juin 1775; a présidé en chef à l'assemblée du Clergé de France, depuis 1760 jusqu'en 1775; & est mort le 27 Octobre 1777, dans le Palais Abbatial de Saint-Germain-des-Prés, où il a été inhumé.

XX. PAUL-PHILIPPE, Seigneur de la Roche-Aymon, Mainsat, Sarmat & autres terres au pays de Combrailles, de Franc-aleu, de Thosny, près de Vernon en Normandie, &c. appellé *le Marquis de la Roche-Aymon*, né le 29 Octobre 1685, successivement Page de la Chambre de LOUIS XIV; puis Capitaine au régiment Royal, cavalerie, est mort à Mainsat, le 5 Avril 1745, ayant testé le même jour, & vendu en 1718 ou 1719, ses terres de Normandie, pour acquérir le comté de Chastelus en la Marche, avec les terres de Roche & de Saint-Dizier, qui en sont des annexes. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, le 19 Avril 1712, *Charlotte-Françoise Mascranny*, morte à Montluçon en Bourbonnois, le 15 Novembre 1767, sœur

Digitized by Google

de LOUIS, alors Préſident au Grand Conſeil, tous les deux enfans de *François Maſcranny*, Seigneur de Paroye & autres terres en Nivernois, & de *Catherine de Vaſſan*, dont : — 1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-RENAUD, né & batiſé à Thoſny, le 8 Août 1713, Capitaine au régiment de cavalerie du feu Comte de Clermont, Prince du Sang, retiré du ſervice en Décembre 1734, mort le 16 Août 1753, Moine-Bénédictin de l'ancienne Obſervance de Cluny. Il avoit été pourvu de l'office clauſtral de Généralier de l'abbaye de Mainat, au dioceſe de Clermont en Auvergne, & avoit fait ſon émiſſion de vœux en celle du Moutier d'Ahun au dioceſe de Limoges, le 24 Juin 1741; — 2. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. ANTOINE-CHARLES, batiſé à Thoſny, le 11 Février 1716, d'abord Chevalier de minorité dans l'ordre de Malte, par bref des 30 Décembre 1719, & 26 Janvier ſuivant, tonſuré le 8 Octobre 1729, pourvu d'un canonicat de l'égliſe collégiale de Saint-Pierre de Mâcon, par réſignation du premier Octobre 1730; reçu ſur ſes preuves de nobleſſe faites le 26 Juin ſuivant; nommé à l'abbaye de Bonlieu près Mainſat, le 13 Décembre 1733; député de la province Eccléſiaſtique d'Auch, à l'aſſemblée du Clergé de France en 1740, après laquelle il s'eſt retiré à la Chartreuſe du Liget, dans la forêt de Loches en Touraine, où il a fait profeſſion; — 4. RENÉ-CLAUDE, batiſé à Thoſny, le 20 Septembre 1717, Chevalier de Malte de minorité, reçu au Grand-Prieuré de France, le 26 Juin 1734; il prononça ſes vœux le 30 Novembre 1741; fut nommé le premier Juin 1742, par le Grand Maître, Capitaine au régiment de la Cité-Valette, en conſidération de neuf années d'ancienneté, de ſept de réſidence conventuelle, & de ſept caravanes faites ſur les vaiſſeaux de guerre de la Religion. La même charge lui a été continuée, le premier Février 1745, ſelon le comput uſité en la Chancellerie de Malte, c'eſt-à-dire, en 1746, ſuivant le nôtre. Il eſt mort à Montluçon en Bourbonnois, le 29 Juin 1772; — 5. JACQUES-ANTOINE-CHARLES-FRANÇOIS, né le 16 Mars 1720, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 7 Mars 1739, après trois ans de caravane; il eſt entré au ſervice du Roi, a été fait Capitaine au régiment de Septimanie, le premier Mars 1744, & réformé avec ce régiment au mois de Décembre de la même année; a fait ſon émiſſion de vœux dans l'ordre de Malte, le 7 Juillet 1766; a été pourvu, le 10 Juin 1770, de la Commanderie de la Racherie, près Saint-Pourçoin en Auvergne, & en a pris poſſeſſion le 29 Avril 1771; — 6. MARIE-PIERRE, né le 24 Décembre 1721, ſucceſſivement, le 15 Février 1745, Enſeigne dans les compagnies d'infanterie, qui ſervoient dans les Iſles Françoiſes de l'Amérique, & Capitaine-Aide-Major du quartier de l'Iſle-à-Vache, mort de retour en France, à Roche en Aunis, le 13 Décembre 1751; — 7. FRANÇOIS, né à Mainſat, en Décembre 1729, fait Capitaine au régiment de ſon frere aîné, par commiſſion du 10 Octobre 1745, mort à Graſſe en Provence, le 15 Septembre 1746, & inhumé dans l'égliſe Cathédrale de cette ville; — 8. & une fille, morte âgée de 7 ans.

XXI. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS, Seigneur de la Roche-Aymon,

Digitized by Google

Mainſat, Sarmat & autres terres, tant en Combrailles, qu'en franc-aleu, Chevalier des ordres du Roi, Comte de Chaſtelus dans la Marche, appellé *le Comte de la Roche-Aymon*, né le 15 Novembre 1714, fait d'abord Enſeigne au régiment de la Reine, le 3 Mai 1732, Lieutenant au même régiment, le 11 Août ſuivant, Cornette dans celui du feu Comte de Clermont, Prince, le premier Juin 1733, Capitaine ſur la démiſſion de ſon frere aîné, le 13 Décembre 1734; Colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, le 15 Janvier 1745, ſur la démiſſion du Duc de Choiſeul, alors appellé Comte de Stainville; Chevalier de Saint-Louis, le 13 Mars 1747, Brigadier d'infanterie, le 10 Mai 1748, & Maréchal de Camp, le 20 Février 1761. Il a été employé comme Brigadier au Camp de Valence en Dauphiné, le premier Août 1755, ſous les ordres du Marquis de Voyer, & en Allemagne, le premier Mars 1757, ſous ceux du feu Maréchal Duc d'Eſtrées; s'eſt trouvé avec ſon régiment dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées, & notamment au ſiege de Harbourg, après lequel, le 10 Mai 1758, il lui a été accordé une penſion de 3000 livres ſur le Tréſor Royal. Il en avoit déjà obtenu une pareille le 10 Août 1754; a été choiſi par le Roi, au mois de Mai 1775, pour être un des quatre ôtages de la Sainte-Ampoule, au ſacre de Sa Majeſté à Reims, le 11 Juin de la même année; a été nommé Chevalier des ordres, le 13, & reçu le premier Janvier 1776; fait Lieutenant-Général, en 1780; il eſt veuf depuis le 5 Décembre 1769, de *Françoiſe-Charlotte Bidal d'Aſfeld*, fille de *Claude-François*, Marquis d'Aſfeld, Maréchal de France, &c. & d'*Anne le Clerc de Leſſeville*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée à Paris, le 20 Août 1749. Il a pour enfans: — 1. ANTOINE-CHARLES-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUILLAUME-MARIE, appellé le *Vicomte de la Roche-Aymon*, né le 27 Juillet 1753, entré dans les Chevaux-légers de la Garde, le 26 Novembre 1768, fait Capitaine réformé dans le régiment de la Reine, Dragons, le 4 Mai 1771, & en 1773, Capitaine en pied dans celui de Montécler, aujourd'hui MONSIEUR; Gentilhomme d'honneur de Monſeigneur le Comte d'Artois, le 16 Septembre 1773, & Gouverneur de la ville de Fécamp, en 1775, Colonel en ſecond du régiment de Belſunce, Dragons, aujourd'hui Ségur, pendant ſix ans; fait Colonel-Commandant du régiment de Foix, infanterie, à la promotion de 1784; — 3. & ANTOINETTE-FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 13 Juin 1750, mariée, par contrat du 3 Janvier 1771, célébration à Verſailles, le 5 Février ſuivant, (& miſe en même-tems au nombre des Dames pour accompagner Madame ADÉLAÏDE) avec *Philippe-Louis-Chriſtophe-Innocent de Narbonne*, appellé *Vicomte de Narbonne*, Capitaine au régiment de la Reine, Dragons.

XXII. ANTOINE-CHARLES-GUILLAUME, appellé *le Marquis de la Roche-Aymon*, né le 31 Mai 1751, entré le 2 Novembre 1767, dans les Gardes du-corps du Roi, compagnie de Noailles, fait Capitaine au régiment de Noailles, cavalerie, le 10 Septembre 1769, Menin de Monſeigneur le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, le premier Mai 1770; Colonel du régiment provincial de Périgueux, le premier Mai 1773; Meſtre-

Digitized by Google

Meſtre-de-Camp Lieutenant du régiment Royal-Navarre, le 24 Février 1774; fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion de 1784, & Chevalier de Saint-Louis, le 27 Novembre 1785; a épouſé, par contrat du 3 Janvier 1771, *Colette-Marie-Paule-Hortenſe-Bernardine de Beauvilliers*, née le 20 Août 1749, Dame du Palais de la Reine, par brevet du 3 Septembre 1775, fille de feu *Paul-Louis*, Duc de Beauvilliers, Pair de France, Brigadier de cavalerie, Meſtre-de-Camp d'un régiment de ſon nom, & d'*Auguſte-Léonine-Olimpe de Bullion-de-Fervaques*, ſa premiere femme. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANTOINE-CHARLES-ETIENNE-PAUL, né le 28 Février 1772; — 2. ANTOINETTE-HIPPOLITE-PAULINE, née le 2 Septembre 1773; — 3. & ANTOINE-MARIE-PAUL-CASIMIR DE LA ROCHE-AYMON, né le 7 Mars 1779.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BARMONT, &c.

XVIII. NICOLAS DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Barmont, du Chier & de Rouane, ſecond fils de RENAUD II, Seigneur de la Roche-Aymon, & d'*Antoinette de Brichanteau*, mentionnés au degré XVII de la branche précédente, né vers l'an 1622, attendu qu'il eſt dit dans un acte du 23 Janvier 1669, qu'il étoit pour lors âgé de 47 ans. Par le partage que fit ſon pere, le 9 Août 1630, il eut pour ſa portion la Seigneurie de Barmont dans la Marche, avec celle de Roucine, ſous condition de contribuer de la ſomme de 6000 livres à la dot de chacune de ſes deux ſœurs; depuis ayant épouſé une petite-fille de PIERRE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur du Chier, ſon oncle, ſon patrimoine fut augmenté de la terre du Chier, près de la ville de Bellegarde en Franc-aleu, qui avoit fait partie de celui du même PIERRE DE LA ROCHE-AYMON. Il y avoit déjà pluſieurs années que la ſeigneurie de Barmont portoit le titre de baronnie, mais par uſage ſeulement. Il porta le titre de Baron tant qu'il vécut, & après lui ſa poſtérité; prouva ſa nobleſſe devant l'Intendant de Moulins, le 23 Janvier 1669, depuis l'époque du mariage de JEAN, II du nom, Seigneur de la Roche-Aymon, ſon triſaïeul, avec *Sébaſtienne de la Chapelle*, & en obtint acte; fit ſon teſtament au château de Mainſat, le 10 Janvier 1694, y ajouta quelques diſpoſitions, le 20 Février ſuivant, mourut le même jour & fut inhumé dans l'Egliſe de la paroiſſe de Saint-Avit de Tarde, dans l'étendue de laquelle eſt ſitué le château du Chier. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1657, MARIE-MADELEINE DE LA ROCHE-AYMON, fille de FRANÇOIS, Seigneur du Chier, & d'*Anne de Chery*. Elle vivoit encore au mois de Juin 1697; mais elle ſurvécut peu à cette époque. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, nommé avec ſon pere, dans l'ordonnance du 23 Janvier 1669, où il eſt dit âgé de ſept ans, mort jeune; — 2. MICHEL, qui ſuit; — 3. JOSEPH, batiſé à Saint-Avit-de-Tarde, le 16 Mars 1664, reçu Chevalier de Malte, au Grand Prieuré d'Auvergne, ſur le procès-verbal de ſes preuves de nobleſſe, des 25 & 26 Octobre 1675; Page de LOUIS XIV,

Digitized by Google

en ſa grande Ecurie, le premier Janvier 1680, & tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1690; — 4. LOUIS, nommé avec ſes trois freres, dans l'ordonnance du 23 Janvier 1669, comme d'âge inférieur, & mort probablement peu d'années après; — 5. THÉODORE-POMPONE, né le 29 Août 1674, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne, le 2 Juin 1693, & Aide-de-Camp au ſervice de LOUIS XIV, par brevet du 10 Mai 1696; — 6. JACQUES, auſſi reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne, fait Enſeigne de vaiſſeaux au ſervice de la Religion, en Mars 1705, pourvu de la Commanderie de Chambareau dans la Marche, mort le 12 Octobre 1737, âgé d'environ 62 ans, & inhumé le 13 dans l'égliſe de la paroiſſe de Tortebeſſe, chef-lieu de ſa Commanderie; — 7. ANNE-GENEVIEVE, Religieuſe de l'ordre de Fontevrault, au couvent de Bleſſac, près de la ville d'Aubuſſon en la Marche, où elle fit profeſſion le 23 Juin 1675, morte en 1708; — 8. ANTOINETTE, auſſi Religieuſe à Bleſſac, Profeſſe les même jour & an que ſa ſœur aînée, & morte le 4 Décembre 1740; — 9. MARIE, auſſi Religieuſe-Profeſſe à Bleſſac, le 16 Juillet 1679, & morte le 9 Avril 1713; — 10. & MARGUERITE-MADELEINE DE LA ROCHE-AYMON, mariée, par contrat du 13 Janvier 1685, avec *Charles-François d'Arfeuille* Seigneur d'Arfeuille, du Chaſlard, Néoux, &c. aſſaſſiné en Allemagne par des brigands, au mois d'Avril 1673, étant Capitaine de cavalerie au régiment de Bury.

XIX. MICHEL DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Barmont, appellé *Marquis du Chier*, du vivant de ſon pere, & après ſa mort, Marquis de Barmont & de la Roche-Aymon-Barmont, mourut au château du Chier, le 19 Mai 1721, étant âgé d'environ 59 ans, & fut inhumé dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Avit-de-Tarde, au tombeau de ſes pere & mere; il avoit épouſé, par contrat du 27 Janvier 1692, *Henriette de la Rochebriant*, fille de *François-Annet*, Seigneur de Clairaſvaux, &c. & de *Louiſe-Antoinette de Langheac*. Elle eſt morte au château du Chier, le 11 Février 1738, âgée d'environ 76 ans, ayant eu: — 1. NICOLAS-LOUIS, qui ſuit; — 2. GILBERT-AMABLE, mort jeune; — 3. THÉODORE, né en 1698, Chanoine de l'Egliſe collégiale de Brioude en Auvergne; — 4. LOUIS, né en 1702, Chevalier Profès de l'ordre de Malte, & pourvu de la Commanderie de la Vau-Franche, mort à Aubuſſon le 28 Avril 1776, & inhumé dans une chapelle de la fondation de ſa maiſon, en l'Egliſe des Récollets de la même ville; — 5. MARIE, Religieuſe Profeſſe à Bleſſac; — 6. autre MARIE, Religieuſe au même couvent, morte le 28 Septembre 1760; — 7. & MARIE-ANNE DE LA ROCHE-AYMON, née le 6 Avril 1705, morte au château du Chier, le 25 Août 1741, femme de *Pierre de Chalus*, Seigneur de Prondine & autres terres en Auvergne, qu'elle avoit épouſé le 30 Mai 1729.

XX. NICOLAS-LOUIS DE LA ROCHE-AYMON, appellé *Comte de la Roche-Aymon*, né le 3 Février 1693, Page du Roi dans ſa grande écurie, le 30 Septembre 1710, fut bleſſé à mort, le 27 Juillet 1721, en voulant ſéparer deux de ſes voiſins, & parens qui avoient eu querelle en-

Digitized by Google

ſemble chez lui. Il n'eut que le tems de faire appeller le Curé de la paroiſſe de Saint-Avit, au défaut d'un Notaire, auquel il dicta ſon teſtament, par lequel il légua cinq cens livres à cette paroiſſe, pour y faire conſtruire une chapelle en l'honneur de Saint-Nicolas, & ſix cens livres aux paroiſſes voiſines, pour réparation des dommages qu'il avoit pu cauſer aux bleds en y chaſſant; mais il mourut avant que l'acte pût être ſigné, & fut inhumé dans l'Egliſe de cette paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1719, *Jeanne-Marie de la Tour*, fille de *Godefroy-Maurice*, Seigneur de Murat, des Bains du Mont-d'Or en Auvergne, & de *Marie-Madeleine de Bouſchu*, des Seigneurs d'Aché & de Veze, en la paroiſſe de Mazoir, au duché de Mercœur, dont : — 1. N..... DE LA ROCHE-AYMON, né poſthume, dont la tutelle fut confiée à ſa mere, & mort en bas-âge; — 2. & HENRIETTE-FRANÇOISE DE LA ROCHE-AYMON, qui ſuit.

XXI. HENRIETTE-FRANÇOISE DE LA ROCHE-AYMON, héritiere des terres de Barmont, du Chier & autres, née le 23 Juillet 1720, a épouſé, par contrat du 25 Novembre 1736, *Juſt-Henri du Bourg*, Marquis de Bozas en Vivarais, & autres terres en Forêz, auquel elle a porté les biens de ſa branche. De ce mariage il y a poſtérité.

Les armes de ces deux branches ſont : *de ſable, au lion d'or, ſemé d'étoiles de même.*

SECONDE BRANCHE PRINCIPALE DE LA MAISON DE LA ROCHE-AYMON.

II. RAIMOND DE LA ROCHE, l'un des fils puînés d'AYMON, I du nom, & frere de BERNARD, ſon aîné, dont on a parlé au ſecond degré de la premiere branche, paroît avec lui dans la charte, par laquelle ils donnent enſemble, à l'abbaye de Bonlieu, la rente d'un ſetier de vin, & d'une quarte de bled qu'ils avoient à percevoir dans le lieu de Boſc-Durand : il eſt repréſenté dans cet acte, comme attaqué d'une maladie dont il mourut. Il fut marié trois fois; le nom de ſa premiere femme eſt ignoré, ainſi que celui de ſa ſeconde; la troiſieme fut *Dalmacie*, fille d'un Seigneur Auvergnat, que Baluze dit n'être connu que par le nom de *Guillaume*.

Du premier lit ſortit : — 1. GUILLAUME DE LA ROCHE, qui approuva, en préſence de *Rigaud d'Aubuſſon*, le don que BERNARD DE LA ROCHE, ſon oncle, fit entre les mains de *Pierre*, premier Abbé de Bonlieu, de tout ce qu'il poſſédoit ou pouvoit prétendre dans le mas ou ténement de Taury, en la paroiſſe de la Serre. On ignore s'il fut marié.

Du ſecond lit vinrent : — 2. ROGER DE LA ROCHE, connu par deux chartes; la premiere, datée du lieu de Sermur en Combrailles, le 25 Novembre 1185; la ſeconde, datée du lieu de Luberſac, le 20 Janvier 1195. On croit qu'il périt dans la guerre, qui fut auſſi ſanglante qu'opiniâtre, entre PHILIPPE-AUGUSTE, & Richard I, Roi d'Angleterre; — 3. GOON ou GON, qui ſuit; — 4. GUILLAUME, connu par deux chartes

Digitized by Google

l'une du 22 Juin 1195, l'autre, du 23 Août ſuivant; — 4. BELHOMME, nommé ſeul, avec ſon frere GOON, dans une charte du 31 Mars 1195; — 5. BERNARD, connu par une charte ſans date, où il donne aux Religieux de Bonlieu toutes ſes menues dîmes de Chauduras.

Et du troiſieme lit : — *6.* RAOUL DE LA ROCHE, d'abord Moine de Cîteaux, puis ſucceſſivement Abbé d'Igny, au dioceſe de Reims, & de Clervaux, au dioceſe de Langres; Evêque d'Agen, puis Archevêque de Lyon en 1235, par nomination du Pape Grégoire IX, & inhumé à Clervaux devant l'autel Saint-Sauveur, à côté de la mere de Saint-Bernard, dont le corps avoit été apporté du Monaſtere de Saint-Bénigne de Dijon; — & pluſieurs autres fils, qui étoient vivans, au rapport de la chronique du Moine *Alberic*, lorſqu'elle a été rédigée, mais où les noms ne ſont point articulés.

III. GOON, ou GON DE LA ROCHE, eſt mentionné avec ſes aînés dans la charte du 31 Mars 1195, qui le qualifie frere de ROGER. Il aſſiſta, au mois de Septembre de la même année, à la ceſſion que *Hugues de Fayolles* & *Stéphanie*, ſa femme, firent aux Religieux de l'abbaye de Bonlieu; & le 12 Novembre 1206, il leur en fit une particuliere de tout ce qu'il poſſédoit, & pouvoit prétendre lui-même dans les champs ou ténemens du Cros & de Vieil-Cros; & dans celui qu'on nommoit la terre de la Gorce. C'eſt le dernier acte qu'on ait de lui. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

IV. GUILLAUME DE LA ROCHE, II du nom, dit fils de GOON, & neveu de BERNARD, ſon frere, dans l'acte confirmatif du don que celui-ci fit à l'abbaye de Bonlieu, eſt qualifié Chevalier, avec trois autres témoins, dans l'accord fait en 1214, entre les Religieux de la Prévôté d'Eſvaux & AYMON III, fils aîné d'AYMON II. On lui trouve encore la même qualité dans deux chartes : l'une du mois de Mai 1225, & l'autre du 4 Avril 1226; ces chartes ſont les derniers titres où il eſt fait mention de GUILLAUME DE LA ROCHE, fils de GOON. C'eſt-là que paroît le défaut de preuves de filiation dans la ſuite de la branche formée par RAIMOND DE LA ROCHE, de façon qu'on ne peut ſpécifier lequel de ſes trois fils ROGER, GOON ou GUILLAUME, leur puîné, a été l'auteur des lignes de Saint-Maixent, de Château-Neuf & la Ville-du-Bois. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Seigneurs de Saint-Maixent, & ceux de la Ville-du-Bois, ont porté les mêmes armes, qui ne different de celles de la maiſon, qu'en ce que l'écu eſt *ſemé de trefles*, au lieu d'*étoiles*. Dans le cours de près de deux ſiecles que dure l'interruption, on trouve un grand nombre d'individus qui appartiennent évidemment, ſoit à la branche des Seigneurs de la Ville-du-Bois, ſoit à celle des Seigneurs de Saint-Maixent, ſoit à leur ſouche commune; mais qui ſont comme iſolés ſans aucune liaiſon entr'eux, non plus qu'avec la branche aînée de la maiſon, & qui, pour cette raiſon, ne peuvent être mentionnés que dans leur ordre chronologique, dit M. l'Abbé *d'Eſtrées*, auteur de la généalogie de cette maiſon. Il n'en reprend la jonction que ſur la fin du XV^e ſiecle, ou au commencement de l'autre, & s'eſt déterminé à commencer par les Seigneurs de la Ville-du-Bois.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de la Ville-du-Bois, *au pays de Combrailles*, du Crest, &c. *en Auvergne.*

X. Pierre de la Roche, surnommé *d'Estrées*, Seigneur de la Ville-du-Bois, en la paroisse de Fayolles au pays de Combrailles, contemporain de Louis, I du nom, Seigneur de la Roche-Aymon & de Mainsat, vivant en 1317, eut une contestation sérieuse avec lui au sujet de quelques villages dépendans des paroisses de Saint-Julien-la-Geneste, de Chastaing & de Fayolles, & pour des rentes en bled que ces villages devoient à leur Seigneur. On ne voit point que cette affaire ait eu de suite, soit que Louis de la Roche-Aymon se soit porté de bonne grace aux restitutions qui lui étoient demandées, soit que Pierre soit mort quelque-tems après : c'est ce que l'on ignore. Il eut de sa femme, qu'on ne connoît point, entr'autres enfans :

XI. Amblard de la Roche, Seigneur de la Ville-du-Bois & en partie du Crest, qualifié en latin : *nobilis vir Dominus Armiger, Dominus de Villâ-Nemoris & Cresto*, & aussi appellé en latin, *de Rupe-Aymonis*, & c'est la premiere fois qu'on voit le nom de la Roche-Aymon donné à cette branche. On le trouve encore qualifié dans deux reconnoissances en latin, l'une où il est dit, *Nobilis vir & Domicellus;* le reste des actions de sa vie n'est point connu, non plus que le tems de sa mort, la date de son mariage & le nom de son épouse. De cette alliance, ou d'une seconde, dont le nom est pareillement ignoré, sortit entr'autres enfans : Bertrand de la Roche-Aymon, qui suit :

XII. Bertrand de la Roche, Seigneur du Crest, de la Ville-du-Bois, Mont-Rodès, &c. s'attacha à Jean II, Duc de Bourbon & d'Auvergne, qui le fit Capitaine ou Commandant de son château de Beaujeu en Beaujolois, par lettres du 3 Mars 1456 ou 1457. Il suivit ce Prince dans une expédition qu'il fit en Bresse, y fut blessé, & en récompense, il fut pourvu de l'office de Capitaine du château de Bellegarde au pays de Franc-Aleu, par lettres du 14 Septembre 1460; peu de tems après, le Duc le mit au nombre de ses Chambellans, & le 18 Novembre 1466, il le pourvut de l'office de Capitaine de Bourbon-l'Archambaut, pour en jouir après Martin de Cernay, qui en étoit titulaire. Après la mort de Hugues de Chauvigny, Seigneur de Blot, Sénéchal du Duc en Auvergne, arrivée en 1468, le Prince le pourvut de cet office, & dans la suite de celui de Capitaine de son château de Néronde en Forêz. Il n'est appellé que du nom de la Roche, seulement dans les lettres de provisions de ses charges & emplois; & dans un acte du 14 Septembre 1496, il s'y dénomme lui-même Bernard de la Roche, Chevalier, Seigneur du Crest & de la Ville-du-Bois. On apprend, par un acte du 19 Juin 1518, qu'il avoit fait un testament, par lequel il régloit le sort de chacun de ses enfans, qui étoient au nombre de huit; il avoit épousé *Catherine de Tyniere*, fille de *Jacques*, Seigneur de Merdoigne, dont : 1. Derrey, Seigneur du Crest, Tallinde, Julhac & Mont-Rodès, pourvu du Gouvernement de Néronde

Digitized by Google

en Forêz, sur la résignation ou démission de son pere, & mort sans enfans d'*Andrée d'Espars*; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Doyen de l'Eglise collégiale de Notre-Dame du Crest, Prieur Commendataire de Beauvoir, & Protonotaire du Pape, vivant encore le 17 Mai 1520; — & cinq filles, dont trois se firent Religieuses; deux desquelles, nommées LOUISE & GABRIELLE, furent successivement Abbesses de l'Esclache, abbaye aujourd'hui située dans un des fauxbourgs de Clermont. Les deux autres filles furent mariées, mais on ignore à qui.

XIII. JACQUES DE LA ROCHE, Seigneur de la Ville-du-Bois, de Mont-Rodès, de Pérol & du Breuil en Bourbonnois, portoit le titre de *Seigneur de Tallinde*, le 12 Mars 1496, lorsque son pere & lui donnerent, à titre d'emphytéose, un moulin à bled qui dépendoit de leur terre du Breuil. Il avoit épousé *Renée de Belleville*, dont le douaire fut assigné sur la terre de la Ville-du-Bois, où elle vécut commune en biens jusqu'à son décès, avec celui de ses enfans à qui la terre étoit échue. De son mariage vinrent : — 1. JACQUES, dont nous allons parler d'abord; — 2. CLAUDE, ci-après, qui a continué la postérité; — 3. AYMON, mort sans avoir été marié; — 4. FRANÇOIS, Ecclésiastique, auquel fut assigné une pension annuelle jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice; — 5. BONNAVENTURE, marié, par contrat du 19 Septembre 1518, avec *Matthieu de Quinquampoix*, Seigneur en partie du Val, en la paroisse de Chanonat en Auvergne; — 6. ANNE, Religieuse de l'ordre de Cîteaux en l'abbaye de l'Esclache, dont elle fut Abbesse en 1540 & 1541, & y mourut, s'étant démise de son abbaye, sur la fin de 1542, ou au commencement de 1543; — 7. & CLAIRE DE LA ROCHE-AYMON, mariée, 1°. avec *Jean*, Seigneur de Miel en Quercy; & 2°. avec *Pons de Felzins*, qualifié Ecuyer, Seigneur, Baron de Felzins & de Mont-Murat, au diocese de Saint-Flour.

XIV. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, II du nom, Seigneur du Crest, Mont-Rodès, Julhac & de Tallinde, eut pour sa part, lesdites terres avec celle de Pérol. La terre de Julhac lui rentra en même-tems que celle du Crest, soit par le décès d'*Andrée d'Escars*, sa mere, soit par le rachat de son usufruit. Il est qualifié Seigneur du Crest & de Julhac, dans plusieurs actes postérieurs à sa mort, & avoit épousé *Louise de Saint-Priest*, qui étoit veuve en 1540, dont : — 1. LOUIS, qui eut pour curateur, le 19 Novembre 1540; — 2. DURAND, bâtard DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Serre, qui servoit en qualité d'Archer dans une compagnie de quarante-cinq hommes d'armes, & de soixante-neuf archers du nombre de cinquante lances. On ignore s'il fut marié, & le tems de sa mort; on croit qu'il périt, le 10 Août 1557, avec le Commandant de sa troupe; — 3. GABRIEL, qui servit en qualité d'Archer dans une compagnie de dix-huit hommes d'armes, du nombre de trente lances. Le rôle de la revue porte : qu'il étoit alors absent de la troupe dans ce moment. — 4. & GABRIELLE DE LA ROCHE-AYMON, connue, par un acte du 19 Novembre 1540, où elle est qualifiée sœur de LOUIS, & fille de JACQUES. Il est vraisemblable que c'est cette GABRIELLE DE LA ROCHE-AYMON,

Digitized by Google

qui fit ſes vœux de religion en l'abbaye de l'Eſclache, le 10 Avril 1541, Elle en fut Abbeſſe en 1542, ou au commencement de 1543, ſur la démiſſion ou la réſignation d'ANNE DE LA ROCHE-AYMON, ſa tante. Les auteurs du *Gallia Chriſtiana* la font fille de CLAUDE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Ville-du-Bois, frere cadet de JACQUES II: ils ſe ſont trompés, comme on le verra ci-après.

XIV. CLAUDE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Ville-du-Bois, & autres terres, ſecond fils puîné de JACQUES, & de *Renée de Belleville*, eut les terres de la Ville-du-Bois & du Breuil; en co-propriété ou communauté de fonds avec ſon frere AYMON, par le partage que JACQUES, leur aîné, fit avec eux, le 19 Juin 1518, ſous l'autorité de deux curateurs : ces deux terres, avec rentes féodales, leur furent abandonnées franches & quittes de toutes charges, autres que celle des devoirs anciens, du douaire de *Renée de Belleville*, leur mere, ſur la terre de la Ville-du-bois, & de l'uſufruit de celle du Breuil, qui avoit été cédée à FRANÇOIS DE LA ROCHE-AYMON, leur oncle, pour lui tenir lieu de ſa penſion. Il aſſiſta, le 3 Février 1530, au contrat de mariage de CLAIRE DE LA ROCHE-AYMON, la plus jeune de ſes deux ſœurs; rendit hommage de ſa terre de la Ville-du-Bois, le 16 Mai 1543, tant à Claude du Gué, Seigneur de Sermur, qu'à Louiſede Bourbon-Montpenſier, & à Louis, premier Duc de Montpenſier, ſon fils aîné; mais il mourut peu de tems après. Il avoit épouſé *Marguerite de la Queulhe*, qui fut tutrice de ſes enfans, ſavoir : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, co-Seigneur de la Ville-du-Bois, avec ſon frere aîné, qui ſervoit en qualité d'homme d'armes dans une compagnie de trente hommes d'armes, & de quarante-cinq archers, que commandoit François de Cleves, Comte d'Eu. On le trouve auſſi mentionné depuis l'an 1562 juſqu'en 1584, en qualité de Gentilhomme de la Chambre de François, Duc d'Alençon, frere puîné des Rois CHARLES IX & HENRI III. Il vivoit encore le 23 Janvier 1591 : on ignore s'il fut marié; — 3. CLAUDE, Chevalier de Malte, tué par *Etienne Eſlevin*, Sieur du Flou, Gentilhomme de Berri, mari d'ANNE DE LA ROCHE-AYMON, de la branche des Seigneurs de Langé & de Boiſbertrand; — 4. & ISABEAU DE LA ROCHE-AYMON, dont on ignore la deſtinée.

XV. JEAN DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Ville-du-Bois, de Malleville, du Chaſtras, de la Motte-du-Breuil, d'abord Page du Roi HENRI II, entra dans la compagnie des Gendarmes que commandoit Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon. Il partagea, avec François, ſon frere puîné, la ſucceſſion de leurs pere & mere; aſſiſta le 26 Février 1576, au contrat de mariage de FRANÇOIS DE LA ROCHE-AYMON, avec *Françoiſe le Loup*; & étoit mort au Mans le 4 Avril 1609. Il avoit épouſé *Louiſe Dally*, ſurnommée *de Rochefort*, fille de *Guillaume*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Françoiſe de Montmarin*, appellée *Jeanne*, dans *Moréri*. Elle étoit veuve de *Claude*, Seigneur de Flagheac, pres de Saint-Flour en Auvergne, dont un fils, *Pierre*, Chevalier de l'ordre du Roi, & une fille, nommée *Jeanne de Flagheac*,

Digitized by Google

qui fut Abbeſſe de l'Eſclache, après GABRIELLE DE LA ROCHE-AYMON. Elle ſe démit de ſon abbaye en 1580. *Louiſe d'Ally* ne vivoit plus le premier Janvier 1589, & eut de ſon ſecond mariage : — 1. FRANÇOIS, mort ſans enfans de ſon épouſe *Antoinette Gras-de-Pain*, remariée en ſecondes noces, le 22 Juin 1588, à *Gilbert d'Allire*, biſaïeul de *Gilbert d'Allire*, aujourd'hui Sénéchal d'Auvergne. Elle eut les terres du Creſt & de Julhac pour ſes repriſes matrimoniales, & les porta à ſon ſecond mari, dont les deſcendans les poſſedent encore ; — 2. JEANNE, mariée 1°. en 1575, à *Jacques*, Seigneur de Malleville, 2°. en 1586, avec un Seigneur *de Lignac*, connu par un acte du 4 Avril 1609 ; & 3°. par contrat du 13 Mars 1589, avec *Gilbert de Saint-Quintin*, Seigneur de Beaufort ; — 3. Autre JEANNE, qui ſuit ; — 4. GILBERTE, mariée avec *François de Paſſac*, Seigneur de la Vieille-Vigne, dont elle étoit veuve le 4 Avril 1609 ; — 5. & MARGUERITE DE LA ROCHE-AYMON, qui ſuccéda à *Jeanne de Flagheac*, ſa ſœur utérine, dans la poſſeſſion de l'abbaye de l'Eſclache, en vertu de réſignation faite en ſa faveur, en 1580, & mourut en 1645, après s'en être pareillement démiſe.

XVI. JEANNE DE LA ROCHE-AYMON, Dame de la Ville-du-Bois & du Chaſtras, par donation de ſon pere ; épouſa 1°., le premier Janvier 1589, *François*, Seigneur de Chaſlus, Baron de Cordez & d'Orcival en Auvergne, & 2°. *Antoine Brandon*, Seigneur du Chiron, ſuivant un accord du 4 Avril 1609. Elle eut du premier lit : — *Françoiſe de Chaſlus*, mariée, par contrat du 18 Février 1613, à PIERRE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur du Chier ; & du ſecond, *Marie-Silvie Brandon*, mariée avec ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Fargue, puîné de la ligne des Seigneurs de Saint-Maixent, dont on va parler.

BRANCHE des Seigneurs de SAINT-MAIXENT, dans la Marche, & de PRÉMILHAC, en Périgord.

VIII. GUILLAUME DE LA ROCHE, I du nom, Seigneur de Saint-Maixent, paroît, pour la premiere fois, comme témoin & avec la qualité de Chevalier, dans l'accord que firent enſemble, au mois de Février 1340, GUY, Seigneur de la Roche-Aymon, (frere puîné & ſucceſſeur immédiat de GAUVAIN & de GUILLAUME III, avant lui Seigneurs de la Roche-Aymon,) & *Roger de la Noue*, qu'on croit avoir été leur beau-frere. Tout ce qu'on peut dire, d'après l'auteur que nous ſuivons, c'eſt qu'il paroît plus ſûr de croire GUILLAUME iſſu de ROGER DE LA ROCHE, Chevalier, (ainſi qualifié dans le traité de partage fait en Avril 1249, entre le Sire de Bourbon & le Comte d'Auvergne,) qui étoit indubitablement le chef de la ſeconde branche principale de la maiſon, en 1249 & 1256 ; & que ſi la terre de Saint-Maixent a fait réellement partie des propres d'*Iſabelle le Bois*, femme de BERNARD III, Seigneur de la Roche-Aymon, une fille iſſue d'elle pourroit bien l'avoir portée en mariage à GUILLAUME DE LA ROCHE, ou plutôt à ſon pere. Le nom de ſa femme, la date de ſon mariage & le tems de ſa mort ſont ignorés.

On

Digitized by Google

On lui donne pour enfans : — GUILLAUME, qui ſuit; — GUALIANE, mariée avec *Jean de Rochefort*, Seigneur de Châteauvert en la Marche On ajoute qu'il pourroit encore en avoir eu un troiſieme, qui eſt AYMON DE LA ROCHE, Religieux & Prieur du prieuré de Rougnat.

IX. GUILLAUME DE LA ROCHE, II du nom, eſt diſtingué de ſon pere par pluſieurs actes, dans l'un deſquels il n'eſt qualifié que d'Ecuyer, & ſon pere, Chevalier, Seigneur de Saint-Maixent. Il avoit épouſé *Marguerite de Montluçon*, fille & héritiere de *Pierre*, Seigneur du Breuil en Bourbonnois. Devenue veuve, elle ſe remaria peu de tems après, avec *Pierre de Roche-d'Agoulph*, Chevalier, Seigneur de Marcillac, dont elle devint auſſi veuve. On ignore le tems de ſa mort, ainſi que celle de ſes deux maris. Elle eut du premier : — 1. AYMON ou AYMONET, Seigneur du Creſt & de Saint-Maixent, mort ſans enfans; — 2. ROGER, qui ſuit; — 3. ALIX, dont on ignore la deſtinée. Une généalogie manuſcrite, faite en 1771 ou 1772, ſubſtitue à cette ALIX un troiſieme fils nommé JEAN DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Saint-Maixent en 1450, qu'on prétend avoir épouſé *Dauphine de Saint-Flour* ou de *Saint-Floret*, Dame de Saint-Maixent.

X. ROGER DE LA ROCHE, frere puîné d'AYMON, & après lui Seigneur de Saint-Maixent, eſt mentionné avec lui & avec ALIX, leur ſœur, dans un acte de 1376. Il ne vivoit plus le 27 Juillet 1420, & avoit épouſé, en 1402, *Agnette du Puy*, fille de *Jean*, Seigneur de Barmont & autres terres, & d'*Iſabeau de Saint-Palais*, héritiere de celle de Vaſtan en Berri, ſuivant une généalogie manuſcrite. De ce mariage vinrent: — JEAN, qui ſuit; — & JACQUES, Seigneur de Saint-Maixent avec ſon frere. Il ne vivoit plus le 18 Mai 1474, & laiſſa de ſa femme, qu'on ne connoît point, JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, qualifié noble & puiſſant homme, mort ſans alliance, ou qui ne laiſſa point d'enfans.

XI. JEAN DE LA ROCHE, Seigneur de Saint-Maixent, Chabannes, Guergny, la Villate & la Montaigne, dans la Marche, fut un des Gentilshommes de ſa province qui ſe rendirent à Limoges au mois de Mars 1439, pour y faire leur Cour à CHARLES VII, dans un voyage que ce Prince y fit avec ſon fils LOUIS XI, qui n'étoit encore que Dauphin, héritier préſomptif de la Couronne. Il rendit, le 22 Septembre 1444, aux Officiers du Duc de Bourbon, un dénombrement de la portion de la terre du Breuil, qu'il poſſédoit dans la mouvance de ce Prince; ne vivoit plus au mois de Janvier 1464, & avoit épouſé *Iſabeau de Brilhac*, héritiere des terres de Chabannes, Guergny, la Villate & la Montaigne. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & JEAN, Seigneur de Chabannes-Guergny, la Villate & la Montaigne, qui s'attacha à la maiſon de Bourbon; ſervit très-long-tems en qualité d'Archer & d'homme d'armes dans les compagnies d'ordonnance; fut mis par CHARLES VIII au nombre de ſes Chambellans, & ce Prince le fit Bailli & Gouverneur de Mâcon & du Mâconnois. Il fut nommé, au mois de Novembre 1488, ſecond Commiſſaire du Roi aux Etats du Languedoc, tenus à Montpellier, & ne ceſſa d'y remplir chaque année la place de premier

Digitized by Google

Commiſſaire du Roi, quand le ſervice du Monarque & les ordres du Gouverneur ne l'appelloient point ailleurs. Son teſtament n'eſt connu que par un acte du 14 Mars 1551, où il eſt qualifié feu Meſſire JEHAN DE LA ROCHE-AYMON, Chévalier, en ſon vivant, Seigneur de Chabannes. On lui donne, ſelon André du Cheſne, & une généalogie manuſcrite, pour femme *Madeleine de Montalembert*, ainſi mentionnée dans un ancien terrier de la ſeigneurie de Chabannes-Guergny. Elle étoit morte avant ſon mari, & n'avoit laiſſé que deux filles, GABRIELLE & MARGUERITE, qui eurent un très-long procès enſemble pour le partage de la ſucceſſion de leur pere; la premiere fut mariée à *Antoine de Cabriſſon*, Chevalier; & la ſeconde à *Louis de Pierre-Buffiere*, Seigneur de Châteauneuf & de Peyrac en Limoſin.

XII. GUILLAUME DE LA ROCHE, III du nom, Seigneur de Saint-Maixent, n'eſt appellé que DE LA ROCHE dans tous les actes où il paroît avec ſa mere ou ſeul. Il teſta le 24 Septembre 1481, voulut être inhumé dans le tombeau de ſes peres, auprès de ſa femme, morte avant lui, & nomma ſon exécuteur principal JEAN DE LA ROCHE, Seigneur de Chabannes, ſon frere cadet. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1464, *Louiſe d'Aubuſſon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Feuillade dans la Marche. Elle étoit morte lorſque ſon mari teſta, & laiſſa pour enfans quatre fils & ſept filles mentionnés dans le teſtament, ſavoir: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Chanoine régulier de l'ordre de Saint-Auguſtin, dans le monaſtere de Saint-Pierre de Mâcon, ſécularisé le 12 Juillet 1557, & qui forme aujourd'hui le chapitre noble de la même ville. Il en fut élu Abbé par une partie de la communauté; mais les autres Religieux y nommerent un de leurs confreres, Curé de l'Eſterp, & l'élection de BERTRAND DE LA ROCHE n'eut point lieu; — 3. SYMPHORIEN, nommé FORIEN dans le teſtament de GUILLAUME DE LA ROCHE. Il étoit Chevalier de Malte le 4 Février 1506, & titulaire de la Commanderie de Chambareau dans la Marche, le 15 Janvier 1537, & étoit mort le 10 Août 1545, ayant joui d'une grande conſidération dans ſon ordre, peut-être à cauſe de *Louiſe d'Aubuſſon*, ſa mere, qui étoit couſine du Grand-Maître; — 4. LIONNET, qui, comme ſon frere SYMPHORIEN, eut mille livres une fois payées pour tout droit de ſucceſſion, & vraiſemblablement mourut jeune; — 5. FRANÇOISE, Religieuſe à l'abbaye de la Trinité de Poitiers; — 6. JEANNE, mariée avec un Gentilhomme appellé *Aubert de Beaufort*, laquelle fut dotée par ſon pere; — 7. CATHERINE, mariée à *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur de la Goute près d'Amplepuitz en Mâconnois; — 8. MARGUERITE, deſtinée pour être Religieuſe; — 9. ANTOINETTE, appellée par ſon pere *la petite Antoinette*, auſſi deſtinée à être Religieuſe; — 10. PHILIPPE, appellée *la petite Philippe*, élevée à l'abbaye de la Trinité de Poitiers, & deſtinée pour être Religieuſe; — 11. & DAUPHINE DE LA ROCHE, auſſi deſtinée par ſon pere à entrer en religion.

XIII. ANTOINE DE LA ROCHE, Seigneur de Saint-Maixent, la Vau & du Breuil, inſtitué héritier principal & univerſel par ſon pere, fit hom-

Digitized by Google

mage, le 28 Juillet 1506, de ſes terres de Saint-Maixent & du Breuil, comme mouvantes, l'une de la châtellenie d'Aubuſſon, & l'autre de celle de Montluçon en Bourbonnois. Il fit ſon teſtament le 20 Septembre 1532, par lequel il révoqua toutes les diſpoſitions teſtamentaires qu'il pouvoit avoir faites; (à l'exception de celles d'un premier teſtament, qui contenoit la fondation d'une Meſſe en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Maixent) élut ſa ſépulture en cette Egliſe, ordonna quatre cent Meſſes pour le ſalut de ſon ame & celle de ſes prédéceſſeurs; fit des legs, tant au couvent des quatre mendians de la ville de Limoges, qu'aux Religieuſes du Prieuré de Bleſſac; fonda une Meſſe des morts pour chaque Vendredi à perpétuité, dans la chapelle que ſes auteurs & lui avoient en l'Egliſe de Saint-Maixent, en réſervant à ſon fils aîné, & à ceux qui lui ſuccéderoient dans la terre, le droit d'en conférer la deſſerte à qui ils voudroient, &c. Il étoit mort le 13 Janvier 1538, laiſſant ſous la tutelle de ſa femme, ceux de ſes huit enfans qui étoient encore en bas-âge; il avoit épouſé, par contrat du 13 Août 1499, *Jeanne de Salainhac* ou *Salinhac*, aujourd'hui *Salignac*, d'une branche puînée des Seigneurs de Fervelon, & de *Louiſe de Pierre-Buffiere*. De leur mariage vinrent : —. 1. ANTOINE, qui ſuit, tige des Seigneurs de Prémilhac, la Rouſſie & autres terres; — 2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de Saint-Maixent, Seigneurs de la Farge & autres terres, rapportés en leur rang; — 3. JACQUES, co-Seigneur de Saint-Maixent avec ſon frere, & auſſi des terres du Chier, en la paroiſſe de Saint-Avit-de-Tarde, de Maure, au doyenné de Sonnois dans le Maine, & de Barmont près d'Aubuſſon dans la Marche, avec partie de celle de Jumilhac en Périgord. Il mourut au mois de Décembre 1557, ſans enfans, de ſon mariage contracté à Paris, le 12 Juillet 1544, avec *Sébaſtienne de la Chapelle*, fille cadette d'*Olivier*, Seigneur de la Chapelle-Rainſoin, auparavant veuve de JEAN III, Seigneur de la Roche-Aymon; — 4. LOUIS, qui fut Seigneur de Saint-Marcial-le-Mont, en épouſant *Anne de la Ville*, héritiere de cette terre, veuve de Gilbert du Marc, dont elle eut Claude du Marc, avec qui elle eut procès au ſujet des avantages faits à ſon pere, & qui tranſigea avec elle à l'amiable, le 26 Mars 1579. Elle eut de ſon ſecond mariage SYLVAIN DE LA ROCHE-AYMON, dont elle fut tutrice, & qui ſuccéda dans la terre de Saint-Marcial-le-Mont, par deux accords faits avec Claude du Marc, ſon frere utérin, les 8 & 23 Février 1595. Le même SYLVAIN n'étoit pas encore marié lorſqu'il tranſigea avec Claude du Marc, & on croit qu'il mourut ſans l'avoir été, ou au moins ſans laiſſer d'enfans; — 5. & 6. JEANNE & CATHERINE, mentionnées dans le teſtament de leur pere; la derniere Religieuſe à Bleſſac, où elle vivoit encore le 12 Août 1576; — 7. GABRIELLE; — 8. & GENEVIEVE DE LA ROCHE-AYMON, mariée, après la mort de ſes pere & mere, avec *François Eſcot*, ou *des Eſcots*, Seigneur de Babonneix en la paroiſſe de la Chauſſade, qui étoit en 1570 & 1571, Prévôt des Maréchaux de France, dans la haute & baſſe Marche, & dans le pays de Combrailles.

XIV. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, II du nom, Seigneur de Prémilhac, près de la ville d'Exideuil en Périgord, & autres terres, fils aîné

d'ANTOINE, & de *Jeanne de Salainhac*, inſtitué héritier univerſel de ſon pere, avec JEAN-JACQUES & LOUIS DE LA ROCHE-AYMON, ſes freres puînés, devint Seigneur de Prémilhac, en épouſant une héritiere de cette terre, & en étoit en poſſeſſion à ce titre, dès le 15 Octobre 1541, qu'il rendit foi & hommage à Henri d'Albret, Roi de Navarre, pour les fonds qu'il tenoit de ce Prince, en qualité de Comte de Périgord & de Vicomte de Limoges. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur du Chier & de Jumilhac, le ſecond de ſes freres puînés, étant mort ſans enfans en Décembre 1557, ANTOINE II, donna procuration, le 28 Novembre 1558, à JEAN DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Saint-Maixent, le premier de ſes puînés, pour en recueillir la ſucceſſion avec LOUIS, ſon autre puîné, chacun pour un tiers. Le Seigneur de Prémilhac vivoit encore le 24 Septembre 1573, & mourut peu après cette époque. Il avoit épouſé *Marguerite Vigier*, laquelle, ſuivant des généalogies manuſcrites de la branche, lui avoit apporté la terre de Prémilhac, qui étoit un propre de ſa famille. Elle eſt mentionnée avec ſon mari, dans l'acte de foi & hommage du 15 Octobre 1541, & quelques autres poſtérieurs, & ne vivoit plus au mois de Juillet 1578. De leur mariage vinrent : — 1. AYMAR, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur du Boiſbertrand, en la prévôté de Balleden, dioceſe & aujourd'hui élection de Limoges. Il ſervoit, le 20 Janvier 1558 ou 1559, en qualité d'homme d'armes dans une compagnie d'ordonnance que commandoit Louis Prévoſt, Seigneur de Sanſac, Chevalier de l'ordre du Roi, Gouverneur d'Angoumois; produiſit ſes titres de nobleſſe le 15 Juin 1599; fut déchargé de l'aſſignation qui lui avoit donnée, & mourut peu de tems après ſans avoir eu d'enfans de ſon mariage avec *Françoiſe de la Vergne*, qui n'eſt connue que par l'Ordonnance du 15 Juin 1599, qui rapelle la date de ſon contrat du 2 Août 1572, mais ſans articuler les noms de ſes pere & mere; — 3. GASTON, connu ſeulement par le contrat de mariage de ſon aîné, où il eſt ſubſtitué à ſes deux freres; — 4. CATHERINE, auſſi ſubſtituée à ſes freres, ſans qu'on ſache ce qu'elle eſt poſtérieurement devenue; — 5. JEANNE, qui n'eſt connue, comme ſa ſœur, que par le contrat de mariage de ſon frere AYMAR, & par une ſubſtitution faite à ſon profit au défaut de ſon aînée; — 6. & MARGUERITE DE LA ROCHE-AYMON, auſſi ſubſtituée par le même contrat à ſes deux aînées, & mariée le 31 Octobre 1564, avec *Aubin de Texieres*, Sieur de Beaulieu, alors homme d'armes des Ordonnances du Roi.

XV. AYMAR DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Prémilhac & de la Brouſſe, inſtitué héritier de ſes pere & mere, par ſon contrat de mariage du 30 Décembre 1556, & reconnu pour chef de ſa branche, fit, le 9 Juillet 1578, dans ſon château de la Brouſſe proche de Prémilhac, ſon teſtament, par lequel il déclare qu'il étoit en voie & délibération d'aller faire un voyage pour le ſervice du Roi, &, qu'en cas de mort, il vouloit être inhumé dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Exideuil, au lieu accoutumé de ſes prédéceſſeurs, fait quelques legs pieux, & regle le ſort de ſa femme & de ſes enfans. Il paroît qu'il ſurvécut peu à cet acte, & qu'il étoit mort au mois de Novembre 1584; il avoit épouſé, par contrat paſſé le 30

Digitized by Google

Décembre 1556, au lieu de Prémilhac, ſous le ſceau du comté de Périgord, *Marguerite de Turenne*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de la Maſſoulie, & de *Jeanne de Solignac*. Elle vivoit encore le 20 Juin 1620, & fut tutrice de ſes enfans, ſavoir : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, lors du teſtament de ſon pere, le 9 Juillet 1578, qui lui conſtitua en dot treize cens livres, & lui en donna huit cens à compte; mais le nom de ſon époux n'eſt point ſpécifié dans l'acte; — 3. autre JEANNE, à laquelle ſon pere conſtitua pareille ſomme; — 4. MARGUERITE, dont la dot eſt fixée à la même ſomme que celle de ſes ſœurs, & qui ſe trouve mentionnée dans des actes, les 5 Août 1608, 14 Août 1609, 8 Octobre 1611, 7 Décembre 1612 & 9 Juin 1616, comme non mariée, & diſtinguée de ſes aînées, par le nom de Demoiſelle de *Plaſmond*; — 5. CATHERINE, qui eut la même dot que ſes ſœurs, & fut mariée le 8 Avril 1608, avec *Arnaud Chauveton*, habitant de la ville d'Exideuil; — 6. & JACQUETTE DE LA ROCHE-AYMON, auſſi dotée de treize cens livres, mais qui paroît n'avoir point été mariée, ne ſe trouvant mentionnée, le 20 Décembre 1608, & le 20 Mars 1611, que ſous le nom de *Demoiſelle de Prémilhac*.

XVI. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Prémilhac & de la Brouſſe, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, fut à peine en poſſeſſion du patrimoine de ſon pere, qu'il fut aſſigné par ANNET DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Saint-Maixent, ſon couſin-germain, en repriſe d'inſtance, pour la garantie de la vente qu'ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Prémilhac, *Marguerite Vigier*, & AYMAR DE LA ROCHE-AYMON avoient faite à JEAN, Seigneur de Saint-Maixent. Un accord fut fait le 18 Novembre 1584, entr'eux, à l'amiable. Le Seigneur de Prémilhac vivoit encore le 8 Novembre 1653, & devoit être pour lors âgé au moins de 94 ans, & en 1639, lors de la convocation du ban & arriere-ban, ordonnée par LOUIS XIII dans les provinces méridionales, étant hors d'état de ſervir, il paya ſa cotiſation le 24 Juillet. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé à Limoges le 11 Novembre 1584, *Françoiſe de la Vergne*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſtivaux, & de *Marguerite Jouſſineau*; elle étoit morte avant le mois de Juin 1596 ſans avoir laiſſé d'enfans; & 2°. par contrat du 26 Juin 1596, (aſſiſté de *Marguerite de Turenne*, ſa mere;) *Françoiſe Bonneau*, fille de *Gaſton*, & d'*Anne Roſſignol*. Elle vivoit encore au mois de Décembre 1629, & eut dix enfans, ſavoir : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. Autre JEAN, mort le 26 Juin 1620; — 3. GUILLAUME, lequel prouva ſa nobleſſe, en exécution de l'édit du mois de Mars 1660, avec ſon frere JEAN; — 4. Autre JEAN, tige d'un rameau rapporté ci-après, ſous le titre des Seigneurs de l'Eſpinaſſe & autres terres; — 5. Autre JEAN, connu ſous le nom de Seigneur de Saint-Antoine, qui paroît avoir été marié avec une Demoiſelle appellée *du Four*, dont ANTOINETTE DE LA ROCHE-AYMON, morte en bas-âge; — 6. JACQUES, né le 25 Novembre 1609, qui porta d'abord le titre de Sieur de Prémilhac, & fut connu enſuite ſous celui DE LA ROCHE-AYMON. Il fut marié, & mou-

Digitized by Google

rut vraiſemblablement ſans enfans. Sa femme *Marguerite de Fayolle*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Savignac*, qu'il avoit épouſée le 10 Octobre 1651, lui ſurvécut; — 7. AUBIN, tige d'un rameau rapporté ci-après, ſous le titre des Seigneurs du Verdier & autres terres; — 8. MARGUERITE, née le 20 Avril 1612, mariée, par contrat du 4 Février 1634, avec *Pierre Paſquet*, Sieur des Rochettes, aſſaſſiné en 1640, par des incendiaires, qui mirent en même-tems le feu à la maiſon de ſon pere. Sa veuve, avec ſix enfans, fut aſſignée le 16 Novembre 1666, pour juſtifier de la nobleſſe de leur famille, & elle établit que l'aîné de ſes enfans ſervoit depuis pluſieurs années dans le régiment Royal, cavalerie; — 9. ANNE, qui paroît, le 5 Février 1651, avec la qualité de Demoiſelle, & comme non mariée; — 10. & SILVIE DE LA ROCHE-AYMON, mariée, par contrat du 27 Mars 1647, avec *Sicaire de Bonneguiſe*, Seigneur du Breuil, dans la paroiſſe d'Aſtur, dont elle étoit veuve le premier Octobre 1676.

XVII. JEAN DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Prémilhac & de la Brouſſe, après ſon pere, Haut-Juſticier de la paroiſſe d'Aſneſſe, porta d'abord le titre de Sieur de la Brouſſe, & ayant été aſſigné, avec ſes freres, le 14 Novembre 1666, à la requête du prépoſé à la recherche des uſurpateurs du titre de nobleſſe, il comparut le 18 du même mois, déclara être âgé d'environ 68 ans, qu'il avoit l'avantage de la progéniture ſur ſes freres; fut déchargé de l'aſſignation le 6 Septembre 1667, & définitivement, le 21 Août 1669, par un jugement ſouverain de M. Pellot, Commiſſaire départi dans la province, ſur la repréſentation des titres qu'il avoit produits à Périgueux. On ignore l'époque préciſe de ſa mort. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 14 Novembre 1620, *Marguerite de Bourdeille*, fille de *François*, Seigneur de Montanceis & de Belle-Iſle, dans la paroiſſe d'Aſneſſe, laquelle lui apporta la ſeigneurie d'Aſneſſe avec droit de Haute-Juſtice; & quoiqu'elle ne lui laiſſât point d'enfans, il ne conſerva pas moins la propriété de cette terre, ſans doute en vertu de quelques diſpoſitions, de la nature de celles qui ſe font dans les pays de Droit-Ecrit. Il avoit épouſé, 2°. par contrat paſſé au château de la Forêt, le 11 Décembre 1629, *Charlotte du Puy*, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de la Forêt, en la paroiſſe de Cornille en Périgord, & de *Renée de Saint-Aulaire*. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1669, mais après cette époque on ne ſait plus rien d'elle. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. Autre ANTOINE, tige d'un rameau rapporté ci-après, ſous le titre des Seigneurs de la Riviere-Prémilhac, de la Rouſſie, &c.; — 3. ANNE, qui n'eſt connue que par un acte du 5 Février 1651, qualifiée Demoiſelle, & mentionnée comme non mariée; — 4. & ISABEAU DE LA ROCHE-AYMON, mariée, le 31 Août 1670, avec *N.... de la Roche*, domicilié alors au château de la Brouſſe.

XVIII. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Prémilhac, la Brouſſe & Aſneſſe, après ſon pere, & compris avec lui dans les deux jugemens de nobleſſe de 1666 & 1667, fit enregiſtrer ſes armes dans l'Armorial-général de Périgueux, le 27 Août 1700; vivoit encore le 14

Digitized by Google

Mai 1714, & avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1664, *Marie d'Abzac*, fille de *Jean*, Seigneur de Villars, Saint-Pardoux-la-Riviere & Mazieres, & de *Renée de Lambertye*. Elle mourut le premier Mars 1709, & fut inhumée le 3 du même mois dans l'égliſe d'Aſneſſe, au tombeau de la famille de ſon mari; dont elle a eu: — 1. JEAN, Page de LOUIS XIV, dans ſa grande Ecurie, le 19 Juin 1691, mort jeune ſans avoir été marié; — 2. ISABEAU, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, née au château de Belle-Iſle le 23 Janvier 1679, morte en bas-âge; — 4. MARIE-ANTOINETTE, née au même lieu le 10 Novembre 1680, mariée, par contrat du 24 Février 1702, avec *François-Louis Bardon*, Seigneur, Baron de Segonzac, en l'élection de Périgueux.

XIX. ISABEAU DE LA ROCHE-AYMON, héritiere des terres de Prémilhac & de la Brouſſe, après la mort de ſon pere, née au château de Belle-Iſle le 17 Juillet 1677, épouſa, le 31 Octobre 1705, *Jean Chaſteigner*, Seigneur de Lindois en Angoumois, iſſu de la maiſon dont le ſavant du Cheſne a donné la généalogie. Quant aux terres de Prémilhac & de la Brouſſe, que cette ISABEAU avoit apportées à ſon mari, elles ont été vendues.

SEIGNEURS de la RIVIERE-PRÉMILHAC, *& de la* ROUSSIE, &c. *en Périgord, exiſtans.*

XVIII. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Riviere-Prémilhac & de la Rouſſie, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Prémilhac, la Brouſſe & Aſneſſe, & de *Charlotte du Puy*, ſa ſeconde femme, compris, avec ſon frere aîné & ſes oncles, dans les deux jugemens de nobleſſe des 28 Novembre 1666, & 6 Septembre 1667, paſſa peu après à Marthon en Angoumois, mourut au château de la Couronne le 14 Décembre 1710, & fut inhumé le 15 dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Martin de la ville de Marthon. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à la Rouſſie le 19 Février 1661, (en préſence de ſes pere & mere) *Philippe Flamen* ou *Flament*, fille de *Gaſton*, Seigneur de la Rouſſie, & de *Louiſe de Chambes*, & veuve de *Bernard de Chabans*, Seigneur du Breuil. Elle teſta le 26 Janvier 1700, mourut au château de la Rouſſie le 2 Février ſuivant, & fut inhumée le 7 en l'égliſe paroiſſiale de Chancevinel, ou Champchevinel, en Périgord. De ſon ſecond mariage elle a eu: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE, née le 28 Janvier 1669, laquelle étoit mariée, le 26 Janvier 1700, avec *Bernard Rougier*, Seigneur de Veſſac, ou de Véſac, la Libaudie & Meſplier; — 3. ELISABETH, née le 7 Juin 1670, morte lors du teſtament de ſa mere; — 4. MARIE, léguée d'une ſomme de deux mille livres, qui porta le nom de Demoiſelle de la Combe, & diſpoſa de ſes propriétés en faveur de ſon frere, par donation entre-vifs, du 20 Octobre 1725, ſous réſerve de l'uſufruit pendant ſa vie. Elle eſt morte ſans alliance, au château de la Rouſſie, le 12 Juillet 1734, & a été inhumée le 13 dans l'égliſe paroiſſiale de Chancevinel; — 5. & CHAR-

Digitized by Google

LOTTE-MARIE DE LA ROCHE-AYMON, connue ſous le nom de Demoiſelle de Saint-Sauveur, auſſi légataire de deux mille livres, morte ſans alliance à Saint-Sauveur en Angoumois, le 17 Février 1720, & inhumée le 18 dans l'égliſe paroiſſiale de ce lieu.

XIX. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, II du nom de ſa branche, Seigneur de la Rouſſie, Exidoire & autres lieux, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mere, traita avec ſes ſœurs puînées, & content de la donation de ſon pere faite en les mariant, il leur abandonna, par accord du 2 Juin 1706, pour tous droits paternels & maternels, le domaine de Saint-Sauveur, ſitué dans l'Angoumois, en ſe réſervant la propriété de ce qu'il valoit au-delà de leurs droits. Il eſt mort au château de la Rouſſie le 5 Mai 1745, & a été inhumé le 6 dans l'égliſe paroiſſiale de Chancevinel. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1699, en préſence de ſon pere, chargé de la procuration de ſa mere, *Jeanne Gentil*, fille de *Henri*, Seigneur de Crogniac, dans la paroiſſe de Saint-Aſtier en Périgord, & de *Charlotte Marin de-Châteauroy*. Elle eſt décédée audit château de la Rouſſie le 23 Juin 1734, & a été inhumée le 24 en l'égliſe de Chancevinel. De ſix enfans, de l'un & de l'autre ſexe, qu'elle avoit eus, trois ſeulement ſont connus par des actes de famille, quoiqu'ils paroiſſent avoir tous ſurvécu à leurs pere & mere. Ces trois enfans ſont : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. MARIE, dotée par ſes pere & mere : nous ignorons ſa deſtinée; — 3. & ANTOINETTE DE LA ROCHE-AYMON, Religieuſe en la communauté des dames de la Foi, en la paroiſſe de Saint-Front à Périgueux, morte le 12 Décembre 1774, & inhumée le 13 dans l'égliſe de cette communauté.

XX. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, III du nom, Seigneur de la Rouſſie, d'Exidoire & Piſſot, mort au château de Piſſot le 23 Novembre 1756, & inhumé le 24 dans l'égliſe paroiſſiale de ce lieu, avoit épouſé, par contrat du 7 Juin 1726, *Catherine Huard*, fille de *Martin*, Seigneur de la Chabanne, dans la paroiſſe Saint-Georges en Périgord, & de *Marie d'Aleſme*. Elle s'eſt remariée au mois d'Août 1758, à *Jean de l'Eſtrade de la Cauſſe*, Seigneur de Bouilhien, eſt morte au château de Piſſot le 7 Octobre 1771, & a été inhumée le 8 en l'égliſe du même lieu. De ſon premier mariage avec ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, elle a laiſſé : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JACQUES, né le premier Septembre 1732, Garde du Corps du Roi dans la compagnie Ecoſſoiſe, en 1776; — 3. ANTOINE, né le 12 Octobre 1742; — 4. ANTOINE-ROMAIN, né au château de la Rouſſie le 12 Août 1752; — 5. ANTOINETTE, née à Périgueux le 7 Novembre 1730, mariée, le 8 Janvier 1756, à *François Saulnier*, Seigneur du Plaſſac, en la paroiſſe Saint-Crépin de Bourdeille; — 6. CATHERINE, née le 5 Mars 1734, Religieuſe-Profeſſe en l'abbaye de Ligueux, au dioceſe de Périgueux, le 6 Février 1750; — 7. Autre ANTOINETTE, née le 14 Octobre 1748, reçue à Saint-Cyr en 1760, puis Religieuſe-Profeſſe en la communauté des dames de la Foi à Périgueux; — 8. & Autre CATHERINE DE LA ROCHE-AYMON,

Digitized by Google

ROCHE-AYMON, née le 4 Août 1750, qui a auſſi été élevée à Saint-Cyr, Religieuſe-Profeſſe dans ladite communauté des dames de la Foi, le 20 Septembre 1776.

XXI. PIERRE, *aliàs* PIERRE-VICTOR DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Rouſſie, Exidoire en Périgord & de la Couronne en Angoumois, né à Périgueux, le 18 Juillet 1728, batiſé ſous le ſeul nom de PIERRE, fait, en 1775, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Périgueux, par commiſſion du Tribunal, a épouſé, par contrat paſſé en cette ville, le 21 Juin 1757, *Jacqueline Salleton*, fille de *Jacques*, Seigneur de Jameaux, & de *Marie-Angélique Pallet*, & niece de *François Salleton*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au régiment de Traiſnel, infanterie, ſon oncle paternel. De ce mariage eſt iſſu pour fils unique.

XXII. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, né à Brantôme en Périgord, le 29 Août 1758, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie, au mois d'Octobre 1773, puis Cornette au régiment de Royal-Navarre, cavalerie, en 1776.

*SEIGNEURS de l'*ESPINASSE *& de* SAVIGNAC.

XVII. JEAN DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de l'Eſpinaſſe, quatrieme fils de JACQUES, Seigneur de Prémilhac, & de *Françoiſe Bonneau*, ſa ſeconde femme, compris ſous le nom de Sieur *de l'Eſpinaſſe*, dans les deux jugemens de maintenue de nobleſſe, mentionnés ci-devant, étoit mort lorſqu'ils furent obtenus. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Novembre 1653, paſſé à Chaumont, paroiſſe de Courniac, *Marie Gualabert*, fille de *Jean*, Seigneur de la Forêt & de Chaumont, & de *Claude du Barry*, dont vinrent — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. MARIE, alliée, par contrat du 22 Mai 1700, avec *Jean de Chaſſaing*, Seigneur de Beauregard en Périgord; — 3. & ISABEAU DE LA ROCHE-AYMON, décédée avant le mariage de ſa ſœur.

XVIII. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Savignac en la paroiſſe de Courniac, vivoit à Savignac, au mois de Février 1717, ſans qu'on ſache ſi cette terre lui étoit provenue de ſes pere & mere, ou de ſon mariage avec *Françoiſe Roux*, morte au château de Savignac, le 20 Mars 1757, âgée de 85 ans, & inhumée le lendemain dans l'Egliſe paroiſſiale de Corgnac ou Courniac, laiſſant:

XIX. JEAN-GABRIEL DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Savignac, né le 2 Avril 1703, mort au même lieu, le 13 Octobre 1774, & inhumé dans ladite Egliſe de Courniac; il avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1727, *Catherine Bailhot*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Borie, & de *Marguerite Mallet*. On ignore ſi elle eſt vivante ou morte, & combien elle a eu d'enfans; mais il n'en reſte aujourd'hui qu'une fille, nommée — FRANÇOISE DE LA ROCHE-AYMON, née le 26 Juillet 1732, retirée au couvent de Notre-Dame à Périgueux.

Digitized by Google

Seigneurs du VERDIER-PRÉMILHAC, *du* BREUIL, &c. *existans.*

XVII. AUBIN DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur du Verdier-Prémilhac, Exandiéras en la paroisse Saint-Médard d'Exideuil, septieme fils de JACQUES, Seigneur de Prémilhac, & de *Françoise Bonneau*, sa seconde femme, eut la terre ou fief du Verdier, du chef de son pere, & fit, en communauté de mariage, l'acquisition de celle d'Exandiéras. Il est mentionné dans les deux jugemens de maintenue de noblesse dont on a ci-devant parlé, & mourut peu après; il avoit épousé, par contrat du premier Septembre 1645, *Françoise Pasquet*, fille de feu *Jean*, habitant de la ville d'Exideuil, & d'*Isabeau Pasquet*. Elle testa le 23 Janvier 1687, étoit morte au mois de Janvier 1690, & eut les enfans ci-après, nommés dans son testament, savoir : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. GEORGES, tige d'un rameau mentionné ci-après, sous le titre des Seigneurs du Cluzeau & de la Grange; — 3. JEAN, qualifié, dans le testament de sa mere, *Sieur de la Verfeuillie*, & légué par elle d'une somme de 6000 livres, pour qu'elle lui soit payée quand il aura atteint l'âge de vingt-cinq ans. La généalogie manuscrite marque qu'il fut Capitaine d'infanterie, sans spécifier dequel régiment, ni le tems de son décès; — 4. autre GEORGES, tige d'un rameau, rapporté en son rang, sous le titre des Seigneurs de la Roffie; — 5. ISABEAU, mariée, lors du testament de sa mere, au Sieur *de Férinas*, qui y est ainsi appellé; — 6. & JACQUETTE DE LA ROCHE-AYMON, dotée comme sa sœur, par sa mere, d'une somme d'argent, & mariée à *N..... de Clermont*, Juge de la justice seigneuriale du marquisat d'Exideuil.

XVIII. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur du Planbier, d'Exandiéras & du Breuil, vivoit encore lors du testament de sa mere, du 23 Janvier 1687, & lui survécut peu. Il avoit ajouté à la succession de ses pere & mere la seigneurie du Breuil, par le mariage qu'il contracta le premier Octobre 1676, au château du Breuil dans la paroisse d'Astur, avec *Isabeau de Bonneguise*, fille de *Sicaire*, Seigneur du Breuil, & de SILVIE DE LA ROCHE-AYMON, fille de JACQUES, Seigneur de Prémilhac & la Brousse, & de *Françoise Bonneau*, sa seconde femme. Elle étoit encore mineure d'âge, fut émancipée, & portoit alors le nom de Demoiselle *de la Mynardie*. Sa mere lui abandonna, pour partie de sa dot, le domaine noble du Breuil, avec le château & la maison seigneuriale qui étoient leur demeure. Elle devint veuve au mois de Février 1705, & ne lui survécut que jusqu'au mois d'Octobre 1708. De son mariage vinrent : — 1. AUBIN, Seigneur d'Exandiéras, qui étoit mort le 24 Octobre 1708, sans avoir été marié, ou au moins sans postérité. Il avoit fait un testament, le 11 Février 1705, par lequel il institua sa mere, héritiere universelle de tous ses biens & droits; — 2. & JEAN DE LA ROCHE-AYMON, qui suit :

Digitized by Google

XIX. JEAN DE LA ROCHE-AYMON, né le 6 Février 1683, porta d'abord le titre de Seigneur du Breuil, & prit enſuite celui de Seigneur d'Exandiéras, après la mort de ſon frere aîné. Sa mere lui fit une donation entre-vifs de la part & portion qu'elle avoit dans le domaine d'Exandiéras, ſuivant les diſpoſitions qu'AUBIN, ſon fils aîné, lui avoit faites par ſon teſtament. Il vivoit encore au mois d'Avril 1766, âgé de 83 ans, eſt mort depuis, & avoit épouſé, par contrat du 24 Octobre 1708, *Iſabeau de Saillant*, fille de *Jean*, Seigneur de la Jarrie, &c. & de *Marthe du Chillaud-des-Fieux*. Sa mere lui conſtitua une ſomme de 6000 livres, pour tous droits de ſucceſſion paternelle & maternelle, & *Antoine du Saillant*, ſon frere, y ajouta 2000 livres de ſon propre chef. Elle eſt morte & a eu un très-grand nombre d'enfans, dont il n'en reſtoit que ſept au mois de Février 1766, ſavoir : — 1. PHILIBERT, qui ſuit; — 2. LOUIS; né le 26 Février 1713, reçu Chanoine-Comte de Brioude en Auvergne, en 1746, Vicaire-Général d'Arras, ſous feu M. de Bonnegu iſe, Evêque diocéſain, ſon parent, & nommé, en 1765, Abbé Commendataire de l'abbaye de Guiſtres, au dioceſe de Bordeaux; — 3. ANTOINE, né le 5 Mai 1714, non marié; — 4. JACQUES, rapporté après ſon aîné; — 5. autre PHILIBERT, né le 5 Juin 1719, qui eſt entré dans le régiment de Poitou, en qualité de Lieutenant en ſecond, y a été fait Lieutenant en pied, le premier Janvier 1747, réformé en 1749, remplacé le premier Septembre 1755, fait Capitaine le 17 Mai 1757, & réformé de nouveau en 1763; — 6. autre ANTOINE, né le 22 Juillet 1722; — 7. & MARTHE DE LA ROCHE-AYMON, née le 22 Novembre 1710, aînée de ſes freres, non mariée.

XX. PHILIBERT DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur du Breuil, de la Jarte & autres lieux, né le 17 Novembre 1711, reçu Page du feu Roi, dans ſa grande écurie, au mois de Juin 1729, puis Cornette, en 1733, au régiment d'Aumont, (aujourd'hui Royal-Navarre) Capitaine en 1743, & Chevalier de Saint-Louis en 1749, a quitté le ſervice : & a épouſé, en 1753 *Marie de Bermond*, fille de *N..... de Bermond*, Seigneur de la Reurie ou la Veuvie, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

XX. JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, II du nom, né le premier Février 1717, quatrieme fils de feu JEAN, & d'*Iſabeau du Saillant*, a ſervi long-tems dans le régiment d'Aumont, devenu Royal-Navarre, eſt Chevalier de Saint-Louis, & a quitté le ſervice en 1773; il a épouſé le 8 Octobre 1766, dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin-des-Bois, *Eliſabeth Thomas*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Garde en Fronſadois, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'infanterie, & de *Madeleine Boutin*. Elle eſt morte le 28 Mai 1776, & a été inhumée le 29 dans ladite égliſe, ſépulture de ſa famille; ayant eu pour enfans : — 1. NICOLAS, né le 4 Août 1767; — 2. LOUIS-JEAN-JACQUES-GEOFFROY-CHARLES-ANTOINE, né le 22 Décembre 1769, mort le 5 Octobre 1772; — 4. ANTOINE-NICOLAS, né le 9 Septembre 1771; — 5. PHILIBERT, né le 24 Mars 1774; — 6. & NICOLAS DE LA ROCHE-AYMON, né le 20 Mai 1776, mort le lendemain.

Digitized by Google

Seigneurs du Cluzeau *& de la* Grange, *exiſtans.*

XVIII. Georges de la Roche-Aymon, ſecond fils d'Aubin, Seigneur du Verdier-Prémilhac, &c. & de *Françoiſe Paſquet*, portoit le titre de *Chevalier de la Roche-Aymon* lorſqu'il ſe maria, & devint enſuite Seigneur du Cluzeau & de la Grange, dans la paroiſſe de Fleurac en Périgord, en épouſant, par contrat paſſé au château du Cluzeau, le 9 Janvier 1690, *Jeanne de Luzier*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur du Cluzeau, & de *Catherine de Beynac*. Elle eſt morte le 14 Avril 1733, âgée d'environ 72 ans, & ſon mari étoit décédé dès le 16 Juin 1700, âgé d'environ 40 ans. De leur mariage ſont iſſus : — 1. Aubin, qui ſuit ; — 2. Jean-Aubin, qui porta le titre de Seigneur de la Férelie, & eſt mort le 4 Décembre 1759, ſans alliance. Il avoit fait ſon teſtament par lequel il inſtitua héritier univerſel de tous ſes biens le fils de ſon frere aîné ; — 3. Raimond, tige d'un rameau rapporté ci-après, ſous le titre des Seigneurs des Eſſarts ; — 4. & Catherine de la Roche-Aymon, mariée, par contrat du 12 Septembre 1715, avec *Gaſpard de Beynac*, lequel par cette alliance eſt devenu propriétaire du domaine de la Grange en la paroiſſe de Plazac.

XIX. Aubin de la Roche-Aymon, Seigneur du Cluzeau, a ſuccédé à ſa mere dans la poſſeſſion de cette terre, tant par droit d'aîneſſe, qu'en vertu des diſpoſitions faites par elle en ſa faveur, le 26 Juillet 1729, & eſt mort le 24 Mai 1752, âgé d'environ 60 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1729, *Pétronille Féregodie*, fille de *Jean*, Seigneur de Font-Charel, dans la paroiſſe de Fleurac, & d'*Anne Chauſſade*, dont pour enfans : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit ; — 2. Bernard, né au château du Cluzeau le 22 Juin 1733, qui a ſervi long-tems en qualité de Volontaire dans le régiment du Roi dragons, a été enſuite Lieutenant dans celui de Laſtic, s'eſt retiré du ſervice ; — 3. & Jeanne de la Roche-Aymon, née le 15 Septembre 1739, non mariée.

XX. Jean-Batiste de la Roche-Aymon, Seigneur du Cluzeau, le Moulinier & autres lieux, né le 11 Juillet 1730, a épouſé, par contrat paſſé le 13 Octobre 1767, au bourg de Téjac en Périgord, *Anne Paſcal*, fille de *Joſeph Gaſpard*, Seigneur de Galina & autres lieux, & de *Marie-Jeanne Darliguier*, dont : — 1. Jean, né au château du Cluzeau le 28 Août 1770 ; — 2. Autre Jean, né le 23 ou le 24 Septembre 1771 ; — 3. Pierre, né le 22 Avril 1776, mort le 28 Juin ſuivant ; — 4. Pétronille, née le 17 Août 1768, morte dans ſon huitieme mois ; — 5. & 6. Jeanne & Madeleine, jumelles, nées le 11 Mai 1771, mortes le lendemain ; — 7. Marie-Catherine, née le 10 Novembre 1772 ; — 8. Marie-Thérese, née le 26 Avril 1774, morte le 8 Septembre ſuivant ; — 9. & Marie-Elisabeth de la Roche-Aymon, morte le 28 Juin 1775, âgée de trois mois.

Digitized by Google

Seigneurs des Essarts, *en Périgord, existans.*

XIX. Raimond de la Roche-Aymon, troisieme fils de Georges, Seigneur du Cluzeau, & de *Jeanne de Luzier*, a porté d'abord le titre de Seigneur de la Grange, & ensuite celui de Seigneur des Essarts. Il a épousé en l'église de Fleurac, le 29 Octobre 1731, *Jeanne de Laumont*, de laquelle sont issus : — 1. Jean-Aubin, qui suit ; — 2. Jean, né le 13 Août 1742, batisé le 16 dans l'église de Plazac ; — 3. Jeanne, Religieuse en 1770, à la communauté des dames de la Foi, à Périgueux ; — 4. Catherine, née le 11 Mai 1745 ; — 5. & Marie de la Roche-Aymon, née le 4 Février 1747.

XX. Jean-Aubin de la Roche-Aymon, Seigneur des Essarts, est né le premier Décembre 1735 ; nous ignorons s'il est marié, & s'il a des enfans.

Seigneurs de la Roffie, *en Limosin, existans.*

XVIII. Georges de la Roche-Aymon, quatrieme fils d'Aubin, Seigneur du Verdier, & de *Françoise Pasquet*, portoit le titre de Seigneur de la Roffie lorsque sa mere testa le 23 Janvier 1687, & fut héritier de son pere par son testament du 18 Mars 1694. Par une ordonnance de l'Intendant de Limoges, il fut maintenu dans sa noblesse, sur la production de ses titres, le 17 Décembre 1707. Il est mort au château de Plassac en Périgord le 25 Juin 1745. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 29 Octobre 1695, *Anne Auconsul*, morte en 1696, fille de *Pierre*, Lieutenant-Particulier, & ancien Assesseur en la Cour Royale des Appeaux du comté de Périgord & de la vicomté de Limoges, établie dans la ville de Ségur en Limosin, & de *Jeanne Buisson-de-Brun*. Son mari, resté veuf, alla s'établir à Ségur en Limosin, où il épousa, 2°. par contrat du 15 Octobre 1704, *Marie Peyraut*, morte le 9 Octobre 1710, inhumée le lendemain dans la chapelle Saint-Laurent de Ségur, dépendante de la paroisse Saint-Eloi, fille d'*Aubin Peyraut*, Sieur d'Oriac ou d'Oriet, & de *Jeanne Bardon*. Du premier lit il a eu : — 1. Georges, qui suit ; & du second : — 2. Jean-Georges, dont nous parlerons d'abord ; — 3. Jean, né le 7 Avril 1710, connu sous le nom de Sieur *de Montanay*, mort le 30 Janvier 1734 ; — 4. Marie-Elisabeth, née le 5 Août 1705, mariée, par contrat du 8 Janvier 1734, avec *Georges Saulnier*, Seigneur du Plassac, dont elle est restée veuve sans enfans ; — 5. & Françoise de la Roche-Aymon, née le 25 Octobre 1707, morte en Janvier 1729, sans avoir été mariée.

Jean-Georges de la Roche-Aymon, Seigneur de Sarette en Limosin, né le 25 Juin 1706, a servi dix ans dans les Gardes-du-corps du Roi, & s'est retiré le premier Janvier 1735, pour vaquer à ses affaires domestiques. Il vit sans postérité, quoiqu'il ait été marié deux fois, 1°. par contrat du 14 Septembre 1739, avec *Julie-Charlotte du Mas*,

Digitized by Google

(fille de *Pierre Julien*, Seigneur de la Borie & de Payſac, & de *Françoiſe de la Morélie*,) morte le 14 Mars 1754, âgée environ de 55 ans; & 2° par contrat du 13 Juin 1756, avec *Jeanne de Coux*, fille de *Louis*, Seigneur du Chaſtenet, & de *Jeanne de Coux*. Du premier lit il a eu : — GEORGES DE LA ROCHE-AYMON, né le 26 Août 1740, mort le lendemain; & du ſecond lit : — MARIE-ÉLISABETH, née le 9 Mars 1765, morte le premier Juillet ſuivant.

XIX. GEORGES DE LA ROCHE-AYMON, II du nom, Seigneur de la Roffie, né le 24 Juillet 1696, fils aîné de GEORGES, & d'*Annne Auconſul*, ſa premiere femme, ſuccéda à ſon pere dans le domaine de la Roffie, dont il ne jouit pas long-tems; il eſt mort le 14 Juillet 1746, & a été inhumé le 15 à Ségur dans la chapelle de Saint-Laurent. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Novembre 1723, *Catherine de la Font*, fille de *Pierre*, Seigneur de Queyroy, Juge des Appeaux du comté de Périgord & de la vicomté de Limoges, au lieu de Ségur, & de *Bonne de la Jugie*. Elle eſt morte le 27 Octobre 1773, & a été inhumée le 28 à Ségur auprès de ſon mari, dont elle a eu pour enfans : — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. BONNE, mariée, le 5 Décembre 1748, avec *Léonard Roux*, Seigneur de Faragodie, la Jarouſſe & autres lieux. Elle eſt morte le premier Janvier 1762, laiſſant pluſieurs enfans; — 3. & ANNE DE LA ROCHE-AYMON, née le 12 Janvier 1728, batiſée le 13 dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Eloi.

XX. GEORGES DE LA ROCHE-AYMON, III du nom, Seigneur de la Roffie, né le 29 Décembre 1731, a épouſé, par contrat paſſé à Pompadour le 24 Mai 1767, célébration le 2 Juin ſuivant dans la paroiſſe de Saint-Blaiſe d'Arnac, *Marie-Jeanne du Teilhet*, fille de *Henri*, Seigneur de la Mothe, élu en l'élection de Brives, & de *Jeanne du Griffoulet*, dont pour enfans : — 1. PIERRE-JEAN-JACQUES DE LA ROCHE-AYMON, né le 25 Juillet 1770; — 2. CATHERINE, née le 7 Avril 1768; — 3. MARIE-ÉLISABETH, née le 22 Juin 1769, — 4. & SUSANNE, née le 18 Juillet 1771.

BRANCHE des Marquis de SAINT-MAIXENT, *Seigneurs de* LA FARGE, &c. *en la Marche.*

XIV. JEAN DE LA ROCHE-AYMON, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Maixent & de la Farge, près du bourg de Valliere dans la Marche, de Vic en Limoſin, du Breuil en Bourbonnois, de Jumilhac en Périgord, & autres terres, ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe dans les compagnies d'ordonnance qui étoient encore alors la premiere école du ſervice militaire. Après y avoir paſſé pluſieurs années ſous divers Commandans, il fut fait Lieutenant au gouvernement de la haute & baſſe-Marche ſous le Maréchal Jacques d'Albon, Seigneur de Saint-André, qui étoit auſſi Gouverneur des pays de Lyonnois, Forez, Beaujolois, haute & baſſe Auvergne, Bourbonnois & Combrailles. Par une lettre du 14 Avril 1562, que Jacques Bourdin, Secrétaire d'Etat, ayant alors le

Digitized by Google

département de la guerre, lui écrivit de la part de CHARLES IX, on voit la considération qu'il s'étoit acquise dans la province. Appellé à la Cour, en 1575, par HENRI III, il vint à Paris, où il tomba malade, & le 13 Septembre de la même année, il fit un testament, par lequel il ordonnoit que s'il mouroit de cette maladie, son corps fût mis dans un cercueil de plomb, & porté au tombeau de ses ancêtres dans l'église paroissiale de Saint-Maixent; institua héritier de tous ses biens son fils aîné; chargea de l'exécution de ses volontés Pierre de Beaufort, Seigneur de la Vergne, & Claude, Baron de Saint-Julien, chef de la maison de ce nom. Il mourut peu de tems après, & son corps fut transporté à Saint-Maixent comme il l'avoit ordonné. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1538, *Renée de Grassay*, ou *de Graçay*, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeiroux, & de *Madeleine Baraton*, ou *Barthon*, & auparavant veuve de *Gui d'Aubusson*. Elle testa au château de Saint-Maixent le 25 Novembre 1562, institua pour héritiers universels ses enfans par égales portions, chargea son mari de l'exécution de ses volontés, & mourut le 22 Janvier 1563. Leurs enfans furent : — 1. ANNET, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de la Farge & de la Ribairette, Chevalier de l'ordre du Roi, Guidon d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, que commandoit Baudouin, Seigneur de Goulaine en Bretagne, Chevalier de l'ordre du Roi. Il étoit mort le 21 Septembre 1574, sans enfans, de son mariage contracté le 26 Septembre 1569, avec *Gilberte du Gué*, fille de *Claude*, Seigneur de Ternes, &c. & de *Françoise Jehan*; — 3. & ROSE DE LA ROCHE-AYMON, mariée, le 31 Octobre 1570, avec *Charles Barthon*, Seigneur de la Roche-Nozil, &c.

XV. ANNET DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de Saint-Maixent, la Vau, la Farge en la Marche, du Breuil & de Vic, servit le Roi dans ses armées & fut Chevalier de son ordre. HENRI III lui fit expédier, le 4 Mai 1589, une commission de lever une compagnie de cent Arquebusiers à cheval, pour faire face aux ligueurs dans le Limosin & dans la Marche. Sa terre de Saint-Maixent & ses annexes furent érigées en marquisat, par lettres-patentes du Roi LOUIS XIII, au mois de Janvier 1615, en considération des services qu'il avoit rendus à ce Monarque & à HENRI IV. Il mourut avant l'enregistrement de ces lettres, & avoit fait cinq testamens; le premier, sans date ni signature, paroît n'avoir été qu'un simple projet d'acte rédigé vers l'an 1590; les quatre autres sont des 1^er^. Juin 1605, 24 Avril 1614, 4 Juillet même année & 6 Avril 1615. Le Marquis de Saint-Maixent avoit épousé, par contrat du 12 Juillet 1563, *Jeanne de Salainhac*, fille cadette de *Jean*, Seigneur de Vertillac, & autres terres en Périgord, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Peyronne de Plas* ou de *Plaz*. Elle testa à Vic en Limosin, le 3 Août 1600, mourut le 12 Septembre suivant, & fut inhumée dans l'Eglise du lieu avec beaucoup de solemnité. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, Seigneur de la Farge, assassiné le 23 Juillet 1595, près du bourg de Valliere, par un Gentilhomme du voisinage. Il fut fort regretté comme homme plein de valeur & d'humanité;

Digitized by Google

— 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Farge, après ſon frere : il voyageoit en Italie, en 1600, lorſque ſa mere mourut, & étoit décédé dès le mois d'Août 1609, ſans avoir été marié, pere ſeulement d'une fille naturelle, nommée ANTOINETTE, à laquelle ANNET DE LA ROCHE-AYMON, ſon grand-pere, fit un legs par ſon codicile du 27 Avril 1617; — 3. GEOFFROY DE LA ROCHE-AYMON, qui ſuit; — & pluſieurs filles.

ANNET DE LA ROCHE-AYMON, Marquis de Saint-Maixent, eut encore de *Mye de Champernaud*, ſa maîtreſſe, ainſi nommée dans les quatre teſtamens qu'il fit, & dans ſon codicile du 27 Avril 1617, cinq enfans naturels, un garçon & quatre filles. *Voyez* la généalogie imprimée de cette maiſon, *in-folio*, en 1776, page 440.

XVI. GEOFFROY DE LA ROCHE-AYMON, Marquis de Saint-Maixent, Colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, fut Sénéchal de la Marche, à la réception des ordres qui avoient été envoyés dans les provinces qui devoient compoſer les Etats. Il avoit aſſemblé ceux de ſa Sénéchauſſée & s'y conduiſit avec une prudence & une ſageſſe à laquelle Marie de Médicis donna les plus grands éloges. LOUIS XIII, de retour de ſon voyage d'Eſpagne, où il étoit allé pour Anne d'Autriche, lui écrivit d'aller joindre, avec ſon régiment, l'armée qu'il avoit fait marcher du côté d'Angoulême. Après la mort de FRANÇOIS DE LA ROCHE-AYMON, ſon frere aîné, il réunit ſur ſa tête toutes les terres qui compoſoient le patrimoine de ſa branche, & le 20 Décembre 1619, il ſe pourvut de lettres de ſurannation, pour l'enregiſtrement de ſa terre de Saint-Maixent en marquiſat. Etant tombé malade en 1620, & ſe trouvant en danger de mort, il fit un teſtament le 4 Août. Revenu de cette maladie, mais ayant été bleſſé en 1624, dans une affaire d'honneur, il mourut de ſa bleſſure, après avoir fait un ſecond teſtament, dont la diſpoſition principale étoit que l'aîné de ſes fils auroit le marquiſat de Saint-Maixent par forme de préciput. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1609, *Suſanne des Serpens*, fille de *Philibert*, Baron de Gondras & autres terres en Bourbonnois, & de *Marguerite de la Guiſe*, teſta le 15 Décembre 1661, & mourut peu après. De ſon mariage vinrent : — 1. ANNET, Marquis de Saint-Maixent, né vers le milieu de l'an 1610, qui teſta en ſon château, le 25 Décembre 1663, ſans poſtérité. De ſon mariage contracté le 11 Juillet 1630, au château d'Alegre en Auvergne, avec *Anne d'Alegre*, fille de *Chriſtophe*, Marquis d'Alegre, &c. & de *Louiſe de Flagheac*. Elle reſta veuve juſqu'à ſa mort arrivée en 1661; — 2. PHILIBERT, qui ſuit; — 3. HÉLIE, tige d'un rameau rapporté ci-après, ſous le titre des Seigneurs du Breuil & de la Farge; — 4. GEOFFROY, tige d'un ſecond rameau, & ſous le titre des Seigneurs de Vic & de Bouſſac, mentionnés en leur rang; — 5. ANTOINE, auteur du troiſieme rameau, ſous le titre des Seigneurs de la Vau, de la Ville-du-Bois, d'en-bas & autres terres, dont il ſera parlé enſuite; — 6. CLAUDE, né à Vic, le 6 Février 1621, mort le 19 Mars ſuivant; — 7. SUSANNE, mariée, le premier Mai 1646, avec *Joſeph de la Bermondie*; — 8. & GABRIELLE DE LA ROCHE-AYMON, morte Religieuſe à Sarlat en Périgord.

XVII. PHILIBERT DE LA ROCHE-AYMON, né au château de Vic, le

19

Digitized by Google

19 Avril 1613, Marquis de Saint-Maixent, après ANNET, ſon frere aîné, traita, le 6 Mars 1642 & le 5 Septembre 1644, avec ſes trois puînés, & s'obligea de donner à chacun d'eux une ſomme de vingt-un mille livres, pour tout ce qu'ils pouvoient avoir de droit, tant du chef d'ANNET I, leur aïeul, que de celui de GEOFFROY, leur pere, & d'ANNET II, leur frere aîné. Il ne vivoit plus en 1646, & mourut âgé de 35 ans; il avoit épouſé, 1° par contrat du 28 Décembre 1634, *Anne de Saint-Julien*, fille du Seigneur des Farges; & 2°. le 28 Septembre 1644, *Jacqueline d'Aubuſſon*, née le 21 Mars 1621, (fille unique de *Georges*, Comte de la Feuillade, & d'*Olimpe de Grain-de-Saint-Marceau*); elle mourut en Janvier 1704, âgée de 83 ans. PHILIBERT DE LA ROCHE-AYMON eut de ſa premiere femme : — 1. MARIE-SUSANNE, qui ſuit; — 2. GABRIELLE-LÉONARDE, mariée, 1°. le 8 Février 1654, avec *Gilbert-Louis Pannetier*, Seigneur de Neufville en Bourbonnois; & 2°. avec *François de Durat*, Seigneur des Portes & autres terres au pays de Combrailles. Elle mourut en 1694, laiſſant des enfans de ces deux maris. PHILIBERT DE LA ROCHE-AYMON, eut de ſon ſecond mariage; — 3. ANNE, mariée, par contrat du 13 Mars 1661, avec *Bon-François de Beaupoil*, dont poſtérité.

XVIII. MARIE-SUSANNE DE LA ROCHE-AYMON, fille aînée de PHILIBERT, & d'*Anne de Saint-Julien*, ſa premiere femme, & après ſon pere, héritiere du marquiſat de Saint-Maixent, épouſa, par contrat du 15 Novembre 1652, *Renaud de Malleret*, frere puîné d'*Antoine*, Seigneur de Luſſac & de Montaumar. Elle mourut dans les derniers mois de l'année 1688, ayant eu deux fils; l'aîné *Louis*, mort peu de tems avant elle; & l'autre *Sylvain Gaſpard de Malleret*, à qui tous les droits paſſerent, lequel a laiſſé poſtérité.

SEIGNEURS du BREUIL, *& de* LA FARGE.

XVII. HÉLIE DE LA ROCHE-AYMON, troiſieme fils de GEOFFROY, & de *Suſanne des Serpens*, Marquis de Saint-Maixent après ſes freres ANNET & PHILIBERT DE LA ROCHE-AYMON, & auſſi Seigneur de Vic, la Farge, la Vau & du Breuil, né en 1615, porta d'abord les titres de Baron du Breuil, & de Seigneur de la Farge, quoique deſtiné par ſon pere à l'ordre de Malte; ſervit en qualité de volontaire avec un de ſes puînés dans l'armée, à la tête de laquelle Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, ſoutenoit alors la guerre dans ſon gouvernement de Guyenne, pour le ſervice du Roi, contre les partiſans de la fronde & des Princes détenus priſonniers à Paris au château de la Baſtille; mais il tarda peu à avoir des affaires qui ne lui permirent point de ſuivre la profeſſion des armes. Il ne vivoit plus le 31 Mars 1686, & avoit épouſé, par contrat du 14 Juin 1651, *Diane-Françoiſe de Salers*, fille aînée de *Henri*, Baron de Salers en Auvergne, Seigneur de Mont-Rodès près du Puy de Dome, & autres terres dans la même province, & de *Diane de Serment*. Leurs enfans furent : — 1. GILBERT, qui ſuit; —. 2. HENRI, nommé, avec ſon aîné, dans la déclaration faite par leur pere à Guéret, le 4 Novembre

Digitized by Google

1667 : il soutint avec lui le procès de saisie-réelle de Saint-Maixent, comme parties saisies & héritiers bénéficiaires; lors de cette derniere époque, il portoit le titre de Seigneur du Breuil, & mourut sur la fin du siecle, sans enfans légitimes, & même sans avoir été marié; — 3. LOUIS, compris avec ses deux aînés dans la déclaration susdite de 1667, qui ne vivoit plus au mois de Janvier 1688; — 4 CHARLES, dont le nom suit ceux de ses aînés dans la même déclaration, mais il ne se retrouve point ailleurs, ce qui donne lieu de croire qu'il mourut jeune; — 5. LÉONARD, que le même acte représente comme le puîné de ses freres, sans qu'on sache ce qu'il est devenu; — 6. MADELEINE DE LA ROCHE-AYMON, qui étoit majeure, le 28 Novembre 1689, se qualifioit seule héritiere de son pere, avec ses freres GILBERT & HENRI, les 5 Août 1697, & 28 Novembre 1699, ce qui autorise à croire que les autres étoient morts sans enfans, ou avoient renoncé à la succession de leur pere. Elle s'étoit retirée à Esvaux, chef-lieu du pays de Combrailles, où elle vivoit encore au mois de Novembre 1701, & y est morte depuis, sans avoir été mariée.

XVIII. GILBERT DE LA ROCHE-AYMON, que la déclaration faite à Guéret par son pere, le 4 Novembre 1667, représente comme l'aîné de ses enfans, porta, tant qu'il vécut, le titre de Marquis de Saint-Maixent, mais sans avoir jamais eu la possession de la terre qui étoit aux saisies-réelles, depuis le mois de Juin de la même année; après le décès de son pere, il prit des lettres de bénéfice d'inventaire, le dernier Février 1688 : il se trouve qualifié Capitaine & Aide-Major au régiment du Roi, Dragons, sans qu'on ait aucun détail de ses services. Il vivoit encore le 7 Septembre 1703, & ne paroît plus après cette époque, lors de laquelle il étoit domicilié dans la paroisse de Saint-Sylvain-de-Bellegarde, au pays de franc-aleu. Il avoit épousé *Marie de Lauzanne*, fille ou sœur de *François*, Seigneur du Puy-Malsignac, dans la Marche, morte en couches au mois de Septembre 1703. De ce mariage, dont on ignore la date, vinrent deux garçons & deux filles, savoir; — 1. JEAN-MARIE, né le 27 Mars 1696, batisé en l'église de Saint-Sylvain-de-Bellegarde, & mort le 6 Mai suivant; — 2. MICHEL, né le 28 Avril 1702, batisé le 31 en la même église, & mort en bas-âge; — 3. MARIE-MADELEINE, qui suit; — 4. & ANNE DE LA ROCHE-AYMON, née au commencement de Septembre 1703, batisée le 7 en la même église, morte jeune.

XIX. MARIE-MADELEINE DE LA ROCHE-AYMON, restée seule de son rameau, née le 30 Octobre 1700, a épousé *Charles-François David*, Seigneur de la Villate, en la paroisse de Saint-Junien-de-la-Bruyere, élection de Bourganeuf, dont elle a eu deux filles.

SEIGNEURS de VIC *&* BOUSSAC.

XVII. GEOFFROY DE LA ROCHE-AYMON, quatrieme fils de GEOFFROY, Marquis de Saint-Maixent, & de *Susanne des Serpens*, étoit né en 1616 ou 1617; porta d'abord le titre de Baron ou Seigneur de Vic, & prit ensuite celui de Marquis de Vic, sous lequel il fut connu jusqu'à

Digitized by Google

ſon décès, & étoit mort au mois de Novembre 1673. Il avoit épouſé, 1°. *Françoiſe d'Aubuſſon*, fille de *François*, Seigneur de Beauregard, & de la Rue en Périgord, & de *Marie de Hautefort*, & ſœur de *Charles d'Aubuſſon*, Seigneur de Beauregard, dernier mâle de ſa branche; & 2°. *Henriette-Madeleine Grillet*, ſœur d'*Albert*, ſieur de Briſſac, mort en 1713, Lieutenant-Général des armées du Roi, & au gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, ancien Major des Gardes du Roi. Elle étoit veuve de *Jean de Rilhac*, Seigneur de Saint-Paul en Auvergne, avec qui elle avoit acquis en communauté la terre de Bouſſac, par contrat du 27 Janvier 1640. Du premier lit il eut : — 1. JEANNE-ARMANDE, qui ſuit; & du ſecond : — 2. LOUIS, reçu, en 1681, Garde de la Marine au département de Rochefort, tué à Bouſſac d'un coup de fuſil, le 29 Octobre 1683, âgé de 18 ans, étant à la chaſſe; — 3. CHARLOTTE-DIANE, née au château de Bouſſac le 16 Avril 1661; — 4. MARIE, née le 20 Novembre 1664; — 5. & MARIE-URSULE DE LA ROCHE-AYMON, née le premier Août 1666.

XVIII. JEANNE-ARMANDE DE LA ROCHE-AYMON, fille aînée de GEOFFROY, & de *Françoiſe d'Aubuſſon*, ſa premiere femme, joignit le nom *d'Aubuſſon* à celui DE LA ROCHE-AYMON, comme héritiere de ſa branche, & épouſa, en 1660 ou 1665, *François de Rilhac*, dont poſtérité.

SEIGNEURS de LA VAU, *de* LA VILLE-DU-BOIS *d'en-bas*, &c.

XVII. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, cinquieme fils de GEOFFROY, & de *Suſanne des Serpens*, Seigneur de la Farge, près de Valliere, par ceſſion de ſon frere HÉLIE, & connu, tant qu'il vécut, ſous le nom de Baron de la Vau, Seigneur auſſi de la Ville-du-Bois d'en-bas, juſtifia avec ſon frere HÉLIE de ſa nobleſſe, devant M. Lambert d'Herbigny, ſuivant l'ordonnance de cet Intendant de la province, du 9 Novembre 1667; ſe retira dans la ville d'Eſvaux au pays de Combrailles, où il établit ſon domicile. Il étoit mort au mois de Novembre 1693, & avoit épouſé, 1°. le 22 Février 1648, *Marie-Silvie Brandon*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Chiron & du Mazeau, & de JEANNE DE LA ROCHE-AYMON, Dame de la Ville-du-Bois & du Chaſtras, dont il a été parlé au degré ſeize de la branche des Seigneurs de la Ville-du-Bois; 2°. *Marie Dauridier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Doulon ou Doulau. Elle étoit veuve le 8 Novembre 1693. Du premier lit vinrent : 1. JACQUES-GEOFFROY, qui ſuit; — 2. HÉLIE, tige d'un rameau rapporté ci-après, ſous le titre des Seigneurs, en partie, de la Farge; — 3. JOSEPH, connu ſous le nom de Chevalier de Saint-Maixent, Lieutenant, le 8 Novembre 1693, d'une compagnie de carabiniers dans le régiment d'Aubeterre, & enſuite Capitaine au régiment Dauphin, mort le 18 ou 19 Mars 1728, ſans enfans de ſon mariage avec *Louiſe du Poujet*, fille de *François*, Seigneur de Nadaillac en Querci, la Villeneuve & autres terres en la

Digitized by Google

Marche, morte & inhumée en l'égliſe de la Valliere, le 20 Février 1730; — & pluſieurs filles, toutes mortes ſans avoir été mariées. ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, eut de *Marie Dauridier*, ſa ſeconde femme, deux enfans, ſavoir; — 1. PAUL, né le 27 Septembre 1683, connu ſous le nom de *Chevalier de la Roche-Aymon*, mort le 22 Mars 1759, Lieutenant-Général des armées du Roi, & non marié, après avoir ſervi dans l'artillerie depuis 1701, & y avoir donné des preuves d'un talent ſupérieur, & de la bravoure la plus diſtinguée; — 2. & MARIE-SUSANNE DE LA ROCHE-AYMON, née le 24 Août 1682, morte le 18 Février 1762, femme, le 29 Avril 1710, de *Gaſpard de May*, Sieur de Tarmont, alors premier Capitaine de Grenadiers au régiment de la Marche, infanterie, Chevalier de Saint-Louis, dont pour fils aîné, *Gilbert de May*, mort le 22 Juillet 1776, Evêque de Blois.

XVIII. JACQUES-GEOFFROY DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Ville-du-Bois d'en-bas, du chef de ſa mere *Marie-Silvie Brandon*, porta toujours le titre de Baron de la Farge, & mourut le premier Mars 1695, âgé de 36 ans. Il avoit épouſé, le 21 Août 1681, *Roſalie d'Allemagne*, fille de *Blaſe*, Seigneur de la Fond & de la Reynaude, & de *Madeleine Soubrany*. Elle épouſa en ſecondes noces, le 26 Février 1702, *François de Bonnevie*, Seigneur de Poignat, & autres terres en Auvergne, & mourut à Riom le 21 ou 22 Février 1711, âgée environ de 56 ans. Elle eut de ſon premier mari: — 1. ANTOINE PERROT, né au château de la Reynaude le 25 Octobre 1682, mort en bas-âge; — 2. GILBERT, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, né le 30 Mars 1689, auſſi mort en bas-âge; — 4. & CATHERINE DE LA ROCHE-AYMON, née le 11 Juillet 1692, Dame de la Reynaude, mariée, le 6 Février 1720, avec *François de la Corne*, Seigneur de Chapte, paroiſſe de Beauregard-Vandon en Auvergne, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au régiment Royal la Marine.

XIX. GILBERT DE LA ROCHE-AYMON, Seigneur de la Ville-du-Bois d'en-bas, après ſon pere, ſervit dans les Gardes-du-corps du Roi, & eſt mort à Eſvaux le 8 Janvier 1761, ſans avoir été marié, âgé d'environ 78 ans.

SEIGNEURS de LA FARGE, *en partie, dans la Marche.*

XVIII. HÉLIE DE LA ROCHE-AYMON, ſecond fils d'ANTOINE, Baron de Lavau, & de *Marie-Silvie Brandon*, appellé le Marquis de Saint-Maixent, ſans en poſſéder la terre, Seigneur de la Farge, en partie, obtint, en Octobre 1686, une place d'Exempt des Gardes du Roi, compagnie du Maréchal, Duc de Lorges; & LOUIS XIV le pourvut de la charge de Lieutenant de la haute & baſſe Marche, afin d'y commander en l'abſence des Gouverneurs & Lieutenans-Généraux. Il obtint encore la Lieutenance de Roi au gouvernement de la ville de Béthune en Artois: cette ville ayant été aſſiégée, en 1710 par les alliés, il fut contraint de rendre la place le 28 Août de la même année. LOUIS XIV ſatisfait de ſa belle défenſe, lui donna le gouvernement du fort de Sainte-Croix à

Digitized by Google

Bordeaux; mais Béthune ayant été rendue avec pluſieurs autres places, par la paix conclue à Utrecht, le 11 Avril 1713, HÉLIE DE LA ROCHE-AYMON y fut renvoyé pour faire les fonctions de Lieutenant de Roi, & y mourut décoré de la Croix de Saint-Louis, le 21 Mai 1718. Il avoit épouſé, à Paris, le 10 Mars 1690, *Marie-Catherine Imbert*, fille de *Martin*, Seigneur de Leſpierres, &c. près de Lille en Flandres, dont: — 1. RENAUD-NICOLAS-HÉLIE, qui ſuit; — 2. MARIE-ALBERTINE, née à Paris le 17 Janvier 1692, mariée à Bethune le 15 Septembre 1722, à *Joſeph Ripert*, Seigneur de Saint-Maurim en la Viguerie d'Apt en Provence, alors Major du régiment de Hainaut, infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, depuis Lieutenant-Colonel du même régiment, & mort à Saint-Savournin en la Viguerie d'Apt, le 24 Mars 1733, & elle le 28 du même mois. Ils ont été inhumés dans l'égliſe du lieu, l'un le 25, & l'autre le 30; — 3. MARIE-CLAIRE, née à Paris, & batiſée à Saint-Sulpice le 26 Août 1690, morte en bas-âge; — 4. LOUISE-THÉRESE, née à Saint-Germain-en-Laye le 26 Août 1694, reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1703, enſuite mariée avec *Samuel de Méhérenc*, Lieutenant de Roi au gouvernement de Flandres, Commandant à Béthune, & connu ſeulement ſous le nom de Varenne; — 5. MARIE-ANNE, auſſi née à Saint-Germain-en-Laye le 28 Avril 1698, reçue à Saint-Cyr le 31 Décembre 1709, morte le 27 Avril 1766, au couvent de Saint-Jean-d'Angely, où elle s'étoit retirée ſans être mariée; — 6. ANGÉLIQUE-MARIE-ANNE, née le 14 Avril 1700, reçue à Saint-Cyr le 15 Décembre 1710, morte à Saint-Jean-d'Angely le 7 Mars 1746. Elle avoit épouſé *Louis-Ferdinand Marcel* ou *Morcel*, Comte de Grimaldi, Marquis de Truſſe, Officier au régiment de Nice, infanterie, dont elle étoit reſtée veuve ſans enfans; — 7. & une autre fille, née en Août 1702, morte en bas-âge.

XIX. RENAUD-NICOLAS-HÉLIE DE LA ROCHE-AYMON, titré Marquis de Saint-Maixent, comme ſon pere, ſans en poſſéder la terre, né à Saint-Germain-en-Laye le 12 Septembre 1695, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie, le 18 Novembre 1710, ſervit dans la maiſon du Roi en qualité de Mouſquetaire; & ayant eu à Paris, en 1720, une affaire d'honneur, il paſſa en Eſpagne, où il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de Milan, & y a ſervi pendant la guerre d'Italie, en 1733 & 1734. Il eſt mort ſans avoir été marié.

Les armes des Seigneurs iſſus de la ſeconde branche principale de la maiſon DE LA ROCHE-AYMON, ſont: *de ſable, au lion d'or, ſemé de trefles de même.*

ROCHEFORT: maiſon originaire de Bourgogne, qui a donné deux Chanceliers de France, & un Chevalier des ordres du Roi. Elle remonte ſa filiation dans les grands Officiers de la Couronne, *tome VI, pag. 413*, à GUI, qui ſuit:

I. GUI, Seigneur de ROCHEFORT, qu'on croit fils puîné de PIERRE

Digitized by Google

DE ROCHEFORT, château ſitué ſur le Doux en Franche-Comté, & d'*Agnès de Châtillon* en Blaiſois. Il ſervoit, en 1369, dans la compagnie d'Etienne de Flavigny, Chevalier, & en 1377, dans celle des cent hommes d'armes du Duc de Bourgogne. Il avoit épouſé *Yolande de Ternant*, fille de *Hugues*, Seigneur de Ternant & de Limanton, dont : — 1. GUI, Chevalier, qui plaidoit, en 1390, contre *Hugues* & *Jean de Ternant*, prétendant que la moitié des terres de Ternant & de Limanton lui appartenoient comme héritier de *Hugues*, Seigneur de Ternant, ſon oncle. Il étoit mort ſans enfans, en 1417; — 2. JEAN DE ROCHEFORT, qui ſuit; — 3. & une fille, mariée à *N..... de Saint-Vrain.*

II. JEAN DE ROCHEFORT, Ecuyer, Bailli d'Auxois, fit ſerment pour cet office, le dernier Décembre 1391. Il fut auſſi Conſeiller du Duc de Bourgogne en 1392, & eſt mentionné en cette qualité ès années 1402 & 1407, dans les comptes des Tréſoriers & Receveurs Généraux des Finances du duché de Bourgogne. Il eut pour fils :

III. JACQUES, Seigneur de ROCHEFORT, qui ſe qualifioit en 1417, neveu & ſeul héritier de GYOT DE ROCHEFORT, ſon oncle, & rentra en poſſeſſion de la terre de Rochefort. De *Marguerite de Vautravers*, ſon épouſe, naquirent : — 1. CHARLES, Seigneur de Rochefort & de Buſſy, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, Capitaine de Gendarmes pour ce Prince en 1432, & premier Chambellan du Comte d'Eſtampes, mort à Bruges en 1438, ſans enfans, & enterré à Saint-Donat dans le chœur devant le pupitre; — 2. JEAN, Ecuyer, qualifié maître de l'artillerie du Duc de Bourgogne, dans un don que ce Prince lui fit le 4 Octobre 1435, & Gouverneur du Tournerrois, mort ſans enfans le 5 Juillet 1442; — 3. & JACQUES DE ROCHEFORT, qui ſuit.

IV. JACQUES, II du nom, Seigneur de Rochefort, de l'Abergement, de Pleuvaut, de Longeau, rétablit ſa maiſon après la mort de ſes freres, fit hommage au Duc de Bourgogne, le 17 Septembre 1450, de ſa terre de l'Abergement; tomba dans la diſgrace de ſon Prince, & fut contraint de remettre tous ſes biens en la diſpoſition du Duc de Bourgogne, auquel il céda, du conſentement de ſa femme, par acte du 25 Janvier 1454, ſes terres de Pleuvaut & de Longeau, leſquelles furent unies à la châtellenie de Rouvres. Il avoit épouſé *Agnès de Cleron*, fille d'*Othenin*, Seigneur de Cleron, au comté de Bourgogne, & d'*Antoinette Bourgeois*, Dame de Chalereule. Elle lui porta la terre de Longeau, qui lui fut donnée en partage le 23 Juillet 1442. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUI, rapporté après ſon aîné; — 3. LOUISE, femme de *Simon de Cortelery*, Seigneur d'Audevil; — 4. & JEANNE DE ROCHEFORT, mariée à *Aubert de Rougemont*, Chevalier.

V. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, de Pleuvaut & de Longeau, Docteur & Chevalier ès-loix, & en décret parvenu, dans le Conſeil du Duc de Bourgogne, le ſuivit dans ſes expéditions militaires; ſe trouva à la guerre du bien public tenant ſon parti; combattit à la journée de Mont-Lhéry; fut enſuite Maître des Requêtes de ſon Prince, revêtu d'emplois importans & difficiles; fut ſon Ambaſſadeur auprès du Pape & des

Digitized by Google

Princes d'Italie, où il réſida un an; alla au-devant des Suiſſes & des Allemands prêts à fondre ſur le comté de Bourgogne, & les éloigna à force d'argent. Tant de ſervices n'empêcherent pas qu'on ne lui rendît de mauvais offices auprès de ſon Prince, & comme il en appréhendoit le reſſentiment, il ſe retira de ſa Cour, abandonnant ſes biens à la fureur de ſon Conſeil, qui ordonna aux Baillis d'Autun & de Charolois de raſer ſes châteaux; mais le Duc (Charles le Hardi) ayant été tué devant Nanay, le Roi LOUIS XI ayant réuni la Bourgogne par le droit de réverſion, il profita de l'ambaſſade qu'il eut auprès du Roi de France pour le mariage de l'héritiere de Bourgogne avec le Dauphin, & ſe laiſſa tenter aux offres que ce Prince lui fit d'une place dans ſon Conſeil, & du gouvernement du pays de Blaiſois; il le créa enſuite Chancelier de France par lettres du 12 Mai 1483, lui rendit les terres de Pleuvaut & de Longeau, confiſquées ſur ſon pere, en conſidération de ce que pour venir à ſon ſervice, il avoit abandonné des biens conſidérables. Il lui accorda encore au mois de Juillet ſuivant, la Mairie & le droit de Juſtice pour la terre de l'Abergement d'Auxonne. Ce Prince ordonna auſſi au Roi CHARLES VIII, ſon fils, qui lui ſuccéda la même année, de le continuer dans ſon office de Chancelier, ce qui lui fut accordé par lettres du 22 Septembre 1483, regiſtrées au Parlement le 17 Novembre ſuivant. En cette qualité il alla avec le Parlement & les bourgeois de la ville de Paris, au-devant du Roi de Portugal, lorſqu'il fit ſon entrée en cette ville audit mois de Novembre, qui étoit venu demander du ſecours à CHARLES VIII. Après la bataille gagnée par l'armée du Roi contre les Ducs de Bretagne & d'Orléans, à Saint-Aubin-du-Cormier, en 1488, il conſeilla d'examiner les droits que le Roi pouvoit avoir ſur la province de Bretagne, avant d'en entreprendre la conquête, & ſon avis fut trouvé bon, juſte & loyal. Il eſt nommé préſent, comme Chancelier de France, au contrat de mariage du Roi, avec *Anne*, Ducheſſe de Bretagne, en 1491; mourut le 12 Août 1492, après avoir exercé ſa charge avec autant d'honneur que d'expérience & de probité; & fut enterré dans la Nef de l'égliſe des Céleſtins de Paris, où ſe voit ſa ſépulture. Il avoit épouſé 1°. *Guye de Wourey*, Dame de Fouchereau, enterrée aux Céleſtins de Paris, & 2°. *Anne de la Trémoille*, veuve de Louis d'Anjou, bâtard du Maine, Seigneur de Mezieres, & fille de *Louis*, Seigneur de la Trémoille, Vicomte de Thouars, & de *Marguerite d'Amboiſe*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. BLAISE, Seigneur de Rochefort, qui avoit deux cens quarante livres de penſion pour ſon entretien ſur la recette de Bourgogne, en 1496, & mourut ſans alliance; — 2. GUI, mort au berceau, & enterré aux Céleſtins de Paris. Le P. Beurier le nomme GUILLAUME, & date ſa mort de 1478; & d'autres le nomment CHARLES; — 3. CHARLOTTE, mariée avant le mois de Janvier 1489, à *Charles Bouton*, Seigneur du Fay & de Bosjan, fils d'*Aimar*, & d'*Anne d'Oiſelet*. Elle mourut le 26 Février 1499, & ſon époux ſe remaria le 17 Juin 1502; — 4. & LOUISE DE ROCHEFORT, mariée le 19 Août 1488, à *Antoine Bouton*, Seigneur de Pierre & de Moiſenant, troiſieme fils d'*Aimard Bouton*, men-

Digitized by Google

tionné ci-deſſus : ſon mari eut en dot quatre mille livres du Chancelier de France. *Charles Bouton*, ſon frere, & lui, tranſigerent au nom de leurs femmes, le 6 Novembre 1511, avec les héritiers de GUI DE ROCHEFORT, Chancelier de France, au ſujet de *Blaiſe* leur beau-frere.

V. GUI DE ROCHEFORT, Seigneur de Pleuvaut, de Flagey, de Cuiſeau & de l'Abergement, ſecond fils de JACQUES II, & d'*Agnès de Cleron*, donna, comme ſon frere aîné, ſes premieres années à l'étude des Belles-Lettres, fut Docteur ès-droits, ce qui ne lui fit pas négliger les emplois de la guerre, où il mérita l'ordre de Chevalerie, & ſe ſignala dans l'une & l'autre profeſſion. Charles, Duc de Bourgogne, dit *le Hardi*, l'admit dans ſon Conſeil, & dans celui de Marie de Bourgogne, ſa fille, à laquelle il continua durant quelque-tems les mêmes ſervices, & reçut en ſon nom le ſerment de fidélité des Flamands, dans la ville de Gand. Le Roi LOUIS XI, qui l'attira à ſon ſervice, lui donna une charge de Conſeiller-Clerc au Parlement de Dijon, en 1479, d'où il paſſa à celle de ſecond Préſident, & enfin à celle de premier Préſident de ſa compagnie, en 1482. Il eut de ce Prince, en conſidération de ſes ſervices, la ſeigneurie d'Arbois, qu'il remit au Prince d'Orange, ſe réſervant le revenu par forme de penſion ; fut député par le Roi Charles VIII, au mois de Novembre 1494, à l'aſſemblée qui ſe tint à Amiens, en exécution du traité de Senlis ; mais le 24 Octobre 1495, il fut ſurpris dans ſon château de Pleuvaut, par Henri, bâtard de Vaudray, qui le mena à Morigny, & de-là à la ſaulnerie de Salins, d'où il ſe ſauva après ſept mois de priſon. Le Roi, qui l'appella auprès de ſa perſonne, l'honora de la charge de Chancelier de France, par lettres données à Moulins, le 9 Juillet 1497, vérifiées le 27 Janvier ſuivant ; & en cette qualité il alla à Arras, où il reçut l'hommage de Philippe, Archiduc d'Autriche, à cauſe du comté de Flandre, dans la maiſon de l'Evêque, le 5 Juillet 1499, au nom de LOUIS XII. Il ſoutint toujours la dignité de la Couronne & de ſa charge d'une maniere qui rend ſa mémoire immortelle parmi les plus illuſtres exemples de l'hiſtoire. C'eſt lui qui fit créer le Grand-Conſeil à l'inſtar des compagnies ſouveraines. L'édit en fut donné au Donjon, bourg de France en Bourbonnois, le 2 Août 1497, & publié le 13 Septembre ſuivant. Il mourut au mois de Janvier 1507, comme il appert d'une quittance de ſa veuve, du 21 Février ſuivant, & fut enterré dans la Nef de l'égliſe de l'abbaye de Cîteaux en Bourgogne, où ſe voient ſa ſépulture & ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marie Chambellan*, Gouvernante de Claude de France, fille aînée de LOUIS XII, morte en 1509, âgée de 39 ans, & enterrée auprès de ſon mari en l'égliſe de Cîteaux. Elle étoit fille de *Henri Chambellan*, Receveur-général des finances de Bourgogne, Vicomte-Mayeur de Dijon, & d'*Alix de Berbizy*, dite *Beroy*, ſurnommée *la Belle*. De leur mariage naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS, mort en 1563, & enterré aux Céleſtins ; — 3. & CHARLOTTE DE ROCHEFORT, mariée à *Jean de Caſtelnau*, II du nom, Baron de Caſtelnau, dont elle n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve le premier Juillet 1531, lorſqu'elle fit une donation de tous ſes biens à JEAN DE ROCHEFORT, ſon frere aîné. Elle fut enterrée dans

dans le chœur de l'égliſe de Saint-Chriſtophe du Fay, du côté de l'évangile, devant le baluſtre du grand-Autel, ſous une tombe de pierre où elle eſt repréſentée avec deux écuſſons, l'un à droite & l'autre à gauche, ſemé de billettes, avec un chef chargé d'un lion.

VI. JEAN DE ROCHEFORT, Seigneur de Pleuvaut, Longeau, l'Abergement, Frolois, Poiſeux & la Ferriere, Bailli de Dijon, premier Ecuyer-tranchant du Roi, ſon échanſon ordinaire, par lettres du 15 Avril 1507; obtint, en conſidération de ſes ſervices, l'établiſſement d'un marché au lieu de Luçay, par d'autres lettres du mois de Décembre 1518; porta la cornette blanche à la bataille de Pavie, où il demeura priſonnier; fut employé par le Roi en pluſieurs grandes affaires à Rome & à Veniſe, où il fut Ambaſſadeur, & auprès du Duc de Gueldres pour une négociation de paix entre lui & le Roi d'Eſpagne. FRANÇOIS I lui accorda pluſieurs graces, entr'autres la reſtitution de la terre de Longeau, que ſon aïeul avoit été contraint de céder au Duc de Bourgogne, & qui lui fut remiſe le 24 Mai 1521. Il fit hommage de ſa terre de Gargileſſe au Baron de Châteauroux, en 1525; donna aveu de celle de Luçay au Baron de Saint-Agnan, le 29 Juin 1532, où il eſt qualifié Conſeiller & Chambellan ordinaire du Roi; mourut au mois de Mars 1536, & fut inhumé à Aſnieres, près de Rochefort-ſur-Armançon, où eſt ſon tombeau. Il avoit épouſé, par contrat du premier Juillet 1518, ratifié le 21 du même mois, *Antoinette de Châteauneuf*, qui lui porta en mariage la baronnie de Luçay en Berri, avec la ſeigneurie de Gargileſſe, fille d'*Antoine de Châteauneuf*, & d'*Anne de Menou*. Etant veuve, elle paſſa déclaration au Roi comme tutrice de ſes enfans, le 24 Juillet 1540, pour la ſeigneurie de Frobis, moitié de celle de Poiſeux, & pour la Ferriere que le Chancelier, leur aïeul, avoit acquiſe. De ſon mariage vinrent : — 1. JEAN, Baron de Pleuvaut, Seigneur de Luçay, mort après 1553, ſans enfans de *Madeleine du Puy*, ſa femme, fille de *Vincent du Puy*, Seigneur de Vatan; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. RENÉ, Seigneur de la Croiſette & de Rochefort-ſur-Armançon, Baron de Frolois, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, Lieutenant-général & Gouverneur des comté d'Artois & Bailliage d'Amboiſe & Loudunois, Chevalier des ordres à la promotion du 31 Décembre 1583. Il fut inhumé à Aſnieres, paroiſſe de Rochefort-ſur-Armançon, & *Jeanne Hurault*, ſon épouſe, auprès de lui, ſous une tombe de marbre, relevée avec leurs effigies; ſa poſtérité s'eſt eteinte dans ſon ſecond fils, ANNE DE ROCHEFORT, Seigneur de Mareuil, la Croiſette, Baron de Frolois, qui de *Charlotte de Sautour*, ſa femme, n'eut que deux filles; la premiere, *Madeleine-Renée*, mariée le 16 Août 1607, à *Charles de Brouilly*, Marquis de Piennes, Gouverneur du Châtelet; & la ſeconde, FRANÇOISE-AIMÉE DE ROCHEFORT, premiere femme de *Nicolas de Brichanteau*, Chevalier des ordres du Roi, Marquis de Nangis, fils d'*Antoine*, Marquis de Nangis, auſſi Chevalier des ordres, Amiral de France, & d'*Antoinette de la Rochefoucaud*. Elle mourut à Paris le 9 Juin 1644; — 4. & CHARLOTTE DE ROCHEFORT, mariée, en 1538, à *Edme de*

Digitized by Google

Prie, Baron de Toucy & de Montpoupon, fils d'*Aimar de Prie*, Seigneur de Montpoupon & de la Motte, & de *Claudine de la Baume*, ſa ſeconde femme.

VII. CLAUDE DE ROCHEFORT, Seigneur de Pleuvaut, &c. fut retenu Pannetier ordinaire du Roi, en conſidération de ſes ſervices, par brevet du 7 Juin 1554, & fut tué à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, portant le guidon de la compagnie du ſieur de Bourdillon. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Janvier 1545, *Catherine de la Madelaine*, Dame de Beauvais en Auxois, veuve de *N.... de Ferriere*, Seigneur de Preſle, & fille de *Girard*, Seigneur de la Madelaine, & de *Claude Damas*, Dame de Ragny. Elle ſe maria en troiſiemes noces à *Louis de Coſta*, Comte de Beine en Piémont, & eut de ſon ſecond lit : — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. CLAUDE, tige des Seigneurs de Luçay, rapportés ci-après; — 3. & IMBERT DE ROCHEFORT, Seigneur de Ville-Dieu & de Beauvais, qualifié Chevalier de l'ordre du Roi, dans un échange qu'il fit avec CLAUDE, ſon frere. Il mourut au retour de l'armée de Caudebec, & avoit épouſé, par contrat du premier Décembre 1588, *Françoiſe de Crevant*, fille de *Jean*, Seigneur de Cingé, & de *Jacquette de Reillac*, dont il n'eut que trois filles, mariées dans les maiſons de Gaucourt, l'Evêque-de-Marconnay, & de Barville-de-Bois-Landry.

VIII. JOACHIM DE ROCHEFORT, Seigneur de Pleuvaut, &c. ſervit dans les guerres & garniſons de Dauphiné, étoit Commandant de la compagnie des Gendarmes du Comte de *Beine*, ſon beau-pere, dans la guerre des Huguenots, à Autun, Vezelay & autres lieux; fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par brevet du 13 Avril 1573, en conſidération de ſes ſervices, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & établi Gouverneur & Bailli de Vezelay, par lettres du 21 Juin 1589. Il étoit mort le 10 Août 1595, & avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1573, *Françoiſe de Livron*, fille puînée de *François*, Seigneur de Bourbonne, & de *Bonne du Chaſtelet*. Elle vivoit encore en 1598, & eut trois fils, & une fille mariée. L'aîné des garçons fut :

IX. EDME DE ROCHEFORT, Marquis de Pleuvaut, Lieutenant-général au Gouvernement du Nivernois & Donziois, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Bailli d'Autun, Capitaine de Vezelay & d'Avalon, fut retenu, par brevet du 16 Avril 1594, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui, par lettres de l'an 1610, le déchargea, en conſidération de ſes ſervices, d'une ſomme de neuf mille livres, & d'une autre de dix-huit cens livres qu'il avoit reçues; lui accorda trois mille livres de penſion, par brevet du 22 Juin 1611; le nomma Conſeiller d'Etat le 22 Janvier 1612, & le fit Gouverneur de la ville de Mâcon & du pays Mâconnois, par lettres du 17 Juin 1617. Il obtint l'érection de la baronnie de la Boulaye en marquiſat, par lettres du mois d'Avril 1619, regiſtrées au Parlement de Dijon, le 7 Mars 1620, & vivoit encore en 1626. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Août 1588, *Jacqueline-Philippe de Pontaillier*, Dame de Châtillon en Bazois, fille unique d'*An-*

Digitized by Google

toine-Louis. de *Pontaillier*, Seigneur de Châtillon, & d'*Antoinette de Chaſtelus*, ſa premiere femme.. Elle mourut en 1630, ayant eu huit enfans, entr'autres : — ROGER DE ROCHEFORT, Marquis de la Boulaye en Bourgogne, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Duc d'Enghien. Il fut Bailli d'Autun, par proviſions du 22 Avril 1634, Meſtre-de-Camp d'un régiment de ſon nom, en 1636, & fut tué d'un coup de carabine au ſiege de Philiſbourg, le 2 Septembre 1644, ſans alliance ; — & FRANÇOIS DE ROCHEFORT, qui ſuit ;

X. FRANÇOIS DE ROCHEFORT, quatrieme fils d'EDME, fut d'abord Abbé de Vezelay & de Saint-Martin, puis Marquis de la Boulaye, Baron de Cey, Seigneur de Châtillon en Bazois, de Chailly, Champlay, Cercy, Chetry, Saint-Mauve, &c. fut fait Conſeiller d'Etat, par brevet du 13 Mars 1659, & étoit mort avant le 12 Avril 1690. De *Madeleine Fouquet*, qu'il avoit épouſée par contrat du 11 Août 1658, fille de *Chriſtophe Fouquet*, Comte de Chalain, ſecond Préſident, puis Procureur-Général au Parlement de Bretagne, & de *Mauricette de Kerſandy* ; il eut pour fille unique : — MARIE-ELISABETH DE ROCHEFORT, femme de *Nicolas de Chaugy*, Comte de Rouſſillon, Lieutenant pour le Roi en Bourgogne. Elle étoit morte, ainſi que *Michel de Chaugy*, ſon fils unique, le 12 Avril 1690, lorſque *Madeleine Fouquet*, ſa mere, tranſigea pour leur ſucceſſion avec *Nicolas de Chaugy*, Comte de Rouſſillon, ſon gendre.

SEIGNEURS de LUÇAY.

VIII. CLAUDE DE ROCHEFORT, Seigneur de Luçay, Sigy, Suilly, Gié, Reveillon, Baron de Seignelay, en partie, ſecond fils de CLAUDE DE ROCHFORT, Seigneur de Pleuvaut, & de *Catherine de la Madelaine*, fut Pannetier du Roi le 9 Juin 1554, & eſt qualifié Chevalier de ſon ordre, dans l'accord qu'il paſſa le 7 Avril 1588, pour la ſeigneurie de Luçay, avec JOACHIM DE ROCHEFORT, ſon frere aîné. Il vivoit encore le 23 Juin 1596, & avoit épouſé, par contrat du 13 Novembre 1574, *Claude de la Riviere*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanlemy, & de *Marguerite de la Roëre*. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUISE, mariée le 13 Novembre 1602, à *Jacques de Menou*, Seigneur de Mée, fils de *Jean*, & de *Catherine Quinaut* ; — — 3. CLAUDE, femme d'*Antoine de Roux*, Seigneur de Tachy ; — 4. CHARLOTTE, Abbeſſe de Rougemont ; — 5. & LUCRECE-MADELEINE DE ROCHEFORT, Religieuſe à Saint-Jean-le-Grand d'Autun, en 1596, puis Abbeſſe de Rougemont près d'Aiſy-ſur-Armançon en Bourgogne.

IX. FRANÇOIS DE ROCHEFORT, I du nom, Baron de Luçay & de Vic-ſur-Nahon, Chevalier de l'ordre du Roi, acquit de JEAN DE ROCHEFORT, ſon couſin, ce qu'il avoit en la ſeigneurie de Luçay, pour celle de Sigy, qu'il lui céda par échange du premier Janvier 1603, & tranſigea le 9 Janvier 1606 avec *Françoiſe de Crevant*, veuve d'IMBERT DE ROCHEFORT, Seigneur de Ville-Dieu. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Novembre 1599, *Silvine le Begue*, fille de *Guillaume*, Seigneur

Digitized by Google

de la Borde & de Bagneux, & de *Claude Chapeau*, Dame de la Bourdilliere. De ce mariage naquirent : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. LOUISE, femme de *Philibert d'Anlezy*, Seigneur du Moulin & de Laſſay en Sologne ; — 3. CLAUDE, mariée, par contrat du 3 Novembre 1627, à *Louis de Marolles*, Seigneur de la Rochere, fils de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & d'*Agathe de Chatillon*. Elle mourut en couches en 1629, & ſon époux ſe remaria en 1630, à *Jeanne de Menou* ; — 4. ANNE, mariée le 30 Septembre 1630, à *Claude*, Baron de la Loë, Seigneur de Poiſſy, du Sablon, de Malicorne & de la Garenne, Chevalier de l'ordre du Roi, Meſtre-de-Camp de cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Duc d'Enghien, & Commandant pour le Roi en la province de Berri, en l'abſence du Prince de Condé ; — 5. CHARLOTTE, Religieuſe ; — 6. & RENÉE DE ROCHEFORT, Religieuſe en Bourgogne.

X. CLAUDE DE ROCHEFORT, Comte de Luçay & de Menetreau en Nivernois, Seigneur de Coulanges en Berri, de Bois-Mortier, de la Bourdilliere & de la Charletiere en Touraine, batiſé en 1609, eſt qualifié Chevalier de l'ordre du Roi dans la conceſſion d'un ban qu'il accorda le 16 Juin 1651, à Noel de Baillon, Seigneur de l'Allemandiere, & fut inhumé en l'égliſe paroiſſiale de Saint-Maurice de Luçay, le 15 Février 1681. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 5 Juillet 1631, *Anne de Brouilly*, fille de *Charles de Brouilly*, Marquis de Piennes, Seigneur de Meſvillier, & de *MADELEINE-RENÉE DE ROCHEFORT-LA-CROISETTE* ; & 2°. par contrat du 22 Novembre 1660, *Madeleine Hotman*, veuve d'*Hélie d'Aligé*, Seigneur de Saint-Cyran, & fille de *Thimoléon Hotman*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie de Mancel*. De cette ſeconde femme il n'eut point d'enfans, mais de la premiere ſortirent douze enfans, cinq garçons & ſept filles ; entr'autres : — 1. SAMSON, né en 1635, dit *le Marquis de Luçay*, Meſtre-de-Camp du régiment de ſon nom de Luçay, cavalerie, mort en 1657 ; — 2. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. DOMINIQUE, Seigneur de Bois-Mortier & de l'Allemandiere, dont nous allons parler avant ſon aîné ; — 4. & AIMÉ-CHARLES-FRANÇOIS, batiſé le 21 Octobre 1645, qui eut en partage la terre de Coulanges, près Bourges, par l'accommodement qu'il fit avec CHARLES-JOSEPH, ſon frere. Il mourut en ſon château de Coulanges le 8 Septembre 1712, & fut enterré dans le chœur de l'égliſe de Lury, paroiſſe du château de Coulanges. Il avoit épouſé, en 1689, *Marie Chollet*, morte le 4 Février 1719, & enterrée dans l'égliſe de Lury, laiſſant pour fils unique : — ETIENNE NERÉE DE ROCHEFORT, batiſé le 15 Août 1692, Baron de Coulanges, où il décéda le 14 Juillet 1726, enterré auſſi dans l'égliſe de Lury. Il avoit épouſé, au mois d'Octobre 1721, *Marie-Angélique Mauduyt*, fille de *François*, Seigneur du Courbat, laquelle ſe remaria, en 1729, à PIERRE DE ROCHEFORT, couſin-germain de ſon mari. De ſon premier lit elle n'a eu qu'un fils, nommé ETIENNE-MAXIMILIEN DE ROCHEFORT, né en 1723, mort le 8 Juillet 1727, & enterré auprès de ſon pere.

DOMINIQUE DE ROCHEFORT, Seigneur de Bois-Mortier & de l'Al-

Digitized by Google

lemandiere, troiſieme fils de CLAUDE, & d'*Anne de Brouilly*, ſa premiere femme, batiſé le 24 Septembre 1647, âgé de 6 ans & 6 mois, fut d'abord Chevalier de Malte, quitta cet ordre pour ſe marier; mourut au mois de Mars 1704, & fut inhumé dans le chœur de l'égliſe de Luçay, par permiſſion de FRANÇOIS, Comte de Rochefort, ſon neveu. Il avoit épouſé, 1°. *Anne Humblot*, & 2°., le 4 Mai 1699, *Jeanne du Freſne*. Du premier lit il eut: — 1. JEAN, Seigneur de l'Allemandiere, batiſé le 11 Juillet 1671, Meſtre-de-Camp de cavalerie, Exempt des Gardes du corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui tranſigea, conjointement avec ſes couſins, le 7 Décembre 1719, ſur la ſucceſſion de *Charlotte-Louiſe de la Loé*, Marquiſe de Saint-Gelais; — 2. ANNE, née le 12 Janvier 1688, morte à Tours, penſionnaire chez les filles de Sainte-Marie, le 12 Mai 1702, âgée de 14 ans; — 3. ELISABETH, née au mois d'Avril 1686, morte Religieuſe aux Auguſtines de Vierzon; — 4. LOUISE, née en Décembre 1691; & du ſecond lit: — 5. PIERRE DE ROCHEFORT, né au mois de Janvier 1700, marié le 5 Mai 1729, à *Marie-Angélique Mauduyt*, fille de *François*, Seigneur de Courbat, veuve d'ETIENNE-NERÉE DE ROCHEFORT, Seigneur de Coulanges, couſin de ſon ſecond mari; — 6. DOMINIQUE, né au mois de Juillet 1702, mort en l'abbaye de Chenoiſe; — 7. & FRANÇOISE-BONNE DE ROCHEFORT, née le 15 Février 1704.

XI. CHARLES-JOSEPH, Comte de Rochefort, ſecond fils de CLAUDE, & d'*Anne de Brouilly*, Seigneur de Luçay-le-Male, de Bois-Mortier, de Coulanges, Talvois, la Volliere & de la Cour-au-Berruyer, Chevalier de l'ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazarre en Savoie, Commandeur de Saint-Laurent de Pignerol, eut l'honneur, comme parent, d'accompagner en Portugal *Marie-Eliſabeth-Françoiſe de Savoie-Nemours*, Reine de Portugal, ſœur puînée de *Marie-Jeanne-Batiſte*, Ducheſſe de Savoie. Il mourut en ſon château de Luçay-le-Male, le 28 Août 1686, & fut inhumé dans le ſanctuaire de ce lieu. Le Comte DE ROCHEFORT avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1677, *Nerée de Meſſemé*, fille de *François de Meſſemé-du-Cormier*, Seigneur de Talvois, près Chinon, Maréchal des Camps & armées du Roi, Gouverneur des ville & château de Carcaſſonne, & de *Caſſandre Pievres*. Elle eſt décédée au château de la Cour-au-Berruyer, le 21 Novembre 1708, & eſt inhumée dans le ſanctuaire de l'égliſe de Cheillé, ſa paroiſſe. De ce mariage ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. DOMINIQUE, rapporté après ſon aîné; — 3. ANNE-LOUISE, née le premier Octobre 1685, morte le 28 Août 1686; — 4. & FRANÇOISE, née poſthume, le 20 Juillet 1687, morte jeune.

XII. FRANÇOIS DE ROCHEFORT, II du nom, Comte de Rochefort & de Luçay, Seigneur de Bois-Mortier, &c. batiſé le 25 Février 1677, ſervit dans le régiment du Bordage, cavalerie, & eſt mort en 1749. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1704, *Louiſe de Beauvau*, fille & unique héritiere de *Jacques-Louis de Beauvau*, Seigneur de la Broſſe, de Theniou & de Lormet, & de *Madeleine Monot-de-Manay*. Elle eſt décédée au mois de Juillet 1753, laiſſant: — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui

Digitized by Google

ſuit; — 2. MARIE-LOUISE, née le 24 Juin 1706; — 3. MARIE-BERTRANDE, née le 31 Mars 1708, mariée au mois d'Octobre 1743, au Comte *de Vere*, Gentilhomme de baſſe Normandie; — 4. & MARIE-RENÉE-SUSANNE DE ROCHEFORT, née le 5 Novembre 1710.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS, dit *le Marquis de Rochefort*, né le 27 Mai 1705, a été pourvu, en Mars 1712, d'une Lieutenance au régiment de Razilly, infanterie, réformé en 1714, reçu Page de la Chambre du Roi, ſous le Duc d'*Aumont*, ſon oncle, au mois de Juin 1718, & Chevalier de l'ordre de Saint-Lazarre, le 16 Juillet ſuivant, a continué de ſervir en qualité de Page de la Chambre du Roi, en 1719 & 1720, eſt entré enſuite dans les Mouſquetaires, ſous M. d'Artagnan, & a été pourvu d'une compagnie de dragons dans le régiment de la Reine, au mois de Novembre 1723. Nous ignorons s'il eſt marié, & s'il a eu poſtérité.

XII. DOMINIQUE DE ROCHEFORT, ſecond fils de CHARLES-JOSEPH, Comte de Rochefort, &c. & de *Nerée de Meſſemé*, né le 9 Octobre 1684, Seigneur de la Cour-au-Berruyer, par partage fait avec FRANÇOIS DE ROCHEFORT, ſon frere aîné, le 16 Mars 1709, ratifié le 31 Août 1710, a épouſé, par contrat du 2 Novembre 1718, *Jeanne-Batiſte de Dauldin*, fille de *René de Dauldin*, Seigneur de la Courneuve, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE ROCHEFORT, né le 25 Juin 1723; — 2. DOMINIQUE-TOUSSAINT, né le 17 Août 1725; — 3. & GABRIELLE-ANNE DE ROCHEFORT, née le 22 Décembre 1721.

Les armes : *d'azur, ſemé de billettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant, de gueules.*

ROFFIAC : ancienne nobleſſe, originaire de l'Albigeois, qui poſſédoit anciennement la terre de Roffiac, dont une branche vint s'établir à Auſſac, même pays & juriſdiction contiguë, dans le XIII^e ſiecle. En voici la filiation ſuivie, d'après un arbre généalogique fait en preuves, ſur les titres de cette famille.

I. BERTRAND DE ROFFIAC, fils de PIERRE, Damoiſeau, acquit, par acte du 4 Novembre 1292, paſſé devant Vurni, Notaire d'Albi, certaines rentes dans la juriſdiction de Roffiac, de Pons-Bernard, Chevalier, & qui poſſédoit anciennement la terre de Roffiac; eut pour enfans : — 1. AMBLARD, qui ſuit; — 2. & RAYMOND DE ROFFIAC, Prévôt du Chapitre de Sainte-Cécile d'Albi, qui rendit hommage, en 1349, par acte paſſé devant Cadaluens, Notaire de Brens en Albigeois, à Guillaume de Narbonne, Comte de Lautrec, Seigneur Haut-Juſticier d'Auſſac, pour les biens nobles qu'AMBLARD DE ROFFIAC, ſon neveu, héritier de *Raymond Darneil*, poſſédoit dans Auſſac.

II. AMBLARD DE ROFFIAC, I du nom, Captal, qualifié Damoiſeau, fut un des témoins qui ſignerent à l'acte de 1292, & ne vivoit plus le 22 Mars 1349, que ledit RAYMOND DE ROFFIAC, Prévôt du Chapitre de Sainte-Cécile d'Albi, & *Guillaume de Terſac*, (tuteurs d'AMBLARD, qui ſuit; fils de feu AMBLARD DE ROFFIAC, Damoiſeau, & héritier de *Raymond Darneil*, Damoiſeau d'Auſſac,) obtinrent du Juge d'Albi,

Digitized by Google

par acte passé devant Jean Jacob, Notaire dudit lieu, pour lors habitant de Réalmont, le compulsoire de la donation faite par *Bertrand Darneil*, à *Raimond Darneil*, Damoiseau, son frere, dont ledit AMBLARD DE ROFFIAC, pupile, étoit héritier de tous les biens & rentes nobles qu'il avoit à Aussac, lesquels biens sont encore dans la maison DE ROFFIAC-DE-VERLHAC.

III. AMBLARD DE ROFFIAC, II du nom, Damoiseau, co-Seigneur d'Aussac, rendit hommage, le 12 Juillet 1362, acte reçu par Cadaluens, Notaire de Brens, à la Dame Vicomtesse de Lautrec, Dame d'Ambres & d'Aussac, pour tous les biens nobles & rentes dont il jouissoit dans Aussac, sous la redevance d'une paire d'éperons dorés. Il avoit épousé *Yolande Amblarde*, laquelle, étant veuve, fit consentir des reconnoissances dans le territoire d'Aussac en faveur de ses enfans, savoir; — JEAN, RAYMOND, qui suit; PIERRE & ARNAUD; & reçut les acaptes ou rentes dues par le décès de son mari, le 27 Septembre 1377. Cet acte fut passé devant Rixande, Notaire de Cadaluens.

IV. RAYMOND DE ROFFIAC, Damoiseau, co-Seigneur d'Aussac, fit, par acte passé devant Sicard Godefroi, Notaire de Lautrec, le 21 Novembre 1404, hommage au Vicomte de Lautrec, Seigneur d'Ambres & d'Aussac, pour tous les biens nobles qu'il possédoit dans Aussac, par succession de noble *Raymond Darneil*, & rendit au même Seigneur, quarante jours après, son dénombrement, où sont détaillés tous les biens nobles dont il jouissoit, & possédés encore, sous la redevance d'une paire d'éperons dorés, par HENRI-ALEXANDRE DE ROFFIAC-DE-VERLHAC, descendu de lui au huitieme degré. L'original de ce dénombrement est dans les archives d'Ambres, a été vu, examiné & agréé par le Généalogiste des ordres du Roi. On a encore de lui un hommage rendu le 19 Décembre de ladite année 1404, au Chapitre de Sainte-Cécile d'Albi, qui a la moitié de la Justice d'Aussac, à cause des mêmes biens & rentes qu'il avoit dans leur mouvance; & cet acte fut passé devant Antoine Deplanhes, Notaire d'Albi. Le nom de la femme de RAYMOND DE ROFFIAC est ignoré, mais il est prouvé, par une transaction de 1439, qu'il eut pour fils JEAN, qui suit;

V. JEAN DE ROFFIAC, I du nom, co-Seigneur d'Aussac, fit hommage au chapitre de Sainte-Cécile d'Albi, à raison de tous les biens nobles qu'il possédoit dans leur mouvance d'Aussac, ayant la moitié de la Justice, par acte passé le 14 Juin 1425, devant le même Antoine Deplanhes, Notaire d'Albi. Il est qualifié héritier de noble RAYMOND DE ROFFIAC, son pere, & d'AMBLARD II, son aïeul, (celui-ci héritier de *Raymond Darneil*) dans une transaction qu'il fit avec les Dominicains d'Albi, pour une rente de cinq setiers de bled, suivant l'acte reçu par Arnaud Detolis, Notaire de cette ville, le 24 Mars 1439, & expédié en bonne forme par Raymond Corioni, Notaire dudit lieu. Il vendit, en 1460, une piece de terre située au Clos d'Aussac, au nommé Vialette d'Albi, par acte passé devant Thomas Lauxerié, & expédié par Jean Alberti, tous deux Notaires de Réalmont; consentit, le 23 Avril 1461, un affranchissement de

Digitized by Google

rente sur quelques biens sis au territoire d'Aussac, suivant l'acte reçu par Pierre Fabré, Notaire de Lombers, bourg du Languedoc; & fit son testament le 7 Novembre 1490, devant de Vindemiis, Notaire de Florentin en Albigeois, par lequel il institua pour héritier universel son fils unique BERTRAND, qui suit, qu'il eut de sa femme qui n'est pas nommée. — MARGUERITE DE ROFFIAC, sa fille, fut mariée avec le Sieur *Valette de Castres*. Elle donna quittance de la dot qu'elle avoit reçue de ses pere & mere, à JEAN, son pere, & à BERTRAND, son frere, par acte passé devant Senerati, Notaire de Castres, le 27 Janvier 1476.

VI. BERTRAND DE ROFFIAC, co-Seigneur d'Aussac, Ecuyer du Roi, vendit, avec son pere, certaines rentes au Chapitre de Saint-Salvi d'Albi, qui furent retirées par le Seigneur d'Ambres & d'Aussac, par acte passé le 30 Janvier 1488, devant Bertrand Lauturia, Notaire d'Albi, & expédié par d'Hoaize, Notaire de Lavaur; & il donna en fief plusieurs biens situés dans le territoire d'Aussac, par acte passé devant Cavaserii, Notaire dudit lieu, le 2 Mars 1521, dans lequel il est qualifié Ecuyer du Roi. Il avoit épousé, 1°. noble *Seguine de Brassac*, avec laquelle il fit une donation à FRANÇOIS, son fils aîné; & 2°. par contrat passé, le 2 Décembre 1510, devant de Rupé, Notaire de Villeneuve en Albigeois, noble *Blanche d'Albigeois*, fille de *Raymond*, Seigneur de Mailhoc en Albigeois, & de noble *Marguerite de Rabastens*. Du premier lit vint: FRANÇOIS, qui suit, institué héritier par le dernier testament de son pere, du 6 Mai 1524, passé devant Cabasier, Notaire d'Aussac; & du second lit: — JEAN, fait aussi héritier de BERTRAND, de la moitié des biens libres, & appellé à la substitution, par le dernier testament de son pere, au défaut d'enfans mâles de son frere aîné. Il est auteur de la branche des Barons de Verlhac, rapportée ci-après.

VII. FRANÇOIS DE ROFFIAC, co-Seigneur d'Aussac, transigea, par acte passé le 10 Août 1539, devant Guirandi, Notaire, avec les Dominicains d'Albi, au sujet d'une rente que BERTRAND, son pere, JEAN, son aïeul, RAYMOND, son bisaïeul, & AMBLARD, II *du nom*, son trisaïeul & héritier de noble *Raymond Darneil* faisoient à ces Religieux. Il eut pour fils:

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE ROFFIAC, qui fit son testament le 15 Septembre 1569, devant Dupuy, Notaire de Salles en Albigeois, en faveur de MARC-ANTOINE DE ROFFIAC, son cousin-germain, qu'il substitua à JEAN-GEORGES, son frere aîné, & donna la jouissance de ses biens à JEAN DE ROFFIAC, II du nom, son oncle; ce qui réunit tous les biens d'Aussac qui avoient été partagés par le testament de BERTRAND, aïeul du testateur, à la branche de ROFFIAC-D'ANIES. Il ne fut pas marié.

BRANCHE DES BARONS DE VERLHAC.

VII. JEAN DE ROFFIAC, II du nom, Seigneur d'Aussac & d'Anies, fils de BERTRAND, & de noble *Blanche d'Albigeois*, sa seconde femme, fut Gouverneur

Digitized by Google

Gouverneur de la ville ou bourg de Lombers en Languedoc, ville qui étoit très-conſidérable autrefois, & fut preſque détruite dans les dernieres guerres civiles,) ſuivant des actes des 19 & 22 Septembre 1568, ſignés Ducros, Secrétaire de ladite ville. Sa mere étant veuve lui avoit fait une donation le 8 Octobre 1548, par acte paſſé devant Maxens, Notaire de Salles en Albigeois. Il avoit épouſé noble *Gabrielle de Berbiguier*, Dame d'Anies, fille de noble *Raymond Berbiguier*, Seigneur de Souel, & de noble *Jeanne de la Tour*. Elle fit ſon teſtament le 19 Janvier 1566, devant Dupuy, Notaire de Salles, en faveur de ſon fils aîné, & ſon mari fit le ſien le 25 Décembre 1587, paſſé devant Bourguet, Notaire de Tonnac, par lequel il inſtitua héritier JEAN DE ROFFIAC, ſon petit-fils. Ses enfans furent : — 1. JEAN-GEORGES, qui ſuit; — 2. & MARC-ANTOINE DE ROFFIAC, inſtitué héritier par le teſtament de JEAN-FRANÇOIS, ſon couſin-germain, mentionné ci-deſſus; il mourut avant ſon aîné.

VIII. JEAN-GEORGES DE ROFFIAC, Seigneur d'Anies & d'Auſſac, Capitaine d'infanterie, fut tué à la tête de ſa compagnie dans le tems des guerres civiles, peu après avoir teſté. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 26 Novembre 1578, devant Franc, Notaire de Villefranche de Rouergue, réſidant à Saint-Antonin, noble *Françoiſe de Ramond*, fille de *Jean de Ramond*, Seigneur de Palherols, & de noble *Françoiſe de Mondenar*. Son mari lui laiſſa la jouiſſance de ſes biens, par ſon teſtament du 25 Septembre 1585, paſſé devant Guarigues, Notaire-Royal du château de Cordes. Etant attaquée de la peſte elle fit le ſien le 28 Août 1587, devant Gavach, Notaire de Cordes en Albigeois, par lequel elle inſtitua héritier ſon fils, nommé précédemment par ſon pere. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GABRIELLE DE ROFFIAC, laquelle tranſigea avec ſon frere, pour tous ſes droits paternels & maternels, même ce qu'elle pouvoit prétendre ſur ceux de ſon aïeul JEAN DE ROFFIAC, II du nom, par acte paſſé le 10 Novembre 1617, devant Ricard, Notaire d'Itzac en Albigeois.

IX. JEAN DE ROFFIAC, III du nom, Seigneur d'Anies & d'Auſſac, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1612, paſſé devant le même Ricard, Notaire, (dont le ſieur Fontenilles, bourgeois de campagne a les notes) & expédié par Boude, Notaire, noble *Catherine de Tonnac*, fille de noble *Pierre de Tonnac-Dalos*, & de noble *Françoiſe de Rams-de-Lolmic*. Il mourut *ab inteſtat*, & ſa veuve fit faire un inventaire le 28 Avril 1646, par Pedeche, Notaire de Salles en Albigeois : elle ne vivoit plus en Octobre 1665. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Sieur de Bourbon, qui tranſigea avec ſon aîné, touchant la ſucceſſion de leurs pere & mere, par acte paſſé le 11 Avril 1668, devant Barrau, Notaire de Cordes; — 3. & MADELEINE DE ROFFIAC, qui paſſa une tranſaction devant Molinier, Notaire de Salles, le 29 Octobre 1665, avec FRANÇOIS, ſon frere aîné, pour les biens délaiſſés par leurs pere & mere.

X. FRANÇOIS DE ROFFIAC, Seigneur d'Anies, & co-Seigneur d'Auſ-

Digitized by Google

ſac, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction, par ordonnance de M. Bazin-de-Bezons, Intendant du Languedoc, rendue ſur la production de ſes titres, le 30 Janvier 1669, dans laquelle ſa deſcendance eſt prouvée depuis BERTAND, Seigneur d'Auſſac, juſqu'à lui incluſivement, & elle eſt inſérée dans le catalogue des nobles de la province du Languedoc. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Mai 1666, paſſé devant Lacoſte, Notaire de Montclar en Querci, noble *Anne du Boſquet*, fille de feu *Henri du Boſquet*, Sieur de Benac, Seigneur de Montgaillard, (frere de *Jonathan du Boſquet*, II du nom, Baron de Verlhac,) & de Demoiſelle *Olimpe de Tonnac*. Par ſon teſtament, fait le 25 Mai 1694, devant Pedeche, Notaire, il inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné; laiſſa la jouiſſance de tous ſes biens à ſa mere, à la charge de les lui rendre lorſqu'il ſe mariera, ou qu'il aura atteint l'âge de 30 ans. FRANÇOIS DE ROFFIAC, eut entr'autres enfans : — HENRI, qui ſuit; auquel *Anne du Boſquet*, ſa mere, remit le fidéicommis, le 23 Août 1707, par acte paſſé devant Pedeche, Notaire; — & JACQUES DE ROFFIAC, ancien Brigadier des Gardes du Corps, qui a formé la branche établie dans l'Iſle de France, à Saint-Pierre de Ponpoint. Il fit un accord avec ſon aîné pour ſes droits de légitime dans la ſucceſſion de leurs pere & mere, & de ce qui pourroit lui revenir par le décès de pluſieurs de ſes freres, tués au ſervice du Roi. Cet acte fut reçu par Rabaly, Notaire de *Belmontel* en Querci; de laquelle branche établie à Saint-Pierre de Ponpoint eſt chef actuel, JACQUES-LOUIS DE ROFFIAC, né audit Saint-Pierre de Ponpoint (Généralité de Paris) le 18 Juillet 1730, qui a épouſé, le 18 Avril 1752, Demoiſelle *Marie-Marguerite-Louiſe Ganteille*, fille de *Benoît Ganteille*, & de *Marie-Catherine Malherbe*. Le contrat paſſé devant Genot & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 16 Avril de la même année 1752. De ce mariage ſont iſſues deux filles, dont une morte ſans alliance, & l'autre nommée MARIE-MARGUERITE-LOUISE-BÉNÉDICTINE DE ROFFIAC, née & batiſée à Saint-Pierre de Ponpoint, le 8 Mai 1758, mariée au Chevalier *de Beaulieu*, Officier d'artillerie, le 29 Mars 1783, en la chapelle de Saint-Barthelemy de Paris, dont poſtérité.

XI. HENRI DE ROFFIAC, Seigneur d'Anies, Baron de Verlhac, hérita de tous les biens appartenant à Meſſire *François du Boſquet*, Seigneur & Baron de Verlhac, Montgaillard, Montfa, &c. ſon couſin-germain, par acte paſſé devant Coulom, Notaire à Villemur, le 4 Mars 1713. Il fit ſon teſtament le 14 Novembre 1759, & eſt mort le 7 Janvier 1762. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1708, paſſé devant Pedeche, Notaire de Salles, Demoiſelle *Eliſabeth de Renaldi*, fille de noble *Jean de Renaldi*, Baron de Colombiers, Seigneur de Marmon & de Saint-Sauveur, ancien Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de noble *Catherine de Sapte*, dont : — FRANÇOIS-GERMAIN, qui ſuit; — & ANNE-CATHERINE DE ROFFIAC, laquelle a partagé avec ſon frere la ſucceſſion de leur pere, par acte du 20 Mars 1762, paſſé devant Mercadier, Notaire de Moneſtier en Albigeois.

XII. FRANÇOIS-GERMAIN DE ROFFIAC, Baron de Verlhac, d'A-

Digitized by Google

nies & de Montgaillard, a épouſé, par contrat du 8 Juillet 1760, paſſé devant Montcaſſin, Notaire de Toulouſe, Demoiſelle *Françoiſe-Louiſe-Marie d'Eſcodeca-de-Boiſſe*, fille de *Gilbert-Bonnaventure d'Eſcodeca*, Marquis de Boiſſe, & de Dame *Jeanne de Durand de Cominges*, Dame *de la Vernoze*, &c. De cette alliance eſt iſſu :

XIII. HENRI-ALEXANDRE DE ROFFIAC-DE-VERLHAC, batiſé le 15 Juillet 1761, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere compagnie, Capitaine au régiment de la Rochefoucaud, dragons, le 3 Juin 1779. Il a fait ſes preuves devant le Généalogiſte des ordres du Roi, & a monté dans les carroſſes de Sa Majeſté, le 23 Janvier 1786.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de pourpre, l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins.*

ROGEMONT, en Breſſe : ancienne famille noble, dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de cette province, par Guichenon, pag. 200, qui la remonte à :

I. GUILLAUME DE ROGEMONT, lequel eut pour enfans : — 1. GARNIER, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, pere de quatre garçons, nommés HUMBERT, VARNIER, GUILLAUME & PONS, qui, l'an 1210, firent quelques libéralités aux Chartreux de Meyria ; — 3. GEOFFROI, qui eut deux enfans, AIMÉ & HUGUES, mentionnés avec leurs couſins dans le titre de 1210 ; — 4. BERTRAND, qui eut pour fils PIERRE DE ROGEMONT ; — 5. JOSSERAND, Chevalier, vivant avec ſes freres en 1195 ; — 6. & YLIO DE ROGEMONT, qualifié avec ſes fils JACQUES & BARTHELEMI, Chevaliers, dans un titre de 1195, par lequel ils donnent, avec BERTRAND DE ROGEMONT, leur oncle, quelques fonds qu'ils avoient au village de Revoyre, aux Chartreux de Meyria.

II. GARNIER DE ROGEMONT, Chevalier, de concert avec ſes freres & ſes neveux, permit, en 1210, aux Chartreux de Meyria, de laiſſer paître leurs beſtiaux ſur leurs terres. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, vivant en 1210, & mort ſans poſtérité ; — 2. GARNIER, qui ſuit ; — 3. JOSSERAND, Chevalier, dont il eſt fait mention dans un titre de Meyria, de l'an 1215. Il vivoit encore en 1253, ainſi qu'il ſe voit par une donation qu'il fit à la même Chartreuſe de Meyria, du conſentement de *Brune*, ſa femme ; — 4. GEOFFROI ; — 5. HENRI, Religieux à Saint-Pierre de Nantua ; — 6. PIERRE-ILION, Damoiſeau, qui, ſuivant un titre du mois de Juillet 1240, promit de défendre & de protéger la Chartreuſe de Meyria, & donna pour garant de ſa promeſſe *Pierre de la Balme*, ſon oncle. Il eut deux femmes, la premiere nommé *Feliſe*, & la ſeconde *Béatrix*, vivante encore en 1251 ; — 7. & HUMBERT DE ROGEMONT, Chevalier, qui eut un fils appellé AYMÉ, mentionné dans un titre de l'an 1250, marié à *Alix de Chiſſé*, fille d'*Albert*, Chevalier, dont il eut deux garçons, HUGUES & ETIENNE DE ROGEMONT, Chevaliers, qui laiſſerent poſtérité.

III. GARNIER DE ROGEMONT, II du nom, Chevalier, de concert

Digitized by Google

avec HUMBERT, ſon frere, & AYMÉ DE ROGEMONT, Damoiſeau, accorda au Chartreux de Meyria, en 1240, le droit de pâturage dans leurs terres pour le bétail de leur monaſtere. De ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, il eut: — 1. HUMBERT, qui donna quelques fonds à la Chartreuſe de Meyria, en 1262, & mourut ſans lignée; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. BERNARDE; — 4. & PÉTRONILLE DE ROGEMONT, épouſe d'*Ulric de Corſant*, Damoiſeau.

IV. BERNARD, Seigneur de Rogemont, Chevalier, aſſiſté de ſon frere HUMBERT & de ſes ſœurs, vendit, au mois de Mars 1250, à *Gillaume de l'Iſle-de-Martigna*, Damoiſeau, fils de *Hugues*, tout le fief que *Pierre de l'Iſle*, frere de *Guillaume*, & *Hugues*, ſon pere, tenoient d'eux, & de GARNIER DE ROGEMONT, pere dudit BERNARD, pour 11 liv. Viennoiſes. Il eut de ſa femme, nommée *Brune*: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, — 3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Lantenay & de la Veliere, dont Guichenon ne donne que trois degrés, & qui eſt probablement éteinte; — 4. HUMBERT, Chevalier, vivant en 1279; — 5. ETIENNE, Chevalier, marié à *Iſabelle de Maſorna*, dont il eut un fils qui teſta le premier Décembre 1347, ſans avoir eu d'enfans de *Béatrix de la Geliere*, ſon épouſe, fille de *Jean*, Chevalier; — 6. MARTIN, Eccléſiaſtique en 1279, ſuivant un titre de la même année; — 7. AYMÉ, Religieux & Aumônier, puis Chambrier de l'abbaye de Saint Rambert en Bugey, & Prieur de Luys, en 1302; — 8. & JACQUETTE DE ROGEMONT, Religieuſe à Blye.

V. PIERRE, Seigneur de Rogemont, Chevalier, vivoit en 1330, & épouſa *Marguerite de la Palu*, veuve de *Geoffroi*, Seigneur de Gramont en Bugey, & fille de *Girard de la Palu*, Chevalier, Seigneur de Varembon, dont il eut pour enfans: — 1. AYMÉ, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chevalier, marié à *Iſabelle de Corlier*, fille & héritiere de *Jean de Corlier*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, ès années 1397 & 1399; — 3. & JEAN DE ROGEMONT, qui fut en ſi grande conſidération à la Cour du Comte de Savoie, que le Prince étant allé à Avignon, en 1322, auprès du Pape, pour les différens qu'il avoit avec l'Evêque de Geneve, les habitans, qui appréhendoient qu'à cette entrevue il ne ſe fît quelque choſe de préjudiciable à leurs privileges, ſi ce Comte s'accommodoit avec l'Evêque, employerent JEAN DE ROGEMONT pour recommander leurs intérêts à ſa Sainteté & au Comte de Savoie. Il épouſa *Dragonette de Montferrand*, fille de *Gaillard de Montferrand*, Chevalier, dont il ſortit AMBLARD DE ROGEMONT, dit *Gringalet*, qui eut une femme nommée *Iſabelle*. Il eut de ſon mariage: — OLIVIER DE ROGEMONT, Damoiſeau, pere de GALIEN DE ROGEMONT, duquel on ignore la poſtérité; — & JACQUES DE ROGEMONT, auteur de la branche des Seigneurs de Vernaux, dont le dernier GUI DE ROGEMONT, Ecuyer, co-Seigneur de la Tour de Priay, vivoit encore en 1550; mais Guichenon marque avoir ignoré ſon alliance & ſa poſtérité.

VI. AYMÉ DE ROGEMONT, Chevalier, Seigneur de Rogemont,

Digitized by Google

Bailli de la Vallebonne & de Montluel, pour le Comte de Savoie, vivoit en 1362, & laiſſa de *Guillemette*, ſa femme, entr'autres enfans :

VII JEAN, Seigneur de Rogemont & de Lentenay, Chevalier, qui rendit hommage le 8 Février 1392, à Humbert, Sire de Thoire & de Villars, de ſon château & village de Rogemont, avec toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, & teſta le 18 Juillet 1422, nommant pour ſes exécuteurs teſtamentaires, *Amblard du Bourg*, Abbé de Saint-Rambert, *Jean de Coſte*, Religieux de Saint-Auguſtin de Seyſſel, & JACQUES DE ROGEMONT, Seigneur de Vernaux. Il avoit épouſé *Béatrix de Gigni*, ou de *Gignia*, fille d'*Humbert de Gigni*, Chevalier, Seigneur d'Arromas, dont : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & HUMBERT DE ROGEMONT, Seigneur de Lentenay, auteur de la branche des Seigneurs de Pierre-Cloux, Barons de Chandée, rapportée ci-après.

VIII. GUILLAUME, Seigneur de Rogemont & de Corlier, Chevalier, eut différent avec HUMBERT DE ROGEMONT, ſon frere, pour la ſucceſſion de leur pere, dont ils traiterent, en 1430, par l'entremiſe de *Guibert de Matafelon*, Seigneur de Montoux, de JACQUES DE ROGEMONT, Seigneur de Vernaux, & de *Geoffroi Guyot*, Seigneur de la Garde. Il avoit épouſé *Catherine de Villette*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Cheuron, & de *Conſtance de Fliſc* ; celle-ci fille de *Jean*, Comte de Fliſc & de Lavanie, & de *Catherine de la Chambre*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Seigneur de Rogemont, mort ſans hoirs, qui avoit inſtitué pour héritier PIERRE, ſon frere, par ſon teſtament du 21 Octobre 1470, & fit exécuteur de ſes dernieres volontés l'Abbé de Saint-Rambert ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. LOUIS, Chevalier ; — 4. CLAUDINE, Religieuſe à la Chartreuſe de Salettes en Dauphiné, en 1464 ; — 5. 6. & 7. AMBLARDE, JEANNE, & ANTOINETTE DE ROGEMONT.

IX. PIERRE, Seigneur de Rogemont, Chevalier, teſta le 11 Avril 1496, & ordonna ſa ſépulture à l'abbaye de Saint-Rambert, en la chapelle fondée par ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, 1°. *Renaude de Montluel*, veuve de *Louis de Clermont*, Chevalier, Seigneur de Montferrat en Dauphiné, fille de *Jean de Montluel*, Chevalier, Seigneur de Chatillon en Choutagne, & d'Auteville ; & de *Guigonne de Luyrieux*, dont il n'eut point d'enfans. Par ſon teſtament du 17 Juillet 1481, elle fonda une chapelle dans l'égliſe de Torcieu ; & 2°. en 1485, *Jeanne de Villette*, fille d'*Amé de Villette*, Seigneur de la Cous, & de *Béatrix de Villers*. De ce ſecond mariage vint pour fille unique HUGUETTE DE ROGEMONT, mariée 1°. le 3 Avril 1496, avec *Guillaume de la Forets*, Seigneur de Cuchet, & de *Gerine de Ceſargues* ; & 2°. avec GASPARD DE ROGEMONT, ſon parent, mentionné ci-après au degré dix.

SEIGNEURS de PIERRE-CLOUX, *Barons de* CHANDÉE.

VIII. HUMBERT DE ROGEMONT, Seigneur de Lentenay, Buſſie, Buſſiere & Pierre-Cloux, fils puîné de JEAN, Seigneur de Rogemont,

Digitized by Google

& de *Béatrix de Gigni*, fut préſent avec *Jacques de la Tour*, Chancelier de Savoie, *Jacques*, Comte de Montmayeur, *Amé de Chalant*, Seigneur de Varey, *Guillaume de Viry*, Maître d'Hôtel, & *Jean*, Seigneur de Chabannes, à des lettres-patentes de Louis, Duc de Savoie, datées de la Tour-du-Pin, le 2 Janvier 1452, en faveur des Syndics de la ville de Bourg. Il teſta le 9 Novembre 1464, & nomma pour exécuteurs de ſes dernieres volontés, *Etienne Hugonnet*, Evêque de Mâcon, & *Louis de Feurs*, Seigneur d'Eſtouts. Il avoit épouſé *Catherine de Bletterans*, Dame de Pierre-Cloux, Buſſie, Buſſiere en Mâconnois, & du Péage de Moges, fille de *Pernet de Bletterans*, laquelle, par la mort de ſes freres & ſœurs, devint héritiere des biens de toute ſa maiſon. De ce mariage vinrent : — PHILIBERT, qui ſuit; — & FRANÇOIS DE ROGEMONT, mort ſans enfans.

IX. PHILIBERT DE ROGEMONT, Chevalier, Seigneur de Pierre-Cloux, Buſſie, Buſſiere & Lentenay, épouſa 1°. *Catherine de la Roche*, fille de *Jean de la Roche*, Seigneur de Tournoelles en Auvergne, & de *Louiſe de la Fayette*; celle-ci fille de *Girard de la Fayette*, Seigneur du Parc & de Saint-Martin de Senozan; & 2°. *Philiberte de Buſſeul*, veuve de *Philibert de Viry*, Seigneur de Chanlecy, & fille de *Girard de Buſſeul*, Seigneur du Parc, Saint-Martin de Senozan, Priſſy & Tornas. Du premier lit il eut : — 1. PHILIBERTE DE ROGEMONT, femme de *Gabriel de Montdragon*, Seigneur de la Serra; & du ſecond : — 2. GASPARD, qui ſuit; — 3. JEANNE, mariée, en 1519, à *Guillaume de Buſſeul*, Seigneur de Sarry; — 4. CATHERINE, femme de *Jean de Choux*, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Fontenailles-ſur-Arcot, en Autunois; — 5. & CLAUDE ou CLAUDINE, mariée 1°. à *Amé Buchet*, Ecuyer, Seigneur de la Colonge & d'Ars, fils de *Jean Buchet*, Ecuyer, Seigneur des mêmes lieux; & 2°. à *Claude de Malaval*, Seigneur dudit lieu, en Breſſe.

X. GASPARD DE ROGEMONT, Chevalier, Seigneur de Pierre-Cloux, Buſſie, Buſſiere, Lentenay, Châtillon, Viry & Rogemont, épouſa, par diſpenſe du Pape, & contrat paſſé le 28 Septembre 1508, au château de Rogemont, HUGUETTE DE ROGEMONT, ſa couſine iſſue de germain, fille de PIERRE, Seigneur de Rogemont, & de *Jeanne de Villette*. Par ce mariage, la terre de Rogemont ſortit de la branche aînée, & paſſa dans la ſienne. Son épouſe rendit hommage de cette ſeigneurie au Roi FRANÇOIS I, le 24 Avril 1536. Son mari fut tué à la bataille de Navarre, au ſervice de LOUIS XII; & elle teſta le 19 Février 1555, nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires *Antoine de Villette*, Seigneur de la Cous, & HUGUES DE ROGEMONT, Seigneur de Vernaux. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JACQUELINE, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Lorraine, mariée 1°. à *Claude de Geliere*, Seigneur de Cornaton & de la Baſtie en Breſſe; & 2°. à *Jean-François de Royoré*, Seigneur de Rovoré & de Montburon; — 3. & JEANNE DE ROGEMONT, femme de *Pierre de Varenne*, Seigneur de Raptour & de Courbeville.

Digitized by Google

XI. ANTOINE DE ROGEMONT, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Rogemont, Pierre-Cloux, Buſſie & Buſſiere, Capitaine de cinquante hommes d'armes, fut pourvu par le Duc de Nemours, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne & Lyonnois, de ſa Lieutenance de Dombes, par lettres datées du camp d'Eyrieu, le 2 Septembre 1562, & eut commiſſion de ce Duc, le 24 du même mois, pour lever cent Chevaux-légers portant lance pour le ſervice du Roi. C'eſt lui qui fit fortifier Trévoux, & les autres villes de la principauté de Dombes. Il avoit épouſé *Claudine de Clugny*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, & de *Catherine de Drée;* celle-ci fille unique de *Guyard de Drée*, Seigneur d'Aiſy, de Montachon & de Varenne-lès-Châlons, & de *Marguerite de Lantaiges*. Il fut inhumé, avec ſon épouſe, dans l'égliſe de Saint-Vincent de Mâcon, au tombeau des *Bletterans*, Seigneurs de Pierre-Cloux, où ſe voient leurs épitaphes en latin, érigées par JEAN DE ROGEMONT, un de leurs enfans. Ils eurent de leur mariage : — 1. ALEXANDRE, mort jeune ; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CLAUDE ou CLAUDINE, mariée à *Claude*, Baron de Chandée, Seigneur de Montfalcon & de Corſant; — 4. & 5. JACQUELINE & ANTOINETTE DE ROGEMONT.

XII. JEAN, Seigneur de Rogemont, de Pierre-Cloux, Buſſie & Buſſiere, Chevalier de l'ordre du Roi, mort en 1595, avoit épouſé *Béatrix de Grolée*, fille de *François de Grolée*, Chevalier, Comte de Virville, & de *Sébaſtienne de Clermont*, Dame de Vaulſerre, dont : — 1. BALTHASARD, Seigneur de Rogemont, Baron de Chandée, recommandable par ſa piété & ſes largeſſes envers l'égliſe & les eccléſiaſtiques, mort ſans alliance ; — 2. HUGUES, qui ſuit ; — 3. MENCIE, femme de *Jean de la Cour*, Seigneur de Moulins en Charolois, fils de *N.... de la Cour*, Seigneur de Moulins, & de *Vivante Clus* ; — 4. SÉBASTIENNE, mariée à *Claude de Brancion*, Seigneur de Viſargent dans la Breſſe Châlonnoiſe, mort en 1614, dont il y eut des enfans; — 5. FRANÇOISE, Religieuſe à Bons en Bugey ; — 6. & AYMÉE-CHARLOTTE DE ROGEMONT, morte ſans alliance.

XIII. HUGUES DE ROGEMONT, Chevalier, Seigneur de Pierre-Cloux, Buſſie & Buſſiere, Baron de Chandée, épouſa *Iſabeau d'Albon*, fille de *Bertrand d'Albon*, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Seigneur de Saint-Farjeux, &c. dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, lequel ſervit, avec ſon frere aîné, en Allemagne, en Flandre & en Catalogne; fut bleſſé d'un coup de mouſquetade au menton, & eut un cheval tué ſous lui au ſiege de Courtray ; — 3. BERTRAND, Seigneur de Buſſiere ; — 4. GUILLAUME, Chanoine-Comte de Lyon ; — 5. GABRIELLE, mariée à *Jean de Franc*, Seigneur d'Eſtertaut, de Survilly, de Montchanin, Muſy, & Baron d'Anglure ; — 6. & 7. MENCIE & HÉLENE DE ROGEMONT.

XIV. FRANÇOIS DE ROGEMONT, Baron de Chandée, &c. ſervit volontairement dans les armées d'Allemagne & de Flandres, ſous le Duc d'Enghien; eut la cornette de la compagnie des Chevaux-légers de ce Prince, en 1645 ; la commanda au ſiege de Mardick ; y fut bleſſé d'un coup de

Digitized by Google

mouſquet à la tête & à l'épaule; eut un cheval tué dans une ſortie que firent les ennemis; ſervit encore en Catalogne, & donna dans toutes les différentes occaſions des preuves de ſa valeur. Guichenon finiſſant la Généalogie de cette maiſon à ce FRANÇOIS DE ROGEMONT, vivant au tems qu'il écrivoit, nous ignorons ſi elle ſubſiſte.

Les armes : *de gueules, au lion d'or, armé, lampaſſé & vilainé d'azur.* Cimier, *un lion d'or.* Supports, *deux lions de même.* Deviſe : *A MOI.*

ROLLAND, noble & ancienne famille, originaire de Normandie, & établie en Guienne depuis trois cens ans, où elle fut transférée par ETIENNE DE ROLLAND, fils de THEVENIN, deſquels il ſera parlé. Pluſieurs des Seigneurs de ce nom ont rendu des ſervices à l'Etat, & ſe ſont ſignalés en expoſant leur vie & leurs biens pendant les guerres de Normandie, ſous CHARLES VII, & durant les derniers troubles de Guienne, ſous LOUIS XIII & LOUIS XIV.

Les alliances de cette maiſon ſont avec celles de *Leberton-d'Aiguille*, premier Préſident du Parlement de Bordeaux, *Montferrand*, Grand Sénéchal de Guienne, *Moneins-de-Treville*, *Lanſac*, *le Comte*, Marquis de Latraine, *Dubouzet*, branche de Poudenas, *Rozet de Nogarde*, *Dubreuil*, *Secondat de Monteſquieu*, *Geres*, *Rélion*, *Gaſq*, *Calvimont*, *de Verthamont*, *Daux de Leſcout*, *Montainard*, *Dudebat*, *Montpezat*, Seigneur de Leſtelle, *Dulon*, *Baratet*, *la Chaſſaigne*, *Gaufreteau*, *Duſſeau*, *Deſſenault*, *d'Iſſan*, *la Jour de Mons*, *Boucaud*, *Saint-Marc*, *Denis*, *Melon*, *Canolle de Leſcours*, *Duroi*, *Ragueneau*, *Dumierat*, *Fonbrauge*, &c.

I. La Généalogie de la famille de ROLLAND, prouvée par titres, commence à THEVENIN DE ROLLAND, Ecuyer, qui fut un des cent hommes d'armes de la grande ordonnance du Roi CHARLES VII, ſervant dans la compagnie de M. d'Eſtouteville. Il ſe trouva au ſiege de Rouen, & à la bataille de Formigny, en 1449 & 1450, & ſervoit encore en 1453.

II. ETIENNE DE ROLLAND, ſon fils, fut pourvu par le Roi LOUIS XI, d'une charge de Conſeiller au Parlement de Guienne, lors de ſa création, en 1462. Ce fut lui qui quitta la Normandie pour aller exercer cette charge à Bordeaux. Il fut enterré à Saint-Maixans de cette ville, & laiſſa pour fils :

III. FLORI DE ROLLAND, Seigneur du Pont, terre ſituée en Guienne, à ſix lieues de Bordeaux, entre Preignac & Barſac, poſſédée depuis plus de deux cens cinquante ans par ſes deſcendans. Il fut pourvu, par LOUIS XII, de la même charge de Conſeiller au Parlement de Guienne, après le décès de ſon pere, par lettres de confirmation d'office, du 19 Juillet 1498. &c. Il fut enterré au même lieu que lui, comme ayant été tous les deux bienfaiteurs de l'égliſe de Saint-Maixans. Il avoit épouſé, 1°. *Marguerite de Leſmaries*, morte ſans enfans; & 2°. *Peyronne Micquau*, dont vinrent : — ADRIAN, qui ſuit; — & MARIE DE ROLLAND, à laquelle, par

Digitized by Google

par ſon teſtament du 20 Août 1514, il donna pour tout droit de légitime, deux mille livres tournoiſes. Le même FLORI eut une fille naturelle, nommée JEANNE DE ROLLAND; il lui légua, par le même teſtament, quarante francs Bourdelois, pour la marier.

IV. ADRIAN DE ROLLAND, Seigneur du Pont, jurat Gentilhomme de Bordeaux, ainſi qualifié dans pluſieurs titres, décéda le 19 Mai 1547, & fut enterré au tombeau de ſes prédéceſſeurs, en l'égliſe de Saint-Maixans, comme bienfaiteur, & ſuivant ſa derniere volonté. Il eut de *Françoiſe de Singareau*, niece de *Géoffroi de la Chaſſaigne*, quatrieme Préſident au Parlement de Guienne, — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & 3. GEOFFROI & JEAN, morts ſans alliance; — 4. GUILLAUME, auteur des Seigneurs d'Eſcortinals, de la Roque & Villeneuve, rapportés ci-après; — 5. JEANNE, mariée à *André de Ferquier*; — 6. CATHERINE, mariée à noble *Jean Dubedat*; — 7. LÉONARDE, femme d'*Arlant de Cujols*; — 8. & MARIE DE ROLLAND, qu'on ne connoît que par le teſtament de ſon pere, du 19 Mai 1547.

V. JOSEPH DE ROLLAND, Seigneur du Pont, épouſa, en 1547, *Catherine de Serres*, de laquelle il eut pour fils unique :

VI. JOSEPH DE ROLLAND, II du nom, Seigneur du Pont, marié le 27 Décembre 1573, à *Madeleine de Raoul*, dont vint :

VII. JEAN DE ROLLAND, Seigneur du Pont, qui épouſa, le 12 Juin 1613, *Louiſe Duduc*. Il obtint, le premier Août 1623, une ordonnance de maintenue du droit de banc & de ſépulture dans l'égliſe de Saint-Vincent de Barſac, où avoient été inhumés JOSEPH I, & JOSEPH II, comme bienfaiteurs, ainſi qu'ADRIAN, l'un de leurs auteurs. Ce fut le Cardinal François d'Eſcoubleau de Sourdis, lors Archevêque de Bordeaux, qui la lui accorda. Il eut de ſon mariage : — 1. PAUL, mort garçon, & qui obtint la confirmation du droit de banc & de ſépulture dans l'égliſe de Saint-Vincent de Barſac, le 10 Février 1651, de Henri de Béthune, Archevêque de Bordeaux, dans laquelle il fut pareillement inhumé, ainſi que les ſuivans; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. CHARLES, Seigneur de Laſtous, Capitaine dans le régiment d'Harcourt, infanterie. Il ſervit dans les armées de Flandres & de Catalogne, fut dangereuſement bleſſé dans les lignes de Leyde, comme le prouve le certificat de ſes ſervices. Il épouſa, le 13 Juillet 1649, *Claire de Maſſellerie*, de laquelle il eut pluſieurs garçons & filles, entr'autres JACQUES DE ROLLAND, auſſi Seigneur de Laſtous, qui mourut, ainſi que ſes autres freres & ſœurs, ſans avoir pris d'alliance, & PAULE DE ROLLAND, qui, ayant ſurvécu à ſon frere JACQUES, réunit toute la ſucceſſion : depuis, étant décédée fille, elle paſſa, par donation, à la ſeconde branche de cette famille; — 4. & JEANNE DE ROLLAND, mariée à *N.... de Gaſq*, de Bordeaux, en 1644. Il y en a du nom de *Gaſq*, qui ſont préſidens à Mortier au Parlement de cette ville.

VIII. JACQUES DE ROLLAND, Seigneur du Pont, Chevalier de l'ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſuivant ſes proviſions du 7 Juin 1645, Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Duc de

Digitized by Google

Guiſe, en 1668; fut auſſi, dans la ſuite, Vice-Sénéchal de Guienne. Il ſe trouva aux ſieges de Fontarabie & de Salſe. LOUIS XIV en fit grand cas, &, en récompenſe de ſes ſervices, & à cauſe des pillages arrivés à pluſieurs repriſes dans ſes châteaux & maiſons ſitués aux lieux de Barſac & de Budol, pour avoir ſervi de retraite aux troupes du Roi, il lui accorda deux Sauve-Gardes, l'une datée de Saint-Denis, le 13 Juillet 1652, & l'autre de Paris, le 27 Juin 1653. La famille conſerve pluſieurs lettres de ce Monarque, des Ducs de Vendôme, de Guiſe & de Candale, écrites à ce JACQUES DE ROLLAND, & nombre d'autres pieces qui juſtifient ce qui eſt dit ici, touchant ſes ſignalés ſervices.

Ce fut lui, qui, dans les derniers troubles de la province de Guienne, arrivés en 1652 & 1653, occaſionna la réduction de la ville de Bordeaux, par la chûte de Bourg, place importante que défendoit, pour les Eſpagnols, un nommé *Don Ozorio*, que le ſieur *du Pont* avoit autrefois connu en Eſpagne, & qu'il trouva moyen de gagner, par les intelligences ſecretes qu'il entretenoit avec lui, & par un mémoire qu'il lui avoit fait parvenir: par cette action les troubles ceſſerent, & la province ne tarda pas à rentrer dans l'obéiſſance. M. Pellot, Intendant de Bordeaux, lui accorda la premiere maintenue de nobleſſe, le 20 Juillet 1666. Il épouſa, le 30 Décembre 1646, *Jacquette de Lurbe*, de laquelle vinrent: — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. JEAN-ANDRÉ, Lieutenant de la compagnie du Chevalier du Rumain, dans le régiment de Villars, cavalerie, ci-devant du Tronc; Il y ſervit treize ans. Il avoit auparavant ſervi, tant en qualité de Lieutenant que de Cornette, pendant vingt-trois ans, dans le régiment de Paon, ci-devant Sommery; ayant été dangereuſement bleſſé à la bataille de Sainte-Croix, en Eſpagne, d'un coup de bayonnette dans la poitrine, il fut reçu à l'Hôtel Royal des Invalides, par ordre de M. de Breteuil, le 28 Mars 1726, & y eſt mort le 18 Août 1745, âgé de 85 ans; — 3. ETIENNE, mort au Pont, ſans avoir pris d'alliance; — 4. JOSEPH, auteur des Seigneurs de Laſtous, rapportés ci-après; — 5. & FRANÇOIS DE ROLLAND, Seigneur de la Barde, mort ſans alliance.

IX. PAUL DE ROLLAND, Chevalier, Seigneur du Pont, maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance de M. de la Bourdonnaie, Intendant de Bordeaux, rendue le 14 Mars 1706; avoit épouſé, le 5 Janvier 1671, *Catherine de Roche*, & en eut pour enfans: — JOSEPH, qui fut aſſaſſiné à Bordeaux, dans ſa chaiſe à porteurs, par deux hommes déguiſés, qui lui tirerent deux coups de piſtolet; — & RICHARD DE ROLLAND, qui ſuit.

X. RICHARD DE ROLLAND, Chevalier, Seigneur du Pont, ancien Officier dans le régiment de Bigorre, infanterie, ſervit en qualité de Lieutenant pendant toute la guerre d'Italie, ſous LOUIS XIV. Après la mort de ſon frere aîné, il quitta le ſervice, & obtint, le 20 Mars 1715, d'Armand Bazin de Bezons, Archevêque de Bordeaux, la troiſieme confirmation du droit de banc & de ſépulture dans l'égliſe de Saint-Vincent de Barſac. Il avoit épouſé, en 1709, *Roſe Duſſeau*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, né le 18 Août 1720; — 2. JEAN, né le 20 Septembre 1723,

Digitized by Google

qui a ſervi dans la maiſon du Roi depuis 1743; — 3. MARIE-JEANNE, née le 16 Février 1713, mariée à *N.... Denis*, fils du Préſident *Denis*, mort ſans avoir laiſſé d'enfans; — 4. MARIE-JACQUETTE, née le 29 Avril 1714, mariée à *N.... de Gaufreteau*, Gentilhomme du Périgord, reſtée veuve avec pluſieurs enfans; — 5. ANNE-ROSE, née le 5 Octobre 1716, mariée au Préſident *Denis*, pere de celui qui avoit épouſé MARIE-JEANNE, auſſi reſtée veuve avec une fille; — 6. & ELISABETH DE ROLLAND, vivante ſans alliance, en 1757.

SECONDE BRANCHE DES SEIGNEURS de LASTOUS.

IX. JOSEPH DE ROLLAND, Chevalier, quatrieme fils de JACQUES, Chevalier de l'ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Jacquette de Lurbe*, fut Capitaine, puis Major dans le régiment de Bigorre, infanterie, & ſe retira du ſervice avec une penſion de quatre cens livres. Il épouſa, le 5 Février 1696, *Marie Ditteronde*, dont:

X. JEAN-JOSEPH DE ROLLAND, Chevalier, né le 4 Septembre 1697, Seigneur de Laſtous, au duché d'Albret, juriſdiction de Calignac & ſénéchauſſée de Nerac; obtint, le 4 Août 1736, ſur la repréſentation de ſes titres, de M. de Boucher, Intendant de Bordeaux, une ordonnance de maintenue de nobleſſe pour ſa branche; il ſe maria le 7 Octobre 1724, avec *Anne Laverny*, dont ſont ſortis: — 1. JACQUES, né le 18 Septembre 1729; — 2. JEAN-ANDRÉ, né le 14 Août 1730; — 3. SUSANNE, née le 24 Novembre 1731; — 4. THÉRESE, née le 9 Avril 1734; — 5. ANNE, née le 22 Mai 1735, — 6. & MARIE DE ROLLAND, née le 2 Mai 1737.

TROISIEME BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESCORTINALS, *de* LA ROQUE, *&* *de* VILLENEUVE.

V. GUILLAUME DE ROLLAND, quatrieme fils d'ADRIAN DE ROLLAND, jurat Gentilhomme de Bordeaux, & de *Françoiſe de Singareau*, eut pour fils: ISRAEL DE ROLLAND, marié, le 8 Juillet 1601, à *Catherine Bertrand*, de laquelle il eut: — ARNAUD, qui ſuit; — & SIMONNE DE ROLLAND, morte jeune.

VI. ARNAUD DE ROLLAND, Seigneur de la Roque & de Villeneuve, terres ſituées auprès de Cadilhac, à ſix lieues de Bordeaux, fut pourvu le 31 Décembre 1641, de l'office de Conſeiller à la Cour des Aides & Finances de Bordeaux, & épouſa, le 20 Juillet 1642, *Marie de Toriſſon*, dont ſortirent: — 1. PHILIP-DORDE, Officier au régiment de Champagne, infanterie, qui ſervit pour les Hollandois contre l'Evêque de Munſter, comme le marquent les lettres de relief de nobleſſe, accordées à lui & à ſes freres, datées du camp devant Maſtricht, le 30 Juin 1673, & enregiſtrées par arrêt, le 4 Septembre de la même année; lequel, en rapportant leur généalogie, fait auſſi mention de trois diverſes pieces qui juſtifient les ſervices qu'ils ont rendus à l'Etat, ſur-tout durant les der-

Digitized by Google

niers mouvemens de la province de Guienne. PHILIP-DORDE, après la mort de ſon pere, quitta le ſervice, & fut Conſeiller à la Cour des Aides de Bordeaux, par proviſions du 19 Juillet 1671 : il mourut ſans laiſſer de poſtérité ; — 2. JOSEPH, qui ſuit ; — 3. JEAN, mort Religieux Cordelier ; — 4. ARNAUD, décédé ſans alliances ; — 5. & MARIE DE ROLLAND, femme de *Jean-Jacques de Montpezat*, Seigneur de Leſtelle en Agénois, dont ſont iſſus pluſieurs garçons & filles.

VII. JOSEPH DE ROLLAND, Chevalier, Seigneur d'Eſcortinals, (terre ſituée en Languedoc, dioceſe de Montauban) de la Roque & de Villeneuve, Capitaine, puis Commandant d'un bataillon au régiment de Normandie, infanterie, fut employé dans des occaſions importantes pour le ſervice du Roi, durant la guerre de Sicile, dans leſquelles il donna des marques de ſa valeur, fidélité & affection, comme le portent les lettres de grâce du mois de Décembre 1682, qu'il obtint, pour avoir tué un Capitaine de vaiſſeaux à Toulon, où il étoit allé pour affaires, étant alors en garniſon au château d'If en Provence. Elles furent entérinées le même mois & an, au Parlement d'Aix, dans le reſſort duquel le cas s'étoit paſſé. Il quitta le ſervice à la mort de PHILIP-DORDE, ſon frere ; fut Préſident à la Cour des Aides de Bordeaux, & mourut en 1722. Il avoit épouſé, 1°. le 17 Mai 1692, *Marguerite de Boucaud*, morte le 18 Novembre 1696 ; & 2°. le 3 Août 1714, *Théreſe de Canolle-de-Leſcours*, morte à Bordeaux le 13 Avril 1757. Du premier lit ſont iſſus : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN-IGNACE, mort en minorité ; — 3. & 4. deux filles, mortes Religieuſes de la Viſitation de Bordeaux ; — 5. JEAN-BATISTE, né le 11 Octobre 1716 ; — 6. PIERRE, né le 29 Décembre 1717 ; — 7. Autre PIERRE, né le premier Décembre 1718, lequel a fait toute la guerre de Bohême, s'étant trouvé à la priſe de Prague par eſcalade, comme auſſi pendant ſon blocus à ſa défenſe, ſous les ordres du Maréchal de Broglie, & à la fameuſe retraite du Maréchal de Belle-Iſle, en qualité de Lieutenant dans le régiment d'Anjou, infanterie. Il a ſervi les campagnes ſuivantes en Piémont ; — 8. JOSEPH, *né le* 20 Février 1720, Seigneur d'Eſcortinals en Languedoc ; — 9. & MARIE-JEANNE-THÉRESE DE ROLLAND, née le 25 Septembre 1715, Religieuſe de l'ordre de Fontevrault, au Paravis, près de Bordeaux.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE ROLLAND, Chevalier, Seigneur de la Roque, Villeneuve & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident à la Cour des Aides & Finances de Guienne, épouſa, le 8 Septembre 1723, *Jeanne de Chaperon*, de laquelle il a eu pluſieurs enfans, qui ſont morts en bas-âge, & dont il ne reſte que :

IX. FRANÇOIS DE ROLLAND, ſon fils aîné, Chevalier, auſſi Seigneur de la Roque, Villeneuve & autres lieux, né en 1724, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes de la branche aînée ſont : *d'azur, au léopard lionné d'or*, ou *au lion léopardé d'or, couronné d'hermine*. Pour ſupports : *deux hommes d'armes, tenant chacun d'une main une épée haute d'argent, la poignée d'or, avec ces*

Digitized by Google

mots latins ſur chaque bras, portant l'épée, à l'un, SERVAT *; à l'autre,* TUETUR, *& tenans de l'autre main l'écuſſon des armes.* Pour cimier : *un lion léopardé d'or*, ſemblable à celui des armes, *tenant de la patte droite un ſabre recourbé d'argent, la garde d'or, menaçant de frapper, poſé ſur un caſque de trois quarts de front.* Pour deviſe : *nomine magnus, virtute major.*

Les armes des Seigneurs *de Laſtous*, ſeconde branche, ſont les mêmes, avec cette différence, qu'ils briſent : *d'un lambel à trois pendans d'argent en chef.*

Les Seigneurs *de la Roque & de Villeneuve*, ainſi que ceux d'*Eſcortinals*, troiſieme branche, portent de même ; les premiers briſent leurs armes *d'une bordure d'argent ;* les ſeconds, comme puînés, *d'une bordure engrélée de même.*

Nota. Il y a dans la province de Guienne des familles de même nom ; mais différentes de celle dont nous venons de donner la Généalogie, d'après un Mémoire fourni par M. le Chevalier DE ROLLAND.

ROLLAND, ROLLANDI, ou DE ROLLANDIS : Cette famille paſſa du Dauphiné dans le comté Venaiſſin, & dans la ville d'Avignon, ſur la fin du XIV^e^ ſiecle. La tradition porte qu'elle eſt originaire du duché de Bourgogne, mais on ne ſait ni le tems, ni la cauſe de ſon établiſſement en Dauphiné.

On voit à la côte Saint-André, bourg de cette province, le reſte d'un ancien château appellé DE ROLLAND, que l'on croit avoir été bâti par les ordres de quelqu'un de cette famille. Il y a auſſi dans la même province une terre appellée *la Bâtie* ROLLAND. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ceux de ce nom étoient établis en Dauphiné il y a environ quatre cens ans, ſoit qu'ils en fuſſent originaires, ou qu'ils y euſſent été amenés par les Dauphins de la maiſon de Bourgogne.

Il n'eſt pas douteux que le fameux Gui Allard, qui a donné la Généalogie de pluſieurs anciennes maiſons du Dauphiné, ait eu connoiſſance que la famille de ROLLAND, dont il parle dans ſon Nobiliaire imprimé à Grenoble, en 1679, avec privilege du Roi, venoit probablement du lieu de ROLLAND, terre ou ville ſituée en Suiſſe, au Val-Monaſtero, entre les montagnes de Valdera & de Buſſalora, ſur le ruiſſeau appellé *Ramo*, puiſqu'il dit : « qu'il y a deux cens ans que l'un de cette race » vint de la Comté de Bourgogne en cette province, où ſa poſtérité » parut quelque-tems, puis elle ſe retira dans le Comté Venaiſſin, & en » Provence, &c. &c. ».

Quoi qu'il en ſoit, le premier dont on ait connoiſſance, eſt GUILLAUME ROLLAND, Chanoine de Paris, Secrétaire ou Chancelier d'Alphonſe de France, frere de SAINT LOUIS, & Comte de Poitiers. Il fut commis par

Digitized by Google

ce Prince avec Philippe d'Eaubone, Chevalier, pour examiner les privileges de la ville de Toulouſe, dont les habitans, au mois de Juin 1255, faiſoient demander la confirmation.

On trouve après lui, dans le ſiecle ſuivant, GIRARD ROLLAND, qui fréquenta la Cour des Papes d'Avignon, & fut Evêque d'Aleria, dans l'Iſle de Corſe. Il ſacra, conjointement avec Jacques-Alberti de Prato, Evêque de Veniſe, l'Empereur Louis de Baviere, à Rome, en 1328. Il y a toute apparence qu'il quitta l'obédience du Pape Jean XXII, & qu'il ſuivit celle de l'anti-Pape Nicolas V, (Pierre Rainal-Luci de Corbaria, Religieux Cordelier,) pour plaire à Louis de Baviere.

JEAN ROLLAND, autre Prélat de la Cour Romaine, apprit le Droit dans l'Univerſité de Toulouſe, & le profeſſa à Orléans. Il fut depuis pourvu de l'Evêché d'Amiens, & nommé Nonce en France avec Jean le Fevre, & Chancelier de Provence par l'anti-Pape Clément VII, en 1378; & nommé Cardinal en 1385; il refuſa conſtamment cette dignité, malgré ſon attachement au Pape Clément VII, pour qui il écrivit même fortement.

AINARDE ROLLAND, fut mariée, vers 1350, avec *Alleman du Puy*, Seigneur de Montbrun, après la mort duquel elle tranſigea avec *Gilles du Puy*, ſon fils, par acte du 22 Janvier 1352.

I. La filiation ſuivie de cette maiſon commence dans *l'hiſtoire héroïque* de la nobleſſe de Provence, *tome 2, page 332*, à GUILLAUME ROLLAND, Chevalier, Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, qui vivoit en 1345. L'auteur de ce Nobiliaire lui donne pour fils.

II. ISNEL ROLLAND, Chevalier, Capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, qui fit montre d'un Chevalier & de trente-huit Ecuyers à ſelles, en Berri, le 23 Octobre 1370, ſuivant l'état qui en fut donné par le Tréſorier des guerres à la Chambre des Comptes de Paris. Il épouſa *Anne de Baux*, Dame d'Ancezune & d'Arpahon en Dauphiné, fille de *Guillaume*, à qui *Raimond de Baux*, Prince d'Orange, ſon frere, avoit donné ces terres, dont ISNEL ROLLAND, rendit hommage à la Chambre Delphinale, le 21 Juillet 1390. Il eut de cette alliance : — NICOLAS, qui ſuit; — & CATHERINE ROLLAND, mariée, par contrat du 20 Novembre 1386, avec *Pierre de Veſc*, III du nom, Seigneur de Bécone.

III. NICOLAS ROLLAND, fut Chancelier de Philippe de France, Duc de Bourgogne, en 1389, & accompagna ce Prince à Avignon à la ſuite du Roi CHARLES VI. Il eut pour fils :

IV. GUILLAUME ROLLAND, II du nom, qui s'établit en cette ville. Il étoit Seigneur d'Ancezune & d'Arpahon, & fut pere de trois enfans, ſavoir : — 1. JACQUES, Conſeiller & Aumônier du Roi René, Comte de Provence; — 2. RODOLPHE, Auditeur-général de la légation d'Avignon pour le Cardinalat de Foix. Il accompagna ce Prélat en Catalogne & à Rome, d'où il retourna avec lui à Avignon; — 3. & ETIENNE ROLLAND, qui ſuit.

V. ETIENNE ROLLAND, fit ſon teſtament à Avignon, en 1437, par

Digitized by Google

lequel il conſte que ſes enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, co-héritier de ſon pere ; — 3. & GABRIELLE ROLLAND, femme de *Balthaſard de Merle.*

VI. ANTOINE ROLLAND, Seigneur de Châtenay & de Reauville, né à Breſſieu dans le Viennois, épouſa, par contrat paſſé devant Jacques Girardy, Notaire d'Avignon, le 29 Septembre 1451, *Clarette Laurenti*, fille de *Guillaume*, & d'*Andrivette Faye*, de laquelle il eut : — 1. NICOLAS, Primicier de l'Univerſité d'Avignon, en 1509 & 1518, marié avec *Agnès*, ſœur du Cardinal Antoine Pellegrin, qui eut entr'autres enfans : — JOACHIM ROLLAND, auſſi Primicier de l'Univerſité, en 1548, marié 1°. à *Alix de Damians*, fille de *Simon*, Seigneur de Vernegue ; & 2°. à *Vienne Rodulf-de-Limans*, deſquelles il n'eut point d'enfans ; — 2. JOACHIM, Seigneur de Borts, Conſeiller de l'hôtel-de-ville d'Avignon, au tems des troubles du Comté Venaiſſin ; — 3. OLIVIER, qui ſuit ; — 4. JEAN, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, lequel donna quittance à NICOLAS ROLLAND, ſon frere aîné, de la ſomme de cent écus, employée à ſa réception & à ſon entretien dans cet ordre, par acte paſſé devant François Morin, Notaire d'Avignon, le 23 Mars 1502 ; — 5. ETIENNE, préſent à la quittance donnée à ſon frere, & marié à *Agnès de Soubirats*, dont il n'eut point d'enfans ; — 6. & CLAIRE ou CLARISSE ROLLAND, femme de *François de Soubirats.*

VII. OLIVIER ROLLAND, Magiſtrat d'une grande réputation, fut cinq fois Primicier de l'Univerſité d'Avignon, depuis 1497 juſqu'en 1525. Il exerçoit la charge d'Avocat & Procureur-Général du Pape au comté Venaiſſin, en 1494, que Gaucher de Brancas rendit hommage au Saint-Siége entre les mains de Galeas du Roure, Evêque de Savone, Recteur du Comtat, pour les terres qu'il poſſédoit en cette province. Il eut commiſſion du Pape, en 1505, avec Bertrand de Roſtagnis, Primat de Carpentras, & Guillaume Beſſonat, Chanoine-Sacriſtain de la Cathédrale de cette ville, de régler les limites des terres de Gargas & de Murs en Provence, & de Bomieu, Venaſque, &c. au comté Venaiſſin, & de terminer les différens ſurvenus à cette occaſion entre les ſujets du Roi & ceux du Pape. Il fut député avec Louis Berton & François Baroncelli, Gentilshommes d'Avignon, au Pape Léon X, pour lui rendre hommage au nom de la province, & obtenir la ratification d'un accord paſſé entre les Avignonois & les habitans de Noves, au ſujet des limites de la Durance. Il mourut à Grenoble, où il étoit Conſeiller au Parlement, en 1534, avec la réputation d'un homme ſavant, ferme & integre, après avoir fait ſon teſtament, reçu par Demarez, Notaire d'Avignon, le 9 Mai de la même année. Il avoit épouſé, 1°. en 1494, *Agnès de la Rovere* ou *du Roure*, niece du Cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, depuis Pape ſous le nom de Jules II ; & 2°. *Pernette Gerard*, fille de *Dragonet*, Seigneur d'Aubres, & de *Françoiſe-Gallien des Yſſars.* Du premier lit il eut : — 1. THÉODOSIE, femme d'*Accurſe du Puy*, à Cavaillon ; & du ſecond : — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. & CLARISSE

Digitized by Google

ROLLAND, mariée, en 1527, à *Nicolas de Tertulle*, Seigneur de Bagnols, de Verfeuil & de Montolivet, en Languedoc & Avignon.

VIII. ANTOINE ROLLAND, II du nom, Seigneur de Châtenay & de Reauville, reçu Conſeiller au Parlement de Provence, le 3 Novembre 1533, fut employé aux grands jours de Poitiers, en 1532, & au rétabliſſement de la paix en Guienne & en Languedoc, ſous le Gouvernement du Connétable Anne de Montmorency. Il épouſa, par contrat paſſé devant Guillaume Demarez, Notaire d'Avignon, le 15 Août 1536, *Sibile de Jarente*, fille de *Claude*, Seigneur de Senas, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de *Marguerite de Pontevès*, Dame de Cabanes; fit ſon teſtament devant Joſeph Anglezi, Notaire d'Avignon, le 6 Avril 1551, & mourut peu de tems après d'une bleſſure qu'il reçut à la tête par la chute d'une tuile. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit, auteur des Seigneurs de Reillanette, établis au lieu de Mourmoiron, dioceſe de Carpentras; — 2. ANTOINE, tige des Seigneurs de Reauville, rapportés après la poſtérité de ſon aîné; — 3. JOACHIM, dont le teſtament de ſon pere ne fait pas mention, ſans doute, parce qu'il étoit mort avant lui; — 4. Autre ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en 1559, ſuivant des lettres du 9 Mai de cette année, du Grand-Maître Don Martin Garcia; — 5. MARGUERITE, à qui ſon pere fit un legs de mille écus d'or. Elle épouſa, 1°. le 24 Janvier 1552, *Louis de Coriolis*, Préſident au Parlement de Provence; & 2°. *Laurent Matthei* ou *Matthieu*, Seigneur du Reveſt; — 6. SIBILE, dotée comme ſa ſœur, & mariée 1°. à *Joſeph Loques*, co-Seigneur de Puy-Michel, Conſeiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence; 2°. à *Louis de Jarente*, Baron de Monclar, Chevalier de l'ordre du Roi, Gouverneur de la Viguerie de Seyne; — 7. & FRANÇOISE ROLLAND, mariée par contrat du 11 Février 1577, avec *Etienne Puget*, Seigneur de Faveau, Conſeiller au Parlement d'Aix.

SEIGNEURS DE REILLANETTE.

IX. FRANÇOIS ROLLAND, Seigneur de Châtenay, Chevalier de l'ordre du Roi, par brevet du 25 Avril 1578, en reçut le collier par les mains du Comte de Carces, Lieutenant-Général & Grand Sénéchal en Provence. Il n'eut de ſon pere que les biens ſitués à Carpentras & à Mourmoiron, quoiqu'il fût l'aîné de ſa famille. Il avoit épouſé, en 1564, *Anne-Alexandrine Cantelmi*, des Ducs de Pepoli & de Sora au royaume de Naples, fille de Don *Céſar Cantelmi*, Baron Napolitain, Seigneur de la ville de Nions en Dauphiné, Chevalier de l'ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Batiſtine Négroni*, noble Génoiſe, dont il eut pluſieurs enfans, qui furent ſubſtitués aux nom & armes de *Cantelmi*; ſavoir — 1. JEAN, Seigneur de Reauville, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Provence, marié à *Sibile Cabre*, fille de *Louis*, Seigneur de Roquevaire, & de *Claire de Sade*, dont il n'eut

Digitized by Google

n'eut point d'enfans. A sa mort, arrivée en 16...., sa place fut refusée au Duc de Guise & à la Comtesse de Sault, Chrétienne d'Aguerre, qui la sollicitoient vivement pour leurs créatures. HENRI IV ne refusoit gueres ; mais les solliciteurs avoient été chefs du parti de la ligue, & ce grand Prince fit sagement de ne point accorder à des traîtres la premiere place d'une Cour souveraine dans une province éloignée de la Cour, & sujette à la fermentation ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1583 ; — 4. ANTOINE, Chevalier du même ordre, en 1597 ; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1592, à *François d'Urre*, tige des Comtes *d'Urre*, à Carpentras ; — 6. & CATHERINE ROLLAND, mariée, en 1605, avec *Artus de Tressemanes*, Seigneur de Brunet & de Chasteuil.

X. PIERRE-ROLLAND-CANTELMI, fut Syndic de la noblesse du Dauphiné, à cause des baronnies de Veynes & de Reillanette qu'il possédoit en cette province, en 1623 & 1624. Il épousa, par contrat passé devant Albert, Notaire à Theys en Dauphiné, le 27 Août 1605, *Antoinette de Peyre*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Theys, & d'*Anne de Glandevès*, Dame de Reillanette. Il fut déclaré issu d'ancienne noblesse, par jugement de M. de Seve, intendant du Dauphiné, lors de la recherche des usurpateurs de la qualité de noble, le 20 Novembre 1641. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & 3. JEAN & PIERRE ROLLAND-DE-CANTELMI, reçus Chevaliers de Malte en 1646. Le premier mourut Commandeur de Raissac.

XI. FRANÇOIS ROLLAND-CANTELMI, II du nom, Baron de Veynes & de Reillanette, servit long-tems dans les armées du Roi, & épousa, par contrat passé devant Vérani, Notaire d'Avignon, en 1654, *Gabrielle Flotte-de-Montauban*, fille de *Jean-Guillaume*, Comte de la Roche, Baron de Montmaur en Dauphiné, & d'*Anne-Gabrielle de Foresta-de-Rogiers*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & 3. JEAN-BATISTE-JOSEPH, & JEAN-ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS, Capitaines de cavalerie dans le régiment de Gesvres, reçus Chevaliers de Malte en 1700 ; — 4. & ANTOINETTE ROLLAND-CANTELMI, mariée avec *Jean-Gabriel Raimond-de-Mourmoiron*, Baron de Modene.

XII. JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS ROLLAND-CANTELMI, Baron de Reillanette, &c. né en 1660, fut marié avec *Marie-Thérese de Brancas-Forcalquier*, fille de *Henri*, Baron de Cereste, & de *Dorothée de Cheilus*, héritiere de la branche de Saint-Jean, de la ville de Pernes à Carpentras, dont entr'autres enfans :

XIII. JEAN-JOSEPH-FÉLIX-HENRI ROLLAND-CANTELMI, Marquis de Reillanette, ancien Capitaine-Major au régiment de Clermont-Tonnerre, cavalerie, avec brevet de Mestre-de-Camp, Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat passé devant Casteau, Notaire d'Avignon, & Bertrand, Notaire de Mourmoiron, le 5 Novembre 1748, *Louise du Blanc*, fille de *Joseph-Ignace*, Marquis de Brantes, Seigneur du Buisson & de la Roque-sur-Pernes, Gouverneur d'Entrechaux, & d'*Anne-Louise de Montainard-de-Montfrin*. De ce mariage il n'a qu'une fille.

Digitized by Google

Seigneurs de Reauville.

IX. Antoine Rolland, III du nom, Seigneur de Reauville, second fils d'Antoine II, Seigneur de Châtenay, & de *Sibile de Jarente-Senas*, fut deux fois Syndic de la nobleſſe de Provence, en 1583 & 1603, Viguier de Marſeille en 1586, & épouſa *Véronique de Gluſſiano*, fille de *Louis-Patrice*, Milanois, & d'*Iſabelle Borilli*, de la ville d'Aix, dont : — 1. Claude, Seigneur de Reauville, qui ſervit avec diſtinction au ſiege d'Amiens, où il eut la jambe emportée d'un coup de canon, en 1597. Cette bleſſure l'ayant mis hors d'état de continuer ſon ſervice, il prit le parti de la robe, & fut nommé, par Henri IV, ſecond Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, ſur la démiſſion de Jean de la Cepede, par lettres du 21 Août 1608. Il mourut ſans alliance avec la réputation d'un grand homme de bien ; — 2. Jean-Batiste, Capucin ; — 3. & Henri Rolland, qui ſuit.

X. Henri Rolland, Seigneur de Reauville, & co-Seigneur de Cabanes, épouſa, par contrat paſſé au château de Murs, le 11 Juin 1631, *Honorée d'Aſtouaud*, fille de *Jean*, Baron de Murs, & de *Jeanne de Sade*, Dame de Romanil, de laquelle il laiſſa : — Claude, qui ſuit ; — & Jean Rolland, Capitaine de cavalerie dans le régiment de Crillon, reçu Chevalier de Malte après avoir fait ſes preuves, dont le procès-verbal fut reçu par Balthaſard Ruffy, Notaire d'Avignon, le 28 Octobre 1658.

XI. Claude Rolland, Seigneur de Reauville, co-Seigneur de Cabanes, &c. ſuccéda à ſon oncle en l'office de Préſident en la Chambre des Comptes & Aides de Provence, par proviſions du 24 Mai 1654, & épouſa, en 1672, *Gabrielle de Tertulle*, fille de *Jean de Raffelis*, dit de *Tertulle*, Seigneur de la Roque-Henri, au Comté Venaiſſin, & d'*Antoinette du Puy-de-Montbrun*, de la ville de Carpentras. Il en eut entr'autres enfans : — 1. François, qui ſuit ; — 2. & 3. deux garçons nommés Joseph Rolland, reçus Chevaliers de Malte, en 1677 & 1695.

XII. François Rolland-Tertulle, Seigneur de Reauville, appellé aux nom & armes de *Tertulle*, conjointement avec *Joſeph de la Baume-Pluvinel*, ſon couſin, fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence, en ſurvivance de ſon pere, par lettres de l'an 1690. Il épouſa *Thérèſe de l'Eſtang*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Parade, Conſeiller au Parlement d'Aix, & d'*Angélique de Simiane-de-la-Cepede*, dont entr'autres enfans : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Paul-Augustin, Capitaine au Régiment de Champagne ; — 3. & 4. Joseph-Guillaume, mentionné ci-après, — & Antoine Rolland-Tertulle, tous trois reçus Chevaliers de Malte, en 1704, 1713 & 1724.

XIII. Joseph-Rolland-Tertulle, Seigneur de Reauville, co-Seigneur de Cabanes en Provence, & de Lauriol au comté Venaiſſin,

Digitized by Google

Préſident en la Chambre des Comptes de Provence, après ſon pere, mourut à Aix en 1728. Il avoit épouſé, peu de tems auparavant, *Marie-Madeleine le Gras*, fille aînée & co-héritiere de *Jean-Batiſte le Gras*, Secrétaire du Roi, dont il n'a laiſſé qu'un fils, nommé :

XIV. JEAN-BATISTE-ROLLAND-TERTULLE, Seigneur de Reauville, co-Seigneur de Cabanes & de Lauriol, qui étoit, en 1750, ſous la tutelle de ſon aïeule maternelle. Il eſt mort ſans poſtérité mâle, de ſon mariage avec Demoiſelle *N.... de Covet*, des Marquis de Marignane & des Iſles d'or.

XIII. JOSEPH GUILLAUME ROLLAND-TERTULLE, ci-devant Chevalier de Malte, troiſieme fils de FRANÇOIS, & de *Théreſe de l'Eſtang-de-Parade*; a épouſé, au mois de Juin 1757, Demoiſelle *Polixene de Barrigue*, fille d'*Honoré de Barrigue*, Seigneur de Montvallon, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Louiſe-Polixene d'Iſnard*, des Seigneurs d'Eſclapon & des Deux-Freres. Nous ignorons s'il en a poſtérité, faute de mémoire.

Les armes : *d'azur, au cors de chaſſe doré, lié, virolé, & enguiché d'argent; & 3 pals d'argent, mouvans du chef.*

* RONNAY : on a déjà fait connoître cette ancienne maiſon dans le tome VI de la premiere édition de ce Dictionnaire, page 290. Elle eſt originaire de l'Angleterre, & du nombre de celles qui remontent à l'antiquité des tems les plus reculés. Elle ſe nommoit ROMNEY, d'une célebre ville, avec un fameux port de mer qu'elle poſſédoit, dans l'évêché de Cantorbery en Angleterre, ſur la côte méridionale, entre Douvres & la Rye. On voit encore ſes armes dans pluſieurs endroits & anciens monumens, tant de Londres que de beaucoup d'autres villes d'Angleterre.

Quelques Seigneurs de ce nom paſſerent en Normandie avec leur Prince, & s'y établirent entre Falaiſe & Argentan, dans un lieu auquel ils donnerent le nom de RONNAY, dont la paroiſſe s'appelle Saint-Martin de Ronnay. C'eſt un plein fief de Haubert, mouvant du Roi, qu'elle poſſede de tems immémorial. Depuis plus de ſept cent ans, cette famille ſe ſoutient toujours dans des diſtinctions ſingulieres & honorifiques, que lui ont méritées dans tous les tems ſon zele & ſon attachement pour le ſervice de nos Rois, & elle n'eſt pas moins illuſtre par ſon origine que par les belles & grandes alliances qu'elle a contractées.

I. La filiation ſuivie de cette maiſon, remonte à ADRIAN ou ADRIEN DE RONNAY, qui eut pour fils :

II. ANSELME DE RONNAY, Seigneur & Patron de Ronnay, marié, du conſentement de ſon pere, par traité du 12 Janvier 1019, avec Demoiſelle *Marie Mallet*, fille d'*Auguſtin*; & de Dame *Hélene de la Haye*. Son pere s'engagea de le nourrir avec ſa femme & les enfans qui naîtroient de leur mariage, pendant l'eſpace de ſix ans. ANSELME eut pour fils :

III. DENIS DE RONNAY, Seigneur & Patron de Ronnay, marié, par

Digitized by Google

contrat du 20 Juillet 1060, à Demoiſelle *Colette de Mery*, fille d'*Olivier*, & de Dame *Berthe du Houlme*, dont :

IV. ODON DE RONNAY, Seigneur & Patron dudit lieu, qui fit donation, en 1093, des dîmes & de la préſentation de la cure de Saint-Martin de Ronnay, à l'abbaye de Saint-Martin de Séez. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Avril 1090, Demoiſelle *Gillonne de Vauborel*, fille de *Joſeph*, & de *Marie de Cadoudal*. De ce mariage vint :

V. ANSELME DE RONNAY, II du nom, qui épouſa, le 6 Novembre 1119, Demoiſelle *Gabrielle de Tigny*, fille d'*Alphonſe*, & de Dame *Gabrielle de Jorts*, de laquelle il eut :

VI. ROGER DE RONNAY, qui confirma la donation faite par ſes prédéceſſeurs, à l'abbaye de Saint-Martin de Séez, & épouſa, le 31 Mai 1152, Demoiſelle *Olive de Serans*, fille de *Gaſpard*, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Marie de Segrie*, dont ſortit :

VII RAOUL DE RONNAY, Seigneur & Patron dudit lieu, marié, par contrat du 20 Août 1199, avec Demoiſelle *Lucette de Givry*, fille d'*Hector de Givry*, & de Dame *Lucette de Ternay*. Ils eurent pour fils :

VIII. THOMAS DE RONNAY, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, par contrat du 12 Octobre 1235, Demoiſelle *Roſe de Berquin*, fille d'*Alexandre de Berquin*, & de Dame *Genevieve de la Motte*. De ce mariage naquit :

IX. JEAN DE RONNAY, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Capitaine-Commandant du château de Falaiſe, en 1270, comme il ſe voit dans les rôles des anciens arriere-bans, rapportés par la Roque, à la fin de ſon traité de la nobleſſe. Il épouſa, par contrat du 3 Février 1283, Demoiſelle *Peronne de Freſnay*, fille de *Pierre de Freſnay*, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Marie de Brucourt*, dont :

X. GERVAIS DE RONNAY, Seigneur & Patron dudit lieu, marié, par contrat du 19 Mars 1338, avec Demoiſelle *Giſelle de Molay*, fille d'*André de Molay*, & de Dame *Anne de Sarrazin*. Ils eurent pour fils :

XI ROBERT DE RONNAY, Chevalier, Seigneur & Patron dudit lieu, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne de Ners*, fille unique de *Jean*, Seigneur dudit lieu, laquelle lui apporta la ſeigneurie de Ners, proche l'abbaye de Vignats en Normandie, avec les Seigneuries de Fumeçon, Champceries, Saint-Julien des Rotours, & du Pont-Ecrepin, tant de la ſucceſſion de ſon pere, que de Dame *Jeanne de Guerpel*, ſa mere, le 25 Septembre 1398. En 1407, ROBERT DE RONNAY confirma la donation faite par les prédéceſſeurs d'*Emieu de Fumeçon*, ſon aïeule, par ſa femme, des deux parts des groſſes dîmes des paroiſſes de Champceries, du Pont-Ecrepin & des Rotours, avec le droit de préſenter leſdits bénéfices à l'abbaie de Saint-André en Gouffay, avec réſerve du neuvieme boiſſeau ſeulement à prendre ſur la paroiſſe de Champceries, que *Jeanne de Ners*, Dame de Fumeçon, étant veuve dudit DE RONNAY, donna, par acte du 8 Mars 1416, aux Chanoines & Chapitre de l'égliſe Cathédrale de Saint-Gervais de Séez, pour prier Dieu pour le repos de ROBERT DE RONNAY, ſon mari, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, laiſſant pour fils :

Digitized by Google

XII. JEAN DE RONNAY, II du nom, Seigneur dudit lieu, & par sa mere, des terres de Ners, Champceries, Fumeçon, Saint-Julien des Rotours, qui épousa, le 9 Juillet 1456, Demoiselle *Anne de Corday*, fille de *Jacques*, Seigneur de Corday, & de Dame *Marthe de Bigards*. Elle porta en dot à son mari le fief de Gisnay, & eut pour enfans : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. GUILLAUME, Curé de la Courbe; — 3. JEAN, Curé de Fourmigny; — 4. PIERRE, Curé de Putange; — 5. ANTOINE, Chanoine de la Cathédrale de Bayeux; — 6. & 7. PHILIPPE, & autre ANTOINE, tués au siege de Pavie en 1525; — 8. & OLIVE DE RONNAY, morte sans alliance.

XIII. THOMAS DE RONNAY, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ronnay, Champceries, Fumeçon, Saint-Julien des Rotours & de Gisnay, Capitaine-Commandant au château de Falaise, & Lieutenant des Gendarmes du frere unique du Roi, épousa, le 27 Novembre 1508, Demoiselle *Colasse de Boutin*, fille de *Jean*, Seigneur de Victot, & de Dame *Marguerite de Vipart*. De ce mariage vint pour fils unique :

XIV. ANTOINE DE RONNAY, I du nom, Seigneur & Patron de Ronnay & Fumeçon, Champceries, Saint-Julien-des-Rotours & Gimay, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Gentilhomme ordinaire de MONSIEUR, frere unique du Roi, Lieutenant de la compagnie de ses Gendarmes, & son Grand Ecuyer, fut Gouverneur d'Alençon; eut ordre de convoquer le ban & l'arriere-ban du bailliage de Caen, ayant été député à cet effet comme notable, suivant la commission du Maréchal de Matignon, du 12 Octobre 1567. Par un acte expédié devant le Bailli d'Alençon, en date du 30 Octobre 1568, il appert qu'il vaqua à l'appel des nobles, & noblement tenans dudit bailliage, en sa qualité de Commissaire député pour les ban & arriere-ban. Le Roi CHARLES IX adressa des lettres-patentes, données à Orléans le 3 Novembre de ladite année 1568, au Bailli d'Alençon, pour laisser le Sieur DE RONNAY exécuter ses ordres, en l'absence de M. de Matignon, à la suite desquelles est une lettre datée du 25 Janvier 1569, adressée audit DE RONNAY, Gouverneur & Commandant au bailliage d'Alençon, en l'absence de M. de Matignon. Il reçut ordre de ce Seigneur, le 18 Février suivant, pour assister à la montre de la convocation du ban & arriere-ban, & arrêta le rôle de la montre & revue des Gentilshommes restans pour faire le service dudit arriere-ban; enfin, sur sa requête, du 2 Décembre 1569, il obtint un acte expédié à Rouen, le 7 du même mois, par les Commissaires députés à tenir les Etats de Normandie, comme il avoit été délégué pour la noblesse du bailliage d'Alençon. Il avoit épousé, le 8 Juillet 1543, Demoiselle *Jacqueline de Moinet*, fille de *Jean de Moinet*, Chevalier, Seigneur du petit Médavy, Neaufle, proche Séez, Marchemaisons, Président à l'Echiquier d'Alençon, Maître des Requêtes de MONSIEUR, frere unique du Roi, & son Chancelier, Secrétaire ordinaire des Roi & Reine de Navarre, Duc & Duchesse d'Alençon; & de Dame *Marguerite de Caignou*, Dame du Meniroulet, Beaulandais, terre qui a été possédée par les Rois d'Angleterre,

Digitized by Google

& passa dans la maison de la Tour-Landy, & depuis dans celles de la Ronge & d'Arnal; ensuite aux d'Avaugour, Barons de Bretagne. Claude d'Avaugour la vendit à Guillaume de Caignou, Président à l'Echiquier d'Alençon, Chancelier des Roi & Reine de Navarre, Duc & Duchesse d'Alençon, pere de ladite Marguerite de Caignou, laquelle eut encore en dot les terres & seigneurie de Prez, en Assé-le-Boisne, proche Fresnay au Maine, & les fiefs du Val de Gourbes & de Durcet, dans la paroisse de Magny-le-Desert, avec la noble sergenterie de la Ferté-Macé. ANTOINE DE RONNAY eut de son mariage: — 1. & 2. JULIEN & JACQUES, Capitaines, tués à la bataille de Montcontour, en 1569; — 3. JEAN, qui suit; — 4. ANDRÉ, Capitaine d'infanterie, mort à Rouen, & inhumé en l'église de Sainte-Croix; — 5. LOUIS, aussi Capitaine d'infanterie, mort à Chartres, revenant d'un voyage de Guienne; — 6. THOMAS, aussi Capitaine d'infanterie, mort au voyage qu'il fit en Portugal; — 7. & 8. FRANÇOIS & PHILIPPE, Chanoines de la Cathédrale de Bayeux; — 9. & JEANNE DE RONNAY, mariée à *Martin de Pilois*, Chevalier, Seigneur de Pannon & de Champfleur, dont il y eut postérité.

XV. JEAN DE RONNAY, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seul héritier des biens de sa maison, servit avec distinction dans les armées de Sa Majesté, avec chevaux & armes, comme il appert des certificats du sieur de Renty, Commissaire député par le Roi pour les ban & arriere-ban du 26 Août 1587; & du sieur de Hertré, Commandant en ses armées, du 14 Septembre 1597. Par jugement des Commissaires délégués des Gens des trois états de Normandie, il eut commission, le 10 Décembre suivant, de pourvoir à la fourniture des vivres des gens de guerre. Il avoit épousé, par contrat du 30 Juillet 1587, Demoiselle *Jacqueline de Thiboult*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Grais, & de Dame *Guillemette de Thouars*. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, le Perron, le petit-Médavy, Launay, les Vaux, Saint-Julien-des-Rotours, Champceries, Fumeçon, Beaulandais, *le Meniroulet*, Durcet, le Val de Gourbes, & propriétaire de la sergenterie noble de la Ferté-Macé; Capitaine de cavalerie, & Chevalier de l'ordre du Roi; il fut blessé en commandant un détachement, & mourut en Allemagne. Il avoit épousé, le 15 Février 1624, Demoiselle *Marie de la Belliere*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Rochelle près Avranches, & de Dame *Catherine de Jourdain*, dont pour fille unique: CATHERINE DE RONNAY, morte sans alliance; — 2. THOMAS, Chanoine à la Cathédrale de Bayeux; — 3. PHILIPPE, Chevalier de l'ordre du Roi, Lieutenant-Colonel & Commandant au régiment de Harcourt, dragons, & aussi Capitaine des chasses de Sa Majesté. Il eut plusieurs commissions du Roi pour lever trois cens hommes de guerre, en 1620 & 1635; & obtint, le 3 Juillet 1639, un certificat de ses services. Il hérita des biens de CATHERINE DE RONNAY, sa niece; & épousa, le 15 Septembre 1642, Demoiselle *Claude de Martinau*, fille de *Martin de Martineau*, Conseiller du Roi en ses Conseils,

Digitized by Google

Chevalier, Baron de Thuré, & de Dame *Angélique-Gilles de Pigareau*, dont ſortit PHILIPPE-JOSEPH DE RONNAY, batiſé à l'égliſe de Champceries, le 12 Juillet 1643, mort jeune ſans avoir été marié; ſa mere épouſa en ſeconde noces, le Marquis *de Rabodanges*, auquel elle porta les terres de Fumeçon, Champceries, Saint-Julien-des-Rotours, qui lui furent abandonnées pour ſa dot & remplois; — 4. & 5. FRANÇOIS & JACQUES, Chanoines de la Cathédrale de Bayeux; le premier, Prieur de Barbiere, & Curé de Magny-le-Deſert, qui acheta les fief, terres & ſeigneurie de la Melliere, en la paroiſſe de Magny, relevant nuement & ſans moyen de Sa Majeſté, à cauſe de ſon domaine de Falaiſe; — 6. & ANTOINE DE RONNAY, qui ſuit;

XVI. ANTOINE DE RONNAY, II du nom, d'abord reçu Chevalier de Malte, qu'il quitta après avoir fait ſes caravannes, reſta ſeul héritier des biens de ſa maiſon, fut Chevalier de l'ordre du Roi; Vicomte d'Argentan, Maire de cette ville, & auſſi Vicomte d'Hyeſme & d'Ecouché; eut commiſſion de Sa Majeſté, en qualité de Capitaine, pour lever & commander une compagnie de cent hommes de guerre; & obtint un jugement de la Chambre ſouveraine, établie à Rouen, pour les droits des francs-fiefs contre les receveurs deſdits droits, attendu ſa qualité d'ancien noble, le 30 Août 1641; & il y fut maintenu, le 22 Avril 1667, lors de la derniere recherche. Il avoit épouſé, 1°. le 24 Janvier 1633, Demoiſelle *Marguerite d'Aveſgo*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Loyer & de Nonantel, & de Dame *Renée de Guilbert*; & 2°. *Gabrielle Droulin*, veuve de *Jean de Morcheſne*, Seigneur de la Belliere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 3. & JACQUELINE DE RONNAY, mariée, le 15 Janvier 1663, à *Nicolas de Dramard*, Seigneur de Chaſſin. Elle eut en dot les terres & ſeigneuries de Nonantel & de Saint-Loyer.

XVII. JACQUES DE RONNAY, Chevalier, Seigneur de Ronnay, épouſa 1°. Demoiſelle *Marie de Morcheſne*, Dame de la Belliere & de Francheville, fille dudit *Jean de Morcheſne*, Seigneur de la Belliere, & de Dame *Gabrielle Droulin*, ſeconde femme de ſon pere; & 2°. Demoiſelle *Anne de Leſcalle*, fille de *N.... de Leſcalle*, Seigneur de Longlée. Du premier lit vinrent: — 1. N.... DE RONNAY, mort ſans alliance au ſervice ſur mer; — 2. & 3. deux filles, la premiere, morte Religieuſe à l'abbaye d'Almeneſches d'Argentan; la ſeconde, morte Religieuſe à l'abbaye de Vignats; — 4. JACQUELINE, mariée à *Charles de Bernard*, Seigneur de la Roſiere; — 5. une fille morte ſans alliance; & du ſecond lit: — 6. & ANNE-MELAINE DE RONNAY, qui partagea avec JACQUELINE, ſa ſœur, la ſucceſſion de JACQUES, leur pere commun, & eut la terre de Ronnay, qu'elle porta en dot à *Jacques de Viel*, ſon mari, Seigneur de Raveton & de Montabar. Cette terre de Ronnay eſt revenue à *Charles de Bernard*, fils de *Charles*, & de JACQUELINE DE RONNAY; & *Jacqueline-Anne-Madeleine de Bernard*, fille unique & ſeule héritiere de *Charles de Bernard*, II du nom, l'a portée avec celle de

Digitized by Google

la Belliere, à *Louis*, Seigneur de Chambray, qui a vendu cette derniere terre à *Louis le Foreſtier*, Seigneur de Loiſiviere.

XVII. FRANÇOIS DE RONNAY, Chevalier, fils puîné d'ANTOINE II, & de *Marguerite d'Aveſgo*, ſa premiere femme, fut Seigneur du Meniroulet, Beaulandais, la Melliere, Val de Gourbes & Durcet; Capitaine-Commandant au régiment d'Anjou, infanterie; & épouſa, le 3 Juillet 1672, Demoiſelle *Eliſabeth de Guiry*, ſortie d'une branche cadette des Marquis *de Guiry*, au Vexin Normand, & fille de *Pierre de Guiry*, Chevalier Seigneur de Moineville, Marquemont, la Fye, Loriot, & de Dame *Louiſe de Vion*. Il en eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur du Val de Gourbes, Durcet, Lieutenant dans le régiment de Saint-Germain-Beaupré, infanterie, marié, le 6 Juillet 1714, à Demoiſelle *Eliſabeth de la Roque*, fille de *François de la Roque*, Chevalier, Seigneur du Neubourg, & de Dame *Eliſabeth de Meherent*, dont il n'y a point eu d'enfans; — 3. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de la Melliere, marié, le 18 Mars 1722, à Demoiſelle *Marie de Bernard*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Marigny, & de Dame *Marguerite de Bernard*, de laquelle il n'a point eu d'enfans; — 4. CATHERINE-RENÉE, mariée, le 9 Septembre 1700, à *Gaſpard le Cilleur*, Ecuyer, dont un garçon & une fille; — 5. & ELISABETH-JACQUELINE-CHARLOTTE DE RONNAY, mariée, le 28 Octobre 1714, à *Jean-François-Victor-Conſtantin de la Melliere*, Ecuyer, ſorti de la branche cadette des Seigneurs de Saint-Morice, dont pluſieurs enfans.

XVIII. ANTOINE DE RONNAY, III du nom, Chevalier, Seigneur de Meniroulet, Beaulandais & la Melliere, épouſa, le 23 Juillet 1701, Demoiſelle *Marie-Françoiſe-Renée de Jupilles*, fille de *Léonor*, Chevalier, Seigneur de Jupilles, d'Oiſſeau, Bretignolles, Montguerin, & de Dame *Marie de Monteſſon*, ſortie de la branche aînée des Comtes & Marquis *de Monteſſon*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. GUILLAUME-RENÉ-ANTOINE, qui ſuit; — 2. ROBERT-MARIE, mort âgé de 18 ans; — 3. JOACHIM, mort à 4 mois; — 4. JEAN-FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. ANTOINE, mort à 6 mois; — 6. THOMAS-LÉONARD, Curé de Changé près le Mans, enſuite Curé d'Auron proche Mayenne; — 7. & 8. ANTOINE & ALEXANDRE-EUTROPE, morts à 2 ans; — 9. ANTOINE, Curé de Lignieres-la-Doucelle, au pays du Maine; — 10. JOSEPH-ANTOINE, Religieux-Profès, en Janvier 1754, en l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, ordre de Cîteaux; — 11. ELISABETH LÉONORE, morte âgée de 2 ans; — 12. Autre ELISABETH-LÉONORE, décédée à 2 mois; — 13. MARIE-FRANÇOISE, morte ſans alliance, à 26 ans; — 14. ANNE-GABRIELLE, morte à 25 ans, auſſi ſans alliance; — 15. CATHERINE-RENÉE-LÉONORE, Religieuſe au Prieuré Royal de Saint-Antoine de Domfront; — 16. & 17. RENÉE & MARIE-FRANÇOISE DE RONNAY, mortes âgées de 3 ans.

XIX. GUILLAUME-RENÉ-ANTOINE DE RONNAY, chef des nom & armes de ſa maiſon, Chevalier, Seigneur de Meniroulet, Beaulandais, la Melliere, Val de Gourbes & Durcet, a épouſé, le 17 Septembre 1742, Demoiſelle

Digitized by Google

Demoiſelle *Marie-Suſanne d'Orglandes*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Briouſe, Colonel d'un régiment de ſon nom, & de Dame *Anne-Suſanne de Beauchamps*, dont : — 1. ANTOINE-GABRIEL-CAMILLE, né le 30 Août 1743, mort le 15 Mars 1748; — 2. GUILLAUME-THÉODOSE-CHARLES, né le 6 Décembre 1746, mort en Août 1747; — 3. JACQUES-ANTOINE, né le 24 Janvier 1748; — 4. ALEXANDRE-AUGUSTE, né le 15 Avril 1749; — 5. Un garçon, né le 18 Mai 1750, ondoyé, & mort le même jour; — 6. ANTOINE, né le 18 Juin 1754; — 7. FRANÇOIS-GUILLAUME-VICTOR, né le 9 Juin 1757, mort le 21 Février 1759; — 8. CHARLOTTE-SUSANNE, née le 20 Septembre 1744; — 9. CAMILLE-LOUISE-ANTOINETTE, née le 14 Janvier 1746, morte le 27 du même mois; — 10. MARIE-REINE, née le 19 Juin 1751, morte le 8 Novembre ſuivant; — 11. RENÉE-MARIE-FRANÇOISE, née le 15 Mars 1753; — 12. & SCOLASTIQUE-LIDIE DE RONNAY, née le 28 Septembre 1755.

XIX. JEAN-FRANÇOIS DE RONNAY, Chevalier, fils puîné d'ANTOINE, III du nom, & de *Marie-Françoiſe-Renée de Jupilles*; a épouſé, le 13 Avril 1750, Demoiſelle *Marie-Madeleine le Maire*, fille de *François le Maire*, Écuyer, & de Dame *Marie le Maire*, ſa couſine-germaine, dont : — 1. THOMAS-FRANÇOIS, né le 23 Mai 1752; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, né le 20 Novembre 1753; — 3. CLAUDE-RENÉ, né le 2 Septembre 1757; — 4. MARIE-FRANÇOISE, morte cinq jours après ſa naiſſance; — 5. MADELEINE-MARIE-VICTOIRE, née le 13 Juin 1755; — 6. ELISABETH-MARIE, née le 17 Septembre 1756; — 7. & THÉRESE-GENEVIEVE DE RONNAY, née le 18 Novembre 1758.

Les armes : *coupé de gueules & d'argent, chargé de trois loſanges, 2 en chef & 1 en pointe de l'un en l'autre.* Supports : *deux lions de carnation, affrontés, ayant la tête contournée, armés, lampaſſés & vilainés de gueules. Couronne de Marquis.* Pour cimier ou timbre : *un lion iſſant ſur le tout.* Deviſe : *ILLUMINAT VIRTUS.*

* ROUCY : ville de France en Champagne, qui a toujours porté le titre de comté, & a été une des ſept pairies de cette province. Elle a donné ſon nom à une maiſon des plus anciennes du royaume. Le comté de *Roucy* a paſſé par alliance dans celle *de la Rochefoucauld.*

L'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *tome VIII, page 861*, remonte la Généalogie des anciens Comtes de ROUCY, à

I. RENAUD, Comte de Reims, qui fit bâtir le château de Roucy, y ſoutint le ſiege mis par HUGUES *le Grand*, en 948; fortifia Mareuil-ſur-Marne; prit Châtillon, fit treve pour LOUIS *d'Outremer* avec HUGUES *le Grand*, en 949; rebâtit Mareuil, brûlé par les partiſans de HUGUES; fourragea le territoire de Vitry, & y fortifia Pontyon, en 952; reprit Roucy, qui avoit été ſurpris par Herbert III, Comte de Vermandois, lui enleva le fort de Montfelix, l'an 954; fut excommunié par Odelric, Archevêque de Reims, & tué dans une bataille, près Péronne, par Ray-

Digitized by Google

nier III, & Lambert I, Comte de Mons, en Hainaut, le 15 Mars 973. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims, comme porte son épitaphe, & avoit épouſé *Albrade de Lorraine*, fille de *Gilbert*, Duc de Lorraine, & de *Gerberge de Saxe*. Elle fut enterrée dans le chœur de l'abbaye de Saint-Remi de Reims. Leurs enfans furent — 1. GILBERT, qui ſuit; — 2. BRUNON, Evêque de Langres, mort le 31 Août 1015; — 3. ERMENTRUDE, premiere femme d'*Otte Guillaume*, Comte de Bourgogne; — 4. & une autre fille, femme de *Fromond*, II du nom, Comte de Sens & de Joigny, fils de *Richard*, dit *le Vieux*, Comte de Sens.

II. GILBERT, Comte de Reims & de Roucy, enterré à Saint-Remi de Reims, ſemble avoir eu pour femme une fille de la maiſon de Poitiers, dont : — 1. EBLES, qui ſuit; — 2. NETARD, Seigneur de Marle, pere d'ADE, femme d'*Enguerrand I*, Sire de Boves, de Coucy, &c. Comte d'Amiens, laquelle fut mere de *Thomas*, Seigneur de Coucy; — 3. YVETTE, épouſe de *Manaſſès*, Comte de Réthel, fils de *Manaſſès* I, & d'*Odélie*, ſa femme.

III. EBLES, I du nom, Comte de Reims & de Roucy, s'étant, ſelon Alberic, ſéparé de ſa femme *Béatrix de Hainaut*, fille de *Raynier*, V du nom, Comte de Hainaut, & d'*Havoiſe de France*, fille de HUGUES CAPET, donna le Comté de Reims à l'égliſe; tint l'archevêché depuis l'an 1023 juſqu'en l'an 1034; & ne laiſſa de ſon mariage que deux filles, ſavoir : — ALIX ou ALEIDE, Comteſſe de Roucy, femme d'*Hilduin*, IV du nom, Comte de Montdidier, rapporté ci-aprés au degré quatre, à l'article des Comtes de Montdidier, qui, depuis ce mariage, ont pris le nom de Comtes de Roucy; — & AVOYE DE ROUCY, femme de *Geoffroi*, Seigneur de Florines & de Rumigny; la maiſon duquel finit en la perſonne d'*Iſabelle*, Dame de Rumigny & de Florines, mariée, en 1270, à *Thibaut II*, Duc de Lorraine.

COMTES de MONTDIDIER, *enſuite COMTES de* ROUCY.

I. HILDUIN, I du nom, Comte de Montdidier, d'Arcies & de Ramera, vivoit vers l'an 948, ſuivant les chartes de l'abbaye de Monſtier-Ramey; & du Bouchet le fait fils d'*Hilduin*, Comte de Ponthieu. On lui donne pour femme *Heliſſend*, dont il eut : — HILDUIN, qui ſuit; — & MANASSÈS, Evêque de Troyes, mort vers l'an 993, ſelon Claude Robert.

II. HILDUIN, II du nom, Comte de Montdidier, d'Arcies & de Rameru, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Azo, Abbé de Monſtier-en-Der, qui y mourut en 992. Il avoit épouſé l'héritiere du Comté de Dammartin, & en eut : HILDUIN, qui ſuit; & MANASSÈS, Comte de Dammartin-en-Goelle, en 1030, tige des anciens Comtes de Dammartin, rapportés au *tome VIII*, de l'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *page 402*.

III. HILDUIN, III du nom, Comte de Montdidier, d'Arcies & de Rameru, en 1030, eut de ſa femme, nommée *Leſſeline*, HILDUIN,

Digitized by Google

qui ſuit ; — & ELISABETH, mariée 1°. à *Bouchard*, Comte de Corbeil, II du nom ; & 2°. à *Gui*, Comte de Rochefort, en Yveline, Sénéchal de France, dont elle fut la ſeconde femme.

IV. HILDUIN, IV du nom, Comte de Montdidier, d'Arcies & de Rameru, auſſi Comte de Roucy, par ſa femme *ALIX*, Comteſſe de Roucy, fille *d'EBLES*, I du nom, Comte de Reims & de Roucy, & de *Béatrix de Hainaut*, eſt mentionné dans l'acte de couronnement du Roi PHILIPPE I, & dans un titre de Marmoutier, de l'an 1060, où il eſt dit que lui, ſa femme, EBLES, ANDRÉ & HUGUES, leurs enfans, donnerent à Saint-Martin de Marmoutier le monaſtere qui avoit été bâti à Roucy, avec ſes dépendances. Il mourut vers l'an 1063, & ſa poſtérité prit le ſurnom DE ROUCY. Leurs enfans furent : — 1. EBLES, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, marié 1°. à *Alix*, & 2°. à *Guandelmodie*, nommée avec lui dans le Cartulaire de Marmoutier. Il eut du premier lit : — HUGUES, Seigneur de Rameru, mort ſans poſtérité ; — EBLES, Evêque de Châlons, mort en 1126 ; — ALIX, Dame de Rameru, femme d'*Erard I*, Comte de Brienne, fille de *Gautier*, I du nom, Comte de Brienne, & d'*Euſtache*, Comteſſe de Bar-ſur-Seine ; — & une autre fille, de laquelle ſont ſortis les Seigneurs de Pleurre, d'Arcies, de Montmirail & de Montréal, ſuivant Alberic, dans ſa chronique de l'an 1110 ; & du ſecond lit : OLIVIER DE ROUCY, mort ſans poſtérité ; — 3. HUGUES, mentionné avec ſes freres dans le Cartulaire de Marmoutier. Il peut avoir eu pour enfans : — MACAIRE, dont nous allons parler ; GUI, Chanoine de Reims, en 1137 ; & ALBERIC DE ROUCY, Vicomte de Mareuil, duquel ſortit JEAN DE ROUCY, Vicomte de Mareuil, pere d'ELISABETH, Vicomteſſe de Mareuil, femme, en premieres noces, de *Robert*, Seigneur de Montaigu en Laonois, & en ſecondes, de ROBERT-GUISCARD, Comte de Roucy, comme on le verra au ſeptieme degré.

MACAIRE DE ROUCY, Seigneur du Bois, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GAUTIER, Seigneur du Bois, nommé dans des chartes de l'abbaye de Vaucler, des années 1141 & 1156, marié à *Ermengarde*, qui fut mere de GERVAIS DE ROUCY, & aïeule de GAUTIER DE ROUCY, mentionné dans une charte de l'abbaye de Val-le-Roi, de l'an 1218 ; — 2. GERARD, rappellé dans une charte de l'an 1156 ; — 3. GUILLAUME, Clerc ; — 4. ROGER, nommé dans une charte de Vaucler, de l'an 1163 ; — 5. GUILLAUME ; — 6. ADAM, — 7. & ALEXIS, marié à *Eyrine*, & mentionné dans une charte de Vaucler.

Outre EBLES, ANDRÉ & HUGUES DE ROUCY, dont la poſtérité des deux derniers eſt éteinte ; HILDUIN, IV du nom, & ALIX, Comteſſe de Roucy, ſon épouſe, eurent encore : — 4. FÉLICIE ou FÉLICITÉ, femme de SANCHE-RAMIRE, Roi d'Aragon, morte le 24 Avril 1086 ; — 5. BÉATRIX, mariée à *Geoffroi II*, Seigneur de Mortagne au Perche ; — 6. MARGUERITE, mariée à *Hugues*, I du nom, Comte de Clermont en Beauvoiſis ; — 7. ERMENTRUDE, femme de *Thibaut*, Comte de Renel ; — 8. ADE, mariée 1°. à *Geoffroi*, Seigneur de Guiſe ; 2°. à

Digitized by Google

Gautier, Seigneur d'Uaſt ; & 3°. à *Thierri*, Seigneur d'Aveſne, avec lequel elle fit bâtir, dans ſes terres, le monaſtere de Leſciis, où elle fut enterrée ; — 9. ADELLE, femme d'*Arnoul*, Comte de Chiny ; — 10. & ALIX, mariée à *Foulques*, Seigneur de Vir en Bourgogne, & de Serres-ſur-Saone, dont : *Barthelemi de Vir*, Evêque de Laon en 1113.

V. EBLES, II du nom, Comte de Roucy, du chef de ſa mere, traita avec les Papes Alexandre II & Grégoire VII, pour la conquête de l'Eſpagne, où il paſſa avec une armée, & mourut vers l'an 1110. Il avoit épouſé *Sibille*, fille de *Robert Guichard*, Duc de la Pouille, laquelle vivoit en 1090. De ce mariage vinrent : — 1. GUICHARD, mentionné dans la chronique de Saint-Vincent de Laon, & dans l'hiſtoire de LOUIS *le Gros*, par l'Abbé Suger ; — 2. HUGUES, qui ſuit ; — 3. EBLES, pere d'un autre EBLES DE ROUCY, de qui THOMAS, ſon couſin, & PÉTRONILLE, tenoient moitié de la dîme de Roucy ; — 4. MANASSÈS, qui eut deux enfans : ſavoir, THOMAS, qui donna, en 1157, à Marmoutier, la moitié de la dîme de Roucy. Il peut avoir été pere de GUILLAUME DE ROUCY, qui donna vingt ſols de rente à Marmoutier ſur la taille de Châlons-ſur-Veſle ; — & PÉTRONILLE, femme de *Raoul*, Comte de Vieille-Ville ; elle céda au monaſtere de Marmoutier ſa part des dîmes de Roucy, en 1157 ; — 5. ERMENGARDE, mariée à *Gervais*, Seigneur de Baſoches, mentionné dans la charte de Marmoutier, de l'an 1157 ; — 6. MAMILIE, femme 1°. de *Hugues du Puiſet*, Comte de Japhe ; & 2°. d'*Albert de Namur*, fils puîné d'*Albert*, III du nom, Comte de Namur, & d'*Ide* ou *Relinde de Saxe* ; — 7. & AGNÈS, femme d'*Anceau*, Seigneur de Ribemont.

VI. HUGUES, ſurnommé *Cholet*, Comte de Roucy, fondateur de l'abbaye de Val-le-Roi, en 1147, & du prieuré d'Evernicourt, en 1154, mourut vers l'an 1160. Il avoit épouſé 1°. *Aveline* ; & 2°. *Richilde*, fille de *Fréderic*, Duc de Souabe, & d'*Agnès*, fille de HENRI, IV du nom, Empereur, enterré à Evernicourt. Du premier lit il eut : — ADE, femme de *Gaucher*, II du nom, Seigneur de Châtillon, fils de *Henri I*, & d'*Ermengarde de Monjay* ; & du ſecond : — 1. ROBERT-GUISCARD, qui ſuit ; — 2. EBLES, mentionné, avec ſes freres & ſœurs, dans une charte de l'an 1147 ; — 3. GUILLAUME, Religieux à Marmoutier ; — 4. HUGUES, tige des Seigneurs du Bois & de Manre, rapportés ci-après ; — 5. AVOYE ; — 6. CLÉMENCE, mariée 1°. à *Renaud*, Seigneur de Roſoy en Thiérache, & 2°. à *Guermond de Châtillon*, Seigneur de Savigny ; — 7. SARA, *dite* AGNÈS, femme de *Gui*, Seigneur de Soupy ; — 8. & 9. SIBILLE & AGNÈS DE ROUCY.

VII. ROBERT GUISCARD, Comte de Roucy, confirma, avec ſa femme, du conſentement de ſes enfans, RAOUL, JEAN & EBLES, les donations faites par HUGUES, Comte de Roucy, ſon pere, à l'abbaye de Vaucler ; accorda exemption en terres ès années 1164, 1168 ; ratifia, en 1161 & 1168, les dons faits aux Religieux de Val-le-Roi, par ſon pere ; approuva, en 1178, la donation faite au Chapitre de Laon, par *Baudouin de Maiſy*, de ce qu'il poſſédoit à Glane ; eſt nommé dans

Digitized by Google

deux chartes de l'abbaye de Saint-Thierry, des années 1159 & 1160; & mourut en 1180. Il avoit épouſé ELISABETH DE ROUCY, Vicomteſſe de Mareuil, veuve de *Robert*, Seigneur de Montaigu en Laonois, & fille de JEAN DE ROUCY, Vicomte de Mareuil, Seigneur de Neufchatel-ſur-Aiſne; elle eſt nommée dans des actes de 1178 & 1180, & donna à l'abbaye de Val-le-Roi ce qui lui appartenoit ès Moulins d'Aiſne, près Evernicourt, en l'an 1202. Ses enfans furent: — 1. RAOUL, Comte de Roucy, qui confirma à l'égliſe de Saint-Martin de Laon, ce que HUGUES, ſon aïeul, lui avoit cédé; fit don d'une ſomme, à prendre ſur Neufchatel, pour l'entretien des lampes à Val-le-Roi, en 1186; mourut en 1196, ſans enfans de *Meliſende de Coucy*, ſa femme, fille de *Raoul*, Sire de Coucy, & d'*Agnès de Hainaut*, dite *la Boiteuſe*; — 2. JEAN, Comte de Roucy après ſon frere, qui fit pluſieurs donations à l'abbaye de Vaucler, du conſentement de *Henri*, ſon frere, en 1190, &c. & mourut en 1200, ſans poſtérité de *Béatrix*, ſa femme, fille de *Gautier*, Seigneur de Vignory, laquelle ſe remaria en 1203, à *Enguerrand*, Sire de Coucy. Mais JEAN, Comte de Roucy, eut pour fils naturel JEAN, bâtard de ROUCY, auquel il donna la ſeigneurie de Proiſeux, dépendante de la ſeigneurie de Neufchatel-ſur-Aiſne; — 3. EBLES, Chanoine de Reims, nommé dans une charte de 1180; — 4. GUISCARD, mort ſans avoir été marié; — 5. HENRI, mentionné dans pluſieurs chartes, mort en 1196; — 6. EUSTACHE, femme de *Robert*, Seigneur de Pierrepont, dont la poſtérité eſt rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, *tome VIII*, *page 885 & ſuiv.*, ſous le nom de Seigneurs de Pierrepont, Comtes de Roucy; — 7. BÉATRIX, nommée dans une charte de l'an 1180; — 8. & une autre fille.

SEIGNEURS du BOIS *&* MANRE.

VII. HUGUES DE ROUCY, Seigneur de Thony & du Bois, quatrieme fils de HUGUES, ſurnommé *Cholet*, Comte de Roucy, & de *Richilde de Soabe*, ſa ſeconde femme, eſt mentionné dans pluſieurs chartes de l'abbaye de Vaucler, des années 1141, 1150 & 1156. D'*Eve de Courlandon*, ſa femme, il laiſſa: — EBLES, qui ſuit; — & BEAUDOUIN DE ROUCY.

VIII. EBLES, Seigneur de Thony & du Bois, obtint une charte en faveur de ſes ſujets de la Ville-aux-Bois, l'an 1193; & JEAN I, Comte de Roucy, la confirma la même année. Il prit, comme ſon pere, le nom de du Bois, que ſa poſtérité conſerva juſqu'en 1484, qu'elle reprit ſolemnellement celui DE ROUCY au ſacre du Roi CHARLES VIII. De ſon mariage avec *Elvis*, il eut:

IX. HENRI DU BOIS, Seigneur de Thony & du Bois, qui fit le voyage de la Paleſtine avec SAINT-LOUIS, en 1249, & eut d'*Ermenſon*, ſon épouſe:

X. JEAN, Seigneur du Bois & de Thony, Chevalier, mort en 1294. Il avoit épouſé *Alix*, Dame *de Germaine*, laquelle obtint, en 1285, une nouvelle charte du Roi PHILIPPE III, ſurnommé *le Hardi*, pour

Digitized by Google

ſes habitans du Bois. Elle eſt mentionnée au dénombrement que HENRI, ſon fils, qui ſuit, donna en 1317, & eut encore une fille, nommée MARGUERITE, femme de *Gaucher*, Seigneur de Nanteuil-la-Foſſe.

XI. HENRI, II du nom, Seigneur du Bois, Thony, & de la Ville-aux-Bois, donna ſon dénombrement pour cette terre à JEAN, Vicomte de Roucy, ès années 1317, 1340, & eut pour fils :

XII. EDOUARD DU BOIS, Seigneur de Manre & de Termes, qui aliéna les terres de Thony & de la Ville-aux-Bois. Il laiſſa de *Marguerite de Roye*, dite *Hangard*, ſon épouſe, Dame de Manre, vivante en 1385.

XIII. JOSSE, Seigneur du Bois, de Termes & de Manre, qui vivoit en 1403. Il avoit épouſé *Phanette* ou *Etiennette de Suilly*, fille de *Guillaume de Suilly*, Seigneur de Vouillon & de Saint-Août, & d'*Iſabelle de Marigny*, dont :

XIV. ANTOINE DU BOIS, Seigneur de Manre & de Termes, qui rendit hommage à Jean Juvenel-des-Urſins, Archevêque de Reims, en 1446, pour la terre de Manre, & au Roi, de celle de Termes, & de ce qu'il tenoit de Sainte-Menehould à Preuilly, le 25 Juillet 1454. Il obtint du Bailli de Sainte-Menehould, le 19 Mai 1479, main-levée de la ſaiſie des terres d'Argies & de Malpertuis, faite ſur ſa femme, *Jeanne de Chenery*, fille de *Jean*, Seigneur de Chenery, Chambellan du Roi LOUIS XI, laquelle étant veuve, donna procuration à ſon fils aîné GUILLAUME, qui ſuit, le 18 Mai 1482, pour faire hommage de ſes terres. Ses autres enfans furent : — FRANÇOIS, mort en 1496 ; — CLAUDE, femme de *Gobert de Grandpré* ; — & JACQUELINE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Reims.

XV. GUILLAUME DU BOIS, Seigneur de Manre, d'Argies & Poſſeſſe, fait Chevalier à Reims, par le Roi CHARLES VIII, le 30 Mai 1484, jour de ſon ſacre, reprit le même jour le nom DE ROUCY, qui lui fut confirmé par jugement des Rois d'armes de France, Montjoye & Champagne, le 11 Janvier 1485. Il fut Seigneur de Manre, de Termes, de Luitre, d'Argies, de Valmont & Maupertuis ; eſt qualifié GUILLAUME DE ROUCY, dit DU BOIS, & Chevalier, dans un hommage qu'il reçut le 7 Janvier 1501 ; & avoit épouſé *Jeanne-Marie d'Apremont*, fille d'*Edouard d'Apremont*, Seigneur de Buſancy, Prince d'Ambliſe, & de *Béatrix de Haraucourt*, dont : — 1. JEAN DE ROUCY, Seigneur d'Argies & de Valmont, en 1544, marié à *Marguerite des Armoiſes*, mere de NICOLAS, mort jeune, & de JEANNE, Dame de Poſſeſſe, mariée à *Antoine* (ou *Robert*, ſelon le P. Anſelme) *d'Averhoult*, Seigneur de la Lobe, Chevalier de l'ordre du Roi, — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. ANNE, femme *d'Adrien de Raſſe*, Seigneur de Poſſeſſe, en 1539 ; — 4. & une fille, Abbeſſe de Poulangy.

XVI. NICOLAS DE ROUCY, Seigneur de Manre, Termes & d'Argies, dont il fit hommage à l'archevêché de Reims, le 28 Septembre 1502, épouſa *Barbe de Salazar*, fille de *Lancelot de Salazar*, Seigneur de Marcilly-ſur-Seine, & de *Louiſe de Courcillon*. Etant veuve, elle obtint, le 21 Décembre 1539, des lettres royaux contre ANNE DE

Digitized by Google

ROUCY, ſa belle-ſœur. Ses enfans furent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur de Rup, & Doyen de Saint-Maxe de Bar; — 3. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en 1544, dont la ſucceſſion fut partagée le 28 Avril 1587; — 4. BON DE ROUCY, Seigneur de Termes & de Vaudun, reçu Chevalier de Malte, le 5 Mars 1549, ordre qu'il quitta depuis, & mourut avant 1592. Il avoit épouſé 1°. *Hélene d'Apremont*, fille de *Jean d'Apremont*, Seigneur de Vendy, & de *Jeanne de Suigny*, & 2°. *Marie de Barizy*, laquelle ſe remaria, le 15 Janvier 1592, à *Onufrin de Sons*, Seigneur de Pommery; elle prit une troiſieme alliance avec *Jean d'Averhoult*, Seigneur de Liry. Il eut du premier lit : JACOB, dont nous allons parler, & JEAN, mentionné après ſon frere. — JACOB DE ROUCY, Seigneur de Vaudun, vivoit en 1607, & eut de *Rachel de Barizy*, ſon épouſe, fille *de Regnaud*, Seigneur de Barizy, de Villers & de Chiny, & de *Françoiſe de Miremont*, JUDITH DE ROUCY, mariée à *Gédéon*, Seigneur de Saint-Juſt, dont une fille; — JEAN, ſecond fils de BON DE ROUCY, & d'*Hélene d'Apremont*, ſa premiere femme, épouſa *Louiſe de Mouçon*, & en eut : DANIEL DE ROUCY, Seigneur de Termes, marié à *Anne de Saint-Juſt*, & mort avant 1640, que ſa veuve étoit remariée à *Samuel le Tirant*, Seigneur de Villers; & une fille, nommée MADELEINE; — 5. ANTOINETTE, femme de *Jean de la Perſonne*, Seigneur de Duiſy, & Vicomte d'Acy; — 6. JACQUELINE, mariée à *Claude de Florainville*, Seigneur de Faims & de Couſance, Bailli de Bat; — 7. & CLAUDE DE ROUCY, Abbeſſe de Poulangy.

XVII. NICOLAS DE ROUCY, II du nom, Seigneur de Manre, en fit hommage, comme héritier de ſon pere, à l'Archevêque de Reims, le 14 Avril 1539. Il étoit alors homme d'armes des ordonnances du Roi, dans la compagnie du Duc de Guiſe, & Guidon de celle du Duc de Bouillon, en 1550. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mars 1544, *Louiſe Toignel*, dite *d'Eſpenſe*, fille de *Claude Toignel*, Seigneur d'Eſpenſe, & d'*Yolande Juvenel-des-Urſins*. Elle ſe remaria, en 1554, à *Antoine des Marins*, Seigneur de Montgenouſt, & eut de ſon premier lit : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Baron de Termes, Meſtre-de-Camp d'infanterie, marié à *Louiſe de Montberon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Louiſe de Maillart-de-Gruyeres*, dont deux filles, ſavoir : ESTHER DE ROUCY, femme de *Pierre de May-de-Savary*, Seigneur d'Aulnay-aux-Planches, en Champagne, & du Refuge, en Picardie, Maître-d'Hôtel du Roi HENRI IV, & Maréchal-des-logis des Chevaux-légers de ſa Garde; — & JUDITH, mariée à *Jacques le Febvre-de-Maurepas*, Seigneur de Champ-Aubert, Gouverneur de Roye; — 3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Chaſtel, qui n'a formé que deux degrés, & s'eſt éteinte dans les enfans d'AFRICAIN DE ROUCY, Baron de Termes, Seigneur d'Apremont; — 4. & 5. LOUIS & JEAN, mineurs en 1576; — 6. LOUISE, Abbeſſe de Poulangy; — 7. MADELEINE, femme, en 1576, de *René de Saint-Vincent*, Seigneur d'Aunoy & de Vertuzey; — 8. & SUSANNE DE ROUCY, alors mineure.

Digitized by Google

XVIII. CLAUDE DE ROUCY, Seigneur de Manre & de Vieux, en partie, fit hommage, après la mort de ſon pere, de la terre de Manre, à l'Archevêque de Reims, le 8 Novembre 1564. Il étoit homme d'armes de la compagnie du Duc de Bouillon, en 1568, & étoit mort en 1583. Il avoit épouſé 1°. *Edmée des Marins*, fille d'*Antoine des Marins*, Seigneur de Montgenouſt, & d'*Anne de Baleine-Courtavant*, morte le 21 Août 1580; & 2°. *Philippe de Joyeuſe*, fille de *Foucaut*, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*. Il eut du premier lit: — 1. JOSIAS, qui ſuit; — 2. SALOMON, né le 10 Février 1571, Seigneur de Soiſy-aux-Bois, en 1595, puis de Vieux, marié à *Jacqueline de Merbrick*, fille de *Balthaſard de Merbrick*, Seigneur de Cheveuge, & de *Jeanne d'Ambly*, dont: — SUSANNE DE ROUCY, femme de *Jacques du Bellay*, Seigneur de Chevigny, en 1618; — & GUILLEMETTE, mariée à *Louis d'Aguiſy*, Seigneur de Chavange; — 3. PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de Villette, Chalendry, &c. rapportée ci-après; — 4. ABEL, vivant en 1583, mort ſans hoirs; — 5. JACOB, qui vivoit en 1597; — 6. & BARBE DE ROUCY, femme, en 1583, de *N.... de Bohan*, Seigneur de Montigny.

XIX. JOSIAS DE ROUCY, Seigneur de Manre, Chevalier, mineur en 1583, fut Capitaine au régiment de Chaſtel, infanterie, & fit un échange des biens de ſon pere, le premier Août 1597, avec CHARLES DE ROUCY, ſon oncle. Il épouſa, par contrat du 26 Janvier 1591, *Suſanne de Conflans*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Remy, & de *Françoiſe de Boulard*. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ANTOINE, mort Chevalier de Malte; — 3. CHRISTOPHE, Seigneur de Marvaux, mort au ſiege de Treves, en 1634, étant Capitaine au régiment de Nattancourt. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1625, *Jeanne de Conſtant*, fille de *Jean de Conſtant*, Seigneur de Trieres, & de *Suſanne des Marins*, dont: — AFRICAIN DE ROUCY, tué aux guerres de Paris, étant volontaire au régiment de Grandpré; — & ANNE, femme de PHILIBERT DE ROUCY, ſon couſin, auquel elle porta la terre de Marvaux; — 4. SALOMON DE ROUCY, (*) Seigneur de Vieux & de Vriſy, Gouverneur du fort de l'Aiguillon, Capitaine au *régiment de la* Bergerie, puis dans celui de Sy, en Hollande, marié, 1°. par contrat du 28 Mars 1629, à *Henriette de Scannevelle*, fille de *Charles de Scannevelle*, Seigneur de Coucy, & de *Suſanne de Sons*; & 2°. le 14 Aout 1650, à *Nicole de Tige*, veuve de *Denis de Saulx*, Seigneur de Clairefontaine, & fille de *Jean*, Seigneur de Tige. Du premier lit ſortirent un garçon & deux filles, ſavoir: — JEAN DE ROUCY, tué, ſervant à Arras ſous le Maréchal de Schulemberg, le 5 Août 1654; — SUSANNE, mariée, le 18 Avril 1653, à *Nicolas de Saulx*, Seigneur de Balay; — & MARIE,

(*) Suivant un Manuſcrit qui nous a été envoyé, ce SALOMON DE ROUCY eſt fils de PAUL DE ROUCY, tige de la branche des Seigneurs de Villette. Nous ne ſavons lequel croire ou du *P. Anſelme*, ou de l'auteur du Mémoire. C'eſt à la branche des Seigneurs de Villette, qui ſubſiſte, à nous éclaircir ſur cette filiation.

épouſe

Digitized by Google

épouſe, du 10 Avril 1652; de *Jean de Beffroy*, Seigneur de Sauſſeuil; — 5. & CATHERINE DE ROUCY, Religieuſe à Bar-ſur-Seine.

XX. CHARLES DE ROUCY, Seigneur de Manre, partagea avec ſes freres, la ſucceſſion de ſon pere, le 11 Juin 1621, & fut tué, en 1632, au ſiege de Moyenvic, étant Capitaine au régiment de Nettancourt. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Septembre 1615, *Anne de Merbrick*, fille de *François de Merbrick*, Seigneur de Cheveuge, & de *Françoiſe de Doncourt*, ſelon le P. *Anſelme*, ou *d'Aucourt*, ſuivant d'autres. Etant veuve, elle eut la tutelle de ſes enfans, ſavoir; — 1. SALOMON, qui ſuit; — 2. PHILIBERT, rapporté avant ſon aîné; — 3. JACQUES, Enſeigne de la Meſtre-de-Camp du régiment de Vendi, tué au ſiege de Lerida; — 4. & ANNE DE ROUCY, morte ſans alliance;

PHILIBERT DE ROUCY, Seigneur de Marvaux, épouſa, 1°. le 4 Mars 1640, *Anne de Tige*, fille d'*Africain*, & d'*Anne d'Eltouf de Pradines*; 2°. le 9 Février 1656, ANNE DE ROUCY, ſa couſine, fille de CHRISTOPHE DE ROUCY, Seigneur de Marvaux, & de *Jeanne de Conſtant*; & 3°. le 27 Avril 1657, *Anne de Saint-Quentin*, fille de *Jean de Saint-Quentin*, & de *Charlotte de Fontaine*. Il eut du premier lit: — MARIE DE ROUCY, mariée, le 7 Mars 1667, à *Charles d'Aguiſy*, Seigneur de Hagnicourt; — & CATHERINE; du ſecond lit: — JEAN-FRÉDERIC; & du troiſieme: — CHARLES DE ROUCY.

XXI. SALOMON DE ROUCY, Seigneur de Manre, mineur, & ſous la tutelle de ſa mere, en 1632, fit hommage à l'Archevêque de Reims, pour la terre de Manre, le 3 Mars 1673, & l'avoit fait au Duc de Réthelois, le 17 Janvier 1667, pour les ſeigneuries de Givry & de Loiſy. Il avoit alors la garde noble de ſon fils aîné, & fut ſucceſſivement Enſeigne & Lieutenant aux régimens de Nettancourt, Montdejeu, Saint-Remy, d'Etpenſe & de Vatimont. Il avoit épouſé, 1°. le 7 Novembre 1642, *Marie d'Ets*, fille de *Henri d'Ets*, ſeigneur de Givry, de Loiſy & d'Ardeuil, & de *Madeleine de Beſchefer*, Dame de Condé-ſur-Aiſne; & 2°. *Guillemette-Elizabeth d'Aguiſy*, fille de *Louis d'Aguiſy*, ſeigneur de Charange, & de GUILLEMETTE DE ROUCY. Du premier lit, il eut: — JEAN-HENRI, qui ſuit; & du ſecond: — CLAUDE DE ROUCY.

XXII. JEAN-HENRI DE ROUCY, Seigneur de Manre & de Chevieres, Capitaine de cavalerie dans les régimens de la Rabliere & de Bartillac, épouſa, par contrat du 10 Février 1681, *Charlotte-Françoiſe de Sugny*, fille de *Louis*, ſeigneur & Vicomte *de Sugny*, premier Capitaine & Major du régiment de la Valette, & d'*Anne de Grimbert*, dont: — 1. SALOMON-HENRI, qui ſuit; — 2. JULES, mort Religieux de Sainte Genevieve, en 1750; — 3. Et JEANNE-FRANÇOISE DE ROUCY, née & batiſée le 27 Octobre 1687, en la paroiſſe de Saint Martin de Chevieres, dioceſe de Reims, laquelle fut préſentée pour Saint Cyr en 1697; elle y eſt morte Religieuſe le 14 Mai 1727, ſuivant un certificat de cette maiſon, daté du 28 Février 1752. Il atteſte auſſi que les preuves de l'origine de JEANNE-FRANÇOISE DE ROUCY, en remontant juſqu'à HUGUES CHOLET, y ont été faites, & ſont conſervées en original dans le dépôt de cette maiſon.

Digitized by Google

XXIII. SALOMON-HENRI DE ROUCY, Seigneur de Manre, marié, 1°. à *Madeleine Friſon*, par acte de célébration de mariage, du 20 Décembre 1708. Il rendit foi & hommage de ſa terre de Manre à l'Archevêque de Reims, le 12 Octobre 1715. De ce premier mariage vinrent : — 1. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit : — 2. HENRI, mort au ſervice du Roi, le 22 Avril 1742; 3. — LOUIS, mort également au ſervice le premier Mai 1742; — 4. NICOLE, mariée à *Charles-Albert de Fuſchambert*, Comte de Money, vivant; — 5. ANNE-HENRIETTE, fille auſſi vivante. Il avoit épouſé, 2°. *Anne-Henriette de Givry*, de laquelle il eut : — 6. Et ARMAND DE ROUCY, mort jeune (acte du tutelle de ces enfans, du 20 Novembre 1717).

XXIV. JACQUES-ANTOINE DE ROUCY, Seigneur de Manre, &c. marié à *Marie-Pétronille-Françoiſe-Iſabelle de Faſſier*, par contrat du 2 Mars 1742, dont : — 1. JEAN-BATISTE-HENRI-MARIE, Vicaire-Général d'Evreux; — 2. JACQUES-HENRI-SALOMON-JOSEPH, qui ſuit; — 3. ANNE-CHARLOTTE-HENRIETTE, mariée le.... à *N.... de Buzancy-de-Pavant*, Seigneur de la Croix-aux-Bois en Champagne, veuve & vivante en 1786, — 4. & CATHERINE-HENRIETTE-CHARLOTTE DE ROUCY, Religieuſe à Juvigny.

XXV. JACQUES-HENRI-SALOMOM-JOSEPH, Comte de Roucy, Seigneur de Manre, &c. né le 19 Janvier 1747, a fait ſes preuves devant M. d'Hozier, pour entrer Page du Roi, le 28 Avril 1761, aujourd'hui Colonel au régiment de la Reine, cavalerie, marié, par contrat du 27 Mai 1784, paſſé devant Perier, Notaire à Paris, à Demoiſelle *Marie-Perine de Scépeaux*, fille de *Joſeph-Pierre-Henri*, Marquis de Scépeaux, & de Demoiſelle *Gelin*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLETTE, CHALENDRY, &c.

XIX. PAUL DE ROUCY, Seigneur de Villette, troiſieme fils de CLAUDE, Seigneur de Manre, & d'*Edmée des Marins*, obtint des lettres en Chancellerie, le 11 Juillet 1643, comme Seigneur de Vieux & de Manre en Champagne, des grandes & petites Ayvelles, d'Eſclaires & de Chalendry. Il fut Capitaine d'infanterie au régiment de Chaſtel, & avoit épouſé, par contrat du 5 Mars 1596, *Guillemette d'Ambly*, fille de *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy, Gouverneur de Donchery, Bailli du Soiſſonnois, & de *Diane des Ayvelles*, ſa premiere femme. Elle étoit veuve en 1654, & ſes enfans furent : — 1. PHILIPPE-FOUCAUT, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, étant tué Capitaine au régiment de Vaubecourt; — 3. CLAUDE, Enſeigne dans la compagnie de ſon frere, tué au ſiege de Donchery, en 1642; — 4. FRANÇOIS, dont on va parler ci-après; — 5. JACQUELINE, veuve, en 1658, d'*Enguerrand de Barat*, Seigneur d'Olignon; — 6. & ANTOINETTE DE ROUCY, mariée, le 21 Août 1640, à *Thomas de Chartogne*, Seigneur de Neufviſy.

FRANÇOIS DE ROUCY, Seigneur de Villette, Maréchal-des-Camps &

Digitized by Google

armées du Roi, & Lieutenant au gouvernement de Montmédy, épouſa *Suſanne de Merbrick*, fille de *François de Merbrick*, Seigneur de Cheveuge, & de *Catherine des Marins*, dont : — 1. N.... DE ROUCY, tué, étant Capitaine de carabiniers ; — 2. LOUIS, Lieutenant de carabiniers, tué au combat de Sillery ; — 3. INNOCENTE, femme de *N....*, Seigneur de Holle, Lieutenant de cavalerie ; — 4. & ANNE DE ROUCY, mariée à *N....* Seigneur d'Invarville & de Saint-Aubin.

XX. PHILIPPE-FOUCAUT DE ROUCY, Seigneur de Manre, des Ayvelles, &c. épouſa, par contrat du 11 Juillet 1638, *Anne-Sibille de Pouilly*, fille de *Henri de Pouilly*, Seigneur d'Inor, & d'*Eſther d'Eſtiver*, dont il étoit veuf en 1687. Ses enfans furent : — 1. SAMUEL-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-CLAUDE, rapporté après ſon aîné ; — 3. PAUL, qui ſervit en qualité de Volontaire en Hongrie ; — 4. ANTOINETTE, femme, en 1693, de *François des Guiots*, Seigneur de Remering, Betting, &c. — 5. SUSANNE, fille majeure en 1693 ; — 6. & ANNE DE ROUCY, mariée 1°. à *Jean-Philippe de Vigneulles-du-Sart*, Seigneur de Vintrange, & 2°. à *Jean d'Aguiſy*, Seigneur de Rume.

XXI. SAMUEL-FRANÇOIS DE ROUCY, Seigneur de Chalendry, d'Eſclaires & des Ayvelles, Lieutenant d'infanterie au régiment d'Artois, en 1681 & 1693, puis Capitaine au régiment de Limoſin, fit hommage au Duc Mazarin, le 27 Août 1715, d'un ſixieme des terres & ſeigneuries des Ayvelles, d'Eſclaires & de Chalendry. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1696, *Madeleine de Saulx-de-Balay*, fille de *Nicolas de Saulx*, Seigneur de Vriſy & de Balay, & de *SUSANNE DE ROUCY*, dont : — NICOLAS DE ROUCY, qui a été Page d'Eliſabeth-Charlotte, Palatine, Ducheſſe d'Orléans ; — & CLAUDE-CHARLOTTE, née le 15 Août 1707, préſentée pour Saint-Cyr, en 1717.

XXI. JEAN-CLAUDE DE ROUCY, Seigneur des Ayvelles, ſecond fils de PHILIPPE-FOUCAUT, & d'*Anne-Sibille de Pouilly*, partagea avec ſes freres & ſœurs la ſucceſſion de leur pere, le 14 Février 1693, & mourut en 1706. Il avoit épouſé, en 1681, *Marguerite de Vigneulles*, fille de *Jacques-Claude*, Seigneur de Vintrange, & d'*Anne-Sibille de Gantz*. Elle eſt décédée le 4 Octobre 1734, laiſſant pour enfans : — 1. FRANÇOIS-ERNEST, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS DE ROUCY, marié, en 1734, à *N.... Forget-de-Barſt* ; — 3. ANNE, (aînée de ſes freres) mariée, en 1703, à *Pierre-Joſeph de Bainville*, Seigneur de Berry ; — 4. & CHARLOTTE DE ROUCY, femme de *Joſeph de Vaux*, Chambellan du Duc de Deuxponts.

XXII. FRANÇOIS-ERNEST DE ROUCY, Seigneur de Vintrange, a épouſé 1°. *Suſanne-Marguerite de Scannevelle* ; & 2°., le premier Juin 1734, *Marie de Greiche*, fille de *Paul*, Seigneur de Moncheux, Charmois & Hagnéville, & de *Marie de Landrian*, de laquelle il a des enfans.

Les armes des anciens Comtes DE ROUCY étoient : *d'or, au lion d'azur.*

Digitized by Google

Les dernieres branches ſubſtituées, par alliance, au nom DE ROUCY; dont quelques-unes on fait ſouche en Lorraine, où elles ſubſiſtent encore, dit un Mémoire fourni, ont fait preuve de leur ancienne nobleſſe, au mois de Novembre 1670, devant M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. Suivant cette production, qui ſe trouve dans le Nobiliaire de cette province, *in-folio*, *tome II*, leurs armes ſont: *de gueules*, *au chou d'or.*

ROUVROY-SAINT-SIMON, maiſon originaire du Vermandois, qui a toutes les marques d'ancienneté & d'illuſtration. Son origine a été reconnue en Allemagne & en France pour deſcendre en ligne directe de Charlemagne: car dans les lettres-patentes d'érection de la terre de Saint-Simon en duché & pairie, LOUIS XIII la reconnut deſcendre en ligne directe des Comtes de Vermandois, leſquels étoient deſcendus de Charlemagne.

OLIVIER DE ROUVROY, Chevalier, vivant en 1060, ſous Henri I. JEAN DE ROUVROY, Chevalier Banneret, ſuivit PHILIPPE-AUGUSTE à la conquête de la Normandie ſur le Roi Jean d'Angleterre, en 1202, & quatre de ſes deſcendans furent Vice-Rois de Navarre.

RENAUD DE ROUVROY, Gouverneur du royaume de Navarre en 1277. ALPHONSE DE ROUVROY, Sénéchal de Beaucaire en 1296, & auſſi Gouverneur du royaume de Navarre en 1297. GUILLAUME DE ROUVROY, qualifié Chevalier Banneret de la baillie du Vermandois dans une quittance de ſes gages, qu'il donna en 1302. NICOLAS & GILLES DE ROUVROY, qui vivoient dans le même tems. JEAN, Seigneur de Rouvroy, &c. qui céda au Chapitre de Saint-Quentin la Juſtice de ſes terres, & ſe retira en 1315, au royaume de Naples, auprès du Roi Robert; & GUY DE ROUVROY, mort en 1316, & enterré à Saint-Quentin, où ſa tombe a été trouvée dans la caſemate du boulevard de la Reine, auprès duquel étoit l'Egliſe de tous les Saints, où il avoit été enterré, & l'hôtel de *Saint-Simon* ruiné par les retranchemens de cette ville, ſous *Charles IX*, *ſont rapportés* ſeulement par ordre de date dans l'hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, *tome IV*, *page* 395. Voyez l'hiſtoire du Vermandois par Louis Grault Colliette, *tome I*, *page* 65 *& ſuiv.*; l'hiſtoire du duché de Valois, par Carlier, *tome III*, *page* 379, *art.* X. Ces deux auteurs ont cherché à diſcuter, & ont prouvé les points les plus intéreſſans de cette généalogie, d'Huneré, du Tillet, Dubouchet, la Morliere, Dupuy, Tailleforeſt, le Pere l'Abbé, Sainte-Marthe, le Pere Anſelme, dans lequel la généalogie de cette maiſon y commence, par filiation ſuivie, à MATTHIEU DE ROUVROY, qui ſuit.

I. MATTHIEU DE ROUVROY, dit *le Borgne*, Grand-Arbalêtrier de France, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, Saint-Juſt, &c. en Beauvoiſis, qui, ſelon Froiſſard, ſervoit au ſiege de Lille, ſous le Comte d'Alençon, en 1339, & fut fait priſonnier par les Anglois au voyage que le Duc de Normandie fit en Hainaut en 1340. Il étoit mort vers l'an 1370. Il avoit épouſé *Marguerite de Saint-Simon*, ſa couſine, fille aînée de *Jacques*, Seigneur

Digitized by Google

de Saint-Simon, & d'*Agnès de Campreney*, & sœur de *Jacques II*, Seigneur de Saint-Simon, Maréchal-de-Camp, Colonel du Régiment de Navarre, Gouverneur de Senlis, & Chevalier des ordres du Roi, après la mort duquel elle devint Dame de la terre de Saint-Simon. Cette maison est extraite du sang impérial de Charlemagne par les Comtes de Vermandois, & Rois d'Italie (comme nous l'avons dit plus haut). Elle eut encore pour son partage la moitié de la terre de Gavre, en Cambresis, & la moitié de celles de Coudun. De leur mariage vinrent : — 1. JEAN qui suit; — 2. MARGUERITE, femme de *Jean de Humieres*; — 3. & MARIE DE ROUVROY, Religieuse à Poissy, & ensuite Abbesse de Fervaques.

II. JEAN DE ROUVROY, dit *le Borgne*, Seigneur de Saint-Simon, & de plusieurs autres terres, rendit aveu de celle de Saint-Simon, en 1370, à l'Abbé de Saint-Bertin; servit à la bataille de Crecy en 1346, à celle de Poitiers en 1356, à la reprise d'Abbeville & de Saint-Valery en Ponthieu; fit hommage, le 24 Décembre 1382, pour la terre du Quesnoy, & ne vivoit plus en 1392. Il avoit épousé *Jeanne de Bruyeres*, dite *de Montigny*, en Artois, veuve en 1392. Ses enfans furent : — 1. MATTHIEU, qui suit; — 2. GUILLAUME, dit *le Galois*, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. C'est de lui qu'Allard & Imhoff font descendre les Seigneurs de ROUVROY-DU-PUY, sans en donner de preuves. Voyez l'article précédent. Les Mercures de France des mois de Juin 1740, & Juin 1744, ont adopté cette erreur. — 3. JACQUES, qualifié Chevalier, qui vivoit en 1392; — 4. PIERRE, aussi qualifié Chevalier dans un registre du trésor de 1400, — 5. & JEAN DE ROUVROY, Chevalier Banneret, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

III. MATTHIEU DE ROUVROY, II du nom, dit *le Borgne*, comme son pere & son aïeul, Seigneur de Saint-Simon, &c. rendit aveu de cette terre, le 26 Avril 1383, à l'Abbé de Saint-Bertin, vendit les terres du Plessis, Saint-Just & de Coivrel, à Arnaud de Corbie, Chancelier de France, le 29 Avril 1389, & fut tué, avec son frere, à la bataille d'Azincourt. Il avoit épousé *Jeanne de Haverskerque*, dite *de Wicque*, Dame de Rasse, fille & héritiere de *Pierre*, Seigneur de Rasse, & de *Jeanne de Lalain*. Elle fut l'une des Dames de la Cour que le Roi nomma pour conduire les Seigneurs qui combattirent au tournois fait le 3 Mai 1389, pour la chevalerie du Roi de Sicile & du Comte du Maine, son frere. De ce mariage vinrent : 1. — GAUCHER, qui suit; — 2. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Rasse, rapportée ci-après; — 3. JEANNE, Chanoinesse de Sainte-Aldegonde de Maubeuge; 4. — ISABEAU, mariée 1° le 3 Octobre 1417, à *Jean de Braque*, Chevalier, & 2°. à *Aubert*, Seigneur de Sorel, Bailli & Capitaine de Chauny; — 5. PERONNE DE ROUVROY, femme de *Pierre d'Ouinville*, Chevalier.

IV. GAUCHER DE ROUVROY, Seigneur de Saint-Simon, &c. élevé auprès de Jean, Duc de Bourgogne, fut fait son Chambellan, & aussi du Roi CHARLES VI; servit ce Roi en ses guerres contre les Anglois, se signala à la journée de Mons en Vimeu, en 1421, où il étoit à la suite

Digitized by Google

de Philippe, Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti, qu'il quitta en 1424; donna, en 1448, ſon aveu de la terre de Saint-Simon à l'Abbé de Saint-Bertin; teſta à Saint-Quentin le 5 Janvier 1458, mourut peu après, & fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fondée, & fait bâtir en l'égliſe des Cordeliers de Saint-Quentin. Il avoit épouſé, 1°. en 1416, *Jeanne de Waurin*, fille de *Robert*, Seigneur de Waurin, Chambellan du Duc de Bourgogne, morte en 1421, & 2°.; le 8 Juin 1422, *Marie de Sarrebruche*, veuve de *Jean de Hangeſt*, Seigneur de Genlis, Capitaine de Chauny, fille d'*Amé de Sarrebruche*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Châteauvilain*, & ſœur de *Robert de Sarrebruche*, Seigneur de Commercy. Du premier lit il eut: — 1. ANTOINE DE ROUVROY, dit *de Saint-Simon*, qui fut un des tenants au tournois de Dijon avec l'héritier de la maiſon de Cleves, au rapport d'Olivier de la Marche. Il vendit ſes terres de Raſſe, de Bray, de Raimbaucourt, de Berſée & d'Orchies à *Gilles de Saint-Simon*, ſon oncle; fonda un hôpital dans la ville de Raſſe, & une chapelle dans le château, ce que ſon pere confirma le 16 Avril 1450; & ſe fit Cordelier à Beſançon; & du ſecond lit: — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. AUBERT, Abbé de Saint-Satur, Prieur de Villeſelve, Chanoine & Tréſorier de l'égliſe cathédrale de Noyon, Conſeiller-Clerc au Parlement, mort en 1458; — 4. ISABEAU, femme de *Jean d'Aunoy*, dit *le Galois*, Seigneur, en partie, de Gouſſainville, de Louvres, d'Orville, près Roye, & de Villeron, fils aîné de *Charles d'Aunoy*, & de *Jacqueline Paillart*, Dame, en partie, de Gouſſainville; — 5. JEANNE, ſurnommée *la Belle Blanche*, laquelle fut une des douze Dames & Demoiſelles à haquenées, ornées de draps d'or, qui accompagnerent la Ducheſſe de Bourgogne, en 1442, à ſon entrée dans la ville de Beſançon, pour y recevoir l'Empereur Fréderic. Elle épouſa enſuite *Jean*, Seigneur de Berghes, ſur l'Eſcaut; — 6. MARGUERITE, Chanoineſſe de Mons, en 1431, puis mariée à *Jean du Moulin*, Seigneur de Fontenay en Brie, & de Meſſy; — 7. & JACQUELINE DE ROUVROY, mariée 1°. à *Jean d'Inchy*, Seigneur de Baugy & de Marquais; & 2°. à *Philippe*, Seigneur de Sombrin.

GAUCHER DE ROUVROY eut encore pour fils naturel MATTHIEU, qui fut légitimé au mois de Juillet 1450.

V. JEAN DE ROUVROY, II du nom, Seigneur de Saint-Simon, &c. Chambellan du Roi, ſe trouva à la bataille de Mont-Lhéry, le 15 Juillet 1465, où il tenoit le parti de LOUIS XI, ſe jeta dans Amiens avec ſa compagnie d'ordonnance, en 1471, lorſque cette place fut aſſiégée par le Duc de Bourgogne, où, pendant le ſiege, il ſoutint un combat ſingulier contre Baudouin de Lannoy, un des principaux Seigneurs de la Cour du Duc de Bourgogne, ſuivant Olivier de la Marche. Il traita, en 1482, avec le chapitre de Saint-Quentin, touchant un fief qui en relevoit; mourut à Amiens le 6 Novembre 1492, fut inhumé à la Chartreuſe de Noyon comme un des principaux bienfaiteurs de ce monaſtere; & avoit épouſé *Jeanne de la Trémoille*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Crequy*. Elle mourut à Amiens le 23 Juillet 1500, & fut enterrée auprès

Digitized by Google

de ſon mari; leurs enfans furent : = 1. LOUIS, qui ſuit, & prit le nom de Saint-Simon; — 2. JEAN, Prieur de Villeſelve, Chanoine de Noyon, Conſeiller-Clerc au Parlement, qui aſſiſta au contrat de mariage du Seigneur de Sandricourt, ſon neveu, avec *Louiſe de Montmorency*, en 1521; — 3. PIERRE, mort jeune; — 4. SUSANNE, Religieuſe en l'abbaye de Saint-Remi, en 1520; — 5. & FRANÇOISE DE ROUVROY, femme de *Louis de Hedouville*, Seigneur de Sandricourt. Elle fut une des Dames d'honneur de la Reine Anne de Bretagne, & avec ſon mari, elle fit la dépenſe & les honneurs du célebre tournois du pas d'armes de Sandricourt, commencé le 16 Septembre 1493. En 1498, elle acheta une grande maiſon dans la ville d'Amiens, où elle fit bâtir un couvent de Minimes, dont elle eſt reconnue pour fondatrice; & donna, par ſon teſtament de l'an 1507, à *Jean de Saint-Simon*, ſon neveu, la terre de Sandricourt, dont elle s'étoit rendue adjudicataire après la mort de ſon mari, ſans enfans.

VI. LOUIS, Seigneur de Saint-Simon, du Pont-Avenne, de Flavy-le-Martel, &c. qualifié Ecuyer d'écurie du Roi, ſuivit, en 1494, le Roi CHARLES VIII, dans ſon expédition d'Italie; combattit à la journée de Fornoue; obtint l'établiſſement d'une foire dans le lieu de Saint-Simon, en 1498; & avoit épouſé *Yolande de Rochebaron*, fille de *Gerard*, Seigneur du Lignon, & de *Michelle de Mouchy*. Elle fut choiſie par la Reine Anne de Bretagne, pour être Dame d'honneur de Renée de France, ſa ſeconde fille, qu'elle ſuivit en Italie lorſqu'elle épouſa le Duc de Ferrare. Elle étoit auprès d'elle quand elle fit ſon teſtament, en 1531, & ne mourut qu'en 1544. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Sandricourt, auteur de cette branche rapportée ci-après; — 3. PHILIPPE, Protonotaire du Saint-Siege, Aumônier du Roi, Abbé de Genlis, Doyen de Saint-Quentin, tuteur de ſes neveux, & bienfaiteur des Cordeliers de Saint-Quentin, qui fut employé par le Roi en pluſieurs négociations importantes; 4. — CHARLES, Abbé de Saint-Sauve de Montreuil, & Prieur de Quercy; — 5. & CLAUDE, morte ſans avoir été mariée, en 1528.

VII. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Simon, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut reçu Chevalier du Saint-Sépulcre. De retour, il ſervit le Roi dans ſes guerres, & commandoit dans Saint-Quentin & aux environs, en 1521. Les grandes dépenſes qu'il avoit faites, & qu'il faiſoit au ſervice du Roi, l'obligerent de vendre pluſieurs de ſes terres, entr'autres, le 28 Juillet 1528, le Vicomté de Ham, que la Ducheſſe de Vendôme retira, & réunit à ſa ſeigneurie. Il rendit, le premier Mai 1529, aveu de ſon Vicomté de Claſtres; étoit Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1531; commanda, en 1543, une partie des troupes qui ſecoururent la ville de Landrecie, aſſiégée par l'Empereur; & mourut en 1545. Il avoit épouſé 1°. *Madeleine de Refuge*, fille de *Gui*, Ecuyer-Tranchant du Roi, & de *Jeanne de May*, & 2°. *Françoiſe de Blecourt*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Blécourt, &c. & d'*Antoinette du Bois*. Elle ſe remaria au Seigneur *de Montbleru*, auquel elle ſurvéquit ſans avoir eu

Digitized by Google

d'enfans, & se fit adjuger la terre de Montbleru, laquelle, après sa mort, resta à son fils. Du premier lit sortirent : — 1. MICHEL, Seigneur de Saint-Simon, &c. qui fut Guidon de la compagnie d'ordonnance du Duc de Nevers; se trouva à la journée de Saint-Quentin, en 1557, & mourut sans avoir été marié, en 1560; — 2. RENÉE, mariée à *N.... de Gerbez*, Maître d'Hôtel du Roi; — 3. JEANNE, Co-adjutrice de l'abbaye de Biache; & du second lit il eut : — 4. TITUS DE ROUVROY, qui suit.

VIII. TITUS, Seigneur de Saint-Simon, du Pont-Avenne, &c. succéda à son frere aîné dans toutes ses terres en 1560, en fit la foi & hommage, & donna ses aveux en 1561 & 1562, fut fait Chevalier de l'ordre de Saint-Michel par Charles IX, & Gentilhomme de sa Chambre, se trouva à la bataille de Senlis le 17 Mai 1589, commandant une compagnie de Chevaux-Légers, servit le Roi HENRI IV dans toutes ses guerres, & mourut en 1609. Il avoit épousé 1°. *Antoinette de Montmorency*, veuve de Florent, Seigneur de Sorel, & fille de *Gabriel de Montmorency*, Seigneur de Bours, & de *Michelle de Bayencourt*, dont il n'eut qu'une fille, nommée ANTOINETE DE SAINT-SIMON; & 2°. *Françoise d'Averhoult*, fille de *Jean*, Seigneur de la Lobbe, & de *Françoise de Verrieres*. De ce second mariage vinrent : — 1. ISAAC, qui suit; — 2. LOUIS, qui servit contre ceux de la religion P. R. en 1622, & au Siege de la Rochelle, & mourut *vers l'an 1638*, sans enfans de son épouse *Michelle Bouchard*, fille de *Jean*, Seigneur d'Hercourt & Ravenel, & de *Jeanne du Plessis-Biache*; — 3. CHARLES, tige des Seigneurs de Montbleru, rapportés ci-après; — 4. & FRANÇOISE DE ROUVROY, mariée, en 1620, à *Antoine*, Seigneur du Mesnil.

IX. ISAAC, Seigneur de Saint-Simon, d'Arten, &c. Vicomte de Clastres, Châtelain de Falvy-sur-Somme, Baron de Benais, puis Vicomte de Vaux-sur-Meulan & de Vaugaillard, commença de porter les armes dès 1594, & s'attacha au Maréchal de Biron. Il servit si dignement au siege d'Amiens en 1597, qu'il mérita une pension du Roi. Après la mort de son pere, il rendit la foi & hommage de ses terres en 1610, leva, en 1616, une compagnie de deux cens hommes d'infanterie, avec laquelle il se jeta dans Saint-Quentin, qu'il maintint contre les efforts du Maréchal d'Ancre; servit devant la Rochelle, lorsqu'elle fut investie en 1622, & fut envoyé, en 1625, en la Valteline, auprès du Marquis de Cœuvres, Général de l'armée du Roi, où il commanda un corps de troupes, avec lesquelles il s'empara du château du Val-de-Coldere. Après la réduction de la Rochelle, il eut, en 1629, le commandement de quatre cens fantassins, qu'il fit passer les Alpes, pour se joindre à l'armée du Roi; fut ensuite pourvu, en 1631, du gouvernement de Saverne, Phaltzbourg & d'autres places en Alsace. Il céda, par échange, le 15 Janvier 1635, à CLAUDE DE SAINT-SIMON, son cousin, les terres de Saint-Simon & du Pont-Avenne, la vicomté de Clastre & la baronnie de Benais, que le Roi LOUIS XIII unit avec quelques autres, & érigea en duché-pairie en 1635, & obtint en contre-échange le comté de Vaux-sur-Meulan & Vaugaillard, où il mourut au mois d'Août 1643. Il avoit épousé, en 1611, *Marie d'Amerval*, fille

Digitized by Google

fille de *Nicolas d'Amerval*, Seigneur de Liancourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Bailli de Chauny, & d'*Anne Gouffier de Crevecœur*, dont : — 1. CHARLES, mort à l'âge de 15 ans; — 2. CLAUDE, qui ſuit; 3. 4. 5. & 6. MADELEINE, LOUISE, ANGELIQUE & GABRIELLE, Religieuſes; — 7. CHARLOTTE, Religieuſe aux Annonciades des Dix-Vertus, en la ville de Roye, d'où elle ſe fit transférer en l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, morte le 26 Janvier 1672, âgée de 55 ans; — 8. & ANNE DE SAINT-SIMON, mariée, par contrat du 12 Juillet 1643, à *Charles-François Gouffier*, ſon couſin, Marquis de Crevecœur & d'Engoutſen, fils puîne d'*Henri-Marc-Alphonſe-Vincent Goffier*, & d'*Anne de Moucky-Montcavrel*. Etant reſtée veuve ſans enfans, elle ſe retira dans un couvent, où elle mourut le 17 Septembre 1681.

X. CLAUDE DE SAINT-SIMON, Seigneur de Vaux, près Meulan, Châtelain de Fulvy-ſur-Somme, de Dame-Marie, &c. né en 1626, & mourut le 28 Novembre 1709, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé *Henriette le Clerc de Leſſeville*, fille d'*Antoine le Clerc*, Seigneur de Leſſeville, &c. Maître des Comptes, & de *Claude Boucher*. Elle mourut le 10 Décembre 1698, âgée de 70 ans, ayant eu : — 1. NICOLAS, Seigneur de Vaux, près Meulan, appellé *le Comte de Saint-Simon*, Lieutenant de Cavalerie au régiment Dauphin, mort le 24 Février 1710, qui de *Marie le Boſſu*, qu'il avoit épouſée le 9 Septembre 1690, fille de *François le Boſſu*, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marie Boulet*, a laiſſé une fille unique, nommée MARIE-HENRIETTE DE SAINT-SIMON, née en 1691, Dame de Vaux, morte. Elle avoit épouſé, le 31 Mai 1710, Gui-Michel Billard-de-Lauriere, Seigneur de Charenton, près Paris, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil, mort Doyen le premier Septembre 1755, âgé de 75 ans; — 2. TITUS-EUSTACHE, qui ſuit; — 3. & CATHERINE DE SAINT-SIMON, Religieuſe à Meulan.

XI. TITUS-EUSTACHE DE SAINT-SIMON, Seigneur de Falvy-ſur-Somme, & de Jambville, né à Paris le 22 Juillet 1654, Capitaine au régiment des Gardes-Françoiſes, ſervit en Flandres & en Allemagne; fut envoyé, en 1704, par le Maréchal de Villeroi, pour s'emparer de la ville d'Orneberg; fut fait Brigadier d'infanterie le 26 Octobre de la même année; commanda l'infanterie qui fut laiſſée dans la ville de Lille en 1708; & mourut le premier Septembre 1712, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé, le 17 Mars 1689, *Claire-Eugénie de Hauterive*, fille de *Guillaume*, Baron de Villeſecq & de Sauſan, Maréchal-de-Camp, décédée le 31 Juillet 1725; dont : — 1. TITUS-BERNARD, Lieutenant au régiment des Gardes-Françoiſes, puis Colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, mort à 24 ans, ſans alliance; — 2. CLAUDE DE SAINT-SIMON, né le 8 Septembre 1694, chef des nom & armes de la maiſon de ROUVROY DE SAINT-SIMON, Chevalier de Malte en 1727, Capitaine de Galere en 1733, Grand-Croix ou Bailli en Juin 1734, Général des Galeres en 1735, & Ambaſſadeur de la religion auprès du Roi des Deux-Siciles, qui a fait ſon entrée à Palerme le 26 Juillet de la même

Digitized by Google

année, & a rendu hommage à ce Prince pour l'Iſle de Malte. Il a été Commandeur des commanderies de Saint-Etienne de Renneville en Normandie, de la Romagne en Champagne, d'Oiſemont près Abbeville en Picardie, & de Boncourt, Ambaſſadeur extraordinaire de la religion à la Cour de France, & eſt mort à Paris le 2 Mars 1777; — 3. Autre CLAUDE, né le 20 Septembre 1695, pourvu le 20 Janvier 1716, de l'abbaye de Jumiege, nommé le 22 Juillet 1731, à l'évêché de Noyon, ſacré dans l'égliſe du noviciat des Jacobins, le 15 Juin 1732, par l'Archevêque de Rouen, aſſiſté des Evêques de Bayeux & d'Uzès, reçu au Parlement en qualité de Pair de France, le 12 Janvier 1733, transféré le premier Septembre de la même année à l'évêché de Metz, mort le 29 Février 1760; — 4. ALEXANDRE, né le 25 Décembre 1696, mort jeune; — 5. HENRI, dit *le Marquis de Saint-Simon* après le décès de ſon frere aîné, né le 17 Septembre 1703, Colonel du régiment de Saint-Simon, infanterie, le 15 Mars 1718, qui fut un des Seigneurs François invités par le Roi d'Eſpagne à ſervir de témoin à la ſignature du contrat de mariage du Roi LOUIS XV avec l'Infante d'Eſpagne. Il a été fait Brigadier des armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp à celle du 18 Octobre de la même année; & eſt mort à Montpellier le 18 Janvier 1739. Il avoit épouſé en 1735, étant pour lors en Italie, où il ſervoit, *Blanche-Louiſe Zaccaria*, d'une famille diſtinguée de la ville de Cremone, veuve de *Gaetan*, Marquis de Botta, l'un des décurions ou chefs de la nobleſſe de Cremone, dont un fils du premier lit; & de ſon ſecond, — BLANCHE-MARIE-ELISABETH DE SAINT-SIMON, née le 15 Février 1737, mariée au Comte *de Saint-Simon Sandricourt*, comme il ſera dit à ſa branche; — 6. MARIE-ELISABETH, née le 10 Mars 1698, mariée le 30 Juin 1722, à *Gui-Claude-Roland de Laval-Montmorency*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Philippeville, fils aîné de *Gabriel*, dit le *Comte de Laval*, & de *Renée-Barbe de la Forterie*; — 7. MARIE-MADELEINE, née le 7 Août 1699, Religieuſe à Haute-Bruyeres, ordre de Fontevrault, au mois de Juin 1730, & *pourvue par* Sa Majeſté, la même année, de l'abbaye de *Saint-Julien du Pré*, au Mans, vivante en 1786; — 8. CLAIRE-ANNE, ou FRANÇOISE-ELISABETH, née le 29 Août 1702, mariée à *N.... de la Richardie*, Gentilhomme d'Auvergne, morte à Iſſoire le 4 Mai 1764, dont des garçons & des filles; — 9. & ELISABETH, née au mois de Décembre 1709, morte.

SEIGNEURS de MONTBLERU.

IX. CHARLES DE SAINT-SIMON-DE-MONTBLERU, fils puîné de TITUS, & de *Françoiſe d'Averhoult*, ſa ſeconde femme; d'abord Capitaine au régiment de Vaubecourt, puis Colonel de celui de Navarre; ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, & notamment à la priſe de Corbie, en 1636; à la bataille de Thionville, le 7 Juin 1639, où il fut tué à la tête du régiment de Navarre. Il avoit épouſé *Louiſe de Prunelé*, fille unique & héritiere de *René de Prunelé*, Seigneur de la Porte, &

Digitized by Google

de *Marie de Riolle*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & LOUIS, dit *le Comte de Saint-Simon*, Seigneur du Burguet, Meſtre-de-Camp d'un régiment de cavalerie, Brigadier des armées du Roi, Bailli & Gouverneur de Chauny, tué à la bataille de Nervinde, le 19 Juillet 1693, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 20 Août 1671, avec *Marguerite-Claire de Bonnieres-Souatres*, morte le 18 Octobre 1672.

X. CLAUDE DE SAINT-SIMON, Seigneur de Montbleru-de-Ferlingen, du Buſquet, &c. ſervit dès ſa jeuneſſe, fut long-tems Major au régiment d'Artois, eut un bras emporté à la tranchée du ſiege de Heſdin, en 1639 ; fut enſuite Lieutenant-de-Roi à Blaye, où il mourut. Il avoit épouſé *Françoiſe Blondel-de-Joigny*, fille de *Charles Blondel-de-Joigny*, Marquis de Bellebrune, Maître-d'Hôtel du Roi, & ſon Lieutenant au Gouvernement de Blaye ; dont : — 1. LOUIS-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-CLAUDE, dit *le Jeune*, Capitaine de vaiſſeau en 1708, mort en 1711 ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, femme d'*Armand de Melun-Maupertuis*, Gouverneur des Châteaux de Saint-Louis, de Sainte-Croix de Bordeaux ; — 4. & FRANÇOISE-MARIE DE SAINT-SIMON, morte Religieuſe à l'abbaye de Puy-Berland.

XI. LOUIS-CLAUDE DE SAINT-SIMON, Seigneur de Montbleru, &c. Capitaine au régiment de la Motte-Houdancourt, cavalerie, fut obligé de quitter le ſervice à cauſe de ſes bleſſures, en 1708, mort au château de Villexavier en Saintonge, le 10 Juillet 1754. Il avoit épouſé, en 1713, *Jeanne Souchet-des-Douſſets*, fille de *N.... Souchet*, Seigneur des Douſſets, & de *Madeleine Giraud-du-Bois-de-Charente*, dont :

XII. LOUIS-GABRIEL, Marquis de Saint-Simon-Montbleru, ci-devant Capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Simon, marié le 17 Novembre 1738, à *Marguerite-Catherine-Jacquette Pineau*, fille de *Jacques Pineau*, Seigneur de Viennay, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & ſœur de *Jacques Pineau*, Seigneur de Lucé au Maine, Intendant d'Alſace. Elle eſt morte au château de la Faye, près Barbezieux, le 23 Avril 1754, laiſſant : — 1. CLAUDE-ANNE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-CHARLES, rapporté après ſon frere ; — 3. CLAUDE, Baron de Saint-Simon, Meſtre-de-Camp en ſecond du régiment de Royal-Auvergne ; — 4. JEANNE-JACQUETTE, Comteſſe d'Hervilly, née en Janvier 1741, morte ſans enfans ; — 5. CLAUDINE, Religieuſe à l'abbaye de Saint-Julien-des-Prés au Mans ; — 6. LOUISE-VICTOIRE DE SAINT-SIMON, à qui le Roi a accordé un brevet de Dame ſous la dénomination de Marquiſe de Saint-Simon, & pluſieurs autres enfans morts jeunes.

XIII. CLAUDE-ANNE, Marquis de Saint-Simon, né le 16 Mars 1743, Grand-d'Eſpagne de la premiere claſſe, Maréchal-des-Camps & armées du Roi, Commandeur de l'ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur des ville & citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, Seigneur de la baronnie de la Faye, des châtellenie de Villexavier, &c. &c. De ſon mariage, avec *Louiſe-Thomas de Pange*, ſont ſortis : — 1. LOUIS-JACQUES-PHILIPPE-HYPOLITE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-JULES, mort

Digitized by Google

agé de trois mois ; — 3. & FRANÇOISE-REGIS-MARIE-JOSEPHINE-BALBINE DE SAINT-SIMON, née le 27 Avril 1777.

XIV. LOUIS-JACQUES-PHILIPPE-HYPOLITE DE SAINT-SIMON, né le 26 Mars 1774.

XIII. LOUIS-CHARLES, Vicomte de Saint-Simon, second fils de LOUIS-GABRIEL, Marquis de Saint-Simon, & de *Marguerite Catherine-Jacquette Pineau*, Capitaine de cavalerie, Seigneur des Douſſets. De ſon mariage, avec *N.... de Saint-Simon-Sandricourt*, eſt né :

XIV. LOUIS-VICTOR DE SAINT-SIMON.

SEIGNEURS ET MARQUIS DE SANDRICOURT.

VII. Cette branche, qui porte : *écartelé au 1, échiqueté d'or & d'azur ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or ; au 2 de la Trémoille, briſé d'une fleur-de-lis d'or ſur la pointe du chevron ; au 3. de Montmorency ; au 4. de Crequy, & ſur le tout, de* ROUVROY, *qui eſt de ſable à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules*, a pour auteur JEAN DE SAINT-SIMON, ſecond fils de LOUIS, & d'*Yolande de Rochebaron*, qui eut en partage de la ſucceſſion de ſon pere, le 28 Juin 1520, les terres de Flavi-le-Martel, de Serviennois, &c., & de FRANÇOISE DE SAINT-SIMON, ſa tante, celles de Sandricourt, Saint-Lubin, Hédouville, Courdimanche, Outrevoiſin, Hamecourt, Salincourt & Sevefortaine. Il fut premier Pannetier de la Reine Eléonore d'Autriche, ſeconde femme du Roi FRANÇOIS I ; il fit ſon teſtament le 4 Août 1542, & ne mourut qu'après 1550. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Décembre 1521, *Louiſe de Montmorency*, fille de *Roland de Montmorency*, Baron de Foſſeux, & de *Louiſe d'Ongemont*. Elle vivoit fort âgée en 1570. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, mort en Ecoſſe ſans avoir été marié ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. GASPARD, Seigneur de Saint-Lubin, Aumônier du Roi, Prieur de Mortemer, qui eut d'*Eliſabeth Rouillet*, une fille naturelle nommée CARITE DE ROUVROY, *légitimée* au mois de Janvier 1602 ; — 4. LOUIS, rapporté après ſon frere aîné ; — 5. JEAN, Seigneur d'Hedouville, &c. Capitaine de l'Iſle-Adam, chef de la Vénerie du Duc d'Alençon, Guidon d'une compagnie de quatre-vingt lances ſous le Duc de Nevers. Il avoit épouſé, par diſpenſe, le 5 Novembre 1576, *Genevieve de Montmorency*, veuve de *Gilles de Pellevé*, Seigneur de Rebais, fille de *Claude de Montmorency*, Seigneur de Foſſeux, & d'*Anne d'Aumont*, dont — CHARLOTTE DE SAINT-SIMON, Dame d'Hedouville, mariée à *Charles de Partuis*, Chevalier, Seigneur de Voſſeaux, fils de *Nicolas de Partuis*, & de *Madeleine Turcant* ; — 6. JEANNE, mariée, en 1549, à *Jean*, Seigneur d'Amilly, de la Bernardiere, de Champeyx & de la Galaiſiere ; — 7. LOUISE, épouſe, le 18 Janvier 1551, de *Claude de Clermont*, Baron de Montoiſon, Chevalier de l'ordre du Roi ; — 8. MARTHE, mariée, par contrat du 5 Juillet 1577, à *Pierre Dauvet*, Seigneur des Marais près Provins, dont elle étoit veuve en 1596 ; — 9. CHARLOTTE,

Digitized by Google

mariée, le 4 Février 1556, à *Adrien de Gallot*, Seigneur de Fontaine-la-Guyon, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & morte ſans enfans en 1573; — 10. AGNÈS, Religieuſe à Angers; — 11. MARIE, Religieuſe à Variville près Clermont en Beauvoiſis; — 12. YOLANDE, Religieuſe à Colinance en Valois; — 13. CLAUDE, Religieuſe à la Trinité de Caen, qui ſe fit proteſtante, & épouſa *Léon Pelliſſari*; — 14. BARBE, Religieuſe à Fontaine; — 15. & FRANÇOISE DE SAINT-SIMON, Religieuſe à Fontevraut, enſuite Abbeſſe de Saint-Corentin-lès-Mante, diocèſe de Chartres, morte le 5 Août 1597.

VIII. CHARLES DE SAINT-SIMON, Seigneur de Sandricourt, &c. Ecuyer d'écurie du Roi HENRI II, mourut vers 1560. Il avoit épouſé *Antoinette de Clery*, dite *de Biche*, Dame de Suſennes, fille de *Jean de Clery*, & de *Marguerite de Grainville*. Elle ſe remaria à *Georges*, Seigneur de Fors, & mourut en 1599. Elle eut de ſon premier lit CLAUDE DE SAINT-SIMON, Dame de Clery, & autres dont elle hérita de ſes pere & mere, & qu'elle porta à *Claude de Crequy*, dit *le Sage*, ſon mari, le 10 Septembre 1572, Chambellan de François, Duc d'Alençon, & fils aîné de *Claude de Crequy*, & de *Marguerite*, Dame de Guiſancourt & de Vaux. Elle mourut en 1582.

VIII. LOUIS DE SAINT-SIMON, I du nom, frere puîné de CHARLES, Seigneur d'Amblainville, dont il rendit hommage à François de France, Duc d'Alençon, le 12 Avril 1572, & de Sandricourt, en partie, fait Chevalier de Saint-Michel par CHARLES IX, & Gentilhomme de ſa Chambre; & Ecuyer du Duc d'Alençon en 1584; épouſa, par contrat du 8 Septembre 1572, *Marguerite de Crequy*, fille de *Claude*, Seigneur de Bernieules & de Blequin, & de *Marguerite de Guiſancourt*. Elle mourut le premier Décembre 1576, laiſſa de ſon mariage: — 1. CLAUDE, tué au ſiége de Dourlens en 1505; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. & LOUISE DE SAINT-SIMON, morte ſans avoir été mariée.

LOUIS DE SAINT-SIMON, I du nom, eut encore pour fils naturel SERVAIS, légitimé par lettres du mois de Janvier 1582, regiſtrées en la Cour des Aides de Paris le 10 Mai 1610.

IX. LOUIS DE SAINT-SIMON, II du nom, Seigneur de Sandricourt, d'Amblainville & de Serviennois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, en 1607, *Marguerite de Monceaux-d'Auxy*, fille de *Gui*, & de *Suſanne de Serocourt*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort jeune; — 3. CHARLOTTE, auſſi morte jeune; — 4. MARIE, Religieuſe à Saint-Paul près Beauvais; — 5. MARGUERITE, fondatrice des Religieuſes Urſulines de Clermont en Beauvoiſis; — 6. FRANÇOISE, morte jeune; — 7. & autre CHARLOTTE DE SAINT-SIMON, Religieuſe à Caen.

LOUIS DE SAINT-SIMON, III du nom, Seigneur de Sandricourt & d'Amblainville, né le 8 Juillet 1608, mort à Paris le 8 Octobre 1674, âgé de 66 ans, avoit épouſé, le 27 Juillet 1631, *Marie le Boſſu*, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Courbevoye, & de *Marguerite Belle*. Elle décéda le 31 Mars 1653, ayant eu: — 1. CHARLES, né le 6 Mai 1635, Cha-

Digitized by Google

noine régulier de Sainte-Genevieve; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, dit *le Comte de Sandricourt*, né le 8 Novembre 1640, Sous-Lieutenant au régiment des Gardes, enſuite Gouverneur de Nîmes, Brigadier de l'infanterie & Chevalier de Saint-Louis en 1694, mort à Nîmes le 3 Octobre 1717, ſans avoir été marié, & enterré aux Capucins; — 4. & 5. NICOLAS & PHILIPPE, morts jeunes; — 6. LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1644, Lieutenant aux Gardes en 1669, tué au combat de Senef en 1674; — 7. HENRI, né le 28 Avril 1646, Chanoine régulier de Sainte-Genevieve; — 8. AUGUSTIN-PHILIPPE, né le 14 Août 1648, mort à Namur en 1693; — 9. LAURENCE, née le 16 Avril 1633, Religieuſe au prieuré de Notre-Dame de Bon-Secours, fauxbourg Saint-Antoine, le 23 Décembre 1688, & y mourut le 10 Juillet 1696, après avoir gouverné ce monaſtere pendant 28 ans; — 10 LAURENCE-CATHERINE, née le 28 Avril 1634, Religieuſe à Saint-Paul, près Beauvais, morte en 1697; — 11. MARIE, née le 7 Avril 1637, Religieuſe à Gomer-Fontaine, morte en 1695; — 12. CHARLOTTE, née le 23 Juin 1638, Religieuſe Bernardine à Parc-aux-Dames, puis à Bon-Secours en 1683, où elle mourut en 1686; — 13. HENRIETTE-MARIE, née le 13 Juillet 1647, morte en 1953; — 14. & JACQUELINE-MARGUERITE DE SAINT-SIMON, née le 17 Novembre 1650, Religieuſe au Parc-aux-Dames, puis Prieure de Notre-Dame de Bon-Secours après ſa ſœur, dont elle avoit été nommée co-adjutrice le 15 Mars 1694. Elle y mourut le 18 Décembre 1705, âgée de 55 ans un mois.

XI. LOUIS DE SAINT-SIMON, IV du nom, Seigneur de Sandricourt, d'Amblainville, d'Outrevoiſin, &c. né le 6 Octobre 1639, mort à Paris au mois de Mai 1718, dans la 68ᵉ année de ſon âge, avoit épouſé, le 15 Septembre 1678, *Marie-Anne de Monthomer*, fille unique & héritiere *de Charles-Michel de Monthomer*, Seigneur de Fraucourt, &c. & de *Madeleine de Vaſſé*. Elle mourut veuve le 14 Février 1727, âgée de 75 ans. De ſon mariage elle a eu: — 1. LOUIS-FRANCOIS, qui ſuit; — 2. & MARIE-CHARLOTTE DE SAINT-SIMON, morte jeune en 1685.

XII. LOUIS-FRANÇOIS DE SAINT-SINON, Seigneur de Sandricourt, Colonel du régiment de Berri, cavalerie, en 1702, Brigadier des armées du Roi en 1705, ſervit en Eſpagne en 1708, fut fait maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, & Lieutenant-Général le 7 Mars 1734, ſervit en cette qualité dans l'armée de Bohême, commandée par le Maréchal de Broglie, ſe trouva dans Prague, lors du ſiege de cette place; en ſortit après le ſiege levé le 17 Décembre 1742, avec le corps de troupes commandé par le Maréchal de Belle-Iſle; & mourut à Paris le 15 Août 1749. Il avoit épouſé, le 20 Décembre 1717, *Gabrielle-Marie-Louiſe de Bourgues*, née en 1698, morte en 1753, fille de *Jean-François-Joſeph de Gourgues*, Marquis d'Aulnay, Maître des Requêtes, mort le 27 Juillet 1734, dans la 64ᵉ année de ſon âge, & de *Gabrielle-Eliſabeth de Barillon-de-Morangies*, ſa premiere femme, dont: — 1. ARMAND-LOUIS-FRANCOIS, né le 3. Décembre 1718, mort le 4 Avril 1719; — 2. MAXIMILIEN-HENRI, né le 15 Novembre 1720, appellé *le Marquis de Sandricourt*, Capitaine

Digitized by Google

de cavalerie, qui a fait la campagne de 1744, en Dauphiné & en Piémont, en qualité d'Aide-de-Camp, du feu Prince de Conty, Général de l'armée françoiſe. Nous ignorons s'il eſt marié; — 3. BALTHASARD-HENRI, qui ſuit; — 4. CLAUDE, né le 27 Novembre 1723, Chevalier de Malte de minorité, appellé *le Chevalier de Saint-Simon*; 5. — SIMÉON, né en 1725, mort 15 jours après ſa naiſſance; — 6. CHARLES-FRANÇOIS-SIMÉON, né à Paris le 5 Avril 1727, (l'almanach Royal dit en 1723) Abbé de Conches le 24 Novembre 1753, nommé Evêque d'Agde en 1759, ſacré le 6 Mai de la même année; — 7. ANTOINETTE-LOUISE, née le 17 Août 1719, morte en bas-âge; — 8. Une autre fille, née 1726, morte après ſa naiſſance; — 9. & CATHERINE-LÉONORE DE SAINT-SIMON, dont nous ignorons la deſtinée.

XIII. BALTHASARD-HENRI, dit *le Comte Saint-Simon-Sandricourt*, né au mois de Novembre 1721, Capitaine de cavalerie, a épouſé BLANCHE-MARIE-ELISABETH DE SAINT-SIMON, ſa parente, fille unique de feu HENRI, appellé *le Marquis de Saint-Simon*, Maréchal-de-Camp, & de *Blanche-Louiſe Zaccaria*. Elle a été préſentée le 28 Décembre 1762; & a de ſon mariage un fils.

SEIGNEURS DU PLESSIER, *DE* RASSE, *Ducs de* SAINT-SIMON, *Pairs de France.*

GILLES DE ROUVROY, dit *de Saint-Simon*, Chevalier, ſecond fils de MATTHIEU DE ROUVROY, II du nom, Seigneur de Saint-Simon, & de *Jeanne de Haverskerque*, Seigneur du Pleſſier-Choiſel, puis de Raſſe, près Douay, de Bray, Berſée, Châtelain d'Orchies & de Bailleul, &c. fut du nombre des Seigneurs qui allerent, en 1419, ſecourir la forteresſe de Saint-Martin-le-Gaillard, aſſiégée par les Anglois, & il y fut fait Chevalier; ſe ſignala à la défaite des mêmes ennemis, près Baugé, en Anjou, en 1421; ſervit en Picardie l'année ſuivante, & ſe trouva à la bataille de Verneuil en 1423. Le Roi CHARLES VII le fit ſon Chambellan en 1424, & le mit auprès du Connétable de Richemont, dont il fut auſſi Chambellan & Maître-d'Hôtel, & le ſuivit dans toutes ſes expéditions militaires; alla au ſecours de la ville de Montargis en 1426; fut pourvu de la charge de Bailli & Capitaine de Senlis en 1430; acquit, en cette qualité, le 6 Décembre 1448, des héritiers de Jacques de Pacy, Chevalier, la terre & Seigneurie du Pleſſier-Choiſel, près Senlis, aſſiſta à l'aſſemblée tenue à Auxerre en 1432, pour aviſer aux moyens d'une paix générale; & en 1435, au traité de paix fait à Arras; ſervit au ſiege de Montereau en 1437, & étoit à la ſuite du Roi à ſon entrée dans Paris; ſe trouva au ſiege de Meaux en 1439, à ceux de Creil & de Pontoiſe en 1441; tranſigea avec GAUCHER DE ROUVROY, Chevalier, ſon frere aîné, le 11 Juin 1443; fut préſent à Chinon à l'hommage que le Duc de Bretagne rendit au Roi en 1445; ſervit au recouvrement des places en Normandie dans les années ſuivantes; commanda les Gendarmes & les Archers à la bataille de Fourmigny en 1450, fut l'un des Juges du procès du Duc

Digitized by Google

d'Alençon en 1458; assista, en 1461, au sacre où le Roi LOUIS XI, qui l'établit, en 1465, l'un des Seigneurs pour la garde & sûreté de la ville de Paris; se rendit auprès de ce Prince à Peronne en 1468, & le suivit au siege de Lille. Il fit son testament le 20 Septembre 1477, son codicile le 27 Décembre suivant, mourut peu après, & fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir & fondée, en 1461, en l'Eglise cathédrale de Senlis, appellée encore à présent *la Chapelle du Grand-Bailli*. Il avoit épousé *Jeanne de Floques*, fille de *Robert de Floques*, Seigneur de Grumesnil, Maréchal héréditaire de Normandie, Bailli d'Evreux, & de *Jacqueline Crepin*, Dame de Grumesnil, de Ferrieres, &c. Elle se remaria à Louis de Villiers, Seigneur du Mesnil-Madame-Rance, avec lequel elle vivoit en 1480. De son premier lit elle eut : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & 3. ROBERT & JEAN, morts jeunes; — 4. ANTOINE, *alias* LOUIS DE SAINT-SIMON, dit *Floquet*, Gentilhomme de la Chambre du Roi CHARLES VIII, mort en 1490, & enterré à Saint-Corneille de Compiegne; — 5. & JACQUELINE DE SAINT-SIMON, mariée à *Valeran de Sains*, Seigneur de Marigny, Echanson du Roi, Bailli & Capitaine de Senlis.

GILLES DE SAINT-SINON, Seigneur de Rasse, portoit : *écartelé au 1. & 4.* DE ROUVROY *; au 2. & 3. d'or, à la fasce de gueules*, qui est *de Haverskerque*. Il eut pour enfans naturels : — 1. LOUIS DE SAINT-SIMON, auquel il donna la terre de la Motte-d'Oisemont, & sa maison de Compiegne, dite *de Hangest*. Il eut plusieurs enfans de *Catherine de la Motte*, sa femme, mourut en 1523, âgé de 53 ans, & fut enterré à Saint-Corneil de Compiegne, où se voient son épitaphe & ses armes, qui sont les mêmes que celles de son pere, *flétries d'une barre*; — 2. MARGUERITE, femme, en 1446, de *Guilaume*, Seigneur de Presteval & de Fatonville, — 3. & MARIE, bâtarde de SAINT-SIMON, qui eut la terre du Grand-Puizet-lès-Béthisy, & épousa, le 25 Avril 1461 *Yvon*, Seigneur de Vaux-sur-Meuse.

V. GUILLAUME DE SAINT-SIMON, Seigneur de Rasse, de Precy, de Saint-Leger, & Châtelain d'Orchies & de Bailleul, fut Chambellan du Roi FRANÇOIS I, qu'il suivit en son voyage d'Italie en 1514, & se trouva à la journée de Marignan. Il transigea avec le Chapitre de Senlis en 1524; ratifia & confirma la donation que son pere y avoit faite, & mourut sur la fin de 1525. Il avoit épousé *Marie de la Vacquerie*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Verguigneul, & de *Marie de Fremault*. Elle vivoit encore en 1531, & ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Precy en 1519, mort sans alliance; — 2. MERI, Seigneur de Precy, de Balagny-sur-Terrain, &c. mort en 1529, qui de *Geraude du Prat*, son épouse, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, Chancelier de France, & de *Françoise Veny-d'Arbouze*, eut — MERY DE SAINT-SIMON, mort jeune; — & ANTOINETTE, Dame de Precy, Balagny & autres terres de sa maison, situées dans les Bailliages de Senlis & de Beaumont, du côté de Beauvais, mariée 1°. le 9 Février 1736, à *Jean de Cananville*, Seigneur de Rafetot; & 2°. à *Louis de Montafié*, Comte

Digitized by Google

Comte de Varizelles en Piémont, Chevalier de l'ordre du Roi. MERY DE SAINT-SIMON, Seigneur de Precy, eut encore pour fils naturel MAXIMILIEN, Seigneur des Tournelles, Lieutenant au gouvernement de Hesdin, qui vivoit en 1568, & mourut sans enfans *d'Isabelle de Bournonville*; — 3. LOUIS, qui suit; — 4. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Grumesnil, qui n'a formé que quatre degrés, & s'est éteinte dans JACQUES DE SAINT-SIMON, mort sans alliance en Février 1665; — 5. LOUISE, vivante en 1598, morte sans avoir été mariée; — 6. JEANNE, mariée le premier Mai 1520, à *Jacques de Sallozar*, Seigneur de Marcilly, &c. tué à la bataille de Pavie en 1524; — 7. MARIE, qui épousa 1°. le 19 Juin 1521, *François de Sallazar*, Baron de Saint-Just; & 2°. *Gui de Karuel*, Seigneur de Borenc; — 8. CLAUDE, femme d'*Antoine de Boulainvilliers*, Seigneur de Saint-Cere, &c. fils d'*Antoine*, Chevalier, & de *Louise de Berneval*; — 9. FRANÇOISE, Dame de Morency-la-Tour, épouse de *Jean Potart*, Seigneur de Boisemont, &c. — 10. & JACQUELINE DE SAINT-SIMON.

VI. LOUIS DE SAINT-SIMON, Châtelain d'Orchies, Seigneur de Rasse, Bray, &c. s'attacha au service dès sa jeunesse, & se trouva en plusieurs occasions du tems du Roi FRANÇOIS I. Il étoit, le 9 Juin 1535, homme d'armes & porteur de guidon du Grand-Maître de France; fut pourvu par HENRI II, le premier Juillet 1547, de la charge de Gouverneur & Bailli de la ville de Hesdin, & de celle de Gouverneur & Bailli de Senlis, le 24 Novembre 1567; eut permission, le 30 Août 1570, de la résigner à son fils aîné; fut fait Chevalier de Saint-Michel en 1567; & mourut après le mois de Mai 1578, âgé de 84 ans. Il portoit pour armes : *écartelé au 1. & 4.* DE ROUVROY; *au 2. & 3.* DE RAVERSKERGUE; *& sur le tout losangé d'argent & de gueules, au chef d'or.* Il avoit épousé, le 24 Novembre 1531, *Antoinette de Mailly*, veuve de Louis de Maricourt, Baron de Moucy-le-Châtel, &c. fille *Robert de Mailly*, Seigneur de Rumesnil, & de *Françoise d'Yaucourt.* Elle mourut en 1576, & eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Camberonne & de Vaux, marié à *Julienne de Conty*, veuve de Jean de Mailly, Seigneur d'Auvillers, dont il eut cinq enfans, savoir LOUIS, ADRIEN & CHARLES, décédés jeunes; ANTOINE, Seigneur de Camberonne, mort sans postérité; & MARIE, qui épousa, le 16 Septembre 1616, *Robert*, Seigneur de Chery en Bourgogne, &c. Chevalier; — 3. & ANNE DE SAINT-SIMON, mariée, 1°. le 7 Mars 1558, à *Jean Perdriel*, Seigneur de Robigny; 2°. le 2 Novembre 1570, à *Nicolas Popillon*, Seigneur d'Ansac, dont elle fut la seconde femme; 3°. le 3 Juin 1572, à *Louis de la Fontaine*, Seigneur de Lesche, &c.; & 4°. en 1585, à *Charles de Nolent*, Seigneur de Saint-Conceſt, duquel elle étoit veuve en 1597. Elle testa le 3 Décembre 1601.

VII. FRANÇOIS DE SAINT-SIMON, Seigneur du Plessier-Choisel, de Rasse, de Bray, &c. Bailli de Senlis, par provisions de l'an 1568, Châtelain d'Orchies, servit dans toutes les guerres de son tems sous les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV; fut blessé au siége de Rouen en 1562 & à la bataille de Saint-Denis en 1567; se trouva aussi à celles de Jarnac

Digitized by Google

& de Moncontour en 1569; servit en qualité de Maréchal de Camp à la prise de Saint-Denis en 1591; fit son testament le 14 Février 1618; & mourut le 17 Octobre 1620. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1563, *Suzanne Popillon*, Dame d'Ansac, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ansac, & de *Claude Fragnier*, sa premiere femme, dont — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, mort jeune; — 3. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance; — 4. ETIENNE DE SAINT-SIMON, Seigneur de Saint-Leger près Dourlens, marié, 1°. à *Gilberte de Boffles*, fille de *Jacques*, Seigneur de Boffles, & de *Marie de Bigan*; & 2°. à *Jeanne Picquet*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Esguenon, & de *Françoise d'Hericourt*. Du premier lit il eut deux garçons, savoir: — GILLES DE SAINT-SIMON, Baron de Saint-Leger, décédé sans postérité; — & LOUIS, mort jeune; & du second lit: — MARIE DE SAINT-SIMON, femme de *Marc de Bucy*, Seigneur de Seloine & d'Henonville; — 5. & 6. MARIE & DIANE, mortes jeunes; — 7. FRANÇOISE, mariée, 1°. le 31 Décembre 1586, à *Robert de Collan*, Seigneur de Rollecourt, fils de *Boniface de Collan*, & d'*Anne de Mailly*; 2°. à *Charles de Gambus*, Seigneur d'Yvrancheul; & 3°. à *Jean de Sueres*, Seigneur de Belain en Artois; — 8. & 9. CLAUDE & NICOLE, mortes sans alliance; — 10. & SUSANNE DE SAINT-SIMON, Religieuse au Trésor.

VIII. LOUIS DE SAINT-SIMON, II du nom, Seigneur du Plessier-Choisel, de Rasse, de la Châtellenie de Vaux, Gouverneur & *Bailli de Senlis*, le 11 Juin 1627, servit le Roi HENRI IV en toutes ses guerres depuis son avénement à la Couronne; se trouva à la bataille d'Ivry, au siege de Paris en 1590, à celui de Rouen en 1591, à celui d'Amiens en 1597; & mourut au mois de Juin 1643, âgé de 75 ans. Il portoit pour armes: *écartelé au 1. & 4.* DE VERMANDOIS & DE ROUVROY; *au 2. & 3.* DE HAVERSKERGUE; *& sur le tout lozangé d'argent & de gueules, à un chef d'or.* Il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1594, *Denise de la Fontaine*, fille & héritiere de *Louis de la Fontaine*, Chevalier, Seigneur de Lesche, &c. & de *Jeanne de Canjon*, Dame des Orgereux, dont: — 1. CHARLES, dit *le Marquis de Saint-Simon*, Seigneur du Plessier-Choisel, &c. Châtelain de Pont-Sainte-Maixence & de la Versine, Mestre-de-Camp du régiment de Navarre en 1630, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Bailli de Senlis en 1642, & du fort & Salines de Peccais, Capitaine du château de Chantilly. Il avoit été fait Chevalier des ordres du Roi en 1633, & mourut le 25 Janvier 1690, sans enfans de *Louise de Crussol*, qu'il avoit épousée au château de la Yersine, le 14 Septembre 1634, veuve d'Antoine-Hercule de Budos, Marquis de Portes, fille d'*Emmanuel de Crussol*, Duc d'Uzès, & de *Claude Ebrard de Saint-Sulpice*. Elle mourut le 19 Avril 1695; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Pezenas & de Pieton, Abbé de Saint-Sauveur de Blaye, Capitaine au régiment des Gardes, Commandant au siege de la Rochelle, mort à Paris, après avoir fait son testament le 2 Juin 1697; — 4. JEANNE, mariée, le 11 Février 1619, à *Louis de Fay*, Seigneur de Chateaurouge & de Cressonsac, fils de *Gaspard de Fay* & de *Louise d'Ailly*; — 5. & LOUISE DE SAINT-SIMON, mariée, le 13 Novembre 1624, à *Laurent du Chatelet*, Seigneur de Fresnieres, fils

Digitized by Google

de *Claude du Chatelet*, Seigneur de Moyencourt, & de *Louiſe de la Chauſſée.*

IX. CLAUDE, Duc DE SAINT-SIMON, Pair & Grand-Louvetier de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Vicomte de Claſtres, Baron de Benais, Vidame de Chartres, Seigneur Châtelain de la Ferté-Arnaud, de Beauſſart, &c. né le 16 Août 1607, fut pourvu, le 5 Mars 1627, de la charge de premier Ecuyer de la petite écurie; de celle de Grand-Louvetier de France, le dernier Février 1628, dont il ſe démit peu après, & y rentra le 26 Octobre 1636; fut fait Chevalier des ordres du Roi en 1633, Gouverneur des ville, château & comté de Blaye, & de la ville & fort de Meulan, Bailli & Gouverneur de Senlis, du Pont Sainte-Maixence, de Feſcamp, de Saint-Germain-en-Laye & de Verſailles; obtint pour lui & ſes hoirs mâles, l'érection en *Duché-Pairie*, de ſa terre de *Saint-Simon*, avec toutes les annexes qu'il y avoit jointes, par lettres du mois de Janvier 1635, regiſtrées au Parlement le premier Février ſuivant, & mourut à Paris le 3 Mai 1693, à l'âge de 85 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 26 Septembre 1644, *Diane-Henriette de Budos*, fille d'*Antoine-Hercule*, Marquis de Portes, Vice-Amiral de France, & de *Louiſe de Cruſſol-d'Uzès*, femme en ſecondes noces de CHARLES, Marquis de Saint-Simon, frere aîné de CLAUDE, Duc de Saint-Simon: elle mourut le 2 Décembre 1670, âgée de 40 ans; &, 2°. *Charlotte de l'Aubeſpine*, fille aînée de *François*, Marquis de Châteauneuf & de Hauterive, Comte de Sagonne, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur des ville & château de Breda, & d'*Eléonore de Volvire*, Marquiſe de Ruffec, &c. Elle mourut le 7 Octobre 1725, dans ſa 85ᵉ année. Du premier lit il eut: — 1. N..... DE SAINT-SIMON, mort en 1651, âgé de 15 mois; — 2. GABRIELLE-LOUISE, mariée à 17 ans, le 17 Avril à *Henri-Albert de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair de France, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fit ſon teſtament le 11 Juillet 1683, par lequel elle inſtitua héritier univerſel ſon frere conſanguin, & mourut âgée de 38 ans, le 28 Février 1684; — 3. MARIE-MADELEINE, dite *Madame de la Ferté*, morte ſans alliance; & du ſecond lit: — LOUIS DE SAINT-SIMON, qui ſuit.

X. LOUIS, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Marquis de Ruffec en Angoûmois, Châtelain de la Ferté-le-Vidame en Normandie, &c. né le 16 Janvier 1675, Gouverneur des ville & château de Blaye, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Grand Bailli & Gouverneur de Senlis, Chevalier des ordres, fit ſa premiere campagne en 1692, étant Mouſquetaire au ſiege de Namur, en préſence du Roi, qui lui donna une compagnie de cavalerie le 20 Avril 1693; il ſe trouva la même année à la bataille de Nerwinde à la tête de ſa compagnie; obtint l'agrément d'un régiment de cavalerie le 12 Novembre ſuivant; ſervit en qualité de Meſtre-de-Camp juſqu'à la paix de 1697; prêta ſerment au Parlement en qualité de Pair de France, le 3 Février 1702; fut fait depuis Conſeiller au Conſeil de Régence; Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi Catholique, en 1721, pour faire, au nom du Roi, la demande de l'Infante d'Eſpagne, & ſigner, pour Sa Majeſté, les conventions matrimoniales; s'eſt démis de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon fils aîné, en

Digitized by Google

1722 ; a été reçu Chevalier des ordres le 2 Février 1728 ; eſt mort le 2 Mars 1755, âgé de 80 ans, & a été porté à ſa terre de la Ferté-le-Vidame en Normandie. Il portoit pour armes : *écartelé au 1. & 4.* DE VERMANDOIS ; *au 2. & 3.* DE ROUVROY-SAINT-SIMON. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1695, *Geneviève-Françoiſe de Durfort*, fille aînée de *Gui-Aldonce de Durfort*, Duc de Lorges, Maréchal de France, Chevalier des ordres, & de *Genevieve de Fremont*. La Ducheſſe de Saint-Simon a été Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe *de Berri*, & eſt morte, le 21 Janvier 1743, à ſa rerre de la Ferté-le-Vidame, dans la 65^e^ année de ſon âge, laiſſant : — 1. JACQUES-LOUIS, qui ſuit ; — 2. ARMAND-JEAN DE SAINT-SIMON, d'abord appellé *le Marquis de Ruffec*, né le 12 Avril 1699, Grand d'Eſpagne, par démiſſion de ſon pere, inſtallé à Madrid le premier Février 1722, Meſtre-de-Camp de cavalerie d'un régiment de ſon nom, Brigadier des armées du Roi à la promotion du 7 Mars 1734, & Maréchal-de-Camp à celle du 24 Février 1738. Il a ſuccédé à ſon frere aîné dans le titre de Duc & Pair, a été reçu au Parlement en cette qualité, ſerment prêté le 16 Janvier 1747 ; & eſt mort le 20 Mai 1754, âgé de 55 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Jeanne-Louiſe Bauyn-d'Angervilliers*, qu'il avoit épouſée le 22 Janvier 1733, fille unique de *Nicolas-Proſper Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers en Hurepoix, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre. Elle étoit veuve en premieres noces de Jean-René de Longueil, Marquis de Maiſons, Préſident-à-Mortier au Parlement de Paris, décédé le 13 Septembre 1731, & elle eſt morte le 7 Septembre 1761, âgée de 50 ans ; — 3. & CHARLOTTE DE SAINT-SIMON, née le 8 Septembre 1696, mariée le 16 Juin 1722, à *Charles-Louis-Antoine-Galeas Hennin de Boſſut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, premier Pair des comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand d'Eſpagne, Lieutenant-Général des armées du Roi, veuf de Diane-Gabrielle-Victoire Mancini, fille de *Philippe Mancini-Mazarin*, Duc de Nivernois & de Donziois, & de *Diane-Gabrielle Damas de Thianges*. Le Prince de Chimay eſt mort à Bruxelles, le 2 Février 1740, âgé de 68 ans, ſans laiſſer de poſtérité ; & ſa ſeconde femme eſt décédée à Paris, le 29 Septembre 1763, en ſa 63^e^ année.

XI. JACQUES-LOUIS, Duc de Saint-Simon, appellé *le Duc de Ruffec*, Pair de France, par démiſſion de ſon pere en 1722, Chevalier de la Toiſon d'or, Vidame de Chartres, né le 29 Juillet 1698, fut Meſtre-de-Camp de cavalerie ; reçu au Parlement en qualité de Pair de France, le 12 Janvier 1733 ; fut Brigadier des armées du Roi à la promotion du 7 Mars 1734 ; eſt mort à Paris le 15 Juillet 1746, & a été enterré le 17 dans l'égliſe Saint-Sulpice, ſa paroiſſe. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1727, *Catherine-Charlotte-Théreſe de Gramont*, veuve de Philippe-Alexandre, Prince de Bournonville, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un régiment de cavalerie, & fille d'*Antoine*, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Chriſtine de Noailles*. La Ducheſſe DE SAINT-SIMON eſt morte à Paris le 21 Mars 1755, âgée de 48 ans, & a laiſſé de ſon mariage pour fille unique :

XII. MARIE-CHRISTINE-CHRÉTIENNE DE SAINT-SIMON, née le 7 Mai 1728, Comteſſe de Raſſe, Grande d'Eſpagne, par le décès du Du

Digitized by Google

de Ruffec, ſon oncle. Elle a repris, en cette qualité, auprès de Leurs Majeſté & de la Famille Royale, le 4 Juin 1754; a été nommée Dame de Meſdames le 27 Octobre 1762, Dame de compagnie de Madame, & eſt morte à Paris en Juillet 1774, âgée de 46 ans. Elle y avoit épouſé, le 10 Décembre 1749, *Charles-Maurice Grimaldi*, (de la maiſon de *Goyon-Matignon*) Comte de Valentinois, de Matignon, en Bretagne, Séigneur de Saint-Lo & Condé en Normandie, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Brigadier des armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Gouverneur de Grandville, Saint-Lo, Cherbourg & Iſles de Gerſey, fils puîné de feu *Jacques-François-Léonor Goyon*, Sire de Matignon, Duc de Valentinois, Pair de France, Prince de Monaco, & de *Louiſe-Hyppolite de Grimaldi*, Ducheſſe de Valentinois. *Voyez* Goyon de Matignon & Grimaldi, *tome VII* de ce Dictionnaire.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de ſable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules; au 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur, au chef du ſecond, chargé de trois fleurs-de-lis d'or.*

Digitized by Google

S

* SABRAN, en Languedoc, terre & ſeigneurie qui a donné ſon nom à une maiſon qui joint à l'ancienneté la plus reculée, la plus grande illuſtration.

Charot, *tome IV* de ſes généalogies hiſtoriques, *page 517*, rapporte que quelques-uns la font deſcendre de *Stilicon*, Général de l'Empereur Honorius, & que d'autres la font ſortir d'un cadet de la maiſon de *Luxembourg*, dont les armes ont de la conformité avec les ſiennes. Mais tout cela n'eſt avancé que pour ſuivre un uſage introduit dans preſque toutes les grandes maiſons, qui eſt d'avoir chacune ſa chimere.

Les preuves qui nous reſte de celle de SABRAN, ſont qu'elle eſt venue de Languedoc en Provence; qu'elle étoit illuſtre en cette premiere province, où elle a eu la charge de Connétable ſous les anciens Comtes de Toulouſe; qu'elle a poſſédé une partie de la ſeigneurie d'Uzès, la baronnie de Sabran, dans la ſénéchauſſée de Beaucaire, dont elle a pris le nom. Elle a encore été plus conſidérable en Provence, par la poſſeſſion du comté de Forcalquier. Elle a eu auſſi de grands établiſſemens dans le royaume de Naples, où elle a poſſédé les comtés d'Ariano & d'Apici. Cette maiſon a donné des Cardinaux & un Saint à l'Egliſe dans *Saint-Elzéar*, des Connétables, des Grands-Maréchaux, des Grands-Juſticiers, Sénéchaux, Chambellans & Gouverneurs-Généraux du royaume de Naples. Elle eſt alliée avec preſque toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe, ſur-tout avec celles de *France*, d'*Aragon*, d'*Autriche*, de *Savoie*, celles des Comtes de *Provence*, de *Toulouſe*, &c.

En 1193, GARSINDE DE SABRAN, petite-fille de *Guillaume*, Comte de Forcalquier, & fille de RAIMOND DE SABRAN, dit *Prince de Marſeille*, épouſa *Alphonſe d'Aragon*, frere de *Pierre*, Roi d'Aragon. De ce mariage naquit un fils, nommé *Raimon Bérenger*, qui de *Béatrix de Savoie* eut quatre filles.

La premiere, *Marguerite de Provence*, épouſa SAINT-LOUIS, Roi de France.

La ſeconde, *Eléonore de Provence*, épouſa *Henri III*, Roi d'Angleterre.

La troiſieme, *Blanche de Provence*, épouſa *Richard d'Angleterre*, Comte de Cornouailles, depuis Roi des Romains & Empereur.

Et la quatrieme, *Béatrix de Provence*, épouſa *Charles d'Anjou*, Roi de Naples, frere du Roi SAINT-LOUIS.

BÉATRIX DE SABRAN, ſœur cadette de ladite GARSINDE DE SABRAN; Comteſſe de Forcalquier, épouſa *André de Bourgogne*, Dauphin de Viennois, iſſu du Roi ROBERT, *le Dévot*, & en conſéquence Prince du ſang Royal de France.

Enfin, ERMENGAUD DE SABRAN, Comte d'Ariano, petit-fils de

Digitized by Google

GUILLAUME DE SABRAN, frere conſanguin de GARSINDE & de BÉATRIX DE SABRAN, & auteur direct des derniers Comtes & Marquis de SABRAN, épouſa *Alix de Baux*, de la maiſon des premiers Princes d'Orange, dont la mere étoit fille de Charles II, Roi de Sicile & de Hongrie, & par conſéquent petite-niece du Roi SAINT-LOUIS.

On trouve encore LOUIS DE SABRAN, marié à *Uuſule d'Autriche*, fille du Duc d'Autriche, niece du Duc de Baviere, & couſine-germaine du Roi de Hongrie.

Le premier de la maiſon de SABRAN qui nous ſoit connu, eſt EMENON DE SABRAN, qui fut préſent, en 1029, avec Guillaume, Comte de Toulouſe, à la fondation du monaſtere de Saint-Pierre de Sauve, faite par Garſinde, veuve de Bernard, Seigneur d'Arduſe. Hiſtoire de Languedoc, *tom. II, pag. 160*. Il eſt probablement le même qui aſſiſta, en 1066, à l'acte d'union de l'abbaye de Saint-Gilles à celle de Cluny. Ce dernier fut un des principaux vaſſaux de Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouſe, & donné par ce Prince, en 1080, pour gage d'une promeſſe ſolemnelle qu'il fit à Ermengarde, Vicomteſſe de Beziers. GUILLAUME ou EMMENON, ſon frere, fut pere de GUILLAUME, d'EMENON & de GUIBLET, nommé *Giblin de Sabran* dans la table généalogique de Chazot.

Celui-ci ſouſcrivit, avec ſon frere aîné, à une donation faite, en 1088, par le Comte de Toulouſe à l'abbaye de Saint-André. EMMENON, ſouſcrivit, en 1125, après l'Abbé de Moiſſac, à une charte faite en faveur de ce monaſtere. De lui deſcendent les Seigneurs d'*Uzès*, ceux d'*Anſouis*, & les Comtes d'*Ariano*, rapportés ci-après. GUILLAUME, l'aîné d'EMENON & de GUIBLET, eſt l'auteur des Connétables de Toulouſe, dont nous allons parler.

SEIGNEURS DE SABRAN, *Connétables de Toulouſe.*

I. GUILLAUME DE SABRAN, II du nom, ſuivit Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouſe, à la Terre-Sainte, & ſe trouva à la ſurpriſe d'Antioche, le 5 Juin 1098. Un Chevalier très-noble, nommé *Guillaume*, compagnon d'armes & compatriote du Comte Raimond, fit priſonniers en cette occaſion la mere & les fils du Gouverneur, après les avoir pris de grand matin dans leur lit. Ce Seigneur, qu'on croit être le même que GUILLAUME DE SABRAN, en retira, dans la ſuite, une rançon de trois mille beſans d'or. L'année ſuivante il ſe trouva au ſiege de Jéruſalem, où il ſe diſtingua, & fut un de ceux qui accompagnerent le Comte de Toulouſe, lorſqu'il eſcalada des premiers les murs de cette ville. Il ſe déclara, en 1123, avec Raimond de Baux, en faveur d'Alphonſe-Jourdain, Comte de Toulouſe, contre le Comte de Barcelone. On ignore le nom de ſon épouſe; mais ſes enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GERARD-AMIC, tige des Comtes de *Forcalquier*, rapportés ci-après; — 3. & ROSTAING, que la table généalogique de Chazot, dit ſon fils, ou celui

Digitized by Google

d'EMENON, ſon frere. Ce ROSTAING DE SABRAN eſt auteur des Seigneurs d'*Uzès*, dont il ſera parlé en leur rang.

II. GUILLAUME DE SABRAN, II du nom, eſt mentionné avec GERARD-AMIC, ſon frere, dans un accord paſſé, en 1154, par Raimond, Comte de Toulouſe, & Alphonſe, ſon frere, avec l'Evêque de Carpentras, auquel ils furent donnés pour caution de la promeſſe du Comte de Toulouſe. Ce GUILLAUME DE SABRAN, qui fut auſſi caution, en 1156, avec ROSTAING DE SABRAN pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité avec le Comte de Barcelone, fut inſtitué héritier, avec ſes freres, d'une partie du comté de Forcalquier par le Comte Bertrand, qui les qualifie ſes couſins, dans le cas que ſon frere Guillaume, Comte de Forcalquier, n'approuvât pas les diſpoſitions que Bertrand avoit faites par actes de l'an 1163. Voyez Bouche, hiſtoire de Provence, *tom. II, p. 161.* GUILLAUME DE SABRAN eſt qualifié Connétable du Comte de Toulouſe dans une charte de 1158, du Comte Raimond V, en faveur de l'Abbaye de Pſalmodia, & dans une autre, de 1164, en faveur du monaſtere de Saint-Saturnin. Ce Seigneur continua de prendre ce titre ſous les Comtes Raimond V & Raimond VI. On trouve dans une charte de l'an 1199, GUILLAUME DE SABRAN & ROSTAING, ſon fils, qui ſuit, qui ſe qualifioient *par la grace de Dieu, Connétables du comté de Toulouſe.* Il eut encore une fille, nommée ERMENGARDE DE SABRAN, mariée à *Guillaume de Baux*, Prince d'Orange.

III. ROSTAING DE SABRAN, qui prend ſeul le titre *par la grace de Dieu, Connétable du comté de Toulouſe* dans une charte de l'an 1201, poſſédoit encore, en 1207, cette dignité, laquelle paſſa, en 1209, à ſon couſin GERAUD-AMIC. Il avoit épouſé *Adelmodic de Baux*, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, mari de ſa ſœur ERMENGARDE. *Adelmodie* étoit veuve en 1215, & vivoit encore en 1237. Une généalogie manuſcrite lui donne trois fils, rapportés dans la table généalogique de Chazot; ſavoir : — 1. ROSTAING, Seigneur de Sabran en 1228 & 1233, marié, avant 1227, à *Bérengere*, mere de BERTRAND-MAURICE DE SABRAN, qui épouſa *Almodie*, & en eut PIERRE DE SABRAN; — 2. GUILLAUME DE SABRAN, marié à *Alzacia*, qu'il laiſſa veuve, en 1228, avec un fils, nommé GUIGNES DE SABRAN, pere de ROSTAING DE SABRAN, vivant en 1324, qui laiſſa BÉRENGERE DE SABRAN, Dame de Montlaur, morte en 1341; — 3. ELZÉAR de SABRAN, qui fut pere de PIERRE-ELZÉAR & de PONS DE SABRAN. Le premier vivoit en 1282, & laiſſa ELZÉAR DE SABRAN, qui, probablement, ne laiſſa point de poſtérité.

BRANCHE des Comtes Titulaires de FORCALQUIER.

II. GERARD-AMIC DE SABRAN, ſecond fils de GUILLAUME I, fut donné avec GUILLAUME, ſon frere, pour caution de l'obſervation du traité fait par Raimond, Comte de Toulouſe, en 1154, avec l'Evêque de Carpentras, & eut de ſon mariage, contracté en 1152, avec *Galburge*, fille de *Guillame Rainon du Caylard.*

GUIRAUD

Digitized by Google

III. GUIRAUD ou GERAUD-AMIC DE SABRAN. Il épouſa *Alix* fille de *Bertrand*, I du nom, Comte de Forcalquier, qui portoit pour armes : *de gueules, à la croix de Toulouſe.* De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & GERAUD-AMIC DE SABRAN, vivant en 1209.

IV. GUILLAUME DE SABRAN, III du nom, ſe qualifioit, en 1209, Comte de Forcalquier, comme héritier de ce comté, tant du chef de ſa mere, qu'en vertu d'une donation à lui faite par ſon oncle *Bertrand*; & ſe prévalant de la minorité de *Raimond-Bérenger*, Comte de Provence, fils de GERSINDE DE SABRAN, héritiere de ce comté, il prit les armes pour ſoutenir ſes droits. Le Comte de Provence, pour le bien de la paix, conſentit à un accommodement, par ſentence des arbitres choiſis du 3 des calendes de Juillet 1220. Après cette tranſaction, ces deux Comtes vécurent en aſſez bonne union, quoique GUILLAUME DE SABRAN fût d'un eſprit remuant, & qu'il eût encore quelques excommunications devant & après ce compromis, pour diverſes entrepriſes qu'il avoit faites ſur les biens eccléſiaſtiques; mais comme il avoit pris au commencement le titre : *par la grace de Dieu, Comte de Forcalquier*, il le conſerva ſa vie durant, & en cette qualité, il érigea, en 1225, la terre de Cadenet en Vicomté; prit même ce titre, en préſence de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, qui, quoiqu'il fût vrai Comte de Forcalquier, & que, partout ailleurs, il en portoit le titre, toutefois ſe trouvant avec ce GUILLAUME, il s'abſtenoit de le prendre, comme il ſe voit entr'autres dans un compromis de 1240, paſſé pardevant l'Archevêque d'Arles, où ces deux Comtes furent préſens, ce qui eſt prouvé par Bouche, *tome I, page 855*, qui dit que, GUILLAUME DE SABRAN prenoit la qualité de Comte de Forcalquier, & Raimond celle de Comte de Provence ſeulement. GUILLAUME DE SABRAN vivoit encore en 1250, & avoit épouſé, 1°. en 1206, *Bertrande*, répudiée & remariée à *Bertrand de Porcelet*; 2°. en 1211, *Marguerite de Vienne-Salins*, dite *de Bourbon*, fille de *Gaucher*, Sire de Salins, & de *Mahaud*, Dame de Bourbon, ſéparée pour cauſe de parenté; & 3°. en 1242, *Mabile*. Il n'eut des enfans que de ſa ſeconde femme; & le dernier de ſa branche fut *Gaucher de Forcalquier*, Evêque de Gap, qui, par ſon teſtament, de l'an 1483, inſtitua ſon héritier *Georges de Caſtellane*, Seigneur de Montmeyran, fils de ſa ſœur *Alix*, à condition de porter le nom & les armes de *Forcalquier*, avec ſubſtitution en faveur de *Gaucher de Brancas*, I du nom, & de ſes enfans, ſon couſin-germain par ſa mere *Angélique de Brancas*. C'eſt depuis ce tems-là que la maiſon de Brancas porte le nom de *Forcalquier*, & jouit de la baronnnie de Cereſte.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'UZÈS.

Cette branche, dont les armes ſont : *de gueules, au lion d'argent*, a pour auteur :

II. ROSTAING DE SABRAN, fils d'EMENON ou de GUILLAUME DE SABRAN, I du nom, frere d'EMENON, qui fut préſent, en 1130, avec

Digitized by Google

Raimond de Baux, lorſqu'*Alphonſe Jourdain*, Comte de Toulouſe promit de laiſſer jouir en paix de leur domaine, les trois fils de *Bernard Aton*, Vicomte de Beziers. Il aſſiſta à l'accord fait, en 1132, entre le Comte *de Toulouſe* & *Guillaume de Montpellier*, pour le comté de Melgueil; ſouſcrivit, en 1133, avec ſon fils PIERRE-AMIC, à une charte en faveur de l'abbaye de Saint-André; & fut préſent à une autre expédiée en 1140, en faveur de cette abbaye. Il eſt mentionné dans l'accord paſſé en 1143, entre le Comte *de Toulouſe* & l'Archevêque d'Arles, au ſujet de la terre d'Argenſe, que le Comte reſtitua à l'Archevêque, de l'avis de quelques-uns de ſes Barons, qui furent *Raimond de Baux*, *Hugues*, ſon fils, & ROSTAING DE SABRAN, qui fut encore caution, en 1156, avec GUILLAUME DE SABRAN, pour les Seigneurs *de Baux*, de l'exécution du traité fait avec le Comte *de Barcelone*.

III. ROSTAING DE SABRAN, II du nom, épouſa *Roſcie*, Dame en partie d'Uzès & de Caſtellar, morte avant 1206, fille de *Raynon* & de *Béatrix*, dont: — RAYNE ou RAYNON, qui ſuit; — & ELZÉAR DE SABRAN, Seigneur avec ſon frere d'Uzès, chacun pour une part. La poſtérité de ce dernier, rapportée dans la Table généalogique de *Chazot*, finit vers l'an 1389, dans la perſonne de GUILLAUME DE SABRAN, qui eut pour héritiere ſa ſœur BLANCHE D'UZÈS, mariée à *Hugues de Laudun*, Seigneur de Montfaucon. Leurs deſcendans vendirent, en 1483, au Roi CHARLES VIII leur part d'Uzès.

IV. RAYNON DE SABRAN, par une premiere alliance, fit rentrer dans ſa maiſon le comté de Forcalquier. Ce fut avec *Garſinde*, fille unique de *Guillaume IV*, Comte de Forcalquier. Il n'en eut que deux filles. L'aînée, qui porta le nom de ſa mere, épouſa, en 1193, ALPHONSE, Comte de Provence, fils du Roi d'Aragon, & ſon pere, en la mariant, lui fit donation du comté de Forcalquier. La ſeconde, nommée BÉATRIX, fut mariée à *André de Bourgogne*, dit *Guigues*, Dauphin de Viennois. Le Comte *Guillaume*, beau-pere de RAYNON, dans la donation du comté de Forcalquier, ſe réſerva les châteaux de Cucurron, de la Motte, d'Anſouis & de *Rubians*, pour en diſpoſer en faveur de GUILLAUME & DE RAYNON DE SABRAN, enfans d'un ſecond lit, qui ſuccéderent à la portion qu'ils avoient dans la Seigneurie d'Uzès, & eurent les terres d'Anſouis, de Rubians, de Cadenet, de la Motte, de la Tour-d'Aigue & de Cucurron, terres réſervées en leur faveur par le Comte de Forcalquier. De ce GUILLAUME, qui partagea avec ſon frere la Seigneurie d'Uzès, ſont iſſus les Comtes d'*Ariano* & d'*Apici*, & toutes les branches de Sabran qui ſubſiſtent aujourd'hui, & dont nous parlerons ci-après. RAYNON DE SABRAN, ſon frere, Seigneur de la Tour-d'Aigue, vendit, en 1242, la huitieme partie de la Seigneurie d'Uzès à *Bertrand*, Evêque d'Uzès, & ſa femme *Philippe*, que la nouvelle hiſtoire de Languedoc appelle *Mamolene*, & que des mémoires diſent fille de *R. de Mathefelon*, ratifia cette vente. Il fut pere de

V. ROSTAING DE SABRAN, majeur en 1245, & probablement le même ROSTAING, un des principaux partiſans du Comte de Toulouſe, lequel, après la mort de ce Prince, donna des ſûretés de ſa fidélité à Oudard de Villars,

Digitized by Google

Sénéchal de Beaucaire, pour Alphonſe & Jeanne ſa femme; & déclara, le 21 Octobre, 1249 à Saint-Saturnin, qu'il étoit réſolu de demeurer dans la fidélité due au Roi: pour preuve, il remit au même Sénéchal le château de Saint-Victor, diocèſe d'Uzès, chef-lieu de ſes domaines, & le pria d'en faire abattre les fortifications.

La carte généalogique de cette branche, que l'on trouve dans Chazot, *page 640*, a été augmentée ſur des mémoires tirés du cabinet de M. le Marquis d'Aubais.

Branche des Seigneurs d'Ansouis, *& Comtes* d'Arians *&* d'Apici.

V. Guillaume de Sabran, dit *Martorel*, Seigneur d'Uzès, fils aîné de Raynon, contribua à l'accommodement, fait le 21 Mars 1247, entre Guillaume Dalmas, Evêque d'Apt, & Bertrand-Rambaud de Simiane, Seigneur de Saint-Martin, & épouſa *Ermeſſinde*, veuve de lui, le 22 Juillet 1260, dont: — Ermengaud, mort avant cette année; — & Elzéar de Sabran, qui ſuit.

VI. Elzéar de Sabran, Seigneur d'Uzès, d'Anſouis, Cucurron, Vaugine, la Salle & Cabriez, ſuivit Charles d'Anjou, I du nom, à la conquête du royaume de Naples, avec ſon fils aîné Ermengaud; & étant de retour en Provence, il vendit, le 29 Juin 1280, la huitieme partie de la Seigneurie d'Uzès à l'Evêque de cette ville. Il avoit épouſé *Cécile d'Agoult*, fille du Seigneur de Saut, ſuivant un Auteur moderne, ou de la maiſon *de Villeneuve*, ſelon une généalogie manuſcrite. Il en eut: — 1. Ermengaud, qui ſuit; — 2. Guillaume, Abbé de Saint-Victor de Marſeille, & Evêque de Digne; — 3. Bertrand, Prieur de Saint Geniez; — 4. Rostaing, Religieux de Saint-Dominique en 1317; — 5. Alayerte, épouſe de *Jean de Porcelet*; — 6. Béatrix, femme de *Raimond d'Oraiſon*; — 7. Galbulge, mariée à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Trets; — 8. Duleine, mariée avec diſpenſe, à *Bermond*, Seigneur d'Uzès, vivante en 1317; — 9. & Sibile de Sabran, mariée à *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur des Ars. Elle fut mere de Sainte Roſſeline de Villeneuve, Religieuſe de l'ordre des Chartreux, & morte le 17 Janvier 1329.

VII. Ermengaud de Sabran ſuivit ſon pere en Italie, y donna des preuves de ſa valeur à la conquête du royaume de Naples, & dans toutes les expéditions du Roi Charles d'Anjou, I du nom. Le comté d'Ariano étant venu à vaquer par la félonie du Comte de Vaudemont, auquel il avoit été donné en 1272, le Roi Charles II en fit don à Ermengaud de Sabran, plutôt en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſon pere, qu'en conſidération, dit Charles de Lellis, de la parenté qu'Ermengaud avoit avec ce Prince, qui avoit pour biſaïeule Gersinde de Sabran, Comteſſe de Forcalquier. Il en reçut auſſi 200 onces d'or pour ſervir de dot à deux de ſes ſœurs. La ville de Pazzuolo, que ce Prince lui avoit donnée en 1285, s'étant remiſe, deux ans après, ſous la domination du Roi, Ermengaud en fut dédommagé, par l'office de Grand-Juſticier du royaume de Naples,

Digitized by Google

l'une des ſept grandes charges de ce royaume, qui jouiſſoit du privilege de faire battre monnoie; de ſorte qu'on en voit encore, dit Charles de Lellis, de celle de la maiſon DE SABRAN. En 1305, le Roi de Sicile lui donna les terres d'Acorenſa & de Mataluna, pour ſûreté d'une rente annuelle de 150 onces d'or, qui lui avoit été accordée auparavant. Il teſta à Naples le 29 Mai 1310, & avoit épouſé, 1°. *Laudamie d'Aube* ou *d'Albe*, des Seigneurs de Roquemartine; 2°. *Alexis de Baux*, veuve de Dalmas de Taraſcon, dit *de Beaucaire*, Seigneur d'Acerno & de Châteauneuf, & fille de Bertrande de Baux, Comte d'Avelino, & de Philippe de Poitiers. Du premier lit il eut: — 1. ELZÉAR, qui ſuit; & du ſecond lit: — 2. GUILLAUME, qui a continué la poſtérité après ſon aîné; — 3. EUSTACHE, marié, ſelon Lellis, à *Hilaire de Sus*, Dame de Saint-Julien, fille d'*Amauri*, laquelle, après le décès de ſon époux, ſe remaria, 2°. à Gentil de Saint-Georges; 3°. à Philippe de Joinville; 4°. à Benoît Caëtan; & 5°. à Thomas d'Aquin, Comte de Belcaſtre; — 4. CÉCILE, mariée, 1°. en 1301, à *Hugues de Baux*, Seigneur de Laure, frere du Comte d'Avelino, aſſaſſiné en 1317; 2°. à *Guillaume Bolardo de Naniſſi*, Grand Maréchal de Naples; — 5. SIBILETTE DE SABRAN, épouſe de *Thomas d'Aquino*, fils d'*Adinolphe*, Comte del Aura.

VIII. ELZÉAR DE SABRAN, né à Anſouis, en 1295, inſtitué par ſon pere héritier du comté d'Ariano & de tous ſes biens, tant en Provence que dans le royaume de Naples, fut élevé par les ſoins de GUILLAUME, ſon oncle, Evêque de Digne. Il épouſa, n'étant âgé que de dix ans, à Marſeille, en préſence de Charles-le-Boiteux, Roi de Naples, *Delphine*, Dame de Puimichel, fille de *Guillaume de Signe*, Seigneur de Puimichel, des Vicomtes de Marſeille; mais le mariage ne fut célébré que trois ans après. Il paſſa à Naples pour prendre poſſeſſion du comté d'Ariano, & le Roi Robert le fit Chevalier, de ſa main, & lui donna des marques de ſon eſtime, ſur-tout par le choix qu'il fit de lui pour être Gouverneur de la perſonne du Duc de Calabre, ſon fils aîné, pour lequel il envoya le Comte d'Ariano à la Cour de France, demander en mariage Marie de Valois, fille de Charles de France, Comte de Valois. ELZÉAR DE SABRAN, après avoir réuſſi dans ſa commiſſion, tomba malade à Paris, & y mourut le 27 Septembre 1323, âgé de 28 ans. Ses vertus porterent le Pape Urbain V à le canoniſer en 1368, & *Delphine de Puimichel*, ſa femme, avec laquelle il avoit vécu dans la continence, & qui lui avoit ſurvécu 37 ans. Urbain V étoit neveu de ce Saint par ſa mere EMPHELISE DE SABRAN. Les Reliques *de Saint-Elzéar* & de ſon épouſe repoſent à Apt, dans l'égliſe des Freres Mineurs Conventuels, où ces illuſtres époux ſont invoqués par les Fideles.

VIII. GUILLAUME DE SABRAN, Comte d'Ariano, après la mort de ſon frere aîné, Seigneur d'Anſouis, &c. Vice-Roi & Capitaine général dans les terres de Labour, comté de Moliſſe & de l'Abruzze, en 1319, teſta à Sulmone le 8 Octobre 1353. Il avoit épouſé, 1°. *Roberte de Saint-Georges*, Comteſſe d'Apici, fille de *Bertrand de Saint-Georges* & d'*Iſabelle Mathei*, Comteſſe d'Apici; & 2°. *Françoiſe de Celano*, fille de *Roger*, Comte de Celano. Du premier lit il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; & du ſecond, — 2. GUILLAUME, Comte d'Ariano, d'Anglone, Seigneur de Padulo, inſtitué

Digitized by Google

héritier par ſon pere, mort ne laiſſant de *Guillemette d'Anglone*, ſon épouſe, que des filles, entr'autres — LAUDUNE DE SABRAN, Comteſſe d'Anglone, Dame de Padulo, mariée, le 15 Mai 1377, à *Jean d'Arcuſſio*, ou d'*Arcuſſia*, Comte de Cupre, fils de *Jacques*, Comte de Minerbino, Grand-Chambellan de Sicile; — 3. JEAN DE SABRAN, tige des Barons d'Anſouis, rapportés ci-après; — 4. ELZÉAR, Evêque de Sitie, puis élu Cardinal le 18 Septembre 1378; — 5. JEANNE, mariée à *Nicolas des Urſins*, Comte de Nole; — 6. ISABELLE, épouſe de *Pierre de Tocco*, Comte de Martina, Grand-Sénéchal de Naples; — 7. FRANÇOISE, femme de *N..... de Joinville*, Comte de Santa-Angiola; — 8. CATHERINE, mariée au Comte *de Stritto*; — 9. LAUDUNE, mariée, 1334, à *Charles Rufeo*, Comte de Montalto, dont elle fut la ſeconde femme. Elle étoit morte en 1346; — 10, 11 & 12. CLAIRE, MARGUERITE & AUGUSTINE DE SABRAN, Religieuſes.

IX. LOUIS DE SABRAN, Comte d'Ariano, d'Apici & d'Aſcoli, fut exhérédé, par le teſtament de ſon pere, pour avoir attenté à ſa vie & s'être ſaiſi par violence de la ville d'Ariano. Ce teſtament n'eut point d'effet, & LOUIS DE SABRAN ſuccéda aux comtés d'Ariano & d'Apici, Il tranſigea à Naples le 17 Février 1375, avec JEAN DE SABRAN, Seigneur d'Anſouis, ſon frere conſanguin, ſur la ſucceſſion paternelle; &, le 15 Février ſuivant, ces deux freres firent une convention, par laquelle ils ſubſtituerent leurs biens aux enfans mâles les uns des autres, à l'excluſion des filles. LOUIS DE SABRAN épouſa, 1°. *Marie de Marzano*, Comteſſe d'Aſcoli, fille unique de *Richard de Marzano*, & de *Marguerite d'Aquino*, Comteſſe d'Aſcoli. 2°. *Marguerite de Saint-Severin*, fille de *Roger*, Comte de Mileto, Grand-Maréchal du royaume, & de *Jeanne d'Aquino*; & 3°. *Jeannette de Joinville*, fille d'*Amiel*, Comte de Saint-Angiolo, & de *Violand d'Hoſpruch*. Il n'eut point d'enfans de cette troiſieme femme. Du premier lit vint: — ROVERE ou ROBERTE DE SABRAN, mariée, en 1410, à *Benoît Acciajoli*, de Florence, fils de *Nicolas Dangiolo*, Comte de Melphes, Grand-Sénéchal du royaume, & Seigneur de Corinthe en Grece; & du ſecond lit: — ELZÉAR DE SABRAN, qui ſuit.

X. ELZÉAR DE SABRAN, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand-Sénéchal du royaume de Naples, épouſa *Catherine d'Arcuſſia*, fille de *Jacques d'Arcuſſia*, Comte de Menerbino, Grand-Chambellan de Sicile & de Mirabalde, dont: — ERMENGAUD DE SABRAN, qui ſuit.

XI. ERMENGAUD DE SABRAN, Comte d'Ariano & d'Apici, Seigneur de Montecalvo, Caſtelfranco, Caſtelduro, Montelcone, épouſa, vers l'an 1389, *Altobela Caraffa*, fille de *Pierre*, & de *Marie Guidazza*. Il fut pris dans les guerres du royaume de Naples, combattant contre la Reine Jeanne, II du nom. Cette Princeſſe confiſqua tous ſes biens, le 24 Février 1417, & les donna à François Sforce. Il mourut en priſon ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage.

*BRANCHE DES BARONS D'*ANSOUIS.

IX. JEAN DE SABRAN, fils puîné de GUILLAUME, Comte d'Ariano, &

Digitized by Google

& de *Françoiſe de Celano*, ſa ſeconde femme, Baron d'Anſouis, Seigneur de Rubian, de Salle, la Motte, &c. eut de ſon pere tous les biens qu'il avoit en Provence. Il eſt qualifié Grand-Chambellan de la Reine Jeanne, dans la convention qu'il fit à Naples avec LOUIS DE SABRAN, ſon frere; & teſta le 26 Février 1383. Il avoit épouſé *Iſourde de Roquefeuil*, Dame de Puilobier, fille d'*Iſnard*, & de *Catherine du Puget*. Devenue veuve, elle ſe remaria à *Iſnard de Glandevès*, & teſta le 18 Septembre 1389. De ſon premier mari elle eut: — 1. ISNARD, dit *de Roquefeuil*, héritier de ſa mere & mort ſans lignée; — 2. ELZÉAR, qui ſuit; — 3. DELPHINE, qui étoit veuve, le 30 Juin 1396, de *Gui de Simiane*, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve; — 4. CATHERINE, mariée, le 18 Septembre 1389, à *Bertrand d'Agoult*, Seigneur de Calviez; — 5. FRANÇOISE, épouſe de *Jaume de Gantelme*, Seigneur d'Alberon; — 6. BÉATRIXETTE, qui teſta le 6 Octobre 1429. Elle avoit épouſé, 1°. en Janvier 1410 *Jacques de Gantelme*, neveu de *Jaume*; & 2°. *Jean Laidet*, Seigneur de Sigoyer; — & LOUIS, né poſthume, Seigneur de Puilobier, après ſon frere ISNARD. Il teſta le 14 Octobre 1415, & avoit épouſé *Delphine de Gantelme*, laquelle ſe remaria dans la maiſon *de Glandevès*. Les enfans de LOUIS DE SABRAN moururent jeunes, ou au couvent, & ſes biens paſſerent à ELZÉAR, ſon frere aîné, en vertu d'une ſubſtitution appoſée au teſtament de LOUIS DE SABRAN.

X. ELZÉAR DE SABRAN, Baron d'Anſouis, Seigneur de la Motte, Cucurron, Cabriez, &c. avoit épouſé, en 1389, *Blauſſette de Blaccas*, Dame de Beaudiner & d'Aiguines, fille & héritiere d'*Abert*, Seigneur d'Aups, Moiſſac, Tonſton, Toir, Trébillans, & de *Catherine de Gantelme*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de Beaudinar, rapportés ci-après; — 3. & ALBERT DE SABRAN, Seigneur de Cucurron, marié, le 25 Mai 1432, à *Léonore de Tournel*, ſœur de *Marguerite*, dont Marquiſe DE SABRAN, Dame de Cucurron, mariée à *Jean de Caſtillon*.

XI. LOUIS DE SABRAN, Baron d'Anſouis, avoit épouſé, le 15 Mai 1432, *Marguerite de Tournel*, fille aînée d'*Arnaud-Guerin*, Sieur de Tournel, & de *Marguerite de Beaufort*, dont: — 1. GUILLAUME, Baron d'Anſouis, mort ſans poſtérité de *Marguerite de Forcalquier*, qu'il avoit épouſée le 24 Mars 1460; — 2. HERMAN, mort ſans lignée, qui donna tous ſes biens à ſon frere HELION; — 3. HELION, qui ſuit; — 4. & MADELEINE DE SABRAN, mariée, en 1472, à *Pierre*, Seigneur d'*Allamanon*.

XII. HELION DE SABRAN, I du nom, Baron d'Anſouis, teſta le 25 Décembre 1525. Il avoit épouſé, 1°. le 20 Janvier 1493, *Catherine d'Aube*, fille de *Jean*, Seigneur de Roguemartine, & d'*Elips d'Oraiſon*; & 2°. en 1505, *Catherine d'Aube*, (couſine de ſa premiere femme), fille d'*Elzéar d'Aube*, & petite-fille de *Thomas*. Du premier lit il eut: — 1. HELION, qui ſuit; — 2. ALZIASSE, mariée, en 1435, à *Baudouin de Barras*, Seigneur de Mirabeau; & du ſecond lit: — 3. CLAUDE DE SABRAN, Chevalier de Rhodes en 1531.

XIII. HELION DE SABRAN, II du nom, Baron d'Anſouis, Seigneur de Lune, Vaugine, Cucurron, la Motte, Cabriez, avoit épouſé, 1°. en 1529, DELPHINE DE SABRAN DE BEAUDINAR; & 2°. *Catherine de Bou-*

Digitized by Google

liers-de-Vaugine. Du premier lit vinrent : — 1. HONORÉ, qui ſuit ; — 2. MELCHIOR, Chevalier de Malte ; — 3. FRANÇOIS, Prieur d'Alcin ; & du ſecond lit il eut : — 4. ANTOINE DE SABRAN.

XIV. HONORÉ DE SABRAN, Baron d'Anſouis, &c. mort en 1608, avoit épouſé, le 31 Octobre 1562, *Marguerite de Forbin*, fille de *Vincent de Forbin*, Seigneur de la Fare, & de *Catherine Doria*, dont : — GASPARD, qui ſuit ; — & JEANNE DE SABRAN, mariée à *François de Caſtillon*, Sieur de Cucurron.

XV. GASPARD DE SABRAN, Baron d'Anſouis, teſta le 14 Mai 1614, en faveur de *Sextus de Scalis*, Baron de Bras, qu'il qualifie ſon couſin, & mourut ſans lignée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUDINAR.

XI. JEAN DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, ſecond fils d'ELZÉAR, Baron d'Anſouis, & de *Beauſſette de Blaccas*, eut de ſa mere, par donation, le 27 Janvier 1435, tous les biens qui lui appartenoient, & qui conſiſtoient dans la terre de Beaudinar, le château de Villeneuve, Cattelas, & dans les droits qu'elle avoit à Bauduan, Aiguines, Châteauneuf, Montpezat, Saint-Martin & le Rençat. Il teſta le 27 Janvier 1476, & avoit épouſé, 1°. le 9 Janvier 1444, *Yolande de Saint-Marcel*, fille de *François*, Sieur de la Vauſſiere, & de *Louiſe de Meuillon* ; 2°. *Phanette d'Agoult*, fille de *Raimond*, Seigneur de Baret, & de *Louiſe de Glandevès*. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ELZÉAR, Chevalier de Rhodes ; — 3. LOUIS, dont on ignore la poſtérité ; — 4. & 5. MARGUERITE & ELISABETH DE SABRAN.

XII. PIERRE DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, ſe qualifioit Comte, & quelquefois Duc d'Ariano, à cauſe de la donation qu'HÉLION, I du nom, Baron d'Anſouis, lui fit, le 20 Mars 1503, de tous ſes droits ſur ce comté d'Ariano, & autres terres qu'il prétendoit au royaume de Naples. Cette maiſon conſerve une lettre écrite par FRANÇOIS I, à PIERRE DE SABRAN, dont la ſuſcription eſt à *mon couſin le Comte d'Ariano.* Il teſta le 2 Janvier 1508, & avoit épouſé *Françoiſe de Vintimille*, fille de *François*, des Comtes *de Vintimille*, Seigneur de Turriès, & d'*Iſabeau de Gerente*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. YOLANDE ou VIOLANDE, mariée, en 1495, à *Alexis de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui teſta en 1527 ; — 3. & DELPHINE DE SABRAN, mariée à HELION DE SABRAN, II du nom, Baron d'Anſouis, qu'elle épouſa en 1529.

XIII. LOUIS DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguines, teſta le 25 Mars. . . . & fit un codicile le 3 Octobre 1558. Il avoit épouſé 1°. *Antoinette de Gamaches*, & 2°. le 27 Octobre 1529, ſuivant l'hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence, par Artefeuil, *Antoinette de Chevrieres.* Du premier lit il eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS ; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1575, à *Guillaume de Maleſpine* ; & du ſecond lit : — 4. CLAUDE, tige des Seigneurs d'Aiguines,

Digitized by Google

rapportés ci-après ; — 5. BLANCHE, femme d'*André de Gantier*, co-Seigneur de Senez ; — 6. LOUISE, mariée à *Louis de Blaccas*, Seigneur d'Aps ; — 7. & ANTOINETTE DE SABRAN, mariée à *Jean de Blaccas*, Seigneur de Tauvenes.

XIV. ANTOINE DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, testa le 17 Février 1587, & avoit épousé, le 5 Septembre 1577, *Marguerite de la Garde-de-Chambonas*, veuve de *Guillaume de Rognac*, dit *Lallemand*, & fille de *Gui de la Garde-Chambonas*, & de *Claude de Langlade*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CATHERINE, femme de *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur de Clamensare, — 3. BLANCHE, épouse de *Paul de Glandevès-de-Puimichel*, Seigneur de Safarez ; — 4. & SUSANNE DE SABRAN, femme de *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur d'Avain.

XV. JEAN DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 25 Octobre 1620, *Marie de Grasse*, fille d'*Annibal de Grasse*, Comte d'Ubar, & de *Claire d'Allagonia-de-Meirargue*, dont : — 1. ELZÉAR, qui suit ; — 2. HONORÉ, Chevalier de Malte ; — 3. & CLAIRE DE SABRAN, Religieuse.

XVI. ELZÉAR DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 20 Novembre 1653, *Isabeau de Cabanes*, fille de *Balthasard*, Baron de Viens, Président à la Cour des Aides & Chambre des Comptes de Provence, & de *Madeleine de Valavoire*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. 3. 4. & 5. CHARLES, BALTHASARD, MICHEL & PIERRE, Chevaliers de Malte ; — 6. ELZÉAR, Ecclésiastique ; — 7. JEAN-LAMBERT, Chevalier de Malte ; — 8. JOSEPH, qui épousa *Marie du Bouzet*, dont un fils nommé JOSEPH, dit *le Comte de Sabran*, Lieutenant-Général des armées navales, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, mort à Paris, le 11 Juin 1775, dans la soixante-onzieme année de son âge. Il avoit épousé *Françoise-Eléonore de Jean*, dont une fille nommée : — LOUISE-DELPHINE DE SABRAN, née en 1770, & un fils appellé : — LOUIS-ELZÉAR DE SABRAN, né le 18 Mai 1774 ; — 9. CLAIRE, femme de *Louis de Barcidon*, Seigneur de Cuebris ; — 10. & MADELEINE DE SABRAN, femme de *Jean de Bertet*, Seigneur de la Clue.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE SABRAN, Comte d'Ariano, Baron de Beaudinar, Seigneur de Montblanc, &c. a laissé d'*Isabeau de Glandevès*, son épouse, héritiere de la branche aînée de sa maison : — 1. JOSEPH-JULES, qui suit ; — 2. ELZÉAR, Chevalier de Saint-Louis, Officier de Marine ; — 3. CHARLES-HERMENEGILDE, mort à Paris en 1716. ; — 4. DELPHINE, mariée à *Joseph de Clari-de-Pontevès* ; — 5. & INGONDE DE SABRAN, mariée à *N.... de Broglie*, fils de *Jean-François*, Conseiller en la Cour des Comptes & Aides de Provence.

XVIII. JOSEPH-JULES DE SABRAN, des Comtes de Forcalquier & d'Ariano, Baron de Beaudinar, Montblanc & Villevieille, a épousé *Thérese d'Arlatan*, fille de *Jean*, Baron de Lauris, & de *Marianne Veneroſt*, dont : — JULES-CÉSAR, Marquis de Sabran, né en 1736 ; — & LOUIS-HECTOR-HONORÉ-MAXIME DE SABRAN, né en 1739, Aumônier du Roi,

Digitized by Google

Roi, Vicaire-Général du diocese de Chartres, nommé à l'évêché de Nancy en 1774, puis à celui de Laon en 1777; Grand-Aumônier de la Reine en 1780.

Branche des Seigneurs d'Aiguines, *de* Canjuers, *du* Biosc, *& de* Salleperine.

XIV. Claude de Sabran, fils de Louis, & d'*Antoinette de Chevrieres*, sa seconde femme, selon Artefeuil, eut en partage la seigneurie d'Aiguines, & épousa, en 1577, *Sibille de Castellane*, fille d'*Alexis de Castellane*, Seigneur de Salerne, & de *Catherine de Pontevès*, dont: — 1. César, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, mort sans enfans de son mariage avec *Julie-Jeanne d'Albertas*, fille de *Jean-Augustin d'Albertas*, Seigneur de Villecrose, & de *Julie de Forbin-Soliers*; — 2. Honoré, qui suit; — 3. Antoine, Seigneur de Sardon en 1618, marié à *Louise de Ferrier*, fille de *Louis de Ferrier*, de la ville de Riez, dont: — Claude de Sabran, Seigneur de Sardon, marié, en 1666, à *Anne de l'Eglise*, fille de *Thomas-Etienne*, Seigneur de Milon. Cette branche des Seigneurs de Sardon s'est éteinte dans les enfans de ce Claude de Sabran; — 4. & Marc-Antoine, Seigneur de Salleperine, qui demeuroit à Monstier en 1616, & épousa *Françoise des Demandols*, fille de *Melchior*, Seigneur de Trigence, & de *Diane de Villeneuve*; il en eut: — César de Sabran, Seigneur de Salleperine, marié à *Marguerite d'Arbaud*, fille de *François d'Arbaud*, Seigneur de Bresc, & de *Marguerite Fabri-Fabregue*, dont: — Elzéar & François de Sabran. Cette branche de Salleperine est aussi éteinte.

XV. Honoré de Sabran, Seigneur de Canjuers, & en partie, de Rumoules & du Biosc, épousa, en 1605, *Anne de la Tour*, Dame, en partie, de Rumoules, fille d'*Honoré de la Tour*, & de *Louise de Malard*, dont: — 1. Charles, qui suit; — 2. Marc-Antoine, tige des Seigneurs du Biosc, rapportés ci-après; — 3. & Charles de Sabran, Chevalier de Malte.

XVI. Charles de Sabran, Seigneur de Canjuers, & en partie de Rumoules, succéda à son oncle César de Sabran dans les seigneuries d'Aiguines & de Chantereine. Il avoit épousé, en 1633, *Marguerite de Monier*, fille de *Louis*, Seigneur de Châteaudeil, Président à mortier au Parlement d'Aix, dont: — 1. Jean-Louis, qui suit; — 2. César, mort Evêque de Glandevès; — 3. & 4. Jean & Elzéar, reçus Chevaliers de Malte aux années 1656 & 1659, qui ont été Commandeurs de cet ordre, & Capitaines de Galeres; — 5. & Madeleine de Sabran, morte en 1674, femme de *Jean de Castellane*, Seigneur d'Esparron, qu'elle avoit épousé en 1657.

XVII. Jean-Louis de Sabran, Seigneur de Chantereine & d'Aiguines, épousa 1°. *Julie de Pontevès*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Ferriol, & d'*Anne d'Albertas*; & 2°. *Françoise de Demandols*, veuve de *Charles de Glandevès*, Baron de Montblanc. Du premier lit sont issus:

Digitized by Google

— 1. LOUIS DE SABRAN, Seigneur de Chantereine & de Canjuers, dit *le Comte de Sabran*, mort ſans poſtérité, de ſon mariage, avec noble *N.... de Savignon*, de la ville de Marſeille, ſelon Chazot; mais l'auteur de l'hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence, lui donne le nom de CÉSAR, & dit qu'il avoit épouſé *Madeleine de Michaelis*, veuve de *Laurent de Pontevès*; — 2. CÉSAR, qui ſuit; — 3. ELZÉAR, Officier de Galeres; — 4. N.... DE SABRAN, femme du Sieur *d'Eſmivi-de-Manoſque*; — 5. & une autre fille, mariée au Sieur *Calice de Villevieille*.

XVIII. CÉSAR DE SABRAN a été marié à *N..... de Fabre-de-Mazan-Pontfrac*, dont il a eu : — BALTHASARD DE SABRAN, Chanoine de l'égliſe Saint-Victor de Marſeille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BIOSC.

XVI. MARC-ANTOINE DE SABRAN, fils puîné d'HONORÉ, & d'*Anne de la Tour*, épouſa, le 8 Février 1636, *Madeleine Gafarel*, fille de noble *Matthieu*, & de *Marguerite de Monier-Melan*; il en eut pour fils unique :

XVII. ELZÉAR DE SABRAN, (ainſi nommé par Chazot, & CÉSAR DE SABRAN, par Artefeuil) Seigneur du Bioſc & de Beauregard, qui épouſa *Madeleine de Requiſton*, fille de *N.... de Requiſton*, Seigneur d'Alons & de la Foreſt, dont : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-HONORÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. GASPARD, dont il ſera parlé ci-après; — 4. HÉLENE, mariée, le 28 Août 1714, à *Jean-Jacques de Monteſquiou*, Marquis de Xaintrailles; — 5. 6. & 7. DELPHINE, CATHERINE & MADELEINE DE SABRAN.

XVIII. ANDRÉ DE SABRAN, qui a eu pour fils, de ſa femme dont le nom eſt ignoré : — 1. ANDRÉ ANTOINE, Vicomte de Sabran, né en Novembre 1705, Aide-Maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée d'Italie, & Meſtre-de-Camp de cavalerie, en 1746, Major de la Gendarmerie, en 1757, & Brigadier des armées du Roi, en 1759, marié, au mois de Février 1746, à *Marie-Julie de la Jaille*, morte ſans enfans, en Décembre 1755, — 2. & CATHERINE-HÉLEINE DE SABRAN, née le 12 Mai 1712, Abbeſſe de l'abbaye Royale d'Origny-Sainte-Benoîte en Vermandois, en 1751.

XVIII. JEAN-HONORÉ, Comte de Sabran, ſecond fils d'ELZÉAR ou CÉSAR, & de *Madeleine de Requiſton*, Officier de Galeres, premier Chambellan de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du royaume, a épouſé, le 18 Août 1714, *Madeleine-Louiſe-Charlotte de Foix*, fille de *Gaſton*, Comte de Rabat, dont : — ELZÉAR-GASTON-LOUIS, qui ſuit; — & HÉLEINE-LOUISE-MADELEINE DE SABRAN, née le 18 Août 1718, morte en Octobre 1737, femme de *Michel*, Comte d'Arcuſſia, qu'elle avoit épouſé le 27 Février de la même année.

XIX. ELZÉAR-GASTON-LOUIS, Marquis de Sabran, Colonel du régiment de Condé, infanterie, tué à la bataille de Dettingen, le 18 Juin 1743, avoit épouſé *Agathe-Françoiſe de Coetlogon*, morte le 14 Janvier 1748, dont :

Digitized by Google

XX. AUGUSTE-LOUIS-ELZÉAR DE SABRAN, né en Novembre 1742, appellé *le Comte de Sabran*, Maréchal-de-Camp, qui s'eſt marié à *N.... de Champeron.*

XVIII. GASPARD DE SABRAN, troiſieme fils d'ELZÉAR ou CÉSAR, & de *Madeleine de Requiſton*, né le 2 Mai 1693, dit *le Marquis de Sabran*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de cavalerie d'un régiment de ſon nom, & brigadier des armées du Roi, en 1738, épouſa, le premier Janvier 1719, *Marie-Louiſe Regnault*, née le 28 Avril 1698, fille d'*Iſaac Regnault*, & de *Françoiſe Moreau*, dont: — ISAAC-ELZÉAR, appellé *le Comte de Sabran*, né le 28 Septembre 1720, Capitaine dans le régiment de ſon pere, & tué à l'affaire de Thin en Bohême; — & LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit:

XIX. LOUIS-FRANÇOIS, appellé *le Marquis de Sabran*, né le 7 Février 1731, Chevalier de Saint-Louis, a été Capitaine des Gendarmes d'Orléans, en 1768.

Les armes: *de gueules, au lion d'argent.* Deviſe: *NOLI IRRITARE LEONEM.*

On peut conſulter ſur cette ancienne maiſon l'Etat de la Provence dans ſa nobleſſe, par l'abbé Robert, *tome III, pag. 6 & ſuiv.*; le *Gallia Chriſtiana*, Noſtradamus, *pag. 193*; le Moine des Iſles d'or, tous les hiſtoriens de Provence; le P. Borelli dans la vie de Saint-Elzéar; l'abbé de Vertot dans ſon hiſtoire de Malte; le Catalogue des Chevaliers de la langue de Provence; les archives du Roi à Aix; Guichenon, dans ſa Bibliotheque de Breſſe; l'hiſtoire du Languedoc, par Dom Veſſet; l'arbre généalogique de la Maiſon de France, &c.

* SAINT-AIGNAN, anciennement BURNET, terre ſeigneuriale ſur Sarte, au dioceſe de Séez, qu'une héritiere de cette maiſon a portée en mariage dans celle de Lomblon-des-Eſſarts, comme on le verra ci-après. Cette ancienne famille noble eſt connue ſous le nom de BURNET bien avant le regne de SAINT-LOUIS, puiſque ceux de ce nom poſſédoient des domaines dans les paroiſſes de Boitron, d'Aulnay & du Meſnil-Guyon, au dioceſe de Séez, dès le milieu du XI^e^ ſiecle, & qu'ils étoient qualifiés de Chevaliers, (*milites*): c'eſt ce qui eſt prouvé par un cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Séez, à laquelle ils aumônerent entr'autres choſes la dîme de Fontaines, & ſoixante acres de terre dans la paroiſſe de Boitron, & conſentirent pluſieurs autres donations faites à ladite abbaye par leurs Vaſſaux.

Sous le regne de SAINT-LOUIS, en 1255, vivoit NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, du nom de BURNET, qui, ſuivant une lettre écrite en latin du mois de Juin de la même année, acheta 6 [illegible] ſols de rente dans la paroiſſe du Meſnil-Guyon. THOMAS DE SAINT-AIGNAN, en 1277, acheta de DENIS BURNET, Ecuyer, ſon parent, tous les meubles qu'il avoit dans la paroiſſe de Saint-Aignan. COLIN DE SAINT-

Digitized by Google

AIGNAN, Ecuyer, fut fait priſonnier de guerre par les troupes qui gardoient le fort d'O, où il paya, pour ſa rançon, cent florins, avec un hanard d'argent, peſant quatre marcs, & une pipe de vin bon & ſuffiſant, dont Jean de Raveton, Seigneur de Genevraye, ſe rendit caution, par contrat paſſé devant Guillaume Duru, Garde des Sceaux aux obligations de Bons-Moulins, le 25 Avril 1362. Ce COLIN DE SAINT-AIGNAN vivoit avec *Edeline ou Edeleyne*, ſon épouſe, en 1370, dont il avoit pour fils ROGIER DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Saint-Aignan, marié à *Colette de Blandé*, Demoiſelle de Madame Catherine, fille de Pierre, Comte d'Alençon & du Perche, par contrat paſſé le 20 Janvier 1390, devant Eudin Gaſtalon, Tabellion en la Châtellenie d'Argentan, dont vint JEAN DE SAINT-AIGNAN, mort ſans hoirs, & *Colette de Blondé*, ſa mere, eut pour ſon douaire la terre de Saint-Aignan, qui retourna, après ſa mort, à ROBERT BURNET, Ecuyer, ſon couſin, & héritier de la ſucceſſion de ROGIER & JEAN BURNET, dits *de Saint-Aignan*, pere & fils.

Nous ignorons la raiſon pour laquelle cette famille noble a quitté le nom de BURNET pour prendre celui de SAINT-AIGNAN : ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes les branches de cette ancienne nobleſſe, qui ſubſiſtent aujourd'hui ſous le nom de SAINT-AIGNAN, prouvent une filiation ſuivie par titres depuis ROBERT BURNET, en 1380. Elle a été maintenue comme telle par M. de Marle, Intendant d'Alençon en *1666*, au nombre de ſix ou ſept chefs d'icelle, & par jugement rendu à Rouen, le 13 Avril 1641, par Claude de Paris, Intendant dudit Rouen, & Etienne Paſcal, Préſident de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commiſſaires-Généraux députés par le Roi pour l'execution de ſes déclarations & arrêts du Conſeil. La même famille a été reconnue noble de race, dans la perſonne de NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Champagne, en l'élection d'Evreux, frere d'ANDRÉ, JEAN, SÉBASTIEN, PHILIPPE & PIERRE DE SAINT-AIGNAN, tous fils de JEAN DE SAINT-AIGNAN, Ecuyer, Seigneur de la Grimonniere, & de Demoiſelle *Anne du Pleſſis*. Un autre jugement rendu à Alençon, le 28 *Février 1641*, par les Commiſſaires-Généraux députés par Sa Majeſté, pour le régalement des tailles en la généralité d'Alençon, porte que, vu les titres repréſentés par NICOLAS de SAINT-AIGNAN, Ecuyer, Seigneur de la Grimonniere; JEAN, Seigneur de la Breteſche & d'Anguaiſe; SÉBASTIEN, Seigneur de Launay; PHILIPPE, Sieur de la Foſſe; & PIERRE DE SAINT-AIGNAN, Sieur de Boiſrevert, tous freres; par leſquels titres il apparoiſſoit qu'ils étoient nobles de race, il fût ordonné qu'ils ſeroient compris dans les rôles des paroiſſes de la Ferriere Audoyen, d'Auguaiſe & de Saint-Aignan-ſur-Sarte, au chapitre des nobles & exempts. Ce jugement eſt ſigné R. de Blanchouin & Lecomte. Il nous reſte à donner la filiation ſuivie de cette famille qui remonte à HUET BURNET, qui ſuit.

I. HUET BURNET, Ecuyer, eut pour fils de ſa femme, dont le nom eſt ignoré.

II. ROBERT BURNET, Ecuyer, fit une échange avec autre ROBERT BURNET, fils de RAOUL BURNET, Ecuyer, des héritages aſſis en la paroiſſe de Boitron, & tenans à la terre de Saint-Aignan, par acte reçu le

Digitized by Google

29 Septembre 1389, par Pierre Berouſte, Tabellion en la Châtellenie d'Eſſay. Le même ROBERT conſentit, par acte paſſé devant Jean Levrot, Clerc Tabellion en la Châtellenie d'Eſſay, le 19 Janvier 1397, que Colette Blandé, veuve de Rogier, jadis Seigneur de Saint-Aignan, eût la jouiſſance, ſa vie durant, de la terre & ſeigneurie de Saint-Aignan, en cas que JEAN DE SAINT-AIGNAN, ſon fils, dont il étoit héritier, vint à mourir ſans hoirs; autre acte d'un accord fait le 17 Novembre 1401, ès plaids de la ſergenterie d'Eſſay, tenue par Richard le Verrier, Vicomte d'Alençon, entre Jean le Maître & Perrine ſa femme, qui s'obligent de payer à ROBERT BURNET 12 liv. tournois de rente, pour raiſon de certains héritages qu'ils tenoient en la paroiſſe de Meſnil Guyon. On ignore le nom de la femme de ce ROBERT BURNET; mais il eut pour fils :

III. GUILLAUME BURNET, Ecuyer, marié à *Robiſſe des Moutis*, de laquelle vint :

IV. HUET ou HUGUES BURNET, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aignan, qui ſe maria, en 1455, avec *Guillemette de Chaumont du Meſnil-Frouger*, dont vint JEAN BURNET, dit *de Saint-Aignan*, qui ſuit.

V. JEAN BURNET, dit *de Saint-Aignan*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Aignan, épouſa, en 1480, Demoiſelle *Anne Erart*, fille aînée de *Jean Erart*, Ecuyer, Seigneur du Tertre, dont il eut : — 1. MICHEL; — 2. DENIS; — 3. JEAN, morts ſans poſtérité, — 4. PHILIPPE, qui ſuit; 5. 6. & 7. & trois filles; l'aînée mariée au nommé *Friſnel*, Sieur de la Sauvagere & de la Tirreliere; la ſeconde, à un nommé *Bonenfant*, Ecuyer, Sieur du Breuil; & la troiſieme, à un nommé *Berault de l'Aigle*, Sieur du Meſnil.

VI. PHILIPPE DE SAINT-AIGNAN, ſuivant le mandement donné par Robert de Silly, Seigneur de Fontaine-Reaut, Bailli d'Alençon, fut mis en poſſeſſion de la terre, fief & ſeigneurie de Saint-Aignan, vendue par decret après la mort de MICHEL DE SAINT-AIGNAN, ſon frere aîné, moyennant l'enchere qu'il mit de 25 liv. de plus de rente, le 4 Juillet de l'année 1532; & aux aſſiſes de Bons-Moulins, la jouiſſance de la terre, fief & ſeigneurie de Saint-Aignan lui fut délivrée; & il obtint des lettres de relief, comme Ecuyer, Seigneur de ladite terre, en conſéquence des lettres du Roi de Navarre, Duc d'Alençon, datées du 13 Février de la même année, & il en rendit aveu & dénombrement le 12 Juillet 1541. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1532, Demoiſelle *Mathurine Labbé*, fille de *Guillaume Labbé*, Ecuyer, Sieur de la Roſiere & de Preſtal, & de Demoiſelle *Nicole Droullin*, dont il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Grimonniere & de la Ferriere, au dioceſe de Séez, rapportée après celle-ci, qui partagea, le 8 Octobre 1563, avec ſes freres & ſes ſœurs, & auſſi, le 5 Avril 1564, avec *Mathurine Labbé*, ſa mere, qui avoit eu, par le teſtament de ſon mari, pour ſon douaire la ferme & domaine de la Bunnetiere, autrement appellée de la Pommeraye; — 4. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. & ſept filles, dont ſix furent mariées; la premiere, à *Jean d'Aſſin*, Ecuyer, Sieur de la Bourderiniere; la ſeconde, à *Richard des Faveris*, Ecuyer, Sieur du

Digitized by Google

Chesnay-Logriere; la troisieme, à *Christophe de Nesange*, Ecuyer, Sieur de Martel; la quatrieme, à *Gaston le Guerret*, Ecuyer, Sieur d'Escorsain; la cinquieme, à *Jacques de la Touche*, Ecuyer, Sieur *de la Motte-Lamblore*; & la sixieme, *à Nicolas d'Espinay*, Ecuyer, Sieur de Campigny. Toutes ont eu lignée.

VII. PHILIPPE DE SAINT-AIGNAN, II. du nom, tué à la bataille de Jarnac, avoit épousé, le 17 Novembre 1561, Demoiselle *Jeanne de Laigle*, fille de noble homme *Jean de Laigle*, & de Demoiselle *Marie Ribault*, dont il eut:

VIII. PHILIPPE, III du nom, Seigneur de Saint-Aignan. Il épousa *Louise de Catinat*, dont il eut:

IX. MADELEINE DE SAINT-AIGNAN, qui épousa, par contrat passé à Bons-Moulins le 10 Novembre 1609, *Alexandre de Lomblon*, Baron des Essarts, laquelle lui porta, par son contrat de mariage, la terre & seigneurie de Saint-Aignan; duquel mariage sont issus *Tarneguy de Lomblon*, & plusieurs filles, dont une épousa N..... de Montmorency, Seigneur de Loresse, &c.

SECONDE BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GRIMONNIERE, *& DE LA* FERRIERE, *au dioceſe de Séez.*

VII. JEAN DE SAINT-AIGNAN, Sieur de la Bretesche, troisieme fils de PHILIPPE, I du nom, & de *Mathurine Labbé*, épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Bons-Moulins, le premier Septembre 1581, Demoiselle *Anne du Plessis*, fille unique de *Nicolas du Plessis*, Ecuyer, Seigneur de Launay & de la Grimonniere, & de Demoiselle *Marie de Venoys*. Après la mort de *Nicolas du Plessis*, il transigea avec *Marie de Venoys*, sa belle-mere; fut Enseigne d'une compagnie de Gendarmes, Ecuyer d'écurie du Roi HENRI II, & en obtint des lettres de sauve-garde; partagea la succession de ses pere & mere avec PHILIPPE DE SAINT-AIGNAN, & GUILLAUME, Seigneur de Monteilles, *ses freres*, *par acte* du 13 Juin 1592. Il eut de son mariage: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. ANDRÉ, tige de la branche de Beaufay, rapportée en son rang; — 3. JEAN, auteur de la branche d'Auguaise, dioceſe d'Evreux, aussi rapportée en son rang; 4. SÉBASTIEN, qui a formé aussi une branche établie dans le Perche, éteinte, de laquelle nous ferons mention en son rang; 5. PHILIPPE, mort sans postérité; — 6. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Boisrevert, dans la paroisse de Saint-Aignan-sur-Sarte, rapportée la derniere, & qui subsiste; — 7. & une fille, N...,. DE SAINT-AIGNAN, mariée à *Maurici Agis*, Ecuyer, Sieur de Longpray, dont nous ignorons la postérité.

VIII. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Grimonniere, épousa, le 27 Septembre 1608, Demoiselle *Françoise de Lieurray*, fille de *Gilles de Lieurray*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly-la-Campagne, &c. & de Dame *Marie de Gaudechart*. Il obtint, comme il a été dit ci-devant, une sentence des Commissaires du Roi, concernant les tailles dans la gé-

Digitized by Google

néralité d'Alençon, le 26 Janvier 1641, en conſéquence de la preuve de nobleſſe qu'il avoit faite avec ſes freres; il fut auſſi déchargé du paiement des francs-fiefs ſur les mêmes preuves de nobleſſe. Il eut de ſon mariage TANNEGUY DE SAINT-AIGNAN, qui ſuit :

IX. TANNEGUY DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de la Grimonniere & de la Ferriere, né le 16 Mars 1614, épouſa, par contrat paſſé au notariat de Laigle le 16 Novembre 1654, noble Dame *Barbe le Cornu*, fille de *Gilles le Cornu*, Chevalier Seigneur du Buat, & de Dame *Antoinette de la Voye*, dont vinrent : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. & RENÉ DE SAINT-AIGNAN, tige d'une branche rapportée après celle-ci.

X. GILLES DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Grimonniere, eut de *N.....* *Stier*, ſa femme, GILLES DE SAINT-AIGNAN, qui ſuit, & une fille, mariée à *N.....* *des Montis*, Seigneur de Boiſgautier, dont poſtérité.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Tertre, épouſa 1°. Demoiſelle *de la Haye de la Barre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. Demoiſelle *de Maurey*, dont un fils unique, qui ſuit.

XII. RENÉ-JACQUES-PIERRE DE SAINT-AIGNAN, né en 1760, marié, en 1781, à Demoiſelle *du Bouillonney de Champeaubert*, dont il n'y a point encore d'enfans en 1786.

TROISIEME BRANCHE.

X. RENÉ DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Champagne, ſecond fils de TANNEGUY DE SAINT-AIGNAN, & de *Barbe le Cornu*, né le 28 Février 1664, épouſa, par contrat paſſé à Alençon le 7 Mars 1686, *Eliſabeh-Angelique Laudier*, fille de *Jacques Laudier*, Ecuyer, Sieur de Beauvais, de Demoiſelle *Françoiſe Coſtard*, dont : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort Prêtre; — 3. RENÉ, Chevau-léger de la garde du Roi, mort ſans hoirs; — 4. CLAUDE DE SAINT-AIGNAN-DE-VIEUX-PONT, Brigadier des Chevaux-légers de la garde du Roi, mort ſans poſtérité en 1775; — 5. & LOUIS DE SAINT-AIGNAN, Chanoine & Archidiacre à Séez, mort en 1770.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Ferriere & de la Grimonniere, épouſa *Henriette-Françoiſe de la Chauſſée*, fille de *Henri-François de la Chauſſée*, Chevalier, Seigneur de Belleville, & de feue Dame *Charlotte Nollent*, par contrat paſſé à Château-neuf en Thimerais, le 27 Février 1710, dont : — 1. GILLES-FERDINAND, qui ſuit; 2. MARIE-LOUISE DE SAINT-AIGNAN-DE-BONNE-FOY; — 3. & CHARLOTTE DE SAINT-AIGNAN, mariée à *Charles-Henri Nollent*, Chevalier, Seigneur du Houſſay, dont une fille unique, mariée à *Jacques*, Marquis d'Auvreville, Maréchal-de-Camp, dont poſtérité.

XII. GILLES-FERDINAND DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, la Grimonniere, Rouxon, Bonnefoy, Meſnil-Berard, &c. épouſa, par contrat paſſé à Moulins-la-Marche, le 8 Avril 1747, Demoiſelle *Suzanne*

Digitized by Google

de Rohard, fille de *Jacques-Charles de Rohard*, Ecuyer, Seigneur de Pigeon, &c. & de feu Dame *Eliſabeth de Gaudin*, dont: — 1. GILLES-JACQUES DE SAINT-AIGNAN, qui ſuit; — 2. & MARIE-VICTOIRE-ADELAÏDE DE SAINT-AIGNAN, mariée, en 1779, à *N..... de Moucheron*, Chevalier, Seigneur des Routis, Officier au régiment de Chartres, infanterie, dont un fils.

XIII. GILLES-JACQUES DE SAINT-AIGNAN, Page de Monſeigneur le Duc d'Orléans en 1762, puis Capitaine au régiment de ce Prince, infanterie, en 1780, Seigneur de Chavrigny, des Memes & de la Tour-Neuve, du chef de GILLES-FERDINAND DE SAINT-AIGNAN, ſon pere, mort en 1780. Les terres de la Ferriere & de la Grimonniere ſont ſorties de cette branche par la vente qu'en a faite ledit GILLES-FERDINAND à N.... Damerville, ancien Fermier-Général, a épouſé, le 3 Mai 1784, Demoiſelle *Marie-Marguerite-Thérèſe de Strada Darosbert*, fille unique de *N.... de Strada*, ancien Gouverneur des Pages du Roi à la petite écurie, & de Demoiſelle *Deſperiés*, dont un fils.

QUATRIEME BRANCHE, DES SEIGNEURS DE BEAUFAY, *dans le dioceſe de Liſieux.*

VIII. ANDRÉ DE SAINT-AIGNAN, ſecond fils de JEAN DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Breteſche, & d'*Anne du Pleſſis*, épouſa *Catherine de Saint-Clair*, dont:

IX. FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron de Beaufay, marié à Demoiſelle *Jacqueline le Coutellier*, dont:

X. FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, II du nom, Seigneur de Beaufay, marié à Demoiſelle *Françoiſe Mallart*, de laquelle vint:

XI. JEAN-BATISTE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Beaufay, marié à Demoiſelle *Achard*, dont ſont iſſus: — 1. N..... DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Beaufay; — 2. N..... Chevalier DE SAINT-AIGNAN, Commandant d'eſcadron au régiment des Carabiniers, vivans ſans alliance en 1786.

*CINQUIEME BRANCHE, DES SEIGNEURS D'*AUGUAISE, *dioceſe d'Evreux.*

VIII. JEAN DE SAINT-AIGNAN, troiſieme fils de JEAN, Sieur de la Breteſche, & d'*Anne du Pleſſis*, épouſa *Catherine de Catinat*, dont:

IX. ALEXANDRE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur d'Auguaiſe, marié à Demoiſelle *Marie de Raveton de Chauvigny*, & de Dame *Anne de Montireau*, veuve du Seigneur de la Rainville, dont:

X. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur d'Auguaiſe, marié à *Marguerite de Bailleul*, dont ſont iſſus: — 1. ALEXANDRE, Religieux Bénédictin, Prieur de Saint-Pierre-ſur-d'Yve; — 2. JACQUES, Capitaine au régiment du Roi, tué à la bataille de Spire; — 3. LOUIS, Capitaine au régiment de la Guiche, mort ſans poſtérité; — 4. PIERRE, qui ſuit; — 5. & GILLES DE SAINT-

Digitized by Google

SAINT-AIGNAN, qui a formé un rameau rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XI. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, II du nom, Seigneur d'Auguaiſe, & Capitaine au régiment de Bouflers, a épouſé *Jeanne Joucy*, dont PIERRE-ANDRÉ, qui ſuit.

XII. PIERRE-ANDRÉ DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron des paroiſſes d'Auguaiſe & de Brethel, près l'Aigle, a épouſé Demoiſelle *Marguerite le Provoſt de Belleperche*, fille du Sieur *de Belleperche*, Seigneur Diray, dont trois fils & deux filles, non mariés.

XIII. L'aîné des garçons a épouſé, en 1777, Demoiſelle *N.... du Merle-Blanc-Buiſſon*, fille du Baron *du Merle*, d'une ancienne maiſon, de laquelle il y a eu un Maréchal de France, dont un fils né en 1780.

XIII. Le ſecond fils a épouſé une Demoiſelle *de Taſcher*.

XIII. Et le troiſieme a épouſé, en 1785, N.... DE SAINT-AIGNAN DE LA BRETESCHE, ſa couſine iſſue de germaine.

PREMIER RAMEAU SORTI DE LA BRANCHE PRÉCÉDENTE.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, cinquieme fils de PIERRE, & de *Marguerite de Bailleul*, Capitaine au régiment de Bouflers, épouſa Demoiſelle *le Secq*, fille de *Nicolas le Secq*, Seigneur de Bernieres, & de *Marthe de Chand-Bois*, dont: — 1. GILLES-NICOLAS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE-CHARLES DE SAINT-AIGNAN, qui a formé un autre rameau rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

GILLES-NICOLAS-JOSEPH DE SAINT-AIGNAN, Sieur de Glapion, la Verderie & le Pont-au-Secq, a épouſé, le 20 Octobre 1749, par contrat paſſé devant Ducheſne, Notaire à Moulins-la-Marche, Demoiſelle *Louiſe-Catherine-Jacqueline Malard*, fille de *Jacques* & de *Catherine-Opportune de la Mondiere*, dont ſont iſſus: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. CLAUDE-CHARLES, né le 29 Juin 1761; — 3. FRANÇOIS-ARMAND, né le 25 Juillet 1762; — 4. LOUIS-JOSEPH, né le 29 Janvier 1768; — 5. VINCENT-LÉON, né le 22 Janvier 1772; — 6. & JUDITH-ANGÉLIQUE DE SAINT-AIGNAN, née le 5 Septembre 1763.

XIII. GILLES DE SAINT-AIGNAN, II du nom, né le 16 Juin 1759, marié à Demoiſelle d'*Orville de la Bourdonniere*.

SECOND RAMEAU.

XII. PIERRE-CHARLES DE SAINT-AIGNAN, ſecond fils de GILLES, I du nom, & de *Françoiſe le Secq de Bernieres*, a épouſé *Marie-Charlotte de Chand-Bois*, fille de *N.... de Chand-Bois*, Sieur de la Haye, & de Demoiſelle d'*Ecorches*, par contrat paſſé, le 14 Avril 1760, devant Ducheſne, Notaire à Moulins-la-Marche, dont ſont iſſus: — 1. PIERRE-GILLES, né le 21 Mai 1765; — 2. PIERRE-MAGLOIRE-ANTOINE, né le 24 Octobre 1769; — 3. VICTOIRE-MARIE-CHARLOTTE DE SAINT-AIGNAN, née le premier

Digitized by Google

Octobre 1766, mariée en 1785, à N..... DE SAINT-AIGNAN DE VIEUX-PONS, son cousin.

SIXIEME BRANCHE, établie au Perche, éteinte.

VIII. SÉBASTIEN DE SAINT-AIGNAN, quatrieme fils de JEAN & d'*Anne du Pleſſis*, ſe maria avec Demoiſelle *Louiſe du Pleſſis*, fille du Sieur *du Pleſſis-Blainville*, au Perche, dont :

IX. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN épouſa Demoiſelle *Louiſe d'Aureville*, fille de feu *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Godardiere, & de Dame *Françoiſe le Michel*, par contrat paſſé, en 1654, devant les Tabellions Royaux de Bretheuil, dont deux filles; la premiere, nommée *Marie-Barbe*, mariée à *Valerien d'Eſpinay*, Seigneur de Gignette, & LOUISE DE SAINT-AIGNAN, mariée à *Jean Achard*, Seigneur de la Grande-Haye.

SEPTIEME ET DERNIERE BRANCHE des Seigneurs de BOISREVERT ; *paroiſſe de Saint-Aignan-ſur-Sarte dioceſe de Séez.*

VIII. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, dernier fils de JEAN & d'*Anne du Pleſſis*, Ecuyer, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, épouſa, en 1632, *Marguerite Drouet*, fille de feu noble homme *Nicolas Drouet*, & de Demoiſelle *Françoiſe le Comte*, alors femme d'Adrien de la Haye, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Prêtre, Curé d'Auguaiſe ; — 3. & ALEXANDRE DE SAINT-AIGNAN, marié, en 1669, à Dame *Marie de Foulogne*, Dame de la Drouardiere, au pays du Maine, alors veuve de Meſſire Michel de Mardaillan, dont MARIE-FRANÇOISE DE SAINT-AIGNAN, mariée, en 1685, à *François Dubois*, Ecuyer, Sieur de la Foſſe, dont poſtérité.

IX. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, épouſa, en 1660, *Gabrielle de Launay*, fille d'*Alexandre de Launay* & de *Françoiſe Ferault*, dont eſt ſorti :

X. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Ecuyer, Sieur du Boiſrevert & de Monteilles, épouſa, en 1694, *Anne de Foulogne*, fille de *Jacques de Foulogne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, & de Demoiſelle *Madeleine Jouenne*, de la paroiſſe de Maigny-le-Deſert, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; & pluſieurs filles, dont une ſeule a eue lignée, nommée CHARLOTTE DE SAINT-AIGNAN, mariée à *N..... de Launay*, Ecuyer, Sieur de Corchet, ſon couſin, dont trois garçons.

XI. LOUIS DE SAINT-AIGNAN, Ecuyer, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, épouſa, par contrat paſſé à Bretheuil, le 22 Mai 1732, devant Gorgeu, *Marie-Gabrielle de Pevrel de Bémécourt*, fille légitime de feu Meſſire *Louis-Alexandre de Pevrel*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bémécourt, & de Dame *Marie-Charlotte le Doux de Broſſeville*, ſa veuve, (*voyez* la Généalogie de Pevrel, ci-devant), dont ſont ſortis : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit : — 2. CHARLES-NICOLAS, né le 30 Décembre 1736, Prêtre, Licentié de Sorbonne, Vicaire-Général du dioceſe de Séez, Chanoine & Théologal de la

Digitized by Google

cathédrale dudit Séez, & Prieur commandataire du Prieuré de Saint-Aignan de Cone-ſur-Loire; — 3. & LOUIS-JOSEPH DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, né le 25 Août 1741, Capitaine au régiment d'Anjou, infanterie, qui a épouſé, le 20 Janvier 1784, Demoiſelle *Marie-Catherine de Beauvais de Saint-Paul.*

XII. LOUIS-FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron de Bémécourt, au diocèſe d'Evreux, du chef de ſa mere, né le 29 Mars 1733, a épouſé, en 1763, Demoiſelle *Marie-Théreſe-Charlotte le Cornu*, fille de *N.... le Cornu*, Ecuyer, Sieur de Mandre, Chevalier de Saint-Louis, & de Demoiſelle *de Thieulin*, dont: — 1. MARIE-LOUISE-THÉRESE, née le 7 Mars 1764, mariée, le 20 Juin 1785, à *N.... de Cougny*, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Chevau-léger de la garde du Roi; — 2. & MARIE-CHARLOTTE DE SAINT-AIGNAN DE BÉMÉCOURT, née le 21 Avril 1768.

Les armes: *d'argent, à trois feuilles de vigne de ſinople, poſées 2. & 1.*

Certificat de M. D'HOSIER, *Juge d'armes de France.*

« Nous Denis-Louis d'Hoſier, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Con-» ſeils, Préſident en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Norman-» die, &c. certifions au Roi, qu'en conſéquence des titres qui nous ont été » repréſentés en originaux par leſdits LOUIS-FRANÇOIS, CHARLES-NICO-» LAS & LOUIS-JOSEPH DE SAINT-AIGNAN, freres, & qui prouvent » authentiquement leur nobleſſe par filiations ſuivies; depuis l'an 1380, ils » ſont en droit de jouir de tous les privileges, honneurs & prérogatives » attachés à l'ancienne Nobleſſe du Royaume. En foi de quoi nous avons » délivré ces préſentes, ſous l'empreinte du ſceau de nos armes. A Paris, le » 5 Mars 1763. *Signé*, D'HOSIER.

SAINTE-COLOMBE DU POYET: ancienne nobleſſe qui tire ſon origine vraiſemblablement du bourg & paroiſſe de Sainte-Colombe en Beaujolois, ſur les limites du Forez, dont elle a pris le nom.

Les plus anciennes maiſons ont été ſi peu ſoigneuſes de conſerver leurs titres, & les anciens dépôts ſi rares, qu'on ne peut commencer la généalogie de cette famille que du XIV^e^ ſiecle. Les Seigneurs de Sainte-Colombe ont toujours fait profeſſion des armes.

GUILLAUME DE SAINTE-COLOMBE étoit Chanoine de l'égliſe de Lyon en 1237. On ſait que ce Chanoine n'a admis dans tous les tems que des ſujets qui ont fait preuve de la plus haute nobleſſe, & que les Chanoines de cette égliſe prennent aujourd'hui la qualité de Comtes de Lyon.

I. GUILLAUD DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur dudit lieu, qualifié *brave & généreux Chevalier*, défendit les droits de ſa terre contre les entrepriſes des Officiers du Comte de Forez & du Baron de Beaujeu. C'eſt ce qui eſt prouvé par une ſentence des Juges des appellations de la terre de Beaujeu & de la châtellenie de Lay, en date du dimanche après la fête Saint-Pierre & Saint-Paul de l'an 1319, par laquelle ſentence il fut confirmé dans tous les

Digitized by Google

droits de la juſtice haute, moyenne & baſſe, ainſi que ſes ancêtres, y eſt-il dit; en avoient joui de tems immémorial. Cet acte, en latin, eſt rapporté tout au long dans un livre imprimé, qui a pour titre: *Hiſtoire généalogique de la maiſon* DE *SAINTE-COLOMBE*, & il a été tiré du greffe de la châtellenie de Lay. Le nom de la femme de ce Seigneur eſt ignoré; mais il en eut: — 1. GIRARD, qui ſuit; — 2. & GUICHARD DE SAINTE-COLOMBE, qui fit la branche des Seigneurs du Thil, éteinte.

II. GIRARD DE SAINTE-COLOMBE, qualifié de Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, fit hommage à Gui VII, Comte de Forez en 1341. Il étoit alors Ecuyer de ce Comte, & fut fait enſuite *Chevalier*, qualité qu'il prend dans un autre acte de l'an 1346. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — GUILLARD, qui ſuit; — & une fille, mariée dans la maiſon *de Franchelins*.

III. GUILLARD DE SAINTE-COLOMBE, Damoiſeau, fut fait Chevalier en 1368, & prend cette qualité dans un hommage qu'il rendit la même année au Comte de Forez. Il avoit épouſé, en 1363, Dame *Catherine de Monteux*, fille de Meſſire *Guillaume de Monteux*, dit *Cherſala*, Seigneur de Saint-Prieſt-la-Roche, dont: — 1. JOSSERAND, qui ſuit; — 2. GIRARD DE SAINTE-COLOMBE, marié, en 1404, à *Jeanne du Croc*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Jean du Croc*, dit *Allegret*, Chevalier, Seigneur de Curaiſe, & de Dame *Catherine de Rogemont*. Anne-Dauphine, Ducheſſe de Bourbon, Comteſſe de Forez, honora les noces de ſa préſence, & donna deux cens francs d'or en augmentation de dot; — 3. CATHERINE, mariée à noble *Hugues d'Urgel*, Chevalier, Seigneur de la Chabaudiere; — 4. & BÉATRIX DE SAINTE-COLOMBE, Religieuſe, enſuite Prieure, en 1405, à Saint-Martin Lopol, comme parlent les titres, c'eſt-à-dire le Poulet, dit la Chana à Lyon, Ordre de Saint-Benoît.

IV. JOSSERAND DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, épouſa, 1°. en 1401, Demoiſelle *Marguerite de Polargues*, fille d'*Amblard de Polargues*, Damoiſeau, & de Dame *Eléonore de Saint-Prieſt*, de la branche d'Epinac, fille de Meſſire Patural de Saint-Prieſt, & de Dame Béatrix de la Gorſe; 2°. Dame *Jeanne de Bugnette*, qui lui apporta la châtellenie d'Ugny, & quantité d'autres biens dans le Nivernois; & 3°. Dame *Guie de Laye*, de la branche de Saint-Lagier. Il fit ſon teſtament, en 1435, dans lequel il rappelle tous ſes enfans. Du premier lit il eut pour fils unique: — 1. JOSSERAND, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Prieſt-la-Roche; du ſecond lit ſortirent: — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. GIRAUD, qui ſe retira dans le Nivernois, où il mourut ſans avoir été marié; — 4. MARGUERITE, Religieuſe à l'abbaye de Bonlieu; — 5. PHILIPPE, Religieuſe au même monaſtere; — 6. JEANNE, marié à *Guillaume de l'Eſtouf*, Seigneur de Pradines; — 7. ANNE, femme de noble *Louis de Farvages*; & du troiſieme lit vint: — 8. ANTOINETTE DE SAINTE-COLOMBE, mariée à *Antoine de Varennes*, Seigneur de Rappetour.

V. ANTOINE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, fils aîné de JOSSERAND, & de *Jeanne de Bugnette*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de l'Orgue*, fille de *Louis*, Chevalier,

Digitized by Google

Seigneur de l'Aubepin, & de *Jeanne du Croc*, Dame de Curaiſe, veuve en premieres noces de GASPARD DE SAINTE-COLOMBE, oncle dudit ANTOINE. Elle teſta en 1462, & fit un codicille en 1464, où ſont nommés les enfans qu'elle eut de ſon mariage, ſavoir : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de l'Aubepin, qui ſubſiſte dans FRANÇOIS-BENOÎT DE SAINTE-COLOMBE, Marquis de l'Aubepin, Brigadier des armées du Roi & Chef de brigade de ſes gardes; — 3. FRANÇOIS, Religieux à Savigny; — 4. & 5. BERNARDIN & JEAN, morts jeunes; — 6. GEORGES, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Commandeur de Salins & de Morterol, tué au ſiege de Rhodes; — 7. JOSSERAND, mort jeune; — 8. PHILIPPE, marié à *Jeanne Meynard*, aliàs *de Chaſelle*, mort ſans poſtérité; — 9. JULIEN, Religieux de l'abbaye d'Aſnay à Lyon; — 10. ARTAUD, Gendarme, Maréchal-des-Logis & Guidon de la compagnie d'ordonnance du Duc de Bourbon, marié à *Françoiſe d'Albon*, fille de Meſſire *Guichard d'Albon*, Seigneur de Saint-André, ſon Capitaine, qu'il ſuivit dans toutes les guerres de ſon tems: il mourut de la peſte ſans poſtérité; — 11. CATHERINE, Religieuſe à Bonlieu; — 12. & COLOMBE DE SAINTE-COLOMBE, mariée à *Gui Lambert*, Seigneur de la Roche en Dauphiné, fils de *Louis Lambert* & de *Catherine de Toligny*.

VI. LOUIS DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, ſuivit d'abord le Seigneur de Saint-André dans toutes les guerres juſqu'au mariage du Roi avec l'héritiere de Bretagne, & épouſa enſuite, en 1489, *Amedée de Salemard*, fille de *Bertrand de Salemard*, Chevalier, Seigneur de Reſſy, & de *Catherine de Bourbon-Carenci*, fille de Pierre de Bourbon, Chevalier, Seigneur de Carenci, & niece de Jacques de Bourbon, Seigneur d'Aubigny. Ladite *Catherine* étoit ſœur de Pierre de Bourbon, Archevêque de Lyon en 1488. De ce mariage vinrent : — ETIENNE, qui ſuit; — & JACQUELINE DE SAINTE-COLOMBE, mariée, 1°. en 1511, à *Jacques du Vernet*, Seigneur de la Buſſiere, dont deux filles; & 2°. à *Claude de la Noyrie*, dont un fils, Religieux & Prévôt de l'Iſle-Barbe.

VII. ETIENNE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, la Bury & autres places, ſuivit Odet de Foy, Seigneur de Lautrec, Général de l'armée, que le Roi envoya en Italie pour la délivrance du Pape, détenu priſonnier à Rome. A ſon retour, il épouſa, en 1529, *Huguette de Nagu*, fille de *Hugues de Nagu*, Chevalier, Seigneur de Varennes, & de *Françoiſe de Saint-Romain*, de la maiſon de Lurcy. Le même ETIENNE DE SAINTE-COLOMBE accompagna le Roi FRANÇOIS I, en 1533, dans un voyage qu'il fit en Provence, pour s'aboucher avec le Pape Clément VII, & ce fut-là qu'il obtint de Sa Majeſté une quatrieme foire pour le bourg de Sainte-Colombe, par lettres accordées en conſidération de ſes grands, louables & recommandables ſervices. Il ſuivit enſuite HENRI II en Allemagne, où il alloit pour la liberté des Princes de l'empire. Le Maréchal de Saint-André, ſon parent, avoit la principale conduite de l'armée, ſous l'autorité du Roi, qui y commandoit en perſonne. ETIENNE DE SAINTE-COLOMBE ſe trouva au ſiege de Metz, que l'Empereur fut contraint de lever, & à la défaite du Comte de Maguc, Gouverneur de Thionville,

Digitized by Google

ainſi qu'au ſiege & à la priſe de cette place ſous les ordres du Duc de Guiſe. La paix étant faite, le Seigneur de Sainte-Colombe ſe retira chez lui, teſta le 19 Octobre 1559, & mourut en 1568, après avoir fait encore pluſieurs campagnes contre les Huguenots. Il eut de ſon mariage : — 1. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Sainte-Colombe-Nanton, dont les deſcendans ſont alliés aux meilleures maiſons de la province, & ont fourni de grands ſujets à l'égliſe & à l'état, juſqu'en 1737, que cette branche s'eſt éteinte; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. CLAUDINE, épouſe d'*Hippolyte de Varennes*, Seigneur de Rappetour, fils de *N..... de Varennes* & de *Jeanne de Rogemont*; — 4. & MADELEINE, mariée, avec diſpenſe, à FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur de Saint-Prieſt-la-Roche, ſon couſin. Ils eurent pour fils aîné CLAUDE DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur de Saint-Prieſt, qui donna la terre de Saint-Prieſt-la-Roche à FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE, ſon oncle, frere de ſa mere, laquelle eſt reſtée à cette famille.

VIII. FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE épouſa *Anne-Minerve de Ronchevol*, fille de *Jacques de Ronchevol*, Seigneur du Poyet en Beaujolois, & de Dame *Deniſe de Tenau*, laquelle lui apporta en dot la terre du Poyet. HENRI IV, qui connoiſſoit ſon mérite, l'envoya vers les Habitans de la petite ville de Perreux en Beaujolois, qui s'étoient révoltés, pour ranger à leur devoir les mutins. De ſon mariage vinrent : — 1. CLAUDE, Jéſuite de la province du Languedoc; — 2. GUI-GEORGES, qui ſuit; — 3. NONCIADE, femme de *Gabriel*, Seigneur de Bougnes en Mâconnois, fils de *Guiot* & de *Louiſe de Meſſey*; — 4. & CLAUDE DE SAINTE-COLOMBE, mariée à *Pierre de Faujard*, Seigneur d'Aveiſe.

IX. GUI-GEORGES DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur du Poyet & de Saint-Prieſt-la-Roche, porta toute ſa vie les armes au ſervice du Roi, à l'exemple de ſes ancêtres, & mourut au retour de l'arriere-ban convoqué en Lorraine ſous le Maréchal de la Force en 1636. Il avoit épouſé *Laurence de Chevrier*, fille de *Philibert de Chevrier*, Seigneur de la Chauſſée en Mâconnois, dont : — 1. CHARLES-EMMANUEL, *mort ſans alliance*; — 2. PHILIBERT-ALEXANDRE, qui ſuit; — 3. CHARLES, Religieux à Savigny; — 4. JEAN, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem; — 5. & ISABELLE DE SAINTE-COLOMBE, Chanoineſſe à Neuville-les-Dames.

X. PHILIBERT-ALEXANDRE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur du Poyet & de Saint-Prieſt-la-Roche, ſe diſtingua, comme ſes prédéceſſeurs, dans le ſervice, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte-Eliſabeth de la Magdelaine de Ragny*, fille de *Jacques*, & d'*Eliſabeth de Niſſey*, mariage avantageux par les belles alliances que la maiſon de la Magdelaine a donné à celle de SAINTE-COLOMBE. Leurs enfans furent : — 1. HONORÉ-JOSEPH, mort Capitaine de dragons, ſans alliance; — 2. JEAN-MARIE, qui ſuit; — 3. JACQUES, connu ſous le nom de *Chevalier du Poyet*, mort en 1741, après avoir ſervi plus de trente ans dans le régiment de la Chaſtre; — 4. MARIE-ANNE, mariée à *Pierre de Montjouvent*, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Forte, des Chalons, Rochefort, Chanay & Bois, dont le petit-fils eſt aujourd'hui Doyen de la cathédrale des comtes de Lyon; — 5. &

Digitized by Google

CLAUDINE-GASPARDE DE SAINTE-COLOMBE, Chanoineſſe de Neuville-les-Dames en Breſſe.

XI. JEAN-MARIE DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur du Poyet & de Saint-Prieſt-la-Roche, fut reçu jeune Chevalier de Malte, ſervit long-tems en cette qualité, fit ſes caravannes, ſe trouva à la priſe de la grande Sultanne, qui alloit à la Meque; & après la mort de ſon frere aîné, quitta l'ordre, & épouſa *Sibille de Naturel de Valetine*, fille de *Jacques*, & de *Jeanne de Saint-Amours*, d'une ancienne & illuſtre maiſon qui a donné un Cardinal à l'égliſe, des Chanoines de Brioude & de Saint-Pierre de Mâcon, & des Officiers dans les armées de nos Rois. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-ELÉONOR, qui ſuit; — 2. JACQUES, Chevalier de Malte, Commandeur du Chantoin de Villefranche en Berri, décédé en cette derniere Commanderie en 1762; — 3. MARIE-ALEXANDRINE, morte Religieuſe aux Urſulines de Roanne; — 4. N.... Religieuſe au même couvent; — 5. & ANTOINETTE DE SAINTE-COLOMBE, morte Religieuſe de l'abbaye Royale de Saint-Pierre de Lyon.

XII. JEAN-ELÉONOR DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, du Poyet & de Saint-Prieſt-la-Roche, fut élevé auprès de M. le Comte de Toulouſe, dans le régiment duquel il ſervit avec diſtinction. Il rentra, en 1737, dans la terre de Sainte-Colombe, après l'extinction de la branche aînée de ſa maiſon, & quitta le ſervice aſſez jeune pour épouſer *Marie-Anne de la Balmondiere*, d'une ancienne nobleſſe du Beaujolois, dont il a eu: — 1. JEAN, mort jeune; — 2. JEAN-LOUIS-ELÉONOR, qui ſuit; — 3. FRANÇOISE, morte jeune; — 4. JACQUELINE, Religieuſe à l'abbaye Royale de Saint-Pierre de Lyon; — 5. & MARIE-ANNE-JACQUELINE DE SAINTE-COLOMBE, Dame de Saint-Prieſt-la-Roche, terre qui lui a été cédée pour ſon partage, après la mort de ſon pere.

XIII. JEAN-LOUIS-ELÉONOR DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & du Poyet, s'eſt marié, le 18 Avril 1769, avec *Louiſe-Pétronille de Guillemin*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur des Combes, ancien Officier dans le régiment de Gâtinois, d'une bonne famille du Beaujolois, dont les ancêtres ont tous ſervi avec diſtinction, & de *Claudine-Marie-Bouthier de Rochefort*, dont deux enfans; ſavoir: — 1. JEAN-BATISTE, né en 1770; — 2. PIERRETTE-MARIE DE SAINTE-COLOMBE, née le 9 Septembre 1771.

Les armes: *écartelé d'argent & d'azur*. Pour deviſe: *SPES MEA, DEUS*.

SAINT-SIMON. *Voyez* ROUVROY-SAINT-SIMON, *page 524 de ce volume.*

SANGUIN DE LIVRY: ancienne maiſon, de laquelle il eſt parlé dans la premiere édition de ce dictionnaire *in*-8°. *tome III, page 261*, & *tome VI, page 365 & ſuivantes*. Mais cet article ayant été abſolument confondu par l'auteur, faute d'inſtruction ſur cette maiſon, nous allons en donner ici une notice, dreſſée ſur titres, vus & vérifiés par le Juge

Digitized by Google

d'armes de France, & généalogiſte dans les différentes circonſtances où il a fallu faire des preuves.

Sa filiation eſt ſuivie depuis SIMON SANGUIN, qu'on va rapporter.

Ce SIMON, Capitaine Gruyer, pour le Roi, des forêts de Livry & de Bondy, Seigneur de Livry, Couberon & Vaujour, acquit, en 1474, la terre de Fontenay-le-Bel, de Florimond de Sailly. Il épouſa en premieres noces *Marie Martin;* & en ſecondes, *Marguerite Lecocq*, fille de *Gerard Lecocq*, Seigneur d'Eſgrenay & de Coupvray, & de *Gillette de Corbie*, (tante d'*Ambroiſe de Corbie*, femme de CLAUDE SANGUIN, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Seigneur de Rodemont, Marchais & Prunelay en Brie; & Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.) *Jean Lecocq*, Seigneur d'Eſgrenay, ſon quatrieme aïeul, étoit frere de *Robert Lecocq*, Evêque & Duc de Laon, Pair de France en 1351. Il eut de ſon premier mariage : — NICOLAS, qui ſuit; & du ſecond, pluſieurs autres fils qui ont formé différentes branches, toutes éteintes, & entr'autres celles des Seigneurs de Vigron, de Venteuil & de Mont-Louis; & cette premiere établie en Bretagne, & maintenue en ſa nobleſſe d'ancienne extraction, & en la qualité de Chevalier, par l'arrêt de la Chambre de réformation de la nobleſſe de cette province, du 17 Juin 1670.

NICOLAS SANGUIN, Seigneur de Livry, de Vaujour, de Couberon & de Fourches, fit hommage au Roi de ſa terre & ſeigneurie de Livry, le 6 Novembre 1518, & mourut le 30 Novembre 1545. Il avoit épouſé en premieres noces *Anne Sauvage*, de laquelle il eut deux filles; — CATHERINE, mariée, le 22 Janvier 1533, avec *Chriſtophe de Radeval*, Seigneur d'Arzillemont, d'Aubigny & de Sevigny : elle mourut le 10 Mai 1544; & MARIE, mariée à *Jean de Poſtel*, Seigneur d'Ormoy, Chevalier de l'ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre : elle en étoit veuve en 1572; & en ſecondes noces, le 6 Septembre 1521, *Jeanne de Louviers*, Dame de Sorges, fille de *Jean de Louviers*, Seigneur de Cannes & de Maurevert, Echanſon du Roi, & de *Guillemette de Corbie*, arriere petite-fille du Chancelier de ce nom, ainſi que ſa belle-mere. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui ſuit, Seigneur de Livry, qui a continué la poſtérité; — & CHRISTOPHE SANGUIN, Chanoine de l'égliſe de Paris.

JACQUES SANGUIN, Seigneur de Livry & de la Guette, épouſa, le 22 Novembre 1547, *Barbe de Thou*, ſœur de Nicolas de Thou, Evêque de Chartres, & de Chriſtophe de Thou, premier Préſident du Parlement de Paris, & fille d'*Auguſtin de Thou*, Préſident à Mortier, & de *Claude de Marle-de-Verſigny*, petite fille du Chancelier de ce nom; ils eurent de ce mariage : JACQUES, qui ſuit; & CHRISTOPHE, Prieur de Ceton, & Chanoine de l'égliſe de Paris; & JEANNE SANGUIN-DE-LIVRY, mariée, le 24 Avril 1569, avec *Geoffroy Camus*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré & de Torey, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé.

JACQUES SANGUIN, II du nom, Chevalier, Seigneur de

Digitized by Google

de Livry, qui épouſa, le premier Septembre 1577, *Marie Dumeſnil*, fille de *Denis Dumeſnil*, Seigneur de Crocquelaine. Il eut pour fils, CHARLES, qui ſuit;

NICOLAS SANGUIN, Seigneur de Bonneuil, ſacré Evêque de Senlis, le 12 Mars 1623, ſur la démiſſion du Cardinal de la Rochefoucault. Il fut admis par le Roi Louis XIII en ſon Conſeil d'Etat, chargé, avec le même Cardinal, de travailler à la réforme de l'abbaye de Saint-Denis; il avoit refuſé en différens tems les archevêchés d'Arles & d'Embrun, ſe démit de l'évêché de Senlis, en faveur de DENIS SANGUIN, ſon neveu, & mourut le 15 Juillet 1653.

2. JACQUES, Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves en 1608.

3. AUGUSTIN, Seigneur de Villeneuve, un des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi, mort le 6 Mai 1652.

4. AUGUSTIN, Gentilhomme & Capitaine des Gardes du Prince de Condé, mort ſans alliance.

5. CHARLES, Chanoine de la Sainte-Chapelle.

6. DENIS, Aumônier du Roi, mort le 28 Mars 1670.

7. HENRI, Seigneur de Chaſſeuil, Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans.

8. MARIE, Religieuſe à Sainte-Claire, à Senlis, morte âgée de 77 ans.

9. MADELEINE, auſſi Religieuſe à Sainte-Claire, décédée le 28 Décembre 1670, âgée de 80 ans. Elle avoit gouverné juſqu'à ſa mort le monaſtere de la préſentation de la Sainte-Vierge, fondée par l'Evêque de Senlis ſon frere.

10. Et ANNE SANGUIN, qui épouſa, par contrat du 4 Novembre 1601, *André du Lorant*, Seigneur de Ferriere, Médecin du Roi HENRI IV.

CHARLES SANGUIN, Chevalier, Seigneur de Livry, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, épouſa, le 29 Novembre 1619, *Marie Dolé*, fille de *Louis Dolé*, Seigneur du Vivier, & de *Marie Conſtant*; il fit le partage des biens de ſes pere & mere, en 1627 & 1629, avec ſes freres & ſœurs, & mourut le 23 Novembre 1666, laiſſant de ſon mariage:

1. DENIS, Evêque de Senlis, par la réſignation de ſon oncle; il avoit été ſacré par lui, à Paris, le 14 Janvier 1652, & y mourut Doyen des Prélats de France, le 13 Mars 1702, âgé de 81 an, & fut tranſporté à Senlis dans l'égliſe de la préſentation de Notre Dame, auprès de ſon oncle, ancien Evêque de Senlis.

2. & JACQUES SANGUIN, qui ſuit:

JACQUES SANGUIN, III du nom, Chevalier, Seigneur de Livry & du Genitoy, fut fait Capitaine des chaſſes & plaines des forêts de Livry & de Bondy, ſur la démiſſion du Marquis de Mailly, par lettres de 1622, & pourvu de la charge de premier Maître-d'Hôtel du Roi, le 10 Juillet 1676, à la place du Maréchal de Belfond, & mourut le premier Septembre 1680. Il avoit épouſé, le 5 Janvier 1647, *Marie de Bordeaux*, fille de *Guillaume de Bordeaux*, Seigneur de Neuville & du Genitoy,

Digitized by Google

(& niece de M. *de Bordeaux*, Ambaſſadeur en Angleterre). De ce mariage naquit LOUIS SANGUIN, qui ſuit :

LOUIS SANGUIN, I du nom, Seigneur de Livry & du Genitoy, né le 4 Juillet 1648, fut Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Meſtre-de-Camp de cavalerie, & Aide-de-Camp du Roi, par brevet du 25 Avril 1684, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus à la guerre; il fut depuis Maréchal-de-Camp, ſuccéda à ſon pere, en 1676, dans la place de Capitaine des chaſſes de Livry & de Bondy, fut pourvu de la charge de premier Maître-d'Hôtel du Roi, en ſurvivance de ſon pere.

Obtint du Roi, au mois de Février 1688, des lettres d'érection en marquiſat, de ſa terre de Livry, & mourut à Verſailles le 6 Novembre 1723. Il avoit épouſé, le 4 Janvier 1678, *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, fille de *François de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſœur de *Paul*, Duc de Beauvilliers, Pair de France, & Gouverneur des Princes petits-fils de LOUIS XIV; de ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;

2. FRANÇOIS, Auditeur de Rote, Abbé de Saint-Servin de Toulouſe, de Saint-Arnoult de Metz, de Fontenay, de Livry & de Beaulieu, mort le 15 Février 1729, ayant refuſé pluſieurs Evêchés; il fut Ambaſſadeur en Portugal, en Eſpagne & en Pologne; le Roi Auguſte de Pologne lui avoit accordé ſa nomination au cardinalat, pluſieurs années avant ſa mort.

3. PAUL-HYPPOLITE SANGUIN-DE-LIVRY, né le 17 Octobre 1682, Chevalier de Malte, Commandeur de la commanderie de Clichy en Aulnois, fut nommé, le 16 Novembre 1704, Colonel du régiment de Nivernois, infanterie, Brigadier des armées du Roi, le 28 Octobre ſuivant, mort Maréchal-de-Camp, le 4 Octobre 1720, il avoit été bleſſé à la bataille de Spire, en 1703.

4. & HENRIETTE SANGUIN-DE-LIVRY, Religieuſe à Sainte-Marie de Saint-Denis.

LOUIS SANGUIN, II du nom, Comte de Livry, nommé par LOUIS XIV, & la Reine ſon épouſe, le 5 Avril 1679, fut premier Maître-d'Hôtel de Sa Majeſté, & nommé au mois de Décembre 1701, l'un des Seigneurs qui devoient accompagner le Roi d'Eſpagne juſqu'à la frontiere; il avoit été fait Colonel au régiment de Tournefort en 1699, Brigadier en 1704, & ſucceſſivement Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général : il fut reçu Chevalier des ordres du Roi le 3 Juin 1724. Il avoit épouſé, le 7 Décembre 1706, *Marie-Madeleine-Françoiſe-Robert de la Fortelle*, fille de *Louis-Robert*, Seigneur de la Fortelle, Conſeiller d'Etat; leurs enfans furent :

1. PAUL SANGUIN, Marquis de Livry, né à Verſailles en 1709, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Colonel du régiment de Perche, marié avec *Marie-Chriſtine de Maniban*, fille de *N.... de Maniban*, premier Préſident au parlement de Toulouſe, mort ſans poſtérité le 15 Mai 1758.

Digitized by Google

2. LOUIS-MARIE, né le premier Novembre 1711, nommé, par le Roi, à l'abbaye de Livry, au mois de Mai 1729, & mort le 18 Juillet 1739.

3. HYPPOLITE-FRANÇOIS, qui ſuit.

4. LOUIS, né le 28 Juillet 1723, nommé à l'abbaye de Livry, à la mort de ſon frere, & décédé en 1745.

5. MADELEINE-URSULE, Religieuſe aux Bénédictines de Montargis, morte en 1767.

HYPPOLITE-FRANÇOIS SANGUIN-DE-LIVRY, Chevalier de Malte, Chef d'eſcadre des armées navales, reſté ſeul de ſon nom par la mort du Marquis de Livry, ſon frere, quitta la croix de Malte en 1760, & épouſa, le 15 Avril de la même année, *Théreſe-Bonne Gillain-de-Benouville*, fille d'*Antoine Gillain*, Marquis de Benouville, Meſtre-de-Camp de cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, le dernier de la branche du nom de *Gillain*, qui paſſa d'Ecoſſe en Normandie, à la réunion de cette province avec la France, en 1203, & de *Bonne-Charlotte Hue-de-Langrune*; de ce mariage ſont iſſus :

1. HYPPOLITE-ANTOINE-AGLAÉ SANGUIN, Comte de Livry, né le 26 Juillet 1762, Capitaine au régiment Royal-Cravate.

2. HYPPOLITE SANGUIN-DE-LIVRY, né le 28 Janvier 1765, reçu Chevalier de Malte au mois d'Avril de la même année, Sous-Lieutenant au quatrieme régiment des Chaſſeurs.

3. MARIE SANGUIN, Vicomte de Livry, né le 15 Mai 1766, Enſeigne au régiment de Ligne.

4. HÉLENE-THÉRESE SANGUIN-DE-LIVRY, mariée le 14 Mai 1781, au Marquis *de Morant*.

5. Et ADOLPHE-CHRISTINE-ADÉLAIDE SANGUIN-DE-LIVRY.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or poſés 2 & 1, & en pointe, de deux pattes de griffon de même, miſes en bande, & de trois demi-rôles d'argent poſées en orles, & mouvantes du bord de l'écu.*

SANSON : ce nom eſt connu en différens royaumes & en différentes provinces de France, & même en différens pays étrangers; mais la famille de SANSON, dont nous avons à parler ici, eſt originaire d'Abbeville en Picardie, & il en eſt parlé, dans pluſieurs endroits, dans le nobiliaire de cette province, par Haudiequer de Blancourt.

Le premier dont on ait connoiſſance, eſt JACOB SANSON, vivant en 1429, ſous le regne du Roi CHARLES VII; il ſervit ce Prince en qualité de Cornette de cavalerie, lorſque la Pucelle d'Orléans aidoit à délivrer la France de l'oppreſſion des Anglois. Il avoit épouſé une Demoiſelle de la noble maiſon *des Pantouis* en Angleterre, dont il eut : — 1. BALTHAZARD, qui ſuit; — 2, & 3. PIERRE & JEAN SANSON, qui ont auſſi fait lignée, mais dont nous ne pouvons donner qu'une notice bien abrégée, après la poſtérité de leur aîné.

Digitized by Google

PREMIERE BRANCHE qui en a formé pluſieurs autres, dont nous allons donner la deſcendance, ſuivant leur ordre de naiſſance.

II. BALTHAZARD SANSON, I du nom, épouſa Demoiſelle *Jeanne Lamiré*, ſœur de *Gilles Lamiré*, Seigneur de Comon, de la noble maiſon de Nouvion, dont il eut pour fils unique :

III. JEAN SANSON, I du nom, qui fut Echevin d'Abbeville en 1493, & épouſa Demoiſelle *Catherine de Luſſé*, d'une famille noble, dont les armes ſont : d'*azur à la bande d'or, chargée de trois roſes de gueules.* De ce mariage ſont ſortis : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & 3. GUILLAUME & MATTHIEU, qui ont chacun fait branche, rapportées aprés la poſtérité de leur aîné ; — 4. MARIE, Religieuſe de Saint-François ; — 5. PERRINE, mariée à *N..... Buquin ;* — 6. BARBE ou JACQUELINE, mariée avec *Jean le Bel*, Seigneur d'Huchanneville, Maïeur d'Abbeville en 1573 ; — 7. & GILLETTE SANSON, mariée à *Antoine de Beauvarlet*, dont eſt iſſu *Joſſe de Beauvarlet*, Conſeiller au préſidial d'Abbeville.

IV. JEAN SANSON, II du nom, fut Echevin d'Abbeville, en 1516, & épouſa Demoiſelle *Marie de Chepy*. De ce mariage vinrent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. 3. & 4. EUSTACHE, BALTHAZARD & MELCHIOR ; — EUSTACHE épouſa, 1°. *N.... le Bel ;* & 2°. Demoiſelle *Anne Gamot ;* — BALTHAZARD fut Prêtre ; & MELCHIOR épouſa Demoiſelle *Nicole Manuſſier*. Nous rapporterons après la poſtérité de NICOLAS, les enfans qu'ont eu EUSTACHE & MELCHIOR.

V. NICOLAS SANSON, épouſa en premieres noces *Guyot le Febvre*, & en ſecondes, *Antoinette Foublin*. Du premier lit vinrent : — 1. MATTHIEU, qui ſe fit Capucin, connu ſous le nom de *Pere Matthieu*, d'Abbeville, célebre Prédicateur, conſidéré du Roi HENRI IV. Il en prononça l'oraiſon funebre à Paris, où il mourut, au couvent des Capucins de Saint-Honoré, ayant été empoiſonné par les hérétiques, pour avoir converti une grande Dame à la foi ; — 2. ISABEAU, mariée à *Jean Vuané ;* — 3. MARGUERITE, femme de *Jean Apault ;* — 4. JEAN, qui entra chez les Carmes-Déchauſſés, ſous le nom de *Pere Ignace-Joſeph de Jeſus Maria ;* — 5. FRANÇOIS, qui ſe fit auſſi Chartreux à Abbeville ; — 6. MARGUERITE, Religieuſe Urſuline à Mont-Didier, connue ſous le nom de *Sœur Marguerite de Sainte-Agnès ;* — 7. & CHARLOTTE, mariée à *Charles Marcotté*, dont elle eut un fils, qui ſe fit Carme-Déchauſſé, ſous le nom de *Pere Archange ;* — deux filles, nommées MARGUERITE & ISABELLE SANSON ; la premiere mariée à *Philippe de Beauvarlet ;* & la ſeconde à *Pierre de la Varde*.

D'EUSTACHE SANSON, ſecond fils de JEAN II, & de *Marie Chepi*, qui fut Echevin d'Abbeville en 1573, ſont iſſus : JEAN, GEORGES & MARIE SANSON, celle-ci mariée à *Jean de Quen*.

De MELCHIOR SANSON, quatrieme fils de JEAN, II du nom, & de *Marie de Chepi*, marié à *Nicole Manuſſier*, ſont iſſus trois enfans, ſavoir : — 1. NICOLAS, Chartreux à Montreuil ; — 2. ANTOINE, marié à Demoiſelle *Françoiſe le Roy Domgueuſe*, dont un garçon & deux filles, ſavoir.

Digitized by Google

NICOLAS, marié à *Jacqueline du Feſtel;* CATHERINE, marié à *Pierre Gatte ;* MARIE, Religieuſe de Saint-François ; — 3. & JEAN, marié à *Iſabelle Gallete*, dont eſt iſſue nommée JEANNE, marié à *Jean Dupuy*, dont eſt née *Catherine Dupuy.*

SECONDE BRANCHE ſortie de la précédente.

IV. GUILLAUME SANSON, ſecond fils de JEAN, I du nom, & de *Catherine de Luſſé*, fut Echevin d'Abbeville en 1546, & ſe maria, 1°. à *Jeanne de Labbie ;* & 2°. à *Jeanne de Brouilly.* Du premier lit vinrent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. VULFRAN, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 3. MARGUERITE; — 4. GUILLEMETTE; & du ſecond lit, autre LOUIS, dit *le Jeune*, auteur d'une branche rapportée en ſon rang; — 6. SIMON, Religieux Bénédictin, & Prieur de l'abbaye de Saint-Vallery; — 7. CHARLES, marié à *Antoinette Courtier;* — 8. JEAN, Chanoine de l'égliſe collégiale de Saint-Vulfran; — 9. NICOLAS, Avocat, Procureur-Général, & un des ſept premiers Conſeillers du Siege préſidial d'Abbeville; — 10. FRANÇOIS, marié à *Marie Poultier*, dont il a eu un garçon & quatre filles, ſavoir; FRANÇOIS, Chanoine de l'égliſe cathédrale de Notre-Dame d'Amiens; MARIE, mariée à *René Becquelin*, Sieur de la Chauſſée, Maître des Eaux & Forêts de la Comté de Clermont en Beauvoiſis; autre MARIE, mariée à *Robert Correur* de la ville d'Amiens; & BARBE SANSON, femme de *Nicolas Dubos.*

V. LOUIS SANSON, fils aîné du premier lit de GUILLAUME, fut Echevin d'Abbeville en 1588, & eut d'une Demoiſelle nommée *Jeanne*, dont le nom de famille eſt ignoré.

VI. ANTOINE SANSON DE L'ETOILE, qui ſe maria avec Demoiſelle *Françoiſe Duval.* De ce mariage eſt ſorti :

VII. ANTOINE SANSON, II du nom, qui épouſa, 1°. *Suzanne Flamen ;* & 2°. *Barbe des Preaux.* Il eut du premier lit : — 1. MARIE, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie; — 2. 3. & 4. CATHERINE, ANNE & MARGUERITE, & du ſecond lit ANTOINE & JACQUES SANSON, dont nous ignorons la deſtinée.

TROISIEME BRANCHE.

V. VULFRAN SANSON, II fils de GULLAUME, & de *Jeanne Labbie*, ſa premiere femme, épouſa, *Antoinette Hocquet*, dont vinrent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *Gentien le Vaſſeur;* — 3. MARIE, épouſe de *Gabriel Boutard;* — 4. & FRANÇOISE SANSON, mariée à *Claude le Blond.*

VI. NICOLAS SANSON, II du nom, épouſa Demoiſelle *Jeanne Thomas*, de laquelle naquirent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Docteur en théologie, Chanoine de Saint-Vulfran, Doyen & Curé de Guynes; — 3. PHILIPPE, Religieux de Saint-François; — 4. MARIE, épouſe de *Pierre Duval;* — 5. MARGUERITE, mariée à *Jacques Paſquier;* — 6.

Digitized by Google

ANNE, alliée à *Nicolas Duval*; — 7. & CHARLOTTE SANSON, femme de *N.... du Caurroy*, fils du Seigneur de Boidembourg.

VII. NICOLAS SANSON, III du nom, envoyé par son pere, avec ses deux freres, au college d'Abbeville, pour y faire ses études, y fit de si grands progrès dans les sciences, & sur-tout la géographie, qu'en peu de tems il s'acquit la réputation du plus grand Géographe de son siecle. LOUIS XIV le nomma son Géographe ordinaire, & Conseiller d'Etat. *Voyez* au mot SANSON (NICOLAS), Bayle, Morery, le Traité des Hommes illustres de Pierre Nizon. Il épousa *Isabelle Moutier*, de laquelle il eut: — 1. NICOLAS, qui fut si courageux, qu'à l'âge d'environ vingt-deux ans il exposa sa vie dans un tumulte populaire, pour sauver celle du grand Pierre Seguier, Chancelier de France; — 2. ADRIEN; — 3. GUILLAUME; — 4. CHARLES; — 5. MARIE, mariée à *Claude Guerin*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; — 6. FRANÇOISE; — 7. & ELISABETH SANSON, tous nés à Abbeville, qui suivirent leur pere à Paris. Nous en ignorons la postérité.

QUATRIEME BRANCHE.

V. LOUIS SANSON, dit *le Jeune*, IV du nom, premier fils du second lit de GUILLAUME SANSON & de *Jeanne Brouilly*, fut Echevin d'Abbeville en 1589, épousa, comme on l'a dit, *Marie Belle*; ses enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. SIMON, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'église cathédrale de Saint-Vulfran, & Curé de Saint-Nicolas en la même église; — 3. MARIE, mariée à *Nicolas Griffon*; — 4. GILLETTE, femme de *Jean de Godemont*; — 5. & CHARLOTTE SANSON, épouse d'*Antoine du Caudas*.

VI. GUILLAUME SANSON, II du nom, Seigneur de Hault-Mesnil, Maïeur d'Abbeville, ès années 1636 & 1637, épousa *Hippolyte Brulet*, de laquelle il eut: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEANNE, mariée avec *Louis Morel*; — 3. CHARLOTTE, épouse de *Nicolas Dupont*; — 4. & MARIE SANSON, mariée avec *Pierre Godemont*.

VII. LOUIS SANSON, III du nom, Conseiller du Roi au Siege présidial d'Abbeville, épousa Demoiselle *Marie Gaillard*, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. LOUIS; — 3. FRANÇOIS-HIACINTHE; — 4. CHARLES; — 5. & JEAN-BATISTE SANSON.

VIII. GUILLAUME SANSON, fils aîné de LOUIS III, & de *Marie Gaillard*, Ecuyer, Seigneur du Haut-Mesnil, Maïeur-Commandant pour le Roi de la ville d'Abbeville, Conseiller du Roi en la Sénéchaussé de Ponthieu, & Siege présidial, épousa Demoiselle *Marie d'Arrest*, fille unique & héritiere de Gui d'Arrest, Ecuyer, Seigneur de Chatigny, & de Demoiselle Hippolyte Rouhault, dont; — 1. LOUIS, qui suit; — 2. N..... SANSON, Seigneur de Becquerel, Chanoine de l'église Royale de Saint-Vulfran; — 3. FRANÇOIS-HIACINTHE, Ecuyer, Conseiller du Roi; — 4. CHARLES, Docteur en Théologie, & Curé de Saint-Georges d'Abbeville; — 5. & JEAN-BATISTE SANSON, Ecuyer, Seigneur d'Auberville, marié avec *Catherine le Fevre de la Poterie*.

Digitized by Google

IX. LOUIS SANSON, IV du nom, Ecuyer, Seigneur du Haut-Meſnil, Mouchaux, Acheux, Berneville en partie, & Baron de la terre de Friere, Maïeur-Commandant d'Abbeville, pour le Roi, en 1730, Doyen des Conſeillers du Siege préſidial de cette ville, Procureur du Roi de la Maréchauſſée, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, épouſa *Marguerite-Françoiſe d'Arreſt*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Valmoutier, & d'*Anne de Dourlens*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE, mariée à *Charles Gaillard*, Ecuyer, Seigneur Vicomte de la terre de Gapenne; — 3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe Carmélite à Abbeville, connue en religion ſous le nom de révérende Sœur *Marie-Françoiſe de Saint-Joſeph*, qui a été long-tems Supérieure & Maîtreſſe des Novices, & eſt décédée ſaintement le 21 Janvier 1722; — 4. & AGNÈS-FRANÇOISE SANSON, morte fille.

X. LOUIS SANSON, V du nom, Seigneur de la terre & baronnie de Friere, & des terres du Meſnil, le Haut-Meſnil, Mouchaux, & autres lieux, épouſa, en 1742, Demoiſelle *Marie-Nicolle-Jeanne le Sellier Dehame*, Dame de Hauchy, Friſoeulles, Joſſeux, Magneville, fille aînée & héritiere de *Jean-Batiſte le Sellier Dehame*, Chevalier, Seigneur de Feſtonval, dont: JEAN-LOUIS, qui ſuit; & MARIE-LOUISE SANSON DE FRIERES, appellée Mademoiſelle *de Holloy*.

XI. JEAN-LOUIS SANSON, Chevalier, Seigneur de Friſoeulles, Hauchy, Magneville, &c.

CINQUIEME BRANCHE.

IV. MATTHIEU SANSON, III fils de JEAN I, & de *Catherine de Luſſé*, épouſa Demoiſelle *Catherine Briet*, dont il eut:

V. JEAN SANSON, III du nom, Echevin d'Abbeville en 1545, épouſa *Antoinette Canneçon*, dont il eut: — 1. VULFRAN, dit *le Capitaine SANSON*, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Chanoine de Saint-Vulfran; — 3. CHARLES, rapporté après ſon frere aîné; — 4. JEAN, Echevin d'Abbeville en 1589; — 5. ANTOINETTE, marié à *Jacques le Roy*, Seigneur de Saint-Lau; — 6. & MARGUERITE SANSON, mariée à *Riquet Sapin*.

VI. VULFRAN SANSON, Seigneur de la Ramée, dit *le Capitaine SANSON*, fut un fameux ligueur, qui périt dans une rencontre où il fut attaqué par une troupe d'élite conduite par HENRI IV, dont le danger fut grand pour ce Prince; ce qui lui fit dire, après l'action, *que dans pluſieurs autres occaſions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la gloire, mais que, dans celle-ci, il avoit combattu pour la vie.* Ce VULFRAN SANSON, Seigneur de la Ramée, avoit épouſé *Jacqueline de la Chapelle*, de laquelle vinrent: — 1. CHARLES, qui alla s'établir à Amiens, & dont nous ignorons la poſtérité; — 2. ANNE; — 3. & ANTOINETTE SANSON, femme de *N.... le Sieur*.

VI. CHARLES SANSON, frere cadet de VULFRAN, épouſa la veuve de *Guillaume de Vienne*, de laquelle il eut: — 1. CHARLES, Chapelain de

Digitized by Google

Saint-Vulfran ; — 2. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 3. JERÔME, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. & une fille, nommée MARGUERITE SANSON.

VII. ALEXANDRE SANSON, épouſa Demoiſelle *Deroches*, de laquelle vint : — 1. CHARLES, Chanoine de Notre-Dame de Chartres ; — 2. JACQUES, dont nous ignorons la poſtérité, ainſi que celle de JEANNE & MARIE SANSON, ſes ſœurs.

VII. JERÔME SANSON, frere puîné d'ALEXANDRE, & troiſieme fils de CHARLES, frere cadet de VULFRAN, épouſa, 1°. Demoiſelle *Joſſeline l'Evêque*, morte ſans enfans ; 2°. *Marguerite de Gribeménil*, de laquelle vinrent : — 1. CLAUDE, Religieux de l'ordre de Saint-François ; — 2. FRANÇOIS, qui alla s'établir à Haute-Briere ; — 3. MARIE, mariée à *Jean l'Enfant* ; — 4. & CATHERINE SANSON, dite *de Saint-Maur*, Religieuſe Bénédictine de Sainte-Auſtreberte.

JEAN SANSON, troiſieme fils de JEAN, & de *Marguerite Briet*, fut Echevin d'Abbeville en 1689, & épouſa Demoiſelle *Anne le Roy*, dont ſont nés trois enfans, ſavoir : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée au Sieur *Parmentier* ; — 3. & ISABEAU SANSON, alliée avec *Jacques le Sault*.

VII. NICOLAS SANSON, épouſa Demoiſelle *Jeanne Saunier*, dont il eut NICOLAS SANSON, rapporté ci-après, & une fille mariée au Sieur *de Crede*.

VIII. NICOLAS SANSON, II du nom, épouſa Demoiſelle *N.... Toulet*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres, JEAN-BATISTE SANSON, Chanoine de Saint-Vulfran. Les armes de cette famille : *ſont d'or à 3. merlettes de ſable, bequées & patées de gueules, 2. en chef & 1. en pointe.*

Nous avons dit, au commencement de cette généalogie, que JACOB, qui eſt la tige de cette famille, eut trois garçons, ſavoir : BALTHAZARD, dont nous venons de donner la deſcendance ; PIERRE & JEAN SANSON. Nous avons peu de connoiſſance de ces derniers ; voici, en abrégé, ce que nous en ſavons.

De PIERRE SANSON, ſecond fils de JACOB, & d'une Demoiſelle Angloiſe de la famille *des Pintons* ; nous ſavons que de lui deſcend PIERRE, Religieux Chartreux, qui vivoit, en 1520, dans la Chartreuſe d'Abbeville ; & que ſon neveu, PIERRE SANSON, Echevin d'Abbeville, en 1539, avoit épouſé, vers l'an 1530, une Demoiſelle de la famille d'*Arreſt*, dont il eut :

JEAN SANSON, marié à Demoiſelle *N.... de Montvoiſin*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Jacques le Maire* ; — 3. JEANNE, alliée avec le Sieur *de Calonne* ; — 4. MARGUERITE SANSON, mariée, 1°. au Sieur *de la Combe* ; 2°. au ſieur *Maſſon* d'Amiens, marié avec Demoiſelle N..... Calippe.

Quant à la poſtérité de JEAN SANSON, troiſieme fils de JACOB, ceux qui ſont deſcendus de lui ont porté les armes au ſervice de nos Rois, tant en France, que dans les pays étrangers, & ſur mer & ſur terre. Ce JEAN, fils de JEAN, troiſieme fils de JACOB, eut pour fils ANDRÉ, qui fut Echevin d'Abbeville, en 1515, & eut pour fils FRANÇOIS, qui fut marié à *Jacqueline Froment*, de laquelle vint FRANÇOIS, Quartinier de la ville de Paris. Celui-ci épouſa Demoiſelle *Marguerite Guillemeau*, dont ſont iſſus : — 1. FRANÇOIS, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris ; — 2. & PHILIBERT.

Digitized by Google

PHILIBERT. De cette même branche étoit GILETTE SANSON, épouſe de *Guillaume Dufour.*

Les deſcendans de la ſeconde branche, formée par PIERRE, ſecond fils de JACOB SANSON, portent: d'*argent au chevron d'azur, accompagné de 3. merlettes de ſable, becquées & patées de gueules, 2. en chef & 1. en pointe*, avec la même deviſe que celle de la branche aînée: *ex forti dulcedo.*

Les deſcendans de JEAN, troiſieme fils de JACOB SANSON, ont porté: d'*argent à la culaſſe de ſable, accompagné de 3. merlettes de ſable, becquées & patées de gueules 2. en chef & 1. en pointe*, avec la même deviſe qui eſt commune aux trois branches: *ex forti dulcedo.*

Le Sieur de Bury, dans ſon hiſtoire de SAINT-LOUIS, parle d'un SANSON, qui fut Archevêque ou Evêque. Etoit-il de la même famille? C'eſt ce que nous ignorons.

M. de Péréfix, dans ſon hiſtoire d'HENRI IV, parle d'un SANSON, renommé pour ſon expérience dans le métier des armes, qui commandoit alors une partie de l'armée Eſpagnole. Nous le croyons le même que ce Capitaine SANSON, Seigneur de la Ramée, nommé VULFRAN SANSON, tué par un corps de troupe d'élite conduit par HENRI IV, où ce Prince courut un ſi grand danger.

L'hiſtoire du comté de Ponthieu fait encore mention d'un SANSON DE GOURLAN, qui ſe trouve dans la liſte des Sénéchaux de Ponthieu.

Les principales alliances de cette branche ſont, entr'autres, avec les maiſons des *le Sellier*, alliées aux Seigneurs *de Boufflers* & aux *Vignacourt*. On ſait que celle-ci a donné un Grand-Maître de Malte dans Adrien de Vignacourt. Il ne faut pas auſſi oublier la maiſon *des Arreſt*, ni celle de *Beauvarlet*, & bien d'autres mentionnées dans la généalogie, d'après un mémoire dreſſé ſur les titres.

SCÉPEAUX (DE), au Maine & en Anjou: maiſon ancienne & illuſtre, qui prend ſon nom d'une châtellenie ſituée dans la paroiſſe d'Aſtillé, au comté de Laval, entre Craon & Laval. Elle eſt nommée en latin *DE CEPELLIS*, & en françois, DE CEPEAUX, d'ESPEAULX, d'ESCEPEAULX, ou DE SPEAULX, & aujourd'hui DE SCÉPEAUX.

Quoiqu'elle ait poſſédé de grandes terres dans les provinces de Bretagne, Normandie & Poitou, & qu'elle ait été partagée en différentes branches, elle n'a formé aucun établiſſement hors des provinces du Maine & d'Anjou, où elle a figuré depuis plus de 700 ans avec la plus haute nobleſſe. Elle avoit autrefois ſa ſépulture dans l'abbaye de Belle-Branche au Maine, où l'on voit encore aujourd'hui les tombeaux de pluſieurs de ce nom, ornés de leurs armes, avec les armures de Chevalier, dès les XI^e & XII^e ſiecles.

Dom Lobineau a obſervé, en l'honneur de la maiſon DE SCÉPEAUX, 1°. que dès le tems que les armoiries ont commencé à ſe fixer, celles de cette maiſon ont été peintes dans l'égliſe de Saint-Nicolas d'Angers, lors de la fondation de cette abbaye, faite en 1020, par Foulques Nerra, Comte d'Anjou, ou du moins au tems de la dédicace de l'abbaye, faite peu d'années après; 2°. qu'elles y ſont peintes aux lieux les plus honorables, qui ſont les

Digitized by Google

arcades du chœur & de l'autel, & les ceintres de la nef; 3°. qu'il n'y a, avec ces armoiries, que celles de cinq ou six des plus grandes maisons d'Anjou, comme *Craon, Mathefelon, Chemillé, la Haye, &c.*; 4°. qu'elles y sont répétées plus de cent fois. Il faut conclure, de tout cela, qu'elles y sont, ou comme armes de Seigneurs distingués, qui ont assisté à la fondation ou à la dédicace de l'église, ou plutôt comme armes des alliances du Comte d'Anjou, fondateur, ou enfin comme armes des principaux bienfaiteurs de cette abbaye, Quelque parti que l'on prenne, il en résulte que le nom DE SCÉPEAUX a un éclat peu commun.

La généalogie de cette maison a été donnée par plusieurs Auteurs. Ici nous suivrons celle insérée dans les grands Officiers de la Couronne, *tome VII, pag. 223 & suiv.* en faisant mention de tous les actes recouvrés depuis qu'elle a été imprimée.

SILVESTRE DE SCÉPEAUX, & ROBERT, son fils aîné, Chevaliers, donnerent à l'abbaye de Clermont, diocèse du Mans, toutes les dîmes qu'ils avoient dans les paroisses de Loiron, d'Hahuilé, Montigny, d'Astillé, & la terre de la Rousseliere, par acte de l'an 1221, titre qui se trouve à l'abbaye de Clermont, entre Laval & Vitré. Cette donation fut confirmée par Maurice, Evêque du Mans, au mois de Juin 1221. Leurs armes, comme principaux bienfaiteurs, se voient encore aujourd'hui en la maison de ces Religieux. Le même titre prouve que SILVESTRE DE SCÉPEAUX contractoit, de concert avec ROBERT, son fils, en âge de confirmer une donation aussi considérable, & qui devoit être né vers l'an 1160 & 1170. C'est par lui que nous allons commencer cette généalogie.

I. SILVESTRE DE SCÉPEAUX, Chevalier, fut très-connu par les exercices ordinaires à l'ancienne Noblesse, comme la chasse & les tournois, ainsi que dans les guerres contre les Anglois, qui lui occasionnerent de grandes dépenses. Il accompagna LOUIS, fils aîné de PHILIPPE-AUGUSTE, combattit près de sa personne, & eut part à la victoire que ce Prince remporta en Poitou, en 1214, sur le Roi d'Angleterre.

II. ROBERT DE SCÉPEAUX, I du nom, son fils, Chevalier, *Seigneur de* Scépeaux, qui avoit fait ses premieres armes sous son pere, continua de se distinguer, par ses services, dans les guerres que le Roi LOUIS VIII eut à soutenir, à son avénement à la Couronne, contre les Anglois, en 1223 & 1224. Il laissa pour fils :

III. ROBERT DE SCÉPEAUX, II du nom, Chevalier, mentionné dans un registre de collation de l'Evêché d'Angers, de l'an 1250, & peu d'années après dans une donation qu'il fit aux Religieux du Prieuré de Port-Ringard, fondé l'an 1233 par Thibaut de Mathefelon, Chevalier, Seigneur d'Entrames. Il eut pour fils :

IV. MACÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronniere, &c. qui fut l'un des Députés de la Noblesse du Maine, en 1301, pour en soutenir les droits devant les Commissaires nommés par le Roi PHILIPPE-LE-BEL, pour juger un différent qui étoit entr'elle & CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, d'Anjou & du Maine, au sujet d'une aide demandée par ce Prince pour le mariage de sa fille.

Digitized by Google

Entre les Nobles des provinces d'Anjou & du Maine, qui s'oppoſerent à cette prétention, ſe trouvent YVON & YVONNET DE SCÉPEAUX, Geoffroi de Mathefelon, Jean de Landevy, Hardouin de Maillé, Guillaume de Coeſme, Patry de Chourſe, & Macé Quatrebarbes, &c. De ſa femme, *Marie d'Amboiſe*, il eut :

V. YVON DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Iſle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Eſpronniere, &c. qui s'oppoſa aux prétentions du Comte du Maine avec ſon pere & les Nobles de la même province. Il fit un hommage ſimple & un hommage lige à Gui, Seigneur de Laval, XII du nom, le Mercredi avant la Saint-Vincent 1349; le premier, pour ce qu'il tenoit de lui ſans le déclarer; & le ſecond, pour les fiefs & domaines de Scépeaux, *que je tiens de vous*, dit-il, *à cette foi, à cauſe de Madame* (Louiſe) *de Châteaubriens, votre compaigne.* Archives de Laval. Il eut pour fils :

VI. JEAN DE SCÉPEAUX, I du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Iſle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, la Touche, Baron de l'Eſpronniere & de Bouche-d'Uſure, qui ſervit le Roi en qualité de Chevalier-Bachelier avec SILVESTRE & YVON DE SCÉPEAUX, ceux-ci comme Ecuyers, dans la compagnie de Jean de la Teillaye, revue au Mans le 22 Août 1380. *Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Morice, aux preuves, *tome II, pag.* 254. Il eut pour femme *Marie de Beaumont*, fille de *Jean de Beaumont-Brienne*, Vicomte de Beaumont, & d'*Iſabeau d'Harcourt.* Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, tige des Seigneurs de l'Eſpronniere, rapportés ci-après; — 3. YVON, Seigneur de Gaubert, dont la poſtérité ſera rapportée en ſon rang; — 4. & CHARLOTTE DE SCÉPEAUX, mariée à *Briſgaud*, Seigneur de Courceriers.

VII. JEAN DE SCÉPEAUX, II du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, la Motte-de-Bouchans, l'Iſle-d'Athée, Douet-Sauvage & Vieilleville, ſervit le Roi, d'abord en qualité d'Ecuyer, dans la compagnie de Hugues d'Arguenne, Chevalier-Bachelier, dont la revue fut faite à Angers les premier Octobre & premier Janvier 1380; puis en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la compagnie de Jean, Sire de Landevy, revue à Mantes, le 5 Septembre 1386. *Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, *tome II, pag. 660*; par Dom Morice, preuves, *tome II, pag. 526.* Il reçut, en 1387, un aveu d'héritages mouvans de ſa terre du Douet-Sauvage, fit hommage ſimple, le 2 Avril 1388, à Louis de France, Duc d'Anjou & de Touraine, à cauſe de ſa juſtice de Vieilleville, du port de Perrigne, de la Rongnerie & de l'Iſle-Bruneau, relevans de la châtellenie de Baugé. La même année, Ameri de Breon, Seigneur de la Chevriere, lui donna aveu d'héritages mouvans de lui. Il en reçut un autre, en 1389, de la terre de la Suhardiere, relevante de lui à cauſe de ſa femme. Il ſuivit le Duc de Bourgogne dans le voyage qu'il fit en Bretagne, en 1394, comme on l'apprend de la quittance qu'il donna à Jean Chanteprime, Tréſorier des guerres, de 67 francs & demi ſur ſes gages, à Angers, le dernier Juillet de cette même année. Cette quittance eſt ſcellée de ſon ſceau, en cire rouge, chargé d'*un vairé*, & ayant pour ſupports *deux léopards.* Bibliotheque du

Digitized by Google

Roi, cabinet de Gaignieres. Il eſt nommé, dans l'aveu rendu le 5 Novembre 1406, par Gilles Quatrebarbes, à Charles d'Albret, Baron de Craon, pour la Motte-Cheorchin, le Reſout & l'Iſle d'Athée, ſous la redevance annuelle d'*une lance dorée pour jouter*. Il eſt qualifié Seigneur de Scépeaux-Landevy, dans un aveu qui lui fut rendu la même année; rendit aveu au Seigneur de Craon, le 3 Janvier de l'année ſuivante, des terres qu'il poſſédoit dans la mouvance de Craon; ſavoir, la Motte-de-Bouchans, le féage qu'il avoit ſur domaine de l'Eſpronniere, dont étoit ſon homme de foi ſimple SILVESTRE DE SCÉPEAUX, ſon neveu; le féage qu'il avoit ſur le domaine de la Touchardiere, dont étoit encore ſon homme de foi ſimple ledit SILVESTRE DE SCÉPEAUX, à cauſe de ſa femme; & la terre de l'Iſle-d'Athée, tant pour ce qui lui appartenoit qu'à ſon même neveu, à cauſe d'YVON DE SCÉPEAUX, ſon frere, & à Guillaume de Montecler, mari de Charlotte de Courceriers, ſa niece, comme ayant le bail de Jean de Montecler leur fils. Il fit encore hommage à Gui, Sire de Laval, en 14..., par lequel il déclara devoir quinze jours de garde à la porte Bechereſſe; fut préſent à l'aveu que ce Seigneur fit à Louis, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Comte du Maine, en 1407, eſt mentionné comme Seigneur de l'Iſle-d'Athée, dans les aveux rendus en 1408 & 1409, par SILVESTRE, ſon neveu, & par YVON, ſon frere, des biens démembrés de cette terre; & eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur dans celui qu'il reçut le 16 Février 1409, d'héritages mouvans de lui, à cauſe du féage de Bouchans; ceci eſt tiré du tréſor de la terre de la Lande. JEAN DE SCÉPEAUX eut pour femme *Marie de Landevy*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne Quatrebarbes*, & petite-fille du Seigneur *de Landevy*; & de *N....*, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Brice & de la Chatiere. Elle devint héritiere des terres de Landevy & du Boiſbatard, par la mort de *Jean*, ſon frere aîné, en 1403. Ce fut de ſon chef que celles de Saint-Brice & de la Chatiere paſſerent à JEAN, Seigneur de Scépeaux, ſon petit-fils, après la mort d'*Olivier*, Sire des Prez, petit-fils de *Freſline de Saint-Brice*, ſœur aînée de ſon aïeule. JEAN DE SCÉPEAUX, II du nom, eut huit enfans, entr'autres: — YVON, qui ſuit; — & JEANNE DE SCÉPEAUX, mariée, par contrat paſſé à la Cour de Bourg-Nouvel, le 13 Avril 1392, à *Guillaume de Brée*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, Montecler & Saint-Denis au Maine. Son pere lui donna en dot quatre cens écus d'or à la Couronne, & promit de lui aſſeoir quatre-vingt livres de rente ſur la terre du Douet-Sauvage.

VIII. YVON DE SCÉPEAUX, Ecuyer, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, du Boiſbatard, &c. eſt qualifié Sire de Scépeaux & de Landevy; dans des lettres d'*Olivier*, Sire des Prés, de Vançay, de Saint-Brice & de la Chatiere, données à Angers le 19 Août 1420, par leſquelles il déclara qu'au cas qu'il mourût ſans enfans, lui Sire de Scépeaux étoit ſon héritier du chef de ſa mere. Il étoit ſous la curatelle & garde de ſa femme, laquelle fit aveu à Jeanne, Dame de Laval, de la terre de Scépeaux, archives de Laval. Il eſt dit mort, dans une tranſaction paſſée entre ſon fils aîné, & *Jean de Brée*, ſon neveu, le 15 Septembre 1434. Il avoit

Digitized by Google

épouſé *Guillemette de Montenay*, fille aînée de *Guillaume de Montenay*, Chevalier, Seigneur de Montenay & de Grencieres, & de *Jeanne de Matheſelon*. Elle reçut, en 1416, un aveu de la ſeigneurie de Bouchans, mouvante de celle du Douet-Sauvage; avoit la curatelle & garde-noble de ſon mari, en 1424, & étoit morte en 1466. Ses enfans furent : — JEAN, qui ſuit; — & YVES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Landevy, de Fromentieres, de Vieilleville, &c. premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de Dauphiné. Il fut reçu d'abord Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Mars 1438; troiſieme Préſident le 4 Juillet 1441, & Chancelier de Dauphiné; ſe trouva en cette qualité avec le Dauphin, depuis LOUIS XI, aux Etats de cette province, le 20 Janvier 1450, tenus à Romans; fut un des Ambaſſadeurs que ce Prince envoya au Duc de Savoie, pour traiter de ſon mariage avec Charlotte, fille de ce Duc, & remit, la même année, ſa charge de Chancelier de Dauphiné, ſa retraite étant, à ce qu'on croit, l'une des raiſons qui déterminerent le Dauphin à changer le Conſeil Delphinal en Parlement, rentra alors dans celui de Paris, dont il fut fait premier Préſident le 19 Août 1457; remplit cette charge avec tant de diſtinction, qu'on l'appella par excellence le *grand Préſident*. Il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur, dans une tranſaction qu'il paſſa à la Cour de Craon, le 24 Mai 1454, avec *Guyon de Brée*, fils de *Jean*, ſon couſin-germain, au ſujet d'une rente aſſignée ſur la terre de Landevy, à *Anne du Bu*, Dame de Cordouon, femme dudit *Gayon*, & dans la ratification faite par ladite Dame, le 22 Juin ſuivant. Il reçut, le 16 Mai 1457, un aveu d'héritages mouvans de ſa terre de Fromentieres, dans lequel il eſt qualifié très-noble & puiſſant Seigneur, *Monſeigneur Préſident en la Cour de Parlement, Conſeiller du Roi*, Seigneur de Loſdey, &c. Il mourut, le 2 Novembre 1451, ſans enfans de *Charlotte de Beauvau*, fille de *Bertrand de Beauvau*, Seigneur de Precigny, Chambellan du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes, Grand Conſervateur de ſon Domaine, & de *Françoiſe de Brezé*. Elle tranſigea avec le Seigneur de Scépeaux, ſon beau-frere, en 1463 & 1466, & eut, ſa vie durant, la jouiſſance des terres de Landevy, Mauſſon, la Motte, la Bouée, le domaine de Laubriage, & la propriété, pour elle & ſes héritiers, de la terre de Fromentieres. Elle teſta le 16 Août 1493, & ordonna ſa ſépulture dans la chapelle qu'elle avoit fait bâtir aux Auguſtins d'Angers.

IX. JEAN DE SCÉPEAUX, III du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, Landevy, Saint-Brice, la Chatiere, l'Iſle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, Cherviers, du Douet-Sauvage & Boiſbatard, Chambellan du Duc d'Anjou, tranſigea avec *Jean de Brée*, ſon couſin, ſur les droits de celui-ci, dans la ſucceſſion de *Jean de Landevy*, ſon grand-oncle paternel, par acte paſſé en la Cour d'Angers, le 15 Septembre 1434; & promit de lui aſſeoir une rente ſur la terre de Landevy, alors occupée par les Anglois, lorſqu'il en ſeroit paiſible poſſeſſeur. Il eſt compris avec *Thibaut de Laval* & *Louis de Melun*, dans un état des Chambellans de Charles d'Anjou, Duc du Maine, d'environ l'an 1442. Il rendit aveu de la terre,

Digitized by Google

de Scépeaux, à *Anne*, Dame de Laval, le 28 Juin 1450, lequel aveu, ſuivant les archives de Laval, fut reçu le 6 Août de la même année. Il y eſt qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux & de Saint-Brice; & c'eſt le même, qui, par mépriſe, dans l'hiſtoire de Bretagne par Dom Lobineau, *tome I, page 651*, & *tome II, page 1143*, eſt nommé GUI DE SCÉPEAUX, Sire de Saint-Brice, qui fut l'un des Bannerets appellés aux Etats de Bretagne, tenus à Vannes le 26 Mai 1451. Il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur, Meſſire JEAN, Seigneur de Scépeaux & de Saint-Brice, dans le contrat de mariage de JEAN DE SCÉPEAUX, fils du Seigneur de Gaubert, avec *Jeanne de Feſchal*, du 22 Novembre 1453, par lequel mariage, en conſidération de ce qu'il étoit ſon proche parent & lignager, il lui fit don d'une rente de cinquante livres, aſſiſe ſur la ſeigneurie de Cherviers, dans la baronnie de Craon, ou ſur celle de l'Iſle-d'Athée, à ſon choix, ou ſur les autres ſeigneuries d'Anjou & du Maine. Il eſt qualifié de même dans une tranſaction paſſée avec ſon frere & *Guyon de Brée*, le 24 Mai 1454; reçut aveu d'un féage relevant de la terre de la Motte-de-Bouchans, le 10 Octobre 1458. RENÉ DE SCÉPEAUX, ſon parent, lui rendit aveu des terres de la Touchardiere & de l'Eſpronniere, le 31 Août 1458, & le 12 Février 1459, s'oppoſa en 1463, avec ſon frere, à la vente de la terre de Milly en Gâtinois, qui avoit appartenu à la maiſon *de Montenay*, dont étoit ſa mere; tranſigea avec *Charlotte de Beauvau*, ſa belle-ſœur, ſur ſes repriſes en 1463 & en 1466. Il eſt qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de Saint-Brice, dans l'aveu qu'il rendit, le 4 Août 1464, de la terre de la Motte-de-Bouchans, mouvante de Craon, & déclare ſon homme de fief ſimple RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, à cauſe de l'Eſpronniere & de la Touchardiere, mouvantes de ladite terre. Il mourut en 1467, & avoit épouſé *Louiſe de la Haye*, fille de *Jean de la Haye*, Seigneur de Chemillé, de Paſſavant, Mortagne, & de *Thomine de Dinan*. Elle étoit veuve, & avoit le bail de ſes enfans les 5 Septembre & 5 Décembre 1468, qu'elle tranſigea avec *Jean de Brée*, pour le retrait de la terre du Douet-Sauvage, dont elle conſentit qu'elle jouïroit juſqu'au premier Mars 1472, & qu'il en reſteroit en poſſeſſion, s'il en étoit dédommagé par des héritages équivalens. Ce fut de ſon chef que les terres de Beaupréau & de Chemillé paſſerent dans la maiſon de Scépeaux, après l'extinction des deſcendans de JEAN & de BERTRAND, ſes freres. Ses enfans furent: — 1. JEAN, Seigneur de Scépeaux, de l'Iſle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, &c. qui rendit hommage de la terre de Scépeaux, en 1472, & mourut ſans enfans de *Jeanne de Châteaubriant*, fille de *Theode de Châteaubriant*, Baron du Lyon-d'Angers, & de *Françoiſe Odart-de-Curſay*, Dame de Loigny; — 2. & FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, qui ſuit.

X. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Saint-Brice, la Chatiere, Bouche-d'Uſure, Vieilleville, la Motte-de-Bouchans, Virey, &c. après la mort de ſon frere aîné, eſt qualifié Conſeiller & Chambellan du Roi dans l'hommage qu'il rendit des terres de Virey & d'Ernays, fiſes au Bailliage de Mortain, le 14 Juillet 1484. Gui, Comte de

Digitized by Google

Laval, XIV du nom, lui donna la haute-juſtice à trois piliers dans ſa terre de Scépeaux, par lettres du premier Janvier 1489, dans leſquelles il le qualifie, ſuivant les archives de Laval, *ſon cher & bien amé couſin* FRANÇOIS, DE SCÉPEAUX, *Seigneur, dudit lieu de Saint-Brice, la Chatiere, &c.* Il avoit épouſé *Marguerite d'Eſtouteville*, Dame de Mauſſon, près Landevy, fille de *Michel*, Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, & de *Marie de la Rocheguyon*. Il eut de ſon mariage : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. RENÉ, auteur de la branche des Sires de Vieilleville, rapportés ci-après.

XI. GUI DE SCÉPEAUX, I du nom, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, de Saint-Brice, la Chatiere, Bouche-d'Uſure, la Motte-de-Bouchans, &c. qualifié *noble & puiſſant Seigneur Baron de Saint-Brice*, dans un hommage rendu le 9 Septembre 1505, vendit, en 1513, les terres de Saint-Brice & de la Chatiere à Philippe de Montauban, Chevalier, Baron de Grenoville. Il épouſa, 1°. *Jeanne de Longvy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Pagny, Givry, &c. & de *Jeanne de Beaufremont*, Dame de Mirebeau, & tante de Jacqueline de Longvy, Ducheſſe de Montpenſier ; & 2°. *Jeanne de la Riviere*, fille de *Jean*, Seigneur de la Riviere, en Bretagne, & d'*Aliette de Pontcalleck*, & veuve de *Jean Anger de Crapado*, Seigneur du Pleſſis-Anger, mort en 1525. Du premier lit vinrent : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. LOUISE, femme de *René Anger*, Seigneur de Crapado en Bretagne & de la Riviere ; — 3. & FRANÇOISE DE SCÉPEAUX, Fille d'honneur de Meſdames de France, depuis 1530 juſqu'en 1535, mariée à *Méry*, Seigneur de Cheſpoy & de Bretigny, Vice-Amiral de Bretagne & Chambellan du Roi.

XII. GUI DE SCÉPEAUX, II du nom, Comte de Chemillé, Baron de Mortagne, Seigneur de Landevy, Mauſſon, Bouche-d'Uſure, Bain, Beaumanoir, Guilledo, Miniac, la Hardouinaye, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances ; fut après la mort, ſans enfans, de Philippe de Monteſpedon, veuve de Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, héritier dans les terres de Chemillé & de Mortagne, comme repréſentant Louiſe de la Haye, ſa biſaïeule, ſœur de Bertrand de la Haye, biſaïeul de cette Princeſſe. Il prend la qualité de ſon héritier dans une requête qu'il préſenta au Roi pour reprendre le procès qu'elle avoit contre le Connétable de Montmorency, au ſujet de la terre de Châteaubriant ; & il hérita, du chef de ſa biſaïeule, des terres de Bain, de Beaumanoir, de Guilledo & de la Hardouinay, après la mort de Jean de la Laval, Baron de Châteaubriant, arrivée en 1542. Il avoit épouſé, 1°. *Mathurine Anger-de-Crapado*, fille de *Jean Anger*, Seigneur du Pleſſis, & de *Jeanne de la Riviere* ; & 2°. par contrat paſſé en la Cour d'Antrain, 1555, *Charlotte de la Marzeliere*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Marzeliere & de Bonnefontaine, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Françoiſe de Porcon*. Elle fit une fondation de deux meſſes, & autres prieres, dans l'égliſe des Carmes d'Angers, le 21 Mars 1605. Du ſecond lit vinrent : — GUI, qui ſuit ; — & ROBERT DE SCÉPEAUX, Baron de Beaumanoir, Seigneur de Landevy & de Mauſſon, Chevalier de l'ordre du Roi, mort en 1630, ſans avoir été marié.

XIII. GUI, Sire de Scépeaux, III du nom, Chevalier, de l'ordre du

Digitized by Google

Roi, Duc de Beaupréau, Comte de Chemillé, Vicomte de la Hardouinaye & de Miniac, Baron de Mortagne, de Beaumanoir & du Chaſtel, Seigneur de Bain, Mauſſon, &c. Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, préſida aux états de Bretagne, tenus à Nantes en 1579; fut tué en 1597, a la tête d'un corps de troupes qu'il commandoit en Poitou, pour le ſervice du Roi HENRI IV, contre la Ligue. Il avoit épouſé *Marie de Rieux*, fille de *Gui de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne*, Dame du Chaſtel, ſœur de Madeleine de Rieux, femme de Pierre de Rohan, Prince de Guémenée. Elle ſurvécut ſon mari, & en eut pour fille unique :

JEANNE DE SCÉPEAUX, Ducheſſe de Beaupréau, & de Chemillé, héritiere des autres terres de ſa branche, mariée, 1°. à *Henri de Montmorency*, fils aîné de *Henri de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & de *Louiſe de Budos*. Ce mariage n'ayant point été conſommé, elle épouſa, 2°. *Henri de Gondi*, Duc de Retz, Pair de France, Chevalier des ordres du Roi, fils de *Charles de Gondi*, Général des Galeres de France, & d'*Antoinette d'Orléans-Longueville*. De ce mariage vinrent deux filles, ſavoir : — *Catherine de Gondi*, mariée à *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, dont poſtérité; — la ſeconde, nommée *Marguerite-Françoiſe de Gondi*, porta la terre de Beaupréau en dot à *Louis de Coſſé*, Duc de Briſſac, qui en eut une fille, mariée à *François de Neufville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

SIRES de VIEILLEVILLE.

XI. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Baron de Duretal & de Mathefelon, fils puîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite d'Eſtouteville*, fut Seigneur de Vieilleville, par partage qu'il fit avec GUI, ſon frere aîné. Il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, *Seigneur de Vieilleville*, dans le contrat de mariage de CHARLOTTE, ſa fille, de l'an 1534, où il eſt dit mort. Il fut Lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes de François de Bourbon, Comte de Saint-Paul; ſe diſtingua à la bataille de Marignan, en 1515, &, quelque tems après, au combat de Paz contre les Anglois. Il avoit épouſé *Marguerite de la Jaille*, Dame de la baronnie de Duretal, de Mathefelon & de Saint-Michel-du-Bois, veuve de René du Mas, Chevalier, Seigneur de la Vaizouziere, & fille de *François de la Jaille*, Baron de Duretal & de Mathefelon, & de *Jeanne de la Chapelle-Rainſouin*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Thevâlle*, Seigneur de Bouillé, de Loichon, de Saint-Sauveur & d'Aviré, Gouverneur & premier Chambellan du Duc d'Alençon; — 3. & CHARLOTTE DE SCÉPEAUX, mariée, par contrat paſſé en la Cour de Duretal, le 8 Mars 1534, à Louis du Pleſſis, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chauvigné, &c.

XII. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Sire de Vieilleville, Maréchal de France, épouſa *Renée le Roux*, fille de *Jean le Roux*, Seigneur de Chemans & de la Roche des Aubieres, & de *Catherine de Saint-Aignan*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir : — MARGUERITE, Comteſſe de Duretal, Baronne de Mathefelon & de Vieilleville, mariée à *Jean*, Marquis d'Eſpinay. Elle mourut

Digitized by Google

mourut à Rennes le 26 Mars 1603, & ſon corps fut porté à Champeau, au tombeau de ſon mari; — & JEANNE DE SCÉPEAUX, Dame de S. Michel-du-Bois, de la Houberdiere & de la Bardiere, Dame d'honneur de Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, mariée, 1°. en 1555 à *Aubry du Châtelet*, Chevalier, Baron de Deuilley, Seigneur de Gerbevilliers, de Bulgnéville, mort en 1569; & 2°. avant le 24 Juin 1573, avec *Antoine d'Eſpinay*, Seigneur de Broon & du Mollay, Chevalier de l'ordre du Roi.

SEIGNEURS de L'ESPRONNIERE.

VII. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, ſecond fils de JEAN, & de *Marie de Beaumont*, eut pour ſon partage la terre de l'Eſpronniere, dans la paroiſſe de Livré en Creannois. Il fut fait Chevalier à la bataille de Cocherel, gagnée par du Gueſclin, le 6 Mai 1364, & accompagna, la même année, le Roi CHARLES V à ſon ſacre à Reims. Il épouſa *Simonne Rouſſart*, ſœur de Drouet, Chevalier, Seigneur de la Rouſſardiere, dont : — SILVESTRE, qui ſuit; — & BERTRAND DE SCÉPEAUX, tige des Seigneurs de la Cherbonnerie, rapportés ci-après.

VIII. SILVESTRE, dit *Sauveſtre de Scépeaux*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpronniere & de la Touchardiere, ſervit avec YVON DE SCÉPEAUX, ſon oncle, dans la compagnie de Guillaume de Courceriers, en 1380, & avec JEAN, Sire de Scépeaux, ſon autre oncle, dans celle de Jean, Sire de Landevy, en 1386. Il eſt dit *homme de foi ſimple dudit Sire de Scépeaux, ſon oncle*, à cauſe des terres de l'Eſpronniere & de la Touchardiere, & tenir la derniere comme bail de ſes enfans, dans l'aveu que ce dernier rendit de la terre de la Motte-de-Bouchans, en 1407. Il rendit aveu à M. d'Albert, comme Baron de Craon, des lieux de la Riviere, de Chaſſeignon, le 29 Février 1408, & déclara que ſes biens conſiſtoient tant en fiefs que domaines, qui partirent n'agueres de la terre de l'Iſle-d'Athée, alors poſſédée par M. DE SCÉPEAUX, & des choſes que tenoient YVON DE SCÉPEAUX & Jean de Montecler, qui partirent de la même terre. Il eſt auſſi nommé dans l'aveu de Mongendriere, rendu par YVON, ſon oncle, en 1409; conſentit, le 14 Juillet 1420, que les acquiſitions que BERTRAND, ſon frere, avoit faites ou pourroit faire à l'avenir, demeuraſſent à lui & à ſes héritiers, & lui donna en héritage une rente en argent & en ſeigle, à prendre ſur la terre de l'Eſpronniere, par acte du 14 Novembre 1435. Il vivoit encore en 1446, & eut pour premiere femme *Marie Touchard*, Dame de la Touchardiere, fille aînée, principale héritiere de *Geoffroi Touchard*, Seigneur de la Touchardiere, dans la paroiſſe de Balou. Cette Dame étant morte, le 3 Janvier 1407, il épouſa, 2°. *N..... le Connétable*, Dame de la Raudiere en Quelaine, pour laquelle il plaidoit en 1446. Les enfans du premier lit furent; — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. SILVESTRE, dit *le Jeune*, mort ſans enfans avant l'an 1456; — 3. CATHERINE, mariée à *Pierre Gaultier*, Chevalier, Seigneur de la Bougonniere; — 4. & autre CATHERINE DE SCÉPEAUX, Dame de Cuillé, vivante en 1456.

IX. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Eſpronniere &

Digitized by Google

de la Touchardiere, qualifié Chevalier dans l'aveu de la Terre de la Motte-de-Bouchans, rendu par JEAN, Sire de Scépeaux, ſon couſin iſſu de germain, le 24 Août 1464, avoit épouſé *Catherine d'Angennes*, fille de *Jean d'Angennes*, dit *Sapin*, Seigneur de Rambouillet, & de *Jeanne Courtemblay*. Il en eut :

X. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Eſpronniere, de la Tonchardiere & de la Riviere, qui eſt employé dans un compte de Raoul de Launay, Tréſorier & Receveur général du Duc de Bretagne, fini le premier Décembre 1452. *Voyez* l'hiſtoire de cette province par Dom Morice, *tome II*, aux preuves, *pag. 1607*. Il fut commis par le Roi pour accompagner l'Amiral de Beuil, par lettres du 10 Mars 1453; rendit aveux du domaine de la Riviere au Seigneur de Craon, les 6 Août 1456 & 15 Novembre 1459; fut préſent à la tranſaction paſſée entre l'Amiral de Beuil & Jacques de Beuil, ſon neveu, le 10 Avril 1464; eſt dit *homme de foi ſimple* de JEAN, Sire de Scépeaux, à cauſe de ſon hébergement, moulin & refoul de l'Eſpronniere, mouvant de la Motte-de-Bouchans, dans l'aveu que celui-ci rendit de cette terre le 6 Août ſuivant; il fut nommé exécuteur, avec l'Amiral de Beuil, du teſtament de Louiſe de Fontaines, femme de Jacques de Beuil, Seigneur de Bois, neveu dudit Amiral, du 28 Janvier 1469. Il étoit mort le 25 Août 1485, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Touchardiere, de l'Eſpronniere, de la Riviere, &c. qui rendit aveu du domaine de la Riviere, mouvant de Craon, à Louis, Sire de la Trémoille, le premier Mars 1484, & le ſcella de ſon ſceau. Il eſt dit *homme de foi-lige & ſimple* de FRANÇOIS, Sire de Scépeaux, ſon parent, à cauſe de ſes terres de l'Eſpronniere & de la Touchardiere dans l'aveu rendu, par ce Seigneur, de la Motte-de-Bouchans, le 26 Août 1485, & il mourut ſans poſtérité; — 2. ANTOINETTE, Dame de l'Eſpronniere & de la Touchardiere, mariée, vers l'an 1500, à *Georges de Chauvigné*; — 3. & RADEGONDE DE SCÉPEAUX, mariée à *Jean de Pannard*, Seigneur de Ravigné.

SEIGNEURS de la CHERBONNERIE, *Marquis du* CHALONGE.

VIII. BERTRAND DE SCÉPEAUX, Ecuyer, ſecond fils de JACQUES, Seigneur de l'Eſpronniere, & de *Simonne Rouſſard*, acquit une rente de dix boiſſeaux de ſeigle, par acte paſſé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1417; & SILVESTRE, ſon frere, conſentit, le 14 Juillet 1420, que toutes les acquiſitions qu'il avoit faites ou pourroit faire dans la ſuite, fuſſent pour lui & pour ſes héritiers. Il acquit les terres de Beaucheſne & de la Courtillerie-de-Meaulnes, y contiguës, ſiſes dans la paroiſſe de Balou, les 15 Août 1420, & 15 Septembre 1424; & celle de la Cherbonnerie, le 14 Septembre 1433. SILVESTRE, ſon frere, lui donna héritage pour lui & ſes héritiers, le 14 Novembre 1435, d'une rente de ſoixante ſols, & de huit ſeptiers de ſeigle, à prendre ſur ſa terre de l'Eſpronniere. Il épouſa *Jacquette de Montbourcher*, fille de *Jacques de Montbourcher*, & de *Guillemette de Vandigné*. Elle vivoit avec ſon mari en 1424, & fut mere de JEAN DE SCÉPEAUX, qui ſuit.

Digitized by Google

IX. JEAN DE SCÉPEAUX, Seigneur de Beaucheſne & de la Cherbonnerie, acquit, par échange, divers héritages dans la paroiſſe de Balou, le 25 Octobre 1466; comparut en équipage de guerre aux montres de la nobleſſe d'Anjou, à Craon, le 15 Novembre 1467, partagea avec *Pierre de Baubigny*, Ecuyer, & *Jeanne de Beaucé*, la ſucceſſion de ſon beau-pere, comme on l'apprend de la ratification qui en fut faite après ſa mort, par JEAN, ſon fils, le 3 Mars 1476. Il ſe trouva aux Etats tenus à Tours en 1468, ſuivit le Roi LOUIS XI au ſiege de Liege, où il fut dangereuſement bleſſé. Il avoit épouſé 1°. *Guillemette Maimbier*, fille de *Bertrand Maimbier*, morte en 1423. Le nom de ſa ſeconde femme eſt ignoré; & il eut de la premiere: — 1. JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne & de la Cherbonnerie, qui ratifia en la Cour de Châteaugontier, le 3 Mars 1476, le partage fait entre ſon pere & *Pierre de Baubigny* & *Jeanne de Beaucé*, ſa femme, de la ſucceſſion de *Bertrand Maimbier*, ſon aïeul maternel; donna à ferme, le 16 Juin 1479, pour neuf années, une rente de huit ſeptiers de ſeigle qu'il avoit droit de prendre ſur le domaine de l'Eſpronniere; & préſenta requête à la Dame de l'Eſpronniere, pour qu'elle en permît la perception. Il mourut ſans enfans, avant le 27 Novembre 1483; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. JEANNE, morte avant l'an 1483; — 4. RENÉE, femme, le 27 Novembre 1483, de *Guillaume d'Orciſes*, Ecuyer; — 5. & MATHURINE DE SCÉPEAUX, morte avant 1507.

X. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & de la Jarriaye, tranſigea avec ſon beau-frere ſur le partage des ſucceſſions de ſes pere & mere, & de celles de ſes freres & ſœurs, à Craon, le 27 Novembre 1483, & ſe chargea d'acquitter le douaire de ſa belle-mere. Il acquit, avec ſa femme, des héritages dans la paroiſſe de Balou, en 1485, & étoit mort le 28 Juin 1510. Il avoit épouſé *Jeanne de Mauviel*, fille de *Nicolas de Mauviel*, Seigneur de Luzardiere en Craonois. Elle vivoit en 1510, & eut pour enfans: — 1. BERNARDIN, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme d'*Olivier Prevôt*, laquelle vendit, le 4 Juin 1518, à BERNARDIN, ſon frere, la part qui pouvoit lui appartenir dans les ſucceſſions de leurs pere & mere, & de JEANNE, leur ſœur; — 3. JEANNE, morte avant le 4 Juin 1518; — 4. & ROBERTE DE SCÉPEAUX, qui partagea avec ſon frere en 1533.

XI. BERNARDIN DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beaucheſne & de la Grange-Fourneliere, acquit de *Guillaume* & *Guyon d'Orciſes*, ſes oncle & couſin, le premier Septembre 1507, ce qui leur appartenoit ſur la terre de la Fourneliere; tranſigea, le 28 Juin 1510, en ſon nom & en ceux de ſa mere & de ſes ſœurs, avec *René de Baubigny*, Seigneur de Villette, ſur le paiement d'une rente que celui-ci avoit été condamné de leur payer, comme repréſentant ſon pere dans la ſucceſſion de feu *Jean de Montbourcher*, & remit tous ſes droits audit Seigneur de Villette, moyennant la ceſſion que lui fit celui-ci, du lieu de la Grange-Fourneliere. Il fut renvoyé, par ſentence donnée aux plaids de la Broſſe, le 20 Octobre 1512, de la demande qu'on avoit

Digitized by Google

faite à ſon pere, pour qu'il eût à rendre des contrats d'acquiſitions faites par BERTRAND DE SCÉPEAUX, ſur *Guillaume le Breton*, & par JEAN DE SCÉPEAUX, avec *Louis le Hayer*. Il acquit, le 4 Juin 1518, les droits de MARGUERITE, ſa ſœur, dans les ſucceſſions de leurs pere & mere, & de JEANNE DE SCÉPEAUX, leur ſœur; partagea avec ROBERTE, ſon autre ſœur, en 1533; & reçut quittance du paiement de la dot de JEANNE, ſa fille, le premier Juin 1535. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Juin 1511, *Marguerite de Breon*, fille aînée de *Jacques*, Seigneur du Coudray & de la Giraudiere, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. CHARLES, Seigneur de Beaucheſne, par la ceſſion que ſon pere lui en fit, le 28 Janvier 1547, en faveur de ſon mariage avec *Julienne du Layeul*, qu'il avoit épouſée le même jour, fille de *Jean du Layeul*, Seigneur des Alleux, & de *Guyonne des Salles*; — 3. & 4. MARGUERITE & MARIE, partagées le 22 Janvier 1544; — 5. JEANNE, mariée le 6 Mars 1534, à *Mathurin de Beaudevis*, Seigneur de la Brechetiere; — 6. & RENÉE DE SCÉPEAUX, mariée à *Joachim de la Morallerie*, Ecuyer, Seigneur de la Courfourée.

XII. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, Beaucheſne & du Coudray, ſervit au ban & arriere-ban, ſuivant un certificat donné par *François*, Seigneur du Hommet, Capitaine des Gentilshommes du ban d'Anjou, le 6 Octobre 1536. Il partagea le 8 Avril 1545, au nom de ſa femme, les biens de ſon beau-pere, avec *Antoinette du Mortier*, ſa belle-ſœur, âgée de 16 à 17 ans, à laquelle il céda les terres de la Joliſerie & de la Gilleterie, paroiſſes de Bouchamp. Sa femme ſe nommoit *Mathurine du Mortier*, Dame du Vivier, fille de *Thibaut du Mortier*, Seigneur du Vivier & de la Teliſiere, & de *Louiſe Briand*. Elle étoit veuve en 1569, & eut pour enfans: — FRANÇOIS, qui ſuit, — & RENÉE DE SCÉPEAUX, mariée, par contrat du 9 Décembre 1562, à *Georges Gilet*, Seigneur de Montfranc & de la Gonniere, fils de *Pierre Gilet*, Seigneur des mêmes terres, & de *Chriſtophlette de Landevy*.

XIII. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beaucheſne & du Coudray, vendit, conjointement avec ſa mere, le 17 Mai 1569, un pré, nommé *la petite riviere*, à Guillaume Boyeau, Vicaire de Neuville, & fut condamné, par ſentence du Lieutenant-Particulier du Sénéchal d'Anjou, du 19 Décembre 1587, à faire la recouſſe, *aliàs* retrait, de la moitié du moulin de Chovaines, paroiſſe de Saint-Clément de Craon. Il étoit homme d'armes dans la compagnie du Maréchal *de Vieilleville*, en 1571; paſſa l'année ſuivante, en la même qualité, dans la compagnie de cinquante hommes d'armes de GUI DE SCÉPEAUX, Comte de Chemillé; de laquelle il fut fait Guidon en 1577, & Lieutenant en 1579. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1570, *Jacqueline de la Touche*, fille de *Jacques de la Touche*, Seigneur de la Fontaine, & de *Marie de la Bouvraye*, & veuve d'*Olivier*, Seigneur de Cheuble ou Choubles. Elle ſurvéquit ſon mari, & eut pour enfans: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Beaucheſne, Marquis de Beaupréau, rapportée ci-après; — 3. &

Digitized by Google

4. MARGUERITE & FRANÇOISE DE SCÉPEAUX, partagées par leur frere le 18 Novembre 1601.

XIV. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, eſt nommé, avec ſa mere, dans un tranſport du 15 Avril 1597. Il partagea, le 18 Novembre 1601, les biens de ſes pere & mere avec ſon frere & ſes ſœurs; reçut quittance, le 16 Mai 1624, de *Charlotte de Cheverue*, veuve de ſon frere, & partagea, du conſentement de ſa femme, leurs biens à ſes enfans, le 10 Juillet 1630. Il obtint, le 10 Mai 1635, acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe, dans laquelle il fut maintenu avec PIERRE, ſon fils, par ordonnance des Commiſſaires du Roi au régalement des tailles de la généralité de Touraine. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Août 1594, *Jeanne Balue*, Dame du Chemin, fille de *Claude Balue*, Seigneur du Bois & du Bois-Noblet, & de *Guyonne Bretonniere*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs du Chemin, rapportée après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & PERRINE DE SCÉPEAUX, mariée, par contrat du 25 Septembre 1626, à *Louis le Picart*, Ecuyer, Seigneur de Grandmaiſon, fils aîné de *Gui le Picart*, & de *Catherine d'Andigné*. Ils furent préſens au mariage de MICHEL DE SCÉPEAUX, leur neveu, en 1646.

XV. PIERRE DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, du Coudray & de la Fontaine, partagea, le 10 Juillet 1630, les biens de ſes pere & mere avec ſon frere & ſa ſœur. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Mai 1619, *Louiſe Cheminard*, Dame de Cheviré, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, & de *Barbe de Maillé*, Seigneur & Dame de Chalonge. Elle vivoit encore avec ſon mari le 23 Mai 1646. Leurs enfans furent: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. GABRIEL-RAPHAEL, Seigneur du Coudray, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere MICHEL DE SCÉPEAUX, le 25 Mars 1667.

XVI. MICHEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Coudray & du Chalonge, paroiſſe du Châtelais en Anjou, demeuroit au Chalonge lorſqu'il obtint, le 25 Mars 1667, acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe pour lui, pour ſon frere & ſes couſins, devant M. Voiſin de la Noiraye, Intendant en Touraine. De ſon mariage, contracté le 21 Mai 1646, avec *Françoiſe Martin*, fille de *François Martin*, Seigneur de Boiſtaillé, & de *Cathetherine Guerin*, il eut: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. N..... DE SCÉPEAUX, Eccléſiaſtique; — 3. LOUISE, née le 10 Mai 1650; — 4. MARIE, née le 11 Mai 1659; — 5. MADELEINE-ELISABETH, née le 20 Octobre 1662; — 6. FRANÇOISE, née le 11 Avril 1666; — 7. & LOUISE-VICTOIRE DE SCÉPEAUX.

XVII. GABRIEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Coudray, du Chalonge & de la Boiſſiere, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. Chauvelin, Intendant à Tours, le 27 Août 1715. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1678, *Anne-Madeleine-Genevevie Sevin*, fille de *Marin Sevin*, Seigneur de la Riviere, près Beaumont-le-Vicomte & de Freſnay au Maine, & de *Renée le Fevre*, ſa premiere femme, dont: — PIERRE-MARIN-

Digitized by Google

GABRIEL, qui ſuit; — & MARIE-HENRIETTE DE SCÉPEAUX, Religieuſe à la Viſitation d'Angers.

XVIII. PIERRE-MARIN-GABRIEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Chalonge & de la Boiſſiere, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon pere, en 1715, fut Capitaine de dragons au régiment de Senneterre, & eſt mort en 1727. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1709, *Marie-Anne d'Eſpinay*, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Hauteriviere, & d'*Anne de la Barre-Goupil*, de laquelle il a eu : — 1. GABRIEL-PIERRE, Seigneur du Chalonge, de la Boiſſiere, de la Blerie & de la Hauteriviere, né le 15 Novembre 1710, reçu Page du Roi dans ſa grande écurie, le 22 Mars 1727, puis Lieutenant au régiment du Roi, infanterie, mort, le 2 Février 1756, ſans enfans de *Madeleine-Eléonore-Emilie Hullin de la Selle*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 13 Mai 1734; — 2. RENÉ-PAUL, qui ſuit; — 3. ANNE-MADELEINE, Religieuſe Chanoineſſe à l'abbaye Royale du Ronceray à Angers; — 4. & MARIE-LUCIE DE SCÉPEAUX.

XIX. RENÉ-PAUL, Comte de Scépeaux, Chevalier du Chalonge, de la Boiſſiere, &c. né en 1712, eſt entré Cornette de cavalerie au régiment de Toulouſe, en 1733; a été fait Capitaine audit régiment en 1735; Aide-Maréchal-des-Logis de la cavalerie en 1748; Meſtre-de-Camp de cavalerie en 1749; Lieutenant-Colonel du même régiment, aujourd'hui Penthievre, en 1753; Maréchal des Camps & armées du Roi, ci-devant Chef de brigade de ſes Gardes-du-Corps, compagnie de Villeroy, eſt mort le 27 Mai 1776. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1751, Demoiſellé *Marguerite du Vivier*, dont un fils, nommé MARIE-RENÉ-PIERRE-LOUIS DE SCÉPEAUX, né le 19 Octobre 1756.

SEIGNEURS du CHEMIN, *du* HOUSSAY, *&c.*

XV. RENÉ DE SCÉPEAUX, ſecond fils de RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, & de *Jeanne Balue*, fut Seigneur du Chemin & de la Grande-Chauſſée, par le partage que ſon frere lui fit le 10 Juillet 1630. Il vivoit encore le 28 Juin 1652, lors de l'acte de curatelle de ſes enfans mineurs. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1640, *Jacquine Gouezaut*, fille de *Robert Gouezaut*, Conſeiller du Roi en l'Election d'Angers, & de *Marie Couſtard*. Elle étoit morte en 1652, & eut pour enfans : — 1. ANNE, nommé dans l'acte de curatelle de 1652, mort ſans alliance; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. ELISABETH, mariée, en 1670, à *Claude Mabille*, Seigneur de la Pommeliere; — 4. RENÉE, auſſi mariée, en 1670, à *Louis de Menieres*, Seigneur de la Gaudiniere; — 5. & LOUISE DE SCÉPEAUX, mineure en 1652.

XVI. PIERRE DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chemin & du Houſſay, batiſé en la paroiſſe de Saint-Sauveur de Flée, le 11 Août 1643, teſta le 20 Juin 1686, & avoit épouſé, par contrat du 17 Juillet 1665, *Catherine Gandon*, fille de *Jean*, & de *Sainte de Rouez*, dont; — 1. JOSEPH, qui

Digitized by Google

ſuit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Moulinvieux, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. PIERRE, Seigneur du Chemin, marié, le 9 Novembre 1704, à *Angélique du Gueſclin*, fille de *René du Gueſclin*, Seigneur de Beaucé, & d'*Anne Couſinot*. Elle mourut ſans enfans le 2 Mars 1709; — 4. & N.... DE SCÉPEAUX, dit *de la Chauviere*, Capitaine de dragons au régiment de la Lande, tué au ſiege de Barcelone.

XVII. JOSEPH DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chemin & du Houſſay, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le régiment de Lyonnois, bleſſé dangereuſement au ſiege de Charleroy, ſervant d'Aide-de-Camp au Maréchal de Villeroy, puis Colonel d'un régiment Wallon au ſervice d'Eſpagne, Brigadier de ſes armées, Gentilhomme de la clef d'or de ſa chambre, avec titre *de Marquis de Caſtille*, le 6 Octobre 1715, depuis Brigadier d'infanterie en France, & Chevalier de S. Louis en 1719, eut une penſion de 4000 livres, & eſt mort en 1723. Il avoit épouſé *Catherine Chailland*, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE-HENRI, Comte de Scépeaux, Capitaine des Gardes Wallons en Eſpagne, Brigadier des armées, en 1745, Gentilhomme de la Clef d'or, au mois de Janvier, Commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, Maréchal de Camp au mois de Janvier 1746, tué au combat de Cadone en Italie, dans l'Etat de Veniſe, au mois de Mai de ladite année; — 3. & 4. LUCIE & MARIE-ANNE DE SCÉPEAUX.

XVIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Houſſay & des terres de Lorraine & de Saint-Martin-du-Bois, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le régiment de ſon pere, en Eſpagne, puis Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Villeroy, au ſervice de France, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757, avoit épouſé, 1°. le Lundi après la Pentecôte 1728, *Marie-Anne de Baglion*, veuve de PIERRE-MARIN-GABRIEL DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chalonge & de la Boiſſiere, dont il n'a point eu d'enfans; 2°. par contrat du 11 Février 1744, *Françoiſe Girard de Gaſtine*; & 3°. par contrat du 19 Juin 1749, *Louiſe-Madeleine de Baglion de la Dufferie*, fille de *Jacques*, morte à Paris, le 4 Juin 1773, dans la cinquantieme année de ſon âge. Du ſecond lit il a laiſſé: — 1. JEAN-MARIE-GABRIEL, né en 1746; & du troiſieme lit: — 2. LOUIS-JOSEPH; — 3. & JACQUELINE-MARIE-LOUISE-JOSEPHE DE SCÉPEAUX.

XVII. CLAUDE DE SCÉPEAUX, ſecond fils de PIERRE, Seigneur du Chemin, & *de Catherine Gandon*, Chevalier, Seigneur de Moulinvieux & de Langlée, né le 10 Décembre 1668, fut élevé Page de la Reine de Suede, où il a ſervi pluſieurs années; revint en France; fut Capitaine de dragons dans le régiment de Senneterre; puis Lieutenant-Colonel du régiment de dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Janvier 1709, *Marie-Antoinette des Hayes*, fille de *Henri des Hayes*, Seigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie Heſnaut*, dont: — 1. CLAUDE-GASTON, Seigneur de Moulinvieux & du Chemin, né le 6 Décembre 1711; reçu page dans la grande écurie du Roi, le 3 Mars 1728: Cornette de la Meſtre-de-Camp du régiment de Villeroy, cavalerie, en 1730; Capitaine dans le même régiment en 1735; Meſtre-de-Camp de

Digitized by Google

cavalerie en 1744; Enseigne des Gardes-du-Corps dans la compagnie de Villeroy, en 1747, Brigadier des armées du Roi, en 1748, Lieutenant des Gardes du Corps dans la même compagnie, en 1755, Maréchal-de-Camp & Gouverneur du Fort d'Escarpe; — 2. PIERRE, Cornette dans le régiment de Montrevel, en 1733, Capitaine au même régiment, sous le nom de Vogué, en 1737, Mestre-de-Camp, en 1749, Enseigne des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, en 1755, Brigadier des armées du Roi, & nommé, en Janvier 1767, Commandant des provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois; — 3. GUILLAUME-FRANÇOIS, mort jeune; — 4. ALEXANDRE, Major du régiment de Saint-Jacques, cavalerie; — 5. GABRIEL, Capitaine au régiment de Conti; — 6. FRANÇOIS, mort jeune; — 7. MARIE, née en 1713; — 8. & JOSEPHE-MADELEINE-ELÉONORE-CATHERINE DE SCÉPEAUX, née le 14 Novembre 1714, reçue à Saint-Cyr le 21 Novembre 1722, Doyenne de l'abbaye d'Estival au Maine.

SEIGNEURS de BEAUCHESNE *& de la* ROCHE-NOYANT, *aujourd'hui Marquis de* BEAUPRÉAU.

XIV. JEAN DE SCÉPEAUX, Chevalier, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Cherbonnerie, & de *Jacqueline de la Touche*, Seigneur de Beauchesne & de la Grange-Fourneliere, par le partage que son frere lui fit, le 18 Novembre 1601, épousa, par contrat du 14 Novembre de ladite année, *Charlotte de Cheverue*, fille de *Pierre*, & de *Léonarde Baudin*, Dame de la Lande-de-Cheverue. Elle étoit veuve le 6 Mai 1624, & fut tutrice de ses enfans, savoir: — CHARLES, qui suit; — & FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XV. CHARLES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Beauchesne, fut maintenu dans sa noblesse avec RENÉ DE SCÉPEAUX, son oncle, le 10 Mai 1635; & épousa, le 10 Octobre 1636, *Renée Laillier*, Dame de la Roche-Noyant, fille de *Jean Laillier*, Chevalier, Seigneur de la Fresnaye, & d'*Anne de Breon*, Dame de la Corbiniere, dont: — CHARLES, qui suit; — & FRANÇOIS DE SCÉPEAUX.

XVI. CHARLES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyere & de la Corbiniere, demeurant à la Roche-Noyant, élection d'Angers, fut maintenu dans sa noblesse, par M. Voisin de la Noiraye, le 25 Mars 1667; & avoit épousé, par contrat du 12 Mai 1656, *Isabelle Menardeau*, fille de *Noel*, Ecuyer, Seigneur de la Huloniere & de Maubreil, dont: — GUI-MICHEL, qui suit; — & ANNE-ELISABETH DE SCÉPEAUX, mariée, le 5 Décembre 1694, à *Jean-René le Maître*, Chevalier, Comte de la Garlaye, Seigneur de l'Orme, de Cheral, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du régiment de Martel, infanterie.

XVII. GUI-MICHEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, la Gravoyere & la Corbiniere, en Anjou, Marquis de Scépeaux, servit

Digitized by Google

ſervit pluſieurs années en qualité de Capitaine de Dragons dans le régiment d'Asfeld ; fut maintenu dans ſa nobleſſe, par M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 27 Août 1715 ; & mourut le 27 Juin 1721. Il avoit épouſé, le 11 Février 1692, *Madeleine-Marguerite Chotard*, fille de *Jacques Chotard*, & de *Marguerite de Laurencin.* Elle eſt morte en 1731, ayant eu : — 1. N.... DE SCÉPEAUX, mort en Anjou, âgé de 19 ans, en 1715 ; — 2. CHARLES, Comte de Scépeaux, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, mort à Montpellier, au retour du bombardement de Tripoli, en 1730 ; — 3. JACQUES-BERTRAND, qui ſuit ; — 4. MARGUERITE-ANGÉLIQUE-CONSTANCE, dite *Mademoiſelle de Scépeaux*, morte fille ; — 6. N.... DE SCÉPEAUX, dite *Mademoiſelle de la Gravoyere*, née le 8 Septembre 1703 ; — 7. & ANNE-ELISABETH DE SCÉPEAUX, dite *Mademoiſelle de la Corbiniere.*

XVIII. JACQUES-BERTRAND DE SCÉPEAUX, Marquis de Beaupréau, Seigneur des Châtellenies de la Roche-Noyant, de la Gravoyere & de la Corbiniere, né en 1705, fut d'abord Lieutenant en ſecond de la Meſtre-de-Camp du régiment de Villeroy, en 1721, puis Capitaine dans le régiment de Montrevel, en 1722, Colonel du régiment de Lyonnois, en 1734, Lieutenant-général de la province d'Anjou, & pays Saumurois, en 1738, Brigadier en 1743, Maréchal-de-Camp en 1745, & Lieutenant-général des armées du Roi en 1748, mort le 10 Janvier 1778. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mars 1740, *Eliſabeth-Louiſe Duché*, fille unique de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Paſſy en Brie, Chevalier d'honneur au Bureau des Finances de la Rochelle, & de *Marie Mouchard*, dont : — 1. FRANÇOIS-MADELEINE BERTRAND, né en Août 1744, mort en Février 1751 ; — 2. ELISABETH-LOUISE-ADÉLAIDE, dite, *Mademoiſelle de Beaupréau* ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-ROSALIE, dite *Mademoiſelle de Scépeaux*, mariée, le 23 Octobre 1769, au Comte *de la Tour-d'Auvergne.*

SEIGNEURS du BOIS-GUINOT *& de la* FOUCHERAYE.

XV. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Beaucheſne, & de *Charlotte de Cheverue*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec CHARLES, ſon frere, le 10 Mai 1635, & vivoit encore le 12 Mai 1656, avec *Jacqueline du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beligné & de *Claude de Roirand*, qu'il avoit épouſée par contrat du 11 Mai 1631. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. 3. & 4. JEANNE, MARIE & ANGÉLIQUE DE SCÉPEAUX.

XVI. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye réſidoit à la Roche-Noyant, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe, le 25 Mars 1667, par M. Voiſin de la Noiraye, Intendant de Tours. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Octobre 1663, *Eliſabeth d'Aubert*, fille de *N.... d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur de la Criblerie, & de *Renée Jaret*, dont :

XVII. RENÉ-JOSEPH DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Bois-

Digitized by Google

Guinot, maintenu dans ſa nobleſſe, le 27 Octobre 1715, par M. Chauvelin, Intendant de Tours. De ſon mariage, contracté, le 19 Juillet 1702, avec *Perrine-Roſe le Preſtre*, il a eu : — 1. RENÉ GUI, Eccléſiaſtique; — 2. 3. & 4. PIERRE-FRANÇOIS, MAURICE & CHARLES, tous les trois morts; — 5. FRANÇOIS-GABRIEL, Vicaire-général du dioceſe de Langres, Abbé Commendataire de l'abbaye de Hambie, en 1744, & de Femy, en 1754; — 6. MATTHIEU, qui ſuit; — 7. & PERRINE DE SCÉPEAUX.

XVIII. MATTHIEU DE SCÉPEAUX, Vicomte de Scépeaux, ancien Capitaine d'infanterie, a épouſé, par contrat du 23 Novembre 1763, *Marie-Louiſe Greffin*, dont : — 1. MARIE-PAUL-ALEXANDRE-CÉSAR, né le 23 Mai 1766; — 2. MARIE-PAUL-ALEXANDRE-CÉSAR, dit *le Jeune*, né le 28 Septembre 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 10 Juin 1769; — 3. MARIE-FRANÇOISE-AGATHE-GENEVIEVE, née le 4 Septembre 1764; — 4. & MARIE-RENÉE-MARGUERITE DE SCÉPEAUX, née le 5 Septembre 1767.

SEIGNEURS de GAUBERT.

VII. YVON DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Touche-Baron, de la Motte-de-Balou, &c. & en partie de l'Iſle-d'Athée, troiſieme fils de JEAN, Seigneur de Scépeaux, & de *Marie de Beaumont-Brienne*, étoit, ainſi que SILVESTRE DE SCÉPEAUX, ſon neveu, au nombre des Ecuyers de la compagnie de Guillaume de Courceriers, Chevalier, dont la revue fut faite à Craon le premier Février 1380. Il étoit un de ceux de la compagnie de Jean Giffart, Chevalier, à la revue faite à Angers, le 19 Octobre 1394. Il eſt dit *homme de foi ſimple de Gilles de Quatrebarbes*, à cauſe de ſa Châtellenie de la Touche-Baron, dans l'aveu rendu par celui-ci à Charles d'Albret, Sire de Craon, de ſa terre de la Motte-Cheorchin, le 4 Novembre 1406; eſt qualifié Seigneur de l'Iſle-d'Athée, avec JEAN, Sire de Scépeaux, ſon frere; & avec *Jean de Montecler*, dans l'aveu que ſon frere rendit de cette terre le 5 Janvier 1407; eſt encore nommé, avec *Jean de Montecler*, comme tenant des biens détachés de l'Iſle-d'Athée, dans l'aveu rendu par SILVESTRE, ſon neveu, à *N.... d'Albret*, Sire de Craon, le 27 Février 1408, des domaines de la Riviere & de Chaſteignou. Il rendit aveu, le 22 Octobre 1409, à M. *d'Albret*, à cauſe de la terre de Craon, des lieux & domaines de la Maugendriere & de Malaumoſne, ſis dans les paroiſſes d'Athée & de Livré, & démembrés de la terre de l'Iſle-d'Athée, tenue par JEAN DE SCÉPEAUX, ſon frere. Il eſt encore fait mention de lui, à cauſe de ſa terre du Pleſſis-Brochart, dans l'aveu que Jean, Comte d'Alençon, donna, en 1413, au Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc d'Anjou. Il avoit épouſé *Renée Brochart*, Dame du Pleſſis-Brochart, dont il eut: — 1. AMAURI, qui ſuit; — 2. & 3. MARGUERITE & ROBERTE, Dames du Pleſſis-Brochart, qu'elles eurent en partage, dont la premiere rendit aveu au Comte d'Alençon en 1435, & épouſa *Jean de Villarmois*,

Digitized by Google

Ecuyer, Seigneur de Villarmois, avec lequel elle vendit, du conſentement de ROBERTE, ſa ſœur, le fief du Pleſſis-Brochart, en 1437, à Henri de Villebranche, Chevalier, Seigneur de Martigné-Ferchaut. Cette derniere épouſa *Jean Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Villetremaiſe, & de Saint-Cyr-au Maine.

VIII. AMAURI DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Motte-de-Balou & de la Touche-Baron, épouſa *Jeanne de Maillé*, & en eut: — RENÉ, qui ſuit; — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, marié, par contrat paſſé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1453, à *Jeanne de Feſchal*, fille de feu *Lancelot de Feſchal*, Chevalier, Seigneur de l'Eſpinay, & de *Philippe de Landevy*, alors remariée à *Michel de Saint-Aignan*, Ecuyer. Par ce contrat, JEAN DE SCÉPEAUX, Seigneur de Scépeaux & de Saint-Brice, ſon proche parent & lignager, lui aſſigna une rente de cinquante livres ſur ſa terre de Chervieres. Il étoit, en 1460, l'un des hommes d'armes de la compagnie de ſoixante-dix lances de M. le Comte du Maine; comparut aux montres des nobles d'Anjou, faites à Craon, le 15 Novembre 1467, & au Lion d'Angers, le 15 Décembre 1470.

IX. RENÉ DE SCÉPEAUX, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou & de la Bodiniere, eut pour femme *Yolande le Maire*, fille de *Jean le Maire*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, d'*Iſabeau Quatrebarbes*, dont:

X. JEAN-DE-SCÉPEAUX, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodiniere & de Viaulnay, qui eſt nommé, comme tenant le domaine de Gaubert en hommage ſimple de Gilles de Laval, Seigneur de Lone, dans l'aveu que celui-ci rendit de la terre de Pomerieux à la baronnie de Craon, le 20 Février 1535. Il déclara, en 1550, devant le Procureur du Roi à Angers, tenir la terre de Gaubert, du Seigneur de Congé; celle de la Motte-Balou, de la baronnie de Craon; celle de la Bodiniere du Seigneur d'Annebaut, comme Seigneur de Saint-Péan, & celle de Viaulnay, du Seigneur de Monceaux. Il épouſa *Jeanne Mainguy*, Dame de Viaulnay, paroiſſe de Loigné, près Château-Gontier & de la Péaniere; il eut de ſon mariage: — 1. CLAUDE, Dame de Gaubert, de la Péaniere & de Viaulnay, femme de *Jean de Beaucé*, Ecuyer, Seigneur de Beaucé près Sablé, morte ſans poſtérité; — 2. LOUISE, Dame de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodiniere & de Viaulnay, mariée, en 1561, à *Olivier Brigitte-René Errault*, Seigneur de Chemans; — 3. & RENÉE, femme de *Paul de la Saugere*, Seigneur de la Bouffardiere.

Les armes: *vairé d'argent & de gueules.* Supports: *deux lions.* Deviſe: *IN SPEM CONTRA SPEM.* Extrait d'une généalogie imprimée, à la fin de laquelle ſe trouve l'hiſtoire du Maréchal de la Vieilleville, où nous renvoyons.

SEGUIN (DE): ancienne famille noble établie dans le Gévaudan, de laquelle eſt noble GULLAUME DE SEGUIN, qui rendit hommage au Roi

Digitized by Google

PHILIPPE-LE-LONG, le 20 Mars 1321, des poſſeſſions qu'il avoit dans le territoire de Grezes en Gévaudan. Le même vendit, le 15 Juillet 1322, à l'Ordet de Chirac, une portion de la ſeigneurie de Chirac; — & GUILLAUME DE SEGUIN, fils du précédent, rendit hommage au Roi CHARLES VI, après l'octave de Pâques de l'an 1392, pour les mêmes poſſeſſions & pour d'autres dans le territoire de Chirac. Ce dernier fief a été poſſédé de tout tems, & l'eſt encore par cette famille, qui en a renouvellé l'hommage en 1773: ces actes ſont conſervés dans les archives de la Cour des Aides & Finances de Montpellier. Cette famille ne remonte, par filiation ſuivie, qu'à JACQUES DE SEGUIN, qui ſuit.

I. JACQUES DE SEGUIN fit un teſtament, le 8 Mars 1550, par lequel il inſtitue ſon héritier général & univerſel ſon fils aîné, & n'eut que deux garçons, ſavoir: ANTOINE, qui ſuit; & FRANÇOIS DE SEGUIN, dont on ne connoît que le nom.

II. ANTOINE DE SEGUIN épouſa *Anne de Lauzade*: ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance de la ſomme de 850 livres, datée du 10 Mai 1560, expédiée par Bertrand Malbois, Notaire, & par une autre quittance du 2 Juin 1611, expédiée par Pierre Roubin, Notaire à Marvejols. Il laiſſa de ſon mariage ETIENNE DE SEGUIN, qui ſuit.

III. ETIENNE DE SEGUIN, Seigneur de Peyrefiche & de Rochevalier, fut Commandant pour le Roi dans le lieu de Saint-Jean du Breuil en Gévaudan, pendant les années 1592, 1593 & 1594. La Reine-Mere lui écrivit une lettre, le 3 Juin 1611, pour lui recommander d'avoir ſoin de la ville & du château de Marvejols, où il commandoit, & de conſerver ſoigneuſement cette place. Le Roi lui en écrivit une ſeconde pour le même ſujet, le 2 Juillet 1620; &, pour récompenſe de ſes ſervices, Sa Majeſté lui fit don de 1200 livres, par lettres de Fontainebleau, du 30 Mai 1623. Il avoit épouſé *Anne de Fabry*; teſta le 21 Février 1633; l'inſtitua ſon héritiere, à la charge de rendre ſon hérédité à — 1. ALDEBERT, ſon fils aîné, qui ſuit; & fit des legs à ſes autres enfans, qui furent: — 2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné, & auteur de la branche des Marquis de Reyniés, rapportée ci-après; — 3. TROPHIME, *Sieur de la Combe*, Volontaire dans les troupes du Roi, tué au ſiege de la Rochelle, le 10 Août 1627; — 4. ETIENNE, Sieur de la Pinede, Capitaine des Chevaux-légers, par commiſſion du 15 Avril 1649; — 5. 6. & 7. ANNE, MARGUERITE, MARIE, 8. & JEANNE DE SEGUIN, mariée, par contrat du 26 Février 1631, avec *Pierre de Pinetou*, II du nom, Seigneur de Chambran-Limpry, Recoulets en Pommiers.

IV. ALDEBERT DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, & autres terres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, ſervit en cette qualité, en 1624, ſuivant un certificat de M. de Chevreuſe, Grand-Chambellan de France. Il avoit épouſé, par acte du 29 Avril 1620, *Marie de Gineſtous de Mondardieu*, fille de *Pierre de Gineſtous*, & de *Claude de Mondajors*, Dame de Plantiers. Il rendit un dénombrement le 18 Mai 1639, fit ſon teſtament le 12 Avril 1661, & laiſſa de ſon mariage: — 1. TROPHIME, qui ſuit; — 2. CÉSAR, Sieur de la Tour,

Digitized by Google

Capitaine des Chevaux-légers dans le régiment d'Anlezi, par commiſſion du 8 Août 1652; — 3. & MARGUERITE DE SEGUIN, mariée, par contrat du 16 Février 1648, avec *Charles de Saint-Martin*, Seigneur de Villaret & de la Tour du Vialla, Capitaine au régiment d'infanterie d'Angoulême.

V. TROPHIME DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reſſenades, &c. co-Seigneur, avec le Roi, des Marvejols & Chirac, épouſa, par contrat du 15 Avril 1659, *Marguerite de Launay d'Entraigues*, & de *Philiberte d'Arpajon*. Ledit TROPHIME, CÉSAR, ſon frere, & ETIENNE, fils de TROPHIME DE SEGUIN, dont on va parler, furent maintenus dans leur nobleſſe, par jugement du 31 Octobre 1668.

VI. ETIENNE DE SEGUIN, II du nom, dit *de Borne*, fils aîné de TROPHIME, & de *Marguerite de Launay d'Entraigues*, fut Seigneur & Baron de Prades, & autres terres, Capitaine de dragons dans le régiment de Bretoncelle, par proviſions du 2 Juillet 1707, ſucceſſivement Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis; il eut commiſſion de Meſtre-de-Camp dans les troupes de cavalerie, datée du 20 Juillet 1717, & eſt mort en Février 1737, ſans poſtérité de ſon mariage, contracté le 21 Novembre 1711, avec *Marie-Anne d'Huc*, fille de *François d'Huc*, & d'*Anne de Bonbernat*, & ſes biens ont paſſé à la ſeconde branche établie à Reyniés, dont on va parler.

SECONDE BRANCHE, Marquis de REYNIÉS.

IV. JEAN DE SEGUIN, Seigneur de Bros, ſecond fils d'ETIENNE, & d'*Anne de Fabry*, fut Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, par proviſions du 27 Décembre 1626, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour Sa Majeſté de la ville & vicomté de Villemur, par commiſſion du 12 Février 1634. Il épouſa, par acte du 12 Juillet 1631, *Jeanne de la Tour*, héritiere de la maiſon des Reyniés, du Moulis & autres lieux, & ſe fixa dans le pays de Reyniés, rendit un dénombrement le 22 Mai 1639; fit ſon teſtament le 9 Avril 1645, & eut de ſon mariage: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. CHARLES, Lieutenant de cavalerie au régiment de Gaſſion, par brevet du mois de Mars 1674; — 3. JEAN, mort jeune; — 4. & JULIE DE SEGUIN.

V. ETIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, Seigneur de Bros, Marquis de Reyniés, Seigneur de Moulis, la Motte-Sailhiens, Saint-Rauffars, Saint-Michel & Saint-Jean de Cormiers, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour le Roi de la ville & vicomté de Villemur, par commiſſion du 19 Avril 1659, Capitaine d'une compagnie de Chevaux-légers, par commiſſion du premier Mars 1674; fut reconnu noble d'extraction, avec ſon fils unique qui ſuit, par jugement de M. de Bezons, du 31 Octobre 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1654, *Claudine de Bourg*, fille de feu *Michel de Bourg*, Seigneur de Trenel, & de *Charlotte de Trémolet de Bucelly*, Dame de la Moſſon, proche Montpellier.

VI. ETIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, II du nom, Marquis de Reyniés, fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Gaſſion, par commiſſion du 30 Août 1678; Capitaine d'une compagnie de Chevaux-légers,

Digitized by Google

par commiſſion du mois d'Août 1688 ; Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville & vicomté de Villemur, par proviſion du 12 Mars 1691 ; fut marié par contrat du 6 Février 1683, avec *Jeanne de Hariſſon*, fille de *Jonathan de Hariſſon*, Seigneur de Luſtrac, & de *Marguerite Gauthier*. De ce mariage vint :

VII. ETIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, III du nom, Marquis de Reyniés, Lieutenant de la compagnie de Saint-Orens, régiment de Guyenne, dragons, par brevet du 25 Mai 1705, qui ſe maria, par contrat du 4 Novembre 1719, avec *Catherine de Molieres*, fille d'*Arnaud de Molieres*, Préſident de la Cour des Aides de Montauban, & de *Marie-Théreſe de Buiſſon d'Auſſonne*, dont vinrent : — 1. ETIENNE-TROPHIME, qui ſuit ; — 2. MADELEINE, reçue à Saint-Cyr en 1732, morte en 1742 ; — 3. JEANNE ; — 4. ANNE, Religieuſe Urſuline à Montauban ; — 5. & MARGUERITE DE SEGUIN.

VIII. ETIENNE-TROPHIME DE SEGUIN DE LA TOUR, Marquis de Reyniés, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reſſenades, co-Seigneur, avec le Roi, de la ville de Marjevols & de Chirac, qui a ſervi en qualité de Cornette de cavalerie ; s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, en 1745, de Rocoux, en 1746, & de Lawfeldt, en 1747. Ce fut lui qui hérita des biens d'ETIENNE DE SEGUIN DU BORN, Baron de Prades, mort à Marjevols, ſans enfans, en Février 1737, qui forme le ſixieme & dernier degré de la premiere branche. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1751, *Marie de Guy*, fils de *Charles de Guy*, & de *Jeanne de Chauvet*, dont : — 1. ETIENNE-TROPHIME-FRANÇOIS-PIERRE, qui ſuit ; — 2. JACQUES-CHARLES, reçu Mouſquetaire de la ſeconde compagnie, le 28 Mars 1772, réformé lorſque le Roi LOUIS XVI, régnant, licencia ces deux compagnies de Mouſquetaires, le 23 Décembre 1775. Il eut une ſous-lieutenance dans le régiment d'Orléans, cavalerie, par brevet du mois de Décembre 1777, & a paſſé, en 1779, au ſixieme régiment des Chevaux-légers ; — 3. FRANÇOIS-XAVIER, auſſi reçu Mouſquetaire de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires noirs, dans le mois d'Août 1775, a été réformé, ainſi que ſon frere, & eſt entré dans la Marine, au mois d'Avril 1777 ; a été bleſſé à l'œil droit à la priſe de la Grenade par M. le Comte d'Eſtaing, & a été fait Enſeigne de vaiſſeau en Janvier 1780 ; — 4. FRANÇOIS-ARNAUD, entré Page aux petites écuries du Roi, le dernier Décembre 1775 ; au ſortir des Pages, eſt entré au régiment Colonel-Général-dragons ; — 5. JEANNE-MARIE-ANNE, mariée avec le Marquis *de Brion de Marjevols*, au mois de Juillet 1773 ; — 6. ELISABETH-URSULE ; — 7. MARGUERITE, reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1768 ; — 8. & JEANNE-ANNE-ROSALIE DE SEGUIN.

IX. ETIENNE-TROPHIME-FRANÇOIS-PIERRE DE SEGUIN DE LA TOUR, Marquis de Reyniés, eut une ſous-Lieutenance dans le régiment d'Orléans, cavalerie, par brevet du 17 Juin 1770 ; s'eſt retiré du ſervice en 1777, & a épouſé, par contrat du 12 Juin 1880, *Marguerite-Paule de la Porte de l'Arnagole*, fille d'*Etienne-Alexandre de la Porte*, Baron de l'Arnagole, & de *Jeanne-Joſephine de Lentron-Saint-Hubert*, dont nous ignorons la poſtérité.

Digitized by Google

Les armes : *parti au 1. coupé de ſinople, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent, poſés 2. en chef & l'autre en pointe*, qui eſt DE SEGUIN, *la pointe d'argent au laurier de ſinople, au chef d'azur de trois hermines d'argent, &c.* au ſecond : *écartelé au 1. & 4. d'azur, & une tour d'argent maçonnée de ſable* au 2. & 3. à un *lion d'or langué & onglé de gueules*, qui eſt DE LA TOUR REYNIÉS ; ſupports : *un lion d'or*, qui eſt DE SEGUIN, *& un griffon d'or*, qui eſt DE LA TOUR REYNIÉS.

SIMIANE (DE) : la maiſon DE SIMIANE a tout le luſtre & l'ancienneté qui caractériſent les grandes maiſons ; elle a joui des droits régaliens dans la ville d'Apt, qui faiſoit, dès le XI^e ſiecle, comme le chef-lieu de ſon patrimoine, & dont les Seigneurs ſont ſouvent qualifiés Princes dans les anciens titres. Elle a produit des Chevaliers du Saint-Eſprit & de l'Annonciade, des Officiers généraux en France & en Savoie, & pluſieurs hommes illuſtres dans les armées, dans le Gouvernement & dans l'Egliſe. Par tous ces avantages réunis, on ne peut ſe refuſer au ſuffrage unanime qui la met au pair des premieres maiſons du royaume. Elle eſt originaire du comté de Provence, d'où elle s'eſt étendue en Dauphiné & en Piémont, dont une de ces branches a aujourd'hui des poſſeſſions conſidérables en Auvergne, & par-tout elle a tenu un rang diſtingué parmi la plus haute Nobleſſe. On ne trouvera point ici l'hiſtoire des maiſons d'Agoult & de Pontevez, ſorties de la maiſon DE SIMIANE, l'exécution en ſeroit trop vaſte & demanderoit un volume entier ; on peut avoir recours, pour ces deux branches, aux Auteurs provençaux & dauphinois qui en ont parlé. Ces Seigneurs ont été des feudataires ſi conſidérables des Comtes de Toulouſe & de la Chambre apoſtolique, qu'il eſt indiſpenſable de les faire connoître ici.

I. HUMBERT, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, vivoit en 993, 1005 & 1006, ſelon des titres de l'égliſe cathédrale d'Apt. Il épouſa *Maurice*, mentionnée avec ſon mari dans une chartre de la même égliſe, du 17 Janvier 1008, & en eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. HUMBERT DE SIMIANE, Seigneur d'Agoult, vivant, avec ſon frere, en 1019.

II. GUILLAUME, Seigneur d'Agoult & de Caſeneuve, porta le ſurnom d'*Agoult*. Il confirma, avec ſa mere, la donation que ſon pere avoit faite à l'égliſe d'Apt en 1008. Il donna, avec ſa femme, *Alix* ou *Adelaïde*, à l'Abbaye de Saint-Victor de Marſeille, pluſieurs égliſes ſituées dans le territoire de Cavaillon, le 3 des calendes de Janvier de l'an 1009. Il fit auſſi des libéralités à l'égliſe d'Apt, du conſentement d'HUMBERT, Seigneur d'Agoult, ſon frere, le 16 Juillet & autres jours de l'an 1019. Leurs enfans furent : — 1. ROSTAIN D'AGOULT, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, qualifié Prince d'Apt dans la chartre de Saint-Victor, de 1009, ainſi que dans celle de l'égliſe d'Apt, de 1019, avant ou après ſon frere ROSTAIN ; — 3. ALFAN, Evêque d'Apt, ſuivant le nouveau *Gallia-Chriſtiana*, qui cite des titres de 1053, 1055 & 1056. Il aſſiſta, cette derniere année, au Concile tenu à Toulouſe & à celui d'Avignon, de l'année 1060. (*Louvet*, dans ſon hiſtoire abrégée de Provence, ſur les Evêques d'Apt, vante beaucoup ſa

Digitized by Google

ſcience & ſa piété.) Il en fait mention, ſuivant cet Auteur, dans une lettre de Rambauld, Archevêque d'Arles, de l'an 1048; — 4. & 5. CONSTANCE & MAURE D'AGOULT, mentionnées dans la donation de leur pere, en faveur de l'abbaye de Saint-Victor de Marſeille, en 1009.

III. ROSTAIN D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve de Gargas, &c. eſt qualifié Prince d'Apt dans des titres qui concernent ſon frere ALFAN, Evêque d'Apt. Il contribua, avec ſon frere GUILLAUME, aux réparations de l'égliſe de cette ville, par acte du 27 Juin 1056, dans lequel ils ont l'un & l'autre la qualité de Prince: ROSTAIN D'AGOULT mourut vers l'an 1070. Il avoit épouſé *Gillette Rambauld*, fille de *Rambauld*, & d'*Aicelene*, d'une maiſon conſidérable du Marquiſat de Provence; & l'on préſume que c'eſt par cette alliance que la ſeigneurie de la Vallée de Sault, au diocèſe de Carpentras, eſt entrée dans cette maiſon. Il eut pour enfans: — 1. HUMBERT, que l'on croit avoir été Seigneur de Sault, mort ſans poſtérité; — 2. RAMBAULD, qui ſuit; — 3. RAIMOND, Seigneur de Sault, dont il reçut l'inveſtiture, en 1108, ſuivant pluſieurs Auteurs. Il mourut ſans poſtérité; — 4. LAUGIER, Evêque d'Apt, après ſon oncle ALFAN, en 1103. Il réunit, en 1113, à la menſe épiſcopale d'Apt, la terre de Saingion, qui en avoit été ſéparée, & obtint l'approbation du Pape Paſchal II, en 1115. Il donna, par une chartre du 26 Juillet 1120, à GUIRAN, BERTRAND & ROSTAIN D'AGOULT, ſes neveux, les droits qu'il avoit ſur les fiefs de Gordes, de Jocas, de Sorguette & de Gargas, & ce qu'il poſſédoit dans la ville d'Apt, y compris la grande tour de cette ville, que ſon pere lui avoit donnée, mais dont il retint l'uſufruit & l'hommage pendant ſa vie. Il aſſiſta au Concile de Vienne en Dauphiné en 1124; — 5. & 6. GUILLAUME & BERTRAND D'AGOULT, employés, avec leurs freres, dans la donation que fit leur pere de la terre de Barret à l'égliſe d'Apt, en 1056.

IV. RAMBAULD D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve, de Gordes, de Gargas, &c. mort en 1113. Il avoit épouſé *Sanche* ou *Sancie*, qui ſe remaria avec Guillaume d'Omelas, III du nom, Comte d'Orange. Le *Laboureur* & le *Pere Robert* croient qu'elle étoit héritiere de la maiſon DE SIMIANE, dont les deſcendans prirent le nom & les armes. Il en eſt fait mention dans la donation de Laugier, Evêque d'Apt, du mois de Juillet 1120 & dans une ſentence arbitrale rendue à Manoſque, par ordre de Raimond, Comte de Toulouſe, au mois de Novembre 1202.

RAMBAULT D'AGOULT & SANCIE DE SIMIANE eurent de leur mariage: — 1. GUIRAND, qui ſuit; — 2. BERTRAND-RAMBAULT, que l'hiſtoire des grands Officiers dit avoir eu la ſeigneurie de Sault, & donna commencement aux maiſons d'Agoult & de Pontevez. Il en eſt parlé plus amplement dans l'hiſtoire de la Nobleſſe du comté Venaiſſin; — 3. & ROSTAIN D'AGOULT, nommé avec ſes freres dans la donation de Laugier, leur oncle, Evêque d'Apt, du 26 Juillet 1120.

V. GUIRAND D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve, de Gordes, &c. prit le ſurnom & les armes DE SIMIANE, & les tranſmit à ſa poſtérité. Il eſt nommé avant ſes freres dans des titres de ſon oncle Laugier, Evêque d'Apt, de 1113 & 1120. Il fut marié deux fois, 1°, avec *Aſelmoïs*, ſuivant

Digitized by Google

ſuivant un acte de ſon fils RAMBAULT, de 1184; & 2°. avec *Galburge de Forcalquier*, qu'il épouſa, en 1152, en préſence de ROSTAIN D'AGOULT, ſon fils, & d'Albert, Evêque de Nimes. Il eut de ſon premier mariage: — 1. GUIRAN, qui ſuit; — 2. RAMBAULT, qui paſſa pluſieurs actes de donation; — 3. ROSTAIN D'AGOULT, qui eut en partage les terres de Saint-Martin, de Caſtillon & de Saignon, & une partie de la ville d'Apt, & tige des anciens Seigneurs de Saint-Martin de Caſtillon. Il épouſa *Roſe de Marſeille*, ſurnommée *Rouſcie* ou *Rouſſe*, fille d'*Hugues Geoffroi*, Vicomte de Marſeille, II du nom. De ce mariage naquit un garçon & trois filles.

BERTRAND-RAMBAULT DE SIMIANE, Seigneur de Saint-Martin, de Boiſſet, de Caſtillon, de Ruſtrel, &c. Il eut, de *Mabile Adhemar*, ſon épouſe, BERTRAND-RAMBAULT, co-Seigneur d'Apt, Seigneur de Caſtillon & de Saignon, qui fut marié, 1°. par traité du 5 Juillet 1275, avec *Aleſio de Baux*, fille de *Bertrand*, Seigneur, de Meirargue & d'*Aldearde Adhemar*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2°. ni d'*Iſabelle de Baux*, remariée avec Raimond d'Agoult, Seigneur de Trets & de Forcalquieret, & elle étoit fille de *Bertrand III*, Prince d'Orange, & d'*Eléonore de Geneve*. Il vivoit encore en 1306, & étoit mort en 1313; — 2. RAMBAUDE DE SIMIANE, Dame de Saint-Martin, &c. mariée, par contrat paſſé à Carpentras, le 29 Janvier 1381, âgée de dix-huit ans, avec *Bermond Danduze de la Voute*. Elle hérita de ſon frere, & diſpoſa de ſes biens en faveur de ſon ſecond fils, le 21 Juin 1313; — 3. ROSE, mariée en 1302, à *Guillaume Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyſe & de Vitrolles; — 4. & MABILE DE SIMIANE, Dame de Caſtillon, qui rendit hommage, avec ſa ſœur ROSE, à Hugues Bot, Evêque d'Apt, en 1309, & fut mariée avec *Faulquet de Pontevez*. Ces trois ſœurs vendirent, en 1315 & 1319, les droits qu'elles avoient dans la ville d'Apt, au Roi Robert, Comte de Provence.

VI. GUIRAN DE SIMIANE, II du nom, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve, Simiane, &c. On le trouve, ainſi que ſon frere ROSTAIN D'AGOULT, qualifié couſin de Bertrand, Comte de Forcalquier, dans le teſtament de ce Prince, qui leur fait un legs en 1168. *Noſtradamus* dit que ces deux freres étoient favoriſés de Ramond Beranger, Comte de Provence. Ce fut de leur tems, vers l'an 1213, que les Freres Mineurs s'établirent dans la ville d'Apt, où leur couvent fut fondé par la maiſon DE SIMIANE; *Huguette*, veuve de GUIRAN, fut préſente à la tranſaction paſſée en 1229; leurs enfans furent: — 1. GUIRAN, nommé avec ſa mere dans deux titres de 1221 & 1229; — 2. GUIDET DE SIMIANE, qui ſuit; — 3. RAMBAULT D'AGOULT, qui reprit l'ancien nom de ſa maiſon. Il ratifia, en 1184, la donation que ſon pere avoit faite aux Moines de Senanque en 1173. RAMBAULT D'AGOULT n'ayant pas d'enfans, donna, du conſentement de ſa femme *Ponce*, tout ce qu'il avoit au château de Graveſon à l'abbaye de Montmajour d'Arles, par acte du 17 Octobre 1231; — 4. & HUGUES D'ARLES, donna à l'abbaye de Senanque quelques terres qu'il avoit de Gordes, le premier Novembre 1221.

Digitized by Google

VII. GUIDET DE SIMIANE, Seigneur d'Apt, pour un tiers de Caſeneuve, de Simiane, rentra dans la poſſeſſion du château de Gordes par une ſentence arbitrale du mois de Décembre 1242. Il fut marié avec *Iſoarde de Marſeille*, dite *de Signe*, tante de Sainte-Dauphine de Signe, femme de Saint-Elzéar de Sabran, & fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ollioules & d'Eveaunes, & de *Marie*, Dame de Mazaugues. Il mourut avant 1250, & laiſſa pluſieurs enfans, ſavoir : — 1. GUIRAN, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, qui tranſigea, en 1250, avec ſon frere RAMBAULT, Seigneur de Gordes. Il ſigna, le 18 Juillet 1263, une tréve faite entre Charles d'Anjou, I du nom, Roi de Naples & Comte de Provence, & la ville d'Apt. On ne ſait avec qui il fut marié; mais il eut une fille nommée RAMBAUDETTE, qu'il fit ſon héritiere pour un tiers de ſes biens, par un teſtament du 17 Octobre 1267, & qui fut mariée avec *Raimond de Baux*, Comte d'Avellin, à condition que la terre de Gordes, qui faiſoit partie de ſa dot, retourneroit à RAMBAULT DE SIMIANE, ſon frere, au cas qu'elle mourût ſans enfans; ce qui arriva avant 1272. Son pere ne lui avoit légué que 20000 ſols ſi elle en épouſoit un autre que le Sire de Baux; — 2. RAMBAULT, qui ſuit; — 3. ROSTAIN D'AGOULT, ainſi nommé dans le teſtament de ſa mere; — 4. & 5. GUILLAUME & BERTRAND, morts jeunes; — 6. & 7. ISOARDE & BÉATRIX DE SIMIANE, Religieuſes.

VIII. RAMBAULT DE SIMIANE, héritier de ſon frere GUIRAN & de ſa niece RAMBAUDETTE, fut Seigneur d'Apt, & de Caſeneuve, de Gordes, &c. dès le 6 Janvier 1252. Il épouſa, en conſéquence d'un traité de famille de l'an 1242, *Marcelle d'Agoult de Pontevez*, fille de *Faulquet*, Seigneur de la vallée de Sault, & fit ſon teſtament, en 1270, en faveur de ſon fils unique, qui ſuit, & qui étoit encore mineur.

IX. GUIRAN DE SIMIANE, III du nom, Seigneur d'Apt, Caſeneuve, de Gordes, &c. fut élevé ſous la garde d'*Iſoarde de Signe*, ſon aïeule, en préſence de laquelle il reçut l'hommage d'un Pierre de Caſeneuve, au mois de Juillet 1282. Il marcha au ſecours de Charles d'Anjou, II du nom, à la tête d'un corps de troupes dans le royaume de Naples en 1299. Il fut marié avec *Etiennette de Blacas*, veuve de Barral, Seigneur de Pontevez. Il fit ſon teſtament au mois de Juillet 1332. Ce fut vers ce tems-là, diſent les Auteurs de l'hiſtoire des grands Officiers, que la maiſon DE SIMIANE commença de porter des tours & des fleurs-de-lis dans ſes armes, à la place du loup ou bélier qu'elle portoit auparavant. GUIRAND DE SIMIANE eut d'*Etiennette*, ſon épouſe : — 1. GUIRAN, qui ſuit; — 2. JEAN, qui fut conſervé dans la place de Sergent (Major) de la garniſon du château de Somieres, par lettres du Roi CHARLES IV, du premier Août 1322; — 3. THIBURGE, mariée à *Guillaume Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyſe, de Vitrolles, de Viens & de Ceireſte, fils d'autre *Guillaume Ogier de Forcalquier*, marié, en 1302, avec ROSCIE DE SIMIANE; — 4. & RAIBAUDE DE SIMIANE, mariée, vers 1320, avec *Roſtain de Sabran*, Seigneur du Thor, Châteauneuf & Jonqueirette, au comté Venaiſſin.

X. GUIRAN DE SIMIANE, IV du nom, Baron de Caſeneuve & Seigneur

Digitized by Google

d'Apt; il eſt ainſi qualifié dans le dénombrement de la ville d'Apt, qu'il donna à la Cour Royale de Provence le 13 Novembre 1332. Il fut Viguier de Marſeille, depuis 1315 juſqu'en 1317, & épouſa *Mabile*, fille de *Béranger*, Sire d'Arpajon, Vicomte de l'Autrec, dont il eut: — 1. BERTRAND-RAMBAULT DE SIMIANE, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c. Il ſe croiſa, avec pluſieurs autres Seigneurs provençaux, pour l'entrepriſe d'Algefire au royaume de Grenade, & fit ſon teſtament, avant ſon départ, à Avignon, le 18 Avril 1342. Il mourut dans cette guerre contre les Maures, & laiſſa de ſa femme, *Marguerite d'Anduſe de la Voute*, GUIRANET & SIBILETTE DE SIMIANE, qui moururent peu de tems après le teſtament de leur pere; — 3. GUIRAN, qui ſuit; — 4. THIBURGE, mariée, le 27 Juillet 1341, avec *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Calviſſon; — 5. ISOARDE, mariée à *Odilon-Guerin de Châteauneuf*, Seigneur du Tournel, au diocèſe de Mende, &c.; — 6. TIBAUDETTE, morte ſans alliance; — 7. AYCELENE D'APT, Abbeſſe de Sainte-Claire de Manoſque, en 1343. Cette abbaye ne ſubſiſte plus; — 8. & ISABELLE DE SIMIANE, Religieuſe au même monaſtere en 1343.

XI. GUIRAN DE SIMIANE, V du nom, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c. après la mort de ſon frere. Il donna quittance à Touloufe, ſcellée de ſon ſceau, le 12 Novembre 1353, ſignée de Sire de Caſeneuve, de la ſomme de 60 liv. pour l'indemnité d'un cheval qu'il avoit perdu aux guerres de Gaſcogne, où il avoit ſervi comme Chevalier ſous le Comte d'Armagnac. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt, en 1359. Lors de la guerre civile de Provence, il fut fait priſonnier avec pluſieurs autres Seigneurs, en défendant la ville de Taraſcon contre Louis, Comte d'Anjou, Lieutenant-Général en Provence en 1368. GUIRAN DE SIMIANE épouſa *Marie de Marſeille*, veuve de Raimond de Baux, Seigneur du Puy-Ricard, de Meirargues & de Marignane, & fille de *Bertrand de Marſeille de Signe*, Seigneur d'Eveaunes, & de *Marguerite de Graſſe de Cabris*. Il fit ſon teſtament à Apt le 22 Mai 1385, & ſa femme fit le ſien le 23 Octobre 1390, en faveur des enfans ſuivans: — 1. BERTRAND-RAMBAULT, mort avant ſon pere, porta l'étendard de la ville de Marſeille ſur la flotte que cette ville fit équipper, en 1381, pour délivrer la Reine Jeanne, priſonniere de Charles de Duras. *Ruffi* dit que les Marſeillois lui donnerent en cela une grande marque de diſtinction, en conſidération du mérite de ſon pere. Il rendit hommage pour la ſeigneurie d'Apt & de Saignan à l'Evêque Giraud, en 1390, & fut marié avec *Iſabelle d'Agoult*, troiſieme fille de *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Murs, & d'*Huguette Seillon*, ſa ſeconde femme. De cette alliance naquirent deux filles, qui ſont nommées dans le teſtament de leur aïeul, dont une: MACIBILETTE, morte jeune; & DAUPHINETTE, qui fut mariée à *Bermond*, Baron du Cayla, au diocèſe de Nîmes; — 2. GUINOT, qui ſuit; — 3. BÉRENGER, tige des Seigneurs de Châteauneuf, au comté Venaiſſin, rapportés ci-après; — 4. & ISABELLE DE SIMIANE, femme de *Raimond de Montauban*, Seigneur des vallées de Beauchene & d'Ardennes.

Digitized by Google

XII. GUINOT DE SIMIANE, inſtitué héritier par ſon pere des ſeigneuries de Caſeneuve, de la Coſte, de Gordes, &c. Il commanda, en 1319, une compagnie de cinquante lances dans l'armée de Provence contre Raimond Roger, Vicomte de Turenne, qui s'étoit révolté & qui ravageoit la Provence. L'année ſuivante, ſe voyant obligé de faire la guerre contre Voiſine de Béſignan, il demanda aux habitans de la ville d'Apt, par deux ſommations des 24 Janvier & 28 Février, le ſervice militaire à cheval qu'ils devoient à ſa maiſon, lorſqu'elle avoit quelque guerre particuliere. Il fut marié, par contrat du 4 Avril 1380, avec *Dauphine de Sabran*, fille de *Jean*, Baron d'Anſouis, Seigneur de Robion, &c. & d'*Iſoarde de Roquefeuil*, Dame de Puyloubier. Il fit ſon teſtament à la veille de partir pour une expédition en pays lointain, le 18 Septembre 1386, & étoit mort avant 1396, ſuivant un hommage par ſa veuve & ſes enfans, le 30 Juin de la même année, qui furent: — 1. GUIDONET, mort jeune; — 2. BERTRAND RAMBAULD, qui ſuit; — 3. & MARGUERITE DE SIMIANE, morte en bas-âge.

XIII. BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Apt & de Gordes, ſervoit en qualité d'Ecuyer-Banneret avec onze Ecuyers de ſa compagnie, ſous Hugues d'Arpajon, Chevalier-Banneret pour la garde du Roi CHARLES VI, lorſque ce Prince fit ſon entrée à Paris, en 1415, & donna quittance de ſes gages, en cette qualité, le 24 Décembre de la même année. Il rendit hommage à genoux & les mains jointes, à Conſtantin Pegula, Evêque d'Apt, en 1416, qu'il renouvella à ſes deux ſucceſſeurs, mais debout, ſans doute parce qu'il étoit Chevalier en 1431 & 1440. Il aſſiſta au traité de paix publié dans l'abbaye Saint-Victor de Marſeille, entre Louis III, Comte de Provence & le Roi d'Arragon, après le ſiege de cette ville, le 5 Juin 1431, qualifié par le Roi LOUIS III, de ſon Chambellan. Il fut marié, par contrat du 5 Mars 1402, avec *Marguerite de Pontevez*, fille de *Faulquet*, Seigneur de Carces & de Certignac, & de *Méthéline d'Anduze-la-Voute*, dont il eut pluſieurs enfans, en faveur deſquels il diſpoſa de ſes biens au mois de Mars 1448, ſavoir: — 1. JACQUES-RAMBAULD, qui ſuit; — 2. *GUIRAN*, Archidiacre de l'égliſe d'Apt, & depuis Seigneur de Vacheres; par le teſtament de ſon pere, & fut l'auteur d'une branche qui s'établit à Manoſque. BERTRAND DE SIMIANE, Seigneur de Vacheres, ſon fils, épouſa *Iſabelle de Graſce*, fille de *Georges*, Seigneur du Mas, dont il eut ſix garçons & trois filles, qu'il nomma dans ſon teſtament, du 22 Septembre 1522, entr'autres: — PIERRE, Seigneur de Vacheres, qui ne laiſſa qu'un fils, nommé FRANÇOIS, qui fut, comme lui, Seigneur de Vacheres, & qui mourut ſans poſtérité; — & JEAN, reçu Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en 1534, &c. &c. — 3. MÉTHÉLINE ou MATHILDE, qui eſt le même nom, épouſa, en 1425, *Bertrand de Graſce*, Seigneur de Barn, dont elle fut la ſeconde femme; — 4. DAUPHINE, mariée avec *Victor de Glandevez*, Seigneur de Porrieres; — 5. ISABELLE, femme de *Bertrand*, Seigneur de Pontevez; — 6. & 7. PERPÉTUE & MARIE DE SIMIANE, Religieuſes Bénédictines à la Celle, près de Brignolles.

Digitized by Google

XIV. JACQUES-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Caſeneuve & de Gordes, eſt le dernier de ſa maiſon qui ait porté le titre de Seigneur d'Apt. Il épouſa, 1°. par contrat du 18 Février 1449, *Honorée de Marſeille*, fille de *Bertrand*, des Comtes de Vintimille, dit de *Marſeille*, Baron d'Ollioules, & de *Catherine de Graſce-du-Barn*; & 2°. par contrat du 24 Mai 1492, *Françoiſe de Saint-Severin*, fille de *François*, Comte de Pandino dans le Milanois, & *d'Aloiſia Coſſa*, des Comtes de Troïa au royaume de Naples. Il fit ſon teſtament en 1483, & laiſſa les enfans ſuivans; ſavoir, du premier lit: — 1. GUIRAN, qui ſuit; — 2. MARIE, mariée, 1°. le 16 Février 1483, à *Pierre Forbin*, Seigneur de la Barbent; & 2°. à *Georges Grimaldi*, Baron de Beuil au comté de Nice, dont elle fut la ſeconde femme; — 3. CATHERINE, Religieuſe à la Celle, & du ſecond lit; — 4. MARGUERITE, héritiere *d'Hélene de Saint-Severin*, ſa tante, fut mariée avant 1506, avec *Marc de Glandevez*, Seigneur du Puy-Michel; — 5 & une autre fille, morte ſans alliance.

XV. GUIRAN DE SIMIANE, VI du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, aſſiſta aux Etats de Provence, tenus à Aix en 1487, au nom de ſon pere. Il fut marié deux fois, 1°. par contrat du 16 Février 1482, avec *Marguerite Forbin*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barbent & d'Iſoarde-Marin; & 2°. le 27 Novembre 1509, avec *Sibile de Caſtellane*, veuve de *Jean de Pontevez*, Seigneur de Cabanes, & fille de *Boniface*, Seigneur de Fos & de la Verdiere, & de LÉONARDE DE SIMIANE, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. BERTRAND RAMBAULD, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée avec *Balthaſard de Simiane*, Seigneur de la Coſte à Avignon; — 3. HONORÉE, mariée avec *Marc de Vintimille*, Seigneur de Ramatuelle & de Bauduen; — 4. & JEANNE, DE SIMIANE, Religieuſe à la Celle.

XVI. BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, II du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, reçu Maître des Requêtes en 1548, & Préſident au Grand-Conſeil en 1551. Il fut Ambaſſadeur à la Cour de Rome en 1556. Il étoit marié, par contrat du 27 Novembre 1509, avec *Perrette de Pontevez*, fille de *Jean*, Seigneur de Cabanes, & de *Sibile de Caſtellane*. Il fit ſon teſtament le 16 Novembre 1558, par lequel on voit qu'il laiſſa une nombreuſe poſtérité, ſavoir: — 1. BERTRAND RAMBAULD, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Cabanes, reçu Chevalier de Malte en 1526, mort au ſervice du Roi; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Caſeneuve, entra dans l'ordre des Chartreux, d'où il fut tiré après avoir été Prieur de Bonpas & de Villeneuve, & Viſiteur de ſon ordre, pour être fait Evêque, & mourut dans une grande réputation de piété le 6 Mai 1587; — 4. JEAN-BATISTE, Evêque de Vence en 1555, d'où il fut transféré à celui d'Apt en 1560. Il en prêta ſerment de fidélité au Roi le 21 Juin de l'année ſuivante, & obtint peu de tems après l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouſe. Il eut le malheur de ſe jeter dans les nouvelles opinions, & de mourir apoſtat; — 5. JEAN-ANTOINE, Sieur de Cabanes, Protonotaire apoſtolique, embraſſa l'héréſie de Calvin, à l'exemple de ſon frere,

Digitized by Google

mais il abjura depuis, & mourut dans le ſein de l'égliſe au mois de Février 1612, âgé de 88 ans.; — 6. CLAUDE, né en 1527; — 7. PIERRE, né en 1529, reçus Chevaliers de Malte en 1546. *Allard* dit qu'ils moururent à la guerre, & le P. *Robert* aſſure au contraire qu'ils ſe firent Capucins: il eſt plus ſenſé de croire l'avis du premier, & on ne ſait lequel des deux fut tué à la priſe de Saint-Quentin, au mois d'Août 1557, où il s'étoit jeté avec le Sieur d'Andelot, (Voyage du Duc de Guiſe, par le Sieur de la Châtre); — 8. GASPARD, tige des Comtes de Montcha, dont il ſera parlé ci-après; — 9. BALTHASARD, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, tué au ſiege de Malte en 1565; — 10. MELCHIOR, Chevalier du même ordre, fut tué à l'âge de 22 ans dans un combat que François de Lorraine, Grand-Prieur de France, & Général des Galeres de la religion, ſoutint contre une eſcadre Turque, commandée par le Pacha de Rhodes, qui y périt avec ſix cens Turcs en 1557; — 11. AIMAR, Seigneur de la Rochegiron, Saumane, &c. né en 1536, marié avec *Hortenſe Cénami*, veuve de *N.... Sauvin*, Seigneur du Cheilar en Dauphiné, dont il n'eut qu'un fils nommé PAUL, qui mourut ſans alliance; — 12. BATISTINE, née en 1515; — 13. SIBILE, née en 1519; — 14. ANNE, née en 1522; — 15. CHARLOTTE, née en 1524; — 16. MARGUERITE, née en 1540, ne furent pas mariées; — 17. LOUISE, Religieuſe à la Celle; — 18. & SIBILE-CECILE DE SIMIANE, née en 1528, Religieuſe de Sainte-Claire à Avignon.

XVII. BERTRAND RAMBAULD DE SIMIANE, III du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Conſeiller d'Etat, Chevalier de l'ordre du Roi en 1561, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur de Montdovi en Piémont, &c. Il fit ſes premieres armes en Italie, ſous le fameux Chevalier Bayard, qu'il ſuivit à Mezieres en Champagne, & défendit avec lui cette place contre l'Empereur Charles-Quint, en 1521. Les ſervices qu'il rendit dans les guerres du Piémont, ſous le Maréchal de Briſſac, lui mériterent le gouvernement de Montdovi. Il prit Marſal, & reprit le château de la Baſtide ſur les Impériaux. M. de Thou, qui ſe nomme un homme de l'ancienne Roche, & qui dans tous les troubles de ſon tems ſut conſerver une grande équité, dit, qu'il ſoutint avec Laurent de Maugiron, auprès de Siſteron, en 1567, les efforts de l'armée calviniſte, commandée par René de Savoie-de-Tende, Seigneur de Cypierre, qu'il s'oppoſa ſur les frontieres d'Auvergne, aux troupes du Prince de Condé, en 1568, & que la même année il ſe jeta dans la ville de Montelimar, pour couper aux ennemis le paſſage du Rhône, & mit en fuite les troupes du Vivarais auxquelles les huguenots du Dauphiné vouloient ſe joindre. Il refuſa hautement, ainſi que quelques autres Gouverneurs & Commandans de provinces, d'exécuter les ordres du Roi CHARLES IX, contre les calviniſtes, à la fin du mois d'Août 1572. L'année ſuivante, il battit les rebelles du Dauphiné en pluſieurs rencontres, & prit pluſieurs places ſur eux. Au mois de Juin 1575, ayant été reſſerré dans la ville de Die,

Digitized by Google

par Charles Dupuy, Seigneur de Montbrun, il en sortit à propos, comme celui-ci s'avançoit pour s'opposer au secours qui l'alloit délivrer, l'attaqua, & le serra à son tour de si près, qu'il le battit, & le fit prisonnier. Montbrun, que son impétueuse imprudence avoit mis entre deux feux, y fit des efforts prodigieux de valeur; mais enfin s'étant, dit-on, cassé la cuisse en tombant, il fut arrêté, & mené à Grenoble, où il perdit la tête sur un échafaud, par arrêt du Parlement du 10 Août suivant. Le Baron de Gordes se plaignit aux Etats de Blois de n'avoir pas de forces suffisantes pour se soutenir en Dauphiné, & pour la même raison on manqua de se rendre maître de Loriol, (1577). La même année, le Roi le nomma Commissaire, pour former l'association des Bailliages de Viennois & de Diois, pour la défense de l'Etat, & le maintient de la religion catholique. Il mourut en 1578, à Montelimar. Il avoit épousé, en 1551, *Guionne Allemand*, fille de *Charles*, Seigneur de Laval-Séchiline, de Bulli, de Montroman, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Anne de Tholigni*, Dame d'Albigni & de la Terrasse, dont il eut plusieurs enfans, qu'il nomma dans son testament, du 5 Mai 1575, savoir; — 1. LAURENT, mort à Paris au College; — 2. GASPARD, Gentilhomme servant du Roi, se trouva à la bataille de Lépanthe en 1571, accompagna le Duc d'Anjou en Pologne, & fut tué à Montelimar, à l'âge de 21 ans, en 1575; — 3. BALTHASARD, qui suit; — 4. CHARLES, qui forma la branche des Marquis de Piannezze en Piémont, rapportée ci-après; — 5. LAURENCE, héritiere de *Laurent Allemand*, Evêque de Grenoble, son oncle maternel, par son testament de 1559. Elle avoit épousé, en 1571, *Rostain d'Urre*, Seigneur d'Ourches; — 6. & MARGUERITE DE SIMIANE, mariée, en 1576, à *Antoine de Clermont*, Baron de Montoison, Chevalier de l'ordre du Roi, Colonel de l'infanterie du Languedoc.

XVIII. BALTHASARD DE SIMIANE, Baron de Gordes & de Caseneuve, Seigneur d'Agoult, &c. &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, fut tué à l'âge de 24 ans, le 30 Mai 1586, au Monestier de Clermont, dans l'armée catholique, commandée par la Valette, contre les calvinistes du Dauphiné. Il avoit épousé, par contrat du 4 Février 1581, *Anne de Saint-Marcel*, sœur de *Guillaume*, Archevêque d'Embrun, & fille de *Laurent*, Seigneur d'Avançon, dont il eut un fils unique, qu'il institua son héritier, par son testament du 16 Février 1586.

XIX. GUILLAUME DE SIMIANE, Marquis de Gordes, par lettres du mois de Février 1615, Baron de Caseneuve, Seigneur d'Agoult, de Cabanes, &c. Conseiller d'Etat, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, Capitaine de la compagnie Ecossoise de la garde du Roi, fut nommé Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 4 Mai 1633. Il fut marié, par contrat du 19 Février 1612, avec *Gabrielle de Pontevez*, fille de *Gaspard*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & de *Léonore de Lettes-des-Prez-de-Montpezat*, dont il eut plusieurs enfans, (& mourut au mois de Septembre 1642,) savoir: — 1. FRANÇOIS, qui

Digitized by Google

ſuit ; — 2. JOSEPH, mort ſans alliance ; — 3. LOUIS, Seigneur de Bayard, Chevalier de Malte ; — 4. LOUIS-MARIE-ARMAND, Abbé de la Rue, de Saint-Vincent de Senlis & de Saint-Sauve, Prieur de Saint-Eloi de Rouen & de Carces, Chanoine-Comte de Lyon, & premier Aumônier de la Reine, fut ſacré Evêque, Duc de Langres, le 30 Novembre 1671, prêta ſerment de fidélité au Roi, le lendemain, & mourut le 21 Novembre 1695 ; — 5. MARGUERITE, mariée 1°. avec *Gaſpard-Forbin de Janſſon*, Marquis de Manes ; 2°. avec *Roſtain d'Ancézune*, Marquis du Thor & de Caderouſſe, au comté Venaiſſin ; & 3°. avec *François-Forbin de la Barbent*, Seigneur de la Marthe, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-légers du Duc de Guiſe ; — 6. ELÉONORE, morte ſans alliance ; — 7. ANNE, Abbeſſe d'Annonay en Vivarais ; — 8. GABRIELLE-RENÉE, Abbeſſe de Sainte-Colombe de Vienne, morte en Décembre 1697 ; — 9. ANNE-SUSANNE, Religieuſe à Sainte-Colombe, & depuis Abbeſſe de Nonenque, au dioceſe de Vabres, en 1650, morte en 1694 ; — 10. & THÉRESE DE SIMIANE, Religieuſe Carmélite, à Aix.

XX. FRANÇOIS DE SIMIANE, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Baron de Caſeneuve, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, Capitaine de la compagnie Ecoſſoiſe de la Garde du Roi, dont il donna ſa démiſſion en 1642, Chevalier des ordres du Roi, le 31 Décembre 1661, & Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, hérita du comté de Carces & des autres biens de *Jean de Pontevez*, ſon oncle maternel, Grand-Seigneur de Provence. Il épouſa *Anne Deſcoubleau*, fille de *Pierre*, Marquis de Sourdis-la-Chapelle, & d'*Antoinette de Bretagne-d'Avaugour*. Ils moururent l'un & l'autre en 1681, & laiſſerent pluſieurs enfans, ſavoir :

XXI. — 1. PIERRE-GABRIEL DE SIMIANE, Comte de Carces, Enſeigne de la Garde-Ecoſſoiſe, ſe trouva à la bataille de Senef en 1675, & à celle de Montcaſſel, le 11 Avril 1677, où il reçut cinq bleſſures, dont il mourut à Ypres entre les mains des ennemis, âgé de 22 ans ; — 2. JACQUES, Seigneur de Bayard, Chanoine, Comte de Lyon, & depuis Comte de Carces, & Marquis de Simiane, Gordes, après la mort de ſon frere, marié en 1682, avec *N.... de Simiane*, fille d'*Edme-Claude*, Comte de Montcha, & d'*Anne-Claudine de Ligneville*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. ANNE-THÉRESE, héritiere de cette branche, épouſa, 1°. le 21 Mars 1682, *François-Louis-Claude-Edme de Simiane*, Comte de Montcha ; & 2°. *Charles Pot*, Marquis de Rodes, Grand-Maître des cérémonies de France, mort le premier Juillet 1705, & elle vers 1740 ; — 4. 5. 6. & 7. MARIE-ANNE, LOUISE-ANGÉLIQUE, JEANNE-ELÉONORE, & ANNE-GABRIELLE DE SIMIANE, Religieuſes.

PREMIERE BRANCHE des Marquis de PIANEZZE, *éteinte.*

XVIII. CHARLES DE SIMIANE, quatrieme fils de BERTRAND RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Gordes, &c. & de *Guionne* ou *Guigonne*

gonne Allemand, Seigneur d'Albigny, du Bulli, de Montroman & de Cabaſſes, Marquis de Roat & de Maret, Chevalier de l'ordre de l'Annonciade, Capitaine-général de la cavalerie de Savoie, Lieutenant-général des Etats du Duc de ce nom, au-delà des monts, & Lieutenant général des armées de ce Prince; il paſſa au ſervice du Duc de Savoie, qui l'avoit demandé, & le ſervit avec honneur. Il épouſa, par contrat du 26 Février 1607, *Mathilde*, légitimée de Savoie, Marquiſe de Pianezze, qui fut, depuis ſon mariage, Surintendante de la Maiſon de Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoie, & mourut à Suze à la ſuite de cette Princeſſe, en 1649. Elle étoit fille naturelle d'*Emmanuel Philbert*, Duc de Savoie, & de *Béatrix de Lauguſer*, Marquiſe de Pianezze; de cette alliance naquit un fils unique après la mort de ſon pere, nommé:

XIX. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT-HYACINTHE DE SIMIANE, Marquis de Pianezze, de Montafiat, de Roat, &c. Chevalier de l'Annonciade, Grand-Chambellan du Duc de Savoie, Général de l'infanterie de ce Prince, & ſon Lieutenant-général en Piémont. Il ſervit les Ducs Victor-Amédée, François Hyacinthe, & enfin Charles-Emmanuel, II du nom, pendant la minorité duquel il fit les fonctions de premier Miniſtre. Il avoit épouſé, en 1631, *Jeanne d'Arborio*, fille d'*Antoine Mercurin*, Marquis d'Arborio-Gattinara, & de *Virginie de Languſco*, dont il eut: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-MAURICE, mort en 1645; — 2. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT, qui ſuit; — 3. IRÉNE, mariée avec *Charles-Louis de Saint-Martin-d'Aglié*, Marquis de Saint-Damien, Chevalier de l'Annonciade; — 4. FRANÇOISE-MARIE, qui épouſa 1°. *Louis de Valperque*, Comte de Mazine, Meſtre-de-Camp d'infanterie, & 2° *Louis Ferrero*, de Fieſque, Prince de Maſſerano, Marquis de Grevecœur, &c.; — 5. & MATHILDE DE SIMIANE, mariée, le 26 Février 1661, avec *Louis-Félix de Willé-Cordei*, Seigneur de Fleuri, Marquis de Saint-Trivier, &c.

XX. CHARLES-EMMANUEL PHILBERT DE SIMIANE, Marquis de Livourne, & puis de Pianezze, Meſtre-de-Camp d'infanterie & de cavalerie en Savoie, Chevalier de l'Annonciade, marié, par traité du 23 Octobre 1659, avec *Marie Hippolyte Grimaldi*, née en 1644, & morte en 1694. Elle étoit ſœur de *Louis*, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & fille d'*Hercule Grimaldi*, Marquis de Baux, Chevalier de l'ordre d'Alcantara, en Eſpagne, & d'*Aurelie Spinola*; de cette alliance naquirent deux garçons & une fille, ſavoir:

XXI. GAÉTAN-ELZÉAR-BERTRAND DE SIMIANE, mort ſans alliance en 1666; — 2. N.... DE SIMIANE, Marquis de Montafiat, né en 1668, mort au college des Jéſuites à Paris, en 1687; — 3. & N.... DE SIMIANE, marié à Gênes, avec *N*....

SECONDE BRANCHE des Comtes de MONTCHA, *en Forez, éteinte.*

XVII. GASPARD DE SIMIANE, huitieme fils de BERTRAND-RAM-

Digitized by Google

BAULD, Baron de Gordes & de Caſeneuve, & de *Perrette de Pontevez*. Il fut Seigneur d'Eveaunes & d'Ollioules en Provence, nommé Chevalier de l'ordre du Roi en 1576, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1598; il fut bleſſé, & fait priſonnier à la bataille de Montcontour, ſous les yeux du Roi de Navarre, qui en fit prendre ſoin, & eut de grands égards pour lui dans ſa priſon. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Octobre 1576, *Catherine Mitte*, fille de *Jean Mitte de Miolans*, Seigneur de Chevrieres : ſuivant ſon teſtament du 12 Juin 1603, il eut pour enfans : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Seigneur d'Eveaunes, Capitaine au régiment des Gardes-Françoiſes en 1632, & puis Gouverneur de Valence en Dauphiné, & Lieutenant-général des armées du Roi, mort ſans alliance ; — 3. LAURENT, Prieur de Saint-Rambert en Forez, Archidiacre & Comte de Lyon. Il vivoit encore en 1630 ; — 4. SÉBASTIEN, Seigneur de Jaunage ; — 5. GABRIEL, Seigneur de Saint-Nazaire, mort ſans alliance ; — 6. CHARLOTTE, mariée, en 1598, à *Claude-Antoine de Vichi*, Seigneur de Champron ; — 7. JEANNE, Religieuſe à Sainte-Colombe de Vienne ; — 8. LAURENCE, Religieuſe à Marſeille ; — 9. CATHERINE, morte ſans alliance ; — 10. & GASPARDE DE SIMIANE, Religieuſe à Marigny, morte Prieure de Legnieu en Forez.

XVIII. BERTRAND DE SIMIANE, Comte de Montcha en Forez, Seigneur de Jaunage & de la Rochegiros, après la mort d'AIMAR DE SIMIANE, ſon oncle. Il étoit Colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, en 1630. Il épouſa *Louiſe de Malain*, fille d'*Edme*, Baron de Luze, Chevalier des ordres du Roi, & Lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, & d'*Angélique de Malain-de-Miſeri*, dont : — 1. EDME, Seigneur de Jaunage, mort garçon ; — 2. EDME-CLAUDE, qui ſuit ; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, Chanoine, Comte de Lyon ; — 4. MARIE, ſeconde femme de *Louis*, Duc d'Arpajon, Chevalier des ordres du Roi, &c. — 5. MARIE-ANGÉLIQUE, Religieuſe à Sainte-Colombe de Vienne ; — 6. & 7. FRANÇOISE & MADELEINE DE SIMIANE, Religieuſes Urſulines à Lyon.

XIX. EDME-CLAUDE DE SIMIANE, Comte de Montcha, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Gouverneur de Valence, &c. Lieutenant-général des armées du Roi, fait priſonnier à la bataille de Rocroy, où il commandoit la Gendarmerie, en 1642. Il fut marié au mois de Mars 1649, avec *Anne-Claudine-Renée de Ligeuville*, fille unique & héritiere de *Ferry* ou *Fréderic*, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Tantouville, &c. & de *Marie de Choiſeul* ; de cette alliance naquirent douze enfans, ſuivant le P. *Columbi*, mais on n'en connoît que trois, ſavoir : — 1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME, qui ſuit ; — 2. N.... DE SIMIANE, mariée en 1682, avec *Jacques de Simiane*, Marquis de Gordes ; — 3. & ANNE-MARIE-FRANÇOISE DE SIMIANE, reçue Chanoineſſe, Comteſſe de Remiremont en 1681, nommée à l'abbaye de Chanoineſſes ſéculieres de Bouxieres en Lorraine, au mois de Septembre 1686.

XX. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME DE SIMIANE, Comte de

Digitized by Google

Montcha, Gouverneur de Valence, & Sénéchal du Valentinois; épouſa, par contrat du 21 Mars 1682, *Anne-Théreſe de Simiane*, fille de *François*, Marquis de Gordes, Chevalier des ordres du Roi, & d'*Anne d'Eſcoubleau de Sourdis*; leurs enfans furent : — 1. ANNE-MARIE-THÉRESE, Chanoineſſe à Bouzieres, morte en Avril 1721; — 2. & ANNE-MARIE-CHRISTINE DE SIMIANE, mariée en 1720, avec *Emmanuel-Théodore de la Tour*, Duc de Bouillon & d'Albret, Pair & Grand-Chambellan de France, &c. Elle mourut dans ſa trente-neuvieme année, en 1722, & ne laiſſa qu'une fille, qui a été la premiere femme du Prince de Rohan-Soubiſe.

TROISIEME BRANCHE DES SEIGNEURS de CHATEAUNEUF, *au Comté Venaiſſin, éteinte.*

XII. BERENGER DE SIMIANE, troiſieme fils de GUIRAN, V du nom, & de *Marie de Marſeille d'Eveaunes*, eut, par le teſtament de ſon pere, les Seigneuries de Châteauneuf, de Jonqueirettes & de Caumont, au Comté Venaiſſin, &c. ſervit en Provence & dans le royaume de Naples, pour Louis d'Anjou, II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, contre Charles Duraz. Il ſe diſtingua en pluſieurs rencontres à la tête de deux cens lances, ſous le Comte Amédée de Savoie, & ſous les autres Généraux du Roi Louis, dans la Calabre & dans la Pouille, en 1383, & ſe ſignala ſur-tout au combat que ce Prince gagna près de la ville de Barri dans la Pouille. Il épouſa 1°. *Béatrix de Villeneuve*, fille de *Giraud*, Seigneur de Vence; & 2°. *Mabile de Sabran*, de la branche des Seigneurs de Robion, au Comté Venaiſſin; il fit deux teſtamens, un le 5 Décembre 1396, & l'autre le 17 Juillet 1420. Il eut du premier lit : — 1. BERTRAND RAMBAULD, mort ſans alliance; — 2. MARIE, qui épouſa *Jean Maſtin*, Seigneur de la Merlée, &c. & du ſecond lit : — 3. REFFORCIAT, mort au ſervice du Roi LOUIS III, dans le royaume de Naples; — 4. LOUIS, qui ſuit; — 5. PIERRE, Prieur de l'abbaye de Montmajour-lès-Arles; — 6. & DAUPHINE DE SIMIANE, dont on ignore la deſtinée.

XIII. LOUIS DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, la Coſte, Caumont, &c. Il épouſa, en 1424, *Louiſe de Pontevez*, fille d'*Elzéar*, Seigneur de Châteaurenard; ſes enfans furent : — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. BARTHELEMI, qui forma la branche des Seigneurs de la Coſte, rapportée ci-après; — 3. LÉONARDE, femme de *Boniface de Caſtellane*; — 4. GUILLAUMETTE DE SIMIANE, mariée avec *Aſtorgue Burgondion*, co-Seigneur d'Agoult, &c.

XIV. ETIENNE DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, &c. Il fut marié trois fois, 1°. avec *Dauphine Pellegrin*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. par contrat du 8 Avril 1468, avec *Marguerite de Caſtellane*; & 3°. en 1471, avec *Colette d'Ancezune*, fille d'*Antoine*, & de *Louiſe de Falcos-de-la-Blache*. Il eut pour enfans de cette derniere femme : — 1. FRÉDERIC, tué à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1494, ſervant en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du Sire de la Tremoille;

Digitized by Google

— 2. MELCHIOR, qui ſuit; — 3. & FRANÇOISE DE SIMIANE, femme de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Suze.

XV. MELCHIOR ou MELCHION DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, ſervit avec ſon frere dans les guerres d'Italie. Il épouſa, par contrat du 6 Mars 1500, *Louiſe Odoard*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Barcellone, &c. & de *Jeanne d'Anjou*, dont il eut : — 1. JANSSON, qui ſuit; — 2. & LOUIS DE SIMIANE, tige des Seigneurs de Truchenu, rapportée après celle-ci.

XVI JANSSON DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, épouſa *Genevieve Odoard*, de la même famille que ſa mere, dont il eut un fils unique qu'il fit ſon héritier par ſon teſtament du 25 Juin 1555, nommé JOACHIM DE SIMIANE, qui ſuit;

XVII. JOACHIM DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf. Il ſervit parmi les volontaires du comté Venaiſſin, au ſiége de Menerbe. Il épouſa *Victoire Grimaldi*, fille d'*Honoré*, Baron de Beuil, Chevalier de l'Annonciade & Gouverneur de Nice, & de *Julie Picamiglia*, & mourut en 1605, laiſſant trois filles, ſavoir :

XVIII. — 1. ANNE DE SIMIANE, Dame de Châteauneuf, mariée avec *François de Simiane*, Seigneur de la Coſte, à Avignon; — 2. ISABELLE, femme d'*Alrics de Comillan*, Seigneur de Rouſſel, &c. — 3. & DIANE DE SIMIANE, mariée avec *Jean-Batiſte de Forbin*, Seigneur de la Roque, & Préſident du Parlement d'Aix.

QUATRIEME BRANCHE des Seigneurs de TRUCHENU, *&c.* AVAUREAS, *au Comté Venaiſſin, éteinte.*

XVII. LOUIS DE SIMIANE, Seigneur de Clers, de Cederon & de Cairane, en Provence, & au Comté Venaiſſin, ſecond fils de MELCHIOR, Seigneur de Châteauneuf, & de *Louiſe Odoard*, rapportée ci-devant, ſervit en qualité de Capitaine de vaiſſeau à la bataille de Lépanthe, en 1571, après avoir commandé dans les guerres du Comtat une compagnie de 200 hommes de pied, à la défenſe de Vaureas, &c. par ordre du Cardinal Georges d'Armagnac, Collégat d'Avignon en 1567, &c. Il fut marié, par contrat du 11 Mars 1567, avec *Françoiſe de Guilhens*, fille de *Jean*, Seigneur de Puy-Laval, & de *Claire de Gagnon*, de la ville d'Avignon, dont il eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. BATISTINE, mariée 1°. à *Georges de Vaſſadel*, Seigneur de Vaqueiras au comté Venaiſſin, à Carpentras; 2°. avec *Antoine d'Urre*, Seigneur du Puy-Saint-Martin en Dauphiné.

XVIII. ANTOINE DE SIMIANE, Seigneur de Cederon & de Cairane, ſervit avec une compagnie de Chevaux-légers dans les troupes du Roi, ſous les Sieurs de la Vallette & de Lesdiguieres. Il tranſigea à Rome, devant un Auditeur de Rote, ſur les biens de ſa maiſon, le 8 Juin 1615, tant pour ſes enfans que pour FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de la Coſte, ſon couſin. Il rappelle dans cet acte ſa deſcendance depuis ſon triſaïeul. Il fut marié, par contrat du 27 Avril 1587, avec *Lucrece de Claret*, fille & héritiere de *Louis*, Seigneur de Truchenu, d'Eſparron, &c. Chevalier

Digitized by Google

de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & de *Jeanne de Talon-la-Laupie*, Dame de Vinſſobre, ſa premiere femme, dont il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, tué à l'aſſaut de Saint-Paul de la Miate, ſous les ordres du Maréchal de Themines, au mois de Juillet 1625; — 3. CHARLES, tige des Seigneurs de Molans, rapportés ci-après; — 4. MARGUERITE, Dame de Cairane, au diocèſe de Vaiſon, qui épouſa *Jean de Cambis*, Seigneur d'Orſan, à Avignon; — 5. & BLANCHE DE SIMIANE, Religieuſe Urſuline avant 1615.

XIX. LOUIS DE SIMIANE, II du nom, Seigneur de Truchenu, de Cederon, de Chalançon, &c. obtint l'érection de ſa terre d'Eſparron en Marquiſat, par lettres du mois de Juin 1651, fut marié, le 23 Octobre 1654, avec *Louiſe de Montaynard*, fille & héritiere de *Charles de Montaynard*, dit d'*Allemand*, Seigneur de Montaynard, &c. dont il eut: — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Jacques Coſte*, Comte de Charmes, Préſident du Parlement de Grenoble, dont elle étoit veuve en 1630; — 3. & ISABELLE DE SIMIANE, Religieuſe.

XX. CHARLES-LOUIS DE SIMIANE, Marquis d'Eſparron, Seigneur de Truchenu, &c. appellé *le Marquis de Simiane*, fut Capitaine de cavalerie au régiment Cardinal, & marié, par contrat paſſé à Paris, le 24 Septembre 1659, avec *Madeleine Hay*, fille de *Paul*, Seigneur de Coeſlen & du Châtelet, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Françoiſe Fouquet de Chalain*, dont il laiſſa, à ſa mort, arrivée en 1684: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Marquis d'Eſparon, Baron de Chalançon, d'Arnayon, Seigneur de Truchenu, &c. né à Vaureas, le 28 Octobre 1674, & mourut à Piéry, près d'Epernay en Champagne, le premier Décembre 1734, ſans avoir été marié. Il avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une enſeigne de vaiſſeau, qu'il quitta en 1696, pour entrer au ſervice de terre, & fut fait Lieutenant dans le régiment du Roi. Il obtint depuis une compagnie de Grenadiers dans le premier bataillon d'un régiment Wallon, ſous le Prince de Naſſau, par commiſſion du 7 Février 1702, & fut nommé Meſtre-de-Camp d'un régiment Wallon d'infanterie, le 20 Mai 1705. Il fut dangereuſement bleſſé, & fait priſonnier à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706, & ne fut échangé qu'à la paix. Après la mort de ſon frere, le Duc d'Orléans, Régent du royaume, lui donna une charge de premier Gentilhomme de ſa chambre, par ſes lettres du 17 Mai 1718. Il fut nommé Brigadier d'infanterie le premier Février 1719, & Chevalier des ordres du Roi le 3 Juin 1724; — 3. MARIE-ANNE, qui épouſa, le 2 Juin 1678, *Jacques Bérenger*, Comte du Gua & de Charmes, Maréchal de Camp, & mourut au mois de Février 1704; — 4. FRANÇOISE, morte ſans alliance; — 5. & LOUISE-MARIE DE SIMIANE, Abbeſſe de Saint-Avit, près Châteaudun, au diocèſe de Chartres, par brevet de 1719.

XXI. LOUIS DE SIMIANE, III du nom, Marquis d'Eſparron, Baron de Chalançon, &c. connu ſous le nom de *Marquis de Simiane*, fut Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois de la Garde du Roi, l'un des premiers Gentilshommes de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans,

Digitized by Google

Régent du royaume, & Lieutenant au gouvernement de Provence, par lettres du mois d'Octobre 1715. Il fut marié avec *Pauline de Caſtellane-Adhémar*, Dame de compagnie de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & fille de *François de Caſtellane*, dit *Adhémar-de-Monteil*, Comte de Grignan, Chevalier des ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, & de *Françoiſe-Marguerite de Sévigné*, ſa troiſieme femme. Il mourut à Paris en 1718, âgé de 47 ans, & la Marquiſe de Simiane mourut à Aix, regrettée pour ſa piété ſolide & exemplaire, au mois de Juin 1737. Ils laiſſerent trois filles, ſavoir: — 1. ANNE, Religieuſe Bénédictine au Calvaire du Marais, à Paris, en 1720; — 2. SOPHIE, mariée au mois de Juin 1723, avec *N.... de Villeneuve*, Marquis de Vence; — 3. & JULIE DE SIMIANE, Dame de la Garde Adhémar, qui épouſa *Jean-Batiſte de Caſtellane*, de la branche des Seigneurs d'Eſparron, Officier des Gardes du Corps, & depuis Maréchal-général-des-Logis de la Gendarmerie, en 1743.

CINQUIEME BRANCHE des Seigneurs de MOLANS, *devenus Marquis* D'ESPARRON, *au Comté Venaiſſin.*

XVIII. CHARLES DE SIMIANE, Sieur d'Eſparron, troiſieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Cederon & de Cairane, & de *Lucrece de Claret*, Dame de Truchenu, d'Eſparron, &c. fut Colonel des vieilles Bandes du Duc de Savoie, ſous le Marquis de Pianezze, ſon parent. Il produiſit les titres juſtificatifs de ſon extraction à l'âge de 55 ans, devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, Commiſſaire du Conſeil pour la recherche de la nobleſſe, le 25 Juin 1668, & fut marié avec *Marthe de Calignon*, veuve de *Jean d'Urre*, co-Seigneur de Molans en Dauphiné, frontiere du Comté Venaiſſin, & fille d'*Alexandre Calignon*, Seigneur de Peyrins, & d'*Iſabelle Rouſſet-de-la-Martrere*, dont il eut les enfans ſuivans, en faveur deſquels il fit ſon teſtament en 1668: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Capitaine au régiment de Sault, infanterie, mort ſans alliance; — 3. & 4. LOUIS & CLAUDE, *Capucins*, & moururent à Avignon au ſervice des peſtiférés, en 1721, dans un âge avancé; — 5. MARIE, qui épouſa, par contrat du 17 Janvier 1676, *Alexandre de Veri-de-Rainoard*, d'une famille venue de Florence, établie à Seguret, dans le comté Venaiſſin; — 6. & MARTHE DE SIMIANE, Religieuſe.

XIX. CHARLES DE SIMIANE, II du nom, Sieur d'Eſparron, habitant au bourg de Caromb, au diocèſe & près Carpentras, s'y maria en 1675, avec *Jeanne-Françoiſe Camaret*, fille & héritiere de *Jean-Antoine*, & de *Françoiſe Vendran*. Il mourut en 1687, & laiſſa de ce mariage: — 1. CLAUDE-IGNACE-CLAUDE-JOSEPH, ſacré Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, le 20 Août 1717, dont il donna ſa démiſſion en 1743, & pourvu de l'abbaye de Saint-Pierre-ſur-Dive, où il réſide ordinairement; — 2. ALEXIS-ELZÉAR, qui ſuit; — 3. ANNE-MARTHE, qui épouſa, en 1703, *Jacques de la Tour-Gouvernet*, Seigneur de Bellecombe & de Terrendal; — 4. & 5. MARIE-ANNE & MADELEINE, Religieuſes

Digitized by Google

Urſulines à Caromb ; — 6. & DAUPHINE DE SIMIANE, Religieuſe du même ordre à Montelimar.

XX. ALEXIS ELZÉAR DE SIMIANE, Seigneur de Molans, de Montauban & d'Arpahon, appellé *Comte de Molans*, fut marié 1°. avec *N.... Faure de Vieux*, Dame de la Motte-Chalençon, & en partie de Montauban & d'Arpahon en Dauphiné, fille & héritiere de *Charles Faure*, dit *de Vieux*, Seigneur de la Motte, Mermande, &c. & de *N.... Pingré*, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune ; il épouſa en ſecondes noces, le 12 Juillet 1705, *Catherine Sabbatier*, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Bavene, & de *Catherine-Grégoire de la Gache*, de la ville de Vaureas, dont : — 1. ANTOINE-CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. BALTHASARD, Capitaine d'infanterie au régiment Royal-des-Vaiſſeaux ; — 3. LOUIS-JOSEPH, mort jeune ; — 4. ALEXIS, Capitaine au régiment de Conti ; — 5. MARIE-ANNE ; — 6. DAUPHINE, — 7. CATHERINE, — 8. PAULINE, — 9. & LOUISE DE SIMIANE.

XXI. ANTOINE-CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH DE SIMIANE, héritier de FRANÇOIS DE SIMIANE, mort Chevalier des ordres du Roi, le premier Décembre 1734, & par-là Marquis d'Eſparron, Baron de Chalençon, d'Arnagon, de Gumiane, de la Baume-de-Tranſit, Seigneur de Truchenu, &c. a ſervi en qualité d'Aide-de-Camp de Louis de Bourbon, Comte de Clermont, en Allemagne, où il fit les campagnes de 173.... Il épouſa, au mois de Mai 1736, *Anne-Marie Turpin-de-Criſſe-de-Sonzay*, Dame d'Autry-la-Ville en Gatinois, morte Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe de Chartres, à Vaureas, dans le Comté Venaiſſin, ſur la fin de l'année 1747, des ſuites de ſes premieres couches ; elle étoit fille de *Lancelot*, Comte de Sanzay, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier d'infanterie, & de *Claudine-Genevieve de Cherrieres*, dont il ne lui reſte pas d'enfans. Il a épouſé en ſecondes noces Mademoiſelle *N.... de Blet*, dont il a eu trois enfans : — 1. CHARLES-ALEXANDRE, Comte de Simiane, Meſtre-de-Camp en ſecond au régiment de Beauvoiſis, aujourd'hui le chef du nom & armes de la maiſon de Simiane, — 2. N.... DE SIMIANE, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment de Royal-Pologne ; — 3. & Mademoiſelle DE SIMIANE, mariée à M. *Malon de Bercie*.

SIXIEME BRANCHE des Seigneurs DE LA COSTE, *à Avignon, deſcendue des Seigneurs de* CHATEAUNEUF, *éteinte.*

XIV. BARTHELEMI DE SIMIANE, deuxieme fils de LOUIS, I du nom, Seigneur de Châteauneuf, au comté Venaiſſin, & de *Louiſe de Pontevez*, eut de ſon pere la terre de la Coſte, en Provence, & les biens qu'il poſſédoit à Saint-Savornin, au Comtat, par ſon teſtament de l'an 1461. Il fut marié deux fois, 1°. par contrat du 17 Février 1484, avec *Madeleine de Villeneuve*, fille de *Roſtain*, Seigneur de Beauvoiſin, au dioceſe de Nîmes ; & 2°. avec *Marie-Vincente d'Orléans*, fille d'*Alain*, Seigneur de Bédouin, au dioceſe de Carpentras, & de *Catherine de Vaſſadel*, dont il eut pluſieurs enfans, mentionnés dans ſon teſtament du 16 Février 1479,

Digitized by Google

ſavoir, du premier lit : — 1. BALTAZARD, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, mort à Rome ſans poſtérité; — 3. MARGUERITE, femme d'*Ange de Pontevez*, Seigneur de Buoux, au dioceſe d'Apt; — 4. JEANNE, mariée avec *Dominique-Marin d'Azan;* & du ſecond lit; — 5. un fils, mort en bas-âge; — 6. CATHERINE, mariée avec *Jean d'Eſſures;* — 7 JEANNE DE SIMIANE, femme de *François-Elzéar d'Eſſures*, frere du précédent; — 8. & 9. & deux autres filles, dont on ignore la deſtinée.

XV. BALTHAZARD DE SIMIANE, Seigneur de la Coſte, au dioceſe d'Apt, épouſa, le 12 Novembre 1514, ANNE DE SIMIANE, fille ainée de GUIRAN, Baron de Caſeneuve & de Gordes, & de *Marguerite Forbin-de-la-Barbent.* Il fit deux teſtamens, un le premier jour d'Octobre 1552, & l'autre le 12 Mars 1554, & laiſſa une nombreuſe poſtérité, ſavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARC, reçu Chevalier de Malte en 1555, tué à la Corte par les Calviniſtes, étant Commandeur du Gap; — 3. PIERRE, reçu Chevalier avec ſon frere en 1555; — 4. CLAUDE, tige des Marquis de SIMIANE, lès-Aix, rapportés ci-après; — 5. CHARLES recu Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem en 1555, & mourut en eſclavage chez les Turcs; — 6. JEAN, Protonotaire apoſtolique, & Religieux de Saint-Benoît; — 7. BALTHAZARD, reçu Chevalier avec ſes freres; — 8. MARGUERITE, mariée avec *Melchior de Vintimille*, Seigneur du Revert. — 9. BLANCHE, mariée à *Laurent de Châteauneuf*, Seigneur de Moléges en Provence; — 10. ELÉONORE, Bénédictine à la Celle, près de Brignolles; — 11. HONORÉE, Bernardine à l'abbaye d'Hiéras, au dioceſe de Toulon; — 12. & 13. LOUISE & GABRIELLE DE SIMIANE, Religieuſes.

XVI. FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de la Coſte, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Gouverneur des Iſles de Marſeille, en 1540, épouſa *Claire de Guerin*, fille de *François*, de la ville d'Apt, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Marcelline de Rochas-d'Aiglun*, dont il eut pluſieurs enfans, qu'il énonce dans ſon teſtament du 20 Octobre 1587, ſavoir: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui forma la branche des Seigneurs de Moirene en Dauphiné, rapportée en ſon rang; — 3. JEAN-BATISTE, tige de la branche des Seigneurs de Montbivos, dans la même province, rapportée ci-après; — 4. BERTRAND; — 5. & PHILBERT ou GILBERT, reçus Chevaliers de Malte en 1563 & 1567; — 6. PAUL, mort à Poitiers d'un coup d'arquebuſe qu'il avoit reçu au ſervice du Roi au ſiege de Châtellerault, au mois de Septembre 1569; — 7. FRANÇOISE, qui épouſa *Gaſpard d'Autric*, dit *de Vintimille*, Seigneur des Beaumettes, au dioceſe d'Apt; — 8. HONORÉE, mariée, en 1572, avec *Aſtus Prunier*, Seigneur de Saint-André & de Virieu, premier Préſident au Parlement de Grenoble; — 9. SUZANNE, Religieuſe à Avignon; — 10. & CLAIRE DE SIMIANE, morte ſans alliance.

XVII. CLAUDE DE SIMIANE, Seigneur de la Coſte, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur des Iſles de Marſeille, après ſon pere, premier Conſul d'Aix, & Syndic de la Nobleſſe de Provence, en 1599, fut mariée avec *Marguerite d'Autric*, ſœur

Digitized by Google

sœur de *Gaspard*, dont il est parlé ci-dessus, & fille d'*Elzéar*, Seigneur des Beaumettes, & de *Louise de Vintimille*, dont il eut; — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ARTUS, mort sans postérité; — 3. BERTRAND, Moine, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, & Prieur de Bonieulx, au comté Venaissin; — 4. PERRETTE, mariée à *Georges de Baroncellis*, Seigneur de Javon à Avignon; — 5. & ANNE DE SIMIANE, mariée avec *François de Demandols*, Seigneur de Trigance, en Provence.

XVIII. FRANÇOIS DE SIMIANE, II du nom, Seigneur de la Coste, transigea, le 8 Juin 1615, avec Antoine de Simiane, Seigneur de Cederon, cousin de sa femme *Anne de Simiane*, Dame de Châteauneuf, fille aînée de JOACHIM, & de *Victoire Grimaldi de Beuil*, dont il eut: — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. GASPARD, Abbé régulier d'Auxy, Prieur de Saint-Marcel de Bonieulx, Grand-Vicaire de Cluni, & Recteur du college de Saint-Martial d'Avignon; — 3. JÉRÔME, Chevalier de Malte, en 1631, mort à Rome; — 4. JEAN-BATISTE, mort sans alliance; — 5. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1631; — 6. OCTAVIEN, mort sans alliance après 1680; — 7. DIANE, Dame de la Coste, mariée à *Jean-Batiste de Sade*, co-Seigneur de Mazan, &c.; — 8. 9. & 10. VICTOIRE, LOUISE & MARGUERITE DE SIMIANE, Religieuses.

XIX. JOACHIM DE SIMIANE, Seigneur de la Coste & de Châteauneuf, né en 1701, marié avec *Gabrielle de Brancas*, fille de *Simon*, Seigneur de Villose & de Garci-Nourri de la ville d'Avignon, duquel mariage est issue une fille unique, nommée ISABELLE DE SIMIANE, mariée à *Dominique Berton*, Marquis de Crillon, Maréchal des camps & armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfans; & par-là les biens de cette branche passerent dans la Maison de Sade.

SEPTIEME BRANCHE des Seigneurs DE MOIRENC, *en Dauphiné, sortis des Seigneurs* DE LA COSTE.

XVII. PIERRE DE SIMIANE, deuxieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Coste & de Claire-Guerin, s'établit dans le bourg de Moirenc, à trois lieues de Grenoble, à l'occasion du mariage qu'il contracta, le 13 Avril 1582, avec *Marie Baronat*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moirenc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Blanche du Puy de Montbrun*, dont il eut: — 1. ENNEMOND, mort en bas-âge; — 2. HENRI, Chevalier de Malte, mort à la guerre, en Piémont, en 1618; — 3. GASPARD, qui suit; — 4. & FRANÇOISE DE SIMIANE, mariée au Seigneur *de Réan*, Gentilhomme Savoyard.

XVIII. GASPARD DE SIMIANE, co-Seigneur du bourg de Moirenc, Maréchal de bataille & Aide-de-Camp des armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, Capitaine d'une compagnie de Chevaux-légers, & Mestre-de-Camp d'un régiment d'infanterie, produisit ses titres, sous ces qualités, devant le sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, & Commissaire pour la recherche de la Noblesse, le 25 Novembre 1667, étant alors dans sa soixante-dix-neuvieme année. Il avoit épousé, par

Digitized by Google

contrat du 27 Novembre 1617, passé devant Fleuri, Notaire à Quintenas, près d'Annonay, *Louise*, fille de *Charles*, Seigneur du Péloux, dont il eut : — 1. FRANÇOIS-ALPHONSE, qui suit; — 2. LOUISE, qui épousa *Geoffroi Sallemart*, Seigneur de Reissins & de Montfort; — 3. & FRANÇOISE-MARIE DE SIMIANE, Religieuse Ursuline à Moirenc.

XIX. FRANÇOIS-ALPHONSE DE SIMIANE, Seigneur de Moirenc, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, après son pere, épousa, le 6 Avril 1665, *Claudine Fromenton*, fille de *Claude*, Seigneur de Bresson, & de *Louise Harvillars*, dont il eut: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; — 2. N..... DE SIMIANE, Chevalier de Moirenc; — 3. une fille, mariée, en 1698, avec *N..... Baronat*, Seigneur de Polenices, Conseiller au Parlement de Grenoble; — 4. & une autre fille.

XX. JOSEPH-FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de Moirenc, &c.

HUITIEME BRANCHE des Seigneurs DE MONTBIVOS, *à Grenoble, issue des Seigneurs* DE LA COSTE.

XVII. JEAN-BATISTE DE SIMIANE, troisieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Coste, & de *Claire Guerin*, fut Seigneur de la Maison-forte de Montbivos, & Conseiller au Parlement de Dauphiné. Il épousa *Marie de Portes*, fille de *Guillaume*, Président au même Parlement, & de *Bonne d'Arragon*, dont il eut les enfans suivans, en faveur desquels il fit son testament le 16 Novembre 1618, savoir: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. LOUIS, Abbé de la Grace, au diocèse de Carcassonne, Prieur de Saint-Michel de Connexe, Chanoine & Grand-Vicaire de Grenoble : il étoit né en 1593, vivoit en 1633; — 3. ABEL, Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, marié, par contrat du 19 Octobre 1632, avec *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Pizançon, & d'*Anne Bailli*, dont il eut: — JEAN, Chanoine de Grenoble, & Prieur de la Garde en 1680; — ABEL, mort jeune à Paris; — & LOUIS DE SIMIANE, Seigneur de la Garde, du Mas & de la Maison-forte de Maulcune, du chef de sa femme, fut élevé Page du Roi; il fut ensuite Capitaine dans le régiment de *Sault*, & résidoit dans la ville de Crest en Dauphiné, lorsqu'il prouva sa noblesse devant l'Intendant de cette province, en 1667. Il quitta le service, & fut pourvu, en 1671, d'un office de Président en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épousa *Madeleine le Blanc de Champteuil*, fille & héritiere de *Louis* & de *Catherine Picon*; — 4. & LOUISE DE SIMIANE, mariée à *Ennemond Fustier*, Seigneur de la Rochette, Conseiller au Parlement de Grenoble.

XVIII. CLAUDE DE SIMIANE, Seigneur de Montbivos, Président au Parlement de Grenoble, commanda pendant quelques années en Dauphiné, & fut marié, par contrat du 15 Septembre 1621, avec *Louise Faure*, fille de *François*, Seigneur de la Riviere, & de Tencien, Président au même Parlement, & de *Justine Dalphas*, dont il eut une nombreuse postérité, suivant son testament du 29 Mars 1652, savoir: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ALPHONSE, Abbé de Saint-Chignan & de Saint-Firmin, mort à

Digitized by Google

Paris en 1681; — 3. LAURENCE, femme de *Jean de la Porte*, Seigneur d'Artaudiere & de Saint-Latier; — 4. CLAUDINE, mariée avec *Ennemond du Vache*, Seigneur de Vatilier, & Conſeiller au Parlement de Grenoble; — 5. JUSTINE, qui épouſa, avant 1670, *Alexandre Berard*, Seigneur d'Ylins, &c. &c. Maître des Comptes à Grenoble; — 6. 7. 8. 9. 10. 11. ENNEMONDE, FRANÇOISE, ANNE, MADELEINE, MARGUERITE, autre MARGUERITE, Religieuſes dans différens Couvens de Grenoble; — 12. & LOUISE DE SIMIANE, morte jeune.

XIX. FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de Montbivos, Conſeiller & puis Préſident au Parlement de Grenoble, préſenta ſes titres, lors de la recherche de la Nobleſſe, devant l'Intendant du Dauphiné, le 22 Novembre 1667. Il fut marié deux fois; 1°. avec *Anne Audoyer*, fille de *Jean*, Préſident au même Parlement, & de *Françoiſe de Baſemont*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. avec *Marie-Anne Pourroy*, fille de *Jacques Pourroy*, Seigneur de Vauſſerre, Maître des Comptes à Grenoble, & de *Catherine Dorgeoiſe de la Tivauliere*. Elle fut nommée Gouvernante des Filles d'honneur de Madame vers 1695; elle mourut, le 12 Janvier 1708, laiſſant de ſon mariage: — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ALPHONSE-FRANÇOIS, Abbé de Marcillac, en 1721, Maître de l'Oratoire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, tige d'une branche rapportée après celle-ci; — 4. & MARIE-FRANÇOISE DE SIMIANE, élevée Fille d'honneur de Madame, mariée, le 15 Avril 1704, avec *Gaſpard Vidaud de la Tour*, Procureur-Général au Parlement de Grenoble.

XX. NICOLAS-FRANÇOIS DE SIMIANE, dit *le Comte de Simiane*, premier Ecuyer de Madame, & depuis Chevalier d'honneur de S. A. R. au mois de Mars 1720. Il avoit obtenu, en 1702, un régiment de cavalerie, nommé Brigadier des armées du Roi, en 1706, & Maréchal-de-Camp en 1718. Il épouſa *Suzanne Guihou*, fille de *Bernard*, Ingénieur des armées du Roi au Havre-de-Grace, & de *Barbe Collet*, dont il a eu une fille unique nommée:

XXI. MARIE-FRANÇOISE-SUZANNE-PAULINE DE SIMIANE, mariée, le 26 Juillet 1735, avec *Jacques-Bernard du Rey*, Seigneur de Noinville & de Preſle, &c. ci-devant Préſident au Grand-Conſeil, & Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi.

NEUVIEME BRANCHE des Seigneurs DE LA CHASSAGNE, DE MIREMONT, DURFÉ, *&c.*

XX. ANTOINE-FRANÇOIS DE SIMIANE, troiſieme fils de FRANÇOIS, & de *Marie Pourroy*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare, Meſtre-de-Camp de cavalerie, Lieutenant-de-Roi de la province de Saintonge. Il épouſa, en 1710, *Marie de Laire de la Tour-Goyon*, & teſta en 1738. Il eut pour fils: — 1. N....-FRANÇOIS-ALEXIS-AUGUSTIN, Lieutenant au régiment de Vivarais, tué au ſiege du fort de Kel en 1740; — 2. ALPHONSE-FRANÇOIS, Garde du pavillon, noyé, le 2 Février, ſur la

Digitized by Google

frégate *le Carcajou;* — 3. & FRANÇOIS-LOUIS-HECTOR DE SIMIANE, Marquis de Simiane, qui ſuit.

XXI. FRANÇOIS-LOUIS-HECTOR DE SIMIANE, Marquis de Simiane, Lieutenant pour le Roi de la province de Saintonge, Seigneur, Marquis de Miremont, d'Urfé, Saint-Martin-Auzon, de la Chaſſagne, &c. a ſervi quatre ans dans les Mouſquetaires, huit ans Capitaine de cavalerie, & douze ans Officier de Gendarmerie. Il a épouſé, en 1748, *Marie-Eſter-Emilie de Seveyrac*, de laquelle il a eu pluſieurs enfans, dont un ſeul vivant, nommé CHARLES-FRANÇOIS DE SIMIANE, qui ſuit.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS DE SIMIANE, Comte de Simiane, Lieutenant pour le Roi en la province de Saintonge, Seigneur, Marquis de Miremont, &c. Il a ſervi dans les Gendarmes de la Garde, quatre ans dans le régiment du Roi; il eſt Meſtre-de-Camp en ſecond du régiment de Limoſin, Gentilhomme d'honneur de Monſieur, Frere du Roi. Il a épouſé, en 1779, Demoiſelle *Diane-Adelaïde de Damas.*

DIXIEME BRANCHE des Marquis DE SIMIANE lès-Aix, *ſortie des Seigneurs* DE LA COSTE.

XVI. CLAUDE DE SIMIANE, quatrieme fils de BALTAZARD, Seigneur de la Coſte, & d'*Anne de Simiane de Gordes*, reçu Conſeiller au Parlement de Provence, en 1567, marié, le 16 Février de la même année, avec *Anne-Catherine de Veteris*, fille de *Henri*, Seigneur du Revert, co-Seigneur du Puy-Michel, Conſeiller au même Parlement, & de *Jeanne Cavallier*, dont il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANNE, qui épouſa *Marc-Antoine de Pontevez*, Seigneur du Caſtellar, Conſeiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1597, avec *Claude-Margaillet*, Seigneur de Saint-Anquille, Conſeiller & puis Doyen de la Chambre des Comptes & Cour des Aides des Provence; — 4. & CLAIRE DE SIMIANE, *femme de Pompée Bernardi*, célebre Avocat à Aix.

XVII. HENRI DE SIMIANE, Conſeiller en la Chambre des Comptes, marié, par contrat du 24 Juin 1604, avec *Angélique de la Cépéde*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur d'Aigalades, premier Préſident en la Chambre des Comptes de la même province, & de *Madeleine de Brancas*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GASPARD, reçu Chevalier de Malte en 1613; — 3. GUILLAUME, mort jeune; — 4. JEANNE, Religieuſe à Pertuis; — 5. & 6. ANNE & CLAIRE DE SIMIANE, mortes ſans alliance.

XVIII. JEAN DE SIMIANE, marié, par contrat du 28 Octobre 1632, avec *Charlotte de Cambi*, fille unique de *Madelon-Claude*, Seigneur d'Orves, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Provence, & de *Claire Boiſſon.* Il eut de ce mariage: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HENRI, Chevalier de Malte, en 1650, Lieutenant-Colonel du régiment de la Croix-Blanche, au ſervice du Duc de Savoie; — 3. FRANÇOIS, reçu Chevalier du même ordre, en 1656, & Capitaine dans le même régiment; — 4. 5. 6. 7. GASPARD, CLAUDE, JOSEPH & FRANÇOIS-IGNACE, reçus Chevaliers de Malte, en 1661, 1663 & 1672; — 8. ANGÉLIQUE, mariée avec *Guillaume*

Digitized by Google

de l'Eſtang, Seigneur de Parade, & Conſeiller au Parlement de Provence; — 9. & 10. THÉRESE & SUZANNE DE SIMIANE, Religieuſes de l'ordre de Saint-Dominique à Aix.

XIX. JEAN DE SIMIANE, II du nom, de la Cépéde, de la Coſte, Seigneur de Rouſſet, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, au diocèſe d'Aix, Conſeiller & enſuite ſecond Preſident-à-Mortier au Parlement de Provence en 1662, obtint l'érection de ſa terre de Colongue en Marquiſat, ſous la dénomination DE SIMIANE, pour lui & ſa poſtérité, par lettres-patentes du mois de Mars 1684. Il joignit à ſon nom celui DE LA CÉPÉDE, ayant hérité de ſon aïeul maternel qui lui laiſſa des biens conſidérables. Il fut marié, par contrat du 17 Juin 1670, avec *Jeanne de Porcelles*, fille de *Jean-Antoine*, Marquis de Maillane & de la Rouſſette, & de *Gabrielle Grillet de Briſſac*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Chevalier de Malte, en 1675, nommé Grand-Prieur en 1722; — 3. JEAN-GASPARD, mort Capitaine de cavalerie au régiment DE SIMIANE en 1710; — 4. CHARLOTTE, Religieuſe Carmélite à Aix; — 5. & THÉRESE DE SIMIANE, morte ſans alliance.

XX. JOSEPH DE SIMIANE DE LA CÉPÉDE, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, né en 1672, Seigneur de Venel & autres lieux, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pape en 1715. Il avoit épouſé, en 1702, *Marguerite de Valbelle-Meirargues de Rians*, fille de *François-Paul*, Marquis de Rians, Meirargues, & de *Suzanne Fabry*, Marquiſe de Rians, dont: — 1. FRANÇOIS-LÉON, qui ſuit; — 2. CLAUDE-SECRET DE SIMIANE, reçu Chevalier de Malte en 1725; & trois filles, alliées aux maiſons *de Maliverny*, *de Gueydan* & *de Varages*, d'Allemagne.

XXI. FRANÇOIS-LÉON DE SIMIANE DE CÉPÉDE, Marquis de Simiane, Rians & Maillane, marié, en 1776, à *Anne-Emelie de Felix d'Amary*, dont:

XXII. TOUSSAINT-ALEXANDRE-HENRI-FRANÇOIS-JOSEPH-JOACHIM DE SIMIANE, âgé de trois ans en 1785, Seigneur & Marquis de la terre de Simiane-lès-Aix & Marſeille.

Les armes: *d'or, ſemées de fleurs-de-lis & de châteaux d'azur.*

Voyez, pour plus long détail, l'hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, par le Pere Anſelme; l'hiſtoire de la Nobleſſe du comté Venaiſſin; celle de Provence, &c. &c.

STUT. *Voyez* ESTUT, *page 282 & ſuiv.* de ce Volume.

Digitized by Google

T

TERRAS (DE): famille originaire du Dauphiné, & connue dans cette province par l'ancienneté de ſa nobleſſe & par les emplois diſtingués qu'elle y a remplis dans l'épée. Son zèle, pour l'intérêt de la foi, l'expoſa aux traits les plus furieux des Calviniſtes, qui ravagerent cette province dans le XVI^e^ ſiecle; ces hérétiques ne ſe contenterent pas de piller & brûler les maiſons & châteaux qui appartenoient à cette famille, ils maſſacrerent encore ceux qui les habitoient.

I. LOUIS DE TERRAS échappa ſeul à leur fureur; il vint ſe réfugier à Monaco, limitrophe de cette province. Le Prince, pour lors régnant, qui connoiſſoit ſa famille, lui donna un brevet de Capitaine de ſes galeres; lui fit épouſer une Demoiſelle de diſtinction de ſa capitale, de laquelle il eut BARTHELEMI DE TERRAS, qui ſuit; & deux filles non mariées.

II. BARTHELEMI DE TERRAS paſſa au ſervice des galeres de France, en 1628, & s'établit en Provence. Il étoit embarqué, en 1642, ſur les galeres du Roi, quand elles rendirent ce fameux combat contre quinze galeres d'Eſpagne, où il ſe diſtingua, en ſautant, lui cinquieme, dans une galere ennemie, dont ils ſe rendirent maîtres, & où il fut dangereuſement bleſſé. En récompenſe de cette belle action, on lui donna le commandement des galeres *Mazarine* & *Manon*, & fut fait Major des galeres à la place de M. Marc de Turgis; il fut fait enſuite Commandant de l'Iſle de Porte-Cros, & eut une compagnie franche de cent hommes, avec laquelle il garda la porte de Saint-Lazare à Toulon, pendant le ſéjour du Roi. Il avoit épouſé, en 1646, Demoiſelle *Claire d'André*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Provence, de laquelle il eut ſix garçons & une fille, dont quatre morts ſans poſtérité, au ſervice de l'infanterie françoiſe. La fille épouſa M. *de Pallas*, Chef d'eſcadre. — 5. & 6. JOSEPH, qui ſuit, & LOUIS DE TERRAS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné, morts au ſervice de la marine, *s'étant diſtingués* dans pluſieurs commandemens, & ſur-tout dans un combat qu'ils rendirent contre deux fleſſingois: ils commandoient les vaiſſeaux l'*Entreprenant* & l'*Eclair*.

III. JOSEPH DE TERRAS D'ORGNON, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *de Cogolin*, fille de M. *de Cogolin*, Chef d'eſcadre; 2°. Demoiſelle *de Martin*. Du premier lit vinrent: — 1, CÉSAR, qui ſuit; — 2. JOSEPH DE TERRAS, Enſeigne des galeres, mort lors de la peſte; & du ſecond lit: — 3. un autre garçon, mort aux Iſles ſans poſtérité, Officier d'infanterie; — 4. & une fille, mariée à M. *de Villeneuve de Tourettes*, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi.

IV. CÉSAR DE TERRAS D'ORGNON, établi à Marſeille, ancien Capitaine d'infanterie, marié avec Demoiſelle *le Fevre*, mort ſans poſtérité.

III. LOUIS DE TERRAS DE LA ROQUETTE, ſixieme fils de BARTHELEMI DE TERRAS, & de *Claire d'André*, Lieutenant de vaiſſeaux & Capitaine d'une compagnie franche de la Marine, avoit épouſé Demoiſelle

Digitized by Google

d'*Arnaud*, dont il eut: — 1. LOUIS-JACQUES, qui ſuit; — 2. LOUIS-AUGUSTE, Chanoine régulier de l'ancienne obſervance de Saint-Auguſtin, du prieuré Royal de Lierru, Docteur en théologie de la faculté de Paris, Prédicateur ordinaire du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Prieur du prieuré de Saint-Porcien de Beaune, au diocèſe de Bourges; — 3. JOSEPH-CHARLES, Religieux Minime; — 4. & ESTHER DE TERRAS, mariée au Sieur *de Clavel*, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

IV. LOUIS-JACQUES DE TERRAS, Capitaine de vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis au département de Toulon, a eu des commiſſions honorables; il a été Inſpecteur général des batteries des côtes de la Normandie, en 1748, & a eu le commandement de l'artillerie de la marine à Mahon, en 1756, après que cette place fut priſe par M. le Maréchal de Richelieu. Il épouſa, en 1751, Demoiſelle *de Paſquier*, de laquelle il a eu: — 1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Lieutenant des vaiſſeaux du Roi; — 3. CHARLES-MICHEL, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi; — 4. & 5. & deux filles, dont l'aînée, CATHERINE-LOUISE, eſt mariée à M. *Milet de Mureau*, Capitaine dans le Corps Royal du génie; & l'autre, FRANÇOISE-ROSALIE DE TERRAS, non mariée.

V. ANTOINE-LOUIS DE TERRAS, Lieutenant des vaiſſeaux du Roi, Commandant actuellement d'une gabarre du Roi, dû port de Rochefort, en 1785, n'eſt point encore marié.

La famille DE TERRAS eſt alliée avec celle *de Cogolin*, *de Marin*, *de Carrenrais*, *de Beaujeu*, *de Villeneuve-Tourettes*, *de Franſſure-de-Villers*, *de Pallas*, *de Gérin*, *de Bontemps*, *&c.*

Les armes: *d'argent, à un lion de ſable, ſur une terraſſe de ſinople, & au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or*; ſupports: *deux lions.*

TRACY. *Voyez* ESTUTT, *pag. 282 & ſuiv.* de ce Volume.

TREMOILLE (DE LA), ancienne & illuſtre maiſon, ayant rang de Prince étranger en France. Elle tire ſon origine de PIERRE, Seigneur de la Tremoille, qui ſuit, & qui a formé le premier degré de cette généalogie, que nous allons donner par filiation ſuivie.

I. PIERRE, Seigneur de la Tremoille, qui vivoit ſous HENRI I, Roi de France, vers l'an 1050; mais il ne fut pas le premier de ſa race, puiſque la propriété des fiefs remonte au tems des derniers Rois Carlovingiens. Il eut pour fils:

II. AUDIBERT DE LA TREMOILLE, Fondateur de l'abbaye de Ville-Salem, où il a été enterré en 1109. Sa femme ſe nommoit *Paſquette*. On ne peut dire de quelle maiſon elle étoit; ce qui n'eſt déſigné nulle part. Les filles pour lors ne portoient pas de nom de maiſon. Il eut de ſon mariage:

III. GUY DE LA TREMOILLE, qui rétablit une partie de l'abbaye de Saint-Remy de Reims, qui avoit été brûlée. On ne ſait pas en quelle année, il mourut; ni le nom de ſa femme; mais il laiſſa pour enfant:

IV. GUILLAUME DE LA TREMOILLE, qui épouſa *Meliſende*, de laquelle il eut ſix enfans, dont l'aîné nommé GUILLEBAUD DE LA TREMOILLE, qui ſuit:

Digitized by Google

V. GUILLEBAUD DE LA TREMOILLE, duquel on ignore l'époque de sa mort & le nom de sa femme; mais il laissa deux enfans; l'aîné nommé AUDIBERT DE LA TREMOILLE, qui suit:

VI. AUDIBERT DE LA TREMOILLE, II du nom, dont le nom de sa femme est ignoré, laissa pour fils & successeur:

VII. HUMBERT DE LA TREMOILLE, qui épousa *Mathilde*, Dame de Château-Guillaume, de laquelle il eut cinq garçons & deux filles, entr'autres AUDIBERT DE LA TREMOILLE, qui suit.

VIII. AUDIBERT DE LA TREMOILLE, III du nom, fut marié deux fois, & eut de sa seconde femme trois garçons & deux filles, dont l'aîné nommé GUY DE LA TREMOILLE, qui suit.

IX. GUY DE DA TREMOILLE, II du nom, eut de sa femme, dont on ne connoît pas le nom:

X. GUY DE LA TREMOILLE, III du nom, qui laissa de son épouse, dont le nom ne nous est pas connu, GUY DE LA TREMOILLE, qui suit.

XI. GUY DE LA TREMOILLE, IV du nom, fut fait Grand-Pannetier, ainsi que le prouve un arrêt du Parlement, & eut pour fils:

XII. N.... DE LA TREMOILLE, qui épousa, en 1315, *Alips de Vohée*, ou *Vouhée*. C'est la premiere Dame DE LA TREMOILLE qui ait joint le nom de sa race à son nom personnel. De ce mariage vint:

XIII. GUY DE LA TREMOILLE, V du nom, qui épousa, en *1336* ou 1340, *Radegonde Guenand*. Il eut de ce mariage trois garçons, savoir: — 1. GUY, qui suit; — 2. AMIEL, chef de la branche de FONTMORAND, qui s'est perpétuée jusqu'en 1583; — 3. & GUILLAUME DE LA TREMOILLE. GUY, V du nom, mourut avant son pere, en 1350. Sa veuve se remaria à Guillaume Pot, un des grands Seigneurs du royaume. Elle trouva dans ce second mari un de ces anciens Chevaliers plein de franchise & de générosité. Il aima les enfans de sa femme comme les siens propres; il les produisit à la Cour de nos Rois, & les attacha particuliérement à Philippe de France, quatrieme fils du Roi JEAN, que ce Prince avoit fait Duc de Bourgogne de préférence à ses deux freres aînés. Philippe connoissant le mérite des jeunes Seigneurs DE LA TREMOILLE, les combla d'honneur & de biens; mais c'est principalement sur l'aîné qu'il les répandit avec profusion; il en fit son ami de cœur, & c'est ainsi que la maison DE LA TREMOILLE sortit de la province de Poitou, s'établit en Bourgogne, dont plusieurs ont cru qu'ils étoient originaires.

XIV. GUY DE LA TREMOILLE, VI du nom, épousa, en 1383, *Marie de Sully*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Sully (*), & d'*Isabeau de Craon*; elle avoit été fiancée à Charles de Montpensier, fils aîné du Duc de Berry, qui mourut avant la célébration du mariage. Ce GUY, V du nom, est le premier de la maison DE LA TREMOILLE, à qui le Duc de Bourgogne &

(*) Les Seigneurs de Sully étoient les chefs & les aînés des Comtes de Blois & de Chartres, si fameux dans notre histoire, & des Comtes de Champagne & de Brie, depuis Rois de Navarre.

les

Digitized by Google

les Rois de France aient accordé le titre de Cousin ; c'est lui aussi qui, lors de la disgrace de Clisson, refusa l'épée de Connétable dont il ne voulut pas le dépouiller. Il fut Chambellan, ainsi que son frere GUILLAUME, du Duc de Bourgogne, & fut blessé à la bataille de Nicopolis ; fait prisonnier ; puis transféré dans l'Isle de Rhodes, où il mourut de ses blessures, en 1396, âgé à-peu-près de cinquante ans. Il laissa, de *Marie de Sully*, son épouse, sept enfans, savoir : — 1. GUY ou GUYON, mort jeune, en 1398 ; — 2. GEORGES, qui suit, devenu aîné après la mort de son frere ; — 3. JEAN, connu sous le nom de Sire de Jouvel ; — 4. GUY, qui ne vint au monde qu'après la mort de son frere aîné, dont on lui donna le nom ; — 5. ISABELLE, mariée, en 1409, à *Pierre de Tourzel*, Seigneur d'Alegre. Elle en eut une fille unique, mariée à *Claude*, Baron d'Apcher, en Auvergne ; — 6. MARIE, mariée à *Louis de Châlons*, II du nom, Comte de Tonnerre ; — 7. & MARGUERITE DE LA TREMOILLE, qui épousa *Renaud*, VI du nom, Sire de Pons ; c'est de ce mariage que descendent les Sires de Pons, & les Barons de Mirembeau, si connus dans notre histoire.

XV. GEORGES DE LA TREMOILLE, fut Grand-Chambellan & premier Ministre de CHARLES VI & de CHARLES VII. Il épousa en premieres noces *Jeanne*, Comtesse d'Auvergne, de Bologne & de Comminge, fille unique de *Jean*, Comte d'Auvergne & de Bologne, & d'*Eléonore de Comminge* ; elle étoit veuve de *Jean*, fils de France, Duc de Berry & d'Auvergne, troisieme fils du Roi JEAN : il n'eut point d'enfans de ce mariage ; il épousa en secondes noces *Catherine de Lisle-Bouchard*, & mourut le 6 Mai 1446, âgé de près de 60 ans, & son épouse mourut en 1474. Ils laisserent de ce mariage quatre enfans, savoir : — 1. JEAN, mort jeune sans alliance ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. GEORGES ; — 4. & LOUISE DE LA TREMOILLE, mariée à *Bertrand de la Tour-d'Auvergne*, VI du nom.

XVI. LOUIS DE LA TREMOILLE, qui épousa à 14 ans *Marguerite d'Amboise*, qui devint l'unique héritiere de sa maison ; de ce mariage vinrent sept enfans, savoir : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Evêque de Poitiers & Archevêque d'Auch en même-tems, suivant l'usage de ce tems-là ; il fut fait Cardinal en 1506, & mourut à Milan ; son corps fut rapporté en France, & enterré à Thouars ; — 3. JACQUES, qui épousa *Avoie de Chabannes*, fille du Comte *de Dammartin*, dont il n'eut point d'enfans ; — 4. GEORGES ; — 5. ANNE, mariée en 1464, à Louis d'Anjou, fils naturel & légitime de Charles d'Anjou, I du nom, Comte du Maine ; — 6. ANTOINETTE, mariée en 1473, à *Charles de Husson*, Comte de Tonnerre, elle en eut sept enfans ; — 7. & CATHERINE DE LA TREMOILLE, dont l'éducation fut confiée à la Duchesse de Bretagne, sa tante. Elle se fit Carmélite avec elle, & fut élue Abbesse de Ronceray-lès-Angers.

XVII. LOUIS DE LA TREMOILLE, II du nom, qui fut appellé *le fameux Louis de la Tremoille*, si connu dans l'histoire, vécut sous quatre Rois de France, & y joua un rôle brillant ; il épousa en premieres noces, le 9 Juillet 1485, *Gabrielle de Bourbon-Montpensier*, fille de *Louis de*

Digitized by Google

Bourbon, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, & de *Gabrielle de la Tour-d'Auvergne ;* de ce mariage naquit un fils unique, qui ſuit, connu depuis ſous le nom de Prince de Talmond. LOUIS DE LA TREMOILLE, II du nom, épouſa en ſecondes noces, après la mort de ſon fils, *Louiſe de Borgia*, Ducheſſe de Valentinois, le 17 Avril 1517, mais il n'en eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525, où ſon petit-fils fut fait priſonnier ; il étoit âgé de 55 ans, avoit ſervi ſous quatre Rois de France, il poſſéda les plus grandes charges, tant à la Cour qu'à l'armée, & eut le bonheur de valoir deux belles provinces à la France, la Bretagne par le gain de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, & la Bourgogne, par ſon traité avec les Suiſſes.

XVIII. N.... DE LA TREMOILLE, Prince de Talmond, né au château de Bomiers, & CHARLES VIII, Roi de France, voulut le tenir ſur les fonts de batême par Procureur. Il épouſa, à l'âge de 15 ou 16 ans, *Louiſe de Coitivy*, fille unique de *Charles de Coitivy*, Comte de Taillebourg, Baron de Royan, & de *Jeanne d'Orléans ;* le contrat de mariage eſt du 7 Février 1501. Il fut tué à la bataille de Marignan, le 13 Septembre 1516, âgé de 29 ans, & ne laiſſa qu'un fils qui ſuit.

XIX. FRANÇOIS DE LA TREMOILLE, marié, en 1522, à *Anne de Laval*, petite-fille de *Charlotte d'Arragon*, dont elle devint l'héritiere ; c'eſt de ce mariage que viennent les prétentions de la maiſon de la Tremoille au Royaume de Naples, & les prérogatives dont cette maiſon a joui depuis ; il mourut au château de Thouars le 5 Janvier 1542, âgé de 39 ans ; de ce mariage naquirent dix enfans, ſavoir : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, connu ſous le nom de Comte de Benon ; — 3. CLAUDE, Baron de Mauléon, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & mourut jeune ; — 4. GEORGES, Baron de Royan & des Olonnes ; il fut la tige de la branche cadette de la Tremoille-Royan ; — 5. CLAUDE, Baron de Noirmoutier ; — 6. GUY, à qui on donna le nom de Comte de Laval, nom de ſon grand-pere maternel ; — 7. ANNE ; — 8. LOUISE, mariée, du vivant de ſon pere, à *Philippe de Lévis*, Seigneur de Mirepoix, en 1538 ; c'eſt de ce mariage que ſont ſortis les Marquis de Mirepoix ; — 9. JACQUELINE, mariée en 1549, à *Louis du Beuil*, Comte de Sancerre ; elle mourut en 1596. De ce mariage ſont iſſus les Comtes de Sancerre-de-Marans ; — 10. & CHARLOTTE DE LA TREMOILLE, qui ſe fit Religieuſe.

XX. LOUIS DE LA TREMOILLE, III du nom, épouſa *Jeanne de Montmorency*, fille du Connétable, mourut en 1577, & eut de ſon mariage, ſavoir : — 1. ANNE, morte en bas-âge ; — 2. LOUIS, mort jeune ; — 3. Autre LOUIS, qui ſurvécut à ſon pere & à ſes deux freres aînés ; — 4. CLAUDE, qui ſuit ; — 5. & CHARLOTTE DE LA TREMOILLE, mariée au Prince de Condé.

LOUIS DE LA TREMOILLE, III du nom, chef de ce degré, fut créé Duc, en 1563, par CHARLES IX ; ſon fils CLAUDE fut fait Pair, par lettres-patentes, datées de Lyon, au mois d'Août 1595. CHARLES IX avoit créé Thouars Duché héréditaire pour les mâles & femelles ; mais HENRI IV.

Digitized by Google

borna la Pairie aux mâles ſeulement. Tous les autres titres de Duché, antérieurs à l'époque de 1563, étant éteints depuis long-tems, les Ducs DE LA TREMOILLE ſont les plus anciens Ducs de France ; ce qui leur donne le premier rang après les Princes du ſang, dans toutes les cérémonies de la Cour ; mais ils ne ſont pas les plus anciens Pairs, parce qu'il s'eſt écoulé environ trente-deux ans entre l'érection de Thouars en Duché & enſuite en Pairie.

XXI. CLAUDE DE LA TREMOILLE, épouſa, en . . . . *Charlotte Brabantine de Naſſau*, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, & de *Charlotte de Bourbon-Montpenſier*. Il mourut à Thouars, en 1604, & laiſſa de ſon mariage : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. FRÉDÉRIC, Comte de Bénon ; — 3. ELISABETH, morte en bas-âge ; — 4. & CHARLOTTE DE LA TREMOILLE, mariée à *Jacques Stenley*, Comte Derby.

XXII. HENRI DE LA TREMOILLE, épouſa, le 19 Janvier 1619, *Marie de la Tour-d'Auvergne*, ſa couſine-germaine, & mourut à Thouars, le 21 Janvier 1674, âgé de ſoixante-quinze ans, laiſſant pour enfans : — 1. HENRI-CHARLES, Prince de Tarente, qui ſuit ; — 2. LOUIS-MAURICE, Comte de Laval, qui entra au ſervice, & qui, par la ſuite, ſe fit d'égliſe ; — 3. ARMAND-CHARLES, mort à l'âge de huit ans ; — 4. ISABELLE, morte à l'âge de douze ans ; — 5. & MARIE-CHARLOTTE DE LA TREMOILLE, qui épouſa le Duc *Bernard de Saxe-Weimar*, en 1662.

XXIII. HENRI-CHARLES DE LA TREMOILLE, connu ſous le nom de *Prince de Tarente*, épouſa la Princeſſe *Amélie de Heſſe-Caſſel*, fille unique du Land-Grave. Il mourut le 14 Septembre 1672, deux ans avant ſon pere, dans la cinquante-deuxieme année de ſon âge. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. CHARLES-BELGIQUE-HOLLANDE, qui ſuit, qui a continué la branche aînée des Ducs DE LA TREMOILLE ; — 2. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Prince de Talmond, auteur d'une branche cadette ; — 3. CHARLOTTE-AMELIE, morte à l'âge de trois ans ; — 4. & MARIE-BRABANTINE-SILVIE DE LA TREMOILLE, morte fille à l'âge de vingt-ſix ans.

XXIV. CHARLES-BELGIQUE-HOLLANDE, Duc de la Tremoille, épouſa, en 1675, *Madeleine de Crequi*. De ce mariage ſont iſſus deux enfans, ſavoir : — 1. CHARLES-BRETAGNE, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ARMANDE DE LA TREMOILLE, qui épouſa, en 1696, *Emmanuel-Théodore de la Tour-d'Auvergne*, Duc d'Albret & de Bouillon.

XXV. CHARLES-BRETAGNE DE LA TREMOILLE, Prince de Tarente, marié, en 1706, à *Marie-Madeleine de la Fayette*, devenu, depuis ſon mariage, Duc de la Tremoille, par la mort de ſon pere, n'eut qu'un fils, qui ſuit.

XXVI. ARMAND-RENÉ DE LA TREMOILLE, Duc de Thouars, Pair de France, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maréchal-de-Camp, mort le 3 Mai 1741. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1725, *Marie-Victoire-Hortence de la Tour-d'Auvergne*, née le 27 Janvier 1704. De ce mariage, il n'y a eu qu'un fils, qui ſuit ; & une fille, morte à l'âge de quatre ans.

XXVII. JEAN-BRETAGNE-CHARLES-GODEFROI DE LA TREMOILLE,

Digitized by Google

Duc de Thouars, Pair de France, Comte de Laval, au Maine, & de Montfort, en Bretagne, Baron de Vitré, & en cette qualité, Préſident de la nobleſſe de Bretagne, né le 5 Février 1737; Colonel des Grenadiers de France, le 30 Mai 1752; Colonel du régiment d'Aquitaine, le 10 Octobre 1755; appellé depuis régiment d'Artois; Brigadier des armées du Roi, le 26 Juillet 1762; Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1770; actuellement vivant en 1786. Il a épouſé, en premieres noces, en 1751, *Marie-Jeanne de Durfort de Lorges*, fille de *Guy-Michel*, Duc de Raudan & de Lorge, & *d'Eliſabeth-Philippe de Poitiers-de-Rye*, laquelle eſt morte, en 1762, ſans avoir eu d'enfans. Le Duc DE LA TREMOILLE a épouſé, en ſecondes noces, en 1763, *Marie-Maximilienne-Emmanuelle de Salm-Kirbourg*, née, le 19 Mai 1744, de laquelle il a quatre enfans, ſavoir: — 1. CHARLES-BRETAGNE-MARIE-JOSEPH, Prince DE TARENTE, qui ſuit; — 2. N..... Prince DE TALMOND, marié, par contrat, ſigné par le Roi, le 23 Janvier 1785, à *Henriette d'Argouges*, fille de *Michel-Pierre-François*, Comte *d'Argouges*, Lieu tenant-général des armées du Roi, & de *N.... de Courtarvel de Pezé*; — 3. CHARLES-GODEFROY-AUGUSTE, Abbé de la Tremoille, & Chanoine de Straſbourg en 1777; — 4. & LOUIS-STANISLAS-ROSTKA DE LA TREMOILLE, né le 11 Juillet 1767, Chevalier de Malte le 15 Septembre 1770.

XXVIII. CHARLES-BRETAGNE-MARIE-JOSEPH DE LA TREMOILLE, Prince de Tarente, né le 24 Mars 1764, marié, le 20 Juillet 1781, à *Louiſe-Emmanuelle de Châtillon*, née en 1763, dernier rejeton de cette illuſtre maiſon, & fille de *Louis Gaucher*, Duc de Chaſtillon, & d'*Adrienne-Emilie-Félicité-Joſeph de la Baulme-le-Blanc-de-la-Valliere*. Tel eſt l'état actuel de cette maiſon en 1786.

Les armes: *écartelé, au 1 de France; au 2 de Sicile; au 3 de Laval; au 4 d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or au bâton péri en bande, qui eſt* BOURBON-MONTPENSIER; & ſur le tout: *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueules, qui eſt* DE LA TREMOILLE.

Digitized by Google

V

VILLE (DE ou DE LA) ſur-Ilon : cette maiſon, originaire de Lorraine, illuſtre avant le XI^e ſiecle, & de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, tire ſon nom du château *de Ville*, en Lorraine, au Bailliage de Voſges, & auprès de Mirecourt. *Voyez* ce qui eſt dit dans une *Diſſertation hiſtorique ſur l'ancienne Chevalerie de Lorraine*, imprimée à Nancy, en 1773, *pag. 175*.

I. GILBERT, Seigneur de Ville, Chevalier, s'engagea, par traité de l'an 1097, à défendre l'Abbeſſe d'Epinal des incurſions qu'on faiſoit ſur ſes terres, à condition qu'il auroit l'avouerie des Faverolles & la qualité de Seigneur de Saint-Gouery. Il eut, d'*Adélaïde de Louvain*, ſon épouſe :

II. JEAN ou JANIN DE VILLE, I du nom, Chevalier, qui vivoit en 1149, ainſi qu'il eſt marqué au cartulaire de l'abbaye de Verdun, acte 38^e. — Un SAVARY DE VILLE, Chevalier, qui pouvoit être ſon frere, vivoit dans le même tems. JANIN eut pour enfans : — ERARD, qui ſuit; — & MARIE DE VILLE, Dame de la Ferté en Ponthieu, qui vivoit en 1202, & fut femme de *Raoul de Roye*, dont elle eut pour fille *Marie de Roye*, mariée, en ſecondes noces, à *Bouchard V*, Comte de Vendôme. *Voyez* l'*Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne*, *tom. VIII*, *pag. 14*, lettre *D*, & *pag. 726*, lettre *C*. On trouve, dans le même tems, une autre MARIE DE VILLE, mariée à *Philippe de Hainaut*.

III. ERARD DE VILLE, Gouverneur du duché de Lorraine, en 1220, épouſa *Iſabelle de Bourgogne-Montagu*, petite-fille *de Hugues III*, Duc de Bourgogne, & d'*Alix de Lorraine*, dont :

IV. WILLAUME, Seigneur de Ville, qui, de ſa femme, *Conſtance de Zæhringen*, laiſſa pour fils :

V. VAULTIER DE VILLE, mariée, en 1249, avec *Helinde*. Ils vendirent, tous les deux, à l'égliſe de Saint-Paul, les hommages des biens qu'ils avoient à Ennemont. Leurs enfans furent : — SIMON, qui ſuit; — & GERARD DE VILLE, Abbé d'Eſtival, de l'ordre des Prémontrés, en 1290, mentionné dans les annales de cet ordre, par l'Evêque Hugo, *tome II*, *pages 898 & 899*, où il eſt dit *deſcendu d'une ancienne famille équeſtre*.

VI. SIMON DE VILLE, Chevalier, Seigneur de Ville, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point : — 1. ANDROUIN, qui ſuit; — 2. JEAN, qualifié de *couſin* par le Duc Raoul de Lorraine, dans un traité fait avec Adhémar, Evêque de Metz, 1343; — 3. 4. & 5. ISABELLE, ETIENNETTE & BÉATRIX, Chanoineſſes du noble chapitre de Remiremont; — 6. MARGUERITE, mariée, en 1328, à *Matthieu de Roye*, III du nom, ainſi qu'il eſt rapporté dans le V^e volume de Moréri, à la lettre *R*, *page 618*, — 7. & WILLEMETTE DE VILLE, onzieme Abbeſſe d'Epinal, en 1340, ſuivant l'*hiſtoire de Lorraine*, par Dom Calmet.

Digitized by Google

Dans le même tems on trouve JACOBÉE, MATHILDE, CATHERINE & ALEXIS DE VILLE, Chanoineſſes & Bienfaitrices de Remiremont. Les différens actes, recueils de fondation, nécrologes, martirologes, cartulaires, &c. que renferment les archives de ce chapitre, prouvent que les Demoiſelles du nom DE VILLE y ont été admiſes de toute ancienneté & long-tems avant 1300.

VII. ANDROUIN DE VILLE épouſa *Jeanne d'Amance*, ſœur de Jacques d'Amance, Grand-Maréchal de Lorraine, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, femme de *Barneguin de Savigny*, ainſi que le rapporte une généalogie manuſcrite qui eſt à la bibliotheque du Roi ; — 3. ISABELLE DE VILLE, Chanoineſſe de Remiremont.

VIII. JEAN, II du nom, Seigneur de Ville, né en 1345, Grand-Prévôt du chapitre de Remiremont, en 1396, charge pour laquelle il falloit, comme à préſent, faire les mêmes preuves de nobleſſe qu'on exige des Chanoineſſes, épouſa *Marguerite de Villars-ſur-Sey*, & en eut : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, nommé (ſelon l'*hiſtoire de Lorraine*, par Dom Calmet) Evêque de Toul, à la ſollicitation de Charles I, Duc de Lorraine, ſon parent, ainſi qu'il eſt prouvé par les archives de l'évêché de Toul ; — 3. HENRI, auſſi nommé Evêque de Toul, après la mort de ſon frere, à la ſollicitation du même Duc de Lorraine ; — 4. ALIX, Doyenne de Remiremont, *vivante* encore en 1432 ; — 5. & ELISABETH DE VILLE, Chanoineſſe & Bienfaitrice du même chapitre.

Vers le même tems vivoit GEOFFROI DE VILLE, Chevalier, marié à *Iſabelle de Bulleneville* ; — & AGNÈS, JEANNETTE, WILLEMETTE & JACQUETTE DE VILLE, toutes les quatre Chanoineſſes de Remiremont.

IX. ANDRÉ, I du nom, Seigneur de Ville, vivoit encore en 1420, & épouſa *Iſabeau d'Epinal*, ſelon la généalogie déja citée. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, Seigneur de Domp-Jullien, tige de la ſeconde branche rapportée ci-près ; — 3. ARNAUD, Avoué d'Epinal, à *Catherine de Saint-Loup* ; — 4. JEAN, Seigneur de Fontoy, marié à *Marguerite de Teler* ; — 5. ERARD, Seigneur de Montquentin ; — 6 & 7. YOLANDE & JACOBÉE DE VILLE, Chanoineſſes de Remiremont.

X. ANTOINE, Seigneur de Ville, épouſa, en 1444, *Catherine de Deuilly*, dite *la grande Dame*, fille d'*Erard du Châtelet*, Baron de Deuilly, ſurnommé *le Grand*, & deſcendant en ligne maſculine de *Thierry de Lorraine*, ſurnommé d'*Enfer*, fils puîné de *Ferry*, Duc de Lorraine, & de *Ludomille*, fille de *Mieciſlas III*, Roi de Pologne. De cette alliance vinrent : — COLIGNON, qui ſuit ; — & ELISABETH DE VILLE, Chanoineſſe de Remiremont en 1470.

On trouve, dans le même tems, un SIMON DE VILLE, II du nom ; NICOLAS DE VILLE, Bienfaiteur du Chapitre de Remiremont ; & PIERRE DE VILLE, qui donna à ce même chapitre la ſeigneurie de Viviers, près Montfort.

XI. COLIGNON, Sire de Ville, Baron & Bailli des Voſges, en 1466, épouſa MAHAUT DE VILLE, ſa couſine-germaine, fille d'ANDRÉ DE VILLE,

Digitized by Google

dont il ſera parlé ci-après, & en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée en 1484, à *Chriſtophe*, Sire de Baſſompierre, frere d'Yolande, biſaïeul du Maréchal de Baſſompierre ; — 3. autre JEANNE, mariée à *Thierry*, IV du nom, Seigneur de Lenoncourt & de Vignory, dont : — *Henri de Lenoncourt*, Chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit ; — & *Robert de Lenoncourt*, Cardinal, Evêque de Châlons, Pair de France ; — 4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Saint-Amadour*, Seigneur de Lanoy, dont *Anne de Saint-Amadour*, femme de *Pierre de Choiſeuil*, III du nom, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Meuſe, &c. — 5. & CATHERINE DE VILLE, femme de *Philippe de Raugecourt*, Seigneur d'Ancerville, Chevalier du Saint-Sépulcre, reçu à Jéruſalem, & Chambellan de René, II du nom, Duc de Lorraine. On peut conſulter ſur ces alliances *l'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *tome VII*, *page 466*, lettre *D* ; meme volume & même page, lettre *C* ; *tome II*, *page 58*, lettre *A* ; & *tome IV*, *page 837*, lettre *B*.

XII. ANTOINE DE VILLE, II du nom, Baron & Bailli des Voſges, en 1540, mourut ſans poſtérité de ſa femme *Yolande de Baſſompierre*, & en lui s'éteignit la branche aînée.

SECONDE BRANCHE. Seigneurs de DOMP-JULLIEN, *de* LACEPEDE, COLEYRAC, COUPAT, *&c.*

X. ANDRÉ DE LA VILLE-SUR-ILON, II du nom, Seigneur de Domp-Jullien, Grand Officier & Chancelier du Chapitre de Remiremont, ſecond fils d'ANDRÉ I, & d'*Iſabeau d'Epinal*, porta la banniere Ducale à la bataille de Nancy, donnée en 1477, contre Charles le téméraire, Duc de Bourgogne, qui y fut tué, comme le rapporte Dom *Calmet* dans ſon *hiſtoire de Lorraine*, *tome II*, *page 1067*. Il avoit épouſé *Jeanne de Hauſſonville*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, marié à *Jeanne de Mailly*, de laquelle il eut ANTOINE DE VILLE, Seigneur de Bremoncourt, au ſervice de France en 1497 ; — 3. MAHAUT, mariée à COLIGNON, Sire DE VILLE, ſon couſin-germain, mentionné ci-devant ; — 4. & JEANNE, appellée JEANNE DE LA VILLE, mariée à *Jean de Vouhet*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ainſi que le rapporte le Pere *Anſelme*, *hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *tome V*, *page 334*, lettre *B* ; & *page 344*, lettre *C*.

XI. ANTOINE DE VILLE ou DE LA VILLE, III du nom, Seigneur de Domp-Jullien & de Beaupré, Chambellan du Roi CHARLES VIII, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & quatre cens arbalêtriers, Gouverneur de Montelimart en 1494, ſuivant les regiſtres de la Chambre des Comptes de Grenoble, épouſa *Claudine de Beauvau*, & en eut :

XII. ANTOINE DE VILLE, IV du nom, marié en ſecondes noces, en 1528, avec *Alix de Bertrand*, de Toulouſe en Languedoc, ſœur de *Jean de Bertrand*, Gardes des Sceaux & Chancelier de France, Archevêque de Sens & Cardinal. De ce mariage vint :

Digitized by Google

XIII. JEAN DE VILLE ou DE LA VILLE, III du nom, qui épouſa, en 1564, *Marguerite de la Barthe*, d'une illuſtre maiſon de Gaſcogne, qui a donné un Maréchal de France dans la perſonne du Maréchal de Thermes. On peut conſulter ſur cette alliance l'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *tome VII, page 218*, lettre *B*. Leurs enfans furent : — 1. FERRY, auteur d'une branche établie en Dauphiné, éteinte ; — 2. JOSEPH, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, appellé *le Chevalier de Ville*.

Vers le même-tems vivoit ALIX DE VILLE, Doyenne de Remiremont, laquelle par ſon teſtament de 1576, fit des legs au chapitre & aux prébendes, ce qui eſt prouvé par un recueil d'arrêts donnés en forme de réglement au chapitre de Remiremont, *page 86* & *136*.

XIV. JOSEPH DE VILLE ou DE LA VILLE, Chevalier, Capitaine établi en Agénois, où il avoit été envoyé en garniſon, fit ſon teſtament en 1618, & vivoit encore en 1622, ſuivant un arrêt du Parlement de Guienne. Il avoit épouſé, en 1612, *Florette de Galard*, de laquelle il laiſſa :

XV. LÉONARD DE VILLE ou DE LA VILLE, Chevalier, qui fit ſon teſtament le 6 Mars 1652. Il avoit épouſé *Cécile de Coquet*, Demoiſelle, dont pour fils :

XVI. PIERRE DE LA VILLE, Chevalier, né en 1629, qui teſta le 23 Avril 1666, & mourut la même année. Il avoit épouſé, en 1656, *Louiſe de Muraille*, Demoiſelle, & en eut :

XVII. JEAN DE LA VILLE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Coupat, dont il fit hommage au Roi en 1704. Il teſta le 22 Avril 1731, & avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1685, *Françoiſe de Nargaſſier*, Demoiſelle, niece de *Marc-Antoine de Las-de-Lacepede*, Seigneur de Lacepede & de Gayon, Maréchal-des-Camps & armées du Roi, Conſeiller d'Etat, & Commandant en Chef en la province de Guienne en 1655. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée dans la maiſon *de Pommaret* ; — 3. 4. & 5. Trois autres filles, Religieuſes.

XVIII. ANTOINE DE LA VILLE-SUR-ILON-LACEPEDE, V du nom, Chevalier, Seigneur de Lacepede, Coleyrac & de Coupat, héritier de *Marc-Antoine de Nargaſſier*, Chevalier, Capitaine au régiment de Piémont, & de *Marc-Antoine de Las-de-Lacepede*, Maréchal-de-Camp, &c. ſes oncles, morts ſans enfans, naquit le 3 Juillet 1686, & épouſa, par contrat du mois de Juin 1711, *Germaine d'Auriere*, tante de *Jean-Batiſte d'Auriere*, Capitaine de cavalerie, couſine-germaine de *Daniel Denis*, Baron de Saint-Savin, grand-pere de la Vicomteſſe *de Broglie*, & tante à la mode de Bretagne de *N.... Deſnanots*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *N.... Deſnanots*, ſa ſœur, mariée à *Pierre Jules Dudon*, Baron de Boynet, Procureur-général au même Parlement. De ce mariage ſont iſſus : — JEAN-JOSEPH-MÉDARD, qui ſuit ; — & MARIE-LOUISE, appellée *Mademoiſelle de la Ville*.

XIX. JEAN JOSEPH-MÉDARD, Comte de la Ville-ſur-Ilon-Lacepede, Seigneur de Lacepede, Coleyrac, Coupat, Plaiſance, Cadillac & autres lieux,

Digitized by Google

lieux, marié en 1757, avec feue *Marie la Font*, Dame de Maleden, &c. mort le 4 Décembre 1783. De ce mariage eſt iſſu :

XX. BERNARD-GERMAIN-ETIENNE, Comte de la Ville, appelle *le Comte de Lacepede*, né le 26 Décembre 1756, Membre de pluſieurs Académies, & Colonel des troupes de l'Empire, nommé Garde du cabinet d'Hiſtoire Naturelle du Roi, en 1785.

Les armes : *écartelé au 1. d'or à la bande de gueules, chargé de trois alérions d'argent, briſé d'un lambel d'azur mis en face ; au 2. de gueules à l'aigle éployée d'argent, membrée, becquée & couronnée d'or ; au 3. bandé d'or & d'azur de ſix pieces à la bordure de gueules, au tronc, quartier d'argent, qui eſt* Bourgogne, ancien Montagu ; *au 4. d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent ; ſur le tout, d'or, à la croix de gueules, au chef de ſinople, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules. Le timbre ſurmonté d'un bonnet de gueules rebraſſé d'hermines, & ſommé d'un globe d'or ſoutenant une croix de même.* Quelques branches, *au lieu du chef*, ont chargé *la croix de cinq roſes d'argent.*

Cette genéalogie eſt conforme à celle qui a été dreſſée ſur les titres originaux, & certifiée en 1780, par le *Régiſtrateur* de la Chancellerie Impériale & Aulique de Vienne.

VOLVIRE : maiſon ancienne de Bretagne, des reſſorts de Ploermel, Rennes & Hennebon.

Suivant le recueil manuſcrit des maintenues de nobleſſe de cette province, cette maiſon remonte à

INGELELME, Vicomte de Volvire, dont il eſt fait mention dans une charte de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, du regne du Roi Robert, en 1032, dans laquellle il eſt qualifié *Vicomte.* Il y a pluſieurs preuves certaines que ce Seigneur étoit fils puîné de *Raoul*, Vicomte de Thouars, qui vivoit en 973. Il laiſſa un fils, qui fut comme lui Vicomte de Volvire, lequel eut :

GILBERT, Seigneur & Vicomte de Volvire, qui fit, environ l'an 1143, avec Guillaume, Vicomte de Thouars, une donation en faveur de l'abbaye du Breuil. Il laiſſa :

NORMANDEL, Seigneur de Volvire, qualifié de Vicomte dans divers titres de l'abbaye de l'Abſie, au dioceſe de la Rochelle. Celui-ci laiſſa pour ſucceſſeur :

GEOFFROI, dit *Normand*, Seigneur, Vicomte de Volvire, qui, à l'imitation de ſes prédéceſſeurs, ſuivant le Cartulaire de l'abbaye de l'Abſie, y fit de grandes libéralités. Il eut deux fils, ſavoir : — GEOFFROI, Vicomte de Volvire, mort ſans poſtérité ; — & PIERRE, qui ſuit ;

PIERRE, Seigneur, Vicomte de Volvire, Seigneur de Nieuil, Chailledeſt, en 1199, eſt qualifié Chevalier dans un titre de *Raoul* & *Guillaume de Mauleon ;* & par un autre titre, on voit que la grandeur de ſa

Digitized by Google

maiſon appelloit les cadets à l'ordre de chevalerie quand ils avoient l'âge néceſſaire. Juſqu'à ce tems, ils ne ſe qualifioient que Varlets, titre que les enfans des Rois prenoient auſſi juſqu'à ce qu'ils fuſſent créés Chevaliers. Il eut pour enfans : — PIERRE, qui ſuit ; — & HORES DE VOLVIRE, qualifié Chevalier en 1217.

PIERRE, Vicomte de Volvire, II du nom, Seigneur de Nicuil, de Chaille & de Pehant, étoit de la claſſe des Chevaliers que l'on appelloit Barons & grands Vaſſaux. Son ſceau étoit un cavalier à cheval, armé de toutes pieces, l'épée à la main, ainſi qu'il paroît dans l'original de la tranſaction qu'il paſſa, en 1235, avec Etienne de Sancerre, Seigneur de Montreuil-Bellay. Il avoit épouſé *Agnès de Mauzé*, veuve de *Guillaume d'Apremont*, Seigneur de Rie & du Poiroux ; & fille de *Guillaume de Mauzé*, Seigneur de Marante, de Laleu & de la Jarrie, dont :

GILBERT, Vicomte de Volvire, Seigneur de Nicuil, de Chaille, Pehant & de Boiſſe, qui laiſſa : — JEAN, qui ſuit ; — & SIMON DE VOLVIRE, dont on ne connoît que le nom.

JEAN, Vicomte de Volvire, Seigneur de Nicuil, de Pehant & de Boiſſe, laiſſa pour enfans : — HERNÉ, qui ſuit ; & THIBAUT DE VOLVIRE.

HERVÉ, Vicomte de Volvire, Chevalier, Seigneur de Nicuil, de Pehant, &c. épouſa *Euſtache de Pontchâteau*, héritiere de tous les biens de ſa maiſon, par la mort de *Simon de Pontchâteau*, ſon frere, ſans enfans de ſon mariage avec *Aliénor de Montfort*. Il eut de ſa femme : — 1. MAURICE, qui ſuit ; — 2. HERVÉ ; — 3. OLIVE, mariée 1°. à *Conſtantin Aſſe*, Chevalier originaire du pays de Saint-Maixent ; & 2°. *Guillaume Chauvreau*, Chevalier, Seigneur de Boiſſouden ; — 4. ALIX, femme d'*Olivier*, Seigneur d'Uſt. En faveur de ce mariage, *Hervé du Pontchâteau*, couſin d'ALIX DE VOLVIRE, donna, en 1336, 27 livres 10 ſols de rente en héritages ; — 5. MARGUERITE, Prieure des Celerieres, en Poitou ; — 6. & EUSTACHE DE VOLVIRE, mariée à *Jean Gueffier*, Seigneur de Beaucheſne.

MAURICE, Vicomte de Volvire, Seigneur de *Nicuil*, *de Pehant* & de Boiſſe, alla attaquer les Anglois avec ſes ſeules forces ; mais la victoire lui coûta la vie, ayant été tué le 15 Août 1350. Il avoit épouſé *Marie Chabot*, Dame de Sainte-Radegonde, des Marais, &c. dont : — 1. HERVÉ, qui ſuit ; — 2. CYR-LOUIS, Vicomte de Volvire ; — 3. BARBE ; — 4. & MARIE DE VOLVIRE, femme d'*Abetis Rouhault*, Chevalier, lequel étant devenu veuf, ſe remaria à *Marguerite de Brezé*, veuve de *Gui de Laval*.

HERVÉ, Vicomte de Volvire, II du nom, Chevalier, Seigneur de Nicuil, de Pehant, de Châteauneuf en Gaſtine, de Chaſſenon, Freſnay, la Roche-Hervée, Bertais, Tentenio en Bretagne, & de la Roche-Serviere en Poitou, épouſa, en 1336, *Aliénor de Ruffec*, iſſue en ligne maſculine des anciens Comtes d'Angoulême. Elle devint veuve, & dans le partage qu'elle fit avec ſes enfans, le 9 Octobre 1403, elle eſt qualifiée *noble & puiſſante Dame*, veuve de *noble & puiſſant Seigneur*, *Monſeigneur*

Digitized by Google

Vicomte DE *Volvire*, *Baron de Ruffec*. De ce mariage vinrent : — NICOLAS, qui ſuit ; — & MAURICE, Chevalier, Baron de Ruffec, Sire de Niœuil, de Freſnay & de Châteauneuf, marié à *Iſabeau de Rochefort*, d'une maiſon des plus illuſtres de Bretagne, & tombée dans celle de *Rieux*, *Charles de Rieux*, Maréchal de France, en ayant épouſé l'héritiere N.... DE VOLVIRE, leur fils, mourut ſans alliance.

NICOLAS, Vicomte de Volvire, Seigneur de la Mothe-Allemant, Baron de Ruffec & du Freſnay, obtint de Jean, Duc de Bretagne, des lettres de confirmation de la terre du Freſnay en baronnie, le 3 Avril 1440, dans leſquelles il le qualifie ſon amé & féal Conſeiller & Chambellan. Ses enfans furent : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. MAURICE, Chevalier ; — 3. RENAUD ; — 4. JEANNE, mariée à *Briand de Vareze*, Chevalier, Seigneur de Châteautiſon, de la Meilleraye & de Magne ; — 5. & ALIÉNOR DE VOLVIRE, Dame de la Roche-Serviere, mariée à *François*, Seigneur de Thillac, ſous l'autorité de *Guillaume de la Motte*, Seigneur de Sourdeac, ſon oncle & curateur.

JOACHIM DE VOLVIRE, Chevalier, Baron de Ruffec, épouſa *Marguerite de Belleville de Harpedenne*, ſœur de *Jean de Harpedenne*, Seigneur de Belleville, ſon frere aîné, marié 1°. à *Marguerite de Valois*, fille naturelle & légitimée du Roi CHARLES VI ; & 2°. à *Jeanne de Blois*, dite de Bretagne & de Penthievre, maiſon illuſtre fondue dans celle de VOLVIRE. Du mariage de JOACHIM, naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, mariée 1°. à *Joachim Rouault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, & premier Ecuyer du Roi CHARLES VII. (Le Marquis de Vitry, Duc de Châteauvillain, deſcendoit d'une fille née de ce mariage) ; & 2°. à *Navarrot d'Anglade*, Seigneur de Coulombieres & de Savonnieres, favori du Roi LOUIS XI, qui voulut ce mariage avec ladite FRANÇOISE DE VOLVIRE ; — 3. & JEANNE DE VOLVIRE, mariée à un Chevalier dont le nom eſt inconnu, mais elle laiſſa des héritiers, & mourut en 1496.

JEAN DE VOLVIRE, Chevalier, Baron de Ruffec, du Freſnay, Seigneur de Niœuil, de Châteauneuf, d'Ardenne, Conſeiller, Chambellan du Roi LOUIS XI, & de Charles de France, Duc de Guienne, frere de ce Prince, & Sénéchal du Querci, fut, ſuivant *du Tillet*, nommé avec les Grands Seigneurs du Royaume, qui comparurent, par procureurs, aux Etats-généraux tenus à Tours, que LOUIS XI avoit aſſemblés. Ce Seigneur de VOLVIRE ayant pris les intérêts de Charles de France, Duc de Guienne, au préjudice des ſiens-propres, vendit, en 1468, à Françoiſe d'Amboiſe, Ducheſſe de Bretage, ſa terre de la Mothe-Allemant deux mille écus d'or pour le ſecours du Prince. Il épouſa *Catherine de Comborn*, dont le frere aîné ſe maria avec l'héritiere de Limoges. Cette branche eſt tombée, par alliance, dans les maiſons de France, de Bretagne & de VOLVIRE. Le nom de *Comborn* eſt fini, mais il a ſubſiſté dans la maiſon des Ducs *de Leſdiguieres* & *de Crequy*, dont les ancêtres quitterent leur nom pour prendre celui de *Blanchefort*.

Du mariage de JEAN DE VOLVIRE, vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui

Digitized by Google

ſuit ; — 2. CHARLES, Seigneur de Courret, marié, le 14 Novembre 1491, à *Marguerite de la Rochefoucaud*, fille puînée de *Philippe*, & de *Renée de Beauvau*. Ce CHARLES DE VOLVIRE, qualifié Vicomte, eſt auteur des branches établies en Angoumois ; — 3. JEANNE, mariée à *Antoine-Gui*, dit *de Rouſſignac* ; — 4. & LOUISE DE VOLVIRE, mariée, en Normandie, à *Chriſtophe de Ceriſay*, Seigneur de Vely, de Montmartin, Brenant, Vicomte de Fauguernon, Baron de la Haye-du-Puy, Conſeiller, Chambellan du Roi, & Bailli du Cotentin.

FRANÇOIS DE VOLVIRE, Chevalier, Baron de Ruffec & du Freſnay, Seigneur de la Roche-Serviere, Conſeiller, Chambellan des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I, épouſa 1°. le 5 Octobre 1470, *Jeanne de Valois*, dite *de Guienne*, fille naturelle & légitimée de Charles de France, Duc de Guienne, frere de LOUIS XI, & de *Nicole de Chambes-Montſoreau* veuve de *Pierre d'Amboiſe*, Vicomte de Thouars. Le Prince lui donna en dot mille livres de rente & vingt mille écus d'or. Il épouſa 2°. *Jeanne de la Rochefoucauld* ; 3°. *Françoiſe d'Amboiſe*, iſſue en ligne féminine des Maiſons Royales de France, d'Angleterre, de Caſtille, de Bourgogne, Flandre, Savoie, Guienne & Anjou. *Jean d'Amboiſe*, Evêque, Duc de Langres, ſon frere, en faveur de cette alliance, lui donna outre ſa dot mille livres tournois. FRANÇOIS DE VOLVIRE, épouſa 4°. *Anne du Chaſtellier*, Dame des Eſtrés & de Saint-Brice, veuve en premieres noces de *Gilles de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & en ſecondes de *Philippe de Montauban*. Du troiſieme lit il eut :

RENÉ DE VOLVIRE, Baron de Ruffec & du Freſnay, Seigneur de Châteauneuf, de la Roche-Serviere, de la Grange & de Charmes, qui ſe maria 1°. avec *Catherine de Montauban*, morte en 1535, fille de *Philippe de Montauban*, Seigneur de Sens & de Saint-Brice, Vicomte du Bois-de-la-Roche, Baron de Greneville & de Queneville, Chancelier de Bretagne, & Gouverneur de Rennes, & d'*Anne du Chaſtellier*. Par ce mariage, qui fit entrer dans la maiſon de VOLVIRE toutes les terres ci-deſſus mentionnées, RENÉ DE VOLVIRE, & ſes deſcendans, ſont alliés aux illuſtres maiſons de Baviere & de Milan, par *Valentine de Milan*, Ducheſſe d'Orléans, dont *Catherine de Montauban* étoit iſſue. Il épouſa 2°. *Peronne de Salignac*, Dame de Maignac, veuve d'*Antoine Sureau*, Chevalier, Seigneur de Saint-Geran. RENÉ DE VOLVIRE, deſirant faire valoir les biens des enfans qu'il avoit eu avec *Catherine de Montauban*, transféra ſon domicile au château du Bois-de-la-Roche, dont il prit acte à Ploermel le 10 Avril 1543 : il y eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*. Ses enfans furent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Baron de Ruffec, Vicomte du Bois-de-la-Roche, Chevalier de l'ordre du Roi, marié à *Gabrielle de Rochechouart*, veuve de *François*, Sire de Goulaine, & fille de *François de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Mortemart, Tonnay-Charente, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Renée Taneau* ; — 3. FRANÇOISE, femme de *François de Saint-Aulaire*, Seigneur dudit lieu, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, Pannetier ordinaire de Sa Majeſté ; — 4. JEANNE, Religieuſe à la Trinité de

Digitized by Google

Poitiers; — 5. & ANNE DE VOLVIRE, Religieuſe à Tuſſon, ordre de Fontevrault, nommé Abbeſſe de Sainte-Auſanie d'Angoulême, dignité qu'elle refuſa.

PHILIPPE DE VOLVIRE, Marquis de Ruffec, Seigneur de Saint-Brice, Vicomte du Bois-de-la-Roche, de Saint-Cyr, d'Aſſie, la Grange, de Sens, de Queneville, Grenoville, &c. Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſes Conſeils, Capitaine de cent hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant-général des pays d'Angoumois, Saintonge, ville & gouvernement de la Rochelle & pays d'Aunis, par brevet du Roi CHARLES IX, donné à Saint-Germain-en-Laye le 14 Juillet 1570, fut de ſon Conſeil privé, & par lettres données à Soiſſons, le 12 Novembre 1567, il avoit été nommé Ambaſſadeur vers les Princes d'Allemagne, pour traiter du mariage de François de France, Duc d'Alençon, frere du Roi, avec la ſeconde fille d'*Auguſte*, Duc de Saxe, & pour renouveller l'alliance entre la France, le Landgrave de Heſſe & le Duc de Wirtemberg. Au retour de cet Ambaſſade, CHARLES IX lui donna la charge de Lieutenant-général au gouvernement de Bretagne, vacante par la mort du Seigneur de Bouillé: il en reçut le brevet daté de Chantilly le 15 Janvier 1571. Après la mort de CHARLES IX, HENRI III le gratifia le 23 Juillet 1583, de la charge de Gouverneur de Guienne, par lettres données à Moncereaux, & enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 18 Janvier 1584; la même année il obtint l'érection de la baronnie de Ruffec en marquiſat, & fut fait Chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, que ce monarque avoit inſtitué. De ſon mariage avec *Anne de Daillon*, fille de *Jean de Daillon*, Comte du Lude, Chevalier des ordres du Roi, Gouverneur de Poitou, & d'*Anne de Batarnay*, Comteſſe de Bouchage, il eut entr'autres enfans: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. HENRI, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 3. JEAN, Abbé de la Couronne & du Mas-d'Azil; — 4. & JACQUES DE VOLVIRE, Baron de Saint-Brice & de Sens, marié à *Jeanne d'Erbrée*, fille & héritiere de *Jean d'Erbrée*, Seigneur de la Chaiſe, dont deux filles: — ANNE DE VOLVIRE, Marquiſe de Saint-Brice, mariée, ſans enfans, à *N.... de Lopriac*; — & HENRIETTE DE VOLVIRE, qui devint héritiere des biens de ſes pere & mere, & épouſa *Jean Guerin*, Seigneur de la Graſſerie.

PHILIPPE DE VOLVIRE, Marquis de Ruffec, Seigneur de Boiſſeguin, Châteauneuf, Roche-Serviere, la Grange, Charmes, Baron du Freſnay, &c. épouſa *Aimerie de Rochechouart*, fille de *René*, Baron de Mortemart, Prince de Tonnay-Charente, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne de Saulx-Tavannes*, dont: — 1. HENRI DE VOLVIRE, Marquis de Ruffec, mort ſans alliance; — 2. JEANNE, Religieuſe de Fontevrault, enſuite Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges; — 3. & ELÉONORE DE VOLVIRE, Marquiſe de Ruffec, mariée à *François de l'Aubeſpine*, Marquis de Hauterive & de Châteauneuf, Comte de Sagonne, Gouverneur de Breda pour les Etats de Hollande. De ce mariage ſortirent le Duc de Saint-Simon, le Comte de Sagonne, & le Marquis de Chanvalon.

HENRI DE VOLVIRE, Comte du Bois-de-la-Roche, fils puîné de PHI-

Digitized by Google

LIPPE, I du nom, & d'*Anne de Daillon*, eut pour parrain & marraine le Roi HENRI III & la Ducheſſe de Savoie, fut Chevalier de l'ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & privé, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & Maréchal de ſes camps & armées. Il préſida aux Etats de Bretagne, tenus à Ploermel, par le Duc de Vendôme, & le partage des biens de ſa maiſon, qui lui échurent, l'obligerent en quelque façon de s'établir en Bretagne. Il y épouſa *Hélene de Talhouet*, fille de *Nicolas*, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur de Kerſervan, le Dreor, Cremenc, Pelinec, Ponſal & du Guergelin, & de *Béatrix de Launay*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. HYACINTHE DE VOLVIRE DE RUFFEC, qui fut marié, mais on ignore ſa femme & ſa poſtérité; — 3. JOSEPH, mort Jéſuite; — 4. & HÉLENE DE VOLVIRE, morte ſans alliance.

CHARLES DE VOLVIRE, Comte du Bois-de-la-Roche, Seigneur de Ponſal, de Guergelin & de pluſieurs autres terres conſidérables, épouſa *Anne de Cadillac*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mort au ſervice; — 3. CHARLES, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, auſſi mort au ſervice; — 4. & 5. HENRI-LOUIS, & RENÉ, dont on ne connoît que les noms; — 6. CLÉMENT, Comte de Volvire, Capitaine des vaiſſeaux du Roi; — 7. AGATHE, mariée à *N.... l'Ollivier*, Comte de Saint-Maure; — 8. & 9. MARIE-CHARLOTTE, & HYACINTHE THÉRESE, Religieuſes à Saint-Georges de Rennes, & pluſieurs autres filles Religieuſes.

JOSEPH DE VOLVIRE, Comte du Bois-de-la Roche, & Vicomte de la Gaptiere, épouſa *Marie de Baux de Sainte-Friequez*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — quatre autres garçons; le premier, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi; le ſecond, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi; le troiſieme, Abbé; le quatrieme non pourvu; — 6. & CONSTANCE DE VOLVIRE, Religieuſe à Saint-Georges de Rennes.

JOSEPH DE VOLVIRE, II du nom, Marquis de Volvire, Brigadier des armées, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & Lieutenant pour Sa Majeſté de la haute Bretagne, épouſa *N.... de Guemadeuc*, fille de *N.... de Guemadeuc*, Gouverneur de Saint-Malo, & Lieutenant de la haute Bretagne.

Depuis l'arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Mars 1671, au rapport de M. *Deſcartes*, par lequel cette maiſon fut déclarée noble d'ancienne extraction, nous en ignorons la ſuite faute d'inſtruction.

Les armes: *burelé de dix pieces d'or & de gueules.*

Digitized by Google

W

WALGRA : noble & ancienne famille de Flandres. ALBERT-FRANÇOIS-JOSEPH DE WALGRA, Ecuyer, Seigneur de Cambelage, fait, en 1747, Lieutenant-Colonel, & Capitaine-Commandant les volontaires de ſon nom, a épouſé *Marie-Madeleine Collin*, fille de *Nicolas Collin*, Seigneur de la Croix, & de *Madeleine le Clerc-Maillard.* Leurs enfans ſont : — 1. MARTIN-PAUL-NARCISSE, mort à l'âge de quatre mois ; — 2. LOUIS-CHARLES-MARIE, Ecuyer ; — 3. & MARIE-CATHERINE-JOSEPHE DE WALGRA, fille aînée.

Les armes : *au 1. d'azur à la branche de chêne, avec ſon fruit de ſinople ; au 2. d'azur à trois grenades d'or, feuillées & tigées de même, poſées 2. & 1. au 3. d'argent au coq de gueules, crété, barbé & onglé de même ; au 4. d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux treſles de ſinople, & en pointe d'une merlette de ſable, & ſur le tout d'azur à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes en chef de même, & en pointe d'une merlette auſſi d'or ;* couronne *de Comte*, & ſupports *deux levrettes.*

* WAMIN : c'eſt une terre ſituée en Artois, qui fut érigée en marquiſat, par lettres données à Paris au mois de Novembre 1693, enregiſtrées en l'élection d'Artois le 21 Mai 1694, au greffe provincial d'Artois le 19 Septembre 1695, & au bureau des finances de la généralité de Flandre le 5 Navembre 1709, en faveur de François de Flechin. *Voyez* FLECHIN.

WARFUSÉE : noble & ancienne maiſon du pays d'Haſbaye. On lit dans *Moreri*, que le premier Seigneur de Warfuſée, dont il ſoit fait mention, eſt OTHON, qui portoit pour armes : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lis d'argent.* Il vivoit en 1102, ſelon *d'Hemericourt, dans ſon Miroir des nobles de Haſbaye*, il a été le plus riche Seigneur du pays. LIEBERT, ſon fils, acquit encore les grands biens de la maiſon d'Awir, par ſon mariage avec *Alix*, fille unique & héritiere d'*Hugues*, Seigneur d'Awir. LIEBERT n'en eut qu'une fille : il la donna en mariage à *Raez de Dammartin*, dit *à la Barbe.* Ce *Raez* eſt tige conſtante de la maiſon de Warfuſée, du pays de Liége. Il eut deux fils de ſa femme : — LIEBERT, dit *Sureal*, Seigneur de Warfuſée, prit le ſurnom de Warfuſée, & conſerva les armes de Dammartin : — & HUGUES, Seigneur de Lexhi, prit le ſurnom de Lexhi & les armes d'Awir ; de maniere que ces deux freres eurent des ſurnoms & des armes différentes. Le premier donna origine à une nombreuſe poſtérité, & celle du ſecond ne fut pas moins puiſſante. Les premiers deſcendans de RAEZ à la barbe, ne conſerverent rien de commun entr'eux, que le cri de ſa maiſon, qui étoit Dammartin. *Voyez* du Bouchet, Maiſon de France, le Laboureur, d'Hemericourt & Moreri.

Digitized by Google

Nous avons promis au commencement de la généalogie de LE LARGE, *page 328 de ce Volume, de donner copie du jugement de maintenue de Nobleſſe de l'Intendant de la province de Champagne, à la derniere page de ce Volume, dont la teneur s'enſuit.*

« SUR la requête à nous préſentée par NICOLAS LE LARGE, Ecuyer, » Sieur de la Plante, Capitaine d'une compagnie de Chevaux légers en » pied, pour le ſervice de Sa Majeſté, demeurant à Coigny, élection » de Rethel, tendante à ce qu'il nous plût le comprendre dans l'état qui » ſera par nous dreſſé, & envoyé à Sa Majeſté, pour être inſcrit dans » le catalogue des véritables Gentilshommes du Royaume ; Vu ladite re- » quête, *Signé* LE LARGE, l'arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du premier » Juillet 1669, par lequel Sa Majeſté a maintenu & confirmé le Suppliant » en l'annobliſſement à lui accordée par les lettres-patentes du mois de » Décembre 1652, nonobſtant la révocation des annobliſſemens, portée » par l'édit du mois de Septembre 1664, dont en conſidération de ſes ſer- » vices, Sa Majeſté l'a excepté & excepte, ce faiſant, ordonne qu'il jouira, » enſemble ſes ſucceſſeurs, enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime » mariage, des privileges & exemptions dont jouiſſent les autres Gentils- » hommes du Royaume, tant qu'ils vivroient noblement, & ne feront aucun » acte de dérogeance, avec défenſes à toutes perſonnes de les y troubler ni » empêcher, à peine de 1000 livres d'amende, dépens, dommages & inté- » rêts, & que ledit Suppliant ſeroit inſcrit & employé dans l'état & cata- » logue des Gentilshommes, qui ſera arrêté au Conſeil, & envoyé dans » les bailliages & élections du Royaume, ledit arrêt *Signé* le Tellier, & » ſcellé. Nous avons renvoyé le Suppliant de l'aſſignation à lui donnée » pardevant Nous, à la requête de Mᵉ Jacques Duret, & en conſéquence » dudit arrêt, ordonné qu'il ſera inſcrit & employé dans le rôle des nobles » de la province de Champagne, qui ſera envoyé à Sa Majeſté. *Fait à* » Rennes le 16 Décembre 1669, & ſera *ſignifié à Duret. Signé*, LE » FEBVRE DE CAUMARTIN, *Et plus bas*, par Monſeigneur, BERNARD, » au bout duquel eſt la ſignification faite audit Duret, par Vaillant, Ser- » gent, le 20 du même mois de Décembre ».

Fin du quinzieme Volume.

Digitized by Google

ERRATA ET ADDITIONS.

BATZ : page 37, ligne 3, après Navarre, *ajoutez*, Vicomte d'Aurice, Baron de la Mothe, Seigneur Deſcorbès, &c. Officier au régiment de Navarre, marié le 22 Août 1764, à Demoiſelle *de Fillol*, dont il eſt né JEAN-BATISTE DE BATZ, Ecuyer, Vicomte d'Aurice, Lieutenant au régiment de Berri, infanterie.

Même page, ligne 14 de la ſeconde branche après Navarre, *ajoutez*, puis Capitaine au même régiment, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'infanterie, marié le 15 Novembre 1769, à Demoiſelle *Marie-Louiſe de Helon*, dont ſont iſſus : — 1. JEAN-PIERRE, Ecuyer, né le 12 Juillet 1772 ; — 2. CATHERINE, née le 10 Septembre 1770 ; — 3. & HENRIETTE DE BATZ, née le 20 Septembre 1774.

BESIGNAN ou BASIGNAN : page 63, ligne 8, du dixieme degré après Grenoble, *ajoutez*, marié avec Demoiſelle *Charlotte-Gabrielle de Fay*, par contrat paſſé le 22 Mai 1785, devant Huché, Notaire à Breteuil, en Picardie.

BIGOS : page 96, ligne 22, après 1755, *ajoutez*, Chevalier de l'ordre de Saint-Lazarre, actuellement Sous-Lieutenant dans le régiment de Royal, dragons.

Même page, ligne 23, après 1758, *ajoutez*, mort le 20 Juillet 1780, Sous-Lieutenant au régiment de Forez, infanterie.

Même page, ligne 23, après 1753, *ajoutez*, mariée à Meſſire *Louis-François d'Orlan-de-Polignac*, Chevau-léger de la Garde du Roi, le 26 Novembre 1771.

BRIANSIAUX : page 153, ligne 42, après penſion de, *ſupprimez* dix.

LAMBERT : page 322 & ſuivantes, où il ſe trouve dit, l'Echaſſier, *liſez*, Leſchaſſier.

ADDITION à la page 623, après l'article TERRAS.

TOUSTAIN-FRONTEBOSC : nous allons donner l'état actuel de cette maiſon, recommandable par ſon ancienneté, ſes décorations, ſes alliances, ſes emplois & ſes ſervices, en marquant les changemens arrivés depuis 1784 juſqu'en Février 1786.

BRANCHE DE LIMESY.

Le Sous-Lieutenant de cavalerie au régiment du Commiſſaire-Général, eſt Lieutenant au même régiment,

BRANCHE DE RICHEBOURG.

Le Major-Vicomte de TOUSTAIN, ancien Commiſſaire de la nobleſſe

Digitized by Google

de Bretagne, Aſſocié de pluſieurs Académies nationales & étrangeres, préſenté au Roi, à la Reine & à la famille Royale, comme les Lieutenans-généraux & les Colonels de ſon nom, a eu l'honneur de monter dans les carroſſes du Roi, & de chaſſer avec Sa Majeſté, le 23 Janvier 1786; le mémoire ou certificat de ſes preuves avoit été donné en Février 1785, par feu M. Cherin, Généalogiſte de la Cour, à M. le Duc de Coigny, premier Ecuyer, qui l'a remis au Roi. Dans ce mémoire, eſt également reconnue l'ancienne nobleſſe de la maiſon DU BOT, de laquelle eſt la Vicomteſſe DE TOUSTAIN. La branche des Seigneurs, Vicomtes de Vauſtain, Pairs d'Aix, Marquis & Comtes de Carenci, éteinte, eſt rappellée dans le même certificat, ainſi que les branches ſubſiſtantes. *Voyez* encore les preuves aux Etats de Normandie, de Bretagne & d'Artois, aux Pages de la grande & petite écurie du Roi, à Saint-Cyr, à Malte, à Neuville, en divers ordres, corps & chapitres nobles; aux recherches & réformations de la nobleſſe, &c.

BRANCHE D'ECRENNES.

CHARLES-FRANÇOIS DE TOUSTAIN, fils de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Baudrevilliers, &c. & de *Catherine-Charlotte de Clinchamps*, eſt Sous-Lieutenant de remplacement au régiment d'Armagnac.

BRANCHE DE VIRAI.

La Comteſſe douairiere DE TOUSTAIN, née Comteſſe de *Hoffeliſe*, eſt Dame de l'ordre Impérial & Royal de la Croix étoilée, du 3 Mai 1785, ainſi que l'avoit été, dès 1766, la feue Marquiſe DE TOUSTAIN, ſa belle-mere, née Comteſſe de *Gourci*; ſon fils aîné eſt de la même année Capitaine de remplacement au régiment des Chevaux-légers d'Orléannois; & le ſecond, Chevalier de Malte, Sous-Lieutenant au régiment des chaſſeurs des Voſges.

ERRATA aux Volumes précédens.

Tome XII, page 692, ligne 5, 1647, *liſez* 1641.

Tome XIV, page 613, ligne 4, reçut quittance, *liſez* donna quittance; page 616, à la note, *Colette de Croiſmare*, aïeule maternelle, *liſez* paternelle; page 611, ligne 34, CAMILLE-TOUSTAIN MERIADEC, *liſez* CAMILLE-TURSTIN-MERIADEC.

Digitized by Google

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce quinzieme Volume.

A.	*origine*	*page*
AMIEL,	Languedoc.	1
ANDREOSSI,	Italie.	2
ANGLARS (D'),	d'Ecoſſe.	*idem.*
APREMONT,	Lorraine.	4
ARTOIS,	Comté.	*idem.*
AUBER,	Normandie.	5
AUBERJON,	Languedoc.	9
AUBERT,	Poitou.	12
AUDIBERT-DE-LUSSAN,	Languedoc.	19
AUTEL,	du duché de Luxembourg.	20

B.		
BAILLET,	Paris.	21
BARREL,	Champagne.	22
BARVILLE,	au Perche.	25
BARVILLE-NOCEY,	au Perche.	33
BATZ,	Gaſcogne.	35
BAUPTE,	Normandie.	38
BEAUHARNOIS,	Orléannois, & à Paris.	40
BEGACZON,	Bretagne.	48
BEGUE,	Normandie.	52
BERCKHEIM,	d'Alſace.	57
BESIGNAN ou BASIGNAN,	Condomois,	61
BEURGES,	Lorraine.	64
BIENCOURT,	Picardie.	66
BIGOS,	Guienne.	94
BINOS,	haute Guienne.	96
BIOLÉS,	comtat Venaiſſin.	98
BLOIS,		100
BLOY, (LE)	Berri.	100
BOISGUION,	Normandie.	101
BONAL,	Agénois.	104
BONNEFOY,	Languedoc.	108
BONNET,	Normandie.	110
BORAN,	Iſle-de-France.	112
BORDES (DE),	en Breſſe.	119
BOUCARD,	en Normandie.	122
BOURDEILLES,	Guienne.	123
BOURGEOIS (LE),	Normandie.	134
BOUSIES,	en Cambreſis.	138
BOUVET,	Bretagne.	143
BRESSEY,	Lorraine.	150
BRETAGNE,	Bourgogne	151
BRIANSIAUX,	Flandres.	152
BRIOT,	Barrois.	154
BUAT (DU),	Perche.	*idem.*

C.		
CAHIDEUC,	Bretagne.	162
CASTAIGNOS,	Gaſcogne.	170
CATHALAN,	Provence.	172
CHAMBRIER,		189
CHAMPAGNÉ,	Bretagne.	174
CHARRIER,	Auvergne.	199
CHASTEIGNER,	Poitou.	207
CHOPPIN,	Anjou.	227
COETLOSQUET,	Bretagne.	228
COPONS,	Eſpagne.	238
COSSIN-DE-MAURIVET,	Poitou.	241
COURTIN,	Brie.	244
CROEZER (DE),	Pays-Bas.	246

Digitized by Google

D.	origine	page
DIENNE (DE),	Auvergne.	248
DOUBLET-DE-PERSAN,	Normandie.	257
DOUJAT,	Berri.	259
DROUIN,	Gâtinois.	262
DRUMMOND,	d'Ecoſſe.	264
DUCHESNE,		268
DULONG,	Languedoc.	269
DUMOULIN, *Voyez* MOULIN (DU),		342
DUPAC		272
DUPERIER, *Voyez* PERIER,		359
DURANTY,	Provence.	276

E.

EINVILLE,	Lorraine.	279
EINVILLE-DE-GUEBLANGES,		*idem.*
ESPIVENT DE LA VILLE-BOISNET,	Bretagne.	281
ESTUT DE TRACY,	Ecoſſe.	282

F.

FARGÈS,	Beaujolois.	284

G.

GAUVILLE,	Normandie.	285
GIMEL,	Limoſin.	298
GLUTZ,	Suiſſe.	302
GOUYON,	en Bretagne.	310

H.

HAYER (LE),	Normandie.	315
HOZIER.		321

ISNARD,	comté Venaiſſin.	322

L.

LACEPEDE,	Agénois.	*idem.*
LAMBERT,	pays de France.	322
LARGE (LE),	Rethelois	328
LEAUMONT,	Allemagne.	331
LEON,	Bretagne.	333

M.

MUNG DE LA FERTÉ (DE),	Bourgogne.	338
MONTFORT,	Languedoc.	342
MOULIN (DU) ou DUMOULIN,		*idem.*

N.

NIERT,	Paris.	344
NIQUET,	Berri.	*idem.*
NISAS,	Languedoc.	345
NOBLES,	Lucques.	*idem.*
NOCÉ.		*ibid.*
NOCEY-DE-TORQUESNE,	Normandie.	346
NOÉ (DE LA),	Bretagne.	*idem.*
NOSSAY-DE-LA-FORGE,	Poitou.	*ib.*

O.

O-KELLY,	Irlande.	347
O-MORE,	Irlande.	*idem.*
ORLAN-DE-POUYPETIT,	Condomois.	348

P.

PARFAIT,	Paris.	353
PAS (DU),	Bretagne.	357
PÉ (DU),	Bretagne.	*idem.*
PERIER,	Provence.	359
PERIER,	Bretagne.	361
PERRACHE,	Provence.	385
PERROT,	Paris.	*idem.*
PERROT,		386
PEVREL,	Angleterre.	*idem.*
PONSONNAILLES,	Auvergne.	390
PONTESCOU[illegible]	Normandie.	393

Digitized by Google

P.	origine	page
PREVOST (LE), Poitou.		394
PREZ (DES),		401
PUIS (DU), Paris.		402
PUJOL, Languedoc.		403
R.		
REFUGE, Bretagne.		406
REVEREND (DE), Normandie.		411
RIGAUD-DE-VAUDREUIL, Languedoc.		413
RIVIERE (DE), d'Aragon.		424
RIVIERE-RIFFARDAU (DE),		429
ROCHE-AYMOND, Limoges.		431
ROCHEFORT, Bourgogne.		477
ROFFIAC, d'Albigeois.		486
ROGEMONT, Breſſe.		491
ROLLAND, Normandie.		496
ROLLAND, Dauphiné.		501
RONNAY, Angleterre.		507
ROUCY, Champagne.		516
ROUVROY-SAINT-SIMON, Vermandois.		524
S.		
SABRAN, Languedoc.		542
SAINT-AIGNAN, Normandie.		555
SAINTE-COLOMBE-DU-POYET, Beaujolois		563
SANGUIN-DE-LIVRY,		567
SANSON, Picardie.		571
SCÉPEAUX (DE), Maine & Anjou.		577
SEGUIN, Gevaudan.		595
SIMIANE,		599
STUT, *Voyez* ESTUT.		282
T.		
TERRAS (DE), Dauphiné,		622
TOUSTAIN,		641
TREMOILLE, Poitou.		623
V.		
VILLE (DE ou DE LA), Lorraine.		633
VOLVIRE, Bretagne.		633
W.		
WALGRA, Flandres.		639
WAMIN, Artois.		*idem.*
WARFUSÉE,		*ibid.*

Fin de la Table.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit qui a pour titre : *Recueil de Généalogies, pour ſervir de ſuite au Dictionnaire de la Nobleſſe*, & je crois qu'on en peut permettre l'impreſſion. A Paris, le 31 Juillet 1782.

CARDONNE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur BADIER Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un *Recueil de Généalogies, pour ſervir de ſuite au Dictionnaire de la Nobleſſe*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilege, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la ceſſion ; & alors, par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilege ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Privileges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilege : qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL ; Commandeur de nos Ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée

Digitized by Google

tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le dix-huitieme jour de Janvier, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-deux, & de notre regne le neuvieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2742, fol. 811, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires preſcrits par l'article 108 du Réglement de 1723. A Paris, ce 3 Décembre 1782.

LECLERC, Syndic

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google